D v 260/2

Digitized by Google

Q.V.266/2

HISTOIRE DES EMPEREURS,

ET DES AUTRES PRINCES QUI ONT REGNÉ durant les six premiers siecles de l'Eglise, de leurs guerres contre les Juifs, des Ecrivains profanes, & des personnes les plus illustres de leur temps.

JUSTIFIÉE PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux.

AVEC DES NOTES POUR ÉCLAIRCIR les principales difficultez de l'histoire.

TOME SECOND,

QUI COMPREND DEPUIS VESPASIEN jusqu'à Pertinax.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

PREMIERE EDITION DE VENISE

Revuë, & corrigée.

VENISE,
Chez FRANÇOIS PITTERI, dans la Mercerie, à la Fortune Triomphante.

MDCCXXXII.
AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU SENAT.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES TITRES
CONTENUS DANS CE SECOND VOLUME.

TABLE des citations.	page iv
Table des Articles & des Notes.	xij
L'Empereur Veſpaſien.	1
L'Empereur Tite.	46
L'Empereur Domitien.	64
Apollone de Tyanes philoſophe & magicien.	120
L'Empereur Nerva.	134
L'Empereur Trajan.	144
L'Empereur Adrien.	219
Revoltes & malheurs des Juifs ſous Trajan & ſous Adrien.	282
L'Empereur Tite Antonin.	297
L'Empereur Marc Aurele Antonin, avec Lucius Aurelius Verus.	333
L'Empereur Commode.	422
L'Empereur Pertinax.	452
Notes ſur l'Empereur Veſpaſien.	467
Notes ſur l'Empereur Tite.	474
Notes ſur l'Empereur Domitien.	477
Notes ſur l'Empereur Nerva.	486
Notes ſur l'Empereur Trajan.	491
Notes ſur l'Empereur Adrien.	517
Notes ſur les Revoltes des Juifs.	538
Notes ſur l'Empereur Tite Antonin.	543
Notes ſur les Empereurs Marc Aurele, & Lucius Verus.	551
Notes ſur l'Empereur Commode.	564
Notes ſur l'Empereur Pertinax.	568
La chronologie.	570
Table des matieres.	587

TABLE DES PRONOMS ROMAINS, qui ſe mettent d'ordinaire en abregé.

A.	Aulus.	N.	Numerius.
Ap.	Appius.	P.	Publius.
C.	Caius.	Q.	Quintus.
Cn.	Cnæus.	Ser.	Servius.
D.	Decimus.	Sex.	Sextus.
L.	Lucius.	Sp.	Spurius.
M.	Marcus.	T.	Titus.
M'.	Manius.	Ti.	Tiberius.
Mam.	Mamercus.		

Digitized by Google

TABLE DES CITATIONS.

A

Adri. v. — ADRIANI Auguſti vita per Spartianum, in hiſtoria Auguſta Pariſiis edita anno 1620.

Æli. v. — Ælii Veri Cæſaris vita per Spartianum: Pariſ. an. 1620.

Æli. de aci ſeu tact. — Claudii Æliani tactice, ſeu de inſtruendâ acie, cum Vegetio, aliiſque de re militari ſcriptoribus: Antuerpiæ anno 1607.

Alb. v. — Clodii Albini vita per Capitolinum in hiſtoria Auguſta: Pariſ. an. 1620.

Alex. v. — Alexandri Auguſti vita per Lampridium, Ib.

Alf. 123. § 5. — Alfordi annales Britannorum anno Chriſti 123, art. 5: Leodii an. 1663.

Amm. l. 15. p. 44. c. — Ammianus Marcellinus libro 15, ex prima recenſione Henrici Valeſii: Pariſ. an. 1636.

n. p. 138. — Henrici Valeſii notæ in Ammianum: ex eadem editione.

Anal. t. 4. — Joannis Mabillon Analectorum, tom. 4: Lutetiæ an. 1685.

Ant. v. l. 1. c. 4. p. 5. — Maret Aurelii Antonini de ſeipſo lib. 1, cap. 4: Londini an. 1643.

Apol. Ty. v. l. 1. — Apollonii Tyanæi vita per Philoſtratum lib. 1: Pariſ. an. 1608.

Appi. ſyr. p. 83. — Appiani opera: Lutetiæ edita an. 1551.

Apul. met. l. 1. — Apulei Madaurenſis metamorphoſeon lib. 1: Francofurti an. 1621.

Ariſt. or. 16. — Ælii Ariſtidis ſophiſtæ, oratio 16, tom. 1: Genevæ an. 1604.

Ariſn. l. 1. ep. 28. — Ariſtæneti epiſtolarum liber primus, epiſt. 28: Pariſ. an. 1596.

Arri. ex Epi. l. 1. c. 1. — Arriani Epictetus ſeu commentarii diſputationum Epicteti: Lugduni an. 1600.

in Ala. p. 69. — ... mandata in Alanos edita græcè cum Mauricii arte militari. Upſaliæ an. 1664.

... tactica ibidem edita. — tact.

... periplus Ponti Euxini: Genevæ an. 1577. — de Pont. p. 1.

... ejuſdem periplus Erythræi maris. — de Ery.

Arnobii in gentes, lib. 2: Lugduni Batavorum an. 1651. — Arn. l. 2.

Artemidori de ſomniis: Lutetiæ an. 1603. — Artem.

Athanaſii in gentes liber 2, ſeu de Incarnatione Verbi, tom. 1: Pariſ. an. 1627. — Ath. de Ine. l. 2.

... de vita Antonii, tom. 2: Ibid. — v. Ant. p. 453.

Athenæi deipnoſophiſtæ lib. 1: Typis Commelinianis an. 1611. — Athen. l. 1.

Athenagoræ apologia ſeu legatio pro Chriſtianis, edita cum Juſtino: Pariſ. an. 1636. — Athng. ap. ſeu leg.

... tractatus de reſurrectione: Ibidem. — ref.

... notæ Caſauboni in Athenæi librum 1. &c: Lugduni an. 1621. — n. l. 1. c. 2.

Auguſtinus de adulterinis conjugiis, tom. 6, ex editione Pariſienſi Lovanienſium an. 1586. — Aug. ad conj.

... de civitate Dei. — civ.

... epiſtola 82, ex edit. Lovan. Pariſ. an. 1586. — ep. 82.

... epiſt. 138, editionis Benedictinorum. — ep. 138. B. § 18.

... in pſalmi 146, verſum octavum, editionis Benedictinorum, tom. 4. — pſ. B. 146. v. 8.

Aureliani Auguſti vitæ per Vopiſcum in Auguſta hiſtoria: Pariſ. an. 1620. — Aurel. v.

Aurelii Victoris, in hoc ipſo Cæſare de quo narratur. — Aur. V.

Idem de vitâ Conſtantini. — Aur. V. v. Conſ.

Idem Victor cum alterius junioris Victoris epitome. — Aur. V. ep.

Auſ. conſ. Auſonii gratiarum actio ad Gratianum proconſulatu, ex editione Eliæ Vineti: Burdigalæ an. 1580.

prof. 1. ... de profeſſoribus Burdigalenſibus carmen primum.

Moſ. ... carmen de Moſella.

eidy. ... idyllia ſeu edyllia.

B

Bail. poet. MONSIEUR Baillet dans ſes jugemens des ſavans ſur les poëtes; à Paris en 1686.

Bar. 34. § 314. Baronii annales anno Chriſti 34, articulo 314: Antuerpiæ an. 1612.

Baud. p. 200. Le Dictionaire geographique de Ferrarius augmenté par Baudrand; à Paris en 1670.

Bir. Franciſci Mediabarbi Biragi numiſmata: Mediolani anno 1683.

Blond. ſib. Blondel ſur les Sibylles; à Charenton en 1649.

Boll. 13. feb. Bollandus ſeu ejus continuatores ad diem februarii 13.

feb. t. 1. ... prolegomena in tom. 1, februarii, & ſic de aliis menſibus.

Bonf. l. 1. Antonii Bonfinii rerum Hungaricarum decadis primæ liber primus: Hanoviæ an. 1606.

Buch. Bucherii de cyclo Victorii & aliis cyclis Paſchalibus: Antuerpiæ an. 1633.

de Bel. l. 3. c. 3. § 1. p. 104. ... de hiſtoria Belgica: Leodii an. 1555.

C

Calv. SETHI Calviſii chronologia: Francofurti an. 1620. Si nec pagina notetur, is annus quærendus cujus texitur hiſtoria.

Caſſ. Caſſiodori faſti Conſulares ſeu chronicon: Pariſ. an. 1588.

l. 4. ep. 5. ... variarum epiſtolarum lib. 4, epiſt. 5: Ibid.

Caſſ. v. Avidii Caſſii tyranni vita per Vulcatium, in hiſtoria Auguſta: Pariſ. an. 1620.

Cedr. Cedreni hiſtoriarum, tomus 1: Pariſ. an. 1647.

Genſor. c. 18. p. 132. Genſorini de die natali: Lugd. Batavorum an. 1542.

Chr. Al. p. 580. Chronicon Alexandrinum, à Radero editum: Munachii an. 1615.

Chry. t. 1. or. 36. p. 398. S. Joannis Chryſoſtomi oratio ſeu homilia 36, primi tomi, edit. Pariſ. an. 1639.

in Act. h. 48. ... in Acta Apoſtolorum homilia 48.

in Jud. h. 3. t. 1. ... homilia 3 in Judæos, tom. 1.

Ciac. col. T. § 14. Alphonſi Ciaconii de columna Trajana opus, à Fabretto ſuo ejuſdem tituli operi ſubjunctum, non paginis diſtinctum, ſed capitulis: Romæ an. 1685.

Claud. conſ. H. 6. Claudiani de ſexto Honorii conſulatu carmen. Lug. Bat. an. 1650.

Cl. adm. Clementis Alexandrini protrepticon, ſeu admonitio ad Gentes: Lutetiæ an. 1641.

ſtr. 6. ... ſtromatum libro 6, Ib.

Cod. J. 9. t. 8. l. 7. Codicis Juſtinianæi liber 9, titulo 8, lege ſeptima; ex editione Lugdunenſi an. 1650.

Codi. ori. C. Georgii Codini origines ſeu antiquitates Conſtantinopolitanæ: Lutetiæ an. 1655.

Cod. Th. t. 6. p. 212. Gothofredi commentaria in codicem Theodoſianum, tom. 6; Lugduni an. 1665.

prol. ... ejuſdem in hunc codicem prolegomena.

Com. v. Commodi Auguſti vita, in hiſt. Auguſta: Pariſ. an. 1620.

Craſ. Diſſertation du P. Craſſet ſur les Sibylles; à Paris en 1678.

Cuſp. p. 312. a. an. 1621. Cuſpiniani in faſtos: Francof.

Cyp. an. Annales Cyprianici qui Cypriani opera antecedunt, in editione Oxonienſi an. 1682.

dif. Diſſertationes Cyprianicæ per Dodwellum: Oxonii an. 1684.

dif. app. ... appendix ad illas Diſſertationes.

ſpec. Liber de ſpectaculis inter opera

Cyprianidubia, ex edit. Pamelii.

D

Diad. v. ANTONINI Diadumeni vita per Lampridium, in historia Augusta: Paris. an. 1620.

Dig. 37. t. 14. l. 5. p. 1292. Digestorum libro 37, titulo 14, lege vel articulo aut capite 5: Lugduni an. 1650.

Dio, l. 69. Dionis Cassii historiarum libro 60: Typis Wechelianis an. 1606.

val. p. 670. ... ejusdem & aliorum historicorum excerpta per Valesium: Paris. an. 1634.

Du P. Biblioteque des auteurs ecclesiastiques par Mr Du Pin; à Paris en 1686 &c. On suit toujours sa premiere edition.

E

Epi. mens. c. 14. p. 170. c. EPIPHANII de mensuris & ponderibus, tom. 2, editionis Patavianæ: Lutetiæ an. 1622.

n. Petavii notæ in Epiphanium, Ibid.

Eva. l. 3. Evagrii Scholastici de historia ecclesiastica, lib. 3, ex editione Henrici Valesii: Paris. an. 1673.

Eun. præf. p. 11. Eunapii sophistæ præfatio in vitas philosophorum: Genevæ an. 1616.

Eus. l. 2. c. 15. p. 38. a. b. Eusebii Cæsariensis historia ecclesiastica, lib. 2, ex editione Valesii; Lutetiæ an. 1659.

chr. ... chronicon, editum Lugduni Batavorum an. 1658.

chr. n. Scaligeri in hoc chronicon notæ.

chr. n. P. p. 588. ... notæ Arnoldi Pontaci in Eusebii chronicon.

dem. l. 6. c. 20. p. 263. Eusebii de Demonstratione evangelica: Paris. an. 1627.

in Hier. p. 434. b. c. ... in Hieroclen liber cum Philostrato editus: Paris. an. 1608.

Henrici Valesii notæ in historiam Eusebii: Paris. 1659.

præp. l. 5. c. 17. p. 207. b. ... de Preparatione evangelica: Paris. an. 1628.

tric. ... oratio habita in tricennalibus Constantini.

... de vita Constantini. V. Const. l. 3.

... historica græca de temporibus, ad Eusebii chronicon per Scaligerum addita: Lugduni Batav. an. 1658. χρ. ad. p. 340.

Eutr. v. Cl. p. 577. Eutropius in vita Claudii Augusti, ex historia Augusta: Francofurti an. 1588.

Eutr. Eutropius in ejus Imperatoris vita de quo agitur; Lugd. Bat. an. 1632.

F

Fabr. RAPHAELIS Fabretti de columna Trajana: Romæ an. 1683.

Falc. Octavii Falconerii de inscriptionibus athleticis, de nummo Apamensi &c: Romæ an. 1668.

Ferraud, t. 1. p. 290. Reflexions sur la religion Chretienne par Mr Ferrand; à Paris en 1679.

Ferr. Ferrarii dictionarium geographicum, à Baudrando auctum: Paris. an. 1670. Quandoque c. t. &c. adduntur; ut sub qua litera quærendum sit, distinguas.

Fest. Sex. Rufi Festi breviarium rerum gestarum populi Romani, in historia Augusta: Francofurti edita an. 1588.

Fras. p. 208. Caroli Frassenii Franciscani Disquisitiones Biblicæ: Lutetiæ an. 1682.

Front. aq. p. 107. Frontini de aquæ ductibus, cum Vegetio editus apud Plantinum an. 1607.

strat. l. 4. c. 3. p. 83. ... de stratagematis libro 4.

G

Gal. ant. GALENI de antidoti, tom. 2, edit. græcæ: Basileæ an. 1538.

lib. prog. p. 458. ther. ... de libris suis, tom. 4.

... de prognosticis, tom. 3.

... ejusdem seu coætanei medici liber de theriaca ad Pisonem: apud Galenum, tom. 2.

Gell. l. 15. Auli Gellii Noctes Atticæ: Amstelodami an. 1651.

Geſn.epit.p.2.c.3. Geſneri epitome per Lycoſthenem : Tiguri an 155.

Geo. ſac. p. 246. Geographia ſacra, ſeu notitia antiquorum epiſcopatuum, per Carolum a S. Paulo Fullenſem : Pariſ. an. 1641.

Ger. Nov. Gerardi Noviomagi hiſtoria Batavorum inter ſcriptores Bataviæ illuſtratæ: Lug. Batav. an. 1609.

Get. v. Antonini Getæ vita per Spartianum, in hiſt. Aug. Pariſ. an. 1620.

Glyc.l.3.p.231.a,b Michaelis Glycæ annalium, lib. 3, è Typographia regia an. 1660.

God. p. 246. Hiſtoire eccleſiaſtique de Mr Godeau, tome premier ; à Paris en 1663.

Goltz. p. 37. Goltzii theſaurus rei antiquariæ : Antuerpiæ an. 618.

Grand. p. 10. Jacobi Grandamici chronologia Chriſtiana, pars tertia : Lutetiæ an. 1668.

Grut.p.434.1. Gruteri inſcriptiones Romanæ, inſcriptio 1 : Typis Commelinianis an. 1616.

H

Hall. v. Aber. PETRI Hallei de vita Sancti Abericii inter illuſtriores primi aut ſecundi ſæculi Eccleſiæ ſcriptores, tom. 2: Duaci an. 1636,

... de vita S. Quadrati, tom. 1.

v. Quad.

Helio. v. Heliogabali vita per Lampridium, in hiſtoria Auguſta. Pariſ. an. 1620.

Her.l.3. Herodiani hiſtoriarum liber 3. in hiſtoria Auguſta : Francofurti an. 1590.

Hier.chr. *ſeu* an. Chr. 21. Hieronymi chronicon anno Chriſti 21, ex recenſione Scaligeri : Amſtelodami anno 1658.

ep. 129. ...epiſtola 129.

in Dan. 9. ... in Danielis, cap. 9. tom. 5.

in Iſ. 46. p. 237. ... in Iſaiæ cap. 46,

in Ez. ...in Ezechielem prophetam, tom. 5, & ſic de aliis Prophetis.

in Ruf. p. 226. ..in Rufinum, tom. 2.

...in Vigilantium, tom. 2. in Vigil. t. 2.

... de viris illuſtribus, ſeu ſcriptoribus eccleſiaſticis, cap. 45. t. 1. v. ill. c. 45.

Hilarii in pſalmum 131 : Pariſ. an. 1572. Hil. pſ. 131.

Lucæ Holſtenii notæ & caſtigationes in Stephani Byzantii de urbibus : Lugd. Bat. an. 1684. Holſ. ad Ste

I

MARQUE que les citations du dernier article ſont encore pour celui-ci. Ibid. *ſeu* Ib.

Idatiani fauſti integri apud Labbæum, bibliothecæ novæ tom. 1 : Pariſ. an, 1657. Idat.chr. *ſeu* Idat.

Ignatii actæ Londini an. 1647. Ign. act.

Uſſerii notæ in hæc acta. n.

Epiſtola Ignatii ad Trallenſes, cap. 2. ad Trall. c. 2.

Uſſerii notæ in veras Ignatii epiſtolas : Oxoniæ an. 1644. ep. n.

Ignatii ad Polycarpum ex editione Cotelerii : Pariſ. an 1672. ad Ploy. C.

Joannis Jonſii de ſcriptoribus hiſtoriæ philoſophicæ : Francofurti anno 1659. Jonſ. h.

Jornandis de rebus Gothicis, ex editione Grotii : Amſtelodami an. 1655. Jorn. r. Got. c. 12. p. 628.

Joſephi antiquitates Judaicæ : Genevæ an. 1634. Joſ. ant.

...de bello Judaico, lib. 2, cap. 26. Libros ut latinus interpres dividimus ; in capitibus græca ſequimur. Sua hic difficultas, ſed & ubique; bell. 2. c. 26.

Itinerarium Burdigalenſe, inter addita ad Ptolemæi geographia : Antuerpiæ an. 1618, It. Bur.

Juliani Cæſares, tom. 2. edit. Petavii : Lutetiæ an. 1630. Juli. cæſ. p. 30.

Didii Juliani Auguſti vita, in hiſtoria Auguſta : Pariſ. an. 1620, Juli. v.

Juſtini martyris apologia quæ brevior eſt & prima ponitur ; in editione Pariſ. an. 1636. Juſt. ap. 1. p. 46.

... apologia major, quæ ſecunda ponitur. ap. 2.

dial.p.234.c. ... dialogus cum Thryphone Judæo.

Juv.sat.10.v.90. Juvenalis satyra 10, versu 90: Lugduni Batavorum an. 1664.

K

Circ. JOANNIS Kirchmanni de funeribus Romanorum: Hamburgi an. 1605.

L

Lab.chr. ABREGE' chronologique du Pere Labbe; imprimé à Paris en 1665.

scri. ... de scriptoribus ecclesiasticis: Paris. an. 1660.

Lact.l.4.c.7. Lactantii institutionum contra gentes, lib. 4, cap. 7: Leydæ an. 1660.

pers.c.2.p.2. ... de morte persecutorum apud Baluzium, miscellaneorum; tom. 2: Paris. an. 1679.

Lamp.v.Ver. Veri Augusti vita per Lampridium in historia Augusta: Paris. an. 1620.

Lib.or.11. Libanii sophistæ oratio undecima secundi tomi, prout numeratur in indice: in textu est 9, & sic de cæteris: Paris. anno 1627.

Lloyd,p.223. Dictionarium historicum &c. per Nicolaum Lloyd auctum: Oxonii 1672.

Luci.apol. Luciani Samosateni, pro iis qui mercede conducti in divitum familiis vivunt: Paris. an. 1615.

hist. ... quomodo sit historia conscribenda.

ind. ... in indoctum, multos libros ementem.

phil. ... in philopatride dialogo.

pseud. ... pseudomantis, seu de Alexandro præstigiatore.

tox. ... Toxaris seu de amicitia.

v.Alex. ... vita Alexandri præstigiatoris, seu pseudomantis.

v.Dem. ... de vita Demonactis.

v.Per. ... de morte Peregrini Protei.

L.Ver. Lucii Veri Augustini vita per Capitolinum: Paris. an. 1620.

M

JOANNIS Mabillon inter Italicum, quod Musæi Italici, tom. 1, præmittitur: Paris. an. 1687. Mabi.it.Ic.

Mactini Augusti vita per Capitolinum Paris. an. 1620. Marc.v.

Macrobii Saturnaliorum, lib. 2, cap. 4: Lugd. Bat. an. 1628. Mac.sat.l.2.c.4.p. 279.

... in somnium Scipionis. som.

Marcellini Comitis chronicon. Mar.chr.

Martialis epigramma 87, lib. 1, in corpore poetarum. Lugduni edito an. 1603, tom. 2. Marti.l.1.epig.87.

Marci Aurelii vita & ad eandem Salmasii notæ: Paris. an. 1620. M.Aur.v.n.S.p. 132.1.b.

Marci Aurelii Antonini opus de seipso: Londini an. 1643. M.Ant.l.1.

Maurici tactica seu stratagemata: Upsaliæ editia an. 1664. Maur.

Maximi Tyrii philosophi opera: Lugduni Batav. an. 1614. Max.Ty.

Minucii Felicis Octavius, ex editione Priorii cum Cypriano, suo proprio numero: Paris. an. 1666. Min.F.

Joannis Morini dissertationes Biblicæ: Paris. an. 1689. Mori.bib.

N

GREGORII Nazianzeni orationes, tom. 1: Paris. an. 1630. Naz.or.

Pescennii Nigri vita per Spartianum, in historia Augusta. Paris. an. 1620. Nig.v.p.75.

Cardinalis Henrici Noris dissertatio de votis decennalibus Imperatorum: Patavii an. 1686. Nor.dec.

... de Diocletiani nummo, ibid.. de Dio.

... dissertatio de Licinii nummo, una cum decenna: ibid. de Lic.

... cenotaphia Pisana C. & L. Cæsarum: Venetiis an. 1681. de Pis.

... de epochis Syromacedonum: Florentiæ an 1689. epo.

.. epistola Consularis: Bononiæ. an. 1682. ep. cons.

fasti

faſt.	...faſti Conſulares ex bibliotheca Cæſarea editi ſubjectique operi de epochis Syromacedonum: Florentiæ an. 1689.
Notit.c.1.p.3.	Notitia dignitatum Imperii Romani, cap. *ſeu* ſect. 1; ex editione Luparenſi en 1651.
Not.G.	Notitia Galliarum per Adrianum Valeſium: Pariſ. an. 1675.
Nphr.l.3.c.22.	Nicephori Calliſti hiſtoria eccleſiaſtica: Pariſ. an. 1630.
Nyſ.Qua.2.	Gregorii Nyſſeni oratio 2, de Quadraginta Martyribus, tom. 3. Pariſ. an 1638.

O

Occ,p.161.	ADOLPHI Occonis numiſmata: Auguſtæ Vindelic. an. 1601.
Onu.in faſt.p.188.	Onuphrii Panvinii commentarii in faſtos Conſulares: Heidelbergæ an. 1588.
faſt.	...faſti Conſulares.
lud.p.11.b.c.	...libri de ludis ſæcularibus, carminibus Sibyllinis &c. faſtis ſubjuncti.
1 Rom.l.3.	...de Republica Romanorum commentarii: Francofurti an. 1597.
Ori.a d Afr.	Origenis epiſtola ad Africanum de Suſanna, edita cum Adamantii dialogis: Baſileæ an. 1674.
inCelſ.l.6.p.293.	...in Celſum liber 6. &c. Cantabrigiæ an. 1658.
in Joſ.	...in librum Joſuc, tom. 1: Baſileæ an. 1571.
in Matt.h.29.	...tomus, tractatus, ſeu ſectio 29 in Matthæi Evangelium, tom. 2.
Oroſ.l.7.c.4.p.209	Pauli Oroſii hiſtoria lib. 7, c. 4, Bibliothecæ Patrum Pariſ. an. 1644, tom. 15.

P

Pagi, diſ.	ANTONII Pagi Franciſcani diſſertatio de Conſulibus: Lugduni an. 1682.
20.§2.	...ejuſdem critica in annales Baronii, in annum Chriſti 20: Pariſ. an. 1689.
	...addenda ad criticam Pagi in Baronium in fine tomi.
ad.p.305.	
Paul.ep.16.	Paulini Nolani epiſtola 16: Antuerpiæ an. 1622.
Pauſ.inCor.*ſeu*l.2.	Pauſanias in Corinthiacis, lib. 2. in editione græca: Francofurti an. 1583.
Pearſ.poſt.	Joannis Pearſonii Epiſcopi Ceſtrienſis opera poſtuma: Londini an. 1688.
de Ign.t.1.	Ejuſdem vindiciæ pro S. Ignatii epiſtolis parte 1: Cantabrigiæ an. 1672.
ep. Voſſ.	Iſaaci Voſſii epiſtolæ duæ additæ ad Pearſonii Ignatiana: Cantabrigiæ an. 1672.
Perſ.ſaty.6.	Perſii ſatyræ: Lugduni Bat. cum Juvenali editæ, an. 1664.
Pet.v.	Pertinacis Auguſti vita per Capitolinum, in hiſtoria Auguſta: Pariſ.an. 1620.
Pet.doct.t.l.11.c.7 p.304.a.	Petavii de doctrina temporum: Pariſ. an. 1627.
par.	...paralipomena, quæ ad finem tomi 2, de doctrina temporum.
chr.	...chronologia, qua conſtat ejus 13, liber de doctrina temporum.
rat.t.l.5.&c.	...rationarium temporum parte 1, lib. 5. &c: Pariſ. an 1652.
ura.	...uranologia: Pariſ. an. 1630.
Petr.leg.*ſeu*Leg.	Petri Patricii in excerptis de legationibus, in corpore hiſtoriæ Byzantinæ: Pariſ. an 1648.
Pez.def.	Défenſe de l'antiquité des temps per D.Paul Pezron; à Paris 1692.
Philſt.v.Ap.l.6.c. 17.p.216.	Philoſtrati de vita Apollonii Tyanei: Pariſ. an: 1608.
ſoph.21.p.52.c.	...de vitis ſophiſtarum cap. 21, qui eſt de Seſpeliano.
Phleg.mir.	Phlegontis Tralliani de rebus mirabilibus: Leydæ an. 1600.
Phot.c.171.	Photii bibliothecæ caput ſeu codex 171: Genevæ an. 1602.
Plin.l.1.c.1.p.93.	Plinii majoris hiſtoria naturalis lib. 5: Francofurti an. 1599.
pr.	...ejuſdem in ſuam hiſtoriam præfatio.

Plin.l.4.ep.2. Plinii junioris epiſtolarum liber 4, epiſt. 2: ex editione Pauli Stephani an. 1600.

...ſane p.63. ...panegyricus Trajano dictus.

Plot.v Plotini vita per Porphyrium, Plotini operibus præfixa: Baſileæ an. 1585.

Plut.amat.p.1372 Plutarchi ἐρωτικὸς ſeu de amore tom. 2, edit. græc. per Hen. Stephanum: Pariſ. an. 1572.

de ſanit.p.212. ...præcepta de tuenda ſanitate, tom. 1.

num. ... de ſera numinis vindicta.

qu.R.p.566. ...queſtiones de rebus Romanis. Moralium tom. 1.

v.Æmil.p.489. ...vita Æmilii Pauli, vitarum tom. 1.

v.Galb.p.1491. ...vita Galbæ Moralium tom. 3.

v.Pub. ...vita Publicolæ inter Illuſtrium virorum vitas.

Poll. Julii Pollucis onomaſticon græcum: Francofurti an. 1608.

Porph.v. Porphyrii philoſophi vita, per Holſtenium an. 1630.

Proc.ædi.l.5.c.1,p.95.a.b. Procopii de ædificiis Juſtiniani lib. 5, cap. 1: Pariſ. an. 1662.

arc. ...arcana hiſtoria ſeu anecdota, in ſecundo tomo.

b.Got.l.2.c.4. ...de bello Gothico lib. 2. &c.

Nicolai Alemanni notæ in Procopii arcanam hiſtoriam.

Proſ.ſeu Proſ.chr. Proſperi Aquitani chronicon Hieronymo ſubjectum, integrum apud Labbeum bibliothecæ novæ tom. 1: Pariſ. an. 1657.

Prud.inSym.p.217 Prudentii in Symmachum: Amſtelodami an. 1631.

Ptol.l.3.c.1.p.75. ...Claudii Ptolemæi geographicorum lib. 3. &c: Antuerpiæ an. 1618.

Q

Quint.Lio.c.1.p.52 QUINTILIANI inſtitutiones oratoriæ: Pariſ. an. 1554.

R

Rein. THOMÆ Reineſii inſcriptiones &c: Lipſiæ & Francofurti an. 1682.

Rom.ill. Roma illuſtrata, ſive antiquitates Romanæ ex Lipſio per Thyſium breviatæ: Amſtelodami an. 1657.

Plutarchi vita per Joannem Rualdum ex Antonii Stephani Typographia. Rual.v.Pl.

Rutilii Numatiani itinerarium apud Onuphrium de Republica Romana: Francofurti an. 1597. Rut.p.128.

S

PLINIANÆ exercitationes, ſeu Salmaſii commentarii in Solinum. Salm.in ſol.

Les cartes de geographie de Sanſon. Sanſ.

...Ejuſdem Nicolai Sanſonis in Pharum Labbei: Lutetiæ an. 1647. in Lab.

Scaligeri notæ in Euſebii chronicon col. 2: Amſtelodami an. 1658. Scal.in Euſ.p. 188.2.

...iſagoge in canones chronicos, eodem volumine. iſag.p.113.

Petri Seguini ſelecta numiſmata Pariſ. edita an. 1684. Seg.

Annæi Senecæ naturalium quæſtionum &c: Pariſ. an. 1599. Sen.nat.qu.l.5.p. 404.

Senecæ patris declamationum ſeu controverſiarum filii operibus ſubjunctarum lib. 10. decl.l.10.

Sex. Rufi Feſti breviarium rerum populi Romani ex hiſtoria Auguſta: Francofurti an. 1588. SexRuf.p.550.

Apollinaris Sidonii liber 1, epiſtola 7, ex editione Sirmondi: Pariſ. an. 1652. Sid.l.1.ep.7 p.19

...carmen nonum, verſu 20. car.9.v.20.

Silii Italici de bello Punico lib. 3. Amſtelodami an. 1620. Silii,l.3.p.51.

Theophylacti Simocattæ de hiſtoria Mauricii Auguſti; Ingolſtadii an. 1604. Simoc.

Ezechielis Spanhemii diſſertatio ſeu liber 9 de præſtantia & uſu numiſmatum: Amſtelodami an. 1671. Spanh.l.9.p.864.

Caſauboni, vel Salmaſii notæ in Spartianum & alios Auguſtæ Spart.n.C.ſeu8.

historiæ scriptores: Parisiis an. 1620.

v. Adri. — Adriani Augusti vita per Spartianum: Ib.

Spon. — Jacobi Sponii miscellanea antiquæ eruditionis: Lugduni an. 1685.

Stat.sil.1.c.3.p. 26.1. — S. Statii Papinii silvarum lib. 1, carmine 3, in corpore poetarum Lugduni edito an. 1603, tom. 2.

theb.l 1.v.19. — ...Thebaidos lib. 1, versu 19.

Steph. — Stephani de urbibus: Amstelodami an. 1678.

Strab.l.14. — Strabonis liber 14: Paris. an. 1620.

Suet.l.6.c.4. — Suetonii Tranquilli liber 6, qui est de Nerone cap. 4: Leydæ an. 1656.

v. Galb.c.5. — ...vitæ Galbæ & sic de cæteris Cæsaribus.

var. inscr. — Variæ inscriptiones in notis ad Suetonium.

S. Van. — Remarques du P. Petit-Didier, de la Congregation de S. Vanne, sur la Bibliotheque ecclesiastique de M.r du Pin; à Paris en 1691.

Suid.α,β,p.550.d. — Suidæ lexicon in littera α, β, & sic de cæteris: Genevæ an. 1619.

Sulp.l.2. — Sulpicii Severi historiæ sacræ liber 2: Antuerpiæ an. 1574.

Sym.l.4.ep.18. — Symmachi epistolarum liber 4, ep. 18.

Sync. — Georgii Syncelli chronographia: Paris. an. 1652.

T

Tac.an.13.c.10.p. 200. — CORNELII Taciti annalium liber 13, Paris. an. 1608. In capita libri dividuntur ex tabula quæ in eodem est volumine.

de Gree.c.37. — ...de Germaniâ caput 37.

orat.c.17.p.161. — Dialogus de claris oratoribus inter Taciti opera editus.

l.1. — Taciti historiarum liber 1.

v.Agr.c.4.p.140. — ...de vita Agricolæ cap. 4.

T.Ant.v.p.17. — T. Antonini Pii vita per Capitolinum, in historia Augusta: Paris. an. 1620.

Taci. — Tatiani Assyrii oratio contra Græcos, cum Theophilo Justini operibus subjuncta: Paris. an. 1636.

Ten.in Iam. — Samuelis Tennulii notæ in Iamblichi arithmeticam à se editam: Arnemiæ an. 1668.

Tert. adSc. — Tertulliani ad Scapulam, ex editione Rigaltii: Lutetiæ an. 1634.

ap.c.3. — ...apologia seu apologeticus, cap. 3.

de ani. — ...de anima.

de pæni c.12. — ...de pœnitentia.

in Jud. — ...adversus Judæos.

in Mare.l.3. — ...in Marcionem lib. 3, prosa scriptus.

pal. — ...de pallio.

Thdrt.gr.aff.l.8.t 4.p.607. — Theodoreti Cyrensis Episcopi de curandis Græcorum affectibus lib. 8, tomo 4, editionis Sirmondi: Paris. an. 1642.

Themi.or.5. — Themistii oratio 5, ex editione Joannis Harduini: Lutetiæ an. 1684.

Thphl.l.3. — Theophili Antiocheni liber 3, ad Autolycum unâ cum Justino Martyre: Paris. an 1636.

Trig.ty. — Triginta Tyrannorum sub Galliano historia per Trebellium Pollionem, in historia Augusta Parisiis edita anno 1620.

Typic. — Typicon S. Sabæ: Venetiis editum an. 1543.

V

Val. Fl. — VALERII Flacci argonautica lib. 1, versu 12. Est in corpore poetarum Lugduni edito an. 1603, tom. 2.

Veg. — Vegetii Renati de re militari: Antuerpiæ an. 1607.

Vels.mon.e.35. d.389. — Marci Velserii monumenta Augustana cæte seu lapide 35: Norimbergæ an. 1682.

Veri, v. — L. Ælii Veri Cæsaris ab Adriano adoptati vita per Spartianum: Paris. an. 1620.

Whel. Voyage de Conſtantinople, d'Aſie, & de Grece, par George Wheler Proteſtant Anglois; à Anvers en 1689.

Vict.epi. Victor junior ſeu Victorinus, in ejus Cæſaris vita de quo ſermo eſt.

Vorb.t.1.p.313.2. Vorburgi hiſtoria Romano-Germanica, tom. 1: Francofurti an. 1645.

Vop.v.Aur.p.631. Vopiſci de vita Aureliani cum Spartiano: Pariſ. an. 1620.

Voſſ.h.g.l.2. c.14. p.230. Voſſii de hiſtoricis græcis lib. 2. Leydæ an. 1650.

h.lat.p.120. ...de hiſtoricis latinis: Leydæ an. 1651.

po.g. ...de poetis græcis &c. Amſtelodami an. 1654.

...de rhetorices natura: Lugduni Batavorum an. 1622. rhet.

...de ſibyllinis oraculis; Oxoniæ an. 1680. ſib.

Uſſerii Britannicarum Eccleſiarum antiquitates: Dublinii an. 1639. Uſſ.r.Br.

X

XIPHILINI ex Dionis hiſtoria epitome, inter autores Græcos hiſtoriæ Auguſtæ editos Francofurti an. 1590. Xiph.

Z

ZONARÆ annales, tom. 2, in ejus Principis vitâ de quo ſermo eſt: Baſileæ an. 1657. Zon.p.15.

TABLE
DES ARTICLES ET DES NOTES.

L'EMPEREUR VESPASIEN.

ART. I. *De ce que Veſpaſien a fait avant que d'eſtre elevé à l'Empire.* page 1

II. *Veſpaſien eſt declaré Empereur en Orient & eſt reconnu à Rome aprés la mort de Vitellius.* 5

III. *Mucien regne à Rome ; y fait tuer Galerianus, & L. Piſo en Afrique ; empeſche de pourſuivre les delateurs.* 7

IV. *Mucien abaiſſe Primus & Varus : On rebaſtit le Capitole. Guerres contre les Garamantes & les Sarmates.* 9

V. *Civilis fait revolter les Hollandois contre les Romains, & remporte divers avantages.* 11

VI. *Les troupes Romaines ſe mutinent, tuënt leurs Chefs, & ſe joignent à Civilis, qui ſouleve une partie des Gaules : Mais Sabinus de Langres eſt défait, ceux de Reims veulent la paix, & les Romains arment.* 14

VII. *Cerealis General Romain, défait Civilis & ſes troupes, reduit tout à l'obeïſſance : Velleda fait la prophéteſſe en Allemagne.* 16

VIII. *Domitien vient à Lion : Veſpaſien fait quelque ſejour à Alexandrie, & vient à Rome.* 18

IX. *Veſpaſien travaille à rétablir l'Empire. Sa vie particuliere.* 21

X. *Bonté de Veſpaſien ; ſa conduite envers Mucien & Domitien.* 23

XI. *Ce que l'on dit de l'avarice & de la liberalité de Veſpaſien ;* 25

XII. *Veſpaſien triomphe des Juifs avec Tite ; baſtit le temple de la paix, ſe rend maiſtre de la Comagene.* 28

XIII. *Veſpaſien ne veut point ſecourir les Parthes contre les Alains. Cerealis & Frontin font la guerre en Angleterre :* 31

XIV. *Sedition à Alexandrie : Veſpaſien donne des Gouverneurs à la Grece, à Rhode, & à d'autres lieux.* 33

XV. *D'Helvidius Priſcus : Veſpaſien le fait mourir, & chaſſe de Rome tous les philoſophes.* 34

XVI. *Veſpaſien fait le dernier luſtre des Romains : Du dialogue des orateurs : Peſte à Rome : Pline acheve ſon hiſtoire de la nature.* 37

XVII. *Conduite d'Agricola en Angleterre : Hiſtoire de Julius Sabinus.* 39

XVIII. *Cecina & Marcellus conſpirent contre Veſpaſien, & ſont punis : Mort de Veſpaſien: Ses colonies.* 41
XIX. *Sedition à Antioche : De quelques écrivains.* 44

L'EMPEREUR TITE.

ART. I. *QUALITEZ naturelles de Tite; il contribuë à elever ſon pere à l'Empire, & prend Jeruſalem.* 46
II. *Tite gouverne l'Empire ſous ſon pere : Se rend odieux.* 48
III. *Tite eſt fait Empereur ; eloge de ſon gouvernement.* 51
IV. *Guerre en Angleterre : Embraſement du mont Veſuve.* 54
V. *Pline l'ancien étouſé par les cendres du Veſuve ; ſon neveu en danger de l'eſtre.* 56
VI. *Diverſes remarques ſur le mout Veſuve & ſur Pline.* 57
VII. *Grand embraſement à Rome: Peſte: Agricola ravage la moitié de l'Ecoſſe..* 59
VIII. *Faux Neron: Mort de Tite.* 61

L'EMPEREUR DOMITIEN.

ART. I. *MAUVAIS naturel de Domitien: Ce qu'on ſçait de luy juſqu'à ſon regne.* 64
II. *Domitien eſt fait Empereur : Ses Conſulats ; ſa qualité de Cenſeur ; ſa vie ordinaire.* 67
III. *Premier gouvernement de Domitien aſſez favorable: Il fait neanmoins mourir Sabinus ſon couſin.* 70
IV. *Affaires d'Angleterre, dont quelques Allemans font le tour: Domitien défend de faire des eunuques, punit trois Veſtales.* 73
V. *Domitien va en Allemagne, & triomphe des Cattes: Agricola acheve de conquerir l'Angleterre ; eſt rappellé à Rome, & mal receu de Domitien.* 75
VI. *Guerres en Allemagne: Les Sarmates font quelques ravages.* 78
VII. *La timidité, la croyance à l'aſtrologie, & les calomniateurs, rendent Domitien cruel.* 80
VIII. *Suite des cruautez de Domitien.* 82
IX. *Etat miſerable des Romains ſous Domitien : Les delateurs punis.* 84
X. *Avarice de Domitien, qui fait revolter les Naſamons : Les troupes ſans diſcipline : Domitien ſe fait Dieu.* 86
XI. *Jeux Capitolins: Des guerres contre les Daces: Duras en cede la couronne à Decebale: Domitien marche contre luy.* 89
XII. *Second voyage de Domitien contre les Daces: Il leur refuſe la*

paix, eſt contraint de la leur demander, & en triomphe. 91
XIII. *Jeux ſeculiers : Revolte & défaite de L. Antonius : Faux Neron.* 94
XIV. *Guerres vers le Rhein ; Du Conſul Glabrion : Rejouiſſances à Rome aprés la guerre des Daces.* 97
XV. *Domitien fait enterrer vive Cornelia premiere Veſtale ; veut faire arracher une partie des vignes.* 99
XVI. *Mort d'Agricola : Action genereuſe de Pline.* 101
XVII. *La cruauté de Domitien augmente ; il fait mourir Helvide & Senecion.* 103
XVIII. *Mort de Ruſtique : Tous les philoſophes ſont chaſſez de Rome.* 105
XIX. *Nerva eſt banni : Conjuration de Celſus ; Mort de Clement Conſul Chrétien, & d'Epaphrodite.* 107
XX. *Domitien averti de ſa mort procbaine : Parthene & Eſtienne conjurent contre luy.* 109
XXI. *Domitien eſt tué dans ſon palais.* 111
XII. *De Quintilien.* 114
XIII. *Des poëtes Valerius Flaccus, Martial, Stace.* 116
XIV. *De Juvenal, Silius, & quelques autres poëtes.* 118

APOLLONE DE TYANES, CELEBRE PHILOSOPHE ET MAGICIEN. 120

L'EMPEREUR NERVA. 134

L'EMPEREUR TRAJAN.

ART. I. *ORIGINE de Trajan : Il commande dans la Germanie.* 144
II. *Trajan eſt fait Ceſar par Nerva : Son exterieur : ſes vertus militaires ; ſa bonté ; ſa generoſité.* 146
III. *Trajan ſans faſte ; ennemi des flateurs ; appliqué aux affaires, & à faire du bien à tout le monde.* 149
IV. *Trajan aime la Juſtice ; ne foule point le peuple ; n'éleve point ſes affranchis.* 151
V. *Trajan vrai ami : Les vices de Domitien le font eſtimer.* 154
VI. *Defauts de Trajan.* 156
VII. *Trajan ſuccede à Nerva ; rétablit la diſcipline militaire : Les Bructeres ſont chaſſez de leur pays.* 158
VIII. *Trajan vient à Rome ; eſt appellé* Optimus ; *prend ſoin des enfans à Rome & dans l'Italie.* 160

IX. *Diverſes actions de Trajan à Rome.* 163
X. *Trajan, Pline, Cornutus, & d'autres ſont deſignez Conſuls pour l'an* 100. 164
XI. *Trajan exerce le Conſulat comme un particulier: Priſcus Proconſul d'Afrique eſt banni.* 166
XII. *Claſſicus Proconſul de la Betique condamné pour avoir pillé: Panegyrique de Pline: Trajan va en Allemagne: Un Senateur tué par ſes gents.* 168
XIII. *Premiere guerre de Trajan contre les Daces: Diverſes affaires.* 171
XIV. *Trajan défend aux avocats de recevoir aucun argent; fait des reglemens pour ceux qui aſpirent aux charges.* 175
XV. *Atticin calomniateur puni. Trajan fait un port à Civita-Vecchia: Envoie Pline gouverner le Pont & la Bithynie.* 178
XVI. *Ambaſſade de Sauromate Roy du Boſphore: Trajan declare la guerre à Decebale; fait un pont ſur le Danube.* 180
XVII. *Tremblement en Aſie: Decebale vaincu, ſe tué: La Dace reduite en province: L'Arabie conquiſe: Ambaſſade des Indes.* 184
XVIII. *Diverſes affaires: Conjuration contre Trajan: Il va en Orient faire la guerre aux Armeniens & aux Parthes.* 187
XIX. *Conſulat d'Adrien & de Servien ſon beau-frere: Trajan ſe rend maiſtre de l'Armenie.* 189
XX. *Conqueſtes de Trajan dans la Meſopotamie: Il revient à Rome.* 193
XXI. *Trajan retourne en Orient: Divers Conſulats.* 196
XXII *Trajan ſe rend maiſtre de l'Adiabene, de l'Aſſyrie, de Cteſiphon capitale des Parthes, & de Babylone: Antioche ruinée par un tremblement.* 198
XXIII. *Trajan deſcend ſur le Tigre juſqu'à l'Ocean; ſoumet l'Arabie heureuſe: Les pays qu'il avoit conquis ſe revoltent: donne un Roy aux Parthes:* 201
XXIV. *Trajan leve le ſiege d'Atra; & meurt, aprés avoir adopté Adrien.* 204
XXV. *Grands ouvrages faits par Trajan: Malheurs ſous ſon regne: Trois Veſtales punies.* 207
XXVI. *De Frontin qui a écrit ſous Trajan.* 209
XXVII. *De Corneille Tacite.* 211
XXVIII. *De Pline le jeune.* 213
XXIX. *De divers auteurs du temps de Trajan dont les écrits ſont perdus.* 217

L'EMPEREUR

L'EMPEREUR ADRIEN.

ART. I. GENIE d'Adrien grand, dissimulé, curieux, envieux : Il fait du bien & du mal aux hommes de lettres. 219

II. Adrien fait paroistre de la bonté & de la liberalité: Il est inconstant dans son amitié. 222

III. Adrien maintient l'ordre, & rend la justice; est populaire & modeste; prend grand soin des troupes, & les tient dans la discipline. 223

IV. Adrien exact avec excés, impudique, superstitieux, laborieux, mauvais mari. 226

V. Adrien est declaré Empereur, De Similis & Tatien ses premiers Prefets du Pretoire : Il abandonne trois provinces conquises par Trajan. 228

VI. Adrien vient à Rome, fait une grande remise sur les impostz; arreste les Sarmates & les Roxolans. 231

VII. Adrien fait mourir quatre Consulaires, change ses Prefets, 234

VIII. Des voyages d'Adrien : Il va dans les Gaules, en Angleterre où il fait un mur, & en Espagne. 236

IX. Adrien passe d'Espagne en Mauritanie & en Orient, d'où il revient à Rome aprés s'estre arresté quelque temps à Athenes. 238

X. Adrien va en Afrique, fait bastir un temple de Rome, & tuer Apollodore; retourne en Orient. 241

XI. Edit perpetuel: Adrien va en Egypte: Musée d'Alexandrie: Histoire d'Antinoüs. 244

XII. Courses des Alains: Arrien visite & décrit la coste du Pont-Euxin. 248

XIII. Adrien bastit à Athenes, revient à Rome, y reçoit le Roy d'Iberie, tombe malade, adopte L. Verus. 250

XIV. Cruautez d'Adrien: De Jule Severe. L. Verus meurt; Antonin est adopté en sa place par Adrien. 254

XV. Mort malheureuse d'Adrien : Le Senat veut condanner sa memoire. 257

XVI. Malheurs arrivez du temps d'Adrien : Son tombeau & ses edifices : Divers nouveaux reglemens faits par luy. 260

XVII. Suite de diverses ordonnances d'Adrien. 263

XVIII. Des écrits d'Adrien & de Phlegon. 266

XIX. De Favorin & de quelques autres sophistes. 269

XX. Du philosophe Epictete, & d'Arrien son disciple. 270

XXI. De Plutarque. 273

XXII. De Polemon & de quelques autres sophistes ou historiens. 275

XXIII. De Philon de Byblos, d'Hermippus son disciple, & de quelques autres écrivains grecs. 277

XXIV. *De Suetone & de Florus.* 279

REVOLTES ET MALHEURS DES JUIFS SOUS TRAJAN ET SOUS ADRIEN.

ART. I. *LES Juifs revoltez dans la Libye & l'Egypte y font des maux effroyables.* 282
II. *Trajan punit severement la revolte des Juifs : Ils sont tous chassez de l'isle de Cypre.* 283
III. *Adrien veut mettre une colonie à Jerusalem : Les Juifs s'en offensent, & prennent les armes dans la Palestine conduits par Barcoquebas.* 285
IV. *Adrien envoie des armées contre les Juifs : Jerusalem prise & rasée de nouveau par les Romains.* 287
V. *Prise de Bether : Grand nombre de Juifs massacrez, les autres vendus.* 289
VI. *L'entrée de Jerusalem défenduë aux Juifs : S. Marc en est fait Evesque pour les Gentils.* 291
VII. *Adrien fait rebastir Jerusalem sous le nom d'Ælia : Les saints lieux en sont profanez : d'Aquila interprete de l'Ecriture.* 294

L'EMPEREUR TITE ANTONIN.

ART. I. *FAMILLE & premiers emplois d'Antonin.* 297
II. *Idée de l'esprit d'Antonin.* 299
III. *Egalité d'Antonin ; sa douceur ; ses defauts..* 301
IV. *Antonin est fait Cesar & Auguste : Le Senat luy donne le titre de Bon.* 303
V. *Conduite d'Antonin dans le gouvernement de l'Empire.* 305
VI. *Antonin menager des biens du peuple, liberal des siens : Ses bastimens : Malheurs arrivez sous son regne.* 308
VII. *Revoltes & guerres arrivées sous Antonin.* 310
VIII. *Antonin en aimant la paix & la justice, est reveré par tous les étrangers, & par la posterité.* 312
IX. *Antonin donne sa fille à M. Aurele, & le fait Cesar : Faustine sa femme meurt : D'Herode Atticus.* 314
X. *Conduite d'Antonin à l'égard de M. Aurele & L. Verus : Des deux Quintiles Consuls.* 318
XI. *Antonin écrit pour les Chrétiens. Dernieres années de sa vie.* 321
XII. *Mort d'Antonin : Loy considerable sur les mariages : Miracles attribuez à Esculape.* 323
XIII. *Des écrits des Sibilles.* 325
XIV. *Des historiens Justin, Appien, & Callinique : De Taurus platonicien.* 327
XV. *D'Apollone stoïcien, de Ptolemée l'astrologue, de Frontin, & de quelques autres hommes de lettres.* 330

LES EMPEREURS MARC AURELE, ET LUCIUS VERUS.

ART. I. De la famille de Marc Aurele. 333

II. Excellent naturel de M. Aurele: Il étudie le paganisme, les lettres & le droit. 335

III. M. Aurele s'applique à la philosophie : Sa complexion. 337

IV. M. Aurele est adopté par Antonin, elevé par luy à la dignité de Cesar, & à la puissance du Tribunat; epouse sa fille Faustine, & en a plusieurs enfans. 339

V. M. Aurele est fait Auguste, & s'associe L. Verus. 343

VI. Diverses guerres: L. Verus va en Orient contre les Parthes. 346

VII. Conduite de M Aurele à Rome: Soeme Roy d'Armenie rétabli par les Romains : L. Verus epouse Lucille fille de M Aurele. 349

VIII. Victoire des Romains sur les Parthes, qui cedent la Mesopotamie. 352

IX. Les deux Empereurs triomphent des Parthes: Grande peste dans tout le monde. 355

X. Les Marcomans & beaucoup d'autres peuples d'Allemagne s'unissent contre les Romains : Les deux Empereurs marchent contre eux: Fermeté de Cassius : Les Allemans demandent la paix. 356

XI. Les Allemans recommencent la guerre: Les deux Empereurs marchent de nouveau : L. Verus meurt à Altino. 359

XII. Grands preparatifs de M. Aurele contre les Allemans : Les Lombars vaincus : Vindex défait & tué : M. Aurele remarie Lucille à Pompeien, perd un fils. 361

XIII. Divers evenemens de la guerre de M Aurele en Allemagne. 363

XIV. Revoltes des Bucoles appaisées par Cassius. Troubles en Espagne & dans les Gaules : Bonté de M. Aurele pour Herode. 366

XV. M. Aurele enfermé par les Quades, est sauvé par une pluie miraculeuse. 369

XVI. Que la pluie qui sauva Marc Aurele a esté obtenuë par les Chrétiens. 370

XVII. M. Aurele traite avec divers peuples d'Allemagne. 373

XVIII. Cassius gouverneur de Syrie se revolte. 376

XIX. M. Aurele se prepare à la guerre contre Cassius qui est tué par un Centenier. 378

XX. Bonté de M Aurele pour les Senateurs de la famille & du parti de Cassius. 380

XXI. M. Aurele pardonne à presque tous les partisans de Cassius: Fidelité des Chrétiens pour leurs Princes. 382

XII. M. Aurele donne le Consulat à Pompeien, & la puissance du

Digitized by Google

Tribunat à Commode: Il va en Orient où il perd Fauſtine ſa femme. 384
XXIII. *M. Aurele viſite la Syrie & l'Egipte, établit divers profeſſeurs à Athenes.* 387
XXIV. *M. Aurele triomphe des Allemans avec Commode, qu'il fait Auguſte: Il remet les dettes; rétablit Smyrne.* 389
XXV. *Marc Aurele retourne contre les Marcomans, Les défait, & meurt.* 392
XXVI. *Funerailles de M. Aurele, & ſes defauts.* 395
XXVII. *Divers choſes louées dans M. Aurele.* 398
XXVIII. *Quelques loix de M. Aurele: De ſes écrits.* 400
XXIX. *Des philoſophes Creſcent, Celſe, Lucien & Demonax: Des Rois du Boſphore.* 403
XXX. *Hiſtoire d'Alexandre impoſteur & faux prophete des demons.* 406
XXXI. *De Sextus ſtoïcien, & de l'Empyrique: De Numene platonicien, d'Hermogene, d'Ariſtide, & de quelques autres ſophiſtes.* 409
XXXII. *D'Apulée philoſophe & magicien.* 412
XXXIII. *De Pauſanias, & de quelques autres hiſtoriens.* 415
XXXIV. *D'Herodien, & de quelques autres grammairiens ou poëtes.* 417
XXXV. *D'Aulus Gellius.* 419

L'EMPEREUR COMMODE.

ART. I. *NATUREL de Commode: il fait la paix avec les barbares d'Allemagne, & rentre à Rome en triomphe.* 422
II. *Guerres vers la Dace, & dans l'Angleterre: D'Ulpius Marcellus, & Aufidius Victorinus.* 425
III. *Lucille forme une conſpiration contre Commode: Il la fait mourir avec Criſpine ſa femme.* 427
IV. *Commode aime Marcia: Fait tuer Paterne & pluſieurs autres:* 429
V. *Credit de Perennis, & ſa mort.* 430
VI. *Elevation de Cleandre: Pertinax appaiſe les ſeditions en Angleterre.* 433
VII. *Revolte de Materne & des deſerteurs: Divers emplois de Severe: Grande peſte à Rome.* 434
VIII. *Severe abſous: Embraſement & famine à Rome: Deſſeins de Cleandre.* 436
IX. *Severe Conſuls avec vingt cinq autres: Cleandre eſt tué.* 437
X. *Mort de Jule Alexandre & de beaucoup d'autres.* 440
XI. *Le temple de la paix eſt brulé.* 442
XII. *De Niger, Severe, & Albin.* 443

XIII. *Commode eſt empoiſonné & étranglé.* 445
XIV. *Suites de la mort de Commode : Quelques evenemens de ſon regne.* 447
XV. *De Julius Pollux, d'Athenée, & de quelques autres auteurs.* 449

L'EMPEREUR PERTINAX.

ART. I. *PREMIER état de Pertinax : Son elevation : Ses emplois ſous M. Aurele & ſous Commode.* 452
II. *Mœurs de Pertinax.* 454
III. *Pertinax refuſe l'Empire, & l'accepte enfin.* 456
IV. *Pertinax tient ſa femme & ſon fils dans la modeſtie.* 458
V. *Sage conduite de Pertinax.* 460
VI. *Tout le Monde aime Pertinax, hors les Pretoriens & les affranchis.* 461
VII. *Les Pretoriens veulent un nouvel Empereur.* 463
VIII. *Pertinax eſt tué dans le palais par les Pretoriens, regreté & honoré de tous les autres.* 464

NOTES SUR L'EMPEREUR VESPASIEN.

NOTE I. *SUR Baſilide preſtre de l'idole de Carmel.* 467
II. *Diſtinction des ornemens conſulaires, & des Conſulats ſubrogez.* 467
III. *Des Conſuls ſubrogez en l'an 70.* 468
IV. *Pour accorder Suetone & Dion avec Idace ſur le rétabliſſement du Capitole.* 469
V. *Etenduë de l'iſle des Bataves.* 469
VI. *Sur quelques villes des Bataves.* 469
VII. *En quel temps Veſpaſien eſt revenu d'Egypte à Rome.* 469
VIII. *Quand Veſpaſien a eu la puiſſance du Tribunat, & le titre de grand pontife : De la nouvelle année ſacrée.* 470
IX. *Quand Tite a eu la puiſſance du Tribunat, & a triomphé.* 471
X. *Sur les eclipſes de l'an 71.* 472
XI. *Si Veſpaſien a reduit la Thrace en province.* 472
XII. *Sur le ſixieme Conſulat de Tite.* 473

NOTES SUR L'EMPEREUR TITE.

NOTE I. *SUR la naiſſance de Tite.* 474
II. *Brouillerie de Philoſtrate ſur Tite & Apollone.* 475
III. *Quand Agricola a eſté Conſul & a gouverné l'Angleterre.* 475
IV. *Que l'embraſement du mont Veſuve eſt arrivé l'an 79 en autonne.* 476
V. *Temps des jeux de Tite pour ſon amphitheatre.* 477
VI. *Sur les Conſuls de l'an 81.* 477
VII. *Contes ſur la mort de Tite.* 477

NOTES SUR L'EMPEREUR DOMITIEN.

NOTE I. *EN quelle année Domitien a eu un fils, & a fait ſa femme Auguſte.* 477
II. *Sur le Conſulat perpetuel & la Cenſure de Domitien.* 478

Digitized by Google

III. *Sur la punition des Veſtales.* 478
IV. *Temps du voyage de Domitien contre les Cattes,* 479
V. *Les Semnons mal changez en Naſamons,* 481
VI. *Epoque de la guerre des Daces peu certaine.* 481
VII. *Que Diurpanée eſt Decebale.* 482
VIII. *Epoque de la revolte d'Antoine contre Domitien.* 482
IX. *Sur l'expulſion des philoſophes.* 483
X. *Sur le temps de la naiſſance d'Agricola.* 483
XI. *Sur la guerre des Sarmates.* 483
XII. *Des Conſuls de l'an 94.* 484
XIII. *De Ruſtique maiſtre de M. Aurele.* 485
XIV. *Quelques difficultez ſur Quintilien.* 485
XV. *Sur la patrie de Silius Italicus.* 486

NOTES SUR L'EMPEREUR NERVA.

NOTE I. *ATTIQUE pere d'Herode le ſophiſte, diſtingué d'Attique le platonicien.* 486
II. *Sur la mort de Verginius Rufus.* 486
III. *Sur le jour de la naiſſance & de l'adoption de Trajan.* 487
IV. *Si Trajan a eu le titre d'Auguſte du vivant de Nerva.* 488
V. *Sur la mort de Nerva & ſur ſa pretendue demiſſion.* 488

NOTES SUR L'EMPEREUR TRAJAN.

NOTE I. *TRAJAN né à Italica, non à Todi.* 491
II. *Temps de la mort de Marcienne.* 491
III. *Sur le temps de la naiſſance de Trajan.* 491
IV. *Sur les Conſuls de l'an 99.* 492
V. *Quand la femme & la ſœur de Trajan ont eſté Auguſtes.* 493
VI. *Sur le titre d'*Optimus *donné à Trajan.* 493
VII. *Sur les enfans entretenus par Trajan.* 494
VIII. *Sur les Conſuls collegues de Trajan en l'an 100.* 494
IX. *Sur l'ordre des lettres de Pline.* 495
X. *Pourquoi l'on met la premiere guerre des Daces en 101.* 496
XI. *Sur les Conſuls de l'an 102.* 499
XII. *Temps du Conſulat & de la mort de Dexter.* 499
XIII. *Epoque du cinquieme Conſulat de Trajan.* 500
XIV. *En quel temps Pline a gouverné la Bythinie.* 501
XV. *Sur les Conſuls de l'an 104.* 503
XVI. *Epoque de la ſeconde guerre des Daces.* 504
XVII. *Sur le temps des voyages de Trajan en Orient, & du martyre de S. Ignace.* 505
XVIII. *Que Coſrhoés Roy des Parthes eſtoit fils de Pacorus.* 509
XIX. *Pourquoi on ne met Senecion Conſul en 107 que pour la ſeconde fois.* 510
XX. *Sur les Conſulats de Servien.* 510
XXI. *Sur les guerres de Trajan en Orient.* 511
XXII. *Que Trajan n'eſt apparemment retourné en Orient qu'en l'an 114.* 512
XXIII. *Sur les Conſuls de l'an 115.* 511
XXIV. *Sur le voyage de Trajan à Babylone.* 513

Digitized by Google

XXV. *Sur le tremblement d'Antioche.* §13
XXVI. *Sur les Conſuls de l'an 116.* §14
XXVII. *En quel lieu Trajan eſt mort.* §14
XXVIII. *Du jour de la mort de Trajan.* §15
XXIX. *Qu'Adrien n'a point conté ſa puiſſance tribunitiaire du 9 aouſt 116.* §15
XXX. *Temps de la punition des trois Veſtales.* §16

NOTES SUR L'EMPEREUR ADRIEN.

NOTE I. *QUAND Adrien a accepté le titre de Pere de la patrie.* §17
II. *Temps de la remiſe des impoſts faite par Adrien.* §18
III. *Quelques difficultez ſur la remiſe d'Adrien.* §18
IV. *Sur un endroit de la chronique d'Euſebe.* §20
V. *En quel temps Adrien a commencé ſes voyages.* §20
VI. *Sur les divers voyages d'Adrien à Athenes.* §21
VII. *Sur les Conſuls de l'an 126.* §22
VIII. *Sur les Conſuls de l'an 129.* §23
IX. *Temps du dernier voyage d'Adrien en Orient, & de la revolte des Juifs.* §24
X. *Qu'il n'y a pas de preuve qu'Adrien ait commencé en 121 le temple de Rome.* §26
XI. *Sur les Conſuls de l'an 135.* §27
XII. *Sur le nom de Verus donné à Ælius Ceſar.* §27
XIII. *Sur le temps de l'adoption de L. Verus.* §28
XIV. *Du temps que Verus Ceſar a paſſé dans la Pannonie.* §30
XV. *Que Verus Ceſar n'eſt mort qu'en 138.* §30
XVI. *Sur la femme de Verus Ceſar.* §31
XVII. *Qu'Antonin n'a eſté adopté qu'en 138.* §31
XVIII. *Du titre d'Empereur donné à Antonin Ceſar.* §32
XIX. *Qu'Adrien eſt mort en l'an 138.* §33
XX. *Que l'apotheoſe d'Adrien a eſté faite dés l'an 138.* §34
XXI. *Sur l'aqueduc de la nouvelle Athenes.* §34
XXII. *Si Adrien a fait une nouvelle diviſion des provinces.* §34
XXIII. *Si Adrien a ſeparé la Phenicie du gouvernement de la Syrie.* §35
XXIV. *Que la navigation du Pont-Euxin eſt d'Arrien, mais non celle de la mer Rouge.* §37
XXV. *Deux Eliens confondus par Voſſius.* §37

NOTES SUR LES REVOLTES DES JUIFS.

NOTE I. *TEMPS de la revolte des Juifs ſous Trajan.* §38
II. *Sur ce qu'on dit de la revolte de la Paleſtine vers l'an 117.* §38
III. *Refutation de quelques traditions des Juifs ſur le temps qu'ils ſe revolterent ſous Adrien.* §39
IV. *Sur la ruine de Jeruſalem du temps d'Adrien.* §39
V. *Si l'on a paſſé la charuë ſur Jeruſalem, ou ſeulement ſur le Temple; par qui cela s'eſt fait, & en quel temps.* §40
VI. *Sur S. Marc Eveſque de Jeruſalem.* §41
VII. *Sur Aquila, en quel temps il a vécu, & a traduit l'Ecriture ſainte.* §42

NOTES SUR L'EMPEREUR TITE ANTONIN.

NOTE I. *SUR Matidie tante d'Antoine.* §43
II. *Sur l'adoption de M. Aurele & de L. Verus par Antonin.* §44

Digitized by Google

III. *Pacorus donné pour Roy aux Lazes.* 545
IV. *Sur le Conſulat d'Herode le ſophiſte.* 545
V. *Sur Avite & Maxime Conſuls en 144.* 546
VI. *Sur l'état de L. Verus durant la vie d'Antonin.* 547
VII. *Sur les Conſuls de l'an 149.* 548
VIII. *Sur les Conſuls de l'an 150.* 548
IX. *Sur Condien Conſul en l'an 151.* 549
X. *Sur les Conſuls de l'an 152.* 549
XI. *Sur Maxime de Tyr.* 550

NOTES SUR LES EMPEREURS MARC AURELE, ET LUCIUS VERUS.

NOTE I. *SUR la parenté de M. Aurele avec Adrien & avec L. Ceſar.* 551
II. *Quel eſtoit Commode dont M. Aurele avoit fiancé la fille.* 551
III. *Sur quelques filles de M. Aurele.* 552
IV. *Sur Sextus appellé fils de M. Aurele.* 552
V. *Que Lucien parle de la guerre de L. Verus contre Vologeſe.* 553
VI. *Sur les Conſuls de l'an 163.* 554
VII. *Sur les Conſuls de l'an 164.* 554
VIII. *Que L. Verus eſt revenu à Rome & a triomphé des Parthes en 166.* 554
IX. *Difficultez ſur quelques inſcriptions qu'on rapporte à M. Aurele.* 556
X. *Sur une victoire remportée par les Romains en 166.* 557
XI. *Sur les Conſuls de l'an 168.* 557
XII. *En quel temps L. Verus eſt mort & eſt né.* 558
XIII. *Brouilleries dans les inſcriptions de l'an 170.* 558
XIV. *Que M. Aurele eſtoit en perſonne à la bataille contre les Quades.* 560
XV. *Sur la lettre pretendue de M. Aurele pour les Chrétiens.* 560
XVI. *Sur les traitez de M. Aurele avec les Allemans.* 560
XVII. *Sur le titre d'Imperator VIII. donné à M. Aurele en 175.* 561
XVIII. *Que Meſſien eſtoit fils de Caſſius.* 561
XIX. *Sur quelques fauſſes lettres de M. Aurele & de Fauſtine.* 561
XX. *Que Commode a eſté fait Imperator en 176, & Auguſte en 177.* 562
XXI. *Sur un endroit corrompu de Capitolin.* 563

NOTES SUR L'EMPEREUR COMMODE.

NOTE I. *SUR ſes prenoms de Lucius & de Marcus.* 564
II. *Sur Pompeien qui voulut ſuir Commode.* 565
III. *Pourquoi on met Eclecte & non Electe.* 565
IV. *Temps des emplois de Severe, & de divers evenemens du regne de Commode.* 565
V. *Du titre de Ceſar accordé à Albin par Commode.* 566
VI. *Ulpien dont parle Athenée, different du juriſconſulte.* 567

NOTES SUR L'EMPEREUR PERTINAX.

NOTE I. *SUR Erucius Conſul en l'an 193.* 568
II. *Sur les reproches de Falcon à Pertinax.* 568
III. *Diverſes fautes des auteurs ſur la durée de la vie & du regne de Pertinax.* 568

L'EMPEREUR

Digitized by Google

Apparuerunt fontes aquarum, & intonuit de cœlo Dominus. Pſ. 17

L'EMPEREUR VESPASIEN.

ARTICLE PREMIER.

De ce que Veſpaſien a fait avant que d'eſtre elevé à l'Empire.

ON a vu dans le premier tome de cette hiſtoire, que Dieu aprés avoir formé la monarchie Romaine par Auguſte, l'a auſſi-toſt rabaiſſée de la maniere du monde la plus humiliante, en la ſoumettant à des Princes ou ſans jugement & ſans capacité, ou les plus cruels, les plus furieux, & les plus deteſtables que l'hiſtoire nous ait peut-eſtre jamais fait connoiſtre : Et tout cela finit par de ſanglantes guerres civiles, qui ravagerent une grande partie de ce que l'avarice des Empereurs & de leurs miniſtres avoit epargné.

Domitien & Commode nous repreſenteront encore dans ce ſecond volume, quelques traits de cette idée ſi triſte & ſi affreuſe. Mais à la reſerve de ces deux Princes, & peut-eſtre d'Adrien qui a eſté aſſez meſlé de bien & de mal, nous y verrons le temps le plus heureux de l'Empire Romain, & preſque tout ce que le paganiſme y a pu produire de plus excellent ; n'y ayant guere qu'Auguſte dans ce qui precede, & Alexandre

avec Probe dans ce qui ſuit, qu'on puiſſe comparer à ceux dont on va voir ici l'hiſtoire.

Veſpaſien fut choiſi de Dieu pour relever l'Empire affligé & deshonoré par ſes ſept predeceſſeurs.] Ce Prince n'eut rien dans ſa race que de mepriſable & de bas; ſurtout du coſté de ſon pere T. Flavius Sabinus, qui n'avoit point eu d'autre emploi que de s'enrichir dans les partis, & par les uſures. Il eſtoit de Rieti dans le pays des Sabins, [aujourd'hui dans le duché de Spolete.] Sa mere Veſpaſia Polla eſtoit un peu plus conſiderable, eſtant fille d'un Maréchal de camp, & ſœur d'un Senateur Romain. Elle demeura veuve avec deux enfans, [Flavius] Sabinus, & Veſpaſien. Sabinus qui eſtoit l'aiſné, ſe fit d'abord recevoir dans le Senat, & s'acquita avec honneur de pluſieurs grands emplois, & aprés avoir eſté douze ans Prefet de Rome, fut tué vers le 19 decembre de l'an 69, lorſ que ſon frere eſtoit déja declaré Empereur, & ſur le point d'eſtre reconnu dans Rome meſme.

Suet.l.8.c.1.p. 729.730.

Præfect. caſtrorum.

c.2.p.731. a Tac.l.3.c.65. 74.p.78.81.

V. Vitellius §. 9.

Veſpaſien naquit le 17 novembre de l'an 9 de l'ere commune cinq ans avant la mort d'Auguſte; [b] de ſorte qu'il avoit 60 ans quand il parvint à l'Empire, [l'an 69. [c] Diverſes inſcriptions l'appellent T. Flavius Sabinus Veſpaſianus. [d] On aſſure que luy, ſon frere, ſes deux enfans, & ſes neveux Sabinus & Clemens, portoient tous le nom de Tite, [contre la coutume des Romains, qui ſe ſervoient ordinairement de ces prenoms pour diſtinguer les freres.] Veſpaſien fut obligé par ſa mere d'entrer contre ſon inclination dans le Senat. [e] Il y exerça divers emplois tant de l'épée que de la robe. Il fut colonel d'une legion en Angleterre [en l'an 43,] Conſul durant les deux derniers mois [de l'an 51,] & Proconſul d'Afrique ſous Neron. Il epouſa Flavia Domitilla qui eſtoit d'une condition tres baſſe. Il en eut Tite & Domitien qui regnerent aprés luy, & une fille nommée Domitille, qui mourut auſſi-bien que ſa mere avant qu'il fuſt Empereur. On donna neanmoins à l'une & à l'autre le titre d'Auguſte. On pretend que Domitien fit une deeſſe de Domitille ſa ſœur.

Suet.c.2.p.731. 732. e c.2.4.p.732. 734. c.4.p.734. c.3.p.733. Goltz.p.52.e.f f|Suet.p.733|n. 5.

V. Claude § 24. V. Sainte Domitille.

C'a eſté une choſe toute particuliere à Veſpaſien d'avoir eu une meilleure reputation eſtant Prince qu'avant que de l'eſtre. Il avoit paru flatter Caius d'une maniere baſſe, & peu digne d'un homme de cœur: [& Caius l'avoit traité de meſme, ayant fait jetter de la bouë dans ſa robe lorſqu'il eſtoit Edile, en l'an 38, parcequ'il n'avoit pas eu aſſez ſoin de faire ba-

Tac.l.1.c.50.p. 20. &c. Suet.c.2.p.732. c.5.p.737|Dio, l.59.p.649.a.b.

layer les ruës.] 'Ce fut par le credit de Narciſſe affranchi de Claude, qu'il fut elevé aux grands emplois : de ſorte qu'aprés la mort de ce miniſtre, & durant les premieres années de Neron, il vecut hors de l'eclat & des affaires par la crainte d'Agrippine ennemie de Narciſſe & de ſes amis. [Ce fut donc apparemment aprés ſa mort & aprés l'an 58,] qu'il fut fait Proconſul d'Afrique. Suetone dit qu'il la gouverna [avec beaucoup d'integrité & "de reputation. 'Au contraire Tacite aſſure qu'il s'y eſtoit attiré "la haine & le mepris des peuples : [a] & Suetone avoue au moins * qu'il fut traité à Adrumet avec beaucoup d'indignité dans une ſedition. [Ce fut de toutes les provinces celle qui s'oppoſa le plus à ſon elevation, "& qui ſoûtint davantage le parti de Vitellius, qui s'y eſtoit fait aimer dans le meſme emploi.] 'Ses affaires eſtoient alors en un ſi mauvais état, que pour ſatisfaire à ſes creanciers, il fut obligé d'engager toutes ſes terres à Sabinus ſon frere, qui eſtoit alors l'honneur & l'appui de ſa maiſon, '& à faire de l'argent par des trafics bas & honteux, & meſme par des injuſtices. [Ce fut ſans doute ce qui le fit paſſer pour avare,] '& cette tache luy eſt toujours demeurée. [b] Sa vie n'a jamais eſté non plus aſſez chaſte.

*dignatione. famoſumia-viſumque. * On luy jetta des pierres. V. Vitellius §9. mangonicos.*

[Ces defauts de Veſpaſien, à cauſe deſquels] [c] ſa reputation n'eſtoit pas tout à fait hors d'atteinte, [eſtoient neanmoins recompenſez par beaucoup de grandes qualitez.] 'Il s'eſtoit acquis dés l'an 43 une tres grande eſtime pour la guerre, dans celle que Claude fit contre les Anglois; ce qui luy fit donner les ornemens du triomphe, & beaucoup d'autres avantages. 'Il eſtoit & ſoldat & capitaine, egal en ce point aux anciens Romains, [d] ſage & vigilant, [e] circonſpect & nullement temeraire à s'engager dans les dangers. [f] Il ne gagnoit point ſes ſoldats par des liberalitez indiſcretes ; mais les conduiſoit d'autant mieux, qu'il les flatoit & les enrichiſſoit moins : [g] ce qui n'empeſchoit pas qu'il n'en fuſt extremement aimé.

& c.

'Depuis meſme qu'il fut Empereur, il employoit aux affaires une partie de la nuit. [h] On pretend que dés ſa jeuneſſe il n'avoit jamais aimé ni le jeu, ni la bonne chere, ni les debauches. [i] Sa table & tout ſon exterieur imitoit la modeſtie & la frugalité des anciens. [k] Il n'aimoit point le faſte, & ne vouloit point paroiſtre plus qu'il n'eſtoit ; mais il ſavoit tenir ſon rang ſans baſſeſſe. [l] Il eſtoit uni d'amitié avec Thraſea & Soranus, [les deux perſonnes les plus eſtimées dans le Senat pour leur

Suet.c.4.p. 734.

Tac.l.2.c.97. p.59.

[a] Suet.c.4.p. 734.

p.735|Tac.l.3. c.65.p.78.

Suet.p.735.

Tac.l.2.c.5.p. 35.

[b] Suet.c.3.p. 733.734|21.p. 755.

[c] Tac.l.1.c.50. p.20.

Suet.c.4.p. 734|Dio,l.60. p.678.l.d.

Tac.l.2.c.5.p. 35.

[d] c.77.p.53.

[e] Dio,val.p.701

[f] Tac.l.2.c.82. p.55.

[g] c.74.p.52.

Plin.l.3.ep.5.p 161|Apol.Ty:v.l.5.c.11.p.238.

[h] Suet.c.21.p. 755.

[i] Apol.Ty.v.l. 5.c.13.p.247. 248.

[k] Tac.an.3.c. 55.p.88.

[l] Apol.Ty.v.l. 5.c.10.p.236.a| Suet.c.12.p747 [l] Tac.l.4.c.7. p.88.

probité. 'Outre cela il avoit beaucoup de douceur & de bonté; [a] point de fiel ni de vengeance, [b] ne voyoit qu'avec douleur punir les plus criminels. [c] On le regardoit comme un homme juſte, genereux, "ſage & moderé, comme un vray pere du peuple. [d] Il eſtoit fort gay dans la converſation, ſe plaiſoit à railler, quoiqu'il le fiſt quelquefois d'une maniere un peu baſſe. [e] Il avoit aſſez d'eloquence pour bien exprimer ſes penſées. 'Son corps eſtoit robuſte, & d'une grande ſanté, qu'il entretenoit en uſant de peu de remedes, & en paſſant "tous les mois un jour ſans manger. σώφρων. &c.

Suet.c.p.12.p. 747|Dio,val.p. 702.
a Suet.c.14.p. 748.
b c.15.p.750.
c Aſol.Ty.v. l.5.c.10.p.235.a.
d Suet.c.22.23
e Aur.Vict. Suet.l.8.c.20. p.754.755.

'On marque "pluſieurs preſages qu'on pretend qu'il avoit eus de la grandeur à laquelle Dieu le deſtinoit. [Le plus celebre de tous eſt la prediction que Joſeph aſſure luy en avoir faite luy meſme [1] deux ans auparavant, *& qui a eſté remarquée par pluſieurs hiſtoriens.] 'Cependant on ne pouvoit ſe perſuader qu'ayant ſi peu de naiſſance & ſi peu de nom, il oſaſt jamais ſonger à l'Empire; '& on ne crut qu'il pouvoit eſtre Empereur que quand on vit qu'il l'eſtoit, [ou peu de mois auparavant.] 'Ce fut par ce mepris meſme qu'on faiſoit de luy, que Dieu l'y eleva, [f] lorſqu'il deſeſperoit preſque de ſa vie. Car comme il temoignoit peu de zele pour entendre chanter Neron qui l'avoit mené avec luy en Acaïe", & qu'il s'en alloit ſouvent, ou s'endormoit, au lieu d'admirer ſa belle voix, [ſans ſe ſouvenir] 'qu'il avoit déja penſé perir à Rome pour le meſme crime; [g] ce Prince s'en offenſa tellement, qu'il luy defendit de ſe preſenter devant luy: de ſorte que ne ſachant que devenir, il ſe retira en une petite ville écartée, où il n'attendoit que l'arreſt de ſa mort, lorſque Neron, qui cherchoit un homme de guerre capable de dompter les Juifs, mais dont il n'euſt rien à craindre, crut n'en pouvoir trouver qui euſt l'un & l'autre plus que luy, & l'envoya ainſi en Orient avec une puiſſante armée "ſur la la fin de l'an 66. Nota 1. 1. *V. la ruine des Juifs § 58. en l'an 66. V. la ruine des Juifs § 46.

c.5|Dio,l.66.p. 744.745|Tac. l.1.c.6.p.30| 2.c.78.p.53.
Suet.c.4.p.736
Tac.l.1.c.10.p 8.
Suet.c.4.p. 735.
f p.736.
Tac.an.16.c.5 p.268.
g Suet.c.4.p. 735|14.p.748.

1. 'Dion dit μετὰ μικρὸν; [ce qui ne s'eloigne pas des deux ans preſque entiers qui ſe ſont paſſez entre la priſe de Joſeph & l'elevation de Veſpaſien à l'Empire.]

Dio.l.66.p.745. a.

ARTICLE II.

Veſpaſien eſt declaré Empereur en Orient, & eſt reconnu à Rome aprés la mort de Vitellius.

L'AN DE JESUS CHRIST 69, DE VESPASIEN 1.

V. Galba § 7. "*Serv. Sulpicius Galba Aug. II, & T. Vinius Rufinus, Conſuls.*

V. la ruine des Juifs § 58. LA guerre que Veſpaſien "fit aux Juifs ayant beaucoup augmenté ſa reputation, & l'ayant rendu tres puiſſant, on commença à jetter les yeux ſur luy, lorſqu'aprés la mort de Neron & de Galba, on vit l'Empire dechiré par la guerre d'Othon & de Vitellius, reconnus tous deux pour indignes & incapables de gouverner. Tout le monde, [ou au moins le plus grand nombre ſouhaita alors de voir Veſpaſien ſur le throne, 'les bons pour l'intereſt de l'Etat, les autres par diverſes vuës, tous avec une meſme ardeur. [a] Veſpaſien s'eſtant enfin rendu avec peine à ce deſir general, fut proclamé Empereur à Alexandrie "le premier juillet de l'an 69; en Judée où il eſtoit, le 3 du meſme mois; & peu de temps aprés dans tout l'Orient.

Dio, l. 65. p. 736 c. d.

Tac. l. 2. c. 7. p. 35. [a] c. 79. p. 53.

V. Vitellius § 5.

'Il diſtribua auſſi-toſt les charges & les honneurs, preſque toujours ſelon le merite; & il anima tout le monde par ſes diſcours, & par ſon exemple, plus promt à recompenſer qu'à punir, & diſſimulant plutoſt les vices que les vertus. 'Il reſolut avec ſes amis, & apparemment dans une grande aſſemblée qu'il tint à Beryte, que Mucien gouverneur de Syrie marcheroit avec une armée contre Vitellius, & que Tite ſon fils avec une autre armée continueroit la guerre contre les Juifs, 'eſtant utile qu'il demeuraſt en armes juſques à ce que ce nouveau regne fuſt bien établi. Tite ne fit rien neanmoins contre les Juifs juſques à l'année ſuivante. [Pour Mucien, "il fut prevenu par Antonius Primus, qui avec les troupes de l'Illyrie défit ou gagna les armées de Vitellius, & le fit enfin executer dans Rome comme un criminel, le 20 de decembre, ou fort peu de jours aprés.]

c. 82. p. 54.

c. 81. 82.

l. 5. c. 10. p. 118.

Ibid. § 10.

'Cependant Veſpaſien vint à Antioche; [& aprés avoir paſſé quelques mois dans la Syrie,] [b] il alla en Egypte. Il n'y faiſoit qu'entrer, lorſqu'il apprit la nouvelle de la bataille de Cremone, "que ſes troupes avoient gagnée [vers le 25 d'octobre:] de ſorte que lorſqu'il alla enſuite à Alexandrie, 'toute la ville

Joſ. bel. l. 5. c. 4. p. 901. d. [b] Tac. l. 3. c. 48. p. 74.

Ibid. § 7.

Apol. Tyan. l. 5. c. 9. p. 234. b.

sortit audevant de luy, *avec ce qu'elle estimoit estre le plus sacré, & tous les mysteres des Egyptiens. Il n'y entra, s'il en faut croire Philostrate, que vers le 20 de decembre. Il y voulut voir Apollone de Tyanes qui y estoit alors, & selon le mesme auteur, il luy temoigna beaucoup d'affection. Philostrate dit aussi que Vespasien dans le temps qu'il alla en Egypte, rétablit beaucoup ce pays, presque ruiné par les charges dont il estoit accablé. Cependant Dion nous assure qu'il s'attira la haine des Alexandrins, parcequ'au lieu des faveurs qu'ils s'imaginoient recevoir de luy, pour l'avoir reconnu les premiers pour Empereur, il augmenta les imposts, en rétablit qui estoient abolis, en mit mesme de nouveaux, les fit payer à la rigueur par les plus pauvres, & n'en excepta ni les revenus[1] de la ville, ni ceux des temples. Les Alexandrins s'en vengerent par des railleries sanglantes, qui irriterent Vespasien, quelque grande que fust sa douceur: & il vouloit les punir severement, si Tite son fils n'eust intercedé pour eux, & n'eust obtenu leur grace. Ils ne laisserent pas aprés cela de continuer à le railler; & il le souffrit: car c'estoit un vice comme naturel à cette ville, & qui sembloit incorrigible.

c.10.p.237.c. p.234.252. p.235. d|24.p. 250 c. Dio,l.66.p. 748.749|val.p. 701.702|Suet.l. 8.c.19.p.753. not.2. * πε ἱερα ἀπολιζα. &c. 1.

Tac.l.3.c.48.p 74.

Vespasien estoit venu à Alexandrie, pour obliger Vitellius à se rendre, en empeschant qu'on ne portast d'Egypte du blé à Rome, & dans le mesme dessein il vouloit attaquer l'Afrique par mer & par terre; [Rome tirant presque toute sa subsistance de ces deux pays. Il changea bien-tost de dessein, parceque la mort de Vitellius le rendit dés cette année maistre de Rome & de l'Afrique: il l'estoit dés auparavant de tout le reste de l'Empire.] Le jour mesme que Vitellius fut tué, [qui estoit le 20 de decembre, ou au plustard le 23,] les soldats qui estoient a Rome proclamerent Cesar Domitien second fils de Vespasien.

c.86.p.84.

l.4.c.3.p.86.

[Dés le lendemain sans doute] Le Senat s'estant assemblé, donna à Vespasien tout ce que l'on avoit accoutumé de decerner aux autres Princes. Nous avons encore une partie de cet arrest, qui luy donne le droit de traiter avec qui il voudra, de faire nommer qui il voudra aux dignitez par le Senat ou par le peuple, d'augmenter la ville [à cause de la conqueste de la Judée,] en un mot de faire tout ce qu'il jugera estre de l'utilité & de la dignité de la Republique, dans toutes les affaires divi-

n.p.520.| Suet. var.insc.

Dio,val.n.p.88.

1. ἐκ τῶν ἱερῶν, ce qui signifie selon Mr Valois, non les biens consacrez à la religion, appellez aussi-tost aprés τὰ ἱερα, mais ceux du peuple & du public.

nes & humaines, publiques & particulieres. Cet arreſt confirme auſſi tout ce que Veſpaſien avoit déja fait ou fait faire. Il eſt remarquable que voulant egaler dans chaque article le pouvoir de Veſpaſien à celui des autres Empereurs, il ne nomme jamais qu'Auguſte, Tibere & Claude.

'Le Senat donna auſſi alors à Tite & à Domitien la qualité de Ceſars, [a]& de Prince de la jeuneſſe. [b]Il fit Tite Conſul [pour l'année ſuivante] avec ſon pere, & donna la Preture à Domitien, avec la puiſſance Conſulaire. [c]Il decerna auſſi divers honneurs à Mucien, à Primus, & aux autres qui avoient le plus contribué à mettre Veſpaſien ſur le throne. 'Arrius Varus avoit "déja eſté fait Preſet du Pretoire. &c.

Dio, l. 66. p. 744. [a] Goltz. p. 52. [b] Tac. l. 4. c. 3. p. 86. Dio, p. 744. [c] Tac. 4. p. 87, c. 2. p. 86.

ARTICLE III.

Mucien regne à Rome; y fait tuer Galerianus, & L. Piſo en Afrique; empeſche de pourſuivre les delateurs.

'MUCIEN arriva à Rome le lendemain de la mort de Vitellius, ſelon Joſeph, & y diſpoſa de toutes choſes avec l'autorité d'un Empereur, 'quoiqu'il en laiſſaſt le nom à Veſpaſien. Car ce Prince luy avoit donné un pouvoir abſolu, & luy avoit envoyé ſon anneau pour ſeeller tout ce qu'il voudroit. Domitien prenoit auſſi quelque part à l'autorité; '& l'on mettoit ſon nom à la teſte des actes à cauſe de ſa qualité de Ceſar. 'Mucien le preſenta aux ſoldats, àqui ce jeune Prince fit une harangue accompagnée d'une largeſſe "d'environ dix francs par teſte. 'Il ſe ſervoit principalement de ſa qualité de fils d'un Empereur pour commettre toutes ſortes de crimes; [d]& ne laiſſoit pas neanmoins de donner bien des marques de ſon eſprit ambitieux & turbulent, ſoit par ſa propre inquietude, ſoit par les mauvais conſeils de ceux qui eſtoient auprés de luy. Il diſtribua en un jour plus de vingt charges: 'ce qui obligea Veſpaſien de luy mander qu'il le remercioit de ce qu'il luy laiſſoit l'Empire, & ne luy avoit pas envoyé un ſucceſſeur auſſi-bien qu'aux autres.

Tac. c. 11. p. 89. Joſ. bel. l. 4. c. 42. p. 902. g. Dio, l. 66. p. 745. a. b. Tac. l. 4. c. 39. p. 97. Dio, l. 65. p. 743. e. 25 dragmes Tac. l. 4. c. 2. p. 86. Suet. v. Dom. c. 1. p. 780. [d] Suet. p. 780. Tac. c. 39. p. 97. Suet. p. 780. Dio, p. 745. c.

'Mucien arreſta enfin les deſordres que les ſoldats de Primus commettoient dans Rome. [e]Il fit punir Aſiaticus affranchi de Vitellius, de l'abus qu'il avoit fait de la puiſſance de ſon maiſtre. Julius Priſcus Preſet du Pretoire ſous le meſme Prince, ſe donna la mort ſans neceſſité: car on laiſſa vivre

Joſ. bel. l. 5. c. 42. p. 902. g. [e] Tac. l. 4. c. 11. p. 89.

Digitized by Google

Alphenus Varus ſon collegue, qui voulut bien ſurvivre à la ruine de ſon parti. Mais tout le monde fut effrayé de la mort de Calpurnius Galerianus. Il eſtoit fils de C. Piſo [qui avoit voulu ſe faire Empereur ſous Neron] : mais pour luy il n'avoit point d'autre crime que d'eſtre aimé du peuple, & d'eſtre jugé digne de la puiſſance ſouveraine. Cependant Mucien le fit enlever de Rome; & quand il fut environ à 'quinze lieuës loin, on luy ouvrit les veines. 40 milles

c.48.49.p.100. 'Il eſtoit couſin germain & beau-pere de L. Piſo Proconſul d'Afrique, que bien des gents ſollicitoient à prendre les armes :

c.38.p.97. '& comme l'hiver empeſchoit que les vaiſſeaux de blé ne vinſſent d'Afrique, beaucoup croyoient qu'il les retenoit, & qu'il ſe revoltoit effectivement. Il n'en avoit aucune penſée

c.48-50,p.100. 101. '& cela n'empeſcha pas que Mucien n'envoyaſt Papirius Centenier pour le tuer. 'Piſon qui en fut averti, fit executer Papirius, & ne ſongea pas davantage à ſe revolter. Mais Valerius Feſtus Lieutenant des troupes de l'Afrique l'envoya aſſaſſiner, ou pour ſe faire un merite auprés de Veſpaſien, ou pour empeſcher que Piſon ne le convainquiſt d'avoir formé luy meſme de mauvais deſſeins. 'Quoy qu'il en ſoit, cette action de Feſtus paſſa pour un crime deteſtable. [a] Elle arriva au commencement de l'année ſuivante. [b] L. Piſo pere de celui dont nous venons de parler, ſurvéquit ſon fils, & tous les Senateurs de qui il avoit pris l'avis eſtant Conſul en l'an 57.

Plin.l.3.ep.7.p 171.
[a] Tac.c.48.p. 100.
[b] Plin.l.3.ep.7. p.171.172.not.
Dio,l.66.p745 c.d.

'Un des grands ſoins de Mucien à Rome, fut d'amaſſer de grandes ſommes d'argent pour remplir le threſor public & le ſien propre. C'eſt pourquoi il vouloit bien ſe charger de la haine de ces levées.

L'AN DE JESUS CHRIST 70, DE VESPASIEN 1, 2.

Tac.l.4.c.38.p 97.Onu.in faſt.p.207.a. *'T. Flavius Veſpaſianus Aug.' I, & Titus Flavius Cæſar, Conſuls.* Note 2.

['Mucien peut avoir eſté Conſul au mois de juillet pour la ſecnnde fois, avec Valerius Aſiaticus.] Note 3.

Tac.l 4.c.39.p 97. 'Comme les deux Conſuls Veſpaſien & Tite eſtoient abſens, le Senat fut convoqué le premier jour de janvier par Julius Frontinus Preteur de la ville, [celui apparemment dont nous avons le traité des aqueducs.] Il ſe demit auſſi-toſt aprés cette action, & Domitien prit la Preture [en ſa place, de quoy on ne dit point la raiſon.] 'Domitien ſe contenta du titre de cette dignité, & en laiſſa [preſque] toutes les fonctions au ſecond Preteur. 'Il en exerça ſeulement 'quelques unes dans le Senat : &c. & ce fut ſur ſa requiſition qu'on rétablit l'honneur & la memoire

Suet.v.Dom.c 1.p.780.

Tac.c.40.47.

moire de Galba. On ordonna la meſme choſe pour Piſon [ſon fils adoptif:] mais on ne l'exécuta pas.

'Muſonius Rufus qui avoit commencé l'année precedente à pourſuivre P. Egnatius Celer accuſateur de Soranus Barea, continua en celle-ci, & le fit enfin condanner. 'On vouloit pourſuivre de meſme les autres qui avoient employé leur eloquence à faire perir diverſes perſonnes ſous Neron; ſur tout Aquilius Regulus, ſi celebre dans Pline le jeune: & quelques uns furent obligez de ſortir du Senat, d'autres renvoyés dans leur exil. Mais Mucien ne voulut pas qu'on pouſſaſt ſi fort les choſes; & auſſi-toſt le Senat ceda.

c.10.40.

c.40.44.

ARTICLE IV.

Mucien abbaiſſe Primus & Varus: On rebaſtit le Capitole: Guerres contre les Garamantes & les Sarmates.

'MUCIEN n'aimoit pas Antonius Primus, qui luy avoit ravi la gloire de vaincre Vitellius; [a] & il le craignoit parce que cette victoire l'avoit rendu puiſſant & aimé des ſoldats: il n'eſtoit pas meſme haï du peuple. C'eſtoit d'ailleurs un eſprit brouillon; & on tenoit qu'il vouloit porter Scribonianus Craſſus frere de Piſon Ceſar, à faire quelque remuement: mais celui-ci n'en avoit aucune envie. 'Mucien n'oſant l'entreprendre ouvertement, luy témoignoit de l'amitié, luy donnoit de grandes eſperances, avançoit ſes amis dans les charges. Mais en meſme temps il luy oſtoit le ſoûtien de ſa puiſſance, en faiſant ſortir de Rome les legions qui luy eſtoient les plus aſſurées, & les diſperſant en divers endroits. 'Il empeſcha auſſi Domitien de le prendre "auprés de luy. [Primus n'eut pas de peine à comprendre les deſſeins de Mucien: de ſorte] qu'il quitta bien-toſt Rome, & s'en alla trouver l'Empereur. Il fut aſſez bien receu de luy, parce que Veſpaſien eſtoit perſuadé qu'il luy devoit la fin de la guerre, mais non auſſi-bien qu'il l'eſperoit, à cauſe de ce que Mucien en avoit écrit. Son credit diminua davantage dans la ſuite par le ſoin qu'il prenoit de relever ſes ſervices, & de rabaiſſer les autres: ce qui faiſoit qu'on ſe ſouvenoit plus volontiers de ſes anciens crimes. [Je ne trouve point ce qu'il devint depuis ce temps là.]

Tac.l.3.c.52.p 75|l.4.c.11.p. 89.

[a] l.4.c.39.p.97

c.80.p.111.

inter comites.

'Comine Arrius Varus paroiſſoit auſſi trop puiſſant à Mucien, [b] il luy oſta la charge de Prefet du Pretoire, pour luy don-

c.11.p.89|39.p. 97.

[b] c.68.p.107.

ner celle d'Intendant des vivres, [exercée quelque fois par des perſonnes plus conſiderables, mais qui donnoit moins d'autorité.] Il donna celle de Preſet à Clement Arretin, fils d'un autre Clement qui l'avoit exercée ſous Caius; ce qui le fit recevoir avec joie par les ſoldats. Domitien l'aimoit auſſi, & ils eſtoient alliez. Tacite dit qu'il eſtoit Senateur, ce qui eſtoit nouveau, Suet.v.Tit.c.6. p.767. cette charge n'ayant eſté donnée juſqu'alors qu'à des Chevaliers. Et Suetone meſme aſſure que Tite qui la voulut faire ſous n.4. ſon pere, fut le premier Senateur qui l'exerça. Mais non obſtant meſme ces exceptions, les Empereurs continuerent au moins juſqu'à Alexandre à ne la donner qu'à des Chevaliers.

Tac.c.46.p.99. 100. On craignit en ce temps-ci une ſedition à Rome entre les ſoldats. Mucien l'appaiſa auſſi-toſt avec douceur. [Je n'entens point la maniere dont Tacite rapporte qu'il le fit.]

c.4.p.87. Dés la premiere fois que le Senat s'aſſembla aprés la mort c.9.p.88. de Vitellius, on ordonna qu'on rebaſtiroit le Capitole. Helvidius Priſcus [trop grand amateur de la liberté,] vouloit qu'il fuſt rebaſti aux depens du Public avec l'aide de l'Empereur. *publicè.* Il fut ſeul de ſon avis, & on ne s'en ſouvint que pour luy en c.53.p.101.102. faire un crime. Veſpaſien en donna le ſoin à P. Veſtinus ſimple Chevalier, mais de grande reputation. [Comme ni Veſpaſien, ni Tite, alors Conſuls, n'eſtoient point à Rome, & que Domitien eſtoit dans les Gaules ſelon ce que nous dirons dans la V.§8. ſuite,] le Preteur Helvidius Priſcus mit la premiere pierre le 21 de Juin en preſence de tout le Senat & de tous les magiſtrats, avec les ceremonies que marque Tacite. [Lorſque Veſpaſien Suet.l.8.c.8.p. 744.745|Dio, l.66.p.749.c. fut revenu à Rome peu de temps aprés,] il voulut mettre luy Note 4. meſme la main à cet ouvrage, emporta de la terre des demolitions, & fit faire la meſme choſe par les autres perſonnes les plus illuſtres, afin que le peuple ne puſt point s'excuſer d'y travailler. Suet.p.745. Il ſe chargea auſſi de rétablir trois mille plaques d'airain fonduës dans l'embraſement du Capitole, & qui eſtoient l'un des plus beaux monumens de l'Empire. Car c'eſtoient les arreſts du Senat & les decrets du peuple faits preſque depuis la fondation de Rome, pour faire alliance, traiter la paix, ou donner des privileges à toutes ſortes de perſonnes. Veſpaſien en fit rechercher partout des copies, pour les faire graver de nouveau, & les remettre dans le nouveau Capitole.

Tac.l.4.c.50. p.101. La diviſion des villes d'Oea & de Lepti dans la Libye [Tripolitaine,] forma cette année une guerre contre les Garamantes, que ceux d'Oea avoient appellez à leur ſecours. Valerius

Feſtus avec les troupes Romaines les repouſſa, & apprit aux Romains le plus court chemin pour entrer dans leur pays. Plin.l.5.c.5. p.96.b.

Les Sarmates firent auſſi une deſcente dans la Meſie, & y tuerent Fonteius Agrippa, [que Mucien y avoit laiſſé l'année precedente pour] gouverneur. Rubrius Gallus envoyé en diligence par Veſpaſien, en tua un grand nombre en divers combats, contraignit les autres de repaſſer le Danube, & fortifia avec ſoin les bords de ce fleuve, afin que la province ne fuſt plus expoſée à leurs ravages. Joſ.bel.l.7.c. 22.p.976. Tac. l.4.c.54.p.102.

Il ſemble que les Daces aient fait en meſme temps quelques courſes dans la Pannonie, ou que les Sarmates & les Daces joints enſemble aient pillé cette province avec celle de la Meſie, [ce qui s'accorde mieux avec la ſituation de ces pays.] Il faut mettre ces ravages dés le commencement de cette année au pluſtard. Tac.l.4.c.54. p.102.

ARTICLE V.

Civilis fait revolter les Hollandois contre les Romains, & remporte divers Avantages.

[LA guerre contre les Bataves fut bien plus importante & plus difficile que celles dont nous venons de parler.] Ces Bataves originaires du pays des Cattes audelà du Rhein, ayant eſté chaſſez par une ſedition, s'eſtoient habituez dans une iſle entre les branches du Rhein & l'Ocean, aux extremitez des Gaules. Ainſi ils tenoient à peu prés la Hollande meridionale avec une partie du pays d'Utrecht, & l'iſle de Betaw ou Betuve dans le duché de Gueldres, qui ſemble garder encore aujourd'hui leur nom. [On a neanmoins accoutumé de les appeller Hollandois: & nous ſuivrons cet uſage.] Tac.l.4.c.12. p.89. Note 5. Baud.p.207.[Not.G.p.731.

Ils eſtoient ſujets des Romains, mais ſeulement pour leur fournir des troupes commandées par des chefs de leur nation. Il y en avoit en ce temps-ci huit cohortes exercées dans les guerres d'Allemagne & d'Angleterre. [a] C'eſt pourquoi Vitellius avoit pris grand ſoin de les attirer à ſon parti: [b] & elles contribuerent beaucoup à la victoire de Bedriac. [c] Mais elles avoient auſſi beaucoup d'inſolence; [d] de ſorte que Vitellius les renvoya bien-toſt dans la Germanie, où elles eurent une grande part à la guerre dont nous parlons. Tac.c.12.p.89 p.89.l.2.c.59. p.22. [a] l.1.c.59.64. [b] l.2.c.43.p. 44 45. [c] c.27-29.p.40 41. [d] c.69.p.51.

Claudius Civilis eſtoit alors le plus illuſtre des Hollandois, l.4.c.13.p.90.

eſtant ſorti du ſang royal, ayant un grand cœur, beaucoup d'adreſſe, & l'ambition d'égaler la gloire de Sertorius & d'Anni-
c.13.14.p.91. bal, qui avoient perdu un œil comme luy. 'Il avoit eſté "maltraité par les Romains; de ſorte que les voyant embaraſſez en l'an 69, dans les guerres de Vitellius & de Veſpaſien, il prit la reſolution de faire ſoulever ſon pays contre eux. Mais afin qu'ils s'oppoſaſſent moins à luy, il fit ſemblant de prendre les armes pour Veſpaſien, y ayant effectivement eſté ſollicité par Primus & meſme Hordeonius Flaccus qui commandoit les troupes de la Germanie au nom de Vitellius, mais qui favoriſoit Veſpa-
c.13 l.2.c.97.p. 58. ſien, l'y exhortoit [ſecrettement,] 'eſtant bien aiſe d'avoir une raiſon de ne point envoyer ſes troupes à Vitellius qui les demandoit. &c.

l.4.c.14.p.90. 'Civilis commença donc par empeſcher les nouvelles levées
c.15.16.p.90.91. que Vitellius avoit 'ordonné de faire dans ſon pays. 'En meſme temps il ſollicita les Caninefates, qui habitoient une partie de leur iſle, & ceux-ci elurent auſſi-toſt un Brinion pour leur chef, en l'elevant ſur un bouclier ſelon leur coutume. Ce Brinion homme hardi, mais ſans jugement, ayant attiré les Friſons à ſon parti, alla ſans differer attaquer les garniſons Romaines qui eſtoient dans l'iſle, & les tailla en pieces, ou les contraignit de quitter leur poſte, & de ſe retirer "vers Nimegue. Civilis & les Hollandois ſe joignirent alors ouvertement aux Caninefates, donnerent bataille aux Romains conduits par Acquilius ſur les bords du Rhein, & remporterent aiſément la victoire, parce que la Cohorte de Tongres, & 24 vaiſſeaux, avoient quitté les Ro-
c.15.p.91 l.2.c. 57.p.48. mains pour ſe joindre à eux. 'Mais de plus Vitellius avoit emmené avec luy preſque tout ce qu'il y avoit de vieux ſoldats dans les troupes de la Germanie, & avoit mis à leur place des gents levez depuis peu parmi les peuples voiſins, qui n'avoient encore [ni experience] ni courage. &c *in ſuperiorem inſulæ partem.*

l.4.c.17.p.91. 'Le bruit de cette victoire fut grand. 'Les Allemands deputerent auſſi-toſt à Civilis pour ſe joindre à luy. Il fit ce qu'il put
c.25.p.94. pour ébranler les Gaulois; '& non ſans effet comme la ſuite le
c.18.p.92. fit voir. 'Hordeonius qui d'abord avoit diſſimulé, ayant enfin envoyé contre luy Memmius Lupercus avec deux legions de la Cavalerie de Cologne, de Treves, & de la Hollande meſme, celle-ci ſe joignit à Civilis dans le combat; ceux de Cologne & de Treves tournerent le dos; & les legions furent obligées de
Buch.de Belg. l.1.c.9.§ 7.p. 172.Not.G.p. 600.2. ſe retirer au Vieuxcamp, 'qu'on croit eſtre vers Santen ſur le Rhein au pays de Cleves. [a] En meſme temps les [huit] cohortes *Germaniæ.*

[a] Tac. c.15.19

Hollandoiſes renvoyées par Vitellius à Mayence, ſe mirent en marche comme pour retourner en Italie, où Vitellius les mandoit, mais auſſi-toſt elles rebrouſſerent chemin pour s'aller joindre à Civilis, & défirent prés de Bonn Herennius Gallus, qui vouloit s'oppoſer à leur paſſage. 19.20.p.92.

Civilis qui avoit alors aſſez de troupes pour une armée, leur fit preſter ſerment au nom de Veſpaſien; envoya ſommer les deux legions du Vieux camp de le preſter, & ſur leur refus, les vint attaquer avec un grand nombre d'Allemans qui s'eſtoient venus joindre à luy. Les deux legions ne faiſoient alors que cinq mille hommes: & cependant elles ſe défendirent ſi bien, que Civilis fut reduit à taſcher de les prendre par la famine. Ainſi Hordeonius eut le loiſir d'envoyer des troupes à leur ſecours ſous Dillius Vocula, & Herennius Gallus, qui eſtoient encore campez à Gelduba[1] ſur le Rhein, lorſqu'on ſçeut la nouvelle de la défaite des Vitelliens à Cremone. [Ainſi c'eſtoit au commencement de novembre 69.] Les principaux officiers qui avoient toujours eſté pour Veſpaſien, ſe declarerent alors, & obligerent les ſoldats, quoiqu'affectionnez à Vitellius, à faire ſerment au victorieux. On en envoya auſſi-toſt avertir Civilis, pour luy dire que s'il avoit pris les armes pour Veſpaſien, il eſtoit alors obligé de les quitter: mais ce n'eſtoit nullement ſon deſſein. Ainſi il déclara ouvertement qu'il vouloit affranchir ſon pays & toutes les Gaules du joug des Romains, & qu'il l'eſperoit. Il envoya à l'inſtant attaquer les Romains à Gelduba, les ſurprit, & les défit; mais quelques regimens de Gaſcons *Vaſconum.* arrivant à l'heure meſme à Gelduba, prirent les Hollandois par derriere, & les défirent eux meſmes entierement. On croit que Vocula qui commandoit les Romains, n'uſa pas comme il pouvoit de cet avantage, ni d'un autre qu'il eut encore peu aprés, & par lequel il fit lever le ſiege du Vieux camp. Il laiſſa prendre le camp de Gelduba, & fut battu dans une rencontre prés de Nuys ou il s'eſtoit retiré.

c.21-23.p.92. 93.c.28-30. p.94.95. c.24-27.p.93. 94. c.31.p.95. c.27.p.94. c.31.p.95. c.32. c.33. c.34.35.p.96. c.36.

1, *aujourd'hui* Gelb ou Geloub, village prés de Linn ou d'Ordingen, où le pays de Cologne confine avec le comté de Mœurs,

ARTICLE VI.

Les troupes Romaines ſe mutinent, tuënt leurs chefs, & ſe joignent à Civilis qui ſouleve une partie des Gaules: Mais Sabinus de Langres eſt défait, ceux de Reims veulent la paix, & les Romains arment.

Tac.l.4.c.56, 37.p.96.97

PARMI ces deſordres, rien ne faiſoit tant de tort aux Romains que leurs propres diviſions, n'y ayant aucune union entre les ſoldats & les chefs. Ils en vinrent enfin juſques à tuer Hordeonius Flaccus, [qu'ils avoient toujours accuſé de favoriſer Civilis; & ils rejettoient toutes leurs pertes ſur ſa foibleſſe & ſa laſcheté.] Cependant la confuſion augmentant, ils releverent les images de Vitellius déja mort, & auſſi-toſt aprés celles de Veſpaſien. Il prirent les armes pour s'oppoſer à Civilis qui venoit aſſieger Mayence, & les quitterent pour s'enfuir. Ils les reprirent enfin, & ſous la conduite de Vocula qu'ils avoient voulu tuer avec Hordeonius, ils revinrent faire lever le ſiege de Mayence à Civilis, qui ſe retiroit déja.

c.54.55.p.102. 103.Joſ.bel.l. 7.c.12.p.975.

La mort d'Hordeonius, celle de Vitellius, & l'embraſement du Capitole qu'on apprit en meſme temps, produiſirent [au commencement de l'an 70,] un étrange changement dans les Gaules: & comme ſi l'Empire Romain euſt eſté ruiné, chacun y ſongeoit à la revolte. Les chefs furent Claſſicus, Julius Tutor, & Julius Sabinus, celui-ci de Langres, les deux autres de Treves. Sabinus qui ſe prétendoit deſcendu de Iule Ceſar, en prit le nom. Mais ayant auſſi-toſt mené ceux de Langres contre les Sequanos. Francontois fideles aux Romains, il fut défait, & réduit à mettre le feu à une Maiſon de Campagne où il s'eſtoit retiré, pour vivre caché durant qu'on le croiroit mort, & il vécut en effet ainſi durant neuf ans, comme nous le dirons dans la ſuite.

Tac.c.67.p. 107.

c.55.66.

La revolte de Claſſicus & de Tutor fit bien plus de bruit. Ils engagerent meſme les legions à prendre leur parti, à tuer Vocula & leurs autres principaux officiers, & à faire ſerment pour la ſouveraineté [& la liberté] des Gaules, ce que neanmoins Civilis ni les Hollandois ne faiſoient pas, quoiqu'unis au meſme parti. On peut voir dans Tacite les autres particularitez de cette revolte, & juſqu'où alla la laſcheté & la honte des legions, dont aucune n'attendit meſme à eſtre forcée que celles qui eſtoient dans le Vieuxcamp. proimperio.

c.67.p.107.

Cependant la défaite de ceux de Langres par les Francon-

tois, diminua bien-toſt l'ardeur de cette revolte dans la pluſpart des peuples des Gaules, portez naturellement à la paix. [a]Ceux de Reims furent les premiers qui penſerent à la ſoumiſſion: & ils renvoyerent partout "prier qu'on envoyaſt des deputez pour deliberer en commun s'il falloit choiſir la paix ou la guerre. 'L'aſſemblée ſe tint à Reims, où Tullius Vallentinus deputé de Treves ſoûtint fortement pour la guerre. Chacun loüa ſon courage, mais on ſuivit comme plus utile le ſentiment de Julius Auſpex qui parla au nom de ceux de Reims pour la paix & l'obeïſſance. Car on voyoit déja que la jalouſie & les piques d'entre les peuples & les principaux empeſcheroient la victoire ou en ruineroient le fruit. Ainſi hors ceux de Treves, de Langres, & peu d'autres villes, tout le reſte reſolut de demeurer dans l'obeïſſance des Romains. On écrivit au nom des Gaules à ceux de Treves, pour s'offrir d'interceder en leur faveur s'ils vouloient deſlors quitter les armes: mais le meſme Valentin meilleur harangueur que capitaine, les empeſcha d'accepter ces offres.

a c.67. *edixere.* c.68. c.68.69.

'Ce qui contribua beaucoup à reſoudre les Gaulois à la paix, fut le bruit de l'armée que l'on envoyoit contre eux, compoſée de quatre legions d'Italie, deux d'Eſpagne, & une d'Angleterre, avec deux grands capitaines, Annius Gallus, & Petilius Cerealis, 'qui avoit déja commandé dans la Germanie. Joſeph dit que Veſpaſien en luy donnant le Conſulat, [peut-eſtre pour l'année ſuivante,] luy avoit auſſi envoyé l'ordre d'aller gouverner l'Angleterre; mais qu'ayant appris en chemin l'état des Gaules, il avoit tourné de ce coſté là: '& il le fit par ordre de Mucien, comme nous l'apprenons de Tacite. 'Il avoit beaucoup de cœur, de hardieſſe, "mais quelquefois peu de vigilance. [b]Sextilius Felix arrivé avant luy avec quelques troupes, avoit défait Tutor à Bingen [ſur le Rhein] audeſſus de Mayence, & ramené à l'obeïſſance quelques troupes Romaines, avec "tout ce qui eſt le long du Rhein depuis Mayence juſques à Baſle. Les legions qui avoient pris le parti des Gaulois, jurerent de nouveau obeïſſance à Veſpaſien; & de Treves où elles eſtoient, elles s'en allerent à Mets qui obeïſſoit aux Romains. 'Elles ſe joignirent enſuite à Cerealis, qui les croyant aſſez punies par la honte qu'elles avoient de leurs fautes, leur promit de ne s'en point ſouvenir, & fit défenſe à tous les autres ſoldats de leur en parler jamais.

p.68. Joſ.bel.7.c. 11.p.975.c. Tac.l.4.c.68. c.71.p.108.l. 5.c.21.p.126. b.l.4.c.70. &c. *Tribocci, Vangiones, Nemetes.* c.72.p.109.

ARTICLE VII.

Cerealis General Romain défait Civilis & ſes troupes, & reduit tout à l'obeïſſance: Velleda fait la Prophetesſe en Allemagne.

Tac.l.4.c.71. CEREALIS défit d'abord les troupes de Treves, & prit Valentin leur chef à 'Rigol ou Reol ſur la Moſelle, [deux *Rigodulum.*
c.72.p.109. lieuës audeſſous de Treves.] 'Il entra le lendemain dans Treves, & empeſcha les ſoldats de la piller, ne voulant pas donner d'abord une mauvaiſe impreſſion de luy par une action ſi honc.73.74. teuſe. 'Il ſe contenta de reprocher aux habitans par un fort beau diſcours & de tres bonnes raiſons, la legereté avec laquelle ils avoient pris les armes, & de les exhorter à aimer les Romains
Front.ſtrat.l. 4.c.3.p.83. à l'avenir. Il traita avec la meſme bonté ceux de Langres, 'qui pour reconnoiſtre cette grace qu'ils n'attendoient pas, luy offrirent, dit un auteur de ce temps-là, ſoixante & dix mille hommes
Tac.c.77.p. 110. de guerre. 'Et ils avoient encore des troupes dans l'armée de
a c.85.p.112. Civilis. [a]Il envoya Valentin chef de ceux de Treves à Domitien, qui le fit mourir.
c.75-78. 'Civilis, Tutor, & Claſſicus, raſſemblerent bien-toſt leurs troupes, pour marcher contre Cerealis. L'ayant ſurpris, ils entrerent juſques dans ſon camp, & y mirent tout en deſordre. Cependant ſon courage rétablit ce que ſon peu de ſoin avoit perdu: Il
c.77 l.5.c.17. p.120. repouſſa les ennemis & prit leur camp dés le jour meſme. 'Cette bataille ſe donna à la porte de Treves ſur la Moſelle: [& c'eſt
Dio,l.66.p. 745.c. apparemment celle où] 'Dion dit que le nombre des morts fut ſi grand de part & d'autre, 'que le cours de la riviere en fut ar-
Tac.l.4.c.78. p.111. reſté. Tacite [qui fait aſſez ſouvent profeſſion d'impieté,] reconnoiſt neanmoins dans cet evenement une operation particuliere de Dieu, qui changea tout d'un coup les eſprits, & fit fuir par une terreur ſubite ceux qui eſtoient déja victorieux.
c.65.p.105.106 La ville de Cologne "qui avoit pris malgré elle le parti de Ci- &c.
c.79.p.111. vilis, l'abandonna dés qu'elle crut le pouvoir faire avec ſureté.
p.111. 'D'autre part neanmoins les ennemis "eurent de l'avantage &c.
l.5.c.14.p.119. en diverſes petites rencontres. '& Civilis ayant fait une nouvelle armée dans l'Allemagne, vint ſe poſter au Vieuxcamp. Cerealis fortifié par de nouvelles troupes l'y vint attaquer. Mais la campagne marécageuſe d'elle-meſme, & inondée exc.15. prés par Civilis, eſtoit plus avantageuſe aux Allemans, 'qui en
c.16.18. effet y battirent les Romains dans une eſcarmouche. 'Cependant

dant les deux chefs ayant voulu le lendemain donner une bataille generale, les Romains y remporterent la victoire, '& Civilis ſe renferma dans l'iſle des Hollandois. c.19.p.120.

'Claſſicus, Tutor, & 113 Senateurs de Treves, paſſerent le Rhein pour aller chercher de nouveaux ſecours dans l'Allemagne: & ils en amenerent aſſez pour attaquer tout à la fois les troupes Romaines poſtées [le long du Rhein] 'à * Arnhem, Wageningen, Rhenen, & Duerſtede, dans l'eſperance de réuſſir au moins en quelque endroit. Ils cauſerent en effet partout beaucoup de trouble, '& quelque dommage: '& peu de jours aprés, Civilis entra durant la nuit dans le camp de Cerealis, placé ſur le bord du Rhein, y tua beauconp de monde, emmena l'amiral avec pluſieurs autres vaiſſeaux, & penſa enlever Cerealis meſme occupé à des plaiſirs criminels, au lieu de ſonger à garder la diſcipline, & à la faire garder par ſes ſoldats. c.19-21.p.120. c.22.p.122.

Note 6. * *Arenaci. Vada, Grinnibus, Eatavoduri.*

'Nonobſtant ces petits avantages, Civilis ſe vit enfin contraint d'abandonner ſon iſle meſme à la diſcretion des Romains & à ſe retirer audelà du Rhein. 'On pretend qu'il pouvoit inonder la Hollande déja toute couverte d'eaux par les pluies de l'autonne, & y ſubmerger les Romains. Il ſe fit un merite de ne l'avoir pas voulu: & il paroiſt au moins qu'il ſe laſſoit alors de la guerre, & que depeur que les ſiens ne le livraſſent aux Romains, il ſe reſolvoit à accepter les conditions que Cerealis luy offroit. 'Ils eurent une conference ſur une riviere, [dont on ne ſçait pas l'effet, parce que le reſte de Tacite eſt perdu.] Mais il eſt certain que luy & les Hollandois ſe rendirent peu de jours aprés, '& que Cerealis termina enfin leur revolte [a] ſur la fin de cette année. [b] Les Hollandois demeurerent [comme ils eſtoient auparavant,] exempts de tribut, & obligez ſeulement à fournir des troupes. [c] La paix dura enſuite fort long-temps dans ces pays. c.23. c.24. c.26.p.122. c.24.p.121. Joſ.bel.l.7.c. 11.p.975.f. *a* Tac.l.5.c.23. p.121. *b* de Ger.c.29.p 134. *c* Buch.de Belg. l.6.c.13.p.183.

[d] Tacite donne une grande part dans cette guerre à Velleda, qu'il qualifie vierge de la nation des Bructeres, & qui regnoit alors ſur un grand pays dans l'Allemagne. Les Allemans qui ont accoutumé de prendre la pluſpart des femmes pour " propheteſſes, & ſouvent pour deeſſes, avoient une fort grande veneration pour celle-ci. 'Pour attirer davantage le reſpect, elle ne ſe faiſoit point voir, & demeuroit dans une haute tour, où un de ſes parens luy diſoit ce qu'on deſiroit ſavoir d'elle, & raportoit ſes réponſes comme les oracles d'une divinité. '[c] On pretendoit qu'elle avoit prédit les avantages que les Hollandois eurent d'abord dans cette guerre; ce qui augmenta beau- *d* Tac.l.4.c.61. p.105 l.5.c.24. p.121 de Ger.c. 8.p.127. l.4.c.65.p.106. c.61.p.105.

Fatidicas.

c.65. coup ſon credit. 'Auſſi on la faiſoit arbitre des affaires les plus
c.61.‖.5.c.22. p.121. importantes, ' & Civilis luy faiſoit preſent de ce qu'il avoit pris de plus precieux ſur les ennemis.[a] Cerealis meſme pour faire la
a l.5.c.24.p. 121.de Ger.c. 8.p.127|n|31. paix, la ſollicita elle & ſes proches d y porter les peuples. Elle fut emmenée captive à Rome ſous Veſpaſien. [On n'en dit point l'occaſion.]

ARTICLE VIII.

Domitien vient à Lion: Veſpaſien fait quelque ſejour à Alexandrie, & vient à Rome.

Tac.l.4.c.68. p.107. 'LA nouvelle de la revolte des Gaules avoit cauſé à Rome
b Suet.v.Dom. c.2.p.780.781| Joſ.bel.l.7.c. 11.p.975.f.g. beaucoup de terreur.[b] & Domitien jaloux de la gloire que Tite ſon frere avoit acquiſe dans les armes, entreprit ſur cela de venir luy meſme conduire cette guerre pour s'y ſignaler, malgré tout ce que les perſonnes les plus ſages luy purent dire.
Tac.l.4.c.68. p.107. 'Mucien euſt bien voulu ne pas quitter Rome; mais il craignoit encore davantage de quitter Domitien, capable par ſes inclinations propres, & par les mauvais conſeils des autres, de gaſter tout. Ainſi ne pouvant le retenir, il aima mieux le ſuivre, mais en differant autant que l'ardeur & l'impetuoſité de Domitien
c.85.p.112. le pouvoit permettre: 'de ſorte qu'ils n'eſtoient pas encore au pié des Alpes lorſqu'ils apprirent la défaite de ceux de Treves [à Rigol.] Sur cela Mucien qui juſque là n'avoit oſé s'oppoſer ouvertement ce voyage, repreſenta à Domitien que la victoire eſtant ſi avancée, il n'auroit pas d'honneur à ſe meſler d'une guerre qui n'en valoit plus la peine, & qu'il feroit mieux de s'arreſter à Lion pour ſe montrer aux peuples, & eſtre en état d'aller plus loin ſi les affaires le demandoient. Domitien vit bien que c'eſtoit un conſeil auquel il falloit obeïr.

c.86.p.113. 'On croit qu'il écrivit ſecrettement à Cerealis pour le tenter, s'il luy remettroit l'armée entre les mains, en cas qu'il allaſt juſque là: mais que Cerealis détourna la choſe adroitement, comme ſi c'euſt eſté un trait de jeuneſſe. On ne ſçait s'il ſongeoit ſeulement à eſtre aſſez fort pour diſputer l'Empire à ſon frere, ou s'il vouloit ſe revolter meſme contre Veſpaſien. [Mais
c.52.p.101. Tite en uſoit bien autrement.] 'Car on dit qu'avant que de quitter ſon pere pour aller aſſieger Jeruſalem, il le conjura de ne ſe point laiſſer aller à ce qu'on luy mandoit de Domitien, mais de le traiter toujours en fils, & comme le ſupport de ſa

maiſon. Veſpaſien fut ravi de voir le bon naturel de ſon aiſné mais ne demeura point perſuadé de l'innocence de ſon cadet.

[Domitien eſtoit ſans doute parti de Rome avant le 21 de juin puiſque ce ne fut pas luy, mais l'un autre Preteur " qui mit la premiere pierre au Capitole. 'Joſeph ſemble dire qu'il demeura dans les Gaules juſques aprés la fin de la guerre; [ce qui iroit aux derniers mois de cette année: mais nous le verrons en Italie avant ce temps-là, pour aller audevant de ſon pere.]

V. §4.

" c.53.p.102.

'Joſ.bel.7.c.11. p.975.B.

'Veſpaſien receut bien-toſt à Alexandrie la nouvelle de la mort de Vitellius, l'hiver n'ayant pu empeſcher que beaucoup de perſonnes ne ſe haſtaſſent de la luy porter. 'Toutes les villes luy deputerent auſſi-toſt, & Alexandrie la plus grande ville de l'Empire aprés Rome, eſtoit trop petite pour le monde qui y accouroit. 'Les ambaſſadeurs de Vologeſe Roy des Parthes y arriverent auſſi dans ce temps là.

'Tac.l.4.c.51. p.101.

'Joſ.bel.l.4.c. 42.p.903.a.b.

'Tac.l.4.c.51. p.101.

'Le premier ſoin de Veſpaſien fut [non plus d'affamer Rome, mais] d'y envoyer promptement pluſieurs vaiſſeaux chargez de blé: & lorſque ces vaiſſeaux arriverent, il n'y avoit plus de blé dans les greniers que pour dix jours. 'Il envoya auſſi à Rome un edit pour caſſer tout ce que Neron & ſes trois ſucceſſeurs avoient fait ſous le titre du crime de leze majeſté, & pour en bannir les aſtrologues, pendant qu'il conſultoit luy meſme ceux qu'il croyoit les plus habiles, 'n'eſtant pas moins foible ſur cela, ni moins ſuperſtitieux que les autres. Il ſe ſervoit ſurtout d'un Seleuque, '& d'un Barbille, en faveur duquel il permit aux Epheſiens ſeuls d'inſtituer de nouveaux jeux, qui porterent le nom de ce Barbille. 'Il en eſt parlé dans quelques inſcriptions.

c.52.

Dio,val.p.702

'Tac.l.2.c.78.p. 53.

'Dio,val.702. n.p.99.

'Falc.

'Durant que Veſpaſien attendoit à Alexandrie le temps propre pour s'embarquer, on prétend qu'un aveugle connu dans cette ville-là, & un autre" qui avoit [1] la main paralytique ou retirée, vinrent le prier de la part de Serapis le grand Dieu des Alexandrins, l'un de luy mettre de ſa ſalive ſur les yeux, l'autre de luy marcher ſur la main; & que l'ayant fait à la vuë de tout le peuple, ils furent tous deux gueris. On ajoute qu'ayant [2] enſuite eſté au temple de Serapis, il y vit auprés de luy un nommé Baſilide, qui eſtoit alors à trente lieuës de là. Les hiſtoriens donnent ces faits pour conſtans. 'Et puiſque l'Ecriture meſme

ἀγρυπνία, ἐν ἀφιξει λεγα.

1.

2.

'Dio,l.66.p. 748.d|Tac.l. 4.c.81.82.p. p.111|Suet.l. 8.c.7.p.741.

'Aug.civ.l.10.c. 16.p.114.1.b.c|. l.21.c.6.p.279 2.d|Chry.t.1. or.36.p.398.b.c

1. Suetone dit *debilem crure.*

2. Suetone le met avant le reſte, & avant que Veſpaſien euſt ſçeu la bataille de Cremone. Mais il la ſavoit, ſelon Tacite *l.3.c.48.p.74*, avant que d'arriver à Alexandrie.

nous oblige d'avouer, dit S. Auguſtin, que Dieu permet quelquefois aux demons de faire divers miracles, [il ne faut pas trouver étrange qu'ils en aient fait quelques-uns en ce temps-ci, pour obſcurcir, s'ils euſſent pu, l'éclat de ce grand nombre de prodiges que J. C. faiſoit alors par ſes Apoſtres & par leurs diſciples.] Ils taſchoient, comme remarque Baronius, de faire attribuer à Veſpaſien par Joſeph & par d'autres, ce que les Prophetes avoient predit du Meſſie: & ainſi il falloit qu'ils luy fiſſent auſſi faire des miracles. 'Mais plus Dieu donne de pouvoir aux demons dans les choſes de ce ſiecle, plus nous devons travailler à ſortir de cette Babylone par une foy vive, & à nous attacher à J. C. noſtre mediateur, afin qu'il nous tire de cette terre [où le demon regne,] & qu'il nous eleve dans le ciel. [Il ne faut pas oublier que] 'Tacite avoue que les medecins dirent à Veſpaſien que cet aveugle, & ce paralytique, ſe pouvoient guerir par les remedes de la medecine. 'Ainſi les demons le pouvoient encore bien plus aiſément.

Bar.71.§7.8. Aug.civ.l.18.c.18.p.225.1.c. Tac.l.4.c.81.p.111. Bar.71.§7.

[On ne ſçait pas bien 'juſqu'à quel temps Veſpaſien demeura à Alexandrie.] Il en partit pour venir à Rome par mer, & viſita en chemin l'iſle de Rhode & diverſes villes de l'Aſie minuere. Il aborda ſelon Joſeph, 'au cap qui finit la terre d'Otrante du coſté du midi, & y prit terre. 'Comme on le ſouhaitoit extrement, plus de la moitié de Rome alla bien loin au devant de luy: & il recevoit tout le monde avec une extreme bonté. 'Il trouva Mucien qui l'attendoit à Brinde avec les perſonnes les plus qualifiées, & Domitien à Benevent dans la crainte que luy donnoit ſa mauvaiſe conſcience. 'Il fut receu dans toutes les villes d'Italie avec toute la joye & la magnificence poſſible, ſurtout à Rome, où tout ce qui reſtoit de peuple, ſortit audevant de luy. Il n'y arriva ce ſemble que dans les derniers mois de cette année. 'Il fit diverſes liberalitez tant au peuple qu'aux ſoldats.

Joſ.bel.l.7.c.5.p.971.e|Zon.p.194.d. Joſ.c.10.p.974.c. Dio,l.66.p.749.c. Joſ.bel.l.7.c.20.p.974.b.f.g. Zon.p.194.d.

Note 7. ἐπ' ἄκρου τὴν Ἰαπυγίαν.

['Ce fut peut-eſtre ſeulement alors qu'il prit la puiſſance du Tribunat, & le titre de Pere de la patrie.] Car il n'accepta l'un & l'autre que tard: [a] quoiqu'on voie par Tacite & par les medailles, que le Senat les luy avoit donnez dés la fin de l'an 69. [Il ſemble auſſi qu'il devoit eſtre arrivé à Rome,] lorſqu'il prit la qualité de grand pontife. Neanmoins il y a des medailles qui la luy donnent dés l'an 69, [s'il ne s'y eſt point gliſſé quelque faute.]

Note 8.

Suet.l.8.c.12.p.748. a Goltz.p.49.50|Tac.l.4.c.3.p.86.

Digitized by Google

ARTICLE IX.

Veſpaſien travaille à rétablir l'Empire: Sa vie particuliere.

ON avoit attendu Veſpaſien à Rome comme un Empereur qui n'eſtoit elevé audeſſus des autres que pour procurer l'avantage de tout le monde: [& on ne fut point trompé dans cette eſperance.] Car il n'eut point de plus grand ſoin durant tout ſon regne, que de rétablir l'Etat ebranlé par les regnes precedens, & enſuite de l'orner & de l'embellir; à quoi il réuſſit fort bien en peu d'années. Ayant trouvé tous les ſoldats, tant les ſiens que ceux de Vitellius abandonnez à toute ſorte de licence, il arreſta ceux de Vitellius en en caſſant une partie, & les ſiens en ne leur ſouffrant rien que dans l'ordre. Il maintint avec beaucoup de vigueur la diſcipline parmi les troupes.

Joſ.bel.l.7.c. 10.p.974.d. Suet.l.8.c.8.p. 742. Aur.V.epit. Suet.c.8.p.743. Eutrop.

Il travailla beaucoup à vider & à abreger les procés: [a] & il rendoit ſouvent la juſtice dans la grande place de Rome. Il communiquoit toutes les affaires [publiques] au Senat, y alloit toujours; & quand il ne le pouvoit pas, il y faiſoit lire [non par un Queſteur, mais] par ſes propres enfans, ce qu'il écrivoit à la compagnie.

Suet.c.10.p. 746. [a] Dio,l.66.p. 750.b.

Il permit à quiconque le voudroit, de baſtir dans beaucoup de places de Rome qui demeuroient encore vides depuis l'embraſement [de Neron,] ſi ceux à qui elles appartenoient ne le faiſoient dans un certain temps.

Suet.l.8.c.8.p. 744.

Il prit cette année la qualité de Cenſeur, & la garda juſques à la mort. On marque qu'il en fit le dernier les fonctions, dont la principale eſtoit la revuë des citoyens & de leurs biens. [b] Il chaſſa du Senat & de l'ordre des Chevaliers diverſes perſonnes qui en eſtoient indignes: & comme ces deux ordres ſe trouvoient fort diminuez par les cruautez [des Princes & par les guerres civiles,] il les remplit de perſonnes les plus dignes qui ſe trouvaſſent dans l'Italie & dans les Provinces; les faiſant monter juſqu'à mille familles, au lieu qu'il y en avoit à peine trouvé deux cens. Il crea auſſi de nouveaux Patriciens entre leſquels il mit Cnæus Julius Agricola, dont les deux grands-peres eſtoient ſimples Chevaliers.

Birag.p.110. Vorb.p.323.2. ex.Cenſ. [b] Suet.l.8.c.9. p.746. Aur.Vict. Tac.v.Agr.c. 49.p.140.141.

Il fit de fort bonnes loix pour la reformation des mœurs. [c] Mais la meilleure de toutes, & celle qui contribua le plus à abolir beaucoup de vices, fut ſon exemple: [d] & parce qu'il eſtoit

Aur.V|Suet.c. 11.p.747|Dio, l.66.p.749.c. [c] Aur.Vict. [d] Tac.an.3.c. 55.p.87.88.

fort frugal, & fort ſimple dans ſa vie particuliere, le deſir qu'on eut de ſe mettre dans ſes bonnes graces en l'imitant, fut plus puiſſant que toutes les peines, & que toute la crainte des loix, & fit que le luxe qui depuis cent ans s'eſtoit toujours augmenté,

Suet.l.8.c.8.p. 743. commença enfin à diminuer. 'Il ne laiſſoit echapper aucune occaſion de rétablir la diſcipline. Et un jeune homme à qui il avoit accordé une charge, eſtant venu tout parfumé pour l'en remercier, il le receut trés mal, en luy diſant meſme : J'aimerois mieux que vous ſentiſſiez l'ail ; & il luy oſta le brevet qu'il luy avoit donné. *Præfecturam*

Dio,l.66.p. 750.c. 'Il ne paroiſſoit Empereur que par le ſoin qu'il prenoit des affaires. Dans tout le reſte il s'égaloit aux autres, & vivoit

Suet.c.21.p. 755. comme un ſimple particulier. 'Il s'eveilloit toujours de fort bonne heure, & dés la nuit, il liſoit les lettres & les memoires

Dio,l.66.p. 750.a. [qu'on luy apportoit.] 'Il recevoit ſes amis particuliers eſtant

a Plin.l.4.ep.5 p.161. encore au lit : [a] & c'eſtoit l'heure que Pline l'ancien prenoit pour l'aller trouver. [b] Les autres pouvoient le venir ſaluer lors

b Suet.p.755. meſme qu'il s'habilloit, [c] ou qu'il alloit dans les ruës. Car on

c Dio,p.750.a. avoit un fort libre accés auprés de luy. Les portes de ſon palais eſtoient ouvertes toute la journée, ſans qu'il y euſt aucun huiſ-

Apol.Ty.v.l.5. c.11.p.238.d. ſier. 'Il vouloit [ſurtout] qu'elles fuſſent ouvertes aux perſonnes

d c.10.p.235.c. ſages; [d] & on prétend qu'il fit une fois cette priere : [1] Que je puiſſe commander à des ſages, & que les ſages puiſſent auſſi me commander. 1.

Plin.l.33.c.3.p. 790.c. 'Il avoit aboli la coutume établie depuis Claude, de ne laiſſer entrer au palais ~~que ceux qui avoient obtenu~~ des affranchis

Suet.l.5.c.35.p 557 l.8.c.12.p. 748. Dio,l.60. p.666.6.c. une bague d'or où eſtoit l'image du Prince, auſſi-bien que celle de fouiller tous ceux qui l'approchoient, introduite par la timidité du meſme Prince, ce que Veſpaſien oſta dans le temps

Dio,l.66.p. 749.d. meſme que la guerre civile duroit encore. 'Il recevoit tout le monde moins comme Empereur que comme particulier, & comme ſe ſouvenant toujours de ce qu'il avoit eſté.

Suet.l.8c.21. p.755. 'Aprés avoir donné le temps neceſſaire aux affaires, il ſe promenoit en chaiſe pour faire exercice ; dormoit un peu, prenoit *geſtatio.*

Dio,l.66.p. 750.b.c. le bain, & puis ſoupoit, toujours avec un grand nombre de Senateurs, ou d'autres perſonnes inferieures, & ſouvent chez ſes

Suet.c.22.p. 756. amis, les entretenant avec beaucoup de douceur, de familiarité, & de gayeté.

c.12.p.747. 'Il ne diſſimuloit point dutout la baſſeſſe de ſa premiere fortune; & il fut le premier à ſe mocquer de ceux qui luy vouloient

1. σ. φῶν μὲν γὼ ἄρχομι σοφοῖ δὲ ἐμοῦ.

dreſſer une magnifique genealogie. 'Il alloit tous les ans paſſer l'été dans la petite maiſon de campagne prés de Rieti où il eſtoit né, & il n'y voulut rien changer. Dans les jours ſolennels il buvoit dans une petite taſſe d'argent, que ſa grand'mere qui l'avoit elevé, luy avoit laiſſée. 'Vologeſe Roy des Parthes luy ayant écrit avec ce titre faſtueux,[1] *Arſace Roy des Rois, à Flavius Veſpaſianus*, il mit le meſme titre à la reponſe qu'il luy fit.

c.2.p.751|24. p.760.

1. Dio,l.66.p. 750.c.

ARTICLE X.

Bonté de Veſpaſien; ſa conduite envers Mucien & Domitien.

civilis & clemens.

'CE Prince a toujours eſté "bon & humain.[a] Il ſouffroit comme nous avons dit, qu'on le raillaſt, & repondoit de meſme par des railleries, quelquefois un peu baſſes, & quelquefois ingenieuſes. 'Quand on faiſoit afficher des paſquins contre luy, comme cela eſtoit de flors fort ordinaire, il en faiſoit afficher de contraires, & ne s'en mettoit pas davantage en peine. 'Il ne ſe faſchoit point non plus ni des railleries couvertes des avocats, ni des cenſures aigres des philoſophes; bien loin de trouver mauvais que ſes amis luy diſſent la verité avec liberté & avec franchiſe. 'Un auteur du temps dit "qu'il ſouffroit la verité avec une extreme patience.

Suet.c.12.p. 747. [a] c.22.p.756.

Dio,l.66.p. 750.c.d.

Suet.l.8.c.13. p.748.

patentiſſimus veri.

Tac.de orat.c. 8.p.158.

flectere,

'Il aima mieux "gagner par des bienfaits ceux qui avoient eſté les miniſtres de la cruauté des tyrans, que les punir, voulant croire qu'ils avoient plutoſt agi par crainte que par malice; & il n'en excepta que ceux qui s'eſtoient ſignalez par de grands excés. 'Entre ſes autres bonnes qualitez, il avoit ſurtout celle d'oublier les injures, & de ne ſe point venger de ſes ennemis. 'Il maria tres bien la fille de Vitellius.[b] Lorſqu'il fut diſgracié ſous Neron, Phœbus affranchi de ce Prince le voyant embaraſſé de ce qu'il feroit, luy avoit dit d'une maniere fort dure, "qu'il allaſt ſe faire pendre. Il luy vint demander pardon quand il le vit Empereur: & Veſpaſien ſe contenta de luy faire une reprimende un peu forte, & de luy dire auſſi, [mais plus gayement,] qu'il allaſt ſe faire pendre. Nonobſtant ſon extreme bonté, pluſieurs conjurerent contre luy: & il ne les punit jamais guere que de l'exil, ajoutant qu'il avoit pitié de la folie de ceux qui aſpiroient à l'Empire, parce qu'ils n'en ſentoient pas le poids & les épines.

Aur.Vict.

Vict.epit|Eutr| Suet.c.14.p. 748. Suet.l.8.c.14. p.748. [b] p.748.749| Dio,l.66.p. 750.d.

abire morbo- niam & κύφαιρας.

Eutr|Aur.Vict

1. Les Rois des Parthes faiſoient gloire d'eſtre deſcendus d'Arſace. [Mais je ne voy pas qu'ils euſſent accoutumé d'en prendre le nom.] Sapor & d'autres mettoient leur nom propre,

Amm.l.28.p. 248.d|l.17.p. 94.d|n.138.

Suet.c.14.p. 749|Vict.epit. 'Il eſtoit tres eloigné de faire mourir perſonne ſur des craintes & des ſoupçons. Ses amis l'avertiſſant de prendre garde à Metius Pompoſianus, parce qu'on tenoit que ſon horoſcope luy promettoit l'Empire au lieu de le faire mourir, il le fit Conſul, ajoutant en riant: [S'il devient Empereur,] il ſe ſouviendra « que je luy ay fait du bien. « Suet.v.Dom.c 8.p.799. 'Domitien le fit depuis mourir malgré ſon horoſcope.

Eutrop. 'Il ne faut pas s'étonner aprés cela que Veſpaſien ait eſté extremement aimé du Senat, du peuple Romain, & de tout le monde, & que S. Auguſtin l'ait appellé un Prince " tres bon & tres digne d'eſtre aimé. Aug.civ.l.5.c. 21.p.63. a. *suavissimum*

Suet.c.13.p. 748. 'Entre les marques de la bonté de Veſpaſien, on met la maniere dont il ſe conduiſit envers Mucien. ['Ce Mucien qui eſtoit gouverneur de Syrie [1] lorſque Veſpaſien faiſoit la guerre aux Juifs, avoit extremement contribué à l'elever à l'Empire, en l'animant plus que perſonne à cette grande reſolution, l'appuyant enſuite de quatre legions qu'il commandoit; & de tout ſon credit qui eſtoit grand, & ſe chargeant du ſoin d'amener les troupes en Italie pour faire la guerre à Vitellius. V.Vitellius §5. 1.

Ces grands ſervices euſſent eſté de grands crimes pour une ame baſſe & ingrate. Mais de plus,] Mucien qui n'avoit fait Veſpaſien Empereur que dans l'eſperance de l'eſtre avec luy, 'agiſſoit plutoſt en collegue qu'en miniſtre, [a] vantoit inſolemment ſon merite, & écrivoit hautement au Senat qu'il avoit eu l'Empire entre ſes mains, & l'avoit donné à Veſpaſien.

Dio,l.65.p. 736.d. Tac.l.2.c.83. p.56|l.3.c.75. p.81. a l.4.c.4.p.86| 2.c.80.p.54. b l.3.c.52.p.75. [b] Cependant on pretendoit qu'il avoit meſme taſché de retarder la victoire de Veſpaſien, pour pouvoir ſe vanter d'y avoir eu part; 'que durant qu'on temporiſoit un peu pour l'attendre, on avoit laiſſé bruler le Capitole, & tuer Sabinus frere du Prince; '& qu'il s'eſtoit rejoui de cette mort, pour n'avoir perſonne qui luy diſputaſt le premier degré de l'autorité & de la faveur. 'Ses mœurs" eſtoient d'ailleurs ſi corrompuës, que Veſpaſien meſme [quelque peu chaſte 'qu'il fuſt,] ne pouvoit s'empeſcher de le condanner. c.78.p.82. c.75.p.81. l.1,c.10.p.812, c.5.p.35|Suet. l.8.c.13.p.748. &c.

Suet.p.748| Vict.epit. 'Veſpaſien ſouffroit neanmoins & ſa vie, & la maniere peu reſpectueuſe ou meſme inſolente dont il agiſſoit avec luy, ſans s'en plaindre jamais qu'en ſecret & devant quelque ami commun. 'Il luy donnoit comme nous avons vu, un pouvoir abſolu, l'appelloit ſon frere, [c] & [vouloit bien] qu'on le regardaſt preſque comme Empereur. [Cependant on ne peut douter qu'il ne

Dio,l.66.p. 745.b.c. c Tac.l.1.c.10. p.7. Pagi,an.67.§ 14.

1. 'On a une medaille frappée à Antioche ſous Galba & Mucien.

luy

luy fuſt aiſé de l'abaiſſer.] 'Car la grandeur de Mucien eſtoit un ſujet d'envie à beaucoup d'autres. 'Il vouloit bien ſe charger de la haine de beaucoup d'exactions. [a] Tacite dit que c'eſtoit un autre nom, mais le meſme genie & les meſmes mœurs que les Vinius & les Iceles, qui avoient tant fait ſouffrir la ville de Rome. 'Et comme il eſtoit fort vindicatif, [ce qui faiſoit] [b] qu'on craignoit plus de l'offenſer que d'offenſer Veſpaſien, [on l'aimoit ſans doute auſſi beaucoup moins.

l.4.c.4.p.87. Dio,l.66.p. 745.c. a Tac.l.2.c.95. p.58. Dio,val.p.702. b Tac.l.3.c. 49.p.74.

Quelque douceur qu'euſt Veſpaſien,] 'il fut neanmoins obligé d'uſer quelquefois de rigueur, [c] mais toujours dans la juſtice & on auroit peine, dit Suetone, à trouver une ſeule perſonne punie ſous ſon regne ſans le meriter, à moins que ce ne fuſt durant ſon abſence & à ſon inſçeu, ou au moins malgré luy. 'Il pleuroit meſme la mort des perſonnes les plus criminelles; & jamais l'execution de qui que ce ſoit ne luy donna de la joie. [Il n'y a que la mort de Sabinus dont nous parlerons "en ſon lieu, qui eſt condannée par l'hiſtoire.]

Dio,l.66.p. 752.c. c Suet.l.8.c. 15.p.749. p.750.

V. §17.

'Autant qu'il eſtoit bon envers les autres, autant il eſtoit ferme à l'égard de Domitien ſon fils, parce qu'il connoiſſoit ſes mauvaiſes inclinations. [d] Il luy refuſoit beaucoup de choſes qu'il demandoit mal à propos, [e] le reprenoit ſeverement, le faiſoit demeurer avec luy afin de le tenir dans l'obeïſſance, le faiſoit ſuivre derriere luy & derriere ſon frere quand ils ſortoient, faiſant tout ce qu'il pouvoit pour l'humilier, & le faire ſouvenir qu'il eſtoit le dernier pour l'âge & la dignité.

Dio,l.66.p. 749.d|Suet.v. Dom.c.2.p. 781. d Dio,l.67.p. 759.c. e l.66.p.749.d| Suet.p.781.

BIBLIOTECA di TORINO

ARTICLE XI.

Ce que l'on dit de l'avarice & de la liberalité de Veſpaſien.

'ON ne pouvoit blaſmer en Veſpaſien que l'ardeur qu'il témoignoit pour amaſſer de l'argent. [f] Car non ſeulement il renouvella divers impoſts que Galba avoit abolis, mais il en établit encore de nouveaux qui eſtoient tres onereux. Tite ne put ſouffrir qu'il en euſt mis "ſur des choſes qu'on n'oſeroit pas meſme nommer: & comme on luy eut apporté le premier argent de ce tribut, il demanda à Tite s'il ſentoit mauvais. Il faiſoit ouvertement des trafics honteux à des particuliers. On tenoit meſme qu'il donnoit les plus belles Intendances à ceux qui eſtoient les plus habiles à piller, pour les preſſer enſuite comme des eponges. 'Une femme qu'il aimoit nommée Cenis,

Suet.l.8.c.16 p. 750. f p.750|Zon. p.194.d.& alii, Suet.c.23.p. 758.759.Dio. l.66.p.751.c. Suet.c.16.p. 750. Dio,l.66.p. 751.d.

ex lorio.

vendoit bien cher ces Intendances, les ſacerdoces, les charges
d|Suet.c.16.p. de juſtice & d'épée, & quelquefois auſſi l'abſolution de ceux
750. qui eſtoient accuſez, coupables ou innocens : & l'on tenoit que c'eſtoit Veſpaſien meſme qui le luy faiſoit faire.

Dio,l.66.p. 743.c. a Tac.l.2.c.84. p.55. L'hiſtoire accuſe Mucien de l'avoir porté à une conduite ſi indigne de ſes autres qualitez. a Dés le commencement de leur revolte, ſous pretexte que l'argent eſt le nerf de la guerre, Mucien n'avoit point d'égard dans le jugement des procés à la juſtice & à l'équité, mais aux richeſſes. Les plus riches eſtoient les premiers accuſez ſur de faux crimes, [pour eſtre obligez de ſe racheter.] Quelque inſupportable que cela fuſt, on l'excuſa d'abord par la neceſſité de la guerre. Mais les meſmes injuſtices continuerent durant la paix. Et Veſpaſien meſme, dit Tacite, qui d'abord faiſoit ſcrupule de cette maniere d'agir s'y accoutuma enfin, corrompu par de mauvais conſeils, & devenu plus hardi par les heureux ſuccés qu'il avoit. [Tout ce que Dion dit

Dio,l.66.p. 751.d. en faveur de Veſpaſien,] c'eſt que s'il ſauvoit quelquefois des coupables pour de l'argent, jamais neanmoins il n'en prit ſujet de faire mourir un innocent. Eutrope aſſure meſme que le ſoin qu'il avoit d'amaſſer de l'argent, n'alla jamais juſqu'a le ravir à perſonne par des injuſtices.

Suet.l.8.c.23. p.758. 6 p.759|Dio, l.66.p.751.e. Il faiſoit quelquefois une raillerie de ſon avarice, afin d'en couvrir un peu la honte. b Les deputez [d'une ville] luy ayant dit un jour que leur Conſeil avoit arreſté de luy dreſſer une ſtatuë qui devoit couter une grande ſomme d'argent : en voilà « la baſe, leur dit-il, ~~en leur étendant ſa main~~; vous n'avez qu'à « y mettre l'argent de votre ſtatuë. « Un jour qu'il eſtoit en littie- « re, le muletier arreſta pour faire, diſoit-il, ferrer les mules. Veſpaſien ſe douta que c'eſtoit pour donner le temps à une perſonne de luy parler d'une affaire. Il demanda au muletier combien il avoit eu pour ferrer ſes mules, & en voulut avoir la moitié. On rapporte encore d'autres exemples ſemblables.

Suet.c.13.p. 758.

c.16.p.750. Les hiſtoriens doutent ſi cet avarice eſtoit en luy un defaut naturel, ou s'il venoit ſeulement de la neceſſité de pourvoir aux beſoins de l'Etat, dont le threſor eſtoit épuiſé; [ce qui la rendroit non pas innocente, mais moins criminelle.] Tacite ſe de-

Tac.l.2.c.5.p. 35. c Suet.c.16.p. 751|Aur.V. epit|Eutr. d Apol.Ty.v.l. 5.c.10.p.236.a e Suet.p.751. & alii. clare aſſez pour le premier. c Suetone ſuivi de quelques autres, penche plus pour le ſecond, d & Philoſtrate luy fait proteſter qu'il n'avoit jamais aimé les richeſſes. e On aſſure en effet que s'il amaſſoit de l'argent par des voies aſſez faſcheuſes, il le depenſoit avec une ſageſſe & une liberalité vraiment royale,

'eſtant auſſi magnifique dans ce qui eſtoit pour le public, que menager pour ſa perſonne. 'Il fit pluſieurs baſtimens publics, & il en "rétablit d'autres, [a] auſquels il ne mit point ſon nom, mais celui des anciens qui les avoient baſtis les premiers. [b] Une inſcription "de l'année ſuivante nous apprend qu'il avoit déja rétabli à Rome quelques acqueducs. 'Il eſtoit fort liberal envers toutes ſortes de perſonnes, donnoit à ceux qui eſtoient de qualité, de quoy la ſoûtenir. Il rétablit dans toutes les parties de l'Empire beaucoup de villes ruinées par des tremblemens de terre ou par le feu, & les rendit plus belles qu'elles n'eſtoient. Il fit faire de grands chemins qui luy couterent beaucoup, creuſer des montagnes & des roches; tout cela en peu de temps & "ſans intereſſer les habitans des lieux: ce qui marque & de la liberalité, & de la prudence.

Zon.p.194.c. Suet.c.9.p.745. Aur.Vict. [a] Zon.p.194.c. [b] Anal.t.4.p. 488. Suet.c.17.p. 751. Aur.Vict.

*Tr.po.*II. *Imp.*VI. *Cof.*III. *def.* IIII. *intactis.* &c.

'Ayant trouvé dans les troupes un jeune homme de qualité, qui n'eſtoit nullement propre pour l'épée, mais qui s'y eſtoit jetté faute de biens, il luy donna ſon congé d'une maniere qui ne faiſoit point de tort à ſon honneur, & du bien pour s'entretenir.

Front.ſtr.l.4.c 6.p.87.

'Il favoriſa auſſi beaucoup les arts & les beaux eſprits. C'eſt le premier qui a donné des penſions aux profeſſeurs de l'eloquence greque & latine à Rome. Il recompenſoit magnifiquement non ſeulement les bons poëtes, mais auſſi les ouvriers qui excelloient en quelque art. 'Un homme habile "dans les mecaniques s'eſtant offert de tranſporter de grandes colonnes pour peu de depenſe, il le recompenſa amplement de ſon invention, mais luy dit qu'il ne s'en ſerviroit pas, parce qu'il falloit donner à gagner au petit peuple. 'On prétend que par la meſme raiſon il faiſoit ſouvent des feſtins, & vouloit qu'ils fuſſent grands & magnifiques.

Suet.c.18.p. 751. Zon.p. 194.f.g. Suet.p.752. c.19.p.753. &c.

"Zonare, [qui l'avoit apparemment pris de Dion,] dit qu'il ne voulut point profiter des biens de ceux qui eſtoient morts en portant les armes contre luy, mais les laiſſa à leurs enfans & à leurs proches, & dechira les memoires de ce qui eſtoit dû au fiſc [des impoſitions trop anciennes]

Zon.p.194.c.

ARTICLE XII.

Vespasien triomphe des Juifs avec Tite ; bastit le temple de la Paix ; se rend maistre de la Comagene.

L'AN DE JESUS-CHRIST 71, DE VESPASIEN 2, 3.

Vespasianus Augustus III, & M. Cocceius Nerva, Consuls.

Front.aq.p.119| Idat|Grut.p. 300. Goltz. & alii.

'ON croit que Nerva qui fut Consul cette année avec Vespasien, est celui qui fut Empereur aprés Domitien;[& que Domitien au contraire luy succeda dans le Consulat.] 'Car on voit par plusieurs inscriptions que Domitien qui avoit esté Preteur l'année precedente, estoit en celle-ci designé Consul. Et on voit expressément dans un autre, qu'il estoit Consul le 5 mars de cette année avec Cn. Pedius Castus. 'Zonare dit qu'il l'estoit lorsque Tite triompha.

Nor.ep.conf. p.53.54|Pagi, an.71.§ 1.2| Grut.p.573.1.

Zon.p.194.f.

['Car ce fut en l'an 71, que Tite estant revenu d'Orient aprés avoir dompté les Juifs, & ruiné Jerusalem,] 'entra à Rome en triomphe avec Vespasien. Le Senat leur avoit decerné le triomphe à l'un & à l'autre en particulier : mais Vespasien se contenta d'un seul pour eux deux; '& se trouva encore bien-tost las de cette pompe. [a] On remarque que Rome n'avoit jamais vu jusqu'alors un pere & un fils triompher ensemble. [b] Quelques uns croient qu'il faut mettre leur triomphe dés la fin du mois d'avril : '& on marque en effet que Tite fit son voyage avec une extreme diligence, ensorte qu'il surprit Vespasien, [c] qui le sçeut neanmoins assez tost pour aller audevant de luy.

V. la ruine des Juifs § 76.

Ios.bel.l.7.c. 16.p.977.f.

Suet.v.Vesc. 12.p.747.748.
a Oros.l.7.c.9. p.211.2.e.
b Pagi,an.71.§6.
Suet.v.Tit.c.5. p.767.
c Ios.bel.l.7.c. 16.p.977.

'Avant qu'il fust arrivé,[& 'vers la fin du mois de mars,]Vespasien l'avoit fait déclarer Empereur, & son collegue dans la puissance du Tribunat : ensorte qu'il estoit veritablement associé à l'Empire pour le gouverner avec la mesme autorité que luy, 'sans avoir neanmoins le titre d'Auguste, ni de Pere de la patrie. 'Vespasien le prit aussi pour collegue dans la charge de Censeur : [d] & ce fut au plustard en l'année suivante.

Note 9.

Apol.Ty.v.l.5. c.14.p.305. 306.Suet.v. Tit.c.6.p.767| Pagi,an.71.§ 4.5. Birag.
Suet.v.Tit.c.6 p.767.
d Birag.p.121.

[e] Ils firent aussi-tost aprés fermer pour la sixiéme fois, dit Onuphre, le temple de Janus, afin qu'on sçeust que tout le monde [Romain] estoit dans la paix. 'Vespasien commença aussi alors à bastir le temple de la paix, [f] dont on pretend qu'il reste encore quelque chose. [g] Il fut achevé en fort peu de temps, [h] & dedié en l'an 75. [i] Il y fit mettre entre autres choses les depouilles les plus

e Oros.l.7.c.9. p.211.2.e.
Ios.bel.l.7.c. 19.p.979.g.
f Suet.p.795|n. 2.
g Ios p.979.g.
h Dio,l.66.p. 751.752.
i Ios.p.980.a.

precieuſes du Temple des Juifs. 'C'eſt là que les gents de lettres tenoient leurs aſſemblées ordinaires, & que l'on conſervoit leurs ouvrages, jusqu'à ce que ce temple fut brulé ["du temps de Commode.] 'Baronius croit que Veſpaſien le fit baſtir ſous le titre de la Paix, ſur la vaine imagination qu'on luy donnoit, qu'il eſtoit ce Prince de paix promis aux Juifs par l'Ecriture. 'Il ſoûtient auſſi qu'il n'y avoit jamais eu à Rome d'autre temple de la paix, & que ce que quelques modernes diſent d'un autre qui tomba à la naiſſance de J.C. n'eſt qu'une fable ſans fondement. Gal.libr.t.4. p.363.a.c. V. Commode § 11. Bar.77.§ 2.3. 1.§ 11-13.

'Depuis que Tite fut revenu de Rome, il faiſoit auprés de ſon pere toutes ſortes de fonctions. Il dictoit luy-meſme les lettres & les edits en ſon nom, [comme ſecretaire;] & parloit pour luy dans le Senat. Il prit meſme la charge de Prefet du Pretoire, 'ce que Pline louë beaucoup en luy: [a] & cette charge déja trop puiſſante en tira un nouvel éclat: deſorte qu'elle devint comme la ſeconde dignité de l'Empire, dit Aurele Victor, [qui vivoit du temps de Conſtance, où elle tenoit en effet ce rang: mais les fonctions en eſtoient toutes differentes.] Suet.v.Tit.c] 6.p.767. Plin.præf.p.1. c. [a] Aur.Vict.

'On tire des anciennes inſcriptions que Veſpaſien amena cette année quelques eaux à Rome, racommoda a ſes depens les ruës de la ville qu'on avoit laiſſé gaſter, & fit faire des chemins en Eſpagne. ap.Suet. Vorb.p.350.1] Onu.in faſt.p. 207.208.

1. 'Il y eut une eclypſe de lune le 4 de mars [1] à huit heures & demie du ſoir, & une de ſoleil quinze jours aprés, le 20 de mars, à neuf heures du matin: ce que Pline a jugé digne d'eſtre obſervé. ["Mais il en marque mal l'année] Plin.l.2.c.13. p.10.c]Calv.p 330. Note 10.

L'AN DE JESUS-CHRIST 72, DE VESPASIEN 3, 4. *Veſpaſianus Auguſtus IV, & Titus Ceſar II, Conſuls.* Onu.in faſt.p. 208.b]Chr.Al.

2. [b]Cefennius [2] Petus que Veſpaſien avoit fait gouverneur de Syrie [en la place de Mucien,] [c] luy manda en ce temps-ci que Antiochus Roy de Comagene, & Epiphane ſon fils, avoient traité avec [Vologeſe] Roy des Parthes, & vouloient ſe revolter. Cette revolte eſtoit de conſequence, la Comagene qui eſtoit ſur l'Euphrate, ouvrant le chemin aux Parthes pour entrer dans la Syrie; '& Antiochus qui y regnoit depuis long-temps, [c'eſt à dire depuis l'an 37 que Caius luy avoit donné cet Etat,] eſtoit le plus riche de tous les Rois ſujets aux Romains. 'Il euſt encore eſté le plus heureux, s'il n'euſt pas vécu ſi long-temps. 331.b.Idat. [b] Joſ.bel.l.7. c.9.p.974.a. [c] c.28.p.983. Tac.l.2.c.81. p.54. Joſ.bel.l.6.c. 20.p.934.c.d.e.

1. D'autres diſent entre ſept & huit à Rome, (M. Toinard.).
2. *al.* Cæſennius Pætus, *Spanh.l.6.p.570.*

Epiphane ſon fils nommé auſſi Antiochus, eſtoit un Prince hardi & vaillant, qui aimoit la guerre, & ſavoit combattre. [C'eſt ſans doute] ce Roy Epiphane qui fut bleſſé en combatant avec beaucoup de cœur pour Othon.[a] Il amena de belles troupes à Tite, pour le ſiege de Jeruſalem. [b] Il avoit un frere nommé Callinique habile comme luy dans la guerre.

Tac.l.2.c.26. p.40. [a] Joſ.bel.l.6. c.19.p.934. [b] l.7.c.28.p. 984.c.d.

[c] Joſeph dit qu'on ne ſçait point ſi ce qu'on diſoit d'Antiochus eſtoit veritable, ou ſi c'eſtoit une calomnie de Petus qui ne l'aimoit pas. [Il ſemble meſme pencher plutoſt à croire que ce Prince eſtoit innocent.] Cependant Veſpaſien ayant permis à Petus d'agir comme il jugeroit à propos; il entra tout d'un coup dans la Comagene avec Ariſtobule Roy de Calcide & Soeme Roy d'Emeſe. Antiochus entierement ſurpris, ſe reſolut de luy abandonner tout, & ſe rerira avec ſa famille & ce qu'il avoit de troupes à cinq ou ſix lieuës de Samoſates: de ſorte que les Romains entrerent ſans peine & ſans reſiſtance juſque dans cette ville, qui eſtoit la capitale de la Comagene.

c.f.g. p.984.a.b.c. à 120 ſtades

[d] Petus marcha auſſi-toſt contre Antiochus qui ne voulut point ſe défendre. Mais Epiphane & Callinique prirent les armes & ſoûtinrent les Romains juſques à la nuit. Neanmoins Antiochus s'eſtant retiré cependant avec ſa femme & ſes filles, pour s'en aller en Cilicie [où il poſſedoit auſſi quelques pays,] ſes ſoldats ſe rendirent aux Romains, & ſes deux fils ſe retirerent auprés de Vologeſe, qui les receut non comme des exilez, mais comme des Princes. [e] Au contraire Petus ayant ſçeu qu'Antiochus eſtoit à Tarſe, il envoya un Centenier, qui le fit charger de chaines pour le mener à Rome. Mais Veſpaſien envoya ordre de le laiſſer libre, luy permit de ſe retirer à Lacedemone, où il luy fit fournir de quoy entretenir une depenſe de Roy. Vologeſe ayant écrit à Veſpaſien pour ſes deux fils, [f] ils eurent permiſſion de venir à Rome, où leur pere ſe rendit auſſi: & ils y demeurerent tous avec honneur.

d.c.d. f.g. p.985.a.

[g] Joſeph met ceci ſur la 4e année de Veſpaſien, [& ne marque point davantage ce qui arriva de ces Princes, parcequ'il écrivoit apparemment aſſez peu aprés.] Il eſt certain que la Comagene fut reduite en province par Veſpaſien; & S. Jerome le met ſur l'année ſuivante. [h] Les Romains l'appellerent Auguſte uphrateſienne, [ou Euphrateſienne, parce qu'elle eſtoit le long de l'Euphrate.] [i] La chronique d'Alexandrie [k] dit que ceux 1.

p.983.e. Suet.l.8.c.8.p. 744. Vict.epit. Chr.Al.p.587.

1. On trouve la meſme choſe dans le grec de la chronique d'Euſebe. Mais il eſt à craindre que cela n'y ait eſté ajouté, puiſque S. Jerome ne l'a point traduit.

de Samoſates & de la Comagene commencent à conter leurs années dés l'an 71, [& peut-eſtre que leur année commençant au mois de ſeptembre ou d'octobre, comme cela eſtoit ordinaire dans la Syrie, ils ont pris pour leur premiere année celle à la fin de laquelle ils avoient commencé à vivre ſous les Romains.] Noris.epo.p. 119.m.

ARTICLE XIII.

Veſpaſien ne veut point ſecourir les Parthes contre les Alains: Cerealis & Frontin font la guerre en Angleterre.

'JOSEPH joint au malheur d'Antiochus les ravages que les Alains firent dans tout le pays des Medes, & dans l'Armenie. Pacorus Roy des Medes fut contraint de s'enfuir, aprés avoir vu prendre ſa femme; & Tiridate ſon frere [qui eſtoit ſans doute le Roy d'Armenie ſi celebre ſous Neron,] penſa eſtre pris luy meſme par un filet dont on l'envelopa dans une bataille qu'il leur donna. Les Alains eſtoient alors contez parmi les Scythes, & demeuroient vers le Tanaïs & les Palus Meotides. 'Ils avoient peu fait parler d'eux juſques ici, [a]ſinon que Joſeph les fait deſcendre dans l'Armenie ſous Tibere. Joſ.bel.l.7.c. 29.p.985. Vorb.p.350.1. a Joſ.ant.l.18. c.6.p.625.a.

[Ils firent trembler] [b]Vologeſe meſme Roy des Parthes: & il pria Veſpaſien de luy envoyer des troupes, & un de ſes fils pour les combattre. Domitien fit tout ce qu'il put pour obtenir cet emploi. Mais la choſe ne ſe fit pas, les Alains s'eſtant retirez en leurs pays, chargez de butin, avec un grand nombre de captifs. 'Et Veſpaſien [1]ne jugea pas à propos d'envoyer du ſecours aux Parthes; ni de ſe meſler de leurs affaires. [Cela produiſit de l'alteration entre eux: & ce fut ſans doute alors que] 'Vologeſe écrivit à Veſpaſien avec ce titre ſi fier: Arſace Roy des Rois, à Flavius Veſpaſianus. 'Un hiſtorien dit que Veſpaſien le contraignit par la guerre à vivre en paix. 'Mais une autre dit ſeulement *par la crainte de la guerre*. 'Zonare marque auſſi qu'il y avoit de la meſintelligence entre Tite & Artabane Roy des Parthes, qui à cauſe de cela voulut proteger un faux Neron. b Suet.v.Dom. c.2.p.781. Joſ.bel.l.7.c. 29.p.985.d. Dio,l.66.p. 752.b. p.750.c. Aur.Vict. epit. Zon.v.Tit.p. 195.c.

'Vepaſien prit trois fois au moins le titre d'Imperator en l'an 71, & autant en 72, [pour des avantages remportez ſur les ennemis, dont nous n'avons point de connoiſſance.] 'On marque Goltz.p.49.50 Suét.l.8.c.8. p.744.

1. Dion marque ceci comme poſterieur à l'an 75: de ſorte qu'on peut douter s'il le faut raporter à la deſcente des Alains.

que les courſes continuelles des Barbares l'obligerent de donner à la Cappadoce un Conſulaire pour gouverneur, au lieu d'un ſimple Chevalier qu'on y envoyoit auparavant, & d'y
Tac.l.2.c.81.p. 54. mettre des legions. 'Car juſque là il n'y avoit point des troupes qui y euſſent leur quartier ordinaire.

[Il y eut auſſi alors des guerres dans l'Angleterre, qui eſtoit demeurée paiſible depuis que Suetonius Paulinus y avoit ar-
v.Agr.c.16.p. 144.an.14.c. 39.p.233. reſté "la revolte des peuples en 61,] 'en laiſſant neanmoins plu- V. Neron § 13. ſieurs qui ne vouloient point quitter les armes. Turpilien ſon ſucceſſeur ſe contenta de maintenir les choſes dans l'eſtat où il les avoit trouvées. Trebellius Maximus qui vint aprés luy,
an.15.c.72.p. 265. 'apparemment en l'an 65, [a]ſuivit la meſme conduite: & il n'avoit
a v.Agr.c.16. p.144. nulle experience dans la guerre; [b]outre que ſoit par ſa laſcheté
b c.16 l.1.c. 60.p.22.23. & ſon avarice, ſoit par l'inſolence des officiers, il n'eſtoit pas obeï de ſes ſoldats, qui penſerent meſme luy oſter la vie. Il
c l.2.c.66.p.50. quitta enfin la province, "& s'en vint trouver Vitellius, [c]qui mit &c.
v.Agr.c.16.p. 144. en ſa place "Vectius Bolanus. 'Celui-ci ſe fit aimer en laiſſant en l'an 69. les ſoldats ſans diſcipline, & les ennemis ſans guerre. Car les Barbares d'Angleterre n'attaquoient point quand on ne les
l.2.c.97.p.58. attaquoit pas, 'quoiqu'ils ne demeuraſſent pas tout à fait en
l.3.c.45.p.73. repos, '& qu'ils paruſſent quelquefois diſpoſez à prendre les armes durant que les Romains ſe battoient entre eux: & Venutius Roy "du Northumberland les y excitoit.

Brigantum V. Claude note 19.

v.Agr.c.17.p. 144. 'Enfin Veſpaſien eſtant devenu paiſible, & Petilius Cerealis, [qui avoit terminé la guerre des Hollandois à la fin de l'an 70,] eſtant bien-toſt paſſé en Angleterre, il attaqua ceux du Northumberland; & par divers combats, dont quelques uns furent aſſez ſanglans, il en reduiſit une grande partie à l'obeïſſance.
c.8.p.141. 'Cn. Julius Agricola, à qui Mucien avoit donné le commandement d'une legion lorſque Vectius gouvernoit encore, eut
c.9.p.142. beaucoup de part aux victoires & à la gloire de Cerealis. 'C'eſt luy dont Tacite, qui eſtoit ſon gendre, a écrit la vie.
c.17.p.144. 'L'eclat de Cerealis étouffa tout ce que put faire ſon ſucceſſeur, qui n'eſt point nommé. Mais Julius Frontinus qui vint enſuite, ne laiſſa pas de ſe rendre illuſtre par la conqueſte des Silures, [qui tenoient le pays qui fait aujourd'hui les comtez de Monmouth, de Glamorgan; de Brunock, & de Radnor au
c.18. pays de Galles.] 'A Frontin ſucceda Agricola, [d]quatre ans au
d c.9.p.141. 142. moins aprés eſtre revenu d'Angleterre à Rome: [& on croit que ce ne fut qu'en 78.]

ART. XIV.

ARTICLE XIV.

Sedition à Alexandrie: Vespasien donne des Gouverneurs à la Grece, à Rhode, & à d'autres lieux.

L'AN DE JESUS-CHRIST 73, DE VESPASIEN 4, 5.

'Domitianus Cæsar II, & Valerius Messalinus, Consuls.

Onu.p.208| Front.aq.p. 119.Ibat|Cuſp. p.332.a.

[a] VESPASIEN accorda enfin [cette année] un Conſulat ordinaire à Domitien: mais il ne luy accorda que celuy là: & ce fut encore à la priere de ſon frere Tite, à qui il l'avoit voulu donner. 'Frontin ne nomme que [a] Valerius Meſſalinus 'ſon collegue, parce qu'on avoit alors effacé des faſtes le nom de Domitien.

[a] Suet.v.Dom. c.2.p.781, Pront.aq.p.119. Onu.in faſt.p. 208.c|Pagi.an. 73.

[Euſebe marque cette année une ſedition à Alexandrie dont nous ne trouvons rien dans les auteurs originaux, ſi on n'y veut raporter,] 'quelques tumultes "qui y arriverent vers ce temps là entre les Juifs, & qui obligerent Veſpaſien d'ordonner à Lupus Prefet d'Egypte d'abatre le temple qu'ils avoient dans le territoire d'Heliople. 'Libanius dit que dans une ſedition arrivée à Alexandrie, l'on avoit abatu les ſtatuës de Veſpaſien, qui s'eſtoit contenté d'une punition mediocre ſans condanner perſonne à la mort. Elle avoit eſté cauſée par quelques [Juifs] "fugitifs de la Paleſtine, & par les exactions du blé, qui faiſoient craindre une famine.

V. la ruine des Juifs § 78.

Joſ.bel.l.7.c. 37.p.995.

Lib.or.15.p. 414.c.d.

φυγάδας.

'Aprés la ſedition d'Alexandre, S. Jerome marque que l'Acaïe ou la Grece, la Lycie, Rhode, Byzance, Samos, la Thrace, la Cilicie, la Comagene, qui auparavant eſtoient libres ou ſous leurs Rois, furent alors reduites en provinces, 'parce qu'elles n'uſoient de leur liberté que pour ſe ruiner par des ſeditions. [b] Apollone de Tyanes fit un grand crime à Veſpaſien de ce qu'il oſtoit aux Grecs la liberté "que Neron leur avoit donnée [en l'an 67; Veſpaſien ne ſe mit pas ſans doute beaucoup en peine de ſes reproches,]' & continua à obliger les Grecs à payer les tributs, & à ſe ſoumettre à un Gouverneur, diſant qu'ils avoient deſappris à eſtre libres Pauſanias paroiſt reconnoiſtre que leurs ſeditions leur avoient rendu ce joug neceſſaire. [On voit par la ſuite de l'hiſtoire qu'ils continuerent à eſtre gouvernez par un Proconſul comme avant Neron.]

Hier.chr|Suet. c.6.p.743. 744| Vict.epit|Eutr Apol.Ty.v.l. 5.c.14.p.253. a|Scal.in Eul. p.200.1|Suet. l.8.c.8.p.743. [b] Apol.p.253. b.c. Pauſ.in Acha. p.222.c.

V. Neron § 25.

'Rhode, Samos, & les autres isles voiſines, qui avoient auſſi

Sex.Ruf.p. 550.e.f|Geo. lac.p.246.

[a] Son texte porte *Valerio & Meſſalino*. Mais il faut aſſurément oſter *&*.

eſté libres juſques alors, furent unies par Veſpaſien en une meſme province, appellée la province des Iſles ou des Cyclades, dont la ville de Rhode fut la metropole.

[Je ne ſçay pas ſi Neron avoit donné la liberté à la ville de Byzance.] Tac.an.12.c. 62.63.191. 192. Mais on voit que ſur la fin du regne de Claude elle payoit tribut aux Romains, [a] & neanmoins Pline l'ancien [qui écrivoit en ce temps-ci,] l'appelle une ville libre. [b] Son neveu luy donne le titre de Republique ſous Trajan. Il en regla les depenſes eſtant gouverneur de Bithynie, & retrancha celle qu'elle faiſoit pour envoyer tous les ans un deputé à l'Empereur & un autre au Gouverneur de la Meſie. ep.83.84.p. 619. Les Empereurs y envoyoient un Centenier comme pour luy ſervir de ſauvegarde, à cauſe de la qualité de la ville, & du grand nombre de perſonnes qui y abordoient de toutes parts.

a Plin.l.4.c.11. p.278.279.a. b l.10.ep.44.p. 595.

[La Thrace & la Cilicie eſtoient dés auparavant des provinces de l'Empire. "Mais il y en pouvoit avoir encore quelques parties ſoumiſes à leurs Princes: & l'hiſtoire le marque de la Cilicie.] Scal.in Euſ.p. 200.1. Il ſemble que la province d'Europe [où eſtoit Byzance] doive ſon origine à Veſpaſien. Note 11.

ARTICLE XV.

D'Helvidius Priſcus: Veſpaſien le fait mourir, & chaſſe de Rome tous les Philoſophes.

Calv.p.330. CALVISIUS met ſur cette année l'expulſion des philoſophes qui eſtoient à Rome; [quoiqu'elle puiſſe bien n'eſtre arrivée que deux ou trois ans aprés. En quelque année qu'elle ſe ſoit faite] il paroiſt que les philoſophes furent chaſſez à l'occaſion d'Helvidius Priſcus homme fort celebre en ce temps-là. Dio,l.66.p. 750.751. Son origine, eſtoit mediocre. [c] Il etudia peu l'eloquence; [d] mais il ſe rendit illuſtre par la philoſophie ſtoïcienne, à laquelle il s'appliqua, [non par divertiſſement,] non par oſtentation, non par pareſſe; mais pour s'y affermir contre tous les accidens de la vie, afin de ſervir plus utilement l'Etat: [car c'eſtoit le but que les Stoïciens ſe propoſoient.] Auſſi Tacite aſſure qu'il mepriſoit les richeſſes, qu'il eſtoit inflexible dans l'amour de la juſtice, invincible à la crainte, & avec cela bon citoyen, bon Senateur, bon mari, bon gendre, bon ami, parfait dans tous les devoirs de la vie civile. c.6. On l'accuſoit d'aimer trop la gloire: & les payens reconnoiſſent, [comme les Chrétiens,] que c'eſt le

Tac.l.4.c.5.p. 87. c orat.c.5.p. 156. d l.4.c.5.p.87. *patre primipilari.*

dernier vice qui reſte dans ceux meſmes qui ont étoufé tous les autres. [Mais outre cela] il manquoit de diſcretion: & ce defaut rendit inutile toutes les bonnes qalitez qu'il avoit d'ailleurs. Dio,val.p.702 705.

Il epouſa une premiere femme dont il eut Helvidius que Domitien fit mourir; & enſuite il epouſa Fannia [a] fille de Thraſea Pætus: ce qui le fit chaſſer d'Italie [en l'an 66,] lorſque Neron fit mourir Thraſea; [b] & il ſe retira à Apollonie [dans la Macedoine.] [c] Il fut rappellé ſous Galba, [d] dont il prit ſoin d'enterrer le corps. [e] Il avoit eſté Queſteur en Acaïe ſous Neron, & il s'y eſtoit extremement fait aimer. [f] Nous avons vu qu'il eſtoit Preteur en l'an 70, & qu'en cette qualité il mit la premiere pierre au nouveau baſtiment du Capitole. Tac.v.Agr.n. 81.p.151. [a] an.16.c.28. 33.p.274.275. [b] l.4.c.5.p.87. [c] Juv.ſat.5.n. p.129.1. [d] Tac.l.4.c.6.p 87. [e] Plut.v.Gal.p 151. [f] Juv.ſat.5.p. 129.1.

[g] Tacite raporte pluſieurs occaſions où il avoit parlé & agi avec beaucoup de vigueur & de liberté ſous Galba, [h] ſous Vitellius, [i] & ſurtout ſous Veſpaſien. [k] C'eſtoit en cette liberté qu'il taſchoit le plus d'imiter Thraſea ſon beaupere, [l] mais il l'imitoit tres mal. Car Thraſea quelque horreur qu'il euſt de la vie de Neron, ne diſoit neanmoins & ne faiſoit rien qui puſt l'offenſer, ſinon en ce qu'il ne pouvoit prendre part à ſes crimes, [ni témoigner qu'il les approuvaſt:] [m] au lieu qu'Helvidius vivant ſous Veſpaſien [Prince tout different de Neron,] ne témoignoit pour luy que de l'averſion, & le dechiroit luy & ſes amis, & en particulier & en public. [g] c.6.p.87.88. [h] l.2.c.91.p.57. Dio val.p.701. [i] Tac.l.4.c.4-9.p.87.88.c. 43.p 99. [k] c.5.p.87. [l] Dio,val.p. 705. [m] p.701.

'Mais ce qui irrita Veſpaſien contre luy plus que tout le reſte, p.701-705.
χαὶ τὸ πρὸς τὸ πλῆθος c'eſt qu'il excitoit du trouble dans la ville "par une vaine oſtentation de prendre le parti du peuple, parloit toûjours contre la monarchie, loüoit le gouvernement populaire, & joignant
συνίστασθαι. les actions aux paroles, "il formoit des ligues & des partis: comme ſi le but de la philoſophie eſtoit de troubler l'ordre d'un Etat, de ſoulever les peuples, de décrier ceux qui gouvernent, & de leur faire des affai res. 'On marque qu'il faiſoit des feſtes ſolennelles pour Brutus & Caſſius. Juv.ſat.5.v.37

'Il ſembloit qu'il cherchaſt la mort; & il la trouva bien-toſt. Dio,val.p.705
[Qui l'obligeoit par exemple] dés le premier jour que le Senat eut reconnu Veſpaſien, de demander que le Capitole fuſt rebaſti au nom du public, avec l'aide de l'Empereur? [C'eſtoit offenſer le Prince, ſans aucune apparence d'utilité.] Auſſi qui que ce ſoit ne ſuivit cet avis, & ne le releva que pour luy en faire un crime. 'Dans tous les edits qu'il fit eſtant Preteur [en l'an 70,] jamais il ne parla de Veſpaſien, & n'y mit pas un ſeul mot à ſon avantage: [n] & quand ce Prince fut revenu [la meſme année,] Tac.l.4.c.9.p. 88. Dio,l.66.p. 750.e|Suet.l. 8.c.15.p.750. [n] Suet.p.750.

il fut ſeul à le ſaluer ſous le ſimple nom de Veſpaſien, comme ſi c'euſt eſté un particulier.

p.750. 'Veſpaſien eſtoit aſſez bon pour voir tout cela ſans s'en offenſer. Mais enfin il eut peine à ſouffrir [a] qu'il diſputaſt contre luy d'une maniere tres inſolente, dit l'hiſtoire, & comme contre un egal. 'Arrien raporte quelque parole de luy, & de Veſpaſien qui luy defendoit d'entrer au Senat: [Mais celles qu'il attribuë à Veſpaſien ne ſont pas dignes de luy.]'Les Tribuns du peuple pour arreſter cette inſolence ſe ſaiſirent un jour de luy dans le Senat, & le mirent entre les mains de leurs licteurs, [comme pour le mener en priſon.] Veſpaſien en fut confus, & ſortit du Senat en pleurant, ſans dire autre choſe ſinon qu'il eſtoit bien aſſuré qu'il n'auroit point d'autre ſucceſſeur que ſon fils, ('ce qu'on pretend qu'il s'eſtoit perſuadé par l'aſtrologie, ou par quelques ſonges,) [& qu'Helvide n'avoit que faire d'y pretendre.]

[a] *altercationibus inſolentiſſimis.*

Arr.ex.Epi.l.1 c.2.p.11.12.

Dio,l.66.p. 750-751.

Suet.l.8.c.25. p.760.761. 'Comme Helvide ſembloit donc ne tendre qu'à rétablir la liberté, il fut une fois mis en juſtice pour cela, & renvoyé abſous contre l'opinion [de tout le monde. Mais ne changeant pas pour cela de conduite,] 'il fut depuis condanné à eſtre banni: &

Juv.ſat.5.n.p. 129.1.

Suet.l.8.c.15. p.750. [a] Fannia ſa femme le ſuivit dans ſon ſecond exil, comme elle avoit fait [ſous Neron] dans le premier. [Il faut que dans ſon banniſſement meſme Priſcus ait encore continué à brouiller.]

[a] Plin.l.5.ep. 19.p.431.

Suet.p.750. 'Car il fut enfin condanné à la mort. Veſpaſien en eut regret; & ſe faiſant un honneur de luy ſauver la vie, il contremanda ceux qui eſtoient envoyez pour l'executer. Mais cet ordre fut inutile, parce qu'on vint dire qu'Helvide eſtoit déja mort, quoique cela fut faux, &qu'il y euſt encore aſſez de temps pour le ſauver. [Mucien ſans doute ſouhaitoit plus cette mort que Veſpaſien.

Quoiqu'Helvide ait merité cette fin funeſte; cependant comme il avoit de fort grandes qualitez, & que la generoſité, lors meſme qu'on en fait un mauvais uſage, eſt belle & eſtimable en elle meſme; il a trouvé de grands hommes pour admirateurs.] 'Tacite, Pline le jeune, & Juvenal, n'en parlent qu'avec eſtime: [b] & meſme le dialogue des Orateurs fait au plutoſt ſur la fin de l'an 74, [c] louë ſa ſageſſe: [ce qui peut donner lieu de douter s'il faut mettre ſa mort & ſon exil meſme avant ce temps là. [d] Herennius Senecio fit ſon eloge ſous Domitien, qui luy en fit un crime digne de mort.

Tac.l.4.c.4.p. 87|Plin.l.4.ep. 21.p.258|Juv. ſat.5.v.36.

[b] Tac.orat.c. 17.p.161.

[c] c.5.p.156.

[d] Tac.v.Agr.c. 2.p.139.

[e] Beaucoup d'autres Stoïciens, & Demetrius de la ſecte des

[e] Dio,l.66.p. 751.a.b.

cyniques, imitoient Helvide & ſoulevoient les eſprits par les diſcours ſeditieux qu'ils faiſoient meſme publiquement. De ſorte que par le conſeil de Mucien, qui apparemment eſtoit mort en 77,,] Veſpaſien chaſſa de Rome tous les Philoſophes, V. Neron § 22. hors [peut-eſtre] Muſonius Rufus [dont nous avons parlé autrepart.] Demetrius fut relegué dans une iſle avec un Oſtilius, qui ayant appris l'arreſt rendu contre luy durant qu'il faiſoit un diſcours contre le gouvernement monarchique, le continua avec beaucoup de force & de vehemence. Neanmoins depuis cela "il fut plus ſage. 'Pour Demetrius, Veſpaſien le rencontra un jour depuis ſa condannation, [qu'on ne ſe preſſoit peut-eſtre pas d'executer;] mais ce philoſophe ne voulut pas ſeulement ſe lever & ſaluer ſon Empereur. 'Il continua toujours depuis à crier: ſurquoi Veſpaſien luy fit dire: Tu fais tout ce que tu » peux afin que je te faſſe mourir: mais je ne m'amuſe pas à faire » tuer les chiens qui aboient. [On pourroit ramaſſer beaucoup de choſes touchant ce Demetrius: mais nous n'avons pas cru que cela en valuſt la peine.]

μιτίον.

Suet.l.8.c.13.p 748.

Dio,l.66.p. 751.b.

cynique ſignifie chien.

ARTICLE XVI.

Veſpaſien fait le dernier luſtre des Romains: Du dialogue des Orateurs: Peſte à Rome: Pline acheve ſon hiſtoire de la nature.

L'AN DE JESUS CHRIST 74, DE VESPASIEN 5, 6.

'Veſpaſianus Auguſtus V, & Titus Cæſar III, Conſuls.

Idat|Front.aq. p.119|Chr.Al| Cuſp.p.333.b.

'ONUPHRE preſume que Domitien fut Conſul cette année pour la troiſieme fois, mais ſubrogé.

a Onu.in faſt. p.208.e.

'Veſpaſien & Tite y fermerent en qualité de Cenſeurs le dernier luſtre ou denombrement des citoyens Romains; & il ne s'en fit plus depuis. 'Pline marque diverſes perſonnes d'un âge extraordinaire couchées dans les actes de ce denombrement, dont deux avoient 150 ans. Il ne parle que des pays qui ſont entre le Po & l'Apennin.

Cenſor.c.18.p 131.

Plin.l.7.c.49. p.165.c.d.

L'AN DE JESUS CHRIST 75, DE VESPASIEN 6, 7.

'Veſpaſianus Auguſtus VI, & Titus Cæſar IV, Conſuls.

Idat.Chr.Al| Onu.in faſt.p. 209.a|Dio.l. 66.p.751.e. Cuſp.p.333.b| Spon, p.43.

[b] On croit que Domitien & Mucien furent ſubrogez Conſuls en cette année, l'un pour la quatrieme fois, l'autre pour la troiſieme. [c] Il eſt certain que Mucien a eſté trois fois Conſul.

[d] Veſpaſien conſacra en ce temps-ci le temple de la Paix

b Onu.in faſt. p.208.f.

c Plin.l.34.c.7.p.809.d. d Dio, l.66.p.751.752.

p.752.a|Euſ. chr|Hier|Plin. l.34.c.7.p.810. c.d|Suet.c.18. p.751.

On y dreſſa auſſi [à Rome] en la ruë ſacrée un coloſſe d'airain de cent ou [1] cent-dix piez de haut. Il avoit eſté fait pour Neron: mais au lieu de ſa teſte on y mit une repreſentation du ſoleil ſous la figure de Tite ſelon quelques uns. 1.

Plin.l.3 c.5.p. 55.d.

On meſura le tour des murailles de Rome, qu'on trouva eſtre 'de plus de cinq lieuës: & toutes les ruës jointes enſemble, en y comprenant celles du camp des Pretoriens, faiſoient * plus de 28 lieuës [de chemin.] 1 3:00 pas &c. * plus de 70 milles.

Calv.p.331| Onu.in faſt.p. 209.a.

On tire des anciennes inſcriptions, que Veſpaſien fit cette année quelques reglemens pour les vignes, & pour les meſures.

a Tac.orat.c. 37.p.161.

[a] L'entretien qui fait le ſujet du dialogue des Orateurs, eſt repreſenté comme fait en la 6e année de Veſpaſien, 120 ans [ou un peu moins] aprés la mort de Ciceron. 'L'auteur de ce traité

c.1.p.155. pr.p.154|Calv. p.331.2.

dit y avoir aſſiſté eſtant fort jeune: 'ce qui fait que Lipſe & d'autres ont peine à croire qu'il ſoit de Tacite, à qui on l'attribuë depuis pluſieurs ſiecles. Et le ſtyle en a moins de raport à celui de Tacite qu'à celui de Quintilien: outre qu'il traite beaucoup des choſes qui ont corrompu ou affoibli l'eloquence; ſurquoi Quintilien témoigne en pluſieurs endroits qu'il avoit fait un ouvrage. Neanmoins il eſt difficile de croire que Quintilien fuſt fort jeune en ce temps-ci. C'eſt pourquoi il vaut mieux avouer qu'on ignore quel eſt l'auteur de ce dialogue, [qui ne peut manquer de meriter beaucoup d'eſtime, puiſqu'on l'a jugé digne de deux ſi illuſtres auteurs.] Lipſe trouve qu'il eſt excellent pour le ſtyle, pour l'invention, pour le jugement; & qu'il eſt comparable aux meilleurs ouvrages des meilleurs ſiecles. Mais il eſt imparfait, '& ce n'eſt que comme une premiere partie qui en demande au moins une ſeconde.

Tac.orat.c.42 p.172.

L'AN DE JESUS CHRIST 76, DE VESPASIEN 7, 8.

'Veſpaſianus Auguſtus VII, & Titus Cæſar V, Conſuls.

Idat|Chr.Al| Adr.v.p.1.b| Cuſp.p.333.b.

[b] On marque que Domitien fut encore Conſul cette année, pour la 5e fois, mais ſubrogé; & qu'il eut pour collegue Tib. Plautius Silvanus Ælianus, [c] qui avoit déja eſté Conſul [en l'an 47, ſelon Onuphre,] Prooonſul d'Aſie, & Propreteur de Meſie vers l'an 63. Veſpaſien l'avoit fait gouverneur d'Eſpagne, & le rappella enſuite pour le faire Prefet de Rome. Il joignit à cette dignité les ornemens du triomphe à cauſe de divers exploits "qu'il avoit faits en Meſie [ſous Neron,] & un ſecond Conſulat. V. Neron § 17.

b Calv.Onu.in faſt.p.209.

c Tac.n.p.459. 1.

Euſ.chr.

'Euſebe met en cette année la chute des trois villes dans l'iſle

Scal.in Euſ.p. 200.1.

1. 'D'autres content à peu prés de meſme. Le grec d'Euſebe porte 127 piez.

de Cypre par un tremblement de terre. On croit que celles de Salamine & de Paphos furent de ce nombre. Oroſe met cet accident en la neuvieme année de Veſpaſien. [a] Les imprimez & les manuſcrits de la chronique de S. Jerome la place differemment. n.p.201. Oroſ.l.7.c.9. p.212.1.2. [a] Euſ.chr.n. Pont.p.583.

L'AN DE JESUS CHRIST 77, DE VESPASIEN 8, 9.

Note 12. *Veſpaſianus Auguſtus VIII, & Titus Cæſar VI, Conſuls.*

On croit que Domitien fut encore Conſul ſubrogé en cette année pour la ſixieme fois; & il y a apparence que Cnæus Julius Agricola y eut auſſi le meſme honneur pour aller commander en Angleterre l'année ſuivante. Onu.p.209.

V. Tite note 3.

Pline adreſſa ſon grand ouvrage de l'hiſtoire de la nature à Tite Conſul pour la ſixieme fois, quatre ans au plus aprés que le luſtre eut eſté achevé [en l'an 74.] [b] Il marque dés ſon 3e livre le III. Conſulat de Mucien, [qu'on ne met qu'en l'an 75,] [c] & l'année de Rome 828 [qui eſt auſſi l'an 75.] Plin.præf. l.7.c.49.p.165. *ultra quadriennium.* [b] l.3.c.5.p.54.f [c] p.55.d.

Euſebe dit qu'il y eut en cette année à Rome une peſte ſi furieuſe, que durant pluſieurs jours on y conta par jour prés de dix mille morts. La chronique d'Alexandrie raporte que durant cette peſte une femme nommée Alcippe accoucha à Rome d'un elephant. Euſ.chr. Chr.Al.p.580.

ARTICLE XVII.

Conduite d'Agricola en Angleterre: Hiſtoire de Julius Sabinus.

L'AN DE JESUS CHRIST 78, DE VESPASIEN 9, 10.

L. Ceionius Commodus, & D. Novius Priſcus, Conſuls. Nor.ep.conſ. p.49 Spon.p.5 Cuſp.p.333.

[AU lieu de Priſcus, Caſſiodore & S. Proſper mettent Rufus: & Priſcus pouvoit l'appeller Rufus.] C'eſt aſſez probablement ce Novius Priſcus banni par Neron parce qu'il aimoit Seneque. On pretend que le premier eſtoit ayeul de L. Verus qui fut adopté & fait Ceſar par Adrien. [Idace a oublié ce Conſulat.] [b] Nor.ep.conſ. p.50. Calv.p.332 Nor.ep.conſ. d.47.48.

Agricola ayant eſté envoyé en Angleterre au milieu de l'été, peu aprés ſon Conſulat, pour ſucceder à Julius Frontinus, ne laiſſa pas, quoique la campagne fuſt ſi avancée, de gagner une bataille, & de réduire ſous l'obeïſſance le pays de Nort-Galles, avec l'iſle d'Angleſey [qui y eſt jointe.] Ces pays avoient déja appartenus aux Romains; mais ils les avoient perdus par la revolte des peuples ſous le gouverneur Suetone. C'eſt pour- Tac.v.Agr.c.9 18.p.142.144. *Ordovices. Monam.* V. Neron § 13.

quoi Agricola ne voulut pas meſme en écrire [à l'Empereur.] Et en mepriſant la reputation, il en acquit une plus grande. 78, de Veſp. 9, 10.

c.19.p.145. 'Comme il ſavoit par l'experience des autres, que les armes avancent peu quand on traite mal les peuples; pour empeſcher les revoltes, il ſongea à établir la diſcipline, & commença par ſa maiſon, ce qui n'eſt pas moins difficile à quelques uns que de gouverner une province. Il prenoit pour ſoldats "ceux qu'il voyoit les mieux reglez, s'aſſurant qu'ils ſeroient toujours les plus fideles; & ne donnoit rien en ce choix ni à la priere des particuliers, ni à la recommandation des Officiers. *optimum quemque.*

c.19. 'Il vouloit tout ſavoir, non tout "relever, rigoureux dans les grandes fautes, & indulgent dans les petites, ſe contentant ſouvent du repentir. Il aimoit mieux [1] mettre dans les emplois ceux qu'il jugeoit n'y devoir point faire de fautes, que punir les fautes qu'on avoit commiſes. *ex equi.* 1.

§19. 'Il adouciſſoit auſſi la rigueur des impoſts "en les aſſeiant à proportion de ce que chacun pouvoit porter, * & en retranchant les vexations que l'avarice a coutume d'y ajouter, & qui ſont plus inſupportables que les impoſts meſmes. Ainſi il fit aimer la paix, qu'on n'apprehendoit pas moins que la guerre par la negligence ou la tolerance de ceux qui avoient gouverné avant luy. *aqualitate munerum.* * &c.

L'AN DE JESUS CHRIST 79, DE VESPASIEN 10.

Bir.p.117.124] Onu.in faſt.p. 210.2. *'Veſpaſianus Auguſtus IX, "& Titus Cæſar VII, Conſuls.* V. la note 12.

[a] Julius Sabinus "qui avoit pris le titre de Ceſar dans les Gaules au commencement de l'an 70, fut enfin decouvert au bout de neuf ans. Aprés avoir eſté défait, comme nous avons vu, il s'eſtoit retiré en un lieu creuſé ſous terre, ou pour y cacher ſes threſors (car il eſtoit fort riche) [b] ou pour y trouver un tombeau. [c] Deux de ſes affranchis, de la fidelité deſquels il eſtoit aſſuré, ſavoient ſeuls ce lieu. [d] On a écrit qu'il luy euſt eſté fort aiſé de ſe retirer parmi les barbares d'Allemagne, ou parmi les Gaulois [de ſa faction qui ſubſiſtoient encore:] mais qu'il ne le voulut jamais, ne pouvant ſe reſoudre à s'éloigner de ſa femme, avec laquelle il eſtoit extremement uni. 'On l'appelle Peponille, [e] Epponine, [f] ou Empone: & Plutarque dit que ce nom parmi les Gaulois ſignifioit une heroïne. V. §. 6.

a Tac.l.4.c.67 p.107. Plut.amat.p. 1372. b Dio,l.66.p. 752.d. c Plut.amat.p. 1372. d 1371. Dio,l.66.p. 752.d. e Tac.l.4.c.67. p.107. f Plut.p.1371.

[g] Il luy fit dire qu'il eſtoit mort, [moins] pour éprouver ſon amitié, que parce qu'il eſtoit important qu'on le cruſt mort, afin qu'on ne le cherchaſt pas. Auſſi aprés avoir ſouffert qu'elle

g p.1372.

1. *Officiis & adminiſtrationibus (præficere) potiùs non peccaturos, quàm damnare cùm peccaſſent.*

donnaſt

donnaſt durant trois jours toutes les marques de la douleur la plus vive & la plus ſincere, juſqu'à ne vouloir point manger dutout, il luy fit dire par Martial l'un de ſes affranchis ce qu'il eſtoit devenu, mais qu'il falloit qu'elle continuaſt à le pleurer comme mort. Elle le venoit voir la nuit, & le jour elle retournoit chez elle, & quelquefois elle s'abſentoit plus long-temps [ſous divers pretextes] pour venir paſſer ce temps avec luy. Elle en eut meſme deux enfans, ayant eu l'adreſſe de cacher ſa groſſeſſe, ſes couches, & ſes enfans, 'qui naquirent & furent elevez dans ce lieu ſous terre. [a] Elle mena meſme à Rome ſon mari ſi bien deguiſé qu'on ne le reconnut pas. C'eſtoit ſur des eſperances qu'on luy avoit données: [on ne dit point de quoy:] & comme ces eſperances ne réuſſirent pas, elle le ramena en ſa retraite ordinaire. 'Elle avoit des amis qui prenoient part à ce rare exemple de fidelité & de conſtance.

Dio, l. 66. p. 752. d.
[a] Plut. p. 1372.
Tac. l. 4. c. 67. p. 107.

'Enfin neanmoins Sabinus fut decouvert & amené à Rome avec ſa femme, qui ſe jetta aux piez de Veſpaſien avec ſes enfans. Il en fut touché juſqu'à repandre des larmes; & cependant il la condanna elle meſme à la mort auſſi-bien que ſon mari. 'Elle entra ſur cela en furie, & parla avec toute la liberté d'une femme animée qui ne craint plus rien: ce qui ne fit neanmoins qu'irriter Veſpaſien. Les enfans furent conſervez: l'un d'eux mourut depuis en Egypte; & Plutarque avoit vu l'autre nommé Sabin à Delphes, peu de temps avant que de raporter cet evenement. [L'hiſtoire n'exprime point pourquoi Veſpaſien n'uſa pas de ſa bonté ordinaire dans une occaſion qui ſembloit ſi fort le meriter.] Plutarque dit que ſon regne ne vit rien de plus odieux & de plus tragique: & il raporte à cela les malheurs qui arriverent depuis à luy & à ſa maiſon.

Dio, l. 66. p. 752. d. e.

Plut. p. 1373.

ARTICLE XVIII.

Cecina & Marcellus conſpirent contre Veſpaſien, & ſont punis; Mort de Veſpaſien: Ses colonies;

'DANS le temps que Sabinus fut executé, Alienus Cecina, & Marcellus conſpirerent contre Veſpaſien. Il les avoit toujours traitez comme ſes meilleurs amis, & les avoit combleז d'honneurs, [quoique "Cecina ne le meritaſt guere, & Marcellus encore moins. Car c'eſt ſans doute Eprius Marcellus dont Tacite parle aſſez ſouvent.] 'Il eſtoit né à Capoue d'une

Dio, l. 66. p. 752. e. & Suet. v. Tit. c. 6. p. 768.

V. Vitellius §. 7.

Tac. orat. c. 8. p. 157.

famille tres basse & sans biens, mais son eloquence le rendit l'un des plus riches & des plus puissans de Rome, [sans le pouvoir neanmoins faire passer pour homme d'honneur.] 'Dés l'an 48, il voulut bien accepter la Preture pour un seul jour à la place de Silanus qu'Agrippine faisoit degrader. 'En l'an 57, estant justement accusé de peculat par les Lyciens, il eut assez [de lascheté &] de credit pour faire mesme bannir ses accusateurs. 'Il se rendit extremement odieux en servant de ministre à Neron en l'an 66 pour faire condanner Thrasea, Helvide son gendre, & quelques autres. 'C'est pourquoi Helvide l'entreprit plusieurs fois sous Galba, & sous Vespasien. [a] Mais Marcellus qui avoit bien plus d'eloquence que luy, eluda & les raisons d'Helvide, & toute la haine du Senat: 'outre que Galba & Mucien ne vouloient pas qu'on poussast des personnes de cette importance. 'Vespasien mesme l'aimoit & le consideroit à cause de son eloquence: & il luy donnoit assez de credit "pour piller & dechirer tout. 'Il fut sous son regne proconsul de Cypre.

an.12.c.4.p. 172.
15.c.33.p.209.
16.c.23.28.33. p.273.
l.4.c.6.10.43. p.87.99.
a orat.c.5.p. 156.
l.4.c.6.43.p. 88.99.
l.2.c.95.p.58| orat.c.8.p.158.
Spanh.l.6.p. 563|Seg.p.102. 103.

agunt ferunt que cuncta.

[Mais comme les mechans sont mechans envers tout le monde, & envers ceux mesmes qui leur font le plus de bien,] [b] Marcellus ne laissa pas de conspirer contre luy avec Cecina: beaucoup de soldats estoient déja entrez dans leur faction; '& on avoit des preuves du crime de Cecina par des pieces écrites de sa main. 'Tite estoit d'ailleurs piqué contre luy au sujet de quelque jalousie. 'Il le pria à souper, & au sortir il le fit tuer dans le palais mesme, craignant que sa conjuration n'eclatast dés cette nuit là. [c] Marcellus fut jugé par le Senat; & ayant esté condanné, il se coupa la gorge avec un rasoir.

b Dio,l.66.p. 752.c.
Suet.v.Tit.c.6. p.768.
Vict.epit.
Suet.p.768.
Dio,l.66.p. 752.c.
c Dio,p.752. 753.

[Peu aprés cette execution,] 'Vespasien s'estant senti un peu incommodé, s'en alla dans sa maison paternelle où il avoit accoutumé d'aller passer les étez, & où il y avoit "des eaux extremement froides. Il en but avec excés, ce qui, outre la fievre qu'il avoit déja, luy causa un tres grand dereglement d'estomac. Il ne laissoit pas cependant d'ecouter les deputez qu'on luy envoyoit, & de travailler à toutes les affaires, comme s'il eust esté en santé, disant qu'il falloit qu'un Empereur mourust debout. Et en effet il rendit mesme l'esprit estant debout entre les mains de ceux qui le soûtenoient. Ainsi il mourut constamment, & mesme gayement, comme on le peut voir dans les historiens, lorsqu'ils parlent d'une comete & de quelques autres accidens qui avoient precedé sa mort. [Mais cette gayeté fait pitié à ceux qui voient un Prince sortir d'une felicité telle

p.753.a.b|Suet l.8.c.24.p.760.

aqua Cutilia

quelle, pour tomber entre les mains d'un Dieu qu'il avoit irrité en ne l'adorant pas, en le perſecutant au moins en la perſonne "de tous les deſcendans de David, & par beaucoup d'actions dignes d'un ſupplice éternel.]

V. la ruine des Juifs § 78. 1.

'Il mourut [1] le 24 juin de cette année, âgé de 69 ans, ſept mois & ſept jours, 'ayant regné dix ans moins ſix jours, [à commencer] [a] au premier de juillet 69, qu'il fut proclamé Empereur à Alexandrie : car c'eſt de ce jour là qu'il contoit le temps de ſon regne. Suet. p. 760. Dio. l. 66. p. 753. c. a Tac. l. 2. c. 79. p. 53.

'On marque que les Romains eſtoient ſi fous de danſes & de comedies, qu'ils en faiſoient meſme dans les funerailles des perſonnes de qualité ; où ils repreſentoient leur genie & leurs actions : & que dans celles de Veſpaſien, le comedien qui le repreſentoit ayant demandé à ſes Intendans combien coutoit ſa pompe funebre, & eux ayant répondu qu'elle coutoit tant, il s'écria auſſi-toſt: Donnez moy cet argent, & jettez moy dans le Tybre ſi vous voulez. 'Les hommes en firent une divinité, [pendant que le ſeul vray Dieu le condannoit avec les demons aux feux de l'enfer. Suet. l. 8. c. 19. p. 753. 754. in. 6. Eutrop.

Euſebe dans ſa chronique marque comme la derniere action de Veſpaſien, qu'il envoya des colonies en divers endroits. Il ne le fit pas ſeulement en cette extremité de ſon regne. Car Joſeph parlant de ce qui arriva en l'an 72,] 'nous apprend que ce Prince [par un effet de ſon avarice ordinaire,] ſe reſerva toute la Judée, ſans y fonder aucune ville, ſinon qu'il donna le lieu d'Emmaüs à "trois lieuës de Jeruſalem, pour ſervir de logement à huit-cents ſoldats veterans, [& en fit ainſi une colonie. Cela revient à ce que dit Sozomene,] 'que les Romains aprés avoir pris Jeruſalem, donnerent à ce lieu celebre dans l'Evangile, le nom de Nicople, ou ville de victoire, à cauſe de la victoire qu'ils avoient remportée ſur les Juifs. 'Elle faiſoit avec ſon territoire un des dix "cantons qui compoſoient en ce temps-ci la Judée entre l'Idumée & la Samarie. [S'eſtant bien-toſt ruinée, elle fut retablie vers l'an 221, à la ſollicitation du celebre Jule Africain. '] Joſ. bel. l. 7. c. 27. p. 983. 60 ſtades. Soz. l. 5. c. 21. p. 630. a. Plin. l. 5. c. 14. p. 101. d. toparchies.

V. ſon titre note 3.

'Dés devant l'an [76,] auquel Pline écrivoit, Veſpaſien avoit mis une colonie à Ceſarée, qu'on appelloit pour ce ſujet "la Flavienne, & la premiere, [ſans doute parce que c'eſtoit la c. 13. p. 101. c] Spanh. l. 1. p. 69. Colonia prima Flavia.

1. L'Edition de Suetone à Leyden en 1656, met le 23, *VIII. kal.* Mais la date de ſa vie montre qu'il faut dire *VIII kal.* comme dans l'edition de Francfort en 1588. S. Theophile, Saint Clement d'Alexandrie, Euſebe, & Caſſiodore donnent 9 ans, 11 mois, & 22 jours, au regne de Veſpaſien, ne le commençant qu'au 3 de juillet.

premiere en dignité de toute la Paleſtine, dont cette ville fut
Digeſ.50.t.15. l.8.§7.p.1924. toujours depuis ou la ſeule ou la premiere metropole.] 'Il remit aux habitans le tribut que l'on faiſoit payer par teſte; & Tite les exemta encore de la taille qui ſe levoit ſur les terres.

Spanh.l.7.p. 768|Plin.l.4.c. 11.p.78.c. 'On croit qu'il faut mettre auſſi entre les colonies de Veſpaſien [ou de ſes enfans,] celle de Develte ou Deülte comme on l'a quelquefois appellée, parce qu'elle a porté le ſurnom de Flavienne. C'eſt une ville celebre de la Thrace, où l'on avoit mis
Spanh.p.769| Plin.l.4.c.20.p 89.d. des veterans [comme à Emmaüs.] 'On donne le meſme ſurnom à Sinope dans le Pont, & au Port d'Aman ou Amand, nommé auſſi Flaviobriga ſur la coſte ſeptentrionale de l'Eſpa-
Baud.p.292. 6panh.l.7.p. 759. gne, 'qu'on croit eſtre aujourd'hui Bilbao capitale de la Biſcaïe. 'Mais pour Sinope on luy donne encore d'autres "ſurnoms, [qui *Julia Auguſta.* font croire que c'eſt une colonie plus ancienne, & qui avoit ſeulement receu quelque faveur particuliere de Veſpaſien.]

p.769.771. 'Diverſes autres villes qu'on ne marque point avoir eſté colonies, ont encore porté le ſurnom de Flavienne, comme Neapolis [ou Naplouze,] nommée autrefois Sichem dans la Samarie, comme Samoſates capitale de la Comagene, Tripoli dans la Phenicie, Calcide & Philadelphie dans la Syrie, Cyrene dans la Lybie, Critie dans la Bithynie, Eumenée dans la Phry-
Noris,epo.p. 273.f. gie. 'Nous verrons "dans la ſuite que Calcide ne le prit qu'en l'an 92, ſous Domitien. V. Domitien §15.

ARTICLE XIX.

Sedition à Antioche : De quelques écrivains.

Apol.Ty.v.l.6. c.16.p.313.a. 'PHILOSTRATE marque qu'il y euſt vers ce temps-ci une ſedition à Antioche, cauſée par le Gouverneur meſme de Syrie, qui en diviſoit les habitans par des ſoupçons & des défiances. Mais un grand tremblement de terre eſtant ſurvenu, le peril commun les réunit.

[Entre les autres qui ſont morts ou qui ont fleuri du temps de Veſpaſien, on peut mettre Suetonius Paulinus dont nous avons parlé ſous Neron & ſous Othon comme d'un grand homme de guerre.] 'Mais il avoit auſſi laiſſé quelques écrits ſur l'expedition qu'il avoit faite audelà du mont Atlas [en l'an 42.]
Plin.l.5.c.1.p. 93.a.b.
Tac.l.2.c.60.p. 49. 'Il a ſurvécu Othon: [a] mais Pline en parle [en l'an 77,] comme d'un homme qui eſtoit mort. [b] Ceux qui l'ont fait pere de Suetone l'hiſtorien en le confondant avec Suetonius Lenis ſimple

[a] Plin.l.5.c.1. p.93.a.
[b] Voſſ.h.lat.l.1. c.26.p.134.

Tribun militaire dans l'armée d'Othon dont Paulinus eſtoit General, [ne meritent pas qu'on s'arreſte à les refuter.]

'Pline cite ſouvent l'autorité & les écrits de Mucien, ſurtout pour ce qui regarde l'hiſtoire & la geographie de l'Orient, dont on peut juger par là qu'il avoit écrit quelque ouvrage. 'Il travailloit en 75 à ramaſſer les diſcours, les actes, & les lettres des anciens Romains, qui ſe trouvoient dans les bibliotheques. Il avoit déja publié onze livres de ces actes [& de ces harangues,] & trois livres de leurs lettres. 'Pline marque pluſieurs fois ſon troiſiéme Conſulat, [qu'il eut à ce qu'on prétend en l'an 75, mais je ne penſe pas qu'il diſe nullepart qu'il vécuſt encore. Il ſemble au contraire inſinuer en divers endroits "qu'il ne vivoit plus. Ainſi il peut-eſtre mort vers l'an 76.] 'Il portoit toujours ſur luy une mouche vivante, s'imaginant ſe garentir "du mal des yeux par cette ſuperſtition.

prodidit.

lippitudine.

c.27.p.141.

Tac.orat.c.37. p.170.

Voſſ.h.lat.c. 27.p.141.

Plin.l.28 c.2. p.685.c.d.

'Julius Secundus qui parle dans le dialogue des Orateurs, avoit écrit la vie d'un Julius Aſiaticus: & on s'attendoit qu'il en écriroit pluſieurs autres. 'Il a auſſi publié des harangues dont Quintilien parle avec eſtime: mais il ne vécut pas aſſez pour ſe perfectionner entierement.

Voſſ.h.lat.l.1. c.27.p.145.

Quint.l.10.c. 1.p.52.53.

'Vipſanius Meſſala paroiſt auſſi dans le meſme dialogue, & y a la principale part. [a]Il eſtoit d'une famille illuſtre, avoit de grandes qualitez, & fut le ſeul "homme d'honneur & de lettres qui ſe joignit pour Veſpaſien à Antonius Primus. Il commandoit alors une legion '& n'avoit pas encore l'âge pour entrer dans le Senat. 'Tacite nous apprend qu'il avoit écrit cette guerre: & l'on juge par Plutarque qu'il avoit encore compoſé d'autres hiſtoires. 'On eſtima beaucoup ſon éloquence & ſon bon naturel, lorſqu'il taſcha en l'an 70 de flechir le Senat juſtement irrité contre Aquilius Regulus ſon frere, mais tout different de luy. "Il ſemble qu'il ſe ſoit offert à porter la peine que ſon frere avoit meritée en accuſant ſous Neron les perſonnes les plus illuſtres.

bonas artes attulit.

periculis fratris ſemet opponens.

Tac.orat.c.14. p.160. a l.3.c.6.p.63.

l.4.c.42.p.98.

Voſſ.h.lat.l.1. c.28.p.146.

Tac.l.4.c.42. p.98.

'Moderat philoſophe Pythagoricien, qui a laiſſé divers écrits ſur "la philoſophie, vivoit vers ce meſme temps: il eſtoit de Cadis en Eſpagne. S. Jerome loüe ſon eloquence. [b]Porphyre pretend qu'Origene liſoit beaucoup ſes ouvrages.

&c.

Jonſ.phil.l.3.c. 5.p.229.230| Euſ'n.p.122.1. a.b.

b Euſ.l.6.c.19. p.220.c.

'Curiatius Maternus celebre avocat de Rome du temps de Veſpaſien s'occupoit encore plus à la poëſie, [d]dont l'auteur du livre des Orateurs luy fait entreprendre la défenſe. [e]Il avoit fait des tragedies de Medée, de Domice, & de Caton, & tra-

c Tac.orat.c. 2.3.p.155.156. d c.11.p.159. e c.3.p.156.

c.2.10.p.155. 159. vailloit alors à celle de Thyeſte. 'Son Caton faiſoit du bruit, & on croyoit que les puiſſances s'y trouvoient bleſſées.

c.5.p.156.158. 'Saleïus Baſſus eſtoit auſſi alors celebre par les poëmes qu'il compoſoit, & que Veſpaſien recompenſa par ſes liberalitez.

Quint.l.10.c. 1.p.50.1. 'Quintilien le met entre les poëtes epiques, & eſtime beaucoup ſon genie ardent & poëtique, s'il euſt vécu aſſez long-temps pour y joindre la maturité. [Il ne nous reſte rien de tous ces auteurs, hors peut-eſtre quelques mots citez par les anciens grammairiens.]

Tac.an.13.c. 20.p.204|14.c. 2.p.219|Plin.l. 9.ep.19.p.534. 'Cluvius a écrit l'hiſtoire de Neron & des guerres civiles qui precederent l'établiſſement de Veſpaſien: & il faiſoit profeſſion d'y dire la verité ſans craindre de bleſſer les perſonnes les plus illuſtres.

Tac.an.13.n. 65.p.204|l.2.c. 65.p.50|Plin. p.534|not.Voſſ h.lat.l.1,c.28. p.146. 'On croit que c'eſt ce Marcus Cluvius Rufus qui eſtoit [gouverneur d'Eſpagne ſous Galba, Othon, & Vitellius;] [a]& dont on marque qu'il avoit eſté riche & puiſſant ſous Neron ſans faire tort à perſonne. Ce Cluvius Rufus eſtoit en effet un homme eloquent, [b]plus propre à paroiſtre dans la paix que dans la guerre. [c]Onuphre croit que c'eſt ce Rufus qui fut Conſul ſubrogé dés l'an 45 ſous Claude, [de quoy il ne donne point de preuve] [d]Ceux auſſi qui le confondent avec Cluvius pere de Helvidius Priſcus, [n'ont pas conſideré que] celui-ci "ne s'eſtoit elevé [e]que juſqu'aux degrez les plus mediocres de la milice.

primipili ordinem duxit.

[a] Tac.l.4.c. 43.p.99.
[b] l.1.c.8.p.7.
[c] Onu.in faſt. p.199.e.
[d] Plin.ep.n.p. 534.
[e] Tac.l.4.c.5. p.87.

L'EMPEREUR TITE.

ARTICLE PREMIER.

Qualitez naturelles de Tite; il contribuë à elever ſon pere à l'Empire, & prend Jeruſalem.

Suet.l.8.c.3.p. 733. f v.Tit.c.1.p. 763|Buch.cycl p.276. g Occo,p.161| Goltz.p.53. 'L'EMPEREUR Tite fils de Veſpaſien & de Flavie Domitille, 'naquit le 30 de decembre vers le temps de la mort de Caïus, [c'eſt à dire "en l'an 40.] [g]Les inſcriptions luy donnent comme à ſon pere les noms de Titus Flavius Sabinus Veſpaſianus. [Mais il n'eſt connu dans l'hiſtoire que ſous ſon prenom de Tite, comme Tibere, Caius,

Note 1.

& Neron.] 'Dés ſon enfance il parut en luy d'excellentes qualitez de corps & d'eſprit. Il n'eſtoit pas extremement grand, & ſon ventre avançoit un peu trop. 'Mais du reſte il eſtoit parfaitement bien fait, & avoit beaucoup d'agrément & de majeſté dans le viſage. 'Il eſtoit "auſſi extremement fort, adroit à toutes ſortes d'exercices du corps & de la main, & il diſoit quelquefois qu'il euſt pu eſtre tres habile fauſſaire, parce qu'il contrefaiſoit ſans peine toute ſorte d'écriture.

'Son genie eſtoit capable de la plus haute fortune. [a]Il avoit une memoire extraordinaire, & une grande facilité pour apprendre tout ce qui regarde la guerre & les belles lettres, juſqu'à compoſer des poëmes en grec & en latin, & à faire un diſcours ſur le champ. 'Il ſemble qu'il ait compoſé un eloge de ſon pere. 'On parle de quelques tragedies qu'il avoit faites en grec: & Pline loüe ſa poëſie.

'Il avoit & par art & par nature une grande adreſſe à gagner les cœurs: & cela contribua beaucoup à elever ſon pere à l'Empire. 'Il eſtoit civil, affable, & populaire, "ſans neanmoins ſe rabaiſſer trop; & ſans rien faire qui diminuaſt ſon autorité. [Joſeph nous le repreſente toujours comme plein de courage & de hardieſſe dans la guerre:] '& Suetone en parle de meſme: [Mais ce qu'on remarque le plus de luy, c'eſt ſa douceur & ſa bonté envers tout le monde, comme on le verra dans toute la ſuite.] L'hiſtoire loüe "la moderation & la ſageſſe qu'il fit paroiſtre dés ſa premiere jeuneſſe. Et Eutrope pour faire ſon eloge en trois mots, dit qu'il a eſté tres eloquent, tres vaillant, & tres moderé.

'Il fut elevé à la Cour [de Claude & de Neron] avec Britannicus, à qui pour marque de leur ancienne amitié, il fit depuis dreſſer diverſes ſtatuës. 'Il porta d'abord les armes en qualité de Tribun dans la Germanie & dans l'Angleterre, & y laiſſa une grande eſtime de ſa capacité & de ſes mœurs, ſurtout parmi les troupes de la Germanie. [b]Il plaida enſuite quelque temps, & epouſa Arricidia Tertulla fille d'un Prefet du Pretoire, qui eſtant morte au bout de quelque temps, il epouſa encore Marcia Furnilla d'une famille illuſtre. Il la repudia neanmoins, aprés en avoir eu une fille nommée Julia Sabina. [c]Philoſtrate luy attribuë pluſieurs filles. [d]Il fut fait Queſteur, puis colonel d'une legion, [e]& ſuivit en cette qualité ſon pere "dans la guerre qu'il fit aux Juifs. [f]Il y ſignala 'beaucoup ſon courage, [comme Joſeph ne manque pas de le remarquer en divers endroits,]

Suet.v.Tit.c. 3.p.764.
p.764|Tac.l.2. c.1.p.34.
Suet.c.3.p.764. 765|Apol.Ty. v.l.6.c.14.p. 306.a.
Tac.l.2.c.1.p. 34.
a Suet.c.3.p. 764.
Plin.præf.
Voſſ.po.g.c.9. p.73|Eutr.
Tac.l.2.c.5. p.35.
l.5.c.13.p.114.
Suet.c.4.p. 764.
c.2.p.764.
c.4.p.765.
Tac.l.2.c.77. p.53.
b Suet.c.4.p. 765.
Goltz.p.57| Occo,p.168. 169.
c Apol.Ty.v.l. 7.c.3.p.325.a.
d Suet.p.765.
e v.Veſ.c.4.p. 736.
f v.Tit.c.4.p. 765.

Tac.l.5.c.1.p. 114. '& s'acquit deſlors beaucoup de reputation dans les armes. [Mais il fit encore plus pour luy,] [a]en uniſſant Mucien gouverneur de Syrie avec ſon pere.

a l.2.c.5.p.35.

Joſ.bel.l.4.c. 29.p.893.e.f. [b]Tac.l.2.c.1-4.p.33.34|Suet v.Tit.c.5.p. 766. 'Veſpaſien l'ayant envoyé à Galba "pour prendre ſes ordres, en l'an 68. [b]chacun crut & dans les provinces, & à Rome meſme, que Galba l'avoit mandé pour l'adopter. Mais il apprit à Corinthe "la mort de Galba; & ſur cela il s'en retourna trouver ſon pere. en l'an 69. On pretend qu'ayant eſté en paſſant conſulter la celebre Venus de Paphos, qui n'eſtoit autre choſe qu'une [pierre ou un morceau de bois] en forme de cone, le preſtre du lieu le renvoya comblé d'eſperances. Et il trouva ſon pere ſur le point de prendre l'Empire, ſollicité ſurtout par Mucien, qui ne haïſſoit pas Veſpaſien, mais qui aimoit Tite. [c]C'eſtoit Tite qui negocioit la choſe entre eux [depuis ſon retour,] & qui portoit les paroles de l'un à l'autre.

Tac.l.2.c.74-76.p.52. c c.79.p.54.

p.53. c.82.p.55|l. 5.c.10.p.118. 'Veſpaſien ayant donc eſté declaré Auguſte le premier juillet de l'an 69, Tite fut chargé du ſoin de continuer la guerre contre les juifs. [Il ſuivit neanmoins ſon pere à Alexandrie,] '& y appaiſa "ſa colere aſſez juſtement irritée contre le peuple V. Veſp.§ 2. de cette ville. [d]Il tacha "de rendre le meſme office à Domitien Ibid.§ 8. ſon frere; mais il n'en remporta que l'honneur d'avoir donné un témoignage de ſon excellent naturel. Il alla enſuite preſter ſes mains à Dieu, comme il le reconnut luy meſme, pour punir les crimes des Juifs, en ruinant Jeruſalem leur capitale & leur unique eſperance. [Nous ne diſons rien ici de ce fameux ſiege, en ayant aſſez parlé autre part. Nous nous contentons de remarquer que dans l'hiſtoire que Joſeph en a faite, on voit partout le caractere de Tite, actif, vigilant, courageux, plein de bonté & de compaſſion; mais un peu trop hardi à s'expoſer aux dangers.]

Dio,val.p.701. 702. d Tac.l.4.c.52. p.101. Apol.Ty.v.l.6. c.14.p.305.a.

ARTICLE II.

Tite gouverne l'Empire ſous ſon pere: Se rend odieux.

'TACITE ſemble accuſer Tite d'avoir trop preſſé le ſiege de Jeruſalem pour aller promtement jouir des plaiſirs de Rome. Cependant quoique Jeruſalem euſt eſté priſe le 8 ſeptembre de l'an 70, il ne retourna à Rome que huit mois aprés. De ſorte [] 'qu'on craignit meſme qu'il ne vouluſt ſe rendre independant de ſon pere, & maiſtre de l'Orient, où il eſtoit extremement

Tac.l.5.c.11. p.118. Suet.v.Tit.c. 5.p.766.

tremement aimé par les ſoldats [& par les peuples. Ce qui augmenta ce ſoupçon fut peut-eſtre]l'entrevuë qu'il eut à Zeugma avec les ambaſſadeurs des Parthes; &[a]de ce qu'il avoit porté le diademe à Alexandrie ſelon une ancienne coutume, dans ſa conſecration du bœuf que les Egyptiens appelloient Apis. Ce ſoupçon l'obligea à ſe haſter de revenir en Italie. Joſ.bel.l.7.c. 14.p.976.g. [a] Suet.p.766. p.767.

&c. 'En paſſant à Argos, il y voulut voir Apollone de Tyanes,[b] à qui il proteſta, dit Philoſtrate, de vouloir toujours demeurer ſoumis à ſon pere. [c] Il luy demanda quelques regles pour bien gouverner : & Apollone ne luy en donna point d'autres que d'imiter ſon pere, & de ſouffrir les reprimendes de Demetrius philoſophe cynique, qui fait profeſſion, luy dit-il, de parler librement, & de dire la verité ſans reſpecter qui que ce ſoit. Tite promit de l'ecouter, & de ſouffrir tout ce qu'il luy pourroit dire de plus aigre quand il auroit fait quelque faute. 'Il conſulta auſſi Apollone comme un devin ſur ſa fortune; & ſelon Philoſtrate, Apollone luy prédit que ſon frere l'empoiſonneroit ; mais il le luy dit d'une maniere ſi obſcure, qu'il paroiſt que Tite ne le comprit pas : [& la prediction n'a peut-eſtre eſté faite que ſur l'evenement.] Apol.Ty.v.l.6 c.14.p.305.d. [b] p.306.a.b. [c] c. p.307. p.307.308.

Note 2. 'Philoſtrate ajoute que les habitans d'une ville par où Tite paſſoit, luy ayant demandé une grace importante, il leur répondit qu'il ſe ſouviendroit de leur requeſte, qu'il en parleroit à ſon pere, & qu'il ſeroit luy meſme leur avocat Apollone qui eſtoit encore alors auprés de luy, le pria de luy dire ce qu'il feroit ſi on luy venoit donner avis que quelques-uns de ces habitans faiſoient une ligue contre luy & contre ſon pere, & avoient eu des intelligences ſecrettes avec les Juifs de Jeruſalem. Tite répondit qu'il ne pourroit pas ſe diſpenſer de les faire mourir. Eſt-ce donc, repartit Apollone, que vous pouvez ordonner de vous meſme ſur le champ la mort des hommes, & que pour faire des graces il faut deliberer long-temps, & avoir recours au conſeil & à l'autorité d'un autre? [Un eſprit dur ſe fuſt bien-toſt debaraſſé de cette queſtion.] Mais Tite fut ravi d'eſtre comme obligé de faire du bien, & dit qu'il s'aſſuroit que ſon pere ne trouveroit point mauvais qu'il euſt cedé à la verité. c.15.p.309.

V. Veſpaſien § 12. [Il fut receu à Rome en triomphe, comme nous l'avons marqué autrepart.] 'Le Senat luy avoit donné dés la fin de l'an 69 la qualité de Ceſar. [d] On y joignit [en cette année avant qu'il fuſt arrivé, & ce ſemble ſur la fin de mars, le titre d'Empereur &] la puiſſance du Tribunat. Il eut auſſi vers le meſme temps Dio,l.66.p. 744. [d] Suet.v.Tit.c 6.p.767|Vict. epit.

Ibid.note 9.

la qualité de Cenſeur que Veſpaſien avoit priſe. Ainſi il fut proprement le collegue & l'aſſocié de ſon pere dans la puiſſance ſouveraine, & il en eſtoit meſme comme le tuteur, ſelon l'expreſſion de Suetone, " ſe chargeant du ſoin de toutes choſes, grandes & petites, juſqu'à prendre la charge de Prefet du Pretoire. Ibid. § 12.

Ibid. 'On pretend qu'il uſa de ce pouvoir avec "trop de hauteur & de violence; & que quand quelqu'un luy eſtoit ſuſpect, il faiſoit demandre ſa mort dans le theatre ou dans le camp [des Pretoriens] par des gents apoſtez, & auſſi-toſt le faiſoit exécuter. 'On l'accuſe meſme d'avarice, & Suetone pretend qu'il avoit certainement accoutumé de prendre de l'argent pour appuyer auprés de ſon pere ceux qui avoient des procés. On blaſmoit beaucoup ſes feſtins exceſſifs, & on tenoit qu'ils eſtoient ſuivis des crimes les plus infames. Le peuple murmuroit tout à fait de ſon attache pour Berenice [ſœur du Roy Agrippa II.] En un mot, on le haïſſoit déja, & on le regardoit, dit Suetone, comme devant eſtre un ſecond Neron quand il regneroit. *Inciviliùs.* Suet.c.7.p.768. p.768|c.1.p. 763.

c.7.p.768. 'Mais cette opinion ſi deſavantageuſe qu'on avoit conceuë de luy, tourna enſuite à ſa gloire, 'lorſqu'on le "vit plus reglé eſtant Empereur que durant l'empire de ſon pere. [a] Et aprés tout, on ne marque en particulier aucune execution qui puiſſe l'avoir rendu odieux, que celle de Cecina qu'il fit tuer 'à la ſortie de ſa table. Mais Suetone meſme excuſe cette action ſur la neceſſité. Et dans le fond il eſt certain que Cecina eſtoit coupable. 'Suetone raporte auſſi-bien que Dion, "qu'il reprenoit meſme quelquefois l'avarice de ſon pere. Tac.l.2.c.2.p. 34|Dio,l.66. p.753.c. *a* Suet.c.6.p. 768. &c. en l'an 79. V. Veſpaſien § 18. v.Veſ.c.23.p. 758|Dio,l.66. p.751.c. Ibid. § 11.

[b] Pour Berenice qui eſtoit fille du grand Agrippa dernier Roy de Judée, & ſœur du jeune Agrippa Roy d'Iturée, [c] elle avoit eſté mariée à Herode Roy de Calcide ſon oncle, & enſuite à Polemon Roy de Cilicie. [C'eſt pourquoi] 'on luy donnoit le titre de Reine. [d] C'eſtoit un dangereux piege du demon: [e] & on croit que Tite y fut pris durant qu'il faiſoit la guerre en Judée avec ſon pere, quoique non pas juſqu'à manquer en rien au ſoin & à l'application qu'il devoit aux affaires. [f] Elle le ſuivit à Rome aprés la priſe de Jeruſalem, avec Agrippa ſon frere, & elle logea dans le palais, 'ayant gagné l'eſprit de Veſpaſien meſme par ſes preſens. *b* Joſ.ant.l.18. c.7.p.618.a. *c* l.20.c.5.p. 693.c.f. Tac.l.2.c.81. p.54. *d*.p.54|Joſ.p. 693.f. *e* Tac.l.2.c.2. p.34. *f* Dio,l.66.p. 753.b. Tac.l.2.c.81.p 54.

'On tenoit que Tite luy avoit promis de l'epouſer. [g] Dion dit qu'elle s'y attendoit tellement, qu'elle agiſſoit déja en toutes rencontres comme ſi elle euſt eſté Imperatrice: [h] & un hiſtorien Suet.v,Tit,c.7. p.768. *g* Dio,l.66.p. 752.b. *h* Vict.epit.

l'appelle ſa femme. Cependant Tite ſachant que les Romains en murmuroient, fit ceder ſa paſſion à ſon honneur, & la renvoya, ou depuis qu'il fut Empereur, comme Suetone le ſemble dire, ou dés devant, comme Dion le dit aſſez nettement : '& il ajoute que Berenice eſtant revenüe à Rome aprés la mort de Veſpaſien, "elle ne put faire de tort à la reputation de Tite. Ibid|Suet.p. 769.Dio,l.66. p.752.b. Dio,l.66.p. 753.d. Τὴν τοσαύτην ἐγκράτειαν.

vers l'an 78. 'Dion marque "ſur la fin du regne de Veſpaſien, que quelques ſophiſtes cyniques s'eſtant gliſſez dans Rome [malgré la défenſe que Veſpaſien avoit faite aux Philoſophes d'y demeurer,] l'un d'eux nommé Diogene entra au theatre, & y dit avec inſolence tout ce dont il s'aviſa contre Tite & Berenice : ce qui obligea à le faire foüetter. Heras de meſme profeſſion voulut l'imiter, croyant qu'il en ſeroit quitte auſſi pour le foüet : mais on luy fit trancher la teſte. p.752.c.

'L'Empereur Adrien & d'autres ont accuſé Tite d'avoir empoiſonné ſon pere dans un feſtin : mais Dion qui le raporte, aſſure en meſme temps que c'eſt une fauſſeté. p.753.a.

ARTICLE III.

Tite eſt fait Empereur ; éloge de ſon gouvernement.

L'AN DE JESUS-CHRIST 79, DE TITE 1.

'Veſpaſianus Auguſtus IX, & Titus Ceſar VII, Conſuls. Onu.in faſt.p. 210.a.

V. Veſpaſien § 18. APRES que Veſpaſien fut mort, ['le 24 juin de l'an 79, Tite ayant eſté reconnu ſeul Empereur,] comme il paroiſt que ſon pere l'avoit ordonné par ſon teſtament, Domitien delibera long-temps s'il ne promettroit point aux ſoldats le double de ce que les nouveaux Princes avoient accoutumé de leur donner, [afin qu'ils le declaraſſent Auguſte. Il n'oſa le faire,] mais il publia toujours depuis que ſon pere l'avoit laiſſé heritier de l'Empire avec ſon frere; & qu'on avoit falſifié ſon teſtament. Depuis cela il ne ceſſa point de dreſſer ſecrettement & ouvertement des pieges à Tite : 'ſollicitant publiquement les armées, & ſongeant à quitter Rome [pour aller exciter quelque brouillerie.] Suet.v.Dom.c 2.p.781. v.Tit.c.9.p. 774.

'Cependant Tite ne ſe put reſoudre ni à le faire mourir, ni ſeulement à "l'eloigner, ou à le rabaiſſer un peu. Il témoignoit toujours qu'il le regardoit comme ſon collegue & ſon ſucceſ- p.775. ſeponere

ſeur. Il le conjuroit quelquefois en ſecret les larmes aux yeux,
Vict.epit. de ne pas haïr un frere qui l'aimoit ſincerement ; ' & de ne pas vouloir obtenir par un crime le pouvoir que la nature luy devoit donner un jour, & qu'il poſſedoit déja [preſque tout entier.]' Nous avons vu" comment il avoit taſché de le remettre
Tac.l.4.c.52. p.101. bien dans l'eſprit de leur pere : [a] & il luy avoit fait donner [en
a Suet.v.Dom. c.2.p.781. l'an 73,] l'unique Conſulat ordinaire que Veſpaſien voulut bien
Dio,l.67.p. 759.c. luy donner, & qu'il avoit deſtiné à Tite meſme. 'Il ſe trouvoit neanmoins contraint de le refuſer quelquefois, parce que Domitien demandoit trop de choſes, & ſouvent ce qu'il devoit le
Plin.l.4.ep.9. p.230. moins demander. ' Pline marque que Julius Baſſus craignoit Tite, parce qu'il eſtoit ami de Domitien. On voit cependant que Tite ne luy fit aucun tort ; & Domitien le bannit.

V. Veſpaſien § 8.

Suet.v.Tit.c.8. p.770 Dio,l. 66.p 754.c.d Aur.Vict. 'Cette bonté de Tite eſtoit ſon caractere naturel. C'eſt pourquoi au lieu que Tibere & les autres enſuite n'avoient point d'égard aux graces accordées par leurs predeceſſeurs, à moins qu'ils ne les euſſent accordées eux meſmes de nouveau ; Tite les confirma toutes par un ſeul edit dés qu'il fut elevé à l'Empire, ſans attendre qu'on le luy vinſt demander : 'ce que la pluſ-
Suet.n.2.p. 770. [b] Dio,l.66.p. 754.c. part des autres Princes ont fait depuis à ſon imitation. [b] Il fit ainſi pluſieurs edits pour faire vivre les peuples dans la ſureté
Suet.c.8.p. 770. & dans la joie. 'Il avoit pour maxime inviolable, qu'il ne faut point que perſonne ſorte triſte d'avec ſon Prince. Chacun ſçait que s'eſtant ſouvenu un ſoir qu'il n'avoit rien donné ce jour là, il dit cette parole ſi memorable, & ſi celebre dans l'hiſtoire :
n.3. *Mes amis, Voilà un jour que j'ay perdu.* 'Les autres Princes ſe ſont fait honneur " d'imiter une parole ſi digne d'un Roy. &c.

p.772. 'Dans les malheurs publics il avoit le ſoin d'un Prince, & la tendreſſe d'un pere, conſolant le peuple par des edits, & le ſou-
p.771. lageant autant qu'il pouvoit. ' On voyoit ſon affection pour le peuple juſque dans les moindres occaſions, où il ſavoit s'abaiſſer ſans rien faire ni contre la bienſeance, ni contre l'ordre & la juſtice.

c.7.p.769. 'Il fut extremement exact à ne point prendre ce qui ne luy appartenoit pas ; & il ne recevoit pas meſme "les preſens ordi- *collationes.*
naires & permis : ce qui ne l'empeſcha pas d'eſtre auſſi magnifique que jamais Prince l'ait eſté ; [parce qu'eſtant tres liberal]
Zon.p.195.d. 'il n'eſtoit pas prodigue, mais ſage dans ſa liberalité, ſans faire jamais de depenſes ſuperflues.

Suet.c.9.p. 773.774. 'En prenant le grand pontificat [aprés la mort de ſon pere, avec le titre d'Auguſte,] il proteſta qu'il le prenoit pour con-

ſerver ſes mains pures [& exemtes de ſang.] 'Et il le fit, n'ayant jamais eu part à la mort de qui que ce fuſt. [a] Il ne manqua pas d'occaſions; mais il aimoit mieux perir que faire perir les autres. 'Deux Patriciens ayant conſpiré contre luy, ils furent convaincus, & condamnez par le Senat au dernier ſupplice. Cependant il ſe contenta de les avertir de quitter un deſſein ſi malheureux & ſi inutile; parce que la ſouveraineté "depend d'une puiſſance ſuperieure à celle des hommes; de ſorte que c'eſt envain qu'on taſche de s'y conſerver ou d'y arriver par des crimes: que pour toute autre choſe qu'ils luy pourroient demander, il la leur accorderoit. Il depeſcha à l'heure meſme un courier à la mere de l'un des deux, depeur qu'elle ne fuſt en peine pour ſon fils. Le meſme jour il les fit manger à ſa table: & le lendemain les ayant fait mettre auprés de luy à un ſpectacle, il leur preſenta les épées des gladiateurs qu'on luy avoit apportées ſelon la coutume. 'Il leur témoigna toujours depuis la meſme familiarité qu'auparavant.

p.774|Dio,l. 66.p.754.b| Eutr.

[a] Suet.p.774.

p.774|Aur.V| epit.

ſato dari.

Eutr.

'Il ne vouloit jamais ecouter ni ſouffrir que les Magiſtrats ecoutaſſent ceux qui accuſoient les autres d'avoir violé le reſpect dû aux Princes; ce qu'on traitoit de leze majeſté: Car je » ne croy point, diſoit-il qu'on me puiſſe faire d'injure, puiſque » je ne fais rien qu'on puiſſe blaſmer avec juſtice; & ſi quelqu'un » me blaſme injuſtement, [il ſe fait plus de tort qu'à moy;] & j'ay » moins ſujet de me faſcher contre luy, [que d'avoir pitié de ſa » mauvaiſe diſpoſition] Pour mes predeceſſeurs, ſi ce ſont des » heros, & qu'ils aient le pouvoir qu'on leur attribuë, [en les ho- » norant comme des Dieux,] ils ſe vengeront bien eux meſmes.

Dio,l.66.p. 754.c.d.

[Sa bonté meſme le rendit rigoureux contre les delateurs.] 'Il les pour ſuivit avec beaucoup de force pour mettre le repos de tous les autres hommes en aſſurance. 'Il les fit battre pluſieurs fois publiquement à coups de verges & de baſtons, "promener dans l'amphitheatre, & enfin vendre pour eſtre eſclaves, ou enfermez dans les iſles les plus deſertes. Il fit diverſes loix pour empeſcher meſme à l'avenir leurs vexations. 'Cette punition des delateurs fut une des choſes qu'on eſtima le plus en luy [1].

Plin.pane.p.63. Suet.v.Tit.c.8. p.773.

traduci.

&c.

Plin.pane.p.63

1,

[On vit la meſme ſageſſe dans le reſte de ſa conduite. Il fit ceſſer, comme nous avons dit, les mauvais bruits qui couroient de luy au ſujet de la Reine Berenice.] 'On l'accuſa encore d'avoir mal vécu avec Domitia ſa belle-ſœur. Mais Domitia pro-

Suet.v.Tit.c. 10.p.776.

1, Il y en a une epigramme de Martial, *lib. proprio, epig.* 4.

teſtoit avec ſerment que c'eſtoit une calomnie: & ſelon l'hiſtoire elle merite d'en eſtre cruë. c.7.p.769. 'Il eloigna de ſa Cour quelques jeunes gents qui faiſoient tort à ſa reputation, & ne les voulut pas ſeulement voir depuis: il prit au contraire auprés de luy des perſonnes ſi dignes de cet honneur, que ſes ſucceſſeurs les employerent toujours comme les plus capables de ſervir & eux & l'Etat. 'Ses feſtins "eſtoient plus conſiderables pour la politeſſe que pour la dépenſe. 'Ainſi s'eſtant propoſé ſon pere à imiter, il le ſurpaſſa infiniment, particulierement pour la clemence, la liberalité, la civilité, & le mepris des richeſſes. 'En un mot depuis qu'il fut Empereur, on vit en luy, dit Suetone, de grandes vertus ſans aucun vice: '& il gagna tellement tous les cœurs, qu'on l'a appellé l'amour & les delices du genre humain.

p.768. Aur.Vſepit. *jucundamagis quam profuſa.*

Suet.c.7.p.768 c.1.p.763|n.2.

ARTICLE IV.

Guerre en Angleterre: Embraſement du mont Veſuve.

'SUR la fin de l'an 79, Tite fit rétablir à Rome un ancien acqueduc; [a]'& prit le titre d'Imperator pour la quinzieme fois, à cauſe des avantages qu'Agricola remportoit en Angleterre, [où Veſpaſien l'avoit envoyé, comme nous croyons, "l'année precedente.] 'Dans cette ſeconde campagne il fit diverſes courſes ſur les peuples qui n'eſtoient point encore ſoumis aux Romains, & obligea pluſieurs villes de leur promettre obeïſſance. Il s'aſſura de leur fidelité par les oſtages qu'il leur fit donner, & par divers forts qu'il fit baſtir ſur leurs terres pour y mettre des garniſons. 'Il y établit les études, les mœurs des Romains, & auſſi leurs vices, l'amour de l'eloquence, la magnificence des baſtimens, le bain, les feſtins, tout cela non pour les faire devenir meilleurs, mais pour les rendre plus laſches, "& enſuite plus ſoumis.

Onu.in faſt.p. 210.c. [a] Goltz.p.56. Dio,l.66.p. 754.c. Tac.v.Agr.c. 20.p.145, c.21. NOTE 3.

'La Campanie [qui paſſoit pour le pays le plus delicieux de l'Italie,] avoit eſté ſouvent agitée par des tremblemens de terre, qui n'eſtoient encore que des menaces, juſqu'à ce qu'en l'an 63 il y en arriva un qui fit de tres grands ravages. [Mais la colere de Dieu y parut bien davantage] 'en "cette année par les feux qui ſortirent du mont Veſuve. Cette montagne qui eſt ſur le bord de la mer, un peu audelà de la ville de Naple, eſt compoſée de pluſieurs "hauteurs aſſez égales, qui forment comme un amphitheatre autour d'un endroit un peu plus bas, mais qu'on

Senec.nat.q.l. 6.c.1.p.454. Dio,l.66.p. 755.a.b. NOTE 4. κορυφὰς.

pretend avoir eſté autrefois egal au reſte. 'Tous les environs & les coſteaux de cette montagne eſtoient alors des lieux tres agreables, '& les hauteurs meſmes qui faiſoient comme l'amphitheatre, eſtoient couvertes de vignes & d'arbres. 'Mais le milieu eſtoit ſtérile dés le temps d'Auguſte. Il y avoit de grandes fondrieres: la terre en paroiſſoit comme de la cendre, & les pieres noires & enfumées; 'en ſorte qu'on jugeoit dés ce temps-là qu'il y avoit dans la montagne 'des ſources de feu, qui l'avoit embraſée autrefois, [quoiqu'on n'en trouve rien dans l'hiſtoire.]

Strab.l.5.p. 247.a. Dio,p.755.b. Strab.p.247.a, b. bſn.p.116.ex Diodoro.

'Dion dit qu'en ce temps ci il parut comme un grand nombre de geans ſur la montagne & dans tout le pays d'alentour, dans la campagne, & meſme dans les villes, tantoſt ſur la terre, tantoſt dans l'air. 'Il vint enſuite de fort grandes chaleurs, & des tremblemens de terre, qui durerent beaucoup de jours, plus foibles [en des endroits,] [a] & violens [en d'autres,] accompagnez de bruits comme de tonnerres & de mugiſſemens dans l'air, ſous la terre, & ſur la mer. Enfin il ſe fit tout d'un coup un bruit & un fracas furieux, comme ſi des montagnes ſe fuſſent entrechoquées; [& du creux du Veſuve dont nous avons parlé,] 'il ſortit de grandes pierres qu'on voyoit voler bien haut, enſuite un grand feu, & une fumée effroyable, qui couvrit tout l'air, & du jour en fit la nuit. On pretend qu'on voyoit encore dans cette fumée des fantoſmes de geans, & qu'on entendoit comme des trompettes.

Dio,l.66.p. 755.d. e. Plin.l.6.ep.20. p.378. [a] Dio,p.755.c. p.756.a.

'Le feu fut auſſi-toſt ſuivi par une quantité incroyable de cendres [meſlées de terre & de pierres,] qui remplit l'air, la terre, & la mer, fit mourir tous les oiſeaux & les poiſſons, étouffa un grand nombre d'hommes & de beſtiaux, couvrit quantité de terres, 'ruina les plus beaux pays [de l'Italie,] accabla des villes & des peuples entiers, [b] comme la ville d'Herculane, & celle de Pompeies, qui periront toutes entieres. [Elles eſtoient toutes deux ſur la coſte au pié du Veſuve.] 'Celle de Pompeies avoit déja eſté ruinée par le tremblement de l'an 63. [Mais on l'avoit rebaſtie, & on y avoit fait un theatre,] 'où les habitans eſtoient aſſemblez lorſque la cendre vint fondre ſur eux. 'Il ſemble que les villes de Pouzoles & de Cumes aient auſſi reſſenti les meſmes malheurs. 'Cette cendre vola juſqu'en Afrique, en Egypte, & en Syrie. Elle fut ſi grande à Rome, que le ſoleil en fut obſcurci durant pluſieurs jours; ce qui cauſa d'autant plus d'effroy, qu'on ne pouvoit deviner la cauſe d'un evenement ſi prodigieux.

b. Plin.l.6.ep.16. p.368. [b] Dio,p.756.c. Senec.nat.q.l. 6.c.1.p.454. Dio,p.756.c. Plut.num. vind.p.1005l Bar.81 §7. Dio,p.756.c.

L'an de J. C. 79, de Tite 1.

ARTICLE V.

Pline l'ancien étoufé par les cendres du Veſuve ; ſon neveu en danger de l'eſtre.

Plin.l.6.ep.16. p.369-371. LE "premier jour de novembre un peu aprés midi, on commença à appercevoir de Miſene cette nuée meſlée de cendres, de terre, & de pierres, qui ſortoit du mont Veſuve, [environ à huit lieuës de là.] Pline l'ancien eſtoit alors à Miſene: & comme il ſavoit & aimoit extremement les choſes de la nature, il voulut aller droit vers le lieu d'où venoit la nuée : car il ne ſavoit pas encore qu'elle ſortoit du mont Veſuve. Il commandoit la flote de Miſene. 'Ainſi il prit une galere, & s'avança vers le Veſuve. Il trouva bien-toſt ſur la mer des gents qui quitoient la terre pour eviter l'embraſement : 'la cendre & les pierres tomboient juſque dans ſon vaiſſeau, & il trouva un nouveau cap que les terres ecroulées du Veſuve avoient déja fait dans la mer. 'Il paſſa outre neanmoins, & gagna Stabia, [qui eſt entre Pompeies & Sorrento.] Il y trouva tout le monde qui ſe jettoit dans la mer pour s'enfuir ; & ne laiſſa pas d'y demeurer, & d'y paſſer la nuit, dont l'obſcurité fit mieux voir toute la montagne couverte de feu en divers endroits.

p.370. p.371. p.372.

'Il ſe fit la meſme nuit un furieux tremblement tant à Stabia, 'qu'à Miſene. [2] En meſme temps la cendre & les pierres commencerent à tomber à Stabia en ſi grande quantité, que Pline depeur d'en eſtre enfermé, ou d'eſtre accablé par le tremblement ſe reſolut enfin d'en ſortir pour gagner la mer : mais le vent eſtant tout à fait contraire, il demeura ſur le rivage juſques au jour. L'heure du jour vint, mais non pas le jour, [à cauſe de la cendre qui couvroit l'air.] 'Enfin une odeur de ſoufre faiſant juger que le feu eſtoit proche, Pline ſe haſta de fuir avec les autres. Mais quoique ſoûtenu par deux de ſes domeſtiques, il tomba bien-toſt, [1] étoufé à ce qu'on crut par l'epaiſſeur de l'air, à laquelle il reſiſta moins que les autres, parce qu'il avoit la poitrine foible & étroite, deſorte qu'il avoit ſouvent peine à reſpirer. Trois jours aprés on trouva ſon corps ſans aucune bleſſure.

ep.20.p.378. a ep.16.p.373. p.374.

'Pline le jeune ſon neveu [qu'il avoit adopté,] penſa perir de

ep.20.p.377. 378.

V. la note 4.

1. Ainſi il ne faut point s'arreſter à ce que porte ſa vie, *ap. Suet. p.* 852. que ne pouvant ſouffrir l'oppreſſion qu'il ſentoit, il s'eſtoit fait tuer par un de ſes valets,

meſme

meſme à Miſene où il eſtoit demeuré. La crainte du tremblement le fit lever la nuit. Il ſortit de la maiſon où il eſtoit & demeura neanmoins dans une place qui n'en eſtoit pas bien éloignée, occupé à lire Tite-Live. Il faiſoit encore peu de jour, quoique le ſoleil fuſt levé, lorſque le tremblement qui continuoit l'obligea de ſortir de la ville avec tout le peuple, qui eſtoit dans une etrange conſternation. 'Il remarque que les chariots qu'on vouloit faire avancer, reculoient, quoique ce fuſt en une pleine campagne, & qu'on miſt des pierres ſous les roues pour les arreſter. La mer auſſi s'eſtoit retirée par le tremblement, & avoit laiſſé un grand eſpace tout ſec. p.379.

'Ce qui étonna bien plus, fut qu'on apperceut de l'autre coſté une nuée noire, qui jettoit des flammes de toutes parts. On la vit bien-toſt deſcendre & cacher tout ce qu'on voyoit auparavant des environs, puis fondre ſur Miſene & ſur ceux qui s'enfuyoient, 'cauſant des tenebres plus grandes que celles meſmes des nuits les plus ſombres. Il parut enſuite un peu de jour qui ſembloit plutoſt venir du feu que du ſoleil. Neanmoins le feu s'arreſta aſſez loin, & les tenebres revinrent avec une grande quantité de cendres, dont Pline qui s'eſtoit aſſis en un endroit, dit qu'il euſt été couvert & accablé, ſi de temps en temps il ne ſe fuſt levé pour l'écarter. Enfin la nuée ſe diſſipa, le jour revint, & le ſoleil parut, mais foible & paſle: '& alors on vit toute la terre couverte de cendres. Pline retourna à Miſene, quoique le tremblement continuaſt, ne voulant point s'éloigner juſqu'à ce qu'il euſt ſçeu des nouvelles de ſon oncle: '& il apprit bien-toſt ce qui luy eſtoit arrivé. Ibid. p.380. p.381. ep.16.p.374.

'On tient que le poëte Cæſius Baſſus fut brulé par ce debordement de feu avec la maiſon où il eſtoit. [a] Agrippa fils de Claudius Felix autrefois gouverneur de Paleſtine, & de Druſille fille du grand Agrippa dernier Roy de Judée, y perit auſſi avec ſa femme. Perſ.ſat.6.n. p.594.2. [a] Joſ.ant.l.20. c.5.p.693.c.

ARTICLE VI.

Diverſes remarques ſur le mont Veſuve, & ſur Pline.

[NOus avons cru devoir raporter toutes ces particularitez que Dieu nous a voulu conſerver d'un evenement ſi remarquable.] Tacite les avoit demandées à Pline le jeune pour les mettre dans ſon hiſtoire. [b] Et il n'y avoit pas oublié ces Plin.l.6.ep.16. p.368.374|20. p.377. [b] Tac.l.1.c.2. p.5.

feux qui avoient ravagé la coſte ſi feconde [& ſi agreable] de la Campanie, ni les villes englouties dans la terre, ou accablées par les pierres & par la cendre. Mais cet endroit de ſon ouvrage eſt perdu. Euſ.chr.n. Pont.p.586.a. Silius Italicus, Martial, Suetone, Plutarque, Vitruve, & pluſieurs autres en ont auſſi parlé. [Dion eſt celuy qui nous en apprend le plus de choſes.] Dio,l.66.p. 755. Il aſſure que [depuis ce premier embraſement,] le Veſuve jettoit ſans ceſſe des flammes qui durant le jour ne paroiſſoient que de la fumée, tantoſt plus, & tantoſt moins grande; mais que de temps en temps & preſque tous les ans, il jettoit de la cendre & meſme des pierres avec un fort grand bruit. Caſſiodore témoigne auſſi que cela eſtoit fort ordinaire au VI. ſiecle, & precedé non ſeulement par de grands bruits, qui faiſoient trembler tous les habitans d'alentour, mais auſſi par une odeur tres puante qui ſe repandoit preſque par toute l'Italie. Les cendres eſtoient quelquefois en ſi grande quantité dans les campagnes, qu'elles egaloient la hauteur des arbres. Procope dit qu'outre les cendres & les pierres, il en ſortoit meſme comme un torrent de feu, qui ſe repandoit aſſez loin, & creuſoit la terre où il paſſoit. Caſſiodore parle d'un de ces embraſemens, qui obligea Theodoric de remettre à la Campanie une partie des impoſts, particulierement à ceux de Nole & de Naple. Tous ces embraſemens enſemble, quelque grands qu'ils fuſſent, n'egaloient point celui qui arriva ſous Tite, [hormis peut-eſtre] celui de l'an 472, qui eſt celebre dans l'hiſtoire.

Caſſ.l.4.ep. 50|Proc.b.Got l.2.c.4.p.397. 398|l.4.c.35. p.662.663. Caſſ.l.4.ep. 50. Dio,l.66.p. 755.d. Marc.chr.& alii.

On marque que les cendres qui ſortent de cette montagne, & qui d'abord brulent tout ce qu'elles rencontrent, rendent enſuite les terres plus fertiles; [a] de quoy Strabon avoit donné quelque raiſon par avance: & que l'air eſt ſi pur & ſi ſain ſur la montagne, que les medecins y envoient "ceux qui languiſſent par de longues maladies. Procope [qui nous dit l'un & l'autre,] aſſure neanmoins que le bas ſeul de la montagne eſtoit couvert d'arbres, & que le haut eſtoit tout en precipice, & entrement ſauvage.

Caſſ.l.4.ep.50 Proc.b.Got.l. 2.c.4.p.398.b. [a] Strab.l.5.p. 247. Proc.b.Got.l. 2.c.4.p.397.d.

τὰς φθορὰς ἀλογοῦντας.

Comme le mont Veſuve & quelques autres brulent ſans ceſſe, & ſubſiſtent neanmoins au milieu de ces embraſemens, Tertullien, Lactance, & S. Pacien, en ont pris ſujet de les comparer aux feux eternels qui bruleront les ennemis de Dieu ſans les conſumer. S. Pacien veut meſme qu'on regarde ces montagnes "comme eſtant en quelque ſorte des cheminées & des ſoupiraux de l'enfer.

Bar.85.§ 51 Tert.de pœni. c.12.p.148.b.

fumariola quadam.

[Pline dont la mort a rendu l'embraſement du Veſuve fort
1. celebre,] 'eſtoit certainement de Verone [1], dit Voſſius aprés Voſſ.h.lat.l.1. c.29.p.153|Euſ. chr.n.p.207.1.
Onuphre, quoique ſa vie attribuée à Suetone, mais écrite plus de quatre ſiecles aprés ſelon Scaliger, porte qu'il eſtoit de Come, & quoique S Jerome meſme le diſe auſſi. On croit qu'ils Hier.chr.an. 110.
l'ont confondu avec l'autre Pline fils de ſa ſœur qui en eſtoit. Tacite l'appelle C. Plinius. [Sa vie & S. Jerome luy donnent Tac.an.l.1.c 69 p.32,&alibi
auſſi le nom de Secundus,] [a] qu'on peut trouver dans l'epitaphe de ſon pere faite par luy meſme: [b] & c'eſt de luy ſelon Scaliger, que le jeune Pline ſon neveu a eu ce meſme nom, parce-qu'il en avoit eſté adopté. [a] Onu.in faſt. p.215.c. [b] Euſ.chr n.p. 207.2.

Ce jeune Pline nous apprend la maniere dont ſon oncle Plin.l.3.ep.5. p.159-166.
avoit accoutumé de vivre, ſon application extraordinaire à l'étude, & le grand nombre d'ouvrages qu'il a compoſez, parmi des charges & des emplois qui ſembloient demander tout ſon temps. Mais il dormoit tres peu, & menagoit tous les momens qu'il pouvoit donner à l'étude, n'exceptant que le temps du bain [& du ſommeil.] Il faiſoit des extraits de tout ce qu'il liſoit, de ſorte qu'il en laiſſa pour une grande ſomme d'argent: & il diſoit qu'il n'y avoit point de ſi méchant livre où on ne trouvaſt quelque choſe d'utile. [Il ne nous reſte de luy que l'hiſtoire
V.Veſp.§19. de la nature, 'dont nous avons parlé ſur Veſpaſien.] Tacite cite Tac.an.1.c.69. p.32|13.c.20.p. 204|15.c.53. p. 259
pluſieurs fois ſon hiſtoire des guerres d'Allemagne, & ſon hiſtoire Romaine, [c] qui commençoit au plutoſt aprés les guerres civiles, [d] & comprenoit au moins une partie du Regne de Veſpaſien. [e] Symmaque parle des guerres d'Allemagne écrites par Pline ſecond. [f] Il mourut dans la 56.e année de ſon âge.

[c] Voſſ.h.lat.l. 1.c.22.p.113. [d] c.29.p.154. [e] Sym.l.4.ep. 18.p.152. [f] Plin.l.3.ep.5. p.161.

ARTICLE VII.

Grand embraſement à Rome: Peſte: Agricola ravage la moitié de l'Ecoſſe.

L'AN DE JESUS CHRIST 80, DE TITE 1, 2.

2. *Titus Auguſtus* [2] *VIII, & Domitianus Cæſar VII, Conſuls.* Ouu.in faſt.p. 216.e|[dat] Chr.Alex.

[g] TITE fit tout ce qu'il put pour réparer les pertes que l'embraſement du mont Veſuve avoient cauſées dans la Cam- [g] Suet.v.Tit.c. 8.p.772.

1. 'Parce que dans ſa preface il appelle Catulle *conterraneum ſuum*. Onuphr ajoûte la tradition de ceux de Verone [ce qui eſt peu de choſe,] & l'epitaphe faite par Pline meſme pour ſon pere, ſa mere, & ſa ſœur. Et cette epitaphe conſiſte en quelques bouts de lignes [qui ne ſont point de ſens;] outre qu'on pourroit l'avoir apportée d'ailleurs à Verone: & on trouve des Plines en d'autres pays dans les inſcriptions.

2. Les nombres brouillez dans tous les faſtes ſe juſtifient par les inſcriptions, [b] & par Suetone.

Onu in faſt.p. 215.b.c|Euſ.chr. n.p.207.2. [a] Voſſ.h.lat.p. 151|Euſ.chr.n.p. 207.2. [b] Suet.v.Tit.c. 6.p.767|v.Dom. c.2.p.781.

p.772.Dio,l. 66.p.756.c. panie. 'Il y envoya deux [1] Conſulaires avec de l'argent, pour y faire retablir les villes qui avoient eſté ruinées ; & appliqua à ce rétabliſſement les biens de ceux qui eſtoient morts dans cet accident ſans laiſſer d'heritiers. 'Il fut luy meſme cette année dans la Campanie pour eſtre témoin des maux que cette province avoit ſoufferts. 1.

Dio,l.66.p. 756.d.

d.e|Suet.c.8.p. 772. 'Mais pendant qu'il y eſtoit, [2] le feu prit dans Rome; & en trois jours & trois nuits qu'il dura, il conſuma le Capitole, le Pantheon, la bibliotheque d'Auguſte avec les livres qui y eſtoient, le theatre de Pompée, & pluſieurs autres baſtimens publics, ſans parler du reſte. Tite proteſta que cette perte tomboit toute entiere ſur luy, parce qu'un bon Prince ſent tout le bien & le mal qui arrive à ſes ſujets. 'Les particuliers, les villes, & les Rois, luy offrirent & luy promirent de grandes ſommes : mais il ne les voulut point accepter, [comme avoit fait Neron :] '& il aima mieux vendre tous les ornemens de ſes palais, afin de faire rebaſtir les edifices publics. 2.

Suet.p.772| n.5.

Dio,l.66.p. 756.757.

Suet.p.772.

p.772. Dio,p.756.d. 'Aprés cet embraſement, Suetone met une peſte la plus grande qu'on eut peut-eſtre jamais vuë. 'On croit qu'elle vint des cendres que le Veſuve avoit repanduës partout, quoique cela n'euſt pas paru d'abord. 'Tite employa pour l'appaiſer tous les remedes humains & divins qu'il put trouver. [Mais il n'eſtoit pas aſſez heureux pour connoiſtre le veritable Dieu, qui tient en ſa main la vie & la mort des hommes, quoique ſa religion eclataſt alors de toutes parts, & euſt peut-eſtre meſme déja gagné quelques uns de ceux qui luy eſtoient les plus proches.]

Suet.p.772.

c.7.p.769|v. Veſ.c.9.p.745| n.4|Dio,p. 747.a. 'Il acheva "cette année un grand amphitheatre pour les combats des beſtes, commencé par ſon pere au milieu de la ville, & dont on voit encore aujourd'hui une partie. [Martial en a fait une epigramme celebre, où il parle des bains] que Tite acheva auſſi cette année. [On y voit que ces grands baſtimens n'eſtoient que des parties du palais d'or de Neron.] Pour dedier ces deux ouvrages, Tite donna des ſpectacles tres magnifiques dont on peut voir la deſcription dans Dion. Ils durerent cent jours. On y repreſenta "dans les meſmes endroits des batailles de terre & de mer. NOTE 5. &c

Onu.in faſt.p. 210.c.d. 'Il fit encore refaire quelques aqueducs à ſes depens. [a] On cite de Solin, qu'il fit paver de groſſes pierres "le chemin qui conduiſoit depuis Rome juſqu'à Rimini au travers des roches & *viam Flaminiam.*

aCalv.p.232.2.

1. c'eſt à dire qui avoient eſté Conſuls.
2. Euſebe le met l'année ſuivante.

des montagnes [de l'Apennin,] afin que le charroi y puſt paſſer commodément.

'Agricola dans ſa troiſieme campagne d'Angleterre continuoit ſes courſes ſur les barbares, "dont quelques uns avoient eſté juſques alors inconnus aux Romains, [bien loin de leur avoir donné ſujet de leur venir faire la guerre.] Il pouſſa le degaſt "juſqu'au golphe [que fait l'embouchure] du Tay riviere d'Ecoſſe, [& qui la partage en deux parties preſque egales.] L'armée Romaine ſouffrit beaucoup en cette marche par le mauvais temps: mais l'effroi eſtoit ſi grand parmi les barbares, qu'ils ne l'oſerent attaquer: & elle eut meſme la liberté d'y baſtir pluſieurs chaſteaux pour y laiſſer des garniſons. [Ce fut peut-eſtre à l'occaſion de cette victoire que] Tite prit vers ce temps-ci le titre d'Imperator pour la 16 & la 17e fois.

novas gentes aperuit. *ad Taiim æſtuarium.*

Tac.v.Agr.c. 22.p.145 Lloyd.p.774.1. Goltz.p.56.c.

ARTICLE VIII.

Faux Neron: Mort de Tite.

L'AN DE JESUS CHRIST 81, DE TITE, 2, 3.

Note 6. *'Sex. Annius Silvanus, "& T. Annius Verus Pollio, Conſuls.*

Nor.ep.conſ. p.50.51 Cuſp. p.334.b Cald. a Tac.v.Agr.c. 23.p.146.

[a] AGRICOLA ſe contenta d'aſſurer dans cette quatrieme campagne les conqueſtes qu'il avoit faites les autres années dans l'Angleterre, particulierement tout ce qui eſt audeça des golfes de Glota & de Bodotria, [appellez aujourd'hui de Clyd & de Forth,] qui venant l'un de la mer occidentale, l'autre de l'orientale, ne laiſſoient entre deux qu'un eſpace de terre aſſez étroit. Les Romains maiſtres de cet eſpace, & des bords des deux golfes pouvoient borner là leurs conqueſtes, & laiſſer en paix les barbares qui eſtoient audelà des golphes comme dans une iſle differente. Mais leur gloire, [c'eſt à dire leur ambition, & leur deſir d'uſurper ce qui ne leur appartenoit pas,] n'avoit point de bornes. Ainſi Agricola continua la guerre les années ſuivantes, ["comme nous le verrons autrepart.]

V. Domitien § 13.

'Un Terentius Maximus ſe voulut faire paſſer vers ce temps-ci pour Neron ſelon Zonare, "& cauſa quelques troubles dans l'Aſie, & encore plus vers l'Euphrate. Il ſe retira enſuite chez les Parthes, & fut fort bien receu par Artabane leur Roy, qui eſtoit brouillé avec Tite; de ſorte qu'il ſe prepara meſme à retablir ce faux Neron par les armes. [Je ne trouve point quand cet Artabane avoit ſuccedé à Vologeſe, ni ce qu'il luy eſtoit.

V. Neron § 32.

Zon.p.195.d.e.

Plin.pane.p. 26. Il faut peut-eſtre raporter à cela ce que dit Pline,]que *Trajan qui fut depuis Empereur, eſtant encore fort jeune, avoit arreſté la fierté des Parthes en s'approchant ſeulement d'eux. [Il avoit environ 28 ans en l'an 81.] Il pouvoit commander alors ſous ſon pere, [qui portoit le meſme nom que luy.] *V. Trajan 3.

Dio, l. 66. p. 757. d. e. a d Suet. v. Tit. c. 10. p. 775. 'Tite ne fit rien de conſiderable en cette année, mais il la rendit celebre par ſa mort. 'On remarque qu'à la fin de quelque ſpectacle qu'il avoit donné, il pleura beaucoup à la veuë de tout le peuple: [& on n'en dit point le ſujet.] Auſſitôt aprés, ſelon Suetone, il s'en alla au pays des Sabins, aſſez triſte à cauſe de quelque mauvais preſage: & dés la premiere nuit qu'il coucha hors de Rome, la fievre le prit. 'Philoſtrate dit que Domitien l'avoit empoiſonné avec un poiſſon tres venimeux appellé le lievre marin, dont Neron ſe ſervoit ſouvent pour ſe défaire de ceux qu'il haïſſoit. Tite tout malade qu'il eſtoit, ne laiſſa pas de ſe faire porter juſqu'à ſon ancienne maiſon de campagne, pour mourir au meſme lieu que ſon pere: & on pretend qu'en chemin levant les yeux au ciel, il ſe plaignit de perdre la vie dans un âge ſi peu avancé ſans qu'il le meritaſt, n'ayant jamais fait qu'une choſe dont il euſt ſujet de ſe repentir. [Mais le juge ſouverain qui le condannoit à la mort, l'en alloit convaincre de beaucoup d'autres.] On ne ſçait point celle dont il ſe repentoit. 'Pluſieurs ont voulu dire que c'eſtoit qu'ayant ſçeu certainement que Domitien avoit attenté à ſa vie, il luy avoit laiſſé, en ne le puniſſant pas, le moyen de le faire mourir, pour dechirer enſuite l'Empire Romain, comme nous verrons qu'il fit. [Cependant Neron meſme n'auroit pas cru meriter la mort, pour n'avoir pas oſté la vie à un frere.]

Apol. Ty. v. l. 6. c. 14. p. 308. b. c.

Suet. v. Tit. 10. 11. p. 775. 776.

Dio, l. 66. p. 758. a.

Plut. de ſanit. p. 214. 'Plutarque témoigne avoir ſçeu des medecins de Tite, que le bain le fit mourir, parce qu'il s'y eſtoit tellemment accoutumé, qu'il ne pouvoit manger qu'aprés l'avoir pris: 'de ſorte qu'il le prenoit dés le grand matin: & un nommé "Regulus qui par complaiſance l'avoit une fois pris avec luy à cette heure là, fut auſſi-tot ſaiſi d'une apoplexie dont il mourut. Aurele Victor joint tout enſemble le bain, le poiſon, & le crime de Domitien, comme les cauſes de la mort de Tite. 'Dion écrit que lorſqu'on ne deſeſperoit pas encore tout à fait de ſa vie, Domitien le fit mettre dans une cuve pleine de neige, comme pour le ſoulager par ce raffraichiſſement, dit Zonare, & en effet pour le faire mourir plutoſt. 'Il reſpiroit encore lorſque Domitien commanda à tout le monde de le quitter comme s'il euſt eſté mort,

p. 216.

" Γύλας.

Dio, l. 66. p. 757. e. f. Zon. p. 196. c.

Suet. v. Dom. c. 2. p. 782.

& le quitta luy meſme pour s'en aller promtement à Rome ſe faire declarer Empereur. Dio, l. 66. p. 757. 758.

Noet 7. 'La nouvelle de la mort de Tite arriva le ſoir à Rome: & auſſi-toſt tout le monde fut dans une auſſi grande triſteſſe que ſi chacun euſt perdu un fils. Les Senateurs ſans attendre qu'on les mandaſt, coururent au palais, en firent ouvrir les portes, & luy donnerent de plus grands eloges qu'ils n'avoient jamais fait durant ſa vie. 'On témoigna la meſme douleur dans les provinces. 'Domitien en fit [avec joie] un dieu pretendu; mais fit du reſte tout ce qu'il put pour diminuer l'amour & l'eſtime qu'on avoit pour luy. Suet. v. Tit. c. 11. p. 776 | Eutr. Aur. Vict. Suet. v. Dom. c. 2. p. 782.

'Il mourut le 13e jour de ſeptembre, [a]aprés avoir regné deux ans, deux mois, & vingt jours depuis la mort de ſon pere. Il n'eſtoit que dans la 41e année de ſon âge: [b]& on pretend qu'il luy a eſté auſſi avantageux de mourir jeune, qu'à Auguſte de vivre long-temps, parce qu'il luy eſtoit difficile de conſerver ce grand amour qu'il s'eſtoit acquis, s'il euſt regné beaucoup d'années; au lieu qu'Auguſte ayant eſté engagé d'abord à faire beaucoup d'actions odieuſes & cruelles, ne ſe put faire aimer qu'en changeant de conduite dans les dernieres années de ſon regne. [Ainſi l'on peut dire qu'ils ont autant vécu l'un que l'autre.] v. Tit. c. 11. p. 776. a p. 776. Dio, p. 754. a | 758 | Vict. epit | Eutr. b Dio, p. 754. a. b.

Tite, comme nous avons dit, avoit une fille nommé Julia Sabina, 'qu'il voulut faire epouſer à Domitien ſon frere. Domitien n'en voulut point, [non parce que c'eſtoit ſa niece, mais] parce qu'il ne vouloit pas quitter Domitia ſa femme à laquelle il eſtoit fort attaché: de ſorte que Tite maria ſa fille à Sabin ſon parent [& ſon couſin germain, fils de Flavius Sabinus frere de Veſpaſien.] 'Cependant Domitien en abuſa du vivant meſme de Tite, & aprés ſa mort, ſurtout depuis qu'il eut fait tuer Sabin ſon mari ſous des pretextes ridicules, & repudié Domitia. [c]Il l'epouſa meſme ſolemnellement s'il en faut croire Philoſtrate, qui dit qu'on en fit des rejouiſſances juſqu'à Epheſe: 'mais il ſe trompe certainement en cela. Domitien [qui auroit aſſurément eſté ravi d'avoir un fils d'une femme legitime,] l'obligea de ſe défaire de celui qu'elle avoit déja conceu, & par là luy cauſa la mort, quoiqu'elle fuſt aſſez accoutumée à ce crime. 'Elle eut durant ſa vie le titre d'Auguſte, & aprés ſa mort celui de deeſſe, comme on le voit par une medaille de l'an 90; [mais jamais elle n'eut la reputation d'une honneſte femme.] Goltz. Suet. c. 22. p. 815. Apol. Ty. v. l. 7. c. 3. p. 324. d. d | Suet. c. 10. 12. 22. p. 799. 803. 815. c Apol. Ty. v. l. 7. c. 3. p. 324. 325. Dio, l. 67. p. 760. a | Suet. c. 22. p. 815. n. 2 | Plin. ep. 11. p. 239. Birag. p. 142.

'Si Tite a eu quelque autre fille, comme Philoſtrate ſeul le dit, [on ne ſçait point ce qu'elle devint. Apol. Ty. v. l. 7 c. 3. p. 325. a.

Divers auteurs parlent de la force extraordinaire d'un athlete nommé] 'Melancomas, celebre du temps de Tite, & aimé de luy.

Them'.or.1.c. p.139.a| 1.p. 454.

L'EMPEREUR DOMITIEN.

ARTICLE PREMIER.

Mauvais naturel de Domitien. Ce qu'on ſçait de luy juſqu'à ſon regne.

Futr|Juv.ſat. 4.n.p.106.

DOMITIEN fut le troiſieme & le dernier Prince de ſa maiſon, à laquelle il fit peut-eſtre autant de tort que Veſpaſien ſon pere & Tite ſon frere luy avoient acquis d'amour & d'eſtime. 'Il eſtoit d'un naturel colere & violent. [a]On l'a appellé "un ſecond Neron à cauſe de ſa cruauté: & il a eu le malheur comme luy d'eſtre le perſecuteur des Chrétiens. Il l'imitoit dans ſes injuſtices, "dans ſa haine envers ſes plus proches, dans l'infamie de ſa vie particuliere, 'dont l'hiſtoire ne donne que trop de preuves, [b]& qu'il pouſſa juſqu'à la derniere extremité.

Dio,l.67.p. 759.a. *a* Tert.apol. c.5.p.6.c.d| pall.p.136.a.

portio Neronis, ſubnero.

impii.

Suet.v.Dom.c. 1.22.Apol.Ty. v.l.7.c.17.p. 37c|Dio,p. 761.d. *b* Oroſ.l.7.c. 10.p.212.1.c. *c* Tac.v.Agr.c. 45.p.153. *d* Apol.Ty.v. l.7.c.2.5.p.323 a|331.c.d.

[c]Il ſurpaſſoit meſme Neron en ce qu'il vouloit "voir les douleurs & les ſupplices de ceux que ſa cruauté faiſoit ſouffrir. [d]C'eſtoit ſon unique divertiſſement: car il n'aimoit point du tout ni les inſtrumens de muſique, ni les autres plaiſirs ſemblables, qui euſſent pu adoucir un peu ſon humeur triſte & cruelle. Que ſi en cela il eſtoit fort differents de Neron, [il eſtoit tres ſemblable à Tibere, dont] 'il avoit auſſi l'eſprit ſombre, couvert, diſſimulé & implacable. [e]Mais il cachoit plus aiſément ſa joie que ſa crainte, [f]& ne témoignoit jamais plus de douceur & d'amitié, que lorſqu'il eſtoit prés de faire les actions les plus cruelles. [g]On aſſure que jamais il n'aima ſincerement perſonne, hors ceux qui le meritoient le moins.

&c.

Dio,l.67.p. 759.a|Tac v. Agr.c.39.42. p.150.151. *e* Tac.v.Agr.c. 43.p.152. *f* Suet.v.Dom. c.11.p.800|Dio, l.67.p.759.b. *g* Dio,p759.b.

[h]Il eſtoit naturellement liberal: [i]mais quand il eut beſoin d'argent pour ſes depenſes exceſſives, il fit pour en avoir, les mêmes violences & les mêmes injuſtices que les plus avares.

h Suet.c.9.p. 795. *i* c.12.p.801. 802.

Il

'Il avoit une grande paſſion pour les honneurs, [& pour dominer.]' Il parut dés ſes premieres années fier, ſuperbe, & peu civil.[a] Il eſtoit laſche & ſans cœur, incapable d'aucune fatigue, [b]juſqu'à ne pouvoir preſque aller à pié: [c] & lorſqu'il avoit à aller par eau, il eſtoit toujours dans une galere ou un bateau trainé par d'autres bateaux, ſa delicateſſe ou ſa timidité ne pouvant meſme ſouffrir le bruit des rameurs. [d] Suetone ſemble dire que c'eſtoit ſa timidié qui le rendoit cruel, & qu'il ne l'eſtoit pas naturellement. [Mais il n'eſt pas aiſé de le croire. Il parut du dereglement d'eſprit & de la folie en quelques unes de ſes actions.

c.14.p.806.
c.12.13.p.801-804.
a Dio,l.67.p. 761.d.
b Suet.c.19.p. 812.
c Plin.pane.p. 147.
d Suet.c.3.9. 14.p.783.795. 805.

Parmi tant de vices & de defauts, il ne laiſſoit pas d'avoir quelques bonnes qualitez, dont nous parlerons au commencement de ſon regne.]

&c. 'Il eſtoit "grand de corps, fort, & bien fait. Son viſage eſtoit ſouvent couvert d'une rougeur, qui ſembloit marquer de la pudeur & de la modeſtie, [e] & qui neanmoins ne paroiſſoit jamais davantage que lorſqu'il avoit ſurmonté toute honte, [f] de ſorte qu'elle paſſa pour une marque non de modeſtie, mais de colere & de fureur. [g] Pline le jeune luy attribuë un abord & un regard terrible, un front plein d'orgueil & de fierté, des yeux qui ne reſpiroient que la colere: de ſorte qu'on n'oſoit l'approcher & luy parler. [h] Lors meſme qu'il vouloit parler avec le plus de douceur, "il avoit toujours un ton & une voix rude, comme s'il euſt eſté en colere. 'Dans la ſuite ſon corps meſme devint aſſez difforme, & les cheveux luy tomberent: de ſorte que c'eſtoit un crime de ſe railler devant luy d'un homme qui n'avoit point de cheveux: '& on l'a appellé par deriſion *Neron le chauve.*

c.18.p.811.812| Tac.l.4.c.40. p.97|Apol.Ty. v.l.8.c.10.p. 424.d.
e Tac.v.Agr.c. 45.p.153|Plin. pane.p.88.
f Apol.Ty.v.l. 7.c.12.p.355.c
g Plin.pane.p. 87.88.
h Apol.Ty.v.l. 7.c.12.p.355.c
Suet.c.18.p. 812.
Juv.ſat.4.v.38.

V §12. 'Il naquit le 24 octobre [de l'an 51,][i] puiſqu'il mourut ["le 18 ſeptembre de l'an 96,] âgé de 44 ans, dix mois, & 26 jours. [k] On luy donne les noms de T. Flavius Sabinus Domitianus. [l] Il fut elevé juſqu'à un âge aſſez avancé, [& juſqu'au regne de ſon pere,] dans une grande pauvreté, manquant preſque de toutes choſes. 'De tous les exercices des armes il ne ſe plut qu'à celui de l'arc, "auquel il ſe rendit fort adroit. 'Il ne s'appliqua point non plus à la poëſie dans ſes premieres années.

Suet.c.1.p.779.
i Dio,l.67.p. 768.b.
k Goltz.p.58. b.
l Suet.c.1.p. 779.
c.19.p.813.
&c. c.1.p.781.

V. Vitellius §5,9. [Il eſtoit à Rome lorſque ſon pere prit "l'Empire dans la Paleſtine en l'an 69,]' Vitellius luy donna des gardes pour l'empeſcher ſeulement de s'en aller. [m] Lorſqu'on eut mis le feu au Capitole où il s'eſtoit retiré avec Sabinus ſon oncle, il ſe cacha

Tac.l.3.c.59.p. 77.
m c.47.p.81| Suet.v.Dom,c. 1.p.780.

dans la chambre d'un des miniſtres du temple, où un affranchi luy mit un habit de lin, comme s'il euſt eſté preſtre d'Iſis, & le ſauva ainſi des ſoldats de Vitellius qui le cherchoient, juſqu'à ce qu'il euſt moyen de s'aller cacher audela du Tibre, en attendant que les troupes de Veſpaſien fuſſent entrées dans la ville. Il changea peu aprés la chambre où il s'eſtoit caché, en une chapelle ſous le nom de Jupiter Conſervateur. Il y fit repreſenter en marbre ce qui luy eſtoit arrivé: & lorſqu'il fut Empereur, il baſtit en ce meſme endroit un temple fort magnifique en reconnoiſſance de ſa conſervation.

Tac.l.3.c.86.p. 84. 'Le meſme jour que Vitellius fut tué, "il fut declaré Ceſar par les ſoldats, [a] ce qui fut confirmé [le lendemain] par le Senat: [& il regna deſlors en quelque ſorte durant pluſieues mois, juſqu'à ce que ſon pere fuſt revenu d'Orient.] 'Il fit voir dés ce temps là ce qu'il devoit eſtre un jour, [& combien ſon eſprit eſtoit 'brouillon & ambitieux.] 'Mais il n'uſa particulierement de ſa puiſſance que pour commettre divers crimes. [b] Et ce fut en ce temps là qu'il enleva Domitia Longina fille du [celebre] Domitius Corbulo, à L. Ælius Lamia ſon mari. Il l'epouſa quelque temps aprés, '& il en eut un fils en l'an 73, à qui on ne donne que le nom de Ceſar. On croit qu'il mourut tout enfant, & que Domitien en fit un Dieu. [Il ſemble qu'il ait encore eu quelque autre fils dont l'hiſtoire ne dit rien dutout:] 'Cat on a à Rome l'epitaphe d'un Pierius affranchi de l'Empereur, & "precepteur de ſes enfans: & cette epitaphe eſt faite par Flavia Nicé femme de Pierius, avec la permiſſion d'Hermas affranchi & Chambellan de l'Imperatrice Domitia. 'L'année d'aprés ["que Domitien eut eſté fait Auguſte,] il donna le meſme titre à Domitia, & la repudia neanmoins depuis, 'parcequ'elle ſe vantoit meſme de ſes crimes. [c] Il ne laiſſa pas de la reprendre peu de temps aprés: [d] & cependant on pretend qu'il en conceut enfin une telle averſion, qu'il reſolut de la faire mourir. On ajoute qu'elle le ſçeut, & qu'elle contribua à le faire tuer luy meſme.

vers le 20 de decembre.

V. Veſpaſien § 8.

prac. pue r. Cæſaris n.

Suet.v.Dom.c. 3.p.782.

Note 1.

[Nous avons marqué ſur Veſpaſien & ſur Tite le reſte de ce que Domitien fit ſous leur regne, particulierement "le voyage que la jalouſie qu'il avoit contre Tite ſon frere aiſné, luy fit faire dans les Gaules en l'an 70. Nous ajoutons ſeulement] 'que ne voyant pas qu'on euſt grande conſideration pour luy, il fit ſemblant de ſe degouſter du ſoin des affaires, & de ſe vouloir donner tout entier aux lettres, pour couvrir ſes deſſeins [ambi-

V. Veſpaſien § 8.

Tac.l.4.c.86. p.113|Suet.v. Dom.c.2.p. 781.

Spon,p.12,8.

Suet.c.3.p.782| n.4|Bir.p.141| Spanh.p.650.

Tac.l.4.c.2.p. 86.

[b] Dio,l.66.p. 746.a|Suet.c.1. p.780.

[a] Dio,l 66.p. 744.

Suet.v.Dom. c.1.p.780.

p.783|v.Tit.c. 10.p.776.

[c] v.Dom.c.3.13 p.783.803.

[d] Dio,l.67.p. 766.767.

tieux,] ſous une ſimplicité & une modeſtie apparente. Il fit des declamations publiques. Il s'appliqua ſurtout à la poëſie pour laquelle il témoignoit beaucoup d'ardeur. 'Pline le naturaliſte & d'autres parlent de ſes vers avec eſtime. [a] Quintilien les releve extremement: [b] & Voſſius ſoûtient que ce n'eſt point une flaterie, comme on le voit, dit-il, par la tradition d'Aratus que nous avons encore, [c] dont on ne peut guere douter qu'il ne ſoit auteur. [d] Lactance & d'autres luy attribuent auſſi le commentaire que l'on a ſur cette traduction. Voſſius n'entre pas dans ce ſentiment. [e] Le poëte Valerius Flaccus qui écrivoit ſous Veſpaſien, promet un poëme de luy ſur la priſe de Jeruſalem par Tite. [f] On en cite un livre en proſe, intitulé Du ſoin des cheveux

Plin.pr]Suet.p. 813.n.4.
a Quint.l.10. c.1.p.50.1.
b Voſſ.po.lat. c.3.p.48.
c h.lat l.1.c.22 p.115|Lact.l.1. c.21.p.123|l.5. c.5.p.473.
d Voſſ.h.lat.p. 115|Lact.l.1.c. 11.p.70.
e Val.Fl.l.1.v. 11.p.265.
f Suet.v.Dom. c.18.p.812.

[g] Quoiqu'il ſemblaſt ne ſonger qu'à l'étude, il fit neanmoins ce qu'il put pour obtenir de ſon pere qu'il l'envoyaſt commander des armées en Orient, & il ſollicita les Rois voiſins afin qu'ils le demandaſſent; mais tout cela inutilement,] parceque ſon pere le connoiſſoit trop pour s'y fier.] Il n'oſa non plus diſputer
V. Tite §3. l'Empire à ſon frere, "quoiqu'il n'en manquaſt pas d'envie. 'Ainſi il paſſa juſqu'à la mort de Tite ſous le ſeul titre de Ceſar & de Prince de la jeuneſſe.

g c.2.p.781.

Onu.in faſt.p. 210.d.

ARTICLE II.

Domitien eſt fait Empereur: Ses Conſulats; ſa qualité de Cenſeur; ſa vie ordinaire.

L'AN DE JESUS-CHRIST 81, DE DOMITIEN 1.

V. Tite note 6. "*Sex. Annius Silvanus, & T. Annius Verus Pollio, Conſuls.*

Ibid. §8. [TITE mourut dans "le pays des Sabins le 13 ſeptembre de l'an 81, & on croit que Domitien contribua au moins à avancer ſa mort. Ce qui paroiſt plus certain,] c'eſt qu'avant qu'il euſt rendu l'eſprit, Domitien obligea tout le monde de l'abandonner, '& montant à cheval, ſe rendit en diligence à Rome, alla au camp[des Pretoriens,] & leur ayant donné autant qu'avoit fait ſon frere, il prit le titre & la puiſſance d'Empereur. 'On juge par les inſcriptions, qu'il prit en meſme temps tous les autres titres dont on avoit accoutumé d'accompagner la puiſſance ſouveraine, 'quoique les premiers Empereurs les receuſſent quelquefois ſeparément. [h] Mais pour luy il aimoit

Suet.c.2.p.782.
Dio,l.66.p.758.
Onu.in faſt.p. 210.
Dio,l.53.p.599 c.
h Suet.v.Dom. c.5.14.p.788. 806.

extremement ces ſortes d'honneurs, & tout ce qui reſſentoit le faſte quelque vain qu'il fuſt. Bir.p.131.132. 'Diverſes medailles ſont auſſi juger qu'il prit dés cette année le titre de Germanique, [peut-eſtre à cauſe du voyage qu'il avoit fait à Lion en l'an 70, durant la revolte des Gaules & de la Hollande. Au moins on ne voit rien qui ait pu donner plus de pretexte à ſa vanité.

Comme il aimoit tout ce qui le relevoit dans ſon imagination,]'il remplit Rome de chars & d'arcs de triomphe, qui marquoient ſes victoires pretenduës, & on n'y voyoit partout que ſes ſtatuës, [preſque toutes] d'or & d'argent, & d'un certain poids; car il le vouloit ainſi: & cela eſtoit de meſme partout l'Empire. Suet.v.Dom.c.13.p.804|Dio, l.67.p.762.d.

'Sa folie & ſa vanité luy firent auſſi recevoir le Conſulat pour dix ans de ſuite, avec 24 licteurs, & "le titre de Cenſeur pour toute ſa vie. [Il fut en effet dix fois Conſul durant ſon regne, mais il ne le fut d'abord que ſept ans de ſuite] 'Auſſi on a écrit qu'il ne prenoit ſi ſouvent le Conſulat, que par jalouſie, & pour ne pas ceder à d'autres l'honneur de remplir les faſtes, & de voir conter les années par leur nom. Cependant ce que ſa vanité luy faiſoit faire tournoit contre elle. Car on ſe moquoit de cette baſſe avidité pour les honneurs, & de cette longue liſte de ſes Conſulats, qui pouvoit bien enfler ſon orgueil, & le rendre encore plus inſolent qu'il n'eſtoit, mais qui au jugement meſme des hommes du ſiecle ne le pouvoit pas rendre heureux. Dio,l.67.p.760.c|53.p.509.c, Auſ.conſ.p.385. NOTE 2.

'Il ne tint meſme jamais le Conſulat plus de quatre mois, & le plus ſouvent il s'en demettoit dés le 13 de janvier. [a] Il quittoit cette charge par un edit ſans en avoir fait aucune fonction, & ſans s'eſtre ſeulement montré ſur le ſiege des Conſuls: en ſorte qu'on ne ſavoit qu'il eſtoit Conſul, que parcequ'on n'en voyoit qu'un; la meſme vanité [qui luy faiſoit deſirer le Conſulat,] luy faiſant dedaigner de l'exercer. [Il l'avoit déja eu ſept fois avant que d'eſtre Empereur.] 'Ainſi il l'eut dixſept fois; ce qui eſt plus qu'aucun autre ne l'a eu ni avant luy [ni depuis.] Suet.v.Dom.c.13.p.804. a Plin.pane.p.125.

'Il ſemble qu'il n'ait pas pris d'abord la qualité de Cenſeur: [b] & les inſcriptions ne luy en donnent le titre que l'année ſuivante. c.8.p.793. b Bir.p.132.

'Il peut bien meſme "ne l'avoir euë perpetuelle que par un decret exprés du Senat qu'en l'an 85. p.134. V.la note 2.

[A prés que Domitien ſe vit elevé au degré où il aſpiroit depuis tant d'années,]il fit l'apotheoſe & les funerailles de Tite, & prononça ſon eloge avec des larmes qu'on ſavoit bien n'eſtre Suet.v.Dom.c.2.p.782|Dio, val.p.706.

pas ſinceres. 'Il décria autant qu'il put ſes actions, [a] & perſecuta étrangement tous ceux que luy & Veſpaſien avoient aimez: car c'eſtoit aſſez pour les luy faire haïr: outre qu'il ſe plaignoit de ce qu'ils ne luy avoient pas fait accorder bien des choſes deraiſonnables qu'il avoit demandées. 'Il ſe vantoit meſme dans le Senat que c'eſtoit luy qui avoit donné l'Empire à ſon pere & à ſon frere, & qu'ils n'avoient fait que le luy rendre: '& Martial n'a pas eu honte de le flater de cette penſée. 'C'eſtoit luy faire une injure que de loüer Tite en ſa preſence.

Suet.c.2.p.782 [a] Dio,l.67.p. 759.c.d|val.p. 705. Suet.c.13.p. 803. n.2. Dio,val.p.706.

'Depuis qu'il fut Empereur, il abandonna abſolument les belles lettres, ne compoſa jamais rien, & ne lut ni hiſtoire, ni poëſie, ni aucune autre ſorte d'ouvrages, hormis les memoires de Tibere. Quoiqu'il parlaſt aſſez bien, il ne vouloit pas ſe donner la peine de dreſſer ſes lettres, ni ſes edits, ni les diſcours qu'il avoit à faire, mais les laiſſoit compoſer par d'autres. Il prit neanmoins un grand ſoin de reparer les bibliotheques qui avoient eſté brulées [en l'an 80.] Il fit chercher des livres partout, & envoya copier ceux qui eſtoient à Alexandrie. 'Il aimoit mieux employer le temps qu'il avoit de reſte, [ſi un Prince en peut avoir,] à joüer aux dez: ce qu'il faiſoit dés le matin, meſme dans les jours "deſtinez aux affaires.

Suet.c.20.p. 813. c.21.p.814.

profeſtis. 'Dans le commencement de ſon regne il avoit encore tous les jours un temps reglé, où il eſtoit ſeul, ſans faire autre choſe que taſcher à attraper des mouches, & à les percer avec un poinçon: ce qu'Hippocrate met entre les marques d'un eſprit ſombre & melancolique. On raporte qu'un homme demandant s'il n'y avoit perſonne avec luy, Vibius Criſpus celebre en ce temps » là pour ſon eſprit & ſon eloquence, répondit plaiſamment, Il » n'y a pas meſme une mouche.

c.3.p.782 ln.2. 3|Aur.Vict.

de die. 'Il prenoit le bain "de fort bonne heure, [comme ſon frere,] & diſnoit amplement. Car il mangeoit beaucoup, & fort viſte. Mais pour le ſouper, [qui eſtoit le principal repas parmi les Romains,] il ne prenoit [ſouvent] qu'une pomme, & buvoit un coup. 'Il ne laiſſoit pas de tenir table à ſouper, d'y inviter diverſes perſonnes, [comme c'eſtoit la coutume des Empereurs,] & de s'y trouver avec eux, mais moins pour manger, ou pour honorer la compagnie, que pour eſtre le cenſeur des autres. Il ſe laſſoit bien-toſt de cette eſpece de ſocieté avec des perſonnes qu'il dedaignoit, & ſe haſtoit de ſe renfermer dans ſa ſolitude. 'Car avant que de ſe coucher il eſtoit encore quelque temps ſeul à ſe promener. 'Et il s'entretenoit ainſi long-temps ſeul avec

Suet.c.21.p. 814. Plin.pane.p. 91. Suet.p.814. Tac.v.Agr.c. 39.p.150.

luy meſme quand il vouloit mediter quelque action méchante & cruelle. 'Car c'eſtoit particulierement dans le ſilence de la nuit "qu'il reſolvoit ou qu'il executoit ſes meurtres. [a] Il aimoit tellement à ſe renfermer ſeul dans ſon palais, [ſoit par melancolie,] ſoit par timidité & par défiance, ſoit pas fierté, qu'on n'approchoit jamais de luy qu'en tremblant: & aprés qu'on eſtoit venu avec grand empreſſement le matin luy faire la cour, pour ſatisfaire ſa vanité, on n'avoit pas moins d'empreſſement à ſe retirer auſſi-toſt, & à le laiſſer à ſa ſolitude. 'Cependant on le voyoit quelquefois s'entretenir long-temps avec des enfans, & meſme de choſes ſerieuſes.

Apol.Ty.v.l. 7.c.2.p.323.b. a Plin.pane.p. 86-90. φόνων τρχει. Suet.c.4.p. 784|Dio,l.67. 766.c.

'Il perdit beaucoup de temps & d'argent à des ſpectacles, retabliſſant ceux que l'on avoit abolis, & en établiſſant de nouveaux. 'Ceux qui conduiſoient les chariots dans le cirque eſtoient diviſez en quatre bandes, diſtinguées chacune par la couleur des habits, ſavoir "le verd, le bleu, le rouge, & le blanc. Cette diſtinction cauſoit des factions [entre les ſpectateurs meſmes,] ce qui fait que les auteurs parlent ſouvent des fureurs du cirque: & cela a cauſé quelquefois des ſeditions dangereuſes. Domitien ajouta deux nouvelles couleurs à ces quatre, le jaune [a] & le violet: [mais elles n'ont pas duré.] 1.

Suet.p.783-787. c.7.p.790| Proc.n.p.106. 107. prafinus, venetus.

ARTICLE III.

Premier gouvernement de Domitien aſſez favorable: Il fait neanmoins mourir Sabinus ſon couſin.

[QUELQUE mauvais naturel qu'euſt Domitien,] 'ſon premier gouvernement fut aſſez egalement meſlé de bien & de mal. 'Il parut "avoir de l'application pour les affaires civiles, & aimer les travaux de la guerre. 'Il ne faiſoit paroiſtre aucune inclination à la cruauté. [b] Il eſtoit non ſeulement ſans avarice, mais meſme liberal & honneſte, donnoit beaucoup à ſes officiers, afin qu'ils n'euſſent point beſoin de faire aucune baſſeſſe; & il le leur recommandoit tres fortement. Il ne recevoit point les ſucceſſions que luy laiſſoient ceux qui avoient des enfans. 'Il mit hors de cour tous ceux à qui le fiſc demandoit des dettes anciennes de plus de cinq ans; & ordonna "qu'on ne pourroit obtenir de requeſte civile, que dans l'an, & à condition que celui qui l'auroit mal obtenuë, ſeroit banni. Il défen-

Suet.c.3.p. 783|Eutr. Aur.Vict. Id|Suet.c.9.p. 795. b Suet.c.9.p 795. p.796. non adeo iners domi, belloque tolerantior. repeti.

Dio,l.67.p.760. d. a Caſd.l.3.cp.51.

1. 'Dion dit le jaune & le blanc. [a] Mais le blanc eſtoit encore une des couleurs du cirque au V. ſiecle.

dit aux greffiers des trafics autorisez contre les loix par la coutume. Il donna à des particuliers plusieurs terres dont il eust pu profiter. Il punit avec grande severité ceux qui faisoient à d'autres de mauvais procés en faveur du fisc; '& disoit sur cela *instigat.* que qui ne chastie pas les delateurs, "les anime à calomnier. [a] Il confirma [comme Tite] par un seul edit toutes les donations faites par ses predecesseurs. 'Il augmenta la paie des soldats. [b] Il rebastit le Capitole, le Pantheon, & beaucoup d'autres edifices brulez [sous Tite en l'an 80.] Mais "il n'y mit partout que son nom, sans conserver la memoire de leurs premiers fondateurs. 'Plutarque assure qu'il employa plus de douze mille talens pour la seule dorure du Capitole; [c] & que neanmoins toute la magnificence de ce temple n'estoit plus rien quand on venoit à considerer les étuves, une seule galerie, ou "une sale *βασιλικὴ* de son palais.

p.769|Dio,val. p.705. [a] Dio,val.p. 705. Suet.v.Dom. c.8.p.792. [b] c.5.p.787. &c. 788|n.6|Hier. chr. Plut.v.Public. p.190. [c] p.191.

'Outre les anciens edifices qu'il rétablit, il en fit encore plusieurs nouveaux. 'Car il avoit une étrange passion de bastir; & il sembloit qu'il eust voulu que tout eust esté changé en pierres & en or. Eusebe marque sur l'an 85. qu'il bastit un temple où il n'y avoit point de bois.

Suet.p.788. Plut.v.Public. p.190.

'Il rendoit la justice "avec application & avec equité. Il exhortoit les juges à faire la mesme chose, cassoit les sentences qu'ils avoient renduës par faveur, & declaroit infames & les juges & les Assesseurs qui avoient pris de l'argent. Enfin il tint si bien la main à l'administration de la justice & dans Rome & dans les provinces, que jamais elle ne fut mieux administrée, & les peuples mieux gouvernez. Ceux mesmes qui aimoient le moins leur devoir, furent obligez d'estre sages tant qu'il regna. [Nous verrons sur l'an 82,] 'quelques bonnes ordonnances qu'il fit comme Censeur. [Voilà l'idée que l'histoire nous donne des premieres années de Domitien. Ce que nous dirons des dernieres en un autre endroit en donnera une bien differente.

industriè & diligenter. Suet.c.8.p.792 793|Vict.epit| Alex.v.p.137. a. Suet.c.8.p.793.

Il faut sans doute raporter à ses premieres années, 'la permission que luy demanda plusieurs fois le Senat, de declarer par une loy qu'il ne seroit point permis aux Empereurs de faire mourir aucun Senateur qu'il n'eust esté condanné par la compagnie. Il rejetta toujours cette demande. Et aprés tout, cela importoit peu aux Senateurs, puisque le Senat n'avoit garde de ne pas condanner tous ceux que vouloit l'Empereur.

Dio,val.p.706

L'AN DE JESUS CHRIST 82, DE DOMITIEN 1, 2.

Onu.in faſt.p. 211.a|Cuſp.p. 334.b|Chr.Al. 'Domitianus Auguſtus VIII, & T. Flavius Sabinus, Conſuls.

[a] Suet.v.Dom. c.13.p.804. [a] Nous avons déja remarqué que Domitien ne tint jamais le Conſulat que quatre mois au plus, & qu'il le quittoit ordinairement dés le 13 de janvier. [On ne dit point qui luy fut

Oun.p.210.f| Suet.v.Dom.c. 10.p.799.800. ſubrogé.] 'Sabinus qui fut cette année ſon collegue, eſtoit auſſi à ce qu'on croit ſon couſin germain, fils de ce Sabinus Preſet de Rome, "qui avoit eſté tué ſous Vitellius. Domitien fit auſſi tuer le fils, [& ce ſemble dés les premieres années de ſon regne,] parceque le heraut voulant le proclamer devant le peuple, deſigné Conſul, s'eſtoit trompé, & au lieu de Conſul, l'avoit proclamé Empereur. 'Domitien trouvoit encore fort mauvais que ſes domeſtiques fuſſent habillez de blanc, comme ceux de l'Empereur. 'Il avoit epouſé Julie fille de Tite: ["& ce fut peut-eſtre la principale cauſe de ſa mort. Nous verrons ailleurs ce qui regarde Flavius Clemens frere de Sabinus.]

V. Vitellius §9.

Apol.Ty.v.l.7. c.3.p.324.325.

V. Sainte Domitille, & la perſ. de Domitien. &c.

Birag.p.131. 'Les inſcriptions attribuent dés cette année à Domitien le titre de Cenſeur. 'Ce fut en cette qualité qu'il fit "quelques ordonnances marquées par Suetone. Il oſta aux femmes "dont la vie eſtoit dereglée, le pouvoir de recevoir aucune ſucceſſion ni aucun legs, & leur défendit meſme d'aller en littiere. 'Il chaſſa du Senat Cæcilius Rufinus, qui avoit eſté Queſteur, parcequ'il danſoit. "Il oſta un Chevalier Romain du nombre des juges, parcequ'il avoit repris ſa femme aprés l'avoir repudiée & l'avoir accuſée d'adultere: [c'eſt neanmoins ce qu'il fit luy meſme.] Il rendit un Claudius Pacatus Centenier à ſon maiſtre, ayant verifié qu'il eſtoit eſclave. 'Un de ſes affranchis ayant baſti un monument à ſon fils des pierres deſtinées pour le Capitole, il fit demolir le monument, & jetter les os du mort dans la mer. 'Il oſta au peuple les ſpectacles "des farceurs, [b] permettant * aux comediens d'exercer leur art dans leurs maiſons, mais non de paroiſtre ſur les theatres. [c] Il fit punir, & ce ſemble du dernier ſupplice, beaucoup d'hommes & de femmes adulteres.

Suet.c.12.p. 803.

Suet.c.8.p.793 794.

probroſis.

p.793|Dio,l. 67.p.765.c.

Suet.p.794.

Dio,p.765.c.

Suet.c.8.p.795

Plin.pane.p. 82|not. [b] Suet.c.7.p. 790. [c] Zon.p.197.c.

pantomimorum. * *hiſtrionibus.*

ART. IV.

ARTICLE IV.

Affaires d'Angleterre, dont quelques Allemans font le tour : Domitien défend de faire des eunuques, punit trois Veſtales.

DOMITIEN avoit pris deux fois le titre d'Imperator l'année precedente, [pour quelque guerre dont nous n'avons point de connoiſſance.] Il le prit cette année juſqu'à la 4.e fois, [peut-eſtre à cauſe] des victoires qu'Agricola gouverneur d'Angleterre y remporta dans ſa cinquieme campagne ſur diverſes nations juſques alors inconnuës, qu'il avoit falu aller chercher par mer. Il mit des troupes ſur les coſtes les plus proches de l'Irlande, non qu'il euſt rien à craindre des habitans de cette iſle, [ni qu'il en euſt receu aucun mecontentement,] mais parce-qu'il eſperoit que la conqueſte luy en ſeroit aiſée & avantageuſe : & il gardoit pour cela auprés de luy un Prince de ce pays qui en avoit eſté chaſſé. Goltz.p.58. Tac.v.Agr.c. 24.p.146.

L'AN DE JESUS-CHRIST 85, DE DOMITIEN 2, 3.

1. *Domitianus Auguſtus IX., & [a] Q. Petilius Rufus II, Conſuls.* Nor.ep.c. p.54.

[a] Comme Caſſiodore & d'autres ne donnent au dernier de ces Conſuls que le ſeul nom de Rufus, Onuphure a cru que c'eſtoit le celebre Verginius Rufus qui avoit ſi ſouvent refuſé l'Empire ſur la fin du regne de Neron. [b] Mais Phlegon parlant d'une femme de Trente en Italie, qui eſtoit accouchée de pluſieurs ſerpens roulez enſemble, appelle ce Conſul Petilius Rufus II. Et on trouva la meſme choſe dans une inſcription greque decouverte auprés de Smyrne en Aſie l'an 1679, & apportée de là à Rome. [a] Cuſp.p.334. b|Chr.Al|Idat| Onu.in faſt.p. 211. [b] Phle.mir.c. 24.p.90. Nor.ep.conſ. p.55.56.

&c. *trans Bodotriam.* Agricola remporta cette année "une illuſtre victoire ſur les Caledoniens "aſſez avant dans l'Ecoſſe. Tac.v.Agr.c. 25-27.p.146.

Iburnicas. La meſme année, un regiment Alleman levé par les Romains dans le pays des Uſipes, [vers Zutphen ou dans la Weſtphalie,] & déja traſporté en Angleterre, ſe mit en mer ſur trois "brigantins [pour retourner en Allemagne,] aprés avoir tué le Colonel, les Centeniers, & quelques ſoldats Romains meslez parmi eux pour leur apprendre la diſcipline. Le pilote d'un des brigantins fit ſi bien qu'il ramena le ſien à la coſte c.28.p.147| Dio,l.66.p. 754.d.e.

1. Reineſius. *p.*221, raporte une inſcription datée *T. Flav. Domitian. Aug. IX. T. Virginio Rufo Coſ.* Mais elle vient de Ligorius, fort ſuſpect dans ce qu'il donne : & on ſoûtient en particulier que cette date eſt ſuppoſée. Nor.ep.conſ.p. 55.56.

d'Angleterre : les Allemans tuerent les deux autres pilotes, depeur qu'ils n'en fiſſent autant, & ſe mirent à voguer au gré du vent, qui leur fit faire tout le tour de l'Angleterre, [par le ſeptentrion ;] en ſorte qu'eſtant partis de la coſte orientale, ils ſe retrouverent, ſelon Dion, à la coſte occidentale où eſtoit alors l'armée Romaine. Tacite dit qu'ils firent le tour entier, [par le midi & par le ſeptentrion,] & aborderent ſur les coſtes de l'Allemagne, où les deux brigantins ayant echoué, ils furent pris pour des pirates par les Sueves & les Friſons, qui les arreſterent & les vendirent comme eſclaves : de ſorte que quelques uns furent ramenez juſque ſur les terres des Romains. Ce fut par ce moyen qu'on apprit que l'Angleterre eſtoit certainement une iſle ; & ſur cela, Agricola en fit faire le tour [l'année ſuivante] par la flote.

[Ces Allemans avoient bien-toſt manqué de vivres dans leur navigation :] 'Tac.v.Agr.c.28.p.147. & lorſqu'ils avoient voulu aborder à quelque rade, les Anglois les avoient preſque toujours receus en ennemis : de ſorte qu'enfin ils ſe trouverent reduits à la neceſſité de manger les plus foibles, & puis ceux ſur qui le ſort tomboit.

[Euſebe "met en cette année la punition de trois Veſtales,] 'Suet.c.7.p.790|n.4|Apol.Ty.v.l.6.c.17.p.316.c. & la défenſe que fit Domitien de faire des eunuques. [a] On pretend qu'il fit cette défenſe non à cauſe qu'elle eſt juſte en elle meſme, mais pour faire blaſmer Tite qu'on tenoit avoir trop favoriſé ces ſortes de gents. [b] On voit dans Saint Juſtin qu'on n'oſoit violer cette défenſe ſans une permiſſion particuliere des Gouverneurs. 'Amm.l.18.p.119.120. Entre tant de mechantes actions qui ont rendu odieux le nom de Domitien, cette loy luy fit honneur dans la poſterité, ſurtout lorſqu'on vit dans les ſiecles ſuivans la pluſpart des maux venir des eunuques, quoiqu'il y en euſt aſſez peu. [C'eſtoient preſque tous des eſclaves achetez dans les pays étrangers.] Note 3.

[a] Dio,l.67.p.759.c.d.
[b] Juſt.ap.2.p.71.e.

'Les trois Veſtales que Domitien punit comme ayant violé la chaſteté qu'elles avoient promis de garder [durant un certain temps,] furent deux Ocellates ſœurs, & une Varronille. Il laiſſa le genre de leur mort à leur choix : & bannit les complices de leur crimes. On pretend qu'elles eſtoient coupables dés le temps de Veſpaſien au moins ; mais que luy & Tite avoient negligé de les punir. [C'eſtoit aſſez à Domitien pour n'y pas manquer.] 'Il ſe fit un merite de ce qu'il ne les avoit pas fait enterrer toutes vives [ſelon l'ancienne coutume des Romains.]

'Suet.c.8.p.794|Apol.Ty.v.l.7.c.3.p.324.c|Dio,l.67.p.760.a.

'Dio,val.p.706.

'Cette ſeverité de Domitien, & les autres loix dont nous avons parlé ſur l'année precedente, arreſterent un peu les dereglemens des Romains, ſi nous en croyons Martial & Stace. Mais cette chaſteté qui ne venoit que de la crainte de la loy, & non de l'amour de la vertu, ne pouvoit eſtre, dit Baronius, que feinte & apparente: & on voit aſſez par les auteurs du temps, qu'elle alloit à peu de choſe. Bar. 83. § 2. 3. Stat. ſil. 1. c. 3. p. 26. 1.

'Peu avant la loy de Domitien contre les eunuques, il y avoit eu des tremblemens de terre vers l'Helleſpont, qui avoient donné moyen aux [magiciens] Egyptiens & Chaldéens de s'enrichir de l'argent que les peuples leur donnoient, ſous pretexte de faire des ſacrifices pour appaiſer ces tremblemens. Apol. Ty. v. l. 6. c. 17. p. 316. a. b.

ARTICLE V.

Domitien va en Allemagne, & triomphe des Cattes: Agricola acheve de conquerir l'Angleterre; eſt rappellé à Rome, & mal receu de Domitien.

Note 4. [NOUS croyons devoir mettre "en l'an 83,] 'le voyage que Domitien fit en Allemagne contre les Cattes, 'peuples celebres en ce temps là, & que 'Tacite nous repreſente comme les plus prudens, les plus adroits, & les mieux diſciplinez de tous leurs voiſins. 'Domitien entreprit ce voyage ſans aucune neceſſité. 'Auſſi il n'y fit autre choſe que ravager ou fouler au delà du Rhein les peuples alliez de l'Empire, & s'en revint ſur cela auſſi enflé que s'il avoit fait de grands exploits, 'quoiqu'il n'euſt pas ſeulement vu l'ennemi. [Nous ne voyons que cette expedition à laquelle nous puiſſions raporter ce que Frontin écrit du temps de Domitien meſme,] 'que ce Prince voulant accabler les Allemans qui eſtoient en armes, & ne doutant pas que s'ils ſavoient qu'un ſi grand Capitaine marchaſt contre eux, ils ne fiſſent de grands preparatifs pour le combattre, il fit courir le bruit qu'il venoit ſeulement dans les Gaules, 'pour y faire le denombrement des biens; & que de là ayant paſſé le Rhein lorſqu'on y ſongeoit le moins, il dompta la fierté de ces nations redoutables, & mit la ſureté dans les provinces voiſines. 'Il fit apparemment quelque traité avec les Cattes. Suet. c. 6. p. 788. Tac. de Ger. c. 30. p. 134. Suet. c. 6. p. 788. Zon. p. 196. f. Dio, l. 67. p. 760. a. Front. ſtr. l. 1. c. 1. p. 6. *cenſu.* Stat. ſil. 1. c. 1. v. 27.

[On peut juger qu'il avoit remporté ſa victoire pretenduë dés devant le 13 de ſeptembre, & avant la fin de la deuxieme année de ſon regne,] 'en laquelle il prenoit déja le titre d'Imperator Goltz. p. 58. f.

pour la cinquieme fois. [Cela luy fit ſans doute confirmer le titre de Germanique qu'il avoit pris dés l'an 81, mais qui luy eſt attribué dans toutes les inſcriptions de l'année 84 & des ſuivantes.]

Dio,l.67.p. 760.b. 'Le Senat luy decerna toutes choſes, [& le triomphe meſme,] depeur qu'il ne viſt qu'on ſe moquoit de ſa victoire imaginaire. 'De ſorte qu'il triompha des Cattes, [ſans les avoir vaincus,] [a] menant au lieu de captifs divers eſclaves qu'il avoit fait acheter & deguiſer en Allemans. [Nous ne ſavons point ſi ce fut dés cette année qu'il entra à Rome en triomphe, ou ſeulement en la ſuivante,] 'où les medailles ſont toutes pleines des marques de ſa pretenduë victoire & de ſon triomphe. Il y en a de l'an 85, avec cette inſcription, *Pour avoir conquis l'Allemagne.* 'Il fit de grandes magnificences "enſuite de ce triomphe, ſe fit decerner quantité d'honneurs, & vouloit toujours depuis porter la robe de triomphe quand il venoit au Senat.

Suet.c.6.p.788. 789. [a] Tac.v.Agr.c. 39.p.50. Bir.p.134.&c. Dio,l.67.p. 760.c.d. &c.

Zon.p.196.197| Suet.c.12.p. 792,801. 'Ce fut peut-eſtre à cauſe de cette victoire pretenduë, qu'il augmenta "d'un tiers la paie des ſoldats. Mais il s'en repentit bien-toſt lorſqu'il eut vu où alloit cette augmentation. Il voulut y remedier en diminuant le nombre des troupes. Mais comme cela affoibliſſoit trop l'Empire, il s'engagea enfin à toutes ſortes de violences pour pouvoir trouver 'de l'argent.

cent dragmes au lieu de 75.

L'AN DE JESUS-CHRIST 84. DE DOMITIEN 3, 4.

'Domitianus Auguſtus X, & Sabinus, Conſuls.

Chr.Al.Cuſp. p.335.b. Oeu.p.211.b| Nor.ep.conſ. p.56|Suet.c.6. p.785. [b] On croit que le dernier de ces Conſuls eſt un Appius ou Oppius Sabinus Conſulaire, [1] qui fut tué peu de temps aprés ceci. 1.

[c] Goltz.p.58. 59. Tac.v.Agr.c. 39-33|n.p.620. 2. [c] Domitien prit cette année le titre d'Imperator pour la 6.e, & juſques à la neuvieme fois. [Agricola luy donna la matiere de quelqu'un de ces titres,] 'par la grande victoire qu'il remporta en cette ſettieme année de ſon gouvernement d'Angleterre, ſur les Caledoniens au mont Grampius, [d] qui eſt une grande coſte de montagnes appellée aujourd'hui Granzebain dans l'Ecoſſe ſeptentrionale. On marque qu'elle diviſe l'Ecoſſe en citerieure & ulterieure. Sanſon en fait ſortir la riviere du Tay.

[d] Lloyd,p.410. 1|Sanſ. Tac.v.Agr.c. 29.p.147. c.29-38. 'Il paroiſt que tous les barbares d'Angleterre qui ne s'eſtoient pas encore ſoumis aux Romains, s'y eſtoient raſſemblez ſous un chef nommé Galgacus. 'La victoire d'Agricola dont on peut

1. Jornande *de rebus Geticis.c.*13.*p.*617, luy donne le nom de Poppæus Sabinus. [Il pouvoit donc s'appeller App. Poppæus Sabinus, & eſtre deſcendu de Poppæus Sabinus celebre ſous Tibere. Mais il eſt auſſi aiſé de croire qu'il faut lire Oppius dans Jornande au lieu de Poppæus.]

voir les particularitez dans ſa vie, en fut plus illuſtre. 'Elle ſe donna tout à la fin de l'été, & fut ſuivie de la ſoumiſſion des Horeſtes, que Sanſon place audelà du Tay, où eſt aujourd'hui la province d'Angus. c.38.p.150.

'L'Angleterre ſe trouva ainſi entierement ſoumiſe & domptée ſelon les termes de Tacite: mais elle fut auſſi-toſt perduë [aprés que Domitien en eut retiré Agricola.] 'Juvenal parle d'un Roy Arviragus qui faiſoit la guerre en Angleterre contre Domitien. c.10.p.142.l.1. c.2.p.4.l.10. Juv.ſat.4.v. 127.

'Aprés la ſoumiſſion des Horeſtes, Agricola ramena ſon armée de terre en quartier d'hiver; & en voya celle de mer, [a]dont il avoit commencé l'année de devant à ſe ſervir, [b]faire le tour de l'iſle [par le nord: & quoique la ſaiſon paruſt déja bien avancée pour ce voyage,] il réuſſit neanmoins heureuſement. [c]On s'aſſura ainſi de plus en plus que l'Angleterre eſtoit une iſle. Tac.v.Agr.c. 38.p.150. [a] c.25.p.146. [b] c.38.p.150. Dio,l.66.p. 754.c. [c] Tac.v.Agr.c. 10.p.142.

V.Claude §13. La flote alla "reconnoiſtre les iſles Orcades, [qui ſont au nord de l'Ecoſſe,] & les ſoumit pour la premiere fois à l'Empire. *Thyle.* Elle decouvrit meſme celle "d'Iſlande.

'Agricola manda toutes ces choſes à Domitien, & la renommée les rendit celebres à Rome. Domitien en témoigna exterieurement de la joie, comme c'eſtoit ſon ordinaire; mais dans le cœur il voyoit avec envie & avec inquietude que la renommée d'un particulier montaſt plus haut que celle du Prince, & qu'une veritable victoire effaçaſt ſon faux triomphe. Il fut long-temps à s'entretenir ſeul [de la peine qu'il ſe faiſoit à luy meſme;] & c'eſtoit une marque qu'il formoit quelque mauvais deſſein. [Il ſe reſolut en effet à rappeller Agricola:] mais craignant de faire paroiſtre ſon mecontentement, 'il luy fit en meſme temps decerner par le Senat les ornemens du triomphe, une ſtatuë, & tout ce qu'on avoit accoutumé de donner en ces rencontres, depuis que les triomphes eſtoient reſervez aux Princes. Il fit meſme courir le bruit qu'on ne le rappelloit d'Angleterre que pour l'envoyer en Syrie, dont le gouvernement ne ſe donnoit qu'aux perſonnes les plus conſiderables: & il eſtoit alors vacant par la mort d'Atilius Rufus. On crut qu'il luy en avoit envoyé le brevet par un de ſes affranchis, avec ordre de ne le luy mettre entre les mains qu'en cas qu'il le trouvaſt encore en Angleterre: & que l'affranchi s'en retourna ſans l'avoir ſeulement ſalué, parcequ'il le trouva qu'il repaſſoit d'Angleterre en France, aprés avoir remis la province paiſible & ſans guerre entre les mains de ſon ſucceſſeur, 'qui fut c.39.p.150. c.40.p.110.151. Suet.v.Dom.c. 10.p.799.

peut-eſtre Salluſtius Lucullus. [Cela ne ſe fit apparemment qu'en 85.]

Tac.v.Agr.c. 40.p.151. 'Agricola entra à Rome [1] durant la nuit, pour eviter l'éclat, & le nombre de ſes amis qui vouloient venir audevant de luy; fut auſſi ſaluer la nuit Domitien, qui luy avoit donné cette heure là, & en fut receu fort froidement. Il paſſa le reſte de ſa c.41.42.p.151. vie en ſimple particulier, 'taſchant de n'irriter pas la mauvaiſe humeur du Prince, qui le haïſſoit parcequ'il l'avoit offenſé [en ne recompenſant point ſon merite,] & qui le craignoit à cauſe de ſes grandes qualitez. Il y avoit meſme aſſez de gents qui animoient ce Prince contre luy, ou en l'accuſant de choſes dont il n'eſtoit point coupable, ou en le loüant. Mais ſa moderation & ſa prudence le juſtifioient dans l'eſprit meſme de Domitien. c.43.44.p.152. Ainſi il eſtoit ſouvent & accuſé & abſous ſans le ſavoir. 'Voilà la vie qu'il mena juſqu'en l'an 93 auquel il mourut, [comme nous le pourrons dire alors.]

ARTICLE VI.

Guerres en Allemagne: Les Sarmates font quelques ravages.

Buch.de Belg. l.5.c.15.§6.p. 186. 'ON croit qu'il ne faut mettre qu'aprés le voyage de Domitien contre les Cattes, ce que Dion dit de Cariomer Roy des Queruſques 'peuples d'Allemagne voiſins des Cettes, mais plus portez à la paix dont ils avoient long-temps joui. [a]Cariomer leur Roy eſtoit ami des Romains, à qui il avoit donné des oſtages: & à cauſe de cela il fut chaſſé de ſon Royaume par les Cattes. Il ſe rétablit par le moyen de ſes alliez: mais en ayant enſuite eſté abandonné, il eut recours à Domitien, qui ſe contenta de luy envoyer quelque argent. 'Tacite écrit au commencement de Trajan, que les Queruſques dont on vantoit auparavant la ſageſſe & l'equité, parcequ'ils taſchoient de vivre en paix avec leurs voiſins, paſſoient alors pour laſches & pour timides depuis qu'ils avoient eſté vaincus par les Cattes: au lieu que la fortune avoit tenu à ceux-ci lieu de prudence. Car la modeſtie & la probité ſont des noms dont on n'honore que le vainqueur, dit cet hiſtorien, [qui repreſente parfaitement la penſée de ceux qui n'aiment que la terre, & qui ne ſon-

Tac.de Ger.c. 36.p.135. a Dio,l.67.p. 760.761.

Tac.de Ger.c. 36.p.135.

1. Onuphre dans ſes faſtes de l'edition de 1557, p.210.2, dit qu'il eut le petit triomphe de l'Ovation en l'an de Rome 82, [de J.C. 79.] Mais il l'a oſté dans l'edition de 1588, ſe contentant de dire, p.205.2, qu'il a eu les ornemens du triomphe en l'an de Rome 840, [de J.C. 87.]

gent pas que les crimes des puiſſans les plus honorez des hommes, ſeront punis le plus ſeverement par le pere des orphelins, & par le juge des veuves.

Vers ce meſme temps,] 'Ganda vierge Allemande qui faiſoit la propheteſſe dans ſon pays, comme Velleda avoit fait avant elle [ſous Veſpaſien,] vint trouver Domitien, en fut fort bien receuë, & s'en retourna. On dit la meſme choſe de Maſye Roy des "Semnons 'peuples d'Allemagne. Dio,l.67.p. 761,a. Note 4. Tac.de Ger.c. 39.p.136.

L'AN DE JESUS CHRIST 85, DE DOMITIEN 4, 5. Idat.Chr.Al.

Domitianus Auguſtus XI, & Fulvius, Conſuls.

'Onuphre croit que ce Fulvius eſt T. Aurelius Fulvus ou Fulvius ayeul paternel de l'Empereur Tite Antonin. Il eſtoit de Niſme, fut deux fois Conſul, en 85 & 89, & Prefet de Rome. Onu.p.211.b.c. T.Ant.v.p.17. a.

'Domitien prit cette année quatre fois le titre d'Imperator [pour des guerres que nous ne connoiſſons point. On peut ſi l'on veut raporter à ce temps-ci] ce que dit Dion, 'que quelques Sueves & les Lyges [peuples 'd'Allemagne,] demanderent du ſecours à Domitien, qui leur envoya ſeulement cent "cavaliers. Les Sueves indignez, s'unirent avec les Jazyges [peuples Sarmates,] & ſe preparerent à paſſer le Danube [pour piller les terres de l'Empire. Dion ne nous apprend point ce qui en arriva.] 'Mais Tacite qui dit en un endroit que les Sarmates & les Sueves ſe ſouleverent contre l'Empire, [a]joute en un autre, que peu aprés qu'Agricola fut revenu à Rome [cette année meſme,] les armées Romaines furent défaites dans la Pannonie. Goltz.p.59.e. Dio,l.67.p. 761,a,b. 1. ou *Chevaliers.* Tac.l.1.c.2. p.4. a v.Agr.c.41. p.151.

'On trouve, comme nous avons dit, en cette année diverſes marques d'une victoire vraie ou fauſſe ſur les Allemans, [entre leſquelles on pouvoit bien mettre les Sarmates.] 'Pour le voyage que Domitien fit en perſonne contre ces peuples, nous en parlerons "ſur l'an 93. 'On juge par une de ſes medailles, qu'il revint cette année à Rome de quelque autre voyage [dont nous ignorons le ſujet.] Bir.p.134. Nor.ep.conſ. p.175.176. V.§16. Pagi,an.85.§21 Bir.p.135.

1. Dion met les Lyges & les Sueves dans la Myſie. [Mais il faut qu'il étende la Myſie ou Mœſie plus que les autres:] car ſelon luy meſme, ces peuples eſtoient audelà du Danube à l'égard de Rome.

ARTICLE VII.

La timidité, la croyance à l'aſtrologie, & les calomniateurs, rendent Domitien cruel.

[COMME l'hiſtoire nous fournit peu de choſes pour cette année, nous y parlerons de ce qu'elle nous dit] de la ſeconde partie du regne de Domitien, celebre ſurtout par ſa cruauté. Il eſtoit, comme nous avons dit, naturellement colere & violent. [a]Il avoit encore une grande ambition, mais de cette ambition baſſe, qui fait que voulant paroiſtre exceller en tout, & ne pouvant exceller en rien, on hait ceux qui paroiſſent avoir quelque choſe audeſſus de nous au lieu de les eſtimer. C'eſt pourquoi il eſtoit ennemi des grands hommes, & de tous ceux qui avoient du cœur. [Nous avons déja vu comment il traita Agricola cette année meſme.] [b]On croit qu'il le fit enfin empoiſonner: [c]car il ſe ſervoit auſſi de cette voie.

Suet.v.Dom. c.10.p.796.
Dio,l.67.p. 759.a.
a Tac.v.Agr. c.39.p.150.
c.41.p.151| Amm.l.15.p. 44.c|Dio,val. p.709.
b Tac.v.Agr.c 43.p.152.
c Dio,l.67.p. 760.d.

[d]Son ambition luy faiſoit encore aimer à eſtre flaté, & à vouloir paſſer pour ne pas aimer la flaterie. Ainſi on ne ſavoit comment le prendre: car on l'offenſoit en ne le flatant pas, & on l'offenſoit encore en le flatant. On eſtoit dans le meſme embaras en beaucoup d'autres occaſions; ſon eſprit couvert & diſſimulé faiſant qu'on l'offenſoit, ou en n'entrant pas dans ſes penſées, ou en témoignant trop les penetrer. Il avoit pour principe que la "défiance eſt le meilleur moyen qu'aient les peuples pour ſe maintenir contre les tyrans, & les tyrans pour ſe maintenir contre les peuples: [ce qui eſt mettre l'épée à la main & des Princes & des ſujets, pour s'egorger les uns les autres, & renverſer tous les Etats.] Auſſi l'on voit que "ſes défiances avoient entierement ruiné les armées.

d val.p.706.
Apol.Ty.v.l. 7.c.2.p.323.a. b.
" ἀπιστίαν.
Plin.pane.p.35 &c.

[Il ſe faiſoit meſme une maxime d'eſtre ſevere,] diſant que ce ne ſont pas les bons Princes qui ne puniſſent pas beaucoup de perſonnes, mais ceux qui ſont aſſez heureux [pour rencontrer peu de crimes à punir.] Auſſi il ne ſe mettoit guere en peine des loüanges qu'il ſavoit bien que l'on donnoit à la bonté de Tite. Il ſe plaignoit que la condition des Princes eſtoit miſerable, parcequ'on ne croyoit jamais qu'on euſt conſpiré contre eux, qu'aprés qu'ils eſtoient tuez.

Dio,l.67.p. 759.d.
val.p.706.
Suet.c.21.p. 814.

Eſtant, comme nous avons dit, laſche & timide, [il ne faut pas s'étonner qu'il fuſt cruel.] [e]Mais ſa timidité naturelle fut beaucoup

Dio,l.67.p. 761.d.
e Suet.c.14.p. 805.806.

beaucoup augmentée par la croyance qu'il avoit aux folies des aſtrologues, qui dés ſa jeuneſſe luy avoient predit, à ce qu'on pretend, le temps & le genre de ſa mort; [Dieu permettant aſſez ſouvent que ceux qui contre l'ordre de ſa loy conſultent ces impoſteurs, ſoient punis de ce peché en apprenant d'eux les malheurs dont ſa juſtice les veut chaſtier, afin qu'eux & les autres qui le meritent, s'attachent d'autant plus au menſonge qui les fait perir, qu'ils s'eloignent davantage de la verité qui ſeule les peut ſauver.] Domitien ayant donc l'imagination frapée qu'il ſeroit tué quelque jour, trembloit à tout moment, ſurtout lorſque le temps qu'on luy avoit marqué approcha. Il ſe laiſſoit emporter aux moindres ſoupçons, [& n'epargnoit aucun de ceux qu'il s'imaginoit avoir ſujet de craindre; reconnoiſſant par ſes precautions la fauſſeté de l'art qu'il autoriſoit par ſa crainte, puiſque ſi les regles de l'aſtrologie ſont veritables, il eſtoit aſſuré qu'il ne pouvoit pas faire mourir celui qui eſtoit deſtiné pour le tuer.]

C'eſt par la meſme vanité qu'ayant voulu avoir l'horoſcope de toutes les perſonnes de qualité, il fit mourir ſur cela un grand nombre des principaux de l'Empire, qu'il s'imagina y voir deſtinez à quelque choſe de grand, [& qui dans l'ordre de Dieu eſtoient deſtinez non à la puiſſance ſouveraine, mais à cette fin malheureuſe.] Metius Pompoſianus qu'on avoit taſché inutilement de rendre ſuſpect à Veſpaſien ſous ce pretexte, fut de ce nombre. Il le bannit dans l'isle de Corſe, & le fit enfin mourir, ſans luy pouvoir rien reprocher, ſinon qu'il avoit dans ſa chambre une carte du monde, &c. & d'autres badineries ſemblables. Mais il ne put pas faire le meſme traitement à Nerva, quoiqu'il le vouluſt. [Celui dont la ſageſſe fait la deſtinée des Rois comme des autres,] ayant reſolu de le faire regner aprés luy, luy conſerva la vie par le moyen meſme des aſtrologues, dont l'un fit croire à Domitien qu'il devoit mourir dans peu de jours.

Dio, l. 67. p. 767. b.

Suet. v. Veſ. c. 14. p. 749.

v. Dom. c. 10. p. 799 | Dio, l. 67. p. 765. a.

Dio. l. 67. p. 767. a. b.

[A tant de cauſes que Domitien trouvoit en luy meſme pour eſtre cruel, il faut joindre la malice des delateurs & des calomniateurs, qui ne manquent jamais ſous les Princes qui les veulent ecouter.] Les principaux eſtoient Metius Carus, [Catullus] Meſſalinus, [a] Bebius Maſſa. [b] Carus eſt celebre dans Pline contre lequel il donna des memoires à Domitien, dans Juvenal, & dans Martial. Il appelloit *ſes morts* ceux qu'il avoit fait mourir, & ne vouloit pas que d'autres ſe meslaſſent d'en dire du mal.

Tac. v. Agr. c. 45. p. 152.

[a] p. 152 | l. 4. c. 50. p. 101.

[b] Plin. l. 1. ep. 5. p. 10 | not. 7. ep. 27. p. 445.

l.4.ep.22.p. 261.262 Juv. ſat.4.v.113.

'Catullus[1] Meſſalinus eſtoit aveugle, & n'en eſtoit pas moins méchant. Il eſtoit ſans reſpect, & ſans pudeur, ſans pitié: & Domitien s'en ſervoit comme d'un trait pour percer les plus gents de bien avant qu'ils s'en fuſſent apperceus. Il mourut avant Domitien ou auſſi-toſt aprés. 'Pline le jeune fut obligé de défendre ceux de la Betique contre Bebius Maſſa qui les avoit pillez. M. Aquilius Regulus qui s'eſtoit beaucoup ſignalé ſous Neron, ne ſe fit pas moins craindre ſous Domitien, quoiqu'il ſe cachaſt un peu davantage. [Pline en parle ſouvent, & toujours comme d'un des plus méchans hommes de ſon temps.] 'Ces voleurs, comme il les appelle, pilloient non ſur les grands chemins, mais au milieu des tribunaux; attaquoient tout le monde, & ne laiſſoient perſonne aſſuré de ſon état & de ſon bien. 'On leur attribuoit les cruautez de Domitien plus qu'à Domitien meſme.

Plin.l.3.ep.4. p.155.

l.1.ep.5.p.9 Tac.l.4.c.42. p.98.

Plin.pane.p. 60.

Apol.Ty.v.l.8. c.8.p.422.c.d.

ARTICLE VIII.

Suite des cruautez de Domitien.

Dio,val.p.705. Plin pane p. 119.

'LE plus grand objet de la haine de Domitien, eſtoient ceux que ſon pere & ſon frere avoient aimez. 'Il haïſſoit encore tous ceux qui eſtoient les plus aimez & les plus eſtimez du Senat: & rien ne le portoit tant à perdre un homme. 'Il fit auſſi tuer beaucoup de perſonnes au ſujet de ſon divorce avec Domitia; '& on pretend qu'il l'euſt fait mourir elle meſme ſans un nommé[2] Urſus qui luy conſeilla de la repudier. 'Il fut une fois prés de tuer cet Urſus, parcequ'il ne pouvoit approuver ſa conduite; & puis il le fit Conſul à la priere de Julie [fille de Tite.

Dio,l.67.p. 759.760.

p.759.e.

val.p.706.

2.

Ceux qu'il avoit bannis n'eſtoient pas pour cela en aſſurance de leur vie.] 'Car il en fit mourir pluſieurs, [à l'imitation de Caius.] Il obligea beaucoup de perſonnes à ſe donner elles meſmes la mort, s'imaginant qu'on croiroit qu'elles l'auroient fait volontairement, & non par contrainte. 'On ne ſauroit ſavoir le nombre de ceux qu'il fit mourir. Car ne pouvant ſouffrir les reproches que ſa conſcience luy faiſoit de ſes cruautez, il taſ-

p.706.

p.709.

1. Catanée dans ſon commentaire ſur Pline le jeune, *p.* 261, veut que ce ſoit ce Catulle gouverneur de la Cyrenaïque dont parle Joſeph *de bel. Jud. l.7. c.39. p.997. e.* Mais on voit par l'endroit meſme de Joſeph, qu'il mourut ſous Veſpaſien.

Dio,val.n.p.700. Stat.ſil.1.2.v.592

2. C'eſtoit un homme de lettres & fort habile. Stace luy adreſſe un poëme ſur la mort d'un eſclave qu'il aimoit, où l'on voit qu'il eſtoit fort riche.

choit de les cacher aux autres, [ne ſe les pouvant cacher à luy meſme.] C'eſt pourquoi il ne vouloit point qu'on les miſt dans les regiſtres publics, & n'en écrivoit point au Senat, non pas meſme de ceux dont il faiſoit expoſer publiquement la teſte dans Rome. 'Sa cruauté ſe repandit particulierement "aprés la guerre d'Antoine, [& aprés l'an 93, comme nous le dirons alors.] 'Car ſes crimes s'augmenterent toujours comme par degrez durant les quinze ans qu'il regna, juſqu'à ce qu'y ayant mis le comble par la perſecution qu'il fit à l'Egliſe, [Dieu l'oſta de deſſus la terre.]

V. Ioſ. 13. 17.

Vict. epit.

Oroſ. l. 7. c. 10. p. 212. 1. b.

'Il vouloit non ſeulement faire des injuſtices, mais les faire avec l'apparence & les formes de la juſtice. [a] Il envoyoit dans les priſons des gents apoſtez, qui epioient ce qui ſe diſoit, & declamoient les premiers contre le gouvernement, pour faire dire aux autres quelques paroles dont on leur puſt faire un crime. 'Il concertoit avec les accuſateurs & les faux témoins, ce qu'il falloit qu'ils diſent. [b] Il eſtoit enſuite preſent aux tourmens qu'il faiſoit ſouffrir, & dont le plus cruel eſtoit de voir l'auteur de tant de maux & d'en eſtre vu. Car il ſembloit qu'il ſe divertiſt de l'effroi & de la pasleur peinte ſur tous les viſages, & qu'il fuſt là pour conter tous les ſoupirs: en quoy il ſurpaſſoit Neron meſme, qui ſe contentoit de commander les crimes, & s'en epargnoit la vuë. 'Souvent il interrogeoit les priſonniers ſeul à ſeul, pour n'avoir point de témoins de ce qui ſe diroit: & quoi qu'ils fuſſent enchainez, il tenoit leurs chaines de ſes mains; tant il les craignoit encore.

Apol. Ty. v. l. 7. c. 9. p. 343. c. [a] c. 12. p. 354.

Dio, l. 67. p. 765. b. [b] Tac. v. Agr. c. 45. p. 153.

'Comme il eſtoit tout enſemble & colere & diſſimulé, il s'enflammoit quelquefois en un moment comme un foudre, pour des ſujets tres legers, & quelquefois il cachoit long-tems ſa haine pour la faire eclater lorſqu'on y penſoit le moins. 'Suetone raporte quelques exemples du premier: [c] & pour l'autre, il remarque qu'ayant donné un jour "à l'Intendant de ſa maiſon toutes les marques poſſibles de ſatisfaction & d'amitié, le lendamain il le fit crucifier. 'Il avoit beaucoup aimé Clement Arretin ſon parent, qui avoit eſté Prefet du Pretoire ſous Veſpaſien, '& [depuis] elevé au Conſulat ["peut-eſtre en l'an 94.] Cependant cette amitié ſe changea en une telle haine, qu'il ſe reſolut à le faire mourir, mais ſans changer de conduite au dehors, juſqu'à ce qu'un jour qu'il l'avoit fait monter dans ſon caroſſe, il luy dit en montrant un eſclave qui l'avoit accuſé, „ Voulez vous que nous entendions demain "ce miſerable valet?

Dio, l. 67. p. 759. a | Suet. c. 11. p. 800.

Suet. c. 10. p. 797. [c] c. 11. p. 800. 801.

affori ſummarum.

Tac. l. 4. c. 68. p. 107.

V. la note 12.

Suet. c. 11. p. 801.

nequiſſimum.

& il le condanna ainſi à la mort. On eſtoit aſſuré qu'il vouloit finir par une cruauté lorſqu'il commençoit à parler de douceur & d'indulgence.

ARTICLE IX.

Etat miſerable des Romains ſous Domitien: Les delateurs punis.

Suet.c.10.p. 797|Apol.Ty. v.l.7.c.2.p.323 b.

Les cruautez de ce Prince firent perdre au Senat les plus illuſtres de ſes membres, [dont nous marquerons quelques uns dans la ſuite:] [a] & laiſſant les autres dans la terreur, elles les reduiſoient ou à demeurer dans le ſilence, parcequ'on n'oſoit dire ce qu'on vouloit, ou à la miſerable neceſſité de dire ce qu'ils ne vouloient pas. On aſſembloit le Senat ou pour ne rien faire, ou pour autoriſer les plus grands crimes, de ſorte que les meilleurs eſprits eſtoient engourdis, languiſſans, abatus & comme hebetez. 'On plaignoit ceux qui eſtant à la teſte du Senat, ne pouvoient ſe diſpenſer d'opiner. Les autres n'oſoient dire un mot; & ſans ouvrir la bouche, ſans ſe lever de leurs ſieges, la teſte & les yeux baiſſez, ils conſentoient avec un extreme chagrin, & un fremiſſement de tout le corps à l'avis que le premier avoit ouvert. Ainſi il n'y avoit qu'un Senateur qui parlaſt: ſon opinion eſtoit ſuivie de tout le monde, quoiqu'elle deplust à tout le monde, & à celui qui l'avoit avancée le premier plus qu'à perſonne. Car ſouvent, dit Pline, rien n'eſt plus generalement deſapprouvé, que ce qui paroiſt ſe faire avec une approbation generale.

a Plin.l.8.ep. 14.p.480.481| pane.p.126.

pane.p.139.

Tac.v.Agr.c. 2.p.139.

'La meſme conſternation & le meſme ſilence regnoit partout: on n'oſoit dire ſes ſentimens, ni ecouter ceux des autres, [a] cauſe des eſpions [repandus de tous coſtez:] En quoy nous avons montré, dit Tacite, que noſtre patience eſtoit à l'epreuve de tout: & comme nos peres ont vu le plus haut point de la liberté, nous pouvons dire que nous avons vu le dernier degré de la ſervitude. On nous euſt oſté la memoire meſme avec la parole, s'il eſtoit auſſi-bien au pouvoir de l'homme d'oublier que de ſe taire. 'Il haïſſoit ſurtout les gents de lettres, & les banniſſoit bien loin, comme s'il n'euſt pu ſouffrir la vuë de ceux dont il ſavoit bien que les maximes condannoient ſes actions.

[a] *per inquiſitiones.*

pane.p.84.

Dio,l.67.p. 759.b.c|val.p. 705.

'Mais les miniſtres meſmes des paſſions de Domitien n'eſtoient pas mieux traitez que les autres. Aprés qu'ils luy avoient ſervi ou à amaſſer beaucoup d'argent, ou à ruiner beaucoup de per-

ſonnes par leurs calomnies, il ne manquoit guere de les perdre auſſi, pour faire rejetter ſur eux les crimes qu'il leur avoit fait commettre. Ainſi aprés avoir receu de luy des richeſſes, des honneurs, des dignitez, ils ſe trouvoient enfin enveloppez dans les meſmes malheurs où ils avoient fait tomber les innocens. C'eſtoient ſurtout les ſerviteurs qui avoient denoncé leurs maiſtres, car il ne manquoit pas de ſoulever les eſclaves contre ceux à qui ils devoient une obeïſſance & une fidelité entiere, & d'exciter partout une guerre domeſtique. Plin.pane.p. 75.

Dion ſemble dire que dés devant ſon voyage d'Allemagne, il avoit déja exilé & fait mourir ſous divers pretextes pluſieurs des premiers de Rome: [& Euſebe marque ſur l'an 84, qu'il bannit beaucoup de Senateurs.] Il avoit fait mourir diverſes perſonnes avant la fin de la guerre des Daces, & il y en ajouta alors pluſieurs. La revolte d'Antoine [dont nous parlerons ſur l'an 92,] luy donna ſujet de faire de nouvelles cruautez. [a] Mais tout ce qu'il avoit fait juſqu'en l'an 93, ne fut rien au prix de ce qu'on vit dans les dernieres années de ſon regne, [comme nous le dirons alors.] N'aimer pas quelqu'un de ſes gladiateurs, eſtoit pour luy un crime de leze majeſté digne du feu. Dio,l.67.p. 760.a. p.763.c. p.764.c|Suet. c.10.p.800. a Tac.v.Agr.c 44.p.152. Plin.pane.p.59

Entre les perſonnes illuſtres qu'il fit mourir, on marque Ælius Lamia, [dont il avoit autrefois enlevé la femme,] & qui l'avoit piqué long-temps auparavant par quelques railleries. Civica Cerealis fut tué eſtant Proconſul d'Aſie, ſous pretexte de rebellion, & en effet parcequ'il avoit accepté ce gouvernement lorſqu'il luy eſtoit échu par le ſort. C'eſt pourquoi Agricola ſe trouvant dans le rang d'en avoir un par la meſme voie, & ſachant que Domitien n'agréeroit pas qu'il le priſt, il luy demanda comme une grace d'eſtre excuſé de cet emploi; & Domitien n'eut pas de honte de le luy accorder auſſi comme une grace. Salvius Cocceianus fut puni de mort pour avoir celebré le jour de la naiſſance de l'Empereur Othon ſon oncle; Salluſtius Lucullus pour avoir donné ſon nom à une nouvelle eſpece de lances; Materne [1] ſophiſte pour avoir fait une declamation contre les tyrans. [Nous en marquerons quelque autre dans la ſuite, dont nous ſavons le temps plus preciſément. On verra auſſi en un autre endroit la perſecution que ſa timidité défiante luy fit faire contre la maiſon de David, & celle qu'il excita ſur la fin de ſon regne contre l'Egliſe.] Pline loüe Vectius Modeſtus que Domitien avoit banni. Suet.c.10.p. 798|Juv.ſat.4. v.154. Tac.v.Agr.c. 42.p.151. Suet.c.10.p. 798. p.799. Dio,l.67.p. 765.b. Plin.l.1.ep.5.p 11|not.

1. V. S. Jude. V. la perſ. de Domitien.

1. Les ſophiſtes eſtoient ceux qui faiſoient profeſſion de ſavoir & d'enſeigner un peu de philoſophie & beaucoup d'eloquence.

ARTICLE X.

Avarice de Domitien, qui fait revolter les Naſamons : Les troupes ſans diſcipline : Domitien ſe fait dieu.

Dio, l. 67. p. 760. d. [a] Suet. c. 10. p. 796. c. 9. p. 795. c. 12. p. 801. 802.

[a] UNE des cauſes qui portoit Domitien à commettre tant de cruautez, eſtoit le deſir d'avoir de l'argent, qui ne parut neanmoins en luy que quelque temps aprés qu'il eut donné des preuves de ſon naturel ſanguinaire. Nous avons déja dit que de luy meſme il eſtoit liberal: mais ſes grandes depenſes le rendirent avare, juſqu'à trouver tout legitime pourvu qu'il en tiraſt de l'argent. Il s'emparoit des biens des morts & des vivans dés qu'on eſtoit accuſé d'avoir parlé contre la majeſté du Prince, (& c'eſtoit aſſez pour cela d'avoir un mot contre un gladiateur,) [b] ou dés qu'un ſeul homme venoit dire qu'un tel avoit dit avant que de mourir que Ceſar eſtoit ſon heritier. Plin. pane. p. 59. 60. [b] Suet. p. 802. Plin. l. 1. ep. 12. p. 33. [Ainſi c'eſt avec ſujet] qu'on le traitoit de voleur.

[c] Zon. p. 197. a. [Comme il eſtoit ſi avide d'argent,] [c] les officiers des provinces eſtoient obligez d'exiger les impoſts avec beaucoup de rigueur. Ils le faiſoient ſurtout à l'égard des Juifs, [ſans en excepter ceux qui avoient abandonné leur religion;] & on leur faiſoit publiquement des affronts pour prouver qu'ils eſtoient Juifs, quand ils ne le vouloient pas avouer. On y comprenoit meſme, dit Suetone, ceux qui vivoient dans Rome à la maniere des Juifs, & ſembloient faire profeſſion [de l'eſtre: ce qui ſelon toutes les apparences, marque les Chrétiens.] Nerva reſtitua depuis ce qui pouvoit reſter dans l'Epargne de ces voleries de Domitien, & fit ceſſer les rigueurs dont on uſoit à l'égard des Juifs.

Suet. c. 12. p. 802. Bar. 94. § 2-6. Dio, l. 68. p. 769. c. Suet. p. 802. n. 2.

Zon. p. 197. a. b. Euſ. chr. n. p. 203. 1.

[d] La violence avec laquelle on exigeoit de l'argent dans les provinces, y cauſa beaucoup de revoltes, & entre autres [en Afrique] celle des Naſamons, qu'Euſebe met ſur l'an 86. Ils tuerent ceux qui faiſoient ces levées, défirent Flaccus gouverneur de Numidie, & demeurerent maiſtres de ſon camp. Mais y ayant trouvé beaucoup de vin, ils en burent juſqu'à s'enivrer: & Flaccus qui le ſçeut, les vint charger en cet état, & les tua tous, ſans excepter [e] ceux qui n'eſtoient pas en état de porter les armes. Il faut apparemment raporter à cette guerre, ce qu'Ariſtide dit à M. Aurele, [f] Qu'un Empereur en joüant aux dez, avoit dit preſque ſans y ſonger, qu'il ne vouloit plus qu'il

[e] τὰς ἀπομαχομένας

Ariſt. t. 2. p. 194.

y eut de Naſamons, & que ſur cela les Naſamons * furent tout à
* ἀπόλωντο fait exterminez. 'Il s'en conſervoit neanmoins encore [quelques reſtes] du temps de Ptolemée, qui les place au midi de la Libye Marmarique. Ptol.l.4.c.5.p. 117.

'Domitien enflé d'orgueil par cette victoire, oſa dire dans le Senat qu'il avoit aneanti les Naſamons. 'Car il ne manquoit point de s'attribuer tous les bons ſuccés, quoiqu'il n'y euſt eu aucune part: au lieu qu'il imputoit toujours les mauvais à la faute des officiers, & leur en faiſoit des crimes, lors meſme qu'ils n'avoient mal réuſſi que pour avoir ſuivi ſes ordres. Et comme de plus il haïſſoit tous ceux qui avoient de la capacité, & les avoit pour ſuſpects, chacun pour bien faire ſa cour, evitoit de paroiſtre, & ſe piquoit de ne rien faire, aimant mieux s'expoſer aux inſultes des ennemis, qu'aux mauvais raports de ſes compagnons, & aux cruelles défiances du Prince. Ainſi les chefs eſtoient ſans autorité, & les ſoldats ſans reſpect: aucun ne ſongeoit ni à commander ni à obéïr: tout eſtoit ſans ordre, ſans regle, & ſans diſcipline. [Il ne faut pas s'étonner ſi des armées de cette ſorte ont eſté ſouvent défaites, comme nous le verrons dans la ſuite. Zon.p.197.a.b Dio,val.p.709 ἐκώλυσε τινας. Plin.l.8.ep.14. p.490 pane.p. 35.

Domitien qui par tant de crimes s'eſtoit rendu indigne de la qualité d'homme,] pouſſant enfin ſon orgueil [juſqu'à ſon comble,] voulut s'egaler à Dieu meſme. Quoiqu'on euſt trouvé fort étrange, qu'il euſt ſouffert ſans peine que le peuple le traitaſt de Seigneur, il n'eut pas honte de dicter un jour un formulaire de lettre en ces termes: *Noſtre ſeigneur & noſtre dieu ordonne*. Et ce fut une loy qui contraignit tout le monde de le traiter de dieu comme Caius: de ſorte que depuis cela on n'oſa plus luy écrire ni luy parler que ſous ce titre. 'On aſſure meſme qu'il en fit un commandement exprés, que S. Jerome met ſur l'an 86. Il ajoute qu'il ordonna le premier qu'on ſe ſerviſt de ces titres: [& ce fut au moins le premier aprés Caius.] 'Nous voyons encore des marques de cette impieté dans les vers de Martial & de Juvenal. 'Pline ſe plaint que tout le chemin du Capitole eſtoit embaraſſé par de grands troupeaux qu'on menoit immoler à la ſtatuë de Domitien, à laquelle, dit cet auteur, on ſacrifioit autant de beſtes, qu'il ſacrifioit luy meſme d'hommes à ſa colere. 'Il vouloit qu'on le diſt fils de Pallas, [a] dont il faiſoit luy meſme ſa deeſſe particuliere; [b] & le magiſtrat de Tarente fut mis en priſon [en l'an 94,] pour ne luy avoir pas donné cette qualité dans un ſacrifice. pane.p.60 Suet.c.13.p.803 804. *formalem epiſtolam.* Aur.Vict. Oroſ.l.7.c.15. p.212.1.b. Euſ.chr.n.P.p. 588. Plin.pane.p. 99. Apol.Ty.v.l.7. c.12.p.350.d. *a* Suet.c.4.15. p.786.807 Dio l.67.p.759.a. *b* Apol.Ty.v.l. 7.c.12.p.350.c

Aur.Vict.v. Dom.& Dioc. 'Ses ſucceſſeurs eurent auſſi-toſt honte de ce faſte impie, [qui irritoit l'unique Dieu du ciel & de la terre.] Cependant Diocletien ne laiſſa pas de tomber encore dans la meſme folie.

Ath.de syn.p. 871.a.b. 'S. Athanaſe en parlant de Conſtance qui s'artribuoit l'eternité, gemit de ce que la veritable religion ne l'avoit pu encore entierement abolir dans les Empereurs Chrétiens. [On n'en voit que trop de marques par les termes faſtueux, pour ne dire rien de plus, dont ils ſe ſervent dans leurs loix.]

Aur.Vict.v. Dom.& Dioc. 'Les payens parlent du titre de "Seigneur comme s'il n'euſt guere eſte moins inſolent & moins odieux que celui de dieu, *Dominus.*

Euſ.chr.n.P.p. 588. 'parcequ'il marquoit proprement l'empire des maiſtres ſur leurs eſclaves. C'eſt pourquoi Auguſte & Tibere n'avoient

Aur.Vict.v. Dioc. point voulu ſouffrir qu'on le leur donnaſt. 'Caius l'avoit pris le premier; & il ſemble que ſes ſucceſſeurs l'aient tous refuſé

Stat.ſil.1.v. 774.p.9. juſques à Domitien, 'qui meſme en avoit [d'abord] fait quelque défenſe. "Neanmoins parcequ'on s'en ſervoit deſlors à

" Eut.chr.n.P. p.589.|Marti. l'égard de tout le monde 'comme d'un ſimple titre d'honneur, 1. & que les maiſtres meſmes en uſoient aſſez ſouvent à l'égard de leurs eſclaves, [les bons Princes ſouffroient quelquefois qu'on le leur donnaſt, comme on le voit par les lettres de Pline à Trajan.] Alexandre Severe ne laiſſa pas de le rejetter.

Tert.apol.c. 34.p.31.c. 'Les Chrétiens ne refuſoient point de le leur donner, à moins qu'il ne paruſt qu'on le leur vouloit attribuer comme à

Spanh.l.8.p. 729-731. des divinitez. 'On remarque que ce titre ne ſe trouve dans aucunes medailles des Empereurs juſqu'à celles d'Aurelien, où meſme il eſt rare; qu'il eſt plus commun dans celles de Carus, mais qu'il eſt partout dans celles de Diocletien & de ſes ſucceſſeurs, hormis dans quelques unes de Julien, qui euſt voulu l'abolir.

[Il faut maintenant reprendre la ſuite de l'hiſtoire de ſon regne, ſuivant le peu de lumiere que nous en trouvons dans les auteurs.]

1. comme de noſtre *Monſieur.*

ART. XI.

ARTICLE XI.

Jeux Capitolins: Des guerres contre les Daces: Duras en cede la couronne à Decebale.

L'AN DE JESUS CHRIST 86, DE DOMITIEN 5, 6.

'Domitianus Auguſtus XII, & Serv. Cornelius Dolabella, Conſuls. Cenſ.c.18.p. 132|Cuſp.p.336 b|T.Ant.v.p. 17.b.

Agon. πενταετηρις

[a]CE fut en cette année que commencerent "les jeux Capitolins inſtituez par Domitien, pour eſtre celebrez "tous les cinq ans, comme parlent les auteurs, [ou tous les quatre ſelon noſtre maniere de conter.] Car on les faiſoit comme les Olympiades au bout de quatre ans complets, & au commencement du 5e. 'On les faiſoit vers le 12 de janvier ſelon quelques uns; 'dautres diſent vers le 15 d'octobre: le Pere Petau ſoûtient que c'eſtoit vers le ſolſtice d'été, comme les Olympiades. a Cenſ.p.131. 132.140|Onu. in faſt.p.211.d Calviſius. Pet.par.p.855 Pagi,an.86.§ 56.

[b]Suetone décrit quelques particularitez de ces jeux, & nous apprend que c'eſtoit comme tous les autres jeux des payens, des combats de diverſes ſortes d'exercices de corps & d'eſprit, où celui qui avoit le mieux fait en chaque exercice, eſtoit recompenſé d'une couronne. On y voyoit meſme paroiſtre des filles. Ils eſtoient en l'honneur de Jupiter, dont le" pontife, '& quelques autres preſtres y preſidoient avec l'Empereur. [Ainſi ils eſtoient viſiblement contraires à la vraie religion:] '& ils l'eſtoient encore à la pureté des mœurs: de ſorte que ceux qui avoient le plus d'honneur parmi les payens, ſouhaitoient de les voir abolis, comme on en abolit de ſemblables à Vienne, qu'un particulier avoit établis. [Ils ſubſiſterent neanmoins tant que le paganiſme regna.]Car on les celebra encore pour la 39,[e] fois en 238.[e]& on croit qu'ils ne furent abolis que par Conſtantin. b Suet.c.4.p. 785.786.

Dialis

p.786|Her. l.2.p.474.2. Plin.l.4.ep.22. p.253.260. e Cenſ.c.18.p. 132. e Suet.n.4.p. 785|Onu.in faſt.p.211.e.

[d]Une ville de Syrie dont on ignore l'ancien nom, prit vers ce temps-ci celui de Capitoliade, peut-eſtre pour flater la paſſion qu'avoit Domitien pour ſes jeux Capitolins. [Nous ne remarquons ceci, que parceque] 'cette ville a quelquefois eſté confonduë par des perſonnes habiles avec celle de Jeruſalem, qui depuis Adrien portoit parmi les Romains le nom de Capitoline. Mais celle-ci eſtoit une colonie qui ſe gouvernoit par les loix Romaines: au lieu que Capitoliade eſtoit une ville libre & municipale, "qui ſe conduiſoit par ſes propres loix. d Noris,epo.p. 280. p.277-279.

'αυτόνομος.

'Domitien ne prit cette année le titre d'Imperator qu'une fois, qui fut la quatorzieme, aprés le 13 de ſeptembre [On peut Goltz.p.60.a.

le raporter, ſelon Euſebe, à la guerre des Naſamons, dont nous avons parlé l'année precedente. [1] 1.

Euſ.chr. 'Euſebe marque encore" en cette année la guerre des Daces; Note 6.
Dio,l.67.p. 761.b.c. 'la plus grande de toutes celles que les Romains eurent ſous ce
a Juli.cæſ.p. 39.40. regne.[a] Car les Daces ont paſſé pour les plus belliqueux de tous [les barbares,] non ſeulement parcequ'ils avoient [beaucoup de cœur,&] le corps extremement robuſte, mais encore parceque ſuivant ce qu'ils avoient appris[2] d'un ancien, pour qui ils avoient 2.
beaucoup de reſpect, ils ne regardoient pas la mort comme la fin de leur vie, mais comme" un paſſage à une nouvelle; ce qui μετοικίζε-
les rendoit auſſi preſts à s'expoſer à tous les plus grands dangers σθαι.
qu'à entreprendre un voyage.

Dio,l.67.p. 761.b.c. 'Dion remarque que quelques Grecs donnoient à ces peuples le nom de Getes, mais que les Romains les appelloient Daces, & que c'eſt le nom qu'ils prenoient eux meſmes, outre qu'il y avoit d'autres Getes qui demeuroient audelà du mont
Lloyd,p.405. Hæmus ſur le Danube, 'vers ſon embouchure, aſſez prés du Pont-Euxin: au lieu que ceux-ci eſtoient plus haut vers l'Oc-
Baud.p.237. cident, & plus prés de l'Allemagne. 'On croit qu'ils tenoient ce qui fait aujourd'hui la Moldavie, la Valachie, & la Tranſilvanie. Mais il faut remarquer qu'Aurelien les ayant depuis tranſportez[3] en deçà du Danube, ils donnerent leur nom à la partie de 3.
l'Illyrie qu'ils habiterent: & c'eſt la province de Dace connuë
Jorn.r Got.c. 12.p.628. dans le IV. & le V. ſiecle. 'Car pour l'ancienne Dace, c'eſtoit alors le pays des Gots. [Et c'eſt peut-eſtre à cauſe de cela, auſſi-bien que par la confuſion que les Grecs faiſoient des noms
c.13.p.629. de Daces, de Getes, & des Gots,] 'que Jornande attribuë à ſes Gots ce qui fut fait en ce temps-ci par les Daces.

Dio,val.p.709. 'Duras poſſedoit alors l'Etat des Daces, ou avoit droit d'y pretendre. Mais [par un exemple rare entre ceux meſmes qui font le plus profeſſion de mepriſer les grandeurs du monde,] il le ceda volontairement à Decebale, parcequ'il eſtoit plus
l.67.p.761.c. capable que luy de le gouverner. 'Car Decebale ſavoit fort bien voir ce qu'il falloit faire dans la guerre, & l'executer;

1. Nous ſuivons Goltzius, qui cite d'une inſcription de Domitien, *Imp. XIII.Coſ.XI*, d'une
Onu.in faſt.p. 211. autre *Imp. XIII.. Coſ.XII*,& d'une troiſieme *Imp.XIIII.Coſ.XII*. Ainſi il peut bien y avoir faute dans celle qui porte ſelon Onuphre *Imp.XII.Coſ.XII*. Birague *p.*135, joint le *Coſ.XII.* avec *Imp. XI.XII.XIII*, & meſme *p.*136. *Coſ.XIII.* avec *Imp. XIII* Un I ajouté ou retranché, ce qui n'eſt pas rare, fait toutes ces differences, qui diminuent beaucoup le ſecours que l'hiſtoire pourroit tirer des medailles.

Lloyd.p.827. Phot.c.166.p. 360.a Strab.l.7. p.297.298. 2. de Zamolxis. 'C'eſtoit à ce qu'on pretend, un barbare de ces pays là, qui avoit eſté diſciple ou eſclave de Pythagore, & dont les payens avoient fait un dieu. [a] D'autres le font plus ancien que Pythagore.

a Suid.ζ.p. 2121.c. 3. Quand nous parlons de decà ou delà le Danube, c'eſt toujours à l'égard de Rome.

attaquer ou ſe retirer ſelon qu'il luy eſtoit avantageux ; dreſſer des embuſcades, & combatre à force ouverte ; pouſſer la victoire, & ſe ſoûtenir quand il avoit eſté vaincu. Il paroiſt qu'outre Vorb.p.354.2.
Not 17. le nom de Decebale, il avoit encore celui de "Dorpanée ou Diurpanée, 'ſous lequel il eſt marqué non ſeulement dans Jornande, [a] mais encore dans Oroſe, qui ſemble l'avoir tiré de Tacite. Jorn.r.Got.c. 13.p.629. [a] Oroſ.l.7.c. 10.p.212.1.c.

[Il faut ce ſemble raporter particulierement à la guerre des Daces ce que dit Tacite,]'que peu aprés le retour d'Agricola Tac.v.Agr.c. 41.p.151.
à Rome beaucoup d'armées perirent dans la Meſie & dans la
numeri. Dace par la laſcheté ou la temerité des chefs, beaucoup" de troupes des legions & des alliez furent forcées & priſes dans les places, en ſorte qu'on eſtoit en danger de perdre non les bords [du Danube,] & les frontieres de l'Empire, mais [des provinces entieres,] & les quartiers des legions. Ces malheurs ſe ſuivoient les uns les autres, & chaque année eſtoit ſignalée par quelque défaite. Tacite n'a pas oſé marquer combien les Ro- Oroſ.l.7.c.10.
mains avoient perdu de monde en tant de combats, imitant la p.212.1.c.
reſerve de Saluſte & de quelques autres hiſtoriens en de pareilles rencontres. 'Tout le monde ſouhaitoit alors de voir Agri- Tac.v.Agr.c.
cola à la teſte des armées : beaucoup d'affranchis en parlerent 41.p.151.
à Domitien, les uns par envie pour perdre plutoſt ce grand homme, les autres par une affection ſincere pour l'Etat & pour leur maitre : [mais ce Prince défiant craignoit tout moins que de confier des armées à un homme de cœur.]

ARTICLE XII.

Domitien marche deux fois contre les Daces : Il leur refuſe la paix, eſt contraint de la leur demander, & en triomphe.

[VOILA pour ce qui regarde en general la guerre des Daces]'Ce que nous en ſavons de particulier, c'eſt que Suet.c.6.p.782.
ces peuples craignant, à ce que pretend Jornande, l'avarice Jorn.r.Got.c.
de Domitien, rompirent l'alliance qu'ils avoient euë avec les 13.p.629.
autres Empereurs, ſe jetterent ſur les bords du Danube que les Romains poſſedoient, en chaſſerent les ſoldats & les officiers,
V. §5. donnerent bataille à Appius ["ou Oppius] Sabinus gouverneur de la province, le défirent, & luy couperent la teſte, ravagerent tout le pays, & prirent beaucoup de villages & de chaſteaux. Sur ces nouvelles, Domitien ſe haſta de venir avec toutes ſes trou-

Occo.p.179. pes en Illyrie, [ou cette année, ou la ſuivante,] dont quelques medailles repreſentent un Dace couché par terre.

Petr.leg.p.23. b. Decebale envoya des deputez à Domitien luy offrir de terminer cette guerre. [a] Mais Domitien [au lieu de l'ecouter,] fit marcher contre luy de grandes troupes, & il en donna [a] la conduite à Cornelius Fuſcus, qui eſtant Intendant dans l'Illyrie [en l'an 69,] s'eſtoit des premiers declaré contre Vitellius pour Veſpaſien, & avoit enſuite beaucoup agi pour ſon ſervice. Il eſtoit alors Prefet du Pretoire, mais on aſſure qu'il n'avoit appris la guerre que dans un palais de marbre, & parmi les divertiſſemens de la Cour. Auſſi Decebale ſe moquant [d'un tel General,] renvoya de nouveau à Domitien luy offrir la paix, mais à condition que tous les Romains luy payeroient par an un tribut de deux oboles par teſte : & que s'ils ne vouloient pas accepter cette condition, il leur feroit la guerre, & tous les maux qu'il pourroit.

[a] p.24.a|Suet. c.6.p.788. &c.

Tac.l.2.c.86. p.56.

Suet.c.6.p.788. Juv.ſat.4.v. 112|not.

Petr.leg.p.24. a.

[Les Romains ne furent pas en peine de ce qu'ils luy répondroient.] Ainſi Fuſcus paſſa le Danube ſur un pont de bateaux avec ſon armée qui eſtoit tres nombreuſe, & où il y avoit beaucoup de gents d'elite. Cependant aprés divers combats, dans quelques uns deſquels il peut avoir eu de l'avantage, il fut entierement défait, & luy meſme y fut tué. [b] Les Daces y gagnerent une aigle des legions, des armes, des machines, & des captifs, que Trajan trouva depuis dans leurs chaſteaux.

Jorn.r.Got.c. 13.p.629.

p.629|Oroſ.l. 7.c.10.p.212.1. c.

Juv.ſat.4.v. 111|not.

[b] Dio,l.68.p. 773.c.

Domitien eſtoit retourné à Rome, [c] où il faiſoit le meſme carnage du peuple & du Senat, que les ennemis faiſoient de ſes troupes. [d] La mort de Fuſcus l'en fit ſortir pour retourner contre les Daces. [e] Mais ſans ſe hazarder d'aller juſques à eux, il s'arreſta dans une ville de la Meſie où il vécut à ſon ordinaire, & envoya ſes Generaux à la guerre. Ils y eurent preſque toujours de mauvais ſuccés : [f] mais ils y en eurent auſſi quelquefois de favorables. [g] Julien l'un d'eux remporta une grande victoire, en faiſant écrire aux ſoldats leurs noms ſur leurs boucliers, afin qu'on remarquaſt mieux ce que chacun d'eux auroit fait. Vezinas le premier des Daces aprés Decebale, ne voyant point d'autre moyen d'echaper, ſe jetta parmi les morts, & ſe ſauva durant la nuit. Decebale craignit meſme pour ſa capitale. Mais ayant fait mettre des armes ſur les troncs de divers arbres qu'il avoit fait couper dans un bois voiſin, on pretend que les Romains en eurent peur, s'imaginant que c'eſtoient des ſoldats, & ſe retirerent.

[c] Suet.c.6.p. 788.

[d] Oroſ.l.7.c. 11.p.212.1.c| Euſ.chr.

[e] Dio,l.67.p. 761.c.d|val.p. 709.

[f] Tac.l.1.c.2. p.4.

[g] Dio,l.67.p. 764.a.

cladibus mutuis.

a.b.

b.

'Enfin Decebale ſe ſentant extremement preſſé, demanda p.762.a.
pluſieurs fois la paix. Domitien la luy refuſa toujours: [mais au
lieu de continuer à le preſſer pour l'obliger à ſe rendre,] 'il p.761.e.
tourna du coſté de la Pannonie pour aller faire la guerre aux
Quades & aux Marcomans, parcequ'ils ne luy avoient point en-
voyé de ſecours contre les Daces. Ces peuples luy deputerent
par deux fois pour luy demander la paix. [Il refuſa leurs ſou-
miſſions,] & il tua meſme leurs ſeconds ambaſſadeurs. [Mais
quand il en falut venir à la guerre,] 'il fut défait par les Mar- p.762.a.
comans, & reduit à fuir: [& alors auſſi laſche dans l'adverſité
qu'inſolent dans la victoire,] il envoya offrir à Decebale la paix
qu'il luy avoit ſouvent refuſée, [& avec des conditions plus
avantageuſes.]

'Decebale crut que l'état de ſes affaires l'obligeoit de l'accep- a|Marti.l.5.
ter. Et neanmoins il ne voulut point venir en perſonne trouver epi.3.p.392.
Domitien. Il y envoya ſon frere nommé Diegis, qui luy rendit
ce qu'il luy plut d'armes & de priſonniers, '& receut enſuite de Dio,l.67.p.
luy le diadéme au nom de Decebale. Ainſi Domitien faiſoit le 762.b.
victorieux, & diſtribuoit de l'argent & des honneurs à ſes ſol-
dats, 'en meſme temps qu'il perdoit tout, [& qu'il eſtoit reduit b.c.
à demander la paix, ou plutoſt à l'acheter.] Car il fut obligé
d'envoyer à Decebale de grandes ſommes d'argent, avec des
ouvriers de toutes ſortes d'arts pour la paix & pour la guerre:
& il s'engagea encore à luy fournir tous les ans une certaine
ſomme, 'laquelle il falut payer juſqu'à ce que Trajan qui n'a- l.68.p.771.
voit pas eſté vaincu par Decebale comme Domitien, ſe laſſa d.e.
de ce tribut.

'Domitien qui lorſque ſes armées eſtoient défaites, ne man- l.67.p.761.d.
doit à Rome que des victoires, 'ne manqua point d'y écrire en p.762.b.
triomphant aprés cette paix, en y envoyant les ambaſſadeurs
de Decebale avec une lettre [de ſoumiſſion] que ce Prince luy
écrivit, ou que Domitien meſme avoit ſuppoſée, comme bien
des gents le croyoient. 'Le Senat luy decerna auſſi-toſt [le triom- c.
phe &] tout [ce qu'on ſe put imaginer.] 'Ainſi il triompha des Suet.c.6.p.788.
Daces, & en meſme temps des Allemans, ſelon Euſebe, [c'eſt à 789|Euſ.chr.
dire apparemment des Marcomans qui l'avoient battu;] 'car Plin.pane.p.
ſes triomphes eſtoient les preuves les plus aſſurées des victoires 21.
de ſes ennemis. 'Il n'y eut point de depouilles dans celui-ci; & Dio,l.67.p.
il n'en avoit point remporté; ſi l'on ne veut dire que les riches 762.b.c.
meubles qui y paroiſſoient avec eclat, eſtoient des depouilles
des Romains pillez & domptez. [Les poëtes du temps n'ont

pas laiſſé de faire valoir cette victoire, autant que celles des Alexandres & des Ceſars. Et ils eſtoient payez pour cela, ou eſperoient l'eſtre.

Il eſt aiſé de juger que cette guerre n'a pas eſté terminée dans l'an 86, auquel nous la mettons avec Euſebe; & on cite des vers de Stace qui marquent qu'elle continua long-temps. S'il faut s'arreſter à Euſebe, elle dura au moins juſqu'à la fin de l'an 90, & Domitien triompha en ſa maniere l'année ſuivante. [Nous parlerons donc encore de ce triomphe & de ſes ſuites ſur l'année 91.] Il faut neanmoins remarquer que Domitien a pris juſqu'à ſept fois le titre d'Imperator dans la huittieme année de ſon regne: ce qui donne grand lieu de croire qu'il faut mettre cette année là, c'eſt à dire en 89, ſes pretenduës victoires ſur les Daces; & ſon faux triomphe ou la meſme année ou la ſuivante. Aprés la concluſion de la paix, il fit faire un monument ſur le corps de Fuſcus, dans le pays des Daces.

V. la note 6

Tac.l.1.n.12.

Nor.ep.conſ. p.174.175|Pagi,an.89.90.

Marti.l.6.epi. 76.p.83.

Pline ſe plaint que les voyages de Domitien eſtoient moins d'un Prince que d'un ennemi; qu'il exigeoit des ſommes immenſes des lieux où il paſſoit, ſous le nom d'étapes; qu'on chaſſoit les maiſtres de leurs maiſons; que tout eſtoit ravagé & brulé à droit & à gauche, comme ſi les barbares qui pourſuivoient Domitien, y fuſſent venus. Ces violences parurent encore plus odieuſes lorſqu'on les compara peu aprés à l'ordre & à la moderation de Trajan.

Plin.pane.p. p.36.37.

ARTICLE XIII.

Jeux ſeculiers: Revolte & défaite de L. Antonius: Faux Neron.

L'AN DE JESUS-CHRIST 87, DE DOMITIEN 6, 7.

Domitianus Auguſtus XIII, & Saturninus, Conſuls.

Idac|Chr.Al| Cuſp.p.336.b.

[CETTE année fut employée, comme nous croyons, à la guerre des Daces, mais nous ne trouvons rien de particulier à y raporter.]

L'AN DE JESUS CHRIST 88, DE DOMITIEN 7, 8.

Domitianus Auguſtus XIV, & L. Minucius Rufus, Conſuls. 1.

Ib|Cenſ.c.17. p.115.

Cette année eſt celebre [2] par les jeux ſeculiers que Domitien y fit celebrer, quoiqu'il n'y euſt encore que 41 an que Claude 2.

a Cenſ.p.155| Suet.c.4.p. 784.785.

1. La chronique d'Alexandrie, *p.* 588, met Titus Rufus.

Pagi,an.88.

2. Guillaume Lloyd Anglois allegue diverſes raiſons pour montrer que ce ne fut qu'en 89. Le P. Pagi y repond.

en avoit donné de ſemblables, & qu'on ne les duſt donner au plutoſt qu'au bout de cent ans. On en cherche la raiſon, ce qui ne nous regarde pas. On ne les fit, [ou au moins ils ne furent achevez ſelon les medailles, qu'aprés le 13 de ſeptembre,] dans la huitieme année du regne de Domitien. Tacite l'hiſtorien eſtoit alors Preteur. Onu.Iud.p.11. b.c. Tac.an.11.c. 11.p.157.

Domitien ſignala encore cette année, ſelon Euſebe, par la mort de beaucoup de perſonnes de qualité: & c'eſt à quoy nous avons dit qu'il s'occupoit à Rome durant que les Daces tailloient ſes armées en pieces. [Ces carnages peuvent avoir eſté l'effet de la revolte de L. Antonius, qu'il faut apparemment mettre en cette année;] & Dion dit qu'elle arriva vers le meſme temps qu'on eſtoit occupé contre Decebale. Euſ.chr. Oroſ.l.7.c.10. p.212.1.c. Nota 8. Dio,l.67.p. 746.b.

La province de Mayence. L. Antonius eſtoit gouverneur de la haute Germanie, où ne pouvant plus ſouffrir les cruautez de Domitien, & les railleries ſanglantes qu'il faiſoit de luy, il ſe fit declarer Empereur, & ſe ſaiſit de l'argent qu'on avoit mis en depoſt auprés des enſeignes des legions [comme en un aſyle.] Sa revolte cauſa un grand trouble dans Rome, & on s'attendoit à une grande guerre, [à cauſe] qu'Antoine appelloit les Allemans à ſon ſecours. Suet.c.6.p.789 a Vict.epit. Suet.c.7.p.791. Plut.v.Æmil. p.489. Suet.c.6.p.789

Domitien partit de Rome avec des troupes pour aller contre luy; & les Senateurs meſmes que leur grand âge diſpenſoit de ſe meſler des affaires, & qui vivoient d'ordinaire retirez à la campagne, furent contraints de le ſuivre, depeur qu'on ne les accuſaſt de l'abandonner dans le peril, & qu'il ne leur en coutaſt la vie. Mais dés devant qu'il fuſt parti de Rome, Antoine avoit eſté défait, ſans qu'il fuſt rien reſté de ſon armée, & luy meſme avoit eſté tué par L. Maximus, ſelon Dion, quoique le jeune Victor en donne l'honneur à Appius Norbanus. [C'eſtoit peut-eſtre le meſme qui avoit ces quatre noms.] Au moins on a une lettre de Domitien à L. Appius Maximus; qui apparemment eſtoit alors Proconſul de la Bithynie: & une inſcription attribuë à Appius Maximus la gloire d'avoir achevé la guerre de Germanie, avec un ſecond Conſulat: ce qui convient tout à fait à ce temps-ci, puiſque les faſtes marquent un Maxime Conſul pour la ſeconde fois en l'an 103. Durant que Antoine & [Maxime] eſtoient aux mains [ſur les bords du Rhein,] les Allemans qui venoient au ſecours d'Antoine [parurent de l'autre coſté.] Mais le fleuve s'eſtoit tellement enflé tout d'un coup, qu'ils ne le purent paſſer. La teſte d'Antoine fut apportée à Rome, & expoſée publiquement. Dio,l.67.p. 764.d.e. Plut.p.489. Dio,l.67.p. 764.b|val.p. 709. Plin.l.10.ep.61 p.60. Onu.in faſt.p. 216.a.b. Suet.c.6.p.789 Dio,val.p.709.

Suet.p.789.n.2 'On aſſure que le jour meſme de la bataille un aigle vint ſe poſer à Rome ſur une ſtatuë de Domitien, & jetta de grands cris comme de joie: '& peu aprés le meſme jour, il ſe repandit tout d'un coup un bruit parmi le peuple qu'Antoine avoit eſté vaincu & tué. Beaucoup dirent qu'on avoit apporté ſa teſte à Rome, & qu'ils l'avoient vuë eux meſmes: de ſorte que pluſieurs des magiſtrats offroient déja des ſacrifices. Cependant lorſqu'on voulut ſavoir de qui venoit cette nouvelle, on n'en put trouver l'auteur. Ainſi le bruit ſe diſſipa, & Domitien partit. Mais en chemin il receut des nouvelles aſſurées de la victoire. Plutarque qui raporte ceci, dit que c'eſtoit une choſe connuë de tout le monde.

p.78|Plut.v. Æmil.p.489.

Dio,l.67.p. 764.c. 'L. Maximus fit moins paroiſtre ſon courage par la défaite d'Antoine, que par l'action qui la ſuivit. Car ſans conſiderer le danger où il s'expoſoit, il brula toutes les lettres qu'il trouva dans les caſſettes d'Antoine, afin qu'on ne s'en puſt ſervir contre perſonne. 'Cela n'empeſcha pas neanmoins que Domitien ne fiſt une exacte & cruelle recherche de tous ceux qui avoient pris part à ce ſoulevement: & il y employa une nouvelle ſorte de queſtion, en faiſant appliquer le feu aux parties les plus ſenſibles, & que la pudeur oblige le plus de cacher. Il fit mourir ſur cela un fort grand nombre de perſonnes, fit couper les mains à d'autres; & de tous ceux "qui avoient quelque nom, il ne pardonna qu'à deux. Suetone dit que ces cruautez ne ſe firent que quelque temps aprés.

c|Suet.c.10.p. 80c|Vict.epit. &c.

Suet.c.7.p.761. 'La revolte d'Antoine donna occaſion à Domitien de faire quelques changemens dans la milice. "Il ne voulut point que deux legions euſſent un meſme quartier d'hiver.

&c.

Dio,l.67.p. 764.e. 'Dion aprés avoir parlé de la revolte d'Antoine, dit que dans le meſme temps il y avoit à Rome & dans toute la terre des gents qui perçoient ceux qu'ils vouloient avec des "poinçons empoiſonnez: de ſorte que beaucoup mouroient ſans ſavoir [qui les avoit bleſſez.] Neanmoins quelques uns des aſſaſſins furent decouverts & punis.

βιλόνας.

Suet.l.6.c.57. p.655. 'Il y avoit déja vingt ans que Neron eſtoit mort, "lorſqu'un inconnu pretendit paſſer pour eſtre ce Prince. Il ſe retira parmi les Parthes, qui le receurent fort bien, & luy donnerent de grands ſecours, dit Suetone: 'juſqu'à eſtre preſts d'entreprendre pour luy la guerre contre les Romains. [a] Ils le rendirent neanmoins enfin à Domitien, quoiqu'avec peine: [& c'eſt ſans doute le ſujet] 'des triomphes que Silius luy attribuë ſur le Gange,

V. Neron § 32.

Tac.l.1.c.2. p.5.

[a] Suet.p.655.

Sili.l.3.p.51.

Gange, ſur les Bactres, & en un mot ſur tout l'Orient.

ARTICLE XIV.

Guerres vers le Rhein: Du Conſul Glabrion: Rejouiſſances à Rome aprés la guerre des Daces.

L'AN DE JESUS-CHRIST 89, DE DOMITIEN 8, 9.

V. §6. ['*T. Aurelius*] '*Fulvius II, & Atratinus, Conſuls.* Chr. Al[Idat]

XVII. XVIII. XIX. XX. XXI. [a]DOMITIEN prit "cinq fois le titre d'Imperator en la 8.[e] année de ſon regne: [b]ce qui fait que diverſes perſonnes habiles croyent qu'il y faut mettre ſon ſecond voyage contre Decebale. Cuſp. [a] Goltz. p. 60[Onu. in faſt. p. 211. g. [b] Nor. ep. conſ p. 175[Pagi, an. 88. §2.

[c]Occo raporte auſſi à l'an 89, diverſes medailles qui marquent des trophées remportées ſur les Allemans: '& Stace veut que le Rhein ait eſté ſubjugué deux fois par Domitien. [Mais tous ces triomphes ſe peuvent fort bien entendre] 'des malheurs que Tacite dit eſtre arrivez vers ce temps-ci aux Romains dans la Germanie. [c] Occo, p. 212. Stat. theb. l. 1. v. 19. p. 40. Tac. v. Agr. c. 41. p. 151.

Note 9. 'Euſebe dit que Domitien chaſſa "cette année de Rome tous les aſtrologues & les philoſophes, comme ils en avoient déja eſté chaſſez [ſous Veſpaſien. Mais pour les philoſophes, nous

V §. 18. verrons "qu'ils ne furent chaſſez qu'en 94 ou 95.] Euſ. chr.

L'AN DE JESUS-CHRIST 90, DE DOMITIEN 9, 10.

'*Domitianus Auguſtus XV, & Nerva, Conſuls.* Chr. Al[Idat.

'Ce Nerva eſt aſſurément M. Cocceius Nerva, qui ſucceda à Domitien en 96, & qui fut Conſul pour la troiſieme fois en 97. Il l'avoit eſté pour la premiere en 71. 'On cite de Dion que Domitien qui l'avoit banni l'année precedente, l'avoit auſſi-toſt rappellé & l'avoit deſigné Conſul. [Je ne le trouve ni dans Dion, ni dans aucun autre.] 'Philoſtrate dit ſeulement que Nerva qui regna aprés Domitien, fut banni à Tarente: mais il paroiſt que ce ne fut qu'aprés ce temps-ci. Onu. in faſt. p. 212. a. Pet. chr[Calv. Apol. Ty. v. l. 7 c. 3. p. 325. b.

L'AN DE JESUS-CHRIST 91, DE DOMITIEN 10, 11.

[*M.*]'*Ulpius*[1] *Trajanus, & Acilius Glabrio, Conſuls.* Dio, l. 67. p. 765. a[Idat] Chr. Al.

1. [d]Ce Trajan eſt celui qui ſucceda à Nerva dans l'Empire, [auſſi-bien que dans le Conſulat.] On pretend que les meſmes ſignes predirent cette année à luy l'Empire, & la mort à Glabrion ſon collegue: ce que l'hiſtoire n'explique pas. 'Mais pour la mort de Glabrion, elle vint particulierement de ce que Domi- [d] Dio, l. 67. p. 765. a. p. 766. b[Juv. ſat. 4. p. 114. 115.

1. Idace & la chronique d'Alexandrie mettent Glabrion le premier.

tien l'ayant obligé, quoiqu'il fuſt Conſul, de combattre contre un grand lion, non ſeulement il n'en fut pas bleſſé, mais meſme il le tua. Cette adreſſe ſi peu digne d'envie, ne laiſſa pas de piquer ſenſiblement Domitien. On luy trouva enſuite d'autres crimes: car on n'en manquoit jamais alors: 'Domitien le bannit, & puis le fit mourir, comme coupable d'avoir voulu troubler l'Etat: 'mais ce ne fut ce ſemble qu'aprés Flavius Clemens, [c'eſt à dire ſur la fin de l'an 95.] 'Baronius pretend que Domitien le fit mourir "parcequ'il faiſoit profeſſion de la religion Chrétienne, & le met ſur cela entre les Martyrs les plus illuſtres. [Nous ſouhaiterions qu'il en euſt de bonnes preuves. Mais nous ſommes contraints d'avouer que l'endroit de Dion qu'il cite pour cela, n'en dit rien dutout. Auſſi l'Egliſe ne l'honore point entre les Martyrs.

Suet.c.10.p. 798.

Dio,l.766.a.b.

Bar.94.§ 1| Cyp.dif.11.c. 16.p.237.

&c.

Euſebe, comme nous avons dit, met en cette année le triomphe de Domitien ſur les Daces, qui peut bien neanmoins avoir precedé d'un an ou deux.] 'Ce triomphe fut ſuivi de quantité de ſpectacles, de combats, & d'autres divertiſſemens durant le jour & durant la nuit, où l'on voyoit meſme combattre des femmes. Durant qu'on repreſentoit un combat naval, il arriva un grand orage avec une pluie furieuſe. Domitien demeura neanmoins, en changeant ſouvent de caſaque. Mais il voulut auſſi que tous les autres demeuraſſent, quoiqu'ils n'euſſent pas tant de caſaques que luy à changer: de ſorte que preſque tous ceux qui eſtoient du combat, & beaucoup de ſpectateurs en tomberent malades, & meſme en moururent.

Dio,l.67.p. 762.763|Suet. c.4.p.784.

'Dion décrit amplement le feſtin que Domitien fit alors aux principaux des Senateurs & des Chevaliers durant la nuit dans une chambre toute noire, "& où tout ne repreſentoit que la mort: de ſorte que chacun s'attendoit à n'en pas ſortir. Ils furent neanmoins renvoyez chez eux conduits par les gents de l'Empereur, ce qui augmenta leur crainte. Lorſqu'ils commençoient à ſe raſſurer un peu, on les vint demander de la part de l'Empereur: Chacun crut qu'on venoit luy annoncer l'arreſt de ſa mort: mais c'eſtoient des preſens que Domitien leur envoyoit pour les conſoler des frayeurs qu'il leur avoit faites.

p.769.

&c.

'On raporte aux rejouiſſances du triomphe de Domitien, quelques epigrammes de Martial, & les ſaturnales de Stace.

Pag i,an.88.§ 8.9.

'Voilà comment Domitien celebroit ſes victoires pretenduës, ou plutoſt, diſoient les Romains, comment il faiſoit la pompe funebre de ceux que ſa mauvaiſe conduite avoit fait perir dans

Dio,p.763.c.

la Dace, & de ceux qu'il avoit luy meſme fait mourir à Rome, dont il augmenta alors le nombre par de nouveaux meurtres. Un homme ayant enterré un de ces malheureux, parcequ'il eſtoit mort ſur ſes terres, il fut puni de cette action d'humanité par la perte de tout ſon bien.

'Ce fut aprés ſes deux triomphes que Domitien eut la vanité de faire donner au mois de ſeptembre ſon nom de Germanicus, parcequ'il y avoit commencé ſon regne, & au mois d'octobre celui de Domitien, parcequ'il y eſtoit né. Mais aprés ſa mort ces deux mois reprirent leurs noms ordinaires. 'Il paroiſt qu'il ferma auſſi alors le temple de Janus.

Suet.c.13.p. 804.805|Euſ. chr|Macrob.l. 1.c.12.p.813.

Stat.ſil.4.c.1. v.13.44.p.25.

ARTICLE XV.

Domitien fait enterrer vive Cornelia premiere Veſtale; veut faire arracher une partie des vignes.

1. 'EUSEBE met encore ſur [1] l'an 91, la mort de Cornelia la premiere des Veſtales. 'Elle avoit eſté accuſée autrefois d'avoir manqué à ſon honneur, & renvoyée comme innocente. Elle fut accuſée de nouveau ſous Domitien, 'qui fut ravi d'avoir occaſion de faire mourir une Veſtale ſelon la forme des anciens Romains, qui eſtoit de la faire enfermer ſous terre toute vive. Car il s'imaginoit rendre ſon regne illuſtre par cet exemple.

Euſ.chr. Suet.c.8.p.794. Plin.l.4.ep.11. p.238.

V.§4. 'Il avoit déja fait mourir "trois Veſtales; mais il leur avoit laiſſé choiſir leur mort.

Suet.c.8.p.794.

'Il aſſembla donc les Pontifes, & condanna Cornelia, qui avoit eſté convaincuë ſelon Suetone. Mais Pline ſoûtient qu'elle n'avoit eſté ni preſente au jugement, ni entenduë: 'Il ſemble la vouloir juſtifier & par l'injuſtice de la procedure faite contre elle, & par la pudeur qu'elle témoigna dans le ſupplice: '& il dit que cette execution paſſoit parmi le peuple "pour une injuſtice & une cruauté tres odieuſe. 'Avec tout cela neanmoins il n'oſe pas dire aſſurément que Cornelia ne fuſt pas coupable.

p.794|Plin.l. 4.ep.11.p.239. Plin.p.239. 241. p.238.241. &c. p.240.

'Dion parlant en general de ce qui ſe fiſt ſous Domitien contre les Veſtales, dit qu'on y agit avec une extreme dureté, & que Helvius Agrippa l'un des pontifes, en fut tellement ſaiſi d'horreur, qu'il tomba mort dans le Conſeil.

Dio,l.67.p. 760.a.b.

'Diverſes perſonnes furent dechirées publiquement à coups de foüet juſqu'à rendre l'ame, comme complices des crimes de

a|Suet.p.794| Euſ.chr.& Al.

1. La chronique d'Alexandrie, p.588, la met en 89.

Cornelia. [On ne dit point s'ils les avouerent, & la ſuite fait juger que non.] Plin.l.4.ep.11. p.241. 'Il eſt certain que Celer traité d'une maniere ſi cruelle & ſi indigne, quoique Chevalier Romain, proteſta p.237. juſqu'à la mort qu'il eſtoit innocent. 'Valerius Licinianus qui avoit eſté Preteur, & l'un des plus eloquens hommes de ce p.241. temps là, 'fut accuſé ſur le meſme ſujet, parcequ'il avoit caché chez luy une femme de la maiſon de Cornelia: on luy fit entendre ſous main que l'unique moyen d'eviter le traitement qu'on faiſoit aux autres, eſtoit d'avouer ſon crime, & celui de Cornelia. Il s'y reſolut, & Herennius Senecio en vint dire la nou- p.242. velle à Domitien, 'qui témoigna ouvertement s'en rejouir, juſqu'à dire que Licinien le juſtifioit. Il falut neanmoins le bannir, & confiſquer ſes biens: mais Domitien adoucit beaucoup ſa peine. "Nerva luy permit depuis de demeurer en Sicile; où &c. p.237. ſous Trajan, 'il devint de Senateur Romain profeſſeur en eloquence.

L'AN DE JESUS CHRIST 92, DE DOMITIEN 11, 12.

Nor.ep.conſ. p.37|Cuſp.p. 337, &c. 'Domitianus Auguſtus XVI, & Q. Voluſius Saturninus, Conſuls.

[a] Euſebe met en cette année [1] l'edit de Domitien contre les vignes. [b] Car y ayant eu beaucoup de vin, & tres peu de blé, il s'imagina qu'on avoit plus de ſoin de l'un que de l'autre: & ſur cela il ordonna qu'on ne planteroit plus aucune nouvelle vigne dans l'Italie; & que dans les provinces on arracheroit au moins la moitié de celles qui y eſtoient. 'Philoſtrate en parle meſme comme s'il euſt ordonné de les faire toutes arracher, au moins dans l'Aſie; parce, dit-il, que l'on attribuoit au vin les ſeditions qui y arrivoient dans les villes. Toute l'Aſie luy deputa pour cela Scopelien qui profeſſoit l'eloquence à Smyrne. Il y réuſſit ſi bien, dit Philoſtrate, qu'il obtint non ſeulement que l'on continueroit à cultiver les vignes, mais que meſme ceux qui ne le feroient pas ſeroient mis à l'amende. Ainſi il revint comblé d'honneur, & des preſens que Domitien luy avoit faits, comme c'eſtoit alors la coutume. 'On crut que ce qui porta particulierement Domitien à abolir ſon edit, fut qu'on avoit ſemé des billets, qui portoient que quoiqu'il fiſt, il reſteroit encore aſſez de vin [2] pour le ſacrifice où l'on immoleroit Ceſar. 'Il ſemble neanmoins que ſon edit ait ſubſiſté dans la plus grande partie de l'Occident juſques à Probe, [c'eſt à dire durant prés de deux-cents ans.]

a Euſ.chr. b Suet.c.7.p. 791. 1. Philſt.v.Ap.l. 6.c.17.p 316. d|ſoph.21.p. 520.521. Suet.c.14.p. 805. Eutr.& Vop.v. Pr.p.240.c|n. C.p.245.1.f. 2.

1. La chronique d'Alexandrie le met encore deux ans plutoſt, en l'an 90, p.518.
2. Ὅτι ἐπὶ τοῦ Καίσαρος θυμιᾶν.

'On voit par quelque medailles, que la ville de Calcide en Syrie commençoit ſon ere & la ſupputation de ſes années en l'autonne de l'an 92: d'où l'on tire que ce petit royaume poſſedé autrefois par le frere & par le fils du grand Agrippa dernier Roy de Judée, avoit alors eſté éteint & uni à l'Empire par Domitien; ce qui fit prendre à ceux de Calcide le nom de Flaviens. Cela ſe fit peut-eſtre aprés la mort d'Ariſtobule, 'qui eſtoit Roy de Calcide en l'an 72. Nor.epo.p. 273.274. Joſbel l.7.c. 28.p.984.

ARTICLE XVI.

Mort d'Agricola: Action genereuſe de Pline.

L'AN DE JESUS-CHRIST 93, DE DOMITIEN 12, 13.

'Pompeius Collega, & Priſcus, Conſuls. Tac.v.Agr.c. 44.p.152.[Idat] Chr.Al.[Cuſp. p.338.2.

'PLINE met Pompeius Collega entre les Conſulaires qui vivoient ſous Trajan. [b]On trouve par une inſcription que M. Lollius Paulinus Valerius Aſiaticus Saturninus, & C. Antius Julius Quadratus[1], eſtoient ſubrogez Conſuls le 13. de juillet. [a] Plin.l.2.ep. 11.p.107. [b] Onu.in faſt. p.212.d.

1. NOTE 10. 'Cnæus Julius Agricola qui avoit gouverné ſept ou huit ans l'Angleterre, mourut le 23 aouſt de cette année "dans la 54 ou 56[e] année de ſon âge. 'Tout le peuple témoigna ſentir ſa mort, & en avoir d'autant plus de douleur qu'on eſtoit perſuadé que Domitien l'avoit fait empoiſonner. Il eſt certain au moins qu'il eut plus de ſoin que n'en ont d'ordinaire les Princes, de l'envoyer viſiter dans ſa maladie par les principaux de ſes affranchis & de ſes medecins, & de ſe faire promtement donner avis de ſa mort. Neanmoins Tacite ſon gendre n'en veut rien aſſurer. 'Il ne fut pas preſent à ſa mort, parcequ'il eſtoit alors hors de Rome depuis quatre ans. 'Il compoſa ſa vie du temps de Trajan, & en donne une grande idée. [Sans cette vie, & un paſſage de Dion, nous n'aurions aucune connoiſſance d'un homme que l'entiere conqueſte de l'Angleterre doit avoir rendu fort celebre en ce temps là.] Tac.v.Agr.c. 44.p.152. c.43. c.45.p.153. .44.

'Lorſqu'il mourut, Bebius Maſſa l'un des principaux auteurs des maux que l'on ſouffroit alors, eſtoit luy meſme accuſé 'd'avoir pillé la Betique. Le Senat donna pour avocats contre luy à ceux de cette province, Herennius Senecio qui en eſtoit c.45[l.4.c.50. p.101. Plin.l.7.ep.33. p.452.453.

1. De ces deux Conſuls qui ont tant de noms, Goltzius en fait quatre dans ſes faſtes. Mais Onuphre & l'inſcription qu'il raporte n'en font que deux.

originaire, & y avoit eſté Queſteur, avec Pline le jeune. Bebius fut condanné par le Senat à leur pourſuite, & on ordonna que ſes biens ſeroient mis ſous la garde des Conſuls. Comme on voyoit les Conſuls preſts à s'occuper à d'autres affaires avant que de ſonger à ſaiſir les biens de Bebius, Senecion eut peur qu'il n'en detournaſt cependant une partie; de ſorte qu'il ſe reſolut de preſſer les Conſuls de ſaiſir, & il vint prier Pline d'agir encore en cela conjointement avec luy. Pline luy repreſenta que cela ne regardoit plus les avocats: mais comme il vit que Senecion ſe jugeoit engagé d'honneur à faire encore ce pas pour des peuples qui luy eſtoient ſi unis, il luy dit qu'il ſe croyoit auſſi engagé à ne luy pas laiſſer faire ſeul.

p.453. Ils furent tous deux parler aux Conſuls. Bebius qui eſtoit preſent, s'emporta contre Senecion, "& demanda ajournement contre luy pour un crime de leze majeſté. A ce mot tout le monde trembla: mais Pline ſans s'effrayer, dit tout haut, Que Bebius en ne ſe rendant point dannonciateur contre luy auſſi-bien que contre Senecion, ſembloit l'accuſer d'agir avec moins de zele que ſon ami dans une affaire qui leur eſtoit commune, qu'il ſeroit neanmoins fort faſché qu'on euſt de luy une ſi mauvaiſe opinion. Cette action expoſoit extremement Pline, [quoiqu'on ne voie pas qu'il luy en ſoit rien arrivé.] *Auſſi elle fut extremement eſtimée, & [Nerva qui pouvoit eſtre alors dans ſon exil de Tarente, luy écrivit pour lui en témoigner ſa joie. 'Pline meſme pria depuis Tacite de ne la pas oublier dans ſon hiſtoire, qu'il s'imaginoit ne devoir perir jamais. [Mais la lettre par laquelle il l'en prioit, a plus duré que cette hiſtoire.

impietatis reum poſtulat.

p.452 l.3.ep.4. p.157. *l.7.ep.33.p. 453.454. p.452.454 Pagi, an.90.§ 4.

Nor.ep.conſ. p.175.176. *Stat.ſil.3.v. 398.p.22. *Suet.v.Dom. c.6.p.788. *Stat.ſil.3.v. 398.p.22. Suet.c.6.p.789. Noris, p.176. Mart.l.7.epi. 7.p.405 l.8. epi.8.p.413. *Suet.p.789. *Stat.p.22. *Mart.l.7.epi. 1.4-7.l.8.epi. 15.

'Il faut mettre apparemment "en cette année le voyage que fit Domitien contre les Sarmates *aprés la guerre de Daces. *Car les Sarmates ayant taillé en pieces une legion avec ſon Colonel, ou pluſieurs legions ſelon Eutrope, il fut obligé de marcher contre eux en perſonne. *Il eut à combatre les Marcomans dans cette expedition auſſi-bien que les Sarmates. [On ne ſçait point ce qui s'y paſſa,] 'mais ſeulement que Domitien ſe pretendit victorieux; à quoy on raporte le titre d'Imperator qu'il prit en ſa treizieme année pour la 22e & derniere fois. 'Il revint à Rome [en l'an 94] au mois de janvier, *& ſe contenta de preſenter une couronne de laurier au Capitole *ſans triompher. Stace parle de cette guerre, *& Martial la marque en pluſieurs de ſes epigrammes avec ſes flateries ordinaires pour Domitien, qu'il y traite partout de Dieu.

Note 11.

ARTICLE XVII.

La cruauté de Domitien augmente: il fait mourir Helvidio & Senecion.

L'AN DE JESUS CHRIST 94, DE DOMITIEN 13, 14.

NOTE 12. *Aſprenas, & Lateranus, Conſuls.*

[MARRICINUS ou Aretinus Clemens peut avoir auſſi eſté Conſul cette année, mais ſubrogé à quelque autre.] 'Le fils du poëte Silius Italicus a eſté Conſul de la meſme maniere, & peut-eſtre vers le meſme temps. Mart.l.8.epi. 54.p.217.

[L'hiſtoire ne nous fournit rien de particulier pour l'an 94, Nous y pouvons mettre ce que dit Tacite,] 'qu'avant la mort d'Agricola, Domitien n'avoit "affligé la Republique que par intervalles; mais que depuis il luy fit une guerre continuelle & ſans relaſche; qu'on vit le Senat aſſiegé, & environné de ſoldats, pluſieurs Conſulaires abatus "d'un ſeul coup, & les dames les plus illuſtres fugitives & exilées. [On y peut raporter encore l'idée generale que le meſme hiſtorien donne de ce regne,] 'où les mers eſtoient pleines d'exilez, & les iſles de ſang, quoique le plus grand carnage fuſt dans Rome meſme. La nobleſſe, les biens, [tout ce que les hommes eſtiment de grand,] eſtoit devenu funeſte. C'eſtoit un crime d'avoir eſté dans les dignitez; c'en eſtoit un de n'y avoir pas voulu eſtre, & le plus grand de tous eſtoit d'eſtre homme d'honneur. On deteſtoit les crimes des delateurs, & on n'eſtoit pas moins indignez de les voir recompenſez, les uns par les ſacerdoces & les Conſulats qu'ils avoient arrachez aux innocens, les autres par des intendances, & par la faveur du cabinet, tous par un plus grand pouvoir de ſe faire haïr par leurs violences, & de faire trembler ſous eux tout le monde. 'On achetoit les eſclaves pour perdre leurs maiſtres, les affranchis pour trahir leurs patrons; les maris eſtoient livrez par leurs femmes; & qui n'avoit point d'ennemis en trouvoit dans ſes amis meſmes. 'Ainſi au milieu de la paix on voyoit renaiſtre les maux des anciennes guerres des eſclaves [& des alliez; & on en eprouvoit de plus grands encore,] 'puiſqu'on ne pouvoit trouver ni ſecret, [ni repos, ni aſſurance] dans ſa maiſon meſme.

exhauſit. *una ſtrage.*

Tac.v.Agr.c. 44.p.152. l.1.c.2.p.5. p.5|Apol.Ty. v.l.7.c.3.p 325 c. Plin.pane.p. 75. Apol.Ty.v.p. 325.c.

'Un ſiecle ſi fecond en mauvais exemples ne laiſſa pas d'en produire auſſi de bons. Des meres accompagnerent leurs en- Tac.l.1.c.2.p. 5.

ſans en exil, & des femmes leurs maris. Il y eut des parens genereux, des gendres conſtans, des eſclaves fideles juſqu'à ſe moquer des tourmens; il y eut des morts glorieuſes par la generoſité avec laquelle on les ſouffrit, & comparables à celles que vante l'antiquité.

v.Agr.c.45.p. 152. a n.81/Suet.c. 10.p.799. Plin.l.9.ep.13. p.522.523. Suet.c.10.p. 799. Plin.l.9.ep.13. 522.526. Tac.v.Agr.c. 45.p.152. Plin.l.9.ep.13. p.522.526. Suet.c.10.p. 799. b Plin.l.9.ep. 13.p.525.528. 529. c p.525.528. p.528.529. p.522.529.

'Entre les perſonnes illuſtres que Domitien fit mourir alors, Tacite marque Helvide, Ruſtique, & Senecion. [a]Helvide eſtoit fils d'Helvidius Priſcus, dont nous avons vu la mort ſous Veſpaſien. 'Le fils fut elevé au Conſulat. Il avoit un grand nom, dit Pline, qu'il ſoûtenoit par ſes grandes qualitez. Mais il ſe cachoit, & ſe retiroit autant qu'il pouvoit par la crainte d'un temps ſi faſcheux. 'On ne laiſſa pas de l'accuſer d'avoir voulu ſe moquer ſous des noms empruntez du divorce de Domitien, dans un poëme qu'il avoit fait. 'Il fut accuſé devant le Senat: & lorſqu'on y traitoit ſon affaire, Publicius Certus l'un des juges, qui avoit eſté Preteur, mit la main ſur luy, '& aſſiſté apparemment de pluſieurs autres Senateurs, le mena en priſon; 'voulant faire ſa cour [à Domitien] par une barbarie tout à fait indigne d'une perſonne de ſa qualité, & qui fut regardée comme le plus "honteux de tous les crimes de ce regne. 'Helvide ne put echaper à la cruauté de Domitien, [b]& Certus fut recompenſé du Conſulat, qu'il devoit ce ſemble exercer en 98. [c]Mais aprés la mort de Domitien, Pline demanda à eſtre receu accuſateur contre luy, [d]pour juſtifier Helvide, & venger l'honneur du Senat. 'On empeſcha la ſuite de cette demande: neanmoins Certus fut privé du Conſulat, & mourut peu de jours aprés, s'imaginant voir Pline qui le pourſuivoit l'épée à la main. 'Pline publia les diſcours qu'il avoit faits contre luy dans le Senat; & il les appelle Des livres. [Mais ils ſont perdus.]

atrox.

l.7.ep.33.p. 453. Dio,l.67.p. 765.c.d. Plin.l.7.ep.19. p.431. d l,1.ep.5.p.10. Dio,l.67.p. 765.d. e Plin.l.7.ep.19. p.431.432.

'Nous avons déja dit qu'Heronnius Senecio s'eſtoit rendu criminel en pourſuivant genereuſement Bebius Maſſa. [Outre cela,] 'depuis pluſieurs années qu'il avoit eſté Queſteur, il n'avoit demandé aucune charge, & enfin il avoit écrit la vie d'Helvidius Priſcus, 'à la priere de Fannia ſa veuve, & ſur les memoires qu'elle luy en avoit donnez. [d]Metius Carus le pourſuivit [ſur cela] comme criminel, '& Domitien le jugea digne du dernier ſupplice. [e]Fannia avoua ſans peine la part qu'elle prenoit à l'hiſtoire de la vie de ſon mari: & pour cela elle fut depouillée de ſes biens, par un arreſt du Senat, & envoyée en exil, où elle ne laiſſa pas de porter l'hiſtoire de ſon mari: qui eſtoit la cauſe de ſon exil, quoiqu'on luy euſt défendu de la garder.

der. 'Arria ſa mere [veuve de Pætus Thraſea] fut auſſi bannie: & elles furent toutes deux rappellées au commencement de Nerva. 'Pline fait un grand eloge de Fannia. l.9.ep.13.p. 523. l.7.ep.19.p. 431.432.

[a] Mais Tacite ſe plaint beaucoup de ce qu'on avoit fait un crime à Senecion des loüanges de Priſcus, & à Ruſticus, comme nous allons voir, de celles de Thraſea, juſqu'à faire mourir les auteurs, & faire bruler publiquement les ouvrages de ces grands eſprits par la main des magiſtrats, pour faire ignorer ſi on l'euſt pu, ce qui eſtoit ſçeu de toute la terre; pour opprimer la liberté du Senat, 'reduit par la crainte à donner des arreſts ſi injuſtes; [b] & pour étouſer la voix du 'peuple Romain. [a] Tac.v.Agr. c.2.p.139. Plin.l.7.ep.19. p.432. [b] Tac.v.Agr. c.2.p.139.

ARTICLE XVIII.

Mort de Ruſtique: Tous les philoſophes ſont chaſſez de Rome.

'LUCIUS Junius Arulenus Ruſticus, faiſoit profeſſion de la philoſophie ſtoïcienne.[c] Il eſtoit Tribun du peuple en 66, lorſque Thraſea fut condanné ſous Neron par un arreſt du Senat: & il eſtoit preſt à s'oppoſer à cet arreſt en qualité de Tribun, ſi Thraſea meſme ne l'euſt retenu. 'Il eſtoit Preteur en 69; & Vitellius l'ayant deputé pour obtenir quelque accord des troupes de Veſpaſien, il fut fort mal receu, & meſme bleſſé, ſans qu'on reſpectaſt ni le droit des gents, ni la qualité de ſa perſonne. 'Il ſe rendit criminel, comme nous venons de dire, en faiſant l'eloge de Thraſea, & meſme de Priſcus, ſelon Suetone, & les appellant tous deux des hommes tres ſaints. [d] Marcus Regulus fut un de ſes accuſateurs, témoigna ouvertement ſe rejouir de ſa mort, & publia meſme un livre où il le chargeoit d'injures. 'Pline le jeune qui avoit eſté formé par Ruſtique, en fait paroiſtre une grande eſtime. Tac.v.Agr.n. 82.p.153. [c] an.16.c.26. p.274. l.3.c.80.p.83. v.Agr.c.2.p. 139|Dio,l.67. p.765.c|Suet. c.10.p.799. [d] Plin.l.1.ep.5. p.10. ep.14.p.37.

'Plutarque dit que Domitien ne le fit mourir, que parcequ'il eſtoit jaloux de l'eſtime qu'on en faiſoit. Il raporte que comme luy meſme parloit un jour publiquement à Rome, Ruſtique qui l'ecoutoit receut une lettre de l'Empereur, qu'un ſoldat luy vint apporter. Il interrompit ſon diſcours, & tout le monde fit ſilence afin que Ruſtique luſt la lettre. Mais Ruſtique ne voulut point l'ouvrir que Plutarque n'euſt achevé: & tout le monde eſtima beaucoup cette gravité ſi oppoſée à la curioſité & à l'empreſſement qu'ont les autres dans ces rencontres. 'On marque que Domitien peu avant que d'eſtre tué, ſongea que Ruſtique Plut.curio.p. 927. Dio,l.67.p. 767.b.c.

M. Aur. v. p. 23. b. venoit à luy l'épée à la main. Junius Ruſticus * philoſophe ſtoïcien, que M. Aurele honoroit comme le principal de tous ſes maiſtres, & qu'il eleva à de grands honneurs, [pouvoit eſtre † le petit-fils de celui-ci.]

* V. Marc Aurele § 2.
† Note 13.

Plin. l. 1. ep. 14. p. 37. 38. a ep. 5. p. 13| Tac. v. Agr. c. 45. p. 152. b Plin. l. 3. ep. 11. p. 186|not. c Suet. c. 10. p. 797.

Junius Mauricus ſon frere, [dont Pline parle toujours avec grande eſtime, eut part à ſa digrace,] [a] & fut banni en ce temps-ci, mais rappellé ſous Nerva. [b] Pomponia Gratilla qu'on dit avoir eſté femme de Ruſtique, fut traitée de meſme.

[c] Domitien fit auſſi tuer un Hermogene de Tarſe, qui avoit écrit une hiſtoire, "s'imaginant qu'elle parloit contre luy ſous le nom des autres: & il fit crucifier les libraires qui la debitoient.

propter quaſdam figuras.

Dio, l. 67. p. 765. d. Suet. c. 10. p. 799|Gell. l. 15. c. 11. p. 371. d Tac. v. Agr. c. 2. p. 139.

[d] L'amour de la philoſophie qui avoit beaucoup contribué à faire mourir Senecion & Ruſtique en fit encore perir pluſieurs autres; & tout le reſte des philoſophes fut chaſſé de Rome & de l'Italie par un arreſt du Senat, rendu particulierement à l'occaſion de Ruſtique. Il ſembloit que Domitien vouluſt bannir tout ce qui pouvoit ſervir à regler les mœurs des hommes. [Mais Dieu les vouloit regler par une ſageſſe plus ſolide & plus humble que n'eſtoit celle des philoſophes.] Epictete [ce celebre ſtoïcien,] fut un de ceux que cet arreſt obligea de quitter Rome. On pretend que Teleſin qui avoit eſté Conſul ſous Neron, aima mieux ſortir auſſi de Rome comme philoſophe, que de s'y conſerver dans ſa dignité [en renonçant à cette profeſſion.]

Gell. l. 15. c. 11. p. 371. Apol. Ty. v. l. 7. c. 5. p. 329. c. d. Plin. l. 3. ep. 11. p. 185-188.

Pline fait un grand eloge du philoſophe Artemidore, qui fut auſſi obligé alors de ſortir de Rome. Il eſtoit gendre de "C Muſonius [Rufus, & plus ancien ſans doute que celui ¶ qui a écrit aprés la mort d'Adrien ſur l'interpretation des ſonges.]

V. Neron § 22.
¶ V. Marc Aurele § 34.

p. 186.

Il avoit fait de grandes dettes, mais pour de bonnes raiſons, dit Pline, qui emprunta tout l'argent qu'il falloit pour l'acquiter, & luy en fit don, lorſque d'autres de ſes amis plus riches & plus puiſſans que luy, ne témoignoient pas ſe mettre beaucoup en peine de ſon beſoin.

Ibid. l. 7. ep. 27. p. 445.

Pline l'alla voir en un lieu où il s'eſtoit retiré hors de la ville: ce qui n'eſtoit pas peu dangereux pour luy; & d'autant plus que toutes ſes demarches ſe remarquoient d'avantage, parcequ'il eſtoit alors Preteur. Il ſavoit meſme qu'il eſtoit ſuſpect: & il eſtoit impoſſible qu'il ne le fuſt pas, [faiſant profeſſion d'eſtre homme d'honneur,] & eſtant ami de Senecion, d'Helvide, & de Ruſtique qu'on venoit d'executer. On trouva en effet

parmi les papiers de Domitien, un memoire que Metius Carus avoit donné contre luy : de ſorte que ſi ce Prince n'euſt pas eſté tué, il ſe fuſt bien-toſt vu mis en juſtice, & traité en criminel. Il dit que Domitien l'avoit elevé aux dignitez avant que de faire profeſſion de haïr les bons : & que voyant enſuite le chemin que ce Prince vouloit qu'on priſt pour arriver au Conſulat, il avoit mieux aimé eſtre du nombre de ceux qui gemiſſoient dans la vuë des maux des autres, & dans l'attente du meſme ſort. Nous dirons par occaſion, qu'il raporte comme une choſe tres aſſurée, que vers ce temps-ci deux de ſes domeſtiques en dormant avec d'autres virent des gents qui entroient par les feneſtres, & leur venoient couper les cheveux; & qu'aprés s'eſtre eveillez ils trouverent leurs cheveux à terre.

pane.p.168.

l.7.ep.27.p. 445.

Les philoſophes effrayez par la perſecution de Domitien, quitterent [la pluſpart] l'habit de leur profeſſion, & s'enfuirent les uns dans les extremitez les plus occidentales des Gaules, les autres dans les deſerts de la Libye & de la Scythie. Dion Chryſoſtome ſophiſte s'enfuit dans le pays des Getes, où il demeura inconnu tant que vécut Domitien, allant de coſté & d'autre, gagnant ſa vie à beſcher, à porter de l'eau, & à d'autres ouvrages ſemblables, ſans autre conſolation que d'un traité de Platon & d'une harangue de Demoſthene qu'il avoit portez avec luy. Il y eut d'autres philoſophes qui ſe tirerent de la perſecution, en ſe joignant aux plus forts, & en prenant part eux meſmes aux crimes des delateurs.

Philſt.v.Ap.l. 7.c.2.p.323.b.

v.ſoph.7.p. 492.b.c|Bar. 85.

v.Ap.l.7.c.2. p.323.b.c.

ARTICLE XIX.

Nerva eſt banni: Conjuration de Celſus: Mort de Clement Conſul Chrétien, & d'Epaphrodite.

PHILOSTRATE pretend qu'au milieu de cette tempeſte Apollone de Tyanes vint à Rome, & y trouva de la faveur auprés de Caſperius Ælianus, qui eſtoit alors Preſet du Pretoire. [Nous parlerons autrepart plus amplement de ce qui regarde Apollone, & de ce qui luy arriva en cette occaſion. Nous dirons ſeulement ici] qu'eſtant conſideré par Nerva, par un Rufus, & par [Salvidienus] Orfitus, il taſchoit de les porter à former une conſpiration contre Domitien: [car ſa philoſophie s'accordoit aiſément avec bien des crimes:] & il faiſoit de meſme tout ce qu'il pouvoit pour ſoulever les peuples con-

Philſt.v.Ap.l. 7.c.4-5.p.326. 328.

a c.8.p.341.a| Dio,l.68.p. 770.d.

V. ſon titre.

Apol.Ty.v.l. 7.c.3.p.325. a.b.c.

c.2.3.p.323. 324.

c.3.p.325.d. tre luy. 'Son hiſtorien pretend que Nerva & les deux autres ſongerent en effet à une conjuration, mais qu'ils manquerent a.b. de courage: '& Domitien [ſoit qu'il en euſt eu quelque connoiſſance, ſoit ſeulement] parcequ'on les jugeoit dignes de l'Empire, les accuſa d'y aſpirer, relegua Rufus & Orfitus dans des iſles, & ordonna à Nerva de ſe retirer à Tarente.

c.4.p.327. 'Ce fuſt auſſi-toſt aprés cela qu'Apollone vint à Rome, [en l'an 94 au pluſtard ſelon ſa vie, vers le mois d'aouſt ou de ſeptembre.] Domitien vouloit faire mourir Nerva & les deux autres: p.326. Suet.c.10.p. 798. '& il l'executa à l'égard de Salvidienus Orfitus, accuſé d'avoir voulu brouiller l'Etat.] Je ne trouve rien de Rufus. Pour Nerva, Dieu le reſervoit à d'autres choſes.]

Marti.l.10.epi 35.p.430. a Juv.ap.p. 491.492. p.490|Voſſ.po. lat.c.2.3.p.22. 47. 'Sulpicia dame Romaine dont Martial louë les mœurs & la poëſie, [a] fit un poëme ſur cette expulſion des philoſophes, où elle maltraite fort Domitien, & le menace de la mort. [C'eſt la ſeule piece qui nous reſte] 'd'un grand nombre de poëſies qu'elle avoit faites. Ce n'eſt pas neanmoins la premiere Romaine qui ait fait des vers, comme elle ſemble s'en vanter.

L'AN DE JESUS-CHRIST 95, DE DOMITIEN 14, 15.

Dio,l.67.p. 766.a|Idat. &c. b Stat.ſil.4.c.1. v.4.p.25|Pagi, an.65.§ 3.4. *'Domitianus Auguſtus XVII. & Flavius, Clemens, Conſuls.*

[b]Nous avons un poëme de Stace ſur ce 17.[e] Conſulat de Domitien, qui fut auſſi le dernier, parceque Dieu termina ſa vie l'année ſuivante.

[Ce que nous avons dit de ſes cruautez ſur l'année precedente, ſe peut bien auſſi raporter au moins en partie à celle-ci: & S. Jerome y met poſitivement l'expulſion des philoſophes quoique le voyage d'Apollone à Rome montre qu'elle s'eſt faite en 94, ſi nous voulons nous arreſter à Philoſtrate.] 'Dion ſemble auſſi nous obliger de mettre en 95 la conſpiration que [1] Juvenius Celſus forma contre Domitien avec quelques autres. Il fut decouvert & denoncé: mais avant que d'eſtre convaincu, il demanda à parler en particulier à Domitien. L'ayant obtenu, "il ſe proſterna devant luy comme pour l'adorer, le traita cent fois de ſeigneur & de dieu, & luy proteſta que pour luy il eſtoit innocent du crime dont il eſtoit accuſé; mais que s'il vouloit luy donner un peu de temps, il l'informeroit de tout, decouvriroit pluſieurs coupables, & en fourniroit les preuves. Domitien le laiſſa aller ſur cette eſperance: & Celſus en differant toujours ſous divers pretextes, ſans luy rien decouvrir, gagna

Dio,l.67.p. 765.d.e. 1. προσκυνῆσαι αὐτῶ

Plin.l.6.ep 5. p.354|not. 1. 'On croit que c'eſt Publius Jubentius Celſus Preteur ſous Trajan, Conſul ſous Adrien & celebre juriſconſulte &c.

enfin le temps que ce Prince fut tué [l'année ſuivante.]

'Dion marque qu'en ce temps là [Domitien] fit paver le chemin depuis Sinueſſe juſqu'à Pouzoles. 'Stace parle auſſi d'un chemin que Domitien avoit fait accommoder. Mais il ſemble que ce fuſt pour aller de Rome à Bayes. p.766.a. Stat.ſil.4.c.3. p.26.27.

'La meſme année, dit Dion, il fit mourir Flavius Clemens alors Conſul ſon couſin germain, & bannit Flavie Domitille ſa parente, [& apparemment ſa niece,] femme de ce Clemens. "Il bannit [encore] Ste Flavie Domitille fille d'une ſœur du meſme Conſul. [Mais nous nous reſervons à parler de ces perſonnes illuſtres en un lieu plus digne d'elles, "où nous montrerons qu'elles ont toutes ſouffert pour le nom de J. C. Nous parlerons auſſi autrepart de la perſecution que Domitien fit en ce temps-ci à toute l'Egliſe, & de la joie qu'eurent les Fideles de Rome de voir l'Apoſtre S. Jean ſortir de l'huile bouillante.] Dio,l.67.p. 766.a. Euſ.chr. V. Sainte Domitille.

'Aprés la mort de Flavius Clemens, Dion met celle d'Acilius Glabrio, [dont nous avons "parlé par avance,] '& celle d'Epaphrodite affranchi de Neron. 'Domitien qui s'en eſtoit ce ſemble ſervi comme Neron "pour recevoir les requeſtes qu'on luy preſentoit, 'le bannit d'abord, & puis le fit punir du dernier ſupplice, parce, diſoit-il, qu'il avoit aidé Neron à ſe tuer au lieu de le défendre. Mais c'eſtoit en effet pour donner de la crainte à ſes propres affranchis, afin qu'ils n'entrepriſſent rien contre luy. Et cela ne les empecha pas neanmoins. [On croit que c'eſt cet Epaphrodite "à qui Joſeph avoit adreſſé ſes Antiquitez des Juifs en l'an 93, lors ſans doute qu'il n'eſtoit pas encore banni.] Dio,l.67.p. 766.b. V. §14. Suet.v.Dom. c.14.p.806|l.6. *à libellis.* c.49.p.647. v.Dom.c.14.p. 806.807|Dio, p.766.c|Plin. pane.p.100. V. la ruine des Juifs § 81.

ARTICLE XX.

Domitien averti de ſa mort prochaine : Parthene & Eſtienne conjurent contre luy.

L'AN DE JESUS CHRIST 96, DE DOMITIEN 15.

'Caius Fulvius Valens, & Caius Antiſtius Vetus, Conſuls. Dio,p.766.c|Idat|Onu.in faſt.p.213.a.

'CE Valens avoit 90 ans quand il fut Conſul; il ſemble qu'il ſoit mort dans ſon Conſulat. a Dio,p.766.c|Oun.p.213.a.

'Il arriva cette année beaucoup de prodiges à Rome & dans toute la terre: 'il y eut des tonnerres continuels durant huit mois; & la foudre tomba ſur la chambre meſme de Domitien, Euſ.chr. Suet.v.Dom. c.15.p.807.

p.807.808|Dio, l.67.p.767.c. & ſur une de ſes ſtatuës. 'On raporte pluſieurs autres preſages qu'on dit qu'eut ce Prince [a] du jugement que Dieu exerça cette année ſur luy. [Nous marquerons ſeulement quelques evenemens extraordinaires que les hiſtoriens raportent comme certains, & dont nous laiſſons l'examen à d'autres.] 'On aſſure donc que dans la Germanie un Larginus Proculus dit publiquement que Domitien mourroit le 18 de ſeptembre. Le Gouverneur l'envoya ſur cela à Rome, & on le preſenta à l'Empereur, à qui il ſoûtint la meſme choſe. On le condanna à mourir aprés que ce 18 ſeroit paſſé, & on le condanna le jour meſme ſelon Suetone. Mais Domitien ayant effectivement eſté tué ce jour là, il fut ſauvé, & Nerva luy donna une grande ſomme d'argent.

a Dio,p.766.c| Eutr.v.Nerv, * &c.

Dio,p.767.c. d|Suet.c.16.p. 809,

Suet.c.15.p.808 Dio,p.767.d| Chr.Al.p.590. 'Un Aſtrologue nommé Aſcletarion ayant eſté amené à Domitien, parcequ'il avoit auſſi parlé de la mort de ce Prince, & l'ayant avoué, Domitien luy demanda s'il ſavoit bien ce qui luy devoit arriver à luy meſme. Il répondit qu'il ſeroit bien-toſt mangé des chiens: & ſur cela Domitien aprés l'avoir fait [1] tuer, ordonna qu'on euſt grand ſoin de ſes funerailles, [& de bruler ſon corps comme c'eſtoit alors la coutume.] Mais lorſqu'on le bruloit, il ſurvint un grand orage qui fit retirer tout le monde & éteignit le feu; & les chiens ſe jettant ſur le corps à demi brulé, le mirent en pieces. Un farceur nommé Latinus en fit le conte à Domitien durant ſon ſouper pour l'en divertir: mais il en fut fort effrayé, dans la crainte que ce qu'Aſcletarion avoit predit de luy n'arrivaſt de meſme: [& c'eſtoit peut-eſtre pour cela que Dieu avoit permis cet accident.

1.

Suet.c.16.p. 808.809. Il ne faut pas s'étonner aprés cela, de ce qu'on dit que] 'Domitien avoit un grand préſentiment du jour & de l'heure meſme de ſa mort. 'Mais ce préſentiment ne ſervoit [c] qu'à le tourmenter par des craintes, des inquietudes, & des défiances cruelles. Il faiſoit trembler tout le monde, '& tout le monde auſſi le faiſoit trembler. Il ne ſe fioit à perſonne, non pas meſme à ſes affranchis, & à ſes Prefets du Pretoire qu'il traitoit comme les autres, les irritant par des reproches faſcheux, & les faiſant mettre en juſtice lors meſme qu'ils eſtoient encore dans l'exercice de leur charge. 'Sa propre femme Domitia n'eſtoit pas plus en aſſurance que les autres.

c.14.p.805. 806. &c.

Dio.l.67.p. 766.b.c.e.

d.

c|766.a. 'On raporte qu'un enfant qu'il avoit avec luy pour ſe divertir à le faire cauſer, eſtant un jour dans ſa chambre lorſqu'il dormoit, trouva un papier ſous ſon chevet, & l'emporta pour

1. Dion dit que Domitien le condanna à eſtre brulé vif.

s'en joüer. Domitia l'ayant rencontré, prit ce papier pour voir ce que c'eſtoit, & fut bien étonnée d'y trouver ſon nom avec ceux de Norbanus & de Petronius Secundus alors Prefets du Pretoire, de [1] Parthene * Chambellan, & de quelques autres, dont Domitien avoit fait une liſte pour les faire tuer. Elle leur montra à tous le papier; & ce fut ce qui les obligea à prendre la reſolution de le prevenir, ou à ſe haſter d'executer ce deſſein s'ils l'avoient déja reſolu. [Suetone qui ne remarque pas cela,] 'dit neanmoins que ſes affranchis, ſes amis les plus intimes, & ſa femme meſme, entrerent dans la conſpiration. Suet.c.14.p. 805.

1. * πρόκοπος.

'La mort de Clement ſon couſin fut ce qui avança le plus la ſienne, [ſoit par l'horreur & la crainte qu'elle donna à tout le monde;] [a] ſoit parcequ'elle anima contre luy Eſtienne affranchi & Intendant des biens de Domitille ſa femme, [2] dont on l'obligeoit de rendre conte; & on l'accuſa de n'en avoir pas bien uſé. 'Cet Eſtienne ſe joignit donc aux conjurez; [b] & comme il eſtoit fort de corps, [c] il s'offrit de faire l'execution. c.15.p.807]. Apol.Ty.v.l.8. c.10.p.424.a. [a] Suet.c.17.p. 809|Apol.Ty. v.p.424.a.b. Dio,l.67.p. 766.d. [b] p.767.e. [c] Suet.c.17.p. 809.

2.

ARTICLE XXI.

Domitien eſt tué dans ſon palais.

'LE 18[e] jour de ſeptembre, [d] aprés que Domitien eut paſſé quelque temps à vider des procés, il rentra dans ſon appartement 'ſur les onze heures du matin. C'eſtoit l'heure qu'il craignoit. C'eſt pourquoi ayant demandé quelle heure il eſtoit, quelqu'un [des conjurez] luy dit exprés qu'il eſtoit midi. Il croyoit déja eſtre échapé de tout danger, & ne ſongeoit qu'à ſe rejouir. Comme il vouloit aller 'au bain pour diſner, Parthene l'arreſta en luy diſant qu'on avoit quelque choſe d'important & de preſſé à luy dire. Sur cela il fit retirer tout le monde, & eſtant entré dans ſa chambre, 'Parthene y fit auſſi entrer Eſtienne; 'avec ſon bras gauche en echarpe. Car depuis quelques jours il ne paroiſſoit qu'en cet état, comme s'il eut eu la main demiſe. C'eſtoit pour mieux couvrir ſon deſſein. Il preſenta donc à Domitien [3] un memoire d'une conjuration qu'il diſoit avoir decouverte, formée par Clement ſon couſin, qu'il aſſuroit n'avoir pas Suet.p.811. [d] Dio,l.767.e. Suet.c.16.p. 809. *ad corporis curam.* Dio,p.767.e. Suet.c.17.p. 810|n.2|Apol. Ty.v.p.424.b.

3.

1. 'Oroſe l'appelle eunuque, [pareeque les Chambellans l'eſtoient d'ordinaire de ſon temps: mais les auteurs plus anciens ne le diſent point,] & diſent plutoſt le contraire. Oroſ.l.7 c.11.p. 212.1.e.

2. L'epitome de Victor raporte cela à un Clodien, [a] dont je ne voy point que d'autres parlent. [a] Vict epit|Plin. pane.p.12|not.

3. Philoſtrate ne parle point de ce memoire, & veut qu'Eſtienne luy ait expliqué la conjuration de vive voix: [ce qui eſt moins probable.]

Digitized by Google

eſté tué; & comme Domitien liſoit ce memoire avec grande attention, il tira un poignard qu'il avoit caché dans ſon echarpe, & luy en donna un coup dans le ventre. Auſſi-toſt Domitien demande ſon épée, & qu'on aille querir du ſecours. Un page qui eſtoit dans la chambre, court au chevet du lit, où devoit eſtre l'épée, & ne trouve que le foureau; & toutes les portes fermées [par Parthene] qui avoit auſſi oſté l'épée.

Suet.p.810. p.811. puer. Dio,p.767.c.

Domitien dont la plaie n'eſtoit pas mortelle, fut quelque temps à ſe battre avec Eſtienne, qu'il terraſſa meſme, & quoiqu'il ſe fuſt bien bleſſé les doits au poignard en taſchant de ſe le tirer du corps, il s'efforçoit encore de luy arracher les yeux; invoquant [fort inutilement] ſa Minerve. [Enfin comme on eut peur qu'il n'échapaſt,] ſi les ſoldats avoient le temps de venir, Parthene ou y entra luy meſme, ou y fit entrer pluſieurs perſonnes, qui acheverent de le tuer. Mais d'autres qui n'eſtoient point de la conjuration, eſtant accourus au bruit, Eſtienne fut auſſi tué. C'eſt ainſi que mourut Domitien malgré toutes ſes ſuretez, malgré ſa divinité pretenduë; aprés avoir vécu 44 ans, 10 mois, & 26 jours, & avoir regné 15 ans & cinq jours, [depuis le 13 ſeptembre 81.]

p.768.a|Apol. Ty.v.p.485.c. a Suet.p.811| Apol.Ty.v.p.485.a. Dio,l.768.a. &c. a|Suet.p.810. Dio,p.768.a. Plin.pane.p. 89. b Dio,768.b.

Le peuple n'eut ni joie ni douleur de ſa mort. Les ſoldats [dont il avoit augmenté la paie,] & à qui il faiſoit ſouvent part de ſes rapines, la regretterent extremement; & l'euſſent vengée deſlors, comme ils le firent quelque temps aprés, s'ils euſſent trouvé leurs chefs dans le meſme ſentiment. Ils voulurent auſſi faire ſon apotheoſe. Les troupes qui eſtoient vers le pays des Getes, furent preſtes auſſi d'en venir à une revolte ſur la nouvelle de ſa mort. Mais Dion Chryſoſtome, qui comme nous avons dit, ſe cachoit en ces quartiers là, s'eſtant alors fait connoiſtre, les retint dans le devoir par un diſcours qu'il leur fit ſur les crimes de ce tyran.

Suet.c.23.p.815| Aur.V.c. Philſt.ſoph.7. p.492.493.

Au contraire le Senat qui avoit perdu par ſa cruauté les plus illuſtres de ſes membres, c ne diſſimula point la joie qu'il avoit de ſa mort. Il s'aſſembla en diligence pour le charger de toutes ſortes d'injures, fit auſſi-toſt apporter des echelles pour arracher ſes images & les jetter par terre. On briſa & on fondit le nombre infini de ſtatuës d'or & d'argent que la crainte ou la flaterie luy avoient dreſſées; on abatit ſes arcs de triomphe: d & par un celebre arreſt du Senat, on fit effacer ſon nom dans les inſcriptions de tant d'ouvrages magnifiques qu'il avoit fait faire, & dans tout ce qui en pouvoit conſerver la memoire. e On voit encore

v.Ap.l.7.c.2. 323.b. c Suet.c.23.p. 816. Plin.pane.p. 98.99. Dio,l 68.p. 769.a. d Suet.c.23.p. 816|Macr.ſat. l.1.c.12.p.213| Laël.perſ.c.3. p.4. e Suet.p.816|n.3

encore pluſieurs marbres où on a effacé ſon nom. 'On fit des edits ſanglans pour noircir ſa memoire dans toute la ſuite des ſiecles; & on caſſa generalement tout ce qu'il avoit ordonné. Lact.perſ.c.3. p.4.

'Procope remarque que de ſon temps on ne trouvoit qu'une ſeule ſtatue de Domitien, à laquelle il dit que Juſtinien reſſembloit aſſez. Mais pour la maniere dont il dit que cette ſtatue fut faite, [ceux qui connoiſſoient Domitia femme de Domitien ne peuvent pas ne s'en point mocquer: outre que l'hiſtoire en elle meſme ſent parfaitement ſa fable; auſſi-bien que pluſieurs autres du meſme auteur.] Proc.arc.c.8. p.25.26.

per veſpillones populari ſandapila.

'Phyllis nourrice de Domitien fit enlever ſecrettement ſon corps "par ceux qui avoient ſoin d'enterrer les pauvres, dans une biere commune dont on ſe ſervoit pour les derniers du peuple, & le fit porter à une maiſon qu'elle avoit à la campagne, où elle luy rendit comme elle put les derniers devoirs. Elle mit ſes cendres ſans qu'on s'en apperceuſt dans le temple qu'il avoit fait baſtir pour la maiſon des Flaviens, & les meſla avec celles de Julie fille de Tite. 'Le Senat avoit ordonné qu'il ſeroit enterré comme un gladiateur. Suet.c.17.p. 811|Dio,l.67. p.768.b. Aur.Vict.

[Nous ne pouvons pas ommettre ce que Philoſtrate raporte de ſon Apollone de Tyanes,] 'qu'eſtant à Epheſe, & faiſant un diſcours au peuple dans le temps qu'on tuoit Domitien, il commença à baiſſer ſa voix comme un homme qui a peur, & continua ſon diſcours foiblement, & en heſitant, comme s'il euſt fait attention à quelque autre choſe; puis s'eſtant tu tout à fait, & regardant fixement à terre, il fit trois ou quatre pas en avant, & ſe mit à crier, *Frape le tyran, frape*. Comme tout le monde eſtoit étrangement ſurpris, il ajouta qu'on n'avoit qu'à ſe rejouir, parceque le tyran venoit d'eſtre tué à cet inſtant meſme. Apol.Ty.v.l.8. c.10.p.425. 426.

'Dion le raporte auſſi comme une choſe dont il n'y avoit pas moyen de douter: & il ajoute meſme qu'Apollone nomma expreſſément Eſtienne; [ce que Philoſtrate ne dit point.] 'Baronius ne trouve point de difficulté à croire que ce fait eſt veritable, eſtant aiſé aux demons de connoiſtre ce qui ſe fait par tout le monde, & de le faire connoiſtre aux hommes quand il plaiſt à Dieu de le leur permettre. 'C'eſt ce que S. Antoine enſeignoit à ſes diſciples, comme nous l'apprenons de S. Athanaſe. Dio,l.67.p. 768. Bar.98.§21. Ath.v.Ant.

ARTICLE XXII.

De Quintilien.

Hier.chr. MARCUS Fanius Quintilianus enſeignoit la rhetorique à Rome avec beaucoup de reputation ſous Domitien. 'Il eſtoit "de Calahorra en Eſpagne. [a] Il cite un plaidoyer ou une declamation de ſon pere. [b] On marque qu'il ſe forma particulierement dans l'eloquence ſur l'exemple de Domitius Afer, [c] déja vieux lorſque Quintilien encore fort jeune s'appliquoit à l'ecouter: [d] & il mourut en l'an 59. [e] Quintilien plaida quelque temps devant la Reine Berenice, [f] & en d'autres occaſions. Quand il plaidoit avec d'autres avocats, on le chargeoit d'ordinaire de faire le recit & l'expoſition de la cauſe. Note 14.

[g] Veſpaſien ayant commencé à aſſigner des gages pour les profeſſeurs en eloquence, [h] Quintilien fut le premier qui les receut, & qui eut une ecole publique à Rome. [i] Il s'acquita de cet emploi avec beaucoup d'honneur [k] durant vingt ans. [Outre ce qu'il recevoit du public,] [l] les peres dont il inſtruiſoit les enfans luy donnoient encore quelque choſe; mais peu à comparaiſon de leurs autres depenſes, parcequ'ils plaignoient l'argent à tout moins qu'à l'education de leurs enfans. Il ne laiſſa pas de devenir fort riche par un bonheur particulier, dit un poëte du temps. 'Juvenal en parle comme d'un orateur habile, qui eſtoit moins au gouſt des fous [que des ſages.] 'Pline le jeune fut de ſes diſciples, & il l'appelle ſon precepteur.

[m] Au bout de vingt ans, il obtint d'eſtre dechargé de l'inſtruction de la jeuneſſe; '& écrivit [vers ce temps là] un livre des cauſes "de la corruption de l'eloquence. 'On ne ſçait pas bien neanmoins ſi c'eſt le dialogue que nous avons encore aujourd'hui ſur cette matiere, & que l'on attribuë communément à Tacite. Ce qui en fait douter, c'eſt que l'auteur dit qu'il eſtoit encore fort jeune en 76. V. Veſpaſien § 16.

'Mais Quintilien fut engagé par ſes amis à entreprendre un plus grand ouvrage, qui ſont ſes douze livres de la rhetorique, [extremement eſtimez par les perſonnes les plus habiles, pour le ſtyle, pour les preceptes, & pour la ſolidité du jugement.] Il fut plus de deux ans à y travailler, & vouloit les garder encore du temps avant que de les publier, pour les revoir avec plus de maturité comme un ouvrage étranger. Mais on les lui demanda

chr|Auſ.prof. 1.p.137.
a Quint.l.9.c. 3.p.25.1.
b prol.
c l.5.c.7.p.9.1| l.10.c.1.p.52.2| Plin.l.2.ep.14. p.120.b.
d Tac.an.14. c.19.p.225.
e Quint.l.4.c. 1.p.108.2.
f c.2.p.123.1.
g Suet.l.8.c. 18.p.751.
h Hier.chr.
i Mart.l.2.ep. 90|Auſ.deMoſ. p.268|Sid.car. 9.v.318.
k Quint.præf.
l Juv.ſat.7.v. 186. ſat.6.v.75.279 Plin.l.2.ep.14. p.120|l.6.ep.6. p.356.
m Quint.præf. l.6.pr.p.177.2. Tac.de orat.p. 154. c.1.p.155|c. 17.p.161.
Quint.præf.

avec tant d'inſtance, qu'il fut obligé de les donner. Il les adreſſe à un Marcellus Victorius. 'Il y flate Domitien par des loüanges baſſes & indignes d'un homme d'honneur. [On trouve auſſi de l'excés dans la maniere] 'dont il pleure la mort de ſon fils en une de ſes prefaces. On peut voir au meſme endroit quelques particularitez de ſon domeſtique. l.3.pr.p.105.2. l.6.pr.p.17.8.

'Lorſqu'il compoſoit cet ouvrage, Domitien le chargea du ſoin de ſes petits-neveux, [qui eſtoient apparemment les deux fils de Flavius Clemens. Ainſi c'eſt ſans doute le meſme Clement] 'qui luy fit donner les ornemens Conſulaires ſelon Auſone. Je ne ſçay ſi le meſme Auſone ne veut point dire 1 qu'aprés avoir acquis tant de gloire à Rome, il fut réduit à aller enſeigner à Beſançon & à Lyon : [ce qu'on pouroit croire avoir eſté une ſuite de la mort de Clement. Mais il ne faut pas apparemment prendre ce ſens, ſi c'eſt, comme on le croit, & comme il y a toute apparence, le meſme Quintilien à qui Pline écrit ſur le mariage de ſa fille.] 'Ce Quintilien ayant un tres grand merite & des biens mediocres [en comparaiſon des plus riches,] Pline le prie fort civilement d'agréer qu'il donne une ſomme d'argent à ſa fille, afin qu'elle puſt ſoûtenir la dignité de Nonius Celer qui la devoit epouſer. l.4.pr.p.105.2. Auſ.conſ.p. 387. Plin.l.6.ep.32. p.400.

1.

'Outre les autres auteurs qui ont parlé de Quintilien, [a] Saint Sidoine releve beaucoup ſes écrits, & luy attribuë "un ſtyle vif, & comparable à un foudre. Quint.prol. [a] Sid.l.5.ep.10. p.141|car.2.v. 190|9.v.318.

acrimoniam.

'Pour les declamations qui portent le nom de Quintilien, [données par M.r Pithou en 1580,] & qui ſont fort celebres dans l'antiquité, on croit qu'elles ne ſont pas de celui dont nous parlons, mais d'un autre plus ancien, qui pouvoit eſtre ſon pere, [ou plutoſt ſon grand-pere, comme le croit M.r Pithou, [2] puiſque] 'Seneque le pere en parle [dés le temps d'Auguſte,] comme d'un homme plus âgé que luy, & déja mort. Auſ.n.p.268.b. Quint.prol. Sen.dec.l.10. pr.p.105.a|c. 4.p.115.a.

2.

'Il y a encore dix-neuf autres declarations [imprimées avant celle-ci, ſous le nom de Quintilien,] que Voſſius ne croit eſtre ni de luy, ni de ſon grand-pere, mais plutoſt du jeune Poſtume, qui prit le nom de Ceſar & d'Auguſte dans les Gaules [avec Poſtume ſon pere, "en l'an 260.] Voſſ.rhet.c. 15.p.192.

V.Gallien§ 3.

1. Au lieu de *glorioſius*, un manuſcrit lit *glorioſus*.
2. Dans ſon epiſtre dedicatoire à Mr de Thou.

ARTICLE XXIII.

Des poëtes Valerius Flaccus, Martial, & Stace.

[COMME le regne d'Auguſte a porté les plus excellens des poëtes latins, auſſi celui de Domitien nous à donné les plus conſiderables d'entre les poëtes du ſecond ordre. Je ne

Suet.v.Dom.c. 2.p.781. ſçay ſi c'eſt à cauſe que] 'Domitien "s'eſtoit meſlé de faire quelques vers dans ſa jeuneſſe : car depuis il n'y ſongea plus. [Nous pouvons commencer par] 'C. Valerius Flaccus Setinus Balbus, dont nous avons encore le poeme heroïque du voyage des Argonautes, diviſé en huit livres. Ce poeme fut commencé ſous Veſpaſien à qui il eſt adreſſé. [Mais il fut continué ſous Domitien, s'il eſt vray] 'qu'il ſoit demeuré imparfait par la mort de l'auteur, comme l'écrit Voſſius, [a] puiſque Flaccus, "n'eſtoit mort que depuis peu lorſque Quintilien écrivoit ſa rhetorique [dans les dernieres années de Domitien.] 'On a eſté partagé ſur le jugement de cet ouvrage. Mais il ſemble que les plus habiles en aient une opinion aſſez mediocre, parcequ'ils y trouvent diverſes fautes contre les regles de l'art, point de grace & de beauté, & un ſtyle qui pour avoir affecté une grandeur mal ſoûtenue, devient froid & languiſſant. On veut meſme qu'il n'y ait ni genie, ni rien de grand. 'Et neanmoins Quintilien dit que la poëſie latine avoit beaucoup perdu par ſa mort. 'Martial luy écrit comme à ſon ami, & l'exhorte à quitter la poeſie pour plaider & faire quelque choſe qui luy puſt apporter plus d'argent que toutes ſes muſes. 'Il luy donne pluſieurs fois le pays de Padoue pour patrie, comme à Tite-Live: [b] de ſorte que ceux qui le font natif de Sezze dans la Campanie, [peuvent bien n'en avoir d'autre fondement que ſon nom de Setinus. [1]]

V.§ 1.

Val.Fl.l.1.p. 265.

Voſſ,po.lat.p. 46.

[a] Quint.l.10.c. 1.p.49.50. Bail.poet.c. 1163.p.396.

nuper amiſimus.

Quint.p.49.50. Mart,l.1.epi. 77.p.370.

epi.62.87.p. 369.370.

[b] Voſſ.po.lat. p.46.

1°

'Le poete M. Valerius Martialis ſi celebre par ſes epigrammes, eſtoit Eſpagnol de la ville de Bilbilis, [c] qu'on dit avoir eſté peu eloignée de celle de Calataïud en Arragon. [d] On marque qu'il naquit ſous Claude, vint à Rome ſous Neron à l'âge de vingt ans, [e] & y en demeura trente, [f] aimé des Empereurs, ſurtout de Domitien, qui luy accorda diverſes graces. On croit que n'eſtant pas ſi bien traité aprés la mort de Domitien, il ſe retira en ſon pays, où aprés avoir paſſé trois ans à ne rien faire & en ſilence, à cauſe qu'il y trouvoit des envieux, il fit ſon 12.e livre

p.46|Mart.l. 12.ep.18.p.445. [c] Baud|Bail. poet.c.1165.p. 412. [d] Voſſ.p.46. [e] Mart.l.12.ep. 18, [f] Voſſ.p.46. [g] Mart.l.12. præfep.18.

1. qui en ce ſens devroit eſtre aprés tous ſes noms : & on le met devant celuy de Balbus.

à la priere de Terentius Priſcus. [a]Il y parle de l'Empereur Nerva, & de Trajan qui eſtoit au moins Ceſar. [b] Dés le 10[e] livre il parle de Trajan comme Empereur, & luy donne le titre de Prince. 'Pline en l'honneur duquel il avoit fait une epigramme, 'luy donna une ſomme d'argent lorſqu'il ſe retira [de Rome,] & pleura ſa mort lorſqu'il en ſçeut la nouvelle. Il l'aimoit, & eſtimoit ſon genie.

[a] epi.4.
[a] epi.6.8.
[b] l.10.epi.34.
l.10.epi.19.
Plin.l.5.ep.21. p.212.

[Mais il ſeroit à ſouhaiter qu'il y euſt autant de pudeur & de modeſtie dans ſes vers, qu'il y a quelquefois d'eſprit.] 'L'eſtime qu'en faiſoit L. Verus, adopté par Adrien, qui l'appelloit ſon Virgile, ne luy eſt pas fort honorable. 'Scaliger juge qu'il n'a jamais ſi bien rencontré, que lorſqu'il a dit de ſes propres vers, qu'il y en avoit de bons, quelques uns de mediocres, & plus de méchans que d'autres. On trouva que la premiere partie eſt la plus petite. 'Car outre ce qu'il y a contre les mœurs, on remarque meſme beaucoup de defauts dans ſon genie, dans ſon ſtyle, & dans ſes pointes. 'Outre les 14. livres d'epigrammes, on en attribue un à Martial ſur les ſpectacles. Voſſius croit que c'eſt un recueil de vers de Martial & de quelques autres poetes du temps. [Il eſt fait apparemment ſur les ſpectacles que Tite fit repreſenter en l'an 80. L'ordre des lettres de Pline peut porter à mettre la mort de Martial à la fin de l'an 100.] 'On luy donne quelquefois le ſurnom de Cocus ou Cuiſinier, ſoit que ſon pere [ou luy meſme en ſa jeuneſſe] n'euſt pas eu de plus haut emploi, ſoit pour quelque raiſon inconnue.

n.p.212|Lamp. v.Ver.p.15.e.
Bail.poet.c. 1165.p.412.413.
p.414.
Voſſ.po.lat. c.3.p.46.
p.46|Alex.v. p.126.e|n.C.p. 168.1.a.

'Martial ne parle jamais de Stace, quoiqu'ils vécuſſent à Rome en meſme temps: & on croit que cela vient de jalouſie, parceque Stace plaiſoit fort à Domitien par ſon extreme facilité à faire des vers ſur le champ. 'Nous avons de luy deux poemes, heroïques, la Thebaïde en 12 livres, '& l'Achilleïde, qui n'a que deux livres, parceque la mort l'a empeſché de l'achever. [Il les a adreſſez l'un & l'autre à Domitien] 'aprés la guerre des Daces. [Nous avons encore cinq livres de ſilves ou de plusieurs petits poemes ſur divers ſujets, dont beaucoup ſont pour flater Domitien.] 'Ses poeſies furent fort eſtimées de ſon temps à Rome par le peuple: 'elles ont fait auſſi les delices & l'admiration du moyen âge: & meſme Jule Scaliger trouve qu'aucun poete n'approche ſi fort de Virgile. Mais il s'eſt fait tort par ce jugement auſſi bien que par quelques autres, 'puiſque les plus habiles d'aujourd'hui regardent Stace moins comme un bon poete, que comme un méchant hiſtorien, ou tout au plus comme un

Voſſ.p.46.
p.45.
Bail.poet.c. 1166.p.425.
Stat.theb.l.1. v.19.20.
Juv.ſat.7.v.82.
Bail.c.1166.p. 421-423.
p.424.

p.426. poëte irregulier & monſtrueux. 'Ses ſilves qu'il faiſoit ſouvent ſur le champ & ſans etude, ſont plus eſtimées que le reſte, à cauſe des choſes excellentes qui s'y rencontrent parmi pluſieurs aſſez communes.

Voſſ.po.lat.p. 45. 'Il s'appelloit P. Statius Papinius; & il ne le faut pas confondre avec Statius Surculus ou plutoſt Urſulus qui enſeignoit la rhetorique dans les Gaules ſous Neron. Celui-ci eſtoit de Tou-

Juv.ſat.7.v.83. louſe: & on marque que le poëte eſtoit de Naple. 'Juvenal nous apprend qu'il n'eſtoit pas riche, & qu'aprés avoir acquis bien de la reputation par ſa Thebaïde, il eſtoit obligé de faire des pieces de theatre, & de les vendre à des comediens pour pou-

Voſſ.p.45.46. voir vivre. 'On marque que ce poëte a eſté commenté par un Placidus Lactantius qui a écrit auſſi quelque choſe ſur Ovide, & qui paroiſſoit au plutoſt dans le VI. ſiecle, puiſqu'il parle de Boece.

ARTICLE XXIV.

De Juvenal, Silius, & quelques autres poëtes.

[JUVENAL qui connoiſſoit ſi bien Stace, vivoit donc auſſi à Rome ſur la fin du regne de Domitien & meſme ſous Nerva ou ſous Trajan, ſi Martial ne s'eſt retiré de Rome qu'en ce

Mart.l.12.epi. 18.p.445. temps là,] 'puiſque Martial lui écrit de ſa retraite de Bilbilis, le ſuppoſant à Rome: [a]& on voit par Juvenal meſme qu'il écrivoit aprés la mort de Domitien. [b]Il parle de l'exil de Marius

a Juv.ſat.4.v. 38.153. b n.p.477. Priſcus ["banni au commencement de l'an 100.] [c]Luy & Mar- V Trajan § 11.

c Mart.l.7.epi. 23.90||l.12.epi. 18. tial eſtoient fort unis enſemble.

d Voſſ.po.lat. c.3.p.47. [d]On donne à Juvenal les noms de Decimus Junius Juvenalis & on marque qu'il eſtoit d'Aquin. Il s'eſt rendu tres celebre

Amm.l.28.p. 374.2. par ſes ſatyres: '& elles ſe liſoient par beaucoup de Romains qui ne liſoient point d'autres livres. [Il ſeroit neanmoins à ſouhaiter qu'en reprenant avec tant de ſeverité les mœurs des autres, il ne nous euſt pas fait voir qu'il eſtoit luy meſme ſans pu-

Bail.poet.c. 1164.p.408. deur;] '& qu'il n'euſt pas combatu les vices d'une maniere qui enſeigne plus à les commettre qu'elle n'en inſpire l'averſion.

Sib.car.9.v. 274. [Son ancienne vie] 'autoriſée par S. Sidoine, dit qu'un comedien trop puiſſant à la Cour, offenſé de quelques vers de ſa ſettieme ſatyre, le fit bannir en Egypte, en l'envoyant commander à l'âge de quatre-vingt ans un regiment campé à l'extremité de ce pays, où il mourut peu aprés accablé d'ennui & de

chagrin. 'Trajan aimoit beaucoup un danſeur nommé Pylade. [On croit que Quintilien marque Juvenal,] 'lorſqu'il dit qu'il y avoit de ſon temps des poëtes ſatyriques dignes d'eſtime, & qui ſeroient un jour fort celebres. 'Saumaiſe croit que l'ancien ſcoliaſte de Juvenal peut avoir écrit vers le meſme temps que Spartien, [c'eſt à dire ſous Diocletien & Conſtantin, au commencement du IV. ſiecle.]

Dio,val.p.709. Quint.l.10.c.1. p.50.2. Spart.n.S.p. 162.1.d.

'Jule Scaliger & quelques autres critiques ont préferé la force de Juvenal à la ſimplicité d'Horace: mais leur autorité n'a pu empeſcher que toutes les perſonnes habiles ne ſoient aujourd'hui dans un ſentiment contraire, & ne jugent que le genie declamateur & mordant de Juvenal, eſt beaucoup audeſſous de cette naïveté fine, delicate, & naturelle d'Horace: de ſorte qu'on croit faire grace au premier de le mettre pour le premier ſatyrique aprés l'autre, parce qu'entre les poëtes latins il ne s'en eſt point trouvé qui aient pris la place du milieu.

Bail.poet.e. 1164.p.405.

V. Neron § 28. *Note 15.

'Caius Silius Italicus [dont nous avons parlé "en d'autres endroits,] s'eſt rendu *celebre par ſon poëme de la ſeconde guerre Punique loüé par Martial, 'quoiqu'il ne ſe ſoit appliqué à la poëſie qu'aprés avoir long-temps plaidé, & avoir eſté Conſul en l'an 68, '& quoiqu'il y réuſſiſt plus par étude que par genie. [a] Les modernes l'eſtiment tres peu en qualité de poëte: [a] mais on trouve qu'il ſurpaſſe tous ceux de ſon temps pour la pureté de la langue. [b] Il ſuit avec aſſez d'exactitude la verité de l'hiſtoire, & on en peut tirer des lumieres pour les temps meſmes qui ne ſont pas de ſon principal deſſein, 'y ayant des faits qui ne ſe liſent point ailleurs.

Mart.l.4.epi. 14.p.387. l.7.epi.62.p. 409. Plin.l.3.ep.7. p.169. a Bail.poet.c. 1162.p.388. b Voſſ.h.lat.l. 1.c.29.p.157. & p.155.156. Bail.poet.c. 1162.p.392.

'Pline le jeune nous apprend preſque tout ce que nous ſavons de l'hiſtoire de Silius. C'eſt dans la lettre où il parle de ſa mort, 'qui arriva ſous Trajan [en l'an 100, s'il y a quelque ordre dans les lettres de Pline.] Il mourut le dernier de tous ceux qui avoient eſté Conſuls ſous Neron, comme il avoit eſté auſſi le dernier Conſul de ſon regne. Il ſe laiſſa mourir de faim ne pouvant plus ſouffrir un "clou que les medecins ne pouvoient guerir, [ſans ſonger qu'il alloit tomber dans d'autres douleurs bien plus intolerables & plus violentes.] 'Ce qu'il dit de Domitien dans ſon poëme fait aſſez voir qu'il le compoſoit ſous ce Prince, aprés la guerre des Sarmates, [ſous laquelle il peut comprendre celle des Daces.] Il ſemble marquer ſon edit pour arracher les vignes.

Plin.l.3.ep.7. p.168. p.170.171. *clavum.* Silius.l.3.p.51.

'Voſſius croit que Terentien qui commandoit à Syene en

Mart.l.1.epi. 87 p.371. Voſſ. po.lat.p.47.

Egypte du temps de Martial, peut-eſtre le Terentianus Maurus, dont nous avons un poeme ſus les meſures des piez & des vers [qui eſt quelquefois cité par S. Auguſtin.] D'autres croient que ce grammairien eſt Poſtumius Terentianus à qui Longin adreſſe ſon ouvrage du genre ſublime, [vers l'an 270,] & que ce qu'on tient communément qu'il eſtoit de Carthage n'eſt pas veritable. Ce poeme eſt fort eſtimé par les plus habiles.

Longi.c.1.p.11 n.p.238.

Voſſ.po.lat.p. 48,

'Le meſme Voſſius ramaſſe ce qu'on trouve particulierement dans Martial de pluſieurs autres poetes de ce temps-ci, dont il ne nous reſte point d'ouvrages comme de Curtius Montanus, de Turnus & Scæva Memor, qui eſtoient freres, d'Aruntius Stella, de Codrus ou Cordus, de Paccius, de Fauſtus, de Rubrenus Lappa, de M. Unicus, de Ligurinus, de Theodore, de Canius, de Licinien, de Voconius Victor, de Paſſienus Paulus.

p.49.

p.50.

Juv.ſat.1.p.4 Mart'l.7.epi. 96.

'Il paroiſt ſurtout que Turnus s'eſt rendu fort celebre par ſes ſatyres. Quoiqu'il fuſt d'une naiſſance mediocre, il s'eſtoit rendu puiſſant dans la Cour de Tite & de Domitien.

Voſſ.p.48.

'Voſſius marque que Scaliger a cru que la tragedie d'Octavia qu'on joint à celles de Seneque, pouvoit eſtre de Scæva Memor: [mais il ne dit point ſurquoi cette opinion ſe peut appuyer.]

Suid.e p.966.b. c.

'Suidas nous a conſervé la memoire d'Epaphrodite auteur de pluſieurs livres ſur la grammaire, [que nous n'avons plus.] Il eſtoit de Queronée [dans la Beocie,] & avoit eſté eſclave d'un Modeſte Prefet d'Egypte. Il fut celebre à Rome dés le temps de Neron, & vecut juſque ſous Nerva. Il mourut âgé des 75 ans.

APOLLONE DE TYANES,

CELEBRE PHILOSOPHE, ET MAGICIEN.

[LE deſir que nous avons d'éclaircir tout ce qui peut regarder l'hiſtoire de l'Egliſe nous oblige de dire quelque choſe du celebre Apollone de Tyanes,] 'l'un des plus dangereux ennemis qu'elle ait eue dans ſa naiſſance, par l'innocence apparente de ſa vie, & par ſes miracles pretendus. 'Le demon ſemble l'avoir mis au monde ſelon ſes propres panegyriſtes, [vers le meſme temps que J.C. y voulut paroiſtre,

Godeau,p.246

Apol.Ty.v.l. 1,c.3.p.5,d.

ou

ou pour balancer ſon autorité dans l'eſprit de ceux qui prendroient les illuſions de ce magicien pour de vrais miracles; ou] 'afin que ceux qui le reconnoiſtroient pour un vray fourbe & pour un magicien, fuſſent portez à douter auſſi des merveilles de J.C. & de ſes diſciples. Godeau,p.246

V. la perſ. de Diocl.§ 15.

'Hierocle [qui ſe ſignala "du temps de Diocletien entre les ennemis de l'Egliſe,]a oſé faire cette comparaiſon d'Apollone avec J. C. 'en quoy il a eu quelques imitateurs. [Il fut auſſi-toſt refuté par Euſebe de Ceſarée, dont nous avons encore l'ouvrage : & l'on y peut voir une partie de ce qui ſe peut dire ſur ce ſujet, dans lequel noſtre deſſein qui ne regarde que ce qu'il y a d'hiſtorique, ne nous permet pas d'entrer.] Euſ.n.Hier.p. 434.b.c|483. Aug.ep.B.136. p.401.a|138.§ 18.p.417.f.g.

'La vie d'Apollone a eſté d'abord écrite par Damis originaire de Ninos[ou Ninive,] le plus attaché à luy de tous ſes diſciples. 'Et cette vie qui n'eſtoit proprement que des memoires aſſez mal écrits, eſtant tombée entre les mains de l'Imperatrice Julie' femme de Severe, [a] elle les donna à Philoſtrate, qui ſur cela, & ſur ce qu'il put tirer des ouvrages d'Apollone meſme, & de quelques autres memoires, forma l'hiſtoire que nous en avons. Il parle d'un Maxime d'Eges qui avoit compoſé un livre ſur Apollone, [b] & d'un Mœragene, qui en avoit écrit quatre livres. Mais il ne veut point qu'on s'arreſte à ce dernier, [dont le recit n'eſtoit peut-eſtre pas fort favorable à ſon heros. Nous ferons donc un petit abregé de Philoſtrate, pour en marquer la chronologie, & afin qu'on n'ignore pas tout à fait quel à eſté cet inſtrument celebre de la malice du demon,]'& ce ſinge de J.C, comme l'appelle un auteur celebre de noſtre temps. Apol.Ty.v.l.1. c.3.p.4.d. p.5. Voſſ.h.g.l.2.c. 15.p.235. [a] Apol.Ty.v.l. 1.c.2.3.p.4.5. c.3.p.5.b|Euſ. in Hier.p.435. a. [b] Apol.Ty.v.l. 1.c.3.p.5.b. Godeau,p.247.

'S'il a vécu cent ans & plus, comme quelques uns le diſoient, [il doit eſtre né vers le meſme temps que noſtre Sauveur, trois ou quatre ans avant l'ere commune, puiſque nous verrons qu'il eſt mort à la fin de l'an 96 de cette ere, ou fort peu aprés.]' Il naquit à Tyanes en Cappadoce, [d'où il a pris le ſurnom par lequel tous ceux qui en parlent le diſtinguent des autres Apollones:]& il eſtoit luy meſme bien aiſe qu'on le luy donnaſt. [c] On nous depeint ſa naiſſance comme accompagnée de divers prodiges, [d] dont Euſebe ſe moque d'autant plus, qu'il euſt eſté difficile de trouver des témoins qui en répondiſſent. [Et neanmoins quand le demon aura dit à ſa mere qu'elle devoit avoir un demon pour fils, l'effet le confirme aſſez.]' A quatorze ans il alla étudier à Tarſe[capitale de la Cilicie,][e] & peu aprés à Eges [qui eſt dans la meſme province.] Ce fut là qu'il apprit la c.11.p.18.a|l.8 c.12.p.418.b| Suid.α.p.377. d. Apol.Ty.v.l.1. c.3.p.5.c. l.7.c.16.p.366. c. [d] l.1.c.3.4.p.5.6 [d] Euſ.in Hier. p.445.c.2. Apol.Ty.v.l.1 c.5.p.7.d. [e] p.8.b.c.

philoſophie de Pythagore, d'un maiſtre tres dereglé nommé
p.9. Euxene : '& à ſeize ans il commença à mener dans une maiſon de campagne, la vie des Pythagoriciens, s'abſtenant de vin, & de
c.6.p.10.a. toutes ſortes d'animaux, 'ne portant point de ſouliers, laiſſant croiſtre ſes cheveux, & ne s'habillant que de toile, afin de ne
c.10.p.17.a. rien tirer des animaux. 'Il renonça meſme au mariage, & vécut dans une entiere chaſteté ſi nous en voulons croire Philoſtrate.
c.6.p.10.a. [De ſa maiſon des champs] 'il alla demeurer dans un Temple d'Eſculape à Eges, où bien des malades venoient demander
p.10-14. leur gueriſon : '& il commençoit déja à faire le cenſeur & le re-
c.9.p.14.c. formateur des autres, 'fort perſuadé de " ſa vertu. καλ καγα-
c.9.10.p.15.b.d 'Il perdit ſon pere à l'âge de vingt ans, vers le temps que θία.
Archelaüs Roy de Cappadoce fut accuſé d'avoir trahi les
c.10.p.15.16. Romains" [c'eſt à dire vers l'an 17 de l'ere de J. C;] & quelque V. Tibere
temps aprés, [vers l'an 21,] lorſqu'il fut majeur, il ceda une par- 10.
tie de ſon bien à un frere aiſné qu'il avoit; & l'ayant gagné par cette liberalité, Il le retira de la vie dereglée qu'il menoit. Il diſtribua encore le reſte de ſon bien à ceux de ſes parens qui eſtoient pauvres, & ne s'en reſerva qu'une tres petite partie. [Voilà ce que faiſoit un homme qui ne pouvoit attendre de cette vertu apparente, qu'une vaine complaiſance en luy
c.11.p.18. meſme ; ou une eſtime encore plus vaine des autres.]'Il paſſa enſuite cinq ans ſans parler, [ſelon la pratique ordinaire des Pythagoriciens,] ce qu'il avouoit luy avoir eſté fort difficile.
p.19.20. 'Philoſtrate dit que dans ce ſilence meſme il arreſta diverſes ſeditions dans la Cilicie & la Pamphylie, ſurtout dans la ville d'Aſpende la 3.e de la Pamphylie, où "le magiſtrat eſtoit prés. ἄρχων.
d'eſtre brulé, à cauſe que quelques riches en cachant le blé y avoient mis la famine.
c.12.p.21-23. 'Il alla enſuite à Antioche, à Epheſe, & en d'autres villes, où il travailloit fort à maintenir & à rétablir l'honneur & le ſoin
p.22.a. des idoles. 'Il pratiquoit deſlors des myſteres ſecrets, où il n'ad-
c.12.p.23.c.d. mettoit que ceux qui avoient paſſé quatre ans ſans parler. ' Il agiſſoit en legislateur & en maiſtre, pretendant avoir pratiqué tout ce qu'il demandoit aux autres: & il eſtoit aſſez vain pour dire qu'il ne cherchoit plus parcequ'il avoit trouvé la verité.
p.25.b. 'Il ſe vantoit meſme de ſavoir toutes les langues ſans les avoir appriſes, & de penetrer juſque dans les penſées des hommes : [c'eſt à dire qu'il eſtoit ou magicien ou menteur, ou qu'il eſtoit plutoſt l'un & l'autre.]
p.24.a.b. 'Il n'avoit cependant encore alors que ſept diſciples, qui

meſme le quitterent dés qu'il leur parla d'aller dans les Indes chercher les philoſophes [ou plutoſt les magiciens,] qui dés ce temps là portoient le nom de Bramains ou Bracmanes. 'Ce fut le demon, comme il le diſoit luy meſme, qui le porta à ce voyage. c.

'Il partit donc d'Antioche ſuivi ſeulement de deux valets. Mais à Ninive, Damis dont nous avons déja parlé, ſe joignit à luy, '& tint depuis de grands regiſtres de ſes actions, & meſme de ſes paroles. 'Philoſtrate pretend qu'en paſſant par la Meſopotamie pour aller [de Ninive] au pays de Babylone, il y apprit à entendre les oracles que les oiſeaux rendoient par leur chant. [Ainſi il ſe donnoit bien de la peine à courir le monde, pour ſe charger de toutes les folies particulieres à chaque pays. 'Il arriva dans le pays de Babylone, & y confera ſeul avec les Mages, de qui il apprit encore de nouveaux [ſecrets de la magie,] comme il pretendoit auſſi leur en avoir appris qu'ils ne ſavoient pas. c.d. p.25.c.d. c.14.p.27.c.d. c.18.p.37.38.

'Philoſtrate le fait venir à Babylone, qu'il nous depeint comme une ville qui avoit " 24 lieuës de circuit, environnée d'une muraille haute "d'un arpent & demi, (car c'eſt ainſi qu'il conte,) & large de prés d'un arpent: & il ajoute d'autres merveilles à proportion [Nous laiſſons à d'autres à examiner, s'il eſt vray que Babylone fuſt encore alors une ville, & ſi Philoſtrate ne nous la décrit point en ce temps-ci au delà de ce qu'elle eſtoit du temps de Nabucodonoſor.]Selon Strabon elle ſubſiſtoit encore, ayant " 19 lieuës de tour, & des murailles epaiſſes de 32 piez. 'Mais elle eſtoit preſque toute deſerte, & ſe ruinoit de jour en jour. 'Pauſanias "écrit du temps de Marc Aurle, qu'il n'en reſtoit plus que les murailles avec le temple de Belus: '& Trajan, qui voulut venir voir un lieu ſi celebre, n'y avoit preſque trouvé non plus que des ruines. 'Pline [contemporain d'Apollone,] reduit auſſi Babylone au temple de Belus, le reſte n'eſtant plus qu'une ſolitude. 'Dans le IV. ſiecle ſes murailles ſubſiſtoient encore, mais ne ſervoient plus qu'à arreſter toutes ſortes de beſtes, que les Rois des Parthes y tenoient enfermées comme dans un parc, pour y venir quelquefois chaſſer: '& c'eſt l'état où les prophetes ont declaré qu'elle ſe trouveroit un jour. 'Nicator Roy de Syrie avoit baſti exprés 'Seleucie ſur le Tigre pour la depeupler, & y en attirer les habitans.

480 ſtades. τρία ἡμίσταθμα. p.36. Strab.l.16. 738.a. 385 ſtades. &c. d.e. Amm.n.p 267 Dio,l.68.p. 785.a. Plin.l.6.c.26.p 127.e.f. Hier.in Iſ.13. p.54.b. Pearſ.poſt.p. 49. V.S.Simeon de Perſe §10. Plin.p.127.e.f.

'Philoſtrate dit que le Roy des Parthes y eſtoit lorſqu'Apollone y vint, & ſemble ſuppoſer que c'eſtoit ſa demeure & ſon ſejour ordinaire, * quoique les Rois des Parthes euſſent alors Apol.Ty.v.l.1. c.19.p.38.40 l. 3.c.16.p.153.b * Strab.l.16.p. 743.c.d Pearſ. poſt.p.50.

accoutumé de paſſer l'hiver à Cteſiphon prés de Seleucie, & l'été à Ecbatanes. 'Celui-ci eſtoit Vardane, qui ayant depuis peu recouvré ſes Etats [ſur ſon frere Gotarze,] regnoit depuis deux ans & deux mois, dit Philoſtrate. [a] Apollone paſſa vingt mois à ſa Cour; [b] & le trouva encore ſur le throne environ ſix mois aprés, ſelon le meſme auteur, [quoique ſelon Tacite, "Vardane ne puiſſe pas avoir regné plus de deux ans, en 47, 48, & 49,] ' & meſme ſelon un autre conte de Philoſtrate, Apollone ne doit avoir fait ces voyages qu'à la fin du regne de Claude, [vers l'an 54, lorſque Vologeſe eſtoit Roy des Parthes.]

V. Claude note 16.

'Apollone partit de Babylone & de la Cour de Vardane vers l'été pour aller par terre aux Indes, [où il fut fort bien receu par un Roy nommé Phraothe, dont Philoſtrate dit des merveilles.] Phraothe le fit conduire à Hiarchas chef des Bracmanes, 'qui n'eſtoient pas alors plus de dixhuit. [Nous ne raportons rien de ce que Philoſtrate dit s'eſtre paſſé entre eux. Il ſuffit de dire que ſi le recit de cet auteur a quelque choſe de veritable, ces Bracmanes n'eſtoient pas des dieux,] 'comme ils avoient l'inſolence de le dire, [mais d'infames magiciens: & il ne faut pas douter, vu l'eſtime qu'Apollone en témoigna toujours depuis, que dans les entretiens qu'il eut avec eux, où Damis meſme n'aſſiſta pas, il n'en ait appris de nouvelles manieres de ſe familiariſer avec les demons, & de trouver l'enfer ſur la terre.] Il les quitta au bout de quatre mois, [c] & s'eſtant embarqué, il revint par mer [d] juſqu'à l'embouchure de l'Euphrate [ou plutoſt du Tigre,] de là à Babylone, puis à Ninive, & enfin à Antioche. 'Il paroiſt qu'on ne fit pas grand état de luy à Antioche. C'eſt pourquoi il paſſa dans l'Ionie, [où il fit depuis ſon principal ſéjour, tantoſt à Epheſe, tantoſt à Smyrne.]

'Il fut admiré à Epheſe, les demons meſmes y contribuant par les oracles qu'ils rendoient en ſa faveur. 'On pretend qu'il retira cette ville de la pareſſe, de l'amour des danſes, & des autres badineries auſquelles elle eſtoit fort attachée; '& qu'il taſcha d'en porter les habitans à s'aſſiſter les uns les autres. 'Il travailloit de meſme dans les autres villes de l'Ionie à y corriger les mœurs des peuples, '& à y établir l'union. [Car le demon, que quelques Peres ont appellé le ſinge de Dieu, & qui veut bien que les hommes ſoient un peu plus reglez à l'exterieur, pourvu qu'ils ſoient impies en n'adorant point leur Createur; taſchoit de faire par ſon Apollone ce que J.C. faiſoit par

Apol.Ty.v.l. 1.c.15.19.p.29. b|39.c.
a c.16.24.p.31. b|53.d.
b l.3.c.15.16.p. 153.b.c|157.b.
l.8.c.3.p.398.c.
l.2.c.15.p.57. c|104.d.
c.15.p.105.
l.3.c.9.p.136.c d.
l.3.c.6.p.124. b.c.
c.15.p.153.b.c
c p.154.d.
d c.16.p.157.b
c.d.
l.4.c.1.p.158. p.159.b.c.
d|160.
p.161.a.
c.2.p.162,163.

ſes Apoſtres, pour ruiner s'il euſt pu l'eclat que la reformation des mœurs donnoit à la predication de l'Evangile.]

'De l'Ionie Apollone paſſa à Ilium, [a] & s'embarqua dans l'autonne [b] pour venir à Leſbos, & de là à Athenes, [c] où voyant le peuple fort attaché aux ſacrifices, il s'appliqua à leur en donner des regles, [d] à en oſter les danſes, & à y abolir les cruels ſpectacles des gladiateurs. [e] Il fit divers voyages dans la Grece, travaillant partout à rétablir les anciennes ſuperſtitions de l'idolatrie.

[a] c.3.p.165.166.
[b] c.4.p.168.a.
[c] p.169.a|c.6. p.174.a.
[d] c.6.p.175.c.d.
[e] c.7 p.178.179 p.179.d|c.8. p.180.

'Les Eliens l'inviterent aux jeux qu'ils devoient celebrer pour la [210e] Olympiade [en l'an 61 de J. C,] ſept ans avant que Neron perçaſt l'Iſthme de Corinthe. 'En paſſant à Corinthe, il y acquit pour admirateurs Demetrius le plus illuſtre des cyniques de ce temps là, 'avec Menippus ſon diſciple. On dit que d'un mot il fit reprendre aux Lacedemoniens leur ancienne maniere de vivre: [Mais qui le croira?] 'Il fit de grandes exhortations ſur toutes les vertus aux jeux olympiques. 'Il vint de là à Lacedemone, & y demeura juſqu'à la fin de l'hiver. Au prim-temps il vint en Crete, ayant déja le deſſein d'aller à Rome: & il y fut en effet au ſortir de Crete, [où l'on ne dit point qu'il ſoit demeuré long-temps. Ainſi il doit eſtre venu à Rome dés l'an 62.] 'Cependant Philoſtrate dit qu'il y vint ſous le Conſulat de Teleſin, [qui eſt l'an 66, à quoy toute la ſuite ſe raporte mieux qu'à l'an 62.] Son hiſtorien raconte au long ce qu'il y fit, [& meſme ce qu'il n'y fit pas,] & nous apprend que Neron ayant ordonné lorſqu'il fut en Grece, [en l'an 66,] que tous les Philoſophes ſortiſſent de Rome; Apollone s'en alla à Cadis à l'extremité de l'Eſpagne, pour y apprendre de nouveaux ſecrets [de magie.]

c.8.p.181.a.b.
d.
p.182.a|c.10.p 189.a.
c.10.p.188.c. p.189.a.
c.11.p.192.a.
c.13.p.199.d.
c.16.p.208.

'Philoſtrate luy fait un merite d'avoir ſoulevé contre Neron à Cadis l'Intendant du pays: & les autres philoſophes n'en faiſoient pas plus de ſcrupule que luy; [n'y ayant que la religion Chrétienne qui apprenne à conſiderer les hommes ſelon ce qu'ils ſont non en eux meſmes, mais dans l'ordre de Dieu, & à ne violer jamais la foy qu'on leur a promiſe.] 'Durant le ſoulevement [de Vindex & de Galba] contre Neron [1], Apollone s'en alla en Afrique, en Toſcane, & en Sicile, où il apprit la mort de Neron, [arrivée au mois de juin 68.] 'Aprés y avoir fait quelque ſejour il s'en alla en Acaïe [1] vers le commencement d'octobre. 'Le prim-temps ſuivant [f] il paſſa en Egypte, où il eſtoit atten-

l.5.c.3.12.p. 217.245.b.c.
c.3 p.218.a.
c.6.p.224.d.
c.7.p.225.d.
f c.8.p.230.b.c.

en l'an 68.

1. Vers le lever de l'Arcturus, [a] qui ſe leve 50 jours aprés la canicule,
a Lloyd.p.151.

en l'an 69.

du de quantité de gents qui luy reſſembloient à Alexandrie &
c.9.p.233.234. dans la haute Egypte. 'Veſpaſien y vint auſſi [ſur la fin de l'an
p.234.c.d. 69,]'& Philoſtrate voudroit faire croire qu'il y venoit pour voir
Apollone, qui ne l'avoit pas voulu aller trouver en Judée.
b. 'Apollone l'attendit dans un temple ſans aller audevant de luy.
c.10.p.235-237 'Veſpaſien luy fit beaucoup d'honneur, & le conſulta en parti-
culier ſur l'état de ſes affaires. [Car ce Prince grand d'ailleurs,
c.11.12.p.238- avoit la foibleſſe de croire aux devins.]'Dion & Euphrate phi-
246. loſophes celebres vouloient luy perſuader de renoncer à l'Em-
pire quand il auroit chaſſé Vitellius, & de rétablir la Republi-
c.14.p.249-252 que. Apollone combatit leur ſentiment; 'ce qui forma entre
c.13.p.247.248 eux une grande querelle. 'Apollone donna alors diverſes regles
à Veſpaſien pour bien gouverner; & il y en a de fort belles:
c.14.p.250.251 'mais il ne voulut rien recevoir de luy.
p.250.c. 'Veſpaſien le laiſſa à Alexandrie lorſqu'il s'en alla [à Rome
vers le milieu de l'an 70, s'il faut s'arreſter à quelques termes
de Philoſtrate, qui eſt aſſez confus à ſon ordinaire, pour ne pas
c.15.p.255.a. dire qu'il ſe contredit.]Ce qui eſt clair, c'eſt qu'Apollone par-
tit d'Alexandrie pour aller voir le reſte de l'Egypte, & les phi-
loſophes de l'Ethiopie, à qui Philoſtrate donne le nom de Gym-
p.255.256. noſophiſtes, [que d'autres donnent à ceux des Indes.]'De trente
diſciples qu'il avoit alors, dix ſeulement le ſuivirent dans ce
l.6.c.4.p.265. voyage: les autres aimerent mieux demeurer à Alexandrie. 'Il
266. fut aſſez mal receu des Gymnoſophiſtes, prevenus contre luy
par Euphrate. [Mais ils ſe racommoderent enſuite, & eurent
c.12.p.299. enſemble de grands entretiens,] 'qu'Apollone interrompit
p.301. pour aller voir les ſources du Nil. 'Il fut juſqu'à la troiſieme
c.14.p.304.d. cataracte. 'Il eſtoit revenu en Egypte vers le meſme temps que
p.305.d. Tite prit Jeruſalem, le 8 ſeptembre de l'an 70.] 'Tite s'en re-
tourna à Rome [l'année ſuivante, &] Apollone le fut trouver à
Argos.

c.15.p.310.a.b. 'Il fit enſuite divers voyages en Phenicie, en Cilicie, en Ionie,
l.8.c.3.p.402. en Grece, en Italie, '& à Rome. [a] Il fut auſſi dans l'Helleſpont,
403. où il pretendit arreſter des tremblemens de terre; [& il peut
[a] l.6.c.17.p.316 eſtre venu en meſme temps à Byzance,] [b] où l'on écrit qu'il avoit
[b] Codi.ori.C. mis trois cicognes de pierre, pour empeſcher ces oiſeaux d'y
p.4.b. venir; 'des couſins de cuivre, des puces, des mouches, & d'au-
p.61.62. tres petits animaux pour le meſme effet, que l'Empereur Baſile
p.36.d[Chr.Al. fit oſter; '& pluſieurs autres figures, qui marquoient, diſoit-on,
p.390. ce qui devoit arriver à cette ville juſques à la fin du monde.
La chronique d'Alexandrie dit qu'il y vint pour cela en 93, &

que partout où il alloit, dans les villes & à la campagne, il
τὰ ἰσμαζα. y mettoit de ces ſortes de figures & de talismans.

Il s'efforça de ſoulever tout le monde contre l'Empereur Apol.Ty.v.l.
Domitien, particulierement Nerva qui regna depuis. [a] On ra- 7.c.2-4.p.323-326.
porta à Domitien quelque choſe qu'il faiſoit pour cela: [b] & on [a] c.4.p.326.b.
ajoutoit qu'il avoit meſme ſacrifié un enfant auprés de Rome, [b] c.5.10.p.329.
pour trouver dans ſes entrailles la connoiſſance de l'avenir en b|344.345|l.8.
faveur de Nerva. Sur cela Domitien manda au Gouverneur de c.3.p.400-406.
l'Aſie d'arreſter Apollone qui eſtoit alors en cette province, & c.4.5.p.326.d|330.d.
de le luy envoyer. Mais Apollone prevint cet ordre, & s'en
vint de luy meſme en Italie, dans le temps que Domitien en p.327.b|328.c.
V. Domitien note 9. chaſſoit tous les philoſophes, [c'eſt à dire en 94 ou 95,] quoique d|329.a.
Philoſtrate le mette un peu pluſtoſt. [d] Il trouva à Pouzoles De- [e] l.8.c.3.p.398.c.
metrius le cynique, qui l'exhorta à ſe retirer promtement de- [d] l.7.c.4.p.327.b.
peur de perdre la vie. [e] Mais il répondit qu'il ne le pouvoit ſans [e] c.6.p.334.c.d.
trahir Nerva, que Domitien avoit alors banni, & qu'il eſtoit
bien aſſuré que pour luy le tyran ne le pouvoit faire mourir.
Ainſi il ſe remit en mer pour arriver à Rome, avec ſon habit c.8.p.340.c.d.
de philoſophe, qu'il avoit neanmoins fait quitter à Damis l'u-
nique compagnon de ſon voyage, afin qu'il ne fuſt pas pris
avec luy.

Dés qu'Apollone fut arrivé à Rome, [Caſperius] Ælianus p.341.a.
Prefet du Pretoire qui eſtoit ſon ami, fut neanmoins obligé de c.3.p.342.a.
le faire arreſter. Il luy parla en particulier ſous pretexte de c.9.10.p.342-
l'interroger, pour luy donner moyen de ſe défendre: [f] & puis 345.
ayant eſté parler de luy à l'Empereur, il le mit [par ſon ordre] [f] p.345.346.
dans une priſon, où il eſtoit libre [& ſans chaines.] Il y avoit au c.11.p.347.a|c.12.p.351.c.
meſme lieu cinquante autres priſonniers, dont l'un avoua à p.349.350.
Apollone que lorſqu'il avoit peu de bien, il vivoit content &
ſans crainte; mais qu'eſtant devenu fort riche par beaucoup de
ſucceſſions qui luy eſtoient echuës, il eſtoit auſſi devenu miſe-
rable, obligé pour ſe conſerver, de flater & d'enrichir les uns
& les autres, reduit à craindre ſes propres valets, & enfin traité
comme criminel. Apollone le conſola, luy & les autres, du c.12.p.350.354.
mieux qu'il put, ſe gardant bien de ne rien dire contre Domi- p.354.
tien, qui avoit là ſes eſpions.

Six jours aprés il fut amené à Domitien, [g] qui l'interrogea c.12-14.p.354.
auſſi-toſt ſur le ſujet de Nerva: & Apollone nia hardiment que 359.
Nerva euſt jamais ſongé à aucune conſpiration, ni à l'Empire, [g] c.14.p.360.361.
quoique ſon hiſtorien diſe le contraire. [h] Sur cela Domitien en c.3.p.325.d.
colere luy fit couper ſa grande barbe & ſes cheveux, & le ren- [h] c.14.p.362.a.

c.15.p.363.b. voya en priſon chargé de chaines. 'Il demeura deux jours en
c.17.p.368.d. cet état, 'dont Domitien meſme le retira à la priere d'Elien,
c.5.p.366.367. pour le laiſſer comme auparavant dans une priſon libre. 'Durant qu'il eſtoit enchainé il aſſura Damis, qui le ſuivoit juſque dans la priſon, que Domitien ne luy feroit point de mal, & pour luy montrer ce qu'il pouvoit, il tira ſa jambe de la chaine qui la tenoit, & puis l'y remit.

c.17.p.368.d] 369.b. 'Au bout de cinq jours, il fut amené devant Domitien, [a] en
[a] l.8.c.2.p.375 d. preſence de toutes les perſonnes de qualité; [b] & aprés qu'on luy
[b] p.376.377. eut fait quelques queſtions ſans le preſſer beaucoup, [c] Domitien
[c] p.377.c. le dechargea de tout ce qu'on diſoit contre luy, & luy ordonna neanmoins de demeurer là, juſqu'à ce qu'il l'euſt entretenu en particulier. Philoſtrate ne dit point d'où luy venoit cette douceur extraordinaire. 'Il ajoute ſeulement qu'Apollone aprés avoir remercié Domitien en un mot, le pria de conſiderer de combien de maux les calomniateurs rempliſſoient l'Empire, &
d. p.378.a. de luy donner lieu [de l'entretenir ſur cela.] 'Sinon, ajouta t-il, « envoyez qulqu'un pour me prendre. Car pour mon ame, per- « ſonne n'en ſera le maiſtre. Mais je puis meſme dire que vous ne « le ſerez pas non plus de mon corps, & que vous ne m'oſterez « pas la vie, parceque ce n'eſt pas là mon deſtin. Aprés ces paroles, dit Philoſtrate, il ne parut plus dans l'aſſemblée, & ſe trouva
c.4.p.410.b. le ſoir meſme à Pouzoles, 'qui eſtoit à trois journées de là. [d] Do-
l.7.c.17.p.369. c. mitien ne dit rien ſur cela: mais on remarqua qu'en voulant
[d] l.8.c.4.p.409. 410. examiner une autre affaire il paroiſſoit avoir l'eſprit fort troublé. [Nous avons voulu raporter cet evenement le plus celebre de la vie d'Apollone, dans les propres termes de ſon hiſtorien, qui n'a pas trop ſongé à le faire paroiſtre croyable, ou y a mal réuſſi.]

c.6.p.415. 'Apollone s'en alla enſuite en Sicile au commencement de
p.416. l'autonne, & de là à Olympe dans le Peloponneſe, 'où Philoſtrate dit que l'on accouroit de tous les coſtez de la Grece pour le voir, [ſans que Domitien ſe miſt en peine de le faire prendre.]
c.9.p.423.c. Il paſſa [prés de] deux ans 'en divers endroits de la Grece, [e] ſuivi
[e] c.8.p.421.d. partout d'un grand nombre de jeunes gents, [f] qu'il menoit dans
[f] p.422.b.c. les endroits eloignez du bruit & des avocats: car il les regardoit comme les cauſes des maux que l'on ſouffroit alors, par les faux crimes que leur eloquence faiſoit trouver dans les perſonnes les plus innocentes.
c.9.p.423.c. 'De Grece il paſſa en Ionie [vers le commencement de l'an 96,] où il couroit diverſes villes, eſtant
[g] c.10.p.425.426. plus ordinairement à Smyrne & à Epheſe. 'Ce fut dans cette derniere

le 18 de septembre. 96. *V. Domitien § 21.

derniere qu'on pretend qu'il vit la mort de Domitien "au moment qu'on le tuoit. *

'Nerva qui ſucceda à Domitien, luy écrivit bien-toſt pour le prier de le venir aſſiſter de ſon conſeil: mais il témoigna par la réponſe qu'il luy fit, qu'ils ne ſeroient enſemble que par la mort. 'Il luy écrivit quelque temps aprés une lettre, où il luy donnoit divers avis pour bien gouverner, & il la luy envoya par Damis qui luy devoit dire encore certaines choſes de bouche. 'L'evenement fit croire à Damis qu'il l'avoit envoyé en Italie, afin qu'il ne fuſt pas témoin de ſa mort, [qu'on juge par là eſtre arrivée ſur la fin de 96, ou au commencement [1] de 97.] 'Damis n'en avoit rien marqué dutout dans ſes memoires: & on n'en ſavoit rien d'aſſuré dés le temps de Philoſtrate. 'Les uns diſoient qu'il eſtoit mort à Epheſe entre les mains de deux ſervantes, [ſans qu'on ſache ce qu'eſtoient devenus ce grand nombre de diſciples qu'il avoit eus:] 'D'autres contoient qu'eſtant entré dans un temple, ſoit à Lindo [dans l'iſle de Rhode,] ſoit à Dictyne dans celle de Crete, il eſtoit diſparu; à quoy on ajoutoit divers prodiges. 'Philoſtrate aſſure que quoiqu'il euſt vu beaucoup de pays, il n'avoit jamais pu trouver ſon tombeau nullepart: & Apollone avoit dit ſouvent qu'il vouloit mourir ſans qu'on le ſçeuſt, [afin de paſſer pour immortel comme Empedocle. Ainſi] 'nous avons grand lieu de croire que ſa mort a eſté tragique: '& Lucien appelle toute l'hiſtoire d'Apollone une tragedie.

c.n.p.426.427.

p.427.a.b.

c.

2. c.12.p.428.a.

c.d.

p.429.

c.13.p.431.d.

Bar.99.§ 12.

Luci.v.Alex.p. 476.c.

[Cet abregé que nous avons fait de ſa vie, eſt amplifié par Philoſtrate d'un grand nombre de propheties & de miracles qu'il luy attribuë.] 'Il y marque entre autres la reſurrection d'une fille ſortie d'une maiſon conſulaire, & déja preſte à marier. Mais il n'oſe aſſurer que cette fille fuſt tout à fait morte. 'Et certainement ſi ce miracle eſtoit veritable, il auroit dû eſtre beaucoup plus celebre qu'il n'a eſté, comme le remarque Euſebe.

Apol.Ty.v.l. 4.c.13.p.206.

Euſeb.Hier.p. 461.

[Tous ces prodiges ſont fondez ſur l'autorité de Philoſtrate,] "qu'Euſebe nous aſſure avoir eu plus d'erudition que d'exactitude & d'amour pour la verité. 'On pourroit aſſurément faire voir par beaucoup d'exemples, qu'il ne ſavoit pas aſſez l'hiſtoire Romaine, dans laquelle il fait beaucoup de fautes, comme le remarque Lipſe, [& qu'il ſe contredit meſme en bien des rencontres. Il n'y a rien de moins probable que ce qu'il dit s'eſtre

p.436.e.

Tac.l.3.n.85.p 80.

1. & non pas en la ſettieme année d'Adrien, comme veut la chronique d Alexandrie, p.598.

Euſ.in Hier. p.467.d. passé contre Apollone & Domitien:] 'Et Eusebe soûtient qu'il seroit facile de montrer qu'une grande partie de ses narrations 'se détruisent d'elles mesmes, ou sont aisées à refuter, & qu'elles ne sentent que la fable, & le roman. Aussi il ne craint point d'assurer que tout son ouvrage est plein de fictions & de fausse-tez. 'Photius qui raporte en abregé une partie des faits de cette histoire, en traite plusieurs de fables impertinentes; [a] & qualifie tout l'ouvrage un travail inutile.

Phot.c.44.p. 29. [a] p.32.

Aug.ep.49.p. 78.1.d. [C'est donc avec raison que] 'S. Augustin soûtient que tout ce qui se dit des miracles d'Apollone 'n'a point d'auteur assuré. *nullo fidelis auctore.*

Chry.in Jud.h. 3.t.1.p.418.e. 'S. Chrysostome soûtient aussi que ce ne sont que des mensonges & des illusions. [b] Suidas en parle de mesme. [Que si l'on y veut joindre les sentimens des plus habiles de ces derniers temps,] 'Scaliger dit que tous les vains prodiges que Philostrate raporte de son imposteur, n'ont pas mesme l'apparence de la verité. 'Vivés, & Vossius qui le suit, ne le traitent pas plus favorablement, [c] non plus que Casaubon.

[b] Suid.a.p.376. c.

Euſ.chr.n.p. 191.1.

Voſſ.h.g.l.2.c. 15.p.235.

[c] Spart.n.C.p. 229.2.f.

[Mais quand on voudroit ne pas douter de la verité des faits qu'il raporte, on ne sauroit les lire sans voir que ce sont des effets du demon & de la magie, & non d'une puissance divine, comme Philostrate tasche en divers endroits de nous le persuader. C'est ce que les payens ont reconnu du vivant d'Apollone, & aprés sa mort.] Car ceux mesmes qui n'estoient pas ses ennemis, ont refusé plusieurs fois de l'admettre à leurs mysteres, le regardant comme un magicien & un demoniaque: [d] & c'est le jugement que beaucoup de personnes en faisoient encore du temps de Philostrate mesme. 'Lucien parlant d'un de ses plus fideles disciples, luy donne pour principale qualité d'estre un celebre magicien, & d'en faire profession. 'L'abregé de Dion par Xiphilin, dit que Caracalla l'aimoit, parcequ'il avoit esté un fourbe & un magicien achevé.

Apol.Ty.v.l.4. c.6.p.175.a|l.8. c.8.12.p.420.c| 429.c.

[d] l.1.c.3.p.3.a.

Luci.v.Alex.p 476.

Dio,l.77.p. 878.c.

[Outre cette qualité il avoit une vanité qui n'est digne que d'un demon.] 'Dés devant son voyage des Indes, comme on luy montroit l'image d'un Roy des Parthes pour l'obliger de luy rendre les respects ordinaires, il dit ces paroles: Celui que vous « adorez sera trop heureux s'il merite que je l'estime & que je le « louë. 'Il s'imaginoit posseder toutes sortes de vertus; [& vouloit « que les autres l'en crussent. 'Il se regardoit comme le maistre, le docteur, & le censeur de toute la terre; & c'est le caractere qu'on peut dire regner dans toute sa vie.] Il se vantoit de tout savoir, [e] & de connoistre jusqu'à l'avenir. [f] Il ne trouvoit pas

Apol.Ty.v.l.1. c.19.p.38.c.

c.14.p.26.c.

c.15.p.28.c.

l.7.c.6.p.334. d.c.

[e] l.1.c.20.p.43.d.

[f] l.8.c.2.p.376.c

meſme mauvais qu'on le traitaſt de Dieu : '& il ſouffroit qu'on l'adoraſt comme une divinité. [a] Que s'il empeſcha en une rencontre qu'on ne luy rendiſt publiquement des honneurs divins, ce fut, dit ſon hiſtorien, par la crainte de l'envie.

'Quoiqu'il ſe vantaſt de poſſeder toutes ſortes de vertus, & que Philoſtrate releve ſurtout la pureté de ſa vie, & ſon deſintereſſement, 'on ne laiſſoit pas de l'accuſer d'aimer l'argent : [& lui qui ne vouloit rien recevoir des Rois & des Empereurs,] 'ſe trouvant un jour en avoir peu de reſte, demanda tout d'un coup 'prés de cinq-cents livres à un pontife des idoles. [b] S. Auguſtin paroiſt accorder aux payens qu'au moins il valoit mieux que leur Jupiter : '& neanmoins le bruit commun l'accuſoit auſſi de n'eſtre nullement chaſte, [c] & on marquoit quelques hiſtoires particulieres. [d] Lucien nous apprend au moins que ſes plus fideles diſciples eſtoient des hommes abominables.

mille dragmes.

[La croyance de la metempſycoſe, que Philoſtrate luy attribuë en divers endroits, n'eſt digne que d'un eſprit capable des plus grandes réveries, auſſi-bien que la folie qu'il eut] 'de faire adorer un lion, en qui il vouloit que fuſt l'ame d'Amaſis autrefois Roy d'Egypte. [On voit encore une grande baſſeſſe d'eſprit] 'dans la reprimende ſevere qu'il fit à ceux de Smyrne, ſur ce que dans un acte ſigné de diverſes perſonnes, il y avoit un Lucullus & d'autres noms qui n'eſtoient pas Grecs. [Dans les occaſions les plus importantes, il s'amuſoit à parler du cours du Nil, & d'autres choſes qui ne meritent pas d'occuper l'eſprit d'un vray philoſophe.

Philoſtrate excuſe comme il peut ſes diſputes avec le philoſophe Euphrate, ſur lequel il en veut rejetter toute la faute. Mais ou le meſme auteur dans un autre ouvrage, ou un autre Philoſtrate] 'qui avoit vu la vie d'Apollone, & qui y renvoie, [e] avoue que l'un & l'autre n'agiſſoient point en cette rencontre en philoſophes. [f] Auſſi quoique Philoſtrate & Apollone diſent pour décrier Euphrate, [g] il ne laiſſoit pas d'eſtre regardé generalement deux cents ans aprés ſa mort, comme le plus illuſtre & le plus eſtimé des philoſophes de ſon temps. 'Apollone meſme en parla en ces termes à Veſpaſien, ſans prevoir, tout prophete qu'on veut qu'il fuſt, qu'il alloit bien-toſt le décrier comme un avare, un calomniateur, & un des plus méchans hommes du monde. [Pline le jeune qui n'aimoit nullement ces ſortes de perſonnes,] 'releve Euphrate par de grands eloges : & il le connoiſſoit à fond. [h] Epictete dans Arrien non ſeulement eſti-

a l.7.c.10.p.346. b.c[1.c. 3 p.25. c. a l.4.c.10.p. 189.a.
l.1.c.10.p.17. &c.
l.7.c.14.p.361. c.
l.8.c.6.p.417. c.
b Aug.ep.B. 138.)18.p.418.a.
Apol.Ty.v l.1. c.10.p.17.b.
c Philſt.ſoph. 31.p.568.c.
d Luci.v.Alex p.476.
Apol.Ty.v.l.5. c.15.p.254.255.
l.4.c.2.p.161.b. c.
Philſt.ſoph.31. p.568.d.
e c.7.p.492.a.b
f Euſ.in Hier. p.464.465.
g p.465.b.c.
p.463.464.
Plin.L.1.ep.10. p.25-30.
h Arri.ex Epic. l.3.c.15.p.320.

l.4.c.8.p.489. 490. me extremement ſon 'eloquence, 'mais le louë encore beaucoup de ce qu'il avoit "taſché long-temps de vivre en philoſophe avant &c.
Dio,l.69.p.791 d. que d'en prendre les marques exterieures. 'Il mourut en ſtoïcien "dans le commencement du regne d'Adrien avec la permiſſion duquel il prit de la ciguë pour finir les incommoditez vers l'an. 118.
Apol.Ty.v.l.1. c.10.p.17.c. de ſa maladie & de ſa vieilleſſe. 'Il avoit fait quelques écrits contre Apollone, que Philoſtrate promet de refuter. [a] Eunape ſemble luy en attribuer d'autres plus importans, & qui luy donnoient beaucoup de reputation. Il nous apprend qu'il eſtoit d'Egypte.

[a] Eun.præf.p. 11.12.

[L'eſtime que les demons avoient acquiſe à Apollone ne finit pas auſſi-toſt aprés ſa mort. Dieu leur permit d'executer ce
Apol.Ty.v.l.3. c.15.p.153.c.d qu'ils luy avoient fait dire]'par les Bracmanes, s'il en faut croire Philoſtrate, que vivant & mort il paſſeroit pour Dieu dans l'eſ-
l.8.c.13.p.430. b. prit de pluſieurs. 'Le peu de connoiſſance qu'on eut de ſa mort, fit croire à ceux de Tyanes ſes concitoyens qu'il eſtoit devenu
l.1.c.4.p.6.b. immortel, '& ils luy dreſſerent un temple auprés de leur ville.
Aurel.v.p.217 c. Son image eſtoit encore autrepart dans beaucoup de temples;
[b] Apol.Ty.v.l. 8.c.13.p.431.d [b] & les Empereurs [au lieu d'arreſter cette nouvelle ſuperſtition,] la favoriſoient par les honneurs qu'ils rendoient eux
c.8.p.421.c. meſmes à cet impoſteur. 'Adrien ramaſſa dans le palais d'An-
Dio,l.77.p. 878.c. tium ce qu'il put trouver de ſes lettres. 'Antonin Caracalla l'aima, l'honora, & luy baſtit meſme un "temple comme à un heros. ἡρῶον.
Lampr.p.123.e 'L'Empereur Alexandre avoit ſon image "dans un lieu particulier du palais, meſlée avec celles de J. C, d'Abraham, & des in Lavario.
Aurel.v.p.217. b.c.d|n.C.p. 229.2.f. meilleurs Princes: [& ce mélange plaiſoit au demon.] 'Vopiſque dit avoir lu dans des memoires, & appris de perſonnes graves, que l'Empereur Aurelien eſtant reſolu de ſaccager la ville de Tyanes, il vit devant luy Apollone qui luy défendit de le faire: à quoy il obeït, & il promit à Apollone une image, un temple, & des ſtatuës. Vopiſque ne dit point s'il accomplit ſon vœu; & il ne donne pas meſme cette apparition pour aſſurée, quoiqu'il la raporte exprés pour faire honneur à Apollone. Et il témoigne pour luy autant d'eſtime qu'en pouvoit avoir un payen, qui dans la ruine de ſa fauſſe religion ne trouvoit que les impoſtures de ce magicien à oppoſer aux vrais miracles de J. C. Il avoit meſme deſſein d'écrire ſa vie en latin, comme [Philoſtrate] l'avoit fait en grec; afin, dit-il, que ſes actions admirables fuſſent
Euſ.in Hier.p. 476.477. connuës de tout le monde. 'Euſebe témoigne que de ſon temps il y avoit des perſonnes qui pretendoient faire des enchantemens en y meſlant le nom d'Apollone.

[Cependant cette pretenduë divinité appuyée par la terre & par l'enfer, a eu ſi peu de cours,] 'que dés le commencement du IV. ſiecle, qui que ce fuſt ne l'honoroit comme un Dieu, [a]quoiqu'on pretende que les Epheſiens reveroient encore ſa ſtatuë, mais ſous le nom d'Hercule, & non ſous le ſien; parcequ'il eſtoit conſtant que ce n'eſtoit qu'un homme, & qu'un impoſteur. 'Euſebe aſſure auſſi que [preſque] perſonne ne connoiſſoit plus alors Apollone, non comme un Dieu, ou comme un homme extraordinaire & admirable, mais meſme comme un ſimple philoſophe: 'pendant que J. C. faiſoit reconnoiſtre ſa gloire par toute la terre, malgré les efforts que tous les hommes avoient faits durant &c. 'trois-cents ans pour s'y oppoſer. [Eunape qui écrivoit au commencement du V. ſiecle, euſt bien voulu rétablir] 'la reputation éteinte & paſſée de ſon heros. [b]Car il dit que ce n'eſtoit pas tant un philoſophe que quelque choſe qui tenoit le milieu entre Dieu & l'homme; & que Philoſtrate devoit avoir intitulé l'hiſtoire qu'il en a faite, *La deſcente d'un Dieu ſur la terre*. [Mais le temps du regne des demons eſtoit paſſé: & le veritable Mediateur devoit ſeul eſtre reconnu pour Dieu par les hommes.] 'Si quelques Pythagoriciens vouloient encore qu'on le regardaſt au moins comme un philoſophe, il ne paſſoit dans l'opinion generale des autres que pour un magicien.

[Philoſtrate nous a conſervé quelques lettres d'Apollone, toutes fort courtes,] 'avec une apologie aſſez longue, [c]qu'il avoit dreſſée pour prononcer devant Domitien, [d]ſans que ſon pretendu eſprit prophetique l'avertiſt que Domitien ne luy donneroit pas le temps de s'en ſervir, & que la peine qu'il prenoit à la compoſer ſeroit inutile. [Outre cette apologie,] '& un grand nombre de lettres adreſſées à toutes ſortes de perſonnes, [e]il avoit écrit un ouvrage en quatre livres "ſur l'aſtrologie judiciaire, [f]& un autre ſur les ſacrifices, où il marquoit ce qu'il falloit offrir à chaque Dieu, [c'eſt à dire à chaque demon,] pour luy plaire. Le premier n'eut pas de cours; mais le ſecond devint extremement celebre. 'Euſebe en cite un paſſage. [g]Suidas le marque auſſi, & y ajoute un teſtament, des oracles, [h]la vie de Pythagore, [i]& une hymne ſur la memoire. [k]Sa theologie, dont Euſebe cite un endroit, [eſt apparemment la meſme choſe que ſon ouvrage ſur les ſacrifices.]

"ἐν μαντικαῖς ἀκίροις.

La&t.l.5.c.3.p. 465.
a p.468.
Euſ.in Hier.p. 468.a.
p.435.436.
Chry.in Jud. or.3.t.1.p.418.c.
b Eun.præf.p. 11.
Hier.ep.103.p 15.b.
Apol.Ty.v.l.8. c.3.p.379.
c c.2.p.378.c.
d Euſ.in Hier. p.471.d.
Apol.Ty.v.l.1. c.2.p.4.c|Suid. a.p.376.c.
e Apol.Ty.v.l. 3.c.13.p.147.d
f d|l.4.c.6.p. 179.d.
Euſ.præp.l.4. c.13.p.150.
g Suid.a.p.376 e.
h|Jonſ.l.3.c.5. p.230.
i Apol.Ty.v.l. 1.c.11.p 18.a.b.
k Euſ.dem.l.3. c.3.p.105.

L'EMPEREUR
NERVA.

Aur. Vict. Vict. epit. Eutrop. Dio, l. 67. p. 767. a. a Onu. in fast. p. 213. b. b p. 189. f | Front aq. p. 119. Onu. p. 198. e. Grut. p. 246. 2. Dio, l. 68. p. 771. b. Tac. an. 15. c. 72. p. 265. Marti. l. 8. epi. 70 | l. 9. epi. 27. p. 418. 421. Plin. l. 5. ep. 3. p 288. c Front. aq. p. 119 | Idat. Dio, l. 67. p. 767. a | Aur. V. d Dio, l. 68. p. 770. a. b. e Eutrop. f Marti. l. 8. epi. 70 | Sid. car. 7. v. 112. p. 334. g Plin. l. 7. ep. 33. p. 435. a Onu. in fast p. 211 | Front. aq. p. 119. b Fabr. c. 9. p. 270.

L'EMPEREUR [1 M. Cocceius] Nerva eſtoit originaire de Crete [par ſes anceſtres,] 'mais né à Narni [dans l'Ombrie.] On marque que c'eſt le premier Empereur qui ne fuſt pas Romain ou Italien d'origine. 'Il eſtoit d'une famille qui ne paſſoit que pour mediocrement noble, [parce-qu'elle n'eſtoit pas de ces anciennes familles Romaines;] 'mais qui du reſte eſtoit fort illuſtre. [2]Son pere, ſon ayeul, & ſon biſayeul, avoient eſté elevez au Conſulat, [b]M. Cocceius Nerva ſon ayeul Conſul en l'an 22 de J. C, avoit *eſté celebre par la ſcience du droit, & par le credit qu'il s'eſtoit conſervé auprés de Tibere. 'On croit, [mais ſans grande preuve,] que ſon pere de meſme nom fut auſſi Conſul en l'an 40. 'Sa mere eſtoit Sergia Plautilla [2] fille de Lænas. 2.

Pour luy il doit eſtre né en l'an 32 le 17. de mars, ſi Dion ne ſe trompe point [3] dans ce qu'il dit de ſon âge. [C'eſt ſans doute ce] 'Cocceius Nerva à qui Neron fit donner les ornemens du triomphe, & une ſtatuë dans le palais en l'an 65. Il eſtoit alors deſigné Preteur: '& la poëſie en la quelle on pretend qu'il excelloit, quoiqu'il ne s'y appliquaſt que comme un homme ſage & modeſte le peut faire, le faiſoit aimer de ce Prince, qui luy adreſſa ce ſemble quelque poëme. 'Pline parle de ſes epigrammes. [c]Il fut Conſul avec Veſpaſien en 71, & avec Domitien en l'an 90. 3.

'C'eſtoit un homme tres ſage & tres moderé, [d]honneſte, genereux, [e]actif', vigilant: [f]On luy attribuë particulierement une humeur douce & paiſible. [g]Il prenoit part eſtant encore particulier, à tout ce qui ſe faiſoit de bien, & s'en rejouiſſoit, *frenuus.

1. Dion *l.* 68. *p.* 769. *a*, [& d'autres,] marquent ſon nom de Cocceius. Pour le pre nom de Marcus on le tire d'une inſcription de M. Cocceius Encolpus affranchi de l'empereur [Nerva.]

a Son ayeul s'appelloit auſſi M. Cocceius Nerva.

2. LAENATIS. F. Spon. *p.* 268, a mis LAENATISAE.

3. [Il dit que Nerva mourut le 27 janvier 98, âgé de 65. ans, dix mois, & dix jours.] bCependant le calendrier donné par Bucherius, *p.* 270, & par Lambecius, marque ſa naiſſance le 8 de novembre.

Digitized by Google

comme on le voit par la lettre qu'il écrivit à Pline [en l'an 93,] ſur une action genereuſe qu'il avoit faite. [Mais il paroiſt qu'il eſtoit un peu timide,] '& on ne loüe rien davantage en luy que la prudence avec laquelle il jugea luy meſme qu'il falloit un corps plus robuſte & une ame plus grande & plus vigoureuſe qu'il n'avoit, pour gouverner un empire. 'Quelques uns l'accuſent d'avoir eſté ſujet au vin comme Trajan. 'On ne trouve point qu'il ait eu ni femme ni enfans. Aur.Vict. Id.v.Traj. Spanh.l.7.p. 621.622.

'Si l'on en croit Philoſtrate, il ſongea par le conſeil d'Apollone à s'emparer de l'Empire, ou au moins à le delivrer de la tyrannie de Domitien: mais il n'eut pas aſſez de cœur pour pourſuivre ſon entrepriſe. 'Cependant Apollone le nia poſitivement devant Domitien, [a]& nia ſurtout le ſacrifice d'un enfant qu'on pretendoit qu'il avoit immolé auprés de Rome en faveur de Nerva. [b]Il repreſenta ſur cela à Domitien que Nerva eſtoit un homme "tres prudent, tres doux, tres digne, & tres capable de gouverner, mais qui n'aimoit nullement le poids des ſoins & des affaires, 'parcequ'il eſtoit fort infirme, [c]ayant l'eſtomac tres foible; & ſujet à rejetter tout ce qu'il prenoit; [d]qu'il n'eſtoit d'ailleurs que tres reſervé, "trop humble, & trop modeſte: [e]de ſorte qu'il craignoit meſme les honneurs, bien loin de les rechercher par ambition.

σωφρονέστατον. ἀκαταπλήκτος.

Apol.Ty.v.l.7. c.3.p.325.d. c.14.p.361.a‖. a.c.3.p.396. a l.7.c.5.10 p. 329.b|344.435 b.8.c.3.p.400-406. b l.7.c.14.p. 361.a. c.8.c.3.p.397.b c Dio,l.68.p. 769.c. d Apol.Ty.v.l. 8.c.3.p.397.c. e l.7.c.14.p. 361.a.

[Soit donc que Domitien euſt ſçeu le deſſein que Nerva avoit eu, ſoit qu'il le creuſt ſur de faux raports,] 'ſoit qu'il priſt ce pretexte pour perdre un homme que l'on jugeoit digne de l'Empire, '& dont les aſtrologues luy faiſoient apprehender l'horoſcope; [f]il le relegua à Tarente [en l'an 94,] ſelon Philoſtrate, [& peut-eſtre enſuite en la Franche Comté, où Victor dit qu'il eſtoit retiré par la crainte du tyran lorſqu'il fut elevé à l'Empire.] 'Dion dit que Domitien l'euſt fait mourir ſans un aſtrologue qui lui perſuada qu'il mourroit de luy meſme dans peu de jours. [Il ne parle point de ſon banniſſement, & ſemble meſme ſuppoſer qu'il eſtoit à Rome à la mort de Domitien.] 'Car il dit que Parthene & les autres qui avoient conſpiré contre ce Prince, voulurent avant que de le tuer s'aſſurer de ſon ſucceſſeur; qu'ils en parlerent à diverſes perſonnes qui le rejetterent, croyant qu'on ne leur offroit l'Empire que pour les perdre; mais qu'enfin Nerva l'accepta, dans la crainte qu'il avoit que Domitien ne luy oſtaſt bien-toſt la vie [Car il ne faut pas demander à ceux qui n'eſperent rien aprés la mort, qu'ils preferent à leur vie l'obeïſſance duë aux Princes. C'eſt la gloire des vrais Chrétiens]

Dio,l.67.p. 767.a.b. f Apol.Ty.v.l. 7.c.3.p.325.b. Dio,l.67.p. 767.b. a.

L'AN DE JESUS CHRIST 96, DE NERVA 1.

Caius Fulvius Valens, & Caius Antiſtius Vetus, Conſuls.

Plin.pane.p. 164. a Dio,l.68.p. 769.a. b Aur.Vict. c Eutrop. d Aut.Vict.

'Domitien ayant donc eſté tué ["le 18 ſeptembre de l'an 96,] dés le meſme jour [a]Nerva fut declaré Empereur par les Romains, [b]& par les legions, [ou plutoſt par les Pretoriens;] [c]à quoy Petronius Secundus l'un de leurs Prefets, & Parthene [Chambellan de Domitien] eurent le plus de part. [d]Les Pretoriens regrettoient beaucoup la mort de Domitien, & ils demanderent avec des cris ſeditieux le ſupplice des conjurez. Ils furent neanmoins arreſtez enfin avec aſſez de peine par quelques perſonnes prudentes, & ſuivirent les ſentimens des principaux du Senat [en faveur de Nerva.] V. Domitien § 21.

Vict.epit.

'Dés qu'il eut accepté l'Empire, il courut un bruit que Domitien vivoit, & alloit paroiſtre. 'Nerva bleſmit ſur cela, & perdit meſme la parole: mais Parthene l'ayant raſſuré, il alla parler aux ſoldats, & [1]leur promit la liberalité que les nouveaux Empereurs avoient accoutumé de leur faire. Il alla [enſuite] au Senat, où il fut receu de tout le monde avec une extreme joie. 1.

epit|T.Ant.v. p.17.a.

'Il n'y eut qu'Arrius Antoninus, ayeul maternel de l'Empereur T. Antonin, qui en embraſſant le nouveau Prince, dont il eſtoit intime ami, luy dit qu'il eſtoit ravi pour tout le monde de le voir regner, "mais qu'il eſtoit faſché pour luy de le voir chargé d'un ſi grand poids, expoſé à tant d'inquietudes & de perils, obligé de répondre & aux ennemis, & aux amis, qui croyant tout meriter, deviennent, ſi on leur refuſe quelque choſe, plus implacables que les ennemis. &c.

Aut.Vict.v. Dom. e Philſt.ſoph. 7.p.492.c.d. Bar.an.85. Plin.l.9.ep.13. p.525.

[Outre les dangers ordinaires, Nerva avoit beaucoup à craindre des ſoldats, qui avoient aimé Domitien,] & qui ne profitoient que des malheurs & des deſordres publics. [e]Ceux qui eſtoient vers le Danube penſerent faire une ſedition, s'ils n'euſſent eſté arreſtez par un diſcours "de Dion Chryſoſtome, 'qui s'en retourna enſuite à Rome. 'On craignit auſſi beaucoup du Gouverneur de Syrie, qui commandoit une armée tres grande & tres puiſſante. [On ne voit pas neanmoins qu'il y ait eu aucun trouble,] 'que celui que les Pretoriens exciterent [l'année ſuivante] V. Domitien § 21.

Aur.Vict.v. Dom.

Tac.v.Agr.c.3. p.139.140. Plin.l.9.ep.13. p.523.

'Nerva eſtant établi Empereur; fit voir contre ce qui avoit paru juſqu'alors, que la puiſſance ſouveraine d'un monarque, & la liberté des peuples, ne ſont point des choſes incompatibles l'une avec l'autre: 'car les Romains crurent ſous luy avoir recouvré

1. *Ad ſolennem delenimentum converſus eſt.*

couvré leur liberté, '& jouir d'un * ſiecle d'or. [a] Il mit hors de peine tous ceux qui eſtoient accuſez de leze majeſté, & rappella ceux que Domitien avoit bannis: [mais non pas tous generalement. 'Car Licinien banni comme coupable d'adultere avec une Veſtale, eut ſeulement permiſſion de venir demeurer en Sicile. [Pline marque pluſieurs exilez [1] qui revinrent ſous ce Prince.] 'Nerva leur fit rendre à tous les biens dont on les avoit depouillez: [car la confiſcation eſtoit une ſuite de l'exil.]

* *beatiſſimi ſæculi.*

Tac. v. Agr. c. 3. p. 139. [a] Dio, l. 68. p. 769. a. b. Plin. l. 4. ep. 11. p. 242. Euſ. l. 3. c. 20. p. 90. c.

'Il fit des loix contre les delateurs encore plus ſeveres que celles de Tite; '& fit mourir tous les eſclaves & les affranchis qui avoient accuſé leurs maiſtres. On punit encore du dernier ſupplice pluſieurs autres delateurs entre leſquels ſe trouva un philoſophe nommé Seras. Il défendit auſſi d'accuſer perſonne à l'avenir ni "de leze majeſté, ni de vivre en Juifs; dit Dion, 'qui ſans doute a voulu marquer par là le Chriſtianiſme: [b] & il ordonna meſme [conformément aux anciennes loix Romaines,] que les eſclaves & les affranchis ne ſeroient jamais ecoutez en juſtice contre leurs maiſtres ſur quelque crime que ce fuſt. 'Il jura publiquement de ne faire mourir aucun Senateur, & tint ſa parole.

ἀσεβείας.

Plin. pane. p. 63 Dio, l. 68. p. 769. b. Bar. 98. § 12. Sueur, p. 365. [b] Dio, l. 68. p. 769. b. p. 770. b.

'Il rendit tout ce qui ſe trouva dans l'Epargne des biens que Domitien avoit pris injuſtement. 'Il oſta tout ce qu'on avoit ajouté aux anciens tributs "ſous pretexte de punir ceux qui ne payoient pas aſſez toſt. Il ſoulagea beaucoup de villes opprimées, '& oſta meſme les vexations que l'on faiſoit aux Juifs ſous Domitien dans la levée des impoſts, comme on le voit par des inſcriptions de cette année & de la ſuivante. 'Auguſte avoit attribué au fiſc le vintieme des ſucceſſions & des legs, hors les perſonnes les plus proches & les pauvres. 'Cette loy comprenoit tous les citoyens Romains: & l'exception des plus proches fut reſtreinte dans la ſuite aux anciens citoyens, à moins que ceux qui obtenoient ce droit de nouveau, n'obtinſſent en meſme temps d'eſtre compris dans l'exception. Mais Nerva ordonna que tous les enfans heriteroient de leurs meres, les meres de leurs enfans, & les enfans non emancipez de leurs peres, ſans eſtre ſujets à cette loy du vintieme.

pœna nomine.

p. 769. c. Vict. epit. Bar. 98. § 12. Bir. p. 143. 144. Dio, l. 55. p. 565. c. Plin. pane. p. 67. 68.

'Il ne ſouffrit point qu'on luy dreſſaſt aucune ſtatuë, ni d'or, ni d'argent. [c] Il diminua autant qu'il put les depenſes, oſta pour cela divers ſacrifices, & pluſieurs ſpectacles: [mais nous ne croyons point qu'il ait entierement oſté les gladiateurs,] 'quoi-

Dio, l. 68. p. 769. c. [c] p. 770. b. Zon. p. 199. c. Chr. Al. p. 592.

1. [a] Une medaille de l'année ſuivante porte *Exules Romæ reddiri.*

[a] Bir. p. 144.

Dio, p. 770. a. que Zonare le diſe aprés la chronique d'Alexandrie. 'Et comme nonobſtant tous ces retranchemens il manquoit encore d'argent; & qu'il n'en vouloit pas avoir par les meſmes voies que Domitien; il vendit beaucoup de meubles, & de vaiſſelle d'or & d'argent, tant de ſa maiſon que du palais, beaucoup de maiſons & de terres, & generalement tout ce dont il ſe pouvoit paſſer. Mais il les vendoit en homme d'honneur, "ſans chicanes ſur le prix, eſtant bien aiſe d'y trouver occaſion de faire du bien à beaucoup de monde. Il fit meſme acheter des terres [1] pour une grande ſomme d'argent, & les fit partager gratuitement aux plus pauvres des Romains par divers Senateurs qu'il chargea "de l'achat & de la diſtribution. 'Corelle ſi eſtimé de Pline, fut un de ceux qu'il employa à cette liberalité. [a] On apprend encore de ſes medailles, que dés cette année il avoit fait deux fois "des diſtributions d'argent au peuple Romain, '& luy avoit aſſigné quantité de blé. 'Il faiſoit nourrir aux depens du public dans les villes d'Italie beaucoup d'enfans & de filles dont les peres eſtoient pauvres. 'Il fit encore quelque remiſe à l'Italie pour les voitures publiques.

ὐκ ἀμπλακὼν γένετο. 2. congiarium.

Plin. l. 7. ep. 31. p. 450. a Bir. p. 143. p. 143. 145. Vict. epit. Bir. p. 144. 145.

'Attique bourgeois d'Athenes, pere du ſophiſte Herode Atticus dont nous parlerons ſur T. Antonin, ayant trouvé dans ſa maiſon un grand threſor, il le manda à Nerva pour ſavoir ce qu'il vouloit qu'il en fiſt: & Nerva luy écrivit qu'il en uſaſt comme il voudroit. Attique qui craignoit [les recherches des officiers du fiſc,] luy manda encore qu'il n'oſoit uſer de ſa grace, parceque ce threſor eſtoit trop grand pour un homme de ſa ſorte: & Nerva luy répondit: Uſez, & abuſez ſi vous voulez, de ce que voſtre bonheur vous donne: car il eſt à vous. 'On marque que Plutarque parle de cet Attique: [Mais "il le faut ſans doute diſtinguer d'un philoſophe de meſme nom, qui ſemble avoir vécu vers l'an 175.]

Philſt. ſoph. 27. p. 546. c. d. Jonſ. l. 3. c. 6. p. 240. « « Note 1.

'Nerva renouvella la loy que Domitien avoit faite ſur les eunuques, [b] & confirma meſme tous ſes dons par un edit adreſſé au peuple, [digne de la bonté que l'hiſtoire luy attribuë] Il y dit que tous ſes concitoyens pouvoient s'aſſurer qu'il n'avoit preferé la ſureté publique à ſon repos particulier en acceptant l'Empire, que pour conſerver les anciennes graces, & en faire de nouvelles; Qu'il n'eſtoit pas beſoin qu'un bon Prince ſe de-

Dio, l. 68. p. 770. b. b Plin. l. 10. ep. 62. p. 606. V. Domitien § 4.

1. εἰς χιλιάδας καὶ πεντακοσίας μυριάδας, *ad mille quingentas myriades drachmarum*, ſelon un des traducteurs: ce qui peut revenir à plus de cinq millions ſix-cents vingt-cinq mille livres, en prenant la dragme pour ſix ſous & demi ou un peu plus. Car c'eſt le prix que luy donnent les plus habiles.

claraſt ſur cela, puiſqu'on eſtoit aſſuré de ſa volonté; Qu'il le faiſoit neanmoins afin d'oſter promtement la crainte que pouvoit donner la memoire de ceux de qui on avoit receu quelque don; (il parle de Domitien.) Qu'il ne falloit point qu'on luy en demandaſt de confirmation particuliere, ni qu'on luy en fiſt des remerciemens, parcequ'il ne vouloit employer ſon temps qu'à donner ce que l'on n'avoit pas encore. 'Il ſemble meſme vouloir confirmer generalement dans une lettre tout ce que Domitien avoit reglé par ſes reſcrits. ep.63.p.607.

Il défendit le premier de conteſter l'état & la condition d'une perſonne plus de cinq ans aprés ſa mort. *Il caſſa la permiſſion [que le Senat avoit donnée ſous Claude] d'epouſer ſes nieces. Il ne faiſoit rien qu'avec l'avis des premieres perſonnes du Senat. 'Il donnoit beaucoup de temps à vider les procés, & le faiſoit avec une grande lumiere. 'En un mot il ſe gouverna ſi bien, qu'il croyoit pouvoir quitter l'Empire, & rentrer avec ſureté dans l'état d'un particulier. Digeſt.40.t.15. l.4.p.1446. *Dio,p.770.b. Vict.epit. Dio,p.770.c.

[On le blaſme ſeulement d'avoir eſté trop bon envers les méchans:] 'ſurquoi on remarque qu'il avoit un jour à ſa table entre autres perſonnes Junius Mauricus [banni ſous Domitien, & frere d'Arulenus Ruſticus,] & Fabricius Veiento homme Conſulaire, mais qui avoit "ruiné bien des perſonnes ſous Domitien par ſes accuſations ſecrettes: & celui-ci eſtoit tout auprés de l'Empereur. Dans l'entretien on vint à parler de Catullus Meſſalinus qui avoit eſté l'un des plus celebres d'entre les » delateurs; & Nerva ayant dit ſur cela: Que feroit maintenant » ce Catulle s'il vivoit encore? Mauricus répondit fort librement; » Il mangeroit avec nous. Plin.l.4.ep.22. p.260-262. Vict.epit.

perſecutus.

[Ce fut ſa trop grande facilité,] 'qui luy fit accorder aux inſtances de tout le peuple le retabliſſement des ſpectacles "des farceurs que Domitien avoit oſtez. Pline qui ne veut pas le blaſmer, ne l'excuſe qu'en diſant qu'une choſe auſſi utile qu'eſtoit l'aboliſſement des farceurs eſtoit odieuſe, parceque c'eſtoit Domitien qui l'avoit faite, & en forçant les inclinations du peuple. Auſſi ceux meſmes qui avoient preſſé Nerva avec chaleur de les rétablir, reconnurent auſſi-toſt combien ces divertiſſemens qui effeminent les hommes, eſtoient & dangereux, & honteux: & ils preſſerent Trajan avec la meſme ardeur de les abolir de nouveau. Plin.pane.p. 82.

pantomimos.

'Philoſtrate dit que Nerva écrivit à Apollone de Tyanes pour le prier de le venir aſſiſter de ſes conſeils, mais qu'Apol. Apol.Ty.v.l.8. c.11.p.426.427.

lone ſe ſentant prés de ſa mort s'en excuſa, & luy donna ſeulement quelque avis par une lettre.

Plin.l.9.ep.13. p.523. 'Dés les premiers jours que la mort de Domitien [& l'election de Nerva] eut rendu la liberté, (car c'eſt ainſi que Pline en parle,) chacun ſe preſſa de demander juſtice contre ceux qui avoient opprimé les autres. On l'obtint 'du Senat; [a] & pluſieurs des delateurs, furent, comme nous avons dit, punis du dernier ſupplice. [b] Mais ce n'eſtoient que des perſonnes du commun: [c] ce qui faiſoit dire que le Senat eſtoit indulgent envers ceux de ſon corps, & ſevere envers les autres. [d] Pline ayant laiſſé paſſer ce premier feu, entreprit non ſeulement un Senateur, mais Publicius Certus deſigné par Domitien pour eſtre Conſul peu de temps aprés avec Vectius Proculus, & appuyé par diverſes perſonnes puiſſantes; & il demanda juſtice au Senat de la cruauté 'dont ce Certus avoit uſé [deux ans auparavant] contre Helvide. Chacun ſe récria d'abord contre une demande ſi hardie; mais enfin tout le monde l'admira, 'comme Pline le décrit amplement, hors Fabricius Veiento, qui taſcha inutilement de s'y oppoſer. [Il ſemble que la concluſion du Senat ait eſté de ſavoir le ſentiment de l'Empereur:] '& Nerva ne renvoya pas l'affaire au Senat [pour la juger:] mais neanmoins il confirma le Conſulat à Vectius Proculus, & nomma une autre perſonne pour eſtre Conſul avec luy au lieu de Certus: & Certus mourut peu de temps aprés.

a Dio,l.68.p. 769.b.
b Plin.l.9.ep.13 p.523.
c p.528.
d p.523-528.
V. Domitien § 17. &c.
p.528,529.

[Ce qui peut avoir empeſché Nerva de le laiſſer condanner, eſt] 'qu'il eſtoit ami du Gouverneur de Syrie, qu'on craignoit alors. [Et de plus,] 'les premieres pourſuites contre les delateurs s'eſtant faites avec peu d'ordre, 'on y avoit ce ſemble envelopé quelques innoceus, comme le philoſophe Seras; ce qui cauſoit de grands troubles: & Fronto alors Conſul pour la ſeconde fois, n'avoit pas craint de dire qu'il eſtoit bien dangereux d'avoir un Prince ſous qui tout eſtoit défendu & criminel, & plus dangereux d'en avoir un ſous qui tout eſtoit permis. Cela vint juſques à Nerva, qui arreſta ce deſordre: [on ne dit pas en quelle maniere.]

p.525. p.523. Dio,l.68.p. 769.b.c.

Plin.l.1.ep.5.p. 9-15. 'Ce que Pline raporte des ſoumiſſions que luy fit M. [Aquilius] Regulus qui l'avoit offenſé du temps de Domitien, arriva [cette année] avant que Junius Mauricus fuſt revenu de ſon lex.

Digitized by Google

L'AN DE JESUS CHRIST 97, DE NERVA 1, 2.

'Nerva Auguſtus III, & L. Verginius Rufus III, Conſuls. Idat|Chr.Al|Cat|Front.p. 119|Noris,ep. conſ.p.57.58.

V. Neron § 29|Vitellius § 1.

[a] Ce Verginius Rufus eſt celui "que les ſoldats avoient proclamé pluſieurs fois Empereur [en 68,] & Nerva bien loin [d'en prendre aucun ombrage,] le voulut avoir pour collegue dans ce Conſulat. [b] Il jouit ["prés de] trente ans de la gloire qu'il s'eſtoit acquiſe en refuſant l'Empire. [c] Mais lorſqu'il ſe preparoit à faire comme Conſul le panegyrique du Prince, un grand livre qu'il avoit pris, & qu'il tenoit eſtant debout, luy tomba des mains; & comme il ſe baiſſoit pour le relever, le pié luy gliſſa, & il ſe caſſa la jambe. On ne put jamais la luy bien remettre à cauſe de ſon âge qui paſſoit 83 ans: & il mourut ainſi aprés avoir long-temps ſouffert. On luy fit des funerailles "tres ſolennelles: & Corneille Tacite, qui eſtoit alors Conſul, y fit ſon eloge. 'Pline, dont il avoit eſté tuteur, luy en fit un autre en mandant ſa mort à un de ſes amis. 'Il n'avoit point de fils.

a Dio,l.68.p. 770.b.c. *b* Plin.l.2.ep.1 p.73. *c* p.75.

Note 2.

publicum.

p.76. p.77.

'Durant ſa maladie le Senat choiſit cinq perſonnes pour travailler à regler les depenſes publiques, & à les diminuer. p.77|pane.p. 119

'Calpurnius Craſſus de l'illuſtre maiſon des anciens Craſſus, conſpira cette année avec d'autres contre Nerva, [d] ſollicitant les ſoldats à la revolte par des promeſſes ſans bornes. Il fut decouvert: '& avant qu'il le ſçeuſt, Nerva le fit aſſeoir luy & les autres conjurez auprés de luy dans un ſpectacle, [comme Tite avoit fait dans une ſemblable occaſion:] & leur preſenta les épées [des gladiateurs] qu'on luy avoit apportées ſelon la coutume; leur témoignant par là qu'il ne craignoit guere la mort. [On ne dit point s'ils furent touchez de cette generoſité,] mais ſeulement que Craſſus ayant confeſſé ſa faute, fut relegué à Tarente avec ſa femme, quoique le Senat blaſmaſt une ſi grande douceur. 'Mais Nerva voulut obſerver à l'égard meſme des conjurez le ſerment qu'il avoit fait de ne faire mourir aucun Senateur.

Dio,l.68.p. 770.c. *d* Vict.epit. Dio,p.770.c.d. Vict.epit. Dio,p.770.b.

'Cependant les ſoldats Pretoriens toujours preſts à ſe ſoulever pour venger Domitien, '& qui ne manquoient que d'un chef, [e] en trouverent un dans Ælianus Caſperius; [f] qui ayant eu la charge de Prefet du Pretoire ſous Domitien [en l'an 94,] l'exerçoit encore ſous Nerva. Les Pretoriens le gagnerent par de grandes ſommes d'argent ſelon l'epitome de Victor, ou il les anima luy meſme à la ſedition ſelon Dion. 'Ils allerent aſſieger, prendre, & enfermer Nerva dans le palais, '& luy demanderent avec de grands cris la mort de ceux qui avoient tué Domitien.

Aur.Vict. Suet.v.Dom. c.23.p.815. *e* Vict.epit. *f* Dio,l.68.p. 770.d|Apol. Ty.v.l.7.c.8.p. 341.a. Plin.pane.p.11. Suet.v.Dom.c. 23.p.815|Vict. epit.

Vict.epit. 'On pretend qu'on vit alors dans Nerva tout ce que la frayeur peut faire d'impreſſion ſur les corps des hommes: ſon cœur neanmoins ne s'abatit pas: il proteſta qu'il aimoit mieux mourir que d'abandonner ceux dont il tenoit l'Empire; '& il tendit le cou comme preſt à recevoir la mort. Cependant toute ſa reſiſtance fut inutile; 'il fut contraint ſelon Pline de faire mourir ceux qu'il vouloit conſerver, 'ou comme Victor le ſemble dire, les ſoldats ſans ſe mettre en peine de luy, tuerent d'un ſeul coup Petronius [Secundus,] [1] & egorgerent Parthene aprés beaucoup d'indignitez 'qu'ils luy firent. Caſperius plus inſolent par ſon crime, contraignit meſme Nerva de loüer cette action devant le peuple, & de témoigner qu'il eſtoit obligé aux ſoldats de ce qu'ils avoient oſté la vie aux plus méchans d'entre les hommes.

Dio,l.68.p. 770.d. Plin.pane.p.12. Vict.epit. 1. &c.

Plin.pane.p. 10-12. 'Cette inſolence des ſoldats fut utile à la Republique, parce-qu'elle porta Nerva à adopter Trajan pour fils & pour ſucceſſeur. 'Car voyant que l'on mepriſoit ſa vieilleſſe, [a] & que l'Empire avoit beſoin d'une perſonne qui euſt autant de force d'eſprit que de corps; comme il eſtoit exemt de cet aveuglement qui fait qu'on ne connoiſt & qu'on ne meſure point ſes forces, & de cette ambition de dominer qui regne ſouvent ſur ceux meſmes qui ſont le plus prés de la mort; il ſe reſolut à aſſocier quelqu'un à la puiſſance ſouveraine, & fit voir quelle eſtoit ſa ſageſſe par le choix qu'il fit de Trajan. 'Il avoit aſſez de parens; mais il ſongeoit au bien de l'Empire, non à la grandeur de ſa famille. 'Et il croyoit que pour gouverner tant de peuples, il falloit chercher partout celui qui 'eſtoit le meilleur de tous. [Nous verrons autrepart quel eſtoit Trajan.] Il ſuffit de dire ici qu'il commandoit alors une tres puiſſante armée dans la Germanie; [& apparemment dans la baſſe,] 'puiſque ce fut à Cologne qu'il prit l'Empire, [b] & qu'on marque qu'il avoit rendu la ville de Cologne formidable aux peuples voiſins. [c] Il paroiſt que [L. Licinius] Sura dont nous parlerons ſur Trajan, contribua beaucoup à le faire choiſir par Nerva.

Dio,l.68.p. 771.a. Plin.pane. p.14. p.17|Dio,p. 770.c. Vict.epit.v. Traj. [a] Aur.Vict. &c. [b] Sid.car.7.v. 114.p.334. [c] Vict.epit.v. Traj.

Plin.pane.p.15. Bir.p.145. 'Il ſe rencontra alors que Nerva receut la nouvelle d'une victoire remportée dans la Pannonie ſur les Allemans, 'marquée dans une medaille, [& à cauſe de laquelle apparemment] 'il prit à la fin de cette année, ["& peut-eſtre le 28 d'octobre,] le titre d'Imperator pour la ſeconde fois, avec le nom de Germanicus. 'Eſtant allé au Capitole pour y porter le laurier qu'on

p.144|Goltz. p.63.b.c. Note 3.

Plin.pane.p.15. 16.30|Dio.l.69. p.770.e|771.a.

1. Il y en a qui ajoutent ici le nom d'Eſtienne. Mais il avoit eſté tué auſſi-toſt aprés Domitien.

luy avoit envoyé; & y ayant fait aſſembler le peuple, il declara le meſme jour & au meſme lieu, qu'il adoptoit M. Ulpius Nerva Trajanus. Il luy donna auſſi-toſt dans le Senat la qualité de Ceſar & le nom de Germanicus; '& peu aprés, avant meſme que la nouvelle de ſon adoption euſt pu eſtre portée juſqu'en Germanie, il y joignit le titre d'Empereur, & la puiſſance du Tribunat, le faiſant ainſi "ſon collegue auſſi-bien que ſon ſucceſſeur. [Il peut meſme y avoir ajouté l'année ſuivante * le titre d'Auguſte, ce qui n'eſt pas neanmoins aiſé à croire.] 'Il luy donna auſſi un ſecond Conſulat [pour l'an 98.] 'Pline remarque que l'adoption de Trajan fut receuë avec un conſentement unanime du Senat & de tout le peuple, & qu'elle fit auſſi-toſt ceſſer tous les tumultes. 'Nerva luy envoya un diamant, [a] & luy écrivit de ſa main qu'il luy abandonnoit la vengeance des injures qu'il avoit ſouffertes. [b] Et en effet Trajan ayant mandé quelque temps aprés Caſperius & les Pretoriens de ſa faction, comme pour les employer en quelque occaſion, "il les caſſa & les diſſipa, ou meſme les fit mourir.

particeps ſociuſque. * NOTE 4.

ἐκποδὼν ἐποίησατο.

Plin.pane.p. 16.18.

p.108.

p.16.19.

Spart.v.Adr. p.2.c.

[a] Dio,l.68.p. 770.771.

[b] p.771.e.

[Puiſque la baſſe Germanie avoit Trajan pour gouverneur, il faut raporter à la haute ce que dit Philoſtrate,] 'qu'un Rufus commandoit en ce temps-ci les armées des Gaules. [Je ne ſçay ſi c'eſt] 'celui que Domitien avoit banni comme complice des deſſeins de Nerva contre luy. [c] Il avoit autrefois eſté "magiſtrat de Smyrne; & comme il n'eſtoit pas alors fort conſiderable, il avoit ſouffert ſans beaucoup de peine une parole un peu haute que lui avoit dite un ſophiſte celebre en ce temps là, nommé Nicete. Quand il ſe vit grand & puiſſant, il crut s'en devoir reſſentir comme d'une injure; & par une lettre qu'il écrivit à Nerva, il fit de grandes plaintes contre ce ſophiſte. Nerva luy remit à luy meſme le jugement & la punition de celui dont il ſe plaignoit; & ordonna à Nicete de l'aller trouver. Il le fit dans la croyance que Rufus ne ſeroit pas aſſez hardi pour abuſer de ce pouvoir, & que meſme il auroit honte de condanner un homme en ſa propre cauſe. En effet Nicete l'eſtant venu trouver ſur le Rhein, deſarma ſa colere par le diſcours qu'il luy fit. Rufus repandit meſme quantité de larmes, & traita en ami celui qu'il avoit fait venir de ſi loin pour le punir.

ἔθνος

Philſt.ſoph.19. p.512.b.

v.Apol.Ty.l.7. c.3.p.325.

[c] ſoph.19.p. 512.

Fortuna reduci.

'Nerva ſemble avoir fait "quelque voyage hors de Rome ſur la fin de cette année, comme on le peut tirer de quelques medailles, dont l'une luy donne le titre de Proconſul, [que les Empereurs ne prenoient guere que quand ils eſtoient hors de Rome.]

Bir.p.144.146.

L'AN DE JESUS-CHRIST 98, DE NERVA 2.

Nerva Auguſtus IV, & Trajanus Cæſar II, Conſuls.

Cuſp.p.340.b| Idat.

[a] L'adoption & l'aſſociation de Trajan à l'Empire, fut la derniere action [celebre] de Nerva. Il mourut auſſi-toſt aprés. [b] Car s'eſtant un jour fort échaufé à crier de toute ſa force contre Regulus [digne objet de ſa colere,] la ſueur luy cauſa un friſſon & une fievre qui l'emporta ['peut-eſtre le 21 de janvier, ou le 27 au pluſtard,] aprés qu'il eut regné 16 mois & 8 ou 9 jours au plus. Dion dit qu'il a vécu 65 ans, 10 mois, & dix jours. [c] D'autres ne luy donnent que 63 ans: Eutrope au contraire va juſqu'à 71, & S. Jerome à 72. 'On marque qu'il mourut dans [le palais] des jardins de Salluſte. 'Le Senat porta ſon corps dans le tombeau d'Auguſte. 'On fit ſon apotheoſe: & Trajan par une reconnoiſſance [bien mal entenduë] luy baſtit des temples. [d] Il mourut glorieux devant les hommes pour avoir gouverné avec beaucoup de douceur, d'equité, & de ſageſſe. 'Mais rien ne l'a rendu ſi illuſtre, que d'avoir donné aux Romains Trajan pour Prince.

Note 5.

'Il y eut ſous ſon regne une grande inondation du Tibre.

a Plin.pane.p. 19.
b Vict.epit.
Dio,p.771.b| Eutr,
c Vict.epit.
Euſ.chr.
Vict.epit.
Plin.pane.p. 20.21.
d Euſ.chr| Eutr.
Plin.pane.p. 20|Eutr|Sid. car.7.v.113.
Vict.epit.v. Traj.

L'EMPEREUR TRAJAN.

ARTICLE PREMIER.

Origine de Trajan: Il commande dans la Germanie.

Dio.l.68.p. 771.a.
e Aur.Vict| Eutr.
f Baud.p.394.
Eutrop.
Vict.epit.
Eutrop|Plin. pane.p.17.
Bar.100.§ 1| Plin.pane.n.p. 17.

L'EMPEREUR Trajan eſtoit Eſpagnol, [e] originaire & 'natif de la ville d'Italica [f] prés de Seville, appellée aujourd'hui la vieille Seville ſelon les uns, & Alcala de Rio ſelon d'autres. 'Il eſtoit d'une famille plus ancienne qu'illuſtre. 'Son pere nommé auſſi Trajan, avoit neanmoins eſté Conſul, avoit eu les ornemens du triomphe, & avoit eſté mis au nombre des Patriciens [par Veſpaſien ſans doute.] Ainſi l'on a tout ſujet de croire que c'eſt ce Trajan Colonel d'une legion, qui ſe ſignala beaucoup dans la guerre contre

Note 1.

contre les Juifs, comme on le voit dans Joſeph qui ne ſongeoit point à flater ſon fils. 'Baronius croit que Dieu peut l'avoir recompenſé de ce qu'il avoit executé ſa volonté contre les Juifs, en elevant ſon fils à l'Empire, comme il dit dans l'Ecriture qu'il veut donner l'Egypte à Nabucodonoſor & à ſon armée, à cauſe qu'il l'avoit ſervi contre Tyr. [Cependant on peut dire qu'il trouva une nouvelle malediction dans le regne de ſon fils,] 'qui en penſant l'honorer luy fit l'injure d'en faire une idole. Il paroiſt que ce ne fut qu'aprés la troiſieme année de ſon regne[1].

Bar.100.§1. Ezech.29.v. 18-20. Spanh.l.7.p. 651.

1.

[Pour ce qu'on trouve des parens de Trajan,] 'il avoit une ſœur dont Pline le jeune fait l'eloge,[a] & qui eſt appellée Marcienne dans pluſieurs inſcriptions.[b] Elle eut le titre de Auguſte, & une inſcription[2] de l'an 116 luy donne le titre de deeſſe.

Plin.pane.p. 151.152. a Bir.p.166. b Velſ.mon.35 p.389.

2.

Note 2. Ainſi elle eſtoit morte alors. 'Elle vivoit encore "aprés l'an 105. [c] La ville de Marcianople [metropole] de la Meſie [inferieure] en a pris ſon nom.[d] Elle eut une fille nommée Matidie,[3] qui fut mere d'une ſeconde Matidie, & de Julia Sabina femme d'Adrien. Elles eurent toutes trois les titres d'Auguſtes & de deeſſes, hors peut-eſtre la ſeconde Matidie, qui vécut juſque ſous Tite Antonin 'dont elle eſtoit" tante maternelle, [ayant peut-eſtre epouſé ſon oncle.] 'Adrien fit de grands honneurs à [Matidie] ſa belle-mere quand il fut devenu Empereur, [ayant eſté adopté par Trajan,] 'dont par luy meſme il eſtoit couſin,[e] eſtant fils de [4] ſon couſin germain [f] nommé Ælius Adrianus Afer, & petit-fils de ſa tante paternelle, dit Caſaubon.

Dio,l.68.n.p. 1040.1. e Amm.l.27.p. 340.a. d Velſ.mon.35 p.389|Goltz.p 67.f.

3.

V. Tite Antonin note 1. Rein.p.306. Spart.p.5.c. Adri.v.p.1. e Vict.epit. f Spart.p.1.a|n C.p.3.1.d.

4.

Note 3. 'Trajan naquit donc à Italica ["le 18 de ſeptembre de l'an 52, ſelon ceux qui étendent le plus ſa vie : car ſelon d'autres il peut n'eſtre né que deux ou trois ans aprés.] 'On luy donne les noms de M. Ulpius Trajanus[g] Crinitus.[h] Il fut nourri & s'appliqua de bonne heure aux exercices de la guerre,[i] qu'il apprit en ſervant durant dix ans en qualité de Tribun.[k] Il eſtoit encore "fort jeune lorſqu'il fit beaucoup parler de luy du coſté de l'Euphrate, en arreſtant l'orgueil des Parthes, dit ſon panegyriſte, par la ſeule nouvelle de ſon arrivée, & par la terreur de ſon nom.

Eutrop. Goltz.p.63.f| Dio,l.68.p. 770.e|Fabr.p. 285.

penè puer.

g Eutrop. h Plin.pane. p.6. i p.29. k p.26.

V. Tite § 8. [Cela peut s'eſtre fait" ſous Tite vers l'an 80.] Mais je ne ſçay s'il ne commandoit point alors "ſous ſon pere qui y eſtoit ce ſemble preſent; '& à qui en effet il donna le titre de Parthique,

gloriam patris augens.

Spanh.l.7.p. 651. Plin.pane.p.161. Grut.p.217.6| Onu.infaſt.p. 219.a. a Them.or.16.p. 205.a.

1. 'Aprés que Pline eut fait ſon panegyrique, [en l'an 100 au mois de ſeptembre.]

2. *Trib. pot. XVIII.* dans Velſer, qui eſt l'a 1115: mais dans Gruter & dans Onuphre il y a *XVIIII.*

3. [C'eſt apparemment à cette Matidie qu'il faut reduire ce que dit Themiſtius,] νεαν αὐτῷ (Τραιανῷ) παιδες ἀδελφῶν.

4. Eutrope dit *fils de ſa couſine germaine*, conſobrinæ.

Plin.pane.p. 26.27. comme on le voit encore par quelques medailles. 'Il peut auſſi avoir commandé dés ce temps là [une legion] dans la Germanie, & y avoir fait connoiſtre ce qu'il eſtoit.

Spart.p.1.b. Il fut Preteur avant l'an 86, [a] & conſul ordinaire [en l'an 91] avec Acilius Galabrio: "& on pretend qu'un meſme accident que l'hiſtoire ne marque pas, luy fut un preſage de l'Empire, & à Glabrion d'une mort funeſte. [Il ſe retira enſuite en Eſpagne,] d'où Domitien le rappella pour l'envoyer commander les armées de la Germanie. Ce Prince qui n'avoit aucune bonne qualité, les haïſſoit dans les autres. Mais il crut que celles qu'il voyoit dans Trajan luy eſtoient neceſſaires pour conſerver la Germanie troublée alors par beaucoup de guerres. [Ainſi par un ordre particulier de la providence,] non ſeulement Trajan echapa à ce tyran, qui renverſoit tout ce qu'il y avoit d'eminent dans l'Empire, [mais il fut meſme elevé par luy à un rang qui luy ſervit de degré pour monter à la puiſſance ſouveraine. Il ne fut apparemment envoyé dans la Germanie qu'aprés la revolte & la ruine d'Antoine en 88, puiſqu'on ne luy donne aucune part dans la défaite de ce rebelle.] Il eut le gouvernement de la [baſſe] Germanie où eſt Cologne, & le commandement d'une armée tres puiſſante & tres nombreuſe.

a D.o,l.67.p. 765.a. v. Domitien §14.

Plin.pane.p. 29.

Eutrop. Plin.pane.p. 17.

'On voit encore quelques monumens de ſon ſejour dans la Germanie, [b] où divers lieux ont long-temps porté ſon nom vers les pays [c] de Cleves & de Cologne. [d] Il fit meſme baſtir un fort de ſon nom audelà du Rhein, que Julien l'apoſtat fit rétablir. [d] On n'en ſçait pas bien la ſituation. [Eutrope dit qu'il repara les villes d'audelà du Rhein: mais il ne s'explique pas davantage. Il peut n'avoir fait une partie de ces baſtimens, ou au moins ne leur avoir donné ſon nom, que depuis qu'il fut Empereur, auſſi-bien que ce que dit Saint Sidoine,] qu'il rendit la ville de Cologne redoutable aux peuples voiſins.

Buch.belg.l.5. c.1.§ 6.p.189. b Baud.C.p. 372.2|T.p. 277.1|333.1. c Amm.l.17.p. 88.b. d Baud.T.p. 277.1. &c.

Sid.car.7.v. 115.p.334.

ARTICLE II.

Trajan eſt fait Ceſar par Nerva: Son exterieur; ſes vertus militaires; ſa bonté; ſa generoſité.

[IL y a aſſurément toute apparence que Trajan ne fit rien de bien conſiderable dans la Germanie pendant qu'il en fut gouverneur, puiſque Pline n'en dit autre choſe,] ſinon qu'il y gagna entierement l'affection de ſes troupes, ſans ſonger nean-

Plin.pane.p. 27.

moins à ſe prevaloir de cette affection [pour violer la foy qu'il devoit à Domitien meſme,] & pour s'elever à l'Empire. Il merita [par cette modeſtie] d'y eſtre elevé d'une maniere plus legitime [& plus ſeure. Car ſur la fin de l'an 97, & peut-eſtre le 28 d'octobre, Nerva qui avoit ſuccedé à Domitien, l'adopta publiquement, luy donna la qualité de Ceſar, avec les noms de Nerva & de Germanicus, & peu aprés il y ajouta le titre d'Empereur,[1] avec la puiſſance du Tribunat, ſans conſiderer autre choſe en luy que ſon merite.]

V. Nerva note 3.

1.

'Ainſi, s'il en faut croire les hiſtoriens, jamais homme n'eut plus que luy tout ce qui peut contribuer à faire un grand Prince. [Et comme nous ſommes obligez de raporter ce qu'ils en diſent, ce nous ſera une occaſion de donner par avance une idée generale de la maniere dont il ſe conduiſit eſtant Empereur.] 'Lorſqu'il fut elevé à cette dignité, il eſtoit dans la vigueur de ſon âge, 'ayant quelque 42 [ou 45] ans, exemt de la precipitation de la jeuneſſe, & de la foibleſſe des vieillars. 'Son corps eſtoit grand & robuſte, ſon viſage bienfait & majeſtueux; & ſes cheveux meſmes qui blanchiſſoient avant le temps, contribuoient à luy attirer du reſpect.

p.7|Vict.epit.

V. la note 3.

Plin.p.8|Dio, l.68.p.772.a.

Plin.pane.p.8. 39|Dio,p.785. d.

'Il n'avoit pas d'étude, & peu ou point d'eloquence; mais il avoit, diſent les auteurs, tout ce que l'étude & les lettres peuvent donner. [a] Il favoriſoit auſſi beaucoup les hommes de lettres, & les profeſſeurs des ſciences, [b] aimant ceux qui excelloient dans la connoiſſance de quelque choſe. [c] Il avoit meſme du reſpect pour les philoſophes.

Dio,p.772.c| Vict.epit|Juli. cæſ.p.38.

a Plin.pane.p 84.

b Vict.epit.

c Juli.cæſ.p. 40.

[Chacun ſçait qu'il a eſté un tres grand homme de guerre.] 'Il dormoit peu, [d] eſtoit vigilant, infatigable, marchoit à pié à la teſte de ſes troupes, meſme eſtant Empereur: [e] & traverſoit en cet état de grands pays avec ſes armées, ſans ſe ſervir de chariot ni de cheval. [f] Il paſſoit de meſme les rivieres à pié toutes les fois que les ſoldats ne les pouvoient paſſer autrement. [g] Il les accoutumoit à ſupporter la faim & la ſoif, en la ſouffrant comme eux. [h] Il ſe contentoit de lard, de fromage, & des autres choſes qu'on a accoutumé de leur donner. [i] Il faiſoit avec eux tous les exercices militaires, & ſe meſloit dans les combats qu'ils faiſoient pour cela, ſans ſouffrir qu'ils l'epargnaſſent plus qu'un autre. [k] Il les conſoloit & les ſecouroit quand ils eſtoient malades, ne rentroit dans ſa tente qu'aprés avoir viſité celles des autres, & ne ſe repoſoit jamais que le dernier.

Plin.pane.p. 92.

d p.92|Sid.car. 7.v.115.|Dio,l. 68.p.781.d.

e Plin.pane.p. 27.28.

f Dio,l.68.p. 781.d.

g Plin.pa ne.p. 24.

h Spart.v.Adr. p.5.c.

i Plin.pane.p. 24.25.

k p.25.

1. Une inſcription de l'an 100, montre qu'il l'avoit avant le 29 de decembre 97.

p.30. Il connoiſſoit tous les vieux ſoldats, les appelloit par leur nom, ſavoit toutes leurs belles actions, ne manquoit point de les en loüer [& de les en recompenſer.] Mais il ſavoit en meſme temps ſi bien les maintenir dans la diſcipline, qu'on ne les vit jamais devenir inſolens, & s'elever audeſſus de leur état, comme cela eſt ordinaire ſous les Princes qui aiment la guerre.

Dio,l.68.p. 772.d.

Eutrop. Il ſe rendit encore plus admirable par ſa bonté & ſa moderation dans la paix, que par ſon courage & ſa valeur dans la guerre. Car il eſtoit porté naturellement à la douceur, & nullement ſujet à colere. [a] Il eſtoit tres patient, & en meſme temps franc, ſimple, & ouvert, trouvant bon qu'on ſçeuſt ce qu'il vouloit ou ne vouloit pas; ſans deguiſement, ſans défiance, ſans envie; [b] grand, genereux, & magnifique; qui aimoit mieux eſtre aimé, que craint & reſpecté des peuples.

Dio,l.68.p.771. 772|val.p.710| Aur.Vict.

a Dio.p.771.d| val.p.710|Plin. pane.p.104.

b Dio,l.68.p. 772.d.

a|val.p.710| Vict.epit. Il aimoit, honoroit, & elevoit tous ceux qui avoient de grandes qualitez, ſoit pour la paix, ſoit pour la guerre, ſans en haïr & en craindre aucun. Il favoriſoit comme nous avons dit, les hommes de lettres, & les philoſophes. [c] Il recompenſoit toutes les perſonnes de merite, & donnoit de nouvelles charges à ceux qui s'eſtoient bien acquitez des premieres. Au lieu d'abatre & d'étoufer les eſprits ardens & elevez, comme avoit fait Domitien, il leur donnoit un nouveau feu par le plaiſir qu'il témoignoit prendre à les produire, & par les emplois honorables qu'il leur donnoit. Ceux qui avoient le plus de conſtance & de generoſité, & le plus de haine pour la ſervitude, eſtoient ceux qu'il aimoit & qu'il avançoit le plus [Quoique ſa maiſon ne fuſt devenüe illuſtre que depuis ſon pere,] il aimoit dans les autres la nobleſſe qu'il n'avoit pas: il recherchoit ceux qui reſtoient des anciennes familles de la Republique, il les produiſoit, les elevoit, leur donnoit des charges meſmes avant l'âge porté par les loix.

Plin.pane.p. 84.

c p.132.

p.78.79.

p.78.80.

p.130.

p.83. Pour les méchans, il ſe contentoit de les mettre hors d'état de ſe faire craindre. Il les [a] laiſſoit, & ne les avançoit pas: [d] mais il ne vouloit pas employer la terreur & la ſeverité contre eux, aimant mieux attendre qu'ils ſe corrigeaſſent d'eux meſmes, & ne voulant point remedier aux maux que quand tout le monde le ſouhaitoit. [C'eſtoit eſtre trop bon que de l'eſtre meſme aux méchans, comme on le reprochoit à un Roy de Lacedemone.] Mais on luy perſuadoit que c'eſtoit le moyen d'établir le calme & la paix: [& il eſtoit bien aiſe que] ſon regne paſſaſt pour un temps de liberté, où tout le monde [a] pouvoit faire ce qu'il vouloit.

p. 83|Dio,val. p.710.

d Plin.pane. 83.

l.8.ep.14.p.478 Tac.v.Agr.c. 3.p.140.

ἀειλεγ.

facilitatem.

ARTICLE III.

Trajan ſans faſte; ennemi des flateurs; appliqué aux affaires, & à faire du bien à tout le monde.

[LA bonté de ce Prince paroiſſoit auſſi-bien dans les petites choſes que dans les grandes.] 'Il recevoit toutes ſortes de perſonnes avec beaucoup de civilité, alloit audevant de ceux qui le venoient ſaluer, les baiſoit & les embraſſoit, au lieu que les autres Princes leur donnoient à peine leur main à baiſer ſans ſe lever de leur ſiege. Mais il ſavoit mieux qu'eux qu'un ſouverain n'a point à craindre de s'avilir, & qu'il ne peut s'elever qu'en ſe rabaiſſant par bonté. Auſſi plus Trajan rendoit d'honneur aux autres, plus il leur paroiſſoit grand & auguſte. Plin.pane.p. 133.

[Il eſtoit de meſme dans tout le reſte.] 'Sa ſuite eſtoit modeſte & mediocre. Il n'envoyoit point devant luy faire retirer le monde pour luy faire place, & il vouloit bien eſtre quelquefois obligé de s'arreſter dans les ruës pour laiſſer paſſer les trains des autres. 'Sa table eſtoit frugale pour un Empereur; 'mais il ſe faiſoit une joie d'y avoir compagnie; ſon humeur gaie, & ſon entretien civil "en eſtoient le principal agrément. 'Il paſſoit quelquefois le reſte de la nuit à s'entretenir avec ceux qui avoient ſoupé avec luy, à qui enſuite il envoyoit des preſens. p.140. l.6.ep.31.p.398 a pane.p.90-92. l.6.ep.31.p. 398. &c.

'Il n'aimoit point ce grand nombre de ſtatuës que la flatterie elevoit alors aux Empereurs, '& il n'accordoit que rarement la permiſſion de luy en dreſſer. b Pline dans ſon panegyrique 'ſemble dire qu'il n'y en avoit alors qu'une ou deux à Rome: & elles n'eſtoient que de bronze. 'Il ſe moquoit des vains reſpects qu'on leur vouloit rendre, ſur leſquels on faiſoit ſouvent » des crimes de leze majeſté ſous les autres regnes. 'Il ſavoit, dit » Pline, quel eſt le veritable honneur d'un Prince; que des ſtatuës » & des arcs de triomphes ſont ſujets à perir par les flammes, par » le temps, par la fantaiſie d'un ſucceſſeur: mais que celui qui » mepriſe l'ambition, qui modere ſes paſſions, qui donne des bornes à une puiſſance qui n'en a point, eſt loüé de tout le monde » durant ſa vie, & encore plus aprés ſa mort lorſque perſonne » n'eſt contraint de le loüer. Il ne faut pas, ajoute le meſme auteur, qu'un Empereur ſonge à eſtre connu de la poſterité: il le » ſera toujours aſſez, quand meſme il ne le voudroit pas: 'mais à pane.p.98. l.10.ep.10.p. 572. b pane.p.98. l.10.ep.88.p. 624. pane.p.106. p.107.

1. fait l'an 100, au commencement de ſeptembre.

s'en faire eſtimer. Et c'eſt ce qu'il peut acquerir par la vertu & par le merite, & non par des ſtatuës & des baſtimens.

l.6.ep.27.p.389 pane.p.104. [a] pane.p.7. 'Il n'aimoit point non plus qu'on luy decernaſt de nouveaux honneurs qui ſentiſſent la flaterie: [a]& ne vouloit pas meſme que ceux à qui il avoit donné des charges, l'en vinſſent remercier, ne ſouffrant qu'ils le fiſſent dans le Senat, que parcequ'il euſt

p.6. eu peine à l'empeſcher. S'il en faut croire ſon panegyriſte, il ne voulut point qu'on luy fiſt de grands eloges.

p.8.99. 'L'inſolence des autres Empereurs fait qu'on a loüé Trajan d'avoir témoigné quelque reſpect pour la divinité, [quoiqu'il la connuſt ſi peu,] & de n'avoir pas voulu qu'on rendiſt des actions de graces à ſon genie, mais à cette nature ſuperieure, de qui il vouloit qu'on tinſt tout le bien qu'il faiſoit aux autres.

p.145-146.149 'Quand il eſtoit obligé d'interrompre les affaires de l'Etat pour ſe delaſſer un peu, il ne s'amuſoit pas, comme les autres Princes, à joüer, moins encore à chercher une funeſte joie dans des crimes: mais changeant ſeulement de travail, il s'en alloit à la chaſſe dans les bois & dans les montagnes, ſans ſe faire aider de perſonne; ou ſe mettant ſur un vaiſſeau, il le conduiſoit luy meſme comme un pilote, ou ſe mettoit à ramer; & ces exercices par leſquels il ſe fortifioit le corps, le rendoient propre pour les fatigues de la guerre.

p.144. 'Son occupation ſerieuſe & ordinaire eſtoit de ſatisfaire les deſirs des peuples [ſoit de Rome & de l'Italie,] ſoit des provinces, & de pourvoir aux beſoins de toutes les villes particulieres. Il donnoit ſans peine audience à tous ceux qui avoient des affaires, & les expedioit promtement: Il reconcilioit les villes qui avoient des querelles, il appaiſoit les ſoulevemens des peuples autant par raiſon que par autorité: Il s'oppoſoit aux injuſtices des magiſtrats, & caſſoit ce qu'ils avoient fait contre l'ordre, toujours preſt à ecouter & à ſecourir ceux qui avoient

Dio,l.98.p.772 a. [b] Plin.pane.p. 144. beſoin de luy, & à aller partout où il pouvoit faire du bien, ſans 'faire jamais tort à perſonne. [b]Car ſa ſeverité *meſme eſtoit un effet de clemence, comme ſa douceur n'eſtoit ni molle ni laſche.

* ἐπιεικὲς τοῦ φιλανθρωπου. quam mitis.

Eutrop. 'Il traitoit les moindres perſonnes & à Rome & dans les pro-

Plin.pane.p.4. vinces, comme s'il n'euſt point eſté audeſſus des autres, 'ſe ſouvenant "non ſeulement qu'il commandoit à des hommes, mais &c.

Eutrop. encore qu'il eſtoit homme. 'Il eſtoit liberal à tout le monde; combloit de richeſſes & d'honneurs ceux meſmes qu'il ne con-

Plin.pane.p. 129.130. noiſſoit que mediocrement, 'ou les conſoloit en leur promettant pour l'avenir ce qu'il ne leur pouvoit pas donner encore.

'Il accordoit beaucoup d'immunitez aux villes; [a]& quand elles avoient beſoin d'eſtre ſoulagées, il le faiſoit avec une genereuſe liberalité. Eutrop. [a] Vict.epit.

'Il traitoit tout le peuple avec beaucoup de bonté, le Senat σεμνοπρεπῶς, [a]avec gravité & avec reſpect: [b]en un mot il travailloit à eſtre aimé de tout le monde, & à n'eſtre craint que des ennemis de l'Etat. 'Il réuſſit en cela: car tout le monde l'aimoit; [& perſonne ne le haiſſoit, parceque perſonne ne le craignoit.] 'Il ne ſe défioit point de ceux qui eſtoient les plus illuſtres [& les plus puiſſans,] parcequ'il ne leur donnoit point ſujet de le craindre. Dio,l.68.p. 772.b. [b] c. [b]. Plin.pane.p. 130.

comis. 'Ses amis le blaſmant un jour de ce qu'il eſtoit [a]trop civil & trop bon à tout le monde; il leur répondit: Je veux eſtre tel que je voudrois qu'un autre Empereur fuſt à mon égard ſi j'eſtois particulier. Auſſi cette conduite maintint toutes choſes dans une ſi grande paix & une ſi grande tranquillité, qu'il n'y eut qu'un ſeul Senateur condanné [à mort] durant tout ſon regne, & encore ſans qu'il le ſçeuſt. Car jamais il ne fit tort à aucune perſonne de ce corps. 'Julien l'apoſtat avoue qu'il a excellé ſur tous les Princes pour la douceur & la bonté. 'Cependant cette bonté ne diminuoit rien de ſa majeſté, & du reſpect qu'on luy devoit: '& il ne ſe relevoit jamais mieux audeſſus des grands, que lorſqu'il s'egaloit aux plus petits. Eutrop. Juli.cæſ.p.40. Plin.pane.p.8. p.4.

'Il remplit l'Empire de nouveaux baſtimens publics, fit faire en divers endroits des grands chemins [& des ports,] [c]fit ſecher des marais, [& fit beaucoup d'autres ouvrages ſemblables pour la commodité ou pour l'ornement des provinces.] Dio,l.68.p. 772.a.b. [c] Eutrop.

ARTICLE IV.

Trajan aime la juſtice; ne foule point le peuple; n'eleve point ſes affranchis.

'TRAJAN ne ſe relevoit pas moins par ſon amour pour la juſtice, que par ſon courage & par ſa bonté. [d]Il ne vouloit point qu'on prononçaſt contre un abſent en matiere criminelle, ni que l'on condamnaſt qui que ce fuſt ſur des ſoupçons: & on cite cette parole d'un de ſes reſcrits; Il vaut mieux qu'un criminel demeure impuni, que non pas qu'un innocent ſoit condanné. Dio,l.68.p. 771.d. [d] Digeſ.48.1. 19.l.5.p.1828.

'Il eſtoit auſſi eloigné de prendre le bien des autres, que de Dio,p.771.e.

a.b. les faire mourir ſans y eſtre forcé par leurs crimes. 'On aſſure
Plin.panc.p. 64.65. qu'il ne fit jamais la moindre injuſtice en faveur du [1]fiſc, 'qui eſt le nom qu'on donnoit alors au threſor & au domaine particulier de l'Empereur. Ce fiſc, dit Pline, n'a jamais tort que ſous un bon Prince. Mais ni le fiſc ni le threſor public n'avoient point de privilege ſous Trajan. Ses Intendans eſtoient ſouvent tels que l'on eſtoit bien aiſe de les avoir pour juges: mais ceux qui ne le vouloient pas, pouvoient aller [2]devant les magiſtrats ordinaires, recuſer ceux qu'ils croyoient ou trop timides ou trop favorables à l'Empereur, & obliger l'Intendant à venir plaider devant ceux qu'il avoit choiſis.

Vict.epi.v. Conſtantii. 'Il condannoit & deteſtoit meſme les vexations [qui vont à opprimer le peuple,] diſant que le fiſc eſtoit comme la rate, qui ne s'augmente qu'à meſure que les autres membres ſe deſſechent. Il caſſa la loy que l'avarice de ſes predeceſſeurs avoit introduite, par laquelle les biens de ceux que l'on releguoit, eſtoient confiſquez. [Mais l'avarice de ſes ſucceſſeurs la rétablit depuis,] 'comme on le voit par S. Cyprien. [a]On aſſure [3]qu'il remit une partie de ce qui eſtoit dû des anciens impoſts: ce qui a depuis eſté imité [par Adrien,] par Antonin, & par pluſieurs autres de ſes ſucceſſeurs.

Cyp.ep.19.p. 43.1. a Auſ.conſ.p. 406|Spanh.l. 9.p.812.

Plin.pane.p.73 'Sa generoſité eſtoit tellement connuë, que ces flateurs intereſſez, qui ſavent ſi bien, dit Pline, plaider la cauſe du fiſc avec un front grave, & une mine triſte & ſevere, n'oſoient pas ſeulement ouvrir la bouche devant luy, ni luy repreſenter qu'il ruineroit bien-toſt ſon Epargne, en l'épuiſant d'une part par tant de liberalitez, & en fermant de l'autre tant de voies que ſes predeceſſeurs avoient priſes pour la remplir. Ils ne parloient point, parcequ'il n'y avoit perſonne qui les ecoutaſt. 'Et Trajan qui ne depenſoit rien inutilement, 'trouvoit un plus grand fond dans ſa frugalité, que les Princes les plus avares dan leurs rapines. 'Quelque grandes depenſes qu'il fiſt pour ſes baſtimens & pour ſes guerres, jamais, dit un hiſtorien, il n'y depenſa le ſang de perſonne.

p.105. p.73. Dio,l.68.p. 772.a.b.

Plin.pane.p. 844. 'Il ne ſongeoit dans le jugement des affaires qu'à trouver la verité pour la ſoûtenir, & non pas à tirer de l'argent: & ceux qui plaidoient devant luy n'eſtoient pas en peine de cacher leurs richeſſes, [comme ſous les autres Princes,] mais de luy faire

Aug.pſ.B.146. 7.8.p.1648.d.e. Spanh.l.9.p.812.

1. 'Ce mot par luy meſme ne ſignifie autre choſe qu'un ſac & une bourſe.
2. Ou *devant une chambre particuliere etablie pour cela.* Car l'endroit de Pline n'eſt pas bien clair.
3. 'Spanheim ſoûtient qu'il ne l'a point fait, & que c'eſt une faute dans Auſone.

voir

voir leur droit, & de paroiſtre digne de ſon approbation & de ſon eſtime. Claudius Ariſto le premier de la ville d'Epheſe, ayant eſté accuſé par quelques perſonnes envieuſes de ce qu'il s'attiroit l'affection du peuple par ſon humeur magnifique & populaire, Trajan le renvoya auſſi-toſt abſous & dechargé de tout ce dont on l'accuſoit. Gellius cite le livre d'un Ariſton juriſconſulte & habile dans les lettres: [Je ne ſçay ſi c'eſt celui-ci.] l.6.ep.31.p.396 | Gell.l.11.c.18. p.279.

Pline le jeune manda à Trajan que perſonne ne vouloit prendre l'argent du public pour le faire profiter au denier qu'on prenoit celui des particuliers, & qu'ainſi il croyoit qu'il faudroit le donner à un intereſt plus bas, & meſme obliger les magiſtrats des villes à s'en charger. Ce Prince conſentit qu'on diminuaſt l'intereſt, mais pour obliger perſonne à prendre de l'argent qui luy pourroit eſtre à charge, il répondit à Pline que la juſtice [& l'honneur] de ſon regne ne le ſouffroit pas. Plin.l.10.ep.55 p.601. ep.56.p.601.602

Il avoit défendu les preſens que les villes faiſoient quelquefois en argent à des particuliers. Mais il ne voulut point qu'on retiraſt ce qui avoit eſté donné, audelà de vingt ans, depeur que cela ne ruinaſt pluſieurs perſonnes: & il finit ſon reſcrit par ces termes: Car je ne veux pas prendre moins de ſoin du bien des particuliers que de celui du public. ep.117.p.640. 641.

» par ces termes: Car je ne veux pas prendre moins de ſoin du
» bien des particuliers que de celui du public.

En faiſant un nommé Saburan Preſet [du Pretoire, & luy donnant l'épée nuë qui eſtoit la marque de cette dignité, il luy dit; Servez vous de cette épée pour moy, ſi je fais mon devoir, & contre moy ſi je ne le fais pas; puiſque celui qui gouverne les autres, doit faire moins de fautes que perſonne. pane.p.127. 128|Dio,l.68.p 778.a.b|Aur. Vict.

» dit; Servez vous de cette épée pour moy, ſi je fais mon devoir,
» & contre moy ſi je ne le fais pas; puiſque celui qui gouverne les
» autres, doit faire moins de fautes que perſonne.

Il n'aimoit point à s'attirer le jugement des affaires: [a] & il vouloit que les magiſtrats euſſent l'exercice libre de toute [leur juriſdiction, augmentant leur autorité plutoſt que de la diminuer. Plin.l.6.ep.31. p.396. [a] pane.p.141.

Sous [preſque tous] les Princes precedens, leurs affranchis avoient eſté les maiſtres des affaires, & des Princes meſmes. Mais cela ne ſe vit pas ſous Trajan. Il ne ſe ſervoit que de ceux que luy meſme, ou Nerva, ou d'autres bons Empereurs avoient choiſis [comme les meilleurs;] & il les traitoit fort bien, mais neanmoins comme des affranchis, voulant qu'ils ſe ſouvinſſent toujours de ce qu'ils eſtoient, & qu'ils miſſent leur principale gloire à eſtre gents de bien & gents d'honneur. Ainſi ils eſtoient honorez parcequ'ils eſtoient dignes de l'eſtre: & on les honoroit d'autant plus que ce n'eſtoit point leur credit qui obligeoit de les honorer. p.157.

ſummum honorem habes.

l.6.ep.31.p.397. 'Dans une affaire où Eurythme ſon affranchi & ſon Intendant avoit intereſt, il dit à ceux qui craignoient cet Eurythme, Il n'eſt [1] pas Polyclete, ni moy Neron: & comme Eurythme meſme témoignoit craindre qu'on ne le ſoupçonnaſt d'abuſer du pouvoir qu'il avoit auprés de luy: Je ne crains pas ce ſoupçon là pour vous, dit Trajan; je le crains pour moy. « 1. « « «

ARTICLE V.

Trajan vray ami: Les vices de Domitien le font eſtimer.

[ON a beaucoup eſtimé dans Trajan la maniere dont il agiſſoit envers ſes amis.] L'amitié eſtoit un bien qui ſembloit eſtre alors banni du monde, [à la reſerve des Chrétiens, que l'on reconnoiſſoit ſelon la promeſſe de J. C, par l'amour qu'ils avoient les uns pour les autres.] 'Parmi les payens, "la complaiſance, la flaterie, & une apparence d'amour pire qu'une haine [ouverte,] avoient pris entre les particuliers la place de l'amitié: & les Empereurs ſe conſideroient comme des maiſtres, & les autres comme des eſclaves: [au lieu que l'amitié veut des egaux, ou elle en fait.]

Plin.pane.p. 152.

p.153.

aſſentationes, blanditiæ.

p.153.154|Vict. epit.

Dio,l.68.p. 772.c.

[a] Plin.pane.p. 154.

Dio,p.772.c| Eutrop.

'Mais pour Trajan il avoit des amis, parcequ'il aimoit, & qu'il aimoit comme un egal, comme mettant ſa joie dans la douceur de l'amitié, "comme ne trouvant pas moins de ſatisfaction à aimer qu'à eſtre aimé. 'Il vivoit avec ſes amis dans une familiarité & une liberté toute entiere, [a] ſe rabaiſſant à tous les devoirs communs de l'amitié, ſi l'on peut dire que ce ſoit ſe rabaiſſer; & ne jugeant rien de bas pour un Prince que de haïr. 'Il alloit ſouvent viſiter ſes amis dans leurs maladies ou dans leurs rejouiſſances, les faiſoit monter dans ſon caroſſe, ou montoit dans les leurs; railloit avec eux, alloit manger chez eux, ſouvent ſans gardes, ſe meſloit dans leurs chaſſes, dans leurs feſtins, & leurs autres divertiſſemens, & venoit meſme aux aſſemblées qu'ils faiſoient pour conſulter leurs amis ſur leurs affaires domeſtiques. 'Il leur eſtoit tres fidele, [b] ne croyant pas aiſément ce qu'on luy diſoit contre eux [& nous en verrons un bel exemple touchant Sura.]

&c.

Aur.Vict. [b] Dio,l.68.p. 772.a.

avant l'an 101.

Plin.pane.p. 155-156.

'Pline donne de grands eloges à ce qu'il fit 'à l'égard d'un homme excellent qu'il aimoit beaucoup, & qu'il avoit obligé de prendre la charge de Preſet du Pretoire. Cet homme aimant

1. C'eſtoit un celebre affranchi de Neron.

mieux le repos d'une vie privée que l'éclat de cette charge, demanda la permiſſion de ſe retirer. Trajan qui ſouhaitoit beaucoup de l'avoir auprés de luy, en fut attriſté. Cependant voyant qu'il perſiſtoit, il ne put le refuſer, aimant mieux ceder à un ami, que le vaincre, & le laiſſa ainſi aller malgré luy. Il luy fit de grandes liberalitez; & quand il partit, il voulut l'accompagner juſqu'au vaiſſeau où il devoit s'embarquer, l'embraſſa, & ne ſe ſepara de luy qu'en pleurant, & en ſouhaitant qu'il vouluſt bien-toſt revenir. [On ne dit point qui eſtoit cette perſonne.] 'Car pour Licinius Sura dont Catanée l'entend, [il paroiſt eſtre demeuré toujours auprés de Trajan; & il eſtoit d'un rang ſuperieur à celui des Prefets, puiſque "nous le verrons Conſul dés l'an 102. Saburan dont nous avons parlé pouvoit eſtre ce Prefet meſme, ou ſon ſucceſſeur. n.p.154. V.§14.

L'affection & la confiance que Trajan avoit pour ſes amis, euſt pu nuire beaucoup à l'Etat, s'ils euſſent eu la volonté de mal faire.] 'Mais il avoit ſoin de les choiſir parmi les meilleurs citoyens, parmi ceux que Domitien avoit haïs, & qui avoient haï ſa tyrannie. C'eſtoient des perſonnes dans les mœurs & dans la vie deſquels on voyoit avec joie ce qu'il falloit faire pour eſtre aimé d'un bon Prince. 'Il aimoit ſurtout ceux qui avoient [comme luy] beaucoup de franchiſe & de candeur. 'On marque entre ſes principaux amis Licinius Sura, dont nous venons de parler, 'Soſius [Senecio, Cornelius] Palma, & Celſus, [qui eſt apparemment Lucius Publilius Celſus Conſul pour la ſeconde fois en 113.] Il leur fit à tous dreſſer des ſtatuës. p.80. Vict.epit. Dio,l.68.p. 777.d. p.778.b.

Trajan tira un grand avantage des vices de Domitien. Car il avoit ſçeu par ſa propre experience, quelle miſere c'eſt que de trembler ſous un tyran, tous les jours en danger d'eprouver ſa cruauté. Il avoit vu combien les méchans Princes ſont deteſtez de tout le monde, & de ceux meſmes qui les rendent méchans [par leurs mauvais conſeils & leurs flateries.] Ainſi il voyoit dans ce qu'il avoit ſouhaité ou blaſmé eſtant particulier, ce qu'il avoit à faire ou à eviter eſtant Empereur. Plin.pane.p. 77.78.

[Ses bonnes qualitez eſtoient meſme d'autant plus agreables, qu'elles eſtoient oppoſées aux vices de Domitien.] 'Auſſi il n'avoit garde de trouver mauvais qu'on blaſmaſt & Domitien, & les autres méchans Princes. Comme il en eſtoit ſi different, il ne s'intereſſoit nullement à leur défenſe, ſachant bien que tout ce qu'on diſoit contre eux ne pouvoit retomber ſur luy, & que meſme on n'aime pas aſſez les bons quand on ne hait pas pane.p.100.

p.101. les [dereglemens des] méchans. 'Quand on ne blaſme point, dit Pline, un méchant Prince aprés ſa mort, c'eſt que ſon ſucceſſeur luy reſſemble.

[Outre que la comparaiſon de Domitien avec Trajan rendoit celui-ci plus eſtimable,] Vict.epit. 'on l'aimoit encore parcequ'on avoit l'imagination, à cauſe de quelques preſages, qu'il eſtoit deſtiné pour reparer les maux que ce tyran & tant d'autres avoient faits à l'Empire, & qui l'avoient preſque entierement Eutrop. ruiné. 'Il fut au moins le premier depuis Auguſte qui releva par les armes la gloire du nom Romain.

[Ainſi comme ſes vertus eſtoient toutes humaines, elles ont eſté recompenſées en ce monde par l'eſtime qu'elles luy ont Aur.Vict. acquiſe parmi les hommes.] 'Car il a paſſé pour un Prince ac- epit. compli dans la paix & dans la guerre, 'tel qu'à peine les plus Aur.Vict. grands genies ſont capables de repreſenter ſon merite, '& qui Eutr, peut-eſtre comparé ou preferé meſme à tout ce que l'hiſtoire Eutrop. nous fournit de plus illuſtre. 'On a eu une veneration toute extraordinaire pour luy, auſſi-bien aprés ſa mort que durant ſa vie, & juſques au temps des Valentiniens, le Senat dans ſes acclamations ne ſouhaitoit rien de plus grand aux Empereurs, que d'eſtre plus heureux qu'Auguſte, & encore meilleurs que Trajan.

ARTICLE VI.

Défauts de Trajan.

[LA regle eternelle de la veritable vertu voyoit bien des vices dans les vertus apparentes de Trajan. Mais les hommes, & les payens meſmes en ont auſſi remarqué quelques uns.] Dio,l.68.p.772 c|Aur.V|Alex. v.p.127.b|Adri. v.p.2.b. a Vict.epit. b Dio,l.68.p. 772.c. Adri.v.p.2.b,c Juli.cæſ.p.39. 'Les hiſtoriens le blaſment d'avoir eſté ſujet à des excés[1] de vin [a] & de viande. [b] Dion dit qu'il n'en perdoit jamais la raiſon, & que ce defaut ne luy fit jamais rien faire contre ſon devoir. Neanmoins Aurele Victor aſſure qu'il fut obligé d'ordonner, qu'on n'auroit point d'égard à ce qu'il commanderoit aprés ſes feſtins. 'Spartien remarque qu'Adrien obtint beaucoup de choſes de Trajan, parcequ'il luy tenoit teſte à boire: & Julien l'apoſtat luy reproche qu'il auroit eu aſſez de genie pour l'eloquence, ſi le vin ne luy euſt ſouvent abatu l'eſprit.

Plin.pane.p.36| Vict.epit. c Dio,l.68.p. 772.c. d Alex.v.p.127.b. 'Pline loüe extremement ſa chaſteté. [c] Mais Dion avoue en-

1. a Sa regle eſtoit de vider encore cinq verres, *pocula*, aprés le repas, avec ſes plus familiers.

core qu'il s'abandonnoit à des infamies qu'on n'oſeroit exprimer. Il pretend l'excuſer, parcequ'en cela, dit-il, il ne faiſoit tort à perſonne; [a]comme ſi ce n'eſtoit pas eſtre aſſez coupable que de ſe deshonorer ſoy meſme. [b]Et on remarque qu'Adrien ſçeut fort bien tirer avantage de ces crimes pour devenir Empereur en ſe faiſant adopter par luy. [c]Julien l'apoſtat ne l'a pas epargné ſur cela.

Bar.100,§ 13-15.
a Adri.v.p.2.c
Juli.cæſ.p.12.

[d]Le meſme Julien l'accuſe de pareſſe, & d'avoir laiſſé Sura écrire ordinairement pour luy. [e]On marque qu'il aimoit les gladiateurs & les danſeurs, [f]& il faiſoit quelquefois jouer [g]les comediens à ſes feſtins.

p.38.
Dio,val.p.709.
acroamata.
Plin.l.6.ep.31. p.398.

[h]Quoique Pline le loüe d'avoir aimé la paix ſans craindre la guerre, [i]Dion ſemble dire qu'il avoit trop d'inclination pour la guerre: [k]& il avoue que le deſir de la gloire fut la veritable raiſon de celle qu'il fit aux Parthes. [l]Il ſembloit ne pouvoir pas ſouffrir que ſon Empire euſt des bornes. [m]On marque que quand il vouloit aſſurer quelque choſe, il diſoit par une eſpece de ſerment: Ainſi puiſſé-je voir la Dace reduite en province, ou paſſer l'Euphrate & le Danube ſur les ponts que j'y aurai faits.

pane.p.30.34.
Dio,l.68.p. 772.d.
k p.778.c.
l Proc.æd.l.4. c.6.p.81.a.
m Amm.l.24.p. 270.b.

[n]Theodoſe [qui avoit un cœur vraiment genereux & vraiment Chrétien,] deteſtoit non ſeulement la foibleſſe de Trajan à l'égard du vin & des plaiſirs, mais encore ſa paſſion ardente pour ſe ſignaler par des triomphes.

Vict.epit.v. Th.

[o]Un auteur payen ſe moque de l'ambition qu'il avoit de voir ſon nom écrit ſur tout les baſtimens, comme s'il en avoit eſté le fondateur: ce qui le faiſoit appeller [p]Parietaire. [Je ne ſçay ſi le meſme deſir de s'acquerir l'eſtime & l'affection des payens n'auroit point eſté la cauſe de la perſecution que Trajan fit à l'Egliſe: car la conduite qu'il garda à l'égard des Chrétiens fut toute oppoſée à cet eſprit de bonté dont on le loüe.

Amm.l.27.p. 337.a.
1.

[q]Il trouvoit bon qu'on le traitaſt de Seigneur, comme on le voit par les lettres de Pline, ce que les autres bons Princes avoient toujours refuſé:] [r]& il ſemble qu'il l'euſt luy meſme refuſé d'abord. [Mais il eſtoit encore plus inexcuſable] de ſouffrir qu'on offriſt des ſacrifices à ſes ſtatuës, [s]& [t]que l'on conjuraſt par ſa vie & par ſon eternité, comme par les choſes les plus ſacrées,

Plin.pane.p.4 106.
rogatus per aternitatem.
s l.10.ep.102.p 631.
t ep.89.p.624.

[u]On pretend qu'il laiſſa quelque temps piller les provinces par ſes Intendans: & Lampride raporte qu'Homule luy reprocha à luy meſme qu'il faiſoit plus de tort à l'Etat par les mau-

Vict.epit.v. Conſtantii] Alex.v.p.137.a.

1. C'eſt une herbe ainſi nommée parce qu'elle vient dans les murailles, *in parietibus*.

vais magiſtrats qu'il établiſſoit, que n'avoit jamais fait Domitien; parceque celui-ci quelque méchant qu'il fuſt, avoit de bons amis, [& mettoit de bons officiers.] Et il vaut mieux, dit Lampride, n'avoir qu'un tyran à ſouffrir que d'en avoir pluſieurs. [Mais Trajan corrigea ſans doute bien-toſt les fautes que ſa bonté & ſa facilité luy peuvent avoir fait faire d'abord ſur cela:] car l'idée qu'il a laiſſé de ſon gouvernement eſt tres differente de celle que toute la poſterité a euë de celui de Domitien. On attribuë à ſa femme l'honneur de l'avoir fait entierement changer ſur ce point, comme nous le dirons dans la ſuite.

Dio, l. 68. p. 774. c. 'Decebale Roy des Daces ayant enlevé aux Jazyges une partie de leur pays, parcequ'ils ne ſe vouloient pas joindre à luy pour faire la guerre aux Romains; lorſqu'il eut eſté vaincu, les Jazyges redemanderent à Trajan les pays qu'ils avoient perdus [pour luy.] Mais il ne voulut point les leur rendre: [& Dion qui raporte ceci, ne dit point qu'il euſt aucune raiſon de leur refuſer une choſe qui paroiſt ſi juſte.

Il faut voir maintenant l'hiſtoire de ſon regne par l'ordre du temps.]

ARTICLE VII.

Trajan ſuccede à Nerva; rétablit la diſcipline militaire: Les Bructeres ſont chaſſez de leurs pays.

L'AN DE JESUS CHRIST 98, DE TRAJAN 1.

'*Nerva Auguſtus IV, & Trajanus Cæſar II, Conſuls.*

Idat. &c. [TRAJAN fut adopté, comme nous avons dit, par Nerva, & declaré Ceſar ſur la fin de l'an 97.] Il témoigna d'abord

Plin. pane. p. 78. vouloir s'excuſer d'accepter un rang ſi elevé: [mais il ne reſiſta pas long-temps. Les armées luy deputerent de tous coſtez pour luy témoigner la joie qu'elles avoient de ſon adoption.] 'Celle

Adri. v. p. 1. c. de la baſſe Meſie luy envoya pour cela Adrien ſon couſin, à qui

Plin. pane. p. 19. 24. 25. il donna auſſi-toſt de l'emploi dans la haute Germanie. 'Pour luy il ne changea point de conduite à l'égard des ſoldats, aimant toujours mieux paroiſtre leur General que leur Empereur.

Adri. v. p. 1. c. Eutr. Vict. epit Hier. chr. [Nerva mourut "vers le 21 ou 27 janvier de l'an 98.] Trajan en apprit la premiere nouvelle par Adrien; '& prit l'Empire [& le titre d'Auguſte] à Cologne. "On en renouvelloit tous les ans

" Plin. l. 10. ep. 53. 54. p. 600. 601 la memoire au meſme jour par des rejouiſſances publiques; & les Gouverneurs y faiſoient de nouveau preſter le ſerment au

V. Nerva note 5.

nom de l'Empereur par les ſoldats & par les peuples. Il paroiſt que c'eſtoit peu aprés les vœux ſolennels qu'on avoit faits pour ce Prince [au premier jour de l'année: & c'eſtoit ſans doute le 27. de janvier,] "auquel on voit que l'on commençoit ſon regne. ep.106.109.p. 636.637.

1. V. Nerva note 5.

'Quand il eut eſté fait Empereur, il écrivit au Senat de ſa propre main, & luy promit avec ſerment de ne faire jamais perdre ni la vie ni l'honneur à aucun homme de bien. [Nous ne voyons pas ſi ce fut en ce temps-ci, ou dés le temps de ſon adoption,] non plus que ce que Dion ajoute, qu'il manda les Pretoriens qui avoient fait une ſedition contre Nerva, & les punit. Dio,l.68.p. 771.c.

'On croit qu'il ne quitta pas la Germanie auſſi-toſt aprés la mort de Nerva, [a]& il paroiſt qu'il paſſa le temps de ſon ſecond Conſulat, & meſme une partie de l'année ſuivante hors de Rome auprés des barbares, qui luy envoyerent un grand nombre de deputez. 'Car Pline aſſure que tous les peuples étrangers ſachant que Trajan eſtoit Empereur, témoignerent l'eſtime & la crainte qu'ils en avoient, par les ſoumiſſions extraordinaires qu'ils firent pour demander la continuation de la paix. [Il faut apparemment raporter à ce temps là ce que dit le meſme auteur,] 'que les Allemans qui avoient accoutumé de paſſer le Danube durant qu'il eſtoit glacé, demeurerent alors cachez tout l'hiver ſans oſer paroiſtre. Les troupes Romaines eſtoient ſur le bord du fleuve, qui ne demandoient qu'à paſſer en Allemagne comme aſſurées de la victoire: mais Trajan ne le voulut pas. Buch.belg.l.5. c.1.§5.p.189. [a] Plin.pane.p. 108.109.114.115. p.22. p.23.24.13.109

'Il s'employa durant ce temps là à rétablir la diſcipline militaire, & à inſpirer aux ſoldats l'amour du travail, & l'obeïſſance envers leurs chefs, dont ſa preſence ne diminuoit point l'autorité, parcequ'il leur laiſſoit faire leurs fonctions: & il apprenoit meſme aux autres à les reſpecter, "en les traitant avec civilité & avec reſpect. Eux de leur part s'acquitoient avec joie & avec ſoin de leur devoir, parcequ'ils n'avoient pas affaire à un Prince timide & défiant, qui redoutaſt & qui haïſt tous ceux qui avoient du merite. p.34.35.

illos revereare.

Tacite dans ſon livre Des mœurs des Allemans, y conte les années juſqu'au ſecond Conſulat de Trajan: [b]ce qui fait juger qu'il écrivoit ce livre en cette année meſme. [c]Il y marque "comme une choſe toute recente, que les Camaves & les Angriva- Tac.de Ger.c. 37.p.135. [b] Buch.belg.l. 5.c.1.§6.p.189 [c] Tac.de Ger. c.33.p.135.

nunc narratur.

1. Cela paroiſt, parceque les quatre lettres ſe ſuivent immediatement.

riens peuples d'Allemagne avoient chaſſé les Bructeres du pays qu'ils tenoient ſur les bords du Rhein, & avoient meſme entierement exterminé cette nation, haïe de tous ſes voiſins à cauſe de ſon orgueil. Il y eut ſoixante mille hommes de tuez dans un combat donné [ſur les bords du Rhein] en preſences des Romains, qui virent avec joie un ſpectacle [ſi funeſte, ſans conſiderer qu'ils eſtoient hommes comme les Bructeres.] Buch.belg.l.5. c.1.§6.p.189. 'On croit que ces peuples demeuroient vers Rées & Emmerik au pays de Cleves. §7. 'Mais la ſuite de l'hiſtoire nous apprend qu'ils ne furent point entierement exterminez, & que s'eſtant placez un peu plus haut ſur le Rhein vers le pays de Naſſaw, ils donnerent encore ſouvent des affaires aux Romains. Plin.l.2.ep.7. p.90.91. 'Nous trouvons dans Pline que Trajan fit elever une ſtatuë à Veſtricus Spurinna, parcequ'il avoit obligé les Bructeres "malgré leur extreme fierté, de recevoir leur Roy. [C'eſtoit apparemment avant la défaite dont parle Tacite.] *ferociſſimam gentem.*

ARTICLE VIII.

Trajan vient à Rome; eſt appellé Optimus; *prend ſoin des enfans à Rome & dans l'Italie.*

L'AN DE JESUS CHRIST 99, DE TRAJAN 2.

Onu.in faſt.p. 214.d[Idat] Chr.Al.] *'Aulus Cornelius Palma "& Caius Soſius Senecio, Conſuls.* Note 4.

a Plin.pane.p. 110. 'C'ESTOIT l'ordinaire que les Empereurs fuſſent Conſul l'année qui ſuivoit leur promotion, quoiqu'il y euſt d'autres perſonnes deſignées pour l'eſtre. [Cela s'eſtoit toujours fait depuis Claude, & cela ſe verra peut eſtre ſans exception dans toute la ſuite de l'hiſtoire.] p.111.112. 'Le Senat n'avoit pas auſſi manqué de prier Trajan de prendre le Conſulat [pour cette année;] p. 10. '& il n'y en avoit aucun autre deſigné. p.115. 'Cependant il ne voulut pas l'accepter, principalement parcequ'il ne pouvoit pas venir l'exercer à Rome. p.112. 'Ainſi ce Conſulat fut donné à des particuliers, [qui furent Palma & Senecion,] Dio,l.68.p. 778.b. 'tous deux de ceux que Trajan conſideroit le plus: [& nous les verrons encore tous deux Conſuls dans la ſuite.] Ruald.v.Plut. t.12.p.21. 'Senecion à qui Plutarque adreſſe pluſieurs de ſes vies & de ſes morales, b le fut juſqu'à quatre fois.

b Onu. in faſt. p.217.b. c Plin.pane.p. 36.37. 'Trajan quitta enfin [cette année] ſes troupes [& les frontieres de l'Empire] pour venir à Rome. Sa marche fut entierement paiſible & reglée, ſans deſordre, & ſans fouler les pays par

par où il paſſa. 'Il fit afficher ce que ce voyage & un autre de Domitien avoient couté, afin que [l'extreme difference de l'un & d'autre] ſerviſt d'exemple & de regle à ſes ſucceſſeurs. p.37.

'Pline décrit avec quelle joie il fut receu dans Rome, & avec quelle bonté il ſaluoit & [1] baiſoit comme un particulier ceux qui luy venoient rendre leurs reſpects comme à leur Prince. 'Il fit ſon entrée à pié, comme pour triompher de l'orgueil de ceux qui s'eſtoient fait porter ou dans des chars, ou meſme par des hommes. Il alla enſuite au Capitole, & enſuite au palais. p.38-41. p.38.39.

'Sa femme Pompeia Plotina [eſtoit avec luy.] [a] Lorſqu'elle montoit les degrez pour entrer au palais, elle ſe retourna vers le peuple, à qui elle dit: J'entre ici telle que j'en veux ſortir. Elle ſe conduiſit en effet durant tout le regne de Trajan d'une maniere irreprehenſible, & elle continua meſme beaucoup à faire aimer & eſtimer davantage ſon mari. Car pluſieurs de ſes Intendans faiſant de tres grandes vexations dans les provinces, & y pillant toutes les perſonnes riches, elle l'en avertit, & luy fit voir combien cela faiſoit de tort à ſa reputation: de ſorte qu'il corrigea entierement ce deſordre. Vict.epit.v. Conſtantii. [a] Dio, l.68.p. 771.d. Vict.epit.v. Conſtantii] Alex.v.p.137.a.

'Pline fait de grands eloges de Plotine, particulierement ſur ſa modeſtie, & ſur ſon union avec [Marcienne] ſœur de Trajan. Il dit que le Senat avoit offert à l'une & à l'autre le titre d'Auguſtes, & qu'elles avoient refuſé de l'accepter tant que Trajan refuſeroit celui de Pere de la patrie. ["Ainſi il ſemble qu'elles l'aient accepté peu aprés que Trajan fut arrivé à Rome, ſelon ce que nous allons dire: & cela n'eſt pas neanmoins ſans difficulté.] 'Plotine fut toujours fort favorable à Adrien auprés de Trajan: ce fut par ſon moyen qu'il epouſa la [petite] niece de ce Prince, qu'il fut adopté par luy, & qu'il parvint ainſi à l'Empire. Plin.pane.p. 150-152. Note 5. Adri.v.p.2.3.

'Pline remarque que Silius Italicus qui s'eſtoit retiré dans la Campanie à cauſe de ſa vieilleſſe, ne quitta point ſa retraite pour l'arrivée de Trajan: L'on eſtima & Trajan de luy avoir donné cette liberté, & luy d'avoir oſé s'en ſervir. Plin.l.3.ep.7. p.170.

'Il ſemble que Trajan n'ait receu qu'à ſon arrivée à Rome le titre de Pere de la patrie, qu'il avoit long-temps refuſé. [Il prit auſſi apparemment alors celui de grand pontife.] 'Car il n'eſt qualifié que pontife dans quelques inſcriptions, [b] qui peuvent neanmoins avoir eſté faites avant la mort de Nerva. [c] A ces titres ordinaires, le Senat & le peuple en ajouterent un nouveau, pane.p.38. Goltz.p.63] Bir.p.147. [b] Fabr.p.280. 283. [c] Plin.pane.p. 157-160.

1. C'eſtoit la coutume des Romains de ſe baiſer en ſe ſaluant.

Dio,l.68.p. 781.c. qui fut celui d'*Optimus*, c'eſt à dire *excellent*, ou *tres bon*. Et il l'eſtima plus que ceux qu'on luy donna [depuis] pour ſes victoires, parceque c'eſtoit l'eloge non de ſon bonheur ou du courage de ſes ſoldats, mais de ſes mœurs. Fabr.c.9.p.196 On ne le trouve [guere] neanmoins dans ſes inſcriptions que depuis l'an 110 ou environ, [ſoit qu'il n'ait pas voulu ſouffrir plutoſt qu'on l'y miſt, ſoit pour quelque autre raiſon qui ne nous eſt pas connuë. 99, de Trajan 2. τῶν ἄλλων. Note 6.

Plin.pane.p. 42.43.85.86. Il taſcha de verifier [ce titre] par ſa conduite toute paternelle, &c. & pleine d'une extreme bonté. a p.44. a Il avoit déja donné aux ſoldats la moitié de l'argent qu'il leur avoit promis à ſon avenement à l'Empire : & il fit la meſme liberalité, mais toute entiere au peuple de Rome, ſans en excepter ni ceux qui eſtoient abſens, ni les enfans: b & ſans en enrichir les uns de ce qu'il avoit ravi aux autres, comme les tigres qui nourriſſent leurs petits des autres animaux qu'ils ont egorgez. Bir.p.149. On voit dans pluſieurs medailles que cela ſe fit cette année. congiarium. p.44.45. p.45.47. b p.47. 1.

Spart.n.C.p. 16.1.d. Les enfans au deſſous d'onze ans n'avoient jamais guere eſté compris dans les diſtributions que les autres Princes avoient faits : [& la grace que Trajan leur fit de les y admettre eſtoit d'autant plus conſiderable, qu'elle leur donnoit droit apparemment d'eſtre auſſi compris] dans les diſtibutions du blé & des autres vivres que l'on faiſoit tous les mois à ceux du peuple qui eſtoient moins accommodez. Roma,ill.p. 264-266. Note 7.

Spart.n.C.p. 122.2.d. On pretend que ces diſtributions eſtoient pour nourrir deux millions de perſonnes, & que du temps de Severe on en nourriſſoit effectivement juſqu'à ſix-cents mille. Plin.pane.p. 48. Le nombre des enfans à qui Trajan donna ce droit, ſe montoit l'année ſuivante à prés de cinq mille. C'eſtoient toutes perſonnes libres que l'on nourriſſoit aux depens du public, pour ſervir un jour la Republique, ſoit dans les armées, ſoit en d'autres emplois, & qui devoient avoir d'autant plus de zele pour la patrie, qu'ils auroient eſté accoutumez dés l'enfance à l'aimer comme [leur mere &] leur nourrice.

Dio,l.68.p. 771.c. [Trajan étendit depuis ſa liberalité] aux autres villes de l'Italie, à qui il donna de l'argent ou des revenus pour y entretenir les enfans des pauvres. [Je penſe que c'eſt à ceux-ci qu'il faut raporter ce qu'on trouve] qu'Adrien augmenta depuis ce que Trajan avoit accoutumé de donner pour la nourriture des enfans de l'un & de l'autre ſexe. Adri.v.p.4.c. Occo,p.202. 205. On voit encore des medailles de l'année 103, ou des ſuivantes, où Trajan eſt repre- ἀγελαῖα. *Conſ.V.*

1. Il y en a trois, dont l'une marque que c'eſtoit une ſeconde diſtribution: CONG.II. C'eſt apparemment une faute. Car Pline ne parle que d'une ſeule largeſſe.

ſenté comme diſtribuant du blé à des enfans, avec cette inſcription [ſi honorable à un Prince;]* *Il a nourri l'Italie:* & dans un autre qui paroiſt auſſi ſe raporter au ſoin qu'il prenoit des enfans, il eſt appellé le reſtaurateur de l'Italie. * *Alim. Ital.* p. 205.

ARTICLE IX.

Diverſes actions de Trajan à Rome.

TRAJAN ſe fit encore beaucoup aimer par le ſoin qu'il prit des vivres. Il mit partout l'abondance, en empeſchant les vexations qui appauvriſſoient les provinces, & leur oſtoient le moyen de fournir les vivres dont l'Italie avoit beſoin. Ainſi cette province s'en trouva tellement pourvuë, qu'elle en fournit une grande quantité à l'Egypte, où le Nil ne s'eſtoit que peu debordé. On le louë d'avoir meſme donné ordre que Rome n'en manquaſt point pour l'avenir, en formant & établiſſant *collegium.* un corps & une ſocieté de boulangers. [Ce ne fut apparemment que dans la ſuite de ſon regne.] Plin. pane. p. 49-51. p. 51-58. Aur. Vict.

Aprés avoir pourvu aux vivres, il donna un combat de gladiateurs, [a] & d'autres ſpectacles. Mais on vit avec bien plus de joie la juſte punition des delateurs, qui avoient tant fait de maux ſous Domitien, en renverſant toutes les loix par les loix meſmes. Ils parurent alors publiquement comme des criminels, &c. & enſuite ils furent menez dans les iſles deſertes, où leurs calomnies avoient fait releguer tant d'innocens. Trajan fit des loix tres ſeveres contre ceux qui à l'avenir tomberoient dans la meſme faute, ne ſe contentant pas de celles que Tite & Nerva avoient déja faites. Plin. pane. p. 58. 59. [a] p. 60-62. &c. p. 62-64.

V. Nerva. Il exemta de l'impoſt du vintieme qui ſe prenoit ſur les ſucceſſions, beaucoup de perſonnes qui y avoient eſté compriſes juſques alors, & voulut meſme que cette loy n'euſt lieu que &c. pour les ſucceſſions qui ſe montoient à une ſomme conſiderable qu'il avoit fixée. p. 69-72.

Il ne voulut point ſouffrir l'action de leze majeſté [déja abolie par Nerva,] qui eſtoit l'horreur des Romains, & l'unique crime des innocens. Il ſavoit bien que la crainte & l'effroi des ſujets n'eſt point ce qui leur fait reverer les Princes, [b] dont jamais la majeſté n'eſt moins reſpectée, que lorſqu'ils forcent les hommes à la reſpecter. p. 74. 75. l. 10. ep. 88. p. 624. [b] pane. p. 74.

Nerva avoit eſté obligé par les inſtances du peuple à rappel- p. 82.

ler * les farceurs, que Domitien avoit chaſſez. Trajan les oſta de nouveau : & Pline dit que ce fut le peuple qui l'en preſſa, porté par ſon exemple à mepriſer ces divertiſſemens efféminez & indignes de la gravité Romaine. Nous avons vu neanmoins qu'il aimoit les danſeurs, ſelon Dion.

* *pantomimos, &c.*

Dio, val. p. 709.

Il vendit auſſi alors, ou donna meſme beaucoup de terres, de palais, & de meubles precieux, que les autres Empereurs avoient ou achetez ou enlevez pour enrichir leurs eſclaves, ou pour avoir ſeuls tout ce qu'il y avoit de beau. Il faiſoit faire en meſme temps ou reparoit pluſieurs baſtimens publics, & faiſoit une augmentation au cirque pour cinq mille perſonnes.

Plin. pane. p. 93. 94.

p. 96. 97.

Il défendit de parler de luy ſur les theatres, qui retentiſſoient auparavant des loüanges des mauvais Princes.

p. 101. 102.

[Voilà ce que nous trouvons de] ce grand nombre de reglemens que Trajan fit à Rome, ſelon Dion, avant la premiere guerre des Daces, & par leſquels il travailloit en rétabliſſant l'ordre dans l'Etat, à meriter l'affection des bons, de la ſureté deſquels il prenoit un fort grand ſoin.

Dio, l. 68. p. 771. c.

ARTICLE X.

Trajan, Pline, Cornutus, & d'autres, ſont deſignez Conſuls pour l'an 100.

PLINE raporte tout ce que nous venons de dire, comme arrivé en cette année, [a] avant le temps auquel il falloit elire les Conſuls [pour l'année ſuivante.] [b] Il ſemble que cette election ſe fiſt alors par le peuple. Trajan que le Senat avoit obligé d'accepter un troiſieme Conſulat, ſe trouva à l'aſſemblée " en l'habit ordinaire de ceux qui demandoient les charges, & fit toutes les autres choſes comme un ſimple particulier. Il prit pour collegue " Fronton ſelon les uns, ou [a] Frontin ſelon d'autres : & l'on trouve en ce temps-ci M. Julius Fronto, & Sex. Julius Frontinus, dont le dernier eſt celebre par les écrits qu'il nous a laiſſez. Il y a quelques raiſons qui font pencher plutoſt pour le premier, dont nous avons raporté autrepart une fort belle parole qu'il dit à Nerva. [c] Julius Fronto qui commandoit la flote de Miſene ſous Adrien, [d] pouvoit eſtre ſon fils. [e] Il paroiſt que Trajan devoit eſtre Conſul durant quatre mois, & ſon collegue durant deux ſeulement. [f] Il fit donc encore elire

Plin. pane. p. 108.
[a] p. 115.
[b] p. 120. 121.
p. 113-115.
p. 120. 121.

candidatus.

Nota 8.

Nota 1.

Proſp. Caſd. Victor.

Nor. ep. conſ. p. 61. 62.

Pagi, an. 100. § 1

Dio, l. 68. p. 759. b. c

[c] Grut. p. 573. 2

[d] Pagi. an. 100. § 1

[e] Nor. ep. conſ. p. 62.

[f] Plin. pane. p. 118.

a Cuſp. p. 341. a.

1. [a] L'Anonyme de Cuſpinien dit *Frontin*, Idace *Pontin*, & la chronique d'Alexandrie *Pontien*.

[pour les mois de mars & d'avril] une autre perſonne [dont on ignore le nom, & dont on ſçait ſeulement] qu'il avoit déja eſté Conſul pour la ſeconde fois ſous Nerva, auſſi-bien que celui à qui il devoit eſtre ſubrogé. 'Ils avoient auſſi tous deux eſté mis par le Senat à la teſte de ceux qu'on avoit choiſis, ſous Nerva pour diminuer les depenſes publiques. De ſorte que cet honneur que leur fit Trajan donna beaucoup de joie à tout le Senat. p.119 l.2.ep.1. p.77.

'Lorſqu'aprés l'election tout le monde ſe retiroit, on fut bien ſurpris de voir Trajan s'aller preſenter devant le Conſul [qui avoit tenu l'aſſemblée] pour faire le ſerment ordinaire. Le Conſul ſans s'étonner, s'aſſit, & prononça les paroles du ſerment; & Trajan eſtant debout les repeta, ſoumettant ſa teſte & ſa maiſon à la colere du ciel, "s'il manquoit volontairement à ſon devoir. Plin.pane.p. 123. *ſi ſciens fefelliſſet.*

[Dans la meſme aſſemblée, ou dans quelque autre tenuë peu aprés,] 'on nomma encore d'autres Conſuls pour eſtre ſubrogez l'année ſuivante aux ordinaires. Entre ceux là furent Tertullus Cornutus, '& le celebre Pline le jeune, nommez tous deux pour l'eſtre au mois de ſeptembre. 'Trajan parla dans le Senat pour leur faire donner cet honneur, preſida à l'aſſemblée du peuple où ſe fit leur nomination, & luy meſme les proclama Conſuls. 'Il en fit un grand eloge, les repreſentant comme des hommes qui egaloient ces anciens Conſuls par l'amour de la juſtice & du bien public. ["Nous pourrons parler de Pline en un autre endroit.] l.2.ep.11.p.101. 102.106. pane.p.162.164. p.164. p.163. V. § 28.

'Pour Cornutus, Pline le loüe beaucoup, en diſant qu'ils avoient tous deux les meſmes mœurs, les meſmes vuës, la meſme conduite, les meſmes joies, les meſmes triſteſſes, [a] qu'ils avoient tous deux pour amis tous ceux qui meritoient le plus d'eſtime, [b] & qu'ils avoient eu les meſmes ſujets de craindre la cruauté des tyrans. 'Outre cela il dit de Cornutus en particulier, que c'eſtoit un homme excellent, tres ferme pour la verité, exemt de toute ambition; qu'on ne pouvoit rien trouver de meilleur, rien de plus ſaint, rien qui repreſentaſt mieux tout ce qu'il y avoit eu de loüable dans les anciens; qu'il avoit une tres grande reputation, & telle qu'il la meritoit. Ibid. p.162. [a] l.5.ep.15.p. 331. [b] pane.p.162. l.2.ep.11.p.106 l.5.ep.15.p.330.

'Il ne le loüoit pas neanmoins ſur l'eſtime qu'en faiſoient les autres, mais parcequ'il le connoiſſoit parfaitement, ayant toujours eſté uni avec luy. 'Ils avoient eſté faits tous deux enſemble "Threſoriers de l'Epargne par Trajan: [c] il n'y avoit pas en- p.330. p.335 l.10.ep.3 p.565. [c] pane.p.162. *Præfecti ærarii.*

core deux ans. Et Pline remarque comme une choſe extraordinaire, qu'avant qu'ils fuſſent ſortis de cet emploi, [qui comme je croy, duroit trois ans,] il leur avoit donné le Conſulat, 'ſans meſme les decharger du ſoin du threſor. 'Ils eurent encore depuis tous deux enſemble le ſoin des grands chemins. [a] Cornutus eſtoit le plus âgé des deux, [& ainſi tenoit apparemment le premier rang.] 'Neanmoins Pline fit le remerciement à Trajan pour l'un & pour l'autre.

p.154. l.5.ep.15 p.330. [a] p.331. panc.p.161.162.

'Cornutus [& Pline] eſtoient deſignez Conſuls dés le mois de janvier de l'année ſuivante. [b] Il y en avoit encore d'autres deſignez [pour les derniers mois,] puiſqu'ils opinoient aprés Cornutus. Acutius Nerva ſemble en avoir eſté. [c] Neanmoins L. Roſcius Ælianus, & Tib. Claudius Sacerdos, eſtoient Conſuls en l'an 100, le 29 de decembre. [d] Tib. Julius Ferox eſtoit auſſi alors deſigné pour eſtre Conſul, [ſoit avec Nerva, comme l'a cru Onuphre, ſoit avant Cornutus & Pline.] C'eſtoit un homme qui avoit beaucoup de droiture d'eſprit "& d'integrité. 'Il écrivoit auſſi avec beaucoup de politeſſe. Il ſemble par la ſuite de Pline, que les Conſuls [ſubrogez] n'aient eſté elus que le premier jour de l'année ſuivante.

l.2.ep.11 p.101. 102.106. [b] p.107. ep.12.p.111. [c] Nor.ep.conſ. p.134. [d] Plin.ep.11.p. 99. l.7.ep.13.p. 423. panc.p.129. 134.140. *ſanctus.*

ARTICLE XI.

Trajan exerce le Conſulat comme un particulier: Priſcus Proconſul d'Afrique eſt banni.

L'AN DE JESUS CHRIST 100, DE TRAJAN 3.

Trajanus Auguſtus III, & "M. Julius Fronto III, Conſuls. V. §10.

'NOus venons de parler de Pline & des autres qui furent ſubrogez à ces Conſuls.

Ce fut apparemment le premier jour de cette année, & en prenant le Conſulat, 'que Trajan "monté ſur la tribune, fit ſerment d'obſerver les loix & de s'y ſoumettre. Ce ſerment eſtoit ordinaire aux Conſuls: mais les Princes s'en diſpenſoient. Trajan ne voulut pas les imiter. Il croyoit que ce qui eſt défendu pour les particuliers, l'eſt auſſi pour les bons Princes: & il vouloit apprendre aux autres à obſerver les loix & les ſermens, parceque perſonne n'eſt plus intereſſé à leur obſervation que les ſouverains.

Plin.pane.p. 124. *in roſtris.*

p.125. 'Dés ce premier jour il vint au Senat, où il exhorta tout le

monde à parler & à agir avec liberté, & à veiller avec luy pour l'interest du public. Les autres Empereurs en avoient dit autant : mais pour Trajan on croyoit qu'il le disoit avec sincerité. Il voulut que les vœux que l'on faisoit tous les ans à Rome & partout l'Empire pour l'Empereur [le 3 de janvier,] portassent cette condition, *S'il gouverne comme il doit la Republique, & s'il procure le bien de tous*: & dans ce qu'il demandoit luy mesme, il ajoutoit que c'estoit s'il continuoit à meriter l'estime & l'affection du Senat : p.127-129. p.134.

Pline continuant ce semble l'histoire de ces premiers jours de l'année, parle amplement de ce qui se passa dans l'election des Consuls & des autres magistrats, à quelques uns desquels Trajan donna des charges avant le temps prescrit par les loix, à cause de leur naissance, ou des services qu'ils avoient déja rendus, afin que les autres fussent portez à les imiter. Tout cela fut suivi par des acclamations & d'autres marques de la joie extraordinaire du Senat, que Trajan ne put voir qu'en versant des larmes, les yeux baissez, & le visage couvert d'une rougeur qui marquoit sa modestie. Le Senat voulut que ses acclamations fussent écrites, & gravées sur du cuivre : ce qui estoit nouveau : & Trajan eut peine à y consentir. p.129-134. p.135-138. p.136. p.137. p.138.

On traita dans le mesme mois de janvier l'affaire de Marius Priscus, qui ayant pillé l'Afrique,[a] dont il avoit esté Proconsul, estoit poursuivi comme coupable de peculat par une ville de cette province, & par plusieurs particuliers.[b] Les accusateurs avoient demandé d'avoir Pline pour avocat : [car les personnes de la premiere qualité faisoient alors cette fonction.] Pline s'en estoit neanmoins excusé, parceque sa charge de Thresorier de l'Epargne luy laissoit peu de loisir : & le Senat avoit receu ses excuses. Mais sur la fin de l'an 99, Trajan mesme porta le Senat à le prier de passer pardessus cette difficulté. Il y consentit : & ainsi le Senat le commit luy & Corneille Tacite pour entreprendre cette affaire. l.2.ep.11.p.101. Juv.sat.8.v. 120. [a] Plin.l.3.ep.9. p.175. [b] l.10.ep.3.p. 365. l.2.ep.11.p.97.

Priscus se laissa condanner sans se défendre, & consentit à subir la peine portée par la loy, qui estoit assez douce, & qui alloit neanmoins non seulement à restituer ce qui avoit esté mal pris, mais encore à perdre son rang & sa dignité, [& apparemment à estre chassé du Senat.] Ayant donc esté condanné, il demanda des juges [pour estimer ce qu'il devoit rendre.] Mais Tacite & Pline le trouvant coupable de diverses violences qui alloient plus loin que le peculat, en avertirent le Senat, l.6.ep.29.p.392. n.p.393. l.2.ep.11.p.103 p.97.98.

Digitized by Google

p.98-100. 'qui ordonna ſur l'avis de Julius Ferox, qu'on luy donneroit des juges comme il le demandoit, mais qu'on ne laiſſeroit pas de
p.105. le pourſuivre criminellement, ce qui fut fait. 'L'affaire dura
p.103. trois jours, où les ſeances ne finiſſoient qu'à la nuit. 'Pline ſeul
l.6.ep.29.p.392 y parla prés de cinq heures [1]. 'La concluſion fut que Marius 1.
.2.ep.11.p.107. Priſcus ſeroit relegué [c'eſt à dire] 'banni de Rome & de l'Italie,
p.100. & un Flavius Marcianus qui avoit acheté de luy la mort d'un
p.107. Chevalier Romain, 'banni auſſi tant de l'Italie, que de l'Afrique [dont il eſtoit.]

lp.101|pane.p. 138,139. 'Trajan fut preſent durant tous les trois jours à cette longue diſcuſſion, y preſidant, & y agiſſant non comme Empereur, mais comme Conſul. Chacun eut la liberté entiere d'opiner, de demander, de repliquer, de dire tout ce qu'il vouloit. On prit & on conta toutes les voix, [ſans qu'il paroiſſe meſme que Tra-
l.2.ep.11.p.104 jan ait appuyé aucune opinion.] On voit ſa bonté dans le ſoin qu'il eut de faire ſouvent avertir Pline, quand il s'échaufoit en parlant, de ſe moderer depeur qu'il ne s'incommodaſt.

p.109.110. 'On examina peu aprés, Hoſtilius Firminus Lieutenant de
ep.12.p.111,112. Priſcus, & meſlé dans ſes crimes. 'Cornutus vouloit qu'on le chaſſaſt du Senat; mais on ſe contenta de le priver du droit d'aſpirer aux charges.

Juv.ſat.1.v.49| 50.v.120|not. 'On croit que ce Marius eſt celui dont parle Juvenal, ſe plaignant de ce qu'on luy avoit laiſſé ſes grands biens, 'dont il abuſoit encore dans ſon exil, pendant que l'Afrique pleuroit les maux qu'il luy avoit faits, ſans ſe pouvoir relever de ſes pertes. C'eſt pourquoi il dit que ſa condannation "n'eſtoit qu'une om- *Inane judicium.*
bre de juſtice.

ARTICLE XII.

Claſſicus Proconſul de la Betique, condanné pour avoir pillé: Panegyrique de Pline: Trajan va en Allemagne: Un Senateur tué par ſes gents.

Plin.l.3.ep.9.p. 175|4.p.157. 'LE jugement rendu contre Cæcilius Claſſicus, ou plutoſt contres ſes complices, ſemble avoir ſuivi la condannation
ep.4.p.155. de Priſcus. 'Ce fut au moins durant que Pline eſtoit Threſorier
ep.9.p.175. de l'Epargne. 'Ce Claſſicus Africain eſtoit Proconſul de la Betique en Eſpagne, en meſme temps que Priſcus originaire de

1. Pline ajoute, *Nam decem clepſydris, quas ſpatioſiſſimas acceperam, ſunt addita quatuor.* [Ainſi *clepſydra* n'eſtoit que le tiers d'une heure.

la

la Betique l'eſtoit de l'Afrique, l'un & l'autre avare & violent. Claſſicus ne s'en cachoit pas; & l'on avoit un memoire écrit de ſa main de tout l'argent qu'il avoit receu, & pour quelle affaire. Il fut accuſé par toute la province en corps: mais il mourut ou ſe tua luy meſme avant que d'eſtre jugé. La province ne laiſſa pas de pourſuivre ſon action, comme les loix le permettent en cas de peculat, quoique cela ne fuſt point pratiqué depuis long-temps: & elle comprit dans la meſme accuſation divers complices des rapines de Claſſicus. p.177. p.175.

Comme Pline avoit déja fait condanner ſous Domitien Bebius Maſſa gouverneur de la Betique, les deputez de la province demanderent au Senat de l'avoir encore pour avocat contre Claſſicus. Il eſtoit alors en Toſcane, & ſes amis repreſenterent que ſa charge de Threſorier le devoit exemter de plaider. Le Senat ne voulut point auſſi l'y obliger: mais il ordonna qu'il le pourroit, ſi les deputez pouvoient obtenir de luy qu'il le vouluſt. Lorſqu'il fut revenu, les deputez perſiſtant dans leurs inſtances, il ne put refuſer de ſervir ceux qu'il avoit déja obligez, ni s'oppoſer au deſir qu'il vit qu'en avoit le Senat. ep.4.p.155. p.156.157.

Il fit donc ordonner que les biens que Claſſicus avoit eus avant ſon gouvernement demeureroient à ſa fille, & que le reſte ſeroit diſtribué à ceux qu'il avoit [1] pillez; que Bæbius Probus & Fabius Hiſpanus ſes miniſtres ſeroient releguez pour cinq ans, quoiqu'ils s'excuſaſſent ſur la neceſſité d'obeïr à leur Gouverneur; que Stillonius Priſcus qui avoit commandé une cohorte ſous Claſſicus, ſeroit banni d'Italie pour deux ans; & que pluſieurs autres ſeroient encore bannis les uns pour un temps, d'autres pour toujours. La fille de Claſſicus eſtoit auſſi accuſée par la province: mais Pline la jugeant innocente, declara au Senat qu'il ne pouvoit point agir contre elle. p.178.179. p.178.179|l.6. ep.29.p.392. l.3.ep.9.p.179. p.180.

Norbanus Licinianus Lieutenant de Claſſicus, homme fort décrié, & qui avoit abuſé du credit qu'il avoit eu ſous Domitien, fut auſſi relegué alors dans une iſle pour des fautes qui ne ſont pas bien marquées, mais differentes de celles de Claſſicus dont il eſtoit ennemi. p.182.183.

Trajan continua tant que dura ſon Conſulat, à s'acquiter de toutes les fonctions de cette charge, grandes & petites, comme auroit fait un particulier. Il donnoit beaucoup de temps à vider les procés, ſuivant avec exactitude les regles de l'equité, & l'ordre des loix. Il gardoit avec grand ſoin les loix anciennes, pane.p.140. 142. Vit.epit.

1. *Additum eſt ut pecunia quas creditoribus ſolverat, revocarentur.*

& en faiſoit de nouvelles [dans ce qui n'avoit pas encore eſté reglé.

Nous avons tiré une grande partie de ce que nous avons dit juſques ici,] 'du diſcours que Pline prononça eſtant Conſul pour remercier Trajan de luy avoir donné cette dignité, & pour faire ſon panegyrique ſelon l'ordre qu'il en avoit receu du Senat, & au nom de tout l'Empire. [C'eſtoit ſans doute à l'entrée de ſon Conſulat:] '& il eſt certain au moins que c'eſtoit avant le 18 de ſeptembre. 'Pour l'année, c'eſtoit aprés le troiſieme Conſulat de Trajan, '& lorſque le Senat preſſoit ce Prince d'en accepter un quatrieme; ce que ce Prince n'avoit pas encore fait; '& il l'accepta pour l'an 101. [Pline s'y adreſſe partout à Trajan comme preſent.]

Plin.pane.p. 161. p.164. p.116.&c. p.143.144. Nor.ep.conſ. p.63. Fabr.c.9.p. 272.285.

'Il ne le prononça pas tel que nous l'avons: car il y ajouta depuis beaucoup de choſes, afin que ce fuſt une inſtruction & un modele pour les Princes ſuivans. 'Avant que de le publier, il le recita devant quelques uns de ſes amis, & quoique cela duraſt trois jours, il fut toujours ecouté avec beaucoup d'attention: ce qu'il attribuë non à la beauté de ſa piece, mais à ce qu'on eſtoit perſuadé que les loüanges qu'il y donne à Trajan eſtoient un eloge ſincere, & non une flaterie; [ce qui eſt d'autant plus glorieux à Trajan,] 'que Dion aſſure que l'âge le meurit encore, [& le rendit meilleur qu'il n'eſtoit au commencement.]

Plin.l.3.ep.18. p.200. p.201. Dio,val.p.710.

'Pour le ſtyle de ce panegyrique, Pline aſſure que les endroits les plus graves & les moins fleuris furent ceux qui plurent davantage à ſes auditeurs; ce qui luy donna de la joie, & luy fit eſperer qu'on reprendroit peu à peu le gouſt de l'eloquence plus maſle & plus ſolide des anciens. 'Il envoya auſſi cette piece, qu'il appelle un livre, à un de ſes amis, en le priant de luy marquer ce qu'il y trouveroit à changer, afin qu'il fuſt aſſuré qu'il en approuvoit le reſte.

Plin.l.3.ep.18. p.201.202. ep.13.p.190. 191.

'Il ſemble que Trajan ait fait [à la fin de] cette année un voyage vers l'Allemagne, dont on ne trouve rien que dans quelques medailles: '& meſme il y a lieu de douter que ces medailles ſoient vraies. [Si neanmoins Trajan fit effectivement alors ce voyage, on y pourroit raporter ce que dit Oroſe,] 'que Trajan déja Empereur avoit rétabli la Germanie d'audelà du Rhein en l'état où elle avoit eſté autrefois: [mais l'autorité d'Oroſe eſt bien foible pour appuyer une choſe de cette importance. Il l'a peut-eſtre pris d'Eutrope, qui dit que Trajan repara les villes d'audelà du Rhein: & ce témoignage eſt encore bien foible & bien obſcur.]

Occo,p.197. Bir.p.149.150. Nor.ep.conſ. p.63.64. Oroſ.l.7.c.12. p.212.a.

'Il faut apparemment mettre * vers ce temps-ci la mort funeſte de Largius Macedo, qui de fils d'un eſclave [affranchi] eſtoit parvenu juſqu'à eſtre Preteur. Le ſouvenir de ſon origine n'empeſchant point qu'il ne fuſt tres fier, & qu'il ne traitaſt fort mal ſes eſclaves, ils l'attaquerent un jour lorſqu'il eſtoit au bain chez luy à la campagne, & le battirent tellement, qu'il demeura comme mort. Il en revint neanmoins, aſſiſté par d'autres de ſes eſclaves, & vécut aſſez pour voir punir ceux qui l'avoient aſſaſſiné : mais il mourut peu de jours aprés. Plin.l.3.ep.14. p.192.193.

* Note 9.

'Sabine [petite] niece de Trajan fut mariée à Adrien cette année meſme, ou peu auparavant, par la faveur de Plotine, Trajan 'l'ayant plutoſt agreé que voulu : '& ce mariage ne fut heureux ni pour Sabine ni pour Adrien. Adri.v.p.1.a|2. b. p.6.a|11.d.

leviter volente.

[On peut raporter à la nomination des magiſtrats qui ſe fit pour l'année ſuivante,] 'ce que dit Pline, que l'on convint unanimement dans le Senat, que chacun donneroit ſon ſuffrage par écrit ſur un billet, [qu'on mettroit enſuite confuſément dans une boete,] au lieu qu'on le donnoit auparavant publiquement de vive voix. On evita par ce moyen quelques inconveniens : mais il eſtoit à craindre qu'on ne tombaſt dans d'autres : '& cela arriva bien-toſt aprés. [a] Mais pour cette premiere fois, les billets réuſſirent fort bien, & on nomma de tres bons officiers. Plin.l.3.ep.20. p.207.211. l.4.ep.25.p.265 266. [a] l.3.ep.20.d. 210.

ARTICLE XIII.

Premiere guerre de Trajan contre les Daces : Diverſes affaires.

L'AN DE JESUS CHRIST 101, DE TRAJAN 4.

'Trajanus Auguſtus IV, & Sex. Articuleius Pætus, Conſuls. Idat.&c|Onu. in faſt.p.215.e.

'CASSIODORE donne Orfitus pour collegue à Trajan : ce qui fait juger à Onuphre qu'il a eſté Conſul cette année, mais ſubrogé. On croit que 'Bæbius Macer, Cæpio Hiſpo, & peut-eſtre encore Valerius Paulinus, [b] & Caius Cæcilius Strabo, peuvent auſſi l'avoir eſté [1]. [c] Adrien fut Queſteur cette année, & fut enſuite chargé du ſoin des regiſtres du Senat, [qu'il quitta bien-toſt, & apparemment "dés cette année,] pour ſuivre Trajan dans la guerre contre les Daces. Onu.p.215.e. Plin.l.4.ep.9. p.233.234. [b] ep.12.17.p. 243.253. [c] Adri.v.p.2.b.

1.

Note 10.

1. 'Onuphre marque encore un Rubrius Gallus qu'il tire du livre 40 du Digeſte, titre 26 [quoique le livre 40 n'ait que 16 titres.] Onu.in faſt.p. 215.e.

L'an de J.C. 101, de Trajan 4.

[Nous avons vu *autrepart comment Decebale Roy des Daces, aprés avoir long-temps fait la guerre à Domitien, l'avoit enfin obligé d'acheter la paix par une ſomme d'argent que les Romains s'eſtoient obligez de luy envoyer tous les ans.] Trajan ſe laſſa de payer cet argent, outre qu'il voyoit que le courage & la puiſſance des Daces s'augmentoit de plus en plus. [Il paroiſt auſſi que Decebale avoit intelligence avec Pacorus Roy des Parthes,] à qui il envoya par preſent un nommé Callidrome pris dans la Meſie par Suzague, qui pouvoit eſtre quelqu'un de ſes Lieutenans [durant la guerre contre Domitien. Outre cela,] Dion dit que les Daces avoient fait des choſes qui porterent Trajan à leur faire la guerre. [C'eſtoient peut-eſtre quelques actes d'hoſtilité, qui luy ſervirent de pretexte. Car ſans cela cette guerre eſtoit une infraction toute pure de la paix, & une injuſtice viſible.]

* V. Domitien § 12.

Dio, l. 68. p. 771. d.

Plin. l. 10. ep. 80 p. 617 not.

Dio, l. 68. p. 771. d.

On peut voir dans Dion le peu que l'on ſçait de ce qui ſe paſſa alors. Nous nous contentons de dire qu'il ſe donna un fort grand combat, où les Romains tuerent beaucoup d'ennemis, mais qui leur couta auſſi beaucoup de ſang: & comme on manquoit de linges pour bander les plaies des bleſſez, on dit que Trajan mit ſa "caſaque en pieces, & en fit des bandes. Il fit enterrer "avec grand honneur ceux qui avoient eſté tuez.

p. 771-774.

ἐσθῆτα. &c.

Il pouſſa enſuite ſi vivement les Daces & par luy meſme, & par ſes Lieutenans, que Decebale fut obligé de luy deputer pluſieurs fois ſes Comtes, & les premiers "des grands de ſa Cour, pour luy demander la paix. Trajan luy envoya auſſi [Licinius] Sura, & Claudius Libianus preſet du Pretoire. Mais tout cela n'ayant rien produit, Trajan continua toujours à s'avancer de montagne en montagne, malgré les dangers où il falloit s'expoſer, & arriva enfin juſqu'auprés de [Zermizegethuſe] capitale du pays. La ſœur de Decebale fut priſe auſſi par Maxime l'un des Generaux Romains, avec une place tres forte. Ainſi Decebale fut reduit à ſe venir jetter aux piez de Trajan, pour obtenir la paix "aux conditions les plus onereuſes, & en luy abandonnant une grande partie de ſon pays. Trajan voulut qu'il envoyaſt demander au Senat la ratification du traité. [Ce fut ſans doute à cauſe de ſa victoire ſur les Daces] qu'il prit cette année pour la ſeconde fois le titre d'Imperator.

p. 773 Petr. leg p. 24. a. b. c in. p. 205.

τῶν πιλοφόρων

&c.

Goltz. p. 64. c. d.

Il fut fort bien ſervi dans cette guerre par Luſius Quietus, [dont nous aurons à parler plus d'une fois.] C'eſtoit un ſeigneur Maure de nation, des pays qui n'eſtoient point ſujets aux

Dio, val. p. 710 l. 68. p. 773. a Spart. in C. p. 121 Fuſ. in p. 59. l. b Themiſt. or. 16. p. 205. a.

Romains. S'eſtant neanmoins mis dans la cavalerie Romaine, il avoit eſté caſſé avec ignominie pour quelque méchante action. Cependant Trajan ayant beſoin de Maures contre les Daces, receut ce Prince qui ſe vint offrir de luy meſme, [avec ceux de ſa dependance.] Il fit des merveilles dans cette guerre, & encore plus dans la ſeconde expedition de Trajan contre les Daces. 'On remarque que s'eſtant une fois approché des ennemis, il les amuſa quelque temps par des propoſitions de paix, & puis vint fondre ſur eux pendant la nuit lorſqu'ils s'y attendoient le moins. 'Il ſemble qu'il euſt toujours auprés de luy un nombre conſiderable de Maures: ce qui le rendoit fort puiſſant.

Mauric.l.9.c. 2.p.206.

Adri,v.p.3.d.

'Trajan aprés avoir laiſſé des garniſons à Zermizegethuſe & en divers autres endroits de la Dace, revint en Italie, & entra à Rome en triomphe, [ſoit dés cette année, ſoit ſeulement en l'an 102.] 'Ce fut le premier triomphe remporté par les Romains ſur cette nation. [a]Auſſi Trajan en prit le ſurnom de Dacique, [b]marqué dans une inſcription de cette année, ſur laquelle il y a neanmoins de la difficulté, [c]& dans pluſieurs de l'année ſuivante. [d]Il ſemble, ſelon Dion, qu'il ne l'ait pris qu'à ſon retour à Rome lorſqu'il triompha. 'Philoſtrate dit qu'il fit mettre ſur ſon char de triomphe tout couvert d'or, le ſophiſte Dion Chryſoſtome, & qu'il ſe retournoit ſouvent vers luy pour luy parler, & luy donner des marques d'une eſtime & d'une amitié extraordinaire. 'Son triomphe fut ſuivi d'un combat de gladiateurs, & il fit alors paroiſtre de nouveau ſur le theatre [les farceurs &] les danſeurs, 'qu'il en avoit bannis luy meſme il n'y avoit que deux ans. [e]Il ne s'amuſoit pas neanmoins tellement à ces divertiſſemens, qu'il ne s'acquitaſt avec ſoin des devoirs d'un Prince. On marque ſurtout qu'il s'appliquoit beaucoup à l'adminiſtration de la juſtice.

Dio,l.68.p. 774.a.b. Euſ. chr. p.ad.p. 341.1.

Plin.l.8.ep.4. p.460.

[a] Dio,p.774.b. [b] Nor.ep.conſ. p.64.

[c] Bir.p.151.152. [d] Dio,p.774.b.

Philſt.ſoph.7. p.495.a.b.

Dio,l.68.p. 774.b.

Plin.pane.p. 82.

[e] Dio,l.68.p. 774.b.c.

'Nous raportons à cette année la promotion de Pline à la dignité d'Augure, vacante par la mort de Julius Frontinus: car ce titre ne ſe perdoit que par la mort. 'Pline l'avoit demandée à Trajan.

Plin.l.4.ep.8. p.227-229.

l.10.ep.16.p. 574.575.

'Nous trouvons enſuite dans les lettres de Pline l'affaire de Julius Baſſus qui avoit eſté mis en juſtice ſous Veſpaſien, & abſous aprés un long examen; "qui avoit toujours tremblé ſous Tite parcequ'il eſtoit ami de Domitien; qui avoit enſuite eſté banni par Domitien meſme; & qui ayant eſté rappellé ſous Nerva, & fait depuis Proconſul de la Bithynie, ſe trouva à ſon

l.3.ep.9.p.229-235. l.6.ep.29.p. 392.

Titum timuit.

 L'an de J.C. 101, de Trajan 4.

retour accuſé de peculat par cette province. Pline qui fut ſon avocat, avoue qu'il avoit manqué, "quoique moins par avarice que par imprudence, ayant accepté quelques preſens, ce qui eſtoit contre l'ordre des loix: de ſorte que pluſieurs allerent à le condanner de peculat. Neanmoins on ſe contenta de luy donner des juges [pour eſtimer ce qu'il devoit rendre,] ſans l'exclure du Senat. L'affaire n'alla pas plus loin pour alors. [Mais il faut qu'il y ait eu depuis de nouvelles charges contre luy.] Car le Senat caſſa tous les jugemens qu'il avoit rendus dans la province, donnant deux ans à ceux qui s'en voudroient relever, pour faire revoir leur affaire. *minime malus.*

l.10.ep.57.p. 603.

l.4.ep.12.p.243. 244. Trajan renvoya au Senat la queſtion d'Egnatius Marcellinus Queſteur, qui avoit receu de l'argent pour payer ſon greffier: & le greffier eſtant mort avant le temps auquel il devoit eſtre payé, Egnatius ne voulut point dutout garder l'argent pour luy, mais demanda à l'Empereur, s'il le devoit remettre à l'Epargne, ou le donner aux heritiers du greffier. Le Senat jugea qu'il devoit eſtre mis à l'Epargne. Pline n'examine point ce decret du Senat: mais il releve beaucoup l'action du Queſteur, qui fut auſſi fort eſtimée de l'Empereur & de tout le monde.

ep.22.p.259. 262. On avoit établi à Vienne en conſequence d'un teſtament, "des combats d'exercice & de lutte, comme on en faiſoit à Rome. Trebonius Rufinus eſtant "magiſtrat, les fit oſter, parcequ'ils corrompoient les mœurs. On en fit des plaintes à Trajan, qui aſſembla diverſes perſonnes pour en avoir leur avis: & on conclud à oſter les jeux. Mais on eſtima beaucoup la liberté de Junius Mauricus dont Pline parle toujours avec eloge. Car comme Trajan luy demandoit s'il falloit abolir ces jeux à Vienne: Je voudrois, répondit-il, qu'on les puſt meſme abolir à Rome, où Pline aſſure qu'ils faiſoient en effet de tres grands maux. *agon gymnicus.* *Duumvir.*

ARTICLE XIV.

Trajan défend aux avocats de recevoir aucun argent; fait des reglemens pour ceux qui aſpirent aux charges.

L'AN DE JESUS-CHRIST 102, DE TRAJAN 5.

Note 11. "*Suranus, & L. Licinius Sura, Conſuls.*

V. la note 20. ['NOUS verrons Suranus Conſul pour la ſeconde fois vers l'an 107, quoique ce nom ne ſoit pas connu dans l'hiſtoire.] 'Mais quelques uns croient que c'eſt le Prefet du Pretoire "que nous avons appellé Saburan ſur l'autorité d'Aurele Victor. [Car "s'il avoit quitté la Prefecture, comme nous avons cru que cela eſtoit aſſez probable, rien n'empeſche que Trajan ne l'ait elevé au Conſulat.]

Aur.V.n.p. 727.b.

V. § 4.

V. § 5.

'Sura eſtoit comme le favori de Trajan, "qui avoit meſme eſté elevé à l'Empire par ſon moyen. [On croit qu'il avoit déja eſté Conſul avant cette année; (car cela n'eſt pas tout à fait certain:)] 'Et il le fut juſques à trois fois. Diverſes inſcriptions dreſſées en ſon honneur par ceux de Tarragone & de Barcelone, [peuvent faire juger qu'il eſtoit de ces quartiers là, & cadet de] Lucius Licinius Accenſus Secundus, qui y eſt nommé le premier. 'C'eſtoit de luy que Trajan ſe ſervoit pour dreſſer tout ce qu'il avoit à écrire; & il ſouffroit qu'il y miſt ce qu'il vouloit. 'Il eſtoit extremement riche: auſſi il ne manqua pas d'envieux, & de ceux meſmes que le Prince aimoit, qui s'efforcerent ſouvent de le ruiner dans ſon eſprit, & de faire croire qu'il avoit de mauvais deſſeins. Cependant Trajan au lieu de s'arreſter à ce qu'ils luy diſoient, s'en alla un jour ſouper chez Sura ſans en avoir meſme eſté prié, renvoya tous ſes gardes, fit venir le chirurgien de Sura pour faire quelque remede à ſes yeux, ſe fit raſer par ſon barbier, ſe baigna', & ſe mit à table, ſans avoir la moindre défiance. Et le lendemain il dit à ceux qui avoient „ accoutumé de luy parler contre Sura, S'il avoit deſſein de me 1. „ tuer, il l'euſt fait hier. [1]

Adri.v.p.2.b,d. a Vict.epit.

Grut.p.249.

Juli.cæſ.p.38. Dio,l.68.p. 777.778.

'Sura vivoit encore en l'an [109,] auquel Adrien qu'il avoit toujours porté, fut Conſul; & il l'aſſura en ce temps là meſme, que Trajan le vouloit adopter. Il mourut peu de temps aprés: *publice funere.* '& Trajan honora ſa memoire "par des funerailles ſolennelles,

Adri.v.p.2.d.

Dio,l.68.p. 777.d. Cedr.p 249.a.

1. [Il eſt bon pour connoiſtre les Grecs, de voir] la fable que Cedrene a baſtie ſur cette hiſtoire.

Vict.epit. & en luy faiſant dreſſer une ſtatuë. 'Il donna meſme ſon nom à
Plin.l.7.ep.27. p.441. des bains qu'il avoit fait faire. 'Pline écrit à un Sura, mais comme à un homme de lettres qui vivoit dans le repos. [Ainſi c'eſt
l.10.ep.13.p. 574. plutoſt un Actius Sura] 'pour qui il demanda la Preture à Trajan. [a]On croit neanmoins que Licinius Sura eſtoit auſſi fort
a l.4.ep.30.p. 272|not. habile dans les ſciences.

Onu.in faſt.p. 216.a|Plin.l.5. ep.20.p.343. 'Onuphre raporte à cette année le Conſulat auquel Pline nous apprend qu'Acilius Rufus eſtoit deſtiné. [b]Il y devoit raporter par la meſme raiſon "celui d'Afranius Dexter, [c]qui ſe
b Plin.l.5.ep. 14.p.326. tua luy meſme, ou fut tué dans ſon Conſulat. [d]Pline s'attendoit
c l.8.ep.14.p. 482. auſſi que Fundanus y auroit la meſme dignité. [e]C'eſtoit un homme ſage & ſavant. [C'eſt apparemment] 'ce Minucius Fundanus
d l.4.ep.15.p. 250. que Pline exhorte à quitter les occupations inutiles de Rome,
e l.5.ep.16.p. 333. [& celui encore à qui Adrien écrivit pour les Chrétiens.

f l.1.ep.9.p.23| not. La ſuite des lettres de Pline nous porte à mettre en cette année] [g]la Preture de Licinius Nepos, qui ſe fit eſtimer "en condan-
g l.4.ep.29.p. 271. nant un Senateur à l'amende. [h]Car les Senateurs eſtoient alors
h l.5.ep.4.14. p.292.293.326. ſi redoutez, que Solers qui avoit eſté Preteur, ayant demandé permiſſion au Senat d'établir "une foire dans ſes terres, & les habitans de Vicence s'y oppoſant, Thuſcillus Nominatus qui avoit commencé à parler pour eux aprés en avoir receu une grande ſomme d'argent, comme ils le proteſterent au Preteur Nepos, les abandonna par l'avis de ſes amis, depeur de ſe faire
ep.14.p.326. 327. une affaire avec Solers: '& ce qui eſt plus étrange, tout le Senat, hors Flavius Aper, trouva ſon excuſe raiſonnable, & l'obligea ſeulement de rendre aux Vicentins l'argent qu'il en avoit receu.

p.327.328. 'Cependant les loix Romaines & les arreſts du Senat [renouvellez au commencement de Neron,] défendoient aux avocats
ep.21.p.344. 345. de recevoir aucun argent de leurs parties. 'Nepos à l'entrée de ſa Preture avoit fait afficher un arreſt du Senat, qui ordonnoit que les parties avant que de faire plaider leur cauſe, jureroient qu'elles n'avoient ni donné, ni promis quoy que ce fuſt à leur avocat; mais qu'aprés le jugement elles luy pourroient donner
ep.14.p.327. 328. juſqu'à une "certaine ſomme. 'Les Vicentins ayant donc avoué à Nepos qu'ils avoient donné de l'argent à Nominat, Nigrinus Tribun du peuple, ſe plaignit de ce qu'on ſe moquoit des loix, & demanda que l'Empereur fuſt prié d'apporter un remede plus puiſſant à ce deſordre. Et peu de jours aprés, l'Empereur envoya une "Declaration ſevere, & neanmoins moderée, dit
p.328.329. Pline, qui ne s'explique pas davantage, 'ſinon qu'il dit que n'ayant

Note 12.

mulctam dixit.

nundinas.

decem millium.

liber.

n'ayant [1] jamais voulu recevoir les moindres preſens de ceux pour qui il avoit parlé, il fut ravi de voir qu'on défendoit aux autres ce qu'il n'avoit jamais voulu faire.

1. Non modo pactione, dono, munere, verum etiam xeniis ſemper abſtinuit

'Nigrinus plaidoit luy meſme avec beaucoup d'eloquence ; l.5.ep.20.p.343
'& Pline l'appelle un tres homme de bien. * On croit que c'eſt l.7.ep.6.p.412.
V. Adrien. §7. celui [b] qu'Adrien "fit tuer au commencement de ſon regne, pretendant qu'il avoit fait une conſpiration contre luy. Spartien dit qu'Adrien le deſtinoit pour eſtre ſon ſucceſſeur, '& que Ælius Verus adopté depuis par le meſme Prince, eſtoit ſon gendre. * l.5.ep.14.p. 327|not. [b] Adri.v.p.4.a. p.11.d.

'On trouve enſuite dans Pline l'affaire de Rufus Varenus, Plin.l.5.ep.20.
accuſé auſſi-bien que Baſſus par ceux de la Bithynie dont il avoit p.340.
eſté Proconſul. [Elle dura ce ſemble aſſez long temps,] & fut l.7.ep.6.10.p.
renvoyée du Senat à l'Empereur. [On ne voit pas quel en fut 414.420.
l'evenement.] Il y eſt parlé d'Acilius Rufus deſigné Conſul, L5.ep.20.p.343.
'de Licinius Nepos, & de P. Jubentius [on Juventius] Celſus l.6.ep.5.p.353-
V. Domitien §19. *&c. Preteur, [c] qui avoit eſté accuſé d'avoir "conſpiré contre Domi- 355.
tien. [d] Il fut * Conſul [pour la ſeconde fois] ſous Adrien [en l'an [c] Dio,l.67.p. 765.d.e.
129,] & ſon nom eſt celebre entre les juriſconſultes. [d] Plin.p.354| not.

'Trajan fut quelque temps hors de Rome durant l'affaire de [e] l.6.ep.13.p.
Varenus : [mais l'hiſtoire ne nous fait point connoiſtre le ſujet 365.
de cette abſence. On voit ſeulement que dans les deux derniers
mois de] cette année, & lorſqu'il contoit déja la ſixieme année Goltz.p.64.d.
Cof. IIII. Imp. II. & IIII. depuis qu'il avoit receu la puiſſance du Tribunat, "il prit deux
† V. la note 16. nouvelles fois le titre d'Imperator, [† pour des victoires qui ne nous ſont pas connuës, & qui pouvoient avoir eſté remportées par ſes Lieutenans.

Nous finiſſons cette année par] l'aſſemblée tenuë ſur l'election Plin.l.6.ep.19.
des magiſtrats ; où l'on fit de grandes plaintes de ce que ceux p.376.377.
qui aſpiroient aux charges faiſoient des feſtins ſomptueux [à ceux dont ils briguoient les voix,] leur envoyoient des preſens, & leur donnoient meſme des ſommes d'argent ſous pretexte de les mettre en depoſt chez eux. On pria les Conſuls de faire connoiſtre à l'Empereur combien le Senat ſouhaitoit qu'on apportaſt quelque remede à ce mal ; & il le fit en ſoumettant toutes ces depenſes aux peines de la loy faite contre les brigues ; à quoy il ajouta qu'on n'admettroit aux charges que ceux qui auroient le tiers de leur bien en fond dans l'Italie.

ARTICLE XV.

Atticin calomniateur puni: Trajan fait un port à Civita-Vecchia: Envoie Pline gouverner le Pont & la Bithynie.

L'AN DE JESUS CHRIST 103, DE TRAJAN 6.

Cuſp.p.343.a. *'Trajanus" Aug. V, & [Lucius Appius] Maximus II, Conſuls.* NOTE 5.

Onu.in faſt.p. 216.b. ON croit avec beaucoup d'apparence que Maxime eſt cet Appius Maximus qu'une inſcription dit avoir eſté deux

Nor.ep.conſ.p. 67. fois Conſul, & avoir achevé la guerre de Germanie; c'eſt à dire ce L. Maximus qui vers l'an 88, avoit défait L. Antonius revolté V. Domitien § 13.

Pagi,an.103. §1|Dio,l.69.p. 773.c. contre Domitien. 'Ce peut bien eſtre auſſi le meſme Maxime, qui comme on a vu, avoit eu beaucoup de part à la premiere victoire de Trajan ſur Decebale, & quelques uns croient meſme que c'eſt cette guerre que l'inſcription appelle la guerre de Germanie [Nous croyons devoir mettre en cette année] le

Plin.l.6.ep.27. p.389. Conſulat de Severe, qui ſuivit" quelques evenemens avantageux & glorieux à Trajan, [c'eſt à dire ceux dont nous avons parlé à la fin de l'année precedente.] *recentia opera.*

ep.22.p.383. 384. 'Luſtricus Brutianus gouverneur d'une province, avoit" pour Lieutenant ou Aſſeſſeur Montanus Atticinus, en qui il avoit une entiere confiance. Cependant Atticin le trahiſſoit, & ayant gagné celui qui avoit la garde de ſes papiers, il s'en ſervoit pour commettre beaucoup d'injuſtices, qu'il faiſoit tomber ſur Brutien. Celui-ci averti enfin de ce qui ſe paſſoit, en écrivit à Trajan: & Atticin de ſon coſté ſe porta en meſme temps pour denonciateur contre luy. Ils plaiderent tous deux eux meſmes leur cauſe devant Trajan: & Brutien ne ſe contentant pas de ſe juſtifier, verifia ſi bien les crimes d'Atticin, qu'il fut auſſi-toſt renvoyé abſous avec la reputation d'un homme de cœur, & Atticin fut condanné & relegué dans une iſle. Pline qui aſſiſta *comitem.*

p.384|l.7.ep.16. p.424.425. à ce jugement, 'le manda à Caleſtrius Tiro ſon ami particulier, afin qu'il ne tombaſt pas dans le meſme embaras. Car il devoit auſſi aller bien-toſt gouverner la Betique en qualité de Proconſul.

l.6.ep.31.p.395 p.396. 'C'eſt ſeulement aprés ce jugement, que Pline en met pluſieurs autres rendus par Trajan, 'entre leſquels eſt l'affaire d'Eurythme dont nous avons déja parlé. Trajan s'en eſtoit chargé à la priere des parties lorſqu'il eſtoit encore dans la Dace; [de ſorte qu'il faudroit peut-eſtre la mettre l'année pre-

cedente. Elle peut neanmoins avoir traîné plus d'un an par differentes raiſons.]Et il eſt certain au moins que Trajan avoit accordé un delai. 'Pline & d'autres eſtoient avec luy, pour luy ſervir de conſeil lorſqu'il la jugea. 'Car il n'eſtoit pas à Rome, mais à Centumcelles en Toſcane, où eſt aujourd'hui Civita-Vecchia, ou tout auprés.

p.397. p.394.397. p.394. Ferr.c.p.182| t.p.277.1.

villa pulcherrima. 'Ce lieu n'eſtoit alors qu'une 'maiſon de plaiſance: mais Trajan y faiſoit faire un fort grand port qui devoit porter ſon nom, & qui devoit eſtre fort utile, parcequ'il n'y en avoit point que bien loin de là. 'On en voit la figure dans une medaille, [a] dont on pretend tirer qu'il fut commencé cette année, comme on tire d'une autre qu'il fut achevé deux ans aprés. [Ptolemée parle du port de Trajan.]'Rutilius le décrit dans ſon poëme. [Mais le nom de Centumcelles a eſté plus celebre dans l'hiſtoire; & il l'eſt particulierement dans l'Egliſe à cauſe des maux qu'elle a ſoufferts d'Epictete Eveſque Arien de ce lieu du temps de Conſtance.]

Plin.l.6.ep.31. p.398.399. Occo.p.212. [a] MS.p.680. Rut.p.132.2.

'Trajan peut avoir fait cette année ou la ſuivante quelque voyage vers l'Allemagne, ſelon quelques inſcriptions datées de ſon cinquieme Conſulat.

Occo,p.201.

NOTE 14. [Ce que nous venons de dire, "& d'autres raiſons encore, font voir qu'on ne peut mettre plutoſt que ſur la fin de l'an 103, la commiſſion qu'eut Pline pour aller gouverner le Pont & la Bithynie; & il ſeroit difficile auſſi de la mettre pluſtard que l'année ſuivante,]'eſtant certain qu'aprés y eſtre arrivé le 17 de ſeptembre, [b] il y eſt demeuré environ 18 mois au moins; [c] que Trajan a eſté à Rome une partie de ce temps là; [d] & que Pline meſme eſtoit à Rome dix ans aprés la mort de Verginius Rufus, [c'eſt à dire en l'an 107, lorſque Trajan eſtoit en Orient.] On voit par l'inſcription qui eſt au commencement de ſes œuvres, qu'il fut envoyé gouverner le Pont en qualité [non de Proconſul, comme Julius Baſſus & d'autres,]mais de Lieutenant & de Propreteur, avec la puiſſance Conſulaire [c'eſt à dire qu'il n'eut pas ce gouvernement par le ſort, comme envoyé par le Senat,] 'mais qu'il fut choiſi & commis par l'Empereur, [comme cela paroiſt en effet par pluſieurs de ſes lettres.

Plin.l.10.ep.18. p.577. [b] ep.36.53.106. 108. [c] ep.19.41.p. 578.592. [d] l.6.ep.10.p. 360.361. l.10.ep.19.33. 123.

La meſme inſcription ne le qualifie gouverneur que du Pont:] '& l'on voit par pluſieurs de ſes lettres, qu'il commandoit dans cette province; [mais la pluſpart parlent de la Bithynie;] [e] où dés qu'il fut entré, il manda a Trajan qu'il eſtoit arrivé dans ſon gouvernement. [Ainſi il gouvernoit l'une & l'autre,]& l'on

ep.81.p.618|ep. 96.98.104.114. [e] ep.18.p.577. Spanh.l.6.p. 566.

remarque en effet que ces deux pays n'avoient communément que le meſme Gouverneur. Plin.l.10.ep. 44.p.595. 'La ville meſme de Byzance eſtoit compriſe dans ſa commiſſion, quoiqu'il paroiſſe qu'elle reconnoiſſoit ordinairement le Gouverneur de Meſie. ep 22.92.p. 580.625. 'Gabius Baſſus eſtoit Prefet de la coſte du Pont ; mais ſous Pline, à qui les troupes de ces quartiers là avoient ordre d'obeïr.

ep.33.123.p. 585.644. 'Il y avoit eſté envoyé exprés, parcequ'il y avoit beaucoup de choſes à reformer ; [a] & Trajan crut avoir fait une grande grace à ces peuples, de le choiſir pour les gouverner. [b] Auſſi on croit qu'il y fut moins comme ſimple gouverneur, que comme un commiſſaire extraordinaire avec un pouvoir particulier ; & qu'en effet ſa qualité de Lieutenant de l'Empereur n'empeſcha pas que la Bithynie ne continuaſt aprés luy, ou aprés Clement ſon ſucceſſeur, à avoir des Proconſuls, juſqu'à ce qu'Adrien ſe l'attribua tout à fait, 'donnant en echange la Pamphylie au Senat.

a ep.19.p.578. b Spanh.l.6.p. 566.567.

Dio,val.p.714.

Plin.l.10.ep. 19.p.578. 'Pline avoit particulierement ordre d'examiner les revenus & les depenſes des villes, [c] & d'y retrancher les frais inutiles. [d] Trajan ne voulut point qu'il rétabliſt ceux que d'autres Gouverneurs auroient bannis, ni ceux qu'il auroit bannis luy meſme. 'Il luy permit de luy écrire ſur toutes les difficultez qu'il rencontreroit, [& de luy mander meſme des nouvelles de ſon voyage.] parcequ'il y prenoit intereſt. [e] Il fut par mer juſqu'à Epheſe, & de là tantoſt par mer, tantoſt par terre. [f] Il arreſta à Pergame pour une petite fievre ; & enfin il entra dans la Bithynie le 17 de ſeptembre. 'Servilius Pudens ſon Lieutenant arriva le 24 de novembre. 'Il y eut peu aprés un grand embraſement à Nicomedie.

c ep.44.p.595. d ep.57.p.602.

ep.32.p.584.

ep.17.19.p.577, 578. e p.575.576. f ep.18.p.577. ep.26.p.581. ep.34.p.586.

ARTICLE XVI.

Ambaſſade de Sauromate Roy du Boſphore : Trajan declare la guerre à Decebale ; fait un pont ſur le Danube.

L'AN DE JESUS CHRIST 104, DE TRAJAN 7.

[a] L. Licinius Sura II, & Marcellus, Conſuls. Note 15.

Plin.l.10.ep. 52.p.600. 'CÆLIUS Clemens fut apparemment deſigné pour eſtre Conſul dans les derniers mois de cette année : & Trajan accorda à Pline & à ſa belle-mere [qui pouvoit le luy avoir demandé au nom de ſon gendre,] qu'au ſortir de ſon Conſulat il ſuccederoit à Pline dans le gouvernement [du Pont & de la

Bithynie.] D'autres l'appellent Cæcilius: [& ainſi il auroit pu eſtre de la meſme famille que Pline qui portoit auſſi ce nom.]

Nous apprenons des lettres que Pline écrivit [cette année meſme comme nous croyons,] qu'on attendoit alors quelque ambaſſade du Boſphore pour aller à Rome. Il vint d'abord un meſſager du Roy Sauromate, qui eſtoit ce ſemble Roy du Boſphore, avec des lettres pour Trajan; & d'autres pour Pline, à qui il mandoit que ce courier portoit des nouvelles preſſées: de ſorte que Pline luy donna un billet pour prendre les voitures publiques. Peu de jours aprés, l'ambaſſadeur du meſme Prince arriva à Nicée, d'où Pline qui y eſtoit alors l'envoya à Trajan. On trouve encore des medailles de ce Roy Sauromate allié de Trajan, [a] & d'un autre du meſme nom qui vivoit du temps de Severe, & qui pouvoit eſtre Roy du Boſphore auſſi-bien que celui ci.

ep 68.69.p.610. Seguin,p.395. 396. ep.73.p.612. 613. Fabr.c.1.p.23. [a] Spanh.l.5.p. 463.

On voit par une autre lettre de Pline, qu'on n'oſoit pas tranſporter les cendres d'un mort d'un lieu en un autre, ſans en avoir la permiſſion des Gouverneurs. Pline doutoit meſme s'il ne falloit point la demander au college des pontifes, comme l'on faiſoit à Rome. Trajan luy répondit que c'eſtoit aſſez dans les provinces qu'on euſt la permiſſion du Gouverneur.

Plin.l.10.ep. 74.p.613. ep.75.p.614.

Pline envoya alors à Trajan un nommé Callidrome pris autrefois dans la Meſie, & dont Decebale avoit fait un preſent à Pacorus Roy des Parthes. Il avoit ſervi ce Prince pluſieurs années, & puis s'eſtant enfui, il eſtoit venu à Nicomedie. Il luy parle dans une autre lettre de Dion Cocceien habitant de Pruſe: [ce que nous remarquons à cauſe de l'hiſtorien de meſme nom, qui pouvoit eſtre parent de celui-ci.]

ep.80.p.616. 617. ep.87.p.622.

Le palais d'or fut brulé cette année à Rome ſelon la chronique d'Euſebe. C'eſtoit un reſte du palais que Neron avoit fait baſtir de ces ſommes immenſes d'argent qu'il avoit volées ſur le threſor public & ſur les particuliers. Oroſe dit que le feu qui le conſuma, fut une punition de la perſecution que Trajan commençoit à exciter contre l'Egliſe, la juſtice divine ayant voulu venger le crime de Trajan ſur l'ouvrage de celui qui luy en avoit donné le premier l'exemple.

Euſ.chr. Oroſ.l.7.c.12. p.212.a.b.

Trib. pot. VII. Les inſcriptions de cette année marquent une action de graces du peuple Romain à Trajan, qui luy avoit donné de nouvelles places. [S'il y faut raporter auſſi] celles de ſon V. Conſulat, qui parlent d'une ſeconde diſtribution d'argent qu'il avoit faite au peuple; [on peut juger qu'il travailloit par

Onu.in faſt.p. 216.c. Occo,p.202.

congiarium.

ces moyens ſi dignes d'un Prince, à s'aſſurer de l'obeïſſance des peuples en gagnant leurs cœurs, afin qu'il n'euſt rien à craindre durant qu'il ſeroit occupé contre les Daces, qu'il acheva de vaincre "l'année ſuivante par une ſeconde guerre.]Cette guerre dura aſſez long-temps[Ainſi il y a bien de l'apparence qu'elle commença dés cette année. Et peut eſtre que les nouvelles que Pline envoya du Boſphore y contribuerent, ou qu'elles la regardoient ſi elle eſtoit déja commencée.] Dio, l. 68 p. 776. c. Not 216.

p. 774. c. 'On marque encore comme l'origine de cette guerre, le mecontentement qu'avoit Decebale de voir que beaucoup de ſes ſujets le quittoient pour ſe donner à Trajan. Il faiſoit de ſon coſté diverſes choſes [contre le traité:] de ſorte qu'il fut obligé de demander un nouvel accord. Trajan vouloit qu'il rendiſt les c. d. armes, & qu'il ſe miſt luy meſme entre ſes mains. 'Il aima mieux ſe reſoudre à une guerre ouverte, fit faire des armes, aſſembla des troupes, receut les Romains transfuges, fortifia ſes places, & ſollicita les peuples voiſins de ſe joindre à luy, depeur que les Romains, diſoit-il, ne les opprimaſſent tous l'un aprés l'autre. Ign. act. V. p. 2. 'Les Scythes & beaucoup d'autres nations ecouterent ſes Dio, p. 774. d. ſollicitations. 'D'autres l'ayant refuſé, il leur fit tous les maux qu'il put, & enleva meſme aux Jazyges une partie de leur pays.

d. 'Sur ces nouvelles le Senat le declara ennemi, & Trajan marp. 775. a. cha en perſonne contre luy ſans s'en fier à des Generaux. 'Decebale n'eſtoit pas pour luy reſiſter par la force, mais il réuſſit preſque à le faire tuer dans la Meſie par de faux transfuges, parceque la guerre l'obligeoit à recevoir encore plus librement que jamais tous ceux qui luy vouloient parler. Neanmoins un des aſſaſſins ayant donné quelque ſoupçon, fut arreſté, & decouvrit ſes complices à la queſtion. n. p. 1040. 1. 'On pretend qu'il ſe trouve encore aujourd'hui des inſcriptions faites par les ſoldats ſur ce deſſein barbare de Decebale.

p. 775. b. c. d. e. 'Decebale réuſſit mieux à ſurprendre Longin grand capitaine, & l'un des Lieutenans de Trajan, en l'attirant à une conference. Il taſcha inutilement de ſavoir de luy les deſſeins de ſon maiſtre: & puis deputa à Trajan pour luy offrir la liberté de Longin s'il luy vouloit accorder la paix, luy rendre ſes pays juſqu'au Danube, & les frais de la guerre. Trajan répondit en des termes generaux, ſans témoigner ni negliger Longin, depeur qu'on ne le fiſt mourir, ni s'en trop ſoucier, depeur qu'on ne luy vendiſt trop cher ſa liberté. Mais durant que Decebale deliberoit ſur ſa réponſe, Longin qui n'eſtoit pas gardé de trop

prés, ſe fit apporter du poiſon par un affranchi, qu'il fit ſauver en meſme temps en l'envoyant à Trajan comme pour menager un traité, & enſuite prit le poiſon qui l'étoufa. 'Decebale envoya auſſi-toſt un Centenier pris avec Longin, offrir à Trajan le corps de ce General avec dix priſonniers, s'il luy vouloit renvoyer l'affranchi, mais Trajan crut que cela ſeroit contre l'honneur de l'Empire: & il retint meſme le Centenier, [de peur que Decebale ne le maltraitaſt.] d776.a.

'Cependant Trajan pour avoir plus de commodité de faire paſſer ſes troupes, fit faire un pont de pierre ſur le Danube meſme; & ce pont a paſſé pour le plus magnifique de tous ſes ſomptueux ouvrages. Il y avoit vingt piles [pour porter les arches,] epaiſſes chacune de 60 piez, hautes de 150, ſans conter les fondemens, & à 170 piez l'une de l'autre; [ce qui fait en tout 1. 4770 piez de large. 1] C'eſtoit neanmoins l'endroit de tout le pays où le Danube eſtoit le plus étroit: mais il y eſtoit auſſi le plus rapide & le plus profond: & c'eſt ce qui ſembloit rendre l'ouvrage impoſſible à tout autre qu'à Trajan, par la difficulté d'en poſer les fondemens. Un Apollodore de Damas en fut l'architecte, & en a fait auſſi ce ſemble la deſcription par écrit. 'Trajan baſtit deux chaſteaux pour garder le pont, l'un du coſté des Romains [au midi du fleuve,] qui portoit le nom meſme des Ponts, & l'autre du coſté des barbares appellé la Theodore. p.776.a. Proc.ædi.l.4.c. 6.p.81.a. b.c.

'Pline n'a pas oublié ce pont dans la petite deſcription qu'il fait de la guerre des Daces; [a] & on en a la figure dans quelques medailles. [b] Il eſtoit dans la Meſie [ſuperieure] [c] qui prit ſous Aurelien le nom de Dace. [d] On aſſure qu'on en voit encore quelques reſtes prés de Zeverin [dans la baſſe Hongrie, un peu audeſſous de l'ancienne ville de Viminac.] [e] Au lieu que Trajan l'avoit fait pour s'en ſervir contre les barbares, Adrien eut peur que les barbares ne s'en ſerviſſent contre les Romains, & en fit pour cela abatre les arches. De ſorte que les piles qui ſubſiſtoient encore du temps de Dion, [plus de 120 ans aprés ceci, ne ſervoient plus qu'à faire voir de quoi l'eſprit humain eſt capable.] 'Les eaux & le temps les ruinerent enfin, & le cours du fleuve en fut tellement bouché, qu'afin que les vaiſſeaux puſſent paſſer, il falut luy faire un autre lit. Plin.l.8.ep.4. p.450. [a] Bar.105.§ 1. Occo,p.204. Dio,p.1040.2. Fabr.p.301. [b] Dio,p.776.e. [c] Proc.ædi.l.4. c.6.p.81.b. Baud.d.p.237. a. [d] Occo.p.204. Ferr.P.p.77.1. [e] Dio,l.68.p. 776.d.e. Proc.ædi.l.4.c 6.p.81.b.

1. 'Ou au moins 3570 piez, en comprenant l'epaiſſeur des piles dans les 170 piez mis entre les arches: & on pretend que les figures qui nous en reſtent, veulent qu'on les conte ainſi. Les vingt piles ſont vingt & une arche parceque celles de deux bouts doivent eſtre portées d'un coſté ſur la terre. 'Fabretti fondé ſur les medailles, ſoûtient que les arches n'eſtoient que de bois. Fabr.p.97. p.95.98.

ARTICLE XVII.

Tremblement en Asie. Decebale, vaincu, se tuë: La Dace reduite en province: L'Arabie conquise: Ambassade des Indes.

L'AN DE JESUS CHRIST 105, DE TRAJAN 8.

Tiberius Julius Candidus II, & Aulus Julius Quadratus II, Consuls.

Cusp.p.344.a. & c|Adri.v.p.2. c.

[JE ne sçay si Quadratus ne devroit point estre nommé Caius plutost qu'Aulus.] Car nous avons vu Caius Antius Julius Quadratus déja Consul en 93, [a] & nous trouvons un C. Antius Julius Quadratus fils d'Aulus, qui a esté deux fois Consul, Proconsul d'Asie, & gouverneur de Syrie du temps de Trajan. Il est bien difficile de croire que c'en soit un autre que le Consul de cette année. Pline parle d'un Julius Candidus.

Onu.in.fast.p. 212.d.

[a] Pagi,105.§ 1| Nor.ep.cons. p.77.

Plin.l.5.ep.20. p.342.

[b] Eusebe marque en cette 8.e année de Trajan un tremblement de terre, qui renversa quatre villes dans l'Asie, Elée, Myrine, Pitane, & Cume, & deux dans la Grece, Opunte & Orite.

[b] Eus.chr.

Adri.v.p.2.c.

Adrien fut Tribun du peuple cette année [durant quelques mois,] & suivit Trajan dans la seconde guerre des Daces, [ou l'y alla trouver en cas qu'il fust parti de Rome auparavant.]

Dio,l.68.p. 776.e.

Le pont que Trajan faisoit faire sur le Danube pour aller attaquer Decebale, estant achevé, il y fit passer son armée, & entra dans le pays des Daces, qu'il dompta enfin entierement, mais avec bien du temps, ayant mieux aimé differer la victoire que de la hazarder en se pressant; & avec bien de la peine: car il falut, dit Pline, aller camper sur des montagnes escarpées, faire couler sur la terre de nouveaux fleuves, & faire bien d'autres choses si incroyables qu'elles pouvoient passer pour des fables. Trajan y donna beaucoup de marques de valeur & de sagesse: & les soldats le suivirent avec beaucoup de courage au milieu des plus grands dangers. On remarque que dans un combat, un cavalier ayant esté blessé, fut porté à sa tente pour s'y faire panser. Mais ayant sçeu qu'il estoit blessé à mort, & qu'il ne pouvoir guerir, il retourna au combat, & fit encore des merveilles avant que de mourir. On trouve jusques aujourd'hui des inscriptions des diverses personnes recompensées par Trajan pour s'estre signalées dans la guerre des Daces.

Plin.l.8.ep.9.p. 459.

Dio,p.776.c|

p.777.a.

Fabr.c.8.p. 238-241.

σφαγὴν ἰας.

Adri.v.p.2.c| Dio,l.69.p. 787.

Adrien que Trajan eut toujours auprés de luy dans cette campagne, & à qui il avoit donné le commandement d'une legion, s'y signala par beaucoup de grandes actions; de sorte que Trajan

Trajan luy fit preſent d'un diamant que Nerva luy avoit envoyé [en l'adoptant :] & Adrien le receut comme un gage de ſon adoption future. On a mis dans une de ſes inſcriptions, que la Dace a eſté acquiſe à l'Empire par ſa valeur & par ſon courage. Fabr.c.8.p. 242|Grut.p. 249.

Decebale toujours plein juſqu'alors de courage & d'eſperance, ceda enfin quand il ſe vit chaſſé de ſon palais meſme, & tous ſes Etats ſoumis au vainqueur. Se voyant prés d'eſtre pris, [& n'eſperant point de pardon, ou eſtant trop ſuperbe pour le demander,] il ſe tua luy meſme, & ſa teſte fut portée à Rome. Dio,l.68.p. 777.a|Plin.l.8. ep.4.p.460.

Il avoit caché en divers endroits beaucoup de meubles precieux: & ayant detourné le cours de la riviere de Sargece qui paſſoit auprés de ſon palais, & que ceux du pays appellent aujourd'hui Iſtriga, il avoit fait faire une grande foſſe dans ſon lit, où il avoit mis quantité d'or & de pierreries; avoit fait recouvrir la foſſe avec des pierres & de la terre, & avoit enſuite laiſſé la riviere reprendre ſon ancien cours. Il n'avoit employé à cela que des captifs, qu'il avoit fait tuer auſſi-toſt, afin que perſonne ne ſçeuſt le lieu. Mais Bicilis l'un de ſes confidens, ayant eſté pris, le decouvrit à Trajan. Dio,p.777.b.c| Fabr.c.8.p.235.

On pretend qu'il ne l'epuiſa pas tellement, qu'il ne s'y ſoit encore trouvé de grandes richeſſes au ſiecle dernier. Fabr,c.8.p.235

On croit que la colonne Trajane dont nous parlerons dans la ſuite, fut dreſſée pour eſtre un monument des victoires de Trajan ſur les Daces; & ceux qui l'ont vuë croient trouver dans les bas reliefs dont elle eſt enrichie, divers evenemens conſiderables des deux guerres de Trajan contre Decebale. On peut voir ce que Ciaconius, & Fabretti qui l'a corrigé, ont écrit ſur ce ſujet. Car pour nous, nous avons cru nous devoir contenter de ce qu'on en trouve dans les auteurs.

La Dace eſtant donc entierement ſoumiſe aux Romains, Dio.p.777.a|

1000 *millia.* [a] Trajan en fit une province, à la quelle Eutrope donne 400 lieuës de tour. [b] Et les Romains la poſſederent, ſelon Rufus Feſtus, juſques au temps de Gallien. On pretend tirer d'une Aur.Vict. [a] Euſ|Eutrop. [b] Feſt.p.550.c. Bonfin.l.1.p.6. a.b.

1. inſcription que L. Annius Fabianus [1] en fut le premier Prefet, ſous le titre de Propreteur. [c] Trajan y fit baſtir des chaſteaux dans les lieux les plus commodes, & dans les quartiers où on pouvoit craindre [quelque ſoulevement.] Il mit auſſi des colonies Romaines dans beaucoup de villes. Car la guerre qui Grut.p.354.5. [c] Dio,p.777.b| Aur.V|Fabr.c. 8.p.243. Eutr.v.Adri.

κατ' ὀλιγον. &c.

[1] Elle porte *primo Prafecto provincia Darcolamarum Ulpianarum Trajanarum Sarmaticarum &c.* [Il y a bien des fautes dans cette inſcription.] Dans Gruter au lieu de PRIMO PRÆFECTO &c, il y a PRO.PR, [c'eſt à dire ſans doute *pro Prætore.*] PROVINC.DAC.COL.ULP.TRAJANA. ZARMAT. Grut.p.354.4.

avoit duré long-temps, ayant extremement depeuplé le pays, Trajan ramaſſa de tout l'Empire Romain un nombre infini de perſonnes, pour aller habiter les villes de cette nouvelle province, & pour en cultiver les terres. Les auteurs de l'hiſtoire de Hongrie marquent pluſieurs villes de ce pays qu'on tient avoir eſté peuplées par des Romains. Il y en avoit une appellée Ulpianum du nom de la famille de Trajan. [La plus celebre de toutes eſt]celle de Sarmiz ou Zermizegethuſe, dont on trouve encore diverſes inſcriptions. Elle y eſt quelquefois nommée Colonia Ulpia Trajana Auguſta Dacica Sarmiz. Elle fut [1] établie par M. Scaurianus Propreteur. Ptolemée la nomme la ville royale: [& Sanſon la place ſur la riviere de Sargece.][a] Elle ſubſiſtoit encore ſoumiſe aux Romains, & comme colonie aprés la mort de Severe. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg de la Tranſilvanie appellé Gradiſch. [Sanſon y ajoute ſon ancien nom de Zarmiz.] On luy en donne encore d'autres.

[On trouve auſſi beaucoup d'autres monumens dans la Meſie & dans la Thrace, qui ſemblent conſerver la memoire du ſejour que Trajan y fit à l'occaſion de la guerre des Daces.] Car nous avons une ville de Trajanople dans la Thrace, une ſeconde Ulpiane dans la haute Meſie, & aujourd'hui dans la Servie. Plotinople dans la Thrace entre Trajanople & Andrinople, [paroiſt avoir tiré ſon nom de Plotine ſa femme.] Nous avons déja vu que Marcianople metropole de la baſſe Meſie, avoit eu le ſien de la ſœur du meſme Prince: & Jornande dit que ce fuſt Trajan qui la baſtit.[b] Le meſme auteur dit qu'il fonda encore en cette province la ville de Nicople ſur la riviere d'Iatre, afin que ce nom qui ſignifie ville de victoire, fuſt un monument de la victoire qu'il avoit remportée ſur les Sarmates. [Il veut apparemment dire ſur les Daces,] à l'occaſion deſquels Ammien aſſure qu'elle fut fondée par Trajan.[c] On luy donne auſſi quelquefois le nom d'Ulpia. Mais au lieu que [Jornande la place ſur la riviere [2] d'Iatre,] d'autres ſur celle de Neſſe ou Neſte, on tire des inſcriptions qu'elle eſtoit ſur le conflant de la riviere de Meſte & du Danube. Il la faut diſtinguer d'une autre ville de Nicople qui eſtoit ſur le mont Hæmus [dans la Thrace.]

On voit par la ſuite de l'hiſtoire qu'en l'an 180 & en 217, il y avoit des Daces qui n'eſtoient pas ſoumis aux Romains.

[d] Trajan revint enſuite à Rome, [e] & y triompha des Daces

Verb. p. 394. 2.

Dio, l. 68. n. p. 1040. 1. Grut.

Grut. p. 6. 3.

1.

Ptol. l. 3. c. 8. p. 85 il. 8. p. 229.

τὸ βασίλειον

[a] Dio, l. 68. n. p. 1040. 1.

Baudr. 2. p. 348. 2.

p. 277. 1.

p. 333. 1.

p. 71. 2.

Amm. l. 27. p. 340. a.

Jorn. 1. Got. c. 16. p. 634.

[b] c. 8. p. 637.

Amm. l. 31. p. 445. 446.

[c] Fabr. c. 8. p. 244. 245.

2.

Holſt. ad Ste. p. 225. 2.

Dio, l. 72. p. 818. a. b. ll. 78. p. 887. c.

[d] l. 68. p. 777. c.

[e] Plin. l. 8. ep. 4. p. 460.

1. Fabretti c. 8. p. 241, conteſte l'inſcription où cela ſe lit, mais foiblement.

2. Au lieu de *Iatrum*, ſa droit-il point lire *Iſtrum*?

une ſeconde fois. On voit encore dans les medailles pluſieurs marques de ce triomphe. Il donna au peuple durant 123 jours divers ſpectacles, où des hommes ſe divertirent à voir dix mille gladiateurs combatre ſeulement pour s'entretuer, ſans parler des beſtes dont on en conta dix mille d'egorgées. Caninius entreprit d'écrire en vers grecs l'hiſtoire de cette guerre, & Pline ſon ami l'y exhorta fort. On pretend que Trajan meſme l'écrivit, & on cite un endroit de ſon premier livre. [Cette guerre commença, comme nous croyons, dés l'année precedente;] mais elle ne fut achevée [au plutoſt que dans les derniers mois de celle-ci,] comme on le voit par le titre d'Imperator que Trajan prit pour la cinquieme fois dans la neuvieme année de ſa puiſſance du Tribunat.

Occo, p. 201. Dio, p. 777. d. Plin. l. 8. ep. 4. p. 459-461. Voſſ. h. lat. c. 30. p. 162. Nor. ep. conſ. p. 67, 68.

La joie de la conqueſte des Daces fut augmentée par celle de l'Arabie Petrée, qui [ayant eu long temps ſes Rois particuliers,] fut ſoumiſe à l'Empire par [Aulus Cornelius] Palma qui gouvernoit alors la Syrie. Ceux de Petra & de Boſtres [auſſi en Arabie,] commencerent leur ere en cette année, [comme ceux de Samoſates commençoient la leur "à l'année 71, parcequ'ils avoient eſté alors unis à l'Empire.]' Cette conqueſte de l'Arabie eſt marquée dans quelques medailles, dont l'une eſt au nom de la ville" de Beſampſe au meſme pays.

Dio, l. 68. p. 777. c. Euſ. Chr. Al. V. Veſpaſien § 12. Euſ. chr. n. p. 206. 2. &c.

Trajan en ſurmontant les Daces avoit encore vaincu pluſieurs autres nations [unies avec eux. Ainſi le bruit de cette victoire fit que] beaucoup de peuples; & les Indiens meſmes, luy envoyerent des deputez.

Ign. aſt. p. 2. Aur. Vict. Dio, l. 68. p. 777. c.

ARTICLE XVIII.

Diverſes affaires: Conjuration contre Trajan: Il va en Orient faire la guerre aux Armeniens & aux Parthes.

L'AN DE JESUS-CHRIST 106, DE TRAJAN 9.

Commodus, & Cerealis, Conſuls. Idat. &c.

ON croit que le premier de ces Conſuls eſt L. Ceionius Commodus Verus pere de L. Ælius Verus fait Ceſar par Adrien: [L'autre nommé Ceretanus par la chronique d'Alexandrie, eſt different de] Tutius Cerealis, qui avoit eſté Conſul avant l'affaire de Marius Priſcus, [c'eſt à dire avant l'an 100.]

Onu. p. 216. Æli. v. p. 14. d. Plin. l. 2. ep. 11. p. 101.

On fit cette année à Rome pour la ſixieme fois les jeux Ca-

Onu. in faſt. p. 216. e. f.

pitolins [établis par Domitien:] un enfant de treize ans nommé L. Valerius Pudens, y remporta le prix de la poëſie latine au jugement de tout le monde.

Dio, l. 68. p. 777. d. [a] Baud. p. 78. 1.

'Ce fut aprés la conqueſte des Daces, que Trajan fit un grand chemin dans les marais Pontins, [a] qui ſont dans la campagne de Rome; & l'on y voit juſques aujourd'hui des reſtes de ce grand

Dio, p. 777. d. [b] Occo, p. 209. Grut. p. 199. 1.

chemin, 'qui couta beaucoup à Trajan. [b] C'eſt ſans doute ce *chemin de Trajan* qui eſt marqué "dans quelques inſcriptions poſterieures à l'an 111, raportées par Occo. 'Il y en a une dans Gruter [1] qui eſt au pluſtard de l'an 111. &c. 1.

Dio, p. 777. d. [c] p. 778. b. c.

'Dion ajoute qu'il fit fondre toute la monnoie 'legére: [c] & il marque enſuite pluſieurs grands ouvrages dont il embellit Rome. [Nous en pourrons parler en un autre endroit. Car Trajan ne peut que les avoir ou commencez ou achevez en ce temps-ci,] puiſqu'il quitta "bien-toſt Rome pour aller en Orient: [d] & il eſtoit à Antioche dés les premiers jours de l'année ſuivante. ἐξέπλευσεν. Note 17.

Ign. act. p. 2. 3. [d] n. Uſſ. p. 35.

Dio, l. 68. p. 778. b.

'Dion ſemble mettre vers ce temps-ci une conjuration que Craſſus & pluſieurs autres firent contre luy. Il fit juger les coupables par le Senat, à qui il en laiſſa la punition. Nous trouvons qu'à la mort de Trajan Laberius Maximus accuſé d'avoir voulu uſurper l'Empire, & Craſſus Frugi, eſtoient releguez dans des iſles. Craſſus en eſtant depuis ſorti, un Intendant d'Adrien le fit tuer ſans en avoir d'ordre, comme un homme qui vouloit brouiller.

p. 778. c.

'Le veritable ſujet du voyage de Trajan en Orient, fut le deſir d'acquerir de la gloire [en vainquant les Parthes.] Le pretexte fut qu'Exedare Roy d'Armenie avoit receu le diademe du Roy des Parthes, au lieu que les Romains pretendoient qu'il le devoit recevoir de leur Empereur, [comme Tiridate l'eſtoit venu recevoir à Rome de Neron en 66. Nous ne trouvons point ce qui s'eſtoit paſſé depuis ce temps là dans l'Armenie; ſinon "qu'il paroiſt que Tiridate y regnoit encore en l'an 72. Pour les Parthes, aprés Vologeſe frere de Tiridate, * qui regnoit auſſi encore en 72, ils avoient eu un Artabane pour Roy † vers l'an 80 ſelon Zonare, [e] & [enſuite] Pacorus ami de Decebale, qui regnoit encore lorſque Pline gouvernoit la Bithynie. [C'eſt pourquoi nous n'oſerions pas dire que ce ſoit ce meſme" Pacorus que Vologeſe ſon frere avoit fait Roy des Medes vers l'an 50.] Pacorus fut pere de Parthamaſiris dont nous allons parler,

V. Veſpaſien § 13. * Ibid. † V. Tite § 8. V. Claude § 22.

Zon. v. Tit. p. 195. e. [e] Plin. l. 10. ep. 80. p. 617.

Dio, l. 68. p. 778. d. 779. e.

1. Il y a dans Gruter *Trib. pot. V*, qui eſt l'an 101 ou 102, & *Conſ. V*, qui eſt l'an 103, ou aprés. Il y a faute.

[& *apparemment auſſi de] Coſrhoés qui regnoit en ce temps-ci. Aurele Victor appelle celui-ci Coſdroés, & Dion Hoſroés. *Note 18. Mais ce n'eſt que le meſme nom prononcé un peu differemment. Spart.in C.p. 26.27.

Trajan qui ne vouloit pas faire la guerre aux Parthes ſans qu'ils luy en donnaſſent quelque ſujet, embraſſa l'occaſion que luy en preſentoit l'injure qu'il pretendoit en avoir receuë [au ſujet d'Exedare.] Il commença neanmoins par demander juſtice à Coſrhoés, en le menaçant [de ſe la faire luy meſme.] Coſrhoés ſe moqua de ſes menaces: & ſur cela Trajan partit. Quand Coſrhoés ſçeut qu'il eſtoit tout de bon reſolu à la guerre, il rabatit de ſa fierté, & luy envoya des deputez avec des preſens pour le prier de ne ſe pas engager [legerement] à une guerre de cette importance, qu'il avoit depoſé Exedare, & qu'il le prioit de donner l'Armenie à Parthamaſiris en luy envoyant le diademe. Juli.cæſ.p.40. Dio,p.778,d.e.

Ces deputez trouverent Trajan déja à Athenes. Il refuſa leurs preſens, & leur dit, qu'on témoignoit par des actions qu'on eſtoit ami, non par des paroles; qu'il alloit en Syrie, & que là il feroit tout ce qui ſeroit à faire. Ainſi il paſſa en Aſie, d'où il vint en Cilicie, de là en Syrie & à Seleucie, & enfin à Antioche. On cite d'un auteur que nous n'avons point, qu'il partit de Rome au mois d'octobre, & arriva en decembre à Seleucie. Il fit ſon entrée à Antioche par la porte de Daphné, ayant une couronne d'olivier ſur la teſte, le jeudi ſettieme de janvier; [ce qui ne ſe rencontre plus durant le regne de Trajan que l'année ſuivante.] d.e. Jean Malela. Ign.act.n.p.51. p.35.ex Malela.

La chronique d'Alexandrie dit ſur cette année que les Gots & d'autres barbares eſtant unis avec les Perſes pour faire la guerre aux Romains, Trajan en partant pour les aller combatre, accorda une ſurſeance de ce qui [luy] eſtoit dû juſqu'à ce qu'il fuſt revenu. [Nous voudrions que cela fuſt mieux fondé.] Euſ.chr.

ARTICLE XIX.

Conſulat d'Adrien & de Servien ſon beau-frere. Trajan ſe rend maiſtre de l'Armenie.

L'AN DE JESUS-CHRIST 107, DE TRAJAN 10.

Note 19. [*Lucius Licinius*] *Sura III, &* [*Caius Soſius*] *Senecio II, Conſuls.* Idat.Chr.Al.

Note 20. ONUPHRE met pour Conſuls ſubrogez [a] Suranus Conſul pour la ſeconde fois, & Servien [allié de Trajan,] ſous le Onu.in faſt.p. 217.b. [a] Adri,v.p.2.d.

Consulat desquels Adrien fut Preteur & donna des jeux : [car il n'avoit pas suivi Trajan en Orient.] Il commanda ensuite les armées de la basse Pannonie, où il maintint la discipline militaire, & reprima les Intendans qui prenoient trop de liberté, aussi-bien que les Sarmates, qu'Eutrope & S. Jerome mettent entre les peuples qui se soumirent à Trajan. Ce fut après tout cela qu'il fut Consul, mais non ordinaire. [Onuphre met son Consulat en l'an 109, ce que les autres ont suivi.] 107. de Trajan 10.

Hier. chr. Adri. v. p. 2. d. Dio, l. 69. p. 788. a.

Onu. p. 217. b.

Servien qui fut Consul avec Suranus, est nommé dans les inscriptions Caius Julius Servilius Ursus Servianus. [C'est sans doute le mesme] Servien qui avoit epousé Pauline sœur d'Adrien, & cousine de Trajan. Pline luy écrit quelques lettres comme à son ami particulier, * & il obtint des graces de Trajan par son moyen. b En parlant de luy à d'autres il l'appelle un homme * tres accompli. C'estoit un homme d'épée. c Il commandoit dans la haute Germanie en 98, & passa de là dans la Pannonie. d Il eut une fille, qu'il destina à Fuscus Salinator.

Adri. v. p. 1. a. Plin. l. 3. ep. 17. p. 119 | 6. ep. 26. p. 388. a l. 10. ep. 2. p. 564. b l. 8. ep. 23. p. 502. c p. 502 | Adri. v. p. 1. c. d Plin. l. 6. ep. 26. p. 388.

Julii Serviani. * exactissimum.

e Il ne fut point du tout favorable à Adrien auprés de Trajan. f Aussi Adrien se voyant prés de mourir [l'an 138,] le fit tuer à l'âge de 90 ans, afin qu'il ne le survécust pas. g Il luy avoit neanmoins fait jusqu'alors toute sorte d'honneur, & luy avoit donné un troisieme Consulat [en l'an 134.] Trajan luy en avoit donné deux, & avoit mesme témoigné, à ce qu'on pretend, qu'il le jugeoit digne de l'Empire plus qu'aucun autre. h Les Grecs le nomment assez souvent Severien au lieu de Servien.

e Adri. v. p. 1. c. f p. 7. e | 11. e | 12. d. g p. 4. 5. Dio, l. 69. p. 795. d. h Spart. n. C. p. 3. 1. f. g.

&c.

Trajan comme nous avons déja dit, fit son entrée à Antioche le jeudi septieme de janvier. [Ce qu'il y fit de plus remarquable fut la condamnation de S. Ignace, dont nous parlerons en un autre endroit.] Augare ou Abgare Prince d'Edesse dans l'Osrhoene, [qui faisoit partie de la Mesopotamie,] luy envoya des presens lorsqu'il fut arrivé à Antioche, & luy fit des protestations d'amitié ; mais il ne vint pas le trouver luy mesme. Car craignant & les Romains & les Parthes, il se menageoit avec les uns & les autres. Il continua ainsi long-temps à luy envoyer diverses fois des deputez & des presens, mais differant toujours sous divers pretextes de le venir trouver en personne. [Il semble y avoir envoyé quelquefois] son fils Arbande, qui s'insinua tout à fait dans l'amitié de Trajan.

Ign. act. n. p. 35. Dio, l. 69. p. 797. a | val. p. 710. l. 68. p. 780. d.

On marque que Trajan alla sur le mont Casius, qui est prés d'Antioche, & où il y avoit un temple celebre de Jupiter. Il y offrit quelques depouilles prises sur les Getes, (c'est à dire sur

Spart. n. S. p. 37. a.

les Daces,) afin que ce maiſtre des Dieux, dit l'epigramme attribuée à Adrien, accordaſt au maiſtre des hommes d'en remporter de plus grandes ſur les Perſes.

Not 21. [Tous les preparatifs de guerre eſtant faits, Trajan marcha contre l'Armenie.] Quand il fut entré dans le pays ennemi, les Rois & les Princes de ces quartiers là le vinrent trouver avec des preſens, entre leſquels on remarqua un cheval dreſſé à ſe & c. proſterner devant le monde. Parthamaſiris meſme qui luy avoit écrit d'abord en prenant le titre de Roy, voyant qu'on ne luy faiſoit aucune réponſe, écrivit une ſeconde lettre où il ne mit point ce titre; & il demanda qu'on luy envoyaſt M. Junius gouverneur de la Cappadoce pour traiter avec luy. Trajan n'y envoya que le fils de Junius: & continua cependant à 1. marcher; & à ſe rendre maiſtre de [1] tout ce qu'il rencontroit, ſans trouver nullepart aucune reſiſtance. Il s'avança ainſi juſ- 2. qu'en un lieu appellé [2] Sata, où Anquiale Roy des Henioques peuples de la Circaſſie ſur le Pont-Euxin, [a] & des Maquélons [que nous connoiſſons peu d'ailleurs, le vint trouver.] Trajan le receut avec grand honneur, & luy fit beaucoup de preſens. Cet Anquiale regnoit encore ſur les meſmes peuples ſous Adrien.

Dio, p. 779. b. c. d. [a] Baud. p. 345. 1. [a] Dio, p. 779. b. d. Arrt. de Pon. p. 7.

Lorſque Trajan fut en un lieu de l'Armenie nommé Elegie, Parthamaſiris l'y vint trouver avec beaucoup de Parthes & d'Armeniens, ſans avoir apparemment tiré d'autre parole que pour la ſeureté de ſa perſonne; mais s'imaginant que Trajan luy donneroit auſſi-toſt le diademe pourvu qu'il le demandaſt. Trajan le receut dans ſon camp aſſis ſur ſon throne: & Parthamaſiris s'en eſtant approché, oſta ſon diademe, & le mit à ſes piez ſans rien dire. Les ſoldats voyant une perſonne de cette qualité aux piez de leur Prince comme un captif, jetterent de grands cris de joie, qui effrayerent Parthamaſiris. Il ſe retourna pour s'enfuir: mais ſe voyant environné de toutes parts, il demanda à parler en particulier à Trajan. On le mena dans ſa tente, où il ne put rien obtenir. Il ſortit en colere juſque hors du camp; d'où Trajan qui eſtoit remonté ſur ſon throne, l'ayant fait rappeller, afin qu'il diſt devant tout le monde ce qui s'eſtoit paſſé entre eux; Parthamaſiris ſe plaignit de ce qu'on le traitoit comme un captif, luy qui eſtoit venu volontai-

Dio, p. 779. d. p. 780. c. c. p. 779. d. p. 780. a. b.

1. On le dit entre autres de Samoſates: ce que je ne comprens pas; puiſqu'elle appartenoit aux Romains depuis Veſpaſien.

2. D'autres liſent Satales, [ville connuë, mais dans la petite Armenie, qui avoit ordinairement ſes Rois particuliers.]

rement, dans la croyance qu'on luy rendroit la couronne, comme Neron avoit fait à Tiridate. Trajan luy répondit que l'Armenie appartenoit aux Romains; qu'il ne la donneroit à perſonne, mais qu'il y mettroit un Gouverneur; & que pour luy il pouvoit ſe retirer où il voudroit. 'Il les fit conduire luy & ſes Parthes par quelque cavalerie, depeur qu'ils ne liaſſent quelques intrigues avec ceux du pays, ou ne cauſaſſent du trouble. Mais pour tous les Armeniens, on les fit demeurer, comme ſujets de l'Empire.

p.779.e. 'Lorſque Parthamaſiris parut d'abord devant le tribunal de l'Empereur, les ſoldats proclamerent Trajan Imperator, comme victorieux. 'Il eſtoit encore Imperator pour la cinquieme fois en l'an 106, & nous ne trouvons point qu'il l'ait eſté pour la ſixieme avant l'an 109. [Mais auſſi ni Occo, ni Goltzius, ni Birague, ne marquent aucune medaille des années 107 & 108.]

Goltz.p.65.a.b| Onu.in faſt p. 217.e.

[Parthamaſiris taſcha en vain de ſe maintenir par les armes dans la poſſeſſion de l'Armenie.] 'Il fut puni de ſa temerité par Trajan, [a] & [a] perdit la vie dans cette guerre. Ainſi Trajan demeura entierement maiſtre de l'Armenie, & en fit une nouvelle province de l'Empire. 'Beaucoup de Rois ſe ſoumirent volontairement à luy pour avoir ſon amitié: les autres parce qu'ils ne purent reſiſter à ſa puiſſance. 'Entre ces Rois on marque ceux de l'Iberie, des Sarmates, du Boſphore, & de la Colchide. Il donna un Roy aux Albaniens, '& un nommé Julien pour Prince aux Apſiles, peuples qui ſont autour du Pont-Euxin audeſſus de Lazes. 'On pretend qu'il avoit des garniſons dans la Colchide, dans le pays des Lazes, & juſqu'à celui des Sagides: [Je ne ſçay ſi ce ſont] 'ceux qu'Arrien appelle les Saniges, où eſtoit la ville de Sebaſtople [b] nommée autrefois Dioſcuriade. Et Arrien qui écrivoit ſous Adrien, borne auſſi la puiſſance Romaine au camp qui eſtoit en cette ville, un peu plus orientale que celle de Pityonte. 'Adrien donnoit auſſi des Rois à la pluſpart des peuples barbares qui bornoient le Pont-Euxin.

Dio,l.68.p. 779.b. [a] Eutrop. Eutrop. Arri de Pon.p. 7.m. Proc.b.G l.4.c. 2.p.568.c. Arri.de Pon.p. 7.m. [b] p.10.11. p.7.11.

'Les Romains avoient dés auparavant une garniſon à Melitene [ou Melitine] ſur l'Euphrate dans la petite Armenie. Ce n'eſtoit qu'un chaſteau. Procope dit que Trajan en fit une ville, & voulut qu'elle fuſt la metropole de tout le pays. Elle devint avec le temps fort peuplée & fort celebre.

Proc.ædi.l.3. c.4.p.58.b.c.

1. *Pharnace Syrio occiſo*, dit Eutrope ſelon l'edition de Leiden en 1632, *p.*813. 'D'autres editions portent autrement: [mais il faut ſans doute ſuivre] celles qui ont *Pharmaſoſyre*, qui revient au Parthamaſiris de Dion. [Le grec eſt tout autre.]

Eutr.V.a.P.764. b.

ART. XX.

ARTICLE XX.

Conqueſtes de Trajan dans la Meſopotamie : Il revient à Rome.

'TRAJAN aprés avoir laiſſé des garniſons [dans l'Armenie, ſoit aprés le depart de Parthamaſiris, ſoit aprés ſa mort,] s'en vint à Edeſſe, où il fut fort bien receu par Abgare, qui perſuadé par ſon fils Arbande, vint meſme audevant de luy : & Trajan en conſideration du meſme Arbande receut les excuſes qu'il luy fit de ne l'eſtre pas venu trouver juſqu'alors, & le traita en ami. Dio, l 68. p. 780. c. d. e.

'Mane chef d'une nation d'Arabes, Sporace Prince de l'Anthemuſie, 'qui eſt une partie de la Meſopotamie, [a] Mebarſape "Roy de l'Adiabene, & Maniſare [qui eſtoit quelque ſeigneur de ces quartiers là,] témoignoient auſſi vouloir embraſſer le parti de Trajan : [mais ils trouvoient divers pretextes pour differer de ſe declarer, & de ſe venir joindre à luy.] 'Auſſi Trajan ſe défioit toujours d'eux, & ſurtout depuis la trahiſon que luy fit Mebarſape, qui luy ayant demandé du ſecours comme pour ſe défendre contre Coſrhoés, [1] avoit ou tué ou fait priſonniers tous ceux qu'on luy avoit envoyé, entre leſquels eſtoit un Centenier nommé Sentius. Trajan extremement irrité de cette perfidie, marcha contre luy en diligence : & comme les Romains approchoient d'un chaſteau extremement fort, nommé Ademyſtres, Sentius & quelques autres qui y eſtoient priſonniers avec luy, trouverent moyen de rompre leurs chaines, tuerent le capitaine du chaſteau, & ouvrirent les portes à leurs compagnons. d. Baud. p. 45. 1. [a] Dio, p. 780. 781. p. 781. a. b.

[a] Bebarſape.

1.

'Dans cette guerre Trajan alloit luy meſme à pié avec les ſoldats, paſſoit les rivieres comme eux, veilloit beaucoup pour leur faire garder leurs rangs ; & tant pour les y mieux obliger, que pour les accoutumer à ne s'effrayer pas, il faiſoit courir de temps en temps des nouvelles qu'il inventoit luy meſme, allant [pour cela] de coſté & d'autre, comme pour decouvrir le pays. d.

'Ce fut ce ſemble dans cette marche qu'il prit pluſieurs places de la Meſopotamie, entre leſquelles on nomme celle de Singare, & on écrit qu'elles ſe rendirent ſans combat à Luſius [Quietus. Comme la principale partie de l'Adiabene eſtoit audelà du b. d.

1. Nous mettons le ſens que nous croyons devoir eſtre dans le grec : car nous n'y trouvons ni celui du latin, ni aucun autre.

Occo.p.205 Bir.p.157. Tigre,] Trajan fit un pont ſur cette riviere, comme on le voit par quelques medailles faites avant l'an 112. *Traj.Coſ.V.*

[Ces avantages peuvent luy avoir fait donner dés ces temps-ci] le titre de Partique, qui ſe lit dans une inſcription de l'an 112, [a] & peut-eſtre encore dans une autre de l'année de devant. Mais il ſe lit communément dans celles de l'an 116, [à cauſe des grandes victoires qu'il remporta ſur les Parthes en l'an 115, qui le luy firent peut-eſtre donner alors de nouveau par le Senat.] On le luy donna [d'abord] pour la priſe de Niſibe & de Batne; [ce qui nous fait juger que ces deux villes, qui en effet eſtoient en deçà du Tigre, furent priſes dés ce temps-ci; & que ſi Niſibe appartenoit au Roy de l'Adiabene, comme le dit Joſeph, elle avoit neanmoins eſté défenduë par les Parthes.

Onu.in faſt.p. 218.b. [a] Fabr.c.9.p. 294.

On ne trouve point ce que Coſrhoés faiſoit durant tout ce temps là, ſinon] qu'on dit qu'il vouloit attaquer Maniſare. Le texte de Dion porte que ce Maniſare offroit de ceder l'Armenie, & ce qui eſtoit conquis dans la Meſopotamie. [Cela ſe ſuit tres mal; & il n'y avoit que Coſrhoés qui puſt faire une telle offre. Il ſemble en effet qu'il y ait eu quelque traité entre luy & Trajan,] puiſqu'Aurele Victor dit que Trajan l'obligea à luy donner des oſtages. [On ne trouve point quel traité ils firent, ni ce qui le rompit, eſtant ſeulement certain que la guerre recommença. On peut ce ſemble raporter à ce traité,] l'inſcription qu'on dit ſe trouver dans une medaille faite avant l'an 112.

Dio,l.68.p. 781.a. Occo,p.207.

Dio,l.68.p. 783.d. *La paix: Le Roy des Parthes rétabli.* Les Parthes eſtoient alors fort foibles, parcequ'ils ſe ruinoient eux meſmes par leurs diviſions & par leurs guerres inteſtines. [Et Coſrhoés pourroit bien avoir eſté reduit à implorer le ſecours de Trajan contre ſes ſujets.

C'eſt tout ce que nous ſavons de ces mouvemens de l'Orient juſqu'à l'an 115, où nous verrons les plus grandes & les plus illuſtres conqueſtes de Trajan. Nous aurions bien plus de lumiere ſur toutes ces choſes, ſi on nous avoit conſervé] les 17 livres de l'hiſtoire des Parthes, qu'Arrien celebre auteur de ce temps là avoit compoſez. Car il ſemble qu'il les ait faits exprés pour décrire ces guerres des Romains contre les Parthes ſous Trajan, comment ce Prince les humilia par la force de ſes armes, comment il les obligea de ſe ſoumettre à ſon pouvoir, & de recevoir un Roy de ſa main, [ainſi que nous le verrons dans la ſuite.

Phot.c.58.p.52 p.53.

La perte de cette hiſtoire, & le peu de lumiere que nous avons

d'ailleurs pour le temps de Trajan, fait que nous ne ſaurions marquer les années de tout ce que nous venons de raporter. Car il eſt ſurprenant que ce regne ayant eſté ſi illuſtre, ayant porté tant de grands hommes comme nous le verrons à la fin, & tant de perſonnes en ayant écrit les evenemens, cependant il n'y a peut-eſtre aucun Empereur dont nous ayons moins l'hiſtoire, que de Trajan.] 'Marius Maximus, Fabius Marcellinus, Aurelius Verus, & Statius Valens, ont fait l'hiſtoire de toute ſa vie, comme Lampride nous en aſſure, ſoit en particulier, ſoit dans la ſuite de quelque ouvrage plus étendu. Dion & Ammien Marcellin l'ont faite auſſi de cette derniere maniere. Mais il ne nous reſte rien de tout ce que ces auteurs nous en ont écrit. [Ainſi nous ſommes reduits à l'abregé de Dion par Xiphilin, & aux écrits encore plus abregez & plus informes d'Aurele Victor & d'Eutrope.

Alex.v.p.131.b| n.C.p.6.2.f.

Aucun auteur ne dit meſme ſi Trajan retourna à Rome depuis qu'il en fut parti pour conquerir l'Armenie, ou s'il demeura toujours en Orient. Cependant il nous paroiſt aſſez peu probable qu'il ait abandonné Rome durant onze ou douze ans.] 'L'on croit meſme trouver dans les medailles de ce temps là, des marques de ſon retour à Rome avant l'an 112, & des preuves qu'il en eſt parti pour la guerre ou la meſme année 112, ou dans quelqu'une des ſuivantes. [Et cela peut ſervir tant pour juſtifier les actes de S. Ignace, "que pour debrouiller davantage l'hiſtoire.]

Bir.p.158. p.160.

V. la note 17.

'Luſius Quietus fut, comme nous l'avons marqué, l'un des Generaux que Trajan employa dans la guerre contre les Parthes, & ce Maure y ſervit avec tant de courage & tant de bonheur, qu'il merita d'eſtre elevé juſqu'au Conſulat, & d'avoir le gouvernement de la Paleſtine, 'que Trajan luy donna [à la fin de ſa vie] à cauſe d'une grande victoire qu'il avoit remportée ſur les Juifs de la Meſopotamie. 'On marque la "conqueſte des Mardes [peuples d'Aſie, qu'on place vers l'Armenie du coſté de la mer Caſpienne,] comme l'action qui contribua le plus à ſa gloire & à ſon elevation. 'Ammien le met entre les plus grands capitaines qui aient jamais porté les armes pour les Romains. 'On pretend que Trajan l'aimoit ſi fort, que quoiqu'il ne fuſt pas né ſujet de l'Empire, il eut neanmoins la penſée de le faire ſon ſucceſſeur. [a] Mais cette grande elevation l'ayant expoſé à l'envie & à la haine, le fit enfin perir [ſous Adrien.]

Dio,val.p.710

Euſ.l.4.c.2.p. 116.b|chr.

κατεσφαγη ὑπο τινων.

Euſ.n.p.59.1.b.

Amm.l.29.p. 399.c.

Euſ.n.p.59.1.b c|Themi.or. 16.p.205.a.

[a] Dio,val.p. 710.

ARTICLE XXI.

Trajan retourne en Orient : Divers Conſulats.

L'AN DE JESUS CHRIST 108, DE TRAJAN 11.

Idat|Goltz. faſt.p.287| Onu.in faſt.p. 217.

'*Appius Annius* [1] *Trebonianus Gallus, & Marcus Attilius Metellus Bradua, Conſuls.* 1.

a Onu.in faſt. p.217.c.d.

[a]CASSIODORE marque pour l'année ſuivante Africain & Criſpin, qu'Onuphre croit ſur cela avoir eſté ſubrogez en celle-ci.

L'AN DE JESUS-CHRIST 109. DE TRAJAN 12.

Cuſp.p.346| Idat|Chr.Al.

[*Aulus Cornelius*]'*Palma II, & Tullus, Conſuls.*

b Onu.in faſt. p.217.d|M. Aur.v.p.22.d. c Onu.p.217.d d.e.

[Le dernier de ces Conſuls eſt apparemment][b]Calviſius Tullus ayeul maternel de l'Empereur M. Aurele, qui a eſté deux fois Conſul. [c] On met en cette année le Conſulat ſubrogé d'Adrien : & Onuphre luy donne pour collegue L.Publilius Celſus. 'M. Calpurnius Piſo Frugi eſtoit Preteur en la douzieme année de Trajan.

Euſ.chr.

'Trois villes de la Galacie furent abyſmées par un tremblement de terre.

L'AN DE JESUS CHRIST 110, DE TRAJAN 13.

Chr.Al|Idat| Cuſp.p.346.a.

'*Priſcinus* ou "*Priſcianus, & Orfitus, Conſuls.* V. Antonin note 7.

[S. Proſper & Caſſiodore mettent Criſpinus II, & Bolenus. Priſcinus & Criſpinus ſont les meſmes lettres tranſpoſées.] 'Onuphre croit que Bolenus ou Solenus comme il lit, & Orfitus, ſont deux noms d'une meſme perſonne. [Peut-eſtre auſſi que ce Bolenus eſt pris de Bolanus Conſul de l'année ſuivante.]

Onu.in faſt.p. 217.e.

e.f.

'Trajan fit faire cette année de ſon argent un chemin de Benevent à Brinde. 'Le Pantheon "fut brulé à Rome par le tonnerre. Διὸ καὶ πάρ.

Euſ.chr.

L'AN DE JESUS-CHRIST 111, DE TRAJAN 14.

Cuſp.p.346.a| Grut.p.163.7| 128.5.

'*Caius Calpurnius Piſo, & Marcus Vettius Bolanus, Conſuls.*

[La chronique d'Alexandrie & Idace changent Bolanus en Julianus. Je ne ſçay d'où S. Proſper a pris Ruſtique qu'il donne pour collegue à Piſon.] 'On a une inſcription datée du premier d'avril ſous les Conſuls Piſon & Bolanus, [parceque les Conſuls ordinaires ſe marquoient ſouvent dans les inſcriptions, lors meſme qu'ils n'eſtoient plus en charge.] 'Car nous

Onu.in faſt. p.217.f.g.

p.218.a|Grut. p.175.10.

1. Nous ſuivons Goltzius, qui dit avoir lu de ſes yeux l'une des inſcriptions ſur leſquelles Onuphre appelle l'un Trebonius, & l'autre Metilius. Le P. Pagi l'a ſuivi auſſi dans le premier, & Biſrague dans tous les deux.

trouvons que C. [Julius Servilius] Urſus Servianus II, & Lucius Fabius Juſtus furent Conſuls ſubrogez en la 14e année de Trajan, dés le premier de mars au moins: & ils le furent juſqu'au 13 d'octobre. Il eſt extraordinaire que des Conſuls ſubrogez le ſoient ſi long-temps; & il ſemble peu raiſonnable qu'un homme Conſul pour la ſeconde fois & allié de l'Empereur, ſoit ſubrogé à un Conſul ordinaire qui ne l'eſtoit que pour la premiere. Mais il faut dire que cela ſe vit alors, ou que deux inſcriptions au moins ſont fauſſes.] 'Pline le jeune parle d'un Fabius Juſtus ſon ami particulier: & le dialogue Des orateurs attribué [à Quintilien &] à Tacite, eſt adreſſé à une perſonne de meſme nom. Plin.l.1.ep.5.p 12|not.

'Une inſcription de cette année parle du chemin que Trajan avoit fait paver à ſes depens dans les marais Pontins [en Campanie.] Fabr.c.9.p.291

L'AN DE JESUS CHRIST 112, DE TRAJAN 15.

'*Trajanus Auguſtus VI, & Vitus Sextius Africanus, Conſuls.* Cuſp.p.346.b.

[a]Pline parle d'un Jule Africain, jeune homme qui avoit bien de l'eſprit, mais moins d'adreſſe. Il eſtoit petit-fils d'un orateur de meſme nom celebre du temps de Neron. [b]Onuphre croit que c'eſt le Conſul de cette année. [c]Mais Phlegon en parlant d'un enfant né à Rome avec deux teſtes ſous ce Conſulat, nous apprend que celui qui y fut collegue de Trajan s'appelloit Sextius, [& non Jule.] 'On croit qu'il eſtoit petit-fils d'un autre T. Sextius Africanus, que Tacite dit avoir eſté d'une famille fort illuſtre. &c|Phleg.mir. c.25.p.93|Nor. ep.conſ.p.71. [a] Plin.l.7.ep.6. p.414|not. [b] Onu.in faſt. p.218.b. [c] Phleg.mir.c. 25.p.90.93. Nor.ep.conſ. p.71.72.

'On trouve quelques medailles datées de ce ſixieme & dernier Conſulat de Trajan, qui marquent ſon depart de Rome pour s'en retourner ſans doute en Orient, ſoit cette année meſme, [ſoit dans quelqu'une des ſuivantes.] 'Il y a quelque lieu de croire que ce fut dés cette année, parcequ'Adrien y fut fait Arconte ou premier magiſtrat d'Athenes. Car cela fait preſumer qu'il y paſſa alors, & apparemment à la ſuite de Trajan, ſous lequel il a commandé dans la guerre des Parthes. [D'autrepart neanmoins on ne trouve aucune marque de guerre dans les monumens de l'antiquité, juſqu'en l'an 115.] 'De ſorte que Trajan pourroit bien n'eſtre retourné en Orient qu'en 113, [ou 'en 114.] p.72. p.73. Bir.p.160.

Note 22.

L'AN DE JESUS CHRIST 113, DE TRAJAN 16.

'*Lucius Publius Celſus II, & Caius Clodius Criſpinus, Conſuls.* Proſp|Onu| Grut.P.214

[Idace & la chronique d'Alexandrie mettent encore cette année Priſcien au lieu de Criſpin.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 114, DE TRAJAN 17.

Cuſp.p.347.b| Grut.p.214.215 a Pagi.105.§3.

'*Quintus Ninnius Haſta, & Publius Manilius Vopiſcus, Conſuls.*

[a] Il y a quelques preuves que Trajan fit la dedicace de ſa magnifique place à Rome, ou cette année, ou dans les deux derniers mois de la precedente. "Il partit enſuite pour aller en Orient faire [de nouveau] la guerre au Parthes, [ſans que l'hiſtoire nous en apprenne le ſujet.] Il ne paroiſt point qu'il y ait encore rien fait de conſiderable pendant cette année. V. la note 22.

ARTICLE XXII.

Trajan ſe rend maître de l'Adiabene, de l'Aſſyrie, de Cteſiphon capitale des Parthes, & de Babylone: Antioche ruinée par un tremblement.

L'AN DE JESUS CHRIST 115, DE TRAJAN 18.

Nor.ep.conſp 75|Idat.

'*Lucius "Vipſtanus Meſſalla, & Marcus Pedo Vergilianus, Conſuls.* Note 23.

[CETTE année fut, illuſtre par les grandes victoires que Trajan y remporta ſur les Parthes,] 'à cauſe deſquelles il prit le titre d'Imperator pour la VII, VIII, & IX [e] fois. Avant qu'il quittaſt la Syrie pour entrer dans le pays des Parthes, ſes amis l'obligerent par leurs importunitez d'envoyer conſulter l'oracle d'Heliople en Phenicie, pour ſavoir s'il retourneroit de cette guerre à Rome. L'oracle ne luy repondit, [ſelon l'ordinaire du demon,] que d'une maniere obſcure & enigmatique, à laquelle on donna un ſens quand on vit l'evenement des choſes: [car je ne penſe pas que Trajan y ait rien compris.]

Onu.p.218.f.g| Goltz.p.65.66.

Dio,l.68.p. 783.b.c.

'Dés que le prim-temps fut venu, il marcha contre les Parthes campez de l'autre coſté du Tigre. Pour paſſer ce fleuve, il fit amener ſur des chariots un grand nombre de bateaux faits dans les foreſts de Niſibe, parcequ'il n'y en avoit point plus prés du Tigre: & de ces bateaux il en forma un pont, malgré les efforts que firent les ennemis pour l'en empeſcher.

val.p.776. l.68.p.783.c.d.

'Dion décrit comment les Romains avoient accoutumé de dreſſer ces ponts. 'Il paſſa ainſi du coſté des ennemis, qui avoient déja pris la fuite: de ſorte qu'il ſe rendit ſans combat maiſtre de l'Adiabene, [qu'il avoit ce ſemble conquiſe dés la premiere guerre, & renduë par le traité de paix.] Il ſe ſoumit auſſi le pays qui portoit encore le nom d'Aſſyrie, où eſtoit la ville de Ninos [ou Ninive,] & les lieux d'Arbeles & de Gaugamele celebres par les victoires d'Alexandre.

'Comme les Parthes affoiblis par leurs diviſions paſſées, qui n'eſtoient pas encore finies, n'avoient point d'armée à luy oppoſer, il s'avança ſans trouver aucune reſiſtance juſqu'à Babylone meſme, [c'eſt à dire apparemment juſqu'au pays qui gardoit encore le nom de cette ville ſi fameuſe:] '& il vit la ſource &c. dont "on avoit tiré le bitume pour la baſtir. 'On met cette ſource dans la Meſopotamie, [où il eſtoit repaſſé.] d. e. La Rue.

'Il fit enſuite commencer un canal pour decharger l'Euphrate dans le Tigre, & y tranſporter par là ſes vaiſſeaux, afin de faire un pont ſur ce fleuve, & le paſſer [encore un fois.] On nomma ce canal Naarmalca, ou le fleuve de Rois. Trajan ne l'acheva pas ſelon Dion, parceque l'Euphrate eſtant beaucoup plus haut, on craignoit que le courant n'en fuſt trop rapide pour la navigation Ammien dit neanmoins que Julien ayant ſeulement oſté les pierres dont on avoit bouché le canal, s'en ſervit fort bien pour tranſporter ſes vaiſſeaux dans le Tigre au-deſſus de Cteſiphon. Amm.l.24.p. 278.b|n.p.289| Dio,p.784.b.

1. [Quoi qu'il en ſoit,] 'Trajan ayant fait 'tranſporter ſes vaiſ- Dio,p.784.b.c.
ἀπὸ πέντε ἡμερῶν ὁδοῦ. ſeaux "par terre ſur des traineaux en un endroit où les deux fleuves ſont peu eloignez l'un de l'autre, il en fit un pont ſur le Tigre, 'prit Seleucie,[a] & entra meſme dans Cteſiphon [capitale Eutrop. de l'Empire des Parthes, & depuis des Perſes.] C'eſt pourquoi [a] Dio,p.784.c. ſa priſe luy confirma le titre de Parthique, [que celle de Niſibe luy avoit donné.] Il y fut auſſi proclamé Imperator par ſes ſoldats. [Ce fut là ſans doute] 'qu'il prit la fille de Coſrhoés, & le Adri.v.p.7.a|n. throne royal des Parthes qui eſtoit d'or [Coſrhoés ſe ſauva,] & C.p.27.1.c.d. il vivoit encore du temps d'Adrien. Ces ſuccés donnerent une &c. extreme joie "aux Romains, '& le Senat permit à Trajan d'entrer à Rome en triomphe autant de fois qu'il voudroit: [mais Dieu] 'ne luy permit pas d'y entrer une ſeule fois. Dio,p.784.c.e p.785.a.

[La priſe de Cteſiphon le rendit maiſtre de tous les environs.]
2. 'Eutrope dit qu'il reduiſit ſous ſa puiſſance les [2] Marcomades, Eutr|Feſt.p.553
3. & les Carduenes, l'Anthemiſe [3] qui eſt, dit-il, un grand pays b|Aur.Vict. dans la Perſe, Babylone, & tout ce qui eſt juſqu'aux Indes. 'Il Dio.l.68.p.
NOTE 24. fut "[à Babylone,] à cauſe d'Alexandre, * dont il celebra la me- 785.a.
* διὰ ἐνύπνιον. moire par quelques ceremonies qu'il fit dans la maiſon où il eſtoit mort; & à cauſe de la celebrité de ce lieu, où neanmoins il ne trouva, dit Dion, que des monceaux de terre & de pierres,

1. *ou bien*, tirer (trainer) ſes vaiſſeaux par les marais qui ſe rencontrent en un endroit &c.
2. Je ne trouve point ce que c'eſt.
3. Il faut donc la diſtinguer de l'Anthemuſie, qui eſtoit une peti e partie de la Meſopotamie

Amm.l.24.p. 265.d. des maſures, * & des riens dont on faiſoit des merveilles. 'Ammien dit que de ſon temps on montroit encore le tribunal de Trajan en une ville de ces quartiers là nommée Ozogardane. * μύθους.

[On ne peut pas mettre pluſtoſt qu'en ce temps-ci ce que
Eutr|Feſt.p. 553.b|551.e. marquent les hiſtoriens,] 'que Trajan fit une province Romaine de l'Aſſyrie, comme nous avons dit qu'il en avoit fait une de l'Armenie. Il en fit une [troiſieme] de la Meſopotamie en y joignant quelques pays voiſins, [ce qu'il peut avoir fait dés ſon premier voyage d'Orient.] Il en fit encore enſuite une [quatrieme] de l'Arabie, [de quoy nous parlerons ſur l'année ſuivante.]
Feſt.p.551.e. 'Ainſi l'Empire Romain ſe trouva étendu juſques au Tigre, & audelà. [Pour le pays des Parthes, nous verrons dans la ſuite
Adri.v.p.10.e. comment il en diſpoſa.] 'Il impoſa des tributs à ceux de la Meſopotamie, [& ſans doute auſſi aux autres.]

Bar.114.§2.3| Luci.philop.p 1128.d. 'Baronius raporte [a] à ce temps-ci le dialogue de Triephon & de Critias attribué à Lucien: car on marque qu'il n'eſt pas de luy. Il finit par la nouvelle de la priſe de Suſes [autrefois la ca- 1.
Luci.p.1129.a pitale de la Perſe. 'Il parle auſſi des incurſions des Scythes,
Bar.114.§2. comme ſi on en euſt eſté alors fort [2] incommodé. 'Baronius en tire qu'au milieu de tant de proſperitez, les Chrétiens predi- 2.
§3. ſoient qu'il devoit arriver de grands malheurs. 'Ce qui eſt certain, c'eſt que s'ils ont fait ces predictions, l'effet les verifia bien-toſt.

Dio,l.68.p. 781.c. 'Dés cette année meſme, 'Trajan eſtant [retourné] à Antioche pour y paſſer l'hiver, il arriva de grands tremblemens de terre Not 825.
p.781-783. qui firent tort à bien des villes, 'mais qui ruinerent preſque entierement celle d'Antioche, où il dura pluſieurs jours. 'On le
Ign.act.n.p. 53-54. marque neanmoins particulierement le dimanche 23 de decem-
Dio,p.781.783 bre. 'On en peut voir la deſcription particuliere dans Dion.
p.782.d|783.a. 'Le Conſul Pedon y perit. Trajan meſme y fut bleſſé, & ſe ſauva neanmoins en ſortant de ſon logis par une feneſtre. Dion dit qu'il fut conduit par quelqu'un plus grand qu'un homme.
p.782.783. 'On ne trouva de vivant ſous les ruines qu'une mere qui s'eſtoit nourrie elle meſme & ſon enfant de ſon lait, & un autre enfant qui ſuçoit encore ſa mere toute morte. [Euſebe, Aurele Victor,]
Evag.l.2.c.12. p.305. 'Euſ.chr.n.p. 208.1. & Evagre, parlent de ce tremblement. [a] On pretend que c'eſt l'evenement le plus funeſte que nous liſions dans l'hiſtoire.

Cyp.diſ.12 c.24. p.38|Bull.l.2.c. 4.§11.p.124.125. 1. D'autres le raportent à la guerre de L. Verus contre 'Vologeſe en l'an 165.
2. Il promet, p.1129.a, que l'Egypte ſera bien-toſt aſſujettie [Quel raport cela a-t-il à ce temps ci? Eſt-ce à cauſe des revoltes des Juifs? Mais cela paroiſt encore bien eloigné.]

ART. XXIII.

ARTICLE XXIII.

Trajan deſcend ſur le Tigre juſq'à l'Ocean; ſoumet l'Arabie heureuſe: Les pays qu'il avoit conquis ſe revoltent: Il donne un Roy aux Parthes.

L'AN DE JESUS CHRIST 116, DE TRAJAN 19.

Note 26. *L. Ælius Lamia, & Ælianus Vetus, Conſuls.* Phleg.mir.c.9. p.62. Onu.in faſt.p. 219.a.

UNE inſcription de cette année porte une action de graces du Senat & du peuple Romain à Trajan pour avoir facilité l'entrée de l'Italie du coſté de la mer Adriatique, en faiſant faire à ſes depens un port à Ancone, comme [il avoit fait faire de l'autre coſté celui de Civita-Vecchia.

La ſuite de l'hiſtoire nous porte à mettre en cette année] le voyage que Trajan fit vers l'Ocean, aprés avoir pris Cteſiphon, dit un auteur. [Il faut donc dire que quittant Antioche aprés que l'hiver fut paſſé, il alla viſiter ſes nouvelles conqueſtes; & tout y eſtant encore en paix,] il ſe mit ſur le Tigre pour aller voir le golfe [de Perſe,] que Dion appelle la mer Erythrée [ou Rouge,] du nom d'un homme qui avoit autrefois eſté puiſſant en ces quartiers là. La tempeſte, la rapidité du fleuve, & le flux de la mer, le mirent en danger de perir. En paſſant il ſe rendit maiſtre de la Meſene, iſle formée par le Tigre, & impoſa tribut à ſon Roy nommé Athambile ou Sambele. Il fut fort bien receu à Carax Spaſin, ville celebre de cet Etat ſur l'embouchure du Tigre. Dion dit qu'il fut juſqu'à l'Ocean, [ſoit qu'il entende par là le golfe de Perſe, ſoit que Trajan ait pouſſé ſa courſe au-delà d'Ormus où finit le golfe.

Dio,l.68.p. 784.c. c.d. ou l'hiver. λειμῶνι. c|val.p.773. Plin. Dio,l.68.p. 784.d.

Il ſemble qu'on peut raporter à ce voyage la guerre que Trajan fit dans l'Arabie. Nous avons vu que] dés l'an 105, Palma avoit conquis l'Arabie Petrée, à laquelle il faut auſſi raporter ce que dit Ammien, que Trajan fut obligé de reprimer pluſieurs fois l'opiniatreté des peuples de ce pays dans le meſme temps qu'il faiſoit la guerre aux Medes & aux Parthes, afin de les pouvoir reduire à ſe ſoumettre aux loix des Romains, à recevoir un Gouverneur, & à former une province. [Cela ſe peut mettre dés le temps de la premiere guerre des Parthes.

p.777.c. Amm.l.14.p. 21.a. rumore confuſo.

Mais il faut qu'il ait penetré bien plus avant, & juſqu'aux extremitez de l'Arabie heureuſe.] Car Arrien dans ſa navigation de la mer Rouge, remarque, [ſous Adrien,] qu'il y avoit au

Arri.de.Ery.p 6.

bourg de Leucé ſur cette mer, un Centenier [Romain] avec quelques troupes, & un receveur qui prenoit le quart des marchandiſes qui y abordoient. p.8.m.f. 'Le meſme auteur met ſur la coſte meridionale de l'Arabie, au delà du détroit de Bebel-Mander, une ville nommée Arabie, & ſurnommée Eudæmon ou l'Heureuſe, parce que le commerce l'avoit autrefois rendu tres riche: mais peu avant noſtre temps, dit-il, Ceſar l'a ruinée, & ce n'eſt n.p.46. plus qu'un bourg. 'On met cette place dans le pays des Homerites, & on croit que c'eſt aujourd'huy la ville celebre d'Aden.

Bir.p.161. 'La conqueſte de l'Arabie par Trajan ſe trouve marquée Occo,p.215. dans pluſieurs medailles "poſterieures à l'an 111, '& on y voit Traj. Conſ. VI. Feſt.p.551.c|553 a. que Trajan la voulut faire en perſonne. 'Feſte ne l'a pas oubliée. Eutrope ſemble marquer la reduction de l'Arabie en province, comme une des dernieres actions de ce regne, & poſterieure à Luci.philop. p.1128.d. la conqueſte meſme de l'Aſſyrie: '& un auteur qu'on raporte à ce temps-ci, aprés avoir dit que toute la puiſſance des Perſes [& des Parthes] avoit cedé, & que Suſes meſme eſtoit priſe, ajoute que toute l'Arabie tomberoit auſſi bien-toſt ſous la puiſſance d'un Prince victorieux & invincible. [Il faut ſans doute entendre tout cela de l'Arabie heureuſe, & dire que Trajan n'y vint pas avant cette année; comme auſſi il n'y auroit point d'apparence de croire que ce fuſt pluſtard. Il faut dire neanmoins en meſme temps que la conqueſte de ce pays ne luy parut pas aſſez conſiderable pour luy faire accepter de nouveau le titre d'Imperator: car on voit qu'il ne le prit point cette année. Et les Arabes peuvent bien s'eſtre ſoumis à luy ſans reſiſtance & ſans grand combat.]

Feſt p.553.a. 'Quelques uns liſent dans Feſte, que Trajan conquit le pays des [1] Sarrazins auſſi-bien que celui des Arabes. [Il ne paroiſt pas 1. neanmoins par les auteurs du temps, que le nom des Sarrazins ait eſté connu ſitoſt.]

Dio,l.68.p. 784.d.e. 'Trajan ſe voyant ſur l'Ocean, témoigna ouvertement qu'il euſt voulu eſtre plus jeune pour pouvoir étendre ſes conqueſtes juſques aux Indes comme Alexandre. Eutrope dit qu'il avoit dans la mer Rouge une flote déja preparée pour aller ravager d' les Indes. '& il s'informoit beaucoup de tout ce qui regardoit Euſ.chr.n.p. 206.2. ce pays. 'Les Romains ont eu meſme la vanité de s'en attribuer la conqueſte dans leurs inſcriptions, [donnant peut-eſtre ce Dio,l.68.p. 784.d. nom à l'Arabie heureuſe.] 'Mais quoique Trajan fuſt encore bien éloigné des Indes, il ne laiſſoit pas de ſe vanter d'avoir

F. .n.p.752.b. 1. [L'édition de Leiden 1632,] & quelques manuſcrits, ont *Sabaeorum* au lieu de *Saracenorum*.

plus ſoumis de peuples qu'Alexandre meſme, & dans les lettres qu'il écrivoit au Senat, il parloit ſans ceſſe de nouvelles nations, dont les noms meſme n'eſtoient pas connus, qui flechiſſoient ſous ſa puiſſance.

[Dieu confondit bien-toſt ſa vanité.] 'Car depuis cela il ne fit rien qui fuſt digne de ſa reputation : & dans le temps meſme qu'il alloit voir l'Ocean & qu'il en revenoit, il y eut de grands troubles dans tous les pays qu'il avoit conquis : divers peuples ſe revolterent entierement, & les garniſons qu'il y avoit miſes furent ou maſſacrées ou chaſſées. 'Les Juifs qui avoient commencé à ſe ſoulever dés l'an 115, ſelon Euſebe, [continuoient auſſi à exercer des cruautez effroyables. Mais nous parlerons autrepart en particulier de ce qui regarde cette nation.]

p.785.a.

Euſ.l.4.c.2.p. 115.b.c.

V. les revoltes des Juifs § 12, 2.

'Pour les autres rebelles, Trajan envoya contre eux Maxime & Luſius [Quietus,] qui réuſſirent fort differemment. Maxime [qui peuteſtre L. Appius Maximus dont nous avons parlé autrepart,] fut défait & tué dans un combat. Mais Luſius remporta de grands avantages: il reprit Niſibe, aſſiegea, força & brula Edeſſe. Erucius Clarus & Jule Alexandre qui commandoient auſſi quelques troupes, prirent Seleucie ſur le Tigre. 'Luſius eut pour ſa recompenſe le gouvernement de la Paleſtine. [a]Ce fut ſans doute à cauſe de ces avantages que Trajan prit le titre d'Imperator pour la dixieme & derniere fois [a]ou l'année ſuivante, ou au plutoſt dans les deux derniers mois de celle-ci.

Dio, p. 785.b.

val.p.710.Euſ. ehr.

Trip. por. XX.

[a]Goltz.p.86.c.

'Parmi ces troubles Sambele Roy de Meſene demeura fidele à Trajan. [Les Parthes ne ſe revolterent pas non plus.] 'Mais Trajan craignant qu'ils ne le fiſſent bien-toſt comme les autres, ſe reſolut à leur donner un Roy de leur nation, & [a]à faire un traité d'alliance avec eux. Ainſi eſtant allé à Cteſiphon, & y ayant aſſemblé les Romains & les Parthes dans une grande campagne, il monta ſur un throne, où il declara Roy un nommé Parthamaſpate, & luy mit le diademe ſur la teſte. 'Spartien appelle ce Prince[1] Pſamatoſſiris. 'Il paroiſt qu'il demeura fidele aux Romains : mais il n'eut pas d'autorité ſur les Parthes, qui commencerent auſſi-toſt à le mépriſer. 'On voit encore dans des medailles un Roy proſterné aux piez de Trajan avec cette inſcription [a]*Il donne un Roy aux Parthes*. 'On en trouve d'autres qui ont pour deviſe, * *Il diſtribuë des Royaumes*.

Dio,val.p.713. l.68.p.785.b.c| Phot.c.58.p.53.

ἐπιτρέπειν.

[a]Adri.v.p.3.c.

1.

c|Dio,l.68.p. 786.c.

Occo,p.213| Bir.p.163.

Rex Parthis datus. *regna adſignata.*

Occo,p.212| Bir.p.163.

1. 'On veut que Spartien confonde ce Roy des Parthes avec Partamaſiris Roy d'Armenie. [Je ne voy rien qui nous oblige de le dire.]

Spart.n. C.v.1.a. d.e|S.p.13.1.c.

ARTICLE XXIV.

Traian leve le ſiege d'Atra ; & meurt, aprés avoir adopté Adrien.

L'AN DE JESUS CHRIST 117, DE TRAJAN 20.

Idat|Caſp.&c. *'Niger , & [1] Apronianus , Conſuls .* 1.

Onu.in faſt.p. 219.a.6. 'ONUPHRE croit qu'Erucius Clarus, & Jule Alexandre, qui avoient pris Seleucie, furent ſubrogez Conſuls [Mais cela eſt peu fondé.]

Dio,l.68.p. 786.a. 'Nous mettons en cette année le ſiege d'Atra ou Hatra, parce qu'il preceda de peu la maladie dont Trajan mourut. [a] Trajan, dit Dion, vint en Arabie, & fit la guerre [a] aux Agareniens qui s'eſtoient auſſi revoltez. [On ſçait que les Sarrazins ont ſouvent eſté appellez de ce nom.] 'Leur ville nommée Atra par Xiphilin , [& par Herodien dans l'hiſtoire de Severe ,] eſtoit dans la Meſopotamie , comme on le peut juger par la route de Severe & de Jovien , qui la rencontrerent ſur leur marche : '& Arrien la plaçoit entre le Tigre & l'Euphrate . On marque qu'elle n'eſtoit pas loin du Tigre . [Ainſi il ne faut pas la confondre avec] les Atramites peuples de l'Arabie heureuſe , 'qui faiſoient partie des Sabéens .

a p.785.c. 1.

l.75.p.854.d| Amm.l.25.p. 301.c.d.

Steph.p.135.c| Amm.n.p.307.

Steph.p.135.a.

Dio,l.68.p. 785.c. [b] l.75.p.854.d. 'Cette ville n'eſtoit ni grande , ni "belle. [b] On la croyoit neanmoins fort riche , particulierement à cauſe qu'on y adoroit le Soleil , à qui [les peuples d'alentour] venoient faire de grandes offrandes . 'Elle eſtoit fort peuplée , ceinte d'une bonne muraille , & aſſiſe ſur la pointe d'une montagne tres haute . [c] Mais ſa principale force conſiſtoit en ce que tout le pays d'alentour eſt deſert , ſans bois, ſans herbe, & preſque ſans eau; [d] & l'air extremement chaud. Auſſi Trajan l'ayant aſſiegée , & Severe aprés luy , ni l'un ni l'autre ne la put prendre, mais ils furent obligez d'en lever le ſiege avec grande perte : '& tous deux y avoient fait breche . Trajan penſa meſme y eſtre bleſſé dans un aſſaut où il combatoit en perſonne , ayant quitté les marques de ſa dignité pour n'eſtre pas reconnu des ennemis . Mais ſon air & ſes cheveux blancs le firent connoiſtre. Ils tirerent tous ſur luy & tuerent un cavalier qui en eſtoit proche . [Dieu meſme ſembloit combatre contre luy .] Car quand les ſoldats alloient à

δὲ λέγω

Her.l.3.p.528. b. [c] Dio,l.68.p. 785.d|Amm.l. 25.p.301.302. [d] Her.l.3.p. 528.c.

Dio,p.785.d.

Nor.ep.conſ.p. 77. [a] Amm.n.p.307.

1. 'Il eſt nommé Vipſanius par Onuphre: ce ſeroit plutoſt Vipſtanus.
1. [a] ἀπλωϊὸς. [a] Mr Valois croit qu'il faut lire ἀπρώϊος .

l'attaque, il venoit des tempeſtes de vents, de greſles, & de tonnerres, qui les repouſſoient; & dans le camp ils eſtoient extremement incommodez par les mouches qui ſe mettoient dans tout ce qu'ils vouloient boire ou manger.

'Peu aprés que Trajan eut levé ce ſiege, il tomba dans une maladie 'qu'il crut venir de poiſon: d'autres la jugeoient naturelle. C'eſtoit une hydropiſie avec une paralyſie ſur une partie du corps. 'Il ne laiſſa pas que de vouloir retourner encore en Meſopotamie: mais ſon mal le preſſant trop, il laiſſa ſon armée à Adrien 'qu'il avoit fait gouverneur de Syrie, [a] & s'embarqua pour retourner à Rome, [b] où [1] le Senat le prioit de revenir. [c] Il rendit ainſi inutiles tant de travaux, de dangers, [de depenſes] que les Romains avoient faites dans l'Orient, où tout ce qu'il avoit conquis ſe revolta, 'malgré les troupes qu'il y avoit laiſſées. 'Il finit luy-meſme bien-toſt ſon regne & ſa vie. Car eſtant arrivé à "Selinonte en Cilicie, qu'on a depuis appellé Trajanople, 'il y fut tout d'un coup emporté par un flux de ventre, [dans "les premiers jours du mois d'aouſt,]ayant regné prés de vingt ans, [d] c'eſt-à dire dix neuf ans, ſix mois, & quinze jours, [e] à conter juſqu'au 11 d'aouſt, 'auquel Adrien receut à Antioche les nouvelles publiques de ſa mort, [qu'on avoit cachée quelque temps,]& ſe fit declarer Empereur.

'Son corps fut brulé [à Selinonte,] [f] & ſes cendres miſes dans une urne d'or pour eſtre transferées à Rome. [g] Adrien ſon ſucceſſeur les vint mettre dans le vaiſſeau où elles devoient eſtre portées par Plotine ſa veuve; & par Matidie [ſa niece.] 'Elles furent receuës à Rome en triomphe, dans un char ſur lequel on avoit mis ſon image: '& l'on a encore des marques de ce triomphe [ſi lugubre pour tout le monde, & ſurtout pour celui qu'on vouloit relever par ces honneurs imaginaires, & que le vray Dieu puniſſoit dans les enfers, pendant que le crime & la folie des hommes en faiſoit ſur la terre une fauſſe divinité. Ce ne luy fut pas un grand ſoulagement au milieu des feux,]de ce qu'on mit ſes cendres & ſes os [2] ſous ſa ſuperbe colonne, [h] quoiqu'elle fut dans l'enceinte de la ville, où nul autre que luy n'eſtoit enterré. [i] On celebra durant pluſieurs années en ſon honneur des jeux appellez Parthiques.

'On trouve dans une inſcription que Phedimon ſon affranchi,

a Adri.v.p.2.e.
b Dio,p.786.c.
c Aur.Vict. Dio,p.786.c. Adri.v.p.3.b. Eutrop. Dio,p.786.c.
Eutrop.
Aur.V|epit| Juli.cæſ.p.39| d Dio,p.786.c. e|Eutr|Cyp.dit. app.p.55. e Adri.v.p.3.a. d.
Vict.epit. f Eutrop. g Adri.v.p.3.d.
e|Vict.epit.
Occo,p.213.
Vict.epit.Eutr| Dio,l.69.p. 788.c. h Ciac.col.Tr. §14. i Dio,l.69.p. 788.c.
Euſ.chr.n.p. 208.2.

1. *Militiam repetens*, porte le texte d'Aurele Victor. Il faut aſſurément *Italiam*.

2. 'Ciaconius dans ſa deſcription de la colonne de Trajan, dit qu'il y avoit tout au haut une grande ſtatuë de ce Prince qui tenoit une pomme d'or dans ſa main droite; & que c'eſt dans cette pomme qu'eſtoient ſes cendres. Nous ſuivons les termes d'Eutrope & du jeune Victor, *ſub columna*.
Ciac.§.14.

ſon Chambellan, ſon echanſon, & ſon ſecretaire, mourut le 12 d'aouſt à Selinonte meſme, n'ayant pu ſurvivre ſon maiſtre.

Themi.or.16. p.205.a. Trajan ne laiſſa point d'enfans: [& on ne dit point meſme qu'il en ait jamais eu aucun.] [a] Pluſieurs ont cru que ſon deſſein

a Adri.v.p.3.a. avoit eſté de mourir ſans adopter perſonne, & ſans laiſſer de ſucceſſeur, pour reſſembler mieux à Alexandre: d'autres ont dit qu'il avoit voulu nommer dix perſonnes au Senat, afin qu'aprés ſa mort le Senat choiſiſt de ces dix celui qu'on jugeroit le

Dio,l.69.p. 795.d. meilleur. 'Et Dion raporte que dans un feſtin il demanda à ſes amis qu'ils luy nommaſſent dix hommes capables de regner.

Adri.v.p.3.a| not. 'Beaucoup ont cru que ſa penſée [& le ſentiment de la pluſpart de ſes amis, alloit à faire ſon ſucceſſeur Neratius Priſcus, dont le nom eſt encore celebre entre les juriſconſultes; & que meſme il luy dit un jour; Je vous recommande les provinces en cas « que je meure. 'On écrit auſſi qu'il penſa à Servien beau-frere « d'Adrien, [b] & meſme, comme nous avons dit, à Luſius Quietus.

Dio,l.69.p. 795.d. b Themi.or. 16.p.205.a. [c] Enfin neanmoins Adrien l'emporta par la faveur de Plotine

c Adri.v.p.2.e| Dio,l 69.p. 788.a|792.d. plutoſt que par l'inclination de Trajan, qui ne l'avoit jamais beaucoup elevé, quoiqu'il fuſt ſon parent, & qu'il euſt eſté ſon

Adri.v.p.5.a. tuteur, & qu'il luy euſt fait épouſer ſa niece: 'Et Adrien de ſon coſté ne témoigna jamais beaucoup d'affection pour Trajan.

p.3.b|Aur. Vict|Eutr. 'Auſſi il y en a eu qui ont cru que Trajan ne l'avoit point du-tout adopté, mais que 'lorſqu'il eſtoit déja mort, Plotine avoit Note 29. fait parler une perſonne ſuppoſée, qui contrefaiſant la voix

Dio,l.69.p. 787.788. mourante de Trajan, avoit déclaré qu'il l'adoptoit. 'Dion dit poſitivement qu'il ne l'avoit point adopté, mais que Plotine & Attien [ou Tatien] qui avoit eſté ſon tuteur avec Trajan, firent toute l'affaire, '& qu'on tinſt pour cela la mort de Trajan cachée durant quelques jours. Il dit avoir ſçeu tout ce detail d'Apronien ſon pere, qui ayant eſté gouverneur de la Cilicie, l'avoit appris par des voies ſeures: [ayant pu voir pluſieurs de ceux qui vivoient en ce temps-ci.] Il le confirme parceque les lettres écrites au Senat ſur cette adoption, eſtoient ſignées non par Trajan, mais par Plotine, qui n'avoit jamais ſigné pour

Adri.v.p.2.3. ſon mari. 'Adrien receut à Antioche les lettres de ſon adoption le 9 d'aouſt, & le 11 celles par leſquelles on luy mandoit la mort de Trajan [pour la dire aux autres.]

ARTICLE XXV.

Grands ouvrages faits par Trajan: Malheurs ſeus ſon regne: Trois Veſtales punies.

NOus ne nous amuſons pas à raporter & à refuter ce qu'on dit du ſalut de Trajan obtenu par S. Gregoire le grand, & d'autres fables ſemblables. [a]Mais il n'eſt pas inutile de remarquer qu'on luy attribuë l'établiſſement [b]des chariots de poſte: [c]ce qu'Auguſte avoit neanmoins déja commencé: mais Trajan peut y avoir ajouté quelque choſe pour le rendre plus commode, comme d'autres Empereurs firent encore aprés luy. [d]Godefroy traite amplement cette matiere ſur le titre qu'on en voit dans le Code de Theodoſe. [Pour faciliter encore le commerce & les nouvelles,] Trajan fit faire un grand chemin par lequel on alloit commodément au milieu de diverſes nations barbares depuis les extremitez du Pont-Euxin juſque dans les Gaules.

publici curſus.

Bar.100.§17| 119.§12|Glye. p.240.a.

a Aur.Vict.

Cod.Th.t.2.p. 510.511.

p.506.&c|

[e]Il fit ou acheva pluſieurs autres grands ouvrages avec une magnificence qui ſurpaſſoit tout ce qu'on en pouvoit dire. [Nous en avons déja marqué pluſieurs choſes,] [f]auſquelles on peut ajouter des bibliotheques à Rome, [g]qu'on croit eſtre marquées dans un medaille, [h]& un theatre dans le champ de Mars. [i]Il paroiſt qu'il fit venir quelques nouvelles fontaines dans la ville. [k]Dés l'an 100 au pluſtard, il faiſoit faire une grande augmentation au cirque pour cinq mille perſonnes: [l]& aprés l'avoir ainſi rendu plus grand & plus beau, il fit mettre ſur le frontiſpice, Qu'il eſtoit enfin proportionné à [la grandeur] du peuple Romain. [m]On peut raporter à cela une inſcription marquée ſur l'an 104.

Id|Plin.pane. p.96.

Spanh.l.9.p. 800.

Dio,l.68.p. 778.b.

b Occo,p.200.

c Adri.v.p.5.a.

Occo,p.211.

Plin.pane.p. 96.97.

d Dio,l.68.p. 772.b.

Onu.in faſt.p. 216.c.

[Trajan peut avoir contribué au commencement de la ville d'Alcantara dans la Luſitanie ſur le Tage,] [n]puiſque cette ville s'appelloit autrefois le Pont de Trajan: [o]Une inſcription parlant d'un autre pont fait en Eſpagne, dit qu'il le diſputoit au Pont de Trajan. [p]Neanmoins l'inſcription du pont meſme d'Alcantara, qui eſt de l'an 106, quoiqu'elle ſoit faite en l'honneur de Trajan, porte que le pont avoit eſté fait aux frais communs de pluſieurs villes qui y ſont nommées. Il eſtoit accompagné d'un temple, que la flaterie impie de ces peuples avoit dedié à Trajan, auſſi-bien qu'aux autres pretendus Dieux des Romains.

Baud.p.77.1.

Grut.p.162.5.

2.3.

1|Fabr.p.100. Grut.p.162.4. 'Un nommé Iulius Lacer fut l'architecte du temple & du pont. *Aquiſtavia.* 'On trouve encore un autre pont à "Chiaves [au haut du Portugal,] dont l'inſcription eſt en l'honneur de Trajan.

Dio l.68.p.778. b.c|Eutrop| Oco,p.211. 'Le plus celebre de ſes ouvrages eſt la grande place qu'il fit à Rome, à laquelle on donna ſon nom; elle eſt marquée dans quelques medailles faites aprés l'an 111, quoique ſelon Dion elle ait eſté au moins commencée dés l'an 106. L'endroit où il la fit eſtoit une montagne, qu'il falut abatre de la hauteur de 144 piez pour en faire une plaine unie: & au milieu il fit mettre cette fameuſe colonne de Trajan, tant pour luy ſervir de tombeau, que pour marquer par ſa hauteur, celle des terres qu'on avoit oſtées, 'comme on le voit par l'inſcription qui y eſt miſe, datée "de l'an 114. *On la voit repreſentée dans quelques medailles. *Trip.por. XVII.*

Onu.in faſt.p. 218.c. *a* Bar.106.§ 1. *b* Amm.l.16.p. 71.c. *Cette place de Trajan fut ce que l'Empereur Conſtance admira le plus dans la ville de Rome, "quand il y vint en 357, & il n'y trouva preſque rien qui ne luy paruſt inimitable. &c.

Dio,l.69|p. 789.c. 'Trajan employa Appollodore grand architecte, pour baſtir cette place, & pour "quelques autres ouvrages qu'il fit faire à Rome. *odeum & gymnaſium.*

Vict.epit. [Les pechez des hommes furent punis] 'durant ce regne par de grands tremblemens de terre en beaucoup de provinces, par une furieuſe peſte, par la famine, & par divers embraſemens.

P'in.l.8.ep.17. 1:488.490. 'Rome fut "affligée par un tres grand debordement du Tybre, qui y ruina beaucoup de maiſons, & qui fit un grand tort à la campagne, quoique Trajan euſt fait creuſer un grand canal pour en decharger les eaux: & les endroits les plus elevez n'eſtoient guere moins gaſtez par les pluies continuelles. &c.

Vict.epit. 'Trajan employa tous les moyens qu'on put trouver pour remedier à ces maux. On marque qu'il ordonna que les maiſons ne paſſeroient point ſoixante piez de haut, afin qu'elles fuſſent moins en danger de tomber; & qu'elles coutaſſent moins à reparer.

Phleg.mir.c. 29.p.94. 'Phlegon a remarqué que du temps de Trajan une femme d'Alexandrie accoucha en une ſeule fois de trois garçons & deux filles; & un an aprés elle eut encore trois enfans. Trajan voulut qu'on nourriſt les cinq premiers de ſon Epargne.

Plut.qu.Rom. p.506.507. [Nous croyons devoir raporter au "temps de Trajan] ce que Plutarque dit eſtre arrivé peu de temps *avant qu'il l'écriviſt: Une Veſtale nommée Helvia, allant à cheval, fut frapée du tonnerre, & "jettée nuë d'un coſté, & ſon cheval de l'autre. Sur cela les devins dirent qu'il arriveroit quelque grande honte aux Veſtales & aux Chevaliers Romains. Et un peu aprés, le valet V. Domitien note 3. *Note 30. &c.

valet d'un Chevalier vint declarer que ſon maiſtre nommé Butece, & pluſieurs autres, abuſoient depuis long-temps de trois Veſtales, Emilie, Licinie, & Martia. Les Veſtales furent punies, [& ſans doute auſſi leurs adulteres.]

'Mais les Pontifes ayant conſulté les livres de la Sibylle, dirent qu'il falloit encore punir ces crimes des particuliers, [par un crime public & horrible,] & enfouir tous vifs dans la place aux bœufs deux hommes & deux femmes, les uns Gaulois, & les autres Grecs. Cet oracle fut ſuivi, quoique les Romains euſſent condamné peu auparavant le meſme crime dans d'autres. Car les" Anglois ayant immolé un homme à leurs dieux, on avoit mandé leurs magiſtrats pour les punir. On leur avoit neanmoins pardonné, parcequ'ils l'avoient fait pour ſuivre une ancienne coutume; mais on leur avoit défendu de faire la meſme choſe à l'avenir. p.506. Βλεπονιους.

ARTICLE XXVI.

De Frontin qui a écrit ſous Trajan.

'LA douceur du gouvernement de Trajan, laiſſant aux eſprits la liberté de ſe produire, ils ſortirent peu à peu de cet engourdiſſement où la tyrannie de Domitien les avoit jettez. Tac.v.Agr.c. 2.3.p.139.140.

'Trajan les y animoit luy meſme par l'affection qu'il témoignoit pour tous ceux qui avoient un merite particulier. [a] Ainſi les lettres fleurirent ſous luy, [& ſon regne eſt celebre par un grand nombre d'hiſtoriens, de poëtes, d'orateurs, de philoſophes, & d'autres perſonnes habiles. Plin.pane.p. 84. a p.84ll.1.e p. 10.13.p.25.35.

Nous commençons par Frontin, parcequ'il mourut dans les premieres années de ce regne. Il eſt nommé à la teſte de ſes ouvrages Sext. Julius Frontinus.] 'Il fut le premier Preteur au commencement de l'an 70, & ceda auſſi-toſt ſa place à Domitien. Tac.l.4.c.39. p.97.

'Peu d'années aprés" il commanda avec beaucoup d'honneur & de ſuccés les armées d'Angleterre juſques en l'an 78. [Cette charge ne ſe donnoit guere qu'à ceux qui avoient eſté Conſuls;]'& auſſi Elien nous aſſure qu'il l'avoit eſté. [b] On croit meſme qu'il peut l'avoir eſté" une ſeconde fois ſous Nerva, & une troiſiéme en l'an 100 avec Trajan. [c] Il eut auſſi" la qualité d'Augure, en laquelle Pline luy ſucceda [en l'an 101, comme nous croyons:] d'où l'on juge que Frontin n'a pas paſſé la meſme année. 'On pretend qu'il eſtoit grand juriſconſulte, & qu'il v. Veſpaſien §. 3. v. la note 8. &c. v.Agr.c.17.p. 144. Æli.de aci.pr. p.3.c.1.p.7. b Nor.ep.conſ. p.61.62. c Plin.l.4.ep.8. p.227.228. Front.p.2.

eſtoit uni d'amitié tant avec Martial qui parle quelquefois de luy dans ſes epigrammes, qu'avec d'autres hommes de lettres.

Plin.l.9.ep.19. p.533.534. Il ordonna par ſon teſtament qu'on ne luy feroit point de tombeau, diſant qu'on ſe ſouviendroit aſſez de luy ſi ſa vie l'avoit merité.

p.534. 'Cette vanité réelle couverte ſous une apparence de modeſtie, comme des payens l'ont reconnu, [n'a pas empeſché qu'eſtant auſſi vains que luy, ils ne l'ayent beaucoup eſtimé.] Tacite l'appelle un grand homme. [a] Pline le met entre les premieres perſonnes de Rome, & qui avoient le plus d'honneur & de probité. [b] Il eſtoit tres habile dans la guerre, "comme il le fit paroiſtre en domptant les Silures, [c] & il s'appliquoit beaucoup à étudier ce qu'on peut apprendre des Grecs & des Romains pour l'art militaire.

Tac.v.Agr.c. 17.p.144. [a] Plin.l.4.ep. 8.p.228 l.5.ep. 1.p.276. [b] Tac.v.Agr.c. 17.p.144. [c] Æli.de aci. pr.p.3. V. Veſpaſien §13.

Front.ſtrat.p. 2. 'Nous avons encore de luy quatre livres des ſtratagemes, qu'on pretend qu'il a adreſſez à Trajan. [On n'en donne point de preuves,] ' & la maniere trop flateuſe dont il parle de Domitien, [fait aſſez voir qu'il les écrivit ſous ſon regne.] [d] Dans la preface de cet ouvrage il témoigne qu'il s'eſtoit beaucoup appliqué à la ſcience militaire, & qu'il avoit fait des écrits ſur cela, dont ceux des ſtratagemes eſtoient la ſuite. [C'eſt à quoy l'on peut rapporter ce que dit Vegece,] que Trajan eſtima beaucoup ce que Frontin avoit écrit en abregé ſur la diſcipline militaire, & qu'il avoit tiré de Caton le Cenſeur. 'Elien cite encore de luy un autre ouvrage touchant ce qu'on trouve dans Homere ſur ce ſujet.

l.1.c.1.§ 8.p.6 l.4.c.3.§ 14.p. 83. [d] pr.p.3. Veg.l.1.c.8.p. 28 l.2.c.3.p.32. Æli.de aci.c.1. p.7.

Front.de.aq.p. 119. 'Nerva luy donna en l'an 98 l'intendance des eaux & des aqueducs de Rome: ſur quoi il fit l'écrit que nous en avons.

p.139-163. 'On a encore quelques autres petits ouvrages de luy ſur divers ſujets, ramaſſez par Scriverius dans le recueil qu'il a fait "des anciens qui ont traité de l'art militaire. ' L'auteur de ces traitez témoigne avoir commencé à écrire durant la guerre des Daces, où l'Empereur l'avoit employé. [Je penſe que le temps de ſa mort nous oblige à l'entendre de la guerre de Domitien,] ' quoique d'autres l'entendent de celle de Trajan.

p.139.140. à Anvers en l'an 1607.

Voſſ.h.lat.l.3. c.4.p.737. [e] Front.de col. p.173.197. p.176.201. [c] Pour le traité Des colonies, que Scriverius joint à ceux-ci, & qu'il donne en deux façons, [ou il n'eſt point du meſme Frontin, ou il eſt alteré: car il parle pluſieurs fois d'Adrien;] & en un endroit il y joint Severe, Antonin, & Commode. [Nous ne ſavons pas non plus quel eſt] le Frontin Proconſul d'Aſie dont on a une medaille.

Spon,p.140.

ARTICLE XXVII.

De Corneille Tacite.

'LE plus celebre de tous ceux qui ont écrit du temps de Trajan, [eſt l'hiſtorien Tacite,] 'nommé ſelon Lipſe C. Cornelius Tacitus.[a] Il eſtoit plus âgé que Pline le jeune, [qui eſt né en l'an 61.][b] Il peut avoir eu pour pere[c] Corneille Tacite Chevalier Romain, Intendant dans la Belgique, [qui peut eſtre ce][d] Cornelius Verus Tacitus dont on a une inſcription trou-
1. vée dans le pays de Juliers, faite[e] lorſqu'il alloit exercer une ſeconde intendance. [Ainſi il aura eſté Intendant de la Belgique, & de la baſſe Germanie où eſt Juliers.][e] Cet Intendant
2. eut un fils, dont[f] Pline le naturaliſte raporte quelque choſe d'extraordinaire en marquant qu'il eſtoit mort alors: [ainſi ce fils n'eſt pas l'hiſtorien.] 'Veſpaſien commença à elever celuy-ci aux dignitez: Tite continua, & Domitien y en ajouta de plus grandes. 'Il fut Preteur ſous luy en l'an 88,[g] & Conſul ſous Nerva [en 97] ſubrogé à Verginius Rufus, dont il fit le panegyrique.[h] Il epouſa en 77 ou en 78, la fille de Cnæus Julius Agricola celebre par la conqueſte de l'Angleterre.[i] Sa femme vivoit encore ſous Trajan. [Lipſe croit qu'il eut des enfans,][k] parceque
eum parentem ſuum. l'Empereur Tacite ſe diſoit "deſcendu de luy, ou de la meſme famille,[l] & S. Sidoine dit qu'il eſtoit des anceſtres d'un Poleme Prefet des Gaules.[m] Il eſtoit hors de Rome depuis quatre ans
le 23e jour d'aouſt. avec ſa femme lorſqu'Agricola mourut "en l'an 93 [ce qui peut avoir donné occaſion à ce que quelques uns ont dit ſans preuve, qu'il avoit eſté banni par Domitien.

Les lettres l'ont rendu plus illuſtre que les dignitez. 'Il plaida meſme aprés avoir eſté Conſul, avec une grande reputation
σεμνῶς. d'eloquence dont "le caractere particulier eſtoit la gravité & la majeſté. 'Il fut fort eſtimé dés ſes premieres années: Pline le jeune fut un de ſes premiers admirateurs, & ils s'unirent enſemble par une amitié tres étroite. 'Ils ſe corrigeoient mutuellement leurs ouvrages.[n] Les autres perſonnes de lettres le frequentoient auſſi-bien que Pline, parcequ'ils admiroient ſon
**ſcis quem virum.* genie, '& c'eſtoit ſe faire honneur que d'eſtre ami * de ce grand

[a] Tac.an.1.n.1. p.1 [b] Plin.l.1.ep 6.p.15. [c] Plin.l.7.ep. 20.p.433. [d] Tac.l.1.n.3. p.4 [e] Plin.l.7.c.16. p.150.c. [f] Rein.p.103. [g] Plin.l.7.c.16. p.150.c. [h] Tac.l.1.c.1.p.4. [i] an.11.c.11.p. 157. [k] Plin.l.2.ep.1. p.75.76. [l] Tac.v.Agr.c. 9.p.142. [m] c.46.p 153. [n] Vop.v.Tac. p.229.d. [o] Sid l.4.ep.4. p.107. [p] Tac.v.Agr.c. 44.45 p.152.153 [q] Plin.l.2.ep.1. 11.p.76.103. [r] l.7.ep.20.p. 433.434. [s] p.433.l.8.ep. 7.p.470. [t] l.4.ep.13.p. 246. [u] ep.15.p.250.

1. *rationatoris honore uſurus ſecundùm.*

2. Il paroiſt qu'il mourut à trois ans, ſans forces & ſans eſprit. Pline l'avoit vu long-temps auparavant *pridem.* [Ainſi Tacite ſon pere, qui avoit des enfans long-temps avant l'an 77, auquel Pline écrivoit, n'eſt pas] l'hiſtorien, comme le croit Voſſius. [v] Voſſ. h lat.1 c. 30.p.158.

homme. 'Il paroiſt qu'il a donné au public quelques harangues. Il a fait auſſi quelques vers: & il nous eſt reſté une lettre de luy parmi celles de Pline. [Mais on ne le connoiſt aujourd'hui que parcequ'il a écrit ſur l'hiſtoire,] 'à laquelle S. Sidoine dit qu'il ne s'appliqua qu'aprés avoir taſché [inutilement] de porter Pline à l'entreprendre[1].

'Il paroiſt avoir compoſé ſa deſcription de l'Allemagne durant le ſecond Conſulat de Trajan, [c'eſt à dire en 98,] [a]La vie d'Agricola ſon beau-pere paroiſt auſſi [par la preface] eſtre un de ſes premiers ouvrages & faite au commencement de Trajan. Lipſe juge que c'eſt une des pieces les plus belles & les plus 'ſages qu'on puiſſe voir. [Elle eſt pleine de belles regles pour la conduite.] *prudens.*

'L'ouvrage dans lequel il avoit écrit l'hiſtoire des Empereurs en commençant à la mort de Galba, & finiſſant à celle de Domitien, [doit eſtre mis enſuite. C'eſt ce que nous appellons ſon hiſtoire,] 'qui eſt le nom que Tertullien & d'autres anciens luy donnent. [Mais des 28 ans que cette hiſtoire contenoit depuis l'an 69 juſqu'en 96, il ne nous reſte que 69, & une partie de 70. Pour compoſer cet ouvrage il demandoit des memoires aux particuliers,] 'comme il en demanda à Pline le jeune ſur la mort de ſon oncle: [b]& ceux qui eſtoient bien aiſes que la poſterité les connuſt, luy en envoyoient d'eux meſmes: ce que nous voyons par le meſme Pline, qui s'imagina s'immortaliſer par ce moyen. [Les lettres qu'il lui en écrivit ſemblent eſtre de l'an 102 ou 103; & l'on peut juger par là du temps auquel Tacite travailloit à cet ouvrage.]

'Il avoit deſſein aprés l'avoir achevé de faire auſſi l'hiſtoire de Nerva & de Trajan; [c]mais Saint Jerome n'a point ſçeu qu'il l'euſt faite. [Au lieu de cela, il reprit l'hiſtoire Romaine depuis la mort d'Auguſte juſques à Galba,] '& c'eſt ce qu'il appelle luy meſme ſes Annales, parcequ'il taſchoit d'y marquer tous les evenemens ſur leur année: [ce qu'il n'obſerve pas neanmoins toujours quand il raporte quelque guerre.] 'Dans un endroit de ſes Annales, il renvoye à l'hiſtoire de Domitien qu'il avoit écrite auparavant. 'Auſſi l'on remarque que le ſtyle de ſon hiſtoire eſt plus fleuri & plus étendu, & celui de ſes Annales plus grave & plus reſſerré, [comme eſtant d'une perſonne plus meure & plus âgée. Nous avons cet ouvrage plus entier que ſon

1. 'Il ſemble donc que l'epitre où Pline s'excuſe d'écrire l'hiſtoire, intitulée aujourd'hui *à Capiton*, paſſoit dans le V. ſiecle pour une lettre écrite à Tacite.

Plin.l.5.ep.8.p. 344.not.

Sid.l.4.ep.22. p.219.

Tac.de Get.c. 37.p.135. a v.Agr.n.1.p. 139.

hi.l.1.c.1.p.3.4.

a p.1 Tert.ap. c.16.p.16.17.

Plin.l.6.ep.16. 20.p.368.377. b l.7.ep.33.p. 452.

Tac.l.1.c.1.p. 4.

c Hier.in Zac. p.282.b.

Tac.an.1.n.2. p. 1.

an.n.c.n.p.157.

hi.n.p.2.

hiſtoire, mais il y manque encore beaucoup de choſes.]Il avoit le deſſein d'écrire auſſi l'hiſtoire d'Auguſte; 'mais S. Jerome paroiſt n'avoir connu de luy que ce qu'il avoit fait depuis la mort de ce Prince juſqu'à celle de Domitien, ce qui faiſoit 30 livres. Hier.in Zac. p.282.b.

'Oroſe loüe le ſoin avec lequel Tacite a écrit l'hiſtoire.[a] Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des fautes, [particulierement lorſqu'il parle de ce que les Romains connoiſſoient moins, comme des Juifs: & c'eſt ſans doute ſur cela]' que Tertullien l'accuſe de nous debiter beaucoup de menſonges. [Non ſeulement il eſtoit ennemi de la veritable religion, mais on voit en divers endroits qu'il n'en avoit point dutout. Oroſ.l.7.c.10. p.212.1.c. [a] Vop.v.Aur. p.209.c. Tertul.ap.c.16. p.17.a.

Son ſtyle eſt aſſurément aſſez obſcur; il eſt meſme quelquefois dur, & n'a pas toute la pureté des bons auteurs de la langue latine. Cependant ſon art à renfermer de grands ſens en peu de mots, ſa vivacité à depeindre les evenemens, la lumiere avec laquelle il penetre les tenebres du cœur corrompu des hommes, une force & une eminence d'eſprit qui paroiſt partout, le font regarder aujourd'hui preſque generalement comme le premier des hiſtoriens.]'S. Sidoine luy attribuë,[comme Pline,]la pompe & la majeſté,& dit qu'il n'en faut jamais parler qu'avec eloge. 'On remarque que Coſme Duc de Toſcane, grand politique, & le Pape Paul III, l'avoient toujours entre les mains.[b] L'Empereur Tacite ordonna qu'on miſt ſes ouvrages dans toutes les bibliotheques, & qu'on en fiſt tous les ans dix copies aux depens du public, afin qu'ils ne puſſent jamais perir.[Mais les Empereurs meſmes ne peuvent que ce que Dieu veut bien qu'ils puiſſent. Sid.car.2.v. 192.p.295. Toſſ.h.lat.l.1. c.30.p.160.Tac ep.dedic. [b] Vop.p.229.d.

V. Veſpaſien §16. *Facetias.* Nous avons parlé "autrepart du dialogue des orateurs que quelques uns luy attribuent.]'Un grammairien nommé Fulgence Planciade, cite de luy un livre ſur les "Railleries: de quoy Voſſius ſe moque. Voſſ.h.lat.l.1. c.30.p.159.

ARTICLE XXVIII.

De Pline le jeune.

[A TACITE il faut joindre Pline le jeune ſon intime ami, dont nous dirons moins de choſes parceque nous en avons ſouvent parlé, & qu'il faudroit eſtre trop long pour dire tout ce qu'on en ſçait.]'On marque qu'il eſtoit de Come dans le Plin.prol.

l.5.ep.8.p.315. Milanés fils de L.Cæcilius, '& d'une ſœur de Pline l'ancien qui
prol. l'adopta : 'de ſorte qu'il fut depuis appellé C. Plinius Cæcilius-
l.6.ep.20.p.378 Secundus. 'Il naquit en l'an 61.[a] Il étudia l'eloquence ſous le
[a] l.2.ep.14.p. celebre Quintilien, & y profita tellement,[b] que luy & Tacite
120.6.ep.6.p. paſſoient alors pour les premiers entre les hommes de lettres.
356.
[b] l.9.ep.23.p. [c] Il porta les armes dans ſa jeuneſſe, [fut Preteur ſous Domi-
538.
[c] l.1.ep.10.p.25. tien, Conſul" en l'an 100 ſous Trajan, Augure, & gouverneur &c.
26.l.3.ep.11.p du Pont & de la Bithynie. Mais ſon principal emploi fut de
188. plaider, & ſon caractere d'eſtre un homme d'honneur, deſinte-
l.9.ep.23 p.537 reſſé, bon maiſtre, bon ami,]'mais grand adorateur de la repu-
538.&c. tation & de la gloire,[c'eſt à dire de l'imagination des hommes
l.1.ep.8.p.22. & d'un vain fantoſme :]'quoiqu'il écrive luy meſme qu'on peut
recevoir la gloire, non la chercher, qu'une bonne action eſt
mieux dans la conſcience de celui qui l'a faite,que dans la bou-
che des autres ; & qu'elle n'en eſt pas moins belle pour en eſtre
moins eſtimée.

[Il publia pluſieurs harangues ou plaidoyers, dont il ne nous
Voſſ.h.lat.l.1. reſte que le panegyrique de Trajan.]'Une inſcription de l'an
c.30.p.161. 1488, luy attribuë d'avoir écrit de l'hiſtoire.Nous ſavons ſeule-
Plin.l.5.ep.8.p ment 'qu'on l'exhorta de le faire, & qu'il n'en avoit pas d'eloi-
314.
[d] Voſſ.h.lat.l. gnement.[d] Quelques uns luy ont attribué le livre des hommes
1.c.30.p.160. illuſtres,que d'autres diſent eſtre de Cornelius Nepos. Voſſius
ſoûtient qu'il eſt d'Aurele Victor.[Il parle de ſes vers en plu-
l.1.ep.1.p.1. ſieurs endroits.]' Il fit auſſi un recueil de ſes lettres les mieux
écrites;[dont nous avons encore aujoud'hui dix livres. Nous
en avons tiré diverſes choſes pour l'hiſtoire ; & nous parlons
autrepart " de celle qu'il écrivit à Trajan pour les Chrétiens. V.la perſ.de
Mais on ne ſera pas faſché ſans doute que nous en tirions quel- Trajan§ 4.
ques actions de Pline, qui peuvent eſtre utiles aux Chrétiens
meſmes, quand ils conſidereront ce qu'a fait un homme qui
n'eſperoit point de gagner le ciel.]

ep.8.p.19.21 'Il donna une bibliotheque à la ville de Come,avec un revenu
prol. tant pour entretenir la bibliotheque, que pour nourrir les en-
l.7.ep.18.p.430 fans pauvres de l'un & de l'autre ſexe : '& afin que le revenu
qu'il avoit promis pour cela, fuſt mieux aſſuré, il y engagea un
l.1.ep.8.n.p.21. fond qui valoit beaucoup davantage. 'On dit qu'il reſte encore
à Come quelque choſe de cet établiſſement.

l.4.ep.13.p.245. 'Voyant que les bourgeois de cette ville envoyoient leurs en-
246. fans étudier à Milan, parcequ'ils n'avoient point de profeſſeurs,
il les porta à contribuer pour en avoir, afin que leurs enfans
ne s'éloignant point de leur vuë, fuſſent elevez dans une

plus grande chaſteté. Cela ne le regardoit pas: car il n'avoit point d'enfans: & il promit neanmoins de contribuer ſeul pour un tiers: Il euſt volontiers donné le tout, s'il n'euſt vu que quand un établiſſement eſt fondé, on en diſpoſe d'ordinaire plus par faveur que ſelon le merite; au lieu qu'il ſuppoſoit que les deux autres tiers n'eſtant point fondez, ſeroient fournis par les peres qui feroient étudier leurs enfans, & qu'ainſi ces peres prendroient un grand ſoin qu'on euſt de bons profeſſeurs, quand ce ne ſeroit que pour ne pas perdre leur argent en le donnant à des perſonnes indignes & incapables. 'Ainſi il donna à ſa patrie ſur ſon patrimoine onze-cents mille ſeſterces. l.5.ep.7.p.313.

'Il donna de meſme des ſommes conſiderables à ſes amis, comme à un Romanus Firmus pour eſtre Chevalier Romain; 'au poëte Martial quand il quitta Rome pour s'en retourner en Eſpagne; 'à Quintilien pour marier ſa fille. 'Ce n'eſt pas qu'il fuſt extremement riche: il nous aſſure que ſes revenus n'eſtoient au plus que mediocres. 'Mais en ſe donnant peu à luy-meſme, il trouvoit moyen de donner beaucoup aux autres. l.1.ep.19.p.52. l.3.ep.21.p.212 l.6.ep.32.p.400. 'l.2.ep.4.p.85. 1.

'Corellia qu'il conſideroit pour elle meſme, & pour les perſonnes à qui elle appartenoit, voulant avoir une terre ſur le lac de Come, il luy en offrit une qui luy eſtoit venüe par ſucceſſion. Elle en voulut ſavoir le prix, & un affranchi de Pline le luy ayant laiſſée à prés d'un quart moins qu'elle n'eſtoit eſtimée, Pline n'eut garde de le deſavouer, quoique ſon beau-pere l'en ſollicitaſt. 'Corellia ſçeut enſuite ce que valoit la terre: elle en voulut payer le prix entier: mais il ne voulut point l'accepter. l.7.ep.11.p.420. 421. ep.14.p.423.

'Pour obliger un de ſes alliez chargé de dettes, il en avoit payé tous les creanciers, & s'eſtoit ſubſtitué en leur place. Cet homme eſtant mort, Calvina ſa fille deliberoit ſi elle ne renonceroit point à ſa ſucceſſion: Pline la pria de ne point faire ce tort à la memoire de ſon pere; & pour le luy perſuader efficacement, il luy remit tout ce que ſon pere luy devoit. Il luy avoit déja donné une grande ſomme pour la marier. l.2.ep.4.p.84. 85.

'Une dame nommée Sabine qui l'avoit fait ſon heritier avec un autre, avoit donné la liberté & quelque argent à un certain Modeſte. Mais il y manquoit une formalité, en ſorte que ſelon la rigueur, Modeſte ne pouvoit pretendre ni la liberté, ni l'argent qui revenoit aux heritiers. Cependant Pline écrit à ſon coheritier que pour luy il croyoit que la veritable regle pour les teſtamens entre gents d'honneur, eſtoit la volonté du teſtateur, & l.4.ep.10.p.235 236.

Quod ceſſat ex reddita, frugalitate ſupplatur.

que Sabine en choiſiſſant bien ſes heritiers, avoit ſupplée par là à toutes les formalitez.

l.5.ep.7.p.312. 313. 'Il fit la meſme choſe ſur le teſtament de Saturnin qui avoit laiſſé "une grande ſomme à la ville de Come. Car quoique ſelon les loix, les villes ne puſſent point alors eſtre heritieres, neanmoins Pline établi heritier par le meſme teſtament, voulut donner la ſomme marquée, ayant plus d'égard à la volonté de ſon ami qu'à tout ce que les loix luy pouvoient fournir pour ſe diſpenſer de la ſuivre.

quadringentorum milium.

l.5.ep.1.p.275. 276. 'Pomponia Gratilla ["veuve d'Arulenus Ruſticus,] l'avoit encore laiſſé ſon heritier avec d'autres, en desheritant ſon fils Aſſiudius Curianus. Celui-ci voulut faire caſſer le teſtament, & pria Pline de luy faire une donnation de ſa part, en prenant de luy une contrelettre. Car il vouloit ſeulement tirer un prejugé de cette donnation ſimulée contre les autres heritiers. Pline luy répondit qu'il ne ſavoit ce que c'eſtoit que de faire une choſe en apparence, & le contraire en ſecret: mais que s'il ſe trouvoit qu'il euſt eſté desherité injuſtement par ſa mere, il luy cederoit abſolument ſa part. Curien offrit de l'en faire juge. Il l'accepta avec peine, & en proteſtant que s'il reconnoiſſoit que ſa mere euſt eu raiſon, il prononceroit contre luy. Il fit venir Corellius, & Frontin [dont nous avons parlé,"] tous deux d'une probité reconnuë, pour examiner l'affaire avec eux. 'Curien dit ſes raiſons: il y répondit: & aprés avoir conferé avec ſes deux amis, il declara à Curien qu'il croyoit que ſa mere avoit eſté mecontente de luy avec ſujet. [Curien ne ſe plaignit point de ce jugement. Au contraire] ayant intenté procés contre les autres heritiers, il ne voulut point y comprendre Pline. 'L'affaire traina deux ans, ce qui mettoit Pline hors d'état de pouvoir eſtre attaqué. 'Cependant ſes coheritiers ayant jugé à propos de s'accommoder avec Curien, parceque c'eſtoit du temps de Domitien, & ayant prié Pline de luy offrir le quart de leur part; il luy offrit auſſi le quart de la ſienne, afin qu'il n'en demandaſt pas plus aux autres. Curien ſe piqua d'imiter ſa generoſité, & luy laiſſa ſa part toute entiere.

V. Domitien § 18.

p.277.

p.279.

p.278-280.

Sid.l.1.ep.1.p.1 l.4.ep.12.p.119. a l.2.ep.10.p. 54. 'S. Sidoine ſe glorifie d'eſtre, dans les lettres qu'il publioit, le diſciple & l'imitateur de Pline. a On pretend que Calpurnia ſa femme luy tenoit la chandelle durant qu'il liſoit & qu'il travailloit.

ART. XXIX.

ARTICLE XXIX.

De divers auteurs du temps de Trajan dont les écrits ſont perdus.

PLINE releve par des eloges extraordinaires le merite & la capacité de Pompeius Saturninus ſon ami, ſoit pour le bareau & les harangues, ſoit pour les vers, mais ſurtout pour l'hiſtoire: car il paroiſt qu'il avoit publié de toutes ces ſortes d'ouvrages. Pline ſe ſervoit de luy pour juger de ſes pieces, & les corriger avant que de les donner au public. On croit que c'eſt le meſme Saturnin, qui en mourant laiſſa une partie de ſon bien à Pline. [C'eſtoit apparemment en l'an 102.] Plin.l.7.ep.16 p.44-47. ep.8.p.18. l.5.ep.7.p.312

ſcribit ex-tat. Pline fait auſſi beaucoup d'eſtime de Titinius Capito, "qui faiſoit l'hiſtoire de la mort des hommes illuſtres, entre leſquels eſtoient des perſonnes de ſon temps, [& ceux apparemment que Domitien avoit fait mourir.] Pline dit autrepart qu'il relevoit par de fort beaux vers la vie de toutes les perſonnes celebres. Il le louë encore d'avoir obtenu de l'Empereur [Nerva ou Trajan,] de faire dreſſer une ſtatuë dans la grande place à L. Silanus. [Je penſe que c'eſt à celui] que Neron avoit fait tuer en l'an 65. [a] On marque que Lactance cite des livres des ſpectacles écrits par Titinius Capito. l.8.ep.12.p.475 476. l.1.ep.17.p.48 49. Tac.an.16.c.7 8.p.268. [a] Plin.l.1.ep. 17.p.48 not.

1. Suidas parle d'un Capiton de Lycie, qui avoit écrit de la Lycie, & de la Pamphylie, huit livres de l'hiſtoire d'Iſaurie, & traduit [en grec] l'abregé de Tite-Live fait en latin par Eutrope. [Si cet Eutrope eſt celui dont nous avons un abregé de toute l'hiſtoire Romaine juſqu'à Jovien, comme il y a aſſez d'apparence,] Capiton le Lycien n'a pas vécu à la fin du IV. ſiecle. On croit qu'il a eſté avant Juſtinien. Suid.π.p.1370 b. Voſſ.h.g.l.3. p.339.

Claudius Pollio qui a auſſi receu de grands eloges de Pline, a écrit la vie d'un Muſonius Baſſus ſon bienfacteur. [b] Suidas parle d'un Aſinius Pollio natif de Tralles en Aſie, ſophiſte & philoſophe, à qui il attribuë pluſieurs écrits, & un entre autres de ce que le philoſophe Muſone avoit dit ou fait de remarquable: mais il dit qu'il enſeignoit à Rome du temps du grand Pompée. On croit qu'il ſe trompe en ce point, ou qu'il confond deux Pollions, n'y ayant point de Muſone qu'on connoiſſe, qu'aprés pompée. Il peut bien auſſi avoir confondu Muſonius Plin.l.7.ep.31. p.449-451. [b] Suid.π.p.579 e.f. Jonſ.l.3.c.7.p. 246-249.

1. Catanée dans ſes notes ſur Pline le jeune, p.48. l'appelle Lucius Capito. [Il faut qu'il ait lu Λούκιος dans Suidas,] au lieu que nous y liſons Λούκιος.

Rufus celebre philoſophe ſtoïcien, avec Muſonius Baſſus, dont Pline ne dit autre choſe ſinon que c'eſtoit un tres grave citoyen. [Il n'y a rien en cela d'important, ni de certain,] 'ſinon que Claudius Pollio eſtoit, ſelon ce qu'en dit Pline, un Chevalier Romain, qui ne faiſoit point profeſſion particuliere des lettres.

Plin.7.ep.31. p.450.451.

'Le meſme Pline louë encore les mœurs & le genie de Verginius Romanus, qui avoit fait des comedies, & d'autres pieces en vers.

l.6.ep.21.p.382. 383.

'Voſſius met ſous Trajan deux poëtes grecs, Serapion Athenien ami de Plutarque, & Ruſe Epheſien auteur de ſix livres ſur les ſimples, connus par Galien & d'autres medecins.

Voſſ.Po.g.p.73

'Pline fait un grand eloge de l'eloquence d'Iſée ſophiſte grec, qui vint à Rome [a] âgé de plus de 60 ans [vers l'an 97, autant qu'on en peut juger par l'ordre des lettres de Pline.] 'On croit que c'eſt celui que Juvenal appelle un torrent de paroles. [b] Il eſtoit d'Aſſyrie, [où les noms des juifs eſtoient fort communs; & Iſée ſemble eſtre le meſme qu'Iſaïe.] Il avoit eſté fort dereglé dans ſa jeuneſſe : mais il changea tellement, qu'il ſembloit eſtre devenu un autre homme. [Il ne paroiſt point qu'il ait laiſſé d'autres écrits que des declamations.

Plin.l.1.ep.3. p.79-84.
[a] p.82.
Juv.ſat.3.v.74. not.
[b] Philſt.ſoph. 20.p.513.514. Suid.v.p.1274 a.b.

Nous ne parlons point ici de Plutarque, de Suetone, d'Epictete, & de pluſieurs autres qui ont vécu ſous Trajan, mais qui ne ſont morts qu'aprés luy.]

L'EMPEREUR ADRIEN.

ARTICLE PREMIER.

Genie d'Adrien grand, diſſimulé, curieux, envieux: Il fait du bien & du mal aux hommes de lettres.

V. Trajan § 1.

ADRIEN qui ſucceda à Trajan, "eſtoit ſon parent, originaire comme luy de la ville d'Italica dans la Betique. Il pretendoit que ſes anceſtres avant que de s'établir en Eſpagne, avoient demeuré dans la ville d'Adria, [qui eſt aujourd'hui le duché d'Atri] "dans l'Abruzze. On peut voir dans Spartien pluſieurs autres choſes touchant ſa famille. 'Marullin ſon ayeul ou plutoſt ſon "triſayeul, en avoit eſté le premier Senateur Romain. Spartien ne donne point de freres à ce Prince, mais ſeulement une ſœur nommée Pauline mariée à Servien. 'On cite neanmoins une de ſes lettres à ſa mere, où il ſe donne pluſieurs ſœurs, lorſqu'il eſtoit déja marié à Sabine.

Adri.v.p.1.a.

in Picentibus.

atavus.

a.b|n.C.p.3.1.

g.

n.C.p.42.2.a.

'Il naquit à Rome le 24 janvier de l'an 76. [a] Eutrope écrit que ce fut à Italica; mais Caſaubon croit qu'il ſe trompe [b] Il eut le nom de P. Ælius Adrianus ou Hadrianus: [c] car on pretend qu'il vaut mieux l'écrire ainſi: [mais cela importe fort peu. Depuis qu'il fut Empereur il prit auſſi le nom de Trajan.] [d] Son pere nommé Ælius Adrianus Afer, qui avoit eſté Preteur, le laiſſa orfelin à l'âge de dix ans", [e] ſous la tutelle de Trajan, & de Cælius Tatianus Chevalier Romain, ou Artianus [f] comme Saumaiſe ſoûtient qu'il faut toujours lire. [g] On peut voir dans Spartien tout ce qu'on ſçait de luy juſqu'à ſon elevation à l'Empire, [h] qui ſe fit "le 11 aouſt de l'an 117. Nous remarquerons ſeulement] [i] que Trajan qui eſtoit ſon parent, ſon tuteur, & en quelque ſorte ſon beau-pere, luy ayant fait epouſer vers l'an 100 Julia Sabina ſa [petite] niece, ſe contentoit de l'avoir [ordinairement] auprés de luy, mais ne ſe preſſoit point dutout de l'a-

v.p.1.b|Pagi,p. 30.

[a] Adri.v.n.C. p.3.2.b.

[b] Dio.l.68.p. 786.c|Goltz.p. 67.d.

[c] Adri.v.n.C. p.1.2.

en l'an 86.

[d] v.p.1.a.b|Dio val.p.713.

[e] Adri.v.p.1.b| Dio,l.69.p. 787.788.

V. Trajan note 29.

[f] Adri.v.n.S.p. 3.1.

[g] v.p.1.2.

[h] p.3.

[i] p.1.2.3.

vancer. Il ne l'adopta qu'à l'extremité de ſa vie, ſur les preſſantes ſollicitations de Plotine ſa femme : & on ne ſçait meſme ſi cette adoption ne fut point une pure ſuppoſition de Plotine faite aprés la mort de Trajan.

v.p.1.c. 'Adrien dés ſa jeuneſſe s'eſtoit ruiné par ſes depenſes; & Servien qui avoit epouſé ſa ſœur en avoit averti Trajan, à qui cela avoit fort deplu. [Il pouvoit d'ailleurs remarquer en luy, non-obſtant ſa diſſimulation, beaucoup de mauvaiſes qualitez: car l'hiſtoire Vict.epit. luy en attribuë pluſieurs, ſurtout la cruauté & l'envie.] 'Mais parcequ'il avoit un tres grand eſprit, une extreme ambition, & beaucoup de deſir d'eſtre aimé & eſtimé, il avoit l'adreſſe d'arreſter l'impetuoſité de ſes paſſions, & de faire paroiſtre au dehors des inclinations toutes oppoſées à celles qu'il avoit effectivement. [Cependant comme le cœur ne ſe peut pas toujours dementir luy meſme, ce combat entre ſon mauvais naturel & ſa epit|Adri.v.p. vanité,] rendit ſa vie meſlée d'actions fort contraires, & fit pa-7.d. roiſtre ſa conduite fort inegale & fort dereglée, en ſorte qu'on a dit qu'il ſembloit egalement né pour les vertus & pour les vices:

Adr.v.p.10.b.c 'Il avoit une tres grande memoire, un eſprit vaſte & étendu, p.1.c|2.b. & en meſme temps fort appliqué & fort exact: de ſorte qu'il &c. p.7.c|Dio,p. apprit parfaitement les lettres greques & latines, juſqu'à com-788.c. poſer des ouvrages en l'une & l'autre langue en proſe & en vers. Dio,l.69.p. 'Il apprit de meſme non ſeulement la medecine, [a] l'arithmeti-789.a. que, & la geometrie, mais encore à chanter, à [b] joüer des inſtru- *pſallendi.*
[a] Adri.v.p.7.c| Vict.epit. mens, à peindre, à graver, & d'autres choſes ſemblables. On
[b] Dio,p.789.a. pretend qu'il n'ignoroit rien de tout ce qui regarde la paix ou la guerre, les fonctions d'un Prince & les devoirs d'un particu-
Tert ap.c.5.p. lier. Car il vouloit ſavoir juſqu'aux plus petites choſes: 'rien
7.a. n'echapoit à ſa curioſité: [c] & on aſſure qu'il la porta juſqu'à la
[c] Adri.v.p.8.b c. vanité de l'aſtrologie judiciaire, [d] & aux illuſions ſacrileges de
[d] Dio,l.69.p. la magie.
793.a.
[e] Anal.t.4.p. 503. [e]Un de ſes maiſtres dans les ſciences fut un L. Julius Veſtinius, qui luy ſervit de ſecretaire quand il fut Empereur; qui avoit avec cela l'intendance des bibliotheques de Rome & du Muſée [ou Academie d'Alexandrie,] & qui eſtoit encore grand pontife d'Alexandrie & de toute l'Egypte. *ἐφ' ἱερῶν παιδικῶν.*

Adri.v.p.8.c. 'Comme il aimoit les ſciences, il honoroit & enrichiſſoit tous n.C.p.31.2.a.b| ceux qui en faiſoient profeſſion. 'Philoſtrate le marque de plu-Philoſt.ſoph. ſieurs ſophiſtes; & dit à cauſe de cela qu'il ſavoit mieux qu'au-24.p.530.b. cun de ſes predeceſſeurs augmenter les vertus, [c'eſt à dire exci-

ter à l'étude ces ames baſſes & intereſſées.] 'Il avoit toujours auprés de luy des philoſophes & d'autres perſonnes habiles, à qui il donnoit ſans ceſſe bien de l'exercice par les queſtions qu'il leur propoſoit: '& il diſputoit ſouvent contre eux par des poëmes & par des livres. 'Car il avoit une tres grande vivacité d'eſprit, ſoit pour attaquer, ſoit pour répondre ſerieuſement ou en raillant, [avec civilité] 'ou avec aigreur. Il oppoſoit ſans peine poëſie à poëſie, "penſée à penſée: en ſorte qu'il ſembloit preparé ſur tout, & avoir prevu tout ce qu'on avoit à luy dire. Adri.v.p.8.c. p.7.e. Vit.epit. *maledictis.* *dictum.*

[La peine qu'il faiſoit aux gents de lettres par ſes queſtions curieuſes, n'eſtoit pour eux qu'un divertiſſement: mais il n'en demeuroit pas là.] 'Parcequ'il ſavoit de tout, il vouloit auſſi paroiſtre le plus habile en toutes choſes, & pour cela il rabaiſſoit par un jugement faux & bizarre, ou par une envie maligne, tous ceux qui y excelloient veritablement, vivans ou morts. 'C'eſt pourquoi il preferoit à Homere Antimaque poëte inconnu, Ennius à Virgile, & les autres à proportion. [a]Il faiſoit la meſme choſe à l'égard des vivans, & trouvoit toujours à redire à leurs ouvrages: mais de plus il les maltraitoit, & quelquefois meſme leur oſtoit la vie quand il en trouvoit quelque pretexte, 'comme nous le verrons d'Apollodore grand architecte. [b] On écrit que ſa jalouſie s'étendit juſque ſur Trajan, dont il eſtoit bien aiſe de décrier la conduite. Amm.l.30.p. 341.d|Dio.val. p.713|Adri.v.p 7.e. Dio,l.69.p. 790.a|Adri.v.p 8.b. [a] Dio,p.789.a| Adri.v.p.8.c. Dio,p.789.c. [b] Adri.v.p.5.a.

ARTICLE II.

Adrien fait paroiſtre de la bonté & de la liberalité: 'Il eſt inconſtant dans ſon amitié.

'DION pretend qu'Adrien n'eſtoit nullement porté à la cruauté. 'Cependant il avoue qu'il ſe rendit odieux au commencement & à la fin de ſon regne par la mort injuſte de quelques perſonnes. [Auſſi Marius Maximus qui a fait l'hiſtoire d'Adrien & de quelques autres Empereurs,]a mieux aimé dire qu'il eſtoit naturellement cruel, mais que depeur d'eſtre aſſaſſiné comme Domitien, il faiſoit beaucoup d'actions de bonté & de douceur. 'Son regne fut en effet [preſque toujours] tres doux & tres favorable. [c]Spartien écrit qu'il ne ſe vengea point de tous ceux qu'il avoit eus pour ennemis eſtant particulier, & qu'en ayant rencontré un, peu aprés avoir eſté fait Empereur, il luy dit, *Vous voilà échapé*. 'Neanmoins Dion dit qu'il ne par- Dio,p.798.a. p.797.e|788.d. Adri.v.p.10.a. Dio,l.69.p 788 d|val.p.714. [c] Adri.v.p.8.d Dio,l.69.p. 789.c.d.

donna "jamais à Apollodore une parole de mepris qu'il luy avoit dite devant Trajan. 'On marque que quand une perſonne l'avoit offenſé, il ſe contentoit [quelquefois] d'écrire au lieu d'où il eſtoit, qu'il n'en eſtoit pas ſatisfait; & que quand il eſtoit obligé de le punir, il diminuoit la peine à proportion qu'il avoit plus d'enfans. [Mais quoy qu'il ait pu faire pour paroiſtre bon & humain, 'on n'a jamais eſté bien perſuadé qu'il le fuſt effectivement, '& on a eſté plus porté à croire que ſa douceur eſtoit feinte & non naturelle .] &c.

p.798.a.

Eutrop. Vict.epit.

'Il trouvoit tres bon qu'on luy parlaſt avec liberté, & qu'on l'empeſchaſt de faire des fautes. Une femme luy demandant juſtice, il luy dit qu'il n'avoit pas le loiſir: ſurquoy cette femme ayant dit tout haut: "Et pourquoy eſtes vous donc Empereur? il s'arreſta, l'ecouta, & la ſatisfit. 'Le peuple Romain luy demandant avec de grands cris dans des ſpectacles une choſe qu'il ne jugeoit pas raiſonnable, non ſeulement il la refuſa, mais il commanda à un heraut de faire taire cette popuplace avec cette parole d'autorité; Taiſez vous, dont Domitien avoit accoutumé de ſe ſervir. Le heraut étendit la main, [comme ayant quelque choſe à dire de la part de l'Empereur,] & tout le peuple s'eſtant auſſi-toſt tu, il ſe contenta de dire, C'eſt ce que l'Empereur demande, ſans ajouter les termes odieux dont il avoit ordre de ſe ſervir: Et Adrien bien loin de trouver mauvais qu'il euſt adouci la dureté de ſon commandement, l'en recompenſa meſme.

Dio,l.69.p. 790.d.

c.

καὶ μὴ βασιλ λάβοι.

Adri.v.p.9.b| n.C.p.33.1.c.

'Il ne ſouffroit point, non plus que tous les bons Princes, qu'on accuſaſt perſonne de leze majeſté, [c'eſt à dire de quelque parole ou quelque action indiſcrette contre le reſpect dû aux Princes.]

v.p.7.d. p.8.c.

'Mais s'il eſtoit bon & facile dans des rencontres, il eſtoit triſte & ſevere dans d'autres. 'Il témoignoit eſtre faſché quand quelques uns ſe retiroient mecontens d'auprés de luy: & c'eſtoit ſouvent luy meſme qui leur donnoit des ſujets de mecontentement & de chagrin.

p.5.b c|8.d|Dio. l.69.p.791.b. a Adri.v.p.7.d. b.d|Dio,l.69.p. 790.b. c Dio,p.791.b. Adri.v.p.7.d.e

'Il imitoit aſſez la bonté & la familiarité de Trajan envers ſes amis; [a]ne leur "refuſoit rien de ce qu'ils luy demandoient; [b]& ſouvent les prevenoit, leur donnant meſme ce qu'ils ne luy demandoient pas. [c]Il ne ſouffroit pas neanmoins qu'ils vendiſſent à qui que ce fuſt leurs ſollicitations & leur credit; en quoy il eſtoit tres loüable: 'mais il ecoutoit tout ce qu'on luy diſoit contre eux, & le croyoit aiſément: ce qui fut cauſe qu'il regarda & traita comme ennemis preſque tous ceux qu'il avoit le plus aimez, & qu'il avoit elevez aux plus grandes charges. On &c.

en nomme pluſieurs, dont quelques uns ſe trouverent reduits à ſe donner volontairement la mort.

'Il faiſoit quelquefois paroiſtre une humeur portée au menage & à l'epargne: '& Spartien dit qu'il prenoit fort garde à ne rien acheter que de neceſſaire, & à ne nourrir aucune perſonne inutile. [Mais l'hiſtoire parle bien davantage de ſa liberalité.] 'Car il donnoit beaucoup à de ſimples particuliers, à des Chevaliers, à des Senateurs, & à des peuples entiers, ſelon qu'il voyoit leurs beſoins, & ſans attendre qu'ils le demandaſſent. [Il employa preſque tout ſon regne à voyager dans les provinces;] '& il laiſſoit partout des marques de ſa magnificence, faiſant faire des fontaines, des ports, ou d'autres ouvrages, accordant des diſtributions, de blé ou d'autres graces ſemblables. 'Il donna à beaucoup de villes le droit de bourgeoiſie latine: il diminua ou oſta les tributs en beaucoup de lieux. 'Il y en eut peu où il ne fiſt faire des baſtimens & repreſenter des ſpectacles. 'Il accordoit ſouvent des ſommes conſiderables à de ſimples bourgs.

d. p.6.a. p.4.c.d|Dio,l. 69.p.790.a.b. Dio,p.790.b| Aur.Vict. Adri.v.p.10.d. p.9.d. Philſt.ſoph. 27.p.547.b.

'Quand il donnoit de luy meſme à quelqu'un de l'emploi dans les armées, il luy donnoit toujours auſſi des chevaux, des mulets, & tout ce qu'il falloit pour ſa depenſe & ſon equipage. S'il voyoit un profeſſeur incapable de ſon emploi, il le luy faiſoit quitter honneſtement en luy donnant de quoy vivre. 'Il faiſoit auſſi de grands preſens aux Roix voiſins; mais c'eſtoit quelquefois pour en acheter la paix: & il y en eut qui ne les voulurent pas recevoir: 'Il donnoit auſſi quelquefois beaucoup à des perſonnes qui le meritoient tres peu.

Adri.v.p.8.d. e|p.9.a. p.4.c.d.

'Dion aſſure qu'il ne fut jamais aſſez injuſte pour s'emparer d'aucun bien qui ne luy appartinſt pas. [a]Il ne vouloit rien recevoir par teſtament de ceux qu'il ne connoiſſoit pas, ni de ſes amis meſmes quand ils avoient des enfans.

Dio,l.69.p. 790.a. [a] Adri.v p.9.b

ARTICLE III.

Adrien maintient l'ordre, & rend la juſtice; eſt populaire & modeſte; prend grand ſoin des troupes, & les tient dans la diſcipline.

'QUOIQUE ce Prince fiſt beaucoup de choſes pour paroiſtre aimer le peuple, 'neanmoins il gouvernoit celui de Rome "avec autorité, ſans le flater, ni luy accorder tout ce qu'il vouloit. 'Il témoignoit au contraire beaucoup de reſpect pour

Adri.v.p.8.e. Dio,l.69.p. 790.b.c. ἐμβριθῶς. Adri.v.p.4.e|5 b|Dio,p.790. 791.

le Senat & 'pour les magiſtrats. Il ne terminoit les affaires im- &c.
Adri.v.p.4 d.e portantes qu'avec la participation & l'autorité du Senat, 'aux aſſemblées deſquels il ne manquoit point de ſe trouver, quand
c. • il eſtoit à Rome ou aux environs. Il ne vouloit point que les Chevaliers fuſſent jamais juges d'un Senateur, comme cela
n.C.p.17.1.f. eſtoit ordinaire quand l'Empereur jugeoit luy meſme; 'ni qu'on appellaſt du Senat à luy.

Dio,l.69.p.790 c|791.a 'Adri. v.p.4.d|11.d. a Adri.v.p.9.a b|n.C.p.32.2.c 'Quand il jugeoit les affaires, & meſme en tout temps, il avoit avec luy les principaux & les meilleurs Senateurs, [a]& divers juriſconſultes "qu'il avoit choiſis avec l'approbation de tout le Senat, pour luy ſervir de conſeil. Les principaux de ces juriſconſultes eſtoient P. Julius [ou plutoſt Jubentius) Celſus, Salvius Julianus, & Neratius Priſcus. 'Il rendoit la juſtice en public, afin que tout le mode en fuſt témoin. [b]On marque qu'il vouloit que les Senateurs & les Chevaliers ne paruſſent jamais qu'en robe hors de chez eux: & il l'obſervoit luy meſme quand il eſtoit en Italie. *quos pro. baſſet.*

Dio,l.69.p. 790.c. b Adri.v.p.11.a

b. 'Il s'appliquoit avec grand ſoin à rendre la juſtice luy meſme, [& veilloit beaucoup ſur ceux qui eſtoient envoyez pour la rendre dans les provinces.] 'Il s'informoit ſi exactement de leur
p.10.c. conduite, qu'il ne manquoit point d'en connoiſtre la verité: '&
p.7.b. lorſqu'ils eſtoient coupables, il les puniſſoit ſeverement juſques à donner lieu de croire qu'il ſuſcitoit leurs ennemis pour les accuſer. Il traitoit de meſme les Intendans, [qui d'ordinaire
p.10.e. eſtoient de ſes affranchis.] 'Mais il ne vouloit pas ſe laiſſer dominer par eux, comme la pluſpart de ſes predeceſſeurs avoient fait. Il ne leur donnoit aucun pouvoir, & tous ceux qui ſe vantoient d'en avoir [pour s'attirer du credit & de l'argent,] en
d. eſtoient bien-toſt punis. 'Voyant un jour d'une feneſtre un de ſes eſclaves qui ſe promenoit entre deux Senateurs, il envoya luy donner un ſoufflet, & luy dire ces paroles: Ne ſoyez pas ſi « hardi que de vous meſler avec ceux dont vous pouvez encore « eſtre eſclave. «

Dio,l.69.p. 791.a. [Il paroiſſoit en beaucoup de choſes ennemi du faſte.] 'Hors les jours ſolennels, il ne vouloit point que les Senateurs le vinſſent ſaluer au palais à moins qu'ils n'euſſent des affaires. Il revenoit du Senat en chaire, afin qu'ils fuſſent diſpenſez de l'accompagner. [Ses medailles ſont d'ordinaire fort ſimples, ſans aucun titre extraordinaire, ne marquant ſouvent ni le titre d'Imperator, ni ceux de Pere de la patrie, & de grand pontife, ni les années de ſa puiſſance du Tribunat. Il ne prit le Conſulat

ſulat que dans les deux premieres années de ſon regne.]

'Il alloit aux bains publics avec tout le monde: & l'on conte qu'y voyant un jour un vieux ſoldat qui s'accommodoit tout ſeul avec aſſez de peine, faute d'avoir un valet, il luy en donna pluſieurs, & de quoy les entretenir. Le lendemain il en vit d'autres au meſme état; mais il leur dit de ſe ſervir les uns les autres. 'Il voulut bien qu'on le fiſt magiſtrat à Athenes, à Naple, à Italica, à Adria, & en bien d'autres endroits, ſans s'obliger neanmoins d'y aller exercer ces charges. Adri,v.p.8.c; p.9.c|n.C.p. 34.c.

'Il ne vouloit point qu'on miſt ſon nom ſur un nombre infini de baſtimens qu'il fit faire, hormis dans le temple de Trajan: 'Et neanmoins il donna ſon nom à un grand nombre d'aqueducs, & à beaucoup de villes qui en avoient déja d'autres. p.9.d.e|10.a. p.10.a.

'Il entretenoit les moindres perſonnes avec beaucoup de civilité, & ſe moquoit de ceux qui ſous pretexte de tenir leur rang ſe privoient de cette douceur. 'Hors de Rome jamais il ne paroiſſoit avec la magnificence d'un Empereur: 'avec les ſoldats il vivoit tout à fait en ſoldat, '& dans une entiere ſimplicité. 'Et cependant on écrit que c'eſtoit le premier qui avoit porté "des boutons d'or. a. Dio,p.792.c. a|791.e. Adri.v.p.5.c.d n.C.p.20.2.a.

auro clavis mantillibus.

'Il ſavoit tres bien la guerre: [a] mais il aimoit mieux la paix. On le loüe d'avoir terminé les guerres commencées [ſous Trajan,]& de n'en avoir point commencé de nouvelles. [b] Il ne laiſſa pas de prendre un fort grand ſoin des troupes, 'non ſeulement pour "les armes, les machines, les camps, & les autres choſes qui les regardoient en general, mais pour chaque officier en particulier, & meſme pour les ſimples ſoldats. Il vouloit les connoiſtre tous en particulier, examinoit leur vie, leur conduite; voyoit leurs proviſions, prenoit garde que tout fuſt dans l'ordre; banniſſoit des camps "tout ce qui ſentoit les delices & la molleſſe; & ne leur faiſoit neanmoins rien faire dont il ne leur donnaſt le premier l'exemple: 'à quoi il ajoutoit des recompenſes, de l'argent dont il leur eſtoit tres liberal, des honneurs, & des témoignages d'affection, les allant meſme voir dans leurs maladies. Il ne donnoit les charges qu'à ceux qui en eſtoient dignes, & capables de les exercer. v.p.7.c.d. a c|Dio,l.69.p. 790.|Aur.V. b Dio,p.790.b. p.791.c|Adri. v.p.5.c.d.e. Adri.v.p.5.c.d| 10.d.e.

&c. &c.

'Par ce moyen il rétablit la diſcipline en un état où elle n'avoit jamais eſté depuis Auguſte, 'rendit les armées auſſi obeïſſantes & auſſi modeſtes, que puiſſantes & redoutables, '& avec tout cela ſe fit extremement aimer des ſoldats. 'En ſe preparant ſi bien à la guerre, il maintint l'Empire dans une paix qui p.5.d. Dio,p.790.b. Adri.v.p.10.c. d|Dio,l.69.p. 792.b|Eutr.

ne fut preſque jamais interrompuë. Car comme il 'avoit toujours de bonnes armées, les barbares à qui il ne faiſoit point d'injuſtices, & qu'il gagnoit meſme par ſes preſens, ne ſe portoient pas non plus à l'attaquer.

ARTICLE IV.

Adrien exact avec excés; impudique; ſuperſtitieux; laborieux; mauvais mari.

Adri.v.p.10.c. 'ADRIEN ſe conduiſoit dans toutes les affaires de l'Etat de meſme que dans celles de la milicie. Il s'inſtruiſoit de
Eutrop. tout, & vouloit que tout fuſt dans l'ordre & dans la regle. 'Il
Adri.v.p.10.c. prenoit un fort grand ſoin des deniers publics. 'Il ſavoit mieux
'ce qui regardoit tout l'Empire, que le maiſtre le plus vigilant *omnes publicas rationes.*
p.8.d.e. ne ſçait l'état de ſa maiſon. 'Comme il y avoit beaucoup de tables chez luy', il s'en faiſoit apporter des plats, meſme des dernieres, pour voir ſi elles eſtoient ſervies comme il l'avoit or-
Dio,l.69.p. 790.c. donné, & ſi ſes officiers faiſoient leur devoir. 'On n'euſt pu que loüer ce ſoin & cette exactitude dans Adrien, ſi elle n'euſt point
Adri.v.p.6.b. eſté dans l'excés. Mais tout le monde blaſmoit ſa curioſité, '& le ſoin qu'il avoit de s'informer de tout ce qui ſe paſſoit de plus ſecret, non ſeulement "dans ſa maiſon, mais encore chez ſes &c.
amis.

b]7.c]Hier. chr. 'Les payens meſmes n'ont auſſi pu ſouffrir ſes adulteres, dans leſquels il engageoit juſqu'à des femmes mariées, ni d'autres crimes de cette nature, qu'il ne nous eſt pas ſeulement permis de marquer.

Amm.l.25.p. 294.b. *a* l.22.p.225.c. 'Ils ont encore condanné ſa ſuperſtition à obſerver les preſages. [a] S'imaginant avoir trouvé quelque prediction de ſon elevation à l'Empire dans la fontaine de Caſtalie prés d'Antioche, il la fit boucher avec de grandes pierres, de peur, diſoit-on, que d'autres n'y cherchaſſent ce qu'il eſtoit bien aiſe d'y avoir trouvé. Son extreme curioſité le porta à employer toutes ſortes de
Dio,l.69.p. 793.a. *b* Adri.v.p.8.b c. divinations & les ſecrets meſmes de la magie, [b] ſans parler de l'aſtrologie judiciaire qu'il pretendoit ſavoir en perfection: [&
Tert.ap.c.5.p. 7.a. c'eſt apparemment ce qui a fait dire à Tertullien] 'qu'il "s'efforçoit de penetrer dans toutes ſortes de curioſitez. *curioſitatum omnium explorator.*

Adri.v.p.11.a. b. 'Il eut un grand ſoin, dit Spartien, de la religion & des ceremonies Romaines, ne dedaignant point de faire les fonctions de grand pontife: mais il mepriſoit les religions étrangeres

initiatus. 'Cependant S. Jerome dit "qu'il ſe fit admettre à preſque tous les myſteres de la Grece, [& cela paroiſt bien conforme à ce que nous dirons ſur l'an 125. Nous verrons autrepart comment il traita les Chrétiens. Il fut aſſez impie] 'pour ſe dreſſer & ſe conſacrer à luy meſme des temples & des autels. ' On trouve encore pluſieurs medailles où il eſt appellé l'Olympien comme ſon Jupiter, l'Hercule Romain, le Sauveur. Il ſemble qu'il s'attribuoit principalement le titre d'Olympien. [Ainſi JESUS CHRIST n'avoit garde de vouloir recevoir des temples de luy,] 'quoiqu'on écrive "qu'il luy en voulut dreſſer pluſieurs.

Hier.v.ill.c.19 p.275.a. Adri.v.p.7.a. Sphan l.8.p. 743.745. Alex.v.p.129.c

V. la perſ. d'Adrien §6. 'Pour ſon corps, il eſtoit bien fait, grand, & robuſte, infatigable dans le travail. Il s'exerçoit ſans ceſſe à faire des armes, '& apprit parfaitement à les manier.[a] Il aimoit fort à monter à cheval, & à marcher à pié.[b] Il faiſoit quelquefois à pié & armé *20. milliа.* "ſept ou huit lieuës de chemin, [c] ce qui eſtoit alors la journée ordinaire des gents de pié, ſurtout des ſoldats: '& on pretend que c'eſt en cette ſorte qu'il faiſoit ſes voyages, toujours à la teſte de ceux qui l'accompagnoient.

Adri.v.p.12.c. [a] p.7.c.d. [b] p.12.e. [c] p.5.a. n.C.p.19.20. Vict.epit.

'Il aimoit la chaſſe avec excés dés ſa premiere jeuneſſe,[d] & y donnoit tout le temps qu'il pouvoit ſans faire tort aux affaires. [e] Il fonda "meſme une ville dans la Myſie qu'il fit appeller "Adrianotheres, ou *La chaſſe d'Adrien*, parcequ'il avoit tué un ours en ces quartiers là. 'Il a ſouvent tué des lions de ſa main. 'Mais une fois en chaſſant il ſe rompit la cheville du pié & la cuiſſe, ce qui le penſa faire demeurer boiteux. [f] Auſſi il aimoit les chiens & les chevaux juſqu'à leur dreſſer des tombeaux, & à leur faire des epitaphes: '& on a encore celle de ſon cheval de chaſſe.

Adri.v.p.1.b. [d] Dio,l.69.p. 791.a|792.c. &c. ep.792.c|Adri. V.§16. v.p.10.c. Adri.v.p.12.e. p.13.a|n.C.S| Dio,p.792.c. [f] Dio, p.792.d| Adri.v.p.10.c. Spart.n.C.p. 37.2.b.c.

'Dion marque que ſa maniere de vivre eſtoit toujours militaire & dure. 'Il n'alloit jamais qu'à pié ou à cheval quand il eſtoit avec les ſoldats: il avoit toujours la teſte nuë au milieu des pluies & des neiges, & aux plus grandes ardeurs du ſoleil: à quoy Spartien attribue la maladie dont il mourut. 'A diſner il ne prenoit pas meſme un doit de vin. Il ſoupoit avec les perſonnes les plus illuſtres, qu'il entretenoit de toutes ſortes de choſes. [Je ne voy pas que tout cela ſe raporte bien à cette humeur portée à la molleſſe, aux delices, & au luxe, que luy attribue Aurele Victor.] On marque qu'il fut le premier des Empereurs qui porta une longue barbe, les autres l'ayant toujours fait raſer, comme c'eſtoit la coutume generale de ce temps là. Il laiſſa *vulnera.* croiſtre la ſienne pour cacher quelques "defauts naturels qu'il avoit ſur le viſage.

Dio, p.792.a. a|Adri.v.p.11. b|9.a. Dio,l.69.p. 791.b. l.68.p.777.el Adri.v p.12.e.

[Il avoit epouſé, comme nous avons dit, Julia Sabina petite-
Adri.v.p.6.a. niece de Trajan.] Il ſe plaignoit qu'elle eſtoit d'une humeur
"chagrine & querelleuſe, & diſoit meſme qu'il l'euſt repudiée *aſperam & moroſam.*
Bir.p.186. s'il n'euſt eſté qu'un particulier. Il ne laiſſa pas de luy faire
Euſ.chr.& Al donner, ou de ſouffrir qu'on luy donnaſt le titre d'Auguſte, en
Oroſ.l.7.c.13. meſme temps qu'il prit celui de Pere de la patrie, [c'eſt à dire
p.212.2.d. apparemment "ſur la fin de l'an 118.] Mais du reſte il la traitoit V. la note 1.
a Vict.epit. avec de grandes indignitez, & preſque en ſervante plutoſt
Adri.v.p.11.d. qu'en Imperatrice. On croit qu'il la fit enfin empoiſonner [un
Vict.epit. peu avant que de mourir, ou qu'il la reduiſit à ſe faire mourir
elle meſme. Elle de ſon coté ne ſe plaignoit pas moins. Elle di-
ſoit tout haut qu'elle avoit affaire à un eſprit "inſupportable. [Et *immane.*
elle ne rougiſſoit pas meſme] de ſe vanter de ſon crime "en di- *elaboraſſe ne*
ſant qu'elle n'avoit point voulu luy donner de fils, depeur que *gravidare-*
ce ne fuſt la ruine du genre humain. [La folie des payens ne *tur.*
Bir.p.185. laiſſa pas] d'en faire une deeſſe aprés ſa mort.[d] De ſon vivant
b Fabr.c.8.p. meſme, les peuples luy dreſſerent des monumens, où ils la
250. qualifioient la nouvelle Cerés.

ARTICLE V.

Adrien eſt declaré Empereur: De Similis & Tatien ſes premiers Prefets du Pretoire: Il abandonne trois provinces conquiſes par Trajan.

L'AN DE JESUS-CHRIST 117, D'ADRIEN 1.

"*Niger, & Apronianus, Conſuls.* V. Trajan § 24.

Adri.v.p.32.c Dio,l.69.p. 788.c. ADRIEN s'eſtant fait declarer Empereur à Antioche le 11 aouſt [de l'an 117,] écrivit au Senat pour luy faire excuſe d'avoir pris ce titre ſans autorité, parce, diſoit-il, que les ſoldats s'eſtoient haſtez de le luy donner, afin que l'Etat ne demeuraſt pas ſans Prince. Il prioit donc le Senat de le confirmer dans cette autorité, & de ne luy decerner jamais aucun hon-
Adri.v.p.3.d. neur particulier à moins qu'il ne l'euſt demandé. Il ne laiſſa pas de recompenſer les ſoldats qui l'avoient elevé à l'Empire, "en *duplici largitione.* leur donnant une fois autant que les autres Empereurs. [C'eſt
Dio,val.p.713. ſans doute cette lettre] où Dion dit qu'il promettoit des merveilles, comme de ne rien faire que ce qu'il verroit eſtre utile au public, & de n'oſter la vie à aucun Senateur: à quoy il ajoutoit des ſermens & des imprecations horribles s'il manquoit à ſes promeſſes. On ne laiſſa pas de l'accuſer de les avoir violées, [comme nous verrons bien-toſt.]

Il prit pour Prefets du Pretoire Tatien (ou Attien) ſon ancien tuteur, & Similis, à qui il devoit l'Empire, dit un auteur, auſſi-bien qu'à Tatien. Similis eſtoit un homme d'un grand merite pour ſes mœurs, pour ſa prudence, & pour ſa moderation. Trajan l'ayant un jour fait appeller avant les Prefets, quoiqu'il ne fuſt alors que Centenier, il le pria de l'excuſer, parcequ'il eſtoit "contre l'ordre qu'un officier euſt l'honneur de l'entretenir, pendant que ſes commandans attendoient dehors. Il n'accepta qu'avec peine la dignité de Prefet, & ayant enfin obtenu peu de temps aprés d'en eſtre dechargé, 'vers l'an 120, lorſqu'Adrien commença à s'en laſſer, comme Spartien ſemble le marquer, 'il ſe retira à la campagne, où il paſſa en repos les ſept années qu'il vécut depuis: & en mourant il ordonna qu'on miſt ſur ſon tombeau "qu'il avoit [1] eſté 76 ans ſur la terre, & qu'il en *avoit vécu ſept.

Adri.v.p.5.b. n.S.p.19.2.d| Dio,l.69.p. 796.b. Adri.v.p.5.b. n.S.p.19.2.c.d| Dio,p.796.c.

αὐλῆς. 1. *ζήσας.

[Tatien ne luy reſſembloit pas.] 'Car peu de jours aprés qu'Adrien euſt eſté fait Empereur, il luy écrivit qu'il luy conſeilloit de faire tuer Bæbius Macer Prefet de Rome, [qui avoit eſté Conſul en 101,] avec Laberius Maximus, & Craſſus Frugi, alors releguez dans des iſles. Mais Adrien ne voulut point commencer ſon regne par ces cruautez. 'Il rejetta ſur les conſeils du meſme Tatien celles qu'il commit [environ deux ans aprés.] 'Il deſarma neanmoins dés ce temps-ci Luſius Quietus, qui avoit ſi bien ſervi ſous Trajan, en luy oſtant les Maures qu'il commandoit. On le regardoit comme un homme ſuſpect, 'ſa grande fortune luy ayant attiré la haine & l'envie.

Adri.v.p.3.c. p.5.a.b. d. Dio,val.p.710.

[L'Empire Romain eſtoit alors dans la plus grande elevation où il ait jamais eſté, mais agité par des troubles qui pouvoient le ruiner entierement.] Trajan l'avoit augmenté de la Dace dans le ſeptentrion, de l'Arabie, de l'Armenie, de la Meſopotamie, de l'Aſſyrie du coſté de l'Orient: & les Parthes meſmes, à qui il avoit donné un Roy, eſtoient devenus comme ſes ſujets. 'Mais tous ces pays conquis ſe revoltoient: & meſme entre les anciens ſujets les Anglois ne vouloient pas demeurer ſoumis; l'Egypte eſtoit agitée de ſeditions; [les Juifs y faiſoient d'horribles ravages auſſi-bien que dans la Libye;] la Lycie & la Paleſtine ſe revoltoient; & outre cela les Maures & les Sarmates troubloient les provinces les plus proches d'eux. [Nous verrons autrepart ce qui regarde la Paleſtine & les Juifs.] 'Adrien envoya Martius Turbo appaiſer les troubles de la Mau-

Adri.v.p.3.b. d.

1. 'Dautres liſent τόσα au lieu de οἷ, d'autres ἐ, Dion p.796.b, en parle comme d'un homme fort âgé. Adri.v.n.S.p.19.a.d.

ritanie : [nous ne ſavons point ce qui ſe fit dans les autres provinces.]

b.c. 'Mais pour les conqueſtes de Trajan, Adrien ſe reſolut à les abandonner preſque toutes, ſoit parcequ'en effet il eſtoit impoſſible de les conſerver, 'ſoit qu'il fuſt jaloux de la gloire de Trajan. [a] Ainſi il retira toutes les troupes qui eſtoient dans l'Armenie, la Meſopotamie, & l'Aſſyrie, bornant l'empire à l'Euphrate comme il l'eſtoit auparavant. [b] Il fit donc voir la folie de l'imagination qu'avoient les Romains, que jamais leur Dieu Terme ne reculoit: & ſi ce pretendu Dieu avoit reſiſté à la puiſſance de Jupiter, il fut contraint de ceder à la volonté d'Adrien. 'Ce Prince oſta aux Parthes [Parthamaſpate] que Trajan leur avoit donné pour Roy, '& s'acquit par là l'affection de ces peuples, 'qui ſe remirent ſous la domination de Coſrhoés [chaſſé deux ans auparavant par Trajan.] 'Il fit Parthamaſpate Roy de quelques nations voiſines, [que l'hiſtoire ne nomme pas.] 'Il permit aux Armeniens d'avoir un Roy, [dont le nom n'eſt pas non plus connu.]

p.5.a|n.S.p.19. 1.c|Eutr|Sex. Ruf|Hier.chr. [a] Adri.v.p.3.b| Eutr|Appi. [b] Aug.civ.l.4. c.29.p.50.2.b. Adri.v.p.3.c. p.10.c. p.7.a. p.3.c. p.10.c.

Eutrop. 'Il vouloit auſſi abandonner la Dace, ſi on ne l'en euſt detourné à cauſe de ce grand nombre de citoyens Romains que Trajan y avoit mis [dans diverſes colonies.] 'Il ne laiſſa pas d'abatre les arches du pont que Trajan avoit fait ſur le Danube, depeur que les barbares qui eſtoient à l'occident de la Dace,] ne s'en rendiſſent maiſtres, & ne s'en ſerviſſent pour paſſer dans la Meſie : [mais tout le Danube eſtoit un pont pour les barbares durant l'hiver.]

Dio,l.68.p. 776.c.

Adri.v.p.3.b. d. 'Aprés avoir donné ſes premiers ordres pour la paix de l'Orient, 'il s'en alla d'Antioche [à Selinonte] voir les cendres de Trajan, qu'on alloit tranſporter à Rome. Il revint de là à Antioche, où ayant laiſſé Catilius Severus pour gouverner la Syrie, il partit pour s'en aller à Rome par l'Illyrie. 'Il n'arriva à Rome que l'année ſuivante.

n.C.p.12.2.c.f.

Epi.menſ.c.14. p.170.a.b. [Si l'on oſoit ſe fonder ſur S.Epiphane, qui eſt peu exact dans l'hiſtoire,] 'il faudroit dire qu'Adrien avant que de prendre le chemin de Rome fit un voyage en Egypte, en paſſant par Jeruſalem, 47 ans depuis ſa priſe par Tite, & que la trouvant toute ruinée, il prit deſlors la reſolution de la rebaſtir, [ce qu'il n'executa neanmoins que dans les dernieres années de ſon regne.] en l'an 70.

Hier.chr.n.p. 209.1. 'S. Jerome marque ſur cette année dans ſa chronique, qu'Adrien rétablit à ſes depens la ville d'Alexandrie. Mais au lieu qu'il dit qu'elle avoit eſté ruinée par les Romains, ce qui ne

paroiſt pas avoir aucun fondement dans l'hiſtoire, [il a peut-eſtre voulu dire que ç'avoit eſté par les Juifs qui avoient fait d'horribles ravages dans l'Egypte. Et ils pouvoient bien en avoir fait auſſi dans Alexandrie, quoiqu'on ne trouve point qu'ils en aient jamais eſté maiſtres. Nous avons vu neanmoins] 'qu'il y a eu en ce temps-ci bien des ſeditions dans l'Egypte, Adri.v.p.3.b. [& nous verrons dans la ſuite,] 'qu'Adrien meſme rendit à Alexandrie ſes anciens privileges, [comme ſi elle les euſt perdus par quelque rebellion.] Vop.v.Sat.p. 245.c.

ARTICLE VI.

Adrien vient à Rome, fait une grande remiſe ſur les impoſts; arreſte les Sarmates & les Roxolans.

L'AN DE JESUS CHRIST 118, D'ADRIEN 1, 2.

'Adrianus Auguſtus II, & Salinator, Conſuls. Idat.Caſd.&c

'ADRIEN avoit obtenu ce ſecond Conſulat dés le vivant de Trajan par le moyen de Plotine. [a]Onuphre croit que ſon collegue eſt ce Fuſcus Salinator [b] qui avoit epouſé la fille de Servien [niece d'Adrien,] & dont Pline parle tres avantageuſement. Son pere [eſt apparemment][c] ce Fuſcus Salinator dont Pline cite le jugement à Trajan. [Nous verrons à la fin de ce regne la mort funeſte de Fuſcus fils du Conſul de cette année, jointe à celle de Servien ſon grand-pere.] Adri.v.p.2.e[n. C. [a]Onu.in faſt. p.219.c. [b]Plin.l.6.ep. 11.26.p.362-364.388. [c]l.10.ep.93.p. 626.

'Adrien, comme nous avons dit, revint cette année d'Orient à Rome. 'Le Senat luy decerna la triomphe preparé pour Trajan, & luy donna le titre de Pere de la patrie. Adrien refuſa le triomphe, voulant qu'on le donnaſt à l'image de Trajan, qu'il ſemble y avoir portée luy meſme; & differa auſſi de recevoir le titre de Pere de la patrie, qu'il avoit déja refuſé [l'année precedente,] voulant, diſoit-il, imiter Auguſte qui ne l'avoit receu que bien tard. ['Il paroiſt neanmoins qu'il fut obligé de le prendre dés cette année meſme.] 'Quelques medailles luy donnent comme à Trajan les titres *d'Optimus* [ou Excellent,] de Dacique, de Germanique, & de Parthique. [Mais cela eſt rare.] 'Il prenoit celui de grand pontife dés l'an 117, [avant que de l'eſtre venu recevoir à Rome.] Occo,p.225. Adri.v.p.3.e. Notes. Bir.p.167. p.168.

'On marque dés cette année la troiſieme largeſſe qu'il avoit faite [au peuple:] '& on pretend que les deux premieres ſont p.169. p.168.

Adri.v.p.3.e|n C.p.13.2.c.d. de l'année precedente. Il remit tout à fait à l'Italie * le preſent que les villes avoient accoutumé de faire aux Empereurs aprés leurs victoires, & en diminua la ſomme dans les provinces, v.p.4.a. quoique l'Etat, à ce qu'il pretendoit, euſt alors un tres grand beſoin d'argent.

* *aurum coronarium.*

c|Dio,l.69.p. 791. Mais il fit une remiſe [bien plus importante] dans les derniers mois de cette année, ſur ce qui pouvoit eſtre dû au fiſc & au threſor imperial. Il ſemble qu'il ait remis generalement tout ce qui eſtoit dû par les particuliers de Rome & de l'Italie; & dans les provinces tout ce qui eſtoit dû depuis ſeize ans, au Anal.t.4.p.486 moins dans les provinces imperiales: car Spartien & une inſcription de cette année ſemblent ſe reſtreindre à celle-ci. [Et peut-eſtre eſtoit-il bien aiſe de laiſſer abſolument à la diſpoſition du Senat celles qui eſtoient du departement du peuple, ſelon la diſtribution qu'Auguſte en avoit faite autrefois.] Il Adri.v.p.4.e. brula dans la place de Trajan les obligations & les memoires de toutes les choſes dont il accordoit la remiſe, afin qu'on ne Anal.t.4.p. 484. craigniſt point d'en eſtre recherché à l'avenir, donnant ainſi le repos aux vivans, & à ceux meſmes qui n'eſtoient pas encore p.484|Adri.v. p.4.c|n.S.p.17. 1.b,d. nez. Cette remiſe ſe montoit à des ſommes immenſes: & des perſonnes habiles qui ont reduit à la valeur des monnoies de noſtre temps, ce qui en eſt marqué dans les hiſtoriens, le font aller à vingt-deux millions cinq cents mille écus d'or. Cette liberalité n'avoit point eu d'exemple juſques à luy. [La memoire ne s'en eſt pas ſeulement conſervée dans les hiſtoriens,] Onu.in faſt.p. 220.2.b. mais encore dans des inſcriptions celebres de cette année & de la Spanh.l.9.p. 811. ſuivante, [où elle peut avoir eſté achevée,] & dans des medailles qui nous repreſentent Adrien le flambeau à la main pour p.815. mettre le feu aux obligations qu'il avoit remiſes. C'eſt ce qui a fait dire de luy qu'il avoit enrichi toute la terre.

Note 2.

V. Auguſte §2.

aureorum ſolatorum. 1.

Euſ.chr. La chronique d'Euſebe ajoute, qu'il dechargea les Romains Adri.v.n.S.p. 16. de beaucoup d'impoſts. Les auteurs plus anciens ne diſent rien de cela. S. Jerome met ſeulement qu'il en dechargea beaucoup de perſonnes.

Note 4.

L'AN DE JESUS-CHRIST 119, D'ADRIEN 2, 3.

Adrianus Auguſtus III, & Ruſticus, Conſuls.

Idat|Caſd.&c. Adri.v.p.4.d. Adrien ne tint que quatre mois ce troiſieme Conſulat, durant lequel il rendit ſouvent la juſtice. [Il ne fut plus Conſul depuis.

Il faut aſſez vraiſemblablement raporter au 24 janvier de V.la note 5

Spanh.l.9.p.812. 1. Quelques uns le diſent de Trajan; mais on le conteſte. *V. Trajan* §4.

cette

cette année,]ce que Dion dit * des jeux qu'il fit celebrer à Rome le jour de ſa naiſſance, & des liberalitez qu'il y fit au peuple. Dio,l.69.p. 791.c.

'Cet hiſtorien ajoute que la meſme année il permit au philoſophe Euphrate de finir ſa vieilleſſe & ſes maladies par la ciguë. d.

V. Apollone de Tyanes. [Nous avons parlé autrepart de ce philoſophe qui eſtoit celebre dés le commencement de Veſpaſien.]

'Adrien vainquit cette année les Sarmates, [a] qui troubloient l'Illyrie avec les Roxolans. [b] Une inſcription de la troiſieme année de ſon regne le fait Imperator pour la ſeconde fois: [c] & il ne l'a jamais eſté davantage. [Ainſi l'on peut raporter à la guerre des Sarmates] ce que dit Eutrope, qu'il ne combatit qu'une ſeule fois durant ſon regne [contre les ennemis étrangers,]& que ce fut par un Gouverneur de province. 'Il marcha neanmoins contre les Sarmates, & s'en alla pour cela en Meſie, aprés y avoir envoyé ſes troupes. Euſ.chr. [a] Adri.v.p.4.a. [b] Goltz.p.67. 68. [c] p.69.c. Adri.v.p.4.a.

[On peut encore raporter à cette guerre ce que dit Dion,] 'que le Danube eſtant entre Adrien & les barbares, ſa cavalerie toute armée paſſa le fleuve à la nage: ce qui étonna tellement les ennemis, [qu'ils ſe ſoumirent, comme on le tire de la chronique d'Euſebe:] & s'eſtant enſuite querellez les uns les autres, ils firent Adrien meſme l'arbitre de leurs differens. Dio,l.69.p. 792.b.

'Cette cavalerie Romaine eſtoit celle des Hollandois auxiliaires. 'Et on voit encore cette action marquée dans l'epitaphe de l'un d'eux nommé Soranus. [d] On lit dans Suidas qu'Adrien meſme paſſa le Danube à la nage. [Mais il a apparemment mal pris le ſens de Dion. b]n.p.1043.1044 p.1044.1]Ger. Nov.p.12. [d] Suid.a.p.87. c.

'Pour les Roxolans, comme leur Roy ſe plaignoit qu'on luy avoit diminué ſa penſion, Adrien aprés s'eſtre informé de la verité, fit la paix avec luy, [en le ſatisfaiſant ſans doute.]Et il obtint[ou acheta ainſi]la paix de pluſieurs Rois par les preſens qu'il leur faiſoit ſecrettement: ſurquoi il ſe vantoit d'avoir plus conquis ſans rien faire, que les autres par les armes. [Mais ces ſortes de conqueſtes ruinerent enfin entierement l'Empire Romain.] Adri.v.p.4.a. Vict.epit.p. 537.d.e. ...ratio adeptum.

'Au commencement de cette expedition Adrien donna le ſoin de la Pannonie & de la Dace à Martius Turbo, qu'il avoit rappellé de la Mauritiane, en attendant[qu'il y euſt autrement pourvu:]& en s'en retournant il le fit gouverneur de la Dace. [Mais comme il ne pouvoit pas avoir le titre de Propreteur, parcequ'il n'eſtoit que Chevalier,] Adrien le luy donna [1] les Adri.v.p.4.a. b.

1. Je penſe que c'eſt le ſens le plus naturel de ces paroles, *titulo Ægyptiaca Præfecturæ ornato.*

meſmes titres & les meſmes droits qu'au Prefet d'Egypte, afin qu'il euſt plus d'autorité.

ARTICLE VII.

Adrien fait mourir quatre Conſulaires, change ſes Prefets.

Adri.v.p.4.a|5.a|n.C.p.14.2. a|Dio,l.69 p. 788.d.

LE voyage d'Adrien dans l'Illyrie fut funeſte à l'Empire par la mort de quatre Conſulaires[de la premiere qualité, & les plus eſtimez de Trajan, Cornelius] Palma,[L Publilius] Celſus, Domitius Nigrinus, & Luſius[Quietus.]Nigrinus que Adrien deſtinoit pour eſtre ſon ſucceſſeur, s'il en faut croire Spartien, fut accuſé de l'avoir voulu tuer ou durant un ſacrifice, ou à la chaſſe, & les trois autres d'eſtre entrez dans cette conſpiration : [& Adrien en ayant écrit au Senat,] ils furent executez en divers endroits par ordre de cette compagnie, ſans qu'Adrien le vouluſt, à ce qu'il diſoit: & il proteſtoit avec ſerment qu'il n'avoit point donné ordre qu'on les fiſt mourir. V. Trajan §14.

Dio,l.69.p.788 d|797.e.

Cependant quoiqu'il puſt dire, ces executions paſſerent pour injuſtes, parcequ'on ne ſe perſuada nullement que ces perſonnes excellentes, comme les appelle Dion, fuſſent coupables de la trahiſon dont on les accuſoit: & la haine en tomba toute entiere ſur Adrien. [Il ne deſavouoit pas meſme toujours qu'il ne fuſt auteur de leur mort,] puiſqu'il en rejettoit la faute ſur les conſeils de Tatien Prefet du Pretoire. Palma & Celſus avoient toujours eſté ſes ennemis.

ἀρίστων ἀνδρῶν.

Ibid|Adri.v.p.4.b|5.a.b.

Adri.v.p.2.e.

Dio,l.69.p. 788.d.

Adri.v.p.4.a.

On fit encore mourir pluſieurs autres perſonnes riches & puiſſantes, ou ſur d'autres crimes,[ou comme coupables de la meſme conſpiration :] car on pretendoit qu'un grand nombre de perſonnes y avoient eu part.

b.

n.C.p.14.2.d.

v.p.4.b|Dio,p. 788.d.

a Adri.v.p.4.b.

Les mauvais bruits qui coururent ſur cela obligerent Adrien à revenir promtement à Rome. On croit pouvoir tirer de quelques medailles qu'il revint par mer. Il s'y juſtifia comme il put dans le Senat, & jura[de nouveau] que jamais il ne feroit mourir un Senateur, que de l'avis du Senat. Pour regagner l'affection du peuple, il luy fit de grandes largeſſes, & fit beaucoup

triſtiſſima opinio.

1.

Dio,p.788.d| 797.e.

Adri.v.p.4.d.

d'autres choſes qu'on peut voir dans Spartien, ſans pouvoir neanmoins effacer la mauvaiſe impreſſion qu'il avoit donnée de ſon eſprit. Il promit ſouvent & devant le Senat, & devant

1. Il ſemble donc que Nigrinus & les autres n'euſſent pas eſté tuez par l'avis du Senat. Cependant Spartien dit l'un & l'autre.

le peuple qu'il gouverneroit l'Etat [1] non comme ſon bien particulier, mais comme le bien du public.

1.

'La puiſſance de Tatien eſtoit ſi grande, qu'elle devint inſupportable à Adrien meſme : & l'on pretend qu'il ſe fuſt porté juſqu'à luy faire oſter la vie, s'il n'euſt déja eſté trop odieux par la mort des autres. [Ainſi il diſſimula ſa haine:] & il n'oſa meſme luy oſter ſa charge de Prefet, mais il l'engagea à demander un ſucceſſeur; & auſſi-toſt il mit Martius Turbo en ſa place. 'Il luy donna neanmoins une place dans le Senat, avec les ornemens Conſulaires, diſant qu'il n'avoit rien de plus grand à donner : Et il accordoit en effet fort rarement la dignité de Senateur.

p.5.a.

p.4.e.

&c. 'Mais enfin "il le traita ouvertement en ennemi, & le fit proſcrire.

p.7.d.e.

'Turbo mis à la place de Tatien eſtoit un homme excellent, & tres grand capitaine. Eſtant Prefet du Pretoire il vivoit comme un ſimple particulier, eloigné de toutes ſortes de delices. On louë ſurtout ſa vigilance infatigable. "Il eſtoit toujours auprés d'Adrien, meſme eſtant malade, quelquefois dés devant minuit, & Adrien l'exhortant un jour à ſe repoſer, il luy répondit, *Il faut qu'un capitaine meure debout*. 'Cependant Adrien "le perſecuta enfin comme tous les autres qu'il avoit le plus aimez.

Dio, l.69.p. 795.796.

&c.

graviter inſecutus eſt.

Adri.v.p.7.c.

'Similis collegue de Tatien obtint ſon congé vers le meſme temps que luy. Adrien donna ſa place à Septicius Clarus 'à qui Pline écrit comme à ſon ami. [a] On croit auſſi que c'eſt ce Septicius à la priere duquel le meſme Pline donna au public le recueil de ſes epiſtres, '& ce C. Septicius qu'il appelle l'homme le plus ſincere, & le plus fidele qu'il connuſt. [Nous verrons comment Adrien le traita enfin.]

p.5.b.

Plin.l.1.ep.15. p.41.

[a] ep.1.p.1|not.

l.2.ep.9.p.95.

'Adrien ayant ainſi eloigné de luy ceux à qui il devoit l'Empire, s'en alla dans la Campanie, où il ſoulagea toutes les villes par ſes liberalitez, & prit auprés de luy ceux du pays qui avoient les qualitez les plus eminentes [2].

Adri.v.p.5.b.

2.

1. *Ut qui ſciret populi rem eſſe, non propriam.*

2. 'Le P. Pagi veut qu'Adrien ait eſté cette année à Alexandrie, à cauſe d'une medaille datée *Coſ. III.* [ce qui eſt commun à cette année & à toutes les ſuivantes.]

Pagi, t.19.54.

ARTICLE VIII.

Des voyages d'Adrien : Il va dans les Gaules, en Angleterre où il fait un mur, & en Espagne.

L'AN DE JESUS-CHIST 120, D'ADRIEN 3, 4.

Onu.in fast.p. 220.d.c|Idat. *'Lucius Catilius Severus II, & Titus Aurelius Fulvus, Consuls.*

Adri.v.p.3.a. [CE Catilius Severus est apparemment celui mesme]qu'Adrien avoit laissé en 117 pour gouverner la Syrie,[où l'on ne mettoit guere que des personnes qui eussent déja esté Consuls. Aussi Idace le marque en cette année Consul [1] pour la seconde fois. Cela pourroit confirmer] 'ce que croit Onuphre, que c'est ce Catilius Severus bisayeul maternel de l'Empereur Marc Aurele, qui avoit esté deux fois Consul, & Prefet de Rome.

Onu.in fast.p. 220.c|M.Aur. v.p.22.d.

Adri.v.p.7.e. 'Catilius Severus fut aussi un de ceux qu'Adrien traita en ennemis aprés les avoir beaucoup aimez. 'Pour l'autre Consul, on croit que c'est l'Empereur Antonin qui succeda à Adrien.

Onu.in.fast.p. 220.c.

[Nous croyons "pouvoir commencer en cette année les voyages d'Adrien, qui occuperent presque tout le reste de son regne.] 'Car il n'y a peut-estre point d'Empereur qui ait couru tant de pays que luy en si peu de temps, & il n'a laissé presque aucune province de l'Empire sans y aller. 'La curiosité avoit beaucoup de part à ses voyages ; car il vouloit voir luy mesme la verité de tout ce qu'il avoit appris par les livres : [mais ils ne laissoient pas d'~~estre utiles. Car, comme nous~~ avons dit, il faisoit de grandes liberalitez partout où il alloit,] 'examinoit la conduite des Intendans & des Gouverneurs, & les punissoit s'ils estoient coupables. 'Il s'instruisoit exactement de l'état des villes & des provinces [pour voir ce qui leur manquoit.] Il visitoit toutes les places de guerre & les chasteaux, les faisoit changer ou abatre, quand il y trouvoit quelque chose qui ne luy plaisoit pas, & en faisoit bastir de nouveaux. 'On croit que c'est ce qui l'a fait appeller dans plusieurs medailles l'Hercule Romain.

Adri.v.p.7.a| Dio,l.69.d. 790.b. Adri.v.p.9.a. p.7.b. Dio,l.69.p. 791.d. Adri.v.n.C.p. 26.1.b,c.

Nota 5.

Bir.p.175,176. 'On voit par ses medailles, qu'il a esté dans les Gaules, dans l'Espagne, dans la Mauritanie, dans l'Afrique, dans la Libye, dans la Sicile, dans l'Acaïe, dans l'Eubée, dans la Macedoine,

1. Cuspinien, p.349.a, cite de Pline le jeune, que Catilius Severus avoit esté fait Consul par Trajan. Je ne le trouve que dans le commentaire de Pline par Catanée, qui ne cite rien.

Plin.l.2 ep.22. p.65|not.

dans l'Egypte, à Alexandrie, dans la Paleſtine, dans l'Arabie, dans la Syrie, dans la Cilicie, dans la Pamphylie, dans la Lycie, dans la Cappadoce, dans la Phrygie, dans l'Aſie, dans la Bithynie, dans la Thrace, dans la Meſie, dans la Dalmacie. [Je ne ſçay pourquoi l'on n'y trouve pas auſſi l'Angleterre où nous le verrons bien-toſt.] 'Mais on luy donne la gloire de l'avoir rétablie, auſſi-bien que toutes ces autres provinces, & encore l'Armenie, la Dace, Nicomedie, en un mot toute la terre. p.176.177.

Il commença ſes voyages par les Gaules, où il ſoulagea tous ceux qu'il jugea en avoir beſoin. Il ne manqua pas d'aller juſque dans la Germanie [où eſtoient les principales forces de l'Empire.] 'C'eſt pourquoi il s'appliqua extremement à y établir la diſcipline parmi les ſoldats. Adri.v.p.5.e. c.d.e.

'Euſebe marque ſur cette année qu'il rétablit par ſes largeſſes la ville de Nicée, en Bithynie, & celle de Nicomedie qu'un tremblement de terre avoit renverſée. S. Jerome met ce tremblement cette année meſme, & ajoute qu'il avoit ruiné pluſieurs autres villes des environs, auſquelles Adrien fit auſſi part de ſes threſors. Il merita par des liberalitez ſi dignes d'un Prince, le titre de reſtaurateur de Nicomedie en particulier, & de la Bithynie en general, qui luy eſt donné dans quelques medailles; [mais il le merita encore mieux en donnant à cette province Severe pour gouverneur, comme nous le dirons dans la ſuite.] Euſeb.chr.n.p. 211.1|Hier.

L'AN DE JESUS CHRIST 121, D'ADRIEN 4, 5.

'Annius Verus II, & Augur, Conſuls.

'Idat|M.Aur.v.p.22.d.

'Ce Verus qui fut encore depuis Conſul pour la troiſieme fois [en 126,] eſt l'ayeul paternel de l'Empereur M. Aurele, qui naquit cette année meſme. Verus avoit eſté fait Patricien par Veſpaſien & Tite [vers l'an 75.] Augur eſt appellé Augurin dans la chronique d'Alexandrie. 'Dio,l 69.p. 797.b|M.Aur. v.p.22.c.d.

'Adrien ayant reduit les troupes de la Germanie ſous la diſcipline, paſſa en Angleterre, où il corrigea auſſi beaucoup d'abus qui s'eſtoient établis parmi les ſoldats. [On ne voit point qu'il y ait fait de guerre contre les Anglois. Ces peuples avoient eſté entierement domptez "ſous Domitien par Agricola: mais ce General ayant eſté rappellé, ils s'eſtoient auſſi-toſt revoltez. On ne trouve point ce qui s'eſtoit paſſé depuis, ſinon qu'il y avoit du trouble au commencement de ce regne. Il paroiſt que lorſqu'Adrien y vint, la plus grande partie de l'iſle obeïſſoit aux Romains, mais que les peuples ſeptentrionaux s'eſtoient rétablis dans leur ancienne liberté.] 'Pour les ſeparer donc des Adri.v.p.6.a.

V. Domitien § 5.

pays dont les Romains eſtoient maiſtres, Adrien fit une mu-
Uſſer.r.Brit.p. raille d'environ "30 lieuës de long. On croit que c'eſt celle dont
1024|Alf.p.123 on voit encore des reſtes dans le pays de Northumberland en-
§4.5.6. tre Neucaſtle ſur le Tyn & Carlile ſur l'Eden. Car cette muraille
qui va un peu en tournant, pouvoit bien avoir prés de trente
Adri.v.p.6.d. lieuës. 'En beaucoup d'autres pays où les Romains n'eſtoient
point non plus ſeparez des barbares par des rivieres, il faiſoit
faire une eſpece de Ruraille avec de grands pieux enfoncez en
terre, & entrelaſſez les uns dans les autres.

a|n.S.p.27.2. 'Adrien diſgracia en Angleterre beaucoup de perſonnes, pour
s'eſtre conduits avec un peu trop de liberté ſans ſon ordre à
l'égard de l'Imperatrice Sabine, [ce que l'hiſtoire n'explique pas
davantage.] Suetonius Tranquillus [qui eſt ſans doute l'hiſto-
Dio,l.69.p. rien,] perdit ſa charge de ſecretaire, qui peut avoir eſté donnée
789.a. à Heliodore. [a]Septicius Clarus Prefet du Pretoire perdit auſſi
a Adri.v.p.6.a. la ſienne, [b]& fut traité par Adrien en ennemi.
b p.7.d.

p.6.c. 'Les affaires de l'Angleterre eſtant reglées, Adrien repaſſa
dans les Gaules, & fit baſtir à Niſme "un palais ſuperbe en l'hon- *baſilicam.*
n.C.p.23.2. neur de Plotine [veuve de Trajan.] 'On ne trouve point aujour-
d'hui de reſte de ce palais; mais ceux du pays croient que l'am-
phitheatre qu'on voit encore à Niſme, [appellé les Arenes,] le
pont du Gard qui en eſt proche, & beaucoup d'autres antiqui-
v.p.6.e. tez, qu'on voit en ces quartiers là, ſont des ouvrages d'Adrien
ou d'Antonin ſon ſucceſſeur. 'Adrien s'en alla des Gaules dans
l'Eſpagne, & il y paſſa l'hiver à Tarragone.

c|n.C.p.23.a. 'Les Egyptiens trouverent en ce temps-ci un de ces bœufs
qu'ils adoroient ſous le nom d'Apis, ce qui n'eſtoit point arrivé
depuis long-temps; & le fruit de cette nouvelle divinité fut
qu'ils ſe querellerent fort entre eux à qui l'auroit. Cela cauſa
une ſedition dans Alexandrie.

ARTICLE IX.

Adrien paſſe d'Eſpagne en Mauritanie & en Orient, d'où il revient à Rome aprés s'eſtre arreſté quelque temps à Athenes.

L'AN DE JESUS CHRIST 122, D'ADRIEN 5, 6.

'*Acilius Aviola, & Corellius Panſa, Conſuls.*

Idat.&c|Onu. p.220.e.

c Adri.v.p.6.c| n.S.p.31.1.d| C.p.23.2.d.

[c]ADRIEN qui eſtoit venu paſſer l'hiver à Tarragone, y fit rétablir le temple d'Auguſte baſti ſous Tibere, & y tint une aſſemblée generale de toute l'Eſpagne. Il voulut faire dans

le pags quelque nouvelle levée de ſoldats; mais il y trouva une grande oppoſition dans les peuples, qui pouvoient eſtre epuiſez, parcequ'il ſemble qu'on avoit accoutumé de faire les recrues dans l'Eſpagne. Il penſa eſtre tué à Tarragone par un eſclave qui eſtoit fou. Il le fit mettre entre les mains des medecins pour le guerir, & n'en parut pas plus emu; ce qui le fit eſtimer. Il n'alla point voir [la ville d'Italica] ſa patrie, mais il l'eleva par divers honneurs, & luy fit de grands avantages. On cite un diſcours qu'il fit dans le Senat, ſur ce qu'Italica, Utique, & d'autres villes qui eſtoient libres, demandoient les droits des colonies Romaines, quoique pour luy il trouvaſt la condition des villes libres meilleure que celle des colonies.

n.C.p.23.2.e.f. v.p.6.d. *furioſus.* Dio,l.69.p. 792.c. Gell.l.16.c.13. p.403. *municipia.*

[Il peut avoir repaſſé d'Eſpagne à Rome au mois d'avril,] s'il eſt vray qu'il s'y ſoit trouvé au commencement de l'an 874 de la fondation de la ville, c'eſt à dire le 21 avril de l'an 121 de J. C. ſelon les uns, ou de l'an 122 ſelon les autres. C'eſt ce que quelques-uns tirent d'une inſcription, [où nous ne voyons pas neanmoins de preuve qu'Adrien fuſt alors à Rome.]

Scal.in.Euſ.p. 211.1 Pagi,p. 146.147. V. la note 5.

Il y eut vers ce temps là des troubles dans la Mauritanie, qu'Adrien appaiſa heureuſement. On voit par des medailles qu'il a eſté en cette province, [où il peut eſtre paſſé d'Eſpagne,] & il en eſt appellé le reſtaurateur.

Apri.v.p.6.d. Occo,p.230. 231.

Il paroiſt qu'il alla enſuite juſqu'aux extremitez de l'Empire du coſté de l'Orient. Il peut avoir paſſé par Athenes, ſi Saint Jerome ne ſe trompe point de mettre en cette année, qu'à la priere des Atheniens il leur donna des loix tirées de celles de Dracon & de Solon [leurs anciens legiſlateurs.] Dion parlant d'un autre voyage qu'il y fit, dit qu'il leur laiſſa bien des reglemens, dont l'un eſtoit qu'un Senateur de la ville ne pourroit prendre à ferme aucun impoſt, ni en ſon nom, ni ſous le nom d'un autre. [Nous ne voyons rien qui nous empeſche de croire qu'il paſſa à Athenes la fin de cette année & le commencement de la ſuivante, comme on le peut tirer de la chronique de Saint Jerome, pour aller enſuite en Orient.]

Adri.v.p.6.d. Note 6. Euſ.chr.n.p. 211.1. Dio,l.69.p. 795.d.

L'AN DE JESUS-CHRIST 123, D'ADRIEN 6, 7.

Quintus Arrius Paſſienus, & Caius Ventidius Apronianus, Conſuls. Cuſp.p.350.a]

Durant qu'il eſtoit à Athenes, la riviere de Cephiſe ayant inondé la ville d'Eleuſine, il y fit baſtir un pont [avec des digues pour empeſcher à l'avenir de ſemblables debordemens.] On croit que cela peut eſtre marqué dans une medaille.

Onu.p.220.f. a Hier.chr. n.p.211.2.

On craignoit vers ce temps-ci d'avoir la guerre avec les Par-

Adri.v.p.6.e.

thes: mais Adrien arreſta ce mouvement par une conference qu'il eut, [peut-eſtre avec Coſrhoés leur Roy: car les auteurs ne diſent pas avec qui. On ne marque rien davantage de ce qu'il fit dans ce voyage d'Orient. Je ne ſçay s'il n'y faudroit point raporter une partie des choſes qu'on met dans celui qu'il y fit quelque temps aprés. Mais nous ſuivons les auteurs quand nous n'avons point de preuve qu'ils ſe trompent.]

L'AN DE JESUS CHRIST 124, D'ADRIEN 7, 8.

Cuſp.p.350.a| Onu.p.220.f. &c. *'Manius Acilius Glabrio, & Caius Bellicus Torquatus, Conſuls.*

[a] On marque cette année une eclipſe de lune.

[a] Euſ Χρ.ad.p. 341.2. [b] Adri.v.p.6.e| n.C.p.25.1.a. [c] Bir.p.176.177. [d] Arri.de Pon. p.1. [e] p.7.

[b] Adrien revint de l'Orient par l'Aſie: [Ainſi ce fut apparemment dans ce voyage.] [c]qu'il viſita la Cilicie, la Lycie, la Pamphylie, la Cappadoce, la Phrygie, la Bithynie, & la [petite] Aſie [d]On voit qu'il a eſté juſqu'à Trebizonde, [mais on n'en ſçait pas le temps.] [e]Il a vu auſſi les environs de Byzance. [Il a pu aiſément employer cette année entiere avec une partie de la precedente & de la ſuivante, à viſiter toutes ces provinces & les autres de la Syrie & de l'Aſie mineure. C'eſt pourquoi nous reſerverons ſon retour de l'Aſie en Grece pour l'an 125.

Chr.Al.p.598. Il faut peut-eſtre raporter à cette année [f]ce que la chronique d'Alexandrie met ſur la precedente, Qu'il fit baſtir des temples, des places publiques, & d'autres grands edifices, à Nicomedie, à Nicée, & à Cyzic. Il fit la meſme choſe dans preſque toutes les villes conſiderables.

L'AN DE JESUS CHRIST 125, D'ADRIEN 8, 9.

Idat.&c|Onu. p.221.a. *'P. Cornelius [Scipio] Aſiaticus II, & Vettius Aquilinus, Conſuls.*

[f] Adri.v.p.6.e. [g] e|Bir.p.175. 176. [Ce fut ~~donc cette année, comme nous croyons,~~] [f]qu'Adrien quittant l'Aſie, viſita les iſles [de l'Archipelage,] [g]vint auſſi dans celle d'Eubée, & enfin en Acaïe, où il paſſa [encore] l'hiver

Adri.v.p.6.e| Hier.chr. à Athenes. 'Il [h]s'y fit admettre aux myſteres de Cerés & de Proſerpine, appellez les myſteres d'Eleuſine, [ſoit parcequ'on les celebroit encore à Eleuſine proche d'Athenes, ſoit ſeulement parcequ'ils y avoient pris leur origine.] 'Saint Jerome dit qu'il voulut participer non ſeulement à ces myſteres, mais encore à preſque tous les autres de la Grece. 'C'eſtoit l'ordinaire des Grecs dans leurs myſteres d'avoir des [i]coutelats. Mais partout où ſe trouva Adrien, perſonne n'en apporta, 'la défiance du Prince au milieu de ce qui eſtoit de plus ſacré dans le paganiſme, l'ayant emporté audeſſus des regles de ſa religion. 'On marque qu'il fit alors de grands dons aux Atheniens, & qu'il preſida à leurs jeux.

initiatus eſt

Hier.v.ill.c.19. Adri.v.p.6.e. *cultros.*

n.C.p.25.2.c. a.b|v.p.6.e.

L'AN

L'AN DE JESUS CHRIST 126, D'ADRIEN 9, 10.

Verus III, & Ambibulus, Conſuls.

'Le premier eſt apparemment Annius Verus ayeul de Marc Aurele, [a] que nous ſavons avoir eſté trois fois Conſul, [b] & le ſecond, L. Varius Ambibulus, dont on trouve des inſcriptions, ou quelque autre de la meſme famille. Nor.ep.conſ. p.80. [a] Dio,l.69.p. 797.b. [b] Nor.p.78-80

[Adrien aprés avoir paſſé l'hiver à Athenes] 'quitta la Grece pour s'en aller en Sicile, où il monta juſqu'au haut du mont Etna, pour y voir, dit-on, lever ſe ſoleil en forme d'arc: & de là il retourna à Rome. [On ne dit point combien il y demeura: mais nous ne croyons point pouvoir mettre ſon dernier voyage en Orient "pluſtoſt qu'en l'an 129.] Adri.v.p.6.e. V.la note 9.

ARTICLE X.

Adrien va en Afrique, fait baſtir un temple de Rome, & tuer Apollodore, retourne en Orient.

L'AN DE JESUS CHRIST 127, D'ADRIEN 10, 11.

'Titianus, & Gallicanus, Conſuls. Idat.& alii.

'ONUPHRE croit que celui que tous les faſtes appellent Titien, eſt Cælius Tatianus ou Attianus tuteur d'Adrien dont nous avons parlé pluſieurs fois. [Cela n'eſt pas impoſſible: car nous avons vu que Tatien avoit eſté fait Senateur: & il pouvoit n'eſtre pas encore tombé en ce temps-ci dans l'entiere diſgrace d'Adrien.] Neanmoins Saumaiſe allegue des raiſons conſiderables contre cette conjecture d'Onuphre. Il raporte au Conſul ce que dit Spartien, Qu'Adrien ſouffrit que Tatien, ou Titien comme il lit, fuſt proſcrit comme complice d'une conſpiration contre luy. Onu.in faſt.p. 221.b. Adri.v.p.7.e| n.S.p.3.1.f|42. 1.e,f.

L'AN DE JESUS CHRIST 128, D'ADRIEN 11, 12.

'Torquatus Aſprenas, & Annius Libo, Conſuls. Idat.&c|Onu. p.221.b.

[c] Le dernier de ces Conſuls eſt apparemment l'oncle paternel de M. Aurele, qui portoit les meſmes noms, & qu'on ſçait avoir eſté elevé au Conſulat. [c] Onu.p.221.b. c|M.Aur,v.p. 22.c.

On lit dans le texte grec de la chronique d'Euſebe, qu'Adrien receut alors le titre de Pere de la patrie, & [Sabine] ſa femme celui d'Auguſte. [Mais "il y a bien de l'apparence qu'il avoit accepté le titre de Pere de la patrie dés l'an 118, & que s'il euſt attendu ſi long-temps à donner à ſa femme le titre d'Au- V.la note 1.

guſte, il ne luy auroit jamais donné.]

L'AN DE JESUS CHRIST 129, D'ADRIEN 12, 13.

Onu.in faſt.p. p.221.d|Grut. p.573.574. 'P. Juventius "Celſus II, & Q. Julius Balbus Marcellus, Conſuls. Note 8.

[a] On croit que T. Aufidius & Arrius & Severianus leur furent ſubrogez dés le mois de mars, & que Marcellus & Gallus furent auſſi Conſuls dans les derniers mois de cette année.

[a] Onu.p.221.c d. Euſebe marque que les villes de [1] Nicomedie & de Ceſarée en Bithynie, furent preſque ruinées en ce temps-ci par un tremblement de terre. 1.

Noris,epo.p. 421.f. 'Adrien eſtoit encore à Rome au commencement de cette année; [b] & le 3 de mars il propoſa par écrit au Senat quelques

[b] Digeſt.5.t.3. l.20.p.174. difficultez ſur des ſucceſſions, qui furent reſoluës par un arreſt du 14 du meſme mois. [Il peut avoir recommencé "cette année meſme ſes grands voyages, qu'il ſemble n'avoir achevez qu'en l'an 135.] Note 9.

Adri.v.p.6.e. p.11.b. 'Il paſſa d'abord de Rome en Afrique, & il fit de grands biens à toutes les provinces de ces quartiers là. 'Ce qui le fit encore beaucoup aimer par les Africains, fut que n'ayant point eu de

p.7.a. pluies depuis cinq ans, il en tomba à ſon arrivée. 'De l'Afrique il revint à Rome d'où il repartit auſſi-toſt pour aller en Orient. [Ce ne fut neanmoins apparemment que l'année ſuivante.]

Dio,l.69.p. 792.d. 'Dion ſemble mettre avant ce dernier voyage d'Orient la mort de Plotine veuve de Trajan. Adrien qui tenoit l'Empire d'elle, luy fit toutes ſortes d'honneurs, [legitimes & illegitimes.] On marque qu'il fut neuf jours habillé de noir. Il fit des vers à ſa loüange.

L'AN DE JESUS CHRIST 130, D'ADRIEN 13, 14.

Cuſp.p.35.b| Proſp|Onu.p. 221.222. 'Q. Fabius Catullinus, & M. Flavius [2] Aper, Conſuls. 2.

[Saint Jerome met ſur cette année qu'on fit à Rome un temple en l'honneur de cette ville meſme & de Venus.] [c] On pretend, ["mais ſans aucun fondement,] qu'Adrien l'avoit commencé Note 10.

[c] Amm.l.16.n. p.121. Dio,l.69.p. 789.e. dés l'an 121 ou 122. 'Il ſemble qu'il en euſt luy meſme donné les meſures. [Et il peut l'avoir dedié cette année avant que de partir pour retourner en Orient.] 'On l'appelloit le temple de

Amm.l.16.p. 71.c. [d] Athen,l.8.p. 361.f. Rome, [d] du de la fortune de Rome. Athenée dit qu'à cauſe de ce temple, Adrien changea l'ancien nom de la feſte qui ſe faiſoit tous les ans [le 21 d'avril] pour la fondation de Rome, &

Amm.n.p.121| Aur.V.p.526.d qu'au lieu de *Palilia*, il la fit appeller "la Romaine. 'On tire τὰ ῥωμαῖα.

1. S. Jerome met Nicople au lieu de Nicomedie, & la chronique d'Alexandrie, Aorie au lieu de Ceſarée.

2. Caſſiodore paſſe ce Conſulat: au lieu d'Aper, Idace, & la chronique d'Alexandrie p.598 y mettent Libo, que la chronique fait Conſul pour la ſeconde fois.

d'Aurele Victor que ce temple fut brulé & rétabli ſous Maxence. 'Ce fut une des merveilles que Conſtance admira à Rome. Amm.l.16.p. 71.c.

[a] Aprés qu'il fut baſti, Adrien en envoya le deſſein à Apollodore [de Damas,] qui avoit fait [le pont du Danube, & d'autres grands ouvrages ſous Trajan:] & il s'en eſtoit ſervi luy meſme. 'Cependant il ſe ſouvenoit toujours que s'eſtant une fois voulu meſler de parler ſur quelque edifice dont Trajan entretenoit cet architecte, "il l'avoit renvoyé avec mepris, comme incapable de donner ſon avis ſur des choſes de cette nature? Auſſi ce fut pour inſulter Apollodore, & luy montrer qu'on pouvoit faire quelque choſe de grand ſans luy, qu'il luy envoya le deſſein de ce temple; & il voulut qu'il luy en mandaſt ſon avis. Apollodore [qui n'eſtoit pas né flateur,] luy manda tout net que le temple "n'eſtoit pas aſſez elevé & aſſez degagé pour le lieu où il eſtoit placé; & qu'au contraire les ſtatuës de Rome & de » Venus eſtoient trop hautes pour le baſtiment. Car quand il » plaira, diſoit-il, aux deeſſes de ſe lever & de ſortir, elles ne le » pourront pas. Adrien faſché de voir qu'il avoit fait une faute irreparable, fut ſi piqué de cette liberté d'Apollodore, qu'il le bannit, & le fit enfin tuer cette année meſme ſous quelque faux pretexte qu'il trouva. [Je ne ſçay s'il ne l'auroit point banni dés auparavant.

Allez peindre vos citrouilles.

&c.

[a] Dio,l.69.p. 789.c.d. Adri.v.p.9.e. Dio,l.69.p. 789.790.

Adrien partit enfin de Rome pour aller paſſer quelques années à viſiter les provinces de l'Orient.] 'Il paſſa par Athenes ſelon Spartien. [Mais pour ce que cet auteur dit qu'il y fit, nous croyons le devoir raporter à ſon retour pour ſuivre Dion.] 'D'Athenes il s'en alla en Aſie, où il conſacra divers temples qui portoient ſon nom. Il fut dans la Cappadoce, d'où il amena beaucoup d'eſclaves pour le ſervice des troupes. Adri.v.p.7.a. a.

'Il renvoya alors à Coſrhoés Roy des Parthes ſa fille que Trajan avoit priſe, & promit de luy renvoyer auſſi ſon throne d'or, (ce qu'il ne fit pas neanmoins,) pour l'engager à vivre en paix avec les Romains, & ce ſemble auſſi à le venir voir, comme il en pria les autres Rois & les Princes de ces quartiers là. Pluſieurs Rois y vinrent; 'mais Pharaſmane qui pouvoit eſtre le Roy d'Iberie, refuſa inſolemment d'y venir. Le Roy d'Albanie n'y vint pas non plus. 'Adrien traita d'autant mieux ceux qui le vinrent voir, qu'il vouloit que Pharaſmane & les autres qui n'y eſtoient pas venus, euſſent ſujet de s'en repentir. [Il paroiſt qu'ils s'en repentirent effectivement, & qu'ils rechercherent ſon amitié:] '& en ayant eprouvé les effets par les preſens qu'il leur fit, ils a[n.C.p.27.1.d. v.p.7.a[10.e[n. S.p.36.e. v.p.7.a.b. p.10.e.

l'aimerent encore plus que les autres. Les Rois des Bactriens luy envoyerent auſſi des deputez pour luy demander ſon amitié.

Arri.de Pont. p.7. p.11. 'Nous apprenons de l'écrit d'Arrien ſur la navigation du Pont-Euxin, que Malaſſe Roy des Lazes, Reſmagne Roy des Abaſques [ou Abaſges,] Spadague Roy des Saniges, Staquimfax Roy des Zuques, tous peuples à l'orient ou au nord de cette mer, avoient eſté faits Rois par Adrien.

Adri.v.p.7.b. [Aprés avoir viſité l'Aſie, il paſſa en Syrie,] où il ne fut pas favorable à ceux d'Antioche. Spartien remarque qu'eſtant monté ſur le mont Caſſius [auprés de cette ville] pour y ſacrifier, & pour y voir lever le ſoleil, il y fut ſurpris d'un orage; & le tonnerre tomba ſur la victime & ſur le preſtre qui l'immoloit.

b|Dio,p.792.c| Occo,p.230| Nor.cpo.p. 422. a Pagi,131.§ 3. b Pet.doc.t.l. 13.p.685. 'Il viſita la Paleſtine & l'Arabie, & de là paſſa en Egypte, [a]eſtant déja dans ſa 15.e année, [c'eſt à dire à la fin de l'an 131,] ou meſme en 132. [Ainſi ou il ne partit de Rome qu'en 131, ou il employa deux ou trois ans à venir de Rome en Egypte.] [b]Le P. Petau y met encore bien plus de temps.

Chr.Alex.p. 598. 'La chronique d'Alexandrie marque ſur cette année que le coloſſe de Rhode "branla pour la premiere fois ſous Adrien.

ARTICLE XI.

Edit perpetuel: Adrien va en Egypte: Muſée d'Alexandrie: Hiſtoire d'Antinoüs.

L'AN DE JESUS-CHRIST 131, D'ADRIEN 14, 15.

Cuſp.p.351.a| Proſp|Onu.p. 222.b.c. '*Serv. Octavius Lænas Pontianus, & M. Antonius* [1]*Rufinus, Conſuls.*

SAINT Jerome marque ſur cette année, que Salvius Julianus [l'un des juriſconſultes qu'Adrien conſultoit toujours,] fit l'edit appellé perpetuel. Vorb.p.401. 'On dit que c'eſtoit un recueil des regles que tous les Gouverneurs des provinces devoient obſerver, afin que la juſtice ſe rendiſt d'une maniere uniforme dans tout l'Empire.

[Adrien, ſelon ce que nous avons dit ſur l'année precedente, travailloit en meſme temps à regler par luy meſme diverſes choſes dans les provinces de l'Orient: mais l'hiſtoire ne nous apprend rien en particulier de ce qu'il y fit.]

1. Caſſiodore, Idace, & la chronique d'Alexandrie, l'appellent Ruſus.

L'AN DE JESUS CHRIST 132, DE ADRIEN 15, 16.

'Augurinus, & "Sergianus, Conſuls.

Ch.Alex|Idat|Proſp.

[a]On voit par quelques medailles qu'Adrien arriva à Alexandrie dans la 15e année de ſon regne, [c'eſt à dire vraiſemblablement vers le milieu de celle-ci, puiſqu'il ſemble" n'avoir quitté l'Egypte que ſur la fin de la ſuivante.] 'Il entra en cette province par la Judée, & eſtant arrivé à Peluſe, il y voulut voir le tombeau du grand Pompée, qu'il trouva tout ruiné; & il admira que celui à qui on avoit autrefois dreſſé des temples, n'euſt pas meſme alors un tombeau. Il le fit rebaſtir, & fit les ceremonies ordinaires pour les morts.

[a] Pagi, 131. §3.

V. la note 9.

Dio, l. 69. p. 792 c|Adri. v. p. 7. b

'Il trouva l'Egypte & Alexandrie telles que tous les auteurs les depeignent, pleines de peuples railleurs, legers, turbulens, toujours preſts à la ſedition. Dans une lettre qu'il en écrit à Servien ſon beau-frere, il pretend que les Chrétiens, les payens, les Samaritains, & les Juifs, y eſtoient toujours preſts a changer de religion, n'adorant tous qu'un meſme Dieu, [c'eſt à dire apparemment leur fortune & leur intereſt.] Il ajoute que l'obſervation ſuperſtitieuſe des aſtres & des augures leur eſtoit commune à tous. [Mais il euſt trouvé bien des bons parmi ces méchans, s'il euſt eſté bon luy meſme.] 'Il parle d'un Patriarche qui venoit quelquefois en Egypte. 'C'eſtoit aſſurément celui des Juifs. [b] Il remarque une choſe conſiderable, que dans Alexandrie tout le monde, juſqu'aux aveugles meſmes, avoit un métier, & que perſonne n'eſtoit oiſif.

Vop. v. Sat. p. 245. a. b.

b.

Pearſ. de Igh. t. 3. p. 174. 175.

[b] Vop. v. Sat. p. 245. b.

'Il paroiſt qu'on avoit oſté à cette ville pluſieurs de ſes anciens privileges, [peut-eſtre à cauſe de quelque ſedition.] 'S. Jerome dit meſme" que les Romains l'avoient ruinée, & qu'Adrien la repara dés le commencement de ſon regne. 'Lorſqu'il y vint il accorda aux habitans tout [ce qu'ils luy demanderent,] leur rendit leurs anciens privileges, & y en ajouta de nouveaux; de ſorte qu'ils luy firent de grandes actions de graces. Mais dés qu'il fut parti, ils le dechirerent luy & tous ceux qu'il aimoit le plus, par mille railleries ſanglantes. Il le ſouffrit, en leur ſouhaitant neanmoins qu'ils euſſent ce qu'ils meritoient.

c.

Hier. chr.

V. §5.

Vop. v. Sat. p. 245. c.

'Dans le palais d'Alexandrie, qui tenoit le quart ou meſme le tiers de la ville, il y avoit un quartier appellé le Muſée, parce qu'il eſtoit deſtiné pour les muſes & les ſciences. C'eſtoit là qu'eſtoient logez & entretenus les hommes de lettres; [c] qui eſtoient partagez en pluſieurs "compagnies ou colleges, ſelon les ſciences ou les ſectes dont ils faiſoient profeſſion. 'Ils y

Strab. l. 17. p. 793. 794.

p. 794. a|Amm. l. 22. p. 235. a.

συστήματα

[c] Dio. l. 77. p. 873. e|880. b.

Strab. p. 794. a.

eſtoient entretenus des revenus aſſignez à cette maiſon: & ils y avoient meſme un pontife, que les Empereurs avoient ſoin d'y mettre. 'On attribuë "cet établiſſement à Ptolemée Philadelphe, qui avoit mis en ce lieu ſa bibliotheque: l'Empereur Claude ajouta un ſecond Muſée à l'ancien. [a] Il y a toujours eu pluſieurs perſonnes habiles en ce lieu: [b] & c'eſtoit un honneur fort eſtimé par les ſavans d'eſtre aſſocié à cette academie, ou comme on parle quelquefois, à cette table, [c] où tous les plus habiles de la terre ſe raſſembloient. [d] Adrien accorda cet honneur au ſophiſte Denys de Milet qu'il eſtimoit beaucoup, [e] & à un poëte Egyptien nommé Pancrate. [f] Il n'eut garde de manquer à aller voir ce lieu lorſqu'il vint à Alexandrie: il fit diverſes queſtions aux perſonnes de lettres qui y eſtoient, & il répondit à celles qu'ils luy propoſerent. 1132, d'Adrien 15, &c.

Amm.n.p.244 Suet.l.5.c.42. p.566|n|Athen l.6.p.240.b.

[a] Amm.l.22.p. 235.a.

[b] Spart.n.S.p. 52.1.d.e.

[c] Phil.ſoph.22. p.524 d.

[d] c.

[e] Athen.l.15.p 677.c.

[f] Adri.v.p.10.a

'Caracalla abolit ce ſemble le Muſée en l'an 216, avec les compagnies des hommes de lettres qui y demeuroient. [Mais il fut rétabli depuis,]'& ſubſiſta juſques aux guerres civiles "du temps d'Aurelien, qui ruinerent le quartier où il eſtoit, nommé Bruchium: 'de ſorte que ſur la fin du quatrieme ſiecle ce lieu eſtoit tout deſert, & aſſez eloigné d'Alexandrie. vers l'an 270. V. S. Euſebe de Laodicée.

Dio,l.77.p. 873.c|880.b.

Amm.l.22.p. 234.235.

Spart.n.C.p. 36.1.d.

[Durant qu'Adrien eſtoit en Egypte,]'il voulut auſſi viſiter la Libye [Cyrenaïque] 'qui eſt prés d'Alexandrie. On remarque qu'en chaſſant dans ces pays, il y tua un lion extremement grand, qui depuis long-temps ravageoit toute la province, & en avoit depeuplé divers endroits.

Bir.p.176. Athen.l.15.p. 677.c.

[Ce qui a particulierement rendu celebre le voyage d'Adrien en Egypte, ~~eſt~~ 'la ~~mort d'Antinoüs, originaire~~ de la ville de Bithyne, appellée depuis Claudiople, dans la Bithynie. Il n'eſt point neceſſaire d'en dire autre choſe, ſinon qu'il meritoit d'eſtre l'horreur du genre humain; ce qui n'empeſchoit pas qu'Adrien ne l'aimaſt beaucoup. Il tomba dans le Nil, ſur lequel il navigeoit avec Adrien, & ſe noya, s'il en faut croire Adrien meſme. Mais Dion aſſure que la verité eſt qu'Adrien, dont la curioſité tentoit tout ce qu'il y a de plus deteſtable dans l'art magique, voulut immoler un homme [à l'enfer] pour ſe prolonger la vie. Mais il falloit un homme qui ſe conſacraſt volontairement à la mort; [ce qui n'eſtant pas aiſé à trouver:] & tout le monde s'en excuſant, il fut contraint d'accepter l'offre qu'Antinoüs luy fit de ſa vie.

Dio,l.69.p.793 a|Adri.v.p.7.c| n.C.p.28|Euſ. chr.n.p.214.

'Il le plera comme une femme, dit Spartien. [Mais pour ſe conſoler, [il voulut que les Grecs en fiſſent une divinité; &

Adri.v.p.7.c.

ils le firent: 'de ſorte qu'en peu de temps toute la terre ſe vit pleine de ſtatuës de ce nouveau Dieu. 'On luy eleva des temples en divers endroits, particulierement à Mantinée dans l'Arcadie, où Adrien luy en fit baſtir un magnifique,[a] & il y établit une feſte & des jeux ſolennels en ſon honneur.[b] On luy donna des preſtres & des prophetes:[c] On luy entendit rendre des oracles, qu'on tenoit neanmoins qu'Adrien avoit compoſez:[d] & les aſtrologues ayant reconnu quelque nouvel aſtre dans le ciel, ou feignant de ſe l'imaginer, on ne manqua pas de dire que c'eſtoit Antinoüs; & Adrien fut bien aiſe de s'en flater. Dio,p.793.b. Spart.n.S.p.41| Thph.l.3.p. 122.c|Spanh. l.7.p.652-657. a Spart.n.S.p. 41.a|Scal.in. Euſ.p.214. b Spart.n.C.p. 29|Euſ.n.p.63. 64. c Adri.v.p.7.c. d Dio,l.69.p. 793.b.

'Les payens meſme ſe moquoient de ſa folie:[e] & cette augmentation de l'idolatrie: qui en eſtoit en meſme temps la honte, fut favorable au Chriſtianiſme pour la détruire. Car tous ceux qui ont écrit contre les payens n'ont guere manqué de leur reprocher ce nouveau Dieu que tout le monde connoiſſoit, pour leur faire voir ce qu'eſtoient ceux dont la divinité pour eſtre un peu plus ancienne n'en eſtoit pas mieux fondée. e Bar.132.§10. 12|Chry.1.Cor. h.26.p.740.c.

'C'eſt ce que nous liſons encore dans S. Juſtin, [que Dieu attiroit
1. à luy vers ce temps-ci meſme,] dans les fragmens d'Hegeſippe, dans Rhenagore, dans Tatien, dans S. Theophile d'Antioche, dans Tertullien, dans S. Clement d'Alexandrie, dans Origene, [& enſuite dans pluſieurs autres.] Juſt.ap.1 p.40. c.

'Adrien baſtit une ville au lieu où Antinoüs eſtoit mort,
1. [f] & où il eſtoit enterré: cette ville fut nommée [2] Antinople,[g] & quelquefois auſſi Adrianople.[h] On pretend qu'il ne fit que rebaſtir une ancienne ville nommée Beſa, ce qui fit que quelques uns l'appellerent Beſantinoüs.[i] Une chronique en mar-
3. que la fondation le 30 d'octobre, [3] [auquel il peut l'avoir ou commencée, ou achevée.] 'Du tombeau de ſon Antinoüs il en fit un temple,[k] & ce fut là qu'on établit le grand culte de cette nouvelle divinité. On pretendoit qu'il s'y faiſoit des miracles: mais les payens meſmes ont reconnu que ce n'eſtoient que des fauſſetez & des illuſions, ou de veritables crimes des magiciens. Dio,p.793. 2. f Adri.v.n.S.p. 41.1.d. g p.52.3.d. h n.C.p.29.1.e.f. i Chr.Al.p.59?. Cl.adm.p.32 c. k Ori.in Celſ. l.3.p.132|l.5.p. 272.

'On trouve encore aujourd'hui beaucoup de monumens de cette folle impieté d'Adrien, gravez ſur diverſes medailles. Mais on remarque que toutes ces medailles ſont greques, & qu'il ne s'en rencontre point de latines. Bir.p.187.

1. *ap.Euſ.l.4.c.8.p.121.122|Athen.ap.Bar.132.§11|Tati.p.149.d|Thphl.3.p.122.c|Tert.apol.c.13. p.15.b|n.p.6|Ori.in Celſ.l.3.p.132|l.8.p.384|Clem.Alex.ad gent.p.32.b.c.*

2. 'Quelquefois Antinô, Antinoë, *αντινόεια*, & Antinoüs. Spar.n.S.p.41.1. d.|52.2.d.e.

3. Sous les Conſuls Aviola & Panſa, c'eſt à dire en 122: [mais nous ne voyons pas que cela ſe puiſſe ſoûtenir.]

L'an de J. C. 133, d'Adrien 16,17.

L'AN DE JESUS CHRIST 133, D'ADRIEN 16, 17.

Onu.p.222.d| Cuſp|Idat.&c.

'Hiberus, & Siſenna, Conſuls.

[Siſenna eſt appellé Silanus par Caſſiodore.

Nous n'avons rien à dire ſur cette année, ſinon qu'Adrien y peut avoir quitté l'Egypte, pour venir commencer la ſuivante dans la Syrie.]

ARTICLE XII.

Courſes des Alains: Arrien viſite & décrit la coſte du Pont-Euxin.

L'AN DE JESUS CHRIST 134, D'ADRIEN 17, 18.

Adri.v.n.S.p. 19.1.d|Nor.ep. conſ.p.82.

'C. Julius Servilius Urſus Servianus III, & C. Vibius Juventius Varus, Conſuls.

Adri.v.p.5.a.

'ADRIEN voulut honorer Servien ſon beau-frere, de ce troiſieme Conſulat, aprés les deux autres qu'il avoit eus ſous Trajan, [''en l'an 107, & en 111.] Et il aima mieux qu'il fuſt Conſul ſans luy, afin qu'il euſt l'honneur d'eſtre le premier. V. Trajan note 20.

Vop.v.Sat.p. 245.a.

'Durant qu'il eſtoit Conſul, Adrien luy écrivit ſur l'état d'Alexandrie &[de l'Egypte:[ce qui nous donne tout lieu de croire qu'il n'avoit quitté l'Egypte que depuis peu.]Il envoya en meſme temps quelques petits preſens à ſa ſœur [Pauline] &

c.

Dio,val.p.714.

à Servien [ſon mari.]Il ſemble que Pauline ſoit morte [vers ce temps-ci,] bien-toſt aprés Antinoüs. Adrien ne luy fit rendre aucun honneur particulier, au moins d'abord; ce qui fit qu'on ſe moqua ~~encore davantage de ceux qu'il avoit faits~~ à Antinoüs.

Spanh.l.7.p. 633.634.

'On trouve une Pauline qualifiée'' deeſſe: mais ceux qui veulent que ce ſoit celle-ci, avouent au moins que c'eſt une choſe auſſi peu certaine, [qu'elle eſt peu honorable à cette malheureuſe Princeſſe.]

Dio,l.69.p. 793.c.

Bir.p.176.

Arri.de Pon.p. 7.f.

'Adrien revint, [comme nous avons dit,] d'Egypte en Syrie, qu'il quitta auſſi pour s'en retourner enfin en Occident. [Il prit peut-eſtre ſon chemin par la Thrace & la Macedoine:]car il a viſité ces provinces' avec les environs de Byzance.[a] Il fut encore alors à Athenes, où S. Jerome dit dans ſa chronique qu'il paſſa[1] l'hiver. 'Aprés qu'il eut quitté la Syrie, les Juifs prirent les armes, & formerent une guerre [d'environ trois ans,] où les Romains ſouffrirent beaucoup, & eux encore plus. [Mais nous

1.

[a] Dio,p.795. p.793.c,d.

1. Il le dit de l'hiver qui commença en 131, & finit en 132: mais nous ne voyons pas moyen de le ſuivre en ce point.

n'en

n'en parlons pas ici, parcequ'elle aura ſon titre particulier.

'Dion aprés avoir fait l'hiſtoire de cette guerre, parle d'une autre qui peut [s'eſtre faite en meſme temps,] ſavoir de celle des Alains ou Maſſagetes, & de Pharaſmane leur Roy. Ils firent de grands ravages dans le pays des Medes, entrerent auſſi dans l'Armenie, & juſque dans la Cappadoce, dont Flavius Arrianus eſtoit alors gouverneur. Ils ſe retirerent enfin, arreſtez par la crainte d'Arrien, & adoucis par les preſens de Vologeſe [qui pouvoit eſtre Roy de l'Armenie.] 'On a encore un ordre & une inſtruction donnée par Arrien pour la marche de l'armée Romaine envoyée contre les Alains, & pour le combat auquel on ſe preparoit. On y voit les differentes troupes de pluſieurs pays dont cette armée eſtoit compoſée, avec les officiers qui les conduiſoient. 'Le General eſtoit un nommé Xenophon [qui pouvoit commander les troupes de la province ſous le gouverneur.] Car Arrien luy preſcrit à luy meſme ce qu'il a à faire.

p.794.d. Arri.in Al p. 69.76. p.72.

'Nous avons aujourd'hui en grec une navigation du Pont-Euxin, qui n'eſt que comme une lettre & une relation adreſſée à l'Empereur Adrien par Arrien. [C'eſt apparemment cet Arrien gouverneur de la Cappadoce dont nous venons de parler.] Il commandoit alors à Trebizonde & aux environs, [ſoit que ces pays fuſſent du gouvernement de la Cappadoce, comme cela peut eſtre, ſoit qu'il ait eu une commiſſion particuliere pour les viſiter, ſoit qu'il ait auſſi eſté gouverneur de cette partie du Pont.] Il commence ſa relation par ſon arrivée à Trebizonde, où Adrien faiſoit alors baſtir un temple de Mercure. 'Il s'embarqua à Trebizonde pour aller faire le tour du Pont-Euxin du coſté de l'Orient. Il faiſoit faire l'exercice aux ſoldats Romains qui eſtoient en garniſon ſur les coſtes, '& leur payoit leur montre. Il y viſitoit toutes choſes, & n'oubloit pas les malades. Il mandoit à Adrien l'état où il trouvoit les choſes, & luy donnoit ſur cela quelques avis par des lettres écrites en latin.

de Pont. p.1. p.2. p.3.6.

'Il paſſa la riviere du Phaſe, dont il remarque que l'eau nage long-temps ſur celle de la mer, parcequ'elle eſt extremement legere. Elle ſe garde plus de dix ans ſans ſe corrompre. 'Il y avoit là un chaſteau gardé par quatre-cents ſoldats Romains, & un bourg habité par des veterans, & par quelques gents de mer. Arrien ordonna d'y faire un nouveau foſſé pour la ſureté du bourg. Il termina ſa navigation à Sebaſtople, 'où

p.5. p.6. p.11.

p.2,3. eſtoit la derniere garniſon Romaine. Il fut attaqué dans ce voyage d'une grande tempeſte, dont un de ſes vaiſſeaux fut briſé.

p.7. 'Entre les peuples barbares dont il coſtoya le pays, les plus voiſins de Trebizonde, & auſſi les plus belliqueux, eſtoient les Sannes nommez Drilles par Xenophon. Ils n'avoient point de Rois. Ils avoient autrefois payé tribut aux Romains, & Arrien promet à Adrien de les y reduire de nouveau, ou de les exterminer. [Il ne fit pas le dernier: car pluſieurs ſiecles aprés on parloit encore des Tzanes, qui ſont ſans doute les meſmes que les Sannes.] Il paroiſt que ces Sannes tenoient une partie de la Colchide, que l'on diſtinguoit fort alors du pays des Lazes: [car depuis, cela a paſſé pour la meſme choſe.]

p.7-10. 'A la relation de ſon voyage il joint une deſcription de la
p.11-15. coſte [de l'Aſie] depuis Byzance juſqu'à Trebizonde, '& une autre du pays qui eſt depuis Sebaſtople juſqu'au Boſphore Cim-
p.21. merien, & depuis ce Boſphore juſqu'à Byzance, 'afin qu'Adrien puſt prendre ſur cela ſes meſures, s'il vouloit entrer dans les affaires du Boſphore, dont il luy mande que le Roy nommé Cotys eſtoit mort depuis peu de temps.

[Nous parlerons plus amplement dans la ſuite, de ce qui re-
p.10. garde Arrien auteur de cette relation,] 'qui nous apprend encore que l'Empereur faiſoit faire alors un port à Trebizonde.
Adri.v.n.C.p. 18.2.b. 'On croit y trouver quelque marque qu'elle n'a eſté faite qu'aprés la mort d'Antinoüs.

ARTICLE XIII.

Adrien baſtit à Athenes, revient à Rome, y reçoit le Roy d'Iberie, tombé malade, adopte L. Verus.

L'AN DE JESUS-CHRIST 135, D'ADRIEN 18, 19.

Nor.ep.conſ. p.83[dat] Culp.p.352.b. a Euſ.chr.n.p. 214.215. *'Lupercus "Pontianus, & Rufus Atilianus, Conſuls.* NOTE 11.

a ADRIEN paſſa, comme nous avons dit, [cette année] l'hiver à Athenes, où "il fut admis aux plus grands myſteres *initiatus.* d'Eleuſine, differens de ceux auſquels il avoit eſté receu [neuf ou dix ans auparavant.] On pretend que ces grands myſteres ne ſe celebroient que tous les quatre ans, dans la ſeconde année
chr. de chaque Olympiade: '& le commencement de l'an 135 eſtoit la ſeconde année de l'Olympiade 228.

ἄρχων. 'Comme ce Prince aimoit extremement les mœurs & les ſciences des Atheniens, 'dont il avoit eſté "le magiſtrat en l'an 112, avant que d'eſtre Empereur, [a] il prit en ce temps-ci l'habit de cette dignité pour celebrer avec eux leur grande feſte de Bacchus, '& il voulut bien peut-eſtre ſe faire [une ſeconde fois] leur magiſtrat pour la celebrer: car ſelon Spartien il le fut eſtant Empereur. 'Il leur donna diverſes choſes, beaucoup d'argent, de grands revenus en blez, [1] & toute l'iſle de Cefalonie. 'Il y fit auſſi divers baſtimens magnifiques, entre leſquels on remarque une bibliotheque dont l'ouvrage eſtoit merveilleux. 'Il les avoit commencez [en quelqu'un de ſes autres voyages,] & les dedia en celui-ci.

Vict.epit. Adri.v.n.S.p. 34.2.e. [a] Dio,l.69.p. 795.2. Adri.v.p.9.d|n. C.p.25.2.a.b|S. p.34.2.f. Dio,p.795.2. Hier.chr. Vhel.p.437. Adri.v.p.7.a.

1.

'Il acheva auſſi alors un temple de Jupiter Olympien, [b] commencé ſelon Philoſtrate, "il y avoit 560 ans. [c] Mais il s'y conſacra un autel à luy meſme. Il y mit un dragon qu'on luy avoit envoyé des Indes. Il permit encore à tous les Grecs en corps de luy baſtir un temple appellé Panellenion, [d] qui faiſoit ce ſemble une partie de celui de Jupiter, [e] & établit pour cela "des jeux. [f] Enfin il ſembla avoir fait d'Athenes une ville toute nouvelle: [g] & il y en avoit en effet un quartier qui portoit ſon nom. [h] On y voit encore aujourd'hui diverſes marques des depenſes que fit Adrien "pour l'embellir. [i] Vheler raporte une ordonnance de ce Prince ſur le debit des huiles, où l'on apprend que les affaires ſe jugeoient à Athenes par le Senat & par le peuple aſſemblé par "le magiſtrat, avec appel au Proconſul ou à l'Empereur.

&c. ἀγῶνας &c. ἐ ςρατηγὸς

[a] Dio,p.795.a| Vheler,p.472. [b] Phiſt.ſoph. 25.p.532.c.d. [c] Dio,p.795.a| Adri.v.p.7.a| Spanh.l.8.p. 743-745. [d] Adri.v.n.C. p.26.1.f. [e] n.S.p.50.1.f. [f] Euſ.chr.n.p. 215.1. [g] Adri.v.p.10. a. [h] Vhel.p.421. 436.440.472. [i] p.470.

'Les Atheniens employerent une partie de l'argent qu'il leur donna à baſtir une ville dans l'iſle de Delos, qu'ils appellerent la nouvelle Athenes d'Adrien, ou l'Olympique. 'On a encore à Veniſe une inſcription "de ces Atheniens de Delos. 'Mais il ne reſte plus que quelques mazures, tant de cette ville, que de tous les autres baſtimens magnifiques que la ſuperſtition des payens avoit elevez dans la meſme iſle.

V. la note 21.

Euſ.chr.n.p. 215.1. Grut.p.405. Vhel.p.93.&c.

'Adrien retourna enfin à Rome, [k] où l'on trouve qu'il eſtoit le 3 may de cette année. [l] Dion remarque que dans les ſpectacles qui furent repreſentez enſuite, le peuple luy demandant la liberté d'un des cochers du cirque qui appartenoit à un particulier, il répondit: Il n'eſt pas digne des Romains de me demander que je donne la liberté à celui qui ne m'appartient pas, ni

Dio,p.795.b. [k] Grut.p.315.9. [l] Dio,l.69 p. 795.b.

1. 'Dans une inſcription la ville de Pale en Cefalonie ſe qualifie libre & gouvernée par ſes loix αὐτονόμους. L'inſcription eſt adreſſée à l'Empereur Adrien Olympien. Rein.p.315.

de vouloir forcer celui à qui il appartient de la luy donner.

[Il faut apparemment raporter à ce temps-ci ce que dit Aurele Victor,]qu'aprés qu'Adrien fut revenu à Rome, il s'appliqua tout à fait, à l'imitation des Grecs & de Numa, à établir des ceremonies, des loix, des profeſſeurs des ſciences, & des lieux *gymnaſia.* pour les exercer. Il inſtitua un college pour apprendre les belles lettres, à qui l'on donna le nom d'Athenée: & on commença de celebrer à Rome les myſteres d'Eleuſine tout de meſme qu'à Athenes.

Dio, p. 794. d. e. 'On met vers ce temps-ci que Vologeſe & les Jazyges envoyerent à Rome des ambaſſadeurs. Adrien les conduiſit au Senat: & le Senat l'ayant prié de leur faire réponſe, il dreſſa pour cela un memoire, & le leur lut. Les Jazyges envoyoient pour confirmer la paix avec les Romains; & Vologeſe pour faire quelques plaintes de Pharaſmane, [apparemment de celui qui eſtoit Roy d'Iberie,] lequel vint luy meſme à Rome avec ſa Adri. v. p. 9. a. femme & ſon fils. 'Il fit de fort grands preſens à Adrien; & Adrien magnifique envers tous les Rois luy en fit de plus grands qu'à aucun autre. On marque entre autres qu'il luy donna un Dio, l. 69. p. 794. c. elephant, & une compagnie de 500 hommes. Il luy augmenta meſme ſes Etats, luy permit de ſacrifier dans le Capitole, luy fit dreſſer une ſtatuë à cheval, & voulut voir un exercice militaire qu'il fit avec ſon fils & les principaux de ſa Cour.

Adri. v. p. 9. a. 'Cependant, [par une bizarrerie aſſez étrange,]aprés tant d'honneurs & de preſens, il fit paroiſtre dans l'amphitheatre 300 criminels revétus de caſaques enrichies d'or, pour ſe moquer de ce que Pharaſmane luy en avoit donné de ſemblables. [Ce ne fut ſans doute que lorſque ce Prince s'en fut retourné.]

p. 11. b|13. c. 'Aprés qu'Adrien eut fait, pour ainſi dire, le tour du monde, il tomba dans les dernieres années de ſa vie en une incommodité tres faſcheuſe, [qui ne finit que par ſa mort,]cauſée, à ce qu'on pretendoit, par l'habitude qu'il avoit priſe d'aller toujours la teſte nuë quelque temps qu'il fiſt. 'C'eſtoit une "langueur qui le deſſechoit peu à peu, [a] accompagnée d'un grand ſaignement de nez, qui luy avoit toujours eſté ordinaire, mais qui s'eſtant beaucoup augmenté, [& ayant epuiſé ſon ſang,] le fit devenir hydropique.

" S. p. 57. 1. 2| Dio, p. 796. c. [a] Dio, l. 69. p. 795. c|796. c. *p. 96 m.*

'Deſeſperant de pouvoir guerir, [b] & ſe voyant déja avancé en âge, il ſongea à adopter diverſes perſonnes pour luy ſucceder. Il penſa à Servien ſon beau-frere, quoique âgé de 90 ans, à Fuſcus [ſon petit-neveu]petit-fils de Servien, à Pletorius Nepos ſon an-

p. 795. c. [b] Adri. & Ver. v. p. 11. b. c|13. c|14. c.

135, d'Adrien 18, 19. cien & intime ami, & à un Terentius Gentianus, fort aimé du Senat. Mais la penſée meſme qu'il avoit eu d'elever ces perſonnes à l'Empire, les luy rendit tous odieux. Nous verrons qu'il fit mourir les deux premiers. Il regarda Nepos comme ſon ennemi, quoiqu'ils ſe fuſſent aimez dés le vivant de Trajan, [a] & qu'ils vécuſſent ſi familierement enſemble, qu'il trouvoit bon que Nepos s'excuſaſt de le laiſſer entrer quand il le venoit voir dans ſes maladies. Adri.v.p.7.d. p.2.c. a p.11.c.

Enfin malgré le ſentiment de tout le monde, il ſe determina à L. Aurelius Annius Ceionius Commodus Verus: car on luy donne tous ces noms, auſquels par ſon adoption il ajouta encore ceux d'Ælius & de Ceſar. On voit par l'hiſtoire que Spartien a faite de ce Prince, qu'il avoit beaucoup de nobleſſe, de l'eſprit, & quelque erudition, mais rien d'ailleurs qui fuſt digne d'une ſi grande fortune, ne ſongeant qu'au divertiſſement & au plaiſir. Auſſi on tenoit que cela s'eſtoit fait par quelques raiſons ſecrettes que l'hiſtoire n'exprime pas. Dans la lettre à Servien, [écrite, comme nous croyons, en 134,] Adrien marque que les Alexandrins avoient bien dit des choſes contre ſon fils Verus. d p.14.b. Nov. 22, p.15.16. Ver.v.p.14.e. Saturn.v.p. 245.c.

Il eſtoit meſme d'une complexion & d'une ſanté extremement foible, juſqu'à vomir le ſang. [b] Et on pretend qu'à cauſe de cela Adrien ſe repentit bien-toſt de l'avoir adopté; [c] & qu'il dit au Prefet, qu'il avoit perdu inutilement bien de l'argent à donner aux ſoldats & au peuple pour cette adoption. Le Prefet redit cette parole; de ſorte qu'eſtant venüe juſqu'à L. Verus, elle luy cauſa un chagrin qui peut avoir contribué à avancer ſa mort: & le Prefet en perdit ſa charge. Ver.v.p.14.d. Dio, l.69.p. 795.c. b Ver.v.p.14.d. c p.16.b.

[Il eſt aiſé de croire qu'Adrien vit bien que Verus ne vivroit pas long-temps,] ſans croire qu'il l'ait appris des aſtres, comme Spartien nous le voudroit perſuader. [Mais cet hiſtorien a apparemment raiſon] de rejetter ce que quelques uns diſoient, qu'Adrien avoit meſme eu le deſſein de caſſer l'adoption qu'il en avoit faite, & de prendre une autre perſonne en ſa place. Il remarque que cette adoption fut differente de toutes celles que les Empereurs avoient faites juſques alors. [Mais il n'explique pas aſſez en quoy conſiſtoit cette difference. p.14.15. p.14.d|15.b|16.d. p.13.14.

Verus doit avoir eſté adopté cette année au pluſtard,] s'il eſt vray, comme Spartien le dit pluſieurs fois, qu'aprés ſon adoption il fut Preteur, & deux fois Conſul. [L'autorité de Spartien n'empeſche pas neanmoins que pluſieurs perſonnes habi- p.14.c|Adri.v. p.11.c|Onu.in. faſt.p.213.b.

les ne croient *qu'il faut differer ſon adoption juſques à l'année ſuivante, eſtant bien difficile de croire qu'il ait eu dés celle-ci le nom d'Ælius & le titre de Ceſar. Mais il peut n'avoir eu l'un & l'autre que quelque temps aprés ſon adoption.] 'Diverſes inſcriptions nous aſſurent qu'il a eu la puiſſance du Tribunat: '& on croit que ce n'a eſté 'qu'en 137, [d'où vient qu'elle eſt toujours jointe avec le ſecond Conſulat qu'il eut en la meſme année] 'On marque qu'il portoit la pourpre, mais ſans or.

*Noте 13.

Bir.p.189.

Pagi,136.§ 6.

1.

Albin.v.p.80. a.

[a Adri.v.p.11.d] Ver.v.p.14.c. Ver.v.p.14.d.

[a]On fit de grandes rejouiſſances à ſon adoption; enſuite de laquelle ayant auſſi-toſt eſté fait Preteur ſelon Spartien, il fut 'envoyé gouverner la Pannonie. 'Il réuſſit aſſez dans cet emploi, & parut, dit Spartien, avoir quelque capacité pour la conduite des armées. [Il paroiſt donc qu'il y fit quelque guerre:] Et une inſcription de l'an 137 luy donne le titre d'Imperator. 'On pretend neanmoins que c'eſt une faute.

Noте 11.

Grut.p.23.12.

Pagi,137.§ 1.

ARTICLE XIV.

Cruautez d'Adrien: De Jule Severe: L. Verus meurt; Antonin eſt adopté en ſa place par Adrien.

L'AN DE JESUS CHRIST 136, D'ADRIEN 19, 20.

Onu.p.223.b] Idat]Kirc.l.3.c. 14.p.443.

'L. Ceionius Commodus [Verus] & Sex. Vetulenus Civica Pompeianus, Conſuls.

[LE premier de ces Conſuls eſt celui que nous venons de voir avoir eſté adopté par Adrien.] 'On croit que ſon collegue eſtoit ſon beau-frere, [a]frere de ſa femme. [Il y auroit encore plus de fondement de le faire] 'ſon propre frere, [mais de mere ſeulement.

Nor.ep.conſ. p.98.

Aer.v.p.26.b.

2.

Comme les faſtes & diverſes inſcriptions de cette année parlent de Verus juſqu'aprés le 10 d'aouſt, ſans luy donner les noms d'Ælius & de Ceſar, c'eſt un marque qu'il ne les a pas eus dés l'année precedente. Et c'eſt ſur cela que beaucoup de perſonnes croient qu'il ne fut adopté qu'en celle-ci.]

Aur.Vict. Adri.v.p.13.a] not.

'Aprés ſon adoption, Adrien ſe retira à Tivoli, [d'où on voit qu'il "revenoit quelquefois à Rome. 'Il fit faire à Tivoli des &c. baſtimens magnifiques, comme on le voit meſme par ce qui en

1. parcequ'on ne trouve jamais *Trib. pot. II.*

Spart.n.C.p.14. a.a.

2. 'Si la femme de Verus fille de Nigrinus eſtoit Domitia Lucilla, comme on le pretend, [tous ces noms n'ont aucun raport avec ceux de Civica.]

136, d'Adrien 19, 20. reſte encore aujourd'hui. Aurele Victor dit qu'il s'y laiſſa tout à fait aller à la moleſſe & aux delices, ne ſongeant qu'à des feſtins, à des tableaux, à des ſtatuës, à d'autres choſes ſemblables: [mais ces roſes furent bien meſlées d'épines pour luy, & pour beaucoup d'autres. Car outre ſes incommoditez ordinaires,] il eut une perte de ſang qui luy penſa oſter la vie; enſuite de quoy il s'abandonna à ſa cruauté naturelle qu'il avoit retenuë juſques alors, [d] & fit mourir diverſes perſonnes, les uns par des moyens ſecrets, les autres par une violence ouverte. p.11.c.

[c] Entre ceux-ci furent Servien ſon beau-frere, & Fuſcus petit-fils de Servien, accuſez d'avoir formé des deſſeins contre l'Empire, & d'avoir eſté faſché de l'adoption de L. Verus. Servien eſtoit âgé de 90 ans, [d] & Fuſcus n'en avoit que 18. [e] On rapporte que Servien en mourant prit le ciel à témoin de ſon innocence, & demanda qu'Adrien pour punition de ſon injuſtice ſouhaitaſt de mourir, & ne le puſt. [Nous ne voyons pas preciſément en quelle année cela ſe fit.] Il ſemble meſme par un endroit de Spartien, que ce ne fut que tres peu avant la mort d'Adrien. [c] Dio, l. 69. p. 795. c. &c Dio, p. 795. c. d. Adri. v. p. 12. d.

[C'eſtoit apparemment pour excuſer tant de cruautez,] [e] qu'Adrien plaignoit le malheur des Princes, à la vie deſquels on ne croit jamais, diſoit-il, qu'on ait attenté, que quand ils ont eſté tuez. Il devoit à Domitien l'invention de cette penſée, [qu'on ne trouve point avoir eſté celebre parmi les bons Princes.] Avid. Caſſ. v. p. 40. d.

L'AN DE JESUS CHRIST 137, D'ADRIEN 20, 21.

[f] *L. Ælius Cæſar II, & P. Cœlius Balbinus Vibullius Pius, Conſuls.* Onu. p. 223. c] Idat. & c] Pagi, 137. § 1.

[a] Une inſcription dreſſée en l'honneur de ce Balbin deſigné Conſul, fait voir que c'eſtoit une perſonne de grande conſideration. Il avoit eſté fait Patricien par Adrien. [Cœlius Balbinus que le Senat fit Empereur en l'an 237, eſtoit ſans doute deſcendu de luy.] [a] Grut. p. 393. 6.

V. la note 9. Nous croyons pouvoir mettre [g] au commencement de cette année la fin de la guerre des Juifs, [h] dont l'opiniatreté fut enfin domptée par la conduite & le courage de Julius Severus, [i] qu'Adrien envoya enſuite gouverner la Bithynie, parceque cette province avoit beſoin d'un homme d'autorité, & en meſme temps ſage & juſte comme il eſtoit. Auſſi il y regla ſi bien les affaires & des particuliers & du public, que ſon nom eſtoit encore celebre dans cette province plus d'un ſiecle aprés. Adrien écrivit [de Tivoli] au Senat ſur la guerre des Juifs; [& [g] Dio, l. 69. p. 793. 794. [h] p. 794. c. [i] Dio, l. 69. p.

aſſez vraiſemblablement lorſqu'elle fut tout à fait finie.

[La Bithynie avoit eſté gouvernée par des Proconſuls avant que Trajan y envoyaſt Pline, comme on le peut prouver par divers endroits de Pline meſme. Ainſi l'on voit que c'eſtoit une province du departement du Senat. Mais les Empereurs l'ayant voulu avoir pour eux,] donnerent au Senat la Pamphylie en échange. Dion ne le dit qu'à l'occaſion de Julius Severus: [ce qui n'empeſche pas abſolument que Trajan ne l'ait pu faire lorſqu'il y envoya Pline.] Il y a neanmoins bien de l'apparence que la commiſion de Pline fut extraordinaire, & qu'aprés luy, [ou aprés] Clement qui luy ſucceda, [a] elle fut encore gouvernée par des Proconſuls juſqu'à ce Severe. [b] On trouve que Julius Canditus [ou Candidus] a eſté Proconſul [c] de Pamphylie ſous Adrien avant la mort de l'Imperatrice Sabine. 1.

Dio, val. p. 714.

Spanh. l. 6. p. 566.

Plin. l. 10. ep. 52. p. 600.

a Spanh. p. 566.

b Fabret. c. 8. p. 250.

L'AN DE JESUS CHRIST 138, D'ADRIEN 21.

Camerinus, & Niger, Conſuls.

Idat. Proſp. &c.

[L. Verus [d] avoit ce ſemble paſſé une partie de l'année precedente dans la Pannonie.] En eſtant revenu, & ayant preparé un fort beau diſcours, qu'il devoit faire à Adrien le premier jour de janvier [de cette année,] [d] il mourut ce jour là meſme en dormant, d'un medicament qu'il avoit pris, & qui ſe trouva trop fort pour luy. [e] Dion dit qu'il fut emporté par une grande perte de ſang. [f] Son corps fut mis dans le tombeau qu'Adrien avoit commencé pour luy meſme, & qui ne fut achevé que ſous Antonin. [g] On luy fit des funerailles imperiales, afin qu'au moins il paruſt Empereur aprés ſa mort. [h] On luy decerna auſſi [1] une apotheoſe; & Adrien luy fit baſtir des temples en diverſes villes. 2.

V. la note 14.

Adri. v. p. 11. e] 15. b. c.

Note 15.

Dio, l. 69. p. 796. c.

e Bar. 140. § 2.

Ver. v. p. 16. b.

Occo, p. 246.

Ver. v. p. 16. c. d.

Il avoit epouſé la fille de Nigrinus qu'Adrien avoit fait mourir [en 119.] Quelques uns la nomment Domitia Lucilla, [mais on ne voit pas qu'ils en aient de fondement.] [i] Verus en eut un fils, [dont Adrien prit ſoin comme de ſon petit-fils:] & c'eſt ce L. Verus que nous verons regner dans la ſuite avec M. Aurele. [Il laiſſa auſſi pluſieurs filles;] [k] dont l'une fut fiancée par Adrien à M. Aurele en l'an 135, [mais il ne l'epouſa pas. On croit que c'eſt celle [l] qui eſt nommée Fabia, & dont l'hiſtoire ne parle que trop.]

Adri. v. p. 11. d. n. C. p. 14. 2. a] Occo, p. 247.

Note 16.

i Ver. v. p. 16. d.

M. Aur. v. p. 28 e.

k p. 23. e.

V. M. Aurele note 2.

Spon, p. 328.

1. Comme l'inſcription où on le lit eſt à Megare dans la Grece, quelques uns croient [que Candide eſtoit Proconſul d'Acaïe, &] que *πάμφυλος* ne marque pas les peuples de la Pamphylie, [comme a traduit Fabretti;] mais toutes les tribus & tous les peuples qui dedioient la ſtatuë, [mais qui ne ſe trouveront point marquez. Je doute que ce ſens puiſſe eſtre bon.]

2. *Divus Verus.* Mais n'eſt-ce point ſon fils?

Aprés

'Aprés la mort de L. Verus, Adrien fut [1] quelque temps à deliberer ſur ce qu'il feroit [pour donner un ſucceſſeur à l'Empire.]Enfin ſe voyant mepriſé par le Senat, dit Aurele Victor, à cauſe de la foibleſſe de ſon eſprit, '& fort preſſé par ſa maladie, 'il ſe declara en faveur de Tite Antonin, & il ne pouvoit faire un meilleur choix pour l'Empire: ce fut à condition que Antonin adopteroit M. Annius Verus, appellé depuis M. Aurele, & L. Verus le fils, dont nous venons de parler. Il luy donna du temps pour deliberer s'il vouloit accepter cette adoption:[& Antonin l'ayant acceptée,] elle ſe fit le 25 fevrier ["de cette année.]'Antonin receut en meſme temps la puiſſance Proconſulaire, & celle du Tribunat, & meſme le titre d'Empereur, "de la meſme maniere que l'avoient les Auguſtes, [2] [ce qui n'a peut-eſtre eſté donné avant luy à aucun de ceux qui n'eſtoient encore que Ceſars.]

Ver.v.p.16.c. Adri.v.p.11.e. T.Ant.v.p.18. c. Nota 17. Pagi,138.§2.

'Beaucoup de perſonnes furent mecontentes de cette adoption, particulierement 'Catilius Severus Prefet de Rome, qui ſongeoit à s'elever luy meſme à l'Empire. Il en fut puni par la perte de ſa charge, [quoiqu'on ne la quittaſt d'ordinaire qu'avec la vie. Nota 18. V.§. 8. Adri.v.p.11.a.

Sabine femme d'Adrien ne mourut apparemment qu'aprés l'adoption d'Antonin,] 'puiſque dans une inſcription il l'appelle ſa mere. 'On croit, comme nous avons déja dit, qu'Adrien la fit empoiſonner, 'ou la reduiſit à ſe faire mourir elle meſme. 'Il ne laiſſa pas d'en faire une deeſſe, [luy important peu qu'elle fuſt dans le ciel ou dans l'enfer, pourvu qu'il n'euſt pas à ſouffrir ſa mauvaiſe humeur, ou qu'il ſatisfiſt la ſienne propre.]

Onu.p.223.f.g. Adri.v.p.11.d. Vict.epit. Bir.p.186.

ARTICLE XV.

Mort malheureuſe d'Adrien; le Senat veut condanner ſa memoire.

[LA maladie d'Adrien augmentoit toujours:] 'il la ſouffrit long-temps avec aſſez de force & de tranquillité. Mais elle luy devint enfin inſupportable, parcequ'il ſentoit preſque dans tous ſes membres de violentes douleurs. 'Dion écrit qu'il eut recours à la magie, & par ce moyen il vida une fois les eaux dont ſon corps eſtoit rempli. Elles revinrent neanmoins auſſi-toſt; & ſon mal croiſſant de plus en plus, il mouroit en quel-

Vict.epit. Dio,l.69.p. 797.c.

1. *Diu anceps quid faceret*, dit Spartien. Cela ne peut aller au plus qu'à ſix ſemaines.
2. Avant leur nom: *Imp. Ælio Cæſari Antonino &c.*

Vict.epit. que ſorte tous les jours. 'On pretend qu'emporté de chagrin &
Aur.V|Adri.v. d'impatience, il fit mourir pluſieurs Senateurs, '& ordonna à
p.12.a.d|Ant. Antonin d'en faire tuer beaucoup d'autres, qu'Antonin fut
v.p.17.c|He- obligé de tenir cachez pour leur pouvoir conſerver la vie.
liog.p.103.e. a Heliog.v.p. a Cela alla ſi loin, qu'on écrit qu'il eſtoit devenu fou & furieux:
103.d.e. "& l'on conſulta des oracles pour chercher quelques remedes &c.
à cette demence, qui diminua un peu dans la ſuite.

Dio,l.69.p. [Ce qui eſt plus certain,] 'c'eſt que ne pouvant plus ſouffrir
797.c. ſes douleurs, il demanda pluſieurs fois une épée & du poiſon
pour finir ſa vie, promettant pour cela & impunité & de l'ar-
Adri.v.p.12.b. gent. Mais perſonne ne luy en voulut donner. Il falut un jour
luy arracher le poignard des mains: & un medecin à qui il avoit
Vict.epit. demandé du poiſon, aima mieux ſe tuer luy meſme. 'Il conjura
Dio,p.797.c.d pluſieurs fois ſes plus fideles domeſtiques de le tuer: '& il con-
traignit un Jazyge nommé Maſtor de le luy promettre: mais il
Adri.v.p.12.b. s'enfuit. 'Un autre qu'il avoit auſſi engagé à le luy promettre,
fut decouvert, & Antonin eſtant accouru à ſa chambre avec
les Prefets[du Pretoire] pour le prier de ſupporter ſon mal avec
patience, il ſe mit en colere, & voulut faire tuer celui qui avoit
Vict.epit. decouvert la choſe: mais Antonin le ſauva. 'On le gardoit avec
Ant.v.p.17.d. grand ſoin, depeur qu'il ne ſe fiſt quelque violence, à quoy An-
Adri.v.p.12.b. tonin veilloit extremement, 'croyant meriter le nom de parri-
cide s'il euſt negligé de luy conſerver la vie autant qu'il pou-
Dio,p.797.d. voit. 'Ainſi il eſtoit reduit à pleurer les maux qu'il ſouffroit, &
de ce qu'eſtant le maiſtre de la vie des autres, il ne l'eſtoit pas
Adri.v.p.12.b. de la ſienne propre. 'Il ne laiſſoit pas parmi tout cela de veiller
à la conduite de l'Etat.

c. 'Spartien raporte l'hiſtoire de deux aveugles gueris alors par
Adrien: mais il avoue en meſme temps qu'un "hiſtorien plus *Marius*
n.S.p.58.2.d. ancien que luy, dit que c'eſtoient des miracles feints, '& une *Maximus.*
adreſſe d'Antonin qui vouloit encourager Adrien à eſperer
de guerir, afin qu'il ſupportaſt ſon mal avec plus de patience.

v.p.12.d. [Adrien eſtoit alors à Rome, ['où ayant laiſſé Antonin, il s'en
Dio,l.69.p. alla à Bayes[dans la Campanie. Ce fut là que] 'las des regles des
797.c. medecins, dont il diſoit ſouvent que le grand nombre ne ſervoit
qu'à le tuer, il abandonna toute ſorte de regime, buvant &
mangeant ce qui luy eſtoit le plus contraire: & par ce moyen il
finit enfin ſes maux temporels avec ſa vie, [pour eſtre precipité
dans les ſupplices eternels. Il entrevit ce malheur en mourant,]
Adri.v.p.12.d.e '& le marqua par des vers celebres qu'il fit alors.

d.e|Dio,l.69.p. 'Il mourut à Bayes "le 10 de juillet, âgé de 62 ans, 5 mois, & 17 Note 19.
797.c.

jours, aprés avoir [1] regné 20 ans & 11 mois moins un jour. [a] Antonin qu'il avoit mandé lorſqu'il ſe vit à l'extremité, arriva aſſez toſt pour le voir mourir ſelon Spartien; [b] d'autres ſemblent dire qu'il ne vint qu'aprés. [c] Il fut enterré à Pouzoles dans la maiſon de Ciceron, [ou plutoſt il y fut ſeulement brulé.] [d] Car Antonin apporta ſes cendres à Rome, les expoſa dans les jardins de Domitia, [e] & les mit enfin dans le mauſolée qu'Adrien s'eſtoit fait baſtir auprés du Tibre; celui d'Auguſte eſtant tout rempli. Eutrop. [a] Adri.v.p.12.d. [b] M. Aur.v.p.24.c|n.C.p.41.1.d. [c] Adri.v.p.12.d|13.b. [d] Ant.v.p.18.c|n.C.p.50.1.b. [e] Dio,l.69.p.797.e.

[f] Les cruautez qu'il avoit exercées au commencement & à la fin de ſon regne, l'avoient tellement fait haïr de tout le monde, que le Senat voulut meſme caſſer tout ce qu'il avoit fait, bien loin d'en vouloir faire un Dieu. [g] Il demandoit auſſi la punition de quelques perſonnes qui s'eſtoient elevées en abuſant du trop grand credit qu'il leur avoit donné. [h] Ainſi tous les Senateurs s'oppoſerent d'abord à la demande que fit Antonin pour luy decerner les meſmes honneurs qu'aux autres Empereurs. [f] e|788.d|Adri v.p.13.b. Dio,val.p.717 Eutr|Ant.v.p.18.c.

[i] Mais Antonin ayant enfin repreſenté que ſi on condannoit la memoire d'Adrien, & tout ce qu'il avoit fait, il falloit donc caſſer auſſi ſon adoption, & par conſequent le degrader de l'Empire; le reſpect qu'on eut pour ce Prince, qui joignoit les larmes à ſes prieres, fit que le Senat luy accorda tout ce qu'il voulut, [k] ſurtout lorſqu'on vit paroiſtre, diſent les hiſtoriens, un grand nombre de perſonnes qu'on croyoit qu'Adrien avoit fait tuer, & qu'Antonin avoit conſervées en les cachant. [l] On craignoit auſſi les ſoldats [affectionnez à Adrien. Ainſi un mort haï de tout le monde comme un homme cruel & ſanguinaire, fut placé dans le ciel comme une divinité; ou bien tous les Senateurs Romains eſtoient des fous & des impies.] [m] Antonin luy fit baſtir un temple à Pouzoles, & luy fit decerner malgré tout le monde une infinité d'honneurs. Dio,l.70.p.799.a. Not 20. Aur.V|Heliog.v.p.103.c. Dio,p.799.a.b. Adri.v.p.13.b. b|Ant.v.p.17.c d|18.e.

[Ce qu'Antonin fit de plus digne de la pieté dont on le loüe] [n] fut de demander au Senat la grace [& le rappel] de ceux qu'Adrien avoit condannez, ajoutant qu'Adrien l'euſt fait luy meſme [s'il euſt vécu davantage.] Ant.v.p.19.a.b.

1. On trouve une medaille qui marque ſa 22.e année, & on croit qu'elle a pu eſtre frapée par avance. Not.ep.p.309.

ARTICLE XVI.

Malheurs arrivez du temps d'Adrien : Son tombeau & ſes edifices : Divers nouveaux reglemens faits par luy.

Adri.v.p.10.d. ON marque du temps d'Adrien une inondation du Tibre, des famines, des tremblemens de terre, & une peſte. Il remedia autant qu'il put aux maux que ces fleaux avoient cauſez, & ſoulagea par ſes liberalitez beaucoup de villes qui en avoient eſté affligées.

p.11.b. Il tira l'eau du lac Fucin] pour le ſecher, comme Claude avoit taſché de faire avant luy.

p.9.b|Chr.Al. p.598. Nous avons déja parlé] de pluſieurs edifices qu'il a faits, ayant baſti preſque dans toutes les villes, [particulierement à Athe-

Adri.v.n.C.p. 34.2.f. nes.] La Grece eſtoit pleine de ſes edifices, comme on le voit par Pauſanias. [a] Il fit faire ſurtout beaucoup d'aqueducs. [b] On

a v.p.10.a. b Euſ.chr.n.p. 215.1. en marque un commencé par luy, & achevé l'an 140 par Antonin dans la nouvelle Athenes, [c] qui eſtoit, ſelon quelques uns,

c Adri.v.n.S.p. 53.1.d. une ville de la Ligurie. On pourroit l'entendre auſſi de la nou- Note 21.

v.p.9.e. velle Athenes baſtie à Delos de l'argent d'Adrien. Il fit ou rétablit pluſieurs baſtimens à Rome, & laiſſa à ceux qu'il rétablit &c. le nom de leurs premiers fondateurs.

c|Dio,p.797.e. Il fit un nouveau pont ſur le Tibre, appellé de ſon nom, [& aujourd'hui le pont S. Ange.] Et ce fut auprés de ce pont qu'il

Aur.v.p.20.a. fit baſtir ſon mauſolée, achevé par Antonin. [d] On voit par la

d Proc.b.Got. l.1.c.22.p.366. b.c. deſcription qu'en fait Procope que c'eſtoit plutoſt une citadel- &c. le qu'un tombeau. [Auſſi on s'en ſervit beaucoup en cette maniere du temps de Juſtinien; & c'eſt encore aujourd'hui la principale forteresſe de Rome, où on l'appelle le chaſteau S. Ange.]

Spart.n.S.p.51. n.c. Un auteur remarque que le char poſé ſur le haut de ce mauſolée, qui d'enbas paroiſſoit fort petit, eſtoit neanmoins ſi grand, que le plus gros homme pouvoit paſſer par les ouvertures qui ſervoient d'yeux aux chevaux qui le tiroient.

[Les divers baſtimens qu'il a fait faire en un tres grand nom-

Adri.v.p.10.a] n.C.p.36. bre de villes, ou les colonies qu'il y a miſes,] ou le deſir de le flater & de gagner ſes bonnes graces, ont fait donner ſon nom à pluſieurs. Spartien le marque particulierement de celle de Carthage, à qui neanmoins aucun monument ne le donne. On

Spanh.l.9.p. 772. trouve ſix ou ſept autres villes qui l'ont porté, & entre autres celle de Jeruſalem, nommée long-temps Ælia, parcequ'il l'a- V. les revoltes des Juifs § 3.

voit fait rebaſtir[ſur la fin de ſa vie.] On donne ce nom, qui eſtoit celui de ſa famille,à deux villes d'Eſpagne.'Murſe dans la Pannonie, Stratonicée dans la Macedonie, & Palmyre dans la Syrie, paſſent pour avoir eſté baſties ou rétablies par ce Prince, comme Eſtienne le geographe le dit de la derniere, & ont porté quelque temps le nom d'Adrianople. On le donne auſſi à Neoceſarée dans le Pont. Andrinople dans la Thrace le conſerve juſques aujourd'hui avec un peu d'alteration. On trouve encore une Adriane ou Adrianople dans la Libye Cyrenaïque. Nous avons vu qu'on donnoit quelquefois le meſme nom à celle d'Antinople en Egypte, qu'Adrien avoit fait baſtir. Spart.n.S.p.52 2|Steph.p.522.

[Nous avons auſſi parlé] de celle d'Adrianothere,qu'il avoit baſtie ſous ce nom'dans la Myſie, parcequ'il avoit tué un ours en chaſſant en ces quartiers là. 'Elle eſtoit compriſe dans l'Helleſpont au V. ſiecle de l'Egliſe, où elle conſervoit encore le meſme nom.'On croit neanmoins que c'eſt la meſme choſe que l'Adriane de Philoſtrate, petite ville'de Myſie, dit-il,dont le ſophiſte Ariſtide eſtoit natif.[a] Ariſtide meſme parle d'Adrianothere.[b] On tire de Cedrene que c'eſtoit un camp de quelques milices avant qu'Adrien en fiſt une ville. Dio,l.69.p. 792.c|Adri.v.p 10.c. Spanh.l.7.p. 656. Spart.n.S.p. 531.a|Philſt. ſoph.35.p.578. d. a Ariſt.or.23.p 500. b Spart.n.C.p. 37.1.c.d.

'Philoſtrate dit qu'Adrien ſe plaiſoit particulierement à Antium[prés de Rome]ſur la coſte de la mer,& qu'il y ramaſſa ce qu'il put trouver des écrits d'Apollone de Tyanes. c Apol.Ty.v.l. 8.c.8.p.421.b.c.

[Comme il vouloit paſſer en toutes choſes pour plus habile que les autres, il fit beaucoup de nouvelles ordonnances.] Les regles qu'il avoit établies pour la diſcipline des armées, furent gardées dans la ſuite comme les loix de la milice. 'Vegece cite les conſtitutions de Trajan & d'Adrien pour les exercices militaires, & il en a tiré beaucoup de choſes pour ſon ouvrage. Dio,l.67.p. 792.a. Veg.l.1.c.8.p. 18|Spart.n.C.p 19.1.c.d.

ni nixrim. 'Voſſius dit que les livres de Maurice "ſur l'arrangement des troupes, dont nous parlerons dans la ſuite, contiennent les reglemens que ces deux Princes avoient faits ſur ce ſujet. 'On remarque qu'Adrien avoit ordonné qu'on ne donneroit point la charge de Tribun qu'à ceux qui auroient déja quelque âge. 'Il voulut que dans chaque"compagnie de ſoldats il y euſt des maçons,des architectes, & de tous les autres ouvriers neceſſaires pour faire des baſtimens, & meſme pour les orner. Pearſ.ep.Voſ. p.14. Prob.v.p.234. e. Vict.epit. *cohortes.*

'Il mit les charges de la milice, du palais, & de la juſtice,en l'état où elles eſtoient encore ſur la fin du IV. ſiecle,ſelon l'epitome de Victor, hors quelques changemens qu'y fit Conſtantin. epit.

1. Suidas dit dans la Myſie, qui eſt aujourd'hui la Bithynie.

Adri.v.p.11.a. 'Il fut le premier qui prit des Chevaliers pour "ſecretaires, & pour intendans de ſa maiſon, [les autres ne s'eſtant ſervis que de leurs affranchis pour tout ce qui regardoit leur perſonne & leur domeſtique.] *à libellis.*

Cod.Th.prol. p.283.2. 'Godefroy croit qu'Adrien a eſté auteur d'une nouvelle juriſprudence, particulierement par l'edit perpetuel dont nous avons parlé ci-deſſus, & qui a eſté, ſelon cet auteur, la ſource de tout le droit Romain qui s'eſt obſervé depuis, au moins juſqu'à la publication du Code de Theodoſe le jeune. Car on croit que le Code Gregorien & l'Hermogenien en ont ſuivi l'ordre & la matiere dans le recueil qu'ils contenoient des conſtitutions des Empereurs, depuis celles d'Adrien juſqu'au temps de Diocletien.

Adri.v.p.9.b.c. 'Spartien marque diverſes ordonnances faites par Adrien, & entre autres que les enfans des perſonnes proſcrites auroient le douzieme du bien de leurs peres; que celui qui auroit trouvé un threſor chez ſoy, en ſeroit le maiſtre, & que s'il le trouvoit ſur le bien d'autrui, il en auroit la moitié, & le proprietaire du lieu l'autre; que ceux qui auroient mangé leur bien "ſe- *caromidiari.*
c[nC.p.34.1.d. roient foüettez publiquement dans l'amphitheatre. 'Il voulut que les bains des hommes fuſſent diſtinguez de ceux des femmes, & qu'on ne puſt point vendre un eſclave à "ceux qui en faiſoient un trafic honteux, ſans en rendre raiſon [aux magiſtrats.] *lenoni vel lanistæ.*

n.C.p.97.1.d.e[Euſ.tric.c.16. p.659.b. Le philoſophe Porphyre raporte d'un "autre payen encore plus ancien que luy, que ce fut Adrien qui défendit generalement d'immoler des hommes dans quelques ſacrifices que ce fuſt, comme cela s'eſtoit pratiqué juſqu'alors dans ceux de Mi- Pallas.

Euſ.tric.c.13.p 646.647/præp. l.4.c.17.p.164. thra, & l'hiſtoire n'en fournit que trop d'exemples. [a] Le demon ſe faiſoit rendre le meſme culte à Salamine en Cypre, juſqu'à ce qu'il fut obligé d'obeïr à Adrien. [Ainſi Dieu aboliſſoit par les adorateurs meſme des demons ce que ces eſprits homicides avoient "établi pour ſe faire craindre. Adrien ne fit ſans doute cette défenſe que dans les dernieres années de ſon regne, aprés avoir immolé luy meſme ſon Antoinoüs.] &c.

a Leō.inſt.l.1. c.21,p.1,2.

n.p.287.1.c. 'Quelques uns raportent au temps d'Adrien ce que dit Ter-
Tert.ap.c.9.p. 9.10. tullien, qu'on immola publiquement des enfans à Saturne dans l'Afrique juſqu'au [1] Proconſul Tibere, qui fit crucifier les preſtres de cette malheureuſe divinité aux arbres meſmes qui or- 1.

Pagi.an.11.§ 13. 24. 1. 'On pretend que c'eſt un TiberiusClaudiusCenſor ouCenſorinus dont on a quelques medailles. [Il n'y en a aucune preuve.]

noient ſon temple. [Mais cela doit eſtre plus nouveau,]'puiſque Tertullien ſuppoſe que ceux qui avoient executé cet ordre du Proconſul, vivoient encore [aprés l'an 200.] Et les edits [d'Adrien] ne purent pas en effet abolir abſolument ces ſacrifices. Tertullien dit qu'on continuoit encore en ſecret d'immoler des enfans à Saturne. 'Commode ne laiſſa pas d'immoler encore des hommes à ſes Dieux auſſi-bien qu'à ſa cruauté. [a] Et l'on continua à faire la meſme choſe au milieu de Rome 'dans des myſteres ſolennels juſques au temps de Conſtantin, [b] & peut-eſtre juſqu'à Gratien. [c] On doute ſeulement ſi en cette occaſion on immoloit un homme à l'autel de Jupiter, comme Euſebe le dit aſſez clairement aprés Porphyre, [d] ou ſi on ſe contentoit de luy venir offrir le ſang encore tout bouillant de ceux que les gladiateurs luy avoient immolez dans l'amphitheatre: car c'eſt à quoy S. Juſtin, Tertullien, & S. Cyprien ſemblent ſe reduire; [e] ſi neanmoins S. Juſtin parle des ſacrifices de Jupiter, & non de ceux de Saturne. C'eſtoit une perſonne de la premiere qualité, & un pontife, qui faiſoit cette fonction, & qui recevoit le ſang de cette abominable victime pour l'aller preſenter à ſon idole.

Latiali in manere.

p.10.a.

Comm.v.p.49.d.

a Lact. inſt.l.1. c.21. p.113|not| Euſ.tric.p.646. d|Tati.p.165.a.

b Prud.in Sym. l.1.p.217.218.

c Euſ.tric.p. 646.d|n.p.284. 2.c.d.

d Juſt.ap.1.p. 50.d|Tert.ap. c.9.p.10.b|

e Cyp.ſpect.p. 414.2.

e Juſt.p.50.c.d. Cyp.ſpect.p. 414.2.

2: 'Tatien ſemble dire que vers l'an 170, on offroit encore le ſang des hommes à Diane auprés [2] de Rome. 'L'Empereur Aurelien "en demandant que le Senat conſultaſt les livres des Sibylles, offroit non ſeulement de fournir toutes les hoſties neceſſaires, mais encore des captifs de quelque nation que ce fuſt. [On voit aſſez ce qu'il vouloit & n'oſoit dire.]

Tati.p.165.a.

Aurel.v.p.215.e.

au commencement de l'an 271.

ARTICLE XVII.

Suite de diverſes ordonnances d'Adrien.

Tac.an.14.c. 42-45.p.234.

'LEs Romains qui avoient un fort grand nombre d'eſclaves, [& preſque autant d'ennemis domeſtiques,] n'avoient point trouvé d'autre moyen de s'aſſurer contre leurs mauvais deſſeins, que d'ordonner que quand un maiſtre ſeroit aſſaſſiné chez luy, tous ſes eſclaves qui ſe trouveroient alors dans le meſme logis, ſeroient punis indifferemment du dernier ſupplice. Le Senat avoit encore maintenu cet ordre du temps de No-

1. ſi le traité des Spectacles eſt de luy.

2. τῇ μεγάλῃ πόλει. Voudroit-il dire Megalople dans le Peloponneſe? Il marque aſſurément Rome par le meſme mot, p.157, d.

ron, malgré l'oppoſition que beaucoup de perſonnes y faiſoient.

Adri.v.p.9.c. 'Mais Adrien ordonna qu'on n'appliqueroit [meſme] à la queſtion que ceux qui auroient eſté aſſez proches du lieu de l'aſſaſſinat pour l'entendre. 'Il fit encore une autre ordonnance fort importante pour les eſclaves. Car il oſta aux maiſtres le droit abſolu de vie & de mort que les loix Romaines leur donnoient ſur eux, & voulut que quand ils auroient merité la mort, les magiſtrats ſeuls puſſent les y condanner.

b.c. b.c|n.S.p.49. 50. 'Les Romains avoient dans leurs terres ce qu'ils appelloient des 'manufactures ou des ouvroirs, c'eſt à dire des lieux où ils faiſoient travailler beaucoup de perſonnes enſemble, particulierement de leurs eſclaves. C'eſtoit des eſpeces de priſons, & il paroiſt que la pluſpart de ceux qui y travailloient eſtoient des eſclaves que leurs maiſtres y envoyoient pour les punir, & qu'ils y eſtoient meſme enchainez. Ceux qui vouloient ſe cacher pour eviter d'eſtre enrolez ou pour quelque autre ſujet, s'y retiroient quelquefois: mais quelquefois auſſi les maiſtres des lieux les y retenoient par force. On accuſoit ces maiſtres de faire la meſme choſe à l'égard des paſſans eſclaves & libres, & de les enlever pour les enfermer dans leurs ouvroirs, & les y faire travailler, ſans qu'on en entendiſt jamais plus parler. Adrien abolit tous ces ouvroirs, c'eſt à dire ceux qu'avoient les particuliers;] & on ne trouve point que depuis on en ait parlé d'autres que de ceux qui appartenoient aux Empereurs & au public:] car pour ceux-ci on ne croit pas qu'Adrien les ait oſtez. *ergaſtula.*

Adri.v.p.11.a. n.S.p.55.1.d.e. v.p.11.a. 'Spartien remarque qu'Adrien 'donna des appointemens aux magiſtrats, 'ou ſelon d'autres qu'il rétablit la loy Julienne faite pour moderer les depenſes de la table. 'Il défendit de faire entrer dans Rome des chariots trop chargez, d'aller à cheval dans les villes, & d'aller aux bains publics avant deux heures aprés midi, à moins qu'on ne fuſt malade. 'Il fut le premier qui établit un avocat du fiſc. 'Spartien luy attribuë d'avoir établi les 'poſtes imperiales, [ce qui fait de grandes difficultez parmi les commentateurs.] Quelques uns croient que les magiſtrats des villes eſtoient chargez d'entretenir les chevaux, les chariots, & toutes les autres choſes qui regardoient la poſte; & qu'Adrien les dechargea de ce ſoin pour en charger le fiſc & le threſor imperial, en commettant des officiers pour y veiller, & pour l'entretenir des revenus que les villes avoient accoutumé d'y employer. Nerva avoit déja accordé cette decharge à l'Italie; & on pretend qu'Adrien ne l'accorda auſſi qu'à quelques *ſumtos conſtituit.*

p.10.a. p.4.b. Spanh.l.9.p. 806,807. *curſum fiſcalem inſtituit.*

ques provinces particulieres, & non à toutes.

'Comme on trouve que ce Prince a fait divers changemens dans les offices du 'palais, de la milice, & "de la juſtice; [a] Onuphre a cru ſur cela qu'il fit auſſi une nouvelle diviſion des provinces de l'Empire. ["Tout ce que nous en trouvons,] c'eſt qu'il partagea l'Italie en quatre juriſdictions tenuës "chacune par un Senateur qui auroit eſté Conſul, [b] comme cela eſtoit du temps de la Republique. Et Appien nous apprend meſme que cette ordonnance d'Adrien ne ſubſiſta guere aprés luy: 'on pretend qu'elle diminuoit beaucoup le pouvoir des villes, qui auparavant ſe gouvernoient elles meſmes par leurs magiſtrats, ſinon que les grands crimes eſtoient jugez à Rome par le Senat.

publica.

Note 22. quatuor Conſularibus.

Vict.epit.p. 537.c.
[a] Onu.r.Rom. l.3.p.413.
Adri.v.p.11.b|Noris de Piſ. p.32.
[b] Adri.v.n.S.p. 56.2.b.ex Appi
Nor.de Piſ.p. 32.

'Il eut la penſée de ſeparer la Phenicie de la Syrie, [& d'en faire un gouvernement particulier. "Mais il ne le fit pas,] 'puiſque la Phenicie eſtoit encore ſoumiſe au Gouverneur de Syrie [en 193,] lorſque Niger ſe fit declarer Empereur. 'Le deſſein d'Adrien eſtoit de rabaiſſer la ville d'Antioche en diminuant le nombre des pays dont elle eſtoit metropole. Car il haïſſoit le peuple d'Antioche, 'qui apparemment ſe railloit de ſon humeur grave & ſevere, comme il fit depuis de Julien l'apoſtat.

Note 23.

Adri.v.p.7.b.
Her.l.2.p.500. c.
Adri.v.p.7.b.
n.C.p.27.2.2. b.

'Aulu-Gelle raporte que du temps d'Adrien une femme d'honneur & d'une chaſteté reconnuë de tout le monde, accoucha onze mois aprés la mort de ſon mari. La choſe eſtoit ſi extraordinaire, qu'on ne put s'empeſcher de la porter devant les juges. Cependant Adrien aprés avoir fait de grandes informations, & avoir examiné ce qu'en avoient dit les anciens philoſophes & les medecins, declara qu'un enfant pouvoit naiſtre à onze mois; & Aulu-Gelle aſſure qu'il avoit lu luy meſme ce decret.

Gell.l.3.c.16.p 103.

'S. Chryſoſtome & d'autres attribuent à Adrien d'avoir rendu le droit de citoyen Romain commun à tous les ſujets de l'Empire. [c] S. Auguſtin a eſtimé beaucoup cette ordonnance, dont il ne marque point l'auteur: [d] mais il eſt certain qu'elle n'eſt pas d'Adrien; puiſqu'on diſtinguoit meſme encore de ſon temps le droit des Latins de celui de la bourgeoiſie Romaine. [e] Auſſi nous verrons ſur l'hiſtoire de Caracalla, que ce fut luy qui fit ce que l'on attribuë à Adrien.

Adri.v.n.C.p. 38.1.e|Chry.in Act.h.48.p. 416.d.
[c] Aug.civ.l.5.c 17.p.60.2.a.
[d] Spart.n.C.p. 38.1.e.
[e] Dio,val.p. 745|n.p.108. 109.

ARTICLE XVIII.

Des écrits d'Adrien, & de Phlegon.

Dio.l.69.p. 788 c.

[IL faut mettre Adrien meſme à la teſte de ceux qui ont écrit en ce temps-ci,] puiſqu'il a laiſſé divers ouvrages ſur toutes ſortes de ſujets en vers & en proſe, [a] entre autres un poëme grec intitulé l'Alexandreïde, dont on cite juſqu'au 7.e livre. [b] On parle de certains livres intitulez Catacriani, fort obſcurs [dés le titre,] dans leſquels il avoit pretendu imiter Antimaque [ſon grand poëte.] On marque que Froben a imprimé en 1551, un dialogue de luy & du philoſophe Epictete, à qui il propoſe diverſes queſtions, & Epictete les reſoud l'une aprés l'autre.

a Voſſ.h.g.l.2, c.11.p.214.

b Adri.v.p.8.a.

Geſn.epit.p.2. c.3.b.

Voſſ.h.g.l.2.c. 11.p.214|po.g. p.74|lat.p.51.

On a encore aujourd'hui quelques uns de ſes vers grecs & latins, [c] outre ceux que Spartien a mis dans ſa vie. Spartien en parle avec aſſez de mepris: [d] ce qui ne ſert qu'à faire voir qu'il n'eſtoit pas meilleur poëte qu'hiſtorien. Car les plus habiles de ce temps font eſtime des vers d'Adrien. [e] Photius en avoit lu [f] des declamations, qui n'eſtoient pas deſagreables, & dont le ſtyle eſtoit aſſez bon. [f] On cite de luy un premier livre de Diſcours; & ce qu'on en cite regarde quelques remarques ſur la grammaire latine. [g] On a parlé ci-deſſus de la harangue qu'il fit dans le Senat pour ceux d'Italica, [h] & des ordonnances qu'il dreſſa pour les ſoldats. [i] Quelques uns luy attribuent encore un ouvrage [k] ſur la maniere de ranger les armées en bataille, qui eſtant demeuré long-temps inconnu, fut trouvé ſous l'Empereur Anaſtaſe, & publié par Maurice ou Urbice ancien Conſul, qui y ajouta quelque choſe. M.r Rigault en a donné un fragment. [On a imprimé depuis en Suede un ouvrage grec ſur les regles de l'art militaire, & la conduite des armées,] qu'on pretend eſtre d'un Maurice, & qu'on attribuë neanmoins auſſi à Urbice, parcequ'il l'a ſuivi, dit-on, & qu'il en inſere meſme un long paſſage. Cet ouvrage parle des François, des Abares, des Antes, des Eſclavons, des Turcs: [& ainſi il ne peut pas eſtre bien ancien. Le grec en paroiſt auſſi bien moderne & bien corrompu.]

c Adri.v.p.8.b| 12.d.

d n.C.p.41.1.2| Voſſ.po.lat.p. 5|g.p.74.

e Phot.c.100.p. 276.

f Spart.n.S.p. 73.1.a.

μελέται. *declamationes.*

g Gell.l.16.c.13 p.403.

h Veg.l.1.c.8. p.18.

i Spart.n.S.p. 21.1|Pears.ep. Voſſ.p.14.

λόγοι. *ſermonum.*

τακτικῶν.

Maur.p 383. 384.

p.364.

p.253.

Gloſ.p.293. 305.

Dans un gloſſaire donné par Henri Eſtienne en 1573, il y a diverſes demandes [faites à Adrien avec ſes réponſes. Autant que je les puis entendre, (car elles ſont aſſez obſcures,) il n'y a rien de conſiderable.

Digitized by Google

'Spartien & Dion citent l'hiſtoire qu'Adrien avoit écrite de ſa vie [a] en pluſieurs livres, afin de ſatisfaire ſa vanité. Mais [ayant honte de faire luy meſme ſon eloge,] il ordonna à quelques uns de ſes affranchis habiles dans les lettres, de publier ces livres ſous leur nom. 'Et on croyoit que les livres de ſon hiſtoire qui portoient le nom de Phlegon, eſtoient de luy meſme. Dio,l.69.p. 793.a. [a]Adri.v.p.6.a. a|Sat.v.p 245. a.

'Phlegon eſtoit donc un de ces affranchis d'Adrien, elevez dans les lettres & les ſciences: [& il a laiſſé à la poſterité beaucoup de marques de ſon erudition.] 'Il eſtoit de Tralles [en Aſie.] [b] Il a fait un ouvrage ſur ceux qui ont vécu long-temps, & un autre ſur les choſes extraordinaires. [c] On a encore quelques parties de ces ouvrages, & on tire d'un endroit du premier qu'il ne l'avoit pas encore achevé en l'an 156. [Mais c'eſt un endroit fort corrompu; & je ne voy pas bien ſurquoi Meurſius ſe fonde] 'pour le corriger comme il fait. Ibid. Suid|Phot.c. 97.p.265. b Suid.φ.p. 1071.d. c Voſſ.h.g.l.2. c.11.p.218. Phleg.n.p.160.

'Suidas attribuë encore à Phlegon une deſcription de la Sicile, trois livres des feſtes des Romains, un écrit des lieux [celebres] de Rome, & de leurs noms, 'ſeize livres des Olympiades 1. juſqu'à [d] la 229, [commencée en l'an 137 de J C,] où il raportoit ſur chaque Olympiade, & ſur chacune de leurs années, ce qui s'eſtoit fait de plus remarquable dans toute la terre. On voit par la 177[e] Olympiade que Photius nous en a conſervée, de quelle maniere cet ouvrage eſtoit compoſé, [& qu'il éclairciroit extremement l'hiſtoire, s'il eſtoit venu juſques à nous.] 'Photius en blaſme neanmoins juſtement l'auteur, de ce qu'il s'amuſoit à marquer tous ceux qui avoient remporté quelque prix aux jeux olympiques, & à ramaſſer toutes ſortes d'oracles. Il remarque encore que le ſtyle n'en eſtoit pas entierement pur & attique, mais que neanmoins il avoit quelque elevation. Il n'en avoit vu que les cinq premiers livres, qui finiſſoient avec la 177[e] Olympiade: 'mais il dit que l'ouvrage devoit aller juſqu'à Adrien. Il eſtoit adreſſé à un Alcibiade garde V.N.S.J.C. note 33. du corps d'Adrien. 'C'eſt dans le 13[e] livre de cet ouvrage qu'on croit qu'il a marqué les tenebres arrivées à la mort de J. C. [d] Il parle de la ruine de Jeruſalem. [e] On en a encore un aſſez long fragment tiré du 14[e] livre. [f] Eſtienne le geographe en cite divers endroits. d.

[g] Suidas dit que Phlegon avoit mis en huit livres les meſmes choſes qui eſtoient dans ſes ſeize livres des Olympiades: & il ne [d]Phot.c.97.p. 265.268. Phot.p.268. p.265. Hier.chr.p. 158. d Ori.in Matt. h.29.p.138. 39 e Phot.p.267.1] Phleg.mir.p. 137. f Spart.n.S.p. 43. g Suid.φ.p. 1071.d.

1. a Le Pagi ſoûtient aprés Meurſius contre le P. Petau, qu'il alloit juſqu'à la fin de cette Olympiade. [Je ne voy point de preuve de part ni d'autre.] a Pagi,136.54.

c. s'explique pas davantage. 'Il avoit fait en deux autres lieux un abregé [de l'hiſtoire] 'de ceux qui avoient vaincu aux jeux olympiques. Suidas ajoute que cet auteur avoit encore fait d'autres ouvrages qu'il ne marque pas. ὀλυμπιο- νικ.

Phleg.mir.c. 34.p.97.98. 'Dans ſon livre des evenemens extraordinaires, il fait la deſcription d'un hippocentaure pris ſur une montagne de l'Arabie. Le Roy de ce pays l'envoya en Egypte pour eſtre mené à l'Empereur: & il ſemble que ce fuſt à Adrien lorſqu'il eſtoit en Egypte. Cet animal mourut bien-toſt: & neanmoins le Gouverneur d'Egypte l'ayant fait embaumer, le fit porter à Rome, c.35.p.101. 'où on le mit dans le palais de l'Empereur: & Phlegon dit que tous ceux qui douteroient de ſon recit, pouvoient y aller s'en aſſurer par eux meſmes.

c.1.p.13. p.2. p.10. 'Il raporte une autre hiſtoire bien plus ſurprenante, d'une fille qui environ ſix moix aprés ſa mort, 'avoit paru, marché, mangé, & fait toutes choſes comme une perſonne vivante. 'Son pere & ſa mere en ayant eu la nouvelle, accoururent pour la voir, & la virent effectivement. Mais elle leur dit que leur curioſité luy eſtoit funeſte, parcequ'elle terminoit le temps qui luy avoit eſté donné pour vivre; p.13. '& elle tomba morte à leurs piez. Le bruit qui s'eleva ſur cela y fit venir un grand nombre de perſonnes, qui virent le corps étendu mort ſur un lit, & p.13.14. Phlegon meſme fut de ce nombre. 'Ne ſe contentant pas de cela, il fit ouvrir la cave où ceux de cette famille eſtoient enterrez. On les trouva, dit-il, chacun ſur leur lit; mais celui où la fille avoit eſté miſe ſix mois auparavant, eſtoit vide. Il circonſtancie toutes ces choſes autant qu'il eſt poſſible, & marque tous les noms des perſonnes: [& nous en ſaurions aſſurément le lieu & l'année, ſi le commencement de la narration n'eſtoit perdu.

Il n'a pas eſté difficile au demon de tranſporter un corps hors de ſon tombeau, & aprés cela de faire paroiſtre ce qu'il luy plaiſoit aux ſens de ceux qui meritoient d'eſtre abandonnez à ſes illuſions. On voit en effet que toute cette pretenduë reſurrection n'avoit pour fin que des crimes:]'& tout ce qui en arriva p.17. fut que le demon ſe fit offrir bien des ſacrifices, & qu'un nommé Macate, au ſujet duquel cela eſtoit arrivé, s'oſta luy meſme la vie de confuſion & de douleur.

ARTICLE XIX.

De Favorin & de quelques autres ſophiſtes.

'NOUS avons marqué qu'Adrien avoit toujours avec luy Ver.v.p.15.a.
pluſieurs hommes de lettres, peut-eſtre autant par oſten-
tation que par une veritable affection. 'Les principaux eſtoient Adri.v.p.8.c.d
les philoſophes Epitecte & Heliodore, & les ſophiſtes Favorin Dio,l.69.p.
& Denys de Milet : mais Favorin paſſoit pour l'emporter ſur 789.a.
tous les autres dans la faveur de ce Prince. 'Il a écrit un grand Voſſ.h.g.l.2.c.
nombre d'ouvrages citez par les anciens ; [& il eſt encore fort 10.p.213|Suid.
connu tant par Aulu-Gelle qui en parle fort ſouvent, & qui ſe p.1022.a.b.
glorifie d'avoir eſté ſon diſciple,]que par l'hiſtoire que Phi- Philſt.ſoph.8.
loſtrate en a écrite. Ainſi nous nous contenterons de dire qu'il p.493.b.c.
αἰδρόδηλος. eſtoit d'Arles en Provence, "eunuque de naiſſance, 'ce qui n'a c|Voſſ.h.g.l.2.
pas empeſché qu'on ne l'ait accuſé de crimes dont les eunu- c.10.p.212.
ques ſemblent incapables; 'philoſophe, & ſophiſte, [tres habi- Philſt.p.493.b.
le dans le grec auſſi-bien que dans le latin.]' Quelques uns pre- Luci.v.Dem.p.
tendoient neanmoins que ſon ſtyle auſſi-bien que ſon nom- 549.c.d.
bre & ſa cadence n'eſtoient pas aſſez graves pour un philoſo-
phe. 'On tient qu'il avoit eſté diſciple de Dion [Chryſoſtome,] Philſt.p.494.
& qu'il fut maiſtre d'Herode [Atticus,]qu'il fit ſon heritier. b.d|496.b.
'Adrien l'ayant un jour repris de quelque expreſſion, comme Adri.v.p.7.8.
n'eſtant pas aſſez latine, il luy ceda ſans diſputer, quoiqu'il euſt
de quoy ſe défendre. Et ſes amis s'étonnant qu'il ſe fuſt rendu
» ſi aiſément, il leur répondit en riant : Eſt-ce que vous ne vou-
» lez pas que je croie qu'un homme qui a trente legions eſt le
» plus habile homme du monde ?

[Sa complaiſance ne put neanmoins l'emporter ſur la lege-
reté d'Adrien, & ſur la jalouſie qu'il avoit contre ceux qui le
ſurpaſſoient en quelque choſe.]' Il ſe degouſta enfin de Favo- Dio,val.p.713.
rin, & taſcha de le rabaiſſer par divers moyens, meſme en luy
preferant des gents qui avoient peu ou point de merite. 'Mais l.69.p.789.b.c|
cela n'alla pas plus loin, ſoit qu'Adrien ne vouluſt pas luy faire Philſt.p.493.
de mal, ſoit qu'il ne trouvaſt pas de pretexte pour luy en 494.
faire. 'Cependant ſur le bruit qu'il n'eſtoit plus dans les bonnes Philſt.p.494.
graces de l'Empereur, le peuple, & ſurtout les magiſtrats c.d.
d'Athenes, coururent abatre une ſtatuë [qu'ils luy avoient dreſ-
» ſée :] ſurquoi il dit ſans s'emouvoir, Socrate euſt bien voulu en
» eſtre quitte à ſi bon marché.

p.495. 'Mais il ſe fit un grand tort par une diſpute qu'il euſt en Ionie & à Rome contre un autre ſophiſte nommé Polemon. Car ſur ce que l'on eſtoit partagé dans le jugement & dans l'eſtime qu'on en faiſoit, ils s'échauferent l'un contre l'autre d'une maniere qui les fit extremement blaſmer tous deux. 'On marque qu'il diſputoit avec Plutarque à qui feroit plus de livres.[a] Ils s'écrivoient, & Plutarque luy a adreſſé un de ſes ouvrages. 'Favorin ſemble avoir vécu juſqu'aprés le Conſulat de Cornelius Fronto, [c'eſt à dire juſque bien avant ſous le regne d'Antonin.]

Suid.φ.p.1022. a. a Jonſ.l.3.c.7. p.245. Gell.l.2.c.26. p.74.

'Galien parle d'un Demetre d'Alexandrie" diſciple de Favorin, qui s'eſtant formé ſur l'air & le ſtyle de ſon maiſtre, parloit tous les jours publiquement ſur les ſujets qu'on luy propoſoit. Il eſtoit à Rome vers l'an 163.

Gal.prog.t.3. p.455.d. " ἐταῖρος.

'Le ſophiſte Denys de Milet fut enfin traité par Adrien de meſme que Favorin,[b] aprés en avoir reçu diverſes faveurs, avoir eſté fait Chevalier Romain, & "gouverneur de quelques peuples. 'Il eſtoit diſciple d'Iſée, [dont nous avons parlé ſous Trajan.] 'Philoſtrate de qui on peut apprendre tout ce qu'on en ſçait, 'le juſtifie de ce qu'on l'accuſoit de ſe ſervir de magie.

Dio,l.69.p. 789.a.b.c. b Philſt.ſoph. 22.p.524.c.d. p.522.523. p.522-526. p.523.d. " σατράπης.

'Heliodore eprouva auſſi la legereté d'Adrien, qui le dechira par des lettres tres injurieuſes. [On ne ſçait pas bien ſi c'eſt le meſme Heliodore] 'que Dion dit avoir eſté quelque temps ſecretaire de ce Prince, & à qui Denys dit un jour, qu'Adrien pouvoit luy donner des richeſſes & des charges, mais non pas le faire orateur: car il ſemble qu'Adrien le vouloit elever audeſſus de Denys & de Favorin. 'Pour le ſophiſte Heliodore dont parle Philoſtrate, il vivoit du temps de Philoſtrate meſme, [c'eſt à dire au III. ſiecle.]

Adri.v.p.7.d. Dio,l.69.p. 789.a.b. Philſt.ſoph.57. p.620.d|Adri. v.n.S.p.42.1,c, d.

ARTICLE XX.

Du philoſophe Epictete, & d'Arrien ſon diſciple.

[EPICTETE eſtoit le plus celebre philoſophe de ce temps là:] 'Aulu Gelle l'appelle le plus grand homme qu'ait eu la ſecte des ſtoïciens. 'On le fait natif d'Hieraple en Phrygie. 'Il eſt certain qu'il a eſté eſclave; [c] Suidas dit qu'il le fut d'Epaphrodite qu'il appelle garde du corps de Neron. [C'eſt apparemment le celebre affranchi de ce Prince, à qui Joſeph a adreſſé preſque tous ſes ouvrages, & que Domitien fit mourir depuis.]

Gell.l.1.c.2.p.3 Suid.ε.p.996.b. Gell.l.2.c.18. p.61. c Suid.ε.p.996. b.

'Non ſeulement Epictete eſtoit eſclave, mais il eſtoit encore devenu boiteux par une fluxion. [a] Celſe qui a écrit contre les Chrétiens, dit que ſon maiſtre luy ſerrant la jambe pour le tourmenter, il luy dit ſans s'emouvoir & comme en riant, Mais vous » m'allez caſſer la jambe: & comme cela fut arrivé, il luy dit [du » meſme ton,] Vous avois-je pas bien dit que vous me la caſſe- » riez? On trouve quelque choſe de cela dans les dialogues de Cæſarius, '& dans S. Gregoire de Nazianze, [mais non pas] [b] dans un endroit d'Aulu-Gelle dont on le cite, [& dont le témoignage en rendroit cette hiſtoire plus aſſurée.]

[Epictete fut apparemment mis en liberté,] [c] mais il demeura toujours pauvre. [d] Il fut obligé de ſortir de Rome lorſque tous les philoſophes en furent chaſſez par Domitien [vers l'an 94,] & ſe retira à Nicople 'dans l'Epire: [e] il revint depuis, & parut, comme nous avons dit, à la Cour d'Adrien. Suidas dit qu'il a vécu juſque au temps de M. Aurele, '& Themiſtius pretend qu'il a eſté fort eſtimé de ce Prince & de ſon predeceſſeur; [f] ce qui paroiſt difficile à croire, [g] quoiqu'aſſurément il ait vécu aſſez long-temps. [h] M. Aurele marque comme une partie de ſon bonheur [non d'avoir rien appris d'Epictete, mais] d'avoir lu ſes écrits.

'On marque qu'il avoit une grande force à perſuader tout ce qu'il vouloit à ſes auditeurs. 'Il reduiſoit toute ſa philoſophie à ſouffrir les maux & à ſe moderer dans les plaiſirs, ce qu'il exprimoit par ces deux mots *ſouffrir & ſe retenir*. 'Il vouloit que les philoſophes fuſſent mariez, & il paroiſt qu'il ne l'eſtoit pas luy meſme. 'On le blaſme d'avoir attribué des fautes à Epicure ſur des pieces ſuppoſées. [i] Il a écrit pluſieurs ouvrages, [dont il ne nous reſte que ſon Enchiridion ou Manuel.] [j] Mais Arrien a fait un grand ouvrage, qu'il pretend n'eſtre compoſé que des choſes qu'il luy avoit oui dire, & qu'il avoit recueillies autant qu'il avoit pu dans les meſmes termes. 'Lucien ſe moque d'un homme qui avoit acheté tres cher la lampe d'Epictete quoiqu'elle ne fuſt que de terre, comme s'il ſe fuſt imaginé qu'en s'en ſervant il deviendroit auſſi habile que cet admirable & venerable vieillard.

'Pour joindre le diſciple au maiſtre, Arrien eſtoit de Nicomedie. Sa ſcience & ſon eloquence, [m] qui luy firent donner le titre de nouveau Xenophon, l'eleverent dans Rome à toutes les dignitez, juſque au Conſulat meſme. [n] Ainſi rien n'empeſche de croire que c'eſt ce Flavius Arrianus, que nous avons vu gou-

αὐλὸν καὶ ἀνέχου.

Gell.l.2.c.18.p 61|Suid.p.996. a.
[a] Ori. in Celſ. l.7.p.368.
n.p.89.2.
Naz.or.3.p.77. b|ep.64.p. 822.c.d.
[b] Ori.in Celſ. n.p.118.2.
[c] Gell.l.2.c.18. p.61.
[d] l.15.c.11.p.371.
Suid.l.p.996.c.
[e] Adri.v.p.8.c.
Themi.or.5.p. 63.d.
[f] Jonſ.l.3.c.7. p.243.
[g] Luci.in doc. p.869.d.
[h] M.Ant.l.1.p. 7.
Arri.pr.p.2.
Gell.l.17.c.19. p.434.
Luci.v.Dem.p. 555.b.
Jonſ.l.1.c.20. p.108.
[i] Suid.l.p.996. c.
[j] Arri.ep.pr.p. 1.
Luci.in doc.p. 869.d.
Gell.l.1.c.2.p. 3.
Suid.l.p.423.el Euſ.chr|Luci. v.Al.p.467.b.
[m] Phot.c.58.p. 53|93.p.233.
[n] Voſſ.h.g.l.2. c.11.p.216.

verner la Cappadoce dans les dernieres années d'Adrien, & repouſſer les Alains. Il vécut à Rome ſous Adrien, Antonin, & Marc Aurele. Euſebe en parle ſur l'an 146, [a] Themiſtius écrit que Trajan ou Adrien l'avoit tiré de ſes livres pour en faire ſon miniſtre dans la conduite de l'Etat.

Suid.a.p.423.e] Phot.p.53. a Themi.or.17. p.215.a.

[Nous n'avons aujourd'hui que quatre livres] de ſon ouvrage [1] Des entretiens d'Epictete: mais il en avoit fait juſqu'à huit. [2] Aulu-Gelle cite des endroits du ſecond & du 5e. [Ceux que nous avons ſont adreſſez à un L. Gellius.][b] Il fit douze autres livres des [3] harangues du meſme Epictete. [c] Il a encore écrit ſa vie & ſa mort. [d] Arnobe cite Arrien pour la doctrine de ce philoſophe.

Phot.c.58.p.53. Gell.l.1.c.2.p. 3]l.19.c.1.p. 462. b Phot.c.58.p. 53. c Jonſ.l.3.c.7. p.243. d Arn.l.2.p. 99.

διατριβῶν,

ὁμιλιῶν,

[e] Mais il a bien fait d'autres ouvrages. Car Photius cite de luy une hiſtoire de la Bithynie ſa patrie, une des Alains, & une des Parthes en 17 livres qui alloit juſqu'à la guerre que Trajan leur avoit faite. [4] On a encore ſept livres qu'il à écrits des expeditions d'Alexandre: [f] & Photius luy donne la gloire d'avoir écrit mieux que perſonne la vie de ce conquerant. [g] Il nous a donné un abregé de celles des ſucceſſeurs d'Alexandre, qu'Arrien avoit auſſi écrites en dix autres livres. [h] Il ajoute que le meſme auteur avoit fait un livre ſur les Indes: [i] & on l'a encore, mais on en fait un 8e livre de l'hiſtoire d'Alexandre.

e Phot.c.58.p. 52. c.91.p.212] Voſſ.h.g.l.2.c. 11.p.216. f Phot.c.58.p. 52. g c.92.p.216. 228. h c.91.p.213.f. i Voſſ.h.g.l.2. c.11,p.216.

D'abord qu'il commença à écrire, il voulut faire l'hiſtoire de la Bithynie: mais manquant de memoires, il ne la fit qu'aprés quelques autres. Il en fit huit livres, qui alloient juſqu'au temps que le Roy Nicomede donna la Bithynie aux Romains. [5] On n'en'a aujourd'hui que ce qui en eſt cité dans Photius, & dans Eſtienne de Byzance. [j] Il y parloit d'une hiſtoire qu'il avoit faite de Timoleon, & de Dion de Syracuſes.

Phot.c.93.p. 233.236. Voſſ.h.g.2.c. 11.p.216. j Phot.c.93.p. 233.236.

[Outre tous ces ouvrages d'Arrien marquez par Photius,] [6] Lucien dit qu'il a écrit la vie d'un voleur nommé Tillibore. [Nous avons parlé ci-deſſus de la deſcription que nous avons de luy des coſtes du Pont-Euxin. Nous en avons encore une autre de celles de la mer Rouge, c'eſt à dire des coſtes orientales de l'Afrique, [k] & de celles de l'Aſie juſques aux Indes. Mais il ſemble qu'elle ſoit d'un auteur plus ancien, contemporain de Pline le naturaliſte. Ainſi ce pourroit eſtre de celui] [7] à qui Pline le jeune écrit pluſieurs lettres comme à une perſonne habile & eloquente, & qui paſſoit pour un imitateur de Demoſthene. Car dés ce temps là, [c'eſt à dire dés le temps de Nerva, ou dans les premieres années de Trajan,] c'eſtoit un maiſtre, & Note 24.

Luci.v.Alex.p. 474.b.c. Plin.l.1,ep.2, p.2.

& un homme conſommé : '& il s'eſtoit retiré pour vivre dans le repos : [ce qui n'eſtoit permis aux Senateurs que dans un âge fort avancé . Ainſi cela ne convient point au diſciple d'Epictete.] 'On croit au contraire que celui-ci eſt plus ancien qu'un Arrien juriſconſulte dont il eſt quelquefois parlé dans le Droit, quoique quelques uns les aient confondus. l.2.ep.11.p.97 Voſſ.h.g.l.2.c. 11.p.214.215.

[Outre tous les écrits d'Arrien que nous avons marquez,] 'nous avons encore ſous ſon nom un ouvrage aſſez long ſur l'ordre & l'arrangement des troupes, dont le commencement eſt perdu . 'Cet écrit eſt fait "en la 20.e année d'Adrien . [a] Il n'y traite point des exercices militaires de la cavalerie Romaine, parcequ'il en avoit parlé auparavant dans un ouvrage compoſé pour l'Empereur meſme . 'On joint à cet ouvrage l'ordre, donné, comme nous avons dit, pour la marche de l'armée Romaine contre les Alains, & pour leur donner bataille . Cela convient fort bien à Arrien, qui a eu à faire la guerre contre ces peuples : '& nous venons de voir qu'il a écrit une hiſtoire des Alains, ou peut-eſtre meſme de la guerre contre les Alains, dont cet endroit peut avoir fait une partie. Arri.tact.p.1. en l'an 136, ou 137. p.68.69. [a] p.49. p.69. p.120.

'Photius dit qu'Arrien imite tout à fait le ſtyle ſimple & ſans ſuperfluité de Xenophon ; mais en ſorte qu'il a auſſi de la "beauté, de la force, & de l'eloquence. 'Suidas dit que Dion qui a écrit l'hiſtoire Romaine, a fait auſſi la vie de ce philoſophe, [comme eſtant ſon compatriote.] Phot.c.58.p.53 ereſius. Suid.t.p.753.f

ARTICLE XXI.

De Plutarque.

[PUISQUE nous nous trouvons engagez dans les auteurs Grecs, nous parlerons ici de Plutarque, qui eſt aujourd'hui plus connu que tous les autres . Nous en dirons peu de choſes, parcequ'il faudroit trop s'étendre pour mettre tout ce qui s'en pourroit dire : & ceux qui le ſouhaiteront, n'auront qu'à voir] 'les vies que "Ruaud & d'autres en ont écrites . [b] Il eſtoit de Queronée dans la Bœocie, & il fit voir qu'il n'y a point de pays ſi décrié qui ne porte de grands hommes ; car ceux de la Bœocie paſſoient pour avoir fort peu de genie. 'On croit qu'il naquit ſous Claude vers l'an 50 Joannes. Rualdus. Jonſ.l.3.c.6.p. 240. [b] Ruald.c.3.p. 7. c.4.p.9.1.

'Il eut pour maiſtre Ammone philoſophe Egyptien, ſous lequel il étudioit lorſque Neron vint en Grece en 66. [On voit c.7.p.13.14.ex. Eunap.

par ſes ouvrages qu'il a extremement étudié la philoſophie, l'hiſtoire, les belles lettres, & toute l'antiquité: mais il s'eſt particulierement appliqué à la philoſophie.] Il enſeignoit à Rome dés le temps de Domitien au pluſtard, & y avoit pour auditeur le celebre Arulenus Ruſticus, que Domitien fit mourir en l'an 94. Il ſemble y avoir fait une union particuliere avec Soſius Senecio l'un des favoris de Trajan.

c.13 p.22.

c.12.p.21.

c.15.p.29. [a] Voſſ.h.g.l.2. c.10.p.209.

On pretend qu'il a eſté precepteur de ce Prince: [a] mais on ne trouve pas que cela ſoit aſſez fondé. [Trajan n'eſtoit guere moins âgé que luy, & avoit plus étudié la guerre que les lettres.]

Suid.ω p 546.b

Suidas dit que Trajan luy donna les honneurs des Conſuls, [c'eſt à dire apparemment les ornemens Conſulaires,] & qu'il ordonna à tous les magiſtrats de l'Illyrie de ne rien faire ſans ſon avis. Euſebe marque ſur l'an 119, que Plutarque eſtoit alors

Ruald.c.15.p. 292.

celebre entre les philoſophes; & on croit que ce fut ſeulement aprés la mort de Trajan qu'il ſe retira en ſon pays, & y exerça

c.6.p.12,13.

diverſes charges. Il a eu pluſieurs enfans, dont le plus connu eſt

Suid.λ.p.9.d.

Lamprias, qui a fait une table de ce que ſon pere avoit écrit

Ruald.c.6.p.1. c.20.p.38.2 Jonſ l.3.c.6.p. 232.

ſur l'hiſtoire Greque & Romaine. Cette table eſt imprimée; mais elle n'eſt pas entiere. [b] Le philoſophe Sextus l'un des maiſtres de M. Aurele eſtoit [1] neveu de Plutarque.

[b] Ruald.c.5.p. 11.

[Plutarque s'eſt rendu celebre par un grand nombre d'ouvrages. Car il a fait beaucoup de diſſertations ſur divers points de la morale, & a écrit les vies des plus illuſtres Grecs & Romains en les comparant les uns aux autres;]

Eun præf.p.12

ce qu'Eunape juge eſtre la plus belle partie de ſes écrits. [Tous ſes ouvrages ſont pleins d'une grande erudition, & de beaucoup de regles pour la conduite de la vie, & fort agreables à lire. Auſſi il n'y en

Voſſ.h.g.l.2.c. 10.p 210.

a guere que l'on ait plus lus depuis plus d'un ſiecle.] Il faut ſeulement reconnoiſtre que ſon grec eſt un peu dur, [c] ce qui n'a

[c] Phot.c.243.p 1114.a.

pas neanmoins empeſché qu'il n'ait paſſé parmi les Grecs meſmes pour fort eloquent. Entre les ouvrages qui luy ſont attri-

Ruald.c.20.p. 40.41.

Συγκρίσ. 5.

buez, il y en a quelques uns qu'on croit n'eſtre pas de luy, [d] mais auſſi on a perdu un fort grand nombre de ceux qu'il a faits, comme on le voit par les citations d'Aulu-Gelle, d'Origene, d'Euſebe, d'Eunape, de Theodoret, & de quelques autres.

[d] c.19.p.36-39

[Il ne parle jamais de la religion Chrétienne, n'oſant peut-eſtre en dire du bien, & ne voulant pas en dire du mal, comme S. Auguſtin le dit de Seneque.] Mais Theodoret croit qu'il a

Thdrt.gr.aff.l. 2.t.4.p.500.a.c

S.tid.σ.p.729.c

1. [*nepos.*, ſelon Capitolin, ce qui peut ſignifier neveu ou petit-fils.] Mais ἀνεψιὸς, dont ſe ſert Suidas, [ne peut point ſignifier petit-fils.]

eu quelque connoiſſance de l'Evangile ; & on marque qu'il en meſle divers principes parmi ceux qu'il avoit tirez de ſes philoſophes. Il a auſſi avoué des choſes de la religion payenne, dont les défenſeurs du Chriſtianiſme ont tiré de grands avantages C'eſt de luy que nous apprenons que de tous les oracles des demons, (car il avouoit luy meſme que c'eſtoient des demons qui y preſidoient, & non aucune divinité,) il n'y en avoit plus de ſon temps qu'un ou deux qui rendiſſent des réponſes. l.10.p.624.626 p.625.d.

ARTICLE XXII.

De Polemon & de quelques autres ſophiſtes ou hiſtoriens.

ADRIEN a beaucoup eſtimé Marc ſophiſte de Byzance, [a] quoique ſon exterieur n'euſt rien d'attirant : [b] & Philoſtrate ſe plaint que les Grecs n'en connoiſſoient pas aſſez le merite. Il eſtoit diſciple d'Iſée On remarque que la ville de Byzance le deputa à Adrien pour quelque affaire, & qu'il appaiſa une querelle entre les Atheniens & ceux de Megare. Il a laiſſé quelques declamations. Saumaiſe veut que ce ſoit Annius Marcus ou Macer l'un des maiſtres de M. Aurele pour l'eloquence greque : Caſaubon ne le peut croire : [& le plus ſeur au moins eſt d'en douter.] Philſt.ſoph. 24.p.530.b. [a] p.529.b. [b] p.528.a.b. p.530.a.b. p.528. Spart.n.S.p.771.b.c. n.C.p.57.2 c.d

Caninius Celer qui fut encore maiſtre de M. Aurele & de L. Verus pour l'eloquence greque, eſtoit à ce qu'on croit ſecretaire de l'Empereur. On luy raporte ce que dit M. Aurele, Que Celer a enterré Adrien, mais qu'il a pourtant falu que Celer ſoit mort auſſi. n.S.p.77.1.d. M.Aur.l.8.c.12 p.211.

[Polemon, qui comme nous avons dit, partageoit avec Favorin la reputation de l'eloquence,] eſtoit de la ville de Laodicée ſur le Lyc, miſe [d] par quelques uns dans la Carie, [e] & par d'autres dans la Phrygie : [f] mais il ſemble qu'il ait preſque toujours demeuré à Smyrne, qu'il rendit plus peuplée qu'elle n'eſtoit, à cauſe d'un grand nombre de jeunes gents qui y venoient de toutes parts pour l'entendre. On marque qu'il y appaiſa la diviſion qui y eſtoit auparavant entre la haute ville & la baſſe, qu'il y aſſoupit beaucoup de procés, qu'il travailla beaucoup pour en bannir l'inſolence, la fierté, & les autres vices, & qu'il en défendit extremement les droits, ayant eſté deputé pluſieurs fois vers les Empereurs. Il obtint d'Adrien de grandes ſommes d'argent pour cette ville, quoique ce Prince fuſt Philſt.ſoph. 25.p.530.b. [e] p.538.b. [f] p.530.c.d. &c. ἴδιον καὶ ἐγκώμιον. p.532.a. b.c. a. b.

attaché, dit Philoſtrate, à celle d'Epheſe.

d|532. 'Mais Polemon ne ſavoit pas moins profiter "pour luy meſme &c.
de la faveur de Trajan, & d'Adrien qui l'aimoit beaucoup: de
ſorte qu'on le vóyoit avec un train qui luy attiroit l'envie & le
p.533. blaſme de bien des perſonnes. 'Antonin meſme le traita fort
bien, quoiqu'il euſt ſujet de ſe plaindre de ſa ruſticité, comme
p.534.535. nous le pourrons dire autrepart, 'ou plutoſt de ſon inſolence:
car il n'avoit aucun reſpect pour perſonne, non pas meſme pour
p.537. ſes Dieux. 'Herode Atticus qui l'avoit entendu declamer ſeu-
lement trois fois, luy ayant envoyé "une ſomme d'argent fort ἀ μυριάδας.
conſiderable, il ne voulut pas la recevoir, & il falut luy en en-
p.534.c.d. voyer "une plus grande pour le contenter. 'Le Roy du Boſpho- χιλιαδικάς
re, qui poſſedoit parfaitement les belles lettres, vint à Smyrne
pour voir [le pays,] & connoiſtre [ceux qui eſtoient les plus ce-
lebres dans les ſciences.] Il demanda ſouvent à voir Polemon:
mais pour l'obtenir, il fut obligé de l'aller trouver chez luy, &
de luy apporter dix talens.

p.538.b. 'Philoſtrate ſemble marquer qu'il a vécu juſqu'au temps de
Marc Aurele; [mais il ne faut pas l'entendre de cette ſorte,]
p.542.c. 'puiſqu'il n'avoit qu'environ 56 ans quand il eſt mort. On
p.543|Suid.π. aſſure que comme il eſtoit fort incommodé de la goute, 's'en
p.554.a. eſtant allé à Laodicée, il ſe mit encore vivant dans le tombeau
de ſa famille, & voulut qu'on le fermaſt ſur luy, afin, diſoit-il,
que le ſoleil ne le viſt jamais ſans parole. [On ne le croiroit pas,
s'il y avoit des folies dont les hommes fuſſent incapables.] Saint
Jerome parle de ce ſophiſte avec Favorin ſon rival, ſur l'an 133.

Philſt.ſoph. 25.p.541. 'On ne dit point qu'il ait laiſſé d'autres écrits que des decla-
mations.

Suid.π.p.646. d.e. 'Suidas met ſous Trajan & Adrien un grammairien d'Alexan-
drie nommé Ptolemæus Chennus fils d'Hepheſtion. Il le fait
auteur de divers ouvrages, dont l'un eſtoit appellé "*L'hiſtoire* παράδοξας.
Voſſ.h.g.l.2.c. 11.p.213|Phot.c 190.p.472-493. *ſuprenante*. 'On croit "que c'eſt celle dont Photius fait un abre- &c.
gé, & qu'il dit pouvoir eſtre utile pour apprendre l'antiquité,
quoiqu'elle fuſt meſlée "de fables & d'impertinences. &c.

Suid.ζ.p.1126.d| Voſſ.c.11.p.219. 'Zenobe ſophiſte qui enſeignoit à Rome ſous Adrien, a tra-
duit l'hiſtoire de Saluſte en grec, il a fait auſſi un recueil de
proverbes que l'on a encore, & quelques autres ouvrages. On
l'appelle quelquefois Zenodote.

Suid.κ.p.1447. d|Phot.c.68.p. 101. Voſſ.c.12.p. 220. 'Un nommé Cephaleon banni de ſon pays s'eſtant retiré en
Sicile, y écrivit du temps d'Adrien une hiſtoire, "qui commen- &c.
çoit à Ninus & finiſſoit à Alexandre. 'On marque qu'Euſebe en
a mis un endroit dans ſa chronique.

'Il y eut ſous Adrien un Denys d'Halicarnaſſe, deſcendu de celui qui avoit écrit l'hiſtoire Romaine du temps d'Auguſte. Celui-ci qui eſtoit ſophiſte, & ſurnommé l'Atticiſte & le Muſicien, "parcequ'il s'eſtoit extremement appliqué à la muſique, en a fait beaucoup d'écrits, comme on le voit par Suidas, & un entre autres diviſé en 36 livres, où il parloit de toutes ſortes de poëtes & de joüeurs d'inſtrumens; 'ce qui l'a fait citer par quelques anciens. Suid.ſ.p.743. d|746.c. &c. Voſſ.c.12.p. 220.Jonſ.l.3.c. 8.p.249.

ARTICLE XXIII.

De Philon de Byblos, d'Hermippus ſon diſciple & de quelques autres écrivains Grecs.

'HERENNIUS Philo originaire de Byblos [dans la Phenicie,] 'eſtoit âgé de 78 ans en la 220 °Olympiade, [c'eſt à dire vers l'an 105, ou plutoſt] 'ſelon Scaliger en la 229e ſous le Conſulat d'Herennius Severus, [c'eſt à dire apparemment en l'an 141,]auquel Onuphre met un T. Hoenius Severus Conſul. ª Il a luy meſme eſté Conſul. Il a fait un livre du regne d'Adrien; douze ſur le choix des livres; trente ſur les villes & toutes les perſonnes qu'elles ont produites; '& on croit que ce dernier ouvrage eſt celui dans lequel Tatien dit que Philon a fait fort exactement les vies des philoſophes. 'Un Ælius Severus Athenæus en a fait un abregé, qui eſt cité par quelques anciens. 'Origene cite un écrit d'Herennius Philo touchant les Juifs, auſquels on voit qu'il n'eſtoit pas favorable. Euſebe en raporte un endroit. ᵇIl a traduit en grec l'hiſtoire Phenicienne que Sanconiathon avoit écrite en la langue de ce pays dés le temps de la guerre de Troie, ce qui a beaucoup ſervi aux défenſeurs de l'Egliſe. 'Euſebe nous a conſervé la preface & quelques endroits de cette traduction: ᶜil nous donne un endroit de l'hiſtoire de la Phenicie écrite par Philon meſme en pluſieurs livres: 'Eſtienne de Byzance en parle auſſi. ᵈOn luy attribuë encore d'autres écrits.

Suid.ſ.p.1034.f. φ.p.1064.f. Euſ.χ.p.ad.p. 342.1. Onu.in faſt.p. 225.d. ª Suid.φ.p. 1065.a. Jonſ.l.3.c.7.p. 242. Voſſ.h.g.l.2.c. 10.p.211.212. Ori.in Celſ.l. 1.p.13.Euſ. præp.l.1.c.10. p.40. ᵇ Voſſ.h.g.l.1. c.1.p.3.4. Euſ.præp.l.1.c 9.10.p.31-42. ᶜ l.4.c.16.p.156 c.d. Voſſ.h.g.l.2.c. 10.p.212. ᵈ p.211.212.

'Hermippus de Beryte ou des environs, fut diſciple de ce Philon, & parut auſſi beaucoup ſous Adrien, quoiqu'il fut fils d'un eſclave: mais il avoit beaucoup d'eloquence. Il écrivit auſſi divers ouvrages. 'Tertullien en cite une hiſtoire de ſonges en cinq volumes: ᵉ d'autres auteurs le citent encore. ᶠMais pour le livre des Legiſlateurs cité par Origene, on ſoûtient qu'il

Suid.&p.1043. c|v.p.229.c. Tert.de ani.c. 46.p.347.c. ᵉ Voſſ.l.2.c.12 p.220. ᶠ Ori.in Celſ.l.1 p.13.f|n.p.13-14.

eſt d'un Hermippus de Smyrne bien plus ancien.

Suid.π.p.465. c. 'Paul de Tyr contemporain de Philon de Byblos, a laiſſé quelques écrits ſur la rhetorique qu'il enſeignoit. Il obtint d'Adrien le titre de Metropole pour la ville de Tyr qui l'avoit deputé à ce Prince.

Suid.τ.p.229.c| Voſſ.h.g.l.2.c. 12.p.221. 'On met encore ſous Adrien un Leander Nicanor d'Alexandrie fils d'Hermias, "qui a fait divers écrits de grammaire & d'hiſtoire. On marque qu'il a écrit à Adrien. &c.

Suid.δ.p.737. c|Voſſ.p.221. 'Diogenien d'Heraclée, & comme on croit de celle du Pont, fit ſous Adrien "divers écrits de grammaire & de geographie. On luy donne le titre de grammairien. Heſyquius s'en eſt beaucoup ſervi dans ſon lexicon. On en a encore aujourd'hui un recueil d'anciens proverbes. &c.

Voſſ.p.222| Suid.ω.p.1215 b.c. 'Voſſius croit qu'il faut raporter à ce temps-ci un Jaſon d'Argos hiſtorien & grammairien, que Suidas dit avoir eſté poſterieur à Plutarque, & avoir écrit en quatre livres l'hiſtoire de la Grece juſqu'à la mort d'Alexandre, & un peu aprés. C'eſt apparemment la meſme choſe 'que *la vie de la Grece* écrite en quatre livres, que d'autres attribuoient à un Jaſon de Nyſe ſucceſſeur du philoſophe Poſidoine, [& ainſi bien plus ancien que celui d'Argos.]

Voſſ.h.g.l.1.c. 10.p.62|Suid. ω.p.2115.b.

Ælian.tact.pr. p.3. 'Nous avons un écrit en grec & en latin ſur l'ordre obſervé par les Grecs dans l'arrangement des armées, adreſſé à Adrien & fait par un Elien qui avoit vu Frontin & l'Empereur Nerva,

Voſſ.h.g.l.2.c. 11.p.217. '& qu'on croit eſtre celui dont Martial loue l'eloquence dans une epigramme. [Ainſi "on ne peut pas raporter à cet auteur ce que Philoſtrate & Suidas diſent d'un Elien qui vivoit cent ans aprés. Nous ne voyons pas auquel de ces deux il faut attribuer l'hiſtoire des animaux, & les "Mélanges que nous avons aujord'hui ſous le nom d'Elien,] ni quelques autres écrits que les anciens en ont citez, & qui ſont perdus. NOTE 23. *varia hiſtoria.*

Athen.l.15.p. 677.d.f. 'Nous avons parlé ci deſſus d'un Pancrate poëte Egyptien qu'Adrien avoit fait recevoir dans le Muſée d'Alexandrie.

l.7.p.283.a.b.c Athenée qui l'a connu, & qui nous l'a fait connoiſtre, 'parle autrepart d'un poëme fait ſur la marine par un Pancrate d'Arcadie, 'qu'on dit avoir auſſi vécu ſous Adrien. [a]Il cite encore [1] un autre ouvrage d'un poëte Pancrate.

Voſſ.po.g.p. 74. [a] Athen.l.11. p.478.a. [b] Jouſ.l.3 c.7. p.242.243. [c] Euſ.chr. [b]On met vers ce temps-ci un Dorothée d'Aſcalon grammairien, dont les anciens ont cité quelques ouvrages. [c]Euſebe met ſur l'an 119 que Plutarque, Sextus, & Agathobule,

1. le premier livre de la Concoreide.

eſtoient alors celebres entre les philoſophes. [Nous nous reſervons à parler autrepart de Sextus,] 'qui comme nous avons dit, eſtoit neveu de Plutarque. [Je ne trouve rien d'Agathobule,] 'ſinon que l'on voit par Lucien que c'eſtoit un philoſophe celebre contemporain d'Epictete. [L'honneur qu'Euſebe luy fait de le nommer, fait que nous avons peine à croire que ce ſoit] 'cet impudent cynique de meſme nom, qui fut maiſtre en Egypte du celebre Peregrin.

M.Aur.v.p.23.b. Luci.vDem.p.546.c. v.Per.p.998.b.

[A ces trois philoſophes S. Jerome ajoute Oenomaüs,] 'qui eſtoit un cynique natif de Gadare [dans la Paleſtine,] un peu
1. plus ancien que Porphyre, 'dit Suidas, qui ſemble par là le mettre un ſiecle pluſtard que S. Jerome. Il a écrit ſur la maniere de vivre des cyniques, & ſemble avoir fait l'hiſtoire des plus illuſtres d'entre eux. Il a encore écrit ſur la philoſophie d'Homere: 'car on marque que tous les philoſophes ont voulu trouver leur doctrine dans ce poëte.

Suid.v.p.281.d Jonſ.l.3.c.7.p.245.

'Euſebe cite du philoſophe Oenomaüs qui n'eſtoit pas fort ancien, [a]& qui avoit beaucoup de l'aigreur des cyniques, un livre qu'il avoit fait pour montrer que les oracles des Grecs ne
1. venoient ni de Dieu ni des demons, mais n'eſtoient que des menſonges de quelques hommes fourbes & impoſteurs. 'Son li-
2. vre eſtoit intitulé, [2]*Les fourbes decouverts*. 'Il le fit ſur ce qu'il avoit eſté trompé luy meſme par un de ces oracles pretendus. 'Euſebe raporte aſſez de choſes de ce livre, pour croire que nous l'avons preſque tout entier. [b]Theodoret en cite auſſi quelques endroits, & dit poſitivement que l'auteur eſtoit un philoſophe cynique.

Euſ.præp.l.5.c.18.p.209. a c.21.p.213.c. l.6.c.6.p.254.d l.5.c.21.22.p.213.c.d|214.d. c.19-36.p.209-234|l.6.c.7.p.255-261. b Theodrt.gr.aff.l.6.p.561.562|l.10.p.631.c.

ARTICLE XXIV.

De Suetone & de Florus.

[NOUS paſſons des Grecs aux Latins, & nous commençons par Suetone, à qui l'on donne les noms de C. Suetonius Tranquillus.] 'Son pere nommé Suetonius Lenis ou Lætus, comme on dit que portent les manuſcrits, eſtoit Chevalier Romain, & combatit à la bataille de Bedriac [en 69,] en qualité de Tribun dans une legion. 'Ainſi il ne le faut pas confondre, comme quelques uns ont fait, avec Suetonius Paulinus qui com-

Suet.v.Oth.c.10.p.698|prol. p.698.2.

1. Porphyre vivoit ſur la fin du troiſieme ſiecle.
2. τῶν τῶν γοήτων φῶν, Il faut φωρᾶν, comme on le lit dans Theodoret.

mandoit dans la meſme bataille comme General. [Suetone naquit vers ce temps là.] 'Car il eſtoit encore fort jeune [en 88,] vingt ans aprés la mort de Neron. [a] Pline le jeune l'aimoit beaucoup, & "voulut l'avoir toujours auprés de luy. Il dit que plus il le connoiſſoit plus il l'aimoit à cauſe de ſa probité, de ſon honneſteté, de ſa "bonne conduite, de ſon application aux lettres, & de ſon erudition. [Ainſi c'eſt apparemment le meſme Tranquillus] 'qu'il exhorte à plaider une cauſe ſans ſe mettre en peine d'un ſonge qui luy en faiſoit craindre un mauvais ſuccés; à qui il ſe met en peine de faire acheter une petite terre auprés de Rome, propre à un homme d'étude comme il eſtoit; 'qu'il exhorte à mettre au jour les écrits qu'il avoit déja tout preſts, 'à qui meſme il demande conſeil ſur une choſe qui regardoit la bienſéance.

l.6.c.57.p.655 v.Dom.c.12.p. 802. a Plin.l.10.ep. 100.p.628. l.1.ep.18.p.49. ep.24.p.71. l.5.ep.11.p.323 l.9.ep.34.p.554

in contubernium assumsit. mores.

'Il luy obtint de Neratius Marcellus une charge de Tribun; & Tranquillus l'ayant enſuite prié de la faire donner à Cæſennius Silvanus ſon parent, il eſtima beaucoup cette action. 'Suetone ſe maria, mais n'eut pas le bonheur qu'on ſouhaite dans le mariage, [qui eſt de devenir pere.] C'eſt pourquoi Pline qui eſtoit "alors gouverneur de la Bithynie, demanda pour luy à Trajan les droits que les loix Romaines attribuoient à ceux qui avoient trois enfans. 'Trajan qui n'accordoit guerre cette grace, ne put neanmoins la luy refuſer. 'Il fut ſecretaire ſous Adrien: mais comme nous l'avons remarqué, il perdit cette charge [vers l'an 121,] pour avoir témoigné peu de reſpect pour l'Imperatrice.

l.3.ep.8.p.173. 174. l.10.ep.100.p. 629. ep.101.p.629. Adri.v.p.6.a|n. S.p.27.2.

vers l'an 104.

'Suidas le qualifie un grammairien latin, & luy attribuë divers ouvrages qui regardent cette profeſſion. Il remarque outre cela qu'il avoit fait un livre ſur les jeux des Grecs, deux ſur les ſpectacles des Romains, deux ſur les loix & les coutumes de Rome, un ſur "la vie de Ciceron ou ſur ſes livres de la Republique, "un catalogue des hommes illuſtres de Rome, & les huit livres [que nous avons] de l'hiſtoire des Empereurs. 'Il avoit encore fait trois livres des Rois, dont S. Paulin a depuis fait un abregé en vers. 'Le livre de l'inſtitution des Offices cité par Priſcien [peut eſtre l'ouvrage des loix & des coutumes de Rome.] Le meſme Priſcien cite juſqu'à huit livres de luy ſur les Preteurs. On luy attribuë un livre intitulé, *De rebus variis* où il traitoit de diverſes choſes qui regardent la grammaire.

Suid. t.p.934. 935. Auſ.ep.19.p. 466. Suet.prol. prol.

πολιτειας. *stemmata.*

'On voit par un aſſez grand nombre d'auteurs qui ont allegué ſes ouvrages, qu'ils ont eſté fort celebres parmi les Grecs meſmes.

meſmes. 'Tertullien cite celui des Spectacles, [a] & S. Jerome celui des Hommes illuſtres, à l'exemple duquel il a fait le ſien. [C'eſt apparemment de cet ouvrage que vient ce qui nous reſte aujourd'hui de Suetone ſur les illuſtres grammairiens, poëtes, & orateurs. Il y meſle quelques Grecs, mais qui ont enſeigné à Rome. 'On croit que la vie de Pline le naturaliſte n'eſt point de luy, mais de quelque auteur beaucoup plus nouveau.

[Son hiſtoire des douze Ceſars eſt ce qui l'a rendu plus celebre.]Vopiſque l'appelle un hiſtorien "tres ſincere, & où il n'y a rien à corriger: [b] mais neanmoins il le diſtingue fort, [& avec beaucoup de raiſon,] de Salluſte, de Tite Live, de Tacite, de Trogus, & des autres de ce genre, le mettant au rang de ceux qui ont plutoſt cherché la verité que l'eloquence. [Il ne fait que l'hiſtoire des Empereurs, & avec aſſez de confuſion, mais non celle de leur regne.] 'On cite de S. Jerome qu'il eſt auſſi libre [& auſſi infame] dans ſa narration, que les Princes dont il fait l'hiſtoire l'eſtoient dans leur vie: [en quoy il dement les eloges que Pline luy avoit donnez:] '& il a merité qu'on diſe de luy & de Lampride, qu'ils apprennent les plus grands crimes en les raportant.

candidiſſimus & emendatiſſimus,

'Spartien cite quelques vers qu'Adrien & le poëte Florus firent l'un contre l'autre. 'On croit que ce Florus eſt celui dont nous avons un abregé de l'hiſtoire Romaine juſqu'à Auguſte, qui paroiſt écrit ſous Trajan, & venir d'un naturel porté à la poëſie. Cet abregé eſt fort eſtimé des plus habiles, 'qui blaſment neanmoins de renverſer en divers endroits l'ordre des temps. Ce n'eſt point un abregé de Tite Live, puiſque ſouvent il ne s'accorde pas avec luy. Mais on ne ſçait ſi les abregez qui ſont à la teſte des livres de Tite Live ne ſont point auſſi de Florus. 'Saumaiſe croit qu'un ouvrage en vers, dont M.r Pithou a fait imprimer quelques fragmens ſous le nom de Floride, peut eſtre du meſme auteur.

'Pour ſa perſonne, Adrien luy reproche d'eſtre ſouvent dans les cabarets, 'ce qui eſtoit tres infame, meſme parmi les payens. 'On croit qu'il pouvoit eſtre Eſpagnol de la famille des Senecques, & avoir les noms de L. Annæus Seneca par la naiſſance, & de L. Julius Florus par adoption. 'On trouve qu'il y avoit ſous Tibere un Julius Florus celebre pour ſon eloquence, qu'il exerçoit dans les Gaules, & qu'il y apprenoit aux autres.

'Aulu-Gelle marque un écrit de Terentius Scaurus tres illuſtre grammairien de ce regne. [c] On croit que c'eſt ce meſme

[a] Hier. v. ill. præf. p. 261. a.
[b] in Probo, p. 234. b.
[c] L. Ver. v. p. 15. d in C. p. 511. 1. f n. S. p. 101. 1. e. f

Tert. ſpec. c. 5.
92. c.
Vop. in Fir. p. 242. d.
Voſſ. h. lat. l. 1. c. 31. p. 166.
Voſſ. h. lat. l. 1. c. 31. p. 166.
Ruald. v. Plut. c. 28. p. 51. 2.
Adri. v. p. 8. 2. b.
n. S. p. 44. 2. c
Voſſ. h. lat. l. 1. c. 30. p. 162.
Voſſ. p. 165.
Adri. v. n. S. p. 44 2. c. d.
v. p. 8. b.
n. C. p. 31. c.
Voſſ. h. lat. l. 1. c. 30. p. 164.
p. 165.
Gell. l. 11. c. 15. p. 274.

Scaurus, ſous qui Adrien avoit étudié, qui fut pere d'un autre Scaurus ou Scaurinus, qui apprit auſſi la langue latine à L. Verus Auguſte, & ayeul [ou biſayeul] de Scaurinus qui la montra encore à Alexandre Severe.

Gell.l.11.c.13. p.271|l.13.c.21. p.326. 'Le meſme Aulu-Gelle parle" tres avantageuſement de T. Caſtricius ſon maiſtre, le premier rhetoricien de Rome, eſtimé d'Adrien pour ſa ſcience & pour ſes mœurs. [a] Il en cite diverſes choſes, [mais ne dis point qu'il ait rien écrit.] &c.

a l.1.c.6.p.12| l.2.c.27.p.77.

REVOLTES ET MALHEURS DES JUIFS SOUS TRAJAN, ET SOUS ADRIEN.

ARTICLE PREMIER.

Les Juifs revoltez dans la Libye & l'Egypte y font des maux effroyables.

Fuſ.l.4.c.2.p. 115 b. PENDANT que la doctrine de JESUS-CHRIST, & l'Egliſe qu'il avoit établie, ſe repandoient & s'affermiſſoient tous les jours de plus en plus, la juſtice divine puniſſoit les crimes des Juifs par divers malheurs qui ſe ſuccedoient les uns aux autres. [Il s'attirerent eux meſmes ces malheurs, en s'efforçant de ſecouer le joug des Romains auquel Dieu les avoit ſoumis; ils irriterent leur cruauté par les cruautez effroyables qu'ils commirent les premiers contre eux; & la fin des efforts qu'ils firent pour ſe rendre libres, fut de tomber dans une plus dure ſervitude. On ne voit pas ce qui leur put donner la hardieſſe de ſe revolter ſous Trajan, le plus grand Empereur que les Romains aient jamais eu pour la guerre, & qui eſtoient alors en Orient avec de tres grandes forces, ſi ce n'eſt peut-eſtre qu'ils le cruſſent trop embaraſſé dans la guerre qu'il faiſoit aux Parthes pour pouvoir ſonger à eux. De quelque cauſe que ſoit venüe leur revolte, voici ce que nous en trouvons.]

b.c|chr. 'Trajan entrant" dans la 18.e année de ſon regne, [qui eſt l'an Note 1.

115 de J.C,] les Juifs comme pouſſez par un meſme eſprit de ſedition, ſe ſouleverent dans Alexandrie, dans toute l'Egypte, dans la Thebaïde, & dans la Libye Cyrenaïque, contre les autres habitans de ces provinces, que l'hiſtoire appelle les Grecs. [C'eſt peut-eſtre pour ce ſujet, que]dans un dialogue attribué à Lucien, qu'on croit ſe raporter à l'an 115 ou 116, 'il eſt parlé de l'Egypte "comme d'un pays qu'il falloit conquerir & aſſujettir. Bar.114.§ 2. Luci.phil.p. 1129.a.

'Il dit Αἴγυπτον δορικτητον.

'L'année ſuivante en laquelle Lupus eſtoit Preſet d'Egypte, leur ſedition devenant beaucoup plus forte, degenera en une guerre tres dangereuſe, dans laquelle ils défirent les Grecs à la premiere rencontre. 'Mais cet avantage leur couta bien cher: car les Grecs s'eſtant ſauvez à Alexandrie, prirent & maſſacrerent tous les Juifs qui y eſtoient, 'ce qui ne ſe fit pas neanmoins ſans combat. Euſ.l.4.c.2.p. 115.c. c. Oroſ.l.7.c.12. p.212.2.c.

'Les Juifs de Cyrene, qui paroiſſent avoir eſté les chefs de la revolte, [a] voyant qu'ils ne pouvoient tirer des Juifs d'Alexandrie le ſecours qu'ils en avoient attendu, [peut-eſtre pour s'emparer de cette grande ville,] ſe mirent à ravager le plat pays de l'Egypte, aidez par les Juifs qui y eſtoient, ayant pour chef un Lucua, qu'Euſebe appelle leur Roy. 'Dion dit qu'ils eſtoient conduits par un André, & raporte 'les cruautez inouies qu'ils exercerent tant en Libye qu'en Egypte. 'Il dit qu'ils firent mourir "plus de deux-cents mille hommes dans la Libye. 'Auſſi cette province en fut tellement depeuplée, que ſans les colonies qu'Adrien y envoya depuis, elle ſeroit demeurée toute deſerte. 'Car Euſebe remarque que l'an 121 ce Prince envoya une colonie, ou, comme S. Jerome a traduit, des colonies dans la Libye, laquelle eſtoit toute depeuplée. Dio,l.68.p. 786.a. [a] Euſ.l.4.c.2. p.115.116. &c. 220000. Dio,l.68.p. 786.a.b. a. Oroſ.l.7.c.12. p.212.2.b.c. Euſ.chr.

ARTICLE II.

Trajan punit ſeverement la revolte des Juifs: Ils ſont tous chaſſez de l'iſle de Cypre.

'POUR remedier à ces deſordres, l'Empereur [Trajan] envoya [en Libye] Martius Turbo, ["qui fut Preſet du Pretoire ſous Adrien en 119,] avec de la cavalerie, de l'infanterie, & meſme une armée navale. Il défit en effet les Juifs, & en tua un grand nombre: mais ce ne fut qu'avec beaucoup de temps & bien des combats, ayant affaire non ſeulement à ceux de Li- Euſ.l.4.c.2.p. 116.a. V. Adrien §7.

bye, mais encore à ceux d'Egypte qui eſtoient venus ſecourir leur Roy. [Il paroiſt en effet que la guerre continua juſque ſous
chr.n.Ponc.p. 606.d. Adrien qui ſucceda à Trajan le 11 aouſt de l'an 117,] puiſqu'on lit dans la chronique de S. Jerome ſur la meſme année 117, ſelon quelques manuſcrits, ou ſur la ſuivante, ſelon d'autres, Que Adrien vainquit alors les Juifs revoltez [1] contre les Romains. 1.
Adri.v.p.3.d. 'S'il en faut croire Spartien, ce fut dés les premiers jours de ce regne, que Turbo aprés avoir achevé de reprimer les Juifs, fut
f. envoyé arreſter les courſes des Maures, 'qui eſtoient entrez ſur les terres de l'Empire dés devant la mort de Trajan.

Euſ.chr|Dio,l. 68.p.786.b. 'En la 19. [e] année de Trajan, [de J.C. 116,] les Juifs firent en Cypre ſous la conduite d'un Artemion ce qu'ils avoient fait en Libye. Ils y maſſacrerent juſqu'à 240000 hommes, & ruinerent la ville de Salamine, aprés en avoir egorgé les habitans: & puis ils perirent eux meſmes. Les maſſacres qu'ils firent en cette iſle, les y rendirent ſi odieux, qu'on ne ſouffre point, dit Dion, qu'il y entre un ſeul Juif: & on fait mourir ceux meſmes qui y ſont jettez par la tempeſte.

Dio,l.67.p. 785.a. 'La Meſopotamie que Trajan avoit conquiſe, '& qui s'eſtant ſoulevée [en l'an 116,] avoit eſté auſſi-toſt domptée de nouveau par Luſius Quietus, [eſtoit depuis long-temps habitée par un grand nombre de Juifs.] Ils ſe ſouleverent auſſi en ce temps-ci, [a] & donnerent lieu de craindre qu'ils ne fiſſent les meſmes maux aux autres habitans du pays, que leurs confreres avoient fait dans la Libye [& l'isle de Cypre.] [b] Pour les prevenir, l'Empereur Trajan donna ordre au meſme Quietus, [c] qui eſtoit l'un des plus grands capitaines qu'aient jamais eu les Romains, [d] de les chaſſer du pays. Il les vainquit dans une bataille, & en tua un tres grand nombre. [e] Il eut en recompenſe le gouvernement de la Paleſtine, [& ſans doute pour la maintenir en paix.] [f] Car Spartien dit qu'en l'an [117,] lorſque Trajan mourut, & qu'Adrien commençoit à regner, cette province [dont les Juifs eſtoient encore les principaux habitans,] menaçoit de ſedition & de revolte. [Mais l'hiſtoire * ne nous apprend point que ce mouvement ait eu aucun effet pour lors: la crainte de Luſius en ayant ſans doute arreſté les ſuites.]

V. Trajan § 23.

Euſ.chr|Oroſ. l.7.c.12.p.212. 2.c.
[a] Euſ.l.4.c.2. p.116.a.b.
[b] Dio,l.68. p.786.b.
[c] Amm.l.29.p. 399.
[d] Euſ.l.4.c.2. p.116.b|chr.
[e] Ib|Dio,vak. p.710.
[f] Adri.v.p.3.b

rebelles animos efferebat.
* Note 2.

Euſ.chr.n.p.209. 1. S. Jerome dit *revoltez pour la ſeconde fois*; ce qui eſt obſcur. Scaliger l'entend par raport leur premiere revolte ſous Veſpaſien, [ou plutoſt ſous Neron.]

ARTICLE XVII.

Adrien veut mettre une colonie à Jeruſalem: Les Juifs s'en offenſent, & prennent les armes dans la Paleſtine conduits par Barcoquebas.

[LEs grandes pertes que les Juifs avoient faites en voulant ſe revolter ſous Trajan, les retinrent un peu dans le devoir; & il paroiſt qu'ils demeurerent en paix,] jusqu'à ce que Euſ.l.4.c.6.p. 118.b|chr.
Note 3. la revolte recommença "ſur la fin du regne d'Adrien avec une extreme violence dans la Judée meſme.

'L'origine de cette nouvelle revolte fut ſelon Dion, qu'Adrien avoit mis une colonie de Romains à Jeruſalem, [a] avoit donné à cette ville le nom d'Ælia Capitolina, à cauſe du nom d'Ælius qui eſtoit celui de ſa famille, & y avoit baſti un temple de Jupiter [Capitolin] à la place du Temple de Dieu. 'Les Juifs s'offenſerent extremement de voir dans leur capitale, non ſeulement des habitans étrangers, mais auſſi une religion contraire à la leur. 'Spartien pretend (ce qui paroiſt peu croyable) qu'on leur defendoit la circonciſion, & que ce fut ce qui les porta à prendre les armes. 'S. Chryſoſtome paroiſt avoir cru que rien ne les avoit portez à la guerre que l'inclination naturelle qu'ils avoient à s'oppoſer à l'eſprit de Dieu, & à ſe ſoulever contre leurs Princes; ce qui leur faiſoit ſouhaiter de rétaπολιτείαν. blir leur 'monarchie: & ce Pere dit fort clairement qu'ils entreprirent meſme en ce temps-ci de rebaſtir le temple de Jeruſalem.

Dio,l.69.p. 793.b. a b|Euſ.l.4.c.6. p.118.119. Dio,p.793.b.c. c. Adri.v.p.7.b. Chry.in Jud.h. 3.t.1.p.434.435.

V. Adrien § 10.11. [Adrien eſtoit "alors en Orient, où nous croyons qu'il vint vers l'an 130, & qu'il ne le quitta que vers le prim-temps de l'an 134. Les Juifs n'oſerent donc ſe declarer durant tout ce temps là,] 'd & ils ſe retinrent, dit Dion, tant qu'ils le virent dans l'Egypte, où il eſtoit en l'an 132, & enſuite dans la Syrie. Ils ne laiſſoient pas neanmoins de ſe preparer deſlors ſecrettement à la guerre, en faiſant exprés de mauvaiſes armes au lieu des bonnes qu'on leur commandoit, [afin qu'au moins ces mauvaiſes leur demeuraſſent.]

Dio,l.69.p. 793.c.

'Quand Adrien fut un peu plus eloigné, ils ſe revolterent ouvertement, ["ce qu'on peut mettre aſſez probablement dés le prim-temps de l'an 134.] 'Ils avoient pour chef & pour conducteur un nommé Barcoquebas, [b] que S. Jerome appelle auſſi Coquebas [c] & Coquibus. [d] Scaliger remarque ſur l'autorité des

d.

V. Adrien note 9. Euſ.l.4.c.6.p. 118.c. b Hier.in Dan 9.p.595.d. c v.ill.c.22.p. 275.b. d Euſ.chr.n.p. 216.1.

Rabins [1] qu'il s'appelloit en ſon vray nom Cozeb, c'eſt à dire *menteur*, ou Barcozebas *fils de menſonge*. [Mais ayant honte de ce nom,]il prit celui de Coquebas qui ſignifie *étoile*, ou Barcoquebas *fils de l'étoile*, 'pour tromper les Juifs, & ſe faire conſiderer comme un aſtre favorable deſcendu du ciel pour les ſecourir. 'Car il s'appliquoit ce qui eſt dit dans les Nombres, de l'étoile qui devoit ſortir de Jacob, & vouloit qu'on le reconnuſt pour le Meſſie. 'Pour abuſer davantage de la credulité des Juifs, il mettoit une étouppe allumée dans ſa bouche : ce qui faiſoit qu'en ſoufflant on croyoit qu'il vomiſt des flammes. 'Auſſi les Juifs l'oignirent & l'établirent leur Roy: & il y eut de leurs principaux Rabins qui publierent que c'eſtoit le Chriſt.

'C'eſtoit cependant un vray voleur, qui ne reſpiroit que le carnage. [a] Il ravagea toute la Judée, [b] & la Syrie meſme. [c] Mais il s'attaquoit particulierement aux Chrétiens, & il n'y avoit qu'eux, dit S. Juſtin, contre qui il employaſt les ſupplices les plus rigoureux pour les contraindre à renoncer & à blaſphemer J. C. 'Il les tourmentoit auſſi parcequ'ils ne vouloient pas ſe joindre à luy contre les Romains.

'Entre les principaux Rabins qu'on dit avoir eu la honte, [ou par aveuglement ou par malice,]de reconnoiſtre cet impoſteur pour leur Roy & leur Meſſie, les Juifs meſmes l'avouent 'nommément d'Akiba, tres celebre & tres eſtimé parmi eux. 'Tous leurs hiſtoriens, [mais qui ſont fort nouveaux,]diſent qu'il fut 40 ans en autorité, peut-eſtre comme collegue [& premier apoſtre]de leur Patriarche, 'pere [ſous luy]du Sanedrin, & chef des ecoles qu'on croit qu'ils avoient établies dés ce temps là à Tiberiade. 'Ils le regardent comme l'auteur de leurs Deuteroſes ou de leur loy orale, c'eſt à dire des traditions qu'ils ont depuis ramaſſées dans la Michne & les autres ouvrages du Talmud, & qui ſemblent n'avoir eſté inventées que pour détruire la loy de Dieu & le vray ſens des Ecritures, 'auſquelles ils oſent les preferer: [de ſorte que plus il s'eſt acquis d'honneur devant les Juifs, plus il s'eſt attiré une effroyable condannation de la juſtice divine. Son crime & ſon ſupplice ſera encore bien plus grand, s'il eſt vray,]comme le pretend un homme celebre, qu'il ait meſme alteré le texte hebreu des Ecritures, pour le faire trouver different de la verſion des Septante, & obſcurcir les preuves que la miſſion de J. C, tire de l'ancien Teſtament. 'Les

1]Euſ.l.4.c.6. p.118.c.
chr.n.p.216.».
Hier.in Ruf.l. 2.c.8.p.243.b.
Euſ.chr.n.p. 216.».
Euſ.l.4.c.6.p. 118.c.
a chr.
b Sulp.l.2.p. 149.
c Juſt.ap.2.p. 72.e.
Euſ.chr.
n.p.216.1]Pez. def.p.61.425.
1]Pez.def.p.425.
Pez.p.403.
p.405.407.
p.413.
p.421.
p.407.&c.
p.425.

Euſ.chr.n.p.218. ». 1.' Scaliger dit qu'on trouve le nom de Cozeb ou Cozba ſur ſes monnoies. [Mais s'il l'avoit quitté comme odieux, comment le prenoit-il dans ſes monnoies ?]

hiſtoriens Juifs diſent encore qu'aprés la priſe de Bether [dont nous allons bien-toſt parler,] il tomba entre les mains des Romains, qui luy dechirerent la peau avec des ongles de fer, & qu'il mourut ainſi [miſerablement.]

'Voilà quel fut le ſort de ce celebre Rabin, [dont nous n'aurions peut-eſtre rien dit, ſi S. Jerome n'autoriſoit en quelque ſorte ce qu'on en lit dans les Juifs,] 'en nous apprenant que les heretiques Nazaréens en faiſoient un des premiers auteurs des traditions juives & phariſaïques, qui détruiſent les commandemens de Dieu. Ils le croyoient auſſi le maiſtre d'Aquila, 'un des traducteurs de l'Ecriture ; ce que les nouveaux Juifs aſſurent auſſi : [& l'opinion commune eſt qu'Aquila à vécu ſous Adrien. Cependant il n'y a guere lieu de rien aſſurer ſur tout cela,] 'puiſque les Nazaréens mettoient ce meſme Akiba long-temps avant la priſe de Jeruſalem. 'S. Epiphane parle auſſi du Rabin Akiba ou Barakiba, mais ſans marquer quand il a vécu. Il dit ſeulement que les Juifs le faiſoient auteur de leur ſecondes Deuteroſes, attribuant les premieres à Moyſe, les troiſiemes à un Juda, & les quatriemes aux enfans d'Aſſamonée : [de ſorte qu'il ſemble, ſelon luy, que les Juifs faiſoient leur Akiba plus ancien meſme que les Aſmonéens, c'eſt à dire que les Macabées.] 'S. Jerome dit que les Juifs raportoient à leurs maiſtres Akiba, Simeon, & Hillel, la tradition de pouvoir faire "une petite lieuë le jour du ſabbat. 'On met au nombre des fictions dont les hiſtoires des Juifs ſont remplies, ce qu'ils diſent de ce Rabin, qu'il a vécu ſix-vingts ans. [Il y faut joindre] 'ſon mariage avec la fille de Turnus [ou Tinnius] Rufus, & pluſieurs autres choſes qu'ils en raportent.

2000 pas.

p.425.

Hier. in Iſ. 8. p 38. a.

Pez. p. 408.

Hier. p. 38. a.

Epi. 15. p. 33. b| 33. c. 9. p. 224. c

Hier. ep. 151. q. 10. p. 171. b.

Pez.

Mori. bib. p. 340. 2.

ARTICLE IV.

Adrien envoie des armées contre les Juifs : Jeruſalem priſe & raſée de nouveau par les Romains.

'TINIUS [ou Tinnius] Rufus qu'on trouve par quelques medailles avoir eſté gouverneur de Thrace, [a] l'eſtoit alors de la Judée dans le temps qu'elle ſe revolta ; & Adrien luy ayant envoyé quelques troupes, il vengea bien ſeverement cette revolte, tuant & maſſacrant autant de Juifs qu'il en pouvoit atraper, ſans epargner ni les femmes, ni les enfans, dont il fit perir un nombre infini.

Noris. epo. p. 392. b.

[a] Eut. l. 4. c. 6. p 118. b| chr.

Dio,l.69.p. 793.b. 'Les Juifs dans le commencement de la guerre n'oſoient pas ſe hazarder à une bataille rangée. Mais ils ſe ſaiſiſſoient des lieux le plus avantageux, & ſe fortifioient les uns dans des chaſteaux, les autres dans des chemins qu'ils creuſoient ſous terre, pour avoir quelque retraite s'ils eſtoient preſſez, & pouvoir ſans qu'on s'en appercuſt avoir communication & ſe ſecourir les uns les autres. Il avoient fait dans ces chemins des ſoupiraux en divers endroits, pour y avoir de l'air & de la lumiere.

d. 'Les Romains les mepriſerent d'abord: mais quand ils vi-
e. rent que toute la Judée ſe ſoulevoit, 'que dans toutes les autres provinces les Juifs branloient, comme preſts à faire une revolte generale; que pluſieurs s'uniſſoient déja [aux revoltez;] qu'ils faiſoient des maux étranges, tantoſt par des embuſcades, & tantoſt à decouvert; que meſme beaucoup de ceux qui n'eſtoient pas Juifs ſe joignoient à eux dans l'eſperance du gain & du pillage; & que pour le dire ainſi, cette guerre ſembloit emouvoir tout l'univers; [ils crurent alors ne devoir rien negliger, &] ils employerent à cette guerre les plus grands capitaines qu'ils euſſent. Jule Severe, qu'Adrien retira exprés d'Angleterre dont il eſtoit gouverneur, paſſoit pour eſtre le [1] premier. 1.

p.794.e. 'Ce General dont Dion parle comme d'un des plus grands
p.793.e. hommes de guerre qui fuſſent alors dans l'Empire, 'n'oſa pas neanmoins combattre les Juifs en pleine campagne, tant à cauſe de leur grand nombre, 'que parcequ'il les voyoit faire la
p.794.a. guerre en deſeſperez: mais les attaquant ſeparément, comme il luy eſtoit aiſé de faire, parcequ'il avoit ſous luy beaucoup d'officiers & de ſoldats, leur coupant les vivres, les renfermant & les reſſerrant autant qu'il pouvoit, il en vint à bout avec beaucoup de temps, & moins de danger. [Tinnius Rufus demeura ſans doute avec luy dans le pays.] Car la chronique
Hier.in Dan.9. p.595.d. d'Euſebe & S. Jerome ſemblent luy attribuer particulierement l'entiere défaite des Juifs.

[Nous ne pouvons raiſonnablement douter "que les Juifs V. la ruine
Dio,l.69.p. 793.b.c. n'euſſent repeuplé la ville de Jeruſalem.] Que ſi la guerre eſtoit des Juifs § venüe, comme le dit Dion, de ce qu'ils n'avoient pu ſouffrir d'y 75.
voir mettre une colonie Romaine, [il eſt aiſé de juger qu'un de leurs premiers ſoins fut d'en exterminer cette colonie, & de ſe rendre entierement maiſtres de la ville. Ainſi "nous ne voyons Note 4.

Reir.p.723. 1. 'On tire d'une inſcription que Sex. Attius Senecio Tribun d'une legion, commandoit dans cette expedition les troupes auxiliaires.

lie.1

rien qui nous empeſche de croire] ce que nous liſons dans Euſebe & dans S. Jerome, que Jeruſalem fut aſſiegée par les Romains ſous Adrien, * & de nouveau entierement ruinée, brulée, & raſée dans le temps de la tyrannie de Coquebas. [a] On trouve la meſme choſe dans Appien qui vivoit en ce temps-ci meſme, [b] dans S. Chryſoſtome, [c] & dans un auteur cité par Suidas, [qui peut bien eſtre ce meſme Saint. Il eſt aiſé par ce moyen d'accorder Dion avec Euſebe,] [d] qui dit aſſez nettement que la colonie Romaine ne fut établie à Jeruſalem qu'aprés la fin de la revolte des Juifs. [Car cette colonie ou ordonnée & commencée ſeulement avant la guerre, ou entierement établie, ayant eſté tout à fait ruinée par les Juifs, rien n'empeſche de croire qu'Adrien la rétablit de nouveau aprés la guerre,] en rebaſtiſſant ſa nouvelle ville ſur les cendres de l'ancienne, ſelon l'expreſſion de S. Jerome.

Euſ. dem. l. 2. c. 38. p. 71. a ‖ l. 3. c. 5. p. 124. d ‖ 6. c. 18. p. 286. a.

Hier. in Dan. 9 p. 595. d.

[a] Appi. Syr. p. 83. c.

[b] Chry. t. 1. h. 3. p. 435. a. b.

[c] Suid. β. p. 544. f.

[d] Euſ. l. 4. c. 6. p. 118, 119.

Hier. ep. 129. p 70. c.

Note 5. [La tradition des Juifs eſt qu'un [e] Turanus Rufus fit paſſer la charuë ſur le lieu où avoit eſté le Temple, ce qui eſtoit un comble d'ignominie, & la marque de la derniere deſolation, les loix Romaines défendant meſme de baſtir jamais dans les lieux où l'on avoit fait cette ſolennité, ſans un arreſt exprés du Senat. [On ne dit point que les Juifs marquent quand cela eſt arrivé.] S. Jerome qui dit que ce fut au mois d'aouſt, le met aprés la priſe de [f] Bethel, [g] c'eſt à dire de Bether, dont nous allons parler. [Ainſi on le peut mettre en l'an 136 ou 137, & ce Turanus Rufus que S. Jerome appelle T. Annius Rufus, pourroit bien eſtre Tinnius Rufus, qui, comme nous avons dit, eſtoit alors gouverneur de la Judée.]

Scal. iſag. l. 3. p. 311.

p. 311 in Euſ. p. 211. 2.

Hier. in Zac. 8 p. 262. b. c.

[g] Scal. iſag. l. 3. p. 311.

ARTICLE V.

Priſe de Bether : Grands nombres de Juifs maſſacrez, les autres vendus.

[LA principale action de cette guerre fut le ſiege de Bither ou Bether, ville tres forte, & peu eloignée de Jeruſalem, qui eſt peut-eſtre l'une des deux Bethoron dont il eſt parlé dans l'Ecriture, [& dans Joſeph. Adricome met une ville de Bether ou Bither prés de Jeruſalem.] L'Itineraire de Bordeaux met Bethar [h] reduit en village à cinq lieuës de Jeruſalem

Euſ. l. 4. c. 6. p. 118. c.

n. p. 60. 1. c. d.

It. Burd. p. 43. 1

villa.

* Euſ. dem. l. 6. c. 18. p. 286. a ‖ Hier. chr. an. 124 ‖ in Joel, 1. p. 55. d ‖ in Jer. 31. p. 342. b ‖ in Dan. 9. p. 595. d ‖ in Ez. 5. p. 390. d.

Scal. iſag. l. 3. p. 311.

[e] Il y a Bethel en cet endroit de S. Jerome, mais on ne doute pas qu'il ne faille lire Bether.

Cant.2.v.17. du coſté de Naplouze & de Ceſarée. 'Il eſt parlé dans les Cantiques des montagnes de Bether.

Hier.in Zac.8. p.262.b. [a] Euſ.l.4.c.6.p. 118.c.d. 'Beaucoup de Juifs s'eſtoient retirez dans cette ville. [a] Auſſi le ſiege en fut fort long: ce qui reduiſit les ſeditieux à perir de faim & de ſoif. Elle fut priſe en [l'an 135, à la fin de] la 18e année

Hier.in Zac.8. p.262.b. d'Adrien, 'au mois d'aouſt, auquel dit S. Jerome, Jeruſalem avoit eſté priſe par Nabucodonoſor, & le Temple brulé par Tite [65 ans auparavant.

Dio,l.69.p. 793.c. [b] Hier.in Dan. 5.p.595.d. La guerre continua encore quelque temps,] 'puiſqu'elle fut & difficile, "& longue ſelon Dion. [b] La tradition des Juifs, [mais mal fondée,] luy donne trois ans & demi: S. Jerome dans ſa chronique ſe contente de l'étendre "à deux ou trois ans. [Ainſi nous en pouvons mettre la fin en l'an 136.] 'Elle finit par l'entiere défaite des Juifs, '& [Barcoquebas] le chef de la revolte, [qui apparemment tomba entre les mains des Romains,] paya la peine que meritoit ſa temerité.

ἐπ' ὀλιγοχρόνιος.

depuis 132. juſques en 134.

Dio,l.69.p. 794.a.b. 'On ruina 50 chaſteaux tres conſiderables, avec 985 grands bourgs de la Judée: & on conta 580000 hommes tuez dans les diverſes rencontres & dans les eſcarmouches: car pour ceux qui perirent par la faim, par les maladies, & par le feu, le nombre en fut infini. p.793.c. 'Mais comme la guerre avoit eſté longue & difficile p.794.b.c. 'les Romains y perdirent auſſi beaucoup de monde de leur coſté: de ſorte qu'Adrien [qui pouvoit eſtre alors dans ſa retraite de Tivoli] écrivant au Senat ſur cette victoire, n'oſa ſe ſervir de la formule ordinaire, dit Dion, "aux Generaux & aux Empereurs, 'qui marquoit que les armées eſtoient en bon état. [1]

'αυτοκράτορσι

[Pour les Juifs qui ſurvécurent à cette ſeconde ruine de leur nation,] 'on en vendit un nombre incroyable de toute ſorte d'âge & de ſexe, 'en une foire tres celebre appellée du Terebinthe, au meſme prix que les chevaux. C'eſt pourquoi les Juifs avoient cette foire en horreur. 'S. Jerome dit en un endroit que cela ſe fit au pavillon d'Abraham, où il ſe tient, dit-il, tous les ans une foire tres frequentée: 'ce qui n'eſt pas difficile à accorder. Car au lieu où Abraham avoit demeuré dans la vallée de Mambré [prés d'Hebron,] & où il avoit receu trois Anges, il y avoit encore dans le quatrieme ſiecle un arbre de terebinthe, que ceux du pays diſoient eſtre là depuis le commencement du monde. Ce lieu eſtoit extremement reſpecté [ou à cauſe d'Abraham,] ou ſelon Euſebe, à cauſe des trois Anges qui y eſtoient apparus. Euſebe aſſure qu'on y voyoit de ſon temps

Hier.in Jer.31. p.342.b. [c] b] Chr.Alex. p.596. Hier.in Zac.11 p.272.d. Euſ.chr.n.p. 209.2] dem.l.5. c.9.p.234.c.

1. *Si vos & liberi veſtri bene valetis, bene eſt; Ego quoque & exercitus bene valemus.*

ces trois Anges peints [ſur quelque muraille,] un plus grand au milieu, & les deux autres à ſes coſtez.

'Les Juifs qui ne purent eſtre vendus à la foire du Terebinthe, furent menez à Gaza, & là expoſez en vente en une autre foire qu'Adrien y avoit établie, & qui s'appelle encore à preſent la foire d'Adrien, dit la chronique d'Alexandrie. 'Ceux dont l'on ne put encore ſe défaire dans la Paleſtine furent tranſportez en Egypte, où ils perirent par les naufrages & par la famine, ou furent tuez par les payens; & la Judée demeura ainſi entierement deſerte. Chr.Al.p.596. Hier.inZac.u. p.272.d. Dio,l.69.p. 794.b.

'Les Juifs avoient eu pluſieurs preſages de cette calamité epouventable, dont le plus conſiderable fut la ruine du ſepulcre de Salomon qu'ils honoroient avec beaucoup de reſpect: il tomba de luy meſme un peu avant leur revolte. [On applique à cette guerre divers paſſages de l'Ecriture; ce que nous laiſſons à examiner aux interpretes.] 'Euſebe autoriſe ce qu'il en dit du témoignage d'un Ariſton de Pella [audelà du Jourdain,] dont Voſſius ne nous donne point de connoiſſance. b. Euſ.l.4.c.6.p. 118.d.

[Je ne ſçay ſi c'eſt de cet endroit que la chronique d'Alexandrie a pris] 'un Apelle & un Ariſton dont elle dit qu'Euſebe parle dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique. Elle ajoute qu'ils preſenterent à Adrien des apologies pour la religion Chrétienne dans la 18e année de ſon regne, en l'an 134 [Euſebe ne dit rien de cela.] 'Il parle bien d'un Apelle, mais c'eſtoit un heretique Marcionite qui vivoit encore ſur la fin de ce ſiecle. [a] S. Maxime Abbé [ſi celebre dans l'hiſtoire des Monothelites,] dit que c'eſt Ariſton de Pella qui a écrit la diſpute de Papiſque & de Jaſon [dont Origene & d'autres anciens ont parlé.] Chr.Alex.p. 600. Euſ.l.5.c.13.p. 177. [a] n.p.61.b.

V. S. Luc.

ARTICLE VI.

L'entrée de Jeruſalem défenduë aux Juifs: S. Marc en eſt fait Eveſque pour les Gentils.

'QUAND la guerre fut finie, Adrien défendit à tous les Juifs, par un edit [b] affiché publiquement, [c] de mettre jamais le pié dans Jeruſalem ſur peine de la vie. [d] & on mit des gardes exprés pour les empeſcher d'y entrer. [e] Cette loy leur défendit meſme d'en approcher, & de ſe trouver dans aucun des lieux dont elle pouvoit eſtre vuë. [f] Tertullien & S. Jerome Euſ.l.4.c.6.p. 118.d. [b] Hier.in Iſ.6. p.31.d. [c] Euſ.p.118.d. dem.l.2.c.38] 71.a] Juſt.ap p. p.84.b.c] dial. p.234.a.

[d] Juſt.p.84.b] Sulp.l.2.p.149. [e] Euſ. p.118.d [f] Tert.ap.c.21.p.20. d] in Jud.c.13.p.224.225] Hier.in Iſ.6.p.31.d] in Dan.9.p.595.d.

vont encore plus loin, & étendent cette défenſe à [1] la Judée tou- 1.
Scal.iſag.l.1.c. te entiere: & les Juifs ſemblent en demeurer d'accord lorſqu'ils
6.p.45|| 3.p. parlent du jeûne qu'ils ont inſtitué à cauſe du decret par lequel
227. il avoit eſté défendu à leurs peres d'entrer "dans le pays de la *in terrâ m. Judææam.*
Judée. Ce jeûne eſt marqué dans leur calendrier le 9 de leur
5e mois qu'ils appellent Ab, & qui répond en partie à celui
d'aouſt.

Cl.ſtr.1.p.274. d. 'Il faut remarquer neanmoins que S. Clement d'Alexandrie
témoigne qu'il avoit étudié dans la Paleſtine ſous un maiſtre
Ori.ad Afr.p. qui eſtoit Juif "d'origine. 'Il eſt encore viſible par Origene que *ailleurs.*
244. dans le troiſieme ſiecle il y avoit des Juifs dans la Paleſtine. [a] Il
a Epi.30.c.4.p 128. eſt certain auſſi par l'hiſtoire du Comte Joſeph, que ſous Con-
ſtantin leur Patriarche meſme faiſoit ſa reſidence à Tiberiade.

Hil.pſ.58.p. 219.2.d|220.2.c 'Auſſi S. Hilaire dit qu'ils avoient permiſſion d'aller autour de
Jeruſalem, mai non d'y entrer, [b] & S. Auguſtin dit de meſme
b Aug.civ.l.16. c.21.p.195.2.c.d qu'ils n'eſtoient exclus que de Jeruſalem, & non des autres
f.5.B.§5.p.32.a villes de la Paleſtine. 'Ce pere [2] ſemble dire que c'eſtoit un Em- 2.
n.p.31.e. pereur Chrétien qui leur avoit fait cette défenſe d'aller à Je-
ruſalem: 'ce que le P. Sirmond raporte à Conſtantin [qui pou-
Chry.in Jud. h.3.t.1.p.435. b.c. voit l'avoir renouvellée.] 'Car nous apprenons de S. Chryſoſto-
me, qu'ils avoient entrepris ſous ſon regne de rebaſtir leur Tem-
ple, [& par conſequent de venir à Jeruſalem,] de quoy ce Prince
c.d. les punit ſeverement. 'Ils entreprirent la meſme choſe ſous Ju-
lien l'apoſtat, qui les y favoriſoit entierement, [& ainſi n'avoit
garde de les empeſcher de venir à Jeruſalem. Il faut donc
dire qu'ils en ont eſté exclus depuis par quelqu'un de ſes ſuc-
ceſſeurs.]

Ori.in Joſ.h. 17.p.321.b| Naz.or.12.p. p.202.c|Hier. in Soph.1.p. 214.a.b|Conc. t.4.p.659.c. c Hier.in Jer. 18.p.309.b. d in Soph.1.p. 214.a.b. e It.Burd.p.43. 2|Scal.in Euſ. p.216.217. 'Ils y entroient ſeulement, ou plutoſt ils en approchoient une
fois l'année, le jour que la ville avoit eſté détruite par les Ro-
mains, auquel ils achetoient bien cher la permiſſion d'y venir
pleurer leur miſere, [c] & d'y admirer l'accompliſſement des pro-
pheties; [d] ce que S. Jerome décrit admirablement. [e] Dans l'Iti-
neraire de Bordeaux, que l'on croit avoir eſté fait avant Julien
l'apoſtat, [& dés l'an 333,] on lit quelques ceremonies qu'ils ob-
ſervoient en cette occaſion, leſquelles ſont veritablement ido-
latres. Il paroiſt par cet écrit qu'ils venoient pleurer au lieu où
avoit eſté leur Temple.

Per.def.p.398. 1. 'Quelques uns croient qu'on leur avoit interdit ce qu'on appelloit proprement la Judée du temps de noſtre Seigneur, [c'eſt à dire ce qui eſtoit enfermé entre la Samarie & l'Idumée. Mais je doute qu'on puiſſe donner ce ſens aux paroles de Tertullien & d'Origene, & meſme je penſe que le mot de Judée ne ſe trouve guere en ce ſens depuis Veſpaſien. Lydde eſtoit compriſe ce me ſemble dans cette Judée proprement dite: & S. Jerome cite pluſieurs fois un Juif qui en eſtoit.]

2. Les Benedictins dans leur note, *p.32.g*, font voir que cet endroit peut avoir un autre ſens.

'Quelques-uns croient qu'Adrien leur oſta leurs Patriarches, Pez.def.p.177.
& qu'Antonin les leur rendit. Mais on avoue qu'il n'y en a point de preuve poſitive, & que tout ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils avoient un Patriarche du temps d'Origene environ cent ans aprés Adrien. [Je ne croy pas non plus qu'il y ait de preuve] de ce qu'on aſſure qu'Adrien leur défendit tres ſevere-
V. Antonin §7. ment la circonciſion, "& qu'Antonin la leur permit. [Cet article eſtoit trop important pour n'eſtre pas remarqué.

Les revoltes des Juifs ne ſervirent donc qu'à les reduire plus que jamais] 'dans l'état miſerable dont les Prophetes les Tert.ap.c.21. p.20.d.
avoient tant de fois menacez, ſans avoir ni Dieu ni aucun homme pour Roy, diſperſez dans toute la terre, vagabons & errans de tous coſtez, chaſſez de leur pays & de leurs terres ſans oſer mettre le pié dans leur patrie, non pas meſme comme paſſans & étrangers. [Ils accompliſſent la verité dont Caïn avoit eſté la figure, eſtant fugitifs par toute la terre devant la face de Dieu, pour avoir repandu le ſang de celui qui a bien voulu eſtre noſtre frere; tremblant à la vuë de celui qu'ils ont pendu à une croix, & qui auroit dû eſtre leur vie, leur gloire, & leur confiance; mais portant partout le ſigne de la circonciſion, que Dieu leur laiſſe pour les diſtinguer des autres nations de la terre, afin qu'on ne les tuë & qu'on ne les extermine pas, comme les Iduméens, les Moabites, & tant d'autres peuples que nous ne connoiſſons plus que par l'hiſtoire. Il a beſoin d'eux non ſeulement pour repandre un jour ſur eux les effets de ſa grande miſericorde, mais en l'état meſme où ils ſont, afin que cet aiſné ſerve au peuple des Gentils ſon puiſné dans l'ordre de la grace; afin que nous n'oubliions point les grands myſteres que Dieu a operez & figurez dans eux; afin que les payens & les athées ne nous puiſſent pas accuſer d'avoir inventé les Ecritures.]

'Les Juifs convertis à la foy de J. C, n'avoient garde d'eſtre Sulp.l.2.p.145. 150.
exceptez par les payens de la défenſe faite à ceux de cette nation de demeurer à Jeruſalem. Ils furent obligez d'en ſortir avec les autres: & Dieu le permit par une conduite merveilleuſe de ſa providence pour l'avancement de la religion Chrétienne, afin que la liberté de la foy & de l'Egliſe fuſt entierement affranchie de la ſervitude de la loy. Car juſques alors non ſeulement tous les Eveſques de Jeruſalem eſtoient pris d'entre les Chrétiens circoncis, mais meſme preſque tous ceux [de ce peuple] qui adoroient J.C, joignoient l'obſervation de la loy à celle de l'Evangile.

Euſ.l.4. c.6.p.119.a|l.5. c.12.p.176.d| chr. 'Mais les Juifs eſtant contraints alors d'abandonner Jeruſalem, cette Egliſe commença à eſtre compoſée de Gentils, & dés devant la mort d'Adrien, [qui arriva au milieu de l'an 138,] on y établit S. Marc pour Eveſque, lequel l'eſtoit auſſi des Gentils. [Les martyrologes d'Uſuard & d'Adon ſuivis par le Romain, marquent ſa feſte le 22 d'octobre, luy donnent le titre d'homme tres docte & tres celebre: & diſent qu'il fut martyrizé.

Boll.may,t.3. p.11,e. 'Mais comme Euſebe ne dit rien de ce martyre, Bollandus a peine à croire qu'il ſoit veritable. Euſebe dans ſa chronique ne met l'entrée de Caſſien ſon ſucceſſeur que ſous l'an 19 d'Antonin, [de J.C. 156, "ce qui fait juger que S. Marc a gouverné dix-huit ou vingt ans, quoique cela ne puiſſe pas paſſer pour eſtre tout à fait certain.] Note 6.

ARTICLE VII.

Adrien fait rebaſtir Jeruſalem ſous le nom d'Ælia. Les ſaints lieux en ſont profanez: D'Aquila interprete de l'Ecriture.

Euſ.l.4.c.6.p. 118.119|Dio,l. 69.p.793.b. [L'ORDINATION de S. Marc en l'an 138 au pluſtard, nous apprend que les Juifs eſtoient deſlors entierement bannis de Jeruſalem, & que cette ville commençoit à eſtre habitée par les Gentils, & par la colonie Romaine qu'Adrien y avoit établie dés devant la guerre, ſelon Dion, & qu'il y établit [de nouveau] aprés la meſme guerre, ſelon Euſebe, ſur les cendres & les ruines de l'ancienne ville. Adrien donna, comme nous avons dit, à cette nouvelle ville le nom d'Ælia Capitolina: [& ce nom effaça tellement durant quelques ſiecles celui de Jeruſalem,] 'que du temps de Diocletien un Martyr ayant dit dans Ceſarée en Paleſtine qu'il eſtoit de Jeruſalem, ni le Gouverneur de la province, ni aucun des aſſiſtans ne put jamais s'imaginer ce que c'eſtoit que cette ville. 'Et meſme Euſebe, S. Athanaſe, S. Hilaire, & quelques autres Peres, diſent que Jeruſalem n'eſtoit plus dutout.

Hier.ep.27.p. 172.c.

Euſ.de Pal.c. 11.p.337.338.

n.p.61.2.b.c| dem.l.6.c.13.p 273.d|Ath.de Inc.t.1.p.93.b| Hil.pſ.131.146 p.319.2.d|358. 1.c|2.b.

[Celle d'Adrien eſtoit en effet une ville toute nouvelle, ſoit pour les edifices,] * dont" quelques uns ſont marquez par la chronique d'Alexandrie, [ſoit pour les habitans, ſoit meſme en partie pour la ſituation.] Car elle eſtoit plus étenduë du coſté du ſeptentrion, Adrien y ayant fait enfermer le Calvaire & le ſepulcre de JESUS CHRIST, qui eſtoient hors de l'ancienne Jeruſalem: [& elle l'eſtoit beaucoup moins du coſté du midi,] &c.

*Chr.Al.p.598

Euſ.n.p.61.2.c

'puiſqu'au milieu du IV. ſiecle la montagne de Sion eſtoit entierement inhabitée, ſe labouroit comme une pleine campagne, & ne ſervoit plus qu'à faire venir des citrouilles, comme Iſaïe l'avoit predit expreſſément, [& d'autres herbages de la campagne:] 'Il ſemble qu'elle eſtoit neanmoins environnée d'une muraille. 'Voilà l'état où eſtoit reduite la celebre montagne de Sion, 'qui avoit eſté autrefois la demeure des Preſtres & des docteurs de la loy, l'ecole où toute la nation venoit apprendre la parole de Dieu, & ecouter les oracles des Prophetes. 'Celle où avoit eſté le Temple eſtoit couverte de bois: 'le Temple n'eſtoit plus que des ruines: & toute la place de Juruſalem [qu'Adrien n'avoit point compriſe dans ſa nouvelle ville,] eſtoit encore alors pleine de demolitions & de ruines, où l'on venoit chercher des pierres quand on en avoit beſoin pour les edifices publics & particuliers. 'Cependant cette idée triſte & affreuſe faiſoit embraſſer la foy à une infinité de perſonnes, parcequ'elle faiſoit voir aux yeux la verité des paroles de J. C.

dem.l.6.c.43.p. 273.d|l.8.c.3.p. 406.b.c|Cyr. cat.16.p.184.d

It.Burd.p.43.2

Euſ.dem.l.8.c. 3.p.406.b.c.

l.5.c.13.p.273.c.

Hil pſ.131.p. 318.2.d|Euſ. dem.l.8.c.3.p. 406.d.

Euſ.p.407.a.

'Le nom d'Ælia ſubſiſtoit encore du temps de S. Chryſoſtome [& depuis, dans les actes publics & juridiques. Car parmi les Chrétiens on la nommoit d'ordinaire Jeruſalem, ſurtout depuis Conſtantin.]

hiſt.n.p.61.2.d.

'Adrien fit faire un theatre dans cette nouvelle ville, [a] employant pour cet edifice, & pour les temples qui furent erigez aux demons, les pierres qui avoient ſervi au Temple & au Sanctuaire meſme des Juifs. 'On mit deux de ſes ſtatuës à la place où avoit eſté ce Temple, 'avec quelques idoles des demons; [b] & on plaça un pourceau de marbre ſur la porte de la ville qui menoit à Bethléem, pour marque de l'entier aſſujettiſſement des Juifs, [à qui cet animal eſtoit en horreur.] 'Adrien, dit S Paulin, fit mettre une ſtatuë de Jupiter au lieu de la Paſſion de noſtre Seigneur, 'ou plutoſt, ſelon S Jerome, on mit une ſtatuë de Venus au lieu où J. C. eſt mort, & une de Jupiter où il eſt reſſuſcité. 'On profana de meſme la caverne où il eſt né à Bethléem, par le temple & le culte infame d'Adonis. Le deſſein des payens eſtoit d'obſcurcir la gloire de ces lieux ſacrez; en quoy neanmoins ils ne purent pas réuſſir. 'Car comme nous l'apprenons d'Origene, on montroit dans le troiſieme ſiecle la caverne de Bethléem où J.C. eſt né, & dans cette caverne la creche où il fut emmaillotté. Et c'eſtoit une choſe fort celebre dans le pays parmi les payens meſmes, que c'eſtoit là le lieu de la naiſſance de ce JESUS qui eſtoit adoré & admiré des Chrétiens,

Chr.Al.p.598.
[a] Euſ.dem.l.8. c.3.p.406.d.

It.Burd.p.43.2

Sulp.l.2.p.149.
[b] Hier.chr.

Pauli.ep.11.p. 134.

Hier.ep.13.p. 102.d.

c|Paulin.ep.11. p.134.135.

Ori.in Celſ.l. 1.p.39.

Euſ.l.6.c.11.p. 212.a.b. 'On voit par l'hiſtoire de S. Alexandre Eveſque de Jeruſalem & Martyr, que meſme de ſaints Eveſques quittoient alors durant quelque temps leurs Egliſes, pour venir d'un pays fort eloigné adorer Dieu à Jeruſalem & y viſiter les ſaints lieux.

Epi.menſ.c.14 p.170.d. 'S. Epiphane dit qu'Adrien commit le ſoin du rétabliſſement de Jeruſalem a "Aquila, lequel eſtoit originaire de Sinope dans le Pont, "& ſon beau-pere. Cet Aquila qui eſtoit alors payen, Note 7. ανηρ θεοσεβης.

c.15.p.171, 'fut touché en voyant la vertu & les miracles des Chrétiens, qui eſtoient alors à Jeruſalem, & qui avoient eu pour maiſtres les diſciples des Apoſtres. Il demanda le batteſme & le receut. Mais en changeant de religion il ne changea pas d'eſprit. Il avoit une grande croyance aux vanitez de l'aſtrologie, qu'il ſavoit en perfection, & il faiſoit tous les jours ſon horoſcope. Les docteurs de cette Egliſe l'en reprenoient, & luy faiſoient voir le peché qu'il commettoit en cela. Mais comme au lieu de ſe corriger il reſiſtoit avec opiniatreté, & qu'il ſoûtenoit comme vraies des choſes auſſi inſoûtenables que le deſtin & tout ce qui en depend, on le chaſſa de l'Egliſe comme une perſonne dont le ſalut paroiſſoit deſeſperé. Il prit cette juſte ſeverité pour un outrage, il s'aigrit ſans ſujet contre l'Egliſe, & de depit il renonça à la foy, ſe fit circoncir, devint proſelyte des Juifs, apprit parfaitement l'hebreu, & ſe ſervit de cette connoiſſance pour traduire la Bible; en taſchant d'obſcurcir & de corrompre les propheties qui regardent J. C.

Chr.Al.p.598. 'La chronique d'Alexandrie copie cet endroit de S. Epiphane.

Euſ.chr.n.p. 213.1|Epi.n.p. 395. [Cela n'empeſche pas que]'Scaliger & le P. Petau ne s'accordent à croire que ce que dit ce Pere, que l'interprete Aquila eut ſoin de rétablir Jeruſalem, &qu'il eſtoit beau-pere d'Adrien, ſont de pures fables priſes des Juifs, qui dans leur Talmud le font allié du meſme Prince. [Ce dernier point n'a aſſurément aucune apparence de verité. Mais je ne voy rien qui empeſche de croire qu'Adrien luy ait donné quelque emploi dans les baſtimens qu'il fit faire à Jeruſalem: & tout le reſte de ce qu'en dit Saint Epiphane n'a rien auſſi que l'on ne puiſſe recevoir. Nous parlerons plus amplement ſur Origene de cet interprete, & de ſa traduction de l'Ecriture, qui eſt la plus ancienne aprés celle des Septante.]

L'EMPEREUR

L'EMPEREUR TITE ANTONIN SURNOMMÉ LE BON.

ARTICLE PREMIER.

Famille & premiers emplois d'Antonin.

L'EMPEREUR Tite Antonin tiroit ſon origine paternelle de la ville de Niſme en Languedoc. [a] On dit auſſi qu'il eſtoit de Lanuvium [a] ou Lavinium [dans la Campagne de Rome,] où ſes anceſtres avoient pu s'établir aprés avoir quitté Niſme. [a] Sa famille [nommée Aurelia] eſtoit tres ancienne, mais n'eſtoit que depuis peu illuſtre par les grandes charges. J'Son pere Aurelius Fulvus, & ſes deux ayeuls avoient eſté elevez dans Rome [b] aux premieres dignitez. &c.

[a] Arrius Antoninus ſon ayeul maternel [b] avoit eu beaucoup de reputation pour ſes mœurs, [& eſtoit ſi fort au deſſus des imaginations populaires,] [c] qu'il témoigna ouvertement de la compaſſion pour Nerva ſon ami, parcequ'on l'elevoit à l'Empire [d]. [C'eſt apparemment cet] J'Arrius Antoninus qui exerça le Conſulat en 69, durant les mois de juillet & d'aouſt, y ayant eſté deſtiné par Neron, & confirmé par Othon & par Vitellius. [a] On ne doute point auſſi que ce ne ſoit cet Antonin dont Pline le jeune fait un grand eloge, relevant ſurtout la maniere dont il avoit gouverné l'Aſie en qualité de Proconſul, [b] ce qui eſt confirmé par Capitolin. [c] Pline fait encore une grande eſtime des epigrammes & des autres vers que cet Antonin faiſoit en grec pour ſe divertir.

[a] homo ſanctus.

en l'an 96.

[d] Il eut de Boionia Procilla ſa femme, Arria Fadilla qui fut mere de l'Empereur dont nous parlons, ["& peut-eſtre auſſi un fils qui n'eſt pas connu dans l'hiſtoire, mais qui ſemble avoir eſté mari de] J'Matidie petite-niece de Trajan, & ſœur de Sabine femme d'Adrien, [puiſque] cette Matidie eſtoit tante ma-

NOTES.

T.Ant.v.p.17. a.
Aur.V.
T.Ant.v.n.C. p.48.1.b.
Aur.V.epit|M Aur.v.p.24.c.
T.Ant.v.p.17. a|n.C.p.47.1.d| S.p.67.1.a.
a v.p.17.a.
a|Vict.epit.
Tac.l.1.c.77.p. 27|Plin.l.3.ep. 3.p.220|not.
T.Ant.v.n.C. p.48.2.d|Plin.l. 3.ep.3.p.219. 220.
b T.Ant.v.p. 18.a.
c Plin.l.3.ep.3. p.220|4.ep.18. p.255|5.ep.10. p.322.
d T.Ant.v.p. 17.a.
Rein.p.305. 306.

T.Ant.v.p.17. a|Grut.p.607. M.Aur.v.p.25 b. Diad.v.p.97. b c.

ternelle de l'Empereur Antonin: 'Arria Fadilla aprés la mort d'Aurelius Fulvus epouſa Julius Lupus,& donna ainſi une ſœur à Antonin nommée Julia Fadilla, 'qui mourut avant ſon frere, & laiſſa un fils nommé Mummius Quadratus. 'Lampride remarque qu'en l'an 217 il y avoit beaucoup d'Antonins, "parens ou alliez du Prince qui avoit le premier porté ce nom. *ex affinibus.*

T.Ant.v.p.17. b|Spon,p.54.§ 8. a T.Ant.v.p. 17.a. b n.D.p.47.1.d| S.p.66.67. c v.p.17.b. d Dio,l.70.p. 800.c. e T.Ant.v.p. 17.d. p.18.a.b.

T. Antonin naquit le 19 ſeptembre de l'an 86.[a] On luy donne les noms de T. Aurelius Fulvius Boionius Antoninus.[b] On croit qu'au lieu de Fulvius il faut toujours lire Fulvus.[c] Il ſe conduiſit ſi bien avec ſes proches, que tous l'aimerent,& beaucoup le voulurent avoir pour heritier:[d] de ſorte qu'il devint extremement riche.[e] Il aimoit beaucoup la campagne; ce qui ne l'empeſcha pas d'entrer dans les emplois, & d'y réuſſir avec l'eſtime & l'approbation de tout le monde. Il fut Conſul en l'an 120, gouverna en qualité de Conſulaire une quatrieme partie de l'Italie, '& fut enſuite Proconſul d'Aſie, où il acquit encore plus de reputation que ſon ayeul. Quand il fut revenu à Rome, Adrien luy donna une place dans ſon Conſeil pour avoir ſes avis dans les affaires.

p.17.b|M.Aur v.p.22.c. T.Ant.v p.18.b p.17.b|22.c. Anal.t.4.p.500 p.500|Spanh.l. 7.p.658|Bir.p. 207. Dio l.69.p. 797.a|Aur.V. f T.Ant.v.p. 18.e. Anal.t.4.p. 500.

'Il epouſa Annia Galeria Fauſtina tante paternelle de M. Aurele ſon ſucceſſeur. Il en eut deux fils, dit Capitolin, & deux filles, dont l'aiſnée mariée à Lamia Syllanus, 'mourut lorſqu'il alloit gouverner l'Aſie, '& l'autre nommée Annia Fauſtina fut femme de M. Aurele ſon couſin germain. [L'aiſnée peut eſtre] 'Aurelia Fadilla qualifiée dans une inſcriptien fille de l'Empereur T. Antonin. Les deux garçons eſtoient nommez M. Aurelius Fulvus Antoninus, '& M Galerius Aurelius Antoninus. [Ils moururent jeunes: car on n'en parle jamais dans l'hiſtoire:] '& Antonin n'en avoit aucun lorſqu'il fut elevé[1] à l'Empire. 1. [f] Le Senat pour l'honorer decerna des ſtatuës à ſes freres qui eſtoient morts. [Et on fit ſans doute le meſme honneur à ſes enfans.] 'Auſſi les inſcriptions que nous en avons ſont faites ſous le regne de leur pere.

Pagi,161.§3.

1.[Il faudra donc dire que Galere eſt né lorſqu'Antonin eſtoit déja Ceſar,] ſil n'eſt mort qu'en [141] aprés Fauſtine ſa mere, comme le pretend le P. Pagi, fondé ſur le revers de ſes medailles où on lit *Diva Fauſtina*. [Mais en ce cas ſa naiſſance & ſa mort auroient dû eſtre celebres,& on luy auroit ſans doute donné le titre de Ceſar. Il vaut mieux dire que ces medailles ont eſté faites aprés la mort de Galere, auſſi-bien qu'aprés celle de Fauſtine.]

ARTICLE II.

Idée de l'eſprit d'Antonin.

[LE portrait que l'hiſtoire nous fait de ce Prince, luy eſt tres avantageux. Pour commencer par ce qui eſt le moins conſiderable,] il avoit le corps grand & bienfait, la voix agreable, le viſage majeſtueux,[a] & en meſme temps "attirant & plein de bonté.[b] Il eſtoit gay, facile, & agreable dans l'entretien, "mais ſans excés.[c] Il eſtoit exact, ſoigneux, menager,[d] prenoit grand ſoin de ſes terres : mais bien loin d'uſurper le bien des autres, il eſtoit liberal du ſien,[e] & magnifique quand les occaſions le demandoient. On marque qu'il aſſiſta beaucoup de perſonnes de ſon bien en le preſtant "à un tres petit intereſt; [car il n'avoit pas eſté aſſez heureux pour apprendre de l'Evangile à le preſter gratuitement.] Il ſe divertiſſoit à peſcher & à chaſſer.

ἐυσθὲς. *ἐναταχό-ρως.* *trientario, fœnore.*

T.Aur.v.p.17. b.c|22.a. *a* M.Ant.l.6.c 23.p.149. *b*l.1.c.13.p.15.f *c* M.Aur.v.p. 24.c. *d* T.Ant.v.p. 17.c. *e* d. p.21.b.c.

'Il eſtoit tres ſobre,[f] ce qui faiſoit meſme que la nature n'ayant point beſoin de ſe decharger que dans ſes temps reglez, il paſſoit les journées entieres ſans ſortir de ſa place;[g] & afin d'avoir aſſez de force pour travailler aux affaires, il prenoit le matin un peu de pain ſec avant que de recevoir ceux qui le venoient ſaluer.

T.Ant.v p.17. c. *f* n.C.p.55.2.b| M.Ant.l.6.p. 149.f. *g* T.Ant.v.p.22. a|Vict.epit.

'Il ne recherchoit rien de particulier ni dans ſon manger [ni dans tout le reſte,][h] & ſe contentoit des moindres choſes dans ſa nourriture, dans ſon logement, dans ſes habits, dans ſon lit; dans ſes domeſtiques, 'ne voulant que les étofes communes, & qui ſe rencontroient les premieres. 'Il uſoit ſans façon des commoditez qui ſe preſentoient, ſans les rejetter par faſte & par vanité, & ſe paſſoit ſans peine de celles dont il manquoit, 'preſt à uſer de tout avec moderation, & à ſe priver de tout ſans chagrin. 'Ainſi il eſtoit magnifique ſans luxe, & menager ſans avarice.

M.Ant.l.1.c.8. p.17. *h* l.6.c.23.p.145. l.1.c.13.p.17. p.15. p.19. T.Ant.v.p.19. d.

κεκλ ἀπισμοι 'Il prenoit un ſoin raiſonnable de ſon corps, ſans ſonger "à l'orner, & ſans le negliger auſſi. Il conſervoit ſa ſanté, non comme un homme attaché à la vie, mais autant qu'il falloit pour n'avoir guere beſoin de medecins & de remedes.

M.Ant.l.1.c. p.15.17.

nitida litera-tura. *ἐυλαλίας.*

'Il avoit un fort bel eſprit, "beaucoup d'erudition & de politeſſe, & une tres grande eloquence: [& en meſme temps] il eſtoit fort laborieux & fort "appliqué.[i] Il eſtoit ſujet à des mi-

T.Ant.v.p.17. b.c. *i* M.Ant.l.1.c. 13.p.13. *l* p.17.

graines & des maux de teſte : & dés qu'ils eſtoient paſſez, il ſe remettoit aux affaires avec une vigueur admirable.

p.15. T.Ant.v.p.19.c M.Ant.l.1.c.13. p.13.15. l.6.c.23.p.149. p.149 l.1.c.13. p.13. a p.17. l.6.c.23.p.149. l.1.c.13.p.13. Dio, l.69.p. 797.2. M.Ant.l.1.c. 13.p.17. p.15 l.6.c.23. p.149. l.1.c.13.p.15. p.17.

'Il prevoyoit de loin, & regloit par avance juſqu'aux moindres choſes, "toujours avec un eſprit calme & tranquille; '& il ne faiſoit rien qu'aprés en avoir pris conſeil de ſes amis. 'Il examinoit avec grand ſoin tout ce qu'on luy propoſoit, & approfondiſſoit les choſes, ſans s'arreſter aux apparences, 'voulant s'inſtruire, & comprendre parfaitement avant qne de ſe reſoudre. 'Mais il demeuroit fixe & invariable dans ce qu'il avoit une fois arreſté avec cette maturité & cette precaution, [a] ce qui le rendoit ferme & conſtant dans ſa conduite, juſqu'à ne changer pas meſme de lieu [ſans quelque raiſon.] 'Il n'examinoit pas avec moins de ſoin les mœurs des hommes que les affaires.

'Il n'avoit point d'ambition pour les honneurs & les dignitez: '& Adrien en le faiſant Ceſar, dit qu'il ſavoit bien que c'eſtoit l'homme du monde "qui avoit le moins d'empreſſement pour ſe meſler des affaires, & que bien loin de ſouhaiter la puiſſance ſouveraine, il ne la recevroit qu'avec regret. 'Dans les ſpectacles meſmes qu'il donnoit au peuple, dans ſes liberalitez, dans les baſtimens, & dans les autres choſes de cette nature, il ne ſongeoit qu'à s'acquiter de ce qu'il eſtoit obligé de faire, ſans regarder au jugement qu'en feroient les hommes. 'Car il eſtoit tres eloigné de cette ſotte vanité qui fait qu'on aime les applaudiſſemens du peuple, & qu'on les recherche par des baſſeſſes & des flateries. 'Il ne vouloit ni flater les autres, ni ſouffrir qu'on le flataſt.

ἀπραγμονέστατον.

p.17.

'Bien loin d'avoir de la jalouſie, [comme Adrien,] de ceux qui excelloient dans l'eloquence, dans la ſcience des loix, ou dans quelque autre choſe; il leur cedoit avec joie, & contribuoit autant qu'il pouvoit à les faire paroiſtre chacun dans leur profeſſion.

p.17 T.Ant.v. p.22.b. M.Ant.l.6.c. 23.p.150. Pauſ.l.8.p. 273.d. b Rein.p.308.

'Il obſervoit avec exactitude toutes les "loix & les ceremonies Romaines, mais ſans qu'il paruſt qu'il affectaſt de s'y attacher. 'Ainſi on pouvoit dire qu'il eſtoit religieux [comme un payen le pouvoit eſtre, &] ſans ſuperſtition. Les hiſtoriens l'ont loüé d'avoir toujours fait par luy meſme les ſacrifices [& les autres actes de religion,] à moins qu'il ne fuſt malade, témoignant en tout un fort grand reſpect pour la divinité. [b] On a une inſcription de l'an 143, pour un monument que le Senat & le peuple avoient fait dreſſer à ce Prince, à cauſe de ſon ſoin & de ſon " reſpect tout particulier pour les ceremonies publiques. Cette

τὰ πάτρια. religionem.

inſcription le loüe encore d'avoir joint une extreme bonté avec un grand amour pour la juſtice.

'Comme il taſchoit de connoiſtre les hommes à fond, [& qu'ainſi il ne prenoit pour amis que des perſonnes d'un grand merite;] 'auſſi il eſtoit ferme & conſtant dans ſon amitié, ſans ſe laſſer jamais de ſes amis. 'Il n'ecoutoit point les calomnies [qu'on faiſoit contre eux,] & n'eſtoit ni ſoupçonneux, ni timide, ni promt à leur reprocher [les petites fautes qu'ils pouvoient commettre.] 'Il y avoit tres peu de choſes dont il [leur] fit ſecret, & ce n'eſtoit jamais que dans les affaires d'Etat.

M.Ant.l.6.c. 23.p.149. l.1.c.13.p.15. l.6.c.23.p.149. l.1.c.13.p.15.

ARTICLE III.

Egalité d'Antonin; ſa douceur, ſes defauts.

[CE qui relevoit toutes les grandes qualitez d'Antonin, c'eſt que] 'tout eſtoit dans luy ſans exces & ſans oſtentation. [a] On n'y voyoit rien de bas, rien d'affecté; rien de meſſeant, rien de ſingulier, rien, s'il faut ainſi dire, qui ſentiſt le declamateur & le ſophiſte. Tout y eſtoit d'un homme meur & conſommé, grave & ſerieux, toujours egal; toujours "grand, maiſtre de ſoy meſme, & digne de commander aux autres, 'point d'emportement, point de paſſion violente, rien d'exceſſif, rien qui ſe dementiſt, mais tout reglé & compaſſé par une ſage moderation, ſans trouble, ſans precipitation, ſans foibleſſe.

T.Ant.v.p.17. c. [a] M.Ant.l.1.c 13.p.15|6.c.25. p.149.

ἴσως.

'On remarque ſurtout qu'il ſavoit fort bien "quand il falloit eſtre ferme, & quand il falloit uſer de condeſcendance & de douceur. 'Car ſon genie eſtoit tranquille & doux. [b] Il eſtoit grave & conſtant, ſans eſtre neanmoins de ces naturels rudes & durs, qui ne ſe laiſſent point flechir par les prieres. [c] Au contraire il avoit beaucoup de douceur & de bonté pour tout le monde, [d] juſqu'aux méchans meſmes, à qui il ſe contentoit d'oſter le pouvoir de nuire, ſans les punir auſſi ſeverement qu'ils meritoient. 'Lorſqu'Adrien le conſultoit ſur quelque choſe, il eſtoit toujours de l'avis le plus favorable: [e] & depuis qu'il fut Empereur, jamais on ne luy vit rien faire "qui ſentiſt l'inhumanité & la dureté.

ὑπτιότητα καὶ αἰσιότης.

p.13.

T.Ant.v.p.17. b.c. [b] M.Ant.l.1.c. 13.p.19. [c] p.13|T.Ant.v. p.17.b.d|Dio,l 70 p.800.b. [d] Dio,p.800.c. T.Ant.v.p.18. b. [e] Dio,p.800.b.

πραότ.

'Lorſqu'il eſtoit Proconſul d'Aſie il ſe logea à Smyrne dans la maiſon du ſophiſte "Polemon, parceque c'eſtoit la plus belle de la ville. Ce ſophiſte qui eſtoit alors abſent, & dont l'eſprit eſtoit fier & malfait, ne fut pas pluſtoſt revenu, que trouvant du

V. Adrien 21.

Philſt.ſoph.25 p.533.a.b.

monde dans ſa maiſon, il commença à en faire de grandes plaintes, comme ſi on l'euſt chaſſé de [chez luy : de ſorte qu'Antonin aima mieux ſortir de ſon logis, quoique ce fuſt en pleine
c.d. nuit, & en aller chercher un autre. 'Depuis ce temps là Polemon vint à Rome, & ne laiſſa pas de venir ſaluer Antonin qui eſtoit alors Empereur. Antonin le receut tres bien, & ſe contenta de le faire reſſouvenir de ce qui s'eſtoit paſſé à Smyrne, d'une maniere gaie & agreable. Car en ordonnant qu'on luy donnaſt une chambre, il ajouta, Et que perſonne ne l'en deloge. "
d/534.a. 'Un comedien ſe plaignant que ce Polemon l'avoit chaſſé du theatre en plein midi, & qu'il en appelloit à ſa juſtice; Il m'a "
bien chaſſé, luy répondit-il, en plein minuit; & je n'en ai point "
appellé. "
T.Ant.v.p.21. a. 'M. Aurele pleurant la mort de celui qui l'avoit elevé, & les courtiſans blaſmant cette tendreſſe qu'il témoignoit, Antonin les arreſta en leur diſant, Laiſſez-le pleurer, & ſouffrez qu'il "
ſoit homme: car ni la philoſophie, ni la dignité royale n'oſtent "
point les ſentimens de la nature. "
c.d. 'Eſtant allé chez un nommé [Valerius] Omulus, & y admirant entre autres choſes des colonnes de porphyre, il luy demanda d'où il les avoit euës. Omule [au lieu de ſe trouver honoré que l'Empereur eſtimaſt les ornemens de ſa maiſon,] luy répondit [bruſquement;] Chez autrui il faut eſtre ſourd & muet. "
Antonin ne s'en offenſa point, & ſouffrit en d'autres rencontres avec la meſme patience divers traits ſemblables de cet
M.Aur.v.p.24 c. Omule, 'qui eſtoit [non ſeulement un railleur, mais meſme] un eſprit malin & dangereux.
p.23.b/T.Ant. v.p.21.a. 'Il avoit fait venir d'Orient Apollone philoſophe ſtoïcien, pour eſtre precepteur de M. Aurele, [a] Apollone amena avec luy
a Luci.v.Dem p.552 c.d. pluſieurs de ſes diſciples, tous Argonautes, diſoit "un cynique Demonax.
T.Ant.v.p.21. a. de ce temps là, [& bien diſpoſez à chercher la toiſon d'or:] '& quand il fut arrivé à Rome, Antonin luy fit dire de le venir trouver pour luy mettre le jeune Prince entre les mains : à quoy Apollone répondit que c'eſtoit au diſciple à venir trouver ſon maiſtre. Antonin ne fit que rire de la ſotte fierté de ce ſtoïcien, qui avoit bien voulu venir d'Orient à Rome, & qui eſtant
M.Aur.v.p.23. b. à Rome, ne vouloit pas aller de ſa maiſon juſqu'au palais: & il laiſſa aller M. Aurele l'ecouter chez luy.

[Le peu que nous ſavons de l'hiſtoire d'Antonin ne laiſſera
p.25.d. pas de nous fournir encore diverſes preuves de ſa bonté :] 'car c'eſt ce qui a le plus paru dans ſon regne.

[Quelque belles qualitez que ce Prince ait euës, il n'a pas neanmoins eſté entierement ſans defauts, meſme ſelon les hommes.] 'M. Aurele qui nous en fait une tres belle peinture, ne M.Ant.l.1.c.13 p.13.
deſavoue pas neanmoins qu'il ne ſoit tombé dans de tres grands crimes contre la pudeur : mais il dit ſeulement qu'il s'en eſtoit bientoſt retiré. 'Julien l'apoſtat l'attaque auſſi de ce coſté là Juli.cæſ.p.13.
en meſme temps qu'il loüe ſon gouvernement. 'Le bruit public T.Ant.v.p.20.
l'accuſa auſſi d'avoir elevé Fabius Repentinus à la charge de b.
per concubinam. Prefet du Pretoire, "ſur la recommandation d'une femme qu'il
* τὴν παλλακὴν. entretenoit. 'Julien trouve encore de l'excés* dans le ſoin qu'il Juli.cæſ.p.13.
prenoit des moindres choſes. [La verité nous oblige auſſi de
Hiſtrionum artes. condanner] l'amour qu'il avoit pour "les comediens & les far- T.Ant.v.p.20. b.
ceurs.

ARTICLE IV.

Antonin eſt fait Ceſar & Auguſte. Le Senat luy donne le titre de Bon

L'AN DE JESUS CHRIST 138, D'ANTONIN 1.

Camerinus, & Niger, Conſuls.

[AVANT que de donner l'idée de la maniere dont Antonin gouverna l'Empire, il faut marquer ce que nous ſavons du commencement de ſon regne.] 'Quelques auteurs ont T.Ant.v.p.17. c. 18.b.c. Aur. Vict.
écrit qu'Adrien l'adopta pour ſon ſucceſſeur, touché de ce qu'ayant un jour fait aſſembler le Senat, il le vit qui y venoit avec ſon pere ou ſon beau-pere, qu'il ſoûtenoit de ſes mains à cauſe de ſon grande âge : '& il paroiſt que cela luy eſtoit ordi- Adri.v.p.12.a.
naire. 'Ce reſpect qu'il rendoit à une perſonne à qui il devoit T.Ant.v.p.17.
tout, n'eſtoit pas une action bien conſiderable pour luy.[a] Mais c.
Adrien avoit bien d'autres preuves de ſon merite.[b] & il l'adopta a p.18.c.
parcequ'il le crut tres propre pour bien gouverner l'Empire, & b Dio,l.69. p. 796.797.
pour prendre ſoin de luy dans la foibleſſe où ſon corps & ſon eſprit ſe trouverent réduits pendant les dernieres années de ſa vie. [Nous avons vu ſur Adrien comment il s'acquita de ce qu'il devoit à ce Prince; & la ſuite fera voir avec quelle ſageſſe il gouverna.]

V. Adrien §14 not 17. Ib. note 18. ["Il fut adopté le 25 fevrier de l'an 138, & eut deſlors le titre de Ceſar, la puiſſance Proconſulaire avec celle du Tribunat, & peut-eſtre meſme la qualité d'Empereur, "d'une maniere qui ſemble n'avoir eſté juſqu'à luy que pour ceux qui avoient celle d'Auguſte.] 'Il prit auſſi depuis cela le nom d'Ælius Adrianus. Goltz.p 70.c.

Dio,p.797.a.b| Spart.p.12.a| 16.c|18.c. 'Comme il n'avoit point alors de fils, Adrien ne l'adopta qu'à condition qu'il adopteroit luy meſme M. Annius Verus neveu de ſa femme, appellé enſuite M. Aurele, avec "L. Commodus fils de "L. Verus Ceſar mort peu aprés avoir eſté adopté par Adrien. Antonin les adopta avant la mort d'Adrien, [& apparemment le meſme jour qu'il fut luy meſme adopté. Ils n'eurent l'un & l'autre le titre de Ceſar que quelque temps aprés, quoiqu'il ſemble que juſques alors on l'euſt donné à tous ceux qui eſtoient de la maiſon imperiale ou par naiſſance ou par adoption. Ainſi d'un nom de famille on en fit de plus en plus un titre & une dignité, qui ſe donnoit à ceux que l'on deſtinoit pour ſucceder à l'Empire.] Note 2. V. Adrien § 14.

T.Ant.v.p.18.d. 'Antonin aprés ſon adoption fit de grandes largeſſes aux ſoldats & au peuple [non du threſor public, mais] de ſon bien, & paya tout ce qu'Adrien avoit promis pour cette ſolennité. Les villes dans ces rencontres avoient accoutumé d'offrir aux Princes "des ſommes d'argent au lieu de couronnes. Il remit ces ſommes toutes entieres à celles de l'Italie, & la moitié à toutes les autres. Il contribua meſme beaucoup aux ouvrages que faiſoit faire Adrien, & il luy obeït tres exactement tant qu'il vécut, ["hormis quand il ſe vouloit tuer luy meſme, ou tuer les autres.] *aurum coronarium.* V. Adrien § 15.

c|Adri.v.p.13.b. 'Adrien eſtant mort [le 10 de juillet,] il n'eut que trop de ſoin de faire honorer ſa memoire, ["comme nous l'avons marqué autrepart,] '& conſerva dans les charges tous ceux qu'il y avoit mis. 'Cet amour & ce reſpect pour une perſonne qui le meritoit aſſez peu, luy fit donner par le Senat le ſurnom de *Pius*, [que nous croyons devoir traduire par celui de *Bon*, parceque ce mot marque proprement la tendreſſe & l'affection meſlée de reſpect qu'on voit dans les perſonnes de bon naturel pour ceux qui leur ſont unis, comme les peres, les parens, les enfans, & auſſi pour leur patrie.] 'Antonin s'eſtoit toujours tres bien acquité de ce devoir envers tous ſes proches: '& auſſi on écrit que le ſoin qu'il avoit eu de ſoulager ſon beau-pere dans ſa vieilleſſe, & Adrien dans ſa maladie, contribua à luy faire donner ce ſurnom. Ibid.

T.Ant.v.p.18.e.p.17.c. b. c.d|Adri.v.p.12.a.

p.17.d. [On en raporte pluſieurs autres raiſons,] 'comme de ce qu'il avoit ſouſtrait beaucoup de perſonnes à la colere ou à la phrenefie d'Adrien; 'ſa douceur & ſa bonté naturelle; [a] ſon reſpect pour la religion: [b] & ſelon Dion ce fut parceque comme on faiſoit beaucoup de plaintes contre ceux qui avoient manié les affaires

c|Caſſ.v.p.44.c. a Paul.l.8.p. 275.d. b Dio,l.70.p. 799.b|val.p. 717.

affaires ſous Adrien, & qu'on accuſoit nommément quelques perſonnes, il ne voulut point ecouter toutes ces plaintes, & dit qu'il ne devoit pas commencer ſon gouvernement par des actions odieuſes. [Il eſt ſurnommé le Bon dans les medailles meſmes de cette année, & enſuite dans toutes les autres,] '& c'eſt particulierement par ce titre ſi glorieux qu'il eſt connu dans l'hiſtoire. 'Pauſanias dit qu'il ne meritoit pas ſeulement ce titre, mais encore celui qu'on avoit donné autrefois à Cyrus, de *Pere des hommes*. 'Des jeux qu'il inſtitua à Pouzoles en l'honneur d'Adrien, furent appellez "*Pia*.

Spanh.l.8.p. 724. Pauſ.l.8.p.275 b. Spanh.l.8.p. 724. *Coriſten.*

'Commode & les autres Empereurs ſuivans ont voulu avoir le ſurnom de *Pius*, qui ne ſervoit ſouvent qu'à faire mieux remarquer combien ils en eſtoient indignes. p.720.725.

'Antonin receut auſſi dés cette année le titre d'Auguſte que le Senat luy donna pour luy & pour Fauſtine ſa femme, [a] & celui de grand pontife: [b] il refuſa abſolument divers honneurs que le Senat luy offrit, [c] & differa d'accepter le titre de Pere de la patrie, qu'il prit neanmoins [d] l'année ſuivante.

Dio,l.70.p.799 b|T.Ant.v.p. 18.c. a Goltz.p.71.a b T.Ant.v.p.18 c. c p.19.b. d Goltz.p.71. b.c|Euſ.chr.

[c] On pretend qu'il fit conſulter par le Proconſul d'Afrique, le preſtre de Celeſte la pretenduë deeſſe de Carthage, ſur luy meſme & ſur l'état de l'Empire. La réponſe de ce preſtre fut obſcure & ambiguë, [comme de tous les oracles des demons.] On en infera neanmoins qu'Antonin ne regneroit que huit ans; ce qui ne l'empeſcha pas d'en regner prés de vingt-trois, C'eſt pourquoi on y chercha depuis d'autres explications, [qu'on a bien de la peine à ajuſter à l'hiſtoire.]

e Maer.v.p.93. 94.

ARTICLE V.

Conduite d'Antonin dans le gouvernement de l'Empire.

[NOus ſavons peu l'ordre & le particulier de ce qui ſe paſſa ſous le regne d'Antonin. Capitolin qui a écrit ſa vie ne s'eſt pas mis en peine de nous l'apprendre;] '& ce que Dion en avoit écrit s'eſt trouvé perdu dés le temps que Xiphilin travailloit à faire l'abregé de cet auteur. 'On remarque qu'il y a bien 800 ans que cette partie de ſon hiſtoire ne ſe trouve plus. [Ainſi il ne nous reſte preſque que l'idée generale de ſa conduite & de ſon gouvernement: mais il eſt vray que cette idée eſt grande & magnifique.]

Dio,l.70.p.798 T.Ant.v.n.C. p.50.1.e.

'Il vécut eſtant Empereur comme il avoit vécu eſtant parti- T.Ant.v.p.19. d.

culier, ou plutoſt il fut excellent eſtant particulier, & plus excellent eſtant Prince, plus ſage & plus moderé que jamais. [a] Il releva la majeſté imperiale en la rebaiſſant "pour ſe rendre egal aux autres. 'Il ſe laiſſoit voir familierement à ſes amis dans ſon domeſtique. 'Il ne ſe faiſoit ſervir que par ſes eſclaves. [b] Il traitoit le Senat avec les meſmes égards qu'il avoit ſouhaité dans les Empereurs eſtant Senateur. 'Il rendoit conte de tout ce qu'il faiſoit & dans le Senat, & [au peuple meſme] par des "affiches. 'Quand il demandoit le Conſulat & d'autres charges pour luy & pour ſes enfans, il le faiſoit comme un ſimple particulier.

Dio, l. 70. p. 860. a Eutr. a T. Ant. v. p. 19. b. c. d. b b. p. 21. d. e. *ad ſummam civilitatem.* *edicta.*

M. Ant. l. 1. c. 14. p. 19. 21. 'Marc Aurele dit que c'eſt luy qui aprés l'avoir adopté luy avoit fait perdre toute ſa vanité, & luy avoit fait concevoir que dans la Cour meſme on peut vivre preſque comme un particulier, & ſe paſſer de gardes, d'habits imperiaux, des feux [qu'on portoit alors devant les Princes,] de ſtatuës, & de toutes les autres choſes ſemblables qui flatent la vanité, ſans en avoir moins de cœur, & moins d'application pour les affaires publiques qui demandent un courage & une vigilance de Roy.

T. Ant. v. p. 21. b. c. 'Il vivoit avec ſes amis comme s'il n'euſt point eſté Empereur, s'entretenoit, ſe promenoit, ſe rejouiſſoit avec eux, les invitoit à ſes feſtins publics & particuliers, alloit luy meſme manger chez eux: & quand quelque affaire les empeſchoit de luy venir tenir compagnie à table, ou dans ſes voyages, il ne le trouvoit point mauvais, & ne leur en témoignoit pas moins d'amitié, voulant qu'ils euſſent la liberté d'y venir & de s'en diſpenſer.

M. Ant. l. 1. c. 13. p. 13.

T. Ant. v. p. 21. b. 'Il ne ſouffroit point que ni ſes amis, ni ſes affranchis qu'il traitoit avec beaucoup de ſeverité, "abuſaſſent de leur credit. p. 19. b. 'Et il ne leur en donnoit guere d'occaſion, faiſant tout immediatement par luy meſme, & à la vuë de tout le monde. *per ſumum aliquid vendere.*

M. Ant. l. 1. c. 13 p. 13. cl. 6. c. 23. p. 149 151. 'Il ecoutoit tous ceux qui luy venoient propoſer quelque choſe d'utile au public: [c] il ſe rejouiſſoit quand on luy donnoit quelque bon avis, trouvoit bon que l'on s'oppoſaſt à ſon ſentiment avec liberté, & ſouffroit ſans ſe plaindre les plaintes injuſtes que l'on faiſoit de ſa conduite.

l. 1. c. 13. p. 15. 'Il honoroit beaucoup les veritables philoſophes, & ſouffroit ceux qui ne l'eſtoient qu'en apparence, ſans leur reprocher leur hypocriſie.

T. Ant. v. p. 19. c. 'Il prit un ſi grand ſoin de tous les peuples de l'Empire, qu'on voyoit bien qu'il les regardoit tous "comme eſtant veritable- *quaſi ſua eſſent.*

ment à luy, c'eſt à dire comme compoſans une ſeule famille dont il eſtoit pere. Vict.epit.
'Nous apprenons d'une inſcription, qu'il avoit rendu juſtice & accordé quelque grace à des payſans de Provence. Spon,p.165.
'Il ſavoit exactement l'état des provinces, & de tout ce que l'on en tiroit. T.Ant.v.p.19.e
'Il recommandoit aux Intendans de ſe conduire *modeſtè.* "avec beaucoup de douceur dans la levée des impoſts; & s'ils y manquoient, il leur faiſoit rendre un conte [rigoureux] de leur adminiſtration. Il ecoutoit favorablement ceux qui luy en venoient faire des plaintes; ne pouvant trouver de plaiſir à s'enrichir [des larmes &] de l'oppreſſion des peuples. a.
'Auſſi toutes les provinces furent riches & floriſſantes ſous ſon regne. c.

'Il aimoit extremement la juſtice, & rien ne le pouvoit empeſcher de rendre à chacun ce qui luy appartenoit. M.Ant.l.1.c.13.
[a] Il fit beaucoup de reglemens pour la police, avec le conſeil de pluſieurs juriſconſultes, Vinidius ou Vindius Verus, Salvius Valens, Voluſius Metianus ou Mæcianus, Ulpius Marcellus, & Jabolenus, preſque tous celebres par les fragmens que l'on a encore de leurs écrits. p.13. [a] T.Ant. v.p. 21.d|n.C.p.54. 2.a.b.
'On luy attribuë d'avoir défendu aux juges de ſouffrir qu'un homme abſous d'un crime en fuſt accuſé de nouveau. n.C.p.54.2.b.

'Il choiſiſſoit pour gouverner les provinces ceux qu'il croyoit avoir comme luy le plus d'amour pour la juſtice: & quand ils s'acquitoient de leur devoir, il les recompenſoit par divers honneurs & par ſes liberalitez, [b] & les laiſſoit pluſieurs années ſans les rappeller, [ou plutoſt] [c] il ne les revoquoit jamais, à moins qu'ils ne le demandaſſent, comme on le dit d'Orfitus Pre- Dio,l.70.p. 800.b|Eutr. T.Ant.v.p.28. a. [b] p.18.e. [c] p.20.b.
ſeveriſſimus. fet de Rome. Gavius Maximus qui eſtoit un homme "tres exact, fut vingt ans ſon Prefet du Pretoire. 'Onuphre croit que c'eſt luy qui eſt nommé dans une inſcription C. Gavius Strabo Maximus. Mais ce Strabo ayant eſté Conſul, ["ne peut avoir eſté que le parent du Prefet] 'Pour ceux dont il n'eſtoit pas ſatisfait, il ſe contentoit de les oſter des emplois, ſans leur faire aucun mauvais traitement. Onu.in faſt.p. 226.c. Dio,l.70.p. 800.c.
V. la note 5.

ARTICLE VI.

Antonin menager des biens du peuple, liberal des ſiens: Ses baſtimens: Malheurs arrivez ſous ſon regne.

Eutr[Dio,l.70. p.800.c.] 'IL employoit les grands revenus de ſon patrimoine pour faire des liberalitez à ſes amis & aux ſoldats:[mais il menageoit beaucoup l'argent du public:] Ainſi il diminua ſon bien, & laiſſa l'Epargne extremement riche. 'Il conſervoit avec grand ſoin les vivres & les proviſions pour empeſcher qu'on ne les diſſipaſt, & étendoit cette exactitude juſqu'aux moindres choſes. On en faiſoit des railleries; & il les ſouffroit. 'Il oſta les penſions[qu'Adrien avoit données]à beaucoup de perſonnes inutiles, diſant que c'eſtoit une choſe indigne, ou plutoſt une cruauté, de laiſſer manger la Republique par ceux qui ne luy rendoient point de ſervice. Il retrancha entre autres ce qu'on donnoit à un Meſomede poëte lyrique, 'aimé d'Adrien parcequ'il avoit fait des vers à la loüange de ſon Antinoüs. Antonin [Caracalla] qui eſtimoit les folies de ce poëte, luy fit dreſſer un monument. Nous apprenons d'Euſebe & de Suidas qu'il eſtoit de Candie. 'On a encore quelques vers de luy.

M.Ant.l.1.c.13 p.15|Dio,l.70. p.799.d. T.Ant.v.p.19.c. n.C.p.51.2.b| Suid.μ.p.136.d| Euſ.chr.an. 145. Spart.n.S,p.69 70.

[a] Antonin vendit les meubles inutiles de la couronne, & meſmes les terres du domaine, ſe contentant des ſiennes quand il vouloit aller à la campagne. Il ne voulut meſme faire aucun voyage, jugeant que la preſence de la Cour eſt toujours à charge à une province, quelque ſoin qu'un Prince puiſſe avoir de retrancher les depenſes. 'Cela luy donnoit encore la facilité de recevoir des nouvelles de toutes les provinces, [dont le commerce le plus ordinaire eſtoit à Rome.] 'Il alloit ſeulement dans la Campanie, & voir les terres qu'il avoit [autour de Rome.

[a] T.Ant.v.p.19.c. p.20.a. p.19.c.

Son menage ne donnoit pas ſujet de l'accuſer d'avarice, parcequ'il faiſoit aſſez voir en toutes rencontres combien il eſtoit peu attaché à l'argent.] 'Il ne vouloit point accepter les ſucceſſions que luy laiſſoient ceux qui avoient des enfans. 'Il rendoit aux enfans les biens confiſquez ſur leurs peres pour crimes de peculat, à l'exception de ce qu'il falloit reſtituer aux provinces qu'ils avoient pillées. 'Les confiſcations furent plus rares ſous luy que ſous aucun autre Prince. Il oſta entierement "les delateurs. 'Il eſtoit toujours diſpoſé à faire des remiſes d'impoſts [quand il y en avoit quelque beſoin.] 'Ceux qui ob-

p.20.b. p.21.b. p.19.c.d. p.21.b. Pauſ.l.8.p.273 d.

quadrupla. ires.

tenoient pour eux le droit de citoyens Romains, ne l'obtenoient pas toujours pour leurs enfans, qui demeuroient Grecs ſelon l'expreſſion d'un hiſtorien: & alors le pere ne leur pouvoit laiſſer ſon bien, mais il falloit qu'il le donnaſt à des étrangers, [s'il n'avoit point de parens qui fuſſent citoyens,] ou le fiſc s'en ſaiſiſſoit. Mais Antonin voulut qu'en ce cas meſme les enfans puſſent heriter, ayant plus d'égard aux loix de l'humanité, qu'à celles qui eſtoient ſi favorables à l'avarice des Princes.

[Le ſoin qu'il avoit de retrancher les depenſes inutiles, n'eſtoit donc que pour avoir plus de moyen de faire celles qui eſtoient utiles ou neceſſaires.] 'Il donna des privileges & des penſions dans toutes les provinces aux philoſophes, & à ceux qui enſeignoient la rhetorique. 'Il fit diverſes liberalitez au peuple Romain, & aux ſoldats. Il nourriſſoit une compagnie de jeunes filles, comme pour honorer ſa femme. Il fourniſſoit aux Senateurs & aux magiſtrats de quoy s'acquiter de leurs emplois. 'Il fit meſme pluſieurs depenſes pour des jeux & pour d'autres choſes, [que la ſeule neceſſité de ne pas mecontenter le peuple pouvoit excuſer.] 'On pretend qu'il donna le droit de colonie à la ville d'Antioche.

T.Ant.v.p.21. c|n.C.p.54.1.c. v.p.20.a|21.d. p.21.b. Spanh.l.8.p. 755.

'Il n'avoit nullement la paſſion de baſtir: [a]& neanmoins on marque beaucoup de baſtimens qu'il fit à Rome & aux environs, entre autres le port de [*]Gaiete, celui de Terracine qu'il rétablit, le tombeau d'Adrien [qu'il acheva;] le palais de Lorie lieu de la Toſcane à [*]quatre ou cinq lieuës de Rome, où il avoit eſté elevé, & où il mourut. 'Il fit auſſi de nouveaux edifices au port de Pouzoles. 'Il donna encore de l'argent à diverſes villes pour y rétablir les anciens edifices, ou y en faire de nouveaux. 'On le marque de la Grece, de l'Ionie, de la Syrie, & de Carthage. C'eſt pourquoi on luy attribuë les baſtimens qui y furent faits de cet argent. 'Il fit une ville du bourg de Pallantium en Arcadie, voulant meſme qu'elle fuſt libre & exemte de tribut, parcequ'on tenoit qu'Evandre avec une partie des habitans de ce lieu, avoit autrefois fait une ville au lieu où l'on avoit depuis baſti Rome.

M.Ant.l.1.c.12 p.17. [a] T.Ant.v.p. 20.a. Capra. 12 milles. p.17.b|21.c|n. S.p.66.1.c.f. n.C.p.52.1.e. v.p.20.a. Pauſ.l.8.p.273 c b.

'Les malheurs qui arriverent ſous ſon regne firent paroiſtre ſa liberalité & ſa bonté, par le ſoin qu'il eut de reparer les pertes qu'ils avoient cauſées. Car il y eut à Rome une famine, un debordement du Tibre, & un furieux embraſement. Les villes de Narbone dans les Gaules, & d'Antioche en Syrie, & la grande place de Carthage, furent auſſi brulées, '& il y eut de la

T.Ant.v.p.20. c. d.

peſte dans l'Arabie. Durant la famine il acheta une grande quantité de blé, de vin, & d'huile, & les diſtribua au peuple
Vict.epit. gratuitement. 'La ſeule crainte de la famine fit une fois ſoulever le peuple contre luy, & on luy jetta meſme des pierres: cependant au lieu de punir cette ſedition, il ſe contenta de rendre raiſon de ſa conduite au peuple pour l'appaiſer.

T.Ant.v.p.20. c|Pauſ.l.8.p. 273.c. 'Un grand tremblement de terre ayant renverſé les villes de Cos & de Rhode, avec pluſieurs autres dans la Lycie & dans la Carie, Antonin les fit toutes rétablir, & non ſeulement en encourageant les habitans à y travailler, mais en y contribuant
Dio,l.70.p. 799.800. auſſi par de tres grandes depenſes. 'Il y eut encore de ſon temps un grand tremblement dans l'Helleſpont, qui ouvrit un paſſage à la mer au milieu des terres, "& renverſa entierement la ville de Cyzic avec ſon temple, le plus grand, dit-on, & le plus beau qui fuſt alors. [Ariſtide ſophiſte celebre, qui fit un eloge de la ville de Cyzic dans les premieres années de M. Aurele,
Ariſt.or.16.p. 421.c. n'y parle point de ce tremblement:] 'mais il dit que le temple n'avoit eſté achevé que du temps du meſme Prince.

T.Ant.v.p.20. c.d. 'On dit que ſous Antonin une femme accoucha de cinq enfans à la fois, & qu'on vit en Arabie "un dragon d'une grandeur extraordinaire, qui ſe mangea la queuë & juſqu'à la moitié du corps. *jubatus anguis.*

ARTICLE VII.

Revoltes & guerres arrivées ſous Antonin.

T.Ant.v.p.20. b.c. 'ANTONIN ne fit jamais executer à mort aucun Senateur, & s'en eſtant trouvé un coupable de parricide, qui avouoit luy meſme ſon crime, de ſorte que les loix de la nature ne ſouffroient pas qu'on le laiſſaſt vivre, "on aima mieux le transferer dans une iſle deſerte, [afin qu'il y periſt de faim] *poneretur.*

p.19.d. 'Attilius Tatianus & Priſcien furent accuſez de former des conſpirations contre l'Empire. Le ſecond ſe tua luy meſme, l'autre fut proſcrit par un arreſt du Senat, & fut ſeul puni de cette peine ſous Antonin. Il avoit un fils dont Antonin prit toujours un fort grand ſoin. Il ne voulut point non plus qu'on informaſt de ceux qui avoient eu part à l'une ou à l'autre conſ-
Vict.epit. piration: 'Et ſur les inſtances que le Senat luy en faiſoit, il répondit [fort agreablement:] Je ne ſuis pas bien aiſe qu'on voie « qu'il y a bien des perſonnes qui ne m'aiment pas. «

'Il y eut auſſi ſous luy quelques ſeditions, comme dans l'Angleterre & dans l'Egypte, qu'il arreſta par ſon autorité & ſa *moderation, ſans y employer la ſeverité. T.Ant.v.p.19. a|21.d.

*modeſtia.

'Quelques uns ont écrit qu'Antonin n'avoit eu aucune guerre durant 23 ans qu'il regna, & ſe ſont ſervis de cet exemple pour montrer que ce n'eſt pas la paix & le repos qui corrompt les hommes; [mais leur mauvaiſe diſpoſition. Il eſt vray qu'il ne fit jamais la guerre en perſonne, mais non pas qu'il n'y ait point eu de guerre durant ſon regne.] 'Les Maures prirent les premiers les armes en Afrique: mais il les chaſſa de toutes leurs terres, les contraignit de s'enfuir aux extremitez de la Libye parmi les peuples du mont Atlas, & les reduiſit à luy demander la paix. Aur.Victepit. Pauſ.l.8.p.273. c. T.Ant.v.p.19. a.

'Les Brigantes peuples d'Angleterre [qui occupoient le royaume de Northomberland,] s'eſtant jettez auſſi ſur les pays ſujets aux Romains, 'Lollius Urbicus gouverneur du pays les vainquit: *& [la flaterie ou] la raiſon attribua à Antonin le principal honneur de leur défaite, quoiqu'il ne fuſt pas ſorti pour cela de ſon palais. 'Il leur oſta la plus grande partie de leurs pays, Pauſ.l.8.p.273 c. T.Ant. v.p.19. a. *n.C.p.50.1. e.ſ.ex Eum. Pauſ.l.8.p.273 c.

1.

*ceſpititium.

V.Adrien §8.

[b]& fit un nouveau mur "de gazon pour empeſcher les barbares d'entrer ſur ſes terres. [c]Adrien "en avoit déja fait un avant luy. [d]Mais on pretend que celui d'Antonin eſtoit bien plus avancé, & juſque dans le milieu de l'Ecoſſe entre les golfes de Forth & de Cluyd, que d'autres appellent d'Edembourg & de Dombriton. On aſſure que Cambden l'a juſtifié par diverſes inſcriptions. 'On trouve des medailles d'Antonin qui luy donnent le nom de Britannique. [e]On en trouve d'autres qui parlent de l'Angleterre dans ſon III. Conſulat, [c'eſt à dire aprés 139, & avant 145,] & dans la 10[e] année de ſon Tribunat, [c'eſt à dire en 147.] 'Le P. Pagi ſur des preuves [aſſez legeres,] place la guerre d'Angleterre ſur l'an 140. [b] T.Ant.v.p.19 a. [c] Adri.v.p.6.a. [d] Alſ.142.§ 2| Uſſ.r.Brit.p. 1024. Spart.n.C.p. 50.1.ſ. [e] Alſ.142§4. 147.§2. Pagi,140.§5.

'On marque qu'Antonin fit encore quelques guerres par ſes Generaux contre les Allemans, contre les Daces, & contre pluſieurs autres nations; qu'il arreſta ſouvent les courſes que les Alains vouloient faire; & qu'il reprima une nouvelle rebellion des Juifs, [qui eſt ſans doute] 'cette guerre qui ſe faiſoit en Judée dans le temps que S. Juſtin conferoit [à Epheſe] avec Tryphon, ["aprés l'an 150. C'eſt toute la lumiere que nous en trouvons.] 'Un juriſconſulte dit qu'Antonin permit aux Juifs de circonci- T.Aut.v.p.19 a. Juſt.dial.p.217. d|227.a. Spart.n.C.p. 272.ſ|Pagi.

V. S. Juſtin §17.

1. Pauſanias *p.*273.*c*, dit τὴν Ἀγγελίαν. [On ne ſçait ce que c'eſt.] [a] Cambden croit que c'eſt un endroit du Nort-Walles qu'il appelle *Genouthiam*. 139.§4. [a] Alſ 147.§1.

re leurs enfans; mais non ceux des autres nations, ſous peine d'eſtre ſoumis auz loix faites [par Adrien] contre les eunuques. La maniere dont les Juifs parlent de luy, peut faire que nonobſtant leur rebellion il leur fuſt aſſez favorable.

Arri.de Pon.p. 12.f|Baud.p. 8. 'Il y avoit alors à l'embouchure du Boryſthene, ou un peu audeſſus, une ville greque nommée Olbia, aſſez celebre dans les anciens. [a]Cette ville [qui apparemment eſtoit alors une republique libre & ſouveraine,] ayant guerre contre les Tauroſcythes, 'qu'on croit eſtre les Scythes qui habitoient la Querſoneſe Taurique, & les pays des environs; 'Antonin envoya à ſon ſecours des troupes Romaines, qui vainquirent les Tauroſcythes, & les obligerent de donner des oſtages aux habitans d'Olbia.

a T.Ant.v.p. 242.d.

Baud.p.243.1.

T.Ant.v.p.20. e.

[Il faut raporter une partie de ces guerres à la premiere ou à la ſeconde année de ſon regne,] 'puiſque dés l'an 139 il eſtoit Imperator pour la ſeconde fois: [b]& il ne le fut point davantage dans tout le reſte de ſa vie.

Onu.in faſt.p. 224.d.

b Goltz.p.74.f.

ARTICLE VIII.

Antonin en aimant la paix & la juſtice, eſt reveré par tous les étrangers, & par la poſterité.

Pauſ.l.8.p.273 e. 'CE Prince n'entreprenoit aucune guerre que par des occaſions neceſſaires, & jamais volontairement, [c]evitant autant qu'il luy eſtoit poſſible de repandre le ſang des hommes, meſme de ſes ennemis. 'Il aimoit & deſiroit toujours la paix, '& preferant dans la guerre meſme la gloire [& la beauté] de la juſtice aux avantages [que l'on peut eſperer de la victoire,] il ſongeoit plus à conſerver les bornes de l'Empire qu'à les étendre. 'Il diſoit ſouvent comme Scipion, qu'il aimoit mieux conſerver un citoyen que de tuer mille ennemis.

c T.Ant.v.p. 22.a.b.

p.20.e.

Dio,l.70.p. 800.b|Eutr.

T.Ant.v.p.20. e.

Vict.epit. 'Par ce moyen il eſtoit aimé non ſeulement de ſes ſujets, qui le regardoient comme leur pere & leur protecteur plutoſt que comme leur maiſtre, mais meſme de tous les Princes & de tous les peuples étrangers, parcequ'ils eſtoient perſuadez de ſon amour pour la juſtice. Ils redoutoient ſa puiſſance, '& reſpectoient ſa vertu avec admiration. [d]De ſorte que comme il ne faiſoit point la guerre par ambition à ceux qui demeuroient dans le repos, les autres auſſi n'oſoient [& ne vouloient pas meſme] troubler ce repos: ce qui ne luy eſtoit pas moins glorieux que les triomphes des conquerans.

Eutr|Dio,l.70. p.800.c.

d Aur.Vict.

On

'On aſſure qu'aucun Empereur n'eut jamais tant d'autorité parmi les nations étrangeres. Un hiſtorien dit ſans s'expliquer davantage, que par ſa ſeule autorité 'il fit ſortir de l'Orient le Roy Abgare. [C'eſtoit le nom ordinaire des Princes d'Edeſſe:] '& S. Epiphane en met un vers ce temps-ci, qu'il dit avoir eſté un homme tres ſaint. [a] Il arreſta par de ſimples lettres le Roy des Parthes prés à ſe rendre maiſtre de l'Armenie. Et ce Prince demandant qu'il luy renvoyaſt le throne royal que Trajan avoit pris [à Cteſiphon,] il le luy refuſa abſolument.

T. Ant. v. p. 19. e|20. d. e.

deduxit.

Epi. 56. c. 1. p. 477. a.

[a] T. Ant. v. p. 20. d.

'Mais l'eſtime que l'on faiſoit de ſon equité le rendit meſme le juge des Rois, '& on vit pluſieurs peuples barbares poſer les armes pour ſoumettre leurs differends à ſon jugement, & executer ſes arreſts. [b] Il fut juge de la diſpute qui eſtoit entre "Rhœmetalce & *ſon tuteur, & rétablit le premier dans le royaume du Boſphore, [dont l'autre apparemment l'avoit depouillé.] On raporte encore à l'amour qu'on avoit pour un Prince ſi equitable les ambaſſades qu'il receut de l'Hircanie, de la Bactriane, & des Indes meſmes. 'Pharaſmane Roy d'Iberie le vint luy meſme trouver à Rome, comme il y eſtoit venu ſous Adrien: & il luy "fit encore plus de ſoumiſſions ou de preſens qu'il n'en avoit fait à l'autre. Les "Lazes [peuples de la Colchide] receurent un Roy de ſa main nommé Pacorus. 'Il donna auſſi des Princes aux Armeniens & aux Quades, comme nous l'apprenons de ſes medailles, qu'on raporte à l'an 139.

d|Eutr. Dio, l. 70. p. 800. c|Eutr. Vict. epit.

[b] T. Ant. v. p. 20. d.

Vict. epit.

T. Ant. v. p. 20. d|Adri. v. p. 9. a

ou Rimethalce.

** cur aiorem.*

plus detulit.

NOTE 3.

Birag. p. 194| Spanh. l. 9. p. 831. 832.

'Les grandes qualitez de ce Prince, & la maniere dont il gouverna l'Empire, l'ont fait comparer par la pluſpart des hiſtoriens à Numa, à qui il ſe trouva reſſembler encore par la tranquillité & la paix dont il jouit preſque toujours, & par ſon ſoin pour les choſes de la religion. 'D'autres ont cru qu'on ne le devoit comparer ni à Numa, ni à quelque autre Prince que ce fuſt, parcequ'il avoit ſurpaſſé tous les hommes en bonté. 'Il n'a rien eu que de loüable, dit Capitolin. [Nous avons deja remarqué] 'ce que dit Pauſanias, qu'il meritoit d'eſtre appellé le pere des hommes.

Dio, l. 70. p. 800. a|T. Ant. v. p. 17. c|22. b. &c.

Vict. epit.

V. Ant. v. p. 17. c.

Pauſ. l. 8. p. 273 d.

'Ce Prince fut en une telle veneration à la poſterité que l'on pretend que le peuple & les ſoldats ne pouvoient regarder un homme comme Empereur, s'il n'avoit le nom d'Antonin: de ſorte que ſes ſucceſſeurs le voulurent tous porter durant prés d'un ſiecle: & les Romains eſtimoient plus ce nom que ceux meſmes de leurs dieux. 'Severe vouloit que tous les Empereurs le priſſent comme celui d'Auguſte, ſoit parcequ'il regardoit

Macrin. v. p. 94. a. b|Diad. v. p. 99.

Get. v. p. 90. d. e

T. Antonin comme le Prince le plus heureux qu'il connuſt, ſoit parceque c'eſtoit luy, [ou plutoſt M. Aurele Antonin ſon ſucceſſeur,] qui l'avoit le premier mis dans l'emploi. 'Ce nom aprés meſme avoir eſté [deshonoré] par Antonin Caracalla, eſtoit neanmoins encore ſi aimé & ſi honoré, que l'Empereur Macrin le fit prendre à ſon fils Diadumene, depeur que ceux qui le portoient ne s'en prevaluſſent pour ſe revolter contre luy. 'Alexandre Severe ne le voulut pas prendre par modeſtie, quoique le Senat qui regardant ce nom comme un titre de la puiſſance ſouveraine de meſme que celui d'Auguſte, l'en preſſaſt extremement. Alexandre s'en défendit en diſant qu'il craignoit de ne pas répondre à un ſi grand nom. 'On pretend que les Egyptiens avoient une ere ou une epoque qu'ils commençoient avec le regne d'Antonin, 'où commencent auſſi des faſtes grecs donnez depuis peu par Dodwel, 'qui, ſelon luy, peuvent eſtre de Theon ce philoſophe ſi celebre à Alexandrie [ſur la fin du IV. ſiecle.

Diad.v.p.97. b.c.

Alex.v.p.116. 117.

Cyp.diſ.app.c. 27.p.26. p.98. §3.p.9.

Tant d'excellentes qualitez que l'hiſtoire attribuë à ce Prince, donnent un grand ſujet aux perſonnes ſpirituelles d'examiner par la lumiere de la pieté, pourquoi un homme ſi diſpoſé à recevoir la foy de J. C, ſi les plus grandes vertus humaines eſtoient capables de nous y diſpoſer, n'a pas neanmoins eu le bonheur de connoiſtre la verité de la religion Chrétienne, ou de l'embraſſer s'il l'a connuë.

Entre les divers Princes qui ont porté le nom d'Antonin, celui-ci ſe diſtingue dans l'hiſtoire & dans les inſcriptions par ſon prenom de Tite, ou par le ſurnom de *Pius:* Nous nous contentons ordinairement de l'appeller Antonin, parcequil n'y en a point d'autre à qui nous donnions ce nom abſolument & ſans addition.]

ARTICLE IX.

Antonin donne ſa fille à M. Aurele, & le fait Ceſar: Fauſtine ſa femme meurt: D'Herode Atticus.

L'AN DE JESUS CHRIST 139, D'ANTONIN 1, 2.

'T. Antoninus Auguſtus II, & C. Bruttius Præſens II, Conſuls.

Idat.& c|Cenſ. c.21.p.156| Spon,p.352.

[a] CE Conſulat eſt marqué dans un acte du 8 d'avril, ſigné le 3 de may, dont on peut apprendre quelques formalitez uſitées en ce temps là pour les graces que l'on obtenoit des Empereurs.

[a] Spon.p.352. 353.

'Adrien en adoptant Antonin, avoit ordonné qu'il marieroit sa fille [Annia Fauſtina] à L. Verus [quand il ſeroit en âge de l'epouſer.] [a] Mais comme il eſtoit encore trop jeune, dés qu'Adrien fut mort, Antonin fit propoſer par ſa femme à M. Aurele de la luy donner. Il ſemble que M. Aurele ait pris du temps pour deliberer ſur une offre qui paroiſſoit luy eſtre ſi avantageuſe: [& par l'evenement rien n'a fait plus de tort à ſa reputation que ce mariage.] Ce qui eſt certain, c'eſt que le mariage fut conclu: 'mais il ne s'executa que cette année, ou meſme depuis. [b] Antonin donna à ſa fille tout ſon bien de patrimoine, en [s'en] reſervant l'uſufruit [durant ſa vie] pour l'employer au bien de l'Etat.

Ver.v.p.16.c|L. Ver.v.p.35.d|22.e. [a] M.Aur.v.p.24.d|L.Ver.p.35.d|n.C.p.61.21.S.p.81. M.Aur.v.p.24.e. [b] T.Ant.v.p.19.e.

'M. Aurele n'eſtoit cette année que Queſteur: & neanmoins Antonin ſans attendre qu'il euſt paſſé par les autres charges, le deſigna à la priere du Senat pour eſtre Conſul avec luy [l'année ſuivante,] '& luy "donna alors le titre de Ceſar.

c|M.Aur.v.p.24.d. &c. Ib|Bir p.193.

'On trouve, comme nous avons dit, dans des medailles de cette année & de la ſuivante, qu'Antonin donna un Roy aux Quades, & un autre aux Armeniens.

Bir.p.193-195.

L'AN DE JESUS CHRIST 140, D'ANTONIN 2, 3.

T. Antoninus Auguſtus III, & M. Aurelius Cæſar, Conſuls.

Chr.Al|Onu.p.224.d.e.&c|Nor.ep.conſ.p.87.

[c] Nous avons une inſcription faite en l'honneur de M. Aurele Ceſar & Conſul, par les deux Prefets du Pretoire, Petronius Mamertinus & Gavius Maximus, & par les autres officiers des dix cohortes Pretoriennes, & des trois des gardes de la ville de Rome.

[c]Grut.p.258.8

'La ville de Mopſueſte nommée auſſi Adriane, & compriſe alors dans la Lycie, rend graces à Antonin dans une inſcription de cette année, de ce qu'il luy avoit fait juſtice, & l'avoit conſervée dans ſes anciens droits. C'eſt pourquoi elle l'appelle ſon conſervateur & ſon bienfacteur. Elle ſe qualifie elle meſme une ville ſacrée, libre, inviolable, gouvernée par ſes propres loix, unie d'amitié & de ſocieté au peuple Romain.

Onu.p.225.a.

'Une autre inſcription marque qu'il avoit achevé & dedié un aqueduc commencé par Adrien en la nouvelle Athenes, [baſtie "dans l'iſle de Delos du temps d'Adrien.]

p.224.f. V. Adrien note 21.

'Quelques uns mettent en cette année l'inondation du Tibre dont nous avons parlé ci-deſſus. Mais [1] la preuve qu'ils en alleguent [nous paroiſt bien foible.]

Pagi,140.§6. 1.

1. une medaille de la troiſieme année d'Antonin, avec ce mot *Tiberis*.

L'AN DE JESUS CHRIST 141, D'ANTONIN 3, 4.

Cuſp.p.353.p. Onu.in faſt.b. 225.e. *M. Peducæus Syloga Priſcinus, & T. Hoenius Severus, Conſuls.*

[a] Le nom de Syloga qui eſt extraordinaire, a eſté changé dans la pluſpart des faſtes en Silanus ou Silvanus. [b] Il s'eſt conſervé [dans l'Anonyme de Cuſpinien, &] dans les faſtes de Theon. [c] Scaliger ſemble avoir cru qu'Hoenius Severus eſt le meſme [d] qu'Herennius Severus ami "d'Herennius Philo de Byblos, qui avoit 78 ans ſous ſon Conſulat. [Caſſiodore fait Severe Conſul pour la ſeconde fois; mais cela n'eſt point confirmé par les autres faſtes, ni par l'inſcription d'Onuphre.] V. Adrien § 23.

[a] Chr.A|Idat| Caſd. [b] Cyp.diſ.ap. p.98. [c] Fnſ.χρ ad.p. 342.1. [d] Suid.,φ.p 1064 f.

T. Ant.v.p.19. b. [e] Pagi,140.§ 2.

'Fauſtine femme d'Antonin mourut en la troiſieme année de ſon regne, [e] mais lorſqu'il contoit déja la quatrieme année de ſon Tribunat, c'eſt à dire entre le 25 fevrier de cette année, & le 10 de juillet. 'On diſoit beaucoup de choſes ſur la maniere libre & aiſée dont elle vivoit. Antonin le voyoit avec douleur, & empeſchoit autant qu'il pouvoit que cela n'eclataſt. 'Mais ce qui eſt indigne d'un Prince [auſſi grave qu'il eſtoit,] c'eſt que d'une méchante femme il pretendit en faire une deeſſe, luy dreſſa des temples, & "luy fit rendre toutes ſortes d'honneurs ſuperſticieux & criminels. [Voilà ce que c'eſt que la ſageſſe des plus grands hommes, quand elle n'eſt pas conduite par la lumiere de la foy.] &c.

T. Ant.v.p.18 b. p.19.b.c|Bir.p. 208-221.

Caſſ.v.p.43 c.

'Fauſtine vivoit encore lorſqu'un Celſus ſe revolta. Tout ce que nous en ſavons, c'eſt que Fauſtine à cette occaſion pria Antonin de ſonger à témoigner plutoſt ſa bonté aux ſiens qu'à ſes ennemis, & à punir ſeverement les rebelles. 'Mais Antonin mettoit ſa gloire à eſtre bon envers les méchans.

p.44.c.

L'AN DE JESUS CHRIST 142, D'ANTONIN 4, 5.

Idat.&c|Onu. p.225.e|Pearſ. poſt.p.286.287 [f] Pagi,p.211| Adri.v.p.13.b| n.C.p.42.43. *L. Cuſpius Rufinus, & L. Statius Quadratus, Conſuls.*

[f] On marque qu'Antonin établit cette année des jeux ſolennels à Pouzoles en l'honneur d'Adrien, qui ſe devoient celebrer tous les cinq ans, c'eſt à dire de quatre ans en quatre ans en la deuxieme année de chaque Olympiade. Ce ſont ceux qu'on appella "Pia ou Pialia. L'inſcription par laquelle on pretend montrer qu'ils furent établis cette année, [prouve au moins qu'ils ne le furent pas pluſtard.] *Caiſius.*

L'AN DE JESUS CHRIST 143, D'ANTONIN 5, 6.

Cuſp.|Idat.&c Onu.p.226.b| Spon,p.321. [g] Philſt.ſoph. 27.p.445.564. [h] Gell.l.9.c.2. p.210. [i] l.19.c.12.p.477 478. *C. Bellicius Torquatus, & Tib. Claudius Atticus Herodes, Conſuls.*

[Cet Herode celebre par les eloges d'Aulu-Gelle, "& de Philoſtrate] [g] qui en a fait une longue hiſtoire, [h] eſtoit Athenien, [i] & peut-eſtre le plus eloquent homme qui fuſt alors parmi les Note 4.

Grecs: '& il eſtimoit moins d'eſtre Conſul, & deſcendu de Conſuls, que la gloire de faire ſur le champ un beau diſcours. [a] Auſſi ayant mal réuſſi dans une harangue devant l'Empereur [Adrien] lorſqu'il eſtoit encore jeune, il penſa s'aller jetter dans le Danube. 'Il fut un des precepteurs de M. Aurele & de L. Verus pour l'eloquence greque. [b] Il eſtoit fils de cet Atticus à qui Nerva ordonna de garder un threſor qu'il avoit trouvé chez luy; ce qui le rendit fort riche. Herode le fut encore plus, '& on aſſure qu'il uſa tres bien de ſes richeſſes, les employant à ſoulager un grand nombre de perſonnes. 'Il ne laiſſa pas neanmoint d'avoir bien des ennemis.

Philſt.ſoph. 25.p536.a. [a] c.27.p.563. 564. M.Aur.v.p.23 a|L.Ver.v.p.35 [b] Philſt.ſoph. 27.p.546.547. p.545.b|546. 550. p.558.&c.

ſixa. 'On remarque qu'il "gouverna les villes libres de l'Aſie: [ce qui peut apparemment s'expliquer par une lettre] [c] que Pline le jeune écrit à un Maxime envoyé [ſous Trajan] "pour regler l'état d'Athenes, de Lacedemone, & des autres villes libres de la Grece. Ce Maxime y alloit en qualité de 'Lieutenant [de l'Empereur,] * avec les marques ordinaires aux magiſtrats Romains. 'Nous liſons dans Dion qu'il fut luy meſme commis par 'Macrin pour gouverner les villes de Smyrne & de Pergame: '& il paroiſt eſtre demeuré dans cet emploi "juſqu'aprés la mort d'Heliogabale. 'Il ſemble neanmoins qu'en d'autres rencontres le Gouverneur ordinaire de la province en gouvernoit auſſi les villes libres: '& on appelloit à luy des jugemens que leur Senat avoit rendus.

p.547.a|c.25.p 536.b. [c] Plin.l.8.ep. 24.p.504-510.

ad ordinandum ſtatum hac ipſa legatio.

** qui faſces habet.*

Dip.l.79.p. 909.d.e.

depuis 218 juſqu'en 222. p.915.c. Philſt.ſoph. 27.p.558.a. Vheler,p.470.

'Herode vivoit encore aprés la mort de Fauſtine femme de M. Aurele, [c'eſt à dire aprés l'an 175.] 'Il mourut âgé d'environ 76 ans. 'On a eu de luy beaucoup de lettres, des harangues, & pluſieurs autres ſortes d'ouvrages, [dont je ne croy pas qu'il nous reſte rien aujourd'hui.] 'Suidas qui luy donne le nom de Jule, mais qui paroiſt brouiller ſon hiſtoire avec celle de ſon pere, parle auſſi de ſes écrits, & dit que ſes Ephemerides eſtoient pleines d'erudition. 'On pretend avoir trouvé auprés de Rome deux inſcriptions greques de luy & de Regille ſa femme, & quelques autres. [d] On raporte encore ſon epitaphe, qui eſt greque auſſi.

Philſt.p.561.b p.564.a. p.564.d. Suid.n.p.1202. b.c. Spart.n.S.p. 77.1.e.f|Spon. p.321-327. [d] Plin.l.4.ep.3. n.p.221.222.

'Pline le jeune parle d'un Herode excellent poëte grec. Mais on voit qu'il eſtoit au moins auſſi ancien que Pline meſme. 'Ainſi ce n'eſt pas celui dont nous parlons, [e] comme un homme habile l'a cru.

ep.3.p.221. Jonſ.l.3.c.6.p. 240. [e] Plin.ep.n.p. 231.

[f] Quelques uns ont voulu mettre le Conſulat de Torquate & d'Herode en l'an 139 ou 140, ſur une inſcription mal copiée

[f] Nor.ep.conſ. p.86.88|Cyp. an.p.3.§7|Falc p.6-12.

dans Gruter: car on y a mis la troiſieme année d'Antonin, au lieu de la ſixieme marquée dans l'original.

ARTICLE X.

Conduite d'Antonin à l'égard de M. Aurele & de L. Verus: Des deux Quintiles, Conſuls.

L'AN DE JESUS CHRIST 144, D'ANTONIN 6. 7.

'Avitus, "& Maximus, Conſuls. NOTE 5.

Idat|Cuſp. 'CEs deux Conſuls ſont apparemment Lollianus Avitus & Claudius Maximus qu'on voit avoir eſté Proconſuls d'A-

Pagi,144.§1. frique l'un aprés l'autre. 'On trouve auſſi que Lollianus Avi-

Digeſ.50.t.2.l. 3.p.1893. tus a eſté gouverneur de Bithynie ſous M. Aurele avant l'an

Apul.apol.p. 333.334. 170. 'Le Proconſul d'Afrique eſt loüé comme un homme d'une grande probité, & qui excelloit en tous les genres d'eloquen-

Pert.v.p.54.a. ce. 'Ce fut Lollianus Avitus qui commença ſous Antonin à avancer dans les charges de la milice Helvius Pertinax, qui regna aprés Commode.

L'AN DE JESUS CHRIST 145, D'ANTONIN 7, 8.

Idat.& alii|M. Aur.v.p.24.d. *'T. Antoninus Aug. IV, & M. Aurelius Severus, Conſuls.*

a Pagi,145.§2. [a]Antonin peut avoir pris ce Conſulat pour donner la robe virile à L. Commodus ſon fils adoptif, qui avoit achevé ſa 14[e] an-

Suet.l.2.c.26. p.189. née le 15 decembre de l'année de devant, comme Auguſte avoit pris par la meſme raiſon ſon XII. & ſon XIII. Conſulat. [b]A

b T.ant.v.p. 36.a. cette ceremonie Antonin joignit la dedicace du temple qu'il avoit fait baſtir à Adrien, & il prit cette occaſion pour faire une largeſſe au peuple.

L'AN DE JESUS-CHRIST 146, D'ANTONIN 8, 9.

Idat|Cuſp| Onu.p.226.e| Pagi. *'Sex. Erucius Clarus II, & Cn. Claudius Severus, Conſuls.*

c Gell.l.13.c.17 p.319. [c]Le premier eſtoit un homme ſavant, qui aimoit les livres

d p.319|l.6.c.6. p.164. & les mœurs des anciens. [d]Il fut Preſet de Rome. S. Proſper & Caſſiodore mettent Gratus & Seleucus pour Conſuls de cette année, & la chronique d'Alexandrie met Verin au lieu de Clarus.

L'AN DE JESUS CHRIST 147, D'ANTONIN 9, 10.

Idt.&c|Nor. ep.conſ.p.88.89 *'Largus, & Meſſalinus, Conſuls.*

e Onu.in faſt. p.226.f|Pagi, 147.§2. [e]M. Aurele eut au commencement de cette année la puiſſance du Tribunat, [f]puiſqu'il en contoit la 15[e] année en 161 de-

f Goltz.p.76.b d. vant & aprés le 7 de mars: [g]d'où l'on peut juger qu'Antonin

g Onu.p.226.f. la luy donna le 25 de fevrier, auquel il l'avoit receuë luy meſ-

me d'Adrien [neuf ans auparavant.] 'Mais M. Aurele receut en meſme temps la puiſſance Proconſulaire. Il avoit déja eu une fille de Fauſtine fille d'Antonin. 'C'eſt apparemment Lucille mariée à L. Verus. 'On raporte à la joie de ſon elevation ce que dit la chronique d'Alexandrie, qu'Antonin fit cette année une remiſe des dettes, & en brula les obligations conſervées dans le threſor. 'Il faiſoit un tres grande eſtime de M. Aurele: Il ne manquoit guerre de prendre ſon avis quand il falloit donner des charges: '& luy laiſſoit gouverner avec luy toutes les affaires. [a]On luy voulut donner quelque jalouſie de ce Prince, comme s'il euſt ſouhaité ſa mort; mais il s'en moqua.

M. Aur. v. p. 24 c. Pagi, 147. § 2. Dif. p. 212. M. Aur. v. p. 24 c. Euſ. l. 4. c. 26. p. 148. c. a M. Aur. v. p. 24. 25.

'Comme L. Verus eſtoit fort different de M. Aurele, auſſi Antonin le traitoit fort differemment. Il le laiſſa long-temps, Note 6. &c. "& apparemment tant qu'il vécut, dans l'état d'un ſimple particulier, "ſans luy donner ni le titre de Ceſar, ni aucun autre qui marquaſt qu'il ſongeaſt à l'elever à l'Empire. On le qualifioit ſeulement *fils d'Auguſte* Il le ſouffroit, parcequ'Adrien le luy avoit donné pour fils; mais on croit qu'il ne l'aimoit pas, ne voyant rien de bon de luy, ſinon qu'il n'eſtoit pas déguiſé.

L. Ver. v. p. 36. a. b.

'On commença à conter ſous les Conſuls Largus & Meſſalinus l'an 900 de Rome, qu'Antonin fit celebrer magnifiquement par les jeux appellez ſeculiers, comme on le voit par quelques veſtiges de l'antiquité. 'Le P. Pagi qui le nie, a bien de la peine à ſe défaire de preuves que l'on allegue contre luy.

Nor. ep. conſ. p. 88. 168. 169. Aur. Vict. Pagi, 147. § 4. 5

L'AN DE JESUS CHRIST 148, D'ANTONIN 10, 11.

Torquatus, & Julianus, Conſuls.

Cyp. dif. ad. p. 98. Idat. & c.

1. [b]La chronique d'Alexandrie [1] fait Torquatus Conſul pour la ſeconde fois: ce qui fait dire à Onuphre que c'eſt le meſme C. Bellicus Torquatus qui avoit déja eſté Conſul cinq ans auparavant en 143. Pour Julien, il croit que c'eſt M. Salvius Julianus celebre juriſconſulte de ce temps là.

b Onu. in faſt. p. 217. a.

'On trouve qu'Antonin fit une ſolennité en 148 pour la [fin de] la dixieme année de ſon regne.

b Pagi, p. 212.

L'AN DE JESUS CHRIST 149, D'ANTONIN 11, 12.

Note 7. *'Serve. Scipio Orfitus, & "Nonius Priſcus, Conſuls.*

Idat. &c. Onu. p. 227. b. d.

[Le premier eſt apparemment cet] [c]Orfitus qui demanda à eſtre dechargé de la dignité de Prefet de Rome. [d]On croit qu'il s'appelloit auſſi Vettius. [e]Apulée recita un diſcours devant Sci-

c T. Ant. v. p. 20. b. d Nor. ep. conſ. p. 90. e Apul. ffor. p. 358.

1. Onuphre le cite auſſi l'Anonyme de Cuſpinien. Neanmoins Cuſpinien ne cite point ſon Anonyme ſur cette année, & ſe contente de mettre le nom de Torquatus, *p.* 357 *a*, comme font S. Proſper & Caſſiodore. Le Cardinal Noris qui a donné l'Anonyme de Cuſpinien, n'a auſſi que *Torquate & Juliano*, p. 17.

pio Orfitus Proconſul d'Afrique, dont il louë la moderation, & la modeſtie. Spon, p. 269. On a une inſcription d'un arc de triomphe fait à Tripoli en Afrique, dedié par Servilius Cornelius Scipio Orfitus Proconſul, & par Uttedius Marcellus ſon lieutenant, en l'honneur de M. Aurele & de L. Verus qui avoit déja le titre d'Armeniaque. [Ainſi c'eſtoit vers l'an 164.]

L'AN DE JESUS CHRIST 150, D'ANTONIN 12, 13.

Cuſp. p. 356. a. *Glabrio "Gallicanus, & Vetus, Conſuls:* Note 8.

L'AN DE JESUS CHRIST 151, D'ANTONIN 13, 14,

Quintilius "Condianus, & Quintilius Maximus, Conſuls. Note 9.

Sart. n. C. p. 94. 1. b. c. On croit que ces deux Conſuls ſont les deux Quintiles freres, [a]celebres par leur erudition, par leur experience dans la guerre, par leurs richeſſes, & encore plus par leur union & leur amitié qui paroiſſoit en toutes choſes. Car ils eſtoient unis en tout, meſme dans le gouvernement des provinces, l'un en eſtant lieutenant lorſque l'autre en eſtoit gouverneur: de ſorte qu'on ne les connoiſt preſque dans l'hiſtoire que ſous le nom des Quintiles. Il furent Conſuls enſemble, [b]gouvernerent enſemble la Grece [vers l'an 173,] [c]& la Pannonie [en 178.] [d]Ils écrivoient en commun à l'Empereur, & en recevoient des réponſes communes, ils faiſoient des livres enſemble; [e]enfin, ils furent tuez & étranglez tous deux enſemble ſous Commode, parcequ'on crut qu'ils ne pouvoient voir ſans douleur le miſerable état où ce Prince reduiſoit l'Empire: ce qui les rendit ſuſpects d'une rebellion à laquelle ils ne penſoient pas.

[a] Dio, l. 71. 72. p. 814. c | 819. b. c.

Spar. n. C. p. 94. 1.

Onu. in faſt. p. 227. e.

[b] Philſt. ſoph. 27. p. 557. 558.

[c] Spart. n. C. p. 74. 1. d.

[d] f.

[e] Dio, l. 72. p. 819. b | 820. b.

Philſt. ſoph. 27. p. 558. a. Ils eſtoient de Troade. M. Aurele les aima & les eſtima beaucoup: ce qui ayant ce ſemble excité de la jalouſie dans l'eſprit d'Herode Atticus, fort puiſſant par ſon argent & par ſon eloquence dans la Grece, dont les Quintiles eſtoient alors gouverneurs, il ſe forma entre eux une aſſez grande diſpute qui alla juſqu'à M. Aurele: mais il paroiſt qu'Herode n'y eut pas l'avantage. On a encore des fragmens de quelques livres qu'ils avoient faits ſur l'agriculture. [f]Sex. Condianus dont nous pourrons parler ſous Commode, eſtoit fils de Quintilius Maximus ſelon Dion, ou de Quintilius Condianus ſelon Lampride.

p. 559. 560. Spart. n. C. p. 94. 1. f.

[f] Dio, l. 72. p. 819. c. Comm. v. p. 47. c.

ARTICLE XI.

Antonin écrit pour les Chrétiens : Dernieres années de ſa vie.

L'AN DE JESUS CHRIST 152, DE ANTONIN 14, 15.

Note 10. *'Sex.[n] Junius Glabrio, & C. Omollus Verianus, Conſuls.* Nor.ep.conſ. p.92.

'MANIUS Acilius Glabrio, & M. Valerius Homullus furent auſſi Conſuls vers ce meſme temps, mais ſubrogez, & non ordinaires. [Nous avons parlé ci deſſus de ce] 'Valerius Homullus ou Omulus, dont Antonin ſouffrit les railleries piquantes, & quelquefois meſme malignes. p.91.117. T.Ant.v.p.24 d|24.e.

'C'eſt de cette 15e année d'Antonin qu'eſt datée la lettre qu'il écrivit à toute la province d'Aſie en faveur des Chrétiens, [comme nous le pourrons dire plus amplement [n] en un autre endroit, où nous examinerons auſſi les difficultez que quelques uns font ſur cette piece, & de quelle maniere les Chrétiens furent traitez durant ce regne.] 'Antonin écrivit auſſi en leur faveur aux Atheniens, aux Theſſaloniciens, à ceux de Lariſſe [dans la Theſſalie,] & à tous les Grecs. Juſt.ap.p.100. V.S.Juſtin § 16|note 11. Euſ.L.4.c.26.p. 148.c.

L'AN DE JESUS CHRIST 153, DE ANTONIN 15, 16.

'C. Bruttius Præſens, & A. Junius Rufinus, Conſuls. Idat|Proſp. &c|Cuſp| Grut.p.300.1| Spon,p.54.

[a]Onuphre croit que le premier eſt celui qui avoit déja eſté Conſul en 139,[b] & l'Anonyme de Cuſpinien le marque Conſul pour la ſeconde fois.[c] Neanmoins cela ne ſe trouve pas dans les autres faſtes, ni dans deux diverſes inſcriptions de ce Conſulat, ni meſme dans l'edition de l'Anonyme donnée en 1689: ce qui fait que le Cardinal Noris & d'autres aiment mieux le diſtinguer du Conſul de l'an 139,[d] qui en effet eſtoit luy meſme Conſul pour la ſeconde fois. [Caſſiodore ſeul donne à l'autre Conſul de cette année le nom de Rufus au lieu de celui de Rufin] a Onu. p.227. 228. b Cuſp.p.356. c Nor.ep.conſ. p.93|faſt.p.18. Spon,p.55.§16 d Spon,p.352.

'L. Verus fut Queſteur en cette année, [e]quoiqu'il n'euſt pas encore l'âge reglé par les loix, [f] qu'on croit eſtre celui de 25 ans commencez. [g] Et en effet il n'avoit guere que ſept ans lorſqu'il fut adopté par Antonin [le 25 de fevrier 138.] [h] De ſorte qu'eſtant né le 15 decembre, [i]on a raiſon de mettre ſa naiſſance en l'an 130, [& de croire qu'il entroit dans ſa 23[e] année à la fin de 152.] 'Eſtant Queſteur il donna des ſpectacles au peuple, [où il preſida] aſſis entre Antonin & M. Aurele. Antonin le deſigna auſſi toſt Conſul pour l'année ſuivante. 'Mais du reſte, com- L.Ver.p.36.a. e T.Ant.v.p.19. c. f Roma,illuſ. p.6 g L.Ver.p.36.a h p.35.c. i Pagi,p.212. L.Ver.p.36.a. a.b.

me nous avons dit, il ne luy donnoit point de rang ni d'autorité.

L'AN DE JESUS CRHIST 154. D'ANTONIN 16, 17.

a|Idat.&alii| Nor.ep.conſ. p.94.
'*L. Aurelius Commodus, & T. Sextius* ou *Sextilius Lateranus, Conſuls.*

[Ce L. Commodus eſt celui que nous appellons Verus,]a à cauſe que M. Aurele luy donna ce nom en l'elevant à l'Empire. 'On trouve Sextilius Lateranus Conſul avec Aquillius Orfitus, ſoit que L. Verus euſt eſté ſubrogé, [ce qui a neanmoins peu d'apparence; ſoit que ce Conſulat appartienne à quelque autre année.] 'Dans une autre inſcription le collegue de Commode n'eſt pas appellé Sextilius, comme on le lit dans Capitolin, mais Sextius, qui eſtoit le nom d'une ancienne famille de Rome, où l'on trouve le nom de Lateran, [auſſi-bien que dans celle des Sextiles, ſi Onuphre eſt exact dans ſon inſcription.]

a L.Ver.p.36.a

Onu.p.228.a.b.

Nor.ep.conſ. p.94.95.

L'AN DE JESUS CHRIST 155, D'ANTONIN 17, 18.

p.96|Idat|Chr. Al.
'*C. Julius Severus, & M Rufinus Sabinianus, Conſuls.*

b Cuſp|Caſd| Cyp.diſ.ap.p. 98.
[b]Sabinien eſt quelquefois nommé Sabin, [c] meſme ſelon Onuphre dans une inſcription, où l'on trouve qu'Antius Pollio, & Opimien eſtoient Conſuls ſubrogez au mois de novembre. 1.

c Onu.in faſt. p.228.b.

L'AN DE JESUS CHRIST 156, D'ANTONIN 18, 19.

Nor.ep.conſ. p.97.
'*M. Ceionius Silvanus, & C. Serius Augurinus, Conſuls.*

L'AN DE JESUS CHRIST 157, D'ANTONIN 19, 20.

Chr.Al|Cyp. diſ|Proſp| Rein.p.8.
'*Barbarus, & Regulus, Conſuls.*

d Nor.ep.conſ. p.98|ex Galen.
[d]Le premier de ces Conſuls mal nommé Barbatus [dans Idace,] eſtoit à ce qu'on croit oncle maternel [2] de L. Verus adopté par Antonin. 2.

L'AN DE JESUS CHRIST 158, D ANTONIN 20, 21.

Chr.Al|Proſp. &c.
'*Tertullus, & Sacerdos, Conſuls.*

e Cyp.diſ.ap. p.98. Nor.ep.conſ. p.100.
[e] Au lieu de Sacerdos les faſtes de Theon mettent Clemine: [& ce nom inconnu à l'hiſtoire peut favoriſer la penſée du Cardinal Noris,] qui croit par conjecture que Sacerdos avoit auſſi le nom de Claude.

L'AN DE JESUS CHRIST 159, D ANTONIN 21, 22.

p.100.101| Idat.&c|Onu. p.228.f.
'*Plautius Quintillus, & M. Statius Priſcus, Conſuls.*

L'AN DE JESUS CHRIST 160, D'ANTONIN 22, 23.

Onu.p.228.g| Spon,p.107.
'*Appius Annius Bradua, & T. Vibius Barus, Conſuls.*

Au lieu de Barus l'Anonyme de Cuſpinien met Varus, les au-

1. Falconeri, p.8, & le Cardinal Noris citant la meſme inſcription, y liſent Sabinien. On lit de meſme dans Gruter p.607.1, où l'inſcription eſt raportée toute entiere.

Nor.ep.conſ.p. 96.

2. 'Je ne ſçay ſi Galien dont on le tire, ne voudroit point dire que Barbarus eſtoit oncle de celui qui eſtoit Preſet de L. Verus, ou ſon lieutenant dans la Meſopotamie: ὁ θεὸς τῷ βασιλεῖ Λουκίῳ κατὰ τὴν Μεσοποταμίαν ὄντες ὑπάρχῳ.

Gal.progn.t.1.p. 453.b.

tres Verus : S. Proſper & Caſſiodore le font Conſul pour la ſeconde fois.

ARTICLE XII.

Mort d'Antonin : Loy conſiderable ſur les mariages : Miracles attribuez à Eſculape.

L'AN DE JESUS CHRIST 161, D'ANTONIN 23.

M. Aurelius Cæſar III. & L. Aurelius Commodus II, Conſuls. Idat. & alii] Grut.p.300.

CE fut ſous ces Conſuls que mourut l'Empereur Antonin dans ſon palais de Lorie, en la 23e année de ſon regne. Ver.v.p.16.a. Eutr.

Chryſeros affranchi de M. Aurele luy donne vingt-deux ans, ſept mois, & ſix jours. S. Clement d'Alexandrie dit trois mois, (ce qui eſt ſans doute une faute dans luy auſſi-bien que dans Euſebe,) & ſept jours. Il eſt certain qu'il doit avoir paſſé le 25 fevrier de cette année puiſque les inſcriptions marquent la 24e année de ſon Tribunat ; & on tire du regne de M. Aurele ſon ſucceſſeur qu'il doit eſtre mort le 7 de mars. Ainſi il aura regné 22. ans, 7 mois, & 26 jours depuis la mort d'Adrien. Eſtant né le 19 ſeptembre 86, il a vécu 73 ans, 5 mois & 16 [ou 17] jours, quoiqu'on liſe fort differemment le temps de ſa vie dans les auteurs. Thph.l.3.p.137 d. a Cl.ſtr.1.p. 339.d. Onu.in faſt.p. 229|Bar.163.§ 2|Nor.dec.c.3. p.87. Euſ.chr.n.P.p. 618.c.d.

Il tomba malade d'avoir mangé un peu trop de fromage : ce qui luy cauſa un vomiſſement ſuivi de la fievre, qui l'emporta en peu de jours. Il fit des legs à tous les ſiens par ſon teſtament à proportion de leur merite. Dés le troiſieme jour de ſa maladie il donna tous les ordres neceſſaires pour faire que M. Aurele luy ſuccedaſt ſans difficulté. Dans ſes réveries il ne parloit que des affaires publiques, & des Rois contre qui il eſtoit en colere, dit l'hiſtorien. Car Vologeſe Roy des Parthes ſe preparoit déja à la guerre qu'il declara bien-toſt aprés aux Romains. Peu avant que de mourir, il donna pour mot du guet *la tranquillité*, & rendit l'eſprit comme s'il ſe fut endormi d'un ſommeil tres doux, dans un grand repos de conſcience, que ce moment changea tout d'un coup en un effroyable trouble, lorſqu'il vit diſparoiſtre toutes ſes vertus apparentes à la lumiere de la veritable juſtice, d'autant plus terrible pour luy, qu'il n'avoit pas voulu la voir, quoiqu'elle brillaſt dans toute la terre, quoiqu'elle ſe fuſt preſentée à luy d'une maniere T.Ant.v.p.21.e Vict.epit. T.Ant.v.p.21. e|M.Aur.v.p. 25.a.b. *idoneis.* M.Aur.v.p. 25.e. T.Ant.v.p.21. e|Dio,l.70.p. 790.d. *æquanimitas.* M.Ant.l.6.c.13 p.151.

tres claire & tres vive par l'apologie que S. Juſtin luy adreſſa, quoiqu'elle éclairaſt les perſonnes les plus ſimples & les plus groſſieres, & ſouvent les plus criminelles.] 'Car de quelque maniere que l'on vive, c'eſt vivre mal que de ne croire pas ce qu'on doit croire de Dieu; c'eſt eſtre injuſte que ne pas obeïr à ſon createur; c'eſt eſtre impie, que de ne pas adorer ſon Dieu, & adorer au lieu de luy des demons qui veulent uſurper ſa gloire.

Aug.civ.l.5. c. 10.p.57.a.b. l.19.c.21.p. 252.2.c.

[Cependant ceux qui eſtoient aveugles comme luy,]loüoient tous ce qui leur paroiſſoit en luy de loüable, '& le regretoient comme s'il fuſt mort dans ſa premiere jeuneſſe. 'On porta ſon corps avec une pompe magnifique dans le tombeau d'Adrien: M. Aurele & L. Verus déja declarez Auguſtes prononcerent ſon panegyrique; '& enfin chacun ſe preſſa de luy rendre des honneurs divins, [comme "ſi on euſt voulu irriter davantage &c. Dieu contre luy par cet outrage qu'on faiſoit à ſa verité & à ſon unité inviolable.

T.Ant.v.p.22. a. p.21.c. M.Aur.v.p. 25.c. d]T.Ant.v.p. 22.a.

Il a eu l'honneur d'avoir un Empereur pour hiſtorien de ſa vie.]'Car Gordien qui prit le nom d'Auguſte à Carthage l'an 237, avoit écrit eſtant encore jeune un fort beau poëme intitulé l'Antoniniade, où il avoit repreſenté en trente livres la vie & les guerres d'Antonin & de M. Aurele, tout ce qu'ils avoient fait & en public & dans le particulier. [Mais cet ouvrage n'eſt pas parvenu juſques à nous.]

Gord.v.p 131. c.

'On a publié quelques harangues ſous le nom d'Antonin qu'un hiſtorien a dit eſtre veritablement de luy, quoiqu'on cruſt ordinairement qu'elles n'en eſtoient pas.

T.Ant.v.p.22. c.

'Baronius raporte une inſcription greque tirée à ce qu'on croit du temple d'Eſculape à Rome, qui contient diverſes gueriſons pretenduës miraculeuſes, & attribuées à des remedes revelez par cette divinité imaginaire. Le premier eſt marqué comme arrivé du temps de l'Empereur Antonin: [On ne dit pas lequel.] 'S. Juſtin qui paroiſſoit beaucoup alors dans l'Egliſe, remarque qu'il n'eſt pas difficile au demon quand Dieu le luy permet, "de trouver des remedes aux maux qu'il a faits luy &c. meſme, pour s'attirer l'admiration des ignorans, '& oppoſer de faux miracles à l'eclat des veritables que les Chrétiens faiſoient alors: '& on ſçait d'ailleurs par l'hiſtoire, qu'il ſe meſloit ſouvent en cela beaucoup de menſonges & de fourberies.

Bar.139.§4. Tatia.p.157.c. Bar.139.§4. §4.6.

'S. Auguſtin cite un reſcrit de l'Empereur Antonin inſeré dans le [Code] Gregorien, par lequel il ordonne qu'un mari

Aug.adult. conj.l.2.c.8.t. 6.p.538.2.b.

ne pourra pourſuivre ſa femme comme adultere, s'il ne luy a donné l'exemple de garder la chaſteté conjugale; & que ſi l'on trouve par les informations que l'un & l'autre eſt coupable, ils ſeront auſſi tous deux punis; eſtant tout à fait injuſte, dit ce Prince, qu'un mari veuille obliger ſa femme à luy garder la fidelité lorſqu'il ne la luy garde pas. S. Auguſtin ne dit pas de quel Antonin eſt ce reſcrit: [mais il n'y a que T. Antonin & M. Aurele qui meritent qu'on leur attribuë un decret ſi juſte & ſi conforme à la verité de l'Evangile.] Baronius le donne au premier, & dit qu'on trouve la meſme choſe dans Ulpien. Bar.161.§ 1.

ARTICLE XIII.

Des écrits des Sibylles.

BARONIUS attribuë à Tite Antonin la défenſe que les payens avoient faite ſur peine de la vie ſelon S. Juſtin, de lire les ouvrages des Prophetes, & meſme ceux d'Hyſtaſpe & des Sibylles, à cauſe des avantages que les Chrétiens en tiroient. Il ne nous eſt rien reſté des écrits d'Hyſtaſpe. [Pour les Sibylles on ſçait que c'eſtoient des femmes qui ont paſſé dans l'antiquité pour propheteſſes. Nous avons huit livres qui portent leur nom, dans leſquels on trouve beaucoup de choſes conformes à la religion Chrétienne citées pour la pluſpart par les anciens Peres depuis S. Juſtin. Bar.143.§ 1. Juſt.ap.2.p.82. b.c. Craſſet,p.126

C'eſt ce qui forme aujourd'hui une grande difficulté parmi les ſavans. Tous conviennent, comme je croy, que ces huit livres ſont ſuppoſez, ou en tout ou en partie. Blondel & beaucoup d'autres aprés luy, ſoûtiennent qu'ils ſont entierement faux, & compoſez par quelque Chrétien heretique, & que c'eſt de cet écrit ſuppoſé que les Peres ont tiré tout ce qu'ils ont cité des Sibylles.] Le P. Craſſet aprés Poſſevin veut qu'ils aient ſeulement eſté alterez, & que les paſſages qui s'y trouvent citez par les Peres, ſoient des veritables écrits des Sibylles connus des Romains. Iſaac Voſſius eſt du meſme ſentiment; ſinon qu'il veut que ce que Ciceron, Virgile, & d'autres avant J. C, ont cité des Sibylles, ne ſoit auſſi que des fictions des Juifs, inventées vers le temps que Pompée prit Jeruſalem, pour autoriſer les Prophetes parmi les payens, & preparer le monde à recevoir le Meſſie, qu'ils jugeoient devoir bien-toſt paroiſtre ſuivant la prediction de Daniel. [Cette opinion luy eſt particu- Rlon.lib.d. p.41. Voſſ.de ſib.c. 4.p.19.

liere,& nous ne voyons pas cependant qu'il ſe mette beaucoup
Du.P.t.1.p.57. 58. en peine de l'appuyer.] Mr du Pin forme diverſes difficultez contre ce ſyſteme.

[Nous ſouhaiterions que le ſentiment du P.Craſſet fuſt le mieux fondé; mais quand Blondel auroit raiſon, il ne faudroit pas en eſtre ſurpris. Dés le commencement de l'Egliſe le demon s'eſt efforcé d'établir le menſonge dans le ſiege meſme de la verité. Le jugement que l'Apoſtre S. Jean prononça contre un Preſtre qui ſous pretexte de pieté avoit fait une fauſſe hiſtoire de S.Paul & de Ste Thecle, n'a pas empeſché que ce fauſſaire n'ait eu bien des ſectateurs. Ainſi il ne ſe faudra point étonner quand on aura ſuppoſé de faux écrits aux Sibylles, ſurtout y ayant bien de l'apparence que ce fourbe a plutoſt eſté un heretique qu'un Catholique.]

p.58. Il n'eſt point étonnant non plus que les Saints aient pris de bonne foy des écrits ſuppoſez pour veritables. [Ils n'attribuoient point aux autres, quand ils n'en voyoient point de raiſon, un menſonge & une impoſture dont ils ſe ſentoient incapables. J. C. n'a point promis ſa lumiere à ſon Egliſe pour connoiſtre les auteurs des livres, hors ce qui regarde le Canon des
p.58.59. Ecritures.] Et il eſt certain qu'on s'appliquoit moins autrefois à faire ce diſcernement que l'on ne fait aujourd'hui, peut-eſtre parceque les Saints employoient leur grand eſprit à des choſes plus élevées & plus importantes [Ils recevoient avec ſimplicité ce qu'ils trouvoient favorable à la verité, & s'en ſervoient pour combatre le paganiſme, à cauſe du reſpect qu'avoient les payens pour les Sibylles.]

Ori.n Celſ.l. 7.p.368.369. Il eſt vray que Celſe & d'autres ont accuſé les Chrétiens d'avoir ajouté beaucoup de choſes aux propheties des Sibylles: [mais les en ayant accuſez ſans preuves, Origene & Conſtantin n'ont point eſté obligez de les croire ſur leur parole. Et on peut juger que les payens ont meſme aſſez rarement conteſté l'autorité des écrits attribuez aux Sibylles; puiſque les Chrétiens ont toujours allegué leur autorité comme une choſe reconnuë, ſans ſe mettre en peine de la prouver. Aprés tout, ils ne l'alleguoient pas comme une verité ſur laquelle la religion fuſt fondée, mais comme une addition aux preuves ſolides qu'ils tiroient des veritables propheties des Juifs verifiées par J. C. & par l'E-
Aug.civ.l.18.c. 46.B.F.529.e.f. gliſe,] comme on le voit particulierement dans S. Auguſtin, qui ne fait pas meſme grand fond ſur ces témoignages, & ne conteſte point qu'on ne puiſſe croire que ce ſont des fictions de quelques Chrétiens.

[C'eſt encore une queſtion de ſavoir quand ces livres ont commencé à paroiſtre. Blondel les croit compoſez vers l'an 138; d'autres un peu pluſtard; [a]Mais le Pere D. Matthieu Petit-Didier montre aſſez bien ce ſemble qu'ils doivent eſtre plus anciens. Du P. p. 57. [a] S. Van. p. 106. 113.

ARTICLE XIV.

Des hiſtoriens Juſtin, Appien, & Callinique: De Taurus platonicien.

ON croit que c'eſt à T. Antonin que Juſtin a adreſſé ſon abregé latin de l'hiſtoire de Trogus Pompeius: [mais on n'en peut rien aſſurer, y ayant pluſieurs Empereurs du nom d'Antonin;] & n'eſtant pas meſme bien certain ſi le nom d'Antonin ſe doit lire en cet endroit. 'Un ancien manuſcrit nomme cet auteur M. Junianus Juſtinus. 'Son ouvrage a eſté connu par S. Jerome, par S. Auguſtin, & par Oroſe, qui le tranſcrit en divers endroits. Pour ceux qui l'ont confondu avec S. Juſtin martyr qui vivoit en ce temps-ci, ils ont pris un latin payen de profeſſion, pour un illuſtre défenſeur de la religion Chrétienne, qu'on ne trouve point avoir jamais écrit en latin, [non pas meſme les ouvrages qu'il faiſoit à Rome pour eſtre preſentez à l'Empereur.] 'Trogus Pompeius dont Juſtin a fait l'abregé, eſt mis entre les illuſtres écrivains du temps d'Auguſte, '& entre "les hiſtoriens du premier genre avec Tite Live, Saluſte, & Tacite. Voſſ. h. lat. l. 1. c. 32. p. 169. p. 168. p. 169. c. 19. p. 98. 99. &c. Prob. v. p. 234. a.

'Julius Paulus poëte latin qui eſtoit tres docte dans l'antiquité, & homme de probité, vivoit du temps d'Aulu-Gelle, mais eſtoit mort avant que ce grammairien écriviſt. [b]C'eſt pourquoi on le peut mettre ſous Adrien & Antonin. Gell. l. c. 22. p 36 | 5. c. 4. p. 135 | 16. c. 10. p. 399 | 19. c. 7. p. 468. [b] Voſſ. h. lat. po. p. 52.

[c]Apien ou Appien qui a écrit l'hiſtoire Romaine en grec, [d] vivoit du temps de Trajan, d'Adrien [& d'Antonin:] [e] & il écrivoit vers l'an 200 de Rome", [f] prés de 200 ans depuis le commencement de la monarchie des Ceſars. [g]Il parle de la ruine de Jeruſalem ſous Adrien, comme d'une choſe arrivée de ſon temps. [h] Il eſtoit d'Alexandrie, plaida quelque temps à Rome, & puis fut employé par les Empereurs "à avoir ſoin de leur bien. [c] Suid. α. p. 353 d. f. [d] Phot, c. 57. p. 52. m. [e] Appi. pr. p. 7. [f] p. 5. [g] in Syr. p. 83 f. [h] pr p. 10. de J.C. 147. ἐπιτροπεύειν.

'Il écrivit l'hiſtoire Romaine non tout de ſuite [comme Tite Live;] mais faiſant un ouvrage à part de toutes les nations ſubjuguées par les Romains, où il mettoit ſelon l'ordre du temps tout ce qui regardoit la meſme nation. Ainſi ſon deſſein "qui a p. 8. 9 | Evag. l. 6. c. 24. p. 442. a. b. ὑπόθεσις.

Appi.p.4.f. eſté fort approuvé d'Evagre, 'eſtoit de faire une hiſtoire exacte
Phot.c.57.p.52 m. des Romains & de toutes les provinces de leur Empire juſqu'à
a p.48.49. Auguſte: & il alloit auſſi quelquefois juſqu'à Trajan. [a] Photius
en conte vingt-quatre livres: [& il n'avoit pas neanmoins encore vu tous ceux dont Appien parle dans ſa preface.]
Suid.α.p.353. e.f. 'Suidas marque aſſez en particulier ce qui eſtoit contenu dans celui qui regardoit les Gaules. [Nous en avons aujourd'hui l'hiſtoire des guerres d'Afrique, de Syrie, des Parthes, de Mithridate, d'Iberie ou d'Eſpagne, d'Annibal, d'Illyrie, cinq livres des guerres civiles]'au lieu des neuf que marque Photius, [b] & quelques fragmens de pluſieurs autres, que M.[r] Valois a tirez des recueils de
Phot.c.57.p. 49.2.
b Dio,val.p. 546.
Conſtantin Porphyrogenete, avec des extraits "ſemblables de Polybe & de divers autres hiſtoriens. 'On cite encore d'Appien les guerres de Judée, du Pont, de Trajan contre les Daces, & quelques autres.
imprimez en 1634.
App.pr.p.10. m.

Phot.c.57.p. 52,m. 'Photius remarque que cet auteur aime extremement la verité de l'hiſtoire, & qu'il apprend autant qu'aucun autre l'art de la guerre, que ſon ſtyle eſt ſimple & ſans ſuperfluité, mais vif & animé, propre à donner du cœur à des ſoldats abatus, & à les
Voſſ.h.g.l.2.c. 13.p.223. adoucir quand ils s'emportent avec trop de violence. 'Il prend beaucoup de Polybe, & copie ſouvent Plutarque. Scaliger craint qu'on n'ait ajouté pluſieurs choſes indignes de luy à ſon hiſtoire de Syrie.

Appi.pr.p.4. 'Il fait dans ſa preface une deſcription generale de l'Empire Romain, qu'il borne du coſté de l'Orient par l'Euphrate, le mont Caucaſe, la grande Armenie, & la Colchide; & du coſté
p.5. du Septentrion par le Danube, 'audelà duquel neanmoins il reconnoiſt que les Romains poſſedoient encore la Dace, comme ils tenoient auſſi quelques peuples audelà du Rhein. Ils avoient plus de la moitié de l'Angleterre, negligeant le reſte, dit-il, comme inutile, & ce qu'ils en tenoient meſme ne leur apporp.6. toit aucun profit. 'Il y avoit encore d'autres pays où ils depenſoient plus qu'ils n'en retiroient; mais ils avoient honte de les abandonner. Cela faiſoit qu'ils negligeoient de ſe rendre maiſtres "de beaucoup d'autres peuples, à qui ils ſe contentoient de donner des Rois, comme ils en donnoient à la grande Armenie. Et Appien aſſure avoir vu à Rome des deputez de pluſieurs nations barbares qui demandoient à ſe ſoumettre à l'Empire, & que l'Empereur ne voulut pas recevoir, parcequ'elles eſtoient pauvres, & qu'on n'eſperoit pas d'en tirer aucun profit.
ἀπείροις τῶ πλήθους.

Voſſ.h.g.l.2.c. 13.p.225 Jonſ. l.3.c.9.p.256. 'On met du temps d'Antonin, Callinicus Sutorius fils d'un Caius,

Caius, parcequ'il a adreſſé un diſcours au medecin Galien [qui neanmoins n'a guere commencé à paroiſtre que ſous M. Aurele.] 'Ce Callinicus eſtoit de Petra en Arabie, & fut ſophiſte à Athenes. Il a fait en dix livres une hiſtoire d'Alexandrie citée par S. Jerome :[a] & il a encore écrit contre les ſectes des philoſophes, ſur le renouvellement des Romains, (ce que l'on n'explique point,) & ſur pluſieurs autres ſujets.[b] On a quelques fragmens grecs d'un Callinicus ſur les antiquitez Romaines, donnez[c] par Leo Allatius. Voſſius croit que c'eſt le meſme auteur. [Mais il faut remarquer que] Jonſſius qui d'abord avoit mis Sutorius du temps du medecin Galien comme Voſſius,[d] ſoûtient depuis qu'il a vécu du temps de l'Empereur Gallien.[e] C'eſt ſur cela qu'on croit qu'il faut raporter à l'Empereur Philippe un panegyrique qu'on trouve avoir eſté prononcé par un celebre ſophiſte nommé Callinicus.

Suid.x.p.1360. c.d.

Hier.in Dan. pr.p.568.c.

[a] Suid.x.p. 1360.d.

[b] Voſſ.h.g.l.2. c.13.p.531.

on 1643.

Jonſ.l.3.c.9.p. 256.

[c] c.14.p.284.

[d] Euſ.n.p.280. 2.

'Le philoſophe Calviſius Taurus a auſſi eſté fort connu d'Aulu-Gelle, qui prenoit ſes leçons à Athenes, & il en raporte diverſes choſes qu'on peut voir dans ſes Nuits Attiques. Il paroiſſoit en l'an 145 ſelon la chronique d'Euſebe, [& il devoit ce ſemble alors eſtre âgé,] puiſqu'Herode Atticus le regardoit comme ſon maiſtre. Il eſtoit de Tyr ſelon Philoſtrate,[e] ou de Beryte ſelon Euſebe & Suidas; mais tous conviennent qu'il ſuivoit & enſeignoit la Philoſophie de Platon. Il a laiſſé divers ouvrages écrits en grec, un entre autres ſur la difference qui eſt entre la doctrine de Platon & celle d'Ariſtote. 'Il ne s'accordoit pas non plus avec les ſtoïciens, & il avoit fait un livre ſur les ſentimens contraires des platoniciens & des ſtoïciens, & des ſtoïciens meſme entre eux. 'Aulu-Gelle cite de luy des traitez où il parloit de la colere, '& le premier de ſes commentaires ſur le Gorgias de Platon. 'Le Gouverneur de Crete eſtant venu avec ſon pere à Athenes pour le voir, il voulut que le pere s'aſſiſt le premier. [Aulu-Gelle loüe ſouvent ſa moderation,] & nous apprend que ſes feſtins conſiſtoient en un plat de lentilles & de citrouilles.

Gell.l.18.c.10. p.455.

Philſt.ſoph.27. q.562.d.

[e] Euſ.chr.[Suid] 1.p.871.a.

Gell.l.12.c.5.p. 289.

l.1.c.26.p.41.

l.6.c.14.p.171.

l.2.c.1.p.43.

l.17.c.8.p.420.

ARTICLE XV.

D'Apollone ſtoïcien, de Ptolemée l'aſtrologue, de Fronton, & de quelques autres hommes de lettres.

L.Ver.p.35.d. n.S.p.101.1.2| Jonſ.l.3.c.9.p. 357.

'TELEPHE qui a enſeigné à L. Verus la grammaire greque, 'eſt apparemment ce grammairien de Pergame à qui Suidas attribuë beaucoup d'écrits, [a] & entre autres ſur la rhetorique d'Homere, ſur la conformité de ce poëte avec Platon, les vies des poëtes tragiques & comiques, l'art des bibliotheques pour ſavoir quels ſont les bons livres, la deſcription de Pergame & l'hiſtoire de ſes Rois, des loix & des coutumes d'Athenes, & un recueil d'epithetes.

[a] Suid. A.p. 897.d.e.

M.Aur.v.p.23 b. [b] M.Ant.l.1.c. 12.p.11.13. [c] c.13.p.19. [d] l.8.c.22.p.211. [e] Spart.n.S.p. 78.a.b.

'Claudius Maximus philoſophe ſtoïcien [ou plutoſt "platonicien,] fut un des maiſtres de M. Aurele, [b] qui dit en avoir receu de fort belles inſtructions. [c] Il loue la conſtance qu'Antonin avoit fait paroiſtre dans la maladie de Maxime, [d] & parle autrepart de la mort de Maxime ſuivie de celle de Seconde [e] ſa femme; car tout cela ſe raporte aiſément au meſme Maxime. 'Ce philoſophe eſtoit de Tyr: Euſebe en parle ſur l'an 146. [f] Il a écrit ſur la doctrine d'Homere, & ſur d'autres matieres de philoſophie. [On en a aujourd'hui pluſieurs diſcours qui regardent preſque tous la philoſophie de Platon;] '& on en eſtime beaucoup l'eloquence douce & agreable. 'On les range differemment. Le titre porte dans les manuſcrits qu'il en fit quelques uns dans ſon premier voyage de Rome; [ce qui nous apprend qu'il y eſt venu pluſieurs fois.] Il y en a qui croient qu'il fut Conſul en l'an 144, & enſuite Proconſul d'Afrique: ["mais cela n'eſt pas ſans difficulté.]

NOTE 11.

[f] Suid.μ.p.92. d.e.

Euſ.chr.

Max.Ty.prol. n.p.7-14.

Pagi,144.§ 1.

V. la note 4

T.ant.2.p.21. a|M.Aur.v.p. 23.d. [g] Ionſ.l.3.c.9. p.256.257.

'Nous avons déja vu qu'Antonin avoit fait venir d'Orient Apollone philoſophe ſtoïcien, pour inſtruire M. Aurele. [g] On diſpute s'il eſtoit de Calcedoine ou de Calcide. [La choſe n'eſt pas de grande importance: mais j'aimerois mieux le faire de Calcide, comme Caſaubon, & apparemment de l'une des deux villes de ce nom qui ſont en Syrie.] [h] M. Aurele alloit chez luy ecouter ſes leçons depuis meſme qu'il fut elevé à la dignité imperiale, [quoique ce philoſophe fuſt aſſez indigne de cet honneur,] & par ſa ſotte fierté que nous avons remarquée, & par ſon avarice baſſe qu'Antonin ne put pas tout à fait diſſimuler. 'C'eſt ce qui fait que quelques uns doutent ſi c'eſt cet Apollone

Spart.n.C.p.53 d. [h] M.Aru.v.p. 23.b.

T.Ant.v.p.21. a.

n.C.p.53.2.b. c.

à qui M. Aurele attribuë de fort belles regles de morale, qu'il dit en avoir appriſes. [Je ne croy pas neanmoins qu'il y ait lieu d'en douter: & les philoſophes ſavoient fort bien enſeigner aux autres ce qu'ils ne pratiquoient pas.] M.Ant.l.1.c.5 p.7.

'On croit que ce peut eſtre cet Apollone ſtoïciens que Photius fait auteur d'un ouvrage ſur les femmes qui s'eſtoient appliquées à la philoſophie, ou qui ſe ſont renduës illuſtres par quelque autre voie. 'Baronius croit que ce peut eſtre le meſme Apollone ami de M. Aurele, qui taſcha de porter le celebre Bardeſane à renoncer an Chriſtianiſme, comme nous l'apprenons de S. Epiphane. 'Caſaubon ne s'en eloigne pas; [a] & le P. Petau le dit poſitivement. [b] Mais il n'y a aucune apparence à croire [c] que ce ſoit cet illuſtre Senateur, qui ſouffrit le martyre pour J. C [ſous Commode.] [d] Spartien parle d'un Apollone de Syrie qui a écrit ſous Adrien ou depuis: mais c'eſtoit un platonicien. Jonſ.l.3.c.9.p. 254.258|Phot. c.161.p.341.m Bar.175.§18| Epi.56.c.1.p. 477.a. Spart.n C.p. 53.1.f. V. S. Apollone note 2. a Epi.n.p.224. b Spanh.n.C.p 53.2.a. c Bar.189.§2. d Adri.v.p.2.b

'Ptolemée le Prince des aſtrologues fleuriſſoit ſous Adrien & ſous Antonin. [e] On remarque que ſa derniere obſervation aſtronomique fut le mécredi 2 fevrier en l'an 141. [f] Suidas le fait vivre neanmoins ſous M. Aurele, & luy donne la qualité de philoſophe. Il le fait Alexandrin, & nous apprend qu'il avoit auſſi le nom de Claude. Il fait une liſte de pluſieurs de ſes ouvrages, & ajoute qu'il en avoit encore fait d'autres. [Il nous en reſte aujourd'hui de fort conſiderables ſur l'aſtrologie, & ſur la geographie.] Ces derniers ont eſté fort eſtimez des anciens. [g] Mais on pretend qu'il y a des manuſcrits des autres fort differens des imprimez. [h] Voſſius ſoûtient qu'on a cru qu'il eſtoit d'Alexandrie, parcequ'il y a fait ſes obſervations aſtronomiques, mais qu'en effet il eſtoit de Peluſe ville celebre de l'Egypte; ce qu'il fonde ſur l'autorité de quelques manuſcrits, & des Arabes. Pet.rat.l.5.c.9 p.223. e Lab.chr. f Suid.n p.646. b. g Voſſ.h.g.l.4.c. 17.p.482. g Cyp.diſ.ap.c 16.p.25. h Voſſ.p.482.

[Nous ne pouvons pas mettre pluſtard que ſous Antonin,] 'Sulpice Apollinaire profeſſeur en grammaire à Rome, puiſque Pertinax depuis Empereur prit ſa place avant que d'obtenir d'Antonin aucun emploi dans les troupes. 'Aulu-Gelle parle ſouvent de cet Apollinaire, comme d'un homme tres habile pour les lettres; [l] & il le frequentoit eſtant jeune plus qu'aucun autre grammairien. [k] Il reprenoit les fautes des autres avec douceur, & en témoignant avoir de l'eſtime pour eux. [m] Il a laiſſé quelques lettres, [n] & un écrit où il reprenoit un autre grammairien, nommé Cæſellius Vindex. [o] On marque qu'on a encore quelque travail qu'il avoit fait ſur Terence. Pert.v.p.54.a. Gell.l.4.c.17. p.128|13.c.17.p 319. i l.6.c.6.p.164| 20.c.6.p.493. k l.13.c.19.p.321| 18.c.4.p.446. m l 15.c.5.p.366 n l.2.c.15.p.58 o Calviſ.an.163 p.352.1.

Spart.n.C.p. 50.1.e.f|ex Eum.

'Fronto qui eſt loüé par un panegyriſte comme "le ſecond maiſtre de l'eloquence Romaine [aprés Ciceron,] ou plutoſt comme egal à luy, quoique dans un autre genre, [eſt ſans doute ce] M. Cornelius Fronto homme Conſulaire, dont Aulu-Gelle releve beaucoup l'erudition & la politeſſe, [a] & qu'il dit n'avoir jamais eſté voir, ce qu'il faiſoit ſouvent eſtant jeune, ſans y apprendre beaucoup. [b] Il eſtoit le plus celebre avocat de Rome du temps d'Adrien: [c] & il enſeigna l'eloquence latine à M. Aurele, [d] & à L. Verus. [e] Il apprit auſſi à M. Aurele à deteſter cet eſprit malin, envieux, "trompeur & diſſimulé, qu'on voit dans les tyrans, & ce qu'on remarque dans les perſonnes de qualité, qu'ils ont peu de naturel & d'affection pour leurs enfans. [f] M. Aurele le conſidera plus que tous les autres qui l'avoient inſtruit, luy fit decerner une ſtatuë par le Senat, [g] & le fit Conſul pour deux mois ſubrogé à quelque autre. [Ce fut apparemment dés le temps d'Antonin,] [h] puiſque Favorin ſemble avoir vécu juſques aprés ce Conſulat.

non ſecundum ſed alterum decus

ἀφιλία.

Gell.l.2.c.26. p.74|l.19.c.10. p.475.
a l.19.c.8.p. 469.
b Dio,l.69.p. 796.a.
c l.71.p.815.d|
d M.Aur.v.p.23 a.
e L.Ver.p.35. e.
f M.Aut.l.1.c. 8.p 9.
g Auſ.conſ.p. 388.
h Gell.l.2.c.26 p.74.

[S. Jerome parle de ce Fronton ſur l'an 163, & l'appelle un tres illuſtre orateur.] 'On le fait chef d'une eſpece particuliere d'eloquence, c'eſt à dire de celle qui eſtoit plus grave & moins fleurie. [On avoit ſans doute pluſieurs diſcours de luy.] [i] Celui contre Pelops eſtoit le plus eſtimé. [l] Il y a une lettre de luy dans Soſipater Chariſius, [& quelques extraits ſur la proprieté des mots dans le recueil "des auteurs de la langue latine.] [m] S. Sidoine loüe * Leon homme fort illuſtre au V. ſiecle, d'imiter l'eloquence de Fronton dont il avoit tiré ſa naiſſance. 'On trouve * dans une inſcription un Aufidius Victorinus Prefet de Rome & deux fois Conſul, [qui apparemment eſtoit ſon gendre,] un Fronton Conſul ſon petit-fils, & un M. Aufidius Fronto; fils de celui-ci. 'Dion fait un grand eloge de ce Victorin, qui mourut ſous Commode. [n] M. Aurele avec qui il avoit étudié l'eloquence, l'aima beaucoup.

Sid.l.1.ep.1.p. 2|4.ep.3.p 88| n.p.7|Macr.ſat l.5.c.1.p.364.
i Sid.l.8.ep.10 p.231.
l M.Aur.n.C. p.57.2.f.
m Sid.l.8.ep.3. p.215. Onu.in faſt.p. 213.c.

imprimé en 1595 p.1327

* V. Odoacre Roy d'Italie.

* &c.

Dio,l.72.p.822 a.b.c.
n M.Aur.v.p. 23.c.d.

'On trouve dans Minuce Felix qu'un Fronton de Cirthe [en Numidie avoit fait quelque diſcours contre les Chrétiens, qui eſtoit celebre dans le commencement du III. ſiecle:] [o] '& des perſonnes habiles croient que ce peut eſtre Cornelius Fronto l'orateur.

Min.F.p.8.c| 26.a.
o p.8,n.f.

L'EMPEREUR M. AURELE ANTONIN SURNOMMÉ LE PHILOSOPHE; AVEC L. AURELIUS VERUS.

ARTICLE PREMIER.

De la famille de M. Aurele.

MARC AURELE a paſſé pour le meilleur Prince & le plus reglé que les Romains aient jamais eu,[a] & ſon regne pour un ſiecle d'or. [Il a verifié] ce qu'il avoit ſouvent dans la bouche, l'ayant tiré de Platon, que les Etats ſeroient heureux ſi les Rois eſtoient philoſophes. Cette felicité que ſa vertu & ſa douceur procuroient aux peuples, [luy eſtoit d'autant plus glorieuſe, que rien n'y contribuoit d'ailleurs.] Au contraire durant qu'il regna, les guerres, les inondations, les tremblemens, les peſtes, & toutes ſortes de malheurs accablerent tellement l'Empire, qu'on croit qu'il euſt eſté entierement ruiné, s'il n'euſt eſté gouverné par un Prince auſſi vigoureux, auſſi ſage, auſſi liberal, & auſſi bon que celui ci. Ainſi l'on a raiſon de dire que Dieu l'avoit donné aux hommes pour temperer la rigueur des peines que ſa juſtice leur faiſoit ſouffrir.

Dio, l. 71. p. 815 a [M. Aur. v. p. 22. c.
[a] Dio, p. 816.
M. Aur. v. p. 33 e
Eutr.
Vict. epit. [Dio, val. p. 722.

On convient que la famille des Annies dont il eſtoit ſorti, eſtoit tres illuſtre. On la fait remonter juſqu'à Numa, & encore plus haut. [Il ſemble neanmoins qu'elle n'ait point eſté dans les charges] juſqu'à Annius Verus biſayeul de M. Aurele, qui de Succube [ville de Betique en Eſpagne, eſtant venu à Rome, y fut fait Senateur & Preteur.] Son fils de meſme nom fut fait Patricien par Veſpaſien, Prefet de Rome, & trois fois Conſul.[b] Il eut pour fils Annius Verus pere de Marc Aurele,

Eutr. [M. Aur. v. p. 22. d.
&c.
M. Aur. v. p. 22 c. d.
Dio, l. 69. p. 797 b.
[b] M. Aur. v. p. 22. c. d.

Annius Libo qui fut Conſul, & [Annia] Galeria Fauſtina femme de l'Empereur Antonin. p.33.d. Capitolin ſur l'hiſtoire de l'an 175, parle d'une autre tante paternelle de M. Aurele, & de ſon mari; p.22.c.d. mais il ne marque point leur nom. Ce dernier Annius Verus mourut eſtant Preteur aprés avoir epouſé Domitia Calvilla, p.24.e|n.C.p. 57.1.a. nommée auſſi Lucilla, dont il eut M. Aurele, [a] & une fille qui eſt appellée dans l'hiſtoire Annia Cornificia. [b] On trouve [en l'an 170 ou peu aprés,] une Annia Fauſtina parente de M. Aurele, [c] & ſa couſine germaine ſelon Lampride. [Elle pouvoit eſtre fille d'Annius Libo.] *conſobrina.*

[a] v. p.22.e. [b] Gal. prog. t.3 p.461.a. [c] Com. v. p.48. e.

M.Au.v.p.22.d e|n.S.p.76.2| Dio,l.69.p. 797.b. [d] M. Aur. v.p. 22.e. e|23.d. Dio,l.69.p. 797.b. Juſt.ap.2.p.53. b. [e] M. Aur. n.C. p.57.1.f. [f] Grut. p.300.1 [g] M. Aur. v.p. 24.c. L.Ver p.36.c. 1.

Ce Prince naquit le 26 d'avril de l'an [121,] auquel ſon ayeul eſtoit Conſul pour la ſeconde fois. On luy donna d'abord le nom de ſon biſayeul maternel, Catilius Severus, qui avoit eſté Preſet de Rome, & deux fois Conſul. [d] Aprés la mort de ſon pere, ayant eſté adopté par ſon ayeul paternel, il fut appellé comme luy [M.] Annius Verus: & Adrien au lieu de Verus l'appelloit Veriſſimus, c'eſt à dire *tres veritable*, à cauſe [e] qu'il voyoit en luy un eſprit ferme & conſtant, [qui alloit toujours droit à la verité & à ſon devoir:] & il eſt marqué ſous ce nom dans le titre de la grande apologie de S. Juſtin, [e] & dans quelques autres endroits de l'hiſtoire. [Lorſqu'il fut adopté par Antonin] [f] il prit les noms de M. Ælius Aurelius Verus, [g] parce qu'Aurele eſtoit le nom de la famille d'Antonin, [& Ælius de celle d'Adrien dans laquelle Antonin eſtoit entré.] Eſtant devenu Auguſte, il laiſſa ſon nom de Verus à L. Commodus ſon frere d'adoption, & prit pour luy celui d'Antonin, ſous lequel il eſt tres ſouvent marqué dans l'hiſtoire. Mais on le diſtingue de T. Antonin [ou par le prenom de Marc, ou par le ſurnom de Philoſophe,] que le conſentement general des écrivains luy a attribué: car on ne trouve point qu'il luy ait eſté donné par aucun acte public, ni par l'autorité du Senat.

Dio,l.69.p. 797.b. M.Aur.v.p.23 d. p.24.a|29.c| Eutr. Note 1. &c.

Dion dit qu'il eſtoit "parent d'Adrien: & Eutrope le fait auſſi parent de L. Verus qui regna avec luy. [L'hiſtoire n'explique pas ces alliances:] mais on voit qu'il fut elevé tout enfant dans le ſein d'Adrien ſelon l'expreſſion des hiſtoriens, & que dés l'âge de ſix ans, ce Prince le relevoit déja par toutes les prerogatives & "tous les honneurs dont ſon âge eſtoit capable. On marque qu'il euſt meſme voulu l'adopter & le faire ſon ſucceſſeur: mais parce qu'il le trouvoit encore trop jeune, il prit au lieu de luy T. Antonin ſon oncle, afin qu'au moins il puſt regner aprés luy.

1. ὅτι φίλον ψυχῇ ἐρρωμενέστατον ἔδειν ὑπόφυτον.

ARTICLE II.

Excellent naturel de M. Aurele: Il étudie le paganiſme, les lettres & le droit.

'LA parenté n'eſtoit pas la ſeule raiſon qui faiſoit qu'Adrien aimoit M. Aurele. Il l'admiroit encore parcequ'il voyoit déja dans luy une grandeur d'ame extraordinaire. 'Car il eſtoit naturellement porté à la vertu [telle que la raiſon humaine la peut connoiſtre & la peut former.] Dans ſa plus tendre jeuneſſe, il ſe conduiſoit ſi bien avec ſes parens, qu'ils l'aimoient tous. 'Il nous aſſure luy meſme 'qu'il n'a jamais manqué à ce qu'il devoit à ſon pere & à ſa mere, à ſa ſœur, à ſes parens, à ſes amis: mais il le fait avec beaucoup de modeſtie, diſant, que c'eſt qu'ils eſtoient tous ſi bons, qu'ils ne luy avoient jamais donné occaſion de leur faire paroiſtre la mauvaiſe humeur qui luy eſtoit naturelle. 'Son eſprit eſtoit ſi grave & ſi tranquille, qu'on pretend que dans ſon enfance meſme ni la joie ni la triſteſſe ne luy faiſoient jamais changer de viſage.

Dio, l. 69. p. 797. b | Eutr.

Dio, l. 71. p. 815 d. e.

μὴ πλεμμελήσαιτι.

M. Ant. l. 1. c. 14. p. 19.

Eutr | M. Aur. v p. 22. c.

'Annius Verus ſon grand-pere, qui l'avoit adopté, [a] le fit elever chez luy par une femme que ce grand magiſtrat entretenoit: Mais M. Aurele remercie ſes Dieux de ce qu'une ſi mauvaiſe education avoit peu duré. 'Il ſemble qu'Adrien ait voulu l'avoir chez luy. [b] M. Aurele reconnoiſt devoir au ciel la conſervation de ſa chaſteté, [ce qui eſtoit un bonheur extremement rare parmi les Romains.] 'Et un auteur dit que beaucoup loüoient la chaſteté, mais qu'il n'y avoit que luy qu'on creuſt la poſſeder, parcequ'il avoit toujours eſté audeſſus des plaiſirs dont les autres ſont les eſclaves. 'Eſtant encore enfant il recommandoit ſans ceſſe à ceux qui avoient ſoin de ſon bien "d'agir avec douceur & avec humanité.

M. Aur. v. p. 22 d.

[a] M. Ant. l. 1. c. 14. p. 19.

M. Aur. v. p. 23 d.

[b] M. Ant. l. 1. c 14. p. 19. 21.

Ariſt. or. 9. p. 114.

M. Aur. v. p. 25 a.

ne quid arrogantius facerent.

[Mais Dieu dont les jugemens ſont impenetrables, permit au demon de l'attacher fortement dés l'enfance à l'idolatrie.] 'Car il n'avoit encore que huit ans, lorſqu'Adrien le mit dans une compagnie "de preſtres payens. 'Et comme il vouloit faire parfaitement tout ce qu'il faiſoit, [c] il s'appliqua à apprendre fort bien tout ce qui regardoit les fonctions de ce ſacerdoce; & il le pratiquoit avec ſoin. 'Auſſi on a dit de luy que ſa premiere vertu avoit eſté la religion: [heureux ſi cette religion euſt eſté la veritable.] 'Avant que de commencer la guerre des

p. 23. d.

des Saliens preſtres de Mars

Dio, l. 71. p. 804 b.

[c] M. Aur. v. p. 23. d.

Ariſt. or. 9. p. 108. c.

M. Aur. v. p. 31 e.

Marcomans, il rétablit avec grand ſoin le culte de ſes faux
p.28.a.b. Dieux, '& il differa ſon depart pour faire "toutes ſortes de cere- &c.
n.C.p.69.2.b.c monies payennes: "de quoy les payens meſmes ſe ſont moquez;
Amm.l.25.p. & on a encore un diſtique où les bœufs blancs ſouhaitent qu'il
294.b. ne revienne pas victorieux, depeur qu'il n'extermine leur race
à faire des ſacrifices.

Dio,val.p.721. 'Les payens l'ont loüé comme d'une action de pieté, de ce
que "dans les jours meſmes où les Romains n'avoient point de ὑπὲρ τῶν ἱερείων
M.Aur.v.p.28 ſacrifices publics, il en offroit dans ſa maiſon. 'Non content des φράσει.
a. ſuperſtitions Romaines, il employoit auſſi quelquefois celles
des autres nations: & ſe trouvant à Athenes, il voulut [a] y eſtre 1.
M.Ant.l.1.c.14 receu à la participation des myſteres de Ceres. 'Il avoit meſme
p.23. de la croyance pour les ſonges, & s'imaginoit y avoir appris des
remedes pour ne point cracher le ſang, 'pour n'avoir point de μὴ λιγγιᾷν
vertiges, & pour d'autres choſes [ſemblables. Nous marquons
tout ceci pour montrer qu'il ne ſe faut pas étonner qu'un Prin-
ce eſtimé ſi doux & ſi equitable, ait perſecuté la veritable reli-
gion, comme nous voyons "autrepart qu'il fit.] V.la perſ.de M.Aurele §2,7.

M.Aur.n.C.p. 'Cependant il condannoit luy meſme la ſuperſtition dans les
76.1.d. autres, & vouloit qu'on releguaſt dans des iſles ceux qui ſe ſer-
voient du nom de Dieu pour epouventer les eſprits foibles. Il
v.p.32.c. bannit ainſi un homme accuſé d'avoir predit une revolte. 'Il
n.C.p.75.76. défendit à ceux de Peluſe le culte de Serapis, 'à cauſe des cri-
M.Ant.l.1.c.3. mes qu'il commettoient dans ces myſteres. 'Il faiſoit profeſſion
p.5. de n'eſtre pas facile à croire ce qu'on diſoit de la magie, des
enchantemens, de ceux qui pretendent faire venir les demons,
& des autres choſes de cette nature.

M.Aur.v.p.22 'Il fut elevé de tres bonne heure dans l'étude des lettres & de
c. la philoſophie, "ſous des maiſtres fort eſtimez, [a] qu'il conſidera &c.
a p.23.a.c|M. tous comme des perſonnes à qui il avoit obligation, "& qu'il re- &c.
Ant.l.1.c.14.p compenſa fort bien. Les plus celebres pour l'eloquence ſont
21. Herode Atticus, & M. Cornelius Fronto "qu'il eleva juſqu'au V. Antonin
Her.l.1.p.464. Conſulat. 'Il aimoit extremement * la connoiſſance de l'anti- §15.
d|M.Ant.l.3.c. quité: & il avoit des recueils des écrits [des anciens,] pour s'en *λόγων ἀρχαιότητα.
12.p.63. ſervir dans ſa vieilleſſe. Aurele Victor le prefere beaucoup à An-
M.Ant.l.1.c.4 tonin pour l'eloquence. 'Et neanmoins il nous dit luy meſme
p.5. qu'il avoit bien-toſt quitté l'étude de la rhetorique, de la poëſie,
c.14.p.21. & des autres choſes ſemblables. 'Il avoit meſme peu profité, dit-
il, du temps qu'il y avoit mis: & il remercie le ciel 'de ce qu'il ὀλίγα ἐνδεῶς
n'y avoit pas de naturel, parcequ'il s'y fuſt peut-eſtre attaché. προσῆκεν τῷ θεῷ.

1. c'eſt ce qu'on appelloit par un terme propre eſtre *initié*, ou *voir les myſteres*.

Il

'Il étudia auſſi le droit de fort bonne heure ſous L. Voluſius M.Aur.v.p.23.
ou Mæcianus. 'Metianus, dont nous avons encore quelques fragmens: [a] & c.
cette étude luy fut tres utile lorſqu'il eut à rendre la juſtice n.p.54.2.b.
eſtant Empereur. Car ſachant fort bien toutes les loix, il n'avoit [a] Ariſt.or.9.p.
pas beſoin de recourir aux juriſconſultes. 109.110.

ARTICLE III.

M. Aurele s'applique à la Philoſophie: Sa complexion.

'ATHENAGORE dans ſon apologie pour la religion Chré- Athng.ap.p.6.
tienne, attribuë à M. Aurele d'avoir eſté parfait en toute r.d.
ſorte "de ſcience, ſurtout dans la connoiſſance des ſentimens
des philoſophes. 'Et en effet ſa plus grande étude fut celle de la M.Aur.v.p.23.
philoſophie. Des l'âge de douze ans il prit l'habit de philoſo- a|n.C.p.58.1.a.
phe, c'eſt à dire le manteau des Grecs; & bien-toſt aprés il en
voulut mener la vie [ſobre & auſtere,] juſqu'à coucher à terre.
'Neanmoins les inſtances de ſa mere l'obligerent à prendre en- n.p 23.a|M.
ſuite un petit lit, qu'on couvroit de quelques peaux. [b] Il remer- Ant.l.1.c.3.p.5
cie le ciel de ce qu'aimant la philoſophie, il n'eſtoit pas tombé [b] M.Ant.l.1.c.
entre les mains de ceux qui s'attachoient [moins à regler les 14.p.23.
mœurs,] qu'à l'eloquence, comme les ſophiſtes, ou à faire des
ſyllogiſmes, ou à ſpeculer les aſtres.

'Julien l'apoſtat en le faiſant appeller à l'aſſemblée de ſes Juli.cæſ.p.22.
Dieux, le depeint comme un homme extremement venerable,
qui avoit le viſage & les yeux un peu abatus de travail, mais qui
faiſoit eclater en luy une beauté incomparable en ce qu'on ne
luy voyoit rien d'orné ni d'ajuſté. Sa barbe eſtoit toute épaiſſe
[& mal peignée,] ſes habits ſimples & modeſtes. Son corps atte-
nué par ſon peu de nourriture, eſtoit, dit-il, comme tranſpa-
rent, & jettoit meſme de l'eclat comme la lumiere la plus pure
& la plus vive.

'M. Aurele étudia la philoſophie peripateticienne ſous un M.Aur.v.p.23.
&c. Claude Severe, 'qu'il fit Conſul vers l'an 163, [c] mais "il s'atta- b.
cha bien plus à celle des ſtoïciens, dans laquelle il eut pour Gal.prog.p.
V.Antonin §3,15. maiſtre Apollone de Calcide, [d] qu'Antonin déja Empereur 453.b|459.d|
avoit fait venir exprés pour le luy mettre entre les mains; [e] Sex- Nor.ep.conſ.
tus de Queronée neveu de Plutarque, Junius Ruſticus, Clau- p.109 110.
dius Maximus, & Cinna Catullus. [f] Euſebe y joint un Baſilide [c] M.Aur.v.p.
de Sythople, & ce ſemble auſſi Arrien [le celebre diſciple d'E- 23.b|29.c.
picte te] [g] M. Aurele remarque luy meſme diverſes maximes im- [d] T.Ant.v.p.
21.a.
[e] M.Aur.v.p.
23.b.
[f] Euſ.chr.an.
146.
[g] M.Ant.l.1.p.
5.7.11.19.

portantes pour la conduite de la vie, qu'il avoit appriſes de
p.5. Ruſtique, d'Apollone, de Sextus, de Catule & de Maxime. 'Il met entre ſes precepteurs Diognete, qui l'avoit porté à aimer
p 9. la philoſophie, Bacchius, Tandaſide, & Marcien, 'Alexandre platonicien, un autre Alexandre grammairien, & Fronton [qui luy avoit appris l'eloquence.]

c.14.p.21. 'Il ſe rejouit particulierement d'avoir connu Apollone, Ruſ-
M.Aur.v.p.23 b. tique, & Maxime. 'Depuis meſme qu'il fut Empereur, il alloit
a Philſt.ſoph. 27.p 556.a.b ecouter Apollone [a] & Sextus dans leurs ecoles, eſtant bien aiſe,
Dio,l.71.p. 802.a. quelque âgé qu'il fuſt, d'apprendre ce qu'il ne ſavoit pas.
b M.Aur.v.p. 23.b. [b]Mais Ruſtique eſtoit celui qu'il eſtimoit & qu'il conſideroit le plus. [Il pouvoit eſtre petit-fils de Junius Arulenus Ruſticus ſi celebre ſous Domitien qui le fit mourir.] Il ſavoit tres bien non ſeulement la philoſophie, mais auſſi tout ce qui regarde la
Them i.or.13. 17.p.173.c 215. a. conduite "de l'Etat & de la guerre. 'C'eſt pourquoi M.Aurele *domi.*
c M.Aur.v.p. 23.c in.C.p.58. 2.b. le tira de ſes livres, pour partager avec luy le ſoin & le gouvernement de l'Empire; [c] & il prenoit ſes avis ſur toutes les affaires particulieres & publiques. On marque qu'il luy donnoit toujours le baiſer, meſme avant les Prefets du Pretoire. Il le fit Prefet de Rome, & deux fois Conſul; & aprés ſa mort il pria le
Dig 49.t.1.l.1. p.1849. Senat de luy faire dreſſer des ſtatuës. 'On trouve encore un reſcrit qu'il adreſſe à Junius Ruſticus Prefet de Rome, en le qualifiant ſon ami [1].

1.

Eutr. d M.Ant.l.1.c. 3.4.p.5 M.Aur v.n.C.p.87.a.b. 'Marc Aurele eſtoit ſi bien inſtruit de la philoſophie, [d] qu'il écrivoit des dialogues "eſtant encore tout jeune. Mais ayant *ἐν παιδί.* appris de Diognete à en faire, il apprit de Ruſtique à n'en [faire plus, parcequ'il y avoit en cela plus d'oſtentation que d'utilité pour une perſonne de ſon rang.] 'Il ecoutoit, comme nous
Philſt.ſoph. 27.p.550.a. avons dit, ces philoſophes, parcequ'il eſtoit bien aiſe d'appren-
Gal.progn t.3. p.460.c. dre toujours quelque choſe d'eux. 'Mais du reſte il eſtoit perſuadé qu'il n'y en avoit que peu ou point qui fuſſent [vraiment] philoſophes, [& qui pratiquaſſent ce qu'ils enſeignoient.] L'experience luy avoit fait connoiſtre que la pluſpart non ſeulement eſtoient avares & intereſſez, mais ne cherchoient qu'à diſputer, & n'avoient qu'un eſprit de vanité, de malignité, & de jalouſie.

M.Aur.v.p.23 24. e p.28.c. 'Il n'alloit guere aux ſpectacles que par complaiſance: [e] & lorſqu'il s'y trouvoit eſtant Empereur, il liſoit, ou s'entretenoit d'affaires, & ſignoit meſme les expeditions, ſans ſe mettre en
p.24.a. peine des railleries qu'en faiſoit le peuple. 'Au contraire il ai-

M.Ant.l.1.c.14. p.21. 1. 'Il dit qu'il s'eſtoit ſouvent faſché contre Ruſtique, ſans rien faire neanmoins dont il euſt eu ſujet de ſe repentir: [mais il ne s'explique pas davantage.]

moit naturellement les exercices du corps, & y reuſſiſſoit. Mais l'amour de la philoſophie l'emportant ſur tout, 'ſon application à l'étude, '& la vie dure qu'il menoit, luy altererent la ſanté: de ſorte que quoiqu'il fuſt naturellement fort robuſte, il eſtoit toujours infirme, '& avoit peine ſurtout à ſouffrir le froid. Cela l'obligeoit à prendre de la nourriture dés devant le jour, mais en tres petite quantité; & il ne mangeoit plus rien durant tout le reſte de la journée [juſqu'à ſouper,] ſinon qu'il prenoit de la theriaque, moins comme un contrepoiſon, que pour ſe fortifier l'eſtomac & la poitrine qu'il avoit fort foible. 'Il en prenoit tous les jours; & l'on attribuoit à ce remede la ſanté dont il jouiſſoit ordinairement [non-obſtant ſa foibleſſe;] ce qui en rendit l'uſage aſſez commun de ſon temps. 'C'eſtoit Galien qui la luy compoſoit dans les dernieres années de ſa vie, aprés la mort d'un autre medecin nommé Demetrius.

ἀσθενείς.

p.23.c|Dio,l. 71.p.816.

Dio,p.804.b. c.

Gal.prog.p. 460.c|ant.t.2. p.424.a.c|ther t.2.p.457.e.

ant.p.424.b.

'Il prenoit auſſi dans le reſte un aſſez grand ſoin de ſa ſanté, eſtant extremement reglé dans toutes ſes actions, ayant des heures marquées pour prendre le bain, pour faire exercice, & pour les autres choſes ſemblables. 'Il n'alloit au bain que ſur les trois heures aprés midi pour le pluſtoſt, quoique l'ordinaire fuſt d'y aller dés deux heures. 'Il eſtoit, comme nous avons dit, fort ſobre dans le manger. 'Ainſi quoiqu'il euſt peu de ſanté, il eut neanmoins aſſez de force [pour vivre prés de ſoixante ans, faire de fort grandes choſes,] & examiner les affaires avec beaucoup de ſoin & d'application. Car il aimoit le travail; '& on marque que non-obſtant ſa foibleſſe, il écrivoit toujours de ſa main à ceux qu'il aimoit particulierement.

M.Aur.v.n C. p.60.1.d,e.

e|39.1.c.

Iuli.cæſ.p.33.

Dio,l.71.p.804 b.c.

val.p.722.

ARTICLE IV.

M. Aurele eſt adopté par Antonin, elevé par luy à la dignité de Ceſar, & à la puiſſance du Tribunat; epouſe ſa fille Fauſtine, & en a pluſieurs enfans.

'MARC Aurele n'avoit qu'environ ſeize ans lorſqu'il ceda à ſa ſœur toute la ſucceſſion de ſon pere: & ſa mere voûlant qu'il en conſervaſt une partie, il luy dit qu'il ſeroit meſme bien aiſe qu'elle donnaſt à ſa fille tout ce qu'elle avoit, parceque c'eſtoit aſſez pour luy de la ſucceſſion de ſon grand-pere 'Annius Verus.

M.Aur.v.p.23 e.

p.22.e.

'Ce fut aprés cela qu'Adrien en adoptant Antonin, voulut

p.24.a.b.

qu'il adoptaſt meſme M. Aurele âgé alors de [prés] de dix-huit ans, & L. Commodus qui n'en avoit que [ſept ou] huit, [mais qui eſtoit déja petit fils d'Adrien par adoption, & fils de L. Ceſar: & ainſi il ſembloit devoir tenir le premier rang:] Dio, l. 69. p. 797. b. neanmoins Adrien meſme voulut que M. Aurele fuſt le premier, ſoit comme ſon parent, ſoit pour ſon âge, ſoit à cauſe des grandes qualitez qu'il voyoit en luy. [Et l'evenement fit encore mieux voir qu'il avoit eu raiſon en cela.

"Toutes ces adoptions ſe firent apparemment le 25 fevrier dev. Antonin. l'an 138.] M. Aurele bien loin de s'en elever, [a] n'apprit qu'avec note 2. une eſpece de tremblement & d'effroi qu'on le faiſoit entrer dans la maiſon imperiale. Il ne put diſſimuler ſa triſteſſe; & ceux de ſa maiſon luy en demandant la cauſe, il les entretint des maux qui accompagnent le droit de commander aux autres. c. 'Adrien le fit auſſi deſigner Queſteur pour l'année ſuivante, quoiqu'il n'euſt pas encore l'âge preſcrit par les loix.

[a] M. Aur. v. p. 24. b.

c.

p. 23. c. n. C. p. 80. 2. b. v. p. 22. e | Ver. v. p. 16. c | L. Ver v. p. 35. d. [b] M. Aur. v. p. 24. d. e. L. Ver. p. 39. b. c. M. Aur. v. p. 24. e. Her. l. 1. p. 463. b | Com. v. p. 47. c | 52. c. [c] Her. l. 4. p. 546. c. [d] Philſt. ſoph. 27. p. 558 d | 559. c. [e] Her. l. 1. p. 480 b. [f] Grut. p. 252. 8 [g] Anal. t. 4. p. 501. [h] Pagi, 180. § 64. Com. v. p. 48. c. e.

'Ce meſme Prince l'avoit accordé dés l'âge de quinze ans avec la fille de L. Verus "Ceſar, 'qu'on croit eſtre celle qui eſt Note 2. appellée Fabia dans quelques endroits de l'hiſtoire: '& d'autre part il avoit ordonné qu'Antonin donneroit ſa fille Annia Fauſtina au jeune Lucius. [b] Mais dés qu'il fut mort, "comme Lucius n'eſtoit qu'un enfant, Antonin fit propoſer à M. Aurele d'epouſer ſa fille. "Il demanda du temps pour en deliberer, [& s'y eſtant enfin reſolu,] 'il epouſa Fauſtine quelque temps aprés, & en 146 au pluſtard. [Mais ce mariage ne luy fut pas heureux, à cauſe des mœurs de Fauſtine, & de Commode ſon fils.] 'Il paroiſt neanmoins que Fabia ne valoit pas mieux que Fauſtine.

le 10. juillet 138. V. Antonin. §. 9.

'Il avoit une fille de Fauſtine dés le commencement de 147. [Et ce pouvoit eſtre Lucille mariée vers 164 à L. Verus, & depuis à Pompeien.] 'Il en eut pluſieurs autres, dont trois vivoient encore en 193. [c] Caracalla en fit mourir une [en l'an 212,] "qui eſtoit déja vieille, & que le reſpect de ſon pere avoit fait honorer juſque là de tous les Princes. [d] Durant "la premiere guerre d'Allemagne, M. Aurele avoit avec luy une de ſes filles, âgée ſeulement de trois ans. [e] L'aiſnée de celles qui reſtoient en l'an 189 eſtoit une Fadilla. [f] On en trouve une autre dans une inſcription nommée "Vibia Aurelia, qui ſurvéquit ſon pere, [g] & Note 3. encore une à qui on donne le nom de Domitia Fauſtina, morte [h] apparemment dans l'enfance avant Antonin. [b] Outre L. Verus & Pompeien, Antiſtius Burrhus & Petronius Mamertinus 1.

προσβύτις ἦδη.

vers 173.

1. *Imp. Antonini neptis*, & non pas *Divi Antonini*.

qui furent Conſuls, l'un en 181 & l'autre en 182, epouſerent des filles de M. Aurele. Petrone eut un fils nommé Antonin.

'Marc Aurele eut auſſi pluſieurs fils. Commode qui regna depuis, & Antoninus Geminus eſtoient jumeaux. Ils naquirent le 31 aouſt de l'an 161, 'dans le palais & dans la pourpre, leur pere eſtant déja Empereur, [comme ceux que les nouveaux Grecs ont appellé pour ce ſujet Porphyrogenetes.] M. Aurele prenoit ſouvent Commode encore tout petit entre ſes bras, & le preſentoit aux ſoldats, pour le recommander à leur foy: [& il faiſoit ſans doute la meſme choſe d'Antonin.] 'Les aſtrologues promettoient la meſme durée de vie à ces deux enfans: ce qui n'empeſcha pas qu'Antonin ne mouruſt quatre ans aprés.

p.45.c.

Her.l.1.p.468. b.

a.

Com.v.p.45.c.

'M. Aurele eut [en 163] un troiſieme fils nommé Severe, [a] ou [plutoſt] Verus, qui mourut en l'an 170 âgé de ſept ans. [b] Diverſes medailles luy donnent le nom d'Annius Verus; [c] à quoy quelques modernes ajoutent encore celui de Sextus ſur l'autorité de Galien. [d] D'autres croient que ce Sextus eſt un quatrieme fils de M. Aurele: ["& tout cela reçoit beaucoup de difficulté.] [e] Veriſſime qu'Herodien donne pour frere unique à Commode, [f] ayant peut-eſtre moins connu les autres, parcequ'ils eſtoient morts auparavant, & dans les premieres années de l'enfance, eſt aſſez probablement Annius Verus: eſtant aiſé qu'on luy donnaſt auſſi le nom de Veriſſime, [comme à M. Aurele ſon pere. Et cela s'accorde avec ce qu'Herodien ajoute,] 'que ce Veriſſime eſtoit mort extremement jeune.

p.46.b.

[a] M.Aur.v.p. 31.b.

[b] Pagi,166.§ 5.

[c] Bir.p.232.

[d] Spart.n.C.p. 92.1.c.d.

Not 14. n.S.p.114.1. c.d.

[e] Her.l.1.p. 464.b.

[f] Pagi,166.§ 6. app.

Her.l.1.p.464. b.

[g] Aml.t.4.p. 500.501.

Pagi,180.§ 3.

[g] Nous trouvons dans les inſcriptions un T. Aurelius Antoninus, & un T. Ælius Aurelius fils de M. Aurele & petits fils de T. Antonin. 'Ils doivent eſtre nez tous deux avant l'an 161, & avant Commode, auſſi-bien que Fauſtine leur ſœur. Car M. Aurele n'eſt qualifié que Ceſar dans ces inſcriptions, quoiqu'on y donne à Fauſtine ſa femme le titre d'Auguſte. On n'y donne point non plus à Antonin le titre de *Divus*, ce qui marque encore qu'il n'eſtoit pas mort. Que ſi ces inſcriptions ſont les epitaphes de ces Princes, comme il y a bien de l'apparence il faudra mettre leur mort auſſi-bien que leur naiſſance avant le mois d'avril 161. [Cela s'accorde avec] 'une lettre que Marc Aurele encore Ceſar écrivit à ceux de Smyrne aprés l'an 144, & apparemment avant l'an 159, où il les remercie du compliment que T. Atilius Maximus Proconſul luy avoit envoyé de leur part ſur ce qu'il luy eſtoit né un fils, quoique la choſe ait eu, dit-il, un autre ſuccés: [car ces paroles paroiſſent bien marquer que cet enfant eſtoit déja mort.]

Spon,p.354

M.Aur.v.p.24 d.e|19.e. 'Dés l'an 139 Antonin combla Marc Aurele de divers honneurs, le "deſigna Conſul à la priere du Senat pour l'année ſuivante, le declara Ceſar, luy donna pour logement le palais de Tibere, le revétit malgré luy de tout l'eclat de la majeſté imperiale, & voulut qu'il euſt part à toutes les affaires, afin de le former de bonne heure au gouvernement de l'Etat. Il ne laiſſoit pas au milieu de tout cela, de s'appliquer beaucoup à l'étude. Mais ſon principal ſoin eſtoit de ſe rendre tres ſoumis à Antonin, & de regler ſes actions, ſes paroles, & ſes penſées meſmes ſur ſa volonté & ſur ſon exemple. [Auſſi il ne pouvoit p. 25.a. guere choiſir de meilleur modele.] 'En 23 ans qu'Antonin regna, il ne fut jamais que deux nuits hors d'auprés de luy. En un mot, il ſe conduiſit ſi bien, que ce Prince l'aima toujours de plus en plus. &c.

Dio,val.p.721 722. 'Il recevoit tout le monde avec beaucoup de civilité, preſque comme s'il n'euſt eſté qu'un particulier. Il alloit voir ſes amis quand ils eſtoient malades, ne manquoit point d'aller aux ecoles des profeſſeurs, liſoit ſans ceſſe les orateurs & les philoſophes grecs & latins. A moins qu'il ne fuſt avec Antonin, il eſtoit toujours "en habit brun, & ſans le flambeau qu'on avoit accoutumé de porter devant [les Ceſars & les Auguſtes.] μανδύας φαίας.

A.Mur,v.p.24 e. 'Lorſqu'il eut epouſé Fauſtine, & qu'il en eut eu une fille, Antonin luy donna la puiſſance Proconſulaire avec celle du Tribunat, [qui faiſoit la principale partie de la dignité imperiale.] 'On voit qu'il l'eut "au commencement de l'an 147. [a] Il y eut des gents qui taſcherent de le rendre ſuſpect à Antonin : mais ce Prince ſage & éclairé ſe moqua de tout ce qu'on luy en put dire; la probité & la modeſtie de M. Aurele le mettant au-deſſus de tous les ſoupçons. Antonin avoit une telle confiance en luy, qu'il ne donnoit guere de charges ſans l'en conſulter. [Il le fit Conſul pour la ſeconde fois en 145, & pour la troiſieme en l'an 161.]

Onu.in faſt.p. 226.f. [a] M.Aur.v.p. 24.25. V.Antonin § 10.

Ariſt.or.p.9. 107.a. 'Ariſtide dans l'eloge qu'il fait de M. Aurele, pretend qu'avant que de regner il arreſta beaucoup de deſordres qui ſe commettoient dans le gouvernement, où beaucoup de choſes, dit-il, ſe conduiſoient "d'une maniere qui n'eſtoit pas ſage ni juſte, mais pleine * de hauteur, de violence, & d'inſolence. Et ce ſophiſte ſemble encore dans la ſuite vouloir décrier le gouvernement d'Antonin, pour pouvoir relever M. Aurele. [Mais il ſemble avoir plus conſulté en cela la coutume des orateurs que la verité: Car ſelon les hiſtoriens Marc Aurele n'a rien eu au- ὡς καλῶς οὐδὲ ὁσίως *αὐθαδείας καὶ ὕβρεως καὶ ἀπολασίας

deſſus d'Antonin pour ce qui eſt de la moderation & du ſoin des peuples.]

'On peut encore raporter à ce temps-ci ce que nous avons déja vu, que celui qui avoit eu ſoin de l'education de M. Aurele eſtant mort, il en fut touché juſqu'à en pleurer. Ceux de la Cour voulurent ſe railler de ſes larmes: mais Antonin prit ſon parti, ajoutant que ni la philoſophe, ni la puiſſance imperiale n'empeſchent pas qu'on ne ſoit homme. [Il paroiſt en effet par toute la vie de M. Aurele, qu'il a tiré des principes des ſtoïciens cette egalité d'eſprit qu'ils attribuoient à leur ſage dans les divers evenemens, mais non cette dureté qui fait un crime de la tendreſſe & de la compaſſion.] T. Ant. v. p. 21. a.

ARTICLE V.

Marc Aurele eſt fait Auguſte, & s'aſſocie Lucius Verus.

L'AN DE J. C. 161, DE M. AURELE ET LUCIUS VERUS 1.

'*M. Aurelius Cæſar III, & L. Aurelius Commodus II, Conſuls.* Idat. & Grut. p. 300.

[CE fut en cette année que mourut Antonin, le ſettieme jour de mars.] 'Avant que de mourir il declara M. Aurele pour ſon ſucceſſeur en preſence de ſes amis, & des Prefets [du Pretoire;] luy recommanda l'Etat & ſa fille; & auſſi-toſt donna ordre, dit l'hiſtorien, qu'on portaſt dans ſa chambre une ſtatuë d'or de la Victoire, qui avoit accoutumé d'eſtre toujours dans la chambre de l'Empereur. Ainſi dés qu'il fut mort, le Senat contraignit M. Aurele d'accepter la conduite des affaires, '& luy defera l'Empire à luy ſeul, [ſans parler de L. Commodus, qui eſtoit fils adoptif d'Antonin auſſi-bien que luy.] M. Aur. v. p. 25 a. b | T. Ant. v. p. 21. c. L. Ver. p. 36. c.

'Ce L. Commodus eſtoit un eſprit aſſez doux, fort ſimple & fort franc, [a]ſincere & cordial dans ſon amitié: [b]& il eſtoit "bien-fait de corps. [c]Mais on n'a pas laiſſé de dire qu'il n'avoit rien qui fit honneur à ſa dignité & à ſa maiſon. [d]Il aimoit la philoſophie [e]& les lettres, & avoit toujours auprés de luy beaucoup de perſonnes habiles: mais il avoit cependant peu de genie pour l'étude. [f]Il ne parloit auſſi qu'avec peine. Ce qu'on remarque le plus en luy, c'eſt que quoiqu'il euſt quelque choſe de venerable dans le viſage, qu'il portaſt une barbe fort longue", '& qu'il taſchaſt [quelquefois] de faire le grave & le ſevere, [g]il avoit neanmoins un penchant extreme pour les jeux & les divertiſſemens. Cette inclination fut retenuë d'abord par le reſ- Ver. v. p. 16. d | L. Ver. p. 35. e | 36. b. &c. *proté Barbaricè.* a p. 35. e | M. Ant. l. 1. c. 2. 1. p. 11. b L. Ver. v. p. 39. c. c Ver. v. p. 16. d d M. Ant. l. 1. c. 11. p. 11. e L. Ver. p. 35. c f p. 39. c. g M. Aur. v. p. 29 b. L. Ver. p. 36. 37.

 L'an de J.C. 161, de M. Aurele & L. Verus 1.

pect qu'il avoit pour M. Aurele. Mais ayant bien-toſt rompu
p.39.c. cette digue, il ſe deborda en des excés incroyables: 'de ſorte qu'excepté qu'il n'eſtoit pas cruel, qu'il ne conduiſoit pas des chariots, & qu'il ne montoit pas ſur le theatre, il n'eſtoit pas
Eutr. fort different de Neron. 'Et on pretend meſme que c'eſt l'autorité ſeule de Marc Aurele qui l'a empeſché de commettre des
L.Ver.p.38.e. cruautez. 'Il ſe laiſſoit auſſi gouverner par ſes affranchis, dont quelques uns eſtoient tres méchans.

p.36.a.b. 'Antonin qui connoiſſoit ſes defauts, ne l'avoit pas voulu
c|p.25.b. elever, ["ni luy donner meſme le nom de Ceſar.] Cependant M. Aurele le fit auſſi-toſt non ſeulement Ceſar, mais encore Auguſte, & ſon collegue dans la puiſſance ſouveraine; de ſorte qu'on vit alors pour la premiere fois deux Auguſtes en meſme temps. [Et comme il ſe rencontra qu'ils eſtoient auſſi Conſuls,]
Ver.v.p.16.a. 'on marqua cette année dans les faſtes [& dans les inſcriptions] par le Conſulat des deux Auguſtes: ce qui parut ſi grand & ſi nouveau, que quelques uns ont fait ce Conſulat le commencement d'une nouvelle ere. V. Antonin note 5.

Ariſt.or.26.p. 421. 'Ariſtide s'étend fort ſur cette action de M. Aurele, qu'il repreſente comme la plus grande qu'aucun Prince ait jamais faite, & ſur cette union de deux Empereurs, 'qui n'empeſchoit
p.425.b. point l'unité de la monarchie, parcequ'en deux corps & en
p.428. deux ames il n'y avoit qu'une ſeule volonté. 'Il dit que c'eſt un exemple qu'ils ont donné à toute la terre, afin que les hommes
p.431. euſſent des Empereurs pour maiſtres 'de l'union qui doit eſtre entre eux, qu'ils ſe regardaſſent tous comme freres, qu'ils banniſſent les troubles, les diviſions, & les querelles, qu'ils appriſſent à ſe ceder les uns aux autres, & à ne pas diſputer avec baſſeſſe pour des choſes ſi fort audeſſous de la monarchie, & de la monarchie des Romains. [Mais cet orateur ne ſavoit pas que ce qu'il regardoit comme un excellent modele, n'eſtoit qu'un foible crayon de ce que tous les Chrétiens voient en Dieu.]

Dio,l.71.p. 802.a. 'Dion dit que ce qui porta M. Aurele à prendre Lucius pour collegue, fut le deſir d'avoir du temps pour étudier, & la foibleſſe de ſa ſanté. Car Lucius eſtoit plus robuſte, & plus propre pour [les fatigues] de la guerre.

M.Aur.v.p.25. b.c|L.Ver.p. 36.c|Gal.libr. 1.4.p.362.f. 'En elevant Lucius à l'Empire, il luy donna, comme s'il euſt eſté ſon pere, le nom de Verus, [qu'il avoit porté auparavant:] de ſorte que depuis cela ſon nom ordinaire fut Lucius Verus, au lieu que juſqu'alors il avoit pris celui de Commode. Il luy donna encore le nom d'Antonin, qu'il prit auſſi pour luy meſme:

me: & les inſcriptions le luy donnent ſouvent avec ceux de M. Aurele: mais pour l'autre on ne l'appelle guere que L. Verus, & quelquefois Aurelius. Ils n'accepterent l'un & l'autre le titre de Pere de la patrie que [cinq ans aprés,] lorſque L. Verus fut revenu d'Orient. Celui de ſouverain pontife demeura à M. Aurele ſeul, & Lucius ne prit que celui de pontife. Goltz. M.Aur.v.p.26. b|27.d.e. Goltz.p.76.d|80.b|Pagi,161 §.6.

[L'aſſociation de Verus ſe fit apparemment dans le Senat dés la premiere fois qu'il s'aſſembla aprés la mort d'Antonin.] Quand tout y eut eſté reglé, les deux Empereurs furent enſemble au camp, où ils promirent [1] une certaine ſomme aux ſoldats des gardes, & aux autres [ſoldats à proportion.] Marc Aurele y parla pour tous les deux. Ils firent enſuite les funerailles d'Antonin, & prononcerent l'un & l'autre ſon panegyrique. M.Aur.v.p.25. c. 3. L.Ver.p.36.c M.Aur.v.p.25 c.d. &c.

Ils gouvernerent enſemble les affaires avec beaucoup de douceur & beaucoup d'union. Marc Aurele s'appliqua tout entier à ſe faire aimer par la pratique de tout ce qu'il apprenoit de bon dans l'étude de la philoſophie. [a] Lucius meſme ſe conduiſit avec aſſez de modeſtie pour imiter Marc Aurele, [b] à qui il deferoit en toutes choſes, plutoſt comme ſon lieutenant que comme ſon collegue & ſon egal: [c] M. Aurele ſe louë dans ſes livres du reſpect & de l'amitié que ſon frere avoit euë pour luy. Ainſi l'on ſe trouvoit heureux, & on ſe conſoloit de la mort d'Antonin, parceque la douceur de ſon regne n'eſtoit point changée. d. p.22.c|Her.l.1 p.464.d. a M.Aur.v.p. 25.d. b L.Ver.v.p.36 c. c M.Ant.l.1.c. 14.p.21. M.Aur.v.p.25 d.

Les deux Princes pour rendre leur union plus agreable, firent ajouter pluſieurs enfans au nombre de ceux à qui l'on diſtribuoit du blé; & pour la rendre plus forte, M. Aurele promit ſa fille Lucille à L. Verus. [Ainſi eſtant conſideré par pluſieurs raiſons comme ſon pere, c'eſt peut-eſtre ce qui a fait croire à quelques uns, que c'eſtoit luy & non Antonin qui l'avoit adopté, quoique cela ne ſe puiſſe pas ſoûtenir.] c|Pagi.161.§.11.

1. *Vicena millia nummûm ſingulis militibus.*

ARTICLE VI.

Diverſes guerres : L. Verus va en Orient contre les Parthes.

L'AN DE J. C. 162, DE M. AURELE ET L. VERUS 1, 2.

'Ruſticus, & Aquilinus, Conſuls.

Proſp|Cuſp| Onu.in faſt.p. 229.f.

'IDACE met Rufin au lieu de Ruſtique ou Ruſtice, comme porte la chronique d'Alexandrie & les faſtes de Theon qui le font Conſul pour la ſeconde fois. 'On croit que c'eſt Junius Ruſticus, que M. Aurele, comme nous avons dit, fit deux fois Conſul. Dans une inſcription du premier jour de juillet, on trouve Q. Junius Ruſticus Conſul avec Q. Flavius Tertullus. Onuphre croit qu'elle eſt de cette année, & que Ruſtique eſtant demeuré Conſul, Tertulle avoit eſté ſubrogé à Aquilin. 'Il eſt certain qu'il y a eu un Tertulle elevé aux charges par M. Aurele, quoiqu'il en fuſt bien indigne. 'On trouve auſſi que Q. Junius Ruſticus a eſté Preteur de Rome. 'D'autres ſoûtiennent que le Conſul ordinaire de cette année ſe nommoit L. Junius Ruſticus, & ſon collegue C. Vettius Aquilinus. 'On trouve en effet un C. Vettius Aquilinus entre ceux que l'on croit avoir eſté comme les conſeillers ordinaires de M. Aurele.

a Idat|Cyp.diſſ. ap.p.98. Onu.p.229.f| Cuſp.

M.Aur.v.p.34 d.

Grut.p. 221.

Pagi,162.§1.

Nor.ep.conſ. p 101.102|Grut p.302.2.

'La douceur dont on commençoit à jouir ſous les deux freres, fut troublée premierement par un furieux debordement du Tibre, qui cauſa la perte d'un grand nombre de beſtiaux, & une tres grande famine dans Rome.

M.Aur.v.p.25. d.

'Ce debordement fut ſuivi de la guerre des Parthes ; en meſme temps les Cattes peuples d'Allemagne couroient la Germanie & la Rhecie : & on craignoit encore la guerre du coſté des barbares d'Angleterre. On envoya contre ceux-ci Calphurnius Agricola, & contre les Cattes Aufidius Victorinus. Mais pour les Parthes, on jugea qu'il falloit que L. Verus y allaſt luy meſme, durant que M. Aurele demeureroit à Rome, qui avoit auſſi beſoin de la preſence d'un Empereur. Le Senat y conſentit ; '& Verus partit cette année, comme nous l'apprenons de quelques medailles. 'M. Aurele ne fut pas faſché qu'il euſt cette occaſion de ſe ſignaler, & il eſperoit que la guerre le retireroit de la vie molle & voluptueuſe qu'il menoit à Rome. Mais il ſe trompa extremement en cela, 'L. Verus eſtant revenu d'Orient beaucoup plus dereglé qu'il n'eſtoit en y allant.

c.

Birag.p.234. L.Ver.p.37.b.

p.36.c.

[On ne dit point ce que firent Agricola & Victorin.] On trouve ſeulement que Didius Julianus qui regna aprés Pertinax, eſtant gouverneur de la Belgique, [apparemment ſur la fin de ce regne,] repouſſa les Cauques peuples qui habitoient ſur l'Elbe en Allemagne, & qui avoient fait une irruption [dans ſa province,] ce qui luy fit meriter le Conſulat par le jugement de l'Empereur; à quoy l'hiſtoire ajoute qu'il vainquit auſſi les Cattes, dont depuis cela on parle aſſez peu. [La guerre doit auſſi avoir duré quelque temps en Angleterre,] puiſqu'elle n'eſtoit pas encore finie [en l'an 170,] lorſque colle des Marcomans commença à s'échaufer. Pertinax aprés avoir bien fait contre les Parthes, fut envoyé en Angleterre. Juil.v.p.60.2. Vorb.p.406.1. M.Aur.v.p.31. c. Pert.v.p.54.a.

1.

[La guerre des Parthes fut bien d'une autre importance.] Ils avoient alors pour Roy Vologeſe, [qui peut avoir eſté fils de ce Cofrhoés qui regnoit du temps de Trajan & d'Adrien.] [a] Antonin avoit arreſté par ſes ſeules lettres le Roy des Parthes preſt à conquerir l'Armenie, & avoit refuſé abſolument de luy renvoyer ſon throne royal [pris par Trajan. On ne dit point ſi ce fut ce qui le porta à prendre les armes:] mais ſeulement qu'Antonin à la fin de ſa vie eſtoit mecontent de quelques Rois, & que Volegeſe ſe preparoit deſlors à la guerre. Il la declara bien-toſt aprés la mort d'Antonin, [b] & ſouleva contre les Romains tous les pays de l'Orient qui ſont audelà du Tigre & de l'Euphrate. Les Parthes n'avoient point encore fait la guerre à l'Empire depuis qu'ils avoient eſté vaincus par Trajan. M.Aur.v.p.25. e|Gal.prog.p. 458.c. a T.Ant.v.p. 20 d. V.Trajan § 22. p.21.e. M.Aur.v.p.25. c. b Ariſt.or.9.p. 119.a. Eutr.

Vologeſe la commença ce ſemble en ſe meſlant dans les diviſions de l'Armenie [dont nous ignorons le detail:] [c] mais nous voyons qu'elle fut troublée vers ce temps-ci par un ſeigneur nommé Tiridate, qui tua le Roy [1] des Henioques: & comme on luy reprochoit ſa trahiſon, il oſa meſme tirer l'épée contre Verus, c'eſt à dire apparemment contre Martius Verus General Romain dont nous parlerons dans la ſuite. Tiridate ayant [depuis] eſté pris, Marc Aurele ne voulut point le faire mourir, mais l'envoya ſeulement en Angleterre. Nous verrons dans la ſuite que Soeme avoit eſté depouillé de la couronne d'Armenie. Dio,l.71.p. 802.b. c val.p.717. 2. n.p.103. p.114.

Severien Gaulois de nation, [qui pouvoit eſtre alors gouverneur de la Cappadoce, alla conſulter dans la Paphlagonie l'impoſteur Alexandre, dont nous parlerons dans la ſuite, pour Luci.pſeud.p. 485.486. V.§30.

1. Julien n'eſt né qu'en 133. *V. Severe* § 2.
2. peuples barbares entre la mer Caſpienne & le Pont-Euxin dont ils ſont preches.

L'an de J.C. 162, de M. Aurele & I. Verus 1, 2.

ſavoir s'il devoit aller dans l'Armenie. L'impoſteur luy promit de grandes victoires ſur les Armeniens & ſur les Parthes. Enflé de cette eſperance, 'il entra en Armenie avec une armée Romaine de pluſieurs legions, & campa en un lieu nommé "Elegie. Mais les Parthes ayant paru, ils le tinrent enfermé en ce lieu durant trois jours, "l'attaquerent à coups de traits, & tuerent tous les Romains, ſoldats & officiers. Severien y perit auſſi, s'eſtant apparemment tué luy meſme de ſon épée. Dion attribuë cette victoire à Vologeſe: [mais il la remporta] par Oſrhoés [qui pouvoit eſtre quelque Prince de ſa maiſon à qui il vouloit donner l'Armenie. Il paroiſtra encore dans la ſuite.] ' Lucien l'appelle l'Othryade: [de quoy je ne ſçay pas la raiſon.]

p.486.a|hiſ.p. 347.c|357.c.d| 359.360|Dio,l. 71.p.802.b|L. Ver.v.p.37.d.

V. Trajan § 19. &c.

Luci.p.357.d. pſeud.p.486.a.

Note 5.

Dio,l.71.p. 802.b. a M. Aur.v.p. 25.c|Hall.v. Aber.p.114. b L.Ver p.37.d c Oroſ.l.7.c.15. p.213.1.a.

'Cette victoire ayant jetté partout l'epouvente, Vologeſe avec une grande armée vint attaquer la Syrie: [a] mit en fuite Attidius Cornelianus qui y commandoit, [b] & y fit de grands ravages: [de ſorte que] les peuples ſongeoient meſme à ſe declarer pour luy contre les Romains. [c] On marque qu'il fit auſſi des ravages dans la Cappadoce [voiſine de la Syrie & de l'Armenie.]

L.Ver.p.37.c.d M.Aur.v.p.26. a. d L.Ver.p.37. c|Euſ.chr. e Philſt.ſoph. 27.p.559.c. f L.Ver.p.37.d.

'L. Verus partit donc de Rome pour s'oppoſer à luy. M. Aurele l'accompagna juſqu'à Capoue, & le revint encore voir à Canoſa, où il eſtoit demeuré malade des feſtins qu'il faiſoit dans toutes les maiſons de plaiſance qu'il rencontroit, s'amuſant à ſatisfaire ſon incontinence, & à ſe divertir à la chaſſe dans la Pouille pendant que l'Orient ſe perdoit. 'Quand il fut gueri, il s'embarqua, [d] paſſa à Corinthe & à Athenes, comme Euſebe le remarque "ſur cette année, [e] & logea ce ſemble à Athenes chez le celebre ſophiſte Herode Atticus, à qui M. Aurele pouvoit bien avoir recommandé d'avoir ſoin de luy. [f] De là il alla voir les coſtes de l'Aſie, de la Pamphylie, & de la Cilicie, s'arreſtant dans toutes les grandes villes pour s'y divertir.

&c.

d.e.

'Il arriva enfin à Antioche, où il fit ſon ſejour ordinaire durant quatre ans, allant neanmoins l'été à Daphné, & l'hiver à Laodicée. Il alla ſeulement deux fois [1] juſqu'à l'Euphrate, preſſé par les importunitez "des perſonnes de merite & de qualité que M. Aurele luy avoit donnez pour l'accompagner [& luy ſervir de conſeil.]

1. Comitum.

M.Aur.v.p.25. e.

p.26.a|L.Ver. p.37.38.

'Ce n'eſtoit que l'amour des plaiſirs qui le retenoit à Antioche, ce qui l'expoſoit à la moquerie des habitans, [naturellement libres & railleurs;] mais il ſe couvroit du beſoin de pour-

Dio,l.71.p. 802.c.

Gal.progn.t.3.p. 453.b.

1. 'Galien ſemble dire qu'il alla dans la Meſopotamie: mais on luy peut donner un autre ſens *V. Antonin* § 11.

voir aux vivres & aux proviſions de l'armée: & il laiſoit le ſoin de la guerre aux Generaux, qui eſtoient excellens, & avoient de tres belles troupes. 'Les principaux eſtoient Statius Priſcus, &c. Avidius Caſſius [qui ſe revolta depuis,]&"Martius Verus 'dont Dion fait un grand eloge. [a]M. Aurele meſme aſſuroit qu'il n'avoit pas remporté moins de victoires, ni conquis moins de pays que Caſſius. [Nous verrons dans la ſuite les exploits de l'un & de l'autre.] 'Il ſemble que Saturnin, Fronton, & Titien, avoient encore quelque commandement dans l'armée. [b]On parle de Caſſius comme de celui qui avoit la principale autorité. [c]Les troupes qui combatirent depuis contre les Marcomans avec Marc Aurele, avoient auparavant eſté employées contre les Parthes.

L.Ver.p.37.d. Dio,val.p.775 776. a l.71.p.812.a. Luci.hiſ.p.357.c. b Dio,l.71.p. 802.c. c p.812.a.

[Nous n'avons point le detail de cette guerre: on en ſçait ſeulement diverſes particularitez ſans ordre & ſans ſuite.] 'Dans les quatre ans qu'elle dura, 'il ſe fit beaucoup de grands exploits dans l'Armenie, la Syrie, la Meſopotamie, ſur le Tigre, & dans la Medie. 'Edeſſe fut aſſiegée [dans l'Oſrhoene.] [d]Les Romains remporterent un grand nombre de victoires. [e]On écrit qu'Oſrhoés paſſa le Tigre à la nage. [f]Il eſt certain que les Parthes furent défaits dans une fort grande bataille prés d'Europe 'ville de Syrie ſur l'Euphrate un peu audeſſous de Zeugma: [g]& un auteur de ce temps là n'a pas eu honte d'écrire que les Romains n'y avoient eu que deux hommes tuez, & neuf de bleſſez, & qu'ils avoient tué plus de 370 mille des ennemis: mais il ſe trouvoit dementi par les lettres des Generaux, [& par ſa narration meſme. Ce fut peut-eſtre en cette occaſion,] 'qu'Oſrhoés fut reduit à s'aller cacher dans une caverne couverte par l'ombre de pluſieurs arbres. 'Il y eut ce "ſemble encore quelque combat vers Sura, [qui eſt auſſi en Syrie ſur l'Euphrate, mais beaucoup audeſſous d'Europe.]

L.Ver.p.37.e. Luci.hiſ.p.362 b.c|Eutr. Luci.p.358.a. d p.347.c. e p.356.d. f p.357.b|360. c|361.a. Baud|la Rue. g Luci.hiſ.p. 357.b. p.356.d. p.362.a.

ARTICLE VII.

Conduite de Marc Aurele à Rome. Soeme Roy d'Armenie rétabli par les Romains: L. Verus epouſe Lucille fille de M. Aurele.

L'AN DE J. C. 163, DE M. AURELE ET L. VERUS 2, 3.

Note 6. 'Lucius Ælianus "ou Lælianus, & Paſtor, Conſuls. Idat|Proſp.&c

'DURANT que L. Verus ne ſongeoit dans Antioche qu'à ſe divertir, M. Aurele faiſoit admirer à Rome ſa bonté & M.Aur.v.p.26 a|27.c.

 L'an de J.C. 163, de M. Aurele & L. Verus 2, 3.

ſa ſageſſe, tout occupé à detourner les hommes du mal, & à les porter au bien; à recompenſer les bons avec liberalité, & à gagner les autres par le pardon de leurs fautes, afin que les méchans devinſſent bons, & les bons encore meilleurs. p.26.d. 'Il faiſoit plus d'honneur au Senat qu'aucun Empereur n'euſt encore fait, p.27.c. '& traitoit le peuple comme on avoit fait dans le temps de la p.26.d.e. liberté. 'Il renvoyoit ſouvent au Senat les cauſes que les Empereurs avoient accoutumé de juger, comme les appellations des Conſuls. Pour l'honorer dans ſes membres, il commettoit ceux qui avoient eſté dans les charges, pour decider diverſes affaires. p.27.a. 'Il donnoit des Senateurs pour "patrons aux villes. *Il les avan- *Curatores.* a p.26.e. çoit luy meſme dans les charges quand ils eſtoient pauvres & gents d'honneur. Lorſqu'ils eſtoient accuſez, il examinoit ſecrettement la choſe avant que de la laiſſer eclater, & il ne ſouffroit point que les Chevaliers aſſiſtaſſent au jugement, [ni par conſequent les Prefets du Pretoire.] Il venoit regulierement au Senat comme un ſimple Senateur.

c. 'Il s'appliquoit extremement à l'adminiſtration de la juſtice, p.27.c. 'ſe ſervant beaucoup du conſeil de ſes Prefets, & de celui des Dio, l.71, p. 804.a.b. juriſconſultes, particulierement de Scævola. 'Quand il jugeoit les procés, ce qu'il faiſoit meſme au milieu des guerres lorſqu'elles luy laiſſoient quelque loiſir, il donnoit beaucoup de temps aux avocats, en prenoit luy meſme beaucoup pour interroger [les parties,] & examiner [leurs réponſes:] de ſorte qu'il eſtoit ſouvent dix & douze jours ſur une ſeule affaire, & à y travailler Ariſt.or.9.p. 110.a.b. juſque dans la nuit. 'Auſſi on pretend que ceux meſmes qu'il M.Aur.v.p.32 d. avoit condannez, eſtoient contraints d'avouer que ſes arreſts eſtoient juſtes. 'Voyant un Preteur qui alloit un peu viſte dans quelques procés, il l'obligea de les voir tout de nouveau. Il vouloit examiner luy meſme les affaires capitales des perſonnes de qualité.

c.d|Ariſt.or.9. p.110.b. 'Il diminuoit preſque toujours quelque choſe des peines portées par les loix: Mais dans les grands crimes il eſtoit inexorable. Ariſt.or.9.p. 119.c. 'Il puniſſoit les fautes ſans haïr ceux qui avoient failli, par le ſeul deſir de corriger ou les coupables meſmes, ou les autres par leur exemple. [Ainſi il n'uſoit de ſeverité que par contrainte, M.Aur.v.p.27. d. & de luy meſme il ſe portoit toujours à la douceur.] 'On marque qu'un Preteur s'acquitant tres mal de ſa charge, il ne voulut pas la luy oſter, mais il luy défendit de l'exercer.

[Nous verrons beaucoup d'autres exemples de ſa douceur: mais il nous en reſte tres peu de ſa ſeverité, hormis contre les

Chrétiens, qui meritoient le moins de la reſſentir.]'On trouve neanmoins qu'il obligea ceux de Nicée d'envoyer tous les
1. ans [à Rome] une certaine quantité de blé, pour les punir [1] d'avoir aſſommé à coups de baſtons un de leurs citoyens nommé Hipparque, homme d'un genie rare & extraordinaire. Cette peine dura juſqu'à Conſtantin, qui la leur remit. Aur.v.Coinil Spart.n.C.p. 121.1.2.

M. Aurele regloit ainſi à Rome avec un travail infatigable toutes les affaires de l'Etat, & meſme ce qui regardoit la guerre d'Orient, à laquelle L. Verus qui en eſtoit chargé, ſongeoit ſi peu. 'Statius Priſcus réuſſit heureuſement dans l'Armenie: il y prit la ville d'Artaxata, '& laiſſa garniſon dans un lieu appellé 'la Villeneuve. Martius Verus fut chargé aprés luy du ſoin de ce pays: Il trouva la garniſon de la Villeneuve preſte à ſe mutiner: mais il la retint dans le devoir, & fit de ce lieu, dit Dion, la premiere ville de l'Armenie. 'Il reduiſit auſſi les Armeniens, &c. 'autant par l'adreſſe que par la force, à ſe ſoumettre volontairement aux Romains, & à recevoir pour Roy Soeme qu'il leur envoya, avec un nommé Thucydide chargé de le mettre en
2. poſſeſſion. 'Ce Soeme eſtoit [2] de la race des Aquemenides & des Arſacides, & avoit ſuccedé à ſes anceſtres dans le royaume d'Armenie. [Mais en ayant apparemment eſté chaſſé par Vologeſe,] il avoit eſté fait Senateur & Conſul de Rome: & il fut enſuite rétabli dans ſes Etats par [M. Aurele] Antonin, & par [Lucius] Verus. M.Aur.v.p.26. a. b. Dio,val.p.776] n.p.103. p.775. n.p.114.

'On trouve dans les medailles de cette année diverſes marques de la conqueſte de l'Armenie par L. Verus, ou au moins ſous ſon nom: '& on en trouve qui portent qu'il avoit donné un Roy à l'Armenie. [Ce fut ſans doute pour cela] que luy & M. Aurele meſme prirent alors le titre d'Imperator pour la ſeconde fois. 'On leur decerna auſſi à tous deux le titre d'Armeniaque, [a] que l'on donne dés cette année à L. Verus. [b] M. Aurele differa quelque temps de l'accepter, [c] & on ne trouve point qu'il l'ait pris avant l'an 164. Occo,p.302, 303. p.303. p.282.302.303. M Aur.v.p.26. d. a Occo,p.303. b M.Aur.v.p. 26.b. c Bir.p.218.

L'AN DE J. C. 164, DE M. AURELE ET L. VERUS 3, 4.

Note 7. *'Macrinus* [7], *& Celſus, Conſuls.* Chr.Al.&c.

'Au milieu de la guerre des Parthes, & ainſi [ou cette année ou] la precedente, Marc Aurele envoya à L. Verus Lucille ſa fille, qu'il luy avoit promiſe en mariage, & la luy fit conduire M.Aur.v.p.26 b Pagi,163.§5.

1. 'Le texte d'Aurele Victor porte qu'on les puniſſoit pour n'avoir pas connu un de leurs citoyens. Caſaubon montre qu'il y a faute. Spart.n.C.p.121. 2.d.

2. ou bien, *fils d'Aquemenide de la race des Arſacides*, qui eſtoit la famille royale des Parthes. Le nom d'Aquemenide eſtoit illuſtre parmi les Perſes.

par [Annia Cornificia] ſa ſœur, & par Civica [Pompeianus] oncle paternel de L. Verus. Il la conduiſit luy meſme à Brinde; & il euſt ſouhaité de la mener juſqu'en Syrie: mais comme quelques uns diſoient qu'il vouloit aller en Orient pour s'attribuer l'honneur d'avoir [1] achevé la guerre des Parthes, il aima mieux ne point ſortir de l'Italie; & il revint promtement à Rome. L. Verus vint recevoir Lucille à Epheſe. M. Aurele avoit écrit aux Gouverneurs des provinces que perſonne n'allaſt audevant de ſa fille. [Nous pourrons parler autrepart de ce qu'on dit que S. Aberce Eveſque d'Hieraple la delivra de la poſſeſſion du demon.]

L.Ver.v.p.38.a M.Aur.v.p.26. b.c. 1. L.Ver.p.37.e. M.Aur.v.p.26. c|n.C.p.65.1.c. V.S.Papias note 3.

On marque cette année quelque victoire ſur les Parthes, neanmoins L. Verus ne prit le titre d'Imperator pour la troiſieme fois qu'en la ſuivante.

Occo,p.304. *Vit Par.*

ARTICLE VIII.

Victoire des Romains ſur les Parthes, qui cedent la Meſopotamie.

L'AN DE J. C. 165, DE M. AURELE ET L. VERUS 4, 5.

M. Gavius Orfitus, & L. Arrius Pudens, Conſuls.

Chr.Al.&c|Nor.ep.conſ.p 106|Spon.p.33. 2.

LA guerre des Parthes dura quatre ans, comme nous avons dit. [Ainſi elle doit avoir fini cette année.] [b] Vologeſe s'eſtoit avancé pour attaquer les Romains; mais Caſſius le receut avec tant de vigueur, qu'il fut contraint de ſe retirer abandonné pas les ſiens: Caſſius le pourſuivit juſqu'à Cteſiphon, qu'il prit, & il y ruina le palais royal des Parthes. Edeſſe en Meſopotamie fut aſſiegée dans cette guerre, [c] & les Romains allerent juſqu'à Babylone, & juſque dans le pays des Medes: La renommée publioit meſme que Caſſius avoit déja paſſé le fleuve d'Inde avec quelques troupes. [d] Dion décrit un pont qu'il fit, apparemment ſur l'Euphrate, à la vuë des ennemis, qui ſe retirerent aprés avoir taſché inutilement de l'en empeſcher.

[a] L.Ver.v.p. 37.c|Dio,l.71. p.802.c. Luci.hiſ.p.358 a. [c] L.Ver.p.37.c Luci.hiſ.p.363 a. [d] Dio,val.p. 776. &c.

La ville de Seleucie [ſur le Tigre] receut volontairement les ſoldats Romains comme amis, & ne laiſſa pas neanmoins d'eſtre ruinée & brulée, [e] avec un carnage ce ſemble de quatre ou cinqcents mille hommes. [f] On pretendoit que les habitans s'eſtoient attirez ce malheur, en manquant les premiers de foy aux Romains: & neanmoins l'hiſtoire en accuſe plutoſt la perfidie de Caſſius. On emporta de cette ville une ſtatuë d'Apollon, que

L.Ver.p.38.b. b|Dio,l.71.p. 802.c|Amm,l. 23.p.251.d. [e] Eutr|Feſt.p. 553.b. [f] L.Ver.p.38.b Amm,l.23.p. 251,d.

1, cela ſemble mieux convenir à l'an 164 qu'à 163.

l'on

l'on mit à Rome dans un temple. Caſſius en ramenant ſes trou- Dio, l. 71. p. 802. a.
pes en Syrie, perdit un fort grand nombre de ſoldats par la ma-
ladie & par la diſette des vivres.

[Ces grands ſuccés augmenterent la vanité de L. Verus, & luy enflerent beaucoup le cœur, quoiqu'il y eut eu ſi peu de part.]

Parthici & Medici. 1. 'On luy donna à luy & à M. Aurele le titre de vainqueur des L. Ver. p. 37. c.
Parthes & des Medes: '& on le lit déja[a] dans les inſcriptions de Occo, p. 283. 314.
cette cinquieme année de leur regne,[a] quoique M. Aurele l'eut [a] M. Aur. v. p. 26. b.
refuſé d'abord.[b] Les medailles de cette année leur donnent [b] Bir. p. 218. 236
auſſi celui d'Imperator pour la troiſieme fois.[c] Quelques uns [c] Seg. p. 159.
tirent d'une medaille de Lucille, qu'un Roy nommé Manne, dont les Etats pouvoient eſtre vers le Tigre, ſe fit honneur de ſe declarer ami des Romains.

[Les hiſtoriens ne nous apprennent rien davantage de cette guerre, & ne nous diſent point comment elle ſe termina. Il ne faut pas douter neanmoins que l'on n'ait fait un traité de paix, puiſqu'il n'y eut plus de guerre entre les Romains & les Parthes
V. Severe § 17. juſque" vers l'an 195. Il ſemble que par cet accord les Parthes aient cedé la Meſopotamie aux Romains.] 'Car Rufus Feſtus Feſt. p. 551. e.
met M. Aurele & L. Verus entre les Princes qui ont perdu ou recouvré cette province. [Or ils ne l'ont pas perduë,] puiſque les Romains ne l'avoient pas poſſedée depuis Adrien. 'Il paroiſt Dio, l. 75. p. 848.
en effet que l'Oſrhoene, [qui eſt une partie de la Meſopotamie,] & meſme l'Adiabene [ſur le Tigre,] avec la ville de Niſibe, obeïſſoient aux Romains à la fin du regne de Commode.

'Pluſieurs Grecs ſe haſterent de faire divers écrits ſur cette Luci. de hiſ. p. 347-353. c. d.
guerre des Romains contre les Parthes; & les fautes qu'ils y firent donnerent occaſion à Lucien de compoſer ſon traité De la maniere d'écrire l'hiſtoire. 'Il nomme entre ceux là un Cre- p. 354. b.
perius Calpurnianus de Pompeiople. 'Callimorphe medecin p. 355. b. c.
d'une legion, 'qui en avoit fait de ſimples memoires; 'Antio- p. 362. c] 363. b.
quien; & Demetrius de Sagalaſſe [en Piſidie.] Il paroiſt qu'ils p. 354. c] 362. c.
avoient tous écrit, & Lucien meſme avant que L. Verus fuſt retourné à Rome pour y triompher, [comme nous verrons qu'il fit l'année ſuivante.] Pour Aſinius Quadratus qui a écrit auſſi L. Ver. v. p. 39. b] n. C. p. 84. 1. b. c]
l'hiſtoire de la guerre des Parthes,[d] on croit qu'il ne vivoit Dio, l. 70. p. 799. d.
qu'au milieu du ſiecle ſuivant. [d] n. S. p. 105. 2. e f] Voſſ. h. g. l. 2. c. 16. p. 239. 240

'Aprés que la guerre fut finie, L. Verus donna des Rois aux [e] L. Ver. p. 38. a

1. [Les inſcriptions portent *Part. Max.* & dans la ſuite les Empereurs ajoutoient communément *Maximus* aux noms des peuples qu'ils pretendoient avoir vaincus.] [a] Spanheim fait commencer cet uſage a M. Aurele, [quoiqu'il ne continuë pas ſous luy, ni ordinairement ſous Commode, ni dans les premieres années de Severe.] [a] Spanh. l. 5. p. 424.

nations étrangeres qui avoient accoutumé d'en avoir, & laiſſa le gouvernement des provinces de l'Empire aux Senateurs qui l'accompagnoient. 'On voit dans la ſuite que [Martius] Verus eſtoit gouverneur de la Cappadoce. [a] Il ſemble que Cæſonius Vectilianus l'ait eſté de la Syrie. [b] M. Aurele avoit envoyé en Syrie Annius Libo ſon couſin germain, en qualité de lieutenant. Il y fut tout d'un coup emporté d'une maladie, qui fit croire à quelques uns que L. Verus l'avoit fait empoiſonner, parcequ'il ſe conduiſoit d'une maniere trop fiere & trop haute pour plaire à ce Prince. M. Aurele ne voulut pas ſe le perſuader. Il ſouffrit meſme que Lucius mariaſt depuis la veuve de Libon à Agaclyte l'un de ſes affranchis, & ſe trouva au feſtin, quoique ce mariage ſe fiſt tout à fait contre ſon gré.

Dio, l. 71. p. 811. a.
a Caſſ. v. p. 41. e.
b L. Ver. p. 38. e | M. Aur. v. p. 22 c.

ARTICLE IX.

Les deux Empereurs triomphent des Parthes: Grande peſte dans tout le monde.

L'AN DE J. C. 166, DE M. AURELE ET L. VERUS 5, 6.

'Q. Servilius Pudens, & L. Fufidius Pollio, Conſuls.

Idat | Com. v. p. 50. c | Nor. ep. conſ. p. 106 | Spon, p. 33. 3.

[c] ONUPHRE croit que ce Pudens eſt le meſme qui avoit déja eſté Conſul l'année de devant: & en effet Caſſiodore & la chronique d'Alexandrie le marquent Conſul pour la ſeconde fois. 'Mais la difference de leurs familles fait voir que ce ſont deux perſonnes toutes differentes; outre qu'on ne voyoit guere en ce temps là des particuliers eſtre Conſuls deux fois de ſuite.

c Onu. in faſt. p. 231. b. Nor. p. 106

L. Ver. p. 38. a. M. Aur. v. p. 28 a.

'L. Verus qui conſideroit la Syrie comme ſon centre, ne la quitta qu'avec regret pour retourner à Rome 'au bout de cinq ans qu'il en eſtoit parti, [d] aprés avoir paſſé quatre hivers à Laodicée [prés d'Antioche.] [e] Il entra cette "année à Rome en triomphe avec M. Aurele, dont les enfans furent auſſi mis ſur le char. [f] Les deux Empereurs "receurent alors du Senat le titre [de Parthique,] que les ſoldats leur avoient déja donné; Lucius ayant voulu que M. Aurele euſt les meſmes titres que luy. 'Ils prirent auſſi tous deux celui de Pere de la patrie; car M. Aurele n'avoit pas voulu le recevoir avant le retour de ſon frere. 'On ne le trouve guere "dans ſes inſcriptions juſqu'à l'an 174, [g] quoiqu'on le donne à L. Verus dés celle-ci.

Note 8. &c.

Note 9.

d L. Ver. v. p. 37 e.
e p. 37. e | 38. a | Euſ. chr.
f L. Ver. p. 38. a b.
M. Aur. v. p. 26 b | 27. d.
Onu. in faſt. p. 234. e | 235. d.
g p. 231. 1. &c.

'L. Verus demanda dans ſon triomphe que les enfans de Marc

M. Aur. v. p. 27 e.

Aurele, [Commode & Annius Verus,] fuſſent faits Ceſars; '& on leur donna en effet ce titre à tous deux enſemble' le 12 octobre de cette année. Com.v.p.46.b. p.50.c.

'L. Verus avoit amené de Syrie non des Rois captifs pour orner ſon triomphe, mais 'une troupe de comediens. [Avec cette peſte des eſprits, il y amena celle des corps. On pretendoit que celle-ci eſtoit une punition de la trahiſon faite à ceux de Seleucie; '& que comme les ſoldats pilloient un temple d'Apollon ou à Seleucie meſme ſelon Ammien, ou 'dans le pays *de Babylone ſelon Capitolin, ils y trouverent un petit cofre d'or, conſacré par des ceremonies magiques; & que l'un d'eux l'ayant ouvert dans l'eſperance d'y trouver quelque choſe de precieux, il en eſtoit ſorti un air de peſte qui avoit infecté le pays des Parthes, & enſuite toute la terre. 'Neanmoins ceux qui écrivoient dans ce temps-ci meſme avant que cette peſte euſt paſſé du pays des Parthes dans l'Empire Romain, diſoient qu'elle avoit commencé dans l'Ethiopie, d'où elle s'eſtoit repanduë par l'Egypte dans la pluſpart des terres des Parthes; particulierement à Niſibe. 'Cette peſte ſembloit ſuivre L. Verus de province en province, & à meſure qu'il s'avançoit vers Rome, elle s'y avançoit auſſi. 'Elle gagna meſme les Gaules & juſques au Rhein: en un mot elle ſe repandit dans toute la terre, faiſant partout de grands ravages' durant pluſieurs années. Elle depeupla les armées & les provinces, mais particulierement l'Italie [a] ſelon Oroſe, qui la décrit plus amplement que les autres [b] Galien qui commençoit alors à ſe rendre celebre pour la 'medecine, en parle auſſi en divers endroits. [c] Elle fit perir beaucoup de perſonnes illuſtres. Pour les pauvres, il falloit emporter leurs corps par charetées; & M. Aurele faiſoit donner de l'argent du public pour les enterrer.

&c.

in Babylonia.
* où eſtoit Seleucie.

L.Ver.p.38.c.d a. a.b|Amm.l.23. p.251.252. Luci.hiſ.p. 354.c. L.Ver.p.38.a. b|Amm.l.23.p 252.a. M.Aur.v.p.28 b|29.d|31.c| Eutr|Bar.p.170 §2. a Oroſ.l.7.c. 15.p.213.1.b. b M.Aur.n.C. p.84.1.a. c v.p.28.b.

Alexandre qui contrefaiſoit le prophete d'Eſculape ſur les coſtes de la Paphlagonie, avoit repandu partout un vers, qui portoit qu'Apollon chaſſoit la peſte: & beaucoup de perſonnes écrivoient ce vers au haut de leur porte, croyant qu'Apollon empeſcheroit ce fleau d'entrer chez eux. Mais un payen aſſure que ces maiſons furent celles où il mourut le plus de monde; cette ſotte confiance en leur Apollon faiſant peut-eſtre qu'ils ſe precautionnoient moins que les autres, [& Dieu voulant punir l'injure qu'on luy faiſoit par l'honneur que l'on rendoit à des idoles & aux demons.]

Luci.pſeud. p. 488.489.

'Il y eut alors un autre impoſteur qui dit publiquement dans M.Aur.v.p.28

 L'an de J. C. 166, de M. Aurele & L. Verus 5, 6.

Rome que la fin du monde eſtoit proche, & que le feu deſcendroit du ciel aprés qu'on l'auroit vu changé en cigogne: & il fit par quelque adreſſe qu'on s'imagina avoir vu cette metamorphoſe. Il faiſoit cela de concert avec d'autres qui vouloient mettre le feu dans la ville pour la piller: & il l'avoua lorſqu'il ſe vit pris & amené à M. Aurele: neanmoins ce Prince eut aſſez de bonté pour luy pardonner.

ARTICLE X.

Les Marcomans & beaucoup d'autres peuples d'Allemagne s'uniſſent contre les Romains: Les deux Empereurs marchent contre eux: Fermeté de Caſſius: Les Allemans demandent la paix.

M.Aur.v.p.28. a. a Pagi.166.§6. ROME fut affligée cette année par la famine [auſſi-bien que par la peſte:]a & quoiqu'on trouve dans les medailles diverſes marques de la paix dont on ſe flatoit de jouir, [cette fauſſe paix fut bien-toſt dementie] par le bruit trop veritable de la guerre des Marcomans, [peuples celebres de l'Allemagne.]

M.Aur.v.p.28. a. 'Cette guerre eſtoit née dans le temps que celle des Parthes duroit encore: mais on l'avoit ſuſpenduë [par des negociations, & en ſouffrant peut-eſtre quelques inſultes des barbares,] pour n'avoir pas l'une & l'autre guerre en meſme temps. Mais quand L. Verus fut revenu de Syrie, M. Aurele en parla au peuple & au Senat, témoignant qu'il eſtoit neceſſaire que les deux Empereurs y allaſſent: 'ce qu'il ſouhaitoit parcequ'il n'oſoit ni y envoyer Lucius tout ſeul, [le jugeant incapable d'y réuſſir,] ni le laiſſer ſeul à Rome, où il ne faiſoit que ſe deshonorer de plus en plus par ſes excés. 'La nouvelle de cette guerre cauſa un tres grand effroi dans Rome, déja aſſez tourmentée par la famine. M. Aurele fit toutes ſortes de ſacrifices & de ceremonies Romaines & étrangeres, comme ſi [ces ſacrileges] euſſent pu luy rendre Dieu favorable: & cela l'obligea meſme à differer [un peu] ſon depart. 'Il partit neanmoins dés cette année meſme, ou au moins avant le 25 fevrier de la ſuivante, 'avec L. Verus, tous deux en habit de guerre,b & s'en allerent à Aquilée pour y preparer toutes choſes [durant l'hiver, & ſe mettre en campagne l'été ſuivant.]

L.Ver.p.39.a. Occo,p.284. M.Aur.v.p.28. c. b L.Ver.p.39.a

M.Aur.v.p.25. c Eutr. 'Cette guerre contre les Marcomans, [qui occupa M. Aurele tout le reſte de ſa vie,] eſt repreſentée par les hiſtoriens com-

1. *Tr. P. XX. Profectio Aug.* Birague ne la met point, & n'en parle point.

me la plus grande dont on ait jamais oui parler : & ils la comparent aux guerres Puniques. 'Tous les barbares voiſins de l'Empire depuis les Gaules [1] juſqu'à l'extremité [orientale] de l'Illyrie, qui eſtoient tous des peuples fort belliqueux, s'eſtoient unis enſemble contre les Romains, aprés les avoir obligez 'par diverſes infractions des traitez à leur declarer la guerre. On nomme les Marcomans, les Nariſques, les Hermondures, les Quades, les Sueves, les Sarmates, les Victovales, les Roxolans, les Baſternes, les Coſtoboques, les Alains, 'les Vandales, [a] les Jazyges, [b] & pluſieurs autres nations [dont les noms nous ſont moins connus.] [c] Car il y en avoit qui eſtant chaſſez par d'autres barbares plus ſeptentrionaux, vouloient qu'on les receuſt, [& qu'on leur donnaſt des terres,] ou ſe rendre maiſtres des pays voiſins. [d] Ainſi cette conſpiration de barbares forma une guerre effroyable : ils prirent & pillerent diverſes villes, [ſaccagerent des provinces, renverſerent pluſieurs armées.] 'Et ce qui eſtoit encore plus faſcheux pour les Romains, c'eſt que toutes leurs armées ſe trouverent ruinées par la peſte.

'Il ſemble meſme que les Marcomans, les Vandales & d'autres ſoient demeurez quelque temps maiſtres de la Pannonie. 'Les Coſtoboques coururent la Grece, & vinrent juſqu'à Elatée ville celebre de la Phocide en Acaïe. [e] Furius Victorinus Preſet du Pretoire, nommé peut-eſtre auſſi Cornelius, fut défait, & tué avec une partie de l'armée. [Nous ne marquons point le temps de tout ceci, parceque nous ne le trouvons point dans les auteurs, qui ſont tous extremement embrouillez. Il ſemble meſme ſelon leur narration, que L. Verus ne ſoit point revenu de ce voyage.] 'Et neanmoins les folies qu'il fit en Italie depuis ſon retour d'Orient, [demandent qu'il y ait paſſé un temps aſſez long.] 'Les inſcriptions nous apprennent auſſi que M. Aurele 'quitta Rome en 166 & en 169. [f] D'autres ont cru qu'il n'en eſtoit point parti qu'en 168 ou 169. [Mais nous ne voyons pas moyen de les ſuivre.]

'Les Generaux Romains firent cependant divers exploits, [& 'remporterent apparemment dés cette année quelque avantage conſiderable,] 'puiſque les deux Empereurs y prirent le titre d'Imperator pour la quatrieme fois. [On peut raporter à ce temps-ci ce que nous liſons d'Avidius Caſſius, qui ayant ſi bien réuſſi contre les Parthes, pouvoit avoir eſté chargé de fai-

M. Aur. p. 31. d. e | Aur. V. | Pauſ. l. 8. p. 273. d.

αλλοίας ἀφορμὰς λαβόντες.

M. Aur. v. p. 29. d.

a Dio, l. 71. p. 808. d.

b M. Aur. v. p. 31. d. e.

c p. 28. c.

d Amm. l. 31. p. 445. b. c.

Eutr.

M. Aur. v. p. 29. d.

Pauſ. l. 10. p. 352. c.

e M. Aur. v. p. 28. d | T. Ant. p. 20. b | n. C. p. 69. 2. a.

L. Ver. p. 38. c.

Occo. p. 284. 286.

Profectio Aug.

f Vorb. p. 407. 1 | Pagi, 166. § 6 | 169. § 3.

L. Ver. v. p. 39. a

Occo, p. 284. 304.

Note 10.

1. L'epitome de Victor parle ici d'un Roy Marcomar. Mais je ne ſçay ce qu'il veut dire. Je penſe qu'il y a faute.

Saſſ.v.p.41. c.d. re la guerre aux Sarmates.]'Comme il eſtoit campé aſſez prés du Danube, quelques auxiliaires de ſon armée ſachant que trois mille Sarmates eſtoient poſtez ſur le bord du fleuve, & faiſoient aſſez mauvaiſe garde, s'en allerent les attaquer conduits par leurs Centeniers, ſans que Caſſius ni leurs autres principaux officiers le ſçeuſſent, tuerent ces trois mille ennemis, & revinrent chargez de depouilles. Les Centeniers qui les avoient portez à cet exploit, s'imaginoient qu'on les alloit recompenſer de leur vigilance & de leur valeur: mais Caſſius qui conſideroit les dangers où peuvent tomber des troupes qui manquent à la diſcipline & à l'obeïſſance, & qui de ſon naturel eſtoit extremement ſevere, ordonna qu'on priſt ces Centeniers, & qu'on les allaſt crucifier comme des eſclaves, quoique cela fuſt ſans exemple parmi les Romains. Cet ordre excita une grande ſedition dans l'armée: mais Caſſius parut nud [en chemiſe, &] en caleçon, & commença à crier, Tirez ſur moy ſi vous eſtes aſſez « hardis, & ajoutez ce crime au peu de ſoin que vous avez de gar- « der la diſcipline. Cette intrepidité fit peur à tout le monde: « chacun demeura dans le ſilence: & la diſcipline fut depuis beaucoup mieux obſervée parmi les Romains. Les barbares commencerent deſlors à les redouter, & perſuadez [qu'ils aimoient la juſtice en tout, puiſqu'ils] ne vouloient pas meſme vaincre contre l'ordre, ils envoyerent demander "à l'Empereur *ab Antonino* la paix pour cent ans.

L'AN DE J. C. 167, DE M. AURELE ET L. VERUS 6, 7.

Chr.Al.&c. *L. Aurelius Verus Aug. III, & Quadratus, Conſuls.*

M.Aur.v.p.25 a.b|n.C.p.59. 2.e.f. 'Il y avoit en ce temps-ci un Mummius ou [1] Numidius Quadratus neveu d'Antonin. 1.

[a] v.p.28.c.d. [a] L'approche des deux Empereurs fit peur aux Allemans qui eſtoient en armes. Car lorſqu'ils eſtoient encore à Aquilée, la pluſpart des Rois barbares ſe retirerent [au delà du Danube] avec leurs troupes, & tuerent meſme ceux qui les avoient portez à la guerre. Les Quades qui avoient perdu leur Roy, promettoient de ne point "couronner celui qu'ils avoient creé en *confirmatu-* ſa place, qu'aprés en avoir eu l'agrément des Empereurs. 'On *ros.* Dio,l.71.p. 808.c. trouve dans la ſuite un Furtius Roy des Quades chaſſé par eux.

M.Aur.v.p.28 d. 'Tout ſe diſpoſoit donc ainſi à la paix, & la pluſpart des barbares deputoient ou aux Empereurs ou aux Generaux Romains pour demander pardon de leur revolte.

d|L.Ver.v.p. 39.a. 'L. Verus qui n'avoit quitté qu'à regret les plaiſirs de Rome,

1. *ou* Ummidius, *V. Claude note* 18.

vouloit s'en retourner ſur cela. Mais M. Aurele perſuadé que les barbares feignoient ſeulement vouloir la paix pour n'eſtre pas accablez par le grand armement des Romains, voulut s'approcher plus prés d'eux, & aprés avoir demeuré quelque temps à Aquilée, pour y donner ordre à tout, durant que Lucius ne ſongeoit qu'à ſe divertir, il paſſa avec luy les Alpes [qui ſont au-delà de cette ville,] pourvut à tout ce qui eſtoit neceſſaire pour la ſureté de l'Illyrie & de l'Italie, & puis s'en revint avec luy à Rome, ou l'y laiſſa retourner quelque temps avant luy, comme Capitolin le ſemble dire. [C'eſt ce que nous croyons de plus probable parmi les obſcuritez dont toute cette hiſtoire eſt couverte.]

ARTICLE XI.

Les Allemans recommencent la guerre: Les deux Empereurs marchent de nouveau: L. Verus meurt à Altino.

L'AN DE J. C. 168, DE M. AURELE ET L. VERUS 7, 8.

Note 11. *'Apronianus II, "& Paulus II, Conſuls.* Cyp.diſ.app.p. 98.&c.

[LA paix que M. Aurele avoit faite, comme nous croyons, en 167, avec les barbares de l'Allemagne, ou ne s'eſtoit faite qu'avec une partie de ces peuples, ou ſe rompit bien-toſt,] 1. 'puiſque nous trouvons que les deux Empereurs prirent ' cette année le titre d'Imperator pour la cinquieme fois; [ce qui marque une victoire remportée ſur des ennemis:] & la chronique d'Euſebe ſemble mettre ſur cette année meſme, que les Romains vainquirent les Allemans, les Marcomans, les Quades, les Sarmates, & les Daces. Occo, p. 285. 306.

L'AN DE J. C. 169, DE M. AURELE ET L. VERUS 8, 9.

'Q. Sofius Priſcus, & P. Cœlius Apollinaris, Conſuls. Idat.&c]N or. ep.conſ.p.107.

[La victoire que les Romains avoient remportée en 168, n'arreſtant point les barbares de l'Allemagne,] 'M. Aurele partit cette année de Rome, '& s'en alla à Aquilée avec L. Verus, dans le deſſein d'y paſſer l'hiver, & de marcher enſuite enſemble contre les Allemans [au prim-temps de l'an 170.] Ils écrivirent d'Aquilée à Galien de les y venir trouver, '& dés qu'il y fut arrivé, la peſte commença à faire dans la ville de plus grands ravages qu'elle n'y en avoit fait juſqu'alors: de ſorte que les Bir. p. 221. M. Aur. n. S. p. 86. a. c. p. 87. a. b.

1. Goltzius *p.* 80. *a*, le met dés l'an 167. Mais on voit par luy meſme, *p.* 77, *d*, auſſi-bien que par Occo, & par Birague *p.* 220. 237. que c'eſt une pure faute.

deux Empereurs ſe reſolurent de s'en retourner promtement à Rome, quoique ce fuſt au milieu de l'hiver, laiſſant preſque tous ceux de leur ſuite à Aquilée, où la pluſpart moururent de la peſte ou des incommoditez de la ſaiſon.

v.p.28.c|L.Ver v.p.39.b. 'Les Empereurs eſtoient arrivez prés d'Altino, tous deux dans le meſme char, lorſque L. Verus fut tout d'un coup attaqué d'une apoplexie. On le deſcendit du char, on luy tira du ſang, & on le mena à Altino, où il vécut encore trois jours ſans parler, & il y mourut [*ſur la fin de cette année.] 'Ainſi il n'a regné que neuf ans [non entiers,] comme on le voit meſme par ſon epitaphe, [& n'en a vécu que 39.] 'Marc Aurele conduiſit ſon corps à Rome, [a] & le fit enterrer auprés de L. Cæſar ſon pere dans le mauſolée d'Adrien. [Il luy rendit tous les honneurs legitimes, puiſqu'il luy *en fit meſme rendre de criminels,] &c.

Onu.in faſt.p. 231.232. Note 12.

M.Aur.n.C.p. 72.2.d|S.p.87. 2.b.

a L.Ver.p.39. d.

M.Aur.v.p.28 29.31.a. 'luy ayant donné le nom de Dieu. Il prit grand ſoin de ſes tantes & de ſes ſœurs, à qui il aſſigna des penſions. [b] Il donna meſme des emplois à ſes méchans affranchis, pour les eloigner honneſtement, en retenant neanmoins un nommé Eclecte deſtiné de Dieu pour oſter un jour la vie à ſon fils Commode.

b L.Ver.v.p.38 39.

p.36.e|37.b|M. Aur.v.p.28.e| 29.a. 'Il ſupporta toujours avec beaucoup de douceur les defauts de L. Verus, quoiqu'ils luy fuſſent tres ſenſibles. Il les cachoit, & les excuſoit meſme autant qu'il luy eſtoit poſſible, ayant honte de reprendre un frere. 'Dans une rejouiſſance que L. Verus fit aprés ſon retour d'Orient, M. Aurele ne refuſa pas de s'y trouver, pour luy donner l'exemple d'une vie grave & digne d'un Prince. Il paſſa cinq jours avec luy, mais toujours occupé à juger des procés, durant que Lucius ne ſongeoit qu'à manger, ou à preparer à manger.

L.Ver.v.p.38.c

d.e. 'Une vie ſi differente faiſoit neanmoins dire dans le monde qu'ils *ne s'accordoient pas fort entre eux: Lucius donnoit d'ail- *ſimulare
b. leurs divers ſujets de mecontentement à M. Aurele: & depuis ſeciſſe.
ſon retour d'Orient il faiſoit bien des choſes ſans le conſulter.

M.Aur.v.p.31 a. 'C'eſt pourquoi on crut que M. Aurele dans un diſcours qu'il fit au Senat, voulut témoigner qu'il n'eſtoit pas faſché que la mort de L. Verus le mit en état de faire le bien avec plus de liberté. 'Et comme la mediſance n'epargne jamais les Princes, on diſoit meſme qu'il l'avoit fait mourir ou *par poiſon, ou par &c.
la derniere ſaignée qu'on luy fit dans ſon apoplexie. 'Dion ſemble en effet n'eſtre pas eloigné de croire qu'il s'eſtoit trouvé reduit à prevenir par un moyen [ſi deteſtable] les mauvais deſſeins que Lucius formoit contre luy. 'Car il paroiſt qu'on le ſoupçonnoit

a|29.b.c.

p.29.a|L.Ver.p 39.d|Aur.Vict.

Dio,l.71.p. 802.d.

Philſt.ſoph. 27.p.558.c.

ſoupçonnoit de vouloir former un parti pour brouiller l'Etat, '& on l'a accuſé d'avoir attenté à la vie de M. Aurele. [Tout eſt croyable de luy;] '& il meritoit bien de mourir par le poiſon Mais c'eſt un crime, diſent les hiſtoriens, de croire qu'un Prince tel que M. Aurele, à qui la flaterie meſme n'en oſeroit egaler aucun autre, ait voulu contribuer à ſa mort. Il n'y a que des fratricides comme Caracalla, [a] ou des gents portez à toutes ſortes de crimes, qui ſoient capables de le croire. L.Ver.p.39.d. Her.l.4.p.545.d. a Aur.Vict.

'D'autres ont pretendu que Lucille femme de L. Verus, & Fauſtine mere de Lucille, l'avoient empoiſonné, ne pouvant ſouffrir le pouvoir que Fabia ſa ſœur s'eſtoit acquis ſur ſon eſprit, ou pour d'autres raiſons encore plus horribles. L.Ver.p.39.b.c

ARTICLE XII.

Grands preparatifs de M. Aurele contre les Allemans. Les Lombars vaincus: Vindex défait & tué: M. Aurele remarie Lucille à Pompeien, perd un fils.

L'AN DE JESUS CHRIST 170, DE M. AURELE 9, 10.

Note 13. *'M. 'Cornelius Cethegus, & C. Erucius Clarus, Conſuls.* Idat.&c|Nor.ep.conſ.p.108.

'MARC Aurele delivré de l'embaras que luy donnoient les fauſſes vertus & les veritables vices de L. Verus, parut encore plus grand & plus eminent qu'il n'avoit fait juſques alors. 'Il gouverna tous les peuples avec une moderation & une bonté *lugenti.* "qui n'eſt pas croyable. M.Aur.v.p.29 b. c|Eutr.

'Il s'appliquoit tout entier en ce temps-ci aux preparatifs neceſſaires pour la guerre des Marcomans, [b] ſur leſquels il paroiſt que ſes Lieutenans avoient remporté quelque avantage [dés le commencement de cette année,] ce qui luy fit prendre le titre "d'Imperator aprés la mort de L. Verus, & avant le 25 de fevrier qui la ſuivit: & les medailles faites en ce temps là nous repreſentent déja l'Allemagne vaincuë & ſoumiſe [1]. *Imp. VI.* 1. M.Aur.v.p.29 c.d|n.S.p.87.2.b. b Bir.p.221.

[Il y faut peut-eſtre raporter] 'ce que nous trouvons dans "un auteur du temps de Juſtinien, que ſix mille Allemans Lombars & Obies ayant paſſé le Danube, la cavalerie de Vindex & l'infanterie de Candide les pouſſerent ſi vivement qu'ils furent tous contraints de fuir. Les barbares étonnez d'avoir ſi mal réuſſi dans leur premier effort, deputerent à Ælius Baſſus Pierre Patrice. Petr.leg.p.24.c.d.

1, ſi l'on ne dit qu'au lieu de *Tr. P. XXIII.* il faut lire *XXIV.* en une ou deux inſcriptions.

gouverneur de la Pannonie, Ballomar Roy des Marcomans, & dix autres ambaſſadeurs d'autant de nations qui s'eſtoient liguées enſemble, traiterent avec luy, & ſe retirerent chez eux.

[Les Romains ne jouirent pas long-temps de leur avantage,] Dio.l.71.p. 803.b. '& M. Vindex qui eſtoit Prefet [du Pretoire,] fut depuis défait & tué dans un combat par les Marcomans, [ſoit par ceux meſmes qui avoient démandé la paix, ſoit par quelque autre partie de la meſme nation.]

Luci.pſeud.p. 493.b.c. 'Lucien aſſure que lorſque M. Aurele faiſoit la guerre aux Marcomans & aux Quades, l'impoſteur Alexandre dont nous avons déja parlé, predit par un de ſes oracles la victoire, le triomphe, & la paix, pourvu que les Romains jettaſſent deux lions dans le Danube avec certaines ceremonies qu'il marquoit. On fit tout ce qu'il diſoit: & cependant auſſi-toſt aprés, les Romains perdirent en un ſeul combat prés de 20 mille hommes: ce qui donna un tel avantage aux barbares, 'qu'ils coururent juſques en Italie, firent d'étranges maux aux Romains, & furent meſme ſur le point de prendre Aquilée.

Dio,l.71.p.802 e. Luci,pſeud. 403.c.

M.Aur.v.p.31. c. 'M. Aurele fit donc de grands preparatifs pour une guerre ſi importante. Comme la peſte qui duroit encore, [avoit beaucoup diminué les troupes,] il fit enroler les eſclaves, comme on avoit fait du temps d'Annibal, les gladiateurs, les bandis meſmes de la Dalmacie & de la Dardanie, '& les archers deſtinez à les pourſuivre. 'Il trouva auſſi des Allemans qui pour de l'argent voulurent bien faire la guerre à leur nation. Cependant l'epargne eſtant epuiſée par tant de depenſes, & luy ne pouvant ſe reſoudre à mettre ſur le peuple de nouveaux impoſts, il fit expoſer en vente durant deux mois tous les plus riches meubles de la Couronne, les ſtatuës & les tableaux de prix, meſme les habits de ſoie de ſa femme, & un grand nombre de perles dont Adrien avoit fait un threſor particulier. Par ce moyen il eut aſſez d'argent 'pour faire cette année au peuple une largeſſe extraordinaire, 'pour ſoûtenir durant [cinq années] la guerre des Marcomans, & pour racheter enſuite une partie de ce qu'il avoit vendu.

Diocmites.

d. d.29.d.e. Vict. epit. Eutr.

Bir.p.221. M.Aur.v.p.29 e.

p.31.b. 'Eſtant prés de partir, il remaria ſa fille Lucille veuve de L. Verus, avant meſme que ſon deuil fuſt achevé, à Claudius Pompeianus originaire d'Antioche, & qui n'avoit pas une grande nobleſſe, eſtant fils d'un ſimple Chevalier Romain. 'Mais M. Aurele choiſiſſoit pour gendres ceux du Senat qui avoient le plus de merite, de ſageſſe & de probité, & non les plus nobles

Her.l.1.p.464. c.

& les plus riches. [Nous connoiſſons moins les qualitez] d'Antiſtius Burrhus & de Petronius Mamertinus, qui furent auſſi de ſes gendres. [Mais l'hiſtoire parle avantageuſement de Pompeien: & c'eſt luy ſans doute] à qui Julien l'apoſtat dit que M. Aurele auroit dû laiſſer l'Empire, comme eſtant tres capable de le gouverner, plutoſt qu'à ſon fils. [Nous verrons qu'il ſervit fort bien dans la guerre des Marcomans.] Cependant ni Lucille ni Fauſtine ſa mere ne furent point contentes de ce mariage. Lucille conſerva le titre d'Auguſte avec le feu & les autres marques de cette ſupreme dignité.

Com.v.p.48.c. e|Pagi,180.§ 4. Juli.cæſ.p.13. M.Aur.v.p.31 b. Her.l.1.p.47 2 c.d.

Pompeien vivoit encore du temps de Commode & de Severe, mais toujours retiré à la campagne ſous pretexte de ſon âge & de ſes incommoditez, & en effet pour ne pas voir les crimes de Commode, [& ne pas donner d'ombrage à Severe.] On ne le vit à Rome que ſous Pertinax, qui le fit aſſeoir auprés de luy ſur ſon throne dans le Senat.

Dio,l.73.p.83 c.

M. Aurele perdit cette année à Paleſtrine où il eſtoit allé paſſer quelque temps, [Annius] Verus Ceſar ſon fils âgé de ſept ans, les medecins luy ayant ouvert mal à propos une tumeur ſous l'oreille. Il les conſola luy meſme, & ne voulut point qu'on fiſt un deuil public de cette mort, parcequ'on celebroit alors des jeux en l'honneur de Jupiter; ce qu'on croit devoir s'entendre des jeux Capitolins qui ſe celebrerent cette année.

M.Aur.v.p.31. b.c|n.C.p.73.1.

ARTICLE XIII.

Divers evenemens de la guerre de M. Aurele en Allemagne.

MARC Aurele partit enſuite avant le 7 mars de l'année ſuivante [pour aller en Allemagne,] où il paſſa bien du temps ſans revenir en Italie. [a] Il ſouhaitoit extremement d'y mener avec luy Galien, qui paſſoit alors pour un veritable medecin; & il l'avoit fait venir exprés l'année precedente de [Pergame] ſa patrie à Aquilée. Cependant Galien l'ayant prié de le laiſſer à Rome, [où il eſtoit venu d'Aquilée,] ce Prince plein de bonté, d'humanité, & de douceur, le luy accorda. Il y laiſſa auſſi ſon fils Commode ſous la garde de Pitholaüs ſon Chambellan, à qui il recommanda de ſe ſervir de Galien ſi ſon fils tomboit malade. & Pitholaüs veilloit ſur la ſanté de cet enfant avec un ſoin qui alloit juſques au ſcrupule. Commode fut malade durant l'abſence de ſon pere; & il paroiſt que c'eſtoit hors de Rome, mais aſſez prés.

Bir.p.222. Dio,l.71.p.811. d. a Gal.prog.p. 459.a|libr.p. 362.363. p.459.b.c|363 a. prog.p.461.b, a.

[On ſçait peu l'ordre & le detail de ce qui ſe paſſa en Allemagne:] 'mais on ſçait que M. Aurele y demeura plus long-temps que ni luy ni les autres ne l'avoient cru; [parce] [a] qu'il aimoit mieux ſurmonter les ennemis par la prudence que par la force. 'Il ne les vainquit qu'avec beaucoup de travail & de "conduite, [b] avec un grand courage, & un bonheur extraordinaire. [c] Les ſoldats [à ſon imitation] s'animoient les uns les autres, & tant les Prefets du Pretoire que les autres Generaux [s'acquiterent fort bien de leur devoir.] 'Il delivra la Pannonie de l'eſclavage où elle eſtoit, "en en chaſſant les Marcomans, les Sarmates, les Vandales, & les Quades, '& rendit à ceux du pais ce qu'il put retirer des mains des barbares. Capitolin dit qu'il pourſuivit les Marcomans juſqu'au Danube, & qu'il les défit dans le paſſage de ce fleuve. 'Dion raporte la meſme choſe des Jazyges, & décrit fort au long la "victoire que les Romains remporterent contre eux ſur les glaces, aprés en avoir gagné une autre ſur la terre. 'On trouva quelquefois des femmes Allemandes armées entre les morts. 'Un ſoldat qui eſtoit en garde durant la nuit ſur le bord du Danube entendant crier de l'autre coſté quelques ſoldats pris par les barbares, traverſa tout armé le fleuve à la nage, delivra ſes compagnons, & s'en revint à ſon poſte.

'Les Aſtinges [peuples inconnus] vinrent dans la Dace offrir leur ſecours aux Romains, ſi on leur vouloit donner des terres & de l'argent. On leur refuſa l'un & l'autre, & cela ne les empeſcha pas de promettre d'aller combatre les Coſtoboques, laiſſant leurs femmes & leurs enfans en la garde de Clement, [qui pouvoit eſtre le gouverneur de la Dace.] Ils vainquirent les Coſtoboques, & ſe rendirent maiſtres de leur pays. Mais [quand on leur eut rendu leurs femmes & leurs enfans,] ils commencerent eux meſmes à courir la Dace. Bien-toſt aprés ils furent ſurpris & vaincus par les Dancriges, qui craignoient, dit Dion, que Clement pour ſe delivrer des courſes des Aſtinges, ne les envoyaſt contre eux. Ainſi les Aſtinges furent contraints de recourir à M. Aurele, & de le ſupplier de leur donner des terres & de l'argent [comme à ſes ſoldats.] Il le leur promit quand ils auroient fait quelque exploit contre ſes ennemis: & ils n'y manquerent pas. 'Un auteur dit qu'ils vinrent au ſecours de M. Aurele, auſſi-bien que les Lacringes. [qui ſont apparemment les meſmes que les Dancriges, de Dion] 'Capitolin parle auſſi des Lacringes. [Ils ſont peu connus d'ailleurs.]

p.459.a.b|libr. p.363.a. [a] Ariſt.or.9.p. 117.
M.Aur.v.p.31. e|Eutr. [b] M.Aur.v.p. 29.c.
[c] p.31.e.
p.29.d|Eutr.
M.Aur.v.p.31. d.
Dio,l.71.p. 804.805.
p.803.a. e.
p.807.808.
Pet,leg.p.24.e
M Aur.n.S.p. 92.2.d.e.

moderatione.

extinctis.

&c.

'Les Cotins promirent auſſi de combatre les Marcomans ſous la conduite de Tarruntius Paternus ſecretaire de M. Aurele. Mais au lieu de s'acquiter de leur promeſſe, ils maltraiterent extremement Paternus. Ils en furent depuis bien punis. [Ce Paternus fut Prefet du Pretoire ſous Commode.] Dio, l. 71. p. 808. a.

'Au milieu d'une ſi grande guerre, ni la complaiſance ni la crainte ne firent jamais rien faire à M. Aurele contre ſon devoir. 'On remarque qu'aprés un combat fort rude & une illuſtre victoire, les ſoldats voulant qu'il leur fiſt quelque largeſſe, 'il le leur refuſa, en leur diſant qu'il ne leur pouvoit rien donner d'extraordinaire, qu'il ne le tiraſt du ſang de leurs peres & de leurs proches: [& qu'il ne craignoit pas leurs mutineries,] parceque c'eſt Dieu ſeul qui eſt le maiſtre des Empires. 'Lorſque les occupations de la guerre luy donnoient quelque loiſir, il l'employoit à vider les procés, donnant à chaque affaire autant de temps & autant d'application que s'il n'en euſt eu aucune autre. p. 803. b. a. p. 804. a.

'Pompeien à qui il avoit donné le commandement de quelques troupes, voulut y avoir pour aſſocié Pertinax, quoique M. Aurele luy euſt oſté un emploi qu'il avoit dans la Dace, ſur quelques mauvais raports. Pertinax réuſſit fort bien dans cette commiſſion, ce qui porta M. Aurele à le faire Senateur: & comme il eut enſuite decouvert le menſonge & la cabale de ceux qui l'avoient mal mis dans ſon eſprit, 'il luy donna les honneurs de la Preture, comme pour reparer le tort qu'il luy avoit fait, & l'envoya commander dans la Rhecie & la Norique, dont il chaſſa les ennemis; 'de ſorte que pour reconnoiſtre ſon merite M. Aurele l'eleva enfin au Conſulat, malgré les murmures de ceux qui ne conſideroient que la baſſeſſe extreme de ſa naiſſance. p. 802. e | Pert. v. p. 54. b. *Praetorium fuit.* Dio, l. 71. p. 810. c | Pert. v. p 54. c.

'On marque que dans cette premiere expedition contre les Marcomans, M. Aurele fit durant trois ans ſa reſidence [ordinaire] à Carnunte, 'ville celebre de la haute Pannonie ſur le Danube. On croit que c'eſt aujourd'hui le bourg de Ste Perronel dans l'Autriche. 'Nous verrons qu'il tint auſſi quelquefois ſa cour à Sirmich. Eutr | Hier. chr Baudr. p. 165. 1 Philſt. ſoph. 27 p. 558. d.

ARTICLE XIV.

Revolte des Bucoles appaiſée par Caſſius : Troubles en Eſpagne dans les Gaules : Bonté de M. Aurele pour Herode.

Dio,l.71.p.803 c. 'DION ſemble mettre la revolte des Bucoles en Egypte, dans le temps que M. Aurele eſtoit occupé à la guerre
M.Aur.v.p.31 b. d'Allemagne. 'Capitolin en parle entre les evenemens de l'an
a n.C.p.73.1.b 170. [a]Les Bucoles eſtoient certains quartiers de l'Egypte,[nommez apparemment ainſi parcequ'on y nourriſſoit beaucoup de
Hier.v.Hil.p. 251.b. bœufs.] 'Les habitans [à qui on donne le nom de Bucoles ou Bucoliques] en eſtoient tous barbares & ſauvages,& il n'y avoit encore aucun Chrétien parmi eux à la fin du quatrieme ſiecle
M.Aur.v.p.31 b|42.c|Dio,l. 71.p.803.c.d. [On pouvoit y avoir mis quelque garniſon.] 'Car Capitolin attribuë la revolte aux ſoldats de ce quartier : mais on voit que tout le peuple y prit part, ſoulevé par un de leurs preſtres,& par un Iſidore homme de cœur & d'execution. Ils tuerent d'abord un Centenier Romain, s'eſtant deguiſez en femmes pour le tromper : & beaucoup d'autres Egyptiens s'eſtant joints à eux, ils défirent le troupes Romaines qui eſtoient en Egypte, firent de grands deſordres, & eſtoient preſts meſme de prendre Alexandrie, ſi Caſſius que M. Aurele avoit fait gouverneur de Syrie, n'euſt receu ordre de marcher contre eux. Il n'oſa leur donner bataille, redoutant leur nombre & leur courage deſeſperé. Mais ayant trouvé moyen de mettre la diviſion parmi eux, il les obligea de ſe ſoumettre.

Caſſ.v.p.42.c. 'On marque que Caſſius ayant rétabli la diſcipline militaire par ſa ſeverité, fit de grands exploits non ſeulement dans l'Egypte,[comme nous venons de voir,] mais auſſi dans l'Armenie
Dio,l.71.p.812 a. & dans l'Arabie, [ce que l'hiſtoire n'éclaircit point.] 'Il paroiſt neanmoins que cette guerre d'Arabie fut conſiderable : [mais il ſemble qu'il la faudroit mettre dans le meſme temps que celle des Parthes,]puiſqu'elles ſe firent l'une & l'autre par les meſmes troupes qui furent depuis employées dans celles des Marcomans.

M.Aur.v.p.31. b. 'Capitolin joint à la revolte des Bucoles de grands ravages que les Maures firent preſque dans toute l'Eſpagne : mais ils en
p.32.a. furent chaſſez par les Gouverneurs. [Je penſe que ce ſont] ces troubles de la Luſitanie que Capitolin dit avoir eſté bien-toſt
Sev.v.p.64.d. appaiſez. 'Severe qui fut depuis Empereur, eſtoit Queſteur dans

la Betique lorſqu'elle fut ravagée par les Maures.

'On marque encore vers ce temps-ci quelque remuement dans la Franche-Comté, qui fut arreſté 'par l'autorité de M. Aurele. M.Aur.v.p.32 censura. 2.

L'AN DE JESUS CHRIST 171, DE M. AURELE 10, 11.

'Severus, & Herennianus, Conſuls. Idat.&c.

'On croit que le premier eſt Septimius Severus deux fois Conſul, oncle paternel ou au moins parent de l'Empereur Severe, à qui il obtint de M. Aurele la qualité de Senateur: [a]& que le ſecond eſt L. Alfidus Hereonianus [1]Conſul dont on trouve une inſcription. Onu.in faſt.p. 232.b|Sev.v.p. 64.b.c. [a] Nor.ep.conſ. p.108.109. 1.

'Marc Aurele fit ſous ces Conſuls une ſolennité pour [la fin de] la dixieme année de ſon regne. Bir.p.222.

'Durant qu'il eſtoit dans la Pannonie, où ſa reſidence ordinaire eſtoit [alors] à Sirmich, [b]il arriva un grand diſtèrend entre Herode Atticus, '& la ville d'Athenes appuyée par les deux Quintiles dont nous avons parlé autrepart, fort aimez de l'Empereur, & qui gouvernoient alors la Grece. On croyoit d'ailleurs que M. Aurele avoit quelque raiſon de ne pas aimer Herode, & il eſtoit porté naturellement à favoriſer les peuples. 'Auſſi il receut fort bien Demoſtrate que les Atheniens luy avoient deputé, & prit ſoin luy meſme qu'il euſt tout ce qu'il luy falloit. L'Imperatrice Fauſtine prenoit auſſi leur parti, & une petite fille de trois ans qu'elle avoit alors avec elle, en careſſant ſon pere, ſe jettoit à ſes genoux, & le prioit en begayant de conſerver la ville d'Athenes. 'Outre cela le tonnerre tomba ſur le lieu où logeoit Herode, & tua deux petites filles d'Alcimedon ſon affranchi, qu'il avoit elevées, & qu'il aimoit extremement. Philſt.ſoph.27. p.558.d. [b] a.b.c. V.Antonin §10. d. p.559.a.b.

'Toutes ces choſes ayant mis Herode comme en fureur; lorſque le jour où l'affaire ſe devoit traiter devant l'Empereur fut arrivé, il ne dit rien de ce qu'on pouvoit attendre du plus eloquent homme de la Grece, mais ſe mit à declamer avec emportement contre l'Empereur meſme ſans rien deguiſer, juſqu'à luy reprocher qu'il l'abandonnoit à une femme & à un enfant de trois ans: & comme Baſſée Prefet du Pretoire luy dit que ſa maniere d'agir pourroit bien le faire condanner à la mort, il luy répondit, Un homme âgé comme je ſuis n'a guere à craindre; & puis s'en alla bruſquement. b.c.

'M. Aurele ecouta tout cela ſans témoigner par le moindre d.

1. *Conſulis Fabrateni Novani.* Cela ne marque t-il point un Conſul de quelque colonie?

geſte qu'il en euſt aucune peine. Et quand Herode s'en fut allé, il dit ſeulement aux avocats des Atheniens, Vous pouvez « dire vos raiſons, ſans vous mettre en peine ſi Herode ne le veut « p.560.a.b. pas. 'Il les ecouta [ſans rien dire,] mais non pas ſans verſer des « larmes lorſqu'ils parlerent des moyens par leſquels ils pretendoient qu'Herode & ſes affranchis opprimoient le peuple. Cependant on pretend qu'il ne prononça rien contre Herode, mais ſeulement contre ſes affranchis, leſquels il ne condanna qu'à une peine tres douce: & il en exemta meſme Alcimedon, p.561. le trouvant aſſez puni par la mort de ſes deux enfans. 'Depuis cela Herode luy ayant écrit comme pour ſe plaindre de ce qu'il ne luy écrivoit plus, au lieu qu'il avoit accoutumé de le faire tres ſouvent, il luy fit une réponſe fort ample, & pleine d'amitié, & luy fit meſme des excuſes de ce qu'il s'eſtoit vu obligé de condanner des perſonnes qui eſtoient à luy. [Certes il y aura bien des Chrétiens que cette douceur d'un payen & d'un Empereur condannera au dernier jour.]

Dio, l.71.p. 803.c|val p.717 'Baſſée Prefet du Pretoire dont nous venons de parler, eſt nommé M. Ruſus Baſæus par Dion, qui remarque que c'eſtoit un ſimple payſan, qui avoit vécu long-temps dans la pauvreté, & qui enſuite s'eſtoit mis dans les armes par contrainte, "pour &c. eviter ce ſemble la punition de quelque faute qu'il avoit faite. Auſſi il n'avoit aucune connoiſſance des lettres, & il parloit ſi mal qu'on pouvoit à peine l'entendre. Mais du reſte c'eſtoit un homme de merite.

L'AN DE JESUS CHRIST 172, DE M. AURELE 11, 12.

Idat.&c. *'Maximus, & Orfitus, Conſuls.*

Bir.p.223.224. 'On raporte à cette année & à la ſuivante un grand nombre de medailles qui parlent des victoires de M. Aurele ſur les Allemans, ou meſme de la conqueſte de l'Allemagne, & pluſieurs Com.v.p.50.c. luy attribuent le titre de Germanique, 'qui fut en effet donné à Bir.p.225. Commode ſon fils le 15 octobre de cette année. 'Il ſemble neanmoins que M. Aurele n'ait pris luy meſme ce titre qu'en l'an p.224. 175. 'Il eſt certain qu'il ne prit celui d'Imperator pour la ſettieme fois qu'en l'an 174.

L'AN DE JESUS CHRIST 173, DE M. AURELE 12, 13.

Caſd.&c|Nor. ep.conſ.p.109. *'M. Aurelius Severus II, & T. Claudius Pompeianus, Conſuls.*

[a] Onuphre ne trouve point de difficulté à croire que le ſecond eſt Claudius Pompeianus gendre de M. Aurele, [b] qui le fit deux fois Conſul. [c] Mais il eſt clair par M. Aurele meſme, qu'il ne fut point fait Conſul qu'aprés la mort de Caſſius arrivée en l'an 175.

[a] Onu.in faſt. p.232.d.
[b] M Aur.v.p. 31.b.
[c] Caſſ.v.p.44. c|Nor.ep.conſ. p.110.

ART. XV.

ARTICLE XV.

M. Aurele enfermé par les Quades, eſt ſauvé par une pluie miraculeuſe.

L'AN DE JESUS CHRIST 174, DE M. AURELE 13, 14.

Gallus, & Flaccus, Conſuls. Idat.&c.

IL y avoit déja bien des années que M. Aurele combatoit les Allemans, & par ſes Lieutenans, & par luy meſme, ſans pouvoir les dompter: [a] & il ſe vit meſme en danger d'eſtre vaincu par eux dans une occaſion [b] où il eſtoit en perſonne, s'il n'euſt eſté ſauvé par un evenement tout extraordinaire, ou plutoſt par une faveur toute particuliere de Dieu, comme les payens meſmes le reconnoiſſent. [c] Cela arriva certainement cette année, [durant les chaleurs de l'été;] [d] & apparemment [e] audelà du Danube, [f] dans le pays des Quades, [g] à qui M. Aurele faiſoit alors la guerre, [h] & [i] prés la riviere de Gran, [k] qui tombant des montagnes de la Hongrie ſeptentrionale dans le Danube, donne aujourd'hui ſon nom à l'ancienne ville de Strigonie placée vis à vis de ſon embouchure.

Euſ.chr.

Dio,l.71.p. 805.b.

Note 14.

Onu.in.faſt.p. 232.e.f.

Germanicam fitim. V la note 14.

[a] Tert ap.c.5. p.6.d.

[b] Euſ.chr| Oroſ.l.7.c.15. p.213.1.c.

[c] Dio,l.71.p. 805.b.

[d] M.Ant.l.1.c 14.p 23.

[e] Baud.g.p.330.

[f] Nyſ.de.Quad 2.t.3.p.505.b.

[g] Dio,l.71.p. 805.b.

[h] Euſ.chr.

[i] Oroſ.l.7.c.15. p.213.1.c.

[k] Dio,l.71.p. 805.b.

[a] Dieu qui vouloit relever la gloire du nom Chrétien, permit [b] que ce Prince ſe laiſſaſt enfermer [en cet endroit] par les ennemis dans un lieu deſavantageux, & où on ne trouvoit point d'eau. Les Romains ſe ſerrant les uns contre les autres, ſe défendoient fort bien contre les eſcarmouches des ennemis: de ſorte que ceux ci ceſſerent bien-toſt de les attaquer. Mais comme ils avoient de beaucoup l'avantage du nombre, ils ſe ſaiſirent de tous les paſſages, & oſterent aux Romains tous les moyens d'avoir de l'eau; eſperant de ſurmonter par la chaleur & par la ſoif, ceux qu'ils ne pouvoient vaincre par les armes.

[a] Dio,l.71.p. 805.b.

[b] Euſ.chr.

[a] Les Romains ſe trouverent alors dans une étrange extremité, eſtant accablez de travaux & de bleſſures, abatus par le chaud & par la ſoif, ſans pouvoir ni avancer, ni combatre, contraints de demeurer ſous les armes, expoſez à toutes les ardeurs du ſoleil; lorſque tout d'un coup on vit les nuées s'aſſembler de toutes parts, & la pluie tomber en abondance, par une protection particuliere de Dieu. [b] Dés qu'il commença à pleuvoir, les ſoldats ſe mirent à lever la teſte, & à recevoir l'eau dans leurs bouches, & puis à tendre leurs boucliers & leurs caſques, pour pouvoir boire plus aiſément, & abruver auſſi leurs chevaux.

[a] Dio,l.71.p. 805.b.

[b] p.806.c.

c. 'Les barbares vinrent ſur cela les attaquer, de ſorte que les Romains eſtoient obligez de boire & de combatre en meſme temps: car ils eſtoient tellement alterez, qu'il y en eut qui eſtant bleſſez buvoient leur propre ſang avec l'eau qu'ils avoient receuë dans leurs caſques: Et comme ils ſongeoient plutoſt à éteindre leur ſoif qu'à repouſſer les Allemans, ils euſſent ſans doute receu un grand echec, s'ils n'euſſent eſté ſecourus par
d. une groſſe greſle, '& par quantité de foudres qui tomboient ſur leurs ennemis. Ainſi on voyoit en un meſme lieu l'eau & le feu deſcendre du ciel, pour rafraichir & deſalterer les uns, & pour bruler & faire mourir les autres. Car le feu ne tomboit point ſur les Romains, ou s'éteignoit auſſi-toſt; & la pluie qui tomboit ſur les barbares n'éteignoit point les flammes qui les devoroient: elle les augmentoit au contraire comme ſi c'euſt eſté de l'huile & non de l'eau. Ainſi ils cherchoient de l'eau au milieu de cette pluie, & eſtoient contraints ou de ſe bleſſer eux
e. meſmes pour eteindre le feu par leur ſang, ou de ſe jetter entre les bras des Romains, où ils trouvoient leur ſalut par la bonté de M. Aurele qui leur faiſoit donner la vie.

[Voilà de quelle maniere Dion décrit les particularitez de cette hiſtoire ſi memorable,] 'celebrée par S. Apollinaire, par Tertullien, par Euſebe, par Julie Capitolin, par Themiſtius dans un diſcours à Theodoſe, par S. Jerome, par S. Gregoire de Nyſſe, par Claudien, par la chronique d'Alexandrie qui copie Euſebe, ſans parler de ceux qui les ont ſuivis. [a] Baronius en raporte une image qui ſe trouve, dit-il, à Rome dans la celebre colonne d'Antonin, avec les autres exploits que fit M. Aurele dans la guerre des Marcomans: [b] & Themiſtius en cite une autre qu'il avoit vuë ſur le meſme miracle.

Euſ.l.5.c.5.p. 169|Tert.ap.c. 5.p.6.d|ad.Sca. c.4.p.87.d|M. Aur.v.p.32.d| Themi.p.191. b|Hier.chr. Nyſ.de Quad. 2.t 3.p.505. 506|Claud. conſ.H.6.p.183.

a Bar.176.§24

b Themi.or.15. p.191.d.

ARTICLE XVI.

Que la pluie qui ſauva M. Aurele a eſté obtenuë par les Chrétiens.

Euſ.l.5.c 5.p. 169.c. 'LEs payens & les Chrétiens ont donc également reconnu la verité de ce prodige, mais les payens n'en ont pas voulu decouvrir la cauſe. 'Dion la raporte à un magicien d'Egypte nommé Arnuphis, qui eſtoit à la ſuite de l'Empereur; [c] d'autres à un Julien originaire de Caldée, qui eſtoit auſſi magicien, & qu'on fait auteur de divers livres de magie, de meſme que ſon pere qui ſe nommoit auſſi Julien: '& divers auteurs mettent

Dio,l.71.p. 805.d|Suid.α. p.439.c.

c Suid.α.p.439. c|μ.p.1247.a.b.

Porph.v.c.91. p.80.

un Julien entre les plus celebres magiciens. [Capitolin, Themiſtius, & Claudien, dans les endroits que nous en avons citez, l'attribuent à l'Empereur meſme,] 'que Themiſtius par une ſe conde faute appelle Antonin le *Bon*. 'Dans la colonne des Antonins, les payens en donnent la gloire à leur Jupiter pluvieux & foudroyant, 'comme ils avoient accoutumé de faire toutes les fois que les ſerviteurs du vray Dieu avoient obtenu de luy de la pluie par leurs genuflexions & par leurs jeûnes. [Et neanmoins il faut apparemment raporter à ce grand miracle] 'ce que dit Tertullien, que le peuple [Romain] s'eſtoit écrié, Graces au Dieu des dieux qui ſeul eſt puiſſant.

Euſ.chr.p 224. Bar.176.§ 24. 25. Tert.ad Sc. 4.p.87.d. d.

'Mais les Chrétiens, qui n'aiment que la verité, n'ont pas voulu la cacher en cette rencontre; & ils nous aſſurent que Dieu accorda cette faveur à la priere des ſoldats Chrétiens qui eſtoient en l'armée Romaine, leſquels la luy demanderent à genoux, ſelon que nous avons accoutumé de prier, dit Euſebe; '& comme remarque S. Gregoire de Nyſſe, aprés s'eſtre ſeparez pour cet effet du reſte du corps de l'armée. [a] Le premier de ceux qu'Euſebe allegue ſur ce ſujet, eſt S. Apollinaire Eveſque d'Hieraple, dont le témoignage eſt d'autant plus authentique, qu'il vivoit au meſme temps que ce miracle arriva. [Mais il ſeroit à ſouhaiter qu'Euſebe nous euſt raporté ſes propres paroles.]

d|Euſ.l.5.c.5.p 169.b.c. Nyſ.de Quad. 2.p.505.d. [a] Euſ.l.5.c.5.p. 169.c.d.

'Les Chrétiens dont les prieres ſauverent l'armée Romaine en cette rencontre, eſtoient de la legion appellée Melitine, 'ou comme dit Xiphilin, de la legion levée ou reſidente à Melitine [ville celebre de la petite Armenie ſur le bord de l'Euphrate; ce qui s'accorde entierement:] 'car les legions prenoient ſouvent le nom des provinces où elles avoient leurs quartiers. 'Et S. Gregoire de Nyſſe nous aſſure que la legion qui obtint cette victoire, logeoit dans une ville voiſine de la Cappadoce. Il ajoute qu'elle avoit receu la foy par une viſion; [ce qui rend croyable ce que dit Xiphilin,] 'que cette legion n'eſtoit compoſée que de Chrétiens. [b] Euſebe & S. Gregoire de Nyſſe portent à le croire. C'eſtoit apparemment la douziéme legion, [c] à qui Tite avoit donné la ville de Melitine pour quartier en l'an 70, [d] & qui eſtoit placée vers l'an 230 dans la Cappadoce, [ſous laquelle la petite Armenie pouvoit alors eſtre compriſe.] [e] Et la Notice de l'Empire met encore long-temps aprés la douziéme legion à Melitine. [f] Elle avoit le ſurnom de Foudroyante: [g] & S. Apollinaire dit au raport d'Euſebe, que la legion Meli-

b. Dio,l.71.p. 806.a. Roma.ill.p.57. Nyſ.de.Quad. 2.p.505.a. Dio,l.71.p. 806.a. [b] Euſ.n.p.92. 93|Proc.æd.l. 1.c.7.p.18.d. [c] Joſ.bell.l.7. c.4.p.971.c. [d] Dio,l.55.p. 564.b. [e] Euſ.n.p.92.2.c [f] d|Dio,l.55.p. 564.b. [g] d|Euſ.l.5.c.5. p.169.d.

tine receut ce titre de l'Empereur en recompenſe du miracle dont nous parlons. 'Xiphilin dit la meſme choſe: [a] & Onuphre le confirme, ſoûtenant que juſqu'à M. Aurele on n'a point parlé de la legion Foudroyante. [b] Mais on trouve par une inſcription, que la douzieme legion meſme avoit ce ſurnom dés le regne de Trajan: [de ſorte que les foudres qu'elle obtint du ciel peuvent le luy avoir confirmé, mais non le luy avoir fait donner.] 'Euſebe remarque comme une choſe extraordinaire, que cette legion duroit encore de ſon temps, [c] & elle produiſit alors les quarante Martyrs de Sebaſte, ſi celebres dans l'Egliſe.

Dio, l. 71. p. 806. b.
[a] Onu. in faſt. p. 233. c.
[b] Bar. 176. §19 Euſ. chr. n. p. 233. 2.
l. 5. c. 5. p. 169. b.
[c] Nyſ. de Quad 2. p. 506. a.

[Nous avons differé juſques à preſent la preuve la plus conſiderable de ce grand miracle, pour la traiter plus exactement. C'eſt la lettre que M. Aurele meſme en écrivit au raport de Tertullien, & qui eſt ſans doute la meſme] 'que celle qu'il écrivit au Senat ſelon Dion ſur la victoire. [d] Tertullien nous aſſure donc que par ſa lettre il attribuoit ce prodige à la priere des Chrétiens, [1] quoiqu'il en parlaſt avec quelque ſorte de doute, n'oſant peut-eſtre le faire plus poſitivement, pour ne pas ruiner la ſuperſtition payenne: [& c'eſt apparemment cette maniere de parler, qui donna lieu aux payens d'en attribuer la cauſe ou à la magie, ou à M. Aurele meſme, comme nous avons vu, ou à leur Jupiter pluvieux.

Dio, l. 71. p. 806. e.
[d] Tert. ap. c. 5. p. 6. d.
1.

M. Aurele fit aſſez voir neanmoins par ſa lettre quelle eſtoit ſa croyance propre.] Car quoiqu'il n'exemtaſt pas ouvertement les Chrétiens de la peine que les loix leur impoſoient, il le fit neanmoins d'une autre maniere, en condannant tres rigoureuſement leurs accuſateurs; c'eſt à dire, comme l'explique Euſebe, en les condannant à la mort. [Que ſi quelqu'un a peine à croire que dans une meſme affaire, on ait pu ordonner de faire mourir & l'accuſateur & l'accuſé, il pourra bien montrer que cette loy eſt injuſte & extravagante, mais il ne montrera pas qu'elle n'ait point eſté faite lorſqu'il la verra pratiquée peu de temps aprés à l'égard de "S. Apollone: & l'on voit clairement par l'hiſtoire des Martyrs de Lion, que jamais M. Aurele n'a exemté les Chrétiens de la mort, lorſqu'ils eſtoient mis en juſtice. Ainſi ce qu'il a ajouté à la loy de Trajan, c'eſt que celui-ci ayant ſeulement ordonné qu'on n'accuſeroit point les Chrétiens, M. Aurele le défendit ſur peine de la vie.

Euſ. l. 5. c. 5. p. 170. a.
V. ſon titre

De la maniere dont Tertullien parle de la lettre de M. Aurele, en la citant hautement contre les payens, il n'y a pas lieu

1, *Chriſtianorum fortè militum precationibus impetrato imbri.*

de douter qu'il ne l'ait vuë, & que ce qu'il en raporte ne doive paſſer pour tres authentique.] 'Euſebe la cite de Tertullien, & n'en parle dans ſa chronique que comme d'une choſe qui ſe diſoit. Mais S. Ierome en traduiſant cet endroit, dit poſitivement "qu'on l'avoit encore alors. 'Oroſe & Xiphilin témoignent ſeulement qu'on croyoit l'avoir de leur temps, ſans dire qu'ils l'euſſent vuë. [Nous en avons une aujourd'hui ſur ce ſujet: mais il eſt difficile de croire qu'elle ſoit legitime, "comme on le verra en ſon lieu.]

p.169.d.

extant.

Oroſ.l.7 c.15.p. 213.1.c.d|Dio, p.806.b.

Note 15.

'Cette grande victoire fit proclamer M. Aurele Imperator pour la ſettieme fois par ſes ſoldats. Il n'avoit point accoutumé de prendre ce titre qu'aprés un arreſt du Senat. Mais pour cette fois il crut ne devoir pas refuſer un honneur qui ſembloit que Dieu meſme luy preſentaſt. 'Il le prit en l'année 174, ſelon les inſcriptions: ce qui nous aſſure encore plus que la chronique d'Euſebe, que c'eſt celle où il faut mettre cet evenement ſi memorable. 'Il prit auſſi fort peu aprés le ſurnom de Germanique, à cauſe des victoires qu'il avoit remportées ſur les Germains ou Allemans, & en le prenant il quitta ceux de Parthique [& d'Armeniaque] qu'il avoit pris depuis la guerre de L. Verus contre les Parthes.

Dio,l.71.p. 806.e.

Occo,p.224| Gotlz.p.78.a| Onu.p.232.f.

Goltz.p.78.b| M.Aur.v.p.27. c.

ARTICLE XVII.

Note 16.

M. Aurele "traite avec divers peuples d'Allemagne.

L'AN DE JESUS CHRIST 175, DE M. AURELE 14, 15.

'Piſo, & Julianus, Conſuls.

Idat.&c|Com. v.p.50.c.

[LA 'chronique d'Alexandrie ſeule met Orfitus III. & Refus.] 'Suidas parle d'un Julien Conſul ſous Marc Aurele.

Suid.t.p.640.d

'M. Aurele avoit perdu beaucoup de monde & de perſonnes de qualité dans la guerre d'Allemagne, [& autant ce ſemble par la peſte que par la guerre.] C'eſt pourquoi ſes amis ſe preſſoient ſouvent de revenir à Rome: mais il ne voulut point quitter l'Allemagne que toutes les guerres n'y euſſent eſté terminées. Il ſouhaitoit beaucoup de faire une province du pays des Marcomans, & une autre de celui des Sarmates, [moins ſans doute par vanité que] 'parcequ'il voyoit l'infidelité de ces peuples qui luy avoient ſouvent manqué de parole; ce qui le faiſoit reſoudre à les exterminer entierement: '& on croit qu'il fuſt

M.Aur.v.p.32. a.

d.

Dio,l.71.p.808 b|809.

M.Aur.v.p.32. d.

venu à bout de ce deſſein ſans la revolte de Caſſius [dont nous allons bien-toſt voir l'hiſtoire.]

Dio,l.71.p. 810.a,b. 'Il avoit mis 20 mille hommes dans le pays des Quades & des Marcomans en des lieux commodes & bien fortifiez: & ces troupes [courant partout,] empeſchoient ces peuples de labourer, & de mener leurs troupeaux aux champs, faiſoient des priſonniers, & leur oſtoient toute ſorte de liberté, & de commerce. Les Quades s'en trouverent ſi fort incommodez, qu'ils reſolurent d'abandonner leur pays, & de ſe retirer tous dans les terres des Semnons. Mais M. Aurele l'ayant ſçeu, leur coupa le chemin, parcequ'il ne deſiroit pas d'avoir leur pays; mais de les punir, & ce fut particulierement ce qui reduiſit ces deux nations à luy envoyer des deputez, [& à ſe ſoumettre à un acoord.]

p.807.a. 'Aprés la victoire miraculeuſe qu'il avoit obtenuë contre les Quades, nous trouvons dans Dion que quantité de peuples d'Allemagne luy envoyoient des deputez, les uns pour luy demander la paix, les autres pour faire meſme alliance avec luy.

b]Pet.leg.p.24 d. 'Les Quades furent du nombre des premiers, luy ramenerent tous les transfuges avec treize mille priſonniers, & promirent de rendre tous les autres qu'ils pouvoient avoir encore. Ainſi ils obtinrent la paix, mais non le pouvoir de trafiquer ſur les terres de l'Empire, 'ni d'habiter à deux lieuës prés du Danube.

Dio,l.71.p. 808.d]809.a. 'Ce traité ne dura guere: car les Quades au lieu "d'executer ce qu'ils avoient promis, aſſiſterent les Jazyges & les Marcomans qui eſtoient encore en armes. Ils chaſſerent auſſi leur Roy Furtius, & mirent en ſa place un Ariogeſe de leur autorité propre. C'eſt pourquoi M. Aurele ne voulut point confirmer leur nouveau Roy, ni continuer la paix avec eux, quoiqu'ils promiſſent de luy rendre encore cinquante mille priſonniers. 'Il fut meſme ſi indigné [de l'election] d'Ariogeſe, qu'il le proſcrivit, & promit une ſomme conſiderable à ceux qui le luy ameneroient mort ou vif. Cependant Ariogeſe ayant eſté pris depuis, ce Prince plein de bonté, meſme pour ſes plus grands ennemis, oublia toute ſa colere, & ſe contenta de l'envoyer à Alexandrie. [Ainſi ſa priſe qui ſemble ne ſe devoir mettre qu'aprés la mort de Caſſius dont Alexandrie avoit pris le parti, doit eſtre

a p.808.b.c. &c.

val.p.717.

l.71.p.812.d. differente] 'de ces "victoires que les Romains remporterent ſur pluſieurs barbares, lorſque M. Aaurele ſe preparoit à marcher contre Caſſius. [Nous ne trouvons point ce qui arriva depuis des Quades. Il ſemble neanmoins que la guerre ait continué contre eux juſques aprés la mort de M. Aurele.]

Note 17.

'Les Marcomans domptez par beaucoup de combats, & obligez de demander retraite aux Quades, [a]ſe ſoumirent auſſi enfin, & obtinrent la paix à condition qu'ils n'habiteroient point 38 Quades. [b]qu'à deux lieuës prés du Danube. Dio, p. 805. b | 808 | M. Aur. A. p. 31. c. [a] Dio, l. 71. p. 808. d.

'Les Jazyges qui d'abord avoient mis en priſon Banadaſpe appellé leur ſecond Roy, parcequ'il avoit deputé à l'Empereur pour traiter de paix, furent enfin reduits à la luy demander avec inſtance. Ils le firent une premiere fois ſans rien obtenir, parcequ'on ne ſe fioit pas à leur parole. Enfin Zantique meſme [leur nouveau Prince] y vint, dit l'hiſtorien, avec tous les principaux de la nation. On les obligea de s'eloigner du Danube encore plus que les Marcomans. Ils rendirent cent mille priſonniers ſans ceux qui s'eſtoient echapez, qui eſtoient morts, ou qu'ils avoient vendus à d'autres. Outre cela ils fournirent à M. Aurele huit mille hommes de cheval dont il en envoya cinq mille en Angleterre. p. 808. 809.

'On vit par là combien cette nation eſtoit encore puiſſante, [combien elle avoit fait de maux aux Romains,] & combien elle eſtoit encore en état de leur en faire. Auſſi M. Aurele n'auroit point accordé la paix aux Jazyges ſans la revolte de Caſſius, qui l'obligea meſme de leur remettre pluſieurs choſes auſquelles il les avoit obligez d'abord. Il leur permit auſſi de paſſer par la Dace pour aller trafiquer avec les Roxolans quand 'leur Prince le leur permettroit. Mais il ne voulut point qu'ils euſſent de bateaux à eux [ſur le Danube,] [a]ni qu'ils poſſedaſſent rien dans les iſles de ce fleuve. p. 809. a. b. c.

ὁ ἄρχων αὐτῶν. 1.

2. 'Les Burs, [a]les Nariſtes, & beaucoup d'autres nations deputerent auſſi à M. Aurele pour luy demander la paix, ou pour faire alliance avec les Romains, & leur fournir des ſoldats. 'Il accordoit aux uns le droit de bourgeoiſie, aux autres une exemption d'impoſts, ou pour un certain temps, ou pour toujours; aux autres une certaine quantité de vivres qu'on leur devoit fournir tous les ans. 'Il leur donna des terres dans la Dace, dans la Pannonie, dans la Meſie, dans la Germanie, & dans l'Italie meſme; 'où il envoya auſſi pluſieurs des Marcomans qui s'eſtoient ſoumis à luy. [b]Mais quelques uns de ces barbares qu'il avoit mis à Ravenne, ayant voulu ſe rendre maiſtres de la ville, il retira de l'Italie tous ceux qu'il y avoit envoyez. 'On marque qu'il traitoit avec equité les ennemis meſmes qu'il avoit pris. p. 807. a. c | 809. c. d | 810. b. p. 809. d. p. 807. c | M. Aur. v. p. 32. d. M. Aur. v. p. 31 c. [b] Dio, l. 71. p. 807. c. d. M. Aur. v. p. 32 d.

1. *ou bien*, ni qu'ils entraſſent jamais : διαπλεῦσαι.
2. Ναριϛαὶ, Sont-ils differens des Nariſques, peuples aſſez connus dans l'Allemagne ?

Dio,l.71.p. 807.a. 'Entre les nations qui vinrent faire alliance avec luy, il y en eut une dont le nom eſt oublié, conduite par un enfant de douze ans nommé Battaire. Ayant receu de l'argent, elle fut fidele, & arreſta un Prince voiſin nommé Tarbe, qui eſtoit entré dans la Dace, & menaçoit de faire la guerre ſi on ne luy donnoit auſſi quelque argent.

ARTICLE XVIII.

Caſſius gouverneur de Syrie ſe revolte.

[NOus avons déja parlé pluſieurs fois d'Avidius Caſſius dans les guerres de l'Orient, de l'Illyrie, & de l'Egypte. On peut voir dans l'hiſtorien de ſa vie, à qui on donne le nom de Vulcatius Gallicanus, ce qu'on ſçait de luy.] 'Cet auteur le Caſſ.v.p.40.a. b|n.S.p.109.1. d|2.b. fait ſortir de l'illuſtre famille des anciens Caſſius, & fils ou petit fils d'un Avidius Severus homme important à l'Etat, & elevé aux premieres dignitez. v.p.45.b|n.C.p. 85.1.f|Dio,val n.p.103. 'Cependant luy meſme ne s'attribuë rien de commun avec Caſſius qui tua Ceſar, que le ſeul nom, & ne dit point qu'il fuſt de la meſme famille, ce qui fait juger qu'il n'en eſtoit pas. 'Dion dit en effet qu'il eſtoit Syrien originaire Dio,l.71.p. 810.d. 'de Cyr [ville celebre par Theodoret ſon Eveſque,] & ne luy attribuë point de plus grande nobleſſe que d'avoir eſté fils d'un Heliodore, qui par le moyen de ſa rhetorique avoit eu aſſez de bonheur pour devenir Prefet d'Egypte, Ariſt.or.26.p. 602.b.c. 'lorſque Marc Aurele regnoit avec Antonin. [a] Mr Valois juge que c'eſt cet Heliodore qui avoit eſté ſecretaire d'Adrien. Quelques uns croient que Caſſius avoit auſſi le nom de Pudens.

[a] Dio,val.n.p. 103.

Caſſ.v.p.41.42. 'Ce qu'on remarque particulierement de luy, c'eſt "qu'il ſavoit parfaitement maintenir la diſcipline dans les troupes: &c. p.41.45.a. 'mais ſa ſeverité eſtoit ſi grande qu'on pouvoit bien l'appeller p.41.a. une cruauté, ſelon Vulcatius. 'Il nous le repreſente auſſi dans le reſte comme meſlé de bonnes & de mauvaiſes qualitez, juſqu'à pouvoir paſſer pour un ſecond Catilina. [Cependant il n'eſt pas p.40.c.d. aiſé d'accorder ſa cruauté avec] 'ce qu'il cite des lettres de L. Verus & de M. Aurele, qu'il eſtoit aimé des ſoldats, [ni les p.45.a,b. mœurs de Catilina avec] 'ce que Vulcatius dit luy meſme, que s'il euſt regné, c'euſt eſté un Prince clement, bon, utile, excellent. Dion en fait toujours un tres grand homme, & tres digne

Dio,l.71.p. 810.d.

M.Aur.v.p 33.b| n C.v.77.1.d|S. P.27.1.2.

1. 'Capitolin dit de Cypre. Mais on croit qu'au lieu de *Cyprum* il faut lire *Cyrrhum*, qu'on ſoutient eſtre le vray nom de Cyr en Syrie.

de

175, de M. Aurele 14. 15. de la puiſſance ſouveraine, [s'il y euſt eſté elevé par une voie legitime.]

&c. 'On pretend qu'il avoit toujours "haï la monarchie. L. Verus en écrivit à M. Aurele comme d'un homme qui ſe preparoit déja à la revolte: 'mais ce ſage Prince luy répondit que ſa lettre ſentoit plus l'inquietude d'un homme timide, que la magnanimité d'un Empereur, & qu'elle eſtoit peu digne d'un regne [plein d'équité] comme le leur; qu'il ne pouvoit pas traiter comme coupable un homme qui n'eſtoit point accuſé [dans les formes de la juſtice,] & ſurtout un homme de merite & un bon capitaine comme eſtoit Caſſius. & il finit ſa lettre par ces belles paroles: Pour mes enfans dont vous voulez procurer la ſureté par ſa mort, je veux bien qu'ils periſſent ſi Caſſius merite mieux qu'eux d'eſtre aimé, & ſi ſa vie eſt plus importante que la leur au bien de l'Etat.

Caſſ.v.p.40.b. c. d.e.

[Si ces lettres furent écrites durant que L. Verus eſtoit en Orient, comme il y a aſſez d'apparence, il faut admirer combien M. Aurele deferoit peu aux mauvais raports.] 'Car il paroît qu'aprés le retour de Verus, Caſſius commanda ſur le Danube; 'enſuite de quoy M. Aurele luy donna le commandement &c. des legions de Syrie, accoutumées "à la molleſſe & aux delices de ce pays', afin qu'il y rétabliſt l'ancienne diſcipline des Romains. 'Dion ſemble dire que ce fut vers le meſme temps que L. Verus mourut, [en 169.] Mais pour ce qu'on lit dans l'abregé de cet hiſtorien, qu'il eut l'intendance de toute l'Aſie, [je n'y voy aucune apparence. Dion avoit peut-eſtre mis de tout l'Orient, c'eſt à dire de la Syrie, & des provinces qui y eſtoient jointes.]

p.41.c. e|42.a. Dio,l.71.p.802 d.e.

'Le meſme auteur pretend que Fauſtine voyant M. Aurele ſon mari toujours prés à mourir par la foibleſſe de ſa ſanté,[1] & Commode ſon fils peu en état de ſe maintenir; jalouſe de ſe conſerver le rang qu'elle tenoit comme fille & femme d'Empereur, elle avoit ſollicité Caſſius de prendre l'Empire dés qu'il apprendroit la mort de M. Aurele,[2] luy promettant de l'epouſer; qu'en effet il ne ſe fit proclamer Empereur que ſur un bruit qui courut que M. Aurele eſtoit mort; & que ce bruit s'eſtant trouvé faux, il s'eſtoit vu trop engagé pour reculer. 'D'autres veulent qu'il ait fait courir exprés ce bruit pour favoriſer ſa re-

p.810.d.e|Caſſ. v.p.42.c|43.d. &c.

Caſſ.v.p.42.d| M.Aur.v.p.32 e.

1. Vulcace dit *infantes filios.*

2. 'Caſſius avoit encore ſa femme: [mais il l'euſt aiſément repudiée pour epouſer Fauſtine avec l'Empire.] Caſſ.v.44.d.

volte, tout le monde aimant trop M. Aurele [pour ſouffrir un autre Empereur,]comme il feignit auſſi que les armées de la Pannonie l'avoient déja declaré Auguſte.

Dio,l.71.P. 810.e.

p.811.a. 'Il ſe trouva bien-toſt maiſtre de tout ce qui eſt audelà du mont Taurus,& de l'Egypte meſme;[a] Flavius Calviſius qui en eſtoit Prefet, ayant embraſſé ſon parti. On marque particulierement que les Juifs ſe declarerent pour luy.[b] Les troupes de la Bithynie eſtoient preſtes à faire la meſme choſe, ſi elles n'euſſent eſté retenuës dans le devoir par Clodius Albinus qui les commandoit alors, [& qui juſtifia ainſi]'le jugement avantageux que M.Aurele avec fait de ſon merite en luy donnant de l'emploi. C'eſt celui que Severe fit Ceſar pour le tromper. 'Caſſius eſtoit encore favoriſé de quelques Aois étrangers:'de ſorte qu'il ne ſongeoit qu'à ſe rendre maiſtre par les armes de tout le reſte de l'Empire.'Il "envoya Metien ſon fils à Alexandrie pour en prendre ſoin, [afin d'eſtre plus aſſuré de cette province importante.]

Caſſ.v.p.42.d.
[a] Dio,val.p. 718.
[b] Albin.v.p.81 c|83.b.
p.83.a.
Dio,val.p.718. l.71.p.811.a.
M.Aur.v.p.33. 2.
Note 18.

ARTICLE XIX.

M. Aurele ſe prepare à la guerre contre Caſſius, qui eſt tué par un Centenier.

[MARTIUS]Verus gouverneur de la Cappadoce, manda la revolte de Caſſius à M. Aurele, [c] qui d'abord en fut fort troublé. [d] Il cacha quelque temps cette nouvelle: mais le bruit public l'ayant bien-toſt rendu commune, il la declara luy meſme aux ſoldats, [e] par un diſcours tres moderé, s'eſtant contenté d'y reprocher à Caſſius qu'il reconnoiſſoit bien mal l'amitié qu'il avoit euë pour luy, "& qu'il auroit toujours, comme &c. il eſperoit de le montrer par la maniere dont il vouloit le traiter quand il l'auroit reduit à l'obeiſſance. [Il y a encore pluſieurs autres beaux endroits dans ce diſcours.]Il écrivit au Senat les meſmes choſes qu'il avoit dites aux ſoldats. Caſſius auſſi de ſon coſté ne diſoit rien d'injurieux contre M. Aurele; ſe contentant de ſe plaindre de ce que par une bonté exceſſive, & par trop d'application à l'étude & à ſa philoſophie, il manquoit de vigilance pour empeſcher les pilleries des méchans, & de vigueur pour les punir.

M.Aur.n.S.p. 112.e|Dio,l.71 p.811.a.
[c] Dio,p.809.b| 810.c.
[d] p.811.a.
[e] p.811,812.
p.812.d.
Caſſ.v.p.45.b. c.

'Durant que Caſſius travailloit à faire revolter l'Orient, M. Aurele taſchoit de terminer la guerre du coſté de l'Allema-

Dio,l.71.p. 812.d.

L. an de J. C. 175, de M. Aurele 14, 15.

gne. Ses troupes y remportoient divers avantages ſur les barbares; & il accordoit aux autres des conditions plus favorables, pour en avoir du ſecours: ce qu'il oublia neanmoins de mander au Senat, comme il faiſoit dans toutes les autres rencontres, tant il eſtoit occupé de l'affaire de Caſſius. p.809.b.

Commode ſon fils né le 31 aouſt de l'an 161, [a] approchant alors du temps où il devoit prendre la robe virile, [qui eſtoit ordinairement la fin de la quatorzieme année,] il l'envoya querir à Rome pour la luy donner. Commode partit pour aller en Allemagne le 19 may de cette année, [b] & y receut la robe à l'extremité de l'Empire le 7 de juillet: [c] ce qui n'empeſcha pas que M. Aurele ne fit une largeſſe au peuple Romain à l'occaſion de cette ceremonie: & quelques uns croient que c'eſt la ſettieme liberalité de ce Prince marquée dans une medaille "de cette année. Il paroiſt qu'il manda Commode ſur la nouvelle de la revolte de Caſſius: [d] de ſorte qu'il ſemble qu'on peut mettre cette revolte au [commencement du] mois d'avril.

Com.v.p.45.e. [a] Dio,l.71.p. 810.d. Com.v.p.50.c|n.S.p.119.2.2. [b] v.p.46.b|50.c [c] M.Aur.v.p. 32.b. Nor.ep.conſ.p. 119. Tr.p.XXIX. Imp.VII. Dio,l.71.p. 810.c. [d] Nor.ep.conſ. p.120.

Elle cauſa du trouble à Rome, parcequ'on craignoit que Caſſius n'y vint durant que M. Aurele, qui y eſtoit aimé de tout le monde, en eſtoit abſent. Le Senat ne laiſſa pas de le declarer ennemi, & de confiſquer ſes biens au threſor public. Car M. Aurele ne voulut point les prendre pour luy. Il ne ſe vengea point non plus de luy "ſur ceux qui luy appartenoient, [& qui apparemment eſtoient à Rome. M.Aur.v.p.32 e|Caſſ.v.p.42. e. ejus affectus.

Ils ſe preparoient donc tous deux à une guerre civile, que la puiſſance de M. Aurele, & la valeur de Caſſius auroient pu rendre tres ſanglante, lorſque Caſſius "fut tué par un Centenier nommé Antoine, & par "un autre officier encore moins conſiderable. Dion qui raporte ſeul "quelques particularitez de cette mort, ne nous demeſle point aſſez comment tout cela arriva. Vulcatius avoit promis de nous apprendre comment il avoit eſté tué, & où il avoit eſté vaincu: [ce qui marque qu'il y eut quelque combat entre luy & les troupes de M. Aurele, commandées apparemment par Martius Verus,] ſur qui M. Aurele faiſoit un grand fond pour cette guerre, & qu'il envoya avant luy en Syrie, luy en donnant le gouvernement au lieu de celui de la Cappadoce. Et l'on raporte que Martius ayant trouvé beaucoup de lettres adreſſées à Caſſius, il les brula toutes, en diſant qu'il croyoit que M. Aurele en ſeroit bien aiſe, mais que s'il le trouvoit mauvais, il aimoit mieux perir ſeul, que d'en laiſſer perir beaucoup d'autres. Il y en avoit neanmoins Dio,l.71.p.812 c. &c. Suppl. &c. &c. Caſſ.v.p.40.c. Dio,l.61.p.812 a. [e] p.813.b. a|val.p.718.

qui diſoient que ces lettres, [ou d'autres trouvées en quelque autre endroit;] ayant eſté apportées à M. Aurele, il les avoit brulées luy meſme, ſans vouloir ſeulement ſavoir de qui elles eſtoient, depeur, diſoit-il, de haïr quelqu'un, meſme contre ſa volonté. Amm.l.21.p. 202.b. 'Ammien dit que c'eſtoit un paquet de lettres que Caſſius écrivoit à ceux de ſa faction, lequel ayant eſté intercepté, fut apporté à M. Aurele en Illyrie, & brulé par ſon ordre ſans eſtre decacheté.

Dio,l.71.p.813 a|M.Aur.v.p. 33.a|Caſſ.v.p. 42.d. 'L'armée tua auſſi le Prefet du Pretoire de Caſſius, & Metien ſon fils qui eſtoit alors en Egypte. [Mais la punition n'alla pas plus loin à l'égard des Senateurs:] & ce peu meſme ne ſe fit qu'à l'inſçeu de M. Aurele, & contre ſon gré: M.Aur.p.33. d. 'car il euſt voulu qu'on n'euſt repandu le ſang d'aucun Senateur durant ſon regne. a|Caſſ.v.p.43. a|Dio,val.p. 717.721. 'Auſſi lorſqu'il ſçeut que Caſſius eſtoit tué, & qu'on luy en apportoit la teſte, il ne fit paroiſtre aucune marque de joie: au contraire il en témoigna de la douleur, & ſe plaignit d'avoir perdu une occaſion de miſericorde; parcequ'il euſt voulu luy conſerver la vie, & ne le punir qu'en luy reprochant ſon ingratitude. Il ne voulut point voir ſa teſte, & ordonna qu'on la miſt en terre. Dio,l.71.p. 813.a. 'Le regne de Caſſius, ou plutoſt ſon ſonge, ſelon l'expreſſion d'un payen, [conforme à celle de l'Ecriture,] ne fut que de trois mois & ſix jours. Nor.ep.conſ. p.120. 'Ainſi il peut avoir eſté tué au mois de juillet.

ARTICLE XX.

Bonté de M. Aurele pour les Senateurs de la famille & du parti de Caſſius.

Dio,val.p.717. 'MARC Aurele ne voulut ni faire mourir, ni mettre en priſon, ni juger par luy meſme aucun des Senateurs qui s'eſtoient trouvé engagez dans la rebellion de Caſſius: mais il les renvoyoit au Senat, leur aſſignant un jour pour comparoiſtre, comme ſi c'euſt eſté une affaire civile & ordinaire. [Tibere les auroit renvoyez au Senat, pour les faire condanner avec plus de rigueur qu'il ne les auroit oſé condanner luy meſme. Mais cette cruelle hypocriſie eſtoit bien eloignée de Caſſ.v.p.44.d. l'eſprit de M. Aurele.]Car il écrivit au Senat pour le prier & le conjurer d'uſer en cette occaſion plutoſt d'indulgence que de rigueur; de ne repandre le ſang d'aucun Senateur & d'aucune perſonne de qualité, ou plutoſt de qui que ce fuſt; d'ac-

corder cette gloire à ſon regne, que dans le malheur d'une rebellion perſonne n'y ait perdu la vie hors de *la premiere chaleur du tumulte: & je voudrois, ajouta-t-il, pouvoir meſme retirer du tombeau pluſieurs de ceux qui ſont morts: car on n'approuve jamais qu'un Prince venge ſes propres injures: Quand il ne feroit rien que de juſte, il paſſe au moins pour "trop ſevere. Il demande enſuite qu'on pardonne à la femme, au gendre & aux enfans de Caſſius, ou plutoſt qu'on les traite comme innocens, puiſqu'ils n'avoient rien fait qui puſt les rendre coupables; & qu'on leur laiſſe ce qu'il leur avoit donné, c'eſt à dire plus de la moitié du bien de leur pere & de leur mere, avec tous leurs biens meubles, & la liberté d'aller où ils voudroient, pour eſtre partout des preuves vivantes de la douceur du Senat: [C'eſtoit apparemment à l'excluſion de Rome & de l'Italie.] 'Il demande meſme generalement que tous les Senateurs & les Chevaliers Romains "qui pouvoient eſtre coupables de la revolte, fuſſent exemtez de la mort, de la proſcription, de l'infamie, en un mot de toute "peine pour le preſent & pour l'avenir; "& de la honte meſme de leur faute: '& il étend cette indulgence juſqu'à ceux qui avoient déja eſté punis, voulant qu'on rappelle ceux qui avoient eſté releguez, & qu'on rende le bien aux proſcrits.

* *in tumultu.*
acrior.
conſcios.
injuria.
invidia.
d.e|43 c|M. Aur.v.p.33.d.
Caſſ.v.p.44.e.
d.

[C'eſtoit le ſtyle ordinaire des Empereurs de faire preſque tout par l'autorité du Senat: & ce corps ſoit par baſſeſſe, ſoit pour ſe conſerver cette ombre de ſon ancien pouvoir, ne manquoit jamais d'ordonner tout ce que les Empereurs vouloient faire. Ainſi il ne faut pas douter que ce que M. Aurele demanda, n'ait auſſi-toſt eſté accordé.] 'L'hiſtoire en marque poſitivement l'execution en la perſonne de Druncien ou Druentien gendre de Caſſius. Elle ajoute que Marc Aurele donna meſme aux fils des ſommes d'argent, & à leurs ſœurs des perles & d'autres preſens ſemblables pour les parer: 'de ſorte qu'ils vivoient avec une entiere ſureté non comme les enfans d'un tyran, mais comme des Senateurs Romains. Il y avoit défenſe de leur faire jamais aucun reproche ſur le malheur de leur famille; & ceux qui leur en firent ne manquerent pas d'en eſtre punis. 'M. Aurele les recommanda au mari de ſa tante paternelle [dont le nom n'eſt pas connu.] 'Vulcatius dit meſme qu'ils furent admis aux dignitez. [Cette bonté de M. Aurele eſt d'autant plus conſiderable,] 'qu'on pretendoit que la femme, les enfans & le gendre de Caſſius, avoient dit pluſieurs choſes contre luy. 'On

p.43.e|M.Aur. v.p.33.d.
Caſſ.v.p.43.e.
d.
d|M.Aur.v.p. 33.d.
Caſſ.v.p.45.a.
p.44.b.
p.43.c|M.Aur. v.p.33.d.

marque qu'Heliodore fils de Caſſius fut relegué, & quelques autres bannis [de l'Italie] avec liberté d'aller où ils voudroient, & avec la jouiſſance d'une partie de leur bien: [& on ne dit pas
p. 33. a. d'eux en particulier ſi cette peine leur fut remiſe,] mais ſeulement en general, que les bannis furent rappellez.

Cod. J. 9. t. 8. l. 7. p. 821. Depuis cela neanmoins, Druncien eſtant mort, M. Aurele voulut, ſi nous en croyons Paul le juriſconſulte, que ſes biens fuſſent confiſquez: & il paroiſt que ce fut parcequ'on verifia
l. 8. alors qu'il avoit eſté coupable de la rebellion de Caſſius. Un autre juriſconſulte pretend meſme que c'eſt enſuite d'une conſtitution de ce Prince qu'on a commencé à faire le procés aux morts pour les crimes de leze majeſté. [Cependant cette con-
Caſſ. v. p. 45. a. ſtitution convient mieux à Commode,] qui fit bruler vifs ſous pretexte d'une pretenduë conjuration les enfans de Caſſius, que ſon pere avoit conſervez avec tant de ſoin & tant de gloire. [Tout ce que nous voyons de M. Aurele nous perſuade qu'il eſtoit incapable de ſe faire auteur d'une nouvelle dureté, en ordonnant le premier qu'on pourroit condanner aprés leur mort ceux qui n'avoient pas meſme eſté accuſez durant leur vie.]

ARTICLE XXI.

M. Aurele pardonne à preſque tous les partiſans de Caſſius: Fidelité des Chrétiens pour leurs Princes.

Dio, val. p. 717. 718. MARC Aurele qui epargnoit ſi fort le ſang des Senateurs, fit auſſi ſentir ſa bonté aux autres, & ne punit qu'un tres petit nombre de perſonnes, qui avoient ajouté des fautes particulieres au crime d'avoir contribué à la revolte de Caſſius. Et on voit avec quelle douceur il les puniſſoit par l'exemple de Flavius Calviſius Prefet d'Egypte, qu'il ſe contenta de releguer dans une iſle, ſans luy oſter la vie, ni meſme les biens. Et pour luy conſerver encore l'honneur autant qu'il luy eſtoit poſſible, il brula les pieces de ſon procés. Il pardonna auſſi à tous ſes
M. Aur. n. C. p. 76. 1. d. complices. Il relegua en l'iſle de Scyros [dans l'Archipelage,] un homme qui ſe vantoit d'eſtre inſpiré des Dieux, & qu'on diſoit avoir predit la revolte de Caſſius. Entre les gents d'épée, il
v. p. 33. a. n'y eut que tres peu de Centeniers qui eurent la teſte tranchée: & il pardonna auſſi à toutes les villes qui s'eſtoient declarées pour Caſſius, [comme nous le verrons ſur l'année ſuivante.]
Themi. or. 7. p. 96. b. Themiſtius propoſe pour modele aux Princes la douceur avec laquelle il agit en cette rencontre, avec celle de Pompée, de Jule Ceſar, & d'Auguſte.

La revolte de Caſſius ſervit donc à relever extremement la douceur & la bonté de M. Aurele, & fit voir que rien n'eſtoit capable de la vaincre, ni la grandeur du crime de ceux qui avoient pris les armes pour luy oſter la vie à luy & à ſon fils, ni la crainte que le pardon ne fiſt de nouveaux coupables. Il eſtoit bien eloigné de feindre de fauſſes conſpirations pour avoir pretexte de punir des innocens, luy qui pardonnoit un crime inexcuſable à tant de perſonnes de qualité, à tant de riches & à divers Princes étrangers, ſans s'en venger ni par luy meſme, ni par le Senat, ni ſous le pretexte de quelque autre faute, & on ajoute meſme qu'il fit du bien à beaucoup de ceux qui avoient ſouhaité ſa mort. Dio, val. p. 718 721. l. 72 1. p. 813. a.

Ariſtide [celebre ſophiſte de ce temps là,] n'a pas oublié de remarquer cette bonté de M. Aurele pour ſes ennemis, & s'en ſert pour montrer que non ſeulement il eſtoit exemt d'emportement & de colere, mais que par une grandeur d'ame & une generoſité extraordinaire, il eſtoit audeſſus de l'envie qui ne peut rien ſouffrir de grand dans les autres, & de cette timidité qui fait prendre des precautions exceſſives contre les maux qu'on apprehende. Ariſt. or. 9. p. 105. 106.

[Ce qui fortifioit encore M. Aurele contre ces laſches frayeurs, qui font faire de veritables maux pour en prevenir d'imaginaires, c'eſt] qu'il eſtoit perſuadé que tout eſtant gouverné par la juſtice & la ſageſſe divine, un Prince ne ſuccombe point ſous ſes ennemis ſans le meriter: ce qu'il montroit ſans peine dans tous les autres Empereurs. Et pour Galba meſme, qui ſemble le plus innocent de tous ceux qui ont eſté tuez, il eſtoit avare; & l'avarice, diſoit-il, eſt un vice *acerbiſſimum* capital dans un ſouverain. [Or il ne faut pas s'étonner que dans le peu de connoiſſance qu'il avoit de la veritable vertu,] il cruſt ne rien faire qui meritaſt d'eſtre puni. Caſſ. v. p. 43. a. b.

Tertullien ſoûtient qu'on n'avoit pu trouver aucun Chrétien qui euſt eu part à la revolte de Caſſius, non plus qu'aux autres entrepriſes faites contre l'autorité des Princes. Car un Chrétien, dit-il, n'eſt ennemi de perſonne, & moins encore de l'Empereur. Sachant que c'eſt ſon Dieu qui l'a établi, il ſe croit obligé de l'aimer, de le reverer, de l'honorer, de ſouhaiter ſa conſervation & celle de tout l'Etat. Ainſi il honore ſon Prince en la maniere qui luy eſt permiſe, & qui eſt la plus utile au Prince meſme, comme un homme qui eſt audeſſus de tous les autres hommes, parcequ'il eſt audeſſous de Dieu, qui a receu de Tert. ad Sc. c. 2. p. 85. 86. ap. c. 35. p. 32. c. d.

Dieu tout ce qu'il eſt, & qui n'a audeſſus de luy que Dieu ſeul. Ces ſentimens ſi grands & ſi reſpectueux que les Chrétiens avoient pour leurs Empereurs, n'empeſchoient pas que les payens ne les accuſaſſent d'en eſtre les ennemis, parcequ'ils ne leur rendoient pas des honneurs contraires à celui de Dieu, pendant que ces payens qui faiſoient des Dieux de leurs Princes eſtoient preſts de les trahir dans le temps meſme qu'ils faiſoient ſemblant de les adorer: & c'eſtoient ſouvent ceux qui traitoient les Chrétiens d'ennemis publics, & qui repandoient leur ſang avec plus de cruauté.

ARTICLE XXII.

M. Aurele donne le Conſulat à Pompeien, & la puiſſance du Tribunat à Commode: Il va en Orient où il perd Fauſtine ſa femme.

Caſſ.v.p.44.c|42.e. DANS la joie univerſelle que tous les peuples de l'Empire, hors ceux d'Antioche, eurent de la mort de Caſſius,

p.44.c. M. Aurele crut faire une choſe agreable au Senat, de donner l'honneur du Conſulat à Pompeien ſon gendre. Car quoiqu'il luy fuſt [ſi proche, &] dans un âge déja avancé, il n'avoit pas neanmoins voulu le preferer à d'autres perſonnes de merite, à qui la Republique eſtoit obligée. Pompeien fut donc deſigné pour eſtre Conſul l'année ſuivante, [non ordinaire, mais ſu-

M.Aur.v.p.31 b. brogé.] M. Aurele luy donna depuis un ſecond Conſulat, [qui ne fut encore que ſubrogé.]

Albin.v.p.83.b Voulant auſſi recompenſer Clodius Albinus, qui avoit ſeul empeſché les ſoldats de la Bithynie de ſe joindre à Caſſius, il le deſtina pour eſtre Conſul en la place de Caſſius Papirius, qu'on diſoit eſtre prés de mourir.

Caſſ.v.p.45.a. Le Senat aprés avoir receu la lettre ſi pleine de bonté que M. Aurele luy avoit écrite ſur la famille & les partiſans de Caſſius, demanda le retour de ce Prince à Rome, & la puiſſance du Tribunat pour Commode ſon fils. [Il fut ſatisfait ſur ce ſecond

Onu.in faſt.p. 235.d|Pagi,p. 218|Nor.dec.c 3.p.89. point:] car Commode eut la puiſſance du Tribunat cette année meſme, comme on le tire de diverſes inſcriptions, [a] & le Cardinal Noris juge que ce fut vers le mois d'aouſt.

[a]Nor.ep.conſ. p.120. Dio,l.71.p.813 a. [Mais pour l'autre point, ſi M. Aurele vint alors à Rome, à quoy il n'y a aucune apparence, il y arreſta fort peu.] Car on marque auſſi-toſt aprés la mort de Caſſius, qu'il fit le voyage d'Orient; [& il eſt difficile de croire qu'il ne l'ait pas commencé] Note 19.

cé dés cette année.] 'Dés devant que d'apprendre la mort de Caſſius, il eſtoit parti d'Illyrie pour luy aller faire la guerre; [ainſi il ne fit ce ſemble que continuer ſon voyage. M.Aur.v.p.32. c.

Il avoit apparemment envoyé Pertinax en Syrie contre Caſſius:]& il l'en rappella pour luy donner la garde du Danube, 'avec le gouvernement de l'Illyrie. Pertinax acquit beaucoup de reputation dans cette province, tant par le courage qu'il fit paroiſtre dans les combats, & par les victoires qu'il remporta ſur les Allemans, que par la bonté, la moderation, & la ſageſſe avec laquelle il y gouverna les peuples: de ſorte qu'il y laiſſa une grande idée de ſon nom, & parmi les ſoldats Romains, '& parmi les ennemis. [a]Il paroiſt que les deux Quintiles qui eſtoient avec M. Aurele en Orient [en 175 & 176,] ſuccederent à Pertinax dans le gouvernement de l'Illyrie, [b]au lieu duquel il eut celui des deux Meſies, & puis celui de la Dace. Pert.v.p.54.c. Her.l.2.p.504. d. Dio,l.73.p. 832.e. [a] l.71.p.814.c] Philſt.ſoph.; 35.p.579.d. [b] Pert.v.p.54.c

'M. Aurele mena avec lui en Orient ſon fils Commode, [& Fauſtine ſa femme] [c]qui fut emportée par une mort ſubite au pié du mont Taurus, dans un bourg nommé Halalé, dont M. Aurele fit depuis une colonie, '& une ville nommée Fauſtinople. 'Les uns la mettent dans la Cilicie, [ou plutoſt dans l'Iſaurie;]'& les autres dans la Cappadoce prés de Tyanes. [d]Nous ne raportons point ce que l'hiſtoire dit de cette Princeſſe. Il ſuffit de ſavoir qu'elle eſtoit entierement indigne d'avoir Antonin pour pere, & M. Aurele pour mari, juſqu'à faire douter du pere de Commode ſon fils. [e] Dion dit qu'on ne ſavoit ſi elle eſtoit morte de goutte, ou ſi elle ne s'eſtoit point fait mourir elle meſme depeur d'eſtre convaincuë d'avoir cauſé la revolte de Caſſius. Com.v.p.46. b. [c] M.Aur.v.p. 33.c. n.C.p.77.2.b. Ferrar. Geo.ſac.p.255 [d] L.Ver.p.39.b] M.Aur.v.p.33. c]34.d. M.Aur.v.p.30 c.d. [e] Dio,l.71.p. 813.a.

'On avoit voulu porter M. Aurele à la repudier; mais il répondit; Si je la repudie il faut donc que je luy rende ſon mariage, & l'Empire que j'ay receu de ſon pere. 'Il loüe dans un endroit ſa franchiſe, ſon amitié, ſa ſoumiſſion: '& il la pleura aprés ſa mort, plus meſme qu'un Prince [grave & ſerieux comme il eſtoit] n'euſt dû pleurer une honneſte femme. [g]Il prononça ſon panegyrique, ſoit qu'il ignoraſt ce qu'on diſoit d'elle, [ce qui n'eſt pas aiſé à croire, ſoit qu'il le diſſimulaſt,]& il ne rougit pas meſme de prier le Senat d'en faire une divinité, ſurquoi Julien l'apoſtat ne manque pas de le railler. [Ce qui fut plus digne de luy,] 'c'eſt qu'il écrivit au Senat pour demander qu'on ne fiſt mourir aucun de ceux qui avoient contribué à la revolte de Caſſius, parceque c'eſtoit, diſoit-il, l'unique con-

M.Aur.v.p.30 d.

M.Ant.l.1.c. 14.p.23. τὸ φιλόσοφον.

[f] Juli.cæſ.p.13] Dio,l.71.p. 813.c.

[g] M Aur.v.p. 33.c.

Juli.cæſ.p.50.

Dio,l.71.p. 813.c.

ſolation qu'il puſt recevoir dans ſa douleur: à quoy il ajoutoit ces propres termes: Si vous ne m'accordez pas ce que je vous demande, vous me reduirez à ſouhaiter une promte mort. Ce fut auſſi dans ce temps là qu'il écrivit à Herode Atticus une lettre pleine de bonté, comme nous l'avons marqué ci-deſſus. Il y parloit de ſes quartiers d'hiver; [d'où nous pouvons tirer que Fauſtine mourut dans l'hiver, ou un peu devant.

Philſt.ſoph. 27.p.561.b.

Bir.p.232.

Le Senat ne fut pas plus religieux que M. Aurele;]'& on voit encore par pluſieurs monumens, qu'il plaça entre ſes deeſſes celle [à qui perſonne n'euſt voulu donner rang entre les femmes d'honneur.]Il "fit meſme dreſſer des ſtatuës d'argent d'elle & de M. Aurele, avec un autel, où toutes les filles de Rome en ſe mariant viendroient avec leur epoux faire un ſacrifice.[Certes ils meritoient bien par là d'obtenir que toutes leurs femmes fuſſent des Fauſtines, & leurs enfans des Commodes.]

Dio,l.71.p. 813.d,e. &c.

M.Aur.v.p.34. c.

'Aprés la mort de Fauſtine, Fabia [ſœur de L. Verus, à qui M. Aurele avoit eſté accordé dans ſa jeuneſſe,] fit ce qu'elle put pour le porter à l'epouſer. M. Aurele ne voulut point donner de belle-mere à ſes enfans; mais il prit une concubine fille d'un de ſes Intendans, [faiſant voir par cette action que la vertu des plus grands hommes du paganiſme eſt audeſſous de celle que la grace donne aux plus foibles des vrais Chrétiens.]

Dio,l.71.p. 813.d.

'Comme Caſſius [avoit trouvé plus de facilité] à ſe revolter dans la Syrie dont il eſtoit gouverneur, parceque c'eſtoit ſon pays; on fit en ce temps-ci une loy qui ordonnoit que perſonne ne ſeroit envoyé Gouverneur dans les pays dont il eſtoit originaire.[S. Louis établit la meſme regle en France, & elle y a eſté obſervée ſous pluſieurs de ſes ſucceſſeurs, non qu'ils craigniſſent que des Gouverneurs & des Baillifs ſe rendiſſent aſſez puiſſans pour ſe revolter, mais pour empeſcher les injuſtices que les engagemens & la conſideration d'une famille font ſouvent faire aux magiſtrats.]

ARTICLE XXIII.

M. Aurele visite la Syrie & l'Egypte; établit divers professeurs à Athenes.

L'AN DE JESUS CHRIST 176, DE M. AURELE 15, 16.

T. Vitrasius Pollio II, & M. Flavius Aper II, Consuls. Idat.&c|Onu. in.fast.p.235.e

[CLAUDIUS Pompeianus & Clodius Albinus doivent avoir aussi esté Consuls cette année, comme nous l'avons marqué auparavant.]

M. Aurele dans son voyage d'Orient traita avec beaucoup de bonté tous les peuples qui avoient suivi le parti de Cassius, & il n'en couta la vie à personne. Il pardonna à toutes les villes, sinon qu'il ne voulut pas aller à Cyr d'où estoit Cassius, ni à Antioche, où le peuple avoit dit beaucoup de choses contre luy, & avoit pleuré la mort de Cassius pendant que tout le reste de l'Empire s'en rejouissoit. Car ceux d'Antioche aimoient plus que tous les autres les spectacles & les autres divertissemens; & il n'y avoit que ces sortes de gents qui n'aimoient pas M. Aurele. Outre cela ils estoient portez à la sedition. Ainsi il publia contre eux un edit severe, leur défendit de s'assembler, ni d'ecouter aucun discours public, [ce qui estoit les priver du droit de ville,] & leur osta les spectacles avec leurs plus beaux privileges. [Cette punition leur estoit favorable: mais le temps de la misericorde de Dieu sur eux n'estant pas encore venu,] la colere de M. Aurele s'appaisa bien-tost: il leur rendit tout ce qu'il leur avoit osté, & vint à Antioche quelque temps aprés.

Dio,l.71.p. 813.a. M.Aur.v.p.33. b. Cass.v.p.42.e. Her.l.2.p.501. d. Cass.v.p.42.e. &c. M.Aur.v.p.33. b. *ornamenta.* Cass.v.p.43.e. c. M.Aur.v.p.33. b.

Il alla de la Syrie en Egypte par la Palestine, où l'on pretend qu'il témoigna se trouver fort incommodé de la mauvaise odeur des Juifs, & de leur humeur turbulente. Les habitans d'Alexandrie avoient donné de grands eloges à Cassius; mais il leur pardonna tout, les traita avec beaucoup de bonté, & n'agit dans l'Egypte qu'en citoyen & en philosophe. Il laissa mesme sa fille à Alexandrie, [peut-estre durant qu'il alloit visiter le reste de l'Egypte.] Il donna dans tout l'Orient de grandes marques de sa moderation & de sa sagesse; de sorte qu'il s'y acquit partout l'amour des peuples. Tous les Rois de l'Orient & les ambassadeurs de celui des Parthes l'y vinrent trouver, & il renouvella la paix avec eux.

Amm.l.22.p. 209.a.b. *sententium.* M.Aur.v.p.33. b.c. *philosophiæ.*

Philſt.ſoph.35. p.579.d. Il paſſa pluſieurs jours à Smyrne, [ſoit en allant en Orient, ſoit à ſon retour.] Le ſophiſte Ariſtide dont nous avons encore pluſieurs diſcours, & qui s'y rendoit alors celebre par ſon eloquence, fut neanmoins trois jours ſans le venir ſaluer, [quoique tous les autres y couruſſent.] Les deux Quintiles, l'y amenerent enfin, & il luy dit qu'il n'eſtoit pas venu pluſtoſt parce-qu'il eſtoit occupé à "une piece. M. Aurele agrea ſa ſimplicité; & luy ayant dit qu'il le vouloit entendre, Ariſtide "demanda que ſes diſciples y fuſſent, & euſſent la liberté de battre des mains, & de luy applaudir; ce qu'il luy accorda en riant & ne laiſſa pas de l'aimer & de l'eſtimer toujours depuis ce temps là.

176, de M. Aurele 15, 16.

p.580. &c.

theoremata

Ariſt.or.9.p. 105.c. a p.107.108.118. 119. 'Nous avons de cet Ariſtide un panegyrique de M. Aurele, fait aprés la rebellion [de Caſſius,] [a] & lorſque les Allemans eſtant vaincus, l'Empire agité juſqu'alors par tant de tempeſtes, jouiſſoit preſque partout d'une entiere tranquillité. [Cela ne convient preſque qu'à cette année: mais nous ne voyons point que ce diſcours ait eſté prononcé en preſence de Marc Aurele.]

M.Aur.v.p.33. d e.n.S.p.98.1. Philſt.ſoph. 36.p.585.b. 'Aprés que ce Prince eut reglé les affaires de l'Orient, il vint à Athenes, "où il ſe fit admettre aux myſteres de Cerés, comme il l'avoit ſouhaité depuis long-temps. On remarque qu'il entra ſeul dans le lieu le plus ſecret.

&c.

Dio.l.71.p. 814.a. 'Il donna alors divers honneurs à la ville d'Athenes, & Dion dit qu'il y établit des profeſſeurs publics pour toutes les ſciences, avec des appointemens d'environ "quatre mille livres par an. [b] On voit par les auteurs qu'il y avoit de ces profeſſeurs pour chaque ſecte de philoſophie, comme pour les ſtoïciens, les peripateticiens, les platoniciens, les epicuriens; & quand un de ces profeſſeurs mouroit, on en mettoit un autre à ſa place choiſi par les perſonnes les plus habiles, avec l'agrément de l'Empereur. [c] Mais il ſemble que cet établiſſement ait commencé dés devant que les Atheniens fiſſent des plaintes contre Herode Atticus, [c'eſt à dire avant l'an 175,] puiſque M. Aurele avoit d'abord laiſſé à cet Herode le choix des profeſſeurs de philoſophie. Il voulut neanmoins choiſir luy meſme le ſophiſte Theodore pour y enſeigner le premier la rhetorique, avec les appointemens de quatre mille livres qu'il donnoit.

M.Aur.n.S.p. 72. b p.72,1.c.d.

10 ou 12 mille dragmes.

Philſt.ſoph.37. p.588.a c 28.p.564.565

36.p.582.b. d p.585.b.c. d 586.a. 'Adrien qui eſtoit de Tyr, [d] avoit la meſme chaire lorſque M. Aurele vint à Athenes, & c'eſtoit auſſi ce Prince qui la luy avoit donnée ſur la reputation de ſon eloquence. Il voulut l'en-

tendre declamer,& en ayant eſté fort ſatisfait,il luy fit de grands preſens,& luy donna des immunitez & d'autres privileges pour luy & pour ceux de ſa famille. 'Cet Adrien enſeigna depuis à Rome,où il mourut âgé d'environ 80 ans ſous Commode, dont il receut en mourant la qualité de ſecretaire. 'Philoſtrate le releve extremement, & pretend qu'il réuſſiſſoit ſi bien, [a]que beaucoup croyoient qu'il ſe ſervoit de magie. Cependant à la fin il dit qu'il ne ſuivoit point les regles de l'art, qu'il n'avoit point d'ordre, & que ſouvent il s'elevoit avec tant d'impetuoſité qu'il ne ſe pouvoit ſoûtenir. 'Suidas luy attribuë un aſſez grand nombre d'ouvrages, & entre autres ſept livres de metamorphoſes, 'dont Voſſius parle comme s'il les avoit vus : au moins il donne quelque lieu de le croire.

p.586|37.p.588 a|Suid.a.p.88. a.b. Philſt.ſoph.36. p.582-587. [a]p.586.d. Suid.a.p.88.b. Voſſ.h.g.l.4.c. 17.p.482.

[Son âge de 80 ans ſous Commode, c'eſt à dire au pluſtard vers l'an 190, fait que nous avons peine à croire que ce ſoit cet Adrien,]'dont Galien dit que vers l'an 163 il paſſoit bien déja pour orateur, mais qu'il n'enſeignoit pas encore, ayant demeuré juſque là en la compagnie de Boethe,[qui eſtoit un homme de lettres & de qualité].

Gal.prog.t.3.f. 455.d.

C'eſt peut-eſtre en partie à cauſe de cet établiſſement des profeſſeurs à Athenes,]qu'Ariſtide dit que M. Aurele avoit relevé par de nouveaux honneurs la Grece, & les ſciences des Grecs, qui eſtoient auparavant tres mepriſées & tres negligées, & qui avoient perdu les prerogatives & les privileges qu'on y avoit joints.

Ariſt.or.9.p. 110,111.

ARTICLE XXIV.

M. Aurele triompbe des Allemans avec Commode, qu'il fait Auguſte : Il remet les dettes ; rétablit Smyrne.

MARC Aurele revint d'Athenes en Italie,& eſſuya en paſſant la mer une furieuſe tempeſte. Il aborda à Brinde, où luy & tous ſes ſoldats prirent "la robe, [qui eſtoit l'habit ordinaire des Romains:] car il ne vouloit point qu'ils paruſſent jamais en habit de guerre [dans l'Italie.] Il revint ainſi à Rome avec Commode ſon fils,à qui ayant enſuite obtenu diſpenſe des loix faites ſur l'âge neceſſaire pour les charges, il le deſigna Conſul pour l'année ſuivante, quoiqu'il ne fuſt que dans ſa ſeizieme année, & que perſonne n'eut encore eſté Conſul de ſi bonne heure. 'Le 27 novembre de cette année il luy donna le

M.Aur.v.p.33 c.

togam.

ſagati.

Com.v.p.46.b| c.

Pagi,175.§4.

Com.v.p.46.c| 50.c.d|M.Aur. v.p.29.c,d.

titre * d'Imperator en le prenant luy meſme [pour la 8e fois, ſans doute à cauſe de quelque victoire que Pertinax avoit remportée ſur les Allemans : car nous ne voyons point qu'il y euſt alors d'autre guerre.] Enfin le 23 de decembre il entra à Rome en triomphe; & Commode, quoiqu'il ne fuſt que Ceſar, triompha auſſi avec luy, le Senat l'ayant ainſi ordonné. Ils triompherent des nations de l'Allemagne qui avoient eſté vaincuës.

*Note 20.

Ibid.

Aur.Vict.

[Les Empereurs avoient accoutumé dans ces ſortes d'occaſions de faire des largeſſes au peuple & aux ſoldats.] On trouve dans les medailles quelques marques de celle que M. Aurele fit alors au peuple, laquelle fut plus grande que celle de tous ſes predeceſſeurs. Dion ſemble dire qu'il donna huit pieces d'or à chacun comme pour autant d'années qu'il avoit eſté abſent. [Nous n'en trouvons neanmoins qu'un peu plus de ſix.] Il donna auſſi des ſpectacles magnifiques.

Bir.p.225.

Dio,l.71.p. 814.a.b. &c.

M.Aur.v.p.29. c|33.e|Euſ.chr.

L'AN DE JESUS CHRIST 177, DE AURELE 16, 17.

Idat.&c.

[*Aurelius*] *Commodus* [*Cæſar,*] *& Quintillus, Conſuls.*

M.Aur.v.p.26 b.

a Bir.p.242.

Il ſemble que M. Aurele ait fait rendre des honneurs extraordinaires à Commode dans ce Conſulat.a Et neanmoins il n'eſtoit encore que Ceſar & Prince de la jeuneſſe. Mais dés cette année meſme, & apparemment avant le mois d'aouſt, il fut elevé à la dignité d'Auguſte & de Pere de la patrie. [Ainſi les liberalitez que M. Aurele fit aprés ſon retour à Rome, appartiennent peut-eſtre encore plus à cette année qu'à la precedente. Il y faut joindre ce que] Dion dit enſuite, qu'il fit une remiſe de tout ce qui pouvoit eſtre dû au domaine du Prince, & au threſor public durant les 46 ans qui avoient ſuivi une pareille remiſe faite par Adrien; [c'eſt à dire, comme nous croyons, juſqu'à la fin de l'an 163.] Il fit bruler dans la grande place tous les papiers qui pouvoient regarder ces dettes, & il en reſta neanmoins encore aſſez pour rendre cette grace inutile, Commode ayant eu la dureté de faire payer ce que ſon pere avoit remis.

Note 21. V. la note 20.

Dio,l.71.p.814 b|Euſ.chr| Oroſ.l.7.c.15. p.213.1.d.e.

V. Adrien note 2, 3.

Auſ.conſ.p. 406.

[Nous avons vu que] pour faire la guerre aux Marcomans, il avoit vendu tout ce qu'il y avoit de riche dans le palais. Cette guerre eſtant achevée, il offrit à tous ceux qui en avoient acheté quelque choſe de leur en rendre leur argent. Pluſieurs accepterent cette offre; d'autres aimerent mieux garder ce qu'ils avoient acheté; & jamais il ne fit de peine aux uns ni aux autres.

M.Aur.v.p.29. c|Vict.epit| Eutr.

V. §12.

Dio,l.71.p. 814.b. &c.

Il fit auſſi diverſes liberalitez à beaucoup de villes, particulierement à celle de Smyrne, qui avoit eſté renverſée par un

tremblement de terre depuis qu'il y avoit paſſé. Euſebe met ce tremblement en 179, [ce qui paroiſt difficile à accorder avec Dion.] [a]Nous avons un diſcours d'Ariſtide ſur ce funeſte accident. [b] Ce ſophiſte fut le premier qui en ayant receu la nouvelle la manda aux Empereurs M. Aurele & Commode, par une grande lettre que nous avons encore parmi ſes œuvres. Commode y eſt appellé Auguſte. [c]Ariſtide y conjure ces Princes de prendre ſoin de retablir Smyrne, comme ils avoient pris ſoin des villes d'Italie, qu'ils avoient tirées du mauvais état où elles eſtoient depuis long-temps.

Philſt.ſoph.35 p.579.d|580.c| Ariſt.or.41.t.2. p.289.290. a Ariſt.or.20. p.455. b or.22.p.473.a| 21.p.461.a.b. 41.p.289. c or.41.p.294.c

'M. Aurele trouva cette lettre ſi touchante, qu'il ne put retenir ſes gemiſſemens & ſes larmes en la liſant. [d] Il avoit aſſez de bonté pour remedier de luy meſme à ce malheur. Mais les perſonnes les mieux diſpoſées ſont encore beaucoup davantage quand quelqu'un a ſoin de les animer. 'Ainſi M. Aurele [touché de la letttre d'Ariſtide,] n'attendit pas que ceux de Smyrne luy deputaſſent pour luy demander ſecours. Il les prevint en leur écrivant pour les conſoler, en leur envoyant de quoy reparer la perte qu'ils avoient ſoufferte, & en les encourageant par diverſes promeſſes à rebaſtir leurs maiſons. Il leur donna meſme des ouvertures pour trouver de l'argent [outre celui qu'il leur envoyoit.

Philſt.ſoph.35 p.579.c. d p.580.c.d.

Ariſt.or.21.p. 464.

Il n'eſtoit pas alors à Rome: Jmais il ne laiſſa pas d'envoyer demander au Senat pour ceux de Smyrne ce qu'eux meſmes n'auroient oſé demander. 'Car il ne vouloit rien prendre du threſor que par la permiſſion du Senat. [e] Il commit à un des anciens Preteurs le ſoin de la faire rebaſtir.

p.466.a.

Dio,l.71.p. 814.d. e b.

'Ariſtide dans un diſcours qu'il adreſſe à ceux de Smyrne pour ſe rejouir de leur rétabliſſement, [f]témoigne que leur malheur avoit eſté pleuré de tous ceux de la Grece & de l'Aſie, comme leur eſtant commun à tous; que chacun s'eſtoit preſſé d'apporter des vivres à ceux qui eſtoient reſtez dans la ville, & de fournir des chariots, des maiſons, & toutes ſortes de commoditez à ceux qui eſtoient obligez de l'abandonner, comme s'ils euſſent tous eſté leurs peres ou leurs enfans. On leur offroit partout de l'argent, ceux meſmes qui n'en avoient pas leur en promettoient pour l'avenir; & chacun croyoit en cela non pas faire une grace, mais la recevoir. [Voila le changement que la religion Chrétienne a apporté dans le monde. Car on ne peut douter que les Chrétiens qui eſtoient en grand nombre dans ces provinces, n'aient eu la meilleure part à ces ac-

Ariſt.or.21.p. 461.b.c. f p.498.469.

tions de charité, qui ſont les propres effets de la foy & de la grace de J. C, & que leur ardeur n'ait enflammé les payens meſ-
p.470.d. mes] pour faire mentir cet ancien proverbe, que tout le monde oublie & neglige les malheureux : ce qui n'avoit eſté que trop vray juſques alors.

[La victoire qui avoit fait prendre à M. Aurele le titre d'Imperator pour la 8e fois le 27. novembre 176, avoit apparem-
Bir.p.225.226 ment procuré quelque ſorte de paix à l'Empire ;] & diverſes medailles tant de cette année là que de celle-ci promettent une paix eternelle. [On ne marque pas en effet qu'il y ait eu aucune guerre en l'an 177, & neanmoins il y a bien de l'apparence ſelon la ſuite de l'hiſtoire, que celle d'Allemagne continuoit toujours, quoique peut-eſtre aſſez foiblement. Ainſi M.
M.Aur.v.p.33 c. Aurele eſtant demeuré à Rome ou aux environs,] s'appliqua à corriger diverſes choſes dans la police. Il modera les depenſes
Dio,val.p.718. qu'on faiſoit pour les gladiateurs : & il ne les laiſſoit combatre qu'avec des épées fort emouſſées, comme des fleurets; en ſorte qu'on voyoit leur adreſſe ſans qu'ils fuſſent en danger de ſe tuer. On remarqua encore combien il eſtoit eloigné de repandre le ſang, en ce qu'un eſclave ayant appris à un lion à devorer les hommes [avec une fureur extraordinaire,] il ne voulut point voir ce ſpectacle dont la cruauté des autres ſe divertiſſoit; & le peuple demandant avec inſtance la liberté pour le maiſtre de ce lion, il fit dire par le heraut qu'il ne l'avoit pas meritée.

Gal.progn.t.3. p.460.b.c. Ce fut apparemment dans le temps qu'il paſſa à Rome à ſon retour d'Orient, qu'il eut la petite maladie dont Galien parle.

ARTICLE XXV.

M. Aurele retourne contre les Marcomans, les défait, & meurt.

L'AN DE JESUS CHRIST 178, DE M. AURELE 17, 18.

Orfitus, & Julianus Rufus, Conſuls.

Idat|Chr.Al. &c|Nor.ep. conſ.p.112-114. a Nor.p.113| Com.v.p.47.c. ON trouve un Velius Rufus Conſulaire tué ſous Commode, & on croit que ce peut-eſtre le Conſul de cette année, [quoique ce puiſſe eſtre auſſi Rufus Conſul en l'an 182.]

Bir.p.327.243. Il paroiſt que M. Aurele prit le titre d'Imperator pour la 9e fois, & Commode pour [1] la 3e * avant le mois d'aouſt de cette année [C'eſtoit ſans doute pour la guerre d'Allemagne] que les

Dio,l.71.p. 814.c.d. * *Commodo Tr.P.III.*

Bir.p.242. 1. Il l'avoit pris pour la ſeconde fois avant le mois d'aouſt de l'an 177. *Trib. Pot. II.* [apparemment lorſqu'il avoit eſté fait Auguſte. *V. la note 20.*

deux

deux Quintiles ſoûtenoient avec beaucoup de valeur & d'experience. Cependant on jugea que la preſence de M. Aurele y eſtoit neceſſaire. 'Ainſi il partit le 5 d'aouſt pour y aller, & y mena avec luy Commode, [a] aprés luy avoir fait epouſer Criſpine fille de Bruttius Præſens. La guerre d'Allemagne l'obligea de faire ce mariage pluſtoſt qu'il n'avoit reſolu : il l'accompagna d'une liberalité envers le peuple.

d|Com.v.p.50. d. a Dio,l.71.p. 814.c|M.Aur. v.p.34.a.

'Avant que de partir il jura dans le Capitole, que depuis qu'il regnoit, aucun Senateur n'avoit eſté tué par ſon ordre, ni meſme de ſa connoiſſance ; & qu'il auroit pardonné aux rebelles, s'ils n'euſſent eſté tuez avant qu'il l'euſt ſçeu. 'Il ne voulut point prendre dans le threſor public l'argent neceſſaire pour la guerre, qu'aprés l'avoir demandé au Senat, diſant qu'un Empereur Romain n'avoit rien à luy ; mais que tout appartenoit au Senat & au peuple. 'On remarque que lorſqu'il alloit avec ſon fils Commode à la guerre d'Allemagne, dont "on craignoit qu'il ne revinſt pas, les philoſophes qui eſtoient avec luy le prierent de leur expliquer ce qu'il y avoit de plus difficile & de plus obſcur dans les differentes ſectes de philoſophie, comme ſi on euſt eu peur que la connoiſſance ne s'en perdiſt par ſa mort. Il ſe rendit à leur deſir, & les entretint ſur cela durant trois jours.

M.Aur.v.p.34 d. Dio,l.71.p. 814.d.e. Caſſ.v.p.41.a. b|Aur.Vict. &c.

'On fit cette année l'ordonnance celebre, appellée l'arreſt d'Orfite, par laquelle les enfans de l'un & de l'autre ſexe furent admis à la ſucceſſion de leurs meres mortes ſans teſter, quand meſme ils auroient eſté adoptez en d'autres familles ; au lieu qu'ils en avoient eſté exclus juſques alors. [C'eſt apparemment cette ordonnance] 'dont la chronique d'Alexandrie parle ſur l'année d'aprés, [1] quoiqu'elle mette les peres au lieu des meres. Elle y en joint une autre, Que les enfans ingrats auroient neanmoins le tiers du bien de leur pere.

Inſtit.l.3.c 4. p.47|M.Aur.n. C.p.67.1.d. Chr.Al.p.614. 1,

L'AN DE JESUS CHRIST 179, DE M. AURELE 18, 19.

'*Commodus Auguſtus II, & T. Annius Aurelius Verus II, Conſuls.*

[b] Onuphre fondé ſur un endroit qui apparemment eſt corrompu, met cette année le Conſulat ſubrogé de Pertinax. [c] Autant qu'on en peut juger par l'ordre de Dion & de Capitolin, Pertinax avoit eu le Conſulat dés devant la revolte de Caſſius.

p.614.&c|Proſ Nor.ep.conſ. p.111. b Pert.v.p.55. a|n.C.p.104.1. e.f|Onu.p.236. a.

[d] M. Aurele dans cette derniere guerre d'Allemagne, eut encore à combatre contre les Marcomans, les Hermondures, les Sarmates, & les Quades: [e] & il gagna contre eux une grande ba-

c Dio,l.71.p. 810.c|Pert.v.p 54.c. d M.Aur.v.p. 34.a. e Dio,l.71.p. 814.e.

1, & neanmoins ſous les Conſuls Pollio & Aper, qui ſont ceux de l'an 176.

taille, où l'armée Romaine eſtoit commandée par Paternus, [qui pouvoit eſtre alors Prefet du Pretoire.] Cette victoire fit donner le titre d'Imperator à M. Aurele pour la dixieme fois, & à Commode pour la quatrieme : ce qui ſe fit en cette année avant le mois d'aouſt[1].

Bir.p.227.243 244|Pagi,117.§ 11.

1.

L'AN DE JESUS CHRIST 180, DE M. AURELE 19. 20.

Præſens II, & Sex. Quintilius Condianus, Conſuls.

Idat|Cuſp| Onu.p.236.b. d Nor.ep.conſ. p.114.115. e p.114|Com.n C.p.94.2.b| Dio,l.72.p. 819.c.

[a] Le premier eſt apparemment Bruttius qu'on croit s'eſtre auſſi appellé L. Fulvius, & qui eſtoit beau-pere de Commode. [b] Le ſecond n'eſt nommé que Condien dans les faſtes: mais on ne doute pas que ce ne ſoit ce Sextus Condianus fils de Quintilius Maximus dont parle Dion. Caſſiodore & la chronique d'Alexandrie mettent Gordien : on croit que c'eſt une faute.

Dio,l.71.72.p. 814.e|817.e|M Aur.v.p.34.a.

'M. Aurele avoit fait une guerre ſi rude aux Marcomans & aux autres peuples leurs alliez, qu'il ne leur reſtoit preſque plus d'hommes ni de vivres; de ſorte qu'on eſperoit de les voir cette année entierement ſubjuguez, & leur pays reduit en province.

Chr.Al.p.614.

'La chronique d'Alexandrie dit qu'il avoit ſoumis la nation des Allemans. [Mais il ne plut pas à Dieu de luy donner le peu de mois qui ſembloient ſuffire pour achever ce grand ouvrage.]

Dio,p.814.

'Ainſi ce Prince au lieu de triompher de l'Allemagne conquiſe, fut obligé de ceder à la violence d'une maladie, qui l'emporta p.815.c|Thphl. l.3.p.137.d. [2] le 17.e jour de mars, 'aprés avoir regné 19 ans & dix ou onze jours depuis la mort d'Antonin, & avoir vécu 58 ans, 10 mois, & 22 jours. 'Dion pretend avoir ſçeu certainement que ce furent les medecins qui le firent mourir pour faire plaiſir à Commode : ce que M. Aurele [n'ignora pas: & il le] diſſimula neanmoins juſqu'à la fin, ſinon que la derniere fois que le Tribun luy vint demander le mot, il luy dit, Allez au ſoleil levant; pour moy je me couche.

2.

Dio,p.814.815

M.Aur.v.p.34 b.c|n.S.p.99.2 b.

'Il fut quelques jours malade, & il ſemble que ce fuſt d'une maladie contagieuſe qui regnoit alors dans l'armée : de ſorte que s'il en faut croire Capitolin, il eut peine à empeſcher ſon fils & ſes amis de l'abandonner; ce qui le fit reſoudre ſelon cet auteur à ne point prendre de nourriture; & il augmenta ainſi ſon mal. 'On ajoute que deux jours avant que de mourir, il témoigna à ſes amis qu'il ne ſouhaitoit point de vivre, parceque les dereglemens de ſon fils luy rendoient la vie ennuyeuſe. 'Il ne

v.p.34.a.c.

Dio.l.71.p. 815.a.

1. 'S'il n'y a point de faute dans les medailles de Birague, qui portent *Commodus Trib. Pot. IIII. Imp. IIII.* 'Car il en donne une où il lit *Trib. Pot. V. Imp. III*, ce qui eſt abſolument contraire aux autres.

Bir.p.243.244. p.244.

2. La chronique d'Alexandrie dit le 25, *p.* 614.

laiſſa pas de le recommander aux ſoldats : & on peut voir le diſcours qu'Herodien luy fait faire, pour conjurer ſes amis de &c. l'aſſiſter de leurs avis, & "pour luy marquer à luy meſme comment il devoit regner. 'Il ne vécut qu'un jour & une nuit aprés ce diſcours. Her.l.1.p.466. 467. p.467.b.

'Le ſettieme jour de ſa maladie, il fit encore venir ſon fils ſeul, & le renvoya auſſi-toſt depeur qu'il ne gagnaſt ſon mal; puis s'eſtant couvert la teſte comme pour dormir, il expira durant la nuit. 'Tertullien dit qu'il mourut à Sirmich : [les deux Victors diſent "à Vienne en Autriche.] Tertullien ſe moque du grand pontife de Cibele, qui prioit encore pour ſa conſervation le 24 de mars, ſon demon ne luy ayant pas revelé qu'il eſtoit mort dés le 17. M.Aur.v.p.34 c. Tert.ap.c.25.p 27.b. *Vendobona.*

ARTICLE XXVI.

Funerailles de M. Aurele; & ſes defauts.

'IL n'eſt point neceſſaire de parler de la douleur qu'eurent les ſoldats ; & tous les autres, de la mort d'un Prince ſi univerſellement aimé. [a] Il paroiſt qu'on porta ſon corps ou ſes cendres à Rome, pour les inhumer avec les ſolennitez ordinaires 'en une eſpece de temple. [C'eſtoit apparemment "dans le mauſolée d'Adrien.] [b] Quelques inſcriptions nous donnent lieu de croire qu'on luy donna aprés ſa mort le ſurnom de Pius, [que nous ne voyons point qu'il ait eu durant ſa vie.] [c] On n'eut garde de manquer à en faire un Dieu; chacun voulut avoir ſa ſtatuë chez luy : [& cette impieté eſtoit "un peu moins inſupportable à ſon égard qu'à l'égard de Tibere, de Claude, d'Adrien, des deux Fauſtines, & de pluſieurs autres dont on pretendoit orner le ciel, aprés qu'ils avoient eſté la honte de la terre. M.Aur.v.p.34 c|Vict.epit| Her.p.467.b.c [a] M.Aur.v.p. 30.a. V. Severe note 30. Her.l.4.p.539. e. [b] Goltz.p.78.e| 82.e.f|Pagi, 162.§3. [c] M.Aur.v.p. 30.a. &c.

Cependant ce Prince quelque grand qu'il fuſt, bien loin d'eſtre un Dieu, n'eſtoit pas meſme un homme ſans reproche & ſans defaut, quand on n'en jugeroit que ſelon les lumieres de la raiſon, & ſelon les regles humaines de la morale. C'eſt une grande foibleſſe à un homme comme luy,] 'de n'avoir pu vivre dans la continence à l'âge de 55 ans. 'On a dit que la philoſophie l'avoit rendu trop grave & trop ſerieux; & on l'accuſoit meſme de faſte & d'arrogance, parcequ'il ſe rendoit moins familier à ſes amis, & ne les faiſoit pas manger avec luy; [& il n'en uſoit peut-eſtre ainſi qu'afin de menager plus de temps pour les affai- p.34.e. p.31.32. p.34.e.

res ou pour l'étude.] On vouloit qu'il ne fuſt pas auſſi ouvert, auſſi franc, & auſſi ſincere qu'Antonin, quoiqu'il taſchaſt de le
Dio,l.71.p. 815.c.d. paroiſtre; '& on diſoit que ſes vertus & ſa bonté meſme eſtoient plutoſt feintes & forcées que naturelles. Dion le défend ſur ce dernier point par la ſageſſe qu'on avoit remarquée en luy dés l'enfance, & par l'uniformité qui avoit paru dans toute ſa vie,
M.Aur.v.p.30 c. ſans qu'il ſe fuſt dementi jamais, 'quelque effort qu'on euſt fait pour luy faire changer de conduite. [Mais quand il auroit corrigé par la raiſon les defauts d'un mauvais naturel, on n'auroit pu que l'en loüer, pourvu qu'il l'euſt fait par l'amour de celui qui doit eſtre l'unique objet de la vertu; puiſque ſurmonter tous les vices par l'orgueil, c'eſt ſurmonter les plus petits par le plus grand.

Son plus veritable defaut a peut-eſtre eſté ſa bonté meſme,
Caſſ.v.p.45.b. laquelle ſoit par ſon naturel,] ſoit par le deſir exceſſif qu'il avoit d'eſtre eſtimé doux & bon, comme on le luy a reproché, degeneroit en une veritable molleſſe: de ſorte qu'il ſouffroit plus
Dio,l.71.p. 815.b. qu'il ne devoit ceux dont il condannoit les malverſations. 'Il croyoit qu'il luy ſuffiſoit de ne faire point de fautes; & s'il ſe faut arreſter à Dion, il n'en a point fait dutout: mais il croyoit devoir ſouffrir celles des autres ſans s'en informer, & ſans les punir. Il diſoit qu'eſtant impoſſible de faire les hommes tels qu'on veut qu'ils ſoient, il faut les prendre tels qu'ils ſont, & s'en ſervir le mieux qu'on peut. C'eſt pourquoi il eſtimoit, loüoit, &
Caſſ.v.p.45.b. c. employoit ceux qui faiſoient bien: 'mais on pretend que pendant qu'il s'entretenoit en philoſophe de la clemence, de la juſtice, & d'autres matieres ſpeculatives, il laiſſoit piller les provinces par ceux à qui il en avoit donné le gouvernement, de peur de paroiſtre ſevere. Caſſius parle particulierement d'un Prefet du Pretoire, qui ayant eſté elevé pauvre à cette charge, devint tout d'un coup extremement riche.

[Sa foibleſſe a paru ſurtout à l'égard de ſes proches, qu'il aimoit aſſurément avec excés, ſans ſonger qu'un Prince doit principalement ſon affection à l'Etat & à ſon peuple. Nous ne repetons point ce que nous avons dit de ſa femme, & nous n'e-
Dio,l.71.p.815 b. xaminons point] 'ſi Dion à raiſon de loüer l'extreme tolerence qu'il a euë pour elle. * D'autres hiſtoriens avouent qu'il avoit
* Aur.Vict. fort terni l'eſtime qu'il meritoit d'ailleurs, en [ne pouvant, ou] ne ſachant pas arreſter les dereglemens ſcandaleux de cette Princeſſe. [Il eſt toujours certain que la verité & la juſtice ne luy permettoient pas de luy donner des eloges, ſans parler de

ſa ridicule apotheoſe.] 'Mais on l'a raillé en plein theatre, & en ſa preſence meſme, de ce qu'il elevoit aux charges ceux qui avoient violé l'honneur de ſa maiſon, aprés en avoir vu aſſez de preuves pour n'en pas douter. M. Aur. v. p. 34 d.

[Il fit un grand tort à l'Etat en elevant à la puiſſance ſouveraine L. Verus tres indigne de cet honneur. Cependant il avoit l'exemple d'Antonin, qui n'avoit pas meſme voulu donner à ce Prince le nom de Ceſar: & comme il n'y avoit jamais eu juſques alors deux Auguſtes en meſme temps, Lucius qui d'ailleurs ne paroiſt pas avoir eu beaucoup d'ambition, ſe ſeroit ſans doute tenu tres content, quand il ne luy euſt communiqué que le ſecond degré de ſa puiſſance. Il auroit pu empeſcher par ce moyen une partie au moins des dereglemens où ce Prince ſe porta, & il n'auroit pas expoſé l'Empire aux maux que l'on euſt aſſurément bien-toſt vu naiſtre, ſi l'ordre de Dieu ou le crime des hommes n'euſt terminé promtement la vie de Lucius.

Il a eſté encore plus coupable à l'égard de ſon fils Commode,] 'dont les crimes & les cruautez ont fait dire que M. Aurele euſt eſté tout à fait heureux s'il n'euſt point laiſſé de fils aprés luy. 'Il eut un grand ſoin de le bien elever & de le bien inſtruire; il luy apprenoit luy meſme les regles qu'il devoit ſuivre; & il mit auprés de luy des maiſtres tres habiles & tres ſages, qu'il faiſoit venir de divers endroits, & à qui il donnoit des appointemens tres honneſtes. 'Mais Commode ne pouvant ſouffrir auprés de luy ceux qui s'oppoſoient à ſes mauvaiſes inclinations, & redemandant avec opiniatreté, juſqu'à en devenir malade, ceux que ſon pere luy avoit oſtez, parcequ'ils le portoient au dereglement, M. Aurele eut la molleſſe, comme l'hiſtoire l'avoue, de les faire revenir: de ſorte que Commode fit depuis du palais de ſon pere un lieu de toutes ſortes de debauches. p. 30. a | Dio, l. 71. p. 816. a. Dio, p. 816. a. Com. v. p. 45. 46 | Her. l. 1. p. 464. c. M. Aur. v. p. 46 c.

Il ſemble que Commode fuſt alors Auguſte, [ce qui peut donner lieu de dire que M. Aurele n'avoit pas ſur luy toute l'autorité neceſſaire pour le corriger. Mais ç'a eſté là ſa plus grande faute, de s'eſtre trop haſté de l'elever, & de luy avoir donné dés l'âge de quinze ou ſeize ans la puiſſance du Tribunat, le Conſulat, & meſme le titre d'Auguſte. Antonin n'en avoit jamais tant fait pour M. Aurele meſme, ni Veſpaſien pour Tite, quelque maturité d'âge & quelques bonnes qualitez qu'euſſent l'un & l'autre. S'il ne connoiſſoit pas l'eſprit de Commode, qui eſt la ſeule excuſe que Julien l'apoſtat ait pu apporter en ſa faveur, ç'a eſté une grande faute de charger de tant d'honneurs c.

un jeune homme capable au moins par ſon âge de ſe laiſſer aller à toutes ſortes de vices : & s'il l'a connu pour ce qu'il eſtoit, ſa faute eſt entierement ſans excuſe. C'eſtoit en cette occaſion
Caſſ.v.p.40.c. qu'il devoit ſe ſouvenir] 'de ce qu'il avoit dit luy meſme, Que « mes enfans periſſent, ſi d'autres meritent mieux d'eſtre aimez, « & ſi leur vie n'eſt pas utile à la Republique. [Il ne devoit pas «
Dio,l.71.p. 868.c. assurément faire mourir ſon fils,] 'comme l'Empereur Severe
a Juli.cæſ.p.13. 14. le pretendoit, luy qui tomboit dans la meſme faute : [a]mais il avoit un gendre, dit Julien, tres capable de bien gouverner l'Etat, & qui euſt eu plus de ſoin de ſon fils, que ſon fils n'en avoit luy meſme.

ARTICLE XXVII.

Diverſes choſes loüées dans M. Aurele.

M.Aur.v.p.30. d.e. 'CEPENDANT les grandes qualitez que M. Aurele avoit d'ailleurs, ont tellement prevalu dans l'eſprit de tout le monde, que [ni ſes propres defauts, ni] les crimes de ſa femme, [de ſon frere,] & de ſon fils, n'ont pu empeſcher qu'il n'ait eu une
Dio,l.71.p. 815.a. reputation extraordinaire, '& qu'il n'ait eſté regardé des payens
b M.Aur.v.p. 30.e. comme le meilleur de tous les Princes. [b]Diocletien luy rendoit
c Juli.cæſ.p.13. 14.22.23.41.49. des honneurs tout particuliers. [c]Julien luy donne de grands eloges, le fait reſpecter par ſon [1]Silene, [d]& le fait placer par ſes 1.
d p.52.53. p.49. Dieux au deſſus de Trajan, d'Auguſte, de Ceſar, & d'Alexandre. 'Il luy donne pour maxime, que le principal devoir d'un homme & d'un Prince eſt d'imiter la divinité, en ſe mettant en état d'avoir beſoin de tres peu de choſes, pour lui, & en faiſant aux autres tout le bien qu'il peut. [C'eſt ce qu'il paroiſt avoir
p.23. toujours pratiqué,] 'menant d'une part une vie ſimple & frugale, '& ne s'occupant de l'autre à rien tant qu'à faire plaiſir. Il
Dio,l.71.p. 815.a.b. avoit meſme elevé un autel à la [2]Bonté comme une nouvelle 2.
deeſſe : [en quoy il ne ſe fuſt pas trompé, s'il euſt ſçeu que la bonté eſſentielle n'eſt autre choſe que Dieu meſme.]

p.814.c M.Aur. v.p.32.b. 'On s'eſt plaint qu'il n'eſtoit pas "magnifique : & veritable- μεγαλόφρων
ment il menageoit extremement l'argent du public, "retran- οἰκονομικώτατος ἦν.
chant autant qu'il pouvoit toutes les depenſes non neceſſaires, parcequ'il ne vouloit point charger les peuples : & on ne peut

1. C'eſt le perſonnage qui cenſure tous les autres dans les Ceſars, c'eſt à dire dans la ſatyre, que Julien fait des Empereurs.

2. Dion dit *à la Liberalité, τῇ εὐεργεσίᾳ, ſous un nom qui eſtoit tout à fait nouveau.*

que le loüer de ce qu'au moins] 'il modera ce qu'on donnoit pour les gladiateurs & la comedie. [a]Mais il faiſoit exactement toutes les depenſes ordinaires, & beaucoup d'extraordinaires lorſqu'il en voyoit quelque neceſſité. I laſſiſtoit les gents d'honneur & de merite dans leurs beſoins : & il ſecourut pluſieurs villes tombées dans quelque malheur, ou qui eſtoient en danger de ſe ruiner. [Nous l'avons vu agir ainſi à l'égard de Smyrne;] '& on le marque encore de Carthage, qui avoit beaucoup ſouffert d'un embraſement, de Nicomedie renverſée [comme Smyrne [par un tremblement de terre, d'Epheſe, & de pluſieurs autres en general. 'Il prit grand ſoin des vivres, de bien entretenir les ruës de Rome, & les grand chemins. [b]Il prenoit garde meſme que le peuple de Rome ne manquaſt pas de ces ſpectacles pour leſquels il eſtoit paſſionné, depeur qu'on ne diſt qu'il les leur vouloit oſter, & les reduire à la vie des philoſophes.

M.Aur.v.p.27. b. [a]Dio,l.71.p. 814.c. Aur.Vict. M.Aur.v.p.27 a.b. [b]p.32.b.

'Il fit auſſi pluſieurs remiſes d'impoſts, lorſqu'il jugeoit qu'elles eſtoient neceſſaires. 'Nous avons vu que dés l'âge de 16 ans il ceda tous ſes biens paternels à ſa ſœur : '& eſtant encore Ceſar il refuſa pluſieurs ſucceſſions qu'on luy avoit laiſſée. 'Dans l'adminiſtration de la juſtice il ne favoriſa jamais les intereſts du fiſc. 'Il mepriſa tous les avis qu'on luy donnoit pour enrichir ſon Epargne; '& fit punir par le Prefet de Rome ou par d'autres, les receveurs des impoſts qui prenoient la moindre choſe au-delà de ce qui eſtoit ordonné. Eutrope dit qu'il eſtoit toujours preſt à faire des liberalitez.

b. p.23.e. p.25.a. p.27.d. a. c.

'Il craignoit ſurtout d'eſtre accuſé d'avarice; & il s'en défendit dans beaucoup de lettres. 'Il ſe juſtifioit de meſme ou par écrit ou de vive voix toutes les fois qu'il ſavoit qu'on improuvoit quelqu'une de ſes actions. 'Car il eſtoit fort curieux de ſa reputation, & il s'informoit avec grand ſoin de ce qu'on diſoit de luy, 'non pour en faire des crimes, comme [pluſieurs de] ceux qui avoient regné avant luy, (car au contraire il vouloit que chacun euſt une grande liberté de penſer & de dire ce qu'il vouloit,) 'mais pour ſe corriger dans les choſes où il voyoit que l'on avoit raiſon de le reprendre.

b. p.32.a. p.31.a. Ariſt.or.9.p. 112. M.Aur.v.p.31 a.

'Comme les moindres choſes peuvent faire beaucoup de tort à le reputation d'un Prince, il n'en faiſoit aucune qu'avec beaucoup de precaution & de maturité. Il ne faiſoit rien avec negligence & comme en paſſant, mais peſoit tout ce qu'il diſoit ou qu'il écrivoit, donnant quelquefois des journées entieres à des choſes qui paroiſſoient peu dignes d'une ſi grande applica-

Dio,l.71.p. 804.b.

Juli.cæſ.p.22. 23. tion. 'Auſſi Julien nous le repreſente comme un homme extremement grave, dont le viſage & les yeux eſtoient fort compoſez, p.41. '& qui parloit peu, ſachant egalement parler & ſe taire M Aur.v.p.34. e. quand il falloit. 'Il ne croyoit pas meſme legerement "le bien qu'on luy diſoit des perſonnes, quand c'eſtoit pour les mettre dans les emplois, & il ne penſoit avoir trouvé la verité, que quand il l'avoit long-temps cherchée. *"ſuffragatoribus.*

Eutr. 'La dignité imperiale n'avoit point produit en luy de faſte ni d'arrogance: il traitoit avec toutes ſortes de perſonnes comme M.Aur.v.p.29 e.Eutr|Vict. epit. leur egal: '& il permit aux perſonnes de qualité de ſe faire ſervir comme luy meſme,& d'avoir les meſmes officiers. [a]Il recevoit fort bien tous ceux qui s'adreſſoient à luy, & ne ſouffroit point que ſes gardes empeſchaſſent perſonne de l'aborder. [b]Car il mettoit ſa grandeur non à ſe communiquer à peu de perſonnes ſous pretexte de s'attirer le reſpect, mais à faire reſſentir comme Dieu, à tout le monde les effets de ſa bonté & de ſes ſoins paternels. Ainſi il ne falloit point d'introducteur pour l'approcher: c'eſtoit aſſez d'avoir [beſoin de luy, ou] de croire avoir quelque bonne qualité qui puſt luy eſtre agreable.

[a] Her.l.1.p. 464.d. [b] Ariſt.or.9.p. 112.

[Quoiqu'il euſt une grande connoiſſance de toutes choſes, & par l'étude, & par l'experience, ayant eſté elevé de bonne M.Aur.v.p.31. e. heure par Antonin dans la conduite des affaires;] 'cependant il ne faiſoit rien ſoit dans la guerre, ſoit dans le gouvernement de l'Etat, ſans en communiquer aux perſonnes de qualité qui eſtoient auprés de luy; & il diſoit ſouvent: Il eſt plus juſte que « je ſuive le conſeil de tant de perſonnes de merite qui m'aiment, « que non pas qu'ils ſoient tous obligez de ſe ſoumettre à la vo- « M.Ant.l.1.c.1. 2.11.p.3.12. lonté d'un ſeul homme. 'Dans ſes écrits il avoue avoir appris de « tout le monde, meſme de L. Verus, & juſqu'à ſon nourricier.

ARTICLE XXVIII.

Quelques loix de M. Aurele: De ſes écrits.

Aur.Vict. Oroſ.l.7.c.15. p.215.1.e. 'ON remarque que ce Prince a admirablement éclairci les obſcuritez des loix, & qu'il a adouci "par ſes nouvelles ordonnances ce qu'il y avoit de trop ſevere dans les anciennes. "*&c.*

M.Aur.n.C.p. 68.69. 'On trouve encore dans les Pandectes & dans les autres livres du Droit, des marques ou des reſtes de quantité d'ordonnances v.p.27.c. qu'il a faites, 'plutoſt neanmoins pour rétablir l'ancienne juriſprudence, p.26.c. que pour en introduire une nouvelle. 'Il ordonna

le

le premier, ſelon Capitolin, que l'on feroit enregiſtrer les noms de tous les enfans qui naiſtroient de citoyens Romains, un mois au pluſtard aprés leur naiſſance ; & cela luy donna occaſion d'établir des greffes publics dans les provinces.

'Il renouvella l'ordonnance faite premierement par Nerva, qu'on ne pourroit faire aucune pourſuite contre les morts que dans les cinq ans d'aprés leur mort : & il ne voulut pas meſme qu'on puſt jamais conteſter la liberté d'un homme qui en avoit joui en mourant. 'On remarque qu'il ordonna que tous les Senateurs auroient au moins le quart de leur bien en Italie. d|Dig.40.t.15. p.1445.1446. M.Aur.v.p.27 c.

promiſcuè. 'Aurele Victor dit qu'il donna à tous "indifferemment le droit de citoyens Romains. Les juriſconſultes le ſuivent ; & de la maniere dont en parle Caſaubon, il ſemble qu'on ait une conſtitution de luy pour accorder ce droit à tous les ſujets de l'Empire, Aur.Vict. n.C.p.38.1.c| 89.1.b.

V. Adrien 17. §'Mais "cette conſtitution qui eſt ſeulement marquée par Ulpien dans le Digeſte, [a] eſt d'Antonin Caracalla, comme on le tire tant du ſtyle ordinaire d'Ulpien, que de l'autorité formelle de Dion. 'Et nous apprenons de l'hiſtoire des Martyrs de Lion, qu'en l'an 177, [deux ou trois ans ſeulement avant la mort de M. Aurele,] on diſtinguoit encore les citoyens Romains des autres. Dig.1.t.5.l.17. p.14. [a]Dio,val.p 745 n.p.108.109. Euſ.l.5.c.1.p. 162.b.

'Ce Prince ne put ſouffrir que les meſmes bains fuſſent communs aux hommes & aux femmes : & il fit encore d'autres reglemens pour reformer le luxe des dames, & arreſter les deſordres des jeunes gents de qualité. 'Son exemple meſme [plus fort que toutes les loix,] ſervit beaucoup à retirer diverſes perſonnes de leur vie dereglée, de leur amour pour les plaiſirs, & de leur paſſion pour les richeſſes. M.Aur.v.p.32. c. Ariſt.or.9.p. 113.c.d.

'Ce qui eſt de plus admirable, c'eſt qu'il ſçeut regler les ſoldats meſmes, accoutumez à recevoir beaucoup, & à demander encore davantage, & aſſez inſolens pour ſe rendre redoutables à quiconque ne ſatisfaiſoit pas leur avarice. Il fixa neanmoins ce qu'ils devoient recevoir, audeſſous ce ſemble de ce qu'on leur donnoit auparavant, & les accoutuma à n'en point eſperer davantage, [hors les occaſions où c'eſtoit l'ordre de leur faire quelque largeſſe.]Nous avons vu qu'ils luy avoient demandé inutilement de l'argent aprés une victoire. p.116.117. Dio,l.71.p.805. a.

'Il les reduiſit meſme à la vie dure & laborieuſe qui eſt propre aux ſoldats, & à s'occuper tellement aux exercices des armes, qu'ils n'avoient pas le loiſir de ſonger à autre choſe. Cette ſeverité fut un grand ſoulagement pour l'Epargne & pour les peuples, & tres avantageuſe aux ſoldats meſmes. ['Auſſi quel- Ariſt.or.9.p. 116.b.c. M.Aur.v.p.34 c.

que fermeté que M. Aurele euſt à leur égard,] ils ne laiſſoient
Caſſ.v.p.41.42 pas de l'aimer uniquement. 'Ce fut particulierement pour corriger la molleſſe des ſoldats de Syrie, qu'il en donna le commandement à Caſſius; eſtant perſuadé comme il l'écrivit alors, qu'on ne pouvoit bien gouverner les ſoldats que par l'ancienne diſcipline, & qu'il falloit rétablir les premieres mœurs des Romains pour en faire ſubſiſter l'Empire.

M.Anr.v.p.26. 27. 'On trouve encore dans Capitolin divers reglemens faits par M. Aurele,] dont nous n'avons pas cru qu'il fuſt neceſſaire de
Cod.Th.prol. p.183.1. parler ici.]'Un Papirius Juſtus a fait autrefois un recueil des ordonnances faites par M. Aurele & par L.Verus. [Il eſt quelquefois cité dans le Digeſte entre les anciens juriſconſultes.

Si cette hiſtoire n'eſtoit déja trop longue, nous pourrions encore ajouter diverſes choſes ſur le gouvernement & ſur l'eſprit de M. Aurele, tirées particulierement de l'ouvrage que nous
Her l.1.p.464. d. avons de luy.]Car ſes paroles & ſes écrits ſont paſſez à la poſteri-
a Suid.μ.p.98.e Voſſ.h.g.l.2.c. 14.p.226. té. a Et nous avons encore les douze livres que Suidas luy attribuë, [où s'entretenant avec luy meſme, il raporte les regles & les maximes qu'il pretendoit obſerver. C'eſt un abregé de tout ce que la philoſophie & la raiſon humaine ont pu trouver de plus beau pour la morale, & pour la conduite de la vie.]

M.Aur.n.S.p. 110.2.f. 'On trouve quelques anciens vers grecs, qui diſent que ce livre eſt admirable pour conſoler les hommes dans leurs afflictions, parcequ'il fait voir combien eſt vaine la joie & la triſteſſe que nous peuvent donner toutes les choſes de ce monde, & que l'une & l'autre s'evanouit & ſe diſſipe auſſi promtement que la fumée.

[Le ſtyle en eſt ſimple & negligé : & cependant les perſonnes les plus delicates & les plus judicieuſes admirent cette beauté naturelle & ſans fard, & comparent cet ouvrage à tout ce qu'il y a de plus excellent dans l'antiquité payenne. On en
Nphr. trouve beaucoup d'endroits citez dans Suidas.]Nicephore en parle auſſi avec eloge, pretend qu'il le compoſa pour ſon fils M.[Aurele Commode, ce qui ne paroiſt pas par l'ouvrage.]

M.Ant.prol. Voſſ.h.g.l.2.c. 14.p.226. 'Quelques uns ont douté ſi ce que nous en avons eſt l'ouvrage entier, ou ſi ce n'en ſont point de ſimples extraits, parceque les choſes y ſont preſque toujours detachées les unes des autres, ſans qu'il y paroiſſe aucun ordre: & la conſtruction n'y eſt quelquefois pas entiere. Mais les plus habiles croient que M. Aurele meſme l'a laiſſé en cet état, parceque ce n'eſtoient que des memoires qu'il faiſoit pour luy meſme, ſans deſſein de les publier.

'Il travailloit peut-eſtre au premier livre [au milieu de la guerre,] & dans le pays des Quades, campé ſur la riviere de Gran, ſi l'endroit où il le ſemble dire n'eſt point une apoſtille ajoutée pour marquer "quelque autre choſe. 'Il acheva le ſecond à Carnonte, où Eutrope pretend qu'il tint trois ans ſa Cour dans ſa premiere guerre contre les Marcomans. 'Et il paroiſt en effet qu'il a fait cet ouvrage avant la mort de Fauſtine, qu'il y ſuppoſe vivante, '& preſte d'accoucher, [c'eſt à dire avant la fin de l'an 175.]

M.Ant.l.1.c. 14.p.23|n.p.34

V. la note 14.

l.2.c.15.p.43.

l.1.c.14.p.23|n. p.34.

l.9.c.3.p.239.

'Il ne faut pas confondre ces douze livres de M. Aurele avec un écrit intitulé *l'Horloge des Princes*, publié ſous ſon nom, & tres celebre dans le dernier ſiecle, qu'on dit eſtre d'Antoine Guevara Eveſque Eſpagnol.

prol|Voſſ.h.g. p.226.

ARTICLE XXIX.

Des philoſophes Creſcent, Celſe, Lucien, & Demonax: Des Rois du Boſphore.

'COMME M. Aurele faiſoit une profeſſion publique d'aimer & de favoriſer les ſciences & que c'eſt l'ordinaire des ſujets de ſuivre les inclinations de leurs Princes, on vit paroiſtre de ſon temps quantité d'hommes de lettres, & ſurtout beaucoup de philoſophes, ou qui feignoient de l'eſtre pour s'enrichir de ſes liberalitez. [a] Tatien diſciple de S. Juſtin dit que les philoſophes payens eſtoient ſi eloignez de s'exercer, comme ils s'en vantoient, à l'amour "de la pauvreté, que quelques uns d'eux tiroient de l'Empereur des penſions de 600 "écus d'or, ſans rendre aucun ſervice à l'Etat, afin de ſe faire meſme au moins payer de leur longue barbe 'Ces penſions, & les diverſes exemptions qu'on leur donnoit, alloient ſi loin, qu'on ſe plaignoit qu'ils eſtoient à charge à la Republique; & Marc Aurele fut "obligé de ſe juſtifier ſur ce point. On ſe plaignoit encore qu'ils * maltraitoient les particuliers; ce qu'on raporte principalement aux inſolences ordinaires des cyniques, qui n'avoient ni honte, ni reſpect, & qui eſtoient alors en grand nombre.

Her.l.1.p.465. a.

M.Aur.n.S.p. 95.1|Dio,l.71. p.815.d|Gal. prog.c.3.p.460 e.

[a] Tati.p.157.d

ἀυτοφυεῖς ἢ ῥυσὰς.

M.Aur.v.p.23 c|n.C.p.76.1| n.S.p.95.1.

quod purgavit.

* *vexarent.*

[L'Egliſe ſouffrit "beaucoup de l'un d'eux nommé Creſcent, comme nous le pourrons voir en un autre endroit. Nous reſervons "auſſi pour l'hiſtoire d'Origene à parler de Celſe philoſophe epicurien, qui entreprit de combatre l'Egliſe par ſes écrits.]'Il vivoit encore du temps de Commode, auſſi-bien que

V.S.Juſtin § 20.

V.Origene § 34.

Luci.pſeud.p. 493.b|473.c.

Lucien, qui luy adreſſa aprés la mort de M. Aurele l'hiſtoire de l'impoſteur Alexandre, comme il l'avoit écrite à ſa priere.

Phot.c.128.d. 309. [Ce Lucien eſt encore aujourd'hui fort celebre]par ſes écrits, que la pureté de la langue greque, & le ſtyle net, agreable, vif, & " plein d'eſprit, font lire avec beaucoup de plaiſir. Mais il fait une profeſſion ouverte d'impieté, ſe moquant egalement de la veritable religion dont il parle en divers endroits, & des ſuperſtitions payennes, qu'il montre eſtre vraiment ridicules. &c.

Suid.λ.p.55.c. Luci.pſeud.p. 498.b.c.&c. a Phot.c.128. p.309. 'C'eſt ce qui luy a fait donner le ſurnom de blaſphemateur & d'athée. 'Auſſi il ſuivoit la philoſophie d'Epicure, [qui n'eſt guere eloignée de l'atheïſme;]a ou plutoſt il n'avoit ni religion ni dogme fixe & conſtant, regardant tout comme incertain & problematique, & voulant ſe rire de tout. Cela paroiſt meſme par les quatre vers qu'on liſoit du temps de Photius à la teſte, de ſes ouvrages. [Ce qui rend encore ſes écrits dangereux à lire, c'eſt que ſouvent on y voit auſſi peu de reſpect pour la pudeur, que pour la religion.]

Luci.hiſ.p.359 a. b ap.p.267.c.d c p.262.d|264. d|226.b.c. 'Il eſtoit de Samoſates en Syrie, [d'une condition fort mediocre.]b Il plaida ou declama quelque temps; c & dans ſon extreme vieilleſſe il prit la charge de greffier du Prefet d'Egypte, n'ayant pas apparemment d'autre moyen de s'exemter de la pauvreté. [Il nous apprend encore pluſieurs autres particularitez de ſa vie, que nous n'avons pas cru neceſſaires de raporter. Nous avons cru qu'il écrivoit ſes regles ſur l'hiſtoire en 166 au pluſtard, & la vie d'Alexandre aprés la mort de M. Aurele.]

Suid.λ.p.55.ſ| Bar.p.171.§7. 'Ainſi nous ne pouvons pas ſuivre ceux qui au raport de Suidas l'ont mis du temps de Trajan. Suidas ajoute qu'on tenoit qu'il eſtoit mort dechiré par les chiens, en punition de ce qu'il avoit eu la hardieſſe de ſe railler de J.C, [ce que les demons n'ont peut-eſtre jamais oſé faire. Mais nous voudrions que ce fait

Bar.171.§7. fuſt mieux atteſté.]'On croit auſſi que ce que quelques uns diſent qu'il avoit eſté Chrétien, & avoit apoſtaſié, ne vient que d'un [1] mot de Suidas mal entendu, & de ce qu'il paroiſt avoir eu plus de connoiſſance du Chriſtianiſme que beaucoup d'autres payens. 1.

Luci.v.Dem.p 546.a.b. [Nous n'avons point]l'hiſtoire qu'il avoit faite d'un Soſtrate de Beocie philoſophe celebre de ce temps là, dont la vie eſtoit

Voſſ.h.g.l.2.c. 15.p.233.234. extremement dure & auſtere: [au lieu de quoy]d'autres contre toutes ſortes de raiſons & d'autoritez luy ont attribué celle d'Apollone de Tyanes écrite par Philoſtrate.

1. δημηγόρος, traduit par *concionator*.

'Eunape nous aſſure que c'eſt luy qui entre le peu d'ouvrages ſerieux qu'il a faits, eſt auteur de la vie du philoſophe Demonax, 'dont il avoit eſté long-temps diſciple. [a] Il en fait le plus grand philoſophe qu'il euſt connu. [b] Et cependant il paroiſt que ce n'eſtoit qu'un cynique un peu plus poli & plus civiliſé que les autres. 'Il avoit peu ou point de religion. [Ce qu'il a eu de meilleur,] c'eſt qu'ayant de la naiſſance, du bien, [c] de l'eloquence, & de la ſcience, [d] il vivoit cependant d'une maniere dure & pauvre, ſans vouloir avoir perſonne pour l'aider & pour le ſervir. 'Mais la fin de toute cette belle vertu fut que ſe voyant âgé de prés de cent ans, '& dans la neceſſité de ſe faire ſervir, parcequ'il ne pouvoit plus s'aider luy meſme, il aima mieux ſe laiſſer mourir de faim. 'Il eſtoit de Cypre, [e] mais il vécut à Athenes, & y mourut, fort eſtimé des Atheniens durant ſa vie & aprés ſa mort.

Eun.pr.p.12.13

Luci.v.Dem, p.546.a.

[a] a.c.

[b] p.547.b.c.&c

p.549.

[c] p.546.c.

[c] p.547.a.

[d] b|556.b.c.

p.556.a.

c.d|547.b.

[e] p.546.c.

[e] p.548.d|557.

'On dit de luy que comme les Atheniens vouloient établir un combat de gladiateurs, pour ne pas ceder en cela à ceux de Corinthe, il leur dit qu'avant que de le faire, il falloit qu'ils abatiſſent l'autel qu'ils avoient dreſſé à la miſericorde. 'L'Empereur luy ayant fait demander quelle eſtoit la meilleure maniere de gouverner, il répondit, C'eſt de parler peu, ecouter beaucoup, & ne ſe mettre jamais en colere. 'Il n'eſtoit ſenſible qu'aux maladies & à la mort de ſes amis, ne trouvant point de plus grand bien dans la vie que l'amitié.

p.555.c.

a.

p.548.c.

[Nous voudrions pouvoir raporter ici pluſieurs evenemens agreables, & utiles pour la conduite de la vie, que Lucien meſle dans ſes ouvrages, & ſurtout les dix hiſtoires arrivées de ſon temps qu'il raconte dans ſon dialogue de l'amitié: mais ce ſeroit trop s'étendre ſur des choſes qui ne ſont pas tout à fait de noſtre ſujet.] 'Dans l'une de ces hiſtoires il parle de diverſes guerres des Scythes qui habitoient le long du Tanaïs, contre les autres barbares du ſeptentrion, particulierement contre ceux du Boſphore, 'dont Leucanor & enſuite Eubiote ſon frere baſtard eſtoient Rois en ce temps là. [Leucanor pouvoit avoir ſuccedé à Rhœmetalce,] 'qui eſtoit Roy du Boſphore du temps d'Antonin. [f] Les vaiſſeaux qui ſauverent Lucien comme nous allons voir, portoient les ambaſſadeurs d'Eupator Roy du meſme pays, qui alloient en Bithynie payer l'argent qu'il devoit tous les ans, ou recevoir celui que les Romains luy donnoient: car les "termes du texte peuvent recevoir l'un & l'autre ſens. 'Eubiote dans ſa guerre contre les Scythes, menoit tous les

tox.p.531.a.

p.632.d|637.a|638.a.

T.Ant.v.p.10.d.

[f] Luci.ſpeud. p.497.a.

ἐπὶ τοιαύτῃ

tox.p.538.a.

Grecs ſelon les termes de Lucien, c'eſt à dire apparemment les habitans des villes greques de la Querſoneſe: & cela autoriſe ceux qui croient que ce pays obeïſſoit aux Rois du Boſphore.]

ARTICLE XXX.

Hiſtoire d'Alexandre impoſteur, & faux prophete des demons.

[LUCIEN nous a encore appris deux hiſtoires remarquables du temps de M. Aurele, & qui ſont plus de noſtre ſujet, l'une de Peregrin apoſtat de la foy Chrétienne, & l'autre de l'impoſteur Alexandre. Nous parlons de la premiere en un autre endroit.] V la perſ. de Trajan § 7. 8.

Luci. ſpeud. p. 477. d. 'Alexandre eſtoit d'une ville maritime de la Paphlagonie, appellée Abonotique, ou * le chaſteau d'Abon. * la muraille.

p. 474. 475. 'Il avoit de grands avantages de corps & d'eſprit, mais une tres méchante ame, & une grande paſſion de trouver de l'argent à

p. 475. 476. quelque prix que ce fuſt. 'Aprés avoir paſſé une partie de ſa vie à errer par le monde avec un digne diſciple d'Apollone de Tya-

p. 476. nes, & à abuſer de la ſimplicité d'une vieille femme bien riche,

p. 477. & de beaucoup d'autres, en qualité de magicien; 'enfin il s'aviſa de faire le prophete en ſon pays, plein d'eſprits groſſiers, credules, & ſuperſticieux.

p. 478. 'Il repandit donc par le monde des oracles des Sibylles & d'autres, faits par luy meſme à ſon avantage, dont quelques uns diſoient qu'Eſculape alloit bien-toſt paroiſtre à Abonotique

p. 479. 480. pour guerir toutes ſortes de maladies. 'Il revint ſur cela en ſon pays avec un air de prophete & d'enthouſiaſte; & au bout de quelque temps il fit accroire aux habitans qu'il avoit trouvé à leur vuë leur Eſculape; & cet Eſculape eſtoit un petit ſerpent qu'il avoit caché dans un œuf à l'endroit où il le vouloit trou-

p. 476. 477. ver. Peu de jours aprés il fit paroiſtre un grand ſerpent qu'il avoit apporté d'un endroit de la Macedoine où il y en a qui ſe familiariſent avec les hommes & ne leur font point de mal.

p. 480. d. 'Mais cachant adroitement la teſte de ce ſerpent, il luy en faiſoit paroiſtre une d'homme qu'il luy avoit fait avec du linge, & qu'il faiſoit remuer avec des reſſorts comme ſi elle euſt eſté

p. 485. d. vivante. 'Il trouva meſme enfin moyen de la faire parler.

p. 481. 'Tous ceux des environs accoururent à ce ſpectacle; & perſuadez ſur la parole d'Alexandre que ce grand ſerpent eſtoit celui meſme qu'ils avoient vu tout petit il n'y avoit que quelques jours, il ne douterent point que ce ne fuſt veritablement

un Dieu. Chacun ſe preſſa de luy venir demander des graces & des oracles, par le moyen d'Alexandre, qui recevant toutes les offrandes, rendoit les réponſes qu'on demandoit, avec les adreſſes que l'on peut voir dans Lucien. Car il décrit tout ceci fort amplement & fort agreablement: [mais il nous ſuffit d'en ſavoir le principal, pour admirer comment le demon ſe joüoit de la credulité & de l'aveuglement des hommes, ou par luy meſme, ou par ſes miniſtres.]

'On dreſſa bien-toſt des ſtatuës de cuivre & d'argent à ce nou- p.481.482.
1. veau Dieu, à qui Alexandre fit donner le nom de [1] Glycon: '& ce p.489-491.
malheureux fourbe meſme inventa des myſteres abominables, [mais qui eſtoient utiles à l'Egliſe, parcequ'ils faiſoient voir ce que c'eſtoit dans leur origine que les autres myſteres des payens. S. Auguſtin s'en ſeroit aſſurément bien ſervi, s'il avoit vu ce que Lucien en dit.]

'La reputation d'Alexandre ſe repandit en peu de temps p.486.487.
juſques en Italie, & on le reſpectoit meſme dans la Cour de M. Aurele, où il eſtoit appuyé par Rutilien homme de la premiere qualité, mais tres ſuperſticieux, '& qui fut aſſez fou pour epou- p.488.c.d.
ſer dans un âge fort avancé la fille de cet impoſteur, dans l'imagination que la lune eſtoit ſa mere. 'Les faux oracles qu'il p.485.486.
avoit rendus, comme nous avons vu, à Severien & à Vindex Ge- 93.
neraux des armées Romaines, ne ruinerent point ſa reputation [dans l'eſprit de ceux que le demon tenoit captifs, & qui avoient merité d'eſtre abandonnez à l'eſprit d'erreur pour croire au menſonge, parcequ'ils n'avoient pas receu & aimé la verité qui les euſt ſauvez.]

'Il eut meſme l'inſolence de demander à l'Empereur la per- p.497.c.
miſſion de faire battre de la monnoie avec ſon image d'un coſ-
&c. té, & 'celle de ſon Glycon de l'autre. [On ne dit pas s'il l'obtint:]
'mais au moins on trouve des medailles d'Antonin, qui ont au Dio, val.n.p.
revers le nom des Abonotiquites & de Glycon, avec la figure 103|Occo, p.
d'un ſerpent qui a une teſte d'homme, ce qui nous apprend que 268.269|Spanh
ce jeu du demon avoit commencé du temps d'Antonin. [a] On l.3.p.176.180|
voit la meſme choſe dans une de L. Verus, où la teſte du ſerpent Spon.rech.p.
paroiſt encore plus une teſte d'homme que dans l'autre: & on 525.
y lit le nom de Ionopolites. 'Alexandre ayant demandé que la [a] Spon, rech.p
ville d'Abonotique fuſt appellée Ionople. 525.
Luci.pſeud.p.
479.c.

1. 'Quelques uns pretendent qu'au lieu de Γλύκων il faut lire Γλαύκων, comme on le trouve ſur une medaille. Mais M. Spon dans ſes Recherches p. 526, ſoûtient qu'il y a Γλύκων dans celles du cabinet du Roy: & il le faut pour faire le vers. Spanh.l.3.p.175.

d[488.b. 'L'impoſture finit enfin par la mort de l'impoſteur, qui s'eſtant promis 180 ans de vie, n'en vécut pas tout à fait 70, & mourut dans des douleurs effroyables, ſa cuiſſe s'eſtant pourrie, & eſtant devenüe pleine de vers. On marque de luy comme une choſe honteuſe, qu'il avoit une perruque. [Il mourut Athng.p.29.30 avant M. Aurele, ſi c'eſt cet Alexandre] dont Athenagore dit vers l'an 180, qu'on voyoit le tombeau dans la grande place de Parie [ville de l'Helleſpont,] & dans la meſme place eſtoit auſſi la ſtatuë de cet Alexandre à laquelle on offroit des ſacrifices comme à une divinité, & on y faiſoit des feſtes publiques, dans l'imagination d'en obtenir la gueriſon de diverſes maladies.

Luci.pſeud.p. 484.c.d. 'Lucien remarque que les Chrétiens ne ſe laiſſerent point ſurprendre par les illuſions de cet impoſteur; & il y ajoute les epicuriens, [qui faiſoient profeſſion de ne croire ni miracle, ni aucune operation de Dieu ni des demons.] C'eſt pourquoi Alexandre ſe plaignoit au nom de ſon Glycon, que le Pont eſtoit rempli d'athées & de Chrétiens qui blaſphemoient contre luy; & que ſi on vouloit l'avoir favorable, il falloit les chaſ-

p.489.c. ſer à coups de pierres. 'Il recommandoit auſſi dans ſes myſteres qu'on priſt garde qu'il n'y euſt ni athée, ni epicurien, ni Chrétien.

p.495-497. 'Il eſtoit ſurtout fort en colere contre Lucien, qui ſe moquoit de luy, & qui avoit voulu empeſcher Rutilien d'epouſer ſa fille. Il penſa un jour le faire maltraiter à Abonotique. Ils ſe reconcilierent neanmoins en apparence; & Alexandre offrit à Lucien un vaiſſeau pour le conduire à Amaſtris dans le Pont, où il avoit deſſein d'aller. Quelque eſprit qu'euſt Lucien, il en manqua en cette rencontre, & accepta l'offre d'Alexandre. Mais il fut bien étonné lorſqu'eſtant au milieu de la mer, il vit le pilote pleurer & faire divers ſignes aux matelots; & plus encore lorſque ce pilote luy avoua qu'Alexandre luy avoit donné ordre de le jetter dans la mer; mais qu'aprés avoir vécu ſoixante ans ſans reproche, il ne pouvoit ſe reſoudre à devenir homicide. Il le laiſſa neanmoins dans une iſle deſerte, [où il ſeroit bien-toſt mort de faim, ſi des vaiſſeaux du Boſphore qui paſſerent heureuſement par là, ne l'euſſent ſauvé.

p.477.a.b. 'Il voulut enſuite pourſuivre Alexandre devant le Gouverneur de Bithynie & du Pont: mais ce Gouverneur le pria de ne point faire d'affaire à un homme qu'il ne pouvoit condanner quand il le verroit manifeſtement coupable, de peur d'offenſer Rutilien. Ainſi Lucien ne put ſe venger d'Alexandre qu'en

qu'en écrivant ſa vie aprés qu'il fut mort. Il s'y declare ſon ennemi, [& ainſi il peut bien y avoir ajouté quelques circonſtances pour décrier d'avantage cet impoſteur. Mais le fond de ſon hiſtoire eſtoit une choſe ſi publique, qu'on ne peut preſumer qu'il y ait alteré la verité.]

ARTICLE XXXI.

De Sextus ſtoïcien, & de l'empyrique: De Numene platonicien, d'Hermogene, d'Ariſtide, & de quelques autres ſophiſtes.

EUSEBE met ſur l'an 119, que les philoſophes Plutarque, Sextus, & Agathobule fleuriſſoient alors. [Si ce Sextus eſt] Euſ.chr.

ἀνεψιὸς ἀδελφῆς υἱός. le neveu de Plutarque, [il faut qu'il ait vécu long-temps.] [a] Car celui-ci eut pour diſciples M. Aurele & L. Verus: [b] & Marc Aurele l'alloit ecouter chez luy eſtant déja Empereur, & dans un âge avancé. [c] Suidas ſemble dire que ce Prince l'honoroit ſi fort, qu'il le prenoit pour conſeiller & pour aſſeſſeur dans le jugement des affaires. [d] Il eſtoit de Queronée dans la Beocie [comme Plutarque;] [e] & ſtoïcien de ſecte. [f] M. Aurele dit qu'il avoit appris de luy l'art de trouver & de ranger d'une maniere claire & methodique les dogmes neceſſaires à la conduite de la vie: & il marque pluſieurs maximes importantes de la morale qu'il luy avoit enſeignées. [g] Apulée ſe glorifie d'eſtre deſcendu de luy par ſa mere. [h] Themiſtius loüe l'affection de M. Aurele pour Sextus. [i] Mr Spon nous donne une medaille, où l'on voit le nom & la teſte d'un Sextus, avec le titre de Heros, & il croit que c'eſt celui de Queronée.

[l] Il y avoit encore vers ce temps-ci un autre Sextus philoſophe, [m] mais originaire de Libye, & Pyrrhonien de ſecte. [n] On croit que c'eſt celui que Galien & Diogene de Laerte ſurnomment l'Empyrique, [o] & dont nous avons encore aujourd'hui quelques ouvrages qui reſſentent les dogmes des Pyrrhoniens.

[p] On croit qu'il eſtoit un peu plus jeune que Galien, [& par conſequent poſterieur au neveu de Plutarque, qui eſtoit plutoſt avant Galien qu'aprés.] [q] Suidas confond les deux Sextus, en faiſant le neveu de Plutarque Pyrrhonien, & un luy attribuant des écrits de morale, & dix livres Sceptiques, [qui eſt un des noms que l'on donnoit aux Pyrrhoniens: ces derniers livres appartiennent donc à celui qui eſtoit de cette ſecte, & les autres au ſtoïcien, puiſqu'on ſçait que les Stoïciens s'appliquoient

a Suid.σ.p.792.c| M.Aur.v.p.23.b.
b M.Aur.v.p.23.b|35.c|Eutr
c Dio,l.71.p.802.a|Philſt.ſoph.27.p.556.a.
d Suid.σ.p.729.d.
e M.Aur.v.p.23.b.
f M.Ant.l.1.c.6.p.7.9.
g Apul.meta.l.1.p.103.a.
h Themi.or.11.p.145.b.
i Spon,p.140.141.
l Rual.v.Plut.c.5.p.11.2.
m Suid.σ.p.729.d.
n Jonſ.l.2.c.1.p.119.
o Rual.v.Plut.c.5.p.11,12|M.Aur.n.C.p.58.2.a.b.
p Jonſ.l.3.c.12.p.274.
q Suid.σ.p.725,d.

d.e|Dio,l.72.p 819.e. beaucoup à écrire ſur la morale .]' Suidas confond encore le philoſophe Sextus avec Sextus Condianus [que nous avons vu Conſul en 180.]

Fib.P.1 ;p.565 Hier.ad Cte. c.2.p.252.d|in Ez.18.p.439.b. c.&c. a Aug.retr.l.2 c.42.p.25.1.d. 'Nous avons aujourd'hui 430 ſentences d'un philoſophe payen nommé Sexte ou Xyſte, 'que Rufin d'Aquilée" a traduites en latin ſous le nom de S. Sixte Pape & Martyr; a ce qui a trompé quelque temps S. Auguſtin. [Mais S. Jerome dit pluſieurs fois qu'elles ſont d'un pythagoricien, dont je ne trouve point le temps.] V.S Jerome §129.

Jonſ l 3.c.10. p.263|Euſ. præp.l.11.c.9. p.525.b. b Thdrt.gr.aff. l.2.p.500.a. c Cl.ſtr.1.p.342 c. d Suid,'.p.242 ç. d. 'On croit qu'il faut mettre vers le temps de M. Aurele, Numene celebre philoſophe, dont Euſebe & Theodoret ſe ſont beaucoup ſervis contre les payens b Theodoret dit en effet qu'il a vécu aprés J.C:[& ç'a eſté avant la fin de ce ſiecle,] c puiſque S. Clement d'Alexandrie cite de luy cette parole celebre, Que Platon n'eſt autre choſe que Moyſe" parlant en grec. d Suidas met un Numene ſous Adrien; mais il le diſtingue du philoſophe, en fait un orateur, & ne luy attribuë que des écrits qui regardent cette profeſſion. 'Il dit que le philoſophe eſtoit d'Apamée en Syrie, [on luy donne preſque toujours le titre de Pythagoricien;]& on le met neanmoins quelquefois au nombre des Platoniciens, parcequ'il joignoit enſemble les dogmes de Pythagore & de Platon. ἀττικίζων.

Euſ.n.p.121.2. b.c. Suid.ɔ.p.242. e. e Marc,ſom.l. 1.c.2.p.7. 'On pretend qu'il a montré que Platon a tiré de Moyſe ce qu'il a dit de Dieu, & de la formation de l'univers. e Les payens l'ont blaſmé d'avoir expliqué plus clairement qu'ils n'euſſent voulu les myſteres de Cerés & de Proſerpine: mais toute la vengeance que leurs deeſſes en purent tirer, fut" de luy apparoiſtre, diſent-ils, en ſonge en habit de femmes proſtituées & ſans honneur, pour luy reprocher l'état où il les avoit miſes. [Cela eſtoit digne d'elles.]' On trouve divers ouvrages de Numene citez par Origene, Euſebe, Eunape, Theodoret, & Heſychius. [Mais nous n'en avons que ce que ces auteurs en ont conſervé,]' particulierement Euſebe. f Il y en avoit d'adreſſez à un Maxime; [peut-eſtre à Quintilius Maximus.] &c.

Jonſ l.3.c.10.p 264|Eul.n.p. 121.2.a b. Euſ.præp.l.8.c. 6.7.p.411|9.c. 10.18.22.p.525. 536.543|4.c. 5-9|15.c.17. f Plot.v.p.10.f. g p.3.c|9.d|Euſ. l.6.c.19.p.220. c. h Jonſ.l.3.c.10. p.263. i Euſ.n.p.121. 2.c. l Philſt.ſoph. 29.p.565.566. g Origene & "Plotin liſoient avec ſoin les écrits de Numene, & de Crone philoſophe platonicien h ami de Numene, comme on le tire de Porphyre. On cite de ce Crone un livre ſur la generation, i ou la regeneration. &c.

l Ariſtocle natif de Pergame étudia quelque temps la philoſophie peripateticienne, & paroiſſoit alors avoir un grand eloignement de tous les plaiſirs, Mais ayant quitté la philoſophie

pour l'eloquence, qu'il apprit à Rome ſous Herode Atticus, il changea auſſi entierement de vie. Il alla declamer en ſon pays: mais on ne trouvoit pas que ces pieces euſſent aſſez de force.

V. Commode §. 15. 'Phrynique " ſophiſte ou grammairien de ce temps-ci a adreſſé quelques ouvrages à un Ariſtocle, mais qui fut fait Senateur Romain par l'Empereur: [ce qui ne paroiſt pas convenir à celui dont nous parlons. Phot.c.158.p. 324.f.

Il ne nous reſte rien aujourd'hui de ſes declamations, non plus que de celles d'Antioque ſophiſte d'Eges en Cilicie, dont Philoſtrate fait beaucoup d'eſtime. [a] Cet Antioque eſtoit diſciple de Denys de Milet [dont nous avons parlé ſur Adrien] [b] On marque qu'il employoit ſon bien pour la patrie, & particulierement à donner du blé à ceux qu'il voyoit en avoir beſoin. Il a fait une hiſtoire dont Philoſtrate parle avec eloge: [Ainſi il le faut diſtinguer par la capacité auſſi-bien que par le nom, de cet Antioquien] que Lucien met " entre ceux qui avoient ſi pitoyablement écrit la guerre de L. Verus contre les Parthes. [Il ne nous reſte rien de l'un ni de l'autre.] Philſt.ſoph.30. p.566-568. [a] p.567.a. [b] p.566.c.d. V. §. 8. Lucl.hiſ.p.354 c.

'Philoſtrate parle fort amplement du ſophiſte Alexandre natif de Seleucie, compriſe alors dans la Cilicie, [& depuis metropole de l'Iſaurie.] 'On pretendoit que ſa mere l'avoit eu par adultere d'Apollone de Tyanes, dont on vante tant la chaſteté. 'Il fut diſciple de Favorin. [c] M. Aurele qui eſtoit alors dans la Pannonie, l'appella auprés de luy pour luy ſervir de ſecretaire en la langue greque. 'On voit qu'il eſtoit fort habile à flater les riches. Philſt.ſoph.31. p.568. p.568.c.d. p.574.a. [c] p.569 c. p.571.572.

'Hermogene qui eſtoit de Tarſe, ſe fit admirer entre les ſophiſtes à l'âge de 15 ans; de ſorte que M. Aurele meſme voulut le venir entendre, & en fut ſurpris. Il luy fit de grands preſens. Mais ayant paru un homme parfait dans un âge ſi peu avancé, il ne parut qu'un enfant lorſqu'il fut venu " en la force de ſon âge. Son eſprit s'abaiſſa, & tout ſon grand genie ſe perdit, ſans qu'on en puſt voir de cauſe. Il vécut neanmoins juſqu'à une extreme vielleſſe, & pour ſe voir plus long-temps mepriſé de ceux qui l'avoient admiré d'abord. 33.p.575|Dio, l.71.p.802.2. ἐς ἀνδρας.

[Nous avons déja parlé pluſieurs fois du ſophiſte Ariſtide, à l'occaſion de la ville de Smyrne où il a demeuré quelque temps.] 'Il avoit auſſi le nom d'Ælius. [d] Il eſtoit d'Adrianes ou Adrianothere dans la Myſie. [e] Il ne parloit pas ſur le champ, [comme la pluſpart des autres ſophiſtes, voulant, diſoit-il, " polir ſes diſcours, & non les vomir:] [f] ce qui venoit de ce qu'il ne diſoit Ariſt.or.41.t.2 p.289. [d] or.23 p.500| Philſt.ſoph.35. p.578. [e] Philſt.p.579. a]580.b.d. [f] p.582.a. ἀκριβοῦν.

p.580.d. rien qu'avec reflexion & jugement. 'Il eut neanmoins eſté bien aiſe d'avoir la meſme facilité que les autres.

Phot.c.158.p. 325.m. 'Phrynique qui vivoit du meſme temps que luy, en parloit "avec une grande eſtime dans ſes ouvrages, & marquoit neanmoins que d'autres n'en faiſoient pas le meſme jugement, ſoit par l'envie qui attaque d'ordinaire les grands hommes,] ſoit par de meilleures raiſons.] 'Car on trouvoit des defauts dans quelques unes de ſes pieces; ce qui n'empeſche pas que generalement Philoſtrate ne les eſtime beaucoup. "Il y remarque une grande force, & plus d'art que dans tous les autres ſophiſtes de ce temps là. 'Au contraire, Syneſe parlant de ſon 46.e diſcours, qui l'avoit dit-il, rendu celebre parmi tous les Grecs, pretend qu'il n'y a aucun art, & qu'on ne le peut reduire aux regles de la rhetorique; mais qu'il y a dans les termes & dans les expreſſions une beauté ſecrette, & un agrément admirable, qui plaiſt & qui attire ſans qu'on puiſſe dire pourquoi. 'Photius a fait de grands extraits de cette piece & de quelques autres du meſme auteur. 'On marque que Longin louë la fecondité, la ſubtilité, & la force qui paroiſt dans ſes écrits. [Mais plus on a eu d'eſtime pour luy, plus les pieces que nous en avons encore en aſſez grand nombre, nous apprennent à regreter peu celles de luy & des autres ſophiſtes que nous n'avons plus.]

&c.

&c.

Philſt.ſoph.35. p.581.582.

Syn.in Dio,p. 40.b.c.

Phot.c.246-248.p.1212-1313

Ariſt.prol.

Philſt.ſoph.35. p.578.579. 'Il a toujours eſté fort infirme; ce qui ne l'empeſchoit pas de travailler. On peut voir ſi l'on veut dans ſes journaux, [qu'il appelle *les diſcours ſacrez*,] quantité de choſes ſur ſes maladies, & ſur les remedes qu'il pretend que ſon Eſculape luy ordonnoit dans ſes ſonges. Il vecut juſque ſous Commode,[a] & mourut âgé de 60 ou 70 ans,

Syn.n.Nic.p. 374.b|423.b.

Suid.a.p.426.f.

[a] Philſt.p.582. a.b.

ARTICLE XXXII.

D'Apulée philoſophe & magicien.

Spart.n.S.p.492.e. 'SAUMAISE croit qu'Apulée a paru du temps d'Antonin & de M. Aurele.[b] Et on ne le peut mettre pluſtoſt, puiſqu'on voit qu'il écrivoit aprés la mort d'Antonin,[c] & qu'il ſe glorifie d'eſtre deſcendu de Plutarque & de Sextus ſon neveu.[d] Il paroiſt qu'il y eut de ſon temps un Lollianus Avitus Proconſul d'Afrique: & il y avoit un Conſulaire de ce nom ſous Antonin. 'Severe reproche à Albin de s'amuſer à lire" les metamorphoſes de ſon Apulée. [Ainſi ce livre eſtoit écrit & celebre avant l'an

[b] Jonſ.l.3.c.11. p.267.

[c] Apul.meta.l. 1.p.103.

[d] apol.p.333.c.

Pert.v.p.54.a.

Alb,v.p.84.b.

Mileſias Punicas.

197.] & il y a meſme tout lieu de croire que l'auteur eſtoit mort alors. Jonſ.l.3.c.11.p 267.

Il avoit le prenom de Lucius:[a] & il ſemble qu'il ait auſſi porté le nom de Saturantius.[b] Il eſtoit de Madaure,[c] colonie Romaine ſur les confins de la Numidie & de la Getulie, fils d'un des principaux bourgeois de cette ville,[d] nommé Theſée,[e] & de Salvia originaire de la Theſſalie, & deſcenduë de Plutarque.[f] Il paſſa les premieres années de ſon enfance dans la Grece,[g] & les ſuivantes à Carthage, où il apprit le latin ſans maiſtre, & avec beaucoup de peine. Il commença auſſi à y étudier la philoſophie. Il alla enſuite à Athenes,[h] où il apprit la poëſie, la geometrie, la dialectique, la muſique,[i] & s'inſtruiſit plus à fond de toutes les ſectes de philoſophie.[l] Il fit une profeſſion particuliere de celle de Platon, & en devint l'un des plus illuſtres défenſeurs.

a p.263.&c| Apul.meta.l.2. p.115.b.c.
b Apul.prol.p. 29.
c p.11.24.&c.
d apol.p.289.
e meta.l.1.p. 112.d.
f p.103.a|l.2.p. 115.c.
g l.1.p.102.c.
h c|flor.p.358. d|359.d.e.
i flor.p.363.a.
l b|359.c. Aug.civ.l.8.c 12.p.91.2.b.

Mais au lieu que pluſieurs autres Platoniciens voyant les Chrétiens preſcher hautement, & défendre aux depens meſme de leur vie les grandes veritez que Platon n'avoit oſé dire que d'une maniere fort obſcure, embraſſoient avec joie le Chriſtianiſme, il fut de ceux qui [n'ayant pas aſſez d'humilité pour ſe ſoumettre à J. C,] s'engagerent par une malheureuſe curioſité dans l'étude de la magie:[m] & les payens pretendoient qu'il avoit fait divers miracles par les ſecrets de cet art:[n] c'eſt pourquoi ils oſoient bien le comparer & meſme le preferer en cela à J. C.[o] On ne trouvoit cependant aucune "preuve aſſurée de ces miracles:[p] & Apulée meſme au lieu de s'en glorifier, ayant eſté accuſé de magie devant Claude Maxime Proconſul d'Afrique, il s'en défendit comme d'un crime, par un tres beau diſcours que nous avons encore aujourd'hui: ce qui prouve non qu'il n'eſtoit pas magicien, comme les payens meſmes ont continué de le croire, mais qu'il eſtoit contraint d'avouer malgré ſes principes, que la magie eſtoit criminelle, & qu'il n'avoit rien fait de miraculeux.

fidelis autor.

ſ ep.138.B.§ 19.p.418.d.&. alibi.
m ep.136.p. 401.a.Hier.pſ. 81.p.119.d|Lact. l.5.c.3.p.465.
n Aug.ep.B. 136.p.401.a.
o ep.102.q.6.p. 285.b.
p ep.137.c.4.p. 407.c.d|138.c. 4.p.418.e.f|civ l.8.c.19.p.94.1. a.b|Apul.apol. p.274.&c.

On croit que ce fut pour s'inſtruire de cet art diabolique qu'il fut paſſer quelque temps en Theſſalie, où la magie eſtoit commune. Saint Auguſtin ſemble douter ſi ce qu'il dit [dans ſes metamorphoſes,] qu'il avoit eſté luy meſme changé en aſne par une potion magique, avoit quelque verité, ou ſi ce n'eſtoit qu'une pure fiction. Mais on demeure aujourd'hui d'accord que c'eſt une fable qu'il nous a voulu debiter, imitée ou de Lucien, ou d'un Lucius de Patres dont Lucien & luy peuvent l'a-

Apul.v.p.15| meta.l.1.p.102
Aug.civ.l.18.c. 18.p.225.1 a.
n.p.413.1.a.b.
Voſſ.h.g.l.4. p.517.518.

Macr.ſomn.l. 1.c.2.p.5. voir priſe. 'Les payens meſmes qui ont ſoûtenu qu'on pouvoit quelquefois employer la fiction, ont neanmoins condanné cet ouvrage d'Apulée, & l'ont renvoyé aux nourrices qui veulent divertir les petits enfans.

Apul.meta.l.1. p.102.d. [a] Aug.civ.l.8. c.12.p 91.2.b. [b] ep.B.138.§19. p.418.d. [c] civ.n.p.347.2 c|371.2 a. [d] p.413.1.b. 'Quoiqu'il euſt appris le latin ſans maiſtre, [a] il ne laiſſa pas de ſe rendre illuſtre par les écrits qu'il fit en latin auſſi-bien qu'en grec; [b] & il a paſſé pour eſtre fort eloquent. [c] Mais on remarque que ſon ſtyle eſt trop affecté; qu'il aime à ſe ſervir de mots trop vieux, ou à en faire de nouveaux, & quelquefois à employer les communs dans des ſens extraordinaires; [d] ce qui n'empeſche pas qu'il n'ait de certaines expreſſions qui ſont belles, & tout à fait heureuſes, quoiqu'il ſoit dangereux de les vouloir imiter, parcequ'il eſt tres difficile de le bien faire.

ep.B.138.§19. p.419.d.e. Ni ſon eloquence, ni divers autres avantages qu'il a eus, ni la magie meſme, dont les payens vantoient ſi fort la force en luy, ne l'ont pu elever à aucune dignité dans l'Empire. Et ce n'eſtoit pas qu'il mepriſaſt les grandeurs humaines, comme on le voit par la maniere dont il parle d'une ſtatuë qu'on luy dreſſa à Oea [dans la Tripolitaine,] où il avoit epouſé [une femme nommée Pudentille,] & de la charge de "pontife qu'il eut dans ſa province, & qui luy donnoit droit de faire repreſenter des combats de gladiateurs, & de beſtes. *facerdos.*

civ.n.p.347.2 c. [Nous avons aujourd'hui divers ouvrages d'Apulée, & des fragmens de quelques autres qui ſont perdus.] 'Entre ceux qui nous reſtent, il y en a qui ne ſont que des traductions d'Ariſtote ou d'autres anciens auteurs.

Apul.prol. 'Les anciens l'ont ſouvent cité, comme on le peut voir par le recueil qu'on en a mis à la teſte de ſes ouvrages; mais ſurtout S. Auguſtin, 'qui dans ſa Cité de Dieu s'étend beaucoup à refuter ſa fauſſe theologie. [Nous n'avons nul ſujet de regreter la perte de] 'ſes epigrammes, & d'une lettre qu'Auſone en cite, pretendant excuſer les libertez infames de ſes écrits par celles de ce [pretendu] philoſophe ſi ſevere [envers les autres] dans ſes maximes; [comme ſi l'enfer n'avoit pas aſſez de feux pour l'un & pour l'autre.]

Aug.civ.l.8.c. 14.p.92.&c. Auſ.eidy.28.p. 349. Apul.prol.p.23. 'On met un Apulée entre les latins qui ont écrit ſur la medecine.

ARTICLE XXXIII.

De Pauſanias, & de quelques autres hiſtoriens.

'POLYENE natif de Macedoine adreſſa à M. Aurele & à L. Verus, ſes huit livres des Stratagemes des grands capitaines donnez au public par Caſaubon. Ils ſont écrits avec elegance & avec eſprit. Voſſ.h.g.l.2.c. 14.p.226.

'Il a encore écrit quelque choſe ſur la ville de Thebes & ſur divers autres ſujets. On luy donne la qualité d'orateur. Suid.v.p.559. c.

'Il y a eu un ſophiſte du meſme nom ſous Jule Ceſar, qui a auſſi laiſſé quelques écrits. b.

'Un Amyntianus a adreſſé à M. Aurele une hiſtoire d'Alexandre le grand aſſez mal écrite. Il avoit encore fait la vie de Domitien & de quelques autres Princes Grecs & Romains: [mais tout cela eſt perdu. Phot.c.131.p. 312.

Il ne nous reſte rien non plus] 'de beaucoup d'ouvrages qu'avoit faits Damophile philoſophe & ſophiſte, nourri, dit Suidas, par Julien qui a eſté Conſul ſous Marc Aurele [en 175.] Il avoit adreſſé quelques uns de ſes écrits à Lollius Maximus. Suid.d.p.640. c.d.

'On marque qu'il eſt cité par Julien l'apoſtat, qui le fait originaire de la Bithynie. Jonſ.l.3.c.11.p. 268.

'Nous avons encore les dix livres que Pauſanias a faits de l'hiſtoire de la Grece, où il décrit avec beaucoup de ſoin & d'exactitude la ſituation & les antiquitez de chaque ville, & preſque tout ce qu'il y a de memorable dans ce pays dont tant d'hiſtoriens ont parlé. Mais on l'accuſe d'y meſler beaucoup de choſes fabuleuſes, qui peuvent neanmoins ſervir pour l'intelligence des anciens auteurs. Voſſ.h.g.l.2.c. 14.p.227.228.

'On voit par les citations d'Eſtienne le geographe, qu'il avoit fait de meſme l'hiſtoire de la Phenicie & de la Syrie. p.228|Pauſ.n. p.501.

'Il parle d'Antonin avec de grands eloges, & marque les guerres que M. Aurele avoit faites contre les Allemans, les Sarmates, & les autres barbares de l'Europe. [Ainſi il ne peut avoir achevé d'écrire qu'aprés l'an 175.] Pauſ.l.8.p.273 d.

'Dans ſon cinquieme livre il conte 217 ans depuis le dernier rétabliſſement de Corinthe: d'où l'on tire qu'il l'écrivoit en 173, & on marque qu'il ne raporte rien de poſterieur à M. Aurele. l.5.p.147.d.

[a] Il parle dans la deſcription de l'Acaïe, d'un ouvrage fait à Athenes par Herode, dont il n'avoit rien dit dans la deſcription d'Athenes, parceque lorſqu'il y travailloit, cet ouvrage d'Herode n'eſtoit pas encore n.p.499.d| Calv.p.354. [a] Pauſ.l.7.p. 226.d.

commencé. [Ainſi il eſtoit contemporain de cet Herode, c'eſt à dire certainement d'Herode Atticus, qu'on ne voit point avoir paſſé l'an 176.]

Philſt.ſoph.39. p.590.591. 'Il y avoit en ce temps-ci un Pauſanias ſophiſte, né à Ceſarée en Cappadoce, diſciple du meſme Herode, & elevé ce ſemble par luy, & qui avoit paſſé la principale partie de ſa vie à Rome. On marque de luy qu'il changeoit toutes les quantitez, & qu'il ne diſtinguoit pas les lettres dont le ſon eſt preſque ſemblable, comme cela eſt, dit-on, ordinaire aux Cappadociens. Philoſtrate ne luy attribuë que les declamations, dont il fait une eſtime mediocre: & c'eſt ce qui peut faire douter ſi c'eſt le meſme que l'hiſtorien, eſtant difficile de croire que Philoſtrate n'euſt point parlé d'un ouvrage ſi long & ſi important. [Je ne ſçay auſſi ſi le ſtyle de l'hiſtorien, qui eſt ſimple, ſans ornement, & ſans eloquence, convient aſſez à un ſophiſte.]

Pauſ.n.p.499. c. 'On remarque de plus qu'il parle d'Herode fort ſimplement, ſans eloge, & ſans dire qu'il euſt eſté ſon diſciple. Cela n'a pas empeſché Sylburge

Voſſ.h.g.l.2'c. 14.p.227. & Voſſius de croire que c'eſtoit le meſme: [de quoy nous laiſſons le jugement aux lecteurs. Car ſi Philoſtrate n'attribuë point d'hiſtoire au ſophiſte, il ne luy attribuë point

Suid.π.p.466. c. non plus] divers ouvrages que Suidas marque qu'il a faits: & Suidas ajoute qu'il en avoit encore fait quelques autres qu'il ne marque pas.

c. 'Suidas parle d'un autre Pauſanias hiſtorien, mais qui eſtoit de Lacedemone; & il a particulierement écrit l'hiſtoire de ſon

Pauſ.n.p.498. c. pays: ce qu'on croit ne pas convenir à celui dont nous parlons, qui reprend avec beaucoup de liberté les Lacedemoniens, & dont la dialecte approche plus de l'Ionienne que de la Dorique qui eſtoit celle des Lacedemoniens.

Phot.c.94.p. 241|Suid.4p. 1214.2|Voſſ.h. g.l.4.p.582| Ten.in Iamb. p.62,63. 'Il y avoit au commencement du regne de Marc Aurele un Iamblique Babylonien, & magicien comme il l'avouoit luy meſme, qui a écrit divers ouvrages en grec, & entre autres celui qu'on appelle les Babyloniques, qu'on dit ſe trouver encore aujourd'hui dans la bibliotheque de l'Eſcurial. On marque que Leo Allatius en a donné un fragment. Voſſius prend ces Babyloniques, & un miſerable roman dont il eſt bien étrange que Photius ait voulu ſe donner la peine de faire un long abregé, pour la meſme choſe: & Suidas donne auſſi lieu de le croire.

Phot.p.241,n. On pretend que cet Iamblique avoit eſté eſclave, & on raporte quelques autres particularitez de ſon hiſtoire, tirées d'un auteur inconnu.

Saint

[Saint Theophile d'Antioche nous a conſervé une liſte des Empereurs depuis Jule Ceſar juſqu'à la mort de M. Aurele, faite par
1. un Chryſore affranchi de ce dernier Prince, qui y avoit marqué la durée de leur regne juſques aux mois & aux jours. [Mais il s'y eſt gliſſé quelques fautes de copie, dont on peut corriger une partie en conferant cette liſte avec une toute ſemblable] qui eſt dans S. Clement d'Alexandrie. [Car ce Saint peut l'avoir tirée du meſme auteur,] en y ajoutant Commode. Scaliger a auſſi inſeré cette liſte de Chryſore ou Chryſeros, comme il lit dans ſes additions à la chronique d'Euſebe. Elle eſt extraite d'un ouvrage où ce Chryſore avoit mis les noms & la chronologie de tous ceux qui avoient commandé à Rome depuis la fondation de la ville.

Thphl.l.3.p. 137.

Cl.ſtr.1.p.339. c.d.

a Euſ.χρ.ad.p. 396.1.

Thphl.l.3.p. 137.b.

Æmilius Parthenianus, qui a fait l'hiſtoire de tous ceux qui ont aſpiré à la tyrannie, n'écrivoit pas avant l'an 175, puiſqu'il a fait la vie d'Avidius Caſſius: & il eſtoit avant Diocletien, puiſque Vulcatius le cite. Voſſius le met entre les Latins.

Caſſ.v.p.41.e.

Voſſ.h.lat.l.3. p.691.

ARTICLE XXXIV.

D'Herodien, & quelques autres grammairiens ou poëtes.

Le meſme Voſſius croit qu'Eutychius Proculus natif de Sicque en Afrique, & elevé au Conſulat par M. Aurele
2. parcequ'il luy avoit enſeigné la grammaire latine, eſt le meſme que le grammairien Procule, qu'on trouve avoir fait quelques écrits ſur les pays ou ſur les religions étrangeres.

Voſſ.h.lat.l.1. c.12.p.60|M. Aur.v.p.23.a.

Trig.tyr.c.21. p.195.c.

de regionibus, ou *religionibus.*

On croit auſſi qu'Hepheſtion & Harpocration precepteurs de L. Verus, ont fait des écrits que l'on a encore. Car on a un petit livre fort bienfait, & qui paroiſt fort ancien, d'un Hepheſtion grammairien d'Alexandrie, ſur les meſures de vers. Suidas parle de cet Hepheſtion, & luy attribuë encore pluſieurs autres ouvrages. On a auſſi un écrit tres docte d'un Valerius Harpocration orateur d'Alexandrie, ſur les dix orateurs d'Athenes. [b] Suidas marque deux autres ſophiſtes de ce nom, appellez l'un Ælius, l'autre Caius, à qui il attribuë divers écrits ſur la rhetorique. Ælius en avoit fait un ſur les fauſſetez qu'il pretendoit eſtre dans l'hiſtoire d'Heredote.

L.Ver.v.p.35.b n.C.p.81.

de re metrica.

Suid.α.p.1029. a.b.

α.p.441.d|L. Ver.n.C.p.81. 2.a.

b Suid.α.p.441 c.d.

1. [a] Voſſius le nomme Crator, [trompé par le texte de S. Theophile où on lit ὃν ὁ μὲν Κράτωρ, au lieu de ὁ νομικὸς Ἀλέξανδρος, comme a mis Scaliger *in Euſ.χρ.p.*396.1.

Voſſ.h.g.l.2.c. 14.p.231.

2. *Ad Proconſulatum.* Voſſius lit *ad Conſulatum*: [& il paroiſt meilleur.]

p.378.a.b|Voſſ h.g.l.2.c.14.p. 228.

'On met en ce temps-ci un Apollone d'Alexandrie ſurnommé Dyſcole, qui a fait quantité d'écrits ſur la grammaire. Nous avons encore celui que Suidas appelle *Des fauſſes hiſtoires.* D'autres l'intitulent *Les hiſtoires admirables*: & il n'y a point d'apparence que l'auteur ait voulu avertir luy meſme par ſon titre qu'il nous debitoit des fables, quoique tout ce qu'il dit ſoit faux effectivement, ou paroiſſe l'eſtre. On a encore de luy quatre livres de la ſyntaxe, & ſa vie à la teſte faite par un auteur anonyme.

Suid.a.p.378.a| a.p.1202.d.

'Il fut pere d'un Herodien qui écrivit auſſi beaucoup de choſes ſur la grammaire, & qui vivoit du temps de M. Aurele

Amm.l.22.p. 235.a.

ſelon Suidas. [C'eſt cet Herodien] 'qu'Ammien dit avoir eſté 'exact dans la ſcience des arts juſqu'au ſcrupule: [car cela convient fort bien à un grammairien,] & Ammien le met entre les grands hommes qu'a produits le Muſée d'Alexandrie. Sylburge croit que cet Herodien eſt 'celui dont nous avons l'hiſtoire des Empereurs depuis la mort de M. Aurele juſqu'au regne de Gordien, [c'eſt à dire juſqu'à l'an 238. Ainſi il pouvoit eſtre né ſous M. Aurele: mais on ne dira jamais que c'eſt le temps où il a vécu:] '& il dit luy meſme qu'il commence aprés la mort de ce Prince à faire l'hiſtoire de ce qu'il a vu & appris dans toute ſa vie. [L'eſprit noble & elevé que l'on voit dans ſon hiſtoire, paroiſt auſſi fort different de cette baſſe exactitude ordinaire aux grammairiens, & qu'on remarque ſurtout dans Herodien d'Alexandrie.] 'Voſſius parle ſeparément de l'un & de l'autre, ſans dire qu'ils aient eu rien de commun.

artium minutiſſimus ſciſcitator.

Her.prol.p. 453.

v. Gordien §7.

l.1.p.465.a.b.

Voſſ.h.g.l.2.c. 14.15.p.228.238

l.1.c.22.p.143.

'Il faut mettre ſous Antonin [ou au pluſtard ſous M. Aurele,] Artemidore auteur des livres ſur l'explication des ſonges, 'puiſqu'il avoit connu un de ceux qui avoient combatu dans les jeux qu'Antonin avoit fait celebrer [à Pouzoles] en Italie en l'honneur d'Adrien ſon predeceſſeur: '& il eſt déja cité par Lucien ſous M. Aurele [ou ſous Commode.] 'Il eſtoit d'Epheſe, & il s'eſtoit ſurnommé l'Epheſien dans d'autres ouvrages: mais dans celui-ci il prit le ſurnom de Daldien pour honorer ſa mere, qui eſtoit de Daldis petite ville de Lidye, '& peut-eſtre auſſi pour ſe diſtinguer d'un autre Artemidore d'Epheſe, qui avoit écrit de la geographie vers l'an 750 de Rome. 'Suidas qui luy donne le titre de philoſophe, dit qu'il avoit écrit "ſur la maniere de deviner par les oiſeaux & par les traits de la main, outre ſes quatre livres ſur les ſonges, 'que nous avons encore, avec un cinquieme, qui n'eſt pas pour apprendre à juger des ſonges

Artem.l.1.c.28. 66.p.26.55.

n.p.4.a.

l.3.c.67.p.193.f

n.p.3.

Suid.a.p.442. c.

Artem.n.p.4. m.

Digitized by Google

comme les quatre autres, mais pour raporter l'evenement de quelques uns. 'Il adreſſe ce dernier avec le quatrieme des autres à ſon fils, nommé auſſi Artemidore, '& les trois premiers à un Caſſius Maximus de Phenicie, homme celebre pour ſon eloquence, '& ſon ami particulier qui les luy avoit fait entreprendre. l.4.5.p.197.252 præf.p.4|l.2.c.75.p.161.f. l.4.c.1.p.197.

'Pour faire cet ouvrage, il avoit lu tous les auteurs qui avoient traité des ſonges avant luy, '& qui n'eſtoient pas en petit nombre; 'il avoit couru durant beaucoup d'années preſque toutes les provinces & toutes les villes de l'Empire; il avoit conferé avec tout ce qu'il avoit trouvé de gents qui ſe meſloient de deviner. 'Et le fruit de tant de travaux & de recherches a eſté de nous faire un ouvrage de ſonges, le plus inutile & le plus indigne d'occuper un homme, ſelon ceux meſmes qui ſe ſont donné la peine d'y faire des notes, [& qui n'eſtoient pas d'ailleurs pour regarder ſi fort les choſes dans la vuë de Dieu.] Tout ce qu'ils ont dit pour le relever un peu, c'eſt que parmi tant de fadaiſes & de ſottiſes, il y a de l'erudition, de l'antiquité, & de l'eſprit, [qui y paroiſt neanmoins mediocrement.] 'On y voit que cet auteur avoit auſſi écrit de la medecine. præf.p.3. n.p.5. pr.p.3|l.5.p.252 prol|Voſſ.h.g. l.1.c.22.p.143. Atrem.n.p.4. m.

'Marcel de Side en Pamphylie écrivit du temps de M. Aurele quarante-deux livres ſur la medecine en vers heroïques. Il eſt cité par S. Jerome. Voſſ.po.g.p. 74.75|Suid.μ. p.96.b.

mimographus. 'Marulle poëte "ſatyrique connu par Servius écrivoit en latin au commencement de ce regne; & n'epargnoit pas meſme les deux Empereurs, qui voulurent bien ſouffrir ſes railleries piquantes ſans le punir. M.Aur.v.p.25 d|Voſſ.po.lat. p.52.

ſuaviſſimus. 'Apulée parle d'un poëte de ſon temps tres ſavant & "tres agreable nommé Clement, qui avoit commencé un tres beau poëme ſur l'hiſtoire du grand Alexandre. 'On croit que c'eſt celui qu'il appelle autrepart Corvinus Clemens ou Celer, & qui eſtoit "Threſorier public. *Quæſtor.* Apul.ffor.p. 344.2. 2pol.p.338.b| Joſ.l.3.c.11.p. 267.

ARTICLE XXXV.

D'Aulus Gellius.

[AULUS Gellius ou Agellius, que nous avons accoutumé de nommer Aulu-Gelle, doit avoir vécu du temps de Marc Aurele, puiſqu'il a eſté diſciple de Favorin,]'& de Titus Caſtricius tous deux connus par Adrien, [d'Herode Atticus,]"& Gell.l.13.c.21 p.326. "l.19.c.8.p.469| l.2.c.26.p.74.

de Cornelius Fronto qui avoit ce ſemble déja eſté Conſul lorſ-
l.12.c.11.p.296. qu'Aulu-Gelle eſtoit encore aſſez jeune. Il parle fort avanta-
geuſement du philoſophe Peregrin, [ſans rien dire neanmoins
"de ſa mort, qui a eſté beaucoup plus celebre que ſa vie. Ainſi il
ſemble avoir écrit avant cette mort, qui arriva en l'an 165.

V. la perſ. de Trajan §7, 8.

Il étudia la grammaire à Rome, & la philoſophie à Athenes ſous Calviſius Taurus, d'où il revint enſuite à Rome. Il s'eſt
præf. rendu celebre par ſes Nuits Attiques:] 'car c'eſt le nom qu'il a donné au recueil qu'il fit pour ſes enfans, de ce qu'il avoit appris de plus beau par la lecture des auteurs ou par la converſation des hommes habiles. [Macrobe en copie diverſes choſes ſans le marquer.]

Aug.civ.l.9.c. 4.p.100,1.c. 'S. Auguſtin qui en cite un endroit, trouve dans cet auteur une elocution tres elegante, "beaucoup de facilité à s'exprimer, *facunde,*
p.p.373.1.a. & une grande erudition. 'Vives dit que la pluſpart des grammairiens, ou meſme tous, en font le meſme jugement que S. Auguſtin. [Et veritablement ce jugement paroiſt juſte, ſi par l'elocution on entend la maniere dont il raporte les choſes, qui dans ſa ſimplicité, a de l'agrement & de l'elegance. Car pour les mots & les expreſſions, Aulu-Gelle a quelque choſe non ſeulement de trop antique, ce qui le rend ſouvent obſcur, mais auſſi de dur & d'impropre, qui paroiſt fort eloigné de la pureté des bons auteurs. Et c'eſt peut-eſtre ce qui fait que] Vives a peine à ſuivre le ſentiment avantageux que S. Auguſtin & les autres en ont eu.

[S. Auguſtin ne loue point ſon genie & ſon jugement: & il ne paroiſt pas en effet un grand diſcernement dans les matieres qu'il a choiſies comme les plus conſiderables & les plus utiles, & qui pour la pluſpart ne ſont que des remarques de grammaire de nulle importance: & cette baſſeſſe de ſa matiere eſt peut-eſtre ce qui fait qu'il paroiſt ſouvent avoir peu de feu & d'elevation d'eſprit.]

Gell.l.14.c.2.p 348.349. 'Entre les particularitez qu'il nous apprend de ſa vie, il remarque qu'eſtant encore fort jeune, & ayant eſté choiſi par les Preteurs pour juger les "petites affaires, il s'en preſenta une où *privatas*
un homme demandoit à un autre une ſomme d'argent qu'il diſoit luy avoir preſtée. Il ne le prouvoit que par des indices fort
p.349. foibles, n'ayant ni actes ni témoins, 'mais c'eſtoit conſtamment un homme d'honneur, d'une vie irreprochable, & d'une integrité reconnuë. Sa partie au contraire qui nioit la dette, eſtoit un homme avare & ſordide; & l'on montroit qu'il avoit ſouvent

eſté convaincu de menſogne, de fraude, & de perfidie. Aulu-Gelle avoit pris avec luy pour juger ce procés pluſieurs de ſes amis accoutumez au bareau, mais qui ne demandoient qu'à expedier, parcequ'ils avoient bien d'autres affaires. Ainſi ils concluoient tous ſans difficulté qu'on ne pouvoit point obliger un homme à payer, lorſqu'il n'y avoit point de preuves qu'il duſt ce qu'on luy demandoit.

'Mais Aulu-Gelle ne put ſe reſoudre à mettre ainſi les parties hors de Cour, jugeant l'un tres capable de dénier ce qu'il devoit, & l'autre incapable de demander ce qu'on ne luy devoit pas. Ainſi il remit le jugement à un autre jour, & s'en alla conſulter Favorin qui vivoit encore à Rome. 'Favorin luy raporta ſur cela un endroit de Caton, qui diſoit que dans ces ſortes d'occaſions où il n'y avoit point de preuves, l'ancienne pratique des Romains eſtoit d'examiner lequel des deux eſtoit le plus homme de bien; & quand ils l'eſtoient egalement, de juger en faveur de celui à qui on demandoit, d'où Favorin concluoit qu'entre deux perſonnes ſi differentes, il n'y avoit point de difficulté à croire un homme de bien contre un méchant. Aulu-Gelle entra fort dans ſa penſée; mais croyant qu'il n'eſtoit pas de ſon âge & de ſa qualité d'agir en cenſeur, & ne pouvant auſſi ſe reſoudre à rien faire contre ſa conſcience, il s'excuſa de juger l'affaire.

p. 349.

p. 351.

'Macrobe & d'autres citent les annales de Gellius pour l'hiſtoire Romaine. Mais c'eſt d'un Cn. Gellius qui vivoit vers l'an 620. de Rome, & qui a eſté connu de Ciceron & de pluſieurs autres anciens.

Macr. ſat. l. 1. c. 16. p. 228. Voſſ. hiſt. lat. l. 1. c. 8. p. 33. 35.

L'EMPEREUR COMMODE.

ARTICLE PREMIER.

Naturel de Commode. Il fait la paix avec les barbares d'Allemagne, & rentre à Rome en triomphe.

Com.v.p.45.c|49.d. COMMODE naquit en l'an 161, [dans les premiers mois du regne de M. Aurele ſon pere,] & le meſme jour que Caius, c'eſt à dire le 31 d'aouſt. On luy donne les noms de L. Ælius Aurelius Commodus. [a] Il eſt auſſi nommé quelquefois Marcus au lieu de Lucius: & aprés la mort de ſon pere il porta durant quelque temps le nom d'Antonin. &c. V.M. Aurele §4. Note 1.

Dio,l.71.p.824 d. a Occo|Goltz.

Her.l.1.p. 71. c|488.c.d. b Com.v.p.50. d.e. 'Il eſtoit tres bien fait de corps, [b] vigoureux, & fort adroit à tirer. [Mais du reſte tous les hiſtoriens conviennent que c'eſtoit un abyſme horrible de toutes ſortes de crimes & de folies,] 'digne de paſſer plutoſt pour eſtre né d'un gladiateur, que pour eſtre fils de Marc Aurele. [c] Dés l'âge de douze ans il montra ce qu'on devoit attendre de luy, en voulant que l'on jettaſt dans la fournaiſe des bains celui qui en faiſoit chauffer l'eau, 'parce qu'il l'avoit trouvée trop tiede: & il falut en faire ſemblant. &c.

M.Aur.v.p.30. c.d. c Com.v.p.46.|a.b.

[Son pere s'eſtant trop haſté de l'elever dans les dignitez, & luy ayant meſme donné le titre d'Auguſte 'dés l'an 177,] il n'employa ſon pouvoir que pour s'abandonner à toutes ſortes de dereglemens: '& on pretend meſme qu'il fit avancer la mort de ſon pere par le crime des medecins. [d] Dion pretend qu'il eſtoit ſimple, tout à fait 'ſans deguiſement & ſans malice, mais foible & timide: de ſorte que ſa ſimplicité & ſa timidité le rendant facile à ſuivre les impreſſions de ceux qui l'approchoient, leurs mauvais conſeils le porterent au mal avant qu'il le puſt diſcerner du bien. Ils s'y accoutuma [ſans peine, malgré 'les ſoins extremes que ſon pere prit de le bien elever,] & l'habitude forma en luy ce naturel cruel & abominable [qui a rendu ſon nom ſi odieux dans l'hiſtoire.] 'Il avoit de la liberalité juſques à eſtre

c.d. VM. Aurele. §24.

Dio,l.71.p.814 & 15. d p.810.e|72.p 817.a. ibid. §.

V.M. Aurele §26.

l. 72.p.825.a.

prodigue; ce qui contribua encore à le rendre cruel & avare.

L'AN DE JESUS CHRIST 180, DE COMMODE 1.

Preſens II, & S. Quintilius Condianus, Conſuls. Idat|Onu.in. faſt.p.236.b.

[a]M. Aurele eſtant mort [le 17 mars de l'an 180,] Commode employa quelques jours au ſoin de ſes funerailles: [b] & enſuite aprés les ſacrifices ordinaires il vint parler aux ſoldats, & leur diſtribua de grandes ſommes d'argent, comme les nouveaux Princes avoient accoutumé de faire. [c]Il ſuivit d'abord les ſages avis des perſonnes de merite que ſon pere avoit employez, & qu'il luy avoit laiſſez pour luy ſervir de conſeil. [a]Mais il les abandonna bien-toſt pour ſuivre des valets, qui [n'ayant pour but que de s'enrichir,] s'inſinuoient dans ſon eſprit en flatant ſes paſſions; & luy perſuadoient de s'en aller promtement jouir des plaiſirs de Rome. Car il eſtoit alors ſur les bords du Danube [à Vienne en Autriche ou à Sirmich, où M. Aurele avoit amené l'armée pour achever de ſoumettre les barbares de l'Allemagne.]

a Her.l.1.p.467 c.
b c.d.
c p.468.469.
p.469.a.
a|Dio,l.72.p. 817.a.b.
V.M.Aurele §25.

[c]Commode propoſa donc dans le Conſeil, qu'il eſtoit à propos de s'en retourner à Rome, depeur, diſoit il, que quelqu'un ne s'y fiſt declarer Empereur. Mais Pompeien ſon beau-frere luy repreſenta qu'il n'y avoit rien à craindre de ce coſté, & qu'au contraire il ſeroit honteux & perilleux tout enſemble de s'en retourner ſans avoir achevé la guerre que l'on avoit commencée. [b]Commode ſe rendit à cet avis, parcequ'il eut honte d'y reſiſter, & demeura encore quelque temps [dans la Pannonie.]

c Hor.l.1.p.469 c.d.
p.470.a.d.
b.

[a]Quelques auteurs diſent qu'il combatit contre les Quades avec autant de courage que de bonheur. [b]Selon Herodien il ne fit rien par luy meſme: mais ſes Lieutenans remporterent divers avantages ſur les barbares. [c]Il y eut ce ſemble quelque victoire au mois de ſeptembre. [Mais tout cela doit avoir eſté peu conſiderable,] [d]puiſqu'il ne prit le titre d'Imperator pour la cinquieme fois que [e]ſur la fin de l'année ſuivante au pluſtoſt: [f]car il l'avoit pris pour la quatrieme [g]dés devant le mois d'aouſt 179. [h]Douze mille Daces voiſins [de ceux que Trajan avoit ſoumis,] ayant eſté chaſſez de leur pays [par d'autres barbares,] & voulant aller ſecourir les Allemans, Sabinien les attira au parti des Romains, en leur donnant des terres dans la province de la Dace, [dont il eſtoit apparemment gouverneur.]

Aur.Vict|Eutr
Her.l.1.p.470. c.
Aur.Vict.
Bir.p.246.
Tr. P. VII.
Tr. P. IIII.
p.243.244.
Dio,l.72.p.818 a.b.

[a]Les Allemans ainſi preſſez demanderent à faire la paix, & n'eurent pas de peine à l'obtenir de Commode, qui haïſſant le

p.817.c.

travail, & ſoupirant aprés les plaiſirs de Rome, ſe mettoit peu en peine de les ſoumettre tout à fait, comme il luy euſt eſté aiſé de faire à l'égard des Marcomans. Il leur accorda donc la paix à tous, à condition qu'ils n'habiteroient point à deux lieuës prés du Danube, ſur les bords duquel les Romains avoient baſti divers chaſteaux. Il tira des Quades treize mille ſoldats, & un peu moins des Marcomans, à qui il oſta auſſi quelques armes: & il les obligea encore à luy fournir tous les ans une certaine quantité de blé; ce qu'il leur remit depuis. Il voulut encore qu'ils ne s'aſſemblaſſent qu'une fois par mois, en un ſeul endroit, & en preſence d'un Centenier Romain: & qu'ils ne puſſent faire la guerre aux Jazyges, aux Bures, ni aux Vandales. [Ces conditions eſtoient honorables pour les Romains: mais] il abandonna tous les chaſteaux qu'il tenoit dans leur pays, hors ceux qui eſtoient dans les deux lieuës prés du Danube. [On ne dit point s'il impoſa les meſmes loix aux autres peuples.]

p.858.a. 40 ſtades. p.817.e. d. e.

Les Bures luy envoyerent ſouvent demander la paix, ſans la pouvoir obtenir, parcequ'on croyoit qu'ils ſouhaitoient moins la paix, que le temps de ſe preparer à une nouvelle guerre. Il la leur accorda enfin quand ils eurent eſté entierement ruinez: & depuis cela on n'entend plus guere parler de cette nation. Il ne fut pas ſi difficile à d'autres [qu'on crut moins en état de nuire,] & comme il ne manquoit point d'argent, il leur en donna tant qu'ils voulurent pour acheter d'eux la paix & le repos aprés lequel il aſpiroit.

c|818.a. Vorb.p.418.b. Her.l.1.p.470 c.d.

Aprés avoir ainſi remiſe plutoſt abandonné que terminé la guerre, il s'en revint à Rome en diligence, [a] & y triompha des Allemans. [b] Il y fut receu de tout le monde avec une extreme joie; parcequ'on croyoit ne devoir rien attendre que de favorable d'un fils de M. Aurele. [Le Senat luy donna apparemment alors le ſurnom de *Pius*,] qu'on trouve dans ſes medailles dés la ſixieme année de ſon Tribunat, [commencée en 180 vers le mois d'aouſt.] On marque en la meſme année deux liberalitez qu'il fit [au peuple de Rome ou aux ſoldats.] Aprés avoir viſité le Capitole & les autres temples, & avoir remercié le Senat & les ſoldats demeurez à Rome, de la fidelité qu'ils luy avoient gardée [en ſon abſence,] ce qu'il ne put faire ſans dire pluſieurs choſes fort mal à propos, [c] il fut conduit par eux au palais le 22 d'octobre.

d|471|Com.v. p.46.e. remiſit. a Com.v.p.46. e|Euſ.chr. b Her.l.1.p. 470.471. Goltz.p.81,c| Bir.p.245. Bir.p.245. Her.p.471.d. Dio,l.72.p. 818.c.d. c Com.v.p.50. d.

Il fut quelques années à ne rien faire que par l'avis des ſages miniſtres que ſon pere luy avoit laiſſez: [& ainſi il ne faudra pas commencer ſes cruautez avant l'an 183.]

Her.p.471.d.e

ART. II.

ARTICLE II.

Guerres vers la Dace, & dans l'Angleterre: D'Ulpius Marcellus, & Aufidius Victorinus.

L'AN DE JESUS CHRIST 181, DE COMMODE 1, 2.

'Commodus Auguſtus III, & Burrhus, Conſuls. Idat|Cyp.diſ. app.p.99.

[BURRHUS eſt nommé Birrus dans Caſſiodore. La chronique d'Alexandrie & l'Anonyme de Cuſpinien ont Verus ou Berus II] 'On croit que tous ces noms marquent Byrrus, ou plutoſt Antiſtius Burrhus mari d'une ſœur de Commode. Onu.p.236.b| Com.v.p.48.c. 54.e|n.C.p.95.

[Euſebe remarque ſur cette année que le temple de Serapis fut brulé à Alexandrie:] '& la chronique d'Alexandrie y parle des liberalitez qu'un Artabane bourgeois d'Antioche fit au peuple de la meſme ville. 2.b|Pagi,181.§1. Chr.Al.p.614.

[On peut ce ſemble raporter à ce temps ci la ſeule action que nous ſachions de Commode, digne d'un fils de M. Aurele.] 'Manilius en qui Avidius Caſſius avoit eu beaucoup de croyance, & qui luy avoit ſervi de ſecretaire pour les lettres latines, s'eſtoit ſauvé aprés la mort de Caſſius, & s'eſtoit toujours tenu caché depuis. On le trouva ſous Commode, & [pour obtenir ſa grace,] il promit de decouvrir bien des choſes. Mais Commode ne voulut point dutout l'ecouter, & brula toutes les lettres qu'il avoit, ſans en lire aucune. Dio,val. p.725

Tr.P.VI. Felix. 'Une medaille 'de cette année, & pluſieurs de l'année ſuivante, donnent à Commode le titre *"d'Heureux*. [Ainſi Lampride ſe trompe] 'quand il dit que le Senat le luy donna aprés la mort de Perennis [en 186,] 'en quoy neanmoins les plus habiles le ſuivent. C'eſt donc à Commode, & 'dés cette année meſme ou la ſuivante, qu'on commence à trouver dans les medailles, tantoſt enſemble, tantoſt ſeparément, ces titres *Pius Felix* qui ſont ſi communs dans celles des Empereurs ſuivans. *Tr.P.VII.* Bir.p.246. Com.v.p.49.a. Spanh.l.8.p. 720.725|Bir.p. 246.

L'AN DE JESUS CHRIST 182, DE COMMODE 2, 3. Chr.Al.&c.

'Mamertinus, & Rufus, Conſuls. Com.v.p.47.e.

'Entre ceux que Commode fit mourir, il y eut un Velius Rufus Conſulaire, '& un Petronius Mamertinus, qui avoit apparemment epouſé une fille de M. Aurele. Lampride ſemble le mettre entre ceux qui n'avoient paſeſté Conſuls, [quoique cela ſoit difficile à croire d'un beau-frere de l'Empereur,] & qui avoit un fils aſſez âgé pour eprouver la cruauté de ſon oncle. p.48.e.

Goltz.p.81.d. c|Bir.p.246. Commode prit * cette année avant la fin d'aouſt le titre d'Imperator pour la cinquieme fois. [Ce fut apparemment pour] la guerre que Dion met vers ce temps-ci contre les barbares d'audelà de la Dace. Albinus & Niger qui diſputerent l'Empire à Severe, y acquirent beaucoup de reputation. [Je penſe que Lampride marque cette guerre lorſqu'il dit que] les Daces furent défaits par les Lieutenans de Commode. On y peut raporter encore ce que dit le meſme auteur, que Perennis, dont nous parlerons dans la ſuite, attribuoit à ſon fils la gloire des avantages que d'autres avoient remportez ſur les Sarmates.

* *Tr.P.VII.*

Dio,l.72.p. 820.c.

Com.v.p.51.a. p.48.a|Vorb.p. 496,1.

L'AN DE JESUS CHRIST 183, DE COMMODE 3, 4.

Commodus Auguſtus IV, & Victorinus II, Conſuls.

Chr.Al.&c| Nor.ep.conſ.p. 215. a Onu.in faſt. p.236.f|213.e. b Dio,l.72.p. 822.b. c M.Aur.v.p. 23.c.d. d Dio,l.72.p. 822.a. e Onu.in faſt. p.213.e. f M.Aur.v.p. 25.c. g Dio,l.72.p. 822.b.c|val.p. 726.729.

a On croit que le dernier eſt "Aufidius Victorinus gendre de l'orateur Fronton, b & tres eloquent luy meſme. On marque outre cela qu'il ne cedoit à perſonne "pour le courage & les autres grandes qualitez de l'ame. c M. Aurele avec qui il avoit étudié, l'aima & l'avança beaucoup d de ſorte qu'il fut Prefet de Rome, e & deux fois Conſul. f Il fut envoyé en 161 ou 162 faire la guerre contre les Cattes, g & eut [pour cela] le gouvernement de la Germanie. Voyant que ſon Lieutenant prenoit des preſens, il l'en reprit en particulier: mais ne le pouvant corriger par cette voie, il aſſembla [les troupes,] & jura que jamais il n'avoit pris aucun preſent, & qu'il n'en prendroit jamais. Il ordonna enſuite au Lieutenant de faire le meſme ſerment, & celui-ci n'oſant s'engager à un parjure, [dont il euſt eſté aiſé de le convaincre,] il luy ordonna de quitter ſa charge. Eſtant depuis Proconſul d'Afrique, & voyant un de ſes aſſeſſeurs qui tomboit dans la meſme faute, il le fit mettre ſur un vaiſſeau, & le renvoya à Rome.

V. Antonin § 15. ép. 7.

val.p.729.

p.726|l.72.p. 818.c|822.b.

Commode eut ſouvent le deſſein de le faire tuer, & on ne ſçait pourquoi il ne l'executa pas. Comme le bruit en eſtoit tout public, Victorin s'en vint un jour luy meſme trouver Perennis, qui eſtoit alors le premier miniſtre de Commode, & il luy dit: Je ſçay que l'on a bien envie de me faire mourir: Pourquoi « donc tardez vous? pourquoi differez vous, puiſque vous le « pouvez faire dés aujourd'hui? Cependant Commode le laiſſa « vivre: & quand il fut mort vers l'an 186, on luy dreſſa une ſtatuë.

p.822.a.

Goltz.p.81.e| Bir.p.247.248. Commode prit * cette année avant la fin d'aouſt le titre d'Imperator pour la ſixieme fois, avec celui de Britannique [à

1.

Bir.p.247. 1. Dans une medaille *Tr.P.VIII.Imp.V.Coſ.IIII.* Dans pluſieurs autres *Tr.P.VIII,Imp.VI.* On cite d'une *Tr.P.VIII,Imp.VI.Coſ.III.* Il y a faute.

cauſe de la guerre d'Angleterre, la plus grande qui ait jamais eſté ſous ſon regne. Car les barbares de cette iſle ayant paſſé le mur qui les ſeparoit des Romains, firent de grands ravages, & taillerent en pieces un General Romain avec ſes troupes: ce qui obligea Commode d'y envoyer Ulpius Marcellus, homme d'une naiſſance fort mediocre, [1] & d'un naturel aſſez rude & aſſez farouche, mais d'un grand cœur, incorruptible à l'argent, tres ſobre, preſque toujours eveillé, [2] qui ſavoit meſme faire veiller les autres, & qui ſe traitoit pour la nourriture & pour tout le reſte, quand il eſtoit à l'armée, comme les ſimples ſoldats. Il ſe faiſoit apporter du pain de Rome en Angleterre, afin qu'il fuſt ſi ſec qu'il n'en puſt manger qu'autant que la neceſſité l'y obligeroit. [3] Cet homme tout militaire [4] remporta divers avantages ſur les barbares, & s'acquit une telle eſtime, que Commode penſa depuis le faire mourir: neanmoins il luy pardonna.

Dio, l. 72. p. 820. c. d.

1. d. e. 821. a. Val. p. 725. 726.

&c.

δ' ἐνοῦν ἐκάνατον.

[3] l. 72. p. 821. a. b.

ARTICLE III.

Lucille forme une conſpiration contre Commode. Il la fait mourir avec Criſpine ſa femme.

[1] Nous avons dit que Commode avoit durant quelques années deferé beaucoup aux avis des perſonnes ſages que ſon pere luy avoit laiſſées pour le conſeiller. Mais il ſe laſſa enfin de cette ſujetion: il ne voulut plus croire les autres, mais ſe ſuivre luy meſme, comme capable de donner ordre à tout: & c'eſt de quoy il eſtoit entierement incapable, eſtant naturellement pareſſeux & negligent, [2] & ne ſongeant qu'à boire, & à ſe plonger dans les plaiſirs. Il donnoit l'adminiſtration des provinces ou aux compagnons de ſes crimes, ou à leurs amis. [3] Niger eut de cette ſorte le commandement des armées de Syrie, à la recommandation de l'athlete Narciſſe dont [4] nous parlerons dans la ſuite, & beaucoup d'autres par des voies ſemblables. [5] Ses affranchis auſſi vendoient tout, & faiſoient toutes ſortes de maux, de crimes & d'inſolences. [6] Cette mauvaiſe conduite fit bien-toſt mepriſer & haïr Commode, ſurtout par le Senat; & luy irrité de ce qu'on le haïſſoit, commença à faire mourir les perſonnes les plus illuſtres.

Her. l. 1. p. 471. 472.

Com. v. p. 51. a. Dio, val. p. 726. a Com. v. p. 46. e.

Nig. v. p. 74. c.

V. § 12-13.

Dio, val. p. 726.

Com. v. p. 46. e.

[6] Ce furent ſes cruautez qui ſelon Lampride, porterent ſa propre ſœur Lucille à former une conſpiration contre luy. [7] Dion

e.

Dio, l. 72. p. 818 d. e.

1. a Suidas dit tout le contraire, en ajoutant μετρίως, que nous n'avons point dans le texte de Dion.

a Suid. μ. p. 96. c

dit neanmoins qu'elle le fit pour elever un homme qu'elle favoriſoit au prejudice de ſon honneur, & de Pompeien ſon mari qu'elle n'aimoit pas. Car elle ne valoit pas mieux que ſon frere. 'Elle avoit "tous les honneurs d'une Imperatrice: mais il falloit qu'elle cedaſt le rang à Criſpine femme de Commode; & elle ne le pouvoit ſouffrir. 'Elle ſe ligua donc avec "Claude Pompeien [different de ſon mari,] à qui elle avoit fiancé ſa fille, & qui eſtoit luy meſme parent de Commode. [Il eſtoit aſſez probablement fils de "T. Claudius Pompeianus Conſul en 173.] Lucille ſe ligua encore avec Quadrat, qui pouvoit eſtre fils de Quadrat neveu d'Antonin. 'Pluſieurs autres Senateurs entrerent auſſi dans la conſpiration. 'Mais elle ſe garda bien d'en parler à ſon mari, parcequ'il aimoit Commode: [& il n'euſt pas ſans doute voulu prendre part à une ſi méchante action.]

Her.l.1.p.472. c.d. — &c.
Dio,p.818.d.e. — Notp2.
Com.v.p.46. 47|n.C.p.93.1. e|Her.p.472. d.e. — V.M.Aurele§14.
Her.p.473.a. p.472.d.

'Lors donc que Commode entroit un jour dans l'amphiteatre par un endroit étroit & obſcur, le jeune Pompeien qui l'y attendoit, tirant ſon poignard, & le luy montrant: Voilà, luy dit-il, ce que le Senat t'envoie. En s'amuſant ainſi à menacer au lieu de fraper, comme il le pouvoit, il donna loiſir aux gardes de l'arreſter. Herodien attribuë ceci à un Quintien. 'Ammien qui le ſuit, dit que Quintien bleſſa Commode "juſqu'à le faire preſque tomber de foibleſſe du ſang qu'il perdit: [Mais ceux qui ſont plus anciens ne le diſent point.] 'Pompeien fut bien-toſt puni "de ſa folie avec Quadrat, & pluſieurs autres complices de la conſpiration. Lucille meſme fut bannie à Caprée, & quelque temps aprés on luy oſta auſſi la vie. 'Mais ce qui fut de plus faſcheux, c'eſt que Commode ayant toujours dans l'eſprit ce que le meurtrier luy avoit dit, qu'il venoit de la part du Senat, commença à haïr tous les Senateurs comme eſtant tous ſes ennemis. 'On pretend que l'extravagance des payens alla juſqu'à faire une deeſſe d'une femme telle que Lucille. [a] Cela ne paroiſt pas neanmoins dans les medailles que Birague en donne.

p.473.a.b|Dio, p.818.d|Com. v.p.47.a.
Amm.l.29.p. 386.a. — *ad debilitatem poné.*
Com.v.p.47. a|Dio,p.818.e. — &c.
Her.l.1.p.473. b. c.
Spanh.l.7.p. 603. a Bir.p.239.240

'Dion joint à la mort de Lucille celle de l'Imperatrice Criſpine, qui imitoit le peu de fidelité que Commode avoit pour elle. Elle fut auſſi bannie à Caprée, & tuée enſuite. [Ce ne fut pas avant cette année:] 'Car on trouve une medaille d'elle, où Commode eſt appellé Britannicus. 'Et on ne voit point dans les medailles qu'on luy ait donné ce titre avant l'an 183. [C'eſt en partie ce qui nous fait juger qu'on ne doit pas mettre avant cette année la conjuration de Lucille.]

Dio,l.72.p. 818.e.
Bir.p.259. p.247.248.

ARTICLE IV.

Commode aime Marcia: Fait tuer Paterne & plusieurs autres.

NOTE 3. * προίκωτος. 'DION dit que Quadratus avoit une Marcia pour concubine, & un 'Eclecte pour *valet de chambre; & Commode prit l'un & l'autre en la meſme qualité, [Dieu les deſtinant tous deux pour eſtre les miniſtres de ſa juſtice contre luy.] 'Neanmoins Capitolin pretend qu'Eclecte avoit eſté affranchi de L. Verus, & que M. Aurele l'avoit toujours retenu auprés de luy. 'Pour Marcia, on marque qu'elle eſtoit d'une tres baſſe naiſſance. 'Cependant Commode qui l'aimoit extremement la traitoit comme ſi elle euſt eſté ſa femme, & luy faiſoit rendre tous les honneurs comme à une Imperatrice, hors qu'on ne portoit pas le feu devant elle. 'On en voit quelques medailles. [On pretend qu'elle avoit beaucoup d'affection pour les Chrétiens, & que comme elle pouvoit tout ſur l'eſprit de Commode, elle leur fit de grands biens.] 'Auſſi l'on remarque qu'au milieu des cruautez de Commode, l'Egliſe jouit ſous luy d'une grande paix.

Dio, l. 72. p. 819. a. M Aur. v. p. 38 39. Vict. epit. Her. l. 1. p. 486. a. Spanh. l. 7. p. 626. Bar. an. 182.

'On attribuoit la mauvaiſe conduite de Commode au credit extraordinaire qu'un nommé Antere ou Saotere de Nicomedie ſon Chambellan avoit ſur luy. Les Prefets du Pretoire le firent aſſaſſiner par Cleandre dont nous parlerons dans la ſuite: '& ſa mort fut plus ſenſible à Commode que la conſpiration qu'on avoit faite contre luy meſme. Il ſçeut que 1 Tarruntius ou Tarruntenus Paternus l'un des Prefets, [dont nous avons parlé ſur M. Aurele,] en avoit eſté auteur. Il luy oſta d'abord ſa charge, comme pour l'elever à un plus grand rang, en le faiſant Senateur; '& 2 luy donna les ornemens conſulaires, s'il ne l'avoit déja fait. 'Mais peu de jours aprés il le fit mourir avec 3 Salvius Julianus, qui commandoit alors une grande armée, & dont le fils avoit fiancé la fille de Paterne, les accuſant d'avoir conſpiré contre luy, pour faire Julien Empereur. On pretendoit encore qu'il avoit empeſché qu'on ne puniſt pluſieurs de ceux qui avoient conſpiré avec Lucille, & qu'il avoit eu part luy meſme à cette conſpiration. 'Lampride aſſure le dernier.

Com. v. p. 47. b. Com. v. p. 47. b. n. C. p. 93. 1. f. Dio, val. p. 725 p. 725 l. 72. p. 819. a. b. Com. v. p. 47. b. Com. v. p. 47. a. Dio, v. n. p. 104 Spart. n. C. p. 93. 1. f.

1. 'On lit encore Tarrutenius, Tarrutenus, Tarrunius, Tarrutinus.
2. ἐς τὰς ὑπατικὰς κατελεγμένοι.
3. [Xiphilin met Σερώιον] a Mais Salvius Julianus commandoit en ce Temps-ci des armées, b & fut accuſé d'avoir conſpiré contre Commode. c Mr Valois a trouvé ἴλλβιον dans ſes manuſcrits.

a Com. v. p. 46. d. b Juli. v. p. 60. d. c Dio, v. p. 725 l. p. 104.

Dio,p.819.a| val.p.725. a Juli.v.p.60. a. b Dio,p.819.b. c Juli.v.p.60.a. d.

'Mais Dion dit que luy & Julien euſſent bien tué Commode s'ils l'euſſent voulu. [a]Ce Salvius Julianus eſtoit petit fils du juriſconſulte du meſme nom celebre [ſous Adrien,][b]& [c]il eſtoit luy meſme [c]fort inſtruit dans les ſciences.] [c]Il eſtoit oncle maternel de Didius Julianus qui regna depuis, & qui fut luy meſme envelopé dans ſon accuſation. Mais Commode honteux d'avoir déja fait mourir beaucoup de perſonnes de qualité, condanna ſon accuſateur. &c. ἐλλογιμώτατος.

Com.v.p.47.c. e|Dio,l.72.p. 819.b.

'On met en ce temps-ci la mort de Velius Rufus, & d'Egnatius Capito qui avoient eſté Conſuls, l'exil d'Æmilius Junctus & d'Attilius Severus qui l'eſtoient actuellement, [mais ſubrogez,] '& la fin funeſte [e]des deux Quintiles Maxime & Condien. Sextus Condianus fils de Maxime [qui avoit eſté Conſul en l'an 180,] & qui avoit un merite extraordinaire, fut condanné avec eux. V. Antonin § 10.

Dio,p.819.c.d. e.

'Il ſe ſauva en faiſant courir le bruit qu'il eſtoit mort en Syrie où il eſtoit alors. Mais la choſe ayant eſté decouverte, on le chercha extremement, [& on le tua ſans doute,] puiſqu'il n'a plus paru depuis. Beaucoup de perſonnes perdirent les biens ou la vie, accuſez de l'avoir receu chez eux, ſans l'avoir peut-eſtre jamais vu.

p.820.b|69.p. 788.a. d Chr.Al.p.616

'Dion eſtoit ce ſemble alors dans la Cilicie avec Apronien ſon pere qui en eſtoit gouverneur. [d]La chronique d'Alexandrie marque cette année un Severe gouverneur de la Bithynie.

ARTICLE V.

Credit de Perennis & ſa mort.

L'AN DE JESUS CHRIST 184, DE COMMODE 4, 5.

Idat|Caſd| Onu.p.237.a| Nor.p.116. Dio,l.72.p.821 e.

'M. [1]Eggius Marullus, & Cn. Papirius Ælianus, Conſuls.

'AU lieu de Marulle la chronique d'Alexandrie met Marcel. 'Dion attribuë la ruine de Paterne Prefet du Pretoire à l'ambition de ſon collegue Perennius [c]ou Perennis, [f]qui ayant eſté fait [ſecond] Prefet par Commode, [vouloit eſtre le premier,] [g]& avoir toute autorité ſur les gardes, comme il l'eut effectivement aprés que Paterne eut eſté depouillé de ſa charge, "eſtant demeuré ſeul Prefet. [h]Il eſtoit Italien, & paſſoit pour homme de guerre. [i]Dion pretend que hors ſa cabale con-

c Com.v.p.47. c. f Her.l.1.p. 472.a. g Dio,p.821.b.c Her.p.475.c. h p.473 a. i Dio,l.72.p. 821.e.

a Nor.ep conſ.p. 115.116. b Cyp.diſ.ap.p. 99.

1. a Il y a des inſcriptions où le premier eſt nommé L, & l'autre N, c'eſt à dire Numerius, [ſi l'on ne dit qu'il faut *CN.*] b Les faſtes de Theon l'appellent Helien. L'inſcription de Reineſius *p.*89,2 Allianus: mais Reineſius dit *p.*91, qu'il faut Ælianus.

ci Καισαρος tre Paterne, c'eſtoit un homme ſans reproche, qui ne faiſoit aucun tort à perſonne, & qui arreſtoit beaucoup de maux que [a]les affranchis vouloient faire, [b]mais que ſe trouvant contraint par la negligence de Commode, de ſe charger du ſoin de toutes les affaires, il s'attira la haine des ſoldats, qui rejettoient ſur luy tous leurs mecontentemens. a.b.c.

[c]Au contraire Herodien & Lampride s'accordent à dire que c'eſtoit luy meſme qui pour s'attirer toute l'autorité, [d]pouſſoit Commode à ſe donner tout entier à ſes divertiſſemens, & qu'il uſoit de ſon pouvoir pour s'enrichir par [e]toutes ſortes d'injuſtices, de violences, & de cruautez. [f]Herodien ajoute qu'il calomnioit tous les anciens miniſtres de M. Aurele, juſqu'à ce qu'il les perdit, ou les eloigna tous d'auprés de Commode: [g]& qu'enfin il forma meſme des deſſeins pour ſe rendre maiſtre de l'Empire. [Le nombre, les apparences, & les circonſtances marquées par Herodien, ſemblent bien balancer l'autorité de Dion. Quoy qu'il en ſoit, on convient que Perennis demeura maiſtre abſolu des affaires.] [h]Mais ſon regne dura peu, [i]& il ne fut pas trois ans entiers Preſet du Pretoire. [C'eſt pourquoi nous mettrons ſa mort ſur l'an 186:] l'hiſtoire de Pertinax qu'il tint trois ans comme relegué dans la Ligurie, [k]nous empeſchant de la mettre avant ce temps là. Her.l.1 p.472. a.b/473.c. d Com.v.p.47. c.d/48.a. &c. Her.l.1.p.472. b/473.d. p.473.474. Com.v.p.51.b. c. i c/Pert.v.p. 54.d. Pagi, 187.§ 3.

Tr.P.VIIII. Imp.VI.& VII. [l]Commode prit [m]cette année avant la fin d'aouſt le titre d'Imperator pour la ſettieme fois. [n]Il ſemble que la guerre continuoit toujours en Angleterre. [On peu auſſi ne mettre qu'en cette année] la victoire ſur les Sarmates [dont nous avons parlé ſur l'an 182,] & dont Perennis vouloit qu'on attribuaſt l'honneur à ſon fils. [o]Car Herodien nous aſſure qu'il avoit fait donner à ſes enfans le ſoin des armées de l'Illyrie. Bir.p.248. Com.v.p.48.a. Her.l.1.p.473.d.

L'AN DE JESUS CHRIST 186, DE COMMODE 5, 6.

[p]*Maternus & Bradua, Conſuls.* Chr.Al.&c.

L'AN DE JESUS CHRIST 186, DE COMMODE 6, 7.

[q]*Commodus Auguſtus V, & Glabrio II, Conſuls.* Ibid|Nor.p.116.

[r]Le dernier eſt apparemment Man. Acilius Glabrio deux fois Conſul, marqué dans une inſcription, & celui [s]qu'Herodien qualifie le plus noble de tous les Patriciens. Nor.ep.conſ.p 116. r Her.l.2.p. 493.a.b.

[t]On doit avoir celebré cette année à Rome pour la 26e fois les jeux Capitolins [inſtituez par Domitien en l'an 86.] [u]Lorſque Commode eſtoit au theatre avec tout le peuple pour les voir repreſenter, un homme habillé en philoſophe [cynique] parut au milieu de la place des jeux, & dit tout haut à Com- t Onu.in faſt.p. 237.d. u Her.l.1.p. 474.

mode, que durant qu'il s'amuſoit à des divertiſſemens inutiles, il eſtoit prés de perdre l'Empire & la vie par la trahiſon de Perennis & de ſes enfans. On ne ſçait ſi cet homme fit "cela dans l'eſperance d'eſtre bien recompenſé par Commode, ou pour ſe ſignaler & faire paroiſtre ſon courage. Mais tout ce qu'il gagna fut que Perennis le fit prendre comme un fou, & enſuite le fit bruler. Tout le monde le traita d'impudent & de menteur, [pour ne pas offenſer le miniſtre:] mais dans le particulier ceux qui n'aimoient pas Perennis ſe ſervirent de cette occaſion pour donner des ſoupçons à Commode, qui avoit déja paru emu & tout interdit lorſque ce cynique luy avoit parlé. &c.

p.475.a. 'Herodien qui nous raporte ceci, ajoute que peu de temps aprés, quelques ſoldats [d'Illyrie] à l'inſçeu de Perennis & de ſon fils, vinrent à Rome, parlerent à Commode, & luy montrerent des medailles gravées avec l'image du fils de Perennis, [comme s'il euſt déja eſté Empereur:] & ce fut ſur cela, ſelon le meſme hiſtorien, que Commode fit tuer Perennis lorſqu'il s'y attendoit le moins.

Dio, l.72.p.821 c. [Dion & Lampride ne diſent rien de tout ceci;] '& ils attribuent ſa ruine au ſoulevement de l'armée d'Angleterre, mecontente ou parcequ'on l'avoit punie de quelque ſedition, Com.v.p.48.a. 'ou parceque Perennis avoit donné à des Chevaliers les charges que les Senateurs y tenoient auparavant. Cette armée deputa donc à Commode pour ſe plaindre de Perennis: '& Dion pretend que ces deputez eſtoient une compagnie de 1500 hommes; [ce qui paroiſt difficile à croire] Ils accuſerent Perennis de vouloir donner l'Empire à ſon fils: & furent appuyez par Cleandre & les autres affranchis qui n'aimoient point Perennis. Ainſi Commode [timide de ſon naturel,] l'abandonna aux ſoldats, qui aprés mille outrages le mirent en pieces.

Dio, l.72 p. 821.c,d.

c. 'Sa femme, ſa ſœur, & ſes deux enfans perirent avec luy.

Her.l.1.p.475. b.c. 'Commode envoya en diligence quelques ſoldats en Illyrie, avec une lettre d'amitié pour ſon fils [qui y commandoit les troupes,] luy mandant de venir promtement à Rome pour y recevoir de nouvelles marques de ſon affection. Celui-ci qui ne ſavoit encore rien de ce qui ſe paſſoit, & qui n'eſtoit pas aſſez preparé pour une revolte, partit pour venir à Rome: mais dés qu'il fut entré en Italie, les ſoldats qui l'accompagnoient executerent l'ordre qu'ils avoient de le tuer. [Son frere peut avoir eſté tué à Rome avec ſon pere.]

ART. VI.

ARTICLE VI.

Elevation de Cleandre : Pertinax appaiſe les ſeditions en Angleterre.

&c. AU lieu de Perennis Commode fit deux Prefets du Pretoire, dont l'un nommé Niger ne le fut que ſix heures, un autre cinq jours, & pluſieurs autres le furent auſſi tres peu; Commode en changeant, dit-on, tous les jours & à toute heure. Mais il ſemble que ces Prefets ne perdoient leur charge qu'avec la vie. Her.l.1.p.475.c Com.v.p.48.b.

Tout cela ſe faiſoit ſelon la volonté de Cleandre, [a] Phrygien d'origine, & eſclave de ſa premier condition. Il fut amené à Rome en cette qualité, & vendu à l'encan comme les autres. Eſtant entré comme eſclave dans le palais, & y ayant eſté elevé auprés de Commode, ce Prince l'aima, luy laiſſa epouſer une Demoſtracie ſa concubine, fit elever auprés de luy les enfans qu'il en eut, [b] & luy confia la garde de ſa perſonne & de ſa chambre [c] en le faiſant ſon Chambellan. [Il ne procura la ruine de Perennis] que pour ſucceder à ſa puiſſance: mais il l'exerça par l'aveu de tout le monde avec bien plus de violence que luy. [d] Il vendoit toutes les charges, & toutes les faveurs du Prince, ſans égard ni à l'honneur ni à la juſtice. Il fit en un an vingt-cinq Conſuls, ce qui ne s'eſtoit jamais vu.

[a] Her.p.479.a] Dio,l.72.p. 822.c. b. Dio,p.822.c.d 823.c|Com.v. p.48.d. [b] Her.p.479. b. [c] Dio,p.822.c| Com.v.p.48.a. b. [d] Dio,p.822.d e|Com.v.p.48. b.c.

Antiſtius Burrhus qui avoit epouſé la ſœur de Commode, ayant eſté aſſez hardi pour avertir ce Prince de la maniere dont il agiſſoit, & luy en faire quelque plainte, Cleandre l'accuſa luy meſme d'aſpirer à l'Empire, le fit croire à Commode, & ſur cela fit mourir Burrhus avec beaucoup d'autres qui taſchoient de le defendre. Ebutien Prefet du Pretoire fut de ce nombre, & Cleandre ſe fit ſubſtituer en ſa place avec deux autres qu'il nomma à Commode, ſe reſervant à luy meſme le droit de porter l'épée imperiale, [comme ſi cette marque d'autorité euſt eſté capable de faire oublier] qu'il avoit eſté eſclave. Com.v.p.48.c| 54.c. * libertinus.

D'abord que Perennis eut eſté tué, Commode caſſa beaucoup de choſes qu'il avoit faites ſous ſon miniſtere, comme pour les deſavouer. Mais ce regret qu'il témoignoit de ſes crimes ne dura qu'un mois; & il recommença auſſi-toſt à en commettre de plus grands. Ce fut dans ce temps là que pour reparer l'injure que Perennis avoit faite à Pertinax, en le tenant trois ans dans la Ligurie, il luy écrivit pour le prier d'aller com- p.48.a.b. Pert.v.p.54.d.

c|51.a|49.a. mander en Angleterre, où, comme nous avons dit, les troupes eſtoient mutinées. Les ſoldats ni les peuples n'y pouvoient ſouffrir le gouvernement de Commode, & ils eſtoient prés de ſe ſoumettre à tout autre. Ils euſſent ſurtout ſouhaité d'avoir Ib|Dio.l.72. 73.P.821.c|831 d. Pertinax pour Empereur. Cependant il appaiſa la ſedition, & rendit le repos à la province; ce qui luy acquit beaucoup de reputation: mais ce ne fut qu'avec bien de la peine, juſque là qu'une legion s'eſtant ſoulevée contre luy, il y eut beaucoup de ſang repandu, & luy meſme demeura ſur la place entre les morts: ce qu'il vengea enſuite fort ſeverement. Il ſemble que cette legion & les autres ne pouvoient ſouffrir qu'il les obligeaſt de garder une ſi exacte diſcipline. L'averſion que les ſoldats avoient pour luy, fit qu'il demanda à eſtre dechargé de cet emploi, ce qu'il obtint aprés la mort d'Arrius Antoninus, [dont nous parlerons ſur l'an 189.]

Pert.v.p.54.e. provincia-les

Bir.p.251. Commode prit cette année avant la fin d'aouſt le titre d'Imperator pour la huittieme & derniere fois. [Il le faut peut-eſtre raporter à] la victoire que Clodius Albinus, à qui il avoit donné le commandement d'une armée dans les Gaules, remporta ſur les Friſons ou d'autres barbares d'Allemagne, par où il rendit ſon nom fort illuſtre.

Tr.P.XI. Coſ.V.

Alb.v.p.81.a.d| a.S.p.160.1.b.c.

ARTICLE VII.

Revolte de Materne & des Deſerteurs: Divers emplois de Severe. Grande peſte à Rome.

L'AN DE JESUS CHRIST 187, DE COMMODE 7, 8.

Criſpinus & Ælianus, Conſuls.

Chr.Al.&c.

Her.l.1.p.475. d. La guerre des Deſerteurs dont on peut voir le detail dans Herodien, ſuivit d'aſſez prés ſelon luy la mort de Perennis. On marque qu'avant qu'elle commençaſt le ciel parut tout en feu. Un ſimple ſoldat nommé Materne en fut l'auteur. Il ſe fit chef de quelques ſoldats qui avoient abandonné l'armée comme luy: & ceux qui aimoient à piller ſe joignant à luy, de capitaine de voleurs il devint chef d'un aſſez grand parti pour former une guerre contre l'Empire, & attaquer les plus grandes villes. Il fit de tres grands ravages dans les Gaules & dans l'Eſpagne, & il falut aſſembler des armées pour l'en chaſſer. Peſcennius Niger fut envoyé pour cela dans les Gaules, où Severe eſtoit alors gouverneur de la Lionnoiſe: de ſorte qu'ils fi-

V.la note 4.

Com.v.p.51.d. Her.p.475.d. p.476.a.b. Nig.v.p.75.a.

rent une étroite amitié enſemble, & Severe écrivit à Commode une lettre tres avantageuſe à Niger ſur la maniere dont il s'eſtoit conduit dans la pourſuite des Deſerteurs.

'Materne ſe voyant pouſſé ſi vivement, s'en vint ſecrettement en Italie avec ſes compagnons partagez en diverſes bandes: & là il ne ſongeoit à rien moins qu'à tuer Commode meſme, dans une feſte de Cibele qui ſe faiſoit au commencement du prim-temps, & à ſe rendre enſuite maiſtre de l'Empire Il vint à Rome pour cela: mais il fut decouvert par la jalouſie de quelques uns de ſes compagnons, & eut la teſte tranchée. 'Commode pour ne pas s'expoſer à de ſemblables dangers, ſortoit peu, & ſe tenoit meſme preſque toujours dans les maiſons de plaiſance qui eſtoient autour de Rome, ſans ſe mettre en peine βασιλικῶν. de juger les procés, ni de regler les autres affaires "qui avoient beſoin de l'autorité imperiale.

Her. l. 1. p. 476. 477. p. 477. b. c.

[La guerre des Deſerteurs finit apparemment cette année: No 184. car "nous ne voyons pas que Severe ait pu eſtre gouverneur des Gaules pluſtard qu'en 186. [Ce Severe eſt celui meſme qui ſucceda à Commode, aprés que Pertinax & Julien eurent tenu l'Empire durant peu de mois: c'eſt pourquoi nous marquerons ici un peu plus particulierement ce qui le regarde. 'Aprés le gouvernement de la Lionnoiſe, il eut [en 187] celui de la Pannonie en qualité de Proconſul, [c'eſt à dire apparemment pour y rendre la juſtice comme un magiſtrat civil, & non pas pour y commander l'armée.] Il y eut neanmoins auſſi le commandement des troupes; mais ce ne fut qu'aprés avoir encore paſſé par d'autres emplois ſelon Spartien. [Ainſi il paroiſt que l'on commençoit alors à mettre deux officiers dans les provinces où il y avoit des troupes, l'un pour l'adminiſtration de la juſtice, l'autre pour les armes. On le pratiquoit ainſi en Afrique depuis le temps de Caius, & cela eſtoit ordinaire dans le quatrieme ſiecle, jou meſme dés le temps d'Alexandre Severe, au moins pour les provinces où il y avoit plus d'une legion, comme Dion le dit aſſez clairement.

Sev. v. p. 65. c.

Dio, l. 53. p. 506 a.

κατ' ἐκεῖνο. καιρόν. 'Herodien "joint à la guerre des Deſerteurs la peſte qui affligea l'Italie ſous Commode, & il paroiſt la faire durer juſqu'à la mort de Cleandre, [que nous mettons en 189.] Dion n'en parle meſme qu'aprés cette mort: [& elle peut bien avoir duré deux ou trois ans.] Dion la fait la plus grande qu'il ait connuë 'Elle attaqua particulierement la ville de Rome, où elle emporta un grand nombre d'hommes & d'animaux, nonobſtant

Her. l. 1. p. 478. c.

Dio, l. 72 p. 824 a.

Her. p. 478. 479.

toutes les bonnes odeurs dont les medecins conſeilloient d'uſer. Il y mouroit ſouvent deux mille perſonnes par jour.[a] Commode pour eviter la contagion, ſe retira à[1] Laurente ville du Latium ſur la coſte de la mer, qui a tiré ſon nom du grand nombre de lauriers plantez en ces quartiers là : & les medecins crurent que l'ombre & la bonne odeur de ces arbres le garantiroient du mauvais air.

Dio, p. 824. a. [a] Her. p. 478. c d.

1.

ARTICLE VIII.

Severe abſous : Embraſement & famine à Rome : Deſſeins de Cleandre.

L'AN DE JESUS CHRIST 188, DE COMMODE 8, 9.

'Fuſcianus II, & Silanus II, Conſuls.

Idat. & c|Com. v. p. 50 d|Nor. p. 117.

[b] ONUPHRE croit que ces Conſuls ſont un C. Attius Fuſcianus marqué dans une inſcription, & un Dulius Silanus[c] que Commode fit mourir.[d] On voit en effet que Fuſcien eſt marqué ſeul dans un acte fait ſous ce Prince, & on croit que c'eſt parceque Commode faiſoit oſter des faſtes ceux à qui il oſtoit la vie ; comme ſi c'euſſent eſté autant d'ennemis publics. On trouve de meſme Præſens nommé ſeul ſans Condien qui eſtoit Conſul avec luy en 180. 'Fuſcien fut auſſi Prefet de Rome avant Pertinax, & exerça cette charge avec une grande ſeverité.

[b] Onu. in faſt. p. 237. f. g.
[c] Com. v. p. 48. d.
[d] p. 50. d|n. C. p 99. 1. c. d.

Pert. v. p. 55. a.

Com. v. p. 49. b| 50. d.

['Commode eut deſſein de faire cette année un voyage en Afrique, ou en fit ſemblant, pour pouvoir dire que] le Senat & le peuple l'avoient retenu. Et il ne laiſſa pas d'exiger de grandes ſommes d'argent pour les frais de ſon voyage. On fit des vœux pour luy le 5 d'avril.

Sev. v. p. 64. e.

'Severe paſſa ["vers ce temps-ci] du gouvernement de la Pannonie à celui de la Sicile, dont il eſt qualifié Proconſul : & de là il revint à Rome pour ſe purger de ce qu'on diſoit qu'il avoit conſulté les devins, "comme ayant des deſſeins ſur l'Empire. Les Prefets du Pretoire [collegues de Cleandre] furent commis pour examiner l'affaire : & comme Commode eſtoit déja haï, dit Spartien, il fut abſous, & ſon denonciateur crucifié. [Ainſi cette accuſation n'empeſcha pas] qu'il ne fuſt deſigné pour eſtre Conſul [l'année ſuivante.]

V. la note 4 de imperio.

Euſ|Oroſ. l. 7. c. 16. p. 213. 2. a

'Le tonnerre tomba en celle-ci ſur le Capitole, & cauſa un grand embraſement, qui conſuma, dit Euſebe, des quartiers

Lud. p. 421. a.

1. 'C'eſt peut-eſtre ce qu'on appelle aujourd'hui S. Laurent entre Oſtie & Antium.

entiers de Rome, & les bibliotheques. Oroſe le dit ſeulement "d'une fameuſe bibliotheque que l'on avoit amaſſée autrefois avec grand ſoin. 'La chronique d'Alexandrie qui met cet accident un an pluſtoſt, y joint la dedicace 'des Thermes ou bains de Commode. 'Ce fut Cleandre qui les fit baſtir, mais ſous le nom de Commode. [Ainſi c'eſt une faute à Euſebe d'avoir mis cette dedicace ſur l'an 183, auquel Cleandre n'eſtoit pas encore en état de faire de ces ſortes de baſtimens. Quoiqu'il fiſt celui-ci ſous le nom de Commode,] 'il vouloit bien neanmoins qu'on ſçeuſt que c'eſtoit luy qui le faiſoit faire, auſſi bien que divers autres edifices, eſtant bien aiſe de s'acquerir l'affection du peuple, 'afin de l'avoir favorable dans les vaſtes deſſeins qu'il formoit. Car on pretend qu'enivré par l'abondance des richeſſes & des plaiſirs, il portoit ſon ambition juſqu'à ſe vouloir faire Empereur.

Chr.Al.p.616. Aur.Vict. Com.v.p.52.b. Her.l.1.p 479. c|Dio,l.72.p. 823.a. Her.p.479.b.

'On ajoute que dans le meſme deſſein, il achetoit[ſous main] quantité de blé pour le faire encherir, & en faire enſuite de grandes liberalitez aux ſoldats & au peuple. 'Et il ſe rencontra d'ailleurs que l'année fut aſſez ſterile. 'D'autres diſent que Papirius Dionyſius Intendant des vivres contribua à mettre la famine dans Rome, pour en faire tomber la haine ſur les pilleries de Cleandre, & faire ſoulever le peuple contre luy. [Nous verrons ſur l'année ſuivante comment Dieu punit ces perſonnes qui trafiquoient ainſi, s'il eſt permis de le dire, de la miſere du peuple pour ſatisfaire leurs paſſions.] 'Commode pretendit remedier à la famine en ordonnant que les vivres ſe vendroient à un bas prix: mais ces reglemens [faits mal à propos] ne firent qu'augmenter la cherté.

b. Dio.p.823.a. a.b|Com.v.p. 51.a. Com.v.p.51.b.

ARTICLE IX.

Severe Conſul avec vingt-cinq autres : Cleandre eſt tué.

L'AN DE JESUS CHRIST 189, DE COMMODE 9, 10.

'Les deux Silanus, Conſuls. Idat|Caſd.

'ON croit que Servilius Silanus tué par Commode, eſt l'un de ces deux Conſuls. La chronique d'Alexandrie les omet tout à fait avec leur année.

Onu.p.238.a| Com.v.p.48.d.

[Ce fut apparemment en cette année] 'qu'on vit pour la premiere & la derniere fois ving cinq Conſuls. Car Severe qui regna depuis, fut de ce nombre; [& nous ne voyons pas qu'il

Dio,l.72.f 822.e.

Sev.v.p.65.c. puiſſe l'avoir eſté avant ce temps-ci. [1]Il fut Conſul avec [t] Apu-
Nig.v.p.75.d. leius Rufus. [2]Peſcennius Niger l'avoit eſté avant luy ſur la re-
commandation [u]des officiers des troupes: [& ce fut ce ſemble pour cela que] Commode ne luy donna cet honneur que malgré luy; *primipilarium*

Dio,l.72.p. 822.c. [3]Les vingt-cinq Conſuls [de cette année] ayant eſté deſignez par Cleandre, [nous n'avons pas cru pouvoir mettre ſa mort avant ce temps-ci; & la ſuite de l'hiſtoire nous oblige auſſi à ne
p.823.a|Her.l. 1.p.479.a.c. la pas mettre pluſtard.] [4]Sa ruine vint du ſoulevement du peuple, affligé tout enſemble par la famine, dont on luy attribuoit
Com.v.p.48.d| 54.c. la cauſe, & par la peſte; [5]& indigné, dit Lampride, de la mort d'Arrius Antoninus, qu'on avoit fait perir en l'accuſant fauſſement d'aſpirer à l'Empire, parcequ'eſtant Proconſul d'Aſie, il avoit condanné un Attale, [qui pouvoit eſtre quelque creature
Tert.ad Sc.c. 4 p.88.a.b. de Cleandre.] [6]Cet Antonin [x]avoit perſecuté les Chrétiens dans cette charge avec beaucoup de violence. [Il deſcendoit apparemment [y]d'Arrius Antoninus ayeul maternel de l'Empereur Antonin] V.S.Apolone. &c.

Dio,l.72.p. 823.b.c|Her.l. 1.p.479.c.d. Cleandre s'eſtant ainſi attiré l'averſion du peuple, il arriva, dit Dion, que durant qu'on repreſentoit des ſpectacles dans le cirque, une troupe d'enfans y entra à la teſte deſquels on voyoit une grande [z]fille d'un regard terrible & fier, que l'evenement fit croire eſtre quelque demon [miniſtre de la colere de Dieu.] Toute cette troupe d'enfans ſe mit à faire de grands cris contre Cleandre. Le peuple répondit à ces cris par d'autres ſemblaples; & aprés que cela eut duré quelque temps, tout le monde ſe leva, & on courut en foule [a]au palais de Quintile prés de Rome où Cleandre eſtoit alors avec Commode, en le chargeant de maledictions, & en demandant que l'Empereur le leur donnaſt pour le maſſacrer. παρθένος. ἐν τῷ Κοιντιλίου.

Ibid. [7]Cleandre [ne voyant point d'autre remede,] fit ſortir ſur eux toute la cavalerie des Pretoriens, qui tuant tout ce qui ſe
Her.l.1.p 479. 480. rencontroit devant eux, pouſſerent le peuple [8]avec un fort grand carnage juſques à la ville. Mais dans la ville, le peuple s'eſtant enfermé dans les maiſons, commença à accabler les cavaliers de pierres & de tuiles que l'on jettoit des feneſtres &

Sev.v.p.64.d| Get.v p.91.a 1. [1]Spartien luy donne en un autre endroit Didius Julianus pour collegue dans le Conſulat: & en un autre Vitellius [ce que je ne comprens pas. Eſt-ce que tous ces vingt-cinq Conſuls d'une meſme année paſſoient pour collegues les uns des autres? J'ay peur que Spartien ne confonde
Pert.v.p.59.b| Jul.v.p.60.d. ici Severe avec Pertinax.] [2]Car Spartien meſme & Capitolin diſent que Pertinax avoit eſté Conſul avec Julien: [& ſans doute dans ſon premier Conſulat dés l'an 175 ou environ. Car Pertinax dans ſon ſecond Conſulat en 192, fut collegue de Commode.]

des toits : & l'infanterie [des gardes] de la ville ravie d'avoir avantage ſur la cavalerie [des Pretoriens,] ſe joignit au peuple. Ainſi la cavalerie obligée de fuir avec beaucoup de deſordre & de perte, fut pourſuivie par le peuple juſque bien prés du palais de Quintile, ſans que Commode qui eſtoit dans un endroit écarté, tout occupé de ſes plaiſirs, ſçeuſt rien de ce qui ſe paſſoit: & Cleandre avoit défendu de l'en avertir. Dio, p. 823. c. c|Her. p. 479. d| 480. b.

Enfin neanmoins Marcia luy en fut donner avis; [a] & Fadilla qui eſtoit [alors] l'aiſnée de ſes ſœurs, courut toute echevellée luy dire que tout eſtoit perdu, ſi on n'abandonnoit Cleandre au peuple pour l'appaiſer. D'autres confirmerent la meſme choſe: de ſorte que Commode tout effrayé fit venir Cleandre, luy fit trancher la teſte, & l'envoya au peuple; ce qui finit le combat qui duroit encore. Le peuple fit toutes ſortes d'indignitez à ſa teſte & à ſon corps. Sa femme, ſes enfans, dont l'un eſtoit toujours ſur les genoux de Commode, furent auſſi-toſt mis à mort, avec divers affranchis de l'Empereur, & d'autres perſonnes de ſa faction, dont les corps aprés avoir eſté long-temps trainez par le ruës, furent enfin jettez dans les cloaques. Voilà quel fut le ſort de Cleandre; & l'on vit en un ſeul homme [que par les ordres ſecrets de la providence divine,] les derniers des hommes peuvent devenir les premiers, & que du comble de la grandeur on peut en un moment tomber dans l'abyſme le plus profond de l'infamie & de la miſere. Dio, p. 823. c. [a] Her. p. 480. 481. &c. Dio, p. 823. d. c. d| Her. p. 481 b| Com. v. p. 48. d. Her. p. 481. b. c.

Commode fit alors Julien & Regille Prefets du Pretoire au lieu de Cleandre [& de ſes collegues.] Mais il leur oſta bientoſt cette charge avec la vie, quoiqu'il appellaſt Julien ſon pere, & qu'il luy témoignaſt une affection extraordinaire. [b] Il revint enſuite à Rome, où le peuple le receut avec de grands témoignages de joie. [Il ſemble qu'il n'y fuſt point rentré depuis qu'il en eſtoit ſorti à cauſe de la peſte.] Com. v. p. 48. d. Dio, l. 72. p. 823. d. [b] Her. p. 481. e.

On accuſa Pertinax d'avoir contribué de l'Angleterre où il eſtoit, à la mort d'Arrius Antoninus; [d'où nous tirons que Pertinax a demeuré en Angleterre juſqu'en cette année. Mais il ne peut pas y eſtre demeuré davantage, comme on le juge par les emplois qu'il eut enſuite avant la mort de Commode.] Pert. v. p. 54. e.

Ayant eſté dechargé du gouvernement de l'Angleterre, comme il l'avoit demandé, il eut l'intendance des vivres [à la place de Papirius,] que Commode fit mourir [c] avec les autres qui avoient contribué à faire encherir le blé. e| 55. a. Dio, p. 824. a. [c] Com. v. p. 51. a. b.

[Euſebe remarque ſur cette année] [d] qu'il fit oſter la teſte du [d] p. 52. c| Her. l. 1. p. 485. b| Dio, p. 828. a. b.

grand coloſſe du ſoleil, & y fit mettre la ſienne. Cela s'entend de celui que [Neron] avoit fait faire à Rome, [& non de celui de Rhode, comme l'a mis la chronique d'Alexandrie.]

ARTICLE X.

Mort de Jule Alexandre & de beaucoup d'autres.

L'AN DE JESUS CHRIST 190, DE COMMODE 10, 11.

Idat.&c|Onu. p.238.b. *Commodus Auguſtus VI, & Petronius Septimianus, Conſuls.*

a Cyp.diſ.app. p.99. [a] LEs faſtes de Theon ſont Septimien Conſul pour la ſeconde fois.

Dio,l.72.p. 824.a.b. [La peſte dont nous avons parlé ſur l'an 187,] 'duroit ce ſemble encore aprés la mort de Cleandre. Outre la peſte, des miſerables tuerent pour de l'argent un grand nombre de perſonnes à Rome & partout l'Empire avec des aiguilles empoiſonnées, comme cela eſtoit arrivé du temps de Domitien. V.§7.

d. p.823.d. 'Mais ni la peſte, ni les poiſons n'eſtoient point ſi 'redoutables que Commode. 'Il avoit un peu quitté les jeux & les divertiſſemens, [auſquels il ſe donnoit auparavant tout entier:] mais ce n'eſtoit que pour repandre le ſang des perſonnes les plus illuſtres, [comme Euſebe meſme le remarque ſur cette année.] 'Tant d'entrepriſes ſur ſa perſonne & ſur ſes miniſtres l'avoient rendu défiant, & la défiance luy faiſoit recevoir aiſément les raports les plus faux & les plus calomnieux: & avec céla il ne ſe laiſſoit approcher par aucun homme d'honneur ou d'erudition, les regardant tous comme ſes ennemis. λαλιπώτερος

Her.l.1.p.481. c.d.

Com,v.p.48.d. e. 'Entre ceux qu'il fit tuer en ce temps-ci, on marque Petronius Mamertinus, Antonin ſon fils dont la mere eſtoit fille de M. Aurele; Annia Fauſtina couſine germaine du meſme Prince; 'dont Galien parle en un endroit; [b] Sulpicius Craſſus Proconſul d'Aſie; ſix Conſulaires à la fois, dont l'un ſe nommoit Pactumeius Magnus; & pluſieurs autres dont on peut lire les noms dans Spartien, outre une infinité qui ne ſont point nommez dans l'hiſtoire. 'Il fit bruler vifs ceux qui reſtoient de la famille d'Avidius Caſſius, comme convaincus d'une faction [& d'une conſpiration,] 'qu'on croyoit qu'il avoit feinte exprés pour faire mourir plus de perſonnes.

Gal.prog.t.3.p 461.a. b Com.v.p.48. e.

Caſſ.v.p.45.a.

Com.v.p.49.a.

Dio.l.72.p. 823.824. 'Dion parle en particulier d'un Jule Alexandre natif d'Emeſe, homme extremement fort, qui ayant appris à Emeſe que Commode avoit envoyé des gents pour luy oſter la vie, [& l'on envoyoit

envoyoit d'ordinaire un Centenier avec quelques ſoldats;] il les tua tous durant la nuit, tua encore divers habitans d'Emeſe qui luy eſtoient ennemis : aprés cela il monta à cheval pour ſe retirer chez les barbares ; & ſe fuſt ſauvé effectivement, s'il n'euſt voulu emmener avec luy un homme qu'il aimoit. Car celui-ci ne pouvant pas aller auſſi viſte que luy, parcequ'il n'eſtoit pas ſi fort, comme il voulut l'attendre, il donna moyen à ceux qui le pourſuivoient, de l'approcher. Se voyant donc prés d'eſtre pris, il tua ſon ami, & puis ſe tua luy meſme. [C'eſt apparemment cet] 'Alexandre que Lampride dit s'eſtre revolté ſous Commode, & s'eſtre enfin tué aprés avoir tué les ſiens : mais Dion ne luy attribuë point de revolte. Com.v.p.99.a| n.C.p.96.a.b.

'Pactumeius Magnus avoit une fille du meſme nom que luy, qu'un autre Pactumeius ſurnommé Androſthene avoit fait ſon heritiere. Magnus ayant eſté tué [avec pluſieurs de ſa famille,] le bruit courut que Magna avoit auſſi eſté tuée : ſur cela Androſthene fit un ſecond teſtament, où il declara que puiſque ceux qu'il avoit voulu avoir pour heritiers, n'eſtoient plus en état de luy ſucceder, il laiſſoit ſon bien à Novius Rufus. Aprés la mort d'Androſthene, Magna [qui apparemment avoit eſté obligée de demeurer cachée,] preſenta requeſte aux Empereurs [Severe, & Caracalla ou Albin,] pour demander la ſucceſſion d'Androſthene, puiſqu'elle eſtoit en état de la recevoir; & elle luy fut ajugée, à la charge d'acquiter les legs portez par le ſecond teſtament. Digeſt.28.t.5.l. 92.p.934.

'Severe qui aprés ſon Conſulat avoit paſſé environ un an à Rome ſans emploi ; obtint enfin le commandement des troupes
1. de [1] l'Illyrie. Cette charge fut le degré par lequel il monta à la puiſſance ſouveraine. 'Il l'obtint par le moyen de Lætus, [a] c'eſt à dire de Q. Æmilius Lætus dernier Preſet du Pretoire ſous Commode. [Nous ne voyons pas s'il l'eſtoit dés ce temps-ci.] Sev.v.p.65.c. c. a Com.v.p.52. a|n.S.p.121.2.c| Dio,l.72.p.826 d.

[b] Pertinax aprés avoir eu quelque temps le ſoin des vivres, fut envoyé gouverner l'Afrique en qualité de Proconſul. Il y eut beaucoup à ſouffrir par les ſeditions des peuples. b Pert.v.p.55.a

1. Spartien dit *de la Germanie* ; ce qui eſt faux, ou fort impropre ; les armées de la Germanie dans l'uſage des hiſtoriens, marquant celles qui défendoient le Rhein. Or il eſt certain que celles dont Spartien parle ici, eſtoient dans l'Illyrie ſur le Danube.

ARTICLE XI.

Le temple de la Paix eſt brulé.

L'AN DE JESUS CHRIST 191, DE COMMODE 11, 12.

'Apronianus, & Bradua, Conſuls.

Idat|Proſ| Spon.p.114.5. a Nor.ep.conſ p.118.

'LE dernier de ces Conſuls peut eſtre un Brauda Mauricus, qui fut Proconſul d'Afrique ſous Severe & Antonin [Caracalla.] 'Dans une inſcription qui paroiſt faite ſous Severe, on trouve un M. Valerius Bradua Mauricus. Mais il n'eſt qualifié que pontife: & ainſi ce n'eſt pas le Conſul de cette année. 'Onuphre donne à cet Apronien le nom de Caſſius: [& [1] ſi cela eſt fondé, il faut dire que c'eſt le pere de Dion Caſſius l'hiſtorien.] La chronique d'Alexandrie oublie ces Conſuls, & leur année.

add|Grut.p. 556.1.

Onu.p.238.d.

1.

Her.l.1.p.482. a|483.a|Dio,l. 72.p.829.

[Euſebe y place le grand embraſement] que les hiſtoriens mettent entre les prodiges & beaucoup d'autres malheurs qui arriverent à Rome un peu avant la mort de Commode. [Ainſi il appartient à cette année ou à la ſuivante.] 'Le feu prit tout d'un coup la nuit au temple de la Paix, precedé d'un petit tremblement de terre qu'on crut l'avoir produit. [car on n'entendit point de tonnere,] & le temps n'y paroiſſoit point diſpoſé.

Her.l.1.p.482. b.

Dio,p.829.b.

'Neanmoins Dion dit que le feu vint d'une des maiſons voiſines. ['Ce temple avoit eſté baſti par Veſpaſien aprés la ruine de Jeruſalem, pour y mettre les plus riches depouilles du Temple des Juifs.] 'On en parle comme du plus grand & du plus bel edifice qui fuſt dans Rome, enrichi de quantité d'ornemens. 'Les gents de lettres avoient accoutumé d'y tenir leurs aſſemblées; & il ſemble qu'on y conſervoit leurs ouvrages. [b] Beaucoup de perſonnes y mettoient auſſi ce qu'ils avoient de plus precieux, comme dans un lieu extremement ſeur. 'C'eſtoit encore le magaſin des [epiceries] que l'on apportoit d'Egypte & d'Arabie: 'de ſorte qu'en une nuit bien des riches ſe trouverent pauvres. Car le temple fut brulé tout entier 'avec tous les baſtimens qui l'environnoient. Galien ſe plaint qu'un grand nombre de ſes ouvrages y eſtoient peris.

V. Veſpaſien§ 12.

Her.p.482.b.

Gal.libr.t.4.p. 363 a.c.

b Her.p.482.d.

Dio,p.829.b.

Her.p.482.b.

c.d|Gal.libr.p. 363.a.

'Le feu ſe repandit enſuite en beaucoup d'endroits de la ville, & y conſuma les plus beaux edifices, particulierement le temple de Veſta. Les Veſtales s'enfuirent au palais avec la ſtatuë de Pallas, qu'on pretendoit avoir eſté apportée de Troie, & n'a-

Her.p.482.c. d|Euſ.chr.

1. Il le cite de Dion & de Capitolin: je ne le trouve dans aucun des deux.

voir jamais eſté vuë depuis, comme elle le fut alors. Dio, p. 829. b.
1. feu gagna [1] le palais meſme, & en reduiſit en cendres beaucoup d'endroits : & il s'en falut peu que tous les papiers qui regardoient le gouvernement ne fuſſent brulez.

On fit tout ce que l'on put pour éteindre l'embraſement : c. les ſoldats y jettoient quantité d'eau avec le peuple : Commode meſme revint pour cela de la campagne. Mais tous les efforts des hommes furent inutiles : Il brula tous les endroits où il s'eſtoit attaché, & puis s'éteignit de luy meſme, ou par les Her. p. 482. d. pluies qui ſurvinrent aprés qu'il eut duré pluſieurs jours. Et les payens meſmes reconnurent que c'eſtoit un effet de la puiſſance de Dieu, qui l'avoit fait commencer & finir quand il luy avoit plu. On pretendit qu'il preſageoit des guerres, ſurtout lorſqu'on vit celles qui s'eleverent bien-toſt aprés. Quelques uns croient Euſ. chr. n. p. qu'on a voulu marquer cet embraſement dans les livres des Si- 226. 2. bylles.

Pertinax aprés le gouvernement de l'Afrique eut celui de Pert. v. p. 55. a. Rome. Julien luy ſucceda en Afrique ; d'où il eſtoit déja reve- Juli. v. p. 60. d. nu à Rome dans les premiers mois de l'an 193.

ARTICLE XII.

De Niger, Severe, & Albin.

L'AN DE JESUS CHRIST 192, DE COMMODE 12, 13.

M. Commodus Auguſtus VII, & P. Helvius Pertinax II, Conſuls. Idat. Chr. All. Grut. p. 56. 4 | 84. 1.

[LEs armées Romaines eſtoient commandées en ce temps-ci par trois Generaux, qui firent bien du bruit l'année ſuivante, Niger, Severe, & Albin.] Niger, comme nous avons Nigr. v. p. 74. c. déja dit, avoit obtenu le gouvernement de la Syrie par le moyen de l'athlete Narciſſe, à la place d'Emilien, qui fut fait gouver- Her. l. 3. p. 515. e | neur d'Aſie. [a] On raporte que les peuples de la Paleſtine deman- 516. b. dant quelque remiſe à Niger, parceque leurs terres eſtoient [a] Nigr. v. p. 77. a b.

» trop chargées d'impoſts, il leur répondit fort durement : Je vou-
» drois vous faire payer l'air meſme que vous reſpirez. [Si ceci s'entend des Juifs, ils meritoient bien cette réponſe.] Il y eut vers ce temps-ci quelque guerre contre les Sarrazins, où les troupes Romaines furent defaites par ces barbares [depuis ſi ce-

1. Nous ſuivons le texte qui porte παλάτι. Mais ne faudroit-il point παλλάιτιον, le temple de Pallas & de Veſta? Neanmoins Euſebe marque l'embraſement du palais de Rome, auſſi-bien que de la maiſon des Veſtales.

lebres, mais dont le nom paroiſt ici pour la premiere fois dans l'hiſtoire.] 'Il ſemble neanmoins qu'ils aient déja fait parler d'eux ſous M. Aurele. Juſque là on ne les trouve que dans Pline & dans Ptolemée.

Amm.l.14.p. 8.b/n.p.12.

Sev.v.p.65.d. Alb.v.p.80.a. [On ne ſçait rien de ce que Severe fit dans l'Illyrie,] 'mais ſeulement qu'il y acquit beaucoup de reputation: '& il ſongeoit déja à s'elever à l'Empire, en ſemant de mauvais diſcours contre Commode parmi les ſoldats; ou au moins on le perſuadoit ainſi à Commode. On diſoit la meſme choſe de Nonius Murcus, [qui pouvoit commander les troupes de la haute ou de la baſſe Germanie.] 'Commode pour empeſcher que les Gouverneurs & les Generaux des armées ne ſe revoltaſſent, retenoit leurs enfans à Rome comme des oſtages de leur foy; & on le marque nommément de ceux de Severe, d'Emilien, [& de Niger.]

Her.l.3.p.516. b.c.d.

Alb.v.p.79.80. 'On trouve dans Capitolin, que ſur ce qu'on diſoit que Severe & Murcus ſongeoient à ſe revolter, Commode [pour eſtre entierement aſſuré du ſecours d'Albin, qui avoit beaucoup de reputation dans la guerre, le fit paſſer de quelque province moins importante au gouvernement de l'Angleterre,] & en meſme temps luy écrivit de ſa main, que [1] 's'il en voyoit quelque neceſſité, il pourroit prendre le titre de Ceſar, & les marques ordinaires de cette dignité: & il luy envoya en meſme temps des ordres pour prendre ſur les finances l'argent qu'il faudroit en ce cas donner aux ſoldats. 'Albin, dit-on, ne voulut pas prendre le titre de Ceſar, depeur d'eſtre entrainé par la ruine de Commode, qu'il jugeoit ne pouvoir finir que d'une maniere tragique. Capitolin appuie cette particularité ſur diverſes pieces qu'il donne pour originales: [& neanmoins 'il s'y rencontre des difficultez qui nous empeſchent de la regarder comme certaine.] 'Ce qui eſt conſtant, c'eſt qu'Albin receut de Commode le gouvernement de l'Angleterre, & qu'il l'avoit encore aprés la mort de ce Prince.

1.

p.80.b. Note 5. p.84.c.

c.d.e. 'Capitolin ajoute qu'il courut un faux bruit en Angleterre que Commode avoit eſté tué; ſurquoi Albin haranguant ſes troupes, témoigna un grand deſir de voir abolir la monarchie, & revivre l'ancienne autorité du Senat, ſous la quelle on n'auroit point vu les crimes des Domitiens & des Nerons; Que Commode meſme auroit beaucoup mieux valu, s'il euſt eu le Senat à craindre; Que pour luy il ne vouloit point prendre le

1. *Si neceſſitas fuerit*; ce qui eſt difficile à entendre.

nom de Ceſar que Commode luy avoit offert; qu'il ſouhaitoit que tous les autres en uſaſſent de meſme: qu'ils ſe ſoumiſſent à l'autorité du Senat, & qu'ils n'attendiſſent que de luy les dignitez & les recompenſes que peuvent meriter des citoyens. 'Le Senat ne put s'empeſcher de témoigner de la joie en apprenant cette nouvelle, & meſme par des acclamations publiques, ſi on le veut croire ſur l'autorité de Capitolin. Commode au contraire en fut tres irrité, comme il le témoigna par une lettre qu'il en ecrivit aux Prefets du Pretoire, & envoya Junius Severus pour ſucceder à Albin. [Si ces faits ſont veritables, il faut dire que Junius ne put pas arriver en Angleterre avant qu'on y euſt ſçeu la mort de Commode.] e|95.a.

ARTICLE XIII.

Commode eſt empoiſonné & étranglé.

'DION & Herodien ne rempliſſent la fin de l'hiſtoire de Commode que de ſes folies, & des ſpectacles qu'il fit repreſenter [a]durant les quatorze derniers jours de ſa vie, dont il fut luy meſme le plus extraordinaire & le plus ridicule perſonnage. 'L'un & l'autre y eſtoit preſent, & le premier en qualité de Senateur. Commode y fit admirer ſon adreſſe à tirer de l'arc; [b]& on remarque entre autres qu'une "panthere ayant attrapé un homme, & eſtant preſte à le dechirer, il luy tira une fleche avec tant de promtitude, d'adreſſe, & de force, que la panthere tomba morte, avant que d'avoir fait aucun mal à l'homme. [Mais cela ne ſert qu'à nous faire voir qu'on peut exceller en bien des choſes; & eſtre neanmoins l'horreur & la riſée de Dieu & des hommes, lorſqu'on ne ſçait pas s'acquiter des devoirs eſſentiels à ſon état.] 'Pompeien ſon beau-frere aima mieux s'expoſer à la mort, que d'entrer ſeulement au lieu où le fils de M. Aurele paroiſſoit en un état ſi indigne de ſon rang. 'Beaucoup de perſonnes du ſimple peuple eurent la meſme honte: '& les Senateurs qui ne pouvoient s'exemter d'y eſtre, mettoient à l'exemple de Dion des feuilles de laurier dans leur bouche, afin que cette amertume les empeſchaſt de rire de tant de folies; ce qui euſt eſté un crime capital & irremiſſible.

Dio, l. 72. p. 824-827 | Her. l. 1. p. 483-485. [a] Dio, p. 827. a.

Her. p. 484. b | Dio, p. 826. a | 827. a. [b] Her. l. 1. p. 484. c, d.

πάνθηρ.

Dio, l. 72. p. 827. a. b. d.

[N'eſtant pas encore content de toutes les folies & de toutes les cruautez qu'il avoit faites, 'il vouloit paroiſtre publiquement le premier jour de l'an [193,] en Conſul & en gladiateur tout enſemble, & pour cela faire tuer [la nuit de devant] Eru- p. 828. a.

cius Clarus & Sofius Falco deſtinez pour commencer ce jour là leur Conſulat. Il dit la veille ſon deſſein à Marcia, & qu'il vouloit ſortir ſolennellement le lendemain non du palais avec les marques de la dignité imperiale, comme la ſolennité de ce jour le demandoit, mais de la maiſon des gladiateurs, armé en gladiateur, & accompagné des autres gladiateurs. Marcia ſe jetta à ſes piez, & le conjura avec larmes de penſer à ce qu'il faiſoit, & qu'il expoſoit ſa vie en la confiant à des gents [f]ſans foy & ſans honneur. Il ne l'ecouta point, mais il ordonna à Lætus Prefet du Pretoire, & à Eclecte alors ſon grand Chambellan, de luy aller preparer l'appartement qu'il s'eſtoit fait faire chez les gladiateurs, afin qu'il en partiſt le lendemain pour aller faire le ſacrifice ſolennel. Ils taſcherent auſſi de le detourner d'une penſée ſi indigne: mais il ſe faſcha contre eux, & leur fit meſme quelques menaces.

Her.l.1.p.486. a.b.

[f] ἀπιστουμένους.

Dio,l.72.p. 828.a.

Il ſe retira enſuite dans ſa chambre, comme pour dormir car c'eſtoit vers l'heure de midi; & là il écrivit ſur un [g]papier les noms d'un grand nombre des premieres perſonnes du Senat, dit Herodien, (car Capitolin n'en met que quatorze,) [a] qu'il vouloit faire tuer pour [h]s'emparer de leurs biens afin d'avoir de quoy ſatisfaire ſes prodigalitez: [b] & à la teſte eſtoient Marcia, Lætus, & Eclecte: il mit enſuite le billet ſur ſon lit, [c] & puis s'en alla prendre le bain pour diſner, & ſe remplir de vin à ſon ordinaire. Cependant un petit enfant qu'il faiſoit elever auprés de luy, eſtant entré dans la chambre, & ayant trouvé le papier, le prit, & l'emporta pour ſe joüer. Marcia le rencontra avec ce papier à la main; elle le luy oſta depeur que ce ne fuſt quelque choſe de conſequence, & fut bien étonnée d'y voir ce que Commode luy preparoit pour le premier jour de l'an. Elle en avertit Lætus & Eclecte; [& des gents qui n'avoient rien à eſperer hors de cette vie] n'eurent pas de peine à convenir qu'il falloit prevenir celui qui la leur vouloit oſter.

Her.p.486.c.d.

[g] φιλύρας.

Com.v.p.48.c| 49.c.

[a] p.48.e|Her. p.486.d.

[b] Her.p.486.c d.

[c] p.487.

&c.

[Voilà comment Herodien raconte la conſpiration faite contre Commode:] & Capitolin le confirme. [d] Dion qui avoit déja raporté une hiſtoire toute ſemblable de la mort de Domitien, [e] ſe contente de dire que Lætus & Eclecte, las de ſouffrir la conduite de Commode, & effrayez des menaces qu'il venoit de leur faire, conſpirerent avec Marcia pour le tuer. On pretend que Pertinax ſçeut leur deſſein, & ne le detourna pas: ce que les payens qui l'eſtimoient d'ailleurs, n'ont pu approuver. Cependant ſi l'on ſuit Dion & Herodien, il n'en a ſçeu quoy que ce ſoit.

Com.v.p.48.c|

[d] Dio,l.67.p. 766.767.

[e] l. 72.p.827. 828.

Pert.v. p.55.a| Juli.cæſ.p.14.

Her.l.2.p.490. 497.c.d|Com. n.C.p.104.1.f| Dio,l.73.p.830 a.b.

Ceux qui voulurent tuer Domitien, s'aſſurerent auparavant que Nerva accepteroit l'Empire de leur main. [Mais à l'égard de Commode on n'eut guere que le loiſir de reſoudre & d'executer, ſans ſonger à autre choſe.] Dio, l. 67. p. 767. a. b.

Les conjurez reſolurent de tenter le poiſon. Marcia qui avoit accoutumé de luy preſenter à boire, le luy donna lorſqu'il revenoit tout échaufé du bain, aprés avoir couru ou tué quelques beſtes. Il ſe ſentit bien-toſt la teſte chargée; & croyant qu'il avoit beſoin de dormir, (car il dormoit à toutes ſortes d'heures,) il ne s'en étonna point: & Eclecte fut bien aiſe d'avoir cette occaſion de faire retirer tout le monde; outre que la nuit commençoit déja. S'eſtant bien-toſt reveillé, il commença à ſentir des étourdiſſemens, & à vomir, ſoit qu'il euſt pris du contrepoiſon, ſoit parceque ſon eſtomac eſtoit chargé de vin & de viandes. l. 72. p. 828. b. c. | Her. l. 1. p. 487. 488. | Com. v. p. 52. a. ἀπηγιῶ.

Il ſe douta bien qu'on l'avoit empoiſonné, & menaça les coupables: [a] d'ailleurs comme il vomiſſoit beaucoup, il pouvoit jetter tout le poiſon & rechaper. [b] Ainſi les conjurez reſolus de tout hazarder, firent venir l'athlete Narciſſe, qu'ils avoient gagné par de grandes promeſſes: & celui-ci qui eſtoit jeune & fort, ſe jetta ſur luy, & l'étrangla lorſqu'il prenoit le bain ſelon Dion. Victor dit que ſon medecin qui eſtoit de la conſpiration, luy ayant conſeillé d'aller faire exercice, [Narciſſe] qui vint luter contre luy, le prit au cou comme par jeu, & l'étrangla effectivement. Dio, l. 72. p. 828. c. [a] Her. l. 1. p. 488. b. c. [b] Dio, p. 828. c. | Com. v. p. 52. a.

ARTICLE XIV.

Suites de la mort de Commode: Quelques evenemens de ſon règne.

C'Est ainſi que mourut Commode dans la nuit qui finiſſoit l'année [192] [c] Il a vécu trente & un an & quatre mois, [depuis le 31 aouſt 161,] & a regné douze ans, neuf mois, & quatorze jours [depuis le 17 mars 180 que mourut ſon pere.] Il fut tué dans le palais appellé de Vectile ſur le mont Cælius, où il logeoit alors, parcequ'il ne pouvoit dormir, diſoit-il, dans le palais imperial. Dio, l. 72. p. 828. b. c. c. Euſ. chr. n. p. 226. 2 | Com. v. p. 51. a | 55. d | Chr. Al.

Les conjurez enveloperent ſon corps dans une méchante couverture, & deux valets dont on eſtoit aſſuré, l'emporterent juſque hors du palais au milieu des gardes, la pluſpart ivres ou endormis, comme quelques hardes qu'on envoyoit autrepart Her. l. 2. p. 489. a. b.

c|Dio,l.73.p. 830.c|Com.v. p.53.c. 'On le mit enſuite ſur un chariot, & on l'alla enterrer par le ſoin de Fabius Chilo deſigné Conſul 'dans quelque tombeau [que l'on rencontra,] 1.
a Com.v.p.52. b. 'd'où Pertinax le fit depuis tranſporter dans le mauſolée d'Adrien.

Her.l.2.p.489. c|491.d. 'On repandit le bruit qu'il eſtoit mort ſubitement d'une apoplexie, ce qui eſtoit aiſé à croire d'un homme qui mangeoit ſans ceſſe comme luy: [& Eutrope le dit comme le croyant veritable.]

p.491.b.c. 'Dés que le peuple ſçeut ſa mort, chacun ſe haſta d'en

Dio,l.73.p.830 831|Com.v.p. 52.53. témoigner ſa joie, "ſans attendre que le jour fuſt venu. 'Le Senat s'eſtant auſſi aſſemblé dés la nuit, le declara ennemi, & le char- &c.

b Pert.v.p.55.e| Her.l.1.p.843. c. gea "de toutes ſortes de maledictions, [b] fit abatre ſes ſtatuës, [c] & effacer ſon nom de diverſes inſcriptions; [d] & fit de grandes inſtances pour avoir ſon corps, afin de le mettre en pieces auſſi- &c.

c Com.v.p.52. b. d b.d|Dio,p. 830.d. bien que ſes ſtatuës, & le trainer dans le Tibre: [e] & comme Pertinax qui avoit eſté declaré Empereur, répondit qu'il eſtoit

e Dio,p.830.e. f Com.v.p.53.c déja enterré; [f] on demanda qui avoit eſté aſſez hardi pour luy rendre cet honneur, & on parla meſme de le deterrer.

Eutr. 'Non-obſtant cette horreur & cette deteſtation publique, qui le faiſoit regarder de tout le monde comme un ennemi du genre humain, 'Severe ſe fit un honneur de ſe dire ſon frere, [g] & s'a-

Spon,p.176. &c. g Com.v.p.52.c. viſa meſme d'en faire un Dieu, luy donna un pontife, établit une feſte en ſon honneur: [& il ne trouva perſonne entre les payens qui oſaſt luy reſiſter. Et peut-eſtre que Commode meritoit bien

p.49.c|Dio,l. 72.p.824.c. autant de paſſer pour Dieu que Jupiter.] 'On luy donnoit cette qualité dés devant ſa mort, & on luy immoloit des victimes.

[Les lecteurs nous pardonneront ſans doute, ſi nous n'avons pas cru devoir mettre toutes les folies, les impietez, & les autres crimes que l'hiſtoire raporte de luy. Mais nous ne pouvons omettre ce qu'elle nous apprend que ce monſtre de cruauté qui

Com.v.p.52.b. faiſoit trembler tout le monde,] 'craignoit luy meſme ſi fort les moindres perſonnes, que n'oſant ſe fier à un barbier, il eſtoit reduit à ſe bruler la barbe, [comme on le dit auſſi du celebre Denys le tyran.]

p.51.b. 'On pretend que s'eſtant imaginé un jour qu'on s'eſtoit raillé de luy, il avoit voulu faire maſſacrer tout le peuple dans l'amphitheatre, & faire bruler toute la ville; mais que Lætus le detourna de ce furieux deſſein.

p.52.b|n.C.p. 101.2.d. [L'Empire luy eſtoit neanmoins redevable] 'd'avoir établi une flote & une compagnie de marchans, pour apporter du blé d'A-

Bir.p.251|Pagi, 186.§3. frique à Rome quand celui d'Egypte manquoit. 'Quelques uns

1. εἰς τάφον ἀφιερωθέν, qui peut ſignifier tombeau, comme ἱερὸν.

croient

croient que cela ſe fit en 186, fondez [1] ſur une medaille [qui peut-eſtre de ce temps là ou de l'an 190.]

L'hiſtoire ne marque point qu'il ait jamais eu d'enfans. Neanmoins nous apprenons d'une medaille "qu'il en a meſme eu pluſieurs: [mais ils ſont ſans doute morts dans l'enfance.] Spanh. l.7.p. 659.

Liber i Aug.

'Des perſonnes habiles [2] croient que les chifres qu'on trouve dans quelques unes de ſes medailles greques, ſont les années de ſa vie, que les Egyptiens ont marquées au lieu des années de ſon regne, ſoit par une nouvelle flaterie, parcequ'il eſtoit né dans la pourpre durant le regne de ſon pere, ce qui n'eſtoit point encore arrivé [qu'à Britannicus fils de Claude, ſoit pour d'autres raiſons qui ne nous ſont pas connuës.] Toinard.

'Outre les ſeditions que nous avons vu qui avoient eſté ſous luy en Angleterre, il y en eut auſſi dans la Germanie & dans la Dace, "les peuples ou [plutoſt] les ſoldats de ces provinces ne voulant point luy obeïr. Il y eut auſſi du trouble dans la Pannonie. Mais tout cela fut appaiſé par la fidelité des Gouverneurs. On marque encore que les Maures furent vaincus par ſes Lieutenans. Com.v.p.51.a.

provinciali. bus.

[Comme il n'eſt jamais permis aux ſujets d'attenter à la perſonne de leurs Princes, quelque méchant que fuſt Commode, Dieu prit ſoin] 'de venger ſa mort ſur tous ceux qui y avoient eu part. Julien peu de mois aprés fit tuer Lætus & Marcia: Severe fit expoſer Narciſſe aux lions, & [3] le heraut qui marquoit la cauſe de ſa punition, eut ordre de crier; *C'eſt celui qui a étranglé Commode*. 'Eclecte qui paſſoit pour avoir de l'honneur & du courage, avoit eſté tué le premier en défendant Pertinax. Dio,l.73.p.838. b.c|Juli.v.p.62. c|69.b.c. Pert.v.p 58.a| Dio,l.73.p. 834.d.

ARTICLE XV.

De Julius Pollux, d'Athenée, & de quelques autres auteurs.

'JULIUS Pollux a adreſſé à Commode, lorſqu'il n'eſtoit que Ceſar, & que M. Aurele vivoit encore, les dix livres que nous avons de luy ſous le titre d'Onomaſticon. C'eſt un recueil des mots ſynonymes par leſquels les bons auteurs grecs ont accou- Poll p.1.

1. *Tr.P.XI.Coſ.VI.* La onzieme année de ſon Tribunat finit au mois d'aouſt 186; mais ſon ſixieme Conſulat n'eſt qu'en 190. Ainſi il faut *Tr.P.XV.* ou *XVI*, ou bien *Coſ.V.*

2. Mr Toinard en a fait une diſertation exprés imprimée en l'année 1690.

3. Outre que les criminels eſtoient examinez & jugez devant tout le monde parmi les Romains, il paroiſt qu'on declaroit encore publiquement le ſujet de leur condannation, ſoit par une inſcription, comme cela eſt marqué du Sauveur, ['& de S. Attale l'un des Martyrs de Lion,] ſoit par la voix d'un heraut, ſelon ce que Dion dit ici, κηρύξας. Euſ.l.5.c.1.p. 162.b.

tumé d'exprimer une meſme choſe. [Il eſtoit apparemment l'un
Philſt.ſoph.38. des precepteurs de Commode.] 'Il luy plut par ſa belle voix, &
p.590.b. ce Prince luy donna la chaire établie à Athenes pour les profeſ-
p.589.a.b. ſeurs en eloquence. 'Philoſtrate qui le met entre les ſophiſtes, luy attribuë la connoiſſance de la langue greque, le diſcernement de ce qui eſtoit bien ou mal écrit, & aſſez de genie pour l'eloquence, mais peu d'art. On n'avoit pas laiſſé de conſerver quelques pieces de luy, qui avoient de la douceur, ſans feu &
Suid.v.p.559.a. ſans elevation. 'Suidas en marque quelques unes avec ſon Ono-
a|Philſt.p.488. maſticon. 'Il eſtoit de Naucrate, [ville autrefois celebre dans
d. l'Egypte, ſur un bras du Nil à qui elle donnoit le nom.] [a] Il mou-
[a] Philſt.p.490. c. rut âgé de 58 ans.

Voſſ.h.g.l.4.c. 'Il y a dans la bibliotheque du Duc de Baviere une chroni-
27.p.483. que manuſcrite d'un Julius Pollux, qui comprend depuis la creation du monde juſqu'au regne de Valens: ce qui montre qu'elle eſt d'un Chrétien qui vivoit prés de deux-cents ans aprés Commode.

[Phrynique eſtoit du meſme temps & de la meſme profeſſion
Phot.c.158.p. 324.m. que Pollux le grammairien.] 'Car il vivoit du temps de M. Aurele, & a auſſi adreſſé quelques écrits à Commode encore Ceſar. Photius en avoit lu juſqu'à 35 ou 36 livres qui n'eſtoient que des recueils des mots, des phraſes, & quelquefois des periodes qui luy avoient paru les plus belles dans les bons auteurs
p.328. [grecs,] miſes dans l'ordre de l'alphabet. 'Mais tous ces 36 livres ſe fuſſent aiſément reduits à ſix ou ſept, ſi on en euſt voulu retrancher les choſes inutiles, l'auteur qui avoit beaucoup d'erudition, eſtant auſſi un fort grand cauſeur: & il pratiquoit meſme aſſez mal les regles qu'il donnoit aux autres pour bien
p.324.328. parler. 'Il adreſſoit ſes livres les uns à Commode, [b] les autres au
[b] p.315.f. ſophiſte Baſilide de Milet, ou "à d'autres de ſes amis, leur pro- &c.
Hall.v.Aber. mettant à la pluſpart de leur adreſſer tous ſes écrits. On a en-
p.114.1. core aujourd'hui un ouvrage de cet auteur, qui eſt un recueil des mots Attiques, à la teſte deſquels on met une lettre à Cor-
p.150.1. nelien, faite, dit-on, pour luy dedier ce recueil, & qui regarde neanmoins un [autre] ouvrage où il avoit ramaſſé à la priere de Cornelien un grand nombre de mots grecs dont on ſe ſervoit alors communément, mais qu'il pretendoit n'eſtre pas purs, & gaſter la langue. Il y en comprenoit quelques uns qu'on trouvoit dans les anciens auteurs: mais il ſoûtenoit que c'eſtoient des fautes qu'il ne falloit pas imiter. [Photius ne nomme point ce Cornelien entre ceux à qui Phrynique adreſſoit les 36 livres

qu'il avoit vus.] C'eſtoit un homme fort habile dans les lettres. 'On croit que c'eſt le meſme qu'Attidius Cornelianus[1] gouverneur de Syrie "au commencement de M. Aurele,[b] & que[c] l'Attidius Cornelianus aggregé dans un college en l'an 170, & mort en 198. [Je ne trouve point Phrynique dans Suidas.]

V.M.Aurele §6. 1.

p.114.2. a M.Aur.v.p. 25.a. b Grut.p.300.2

'Philoſtrate met un Ariſtenete de Byzance entre ceux qui excelloient en ce temps-ci pour l'eloquence. [c] Mais pour celui dont on a aujourd'hui quelques lettres, il paroiſt qu'il n'a vécu qu'aprés la fondation de la nouvelle Rome, [c'eſt à dire ſous Conſtantin ou depuis.] 'Ce qu'il dit d'un farceur nommé Caramalle, fait juger qu'il pouvoit vivre[vers le milieu du V. ſiecle] auſſi-bien que S. Sidoine, qui parle auſſi de ce Caramalle. 'Il paroiſt neanmoins qu'il eſtoit payen [en un temps]ou le paganiſme eſtoit preſque éteint:& ſa matiere qui eſt toute de ſottiſes & de badineries, eſt entierement indigne d'un homme qui auroit eu la moindre teinture du Chriſtianiſme. "Ceux qui n'ont pas laiſſé de ſe donner la peine de travailler ſur un auteur qui le meritoit ſi peu,] 'avouent qu'on ne ſçait point dutout qui il eſtoit, mais qu'aſſurément ce n'eſt ni l'Ariſtenete dont Eſtienne le geographe cite un paſſage tiré de ſon premier livre ſur Phaſelide, [& dont neanmoins Voſſius ne parle point,]ni celui qui fut Conſul avec Honoré en l'an 404. 'Ils doutent meſme ſi ce n'eſt point une pure rapſodie, qu'on a publiée ſous ce nom, parcequ'on le lit à la teſte de la premiere lettre. 'Ils ajoutent que ce n'eſt preſque qu'un ramas de divers paſſages pris de Platon, de Lucien, & de quelques autres, & couſus enſemble.

Joſias le Mercier.

Philſt.ſoph.37 p.587.d. c Voſſ.rhet.p. 155|Ariſn.l.1. ep.26.p.100. Ariſn.l.1.ep. 26.p.98|n.p. 218.219. p.98. p.170|Steph. p.203.a. Ariſn.n.p.171. p.170.

'Athenée dont nous avons aujourd'hui l'ouvrage intitulé Dipnoſophiſte, [c'eſt à dire, Le ſouper des ſavans,] vivoit du temps de Commode; & la maniere dont il parle de ce Prince fait juger qu'il n'écrivoit meſme qu'aprés ſa mort. ["Mais il devoit alors eſtre fort âgé,]puiſqu'il avoit connu le poëte Pancrate celebre du temps d'Adrien.[d] Car Caſaubon ſoûtient que c'eſt Athenée meſme qui parle en cet endroit, & non un Callixene qu'il avoit cité auparavant. [Ainſi Suidas a quelque raiſon de le mettre ſous M. Aurele.]Il le qualifie un grammairien, & nous apprend qu'il eſtoit de Naucrate[comme Pollux.]'Nous n'avons qu'un abregé ou des extraits des premiers livres de ſon Dipnoſophiſte, faits, comme le croit Caſaubon, à Conſtantinople il y a cinq ou ſix-cents ans. [Cet auteur eſt extremement eſtimé par ceux qui aiment l'antiquité greque dont il eſt tout

Athn.l.12.p. 357.f|Voſſ.h.g l.2.c.15.p.232.

Noie 6.

Athn.l.15.p. 677.d.e. d n.l.15.c.5.p. 958.a. Suid.α.p.111. Voſſ.h.g.l.2.c. 15.p.232|Athn l.1.c.1.p.1.3.a.

1. Onuphre lit Attilius, *in faſt.p.*238.

Voſſ.h.g. 2.c. 15.p.232. plein.]On marque qu'il a fait encore d'autres ouvrages [qui ſe ſont perdus.]

Calv.p.357. Ferrand.t.1.p. 290.291|Fraſſ. p.208. 'Calviſius marque ſur l'an 190, que quelques Rabins écrivirent alors un livre celebre parmi les Juifs, nommé le Michna. Mr Ferrand qui eſt habile auſſi en ces ſortes de choſes, croit que ce livre le plus ancien de tous ceux des Rabins, n'a eſté compoſé qu'aprés S. Jerome: [Et il y a bien de l'apparence "que ce n'a eſté que vers le commencement du VI. ſiecle.] V. lettre au P. Lami §14

L'EMPEREUR PERTINAX.

ARTICLE PREMIER.

Premier état de Pertinax: Son elevation: Ses emplois ſous M. Aurele & ſous Commode.

Dio.l.73.p. 831.b. Pert.v.p.52.e|n.C.p.103.1.c. Vict.epit. L'EMPEREUR Pertinax qui regna aprés Commode, eſtoit d'Alba Pompeia [ville du Monferrat,] '& naquit en un lieu appellé *Villa Martis*', dans l'Apennin, qui apparemment eſtoit proche de la ville d'Albe. 'C'eſtoit "un lieu deſert & ſauvage, appartenant à un [1] Lollius Gentianus, que Pertinax eſtant meſme Prefet de Rome, honora toujours comme ſon patron. 'Il naquit "en l'an 126 le premier jour d'aouſt. 'Les auteurs [& les inſcriptions] luy donnent le nom de P. Helvius Pertinax. Son pere nommé Helvius Succeſſus eſtoit un ſimple marchand, 'qui vendoit du bois "ſeché d'une certaine maniere pour ne point fumer. [a] On a oute que "Succeſſus ou ſon pere avoit eſté eſclave. Mais toute cette baſſeſſe n'empeſcha point ſon fils d'arriver par ſes merites juſqu'à la dignité imperiale.

in agro ſqualido. 1.

V. la note 3

&c.

libertino patre.

Pert.v.p.59.c. p.53.e. e.54.d|n.C.p. 104.1.b.c. a Vict.epit.

Pert.v.p.54.a| Dio,l.73.p.831 b|Vict.epit. 'Pertinax ayant appris de bonne heure le grec & le latin pour avoir quelque moyen de ſubſiſter, enſeigna la grammaire

Pert.v.p.64.a|n. C.p.105.1.f.

1. 'Caſaubon croit qu'il faut lire Lollianus Avitus, que Capitolin dit avoir avancé d'abord Pertinax, & avoir eſté le patron de ſon pere.

latine [à Rome.] Mais ne faiſant pas grand profit dans cette
&c. profeſſion, 'il prit les armes, "alla ſervir en Syrie du temps Pert.v.p.54.a.
depuis 161 d'Antonin & de M. Aurele. 'Il parut beaucoup dans "la guerre a|Her.l.2.p.
juſques en de L. Verus contre les Parthes: [a] ce qui luy fit donner divers 489.d.
165. emplois dans 'l'Angleterre, dans la Meſie, dans l'Italie meſme [a] Pert.v.p.54.
1. où il eut quelque intendance ſur les vivres, dans la Germanie a.b.
où il commanda la flote, & dans la Dace. Il fut caſſé ſur un
faux raport: mais [peu aprés] Pompeien gendre de M. Aurele
ayant demandé à l'avoir auprés de luy dans la guerre des Mar-
comans, il réuſſit ſi bien, que M. Aurele éclairci de ſon inno-
cence, le fit Senateur, luy donna les honneurs de la Preture
avec le commandement d'une legion, & l'envoya chaſſer les
Rhetias & Noricum. ennemis "du pays des Griſons, de la Souabe, & de la Baviere.
'M. Aurele le loüoit en toute rencontre, & témoigna eſtre c.
faſché de l'avoir fait Senateur, parceque ſans cela il l'euſt fait
Prefet du Pretoire. Au lieu de cette charge il luy donna le Con-
ſulat, 'malgré les murmures de ceux qui ne conſideroient en luy Dio,l.71.p.810
que la baſſeſſe de ſa naiſſance, ſans ſonger qu'ils ſe tiendroient c.
un jour heureux de l'avoir pour Empereur. Il fut apparemment
V.M.Aure- Conſul "en 175 au pluſtard, avant la revolte de Caſſius. 'Il exer- Pert v.p.54.c.
le § 25. ça cette dignité ſans venir à Rome: & il n'eſtoit pas meſme en-
core entré dans le Senat. 'Julien qui regna aprés luy fut ſon p.59.b|Juli.v.
collegue. p.60.d.
Idid.§22. [En 175, M. Aurele "l'envoya en Syrie contre Caſſius, aprés la
mort duquel] 'ce Prince le rappella pour luy donner la garde Pert.v.p.54.c.
du Danube, '& le commandement des troupes de l'Illyrie, où Her.l.2.p.504.
Pertinax acquit une grande reputation parmi les Romains & d.
parmi les ennemis. 'Il gouverna enſuite les deux Meſies, puis Pert.v.p.54.c.
la Dace, & enfin la Syrie, d'où il ne revint que ſous Commode, d.
lorſque Perennis eſtoit déja maiſtre des affaires, [c'eſt à dire en
183,] & ce fut alors pour la premiere fois qu'on le vit dans le
Senat.
'Il ne demeura guere à Rome: car Perennis luy donna ordre d.
de ſe tenir dans la Ligurie en la maiſon de ſon pere. Il y demeu-
ra [prés de] trois ans, durant leſquels il orna ce lieu par un grand
tabernum. nombre d'edifices, laiſſant au miſieu "la petite maiſon, ou plutoſt
la boutique de ſon pere ſans y rien changer. 'Aprés la mort de d.e.
Perennis, il fut envoyé en Angleterre, comme on le peut voir
V.Commo- ſur Commode, "avec la ſuite des autres emplois qu'il eut ſous ce
de 6, 9, 12 Prince, à la mort duquel il exerçoit la charge de Prefet de Ro- p.55.a.

1. *in Britannia*, Quelques uns croient qu'il faut *in Bithynia*.

me, [mais non pas] depuis beaucoup d'années, comme le dit Herodien. Her.l.2.p.492. a.

ARTICLE II.

Mœurs de Pertinax.

PERTINAX avoit ainſi paſſé par un grand nombre d'emplois militaires & civils; & toujours avec honneur, dit Herodien, qui l'appelle un homme ſage & reglé dans ſes mœurs, & d'une vertu tres eprouvée. [Dion n'en parle auſſi qu'avec de fort grands eloges.] 'Il loue ſa douceur & ſa bonté, ſon excellente œconomie, ſon ſoin & ſon application extreme pour le bien public. 'Nous avons un paſſage de ſon hiſtoire, qu'on croit eſtre tiré d'un diſcours qu'il fait faire à Severe en l'honneur de Pertinax, où il eſt dit qu'il n'avoit ni l'humeur rude & altiere des gents de guerre, ni la timidité ordinaire à ceux qui aiment la paix; qu'il eſtoit hardi & terrible avec des ennemis & des ſeditieux, "ſage, doux, & juſte avec les amis & ceux qui demeuroient dans le devoir; que la puiſſance ſouveraine ne decouvrit en luy aucun defaut, qu'on ne le vit ni "plus foible qu'il ne falloit en des rencontres, ni "plus roide & plus fier en d'autres; mais que depuis le commencement juſques à la fin, il fut toujours grave ſans eſtre triſte, doux ſans molleſſe, prudent ſans fineſſe, exact ſans "ſcrupule, menager ſans avarice, grand & genereux ſans arrogance & ſans fierté. Her.p.489.d| 492.a. Dio,l.73.p.832 b. val.p.734|n.p. 105. σοφὸς πεπαιότερος ὀργωδέστερος, ἀπεριβολο- λίτης.

'Aurele Victor l'appelle un homme inſtruit de toutes choſes, qui aimoit & qui ſuivoit les mœurs anciennes. Un autre Victor dit qu'il aimoit la ſimplicité, qu'il parloit, mangeoit, ſe promenoit avec tout le monde comme un egal, & que jamais il ne ſongea à ſe venger d'aucune injure. Aur.Vict.

'Les riches qui aimoient la depenſe, le blaſmoient comme trop menager; [d'où peut venir ce que dit Aurele Victor, qu'il epargnoit trop.] Mais Dion le loue de cela meſme, & dit que tous les gents ſages l'en loüoient auſſi: '& cet hiſtorien ne le blaſme que de s'eſtre trop haſté de reformer les abus du gouvernement, ſans prendre le temps & les adreſſes neceſſaires, comme devoit faire un homme auſſi experimenté qu'il eſtoit. C'eſt à quoy il attribue ſa mort. l.73.p.831.d. p.834.c.

[Il n'y a donc que Capitolin qui parle aſſez deſavantageuſement de Pertinax.] 'Car il dit que s'eſtant conduit avec beau- Pert.v.p.54.c. 57.b.

coup d'integrité durant la vie de Marc Aurele, il commença eſtant gouverneur de Syrie à vouloir amaſſer de l'argent, juſ-
&c. qu'à ſe faire railler" par le peuple: de ſorte qu'il en revint riche. [Mais un homme un peu menager, qui avoit eu la faveur de M. Aurele, tres liberal envers ſes amis, & les premiers emplois de l'Empire, n'avoit-il pas pu amaſſer legitimement & honneſtement quelque bien?] 'Le trafic qu'il fit par ſes gents, ſelon Capitolin, dans les trois ans qu'il vécut dans ſes terres ſous Commode, [n'avoit rien de honteux ſelon les Romains. Et avec tout cela 'Herodien fait un eloge de ſa pauvreté, dit qu'il avoit moins de bien que toutes les perſonnes [de ſa qualité,] & croit que ce fut en partie pour cela que Commode ne le fit pas mourir, comme tous les autres que M. Aurele avoit aimez.

p.54.d|58.d. Her.l.2.p.489 490.

[Capitolin accuſe particulierement ſon épargne & ſon avarice.] 'Car il pretend qu'il acquit beaucoup de terres à Vado [prés de Savone ſur la coſte de Genes,] aprés en avoir ruiné les poſſeſſeurs par des uſures; qu'il vendoit les charges de ſes
&c. gouvernemens," & des armées qu'il commandoit, 'qu'il avoit toujours continué à trafiquer, meſme eſtant Empereur; qu'il aimoit les preſens; 'qu'il recevoit de l'argent pour reſtituer les biens que Commode avoit uſurpez, '& qu'il vivoit avec une
&c. épargne "qui paſſe tout ce qu'on en peut dire. [Si tout cela eſt veritable, il eſtoit certainement tres avare:] Et neanmoins Capitolin dit ſeulement qu'on le ſoupçonnoit de l'eſtre.

Pert.v.p.57.b. p.58.b.c. p.57.b. p.58.b.c. p.57.b.

Il ajoute qu'il avoit plus de civilité que de liberalité, plus de promeſſes que d'effets, & que tous ceux qui en parloient avec
χρυσολόγο. liberté, l'appelloient" un homme de belles paroles, 'en un mot, qu'on ne l'avoit jamais cru ſincere, '& qu'on ne l'avoit pas beaucoup aimé: [ce qui n'a guere de raport avec ce que tous les autres en diſent:] qu'il paſſoit pour n'eſtre pas fort chaſte, & ne ſe mettre guere en peine que ſa femme le fuſt; '& qu'il avoit meſme eu aſſez de malignité pour contribuer à la mort d'Antiſtius Burrhus, & d'Arrius Antoninus, par les [faux] avis qu'il avoit donnez contre eux à Commode. [Cet auteur qui ramaſſoit avec auſſi peu de diſcernement que d'ordre tout ce qu'il trouvoit, & qui raporte quelquefois des choſes qui ſe contrarient, a ſuivi ſans doute en cela des memoires ou des bruits de perſonnes qui n'aimoient pas Pertinax: car il ne le connoſſoit pas par luy meſme, comme Dion & Herodien, n'ayant vécu que cent
V.Commo. de§13. ans aprés.] 'Julien l'apoſtat ne le reprend dans ſa ſatyre que 'd'avoir eu quelque part à la deliberation où on reſolut de tuer

Pert.v.p.58.b. c. p.54.c. Julii.cæſ.p.314.

Commode: [ce qui eſt au moins tres incertain, comme on le verra par ce que nous allons raporter.]

Pert.v.p.58.b. 'Pour ſon exterieur, il avoit une taille "avantageuſe & aſſez *Imperatoria.*
Dio,l.73.p.830 d. pleine, ſa barbe longue, l'air venerable & majeſtueux,& il ne manquoit pas d'eloquence. 'Il avoit l'eſprit excellent, & le corps ſain & robuſte, ſinon qu'il eſtoit un peu incommodé des jambes.

ARTICLE III.

Pertinax refuſe l'Empire, & l'accepte enfin.

L'AN DE JESUS CHRIST 193.

Idat.& c|Onu. in faſt.p.239.c. *'Quintus Soſius Falco, & Caius Julius "Erucius, Conſuls.* Note 1.

[APRES que Commode eut eſté étranglé le ſoir du dernier jour de l'an 192, Q. Æmilius]Lætus Prefet du Pretoire, & Eclecte[ou Electe]Chambellan de Commode, qui avoient eſté les auteurs de ſa mort, ne trouvant perſonne dans le Senat qui fuſt plus digne de regner que Pertinax, 'ils vinrent "chez &c.
Her.l.2.p.489. c.d.
p.490.a|Dio,l. 73.p.830.a. luy au milieu de la nuit avant que l'on ſçeuſt ce qui ſe paſſoit, accompagnez de peu de ſoldats qui eſtoient tout à fait à eux.

Her.p.490,b,c 'Pertinax crut, dit Herodien, qu'ils venoient par ordre de Commode pour le tuer: il ne laiſſa de dire qu'on les fiſt entrer dans ſa chambre: & ſans changer de viſage ni de poſture,il leur dit couché ſur ſon lit, que ſe voyant reſté ſeul[avec Pompeien,]des amis de M. Aurele, il n'y avoit point de nuit qu'il ne cruſt devoir eſtre la derniere de ſa vie; qu'ainſi ils n'avoient qu'à executer leur commiſſion.

c.d. 'Lætus luy dit que le tyran meſme eſtoit mort, & qu'ils venoient luy donner l'Empire. Il crut qu'on le vouloit tromper:
e. '& ſur cela Eclecte luy montra par le memoire de Commode, que la crainte d'eſtre tuez eux meſmes les avoit obligez de le
Dio,p.830.a.b. tuer. 'Avant que de ſe rendre il envoya un de ſes amis où ils luy dirent qu'eſtoit le corps de Commode, & ne pouvant plus alors
b|Her.p.491.a. douter de ſa mort, 'il conſentit à s'en aller d'abord au camp des Pretoriens avec Lætus qui en eſtoit Prefet, & tout ce qu'il put
Her.p.489.c| 491.b. aſſembler de gents "ſans faire 'de bruit, 'mais en faiſant neanmoins dire dans la ville que Commode eſtoit mort d'apoplexie, & que Pertinax regnoit. ἡρέμα.

Dio,p.830.b. 'Les ſoldats furent ſurpris de le voir au camp [,à l'heure qu'il
Her.p.491.a..b| Pert.v.p.55.a.b eſtoit:] 'car c'eſtoit aſſez long-temps avant le jour. Lætus les fit aſſembler,

193. aſſembler, leur dit que Commode eſtoit mort d'apoplexie,
&c. mais qu'il leur amenoit "un nouveau Prince, dont le merite ne pouvoit eſtre inconnu à des ſoldats, & qui ſeroit receu avec une extreme joie de toutes les armées de l'Empire, puiſque ſes grandes actions l'avoient rendu celebre partout.

'Pertinax parla auſſi, dit qu'il acceptoit l'Empire parcequ'on Pert.v.p.55.a.b
3000 drag- l'y contraignoit, '& promit à chaque ſoldat " prés de mille francs Dio,p.830.b.
mes par teſte: ce qui les luy euſt gagnez, s'il n'euſt ajouté qu'il eſperoit par leurs ſecours reformer bien des choſes qui s'eſtoient faites mal à propos. Cela leur fit croire qu'il vouloit leur oſter divers privileges que Commode leur avoit donnez, & les mecontenta extremement. Ils le diſſimulerent neanmoins pour lors: '& un petit nombre ayant commencé à l'appeller Auguſte, Pert.v.p.55.b.
'les autres ſuivirent, n'oſant, dit Herodien, reſiſter à la foule Her.p.492.b.c.
du peuple qui les environnoit. [a] Car la nouvelle de ce qui ſe paſ- [a] p.491,b,c.
&c. ſoit s'eſtant bien-toſt repanduë, "parceque chacun ſe haſtoit de
la dire aux autres; 'comme tout le peuple aimoit & honoroit p.490.d.
Pertinax, 'la pluſpart coururent au camp, depeur que les ſol- p.491.c.
dats accoutumez ſous Commode à la violence & au pillage, n'euſſent peine à recevoir un homme qu'on ſavoit aimer l'ordre & la diſcipline.

'Les ſoldats luy firent donc ſerment de fidelité, & aprés le ſa- p.492.c.
crifice, ils ſortirent tous avec luy couronnez de laurier, & le
g. peuple avec eux, 'pour le mener [g] au Senat. [b] Il ne voulut point Dio,p.830.c.
qu'on portaſt devant luy ni le feu ni les autres marques de la Pert.v.p.55.b.
dignité imperiale. [c] La nuit duroit encore lorſqu'il arriva au Se- [b] Her.p.492.
nat. [d] Les Conſuls Falco [& Clarus,] tous les magiſtrats, [e] & les 493.
autres Senateurs, ſe haſterent de l'y venir ſaluer, & de luy don- [c] Dio,p.830.c]
ner le nom d'Auguſte & d'Empereur. [f] Il les receut tous avec Pert.v.p.55.b.c
toute la civilité qui ſe pouvoit dans cette foule. [g] Pompeien y [d] Pert.v.p.55.c.
vint avec les autres, & ne put s'empeſcher en le ſaluant de pleu- [e] Her.p.493.a.
rer la malheureuſe fin de Commode ſon beau-frere. Pertinax le [f] Dio,p.830.c.
preſſa de vouloir qu'il luy cedaſt l'Empire; mais il s'excuſa de [g] Pert.v.p.55.b
l'accepter.

'Tout ceci ſe paſſa ſelon Capitolin, avant que d'entrer dans b.
la ſalle où ſe tenoit le Senat. 'Quand on y fut entré, Pertinax Her.p.493.a]
témoigna le meſme deſir de ſe decharger de l'Empire à cauſe de Dio,p.830.c.d.
ſon âge & de ſes incommoditez, ſur quelqu'un dont la nobleſſe
euſt plus de proportion avec cette eminente dignité. 'Il crai- Her.p.492.c.d

1. Herodien dit qu'il alla au palais, & y attendit que le jour fuſt venu pour aller au Senat Her.p.492.c.d.e.
[Cela a peu d'apparence, & eſt contraire aux autres hiſtoriens.]

gnoit en effet que les perſonnes de qualité n'euſſent peine à luy 193.
Pert.v.p.58.d. obeïr à cauſe de la baſſeſſe de ſa naiſſance: & Capitolin [qui luy eſt d'ailleurs ſi peu favorable,] dit qu'il ſouhaitoit ſincerement de quitter l'Empire, & qu'il eut toujours de l'averſion pour la
p.59.d. ſouveraineté & " pour tout ce qui la marquoit. Il allegue pour *Imperialia.* le prouver une lettre de Pertinax meſme, qu'il avoit luë dans Marius Maximus.

[Pertinax ne ſe contenta pas de demander en general qu'on
Her.p.493.a.b eluſt un autre Empereur.] Il propoſa meſme expreſſément Acilius Glabrio deux fois Conſul, & qui faiſoit remonter ſa genealogie juſqu'à Anchiſe pere d'Enée; & il le prit par la main pour
b] Dio,p.830.d le faire aſſeoir ſur le throne imperial. Mais Glabrion & tous les autres declarant qu'ils ne vouloient point avoir d'autre Prince que luy, il ceda, & s'aſſit enfin ſur le throne comme Empereur.

ARTICLE IV.

Pertinax tient ſa femme & ſon fils dans la modeſtie.

Her.l.2.p.493 494. HERODIEN fait faire un aſſez long diſcours à Pertinax pour remercier le Senat de luy avoir donné l'Empire;
p.494.d. & ce diſcours fut ſuivi des acclamations que l'on fit en ſon
Dio,l.72.p. honneur. Car le Senat ne ſe laſſoit point de le loüer, & de char-
830.834.Pert. v.p.55.c. ger Commode de toutes ſortes d'injures, l'un & l'autre de tout
Pert.v p.55.c.d ſon cœur & ſans feinte. Les Conſuls firent l'eloge du nouveau Prince, [au lieu de celui qu'ils avoient preparé pour Commode.] Pertinax meſme fit celui de Lætus, comme reconnoiſſant que c'eſtoit à luy qu'il devoit l'Empire: ſurquoi Capitolin écrit
Notes. que Falco l'un des Conſuls fut aſſez hardi pour luy faire " quelque reproche d'avoir auprés de luy un homme qui avoit eſté le miniſtre des crimes de Commode; & que Pertinax luy répondit, Vous eſtes encore jeune, & vous ne ſavez pas ce que c'eſt " que d'obeïr: Lætus a fait malgré luy ce que Commode luy a " commandé: mais dés qu'il a eſté en liberté, il a bien fait voir " quels ont toujours eſté ſes ſentimens. "

d]Pagi,194.§4. Pertinax receut dés le meſme jour le titre de Pere de la patrie, & tous les autres que l'on avoit accoutumé de donner aux Empereurs: ce qu'on dit ne s'eſtre jamais fait auparavant pour
Dio,l.72.p.832 a b. le titre de Pere de la patrie. Il voulut qu'on y ajoutaſt celui de
Princeps. " chef du Senat, comme plus populaire, parcequ'on s'en eſtoit
Grut.p.209.2. ſervi dans le temps de la Republique. On le trouve encore

193. dans une ſentence renduë * par L. Novius Rufus Propreteur
*le 11 fevrier 193. d'Eſpagne.

V. M. Aurele note 3. 1. 'Le Senat decerna auſſi le titre d'Auguſte à ſa femme 'Flavia Titiana. Elle eſtoit fille de [1] Flavius Sulpicianus, que Pertinax fit Prefet de Rome au lieu de luy: & on écrit qu'il meritoit cet honneur. 'Pertinax avoit un fils & une fille: [a] le Senat decerna le titre de Ceſar à ſon fils nommé auſſi Pertinax. Mais le pere ne voulut point que ſa femme euſt le nom d'Auguſte, & dit que ſon fils auroit celui de Ceſar quand il l'auroit merité; 'ajoutant qu'on devoit ſe contenter de luy faire violence en l'obligeant d'accepter l'Empire. 'Il n'eſtoit pas ſatisfait de la conduite de ſa femme: '& pour ſon fils, comme il eſtoit encore fort jeune, il craignoit que l'eſperance de ſucceder à l'Empire ne 2. luy [a] elevaſt trop le cœur, & ne le gaſtaſt. C'eſt pourquoi il ne voulut pas non plus le faire demeurer dans le palais, mais le mit 3. avec ſa ſœur chez [Sulpicien] [3] leur grand pere, d'où il alloit au college, & eſtoit traité en tout le reſte comme les autres enfans, ſans avoir rien de l'eclat & du faſte de la dignité imperiale. 'Il l'emancipa luy & ſa ſœur dés le premier jour de ſon regne, & leur partagea tout ce qu'il avoit eu eſtant particulier. Il les venoit voir de temps en temps, [& leur parloit] non comme Empereur, mais comme pere. 'Le fils fut tué ſous Caracalla V. Caracalla §. 7, 10. 'pour une raillerie ingenieuſe qu'il fit de ce Prince. 'On ne trouve que peu ou point de medailles de Titienne.

Pert. v. p. 55. d. 58. e | Dio, l. 73. p. 833. b.

Pert. v. p. 58. e. [a] p. 56. a | Dio, p. 833. b.

Euſeb.

Dio, p. 833. b.

b. c | Her. p. 496. b. c | Pert. v. p. 58. d.

Dio, p. 833. c | Pert. v. p. 58. b.

Occo, p. 336. Spanh. l. 6. p. 626.

'Au ſortir du Senat, Pertinax alla ſacrifier au Capitole & aux autres temples, & puis fut conduit au palais, [b] où il traita les magiſtrats & les principaux du Senat ſelon la coutume des Empereurs, que Commode avoit interrompuë.

Her. l. 2. p. 494 d | Pert. v. p. 55. d. [b] Pert. v. p. 55. e

'Dion vit ce jour là pour la premiere fois Pompeien venir au Senat. Car dans les [dernieres] années de Commode, il eſtoit tres peu à Rome, & demeuroit preſque toujours à la compagne, ſous pretexte de ſon âge, & de la foibleſſe de ſes yeux. Mais tous ces maux, dit agreablement Dion, ſe paſſerent ſous Pertinax, & le reprirent dés que ce Prince fut mort; de ſorte qu'on ne le revit plus dans le Senat. On dit à peu prés la meſme choſe d'Acilius Glabrio. Pertinax honoroit particulierement ces deux Senateurs, & les faiſoit aſſeoir auprés de luy dans le Senat" ſur ſon eſtrade. 'Il traitoit auſſi les autres Senateurs d'une

Dio, val. p. 729

ἐπὶ τοῦ βάθρου. l. 73. p. 831. c | Pert. v. p. 57. b | 58. d.

1. [1] On lit *Flaccus* dans Dion: Caſaubon corrige *Flavius*. Spartien l'appelle Claude.
2. Au lieu de ὄρκῳ qui a embaraſſé le traducteur, il faut lire ὄγκῳ.
3. Herodien dit dans la maiſon que Pertinax avoit avant que d'eſtre Empereur.

[a] Sev. v. p. 69. a | 2. p. 108. a. c.

maniere fort civile, & tout le monde avec beaucoup de bonté, 193.
ecoutant tout ce qu'on luy vouloit dire, & répondant avec douceur.

ARTICLE V.

Sage conduite de Pertinax.

Pert.v.p.55.e. Dio,l.73.p. 832.c.d. a c.d|Pert.v.p. 56.e.d.

LE 2.e jour de janvier l'on abatit les ſtatuës de Commode, & Pertinax les fit fondre pour en faire de l'argent, & remplir l'Epargne que Commode avoit laiſſée preſque vide. a Il fit vendre dans le meſme deſſein les armes, les chevaux, & tous &c. les autres meubles de Commode, entre leſquels on marque qu'il y avoit des chariots pour montrer l'heure, & pour meſurer les chemins. Par ce moyen il paya tout ce qu'il avoit promis aux

Pert.v.p.59.d. p.56.c. p.57.a. p.56.c. p.57.a.

Pretoriens, quoique Capitolin diſe qu'il n'en donna que la moitié; & fit encore quelque largeſſe au peuple Romain. Il paya meſme ce que Commode avoit promis de donner, & diverſes choſes qui eſtoient duës depuis pluſieurs années. Il pourvut auſſi tres bien aux vivres. En un mot, il remplit tellement le threſor, qu'il le mit en état de fournir à toutes les depenſes [ordinaires.] Mais ce fut en retranchant beaucoup de frais inutiles; en ſorte qu'il reduiſit à la moitié les depenſes ordinaires du palais. Sa table ſurtout eſtoit fort modeſte: & chacun voulant imiter le Prince, il ſe trouva que les vivres devinrent à tres grand marché. Ceux de la ville [d'Albe] dont il eſtoit, accoururent à Rome quand ils ſçeurent qu'il regnoit; mais ils n'eurent de luy rien [de conſiderable: & c'eſt ce ſemble l'origine des mauvais bruits que Capitolin a ramaſſez.]

a|Dio,l.73.p. 831.c. Pert.v.p.58.e.

Dio,p.832.b. Pert.v.p.56.b. a|Dio,p.832.b Dio,p.832.b.c Pert.v.p.56.e.

Il travailla ainſi à reformer tous les abus, & à s'acquiter de tous les devoirs d'un bon Prince. Il punit ſeverement les delateurs, & impoſa des peines à ceux qui feroient à l'avenir ce métier infame, mais plus douces que celles que les autres Princes avoient ordonnées. a Il rappella tous ceux qui avoient eſté bannis pour crime de leze majeſté, & rétablit la memoire de ceux à qui il ne pouvoit rendre la vie, promettant avec ſerment de n'ecouter jamais aucune accuſation ſur ce ſujet. Ainſi on eut enfin la liberté de pleurer ſes parens & ſes amis morts ſous Commode, & de deterrer leurs os pour les mettre dans les tombeaux de leurs familles. Il rendit à leurs maiſtres les eſclaves qui s'eſtoient gliſſez dans le palais, & les terres dont Commode s'eſtoit emparé.

V. Commode § 4. Il parut alors un homme qui pretendoit eſtre S. Quintilius Condianus dont nous avons parlé ſous Commode, "& qui demandoit les biens & les dignitez qu'il avoit euës. Il luy reſſembloit de viſage, & répondit fort bien à toutes les queſtions que les autres luy faiſoient. Mais Pertinax luy ayant demandé quelque choſe en grec, que Condianus avoit tres bien ſçeu, il ne put répondre, n'ayant pas meſme entendu ce qu'on luy avoit dit. 'Dion qui le raporte y eſtoit preſent: [mais il ne nous apprend point comment cet impoſteur fut traité.] Dio, val. p. 725 l. 72. p. 820. a.

'Pertinax proteſta qu'il ne recevroit jamais les ſucceſſions qui luy ſeroient deferées par flaterie, ou au prejudice des proches & des heritiers legitimes, ou par un droit douteux & conteſté. Il aimoit mieux, comme il le dit dans le Senat, que l'Epargne manquaſt d'argent, que de la voir remplie de richeſſes par des voies honteuſes & dangereuſes; & il fit faire ſur cela des arreſts & des loix qui ſont encore celebres parmi les juriſconſultes. 'Il abolit tous les [nouveaux] impoſts que le tyran avoit mis ſur les rivieres, ſur les ports, & ſur les chemins. Il ne voulut point qu'on miſt ſon nom à l'entrée des lieux qui appartenoient au domaine, comme c'eſtoit l'ordinaire, diſant que ces lieux n'eſtoient pas à luy, mais au public. Pert. v. p. 56. b. c[n. C. p. 105. 1. d. Her. l. 2. p. 496. a. b.

'Il permit à tout le monde de cultiver les terres deſertes de l'Italie & des provinces, & meſme celles qui eſtoient du domaine, & voulut que chacun demeuraſt maiſtre abſolu & à perpetuité de tout ce qu'il auroit ainſi cultivé, ſans meſme en payer aucun impoſt durant dix ans. p. 495. 496.

'Il travailloit ainſi a établir l'ordre partout. Ceux qui avoient vu M. Aurele l'aimoient, parcequ'il taſchoit d'imiter en tout ce Prince; & les autres ne l'aimoient pas moins, lorſqu'ils comparoient la cruauté & les violences de Commode avec la douceur de Pertinax, qui ne travailloit qu'à les faire jouir de leurs biens en paix & en aſſurance, '& qui les traitoit plutoſt en pere qu'en Empereur. p. 495. a. p. 494. d.

ARTICLE VI.

Tout le monde aime Pertinax, hors les Pretoriens & les affranchis.

'LORSQUE le bruit ſe repandit dans les provinces que Commode eſtoit mort & que Pertinax regnoit, on n'oſa d'abord témoigner le croire; & meſme pluſieurs des Gouver- Dio, val. p. 729 730.

neurs firent mettre en priſon ceux qui en avoient apporté la nouvelle. Ce n'eſtoit pas qu'on ne ſouhaitaſt qu'elle fuſt vraie, mais on avoit une opinion ſi differente de Commode & de Pertinax, qu'on eſperoit que celui-ci pardonneroit à ceux qui auroient fait difficulté de le reconnoiſtre, & que Commode ne pardonneroit point à ceux qui auroient témoigné croire qu'il
Her.l.2.p.495. a.b. fuſt mort. 'Auſſi lorſque cette nouvelle fut aſſurée, elle fut receuë avec une extreme joie dans toutes les provinces, & par les armées, & par les peuples, & meſme par les nations étrangeres amies des Romains. Pour les autres barbares, la crainte & le ſouvenir des victoires de ce grand capitaine, & la perſuaſion où l'on eſtoit qu'il vouloit rendre juſtice à tout le monde, & qu'il eſtoit auſſi incapable de prendre ce qui ne luy appartenoit pas, que de remettre de ſes droits par laſcheté & par foibleſſe, firent qu'ils ſe haſterent de luy envoyer demander la paix.
Dio,l.73.p.832 d.e. 'Quelques barbares avoient deputé à Commode avant ſa mort, & leurs ambaſſadeurs s'en retournoient déja apres avoir receu de luy de grandes ſommes d'argent pour [faire ou pour continuer] la paix: Lætus les fit revenir, & les obligea de rendre cet argent, en leur diſant qu'ils pouvoient raporter en leur pays que ce n'eſtoit plus Commode qui regnoit, mais Pertinax.

p.833.c|Her.l. 2.p.495.c. 'Au milieu de cette joie generale, les Pretoriens & les affranchis du palais eſtoient triſtes & mecontens. [a]Pertinax reprochoit publiquement à ceux-ci, qu'ils eſtoient cauſe de ce
[a]Dio,p.833.e. [c]Pert.v.p.58.e que le threſor eſtoit vide, '& il les reſſerroit extremement.
Pert.v.p.58.d. b.c. C'eſt pourquoi on dit qu'ils avoient eu deſſein de le tuer dans le bain; 'car il n'avoit point d'autres officiers pour le ſervir.
Dir,l.73.p. 833.c. 'Neanmoins comme ils eſtoient ſans armes, ils demeuroient dans le devoir.

[Pour les Pretoriens, ils n'avoient conſenti qu'à regret à ſon
Pert.v.p.53.d.e elevation:] 'ils craignoient la diſcipline à laquelle ils voyoient bien qu'il les vouloit obliger: 'ils aimoient toujours Commode, &c. & ils ne voyoient qu'avec douleur abatre les ſtatuës de ce Prince [qui les avoit laiſſé vivre dans toute ſorte de licence.] Ainſi dés le troiſieme jour de janvier, ils voulurent elever à l'Empire Triarius Maternus Laſcivius Senateur d'une naiſſance illuſtre: mais s'eſtant echapé d'eux, il s'enfuit droit à Pertinax, & puis
p.56.a. ſe retira de Rome. 'Pertinax pour taſcher de les gagner, crut devoir confirmer ce que Commode avoit accordé aux ſoldats
Her.p.495.c| 496.c|Dio,p. 833 c. & aux veterans; mais il ne laiſſa pas de les obliger de vivre dans l'ordre, & ne ſouffrit pas qu'ils continuaſſent les vols, les inſo-

lences, les ivrogneries, & les autres crimes que Commode leur avoit permis. 'Les ſoldats ne pouvant donc voir qu'avec douleur ce qui faiſoit la joie de tous les autres, n'obeïſſoient qu'avec peine & avec laſcheté aux ordres du nouveau Prince; '& ils ſe reſolurent enfin de luy oſter la vie, pour avoir un autre Empereur qui les laiſſaſt faire tout ce qu'ils voudroient. Her.p.495.c.d. p.496.c.d.

'Ils y furent portez par Lætus meſme leur Prefet, [a] qui d'abord avoit témoigné beaucoup de zele pour relever Pertinax, & pour décrier Commode: mais il manqua bien-toſt de fidelité, parceque Pertinax ne luy accordoit pas tout ce qu'il pretendoit, '& rejettoit quelques propoſitions qu'il luy avoit faites, comme n'eſtant pas raiſonnables. Pert.v.p.57.d| Dio,p.833.a.d. [a] Dio,p.832. 833. Pert.v.p.57.d.

'Il y avoit auſſi quelques perſonnes de qualité mecontentes de ce que Pertinax avoit "retranché quelque choſe des honneurs que Commode leur avoit accordez ſans diſcretion & ſans jugement. 'On pretend que Julien qui luy ſucceda, eut une grande part à ſa mort, [b] pouſſé à cela par Albin gouverneur d'Angleterre, qui ſe ſentant aimé par le Senat, [vouloit brouiller afin de pouvoir profiter de la permiſſion que Commode luy avoit donnée "de prendre le titre de Ceſar.] On avoit conſeillé à Pertinax de l'aſſocier à l'Empire. [Tout cela n'eſt fondé neanmoins que ſur Capitolin, & on n'en trouve rien dans Herodien ni dans Dion.] p.56.a,b. &c. Alb.v.p.85.a. b|Eutr|Vict. epit|Oroſ.l.7. c.16.p.213.2.a [a] Alb.v.p.85.a. [b] Eutr.v.Sev. V. Commode note 5.

ARTICLE VII.

Les Pretoriens veulent un nouvel Empereur.

'DURANT que Pertinax eſtoit allé ſur le bord de la mer pour donner quelque ordre aux vivres, les ſoldats furent prés d'enlever Falco qui eſtoit alors Conſul, & de le mener dans le camp pour le declarer Empereur, parcequ'il eſtoit fort riche, & d'une naiſſance illuſtre. [On ne dit point ce qui les empeſcha d'executer leur deſſein,] '& on ne ſçait point ſi Falco conſentoit luy meſme à cette entrepriſe. 'Pertinax le crut neanmoins, parcequ'un des eſclaves de Falco ſe pretendant eſtre fils de Fabia ſœur de L. Verus, avoit eu l'effronterie de venir demander le palais imperial comme luy appartenant. Il avoit eſté reconnu pour ce qu'il eſtoit, & Pertinax aprés l'avoir fait foüetter, l'avoit renvoyé chez ſon maiſtre. 'Nous avons vu que le jour que Pertinax fut fait Empereur, Falco luy avoit Dio,l.73.p. 833.d. Pert.v.p.57.d. c|n.S.p.131,1.a. b. v.p.55.c.

parlé avec une liberté qu'on peut appeller une inſolence. 193.

p.57.d. 'Pertinax averti de ce qui ſe paſſoit, & peut-eſtre par des do-
e.d|Dio,l.73.p. meſtiques meſmes de Falco, 'revint promtement à Rome, & ſe
833.d|val.p. plaignit au Senat des mauvais deſſeins du Conſul. Sur cela le
730. Senat eſtoit prés de le condanner, & le traitoit déja d'ennemi. Mais Pertinax ſe leva, & commença à crier qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'un Senateur, quelque coupable qu'il puſt eſtre, fuſt puni de mort tant qu'il regneroit. Ainſi il le ſauva, & obtint meſme du Senat qu'il demeuraſt [comme] impuni. On luy laiſſa ſon bien & ſes terres, dans leſquelles il ſe retira, & qui paſſerent à ſon fils aprés ſa mort.

Dio,l.73.p. 'Le diſcours que Pertinax fit dans le Senat au ſujet de Fal-
833.834. co, irrita beaucoup d'affranchis & de Pretoriens qui l'entendirent [ſans qu'on en diſe le ſujet.] Ils en murmurerent tout ou-
p.834.a.b|Pert vertement: '& Lætus [pour les animer encore davantage, ſous
v.p.57.d. pretexte de zele pour Pertinax,] de qui il diſoit en avoir receu l'ordre, fit executer pluſieurs ſoldats, comme coupables de la conſpiration. Cela ſouleva tous les autres; & [le 28 de mars] deux ou trois-cents des plus mutins partirent du camp l'épée à
Her.l.2.p.496 d. la main, & s'en allerent droit au palais en plein jour. Ils y entrerent partout ſans reſiſtance, chacun fuyant devant eux, ou
Pert.v.p.57.e| Dio,p.834.c. par crainte, 'ou parceque 'les affranchis & les autres officiers haïſſoient tous Pertinax; de ſorte qu'ils animoient encore les ſoldats, & leur ouvroient toutes les portes. On fut meſme long-
Dio,p.834.b. temps ſans l'en avertir, 'juſqu'à ce que ſa femme qui le ſçeut,
p 835.a. courut le luy dire. 'Il envoya Sulpicien ſon beau-pere au camp
Pert.v.p.58.a. des Pretoriens pour appaiſer le tumulte, '& Lætus audevant de ceux qui entroient au palais pour les arreſter: mais Lætus s'en alla par un autre endroit en ſon logis la teſte couverte [pour n'eſtre pas reconnu.]

Antici.

ARTICLE VIII.

Pertinax eſt tué dans le palais par les Pretoriens, regreté & honoré de tous les autres.

Her.p.497.a. b|Dio.p.834.b. c. [COMME les ſoldats avançoient toujours,] 'on conſeilla à Pertinax de ſe retirer & de ſe cacher, en attendant que le peuple vinſt à ſon ſecours. Dion dit meſme qu'il eſtoit en état de faire tuer tous les ſeditieux, ayant avec luy les compagnies qui eſtoient de garde, de la cavalerie, & beaucoup de perſonnes

nes qui ſe rencontroient au palais. Mais il crut qu'il luy ſeroit honteux de fuir devant des ſoldats, & que ſa preſence les étonneroit, & les remettroit dans le devoir. Il alla donc audevant d'eux, '& avec un viſage grave & aſſuré, il leur demanda ce qu'ils venoient faire, & ſi eux qui eſtoient chargez de la garde de leur Prince, 'vouloient eux-meſmes le trahir & le tuer, pour eſtre en horreur à tout le monde, & eſtre infailliblement punis par quiconque luy ſuccederoit; Que s'ils regretoient Commode, ils ſavoient qu'il n'avoit eu aucune part à ſa mort; mais qu'ils n'avoient pas ſujet de le regreter, eſtant aſſurez d'obtenir de luy tout ce qu'ils pouvoient raiſonnablement ſouhaiter ſans faire de deſordre & de violence. Her.p.497.

'Ils l'ecouterent aſſez long-temps avec reſpect, [a] & les yeux baiſſez en terre; de ſorte que tout ſembloit appaiſé. Ils remettoient déja leurs épées dans le foureau; [b] & pluſieurs ſe retiroient. Mais un ſeul "Liegeois nommé Tauſius l'interrompit lorſqu'il parloit encore, & animant les autres par la crainte de la punition, ſe jetta ſur luy, & en le frapant "de ſon épée, Voilà, luy dit-il, ce que les ſoldats t'envoient. Les autres continuerent, & acheverent de le tuer, 'ſans qu'il fiſt autre choſe que ſe couvrir la teſte, & prier le ciel de venger ſon ſang. Tous les Chambellans qui l'accompagnoient s'enfuirent, 'hors Ecleſte, qui ſeul ne l'abandonna point, mais le défendit autant qu'il put. Il bleſſa ou tua deux ſoldats, & fut enfin tué luy meſme, confirmant la bonne opinion qu'on avoit toujours euë de luy. Pert.v.p.58.a. a a|Dio,p.834. c.d. b Ibid|Her.p. 497.498. Tungris. Capitolin dit de ſa lauce. Pert.v.p.58.a.b a|Dio,l.73.p. 834.d. Dio,p.834.d.

'Les ſoldats couperent la teſte à Pertinax, & la mettant au bout d'une lance, ils l'emporterent comme en triomphe en leur camp, 'où ils ſe haſterent de ſe retirer avant que le peuple accouruſt. Car ils ſavoient bien que l'on ſeroit extremement irrité de cette mort. 'En effet le peuple qui attendoit de ce Prince une reformation generale, en eut une extreme douleur. Dés que la nouvelle s'en fut repanduë, on ne vit partout que larmes, que gemiſſemens, & que trouble: le peuple en fureur couroit partout pour chercher les meurtriers. Les Senateurs eſtoient encore plus affligez que les autres, ſurtout parcequ'ils voyoient que les ſoldats ne pouvoient ſouffrir que des tyrans. [Mais comme ils avoient plus à perdre,] 'ils ſe cachoient dans leurs maiſons, ou dans celles des ſoldats meſmes [de leur connoiſſance] pour y eſtre plus en ſureté. e|Pert.v.p.59. b. Her.l.2.p.498. a. Pert.v.p.59.b. Her.l.2.p.498. b. Dio,l.73.p. 835.a.

V. Severe § 1,2,3. ["Nous verrons autrepart comment Julien luy ſucceda, en achetant l'Empire des ſoldats.] 'Ayant encore trouvé le corps Pert.v.p.59.b.

de Pertinax dans le palais, il le fit enterrer avec toutes ſortes d'honneurs dans le tombeau de la famille de ſa femme, où l'on mit auſſi ſa teſte. On marque qu'il ne parla jamais de luy en public.

Her.l.2.p.505 c. 'Severe en prenant le nom d'Empereur, prit auſſi celui de Pertinax, croyant par là ſe faire aimer des ſoldats d'Illyrie, & de tout le peuple Romain. [Il punit ſeverement ceux qui luy p.509.e|510.d| 511. avoient oſté la vie,] '& caſſa meſme pour venger ſa mort, tous Dio,p.800.842 les ſoldats Pretoriens. 'Il luy fit enſuite une pompe funebre fort Pert.v.p.59.c. magnifique, que Dion décrit amplement : il y prononça ſon eloge, & enfin, dit l'hiſtoire, il le fit Dieu & immortel, avec bien des ceremonies & "des honneurs, [qui n'eſtoient pas pour &c. conſoler ce pauvre Prince au milieu des feux de l'enfer où il bruloit.

Vict.epit. Ce fut peut-eſtre en cette occaſion que l'on] 's'écria [1] avec 1.
des applaudiſſemens extraordinaires & redoublez : Nous avons "
vécu en aſſurance lorſque Pertinax à regné : nous n'avons eu "
peur de perſonne : ô pere plein de bonté ; ô pere du Senat ; "
Pert.v.p.59.c. ô pere de tous les bons. 'Capitolin dit auſſi que le Senat luy "
rendit un témoignage tres honorable.

e.d|Dio,l.73. p.834.e. 'Il mourut âgé de 66 ans, ſept mois, & 26 jours, ou [plutoſt] 28, ayant regné ſeulement quatre-vingts ſept jours : de ſorte qu'il Her.l.2.p.495 d. fut tué le 28 de mars. 'Dans un regne ſi court, il ne laiſſa pas de faire des choſes fort belles & fort utiles : mais on s'aſſuroit qu'il en euſt encore bien fait de plus grandes, s'il euſt vécu plus long-temps.

1. *Ingeminatis ad vocis uſque defectum plauſibus.*

NOTES ET ECLAIRCISSEMENS
SUR LE SECOND VOLUME
de l'hiſtoire des Empereurs.

NOTES SUR L'EMPEREUR VESPASIEN.

Pour la page 9. 5 1.

NOTE I.

Sur Baſilide preſtre de l'idole de Carmel.

Tac. l. 2. c. 78. p. 53.

'TACITE en parlant des preſages que Veſpaſien avoit eus de ſon elevation à l'Empire, remarque qu'il y avoit ſur le mont Carmel un autel dedié à un Dieu de meſme nom, ſans temple & ſans ſimulacre; que Veſpaſien y alla ſacrifier, & que le preſtre du lieu nommé Baſilide, aprés avoir conſideré pluſieurs fois les entrailles des victimes, luy promit de grandes choſes. 'Suetone raporte à peu prés la meſme choſe de ce Dieu Carmel; a à qui un ancien auteur donne le nom de Jupiter. 'C'eſt ſur cela, & en raportant les propres termes de Tacite, que divers auteurs nouveaux nous font un S. Baſilide Preſtre General de l'ordre des Carmes, & Abbé du mont Carmel, où ils pretendent qu'il y avoit dés l'an 38 une egliſe de la ſainte Vierge: [c'eſt à dire ſans parler du reſte, que des Chrétiens ſouffroient qu'on donnaſt au vray Dieu le nom de Dieu Carmel; que les Preſtres Chrétiens recevoient les ſacrifices & les offrandes des payens, & les offroient à Dieu; qu'ils immoloient des animaux hors du temple de Jeruſalem, & cherchoient l'avenir comme les payens dans les entrailles des beſtes; ce qui n'a jamais eſté permis aux Juifs. Ceux qui ſont capables de ne pas voir que ce Baſilide eſtoit un preſtre idolatre, ſont dignes de ſe perſuader les plus grandes réveries.] 'On peut voir ce point traité amplement par Bollandus.

Suet. l. 8. c. 5. p. 738.
a Voſſ. Hol. l. 2. c. 62. p. 321.
1. Boll. 5. jan. p. 237. b. c.

may. t. 3. p. 2. 3. 4.

'Quelques uns ont cru que ce Baſilide eſtoit celui meſme que Tacite dit s'eſtre preſenté comme par miracle à Veſpaſien dans le temple de Serapis à Alexandrie. Mais celui-ci eſtoit un des principaux de l'Egypte; ce qui ne convient guere à un homme qui demeuroit ſur le mont Carmel.

p. 3. d. f.

Pour la page 8. 5 3.

NOTE II.

Diſtinctions des ornemens Conſulaires & des Conſulats ſubrogez.

'Baronius veut que le Conſulat que Veſpaſien eut en l'an 70, n'ait eſté conté que pour le premier, quoiqu'il euſt déja eſté Conſul les deux derniers mois de l'an [71.] Il fonde cela ſur Dion,] 'qui dit que quand un homme avoit eu les honneurs Conſulaires, s'il venoit enſuite à eſtre Conſul, cela ne ſe contoit que pour un premier Conſulat, non pour un ſecond. [Baronius a ſuppoſé que ces honneurs ou ornemens Conſulaires & les Conſulats ſubrogez eſtoient la meſme choſe:] 'mais il le ſuppoſe ſans preuve, & contre la verité. Car par cet endroit meſme de Dion, on voit que Plautien eut les honneurs Conſulaires avant que d'eſtre receu dans le Senat, [au lieu que les Conſuls ſubro-

Bar. 74. 51. a.

Dio, l. 46. p. 321. a.

Pet. doc. t. Par. p. 860.

gez preſidoient au Senat, comme on le voit partout dans l'hiſtoire,] '& ne differoient en rien des ordinaires, comme dit Dion, ſinon qu'on ne connoiſt les années que par ceux-ci. 'Antonius Primus eut les ornemens Conſulaires par arreſt du Senat de l'an 69. [Le Roy Agrippa & d'autres les ont eus de meſme: mais perſonne ne dit qu'ils aient eſté faits Conſuls;] comme il eſt certain qu'Arrius Varus qui eut les ornemens Pretoriens par le meſme arreſt de l'an 69, [& pluſieurs autres Prefets du Pretoire, ne furent neanmoins jamais Preteurs, eſtant toujours demeurez dans l'ordre des Chevaliers.]

Dio, l. 43. p. 237. a.

Tac. l. 4. c. 4. p. 87.

Bar. 74. § 1. Plin. l. 2. c. 13. p. 10. c.

'Baronius ſe fonde encore ſur Pline, qui joint le troiſieme Conſulat de Veſpaſien avec le ſecond de Tite, quoique ce fuſt le quatrieme de Veſpaſien, ſi l'on conte celui de l'an 51. [Mais il y a bien des choſes à dire ſur cet endroit, comme nous le verrons dans la note 10; & ſans cela] 'Frontin, comme Baronius l'avoue, joint le troiſieme Conſulat de Veſpaſien avec celui de Nerva, au lieu que ſelon le conte de Baronius, c'eſtoit le ſecond. [Il y a donc faute ou dans Frontin ou dans Pline. Mais ſi Frontin ſe trompe en ceci, il ſe trompe encore auſſi-toſt aprés, en joignant le cinquieme Conſulat de Veſpaſien avec le troiſieme de Tite; & Dion ſe trompe auſſi] 'en mettant le ſixieme Conſulat de l'un avec le quatrieme de l'autre. [a] Il eſt vray que Baronius pour ſe ſauver du dernier, veut que Veſpaſien ait eſté Conſul en l'an 73. Mais c'eſt malgré tous les faſtes, qui y mettent le Conſulat de Domitien.

Bar. 73. § 3. Front. aq. p. 119.

Dio, l. 66. p. 751. c.

[a] Bar. 75. § 1.

'Enfin en ſoûtenant que dans les faſtes on n'avoit point d'égard aux Conſulats ſubrogez, il eſt neanmoins contraint d'avouer qu'on les contoit dans les inſcriptions, dans les medailles, & dans les autres monumens publics; [comme s'il eſtoit probable que l'on euſt conté d'une maniere dans les faſtes & d'une autre dans les autres monumens: ce qui n'euſt pu ſervir qu'à cauſer de la confuſion dans l'hiſtoire.] Idace conte certainement les Conſulats ſubrogez de Veſpaſien & de Domitien.

r. 4. § 2.

NOTE III.

Pour la page 853.

Des Conſuls ſubrogez en l'an 70.

[Onuphre marque dans ſes faſtes, qu'au premier jour de juillet de l'an 70, Domicien & Mucien furent ſubrogez dans le Conſulat à Veſpaſien & à Tite; & à eux au mois de ſeptembre Publius Valerius Aſiaticus,] 'qui eſtoit deſigné Conſul à la fin de l'année precedente, [& apparemment le plus ancien de tous ceux qui l'eſtoient alors. Il y a tout ſujet de croire que Mucien, qui eſtoit alors tout puiſſant, eut bien-toſt un ſecond Conſulat:] '& Pline parle d'un diſcours qu'il fit dans ſon ſecond Conſulat contre le luxe & les depenſes de Vitellius, [ce qui donne encore quelque ſujet de croire que c'eſtoit fort peu aprés la mort de ce Prince.] 'Mais pour le Conſulat de Domitien, on a des preuves qu'il le faut differer à l'année ſuivante; [Ainſi Mucien peut bien avoir eſté ſubrogé à Veſpaſien & à Tite avec Aſiaticus, à qui Onuphre donne le prenom de Publius, ſans que nous en voyions de fondement.

Tac. l. 4. c. 5. p. 87.

Plin. l. 35. c. p. 850. b.

Not. ep. cons. p. 53.

'Onuphre donne les deux derniers mois de l'année à L. Annius Baſſus, & à C. Cæcina Pætus marquez dans une inſcription du 17 novembre, ſous Veſpaſien; [mais on ne voit point en quelle année de ce regne.] Joſeph nous apprend que Petilius Cerealis receut le Conſulat dés les premiers mois de cette année, [ſoit qu'il l'ait exercé dés ce temps-ci, ſoit qu'il ait ſeulement eſté deſigné pour l'exercer quelque temps aprés; & ce dernier eſt apparemment le plus veritable.]

Onu. in faſt. p. 207. c.

Joſ. bel. l. 7. c. 11. p. 675. e.

Pour la page 10. §4.

NOTE IV.

Pour accorder Suetone & Dion avec Tacite ſur le rétabliſſement du Capitole.

Tac. l.4. n.83. p. 102. 'Il eſt viſible que ſelon Tacite, Veſpaſien n'eſtoit point preſent lorſqu'on poſa la premiere pierre du Capitole le 21 juin de l'année 70. 'Cependant Suetone dit que quand il falut en oſter les vieilles demolitions, (ce qui ſe devoit commencer avant que de mettre la premiere pierre,] il y mit le premier la main, & en emporta quelque choſe: Suet. l.8. c.8. p.744.745. Dio. l.66. p. 749. c. '& Dion le dit auſſi. [a] Lipſe n'a point vu de moyen d'accorder cette contrarieté: [& je penſe qu'on ne peut pas l'accorder entierement. Mais en ſuppoſant que Veſpaſien a fait dans la ſuite du rétabliſſement du Capitole, ce que Suetone & Dion diſent qu'il a fait d'abord, on admet le fond de ce qu'ils diſent, & on voit pourquoi ils ſe ſont trompez dans une circonſtance.]Car on pouvoit avoir commencé à baſtir avant que d'avoir emporté toutes les demolitions.]

[a] Tac. l.4. n. 83.

Pour la page 11. §5.

NOTE V.

Entenduë de l'iſle des Bataves.

Baud. t.1. p. 188. a. 'Si l'Iſel doit paſſer pour une branche du Rhein, comme cela paroiſt aſſez probable; [le pays & l'iſle des Bataves pouvoit comprendre toute la Hollande moderne, au moins tout ce qui eſt audelà de la Meuſe, & avec cela toute la Seigneurie d'Utrecht, & ce qu'il y a du pays de Gueldres enfermé entre la Vahal & l'Iſel. Cela paroiſt Tac. l.4.c.15. p. 90. d'autant plus probable,] 'que leur iſle eſtoit partagée entre eux & un autre peuple appellé les Caninefates. [Je ne voy pas que ſans cela il ſoit aiſé de trouver ce que dit Pline,] 'que Plin. l.5.c.15. p.87. cette iſle avoit pres de cent milles de longueur,] c'eſt à dire quarante lieuës communes. ['L'entrevuë de Cercalis Tac. l.5.c.26. p.122. avec Civilis pour la paix, ſe fit ſur le fleuve Nabalia [ou Navalia, qui eſt l'Iſel ſelon Sanſon.]'Car d'autres l'entendent autrement. [Neanmoins nous n'avons pas oſé donner cette étenduë à l'iſle des Bataves, ne voyant point que ni Sanſon, ni M.r Valois, ni aucun autre la luy ait donnée.]

Baud. t.1. p. 506.

Pour la page 17. §7.

NOTE VI.

Sur quelques villes des Bataves.

'Nous ſuivons Sanſon, & M.r Valois qui expliquent *Arenacum* Arnhem, *Vada* Wageningen, *Grinnes* Rhenen, & *Batavodurus* Duerſtede, ou Wickte *Duerſtede*. [Cependant toutes ces places ſont audelà du Rhein, hors la derniere: au lieu que ſelon la narration de Tacite, il y a tout lieu de croire qu'elles eſtoient toutes en deça.]

Sanſ. in Lab. Not. G. p. 100. 2.

Pour la pag 20. §8.

NOTE VII.

En quel temps Veſpaſien eſt revenu d'Egypte à Rome.

'Joſeph dit que Veſpaſien ſe haſtoit de regler les affaires de l'Egypte au commencement de l'an 70, pour s'en aller à Rome lorſque l'hiver ſeroit fini: [& comme nous ne ſavons rien qui l'ait pu retenir en Orient, on eſt porté naturellement à croire qu'il partit le pluſtoſt qu'il put en 70, c'eſt à dire ſur la fin d'avril, puiſque]'Joſeph dit qu'il partit durant que Tite eſtoit au ſiege de Jeruſalem. [Tacite peut aiſément marquer le meſme temps,]'lorſqu'il dit qu'il attendoit à Alexandrie *ſtatos eſtivis flatibus dies, & certa maris*. 'Cependant Dion remarque que durant qu'il y eſtoit, le Nil ſe deborda d'une coudee plus haut qu'à ſon ordinaire. 'Ce fleuve ne commence à croiſtre qu'aprés le ſolſtice d'été, & augmente toujours juſqu'à ce que le ſoleil entre dans le ſigne de la Vierge, [vers le 22 d'aouſt. Il ſemble donc que Veſpaſien ſoit demeuré juſqu'à ce temps là en Egypte. Et en effet]'la ſuite de Joſeph

Joſ. bel. l.4.c. 42. p.503. b.

l.9.c.5.p.971. c.

Tac. l.1.c.81. p. 211.

Dio, l.66. p. 748. c.

Plin. l.5.c.9. p.99.al 18.c. 18. p.361.d.

Joſ. bel. l.7.c. 9. p.974. b.

nous porte à croire que Tite n'apprit en Syrie ſon arrivée à Rome, que tout
c.8. p.972.c. f. à la fin de l'année, [quelque temps aprés avoir celebré à Beryte la naiſſan-
Suet. l.8. c.2. p.711. ce de ſon pere, [qui tomboit au 17 de novembre. [a] Zonare dit qu'il vouloit
a Zon.p.293. d. attendre que Tite euſt pris Jeruſalem, pour s'en aller avec luy; mais que comme ce ſiege duroit long-temps, il ſe laſſa, & s'en alla ſeul. [Nous n'avons point auſſi dans Tacite ſon depart
Tac. l.4.c.53. p.102. d'Alexandrie,] [quoiqu'il conduiſe l'hiſtoire de Rome juſqu'au 21 juin au moins. [celle de Judée juſque vers le millieu du ſiege de Jeruſalem, & celle des Gaules juſq'à la fin de l'année. Ce qu'on peut donc dire de certain, c'eſt qu'il partit d'Alexandrie entre le 14 d'avril que le ſiege de Jeruſalem commença, & le 8 ſeptembre auquel il finit; qu'il n'eſtoit point encore à Rome le 21 de juin, comme nous avons dit dans la note 4, ni apparemment en Italie; mais qu'il eſtoit à Rome quelque temps avant la fin de l'année.]

Suet. l.7. p. 742. l.n.4. [Quelques uns entendent des vents Etefiens ce que dit Tacite, *ſtatos æſtivis*
Tac l.2.c.98. p.59. *flatibus dies operiebatur*. [Mais ces vents ſont contraires à ceux qui veulent revenir d'Orient en Occident.

Pour la page 20. l. 8.

NOTE VIII.

Quand Veſpaſien a eu la puiſſance du Tribunat, & le titre de grand pontife: De la nouvelle année ſacrée.

Suet. l.8. c.12. p.748. [Suetone dit que Veſpaſien ne prit que tard la puiſſance du Tribunat, & le titre de Pere de la patrie:]c'eſt à dire qu'il ne les accepta, & ne s'en ſervit que tard: ce qui n'empeſche, pas que le Senat ne luy ait donné l'un & l'autre dés la fin de 69, en le declarant Empereur, & qu'on ne les ait mis deslors dans les inſcriptions.] Car Goltzius *p.* 49, en cite une où le titre de Pere de la patrie & la puiſſance du Tribunat ſont attribuez à Veſpaſien lorſqu'il eſtoit deſigné Conſul pour la deuxieme fois, c'eſt à dire dés l'an 69,] [& pluſieurs où la troiſieme année de ſon Tribunat eſt jointe avec ſon troiſieme Conſulat [en 71,] & la cinquieme avec ſon quatrieme Conſulat [en 72 & 73.] Il eſt vray qu'il en marque pluſieurs de ſon troiſieme Conſulat [en 71,] où la puiſſance du Tribunat eſt marquée ſans chifre, [comme ſi c'en eſtoit la premiere année. Mais elle eſt aſſez ſouvent marquée de meſme dans les années ſuivantes; ce qui fait voir qu'on ne peut rien conclure de cette omiſſion, non plus que de beaucoup d'autres qu'on peut remarquer dans les anciennes inſcriptions.]

Goltz. p 50.

Tac.l.2.c.90. p.56 | Suet. v. Vit. c.11. p. 713.716. [Ce qui eſt dit de Vitellius, qu'il ne prit le titre de grand pontife qu'aprés eſtre arrivé à Rome, [nous donne ſujet de croire que les autres Empereurs en uſoient de meſme.] [Cependant on donne ce titre à Veſpaſien dans la medaille meſme qui le qualifie deſigné Conſul pour la ſeconde fois. [Faudroit-il point dire qu'il a faute, & qu'au lieu de *Conſul II*, il doit y avoir *Conſul III*? [Des perſones habiles croient neanmoins que comme] [le Senat luy avoit donné dés la fin de 69, *omnia principibus ſolita*, dit Tacite, [cela doit auſſi comprendre le titre de grand pontife.]

Goltz. p 49.

M. Toina.

Tac. l.4. c.3. p.76.

[Dés la fin de l'an 70, Veſpaſien avoit déja pris cinq ou ſix fois le titre d'*Imperator*. [Il pouvoit l'avoir pris en 69 pour les Daces & Anicet, *v. Vitellius* § 11, & en 70 pour les Sarmates, les Hollandois, & les Juifs.]

Goltz. p 49.

Pagi, an 81. § 3 | Not. ep. p. 207. 208. [On eſt aſſez empeſché à dire ce que c'eſt que *la nouvelle année ſacrée* marquée dans quelques inſcriptions greques de Veſpaſien, de ſes enfans, & de Nerva, qui ſe renouvelloit tous les ans comme la puiſſance du Tribunat, & qui concourt toujours exactement avec les années de leur regne, [ou au moins de leur Tribunat comme

dans Tite.] Ce qu'on en dit de plus probable, c'eſt que les peuples de l'Orient [toujours preſts à flater,] ſe regardant comme delivrez de la ſervitude & de beaucoup de maux par le regne de Veſpaſien, ont fait du commencement de ce regne comme une nouvelle epoque, qu'il leur a plu d'appeller ſacrée, ſoit qu'ils regardaſſent l'elevation de ce Prince comme une faveur particuliere du ciel, ſoit parcequ'ils idolatroient leurs Princes, & vouloient que tout ce qui avoit rapport à eux fuſt ſacré, comme ſi c'euſſent eſté des divinitez. [Mais je penſe qu'il faut ajouter, qu'aprés avoir flaté de cette ſorte la vanité de Veſpaſien & de Tite, ils voulurent en faire encore davantage pour celle de Domitien qui eſtoit plus grande, & faire auſſi une nouvelle epoque de ſon avenement à l'Empire.] Car les nouvelles années ſacrées de Domitien ſe commencent de l'entrée de ſon regne, & non de celui de Veſpaſien, 'comme ſont celles de Tite. [a] Celles de Nerva commencent auſsi de ſon regne: [Et ayant une fois fait cet honneur à Domitien, c'euſt eſté une eſpece d'injure à ſon ſucceſſeur, de ne luy pas faire auſsi. Mais peut-eſtre que Nerva fut aſſez ſage pour ſe moquer de cette folie, & que c'eſt ce qui a empeſché les Orientaux de la continuer davantage.]

Goltz. p. 56. f.
[a] p. 62. e.

NOTE IX.

Pour la page 29. § 12.

Quand Tite a eu la puiſſance du Tribunat, & a triomphé.

[Tite ne peut avoir eu la puiſſance du Tribunat avant l'an 71, puiſque] 'dans ſon ſecond Conſulat [qui eſt l'an 72, il n'en contoit encore que la premiere année ſelon pluſieurs inſcriptions, 'la troiſieme [en 74] lorqu'il eſtoit dans ſon troiſieme Conſulat, la cinquieme [en 76] dans ſon cinquieme Conſulat &c. [Il ne peut pas auſsi l'avoir eu plus tard,] 'puiſqu'il l'avoit déja lorſqu'il eſtoit deſigné Conſul pour l'année ſuivante. Et il en contoit la ſeconde année dans ſon ſecond Conſulat [en 72,] la troiſieme [en 73] lorſqu'il eſtoit deſigné Conſul pour la troiſieme fois, la cinquieme [en 75] dans ſon quatrieme Conſulat &c. Il en joint la troiſieme année avec ſon ſecond Conſulat. [Mais c'eſt parceque ce ſecond Conſulat s'eſtendoit juſqu'au troiſieme, qu'il eut en 74.] 'On en marque juſques à la onzieme année; [ce qui prouve qu'il l'avoit receuë avant le 13 ſeptembre 71, puiſqu'il mourut le 13 ſeptembre 81.]

Goltz. p. 53
P. 54.
P. 55.
P. 54.
P. 57.

'Onuphre veut qu'il ait receu ce titre le jour qu'il entra en triomphe à Rome, ce qu'il met le premier de juillet. [Il ne donne aucune preuve de ces deux points, & nous n'en voyons non plus aucune. Le premier pourroit eſtre aſſez probable:] 'mais on lit dans Philoſtrate que Tite eſtant à Argos avant que d'arriver à Rome, avoit déja receu nouvelle qu'il avoit eſté declaré Empereur à Rome avec de grandes prerogatives, & les meſmes honneurs que ſon pere pour gouverner egalement avec lui. [On ne ſauroit donc douter, ſelon Philoſtrate, qu'il n'euſt deſlors la puiſſance du Tribunat. Je ne voudrois nullement répondre de tous les faits avancez par cet auteur: mais je ne croy pas auſsi qu'il les faille rejetter ſans des raiſons conſiderables.] 'Caſaubon a pretendu qu'il ſe trompoit de dire que Tite avoit eſté declaré Empereur à Rome, puiſqu'il avoit ſeulement eſté proclamé Imperator à Jeruſalem par ſon armée, comme les autres Generaux victorieux. 'Mais le P. Pagi prouve invinciblement, que dés le vivant de ſon pere il eſtoit Empereur comme regnant avec lui. 'Ce Pere veut qu'il ait receu la puiſſance du Tribunat le 28 de mars, ſur des raiſons [dont je ne voy pas bien encore la force.] 'Il eſt certain neanmoins qu'il avoit déja le

Onu. in faſt. p. 107. a.
Apoll. Ty. v. l. 5. c. 14. p. 305. 306.
Pagi, an. 71. § 3.
§ 4.
§ 5.
§ 2.

titre d'Empereur avant que Domitien fuſt Conſul, & ainſi avant le 5 avril de l'an 71.

§ 5. 6. 'Le P. Pagi met ſon triomphe dés la fin d'avril, parceque d'une part il n'a pu arriver pluſtoſt à Rome; ce qui eſt Zon. p. 224. f. aſſez viſible; '& que de l'autre Zonare dit que Domitien eſtoit alors Conſul. Pagi, § 2. 'Or il l'eſtoit aſſurément le 5 avril de Suet. v. Dom. c. 13. p. 893. cette année, '& Suetone nous aſſure qu'aucun de ſes Conſulats n'a paſſé le premier de may. [Je ne ſçay s'il eſt aiſé de croire que Tite ſoit arrivé ſitoſt à Rome, & il ne ſeroit peut-eſtre pas bien difficile de répondre aux raiſons du P. Pagi. Mais il vaut autant nous y tenir, puiſque nous ne trouvons rien de meilleur.]

Pour la page 29 § 12.

NOTE X.

Sur les eclipſes de l'an 71.

Plin. l. 2 c. 13. p. 10. 'Pline dit que le ſoleil & la lune furent eclipſez tous deux en douze jours, les deux Empereurs Veſpaſiens eſtant Conſuls, le pere pour la troiſieme fois, & le fils pour la ſeconde. Au lieu de *douze jours* d'autres liſent *quinze*; [& il eſt certain que jamais on n'a vu deux eclipſes en douze jours.]

Calv. p. 3; & Pagi, p. 11. 12. 'Pour l'année, c'eſt une faute, comme nous avons dit, de joindre le troiſieme Conſulat de Veſpaſien, qui eſt l'an 71, avec le ſecond de Tite qui eſt l'an 72. On trouve deux eclipſes en quinze jours & demi en l'an 71; une de lune le 4 de mars à huit heures du ſoir, & une de ſoleil le 20 ſuivant à neuf heures du matin: mais on ne trouve point d'éclipſe de ſoleil en l'an 72, dit Calviſius. [De ſorte qu'il ſemble que la faute de Pline, ou de ceux qui ont alteré ſon texte, ſoit d'avoir parlé du Conſulat de Tite dont il n'eſtoit point ici queſtion: & Pline pourroit bien avoir Pagi, an. 72. p. 70. m. mis ſimplement *patre III. Conſ.*] 'D'autres, comme Riccioli pretendent qu'en 72. il y eut auſſi deux eclipſes en quinze jours, l'une de ſoleil le 8 fevrier avant midi, & l'autre de lune de 22 un peu aprés le ſoleil couché; [quoiqu'aſſurement cela ne ſoit pas arrivé deux fois dans deux années conſecutives: au moins Pline l'auroit remarqué. Grandami, *p.* 26, met une eclipſe de lune le 22 fevrier 72, mais à ſept heures & demie du matin.

Mais je ne ſçay s'il n'y auroit point quelqu'autre brouillerie encore plus grande en cet endroit. Car Pline y parle de trois eclipſes extraordinaires, l'une horizontale, c'eſt à dire où l'on avoit vu tout enſemble le ſoleil & la lune, les deux autres qui s'eſtoient faites en quinze jours. Les deux dernieres appartiennent, comme nous avons dit, au troiſieme Conſulat de Veſpaſien ſelon Calviſius, ou au ſecond de Tite ſelon Riccioli. Le Pere Grandami, qui d'ailleurs ſe brouille aſſez en cet endroit, ſoûtient *p.* 25-29, que l'horiſontale arriva le 22 fevrier à ſept heures & demie du matin en l'an 72, auquel Tite eſtoit Conſul pour la ſeconde fois. Il faudroit voir ſi par le moyen des manuſcrits on ne pourroit point corriger le texte de Pline, en ſorte que la date des Conſuls ſe raportaſt à toutes les trois eclipſes:]'& en effet le P. Petau Pet. doc. t. par. p. 861. a. dit que les manuſcrits ont ſeulement *Veſpaſianis patre & filio Conſulibus*. 'Le Pagi, an 72. p. P. Pagi a trouvé dans un de ſept ou 70. m. huit-cents ans, *Imperatoribus Veſpaſianis patre ac filio*; avec une addition d'une autre main audeſſus de la ligne, *tertiùm Conſulibus*.

Pour la Page 34. § 14.

NOTE XI.

Si Veſpaſien a reduit la Thrace en province.

Euſ. chr. n. p. p. 581. 'Les uns liſent dans Suetone, *v. Veſ. c.* 8, *p.* 744, & dans la chronique de Saint Jerome, que Veſpaſien reduiſit en province *Traciam*, *Ciliciam &c.* D'autres liſent ou diſent qu'il faut lire *'Tracheam Ciliciam*, la Cilicie montueuſe M. Toinard.

tueuſe ou rude. On le lit ainſi dans l'epitome d'Aurele Victor. Et cela convient mieux à l'hiſtoire, puiſque S. Jerome avoit dit que la Thrace avoit eſté reduite en province dés le temps de Claude ; *v. Claude* § 14, 'au lieu qu'il eſt certain qu'une partie de la Cilicie a obeï juſques en ce temps-ci à Antiochus Roy de Comagene, & à Polemon. 'Veſpaſien en donna encore quelque quartier à Alexandre beau-frere d'Antiochus, & fils de Tigrane Roy d'Armenie. 'Ce qui y appartenoit à Antiochus eſtoit au moins en partie dans les montagnes, 'quoiqu'il s'étendiſt auſſi ſur la coſte de la mer.

Dio, l. 59. 60. p. 645. d | 670. a | Joſ. ant. l. 20. c. 5. p. 693. f.

Joſ. ant. l. 18. c. 7. p. 628. f.

Tac. an. 12. c. 55. p. 289.

Dio, l. 59. p. 645. d.

'Mais cependant on aſſure que tous les manuſcrits liſent *Thracia* ſeparé de *Cilicia* par une virgule, '& Scaliger le reconnoiſt, meſme en pretendant que c'eſt une impertinence. On lit dans Eutrope, *Thraciam, Ciliciam Trachaam*. Les uns pretendent que divers manuſcrits n'ont point *Trachaam*, les autres que tous ont *Thraciam, Ciliciam Tracheam*. Quoy qu'il en ſoit, Pæanius qui a traduit Eutrope en grec, a lu certainement *Thraciam*, & l'a pris pour la Thrace, & non pour une partie de la Cilicie, Θρᾴκας τε καὶ πόντους, καὶ Κίλικας. D'ailleurs Scaliger montre par un paſſage d'Euſtathe, qu'on tenoit que Veſpaſien avoit fait quelque reglement pour les provinces de la Thrace ; & il cite fort nettement de Sex. Rufus, qu'il l'a diviſée en ſix provinces ; quoique Rufus ne luy attribuë point cette diviſion, *p.* 550. *d. e.* Ces raiſons ont porté Mr de Pontac à laiſſer *Thracia* dans la chronique de S. Jerome. [Et ſans conteſter ce que dit ce Saint ſur la 6e année de Claude, que la Thrace fut reduite deslors en province, cela peut s'eſtre fait d'une partie de la Thrace ſous Claude, & d'une autre ſous Veſpaſien, comme je penſe que chacun tombe d'accord qu'il le faut entendre de la Cilicie.]

Euſ. chr. n. P. p. 582, 582.

n. Scal. p. 209.

Nor. de Piſ. p. 230.

NOTE XII.

Pour la pag. 39. § 16.

Sur le ſixieme Conſulat de Tite.

'Baronius donne pour collegue à Veſpaſien dans ſon huittieme Conſulat, c'eſt à dire en l'an 77, ſon fils Domitien Conſul pour la ſixieme fois ; & cite pour cela une inſcription datée *T. Veſpaſiano Aug. VIII. Flav. Domit. VI. Coſſ.* Cuſpinien *p.* 333. *b*, cite encore de ſon Anonyme, *Veſpaſianus VIII. & Domitianus V*, & deux ans aprés, *Veſpaſianus IX. & Titus VI*, comme ſuppoſant que Tite n'avoit point eſté Conſul depuis 76. 'Les faſtes attribuez à Idace diſent la meſme choſe, ſinon qu'ils content le Conſulat de Domitien pour le troiſieme, & mettent enſuite le quatrieme, le cinquieme &c.

Bar. 79. § 1.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 9.

Cependant les inſcriptions joignent le ſixieme Conſulat de Tite avec la 6e & 7e année de ſon Tribunat, [c'eſt à dire avec l'an 77.] 'On voit la meſme choſe par Pline, 'qui écrivant en 77 ou 78, marque que Tite avoit déja eſté ſix fois Conſul, '& par des vœux faits le 3 janvier 78, *pro ſalute Imp. Veſpaſianus.... Coſ. VIII. & T. Cæſaris.... Coſ. VI.* 'Il eſt encore certain par Suetone qu'il fut ſept fois Conſul avec ſon pere avant que d'eſtre Empereur ; [& on convient qu'il ne le fut point en 78.] 'Ses inſcriptions joignent en effet ſon ſettieme Conſulat avec ſa 8e année finie en 79, & le VIII. avec la 9e année. [Ainſi Idace & l'Anonyme de Cuſpinien ſe trompent certainement.]

Bar. an. 79.

Bar. an. 79.

Plin. l. 1. pr.

Spon. p. 5.

Bar. p. 124. 125.

Suet. v. Tit. c. 6. p. 767.

'Baronius croit ſe tirer de cette difficulté, en diſant que Tite fut Conſul en 77 qu'il conte 79 ; mais ſeulement ſubrogé. [Je ne ſçay pas s'il trouveroit un ſeul exemple qu'un Prince elevé à la puiſſance du Tribunat ait eſté ſubrogé à un autre, à moins que devenant Empereur durant le cours de l'année, il n'ait voulu attendre à l'année d'aprés pour eſtre Conſul. Car pour le cinquieme Conſulat de Neron, ce

Bar. an. 79.

fut par une fantaſie qui luy eſtoit particuliere, & pour la revolte de Vindex arrivée depuis le commencement de l'année.] 'Suetone dit que Tite fut collegue de ſon pere dans ſept Conſulats, [qui furent tous ordinaires dans Veſpaſien. Mais ce qui ne paroit recevoir aucune réponſe ni bonne ni mauvaiſe,] c'eſt que Baronius reçoit ce que dit Suetone, 'que de ſix Conſulats que Domitien eut ſous Veſpaſien, il n'y en eut qu'un ordinaire. Or Idace, la chronique d'Alexandrie *p.* 586, & l'Anonyme de Cuſpinien, mettent Domitien Conſul ordinaire en l'an 73, ce qui eſt confirmé par Frontin *de aquæd. p.* 119, qui marque la meſme année par le Conſulat de Meſſalin ſeul, [parceque le nom de Domitien avoit eſté oſté des faſtes. Ainſi ayant eſté Conſul ordinaire en 73, il ne peut pas l'avoir eſté encore en 77, & Onuphre] ſuivi par Goltzius, Calviſius, le P. Petau, le Cardinal Noris dans ſon epiſtre Conſulaire *p.* 50, & pluſieurs autres, a eu raiſon de mettre Tite Conſul ordinaire en 77. Onuphre *in faſtos p.* 207, cite meſme de l'Anonyme de Cuſpinien *Titus VI.* pour l'an 77, & *Titus VII.* pour l'an 79. [Mais ce ſont des fautes de copiſtes, comme on le voit par la ſuite *p.* 209. *e. f.*

Pour l'inſcription que cite Baronius, il eſt aiſé que Veſpaſien ait eſté Conſul quelques mois avec Tite, & les autres mois avec Domitien ſubrogé à Tite. Mais je ne ſçay] s'il n'y faudroit point lire *Domit. VII*, & la raporter à l'an 80, eſtant aſſez rare de voir donner à Veſpaſien le nom de Tite que l'on donnoit toujours à ſon fils. C'eſt le ſentiment du Cardinal Noris. [J'ay peur meſme que cette inſcription ne ſoit fauſſe. Car auroit-on manqué de donner à Domitien la qualité de Ceſar? Quoy qu'il en ſoit, elle n'a point empeſché ni dû empeſcher Onuphre, dont Baronius l'a tirée, de mettre Tite conſul ordinaire en 77.] 'Les Pontificaux datent auſſi l'entrée du Pape S. Clet *Conſulibus Veſpaſiano VIII. & Domitiano VI.* [Mais on ſçait combien les perſonnes habiles font peu de cas de ces livres pleins de fautes.

Nous ne parlons point de Caſſiodore, de la chronique d'Alexandrie, &] 'de celles de S. Proſper, parceque tout cela eſt fort brouillé en cet endroit. La derniere y met neanmoins Tite pour Conſul.

'Au lieu que Cuſpinien cite de ſon Anonyme *Veſpaſiano VII. & Tito V*; & l'année d'aprés, *Veſpaſiano VIII. & Domitiano V*; 'dans l'edition de cet Anonyme par le Cardinal Noris, il y a *Veſpaſiano VII. & Domitiano V*, & enſuite *Veſpaſiano VIII. & Tito V.* [J'ay peur que ſon copiſte ne ſe ſoit brouillé. Mais aſſurément cette leçon qui fait Domitien Conſul pour la 5e fois avant Tite, eſt au moins auſſi inſoûtenable que celle de Cuſpinien.]

Pagi, 77. §. 12.

Boll. apr. t. 1. p. 13.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 28.

Cuſp. p. 223. b

Nor. faſt. p. 16.

NOTES SUR L'EMPEREUR TITE.

NOTE I.

Sur la naiſſance de Tite.

Pour la page 463. l. 1.

'SUETONE dit que Tite naquit le 30 decembre, la meſme année que Caius fut tué, '& qu'il mourut le 13 de ſeptembre en la 41e année de ſa vie. [Caius fut tué l'an 41 au mois de janvier; donc Tite doit eſtre mort en 82. Cependant il eſt mort certainement en 81. Ainſi ou Suetone ſe trompe, & il devoit dire comme Aurele Victor, qu'il eſt mort dans ſa quarantieme année, ou quand il dit que Tite naquit

Suet. v. Tit. c. 1. p. 763.

c. 11. p. 776.

l'année que Caius fut tué, il ne ſonge point aux années fixées par les Conſulats, qui commençoient au premier jour de janvier, mais marque ſeulement que ce fut dans l'eſpace d'un an devant ou aprés: ce qui nous laiſſe la liberté de mettre la naiſſance de Tite le 30 decembre de l'an 40, prés d'un mois avant la mort de Caius, quoique ſous d'autres Conſuls.] 'Le P. Petau reſout cette difficulté, en voulant que Suetone ait conté par les années de Rome qui commençoient au 21 d'avril, [ce qui revient à la meſme choſe.]

Pet. doc. t. 1. 11. c. 18. p. 328.

'Ce pere oppoſe Dion à Suetone pour l'année & pour le jour de la naiſſance de Tite, luy faiſant dire 'que Tite n'a vécu que trente neuf ans, cinq mois, & vingt cinq jours. [Mais je penſe que Dion ne conte ces trente-neuf ans &c. que juſqu'au regne de Tite. Ainſi y ajoutant les deux ans, deux mois, & vingt jours qu'il regna ſelon luy & ſelon Suetone, il ſera toujours né le 30 decembre, mais de l'an 39.

p. 328. b.

Dio, l. 66. p. 754. d.

Pour Euſebe ou plutoſt S. Jerome qui dit dans ſa chronique qu'il mourut en ſa 42.e année, il peut avoir conté par le nombre des Conſulats. L'epitome de Victor & Eutrope diſent dans la 41.e, comme Suetone. La chronique d'Alexandrie luy donne 41 ans. Elle peut avoir ſuivi Dion.] 'Philoſtrate luy fait dire qu'il avoit 30 ans lorſqu'il revint à Rome [en 71, ce qui ne decide rien.]

Apol. Ty. v. l. 6. c. 14. p. 305. d.

NOTE II.

Pour la page 49 52.

Brouillerie de Philoſtrate ſur Tite & Apollone.

Philoſtrate dit que Tite en s'en retournant d'Orient à Rome, fit venir Apollone à Argos regardant comme un grand avantage de l'avoir auprés de luy, meſme pour un moment: [& tout le reſte de cet endroit ſuppoſe qu'il ne l'avoit point encore vu.] 'Cependant dans la ſuite il nous les repreſente tous deux à Tarſe. [Ou il ſe brouille, comme cela ne luy eſt pas extraordinaire, ou il y a faute dans ſon texte.]

Apol. Ty. v. l. 6. c. 14. p. 305. d.

c. 15. p. 309. a.

NOTE III.

Pour la page 54. 54.

Quand Agricola a eſté Conſul & a gouverné l'Angleterre.

[Nous joignons la ſeconde campagne d'Agricola avec l'an 79, parcequ'il paroiſt qu'il fut en Angleterre vers l'an 78.] 'Tacite ſon gendre marque qu'il fut fait Conſul par Veſpaſien, & envoyé peu aprés en Angleterre. [Il n'en marque point autrement le temps: & comme Agricola n'eſt point entre les Conſuls ordinaires, il faut chercher ſous quels Conſuls il a eſté Conſul. Ce n'a pas eſté avant l'an 75.] 'Car Agricola ſervit dans l'Angleterre en l'an 70 ſous Vectius Bolanus, & enſuite ſous Cerealis, [qui ne peut y eſtre venu qu'en l'an 71, ayant eſté occupé juſque vers la fin de l'année precedente contre Civilis.] 'Au ſortir d'Angleterre Agricola retourna à Rome, où Veſpaſien le fit Patricien, & puis l'envoya gouverner l'Aquitaine. Il fut prés de trois ans dans cet emploi: [& ne l'ayant pu avoir pluſtoſt qu'en 71, il ne peut pas l'avoir quitté avant la fin de 74. De ſorte qu'on ne peut pas mettre ſon Conſulat avant 75.

Tac. v. Agr. c. 9. p. 142.

c. 7. 8. p. 141.

c. 9. p. 142.

Dion ſemble nous obliger à le mettre dés 75, afin qu'il ait pu aller en Angleterre la meſme année.] 'Car il dit que ce fut Tite, [mort en 81,] qui luy donna les ornemens du triomphe, 'aprés que la flote Romaine eut fait le tour de l'Angleterre; 'ce qui ne ſe fit au pluſtoſt qu'en la ſettieme année de ſon gouvernement. [Mais Dion meſme eſt refuté par Tacite,] 'qui nous aſſure qu'Agricola manda à Domitien ce voyage de ſa flote, & le reſte de ce qu'il avoit fait dans cette ſettieme année de ſon gouvernement, '& receut enſuite de luy les ornemens du triomphe. 'Le

Dio, l. 66. p. 755. a.

p. 754. d. e.

Tac. v. Agr. c. 22. 23. p. 148. 150. in p. 620.

c. 39. p. 150.

c. 40. p. 150.

n. 69.

témoignage de Tacite eſt aſſurément préferable à celui de Dion, [& on ne peut pas meſme dire qu'Agricola ait receu deux fois les meſmes honneurs, de Tite & de Domitien. Cela n'eſtoit pas commun, ſurtout dans une meſme guerre : & il ſuffit que Tacite ne diſe point que ſon beaupere ait rien receu de Tite.]

c.11.p.145[n. p.620.2. 'La victoire qu'Agricola remporta ſur les Caledoniens dans ſa ſettieme année, [ne doit pas meſme ſe mettre tout à fait au commencement de Domitien,] c.19. p.150. 'puiſque ce Prince avoit déja remporté une victoire pretenduë ſur les Allemans, & en avoit triomphé. [Cette victoire doit ſe mettre, comme nous le verrons en ſon lieu, vers le milieu de l'an 83.] Ainſi Agricola eſtoit alors tout au plus dans la ſettieme année de ſon gouvernement. Mais il ne pouvoit pas meſme eſtre dans cette ſettieme année en 83. Car on ne ſauroit douter que Domitien n'ait pris le titre d'Imperator pour ſa victoire pretenduë ſur les Allemans, & pour la veritable qu'Agricola remporta ſur les Caledoniens en cette ſettieme année: [Goltz.p.58. '& on voit par les medailles qu'il ne le prit qu'une fois en 83.] Si donc l'an 83 eſtoit au plus le ſixieme du gouvernement d'Agricola, il ne peut eſtre venu en Angleterre avant l'an 78, Onu.in faſt. p.209.c.d. '& il faut dire qu'il n'a eſté Conſul qu'en l'an 77, comme veut Onuphre, mais ſans nous en donner aucune raiſon.

[Au reſte nous mettons ſa victoire ſur les Caledoniens dans ſa ſettieme Tac.v.Agr.c. 39.p.148. a n.p.620.2. année,] 'quoique le texte de Tacite la mette dans la huittieme. *Mais il faut certainement lire *ſeptimus* au lieu d'*octavus*, comme Acidalus l'un de ſes commentateurs l'a prouvé. [Et il eſt étrange que les autres, ni Lipſe meſme, n'en diſent rien.]

Calv.p.332.2. 'Calviſius ne fait venir Agricola en Angleterre qu'en l'an 79. [Si cela eſt, il ne devoit mettre ſon Conſulat qu'en 78, & non pas] 'en 77, comme il fait avec Onuphre. Mais ce qui nous empeſche de le ſuivre, c'eſt que par ce moyen l'an 83 ſera le cinquieme de ſon gouvernement,] 'où il dompta pluſieurs nations barbares, [& où il aura donné par conſequent le titre d'Imperator à Domitien, qui aimoit extremement ces vains honneurs. De plus, ſa victoire ſur les Caledoniens ne ſera par ce moyen que deux ans aprés le triomphe de Domitien ſur les Cattes: & cela s'accordera-t-il aſſez avec les termes de Tacite, *'deriſui fuiſſe nuper falſum triumphum*?

Cette ſeconde raiſon nous empeſche encore plus de ne faire venir Agricola en Angleterre qu'en l'an 80,] 'outre que Tite prit le titre d'Imperator pour la quinzieme fois dés l'an 79, '& il le prit, ſelon Dion, à cauſe des victoires d'Agricola.

Tac.v.Agr.c. 24 p.146.

P.331.d.

Goltz.p.56.b

Dio,l.66.p. 754. c.

NOTE IV.

Pour la page 54.

Que l'embraſement du mont Veſuve eſt arrivé l'an 79 en automne.

'L'embraſement du mont Veſuve eſt marqué dans la chronique d'Euſebe ſous le VII. [ou plutoſt le VIII.] Conſulat de Tite, & le VII. de Domitien, [c'eſt à dire en l'an 80. Mais Dion nous oblige de le mettre en l'an 79.] 'Car il en parle aprés avoir marqué le commencement de Tite, ſans faire aucune diſtinction d'année. 'Il ajoute que l'année ſuivante il y eut un grand embraſement à Rome, '& que l'année d'aprés, Tite mourut ſous le Conſulat de Pollion, [c'eſt à dire en l'an 81, auquel il eſt certain que Tite mourut. Auſſi Zonare, Baronius, Calviſius, le P. Labbe &c. mettent cet evenement dés la premiere année de Tite. Mais je ne ſçay pourquoi le P. Petau aprés l'avoir mis comme les autres en l'an 79, ne met la mort de Pline qu'en 80, quoiqu'il ſoit certain que Pline fut étouſé par l'embraſement du Veſuve:] '& il paroiſt

Euſ.chr.

Dio,l.66.p. 755.a.

P.756.d.

P.757.e.

Plin.l.6.ep. 16. p.369.

aſſez que ce fut dés le premier effort du feu, qui parut ou le 24 d'aouſt, ou le premier de novembre, ſelon qu'on lit differemment dans Pline le jeune.

Dio. l.66.p. 755.a. 'Mais puiſque Dion dit que ce fut en autonne, ou meſme à la fin de l'autonne, κατ' αὐτὸ τὸ φθινόπωρον, [ce ne peut pas avoir eſté au mois d'aouſt.]

Pour la page 60.§ 7.

NOTE V.

Temps des jeux de Tite pour ſon amphitheatre.

[Calviſius ne met la dedicace, (s'il faut ainſi dire,) de l'amphitheatre de Tite, qu'en l'an 81, & en la derniere année de Tite, comme S. Jerome fait auſſi. Cela paroiſt fondé ſur ce que]

Dio, l.66.p. 757.d. 'Dion dit que Tite pleura à la fin des ſpectacles qu'il donna alors: [ce qui ſemble ſe devoir raporter à ce que dit

Suet.v Tit.c. 10.p.775. Suetone,] 'qu'aprés avoir pleuré à la fin des ſpectacles, il s'en alla au pays des Sabins, & mourut fort peu aprés. [Suetone ne dit pas neanmoins que ces ſpectacles fuſſent ceux qui ſe firent

c.7.p.766. pour l'amphitheatre,] 'dont il avoit parlé aſſez long-temps auparavant, [& Dion qui ſemble l'avoir cru, pourroit bien s'eſtre trompé en cela. Il eſt certain

Dio,p.757.d. e. que cela ne ſe peut accorder avec ce que Dion dit,] 'que les jeux faits pour l'amphitheatre ſe firent l'année de devant la mort de Tite & comme il le dit clairement, [nous avons cru le devoir ſuivre.]

NOTE VI.

Pour la page 61.§ 8.

Sur les Conſuls de l'an 81.

[Les Conſuls de l'an 81 ſont Silvanus & Pollio ſelon l'Anonyme de Cuſpinien, *p.*334. *b*, ou Silvanus & Verus ſelon S. Proſper & Caſſiodore,] 'c'eſt à

Not.ep. conſ. p.50.5 Grut. p.1040.2. dire Sex. Annius Silvanus, & T. Annius Verus Pollio marquez dans une epitaphe. La chronique d'Alexandrie *p.* 588 '& Idace, ont auſſi Pollion: mais

Lab.bib. nov. t.1 p. au lieu de Silvanus ils mettent Galba ou Galva. [Silvanus avoit peut-eſtre ce ſurnom, d'où aura pu venir par corruption] 'le nom de Flavius que le texte

Dio,l.66 p. 757 c. de Dion donne au collegue de Pollion.

M.Aur v. p. 22 c] Onu in fait.p.210. d. 'Le ſecond pourroit eſtre Annius Verus ayeul de l'Empereur M. Aurele, que Capitolin dit avoir eſté fait Patricien par Veſpaſien, deux fois Conſul, & Prefet de Rome.

NOTE VII.

Pour la page 63.§ 8

Fables ſur la mort de Tite.

Euſ.λρ. ad. p.80. 'Ceux qui ont dit que le Senat ayant mis Tite encore vivant au nombre des Dieux, le vray Dieu le frapa auſſi-toſt, & luy oſta la vie, [nous debitent des

a p.201.2. ſonges pour des hiſtoires,] 'auſſi-bien que les Juifs qui diſent qu'une mouche luy eſtant entrée dans la teſte: la luy pourrit, & y fit venir la gangrene.

NOTES SU L'EMPEREUR DOMTIEN.

Pour la page 66.§ 2.

NOTE I.

En quelle année Domitien a eu un fils, & a fait ſa femme Auguſte.

Suet.v. Dom. c.3.p.782. 'LE texte de Suetone porte que Domitien eut un fils dans ſon ſecond Conſulat, & fit ſa femme Auguſte l'année d'aprés, *altero anno*. [Il eſt certain qu'il ne la fit pas Auguſte l'année d'aprés ſon ſecond Conſulat, puiſque c'eſtoit l'an 74, auquel il n'eſtoit pas luy meſme Auguſte, ni prés de le devenir, ni en grand credit auprés de ſon pere. Ainſi le ſens le plus naturel paroiſt eſtre qu'il la fit Auguſte l'année d'aprés qu'il l'eut eſté fait luy meſme,

comme s'il y avoit *altero âſe anno*. Ce ſens eſt confirmé par la chronique d'Euſebe, qui ſans avoir apparemment vu Suetone, met ſur l'an 82 que Domitien fit ſa femme Auguſte. Et je ne ſçay pas pourquoi] 'Scaliger pretend que Scal. in Euſ. p. 201. 1.
cela ne ſe peut ſoûtenir: [a] Quelques Pagi, an 83. §. 2.
uns croient qu'on peut entendre Suetone du ſecond Conſulat ordinaire de Domitien, qui tombe en l'an 80: & ainſi il aura fait ſa femme Auguſte en 81, auſſi-toſt qu'il le fut luy meſme, [ou en 82, ſi *altero anno* ſe prend pour deux ans aprés, comme cela eſt aſſez ordinaire. Selon ce ſens, il ne faudra mettre la naiſſance de ſon fils qu'en 80. Mais pourquoi vouloir que Suetone n'ait conté que les Conſulats ordinaires de Domitien? Quoy qu'en diſe le P. Pagi, cela n'eſt nullement aiſé à croire: & je penſe qu'il vaut mieux dire qu'il y a faute] 'dans les inſcriptions qu'il allegue, comme il avoue que les plus habiles l'ont cru. Spon. Miſcel. diſſ. p. 64. 66.

Pour la page 68. §. 2.

NOTE II.

Sur le Conſulat perpetuel & la Cenſure de Domitien.

Dio, l. 67. p. 760. c.
'Dion dit que Domitien fut declaré Conſul pour dix ans, & Cenſeur pour toute ſa vie, ce qui n'avoit jamais, dit-il, eſté accordé à aucun Prince avant
L. 54. p. 527. c.
luy. 'Cependant Auguſte avoit eu la puiſſance conſulaire pour toute ſa vie:
Suet. v. Vit. c. 11. p. 716.
'& Vitellius avoit auſſi eſté declaré Conſul perpetuel. [Peut-eſtre que Dion n'a point eu d'égard au Conſulat perpetuel accordé à Vitellius, parcequ'il n'a eu aucun effet:] '& la puiſſance conſulaire d'Auguſte n'empeſchoit pas qu'il
Dio. l. 54. p. 528. a.
n'y eut toujours deux autres Conſuls.
Goltz.
'Pour le titre de Cenſeur, Veſpaſien & Tite l'ont eu juſqu'à leur mort, auſſi-bien que Domitien. [Il ſe peut faire neanmoins qu'il ait eſté donné à celui-ci pour toujours par un decret exprés. Et en effet nous ne voyons que luy qui ſoit qualifié dans les inſcriptions *Cenſ. per.* c'eſt à dire *Cenſeur perpetuel*.

[Cette diſtinction peut encore reſoudre une autre difficulté.] 'Car Dion paroiſt dire qu'on ne donna ces deux qualitez à Domitien qu'aprés ſon voyage d'Allemagne, [que nous mettons en 83.] 'Et neanmoins les inſcriptions le qualifient Cenſeur dés l'an 82. [Mais il peut avoir eſté fait Cenſeur en 82, & Cenſeur perpetuel en 84, ou au pluſtard en 85.] 'Car les inſcriptions de 82, 83, & pluſieurs de 84, le qualifient ſimplement Cenſeur: mais on en marque une de l'an 84, qui a *Cenſ. perp.* c'eſt à dire *Cenſor perpetuus*, 'ce qui eſt commun en 85, & dans les années ſuivantes. Il y en a neanmoins encore pluſieurs en 85, qui ont ſeulement *Cenſoriâ poteſtate*: [Je ne ſçay ſi cela ne pourroit point faire juger qu'il y a faute dans celle qui joint *Cenſ. perp.* avec *Conſ. X*, qui eſt la marque de l'année 84, & faire dire qu'il n'a eſté Cenſeur perpetuel qu'en 85.]
Dio, l. 67. p. 760. b. c.
Bir. p. 132. 133.
p. 133. Goltz. p. 59. c.
Bir. p. 134. 135. &c.

NOTE III.

Pour la page 74. §. 4.

Sur la punition des Veſtales.

[Nous mettons en 83 l'edit ſur les eunuques, & la punition que Domitien fit de trois Veſtales, parceque nous le trouvons ainſi dans la chronique d'Euſebe: & nous ſuivons encore cette chronique en quelques autres points de l'hiſtoire de Domitien, parceque nous n'avons point d'auteur qui diſtingue ce regne par l'ordre des temps. Mais du reſte nous ſommes perſuadez qu'Euſebe place ſouvent les choſes au hazard, ſans y regarder de fort prés.]

'Philoſtrate joint à l'edit touchant les eunuques, celui qui regardoit les vignes, [qu'Euſebe ne met qu'en l'an 92,] '& donne au contraire lieu de croire que la mort des trois Veſtales n'arriva que lorſque Domitien avoit déja fait mourir bien des perſonnes. [Mais Phi-
Apol. Ty. v. l. 6. c. 17. p. 316. c.
l. 7. c. 3. p. 324. e. d.

loſtrate n'eſt pas non plus fort exact dans l'ordre des temps.] 'Xiphilin parle de ces Veſtales avant le voyage d'Allemagne, [ce qui favoriſe Euſebe, mais n'eſt pas une grande raiſon. Nous n'avons pas raporté ce qu'il en dit, le reſervant pour la mort de Cornelie, parcequ'on doutoit ſelon Pline *l.* 4. *ep.* 11, ſi elle eſtoit coupable; ce qu'on ne dit pas des trois autres. Neanmoins je ne ſçay ſi la mort du pontife ne devroit point le faire raporter aux autres, puiſque Pline n'en parle point dans l'hiſtoire qu'il fait de la mort de Cornelie.]

Dio.l.67.p. 760.a.

'Calviſius qui met la mort des trois Veſtales ſur l'an 84, y ajoute, comme Baronius, des particularitez priſes d'une hiſtoire que Plutarque dit eſtre arrivée peu d'années avant qu'il l'écriviſt : ce qui leur a fait croire que c'eſtoit la meſme que celle dont nous parlons. 'Mais les Veſtales condannées par Domitien eſtoient deux Ocellates, & une Varronille : '& celles de Plutarque ſe nommoient Emilie, Licinie, & Martia. Plutarque marque aſſez que leur crime fut puni dés qu'on en eut connoiſſance : & Suetone dit que le crime des autres avoit eſté diſſimulé par Veſpaſien & par Tite. [Ces circonſtances ſont aſſez oppoſées pour croire que ce ſont deux hiſtoires differentes, & qu'ainſi celle de Plutarque eſt plutoſt arrivée ſous Trajan que ſous Domitien. Car les auteurs qui ont marqué ſous luy la mort de quatre Veſtales, n'auroient pas oublié d'y ajouter encore ces trois, dont la punition n'auroit pu manquer d'eſtre auſſi celebre que celle des autres,] 'puiſque Domitien aimoit à rendre ſon ſiecle illuſtre par ces ſortes d'executions. [A voir la maniere dont Suetone qui vivoit alors, parle de la mort des quatre Veſtales, il eſt impoſſible de croire que Domitien en ait fait punir juſqu'à ſept.]

Bar.86. 8 a] Plut.q. Rom. p.506.507.

Suet.v. Dom. c.8.p.794.

Plut.p.507.

Plin.l 4. ep. 11.p 238.

NOTE IV.

Pour la page 75. 95.

Temps du voyage de Domitien contre les Cattes.

[Pour trouver le temps de la guerre de Domitien contre les Cattes, ou plutoſt de ſon voyage d'Allemagne, il faut conſiderer que] 'Suetone le met comme ſa premiere expedition : [& on ne peut guere douter que ce ne ſoit à cauſe de ce voyage qu'il ſe ſoit donné ou confirmé le nom de Germanicus, qu'on voit dans toutes ſes medailles depuis l'an 84] 'Suetone ſemble dire qu'il ne le prit qu'aprés la guerre des Daces : [mais cela ne peut eſtre; & le ſens de Suetone eſt qu'aprés ſes deux triomphes, il donna au mois de ſeptembre le nom de Germanicus qu'il avoit pris. C'eſt pourquoi l'edition de Leiden met *Germanici cognomine aſſumto*, entre deux virgules, comme une parentheſe.

Suet v. Dom. c.6.p.788.

c.13.p.804.

Nous diſons que la guerre d'Allemagne luy donna ou luy confirma le nom de Germanicus,] 'parcequ'Occo raporte deux medailles de l'an 81, avec le nom de Germanicus : '& on en voit pluſieurs autres de meſme genre dans Birague. [Nous laiſſons à ceux qui ſont habiles en ces ſortes de matieres, à juger s'il n'y a rien qui doive faire paſſer ces medailles pour fauſſes ou pour ſuſpectes; n'y ayant aucune apparence que Domitien qui fut fait Empereur le 13 ſeptembre 81 au pluſtoſt, ait ſongé à aller dés la meſme année en Allemagne, & eſtant aſſez difficile de voir quelle autre raiſon il euſt pu avoir de prendre le titre de Germanique. Les ſuppoſant meſme pour bonnes, & diſant qu'il prit dés 81 le titre de Germanique à cauſe de ſon voyage de Lion en 70, ce que la ſeule neceſſité peut rendre probable, il faut dire apparemment que la honte d'une ſi ſotte vanité le luy fit quitter auſſitoſt juſques aprés la guerre

Occo.p.113.

Bir.p.131.132.

d'Allemagne, puiſqu'aucune medaille des années 82 & 83 ne le luy donne.]

p.133. 'Car pour celle que Birague raporte ſur l'an 82, elle ne porte aucun caractere d'année.

Goltz.p.59 b. 'Il y en a ſeulement dans Goltzius une greque de ſon IX. Conſulat, [c'eſt à dire de l'an 83,] où on lit le titre de Germanique, mais joint avec la 4.e année de ſon Tribunat [ou de ſon regne, qui ne commence que le

Occ.p.176. 13 ſeptembre 84.] 'Occo la raporte ſans cette 4.e année: mais ce n'eſt que par une faute d'impreſſion: car il la cite de Goltzius, & la met toute la derniere de l'an 84.

[Mais generalement toutes celles de l'an 84 & des années ſuivantes ont le

Bir.p.133. Goltz p.58.f nom de Germanicus:] '& deux de celles là portent *Imperator V*, 'qui ſe trouve joint dans une autre avec la ſeconde année de ſon Tribunat, c'eſt à dire avec l'an 83, avant le 13 de ſeptembre. Il y a donc lieu de juger qu'il fit ſon voyage d'Allemagne vers le milieu de l'an 83 qu'il y prit le titre d'Imperator pour la 5.e fois, & que peu aprés il ſe fit donner par le Senat le nom de Germanicus, qu'on a toujours marqué depuis dans les medailles.

On peut objecter que ſelon les medailles, Domitien ne prit le titre d'Imperator en l'an 83 que cette 5.e fois; & qu'ainſi il ſemble qu'il ſe doive raporter à la victoire remportée par Agricola ſur les Caledoniens, que nous mettons en la meſme année. Nous ne répondrons point que Domitien n'ayant point eu d'ennemis à combatre dans ſon voyage d'Allemagne, n'y a pas dû prendre le titre d'Imperator. Puiſqu'il a voulu que ce voyage luy meritaſt un nouveau nom, & le triomphe, il l'a aſſurément jugé digne de luy donner le nom d'Imperator. Mais pour

Tac.v.Agr.c. 25-27.p.146. Agricola, [la victoire que nous croyons qu'il remporta cette année ſur les Caledoniens ne conſiſta proprement qu'à les repouſſer de ſon camp où ils eſtoient entrez, ſans rien acquerir de nouveau aux Romains: ainſi ce n'eſtoit pas un avantage ſi conſiderable.

Quand on pourroit douter s'il faut mettre le voyage d'Allemagne dés 83,] 'il eſt certain au moins que Domitien c.18.19 p.150 avoit triomphé des Allemans, c'eſt à dire des Cattes, avant que d'apprendre la ſeconde victoire d'Agricola ſur les Caledoniens, remportée ſur la fin de l'été [de l'an 84, comme nous croyons.]

'Onuphre dans ſes faſtes ne parle Onu.p.103.1. point dutout de ce triomphe de Domitien ſur les Cattes. 'Dans ſon com- in faſt.p.361. b. mentaire il ſemble avoir voulu comprendre les Cattes ſous les Allemans, dont Euſebe dit qu'il triompha en l'an 91 avec les Daces: & comme Suetone dit qu'il triompha deux fois, Onuphre dans ſes faſtes imprimez à Veniſe en 1557, *p.*210.2, met ces deux triomphes l'un en 91, l'autre en 92, comme remportez ſur les meſmes ennemis, qu'il appelle les Quades, les Daces, les Getes, & les Sarmates Allemans; quoiqu'il n'ait point eſté alors queſtion des Getes, ſi on ne les confond avec les Daces, ce que les Latins ne faiſoient point, 'comme Dion nous en aſſure. Dio,l.67.p. 761.c. Ces fautes ſont ſurprenantes dans une perſonne ſi habile: & on ne peut pas les rejetter ſur Euſebe, ce qui ſeroit une mauvaiſe excuſe, puiſqu'il a eſté permis à Euſebe de ne point marquer le premier triomphe de Domitien ſur les Cattes, & de ne parler que du dernier ſur les Daces. Car pour les Allemans qu'Euſebe joint aux Getes, rien ne nous oblige de dire que ce ſont les Cattes.

Onuphre s'eſt depuis corrigé en quelque choſe: car dans ſes faſtes imprimez à Heidelberg en 1588, il met *p.*103.1, le premier triomphe de Domitien en ſon XI. Conſulat, c'eſt à dire en 85, qu'il conte pour la 6.e année de ſon Tribunat, quoique ce ne puiſſe eſtre au plus que la 5.e Mais s'il n'a triomphé qu'en

85,

85, on ne pourra mettre au plutoſt qu'en la meſme année la ſeconde victoire d'Agricola ſur les Caledoniens: & c'eſt ce que nous ne voyons pas moyen de faire. *V. Tite note 3.*]

Pour la page 79. § 6.

NOTE V.

Les Semnons mal changez en Naſamons.

Dio, l 67. p. 791. a. 1050. 1. 'Au lieu que Maſye eſt appellé Roy des Semnons ſelon le texte ordinaire de Dion, Fulvius Urſinus veut qu'on liſe *des Naſamons*, & n'en rend aucune raiſon. [Cependant Dion joignant ce Maſye avec Ganda Allemande, juſqu'à donner lieu de croire qu'il vint avec elle à Rome, il y a bien plus lieu de croire qu'il eſtoit d'Allemagne où ſont les Semnons, que Naſamon & Africain.] 'Auſſi Lipſe ſoûtient que Fulvius ſe trompe. [Si le nom des Naſamons eſtoit dans les manuſcrits, on pourroit douter ſi les abreviateurs de Dion n'auroient point meſlé en cet endroit Maſye Roy des Semnons, avec la revolte des Naſamons, dont parle Zonare ſous Domitien, *p. 197. a.*]

Tac. de Get. n 92. p. 136.

Pour la page 90. § 11.

NOTE VI.

Epoque de la guerre des Daces peu certaine.

[Il eſt fort difficile de remarquer le temps de la guerre de Domitien contre les Daces, n'y ayant point d'auteur ancien qui en parle. Nous la commençons en 86, parceque nous ne voyons rien qui nous empeſche de ſuivre Euſebe qui la met cette année là. Calviſius & le P. Petau la font commencer en 88. Mais ils n'en rendent aucune raiſon, & je ne voy pas qu'ils en puſſent rendre.] 'Le Pere Pagi croit auſſi trouver dans les medailles des marques que la guerre des Daces commença en 86, ou qu'elle recommença ſelon luy. Car il met deux guerres des Daces, l'une en 85, & l'autre en 86. [Mais je ne voy pas que la diſtinction de ces deux guerres ſoit aſſez fondée.] 'Suetone marque deux expeditions [& deux voyages] de Domitien contre les Daces. [Et ne peut-il pas avoir marché deux fois contre eux dans une ſeule guerre?] 'Les medailles qu'il allegue pour la guerre de 85, regardent toutes l'Allemagne, [& non point la Dace.

Pagi, 86. § 2.

Suet. v. Dom. c. 6. p. 788.

Pagi, 85. § 2.

Pour la fin de la guerre des Daces, Calviſius & le P. Petau la mettent dés l'an 89, de ſorte que cette guerre qui doit avoir duré long-temps ſelon Stace, & ſelon les evenemens qu'on en raporte, auroit neanmoins eſté terminée ſelon eux en moins de deux ans.] 'On trouve dans Occo quelques marques de triomphe en 89 & 90. [Mais il ſemble que cela regarde pluſtoſt les Allemans que les Daces:] '& il y eut quelques guerres du coſté du Rhein, *in Germaniâ*, aprés l'an 85, ſelon Tacite. Euſebe ne met le triomphe de Domitien ſur les Daces qu'en 91, [& il n'eſt point impoſſible que la guerre ait duré prés de 5 ans depuis 86, juſque ſur la fin de 90.] Mais le meſme Euſebe met dés l'an 87, que Domitien donna ſon nom au mois d'Octobre, 'ce qu'il ne fit ſelon Suetone, qu'aprés ſes deux triomphes ſur les Cattes & ſur les Daces. Neanmoins comme il eſt plus aiſé qu'Euſebe ſe ſoit trompé en ce point que dans l'epoque d'un triomphe, nous le ſuivrons en cela à l'exemple d'Onuphre, faute de trouver quelque choſe de plus aſſuré.] 'Entre les plus habiles de ce temps-ci, Guillaume Lloyd Eveſque Proteſtant de S. Aſaph en Angleterre, dont le P. Pagi raporte la lettre, met en 88 le ſecond voyage de Domitien contre les Daces, qui termina la guerre, & ſon retour à Rome au mois de janvier 89. 'Le P. Pagi differe tout cela d'un an: '& le Cardinal Noris paroiſt eſtre à peu prés dans la meſme penſée. [Ils ont chacun leurs conjectures, mais qui ne nous paroiſſent que

Occo. p. 482.

Tac. v. Agr. c. 41. p. 152.

Suet. c. 6. 13. p. 788. 804.

Pagi, an 88. § 68.

§ 10.

Nor. ep. conſ. p. 173. 175.

Dio, l.67.p. 764.765. des conjectures.] 'Il eſt vray que Dion ne marque le Conſulat de Glabrion & de Trajan, [qui eſt l'an 91,] qu'aprés avoir parlé du triomphe de Domitien ſur les Daces, & meſme de la revolte Pagi, an.89. §3. d'Antoine qu'il met enſuite: '& le P. Pagi ne manque point d'alleguer cette raiſon. [Je ne croy pas neanmoins qu'on s'y puiſſe fonder avec quelque aſſurance, parceque nous n'avons pas le texte de Dion, mais ſeulement l'abregé aſſez informe que Xiphilin en a an.88. §6.12. fait.] 'Lloyd & le Pere Pagi s'appuient beaucoup ſur Martial, dont ils pretendent que les epigrammes ſoint à peu prés dans l'ordre du temps, & que chaque livre fait ſon année. [J'ay trop peu examiné ce deteſtable poëte, pour § 8. 12. pouvoir rien dire ſur cela.] 'Neanmoins au lieu qu'ils pretendent que l'epigramme ſur le tombeau de Fuſcus eſt faite avant le depart de Domitien, [il paroiſt bien auſſi probable qu'elle n'eſt faite qu'aprés ce voyage, & lorſque la paix eſtoit déja concluë.]

Mart.l.6.epi. 70.p.404. *'Non timet hoſtiles jam lapis iſte minas: Grande jugum domitâ Dacus cervice recepit.*

[Ils s'accordent auſſi à raporter à la guerre des Daces les premieres epigrammes du livre ſettieme, où l'on voit que Domitien revint au mois de decembre. Mais il ſemble que le Cardinal Noris ait plus de raiſon] 'de les entendre de la guerre des Sarmates, ſelon ce vers de la cinquieme epigramme, que les autres ne raportent point.

Nor.ep.conſ. 1.175.176. *Sarmatica laurus nuntius ipſe veni.*

[Pour les Allemans dont Euſebe dit que Domitien triompha en 91, comme des Getes, on le peut entendre ou de ceux qui avoient fait la guerre en 89, Dio, l.67. p. 761.d.e. comme nous venons de dire,] 'ou des Quades & des Marcomans que Domitien avoit attaquez, ſelon Dion, dans ſon voyage contre les Daces. [Car quoqu'ils l'euſſent fait fuir, on ſçait bien que cela n'empeſchoit pas Domitien d'en triompher.] 'Onuphre paroiſt l'avoir pris en ce ſens. Onu.in faſt. p.210.2.

NOTE VII.

Pour la page 91. § 11.

Que Diurpanée eſt Decebale.

[Je ne ſçay ſi on ne pourroit point dire que] 'Diurpanée Roy des Daces, ſelon Oroſe & Jornande, eſt le meſme que le [a] Duras de Dion, & qu'il regna juſqu'à ce que voyant Domitien venir avec de grandes forces venger la mort de Fuſcus, il ceda alors la couronne à Decebale. On ne peut pas dire que cela ſoit préciſement contre les termes de Dion. Mais ce ſeroit donner à Duras tout l'honneur des victoires remportées par les Daces, & ne laiſſer à Decebale choiſi par Duras, comme plus capable que luy de ſoûtenir la guerre, que la honte d'avoir eſté reduit à demander la paix. Ainſi il y a plus d'apparence à dire que Diurpanée eſt le meſme que Decebale. Et d'ailleurs les fragmens de Pierre Patrice font Decebale Roy des Daces dés devant la mort de Fuſcus.

Oroſ.l.7.c.10. p.212.1. cf Jorn. r. Got. c.13.679. [a] Dio. val. p. 703. Pet.de leg.p. 23.24.

NOTE VIII.

Pour la page 95. § 13.

Epoque de la revolte d'Antoine contre Domitien.

'Dion, ou au moins Xiphilin, dit qu'Antoine ſe revolta dans la Germanie vers le meſme temps que Domitien faiſoit la guerre à Decebale: '& un peu aprés il parle du Conſulat de Trajan & de Glabrion [en l'an 91.] 'On trouve auſſi quelques marques de victoire ſur le Rhein dans les medailles du XIV. Conſulat de Domitien, [c'eſt à dire de 88 ou 89. On peut objecter contre cela,] 'que la revolte & la défaite d'Antoine cauſa dans Rome un fort grand nombre d'executions, '& que neanmoins Tacite dit que juſqu'à la mort d'Agricola arrivée au mois d'aouſt 93, Domitien n'avoit encore

Dio, l.67. p. 764. b. p.765.a. Bir. p.117. Dio, l.67. p. 764.c. Tac.v.Agr.c. 44. p.154.

fait ſes carnages que par intervales, & non pas avec la meſme fureur qu'il fit enſuite. [Car cela ſemble obliger à ne mettre pas la revolte d'Antoine beaucoup avant ce temps là; & Calviſius ne la met en effet qu'en 92. Nous n'aurions peut-eſtre pas de peine à le ſuivre, non-obſtant les raiſons que nous avons alleguées pour le mettre plutoſt, ſi nous pouvions croire que Domitien fort ambitieux de vains honneurs, n'ait pas pris le titre d'Imperator pour la défaite d'Antoine.] 'Or il eſtoit Imperator pour la 21e fois avant le 13 de ſeptembre 89. 'Il le fut pour la 22e & derniere fois en 93, mais ce fut pour la guerre des Sarmates qui ſuivit celle des Daces. [Il nous paroiſt donc impoſſible de ne pas mettre la défaite d'Antoine avant le 13 decembre 89, & par conſequent il faut expliquer comme on peut l'endroit de Tacite, & dire que les carnages faits aprés la mort d'Antoine luy ont paru moins grands que ceux qui ſuivirent la mort d'Agricola; & ceux ci ont pu eſtre effectivement ou plus grands, ou au moins plus continuels, qui eſt proprement ce que veut Tacite.

Nor. ep. conſ. p. 175.

p. 176.

Rien ne nous empeſche donc de nous rendre aux raiſons qui ont fait dire au P. Pagi] 'que la guerre d'Antoine eſtoit arrivée en 88 ou 89. [Mais nous aimons encore mieux la mettre en 88,] 'parcequ'elle arriva lorſque Domitien eſtoit à Rome, & en état de marcher du coſté de la Germanie: car il partit meſme pour cela: [au lieu qu'il y a aſſez d'apparence que l'an 89 fut occupé par ſon ſecond voyage contre Decebale.]

Pagi, an 89. § 3.

Plut. v. Æmi. p. 289.

NOTE IX.

Pour la page 97. § 14

Sur l'expulſion des philoſophes.

[Euſebe met ſur l'an 89, qu'il conte 90, que Domitien chaſſa de Rome les mathematiciens & les philoſophes. S. Jerome le ſuit, ſinon qu'il met un an pluſtoſt. Mais il ajoute ſur l'an 95, qu'il les en chaſſa alors de nouveau. Nous ne voyons point qu'aucun auteur plus ancien marque qu'il ait chaſſé deux fois les philoſophes: car pour ce que Dion *l.* 67. *p.* 765. *d*, & Euſebe ſur l'an 89, diſent qu'ils furent alors chaſſez par Domitien pour la ſeconde fois, je penſe que c'eſt parcequ'ils l'avoient déja eſté par Veſpaſien.] 'Ce qui eſt certain, c'eſt que leur expulſion celebre marquée par Pline, par Tacite, par Suetone, & par Dion, arriva ſelon ces auteurs à l'occaſion de la mort d'Arulenus Ruſticus, '& ainſi aprés l'an 93, ce qui revient fort bien à S. Jerome qui la met en 95. [Je ne voy point qu'aucun hiſtorien diſe que l'on ait auſſi chaſſé les mathematiciens, c'eſt à dire les aſtrologues. Mais il eſt aiſé de le croire ſur l'autorité d'Euſebe,] 'puiſqu'on eſtoit fort accoutumé à leur ordonner de ſortir, & à les laiſſer demeurer. [Nous le mettons ſur l'an 89, pour ſuivre Euſebe, ne voyant rien qui nous en empeſche.]

Plin. l. 7. ep. 1. p. 186 | Tac. v. Agr c. 2. p. 139 | Suet. c. 10. p. 799 | Dio, l. 67. p. 765. d.

Tac. v. Agr c. 44. 45. p. 152.

l. 1. c. 22. p. 22.

NOTE X.

Pour la page 101. § 16.

Sur le temps de la naiſſance d'Agricola.

'Tacite dit qu'Agricola mourut le 23 aouſt ſous les Conſuls Collega & Priſque; [c'eſt à dire en l'an 93,] dans la 56e année de ſon âge, eſtant né le 13 de juin ſous le troiſieme Conſulat de Caius, qui eſt l'an 40. 'Cela ne s'accorde pas, n'y ayant que 53 ans & un peu plus depuis le 13 juin 40, juſqu'au 23 aouſt 93. Ainſi il y a faute dans le texte de Tacite; & il doit y avoir ou qu'Agricola eſt mort dans ſa 54e année, [ou qu'il eſt né ſous le ſecond Conſulat de Caius, qui eſt l'an 38.]

Tac. v. Agr. c. 44. p. 152.

Pagi, an 97. § 5.

NOTE XI.

Pour la page 102. § 26.

Sur la guerre des Sarmates.

'Au lieu que le Cardinal Noris met

Nor. ep conſ. p. 175. 176.

la guerre de Domitien contre les Sarmates en 93, & ſon retour à Rome au
Pagi, an. 92. §. 3. mois de janvier 94; 'nous ne voyons rien qui empêche d'avancer tout cela d'un an, en ſuppoſant que Domitien a eſté appellé Imperator XXII. en 92, [un peu avant ou] un peu aprés le 13 ſeptembre. Car tout ce qu'on trouve de cela dans les medailles, c'eſt qu'il eſtoit encore Imperator XXI. en 92, & qu'il eſtoit XXII. dans ſa 13e année, c'eſt à dire avant le 13 ſeptembre 93. Je ne ſçay meſme ſi cette opinion, qui eſt celle du P. Pagi, ne devroit point eſtre preferée à l'autre. Car ſi Domitien avoit remporté ſa pretenduë victoire en 93, dés devant le 13 ſeptembre, il eſt difficile de voir pourquoi il n'eſt revenu à Rome qu'en 94. [Mais la mort d'Agricola arrivée au mois d'aouſt 93, décide abſolument, & nous determine à mettre cette guerre en 92.]

Pour la page 163. §. 17.

NOTE XII.

Des Conſuls de l'an 94.

[Les Conſuls de l'an 94, ſont ſelon Caſſiodore, Aſprenas & Clement. On lit la meſme choſe dans la chronique d'Euſebe, & dans celle de S. Proſper, à quoy on peut joindre Dion dans l'index mis à la teſte du 67e livre où on lit L. Nonnius Aſprenas, & M. Arri-
Gruter. p. 104. 16. cinius.] 'Car on a encore dans Gruter une inſcription qui nous apprend qu'un M. Arricinus s'appelloit auſſi Clement. Idace, l'Anonyme de Cuſpinien, & la chronique d'Alexandrie qui tranſporte ce Conſulat d'un an, marquent auſſi Aſprenas; mais au lieu de Clement, ils lui donnent Lateranus pour collegue. Onuphre ſuit Caſſiodore: [& nous le ſuivrions de meſme, ſi les Conſuls que nous liſons dans la chronique d'Euſebe, & à la teſte des livres abregez par Xiphilin dans l'edion de Leünclavius, venoient veritablement d'Euſebe & de Dion.] 'Mais le P. Petau aſſure qu'Euſebe n'avoit point mis les Conſuls dans ſa chronique, & que c'eſt Scaliger qui les y a ajoutez. [Les Conſuls ne ſont point marquez non plus dans l'abregé ordinaire de Xiphilin, & nous ne voyons pas comment les livres de Dion eſtant perdus, les Conſuls qu'il avoit mis à la teſte, auroient pu ſe conſerver. Ainſi il faut dire que Leünclavius, qui a voulu rendre l'abregé de Xiphilin conforme autant qu'il ſe pouvoit à l'original de Dion, comme il le marque en ſa preface, & qui pour cela l'a diviſé par livres, y a mis auſſi de luy meſme les Conſuls que nous y liſons. Auſſi il ne les met qu'en latin, & ne dit point qu'il les ait trouvez nullepart. Il les avoit auſſi ſans doute tirez d'Onuphre, avec qui ils s'accordent preſque toujours.] 'C'eſt ce que ſoûtient le Car-
Pet. doc. t. 1. l. 11. c. 29. p. 346. c.

Nor. ep. cenſ.
dinal Noris, [& il eſt ſuivi des plus habiles.

Le Conſulat de Clement ne ſe trouve donc appuyé que par S. Proſper & par Caſſiodore, qu'on peut dire ne faire qu'une ſeule autorité. Car les Conſuls marquez dans la premiere partie de la chronique de S. Proſper, 'que le
Lab. bib. nov. t. 1. p. 25.
P. Labbe nous a donnée, ſont preſque toujours conformes à Caſſiodore, meſme dans les fautes, qui y ſont en fort grand nombre. C'eſt ce qui nous a obligé d'abandonner pour cette fois l'autorité d'Onuphre; & au lieu] 'qu'il
Onu. in faſt. p. 212. c.
veut que Lateranus à qui il donne encore le nom de Sextilius, n'ait eſté que ſubrogé, [nous le mettons Conſul ordinaire, & Clement ſubrogé, Car quoiqu'on puiſſe craindre que ce nom ne ſe ſoit gliſſé dans les faſtes à cauſe de Flavius Clemens Conſul l'année ſuivante, où quelques editions de Caſſiodore le marquent contre la verité Conſul pour la ſeconde fois,] 'il eſt cer-
Suet. v. Dom. c. 11. p. 802.
tain neanmoins qu'il y a eu ſous Domitien un Aretinus ou Arretinus Clemens Conſul: 'Tacite nomme de meſme un
Tac. l. 4. c. 68. p. 167.

parent de Domitien, Senateur, & Preſet du Pretoire en l'an 70. [Je ne ſçay s'il faut dire que c'eſt le M. Arricinus Clemens de Gruter, & qu'il y a faute dans le nom d'Arretinus ou dans celui d'Arricinus.]

Onu. in faſt. p.212.c. 'Onuphre, qui, comme nous avons dit, veut que Lateranus ait eſté un Conſul ſubrogé, luy donne pour collegue le poëte C. Silius Italicus, parce, dit-il, que Pline nous apprend qu'il fut Conſul pour la troiſieme fois ſur la fin du regne de Domitien. [Mais on ne trouve point] 'dans la lettre où Pline parle de ſa mort, qu'il ait jamais eſté Conſul qu'en la derniere année de Neron. 'Martial ne lui attribue point d'autre conſulat. [a] Et il marque fort nettement qu'il n'eſperoit un ſecond & un troiſieſieme Conſulat que dans ſes enfans.

Plin.l.3.ep.7. p.171.

Mart.l.7.epi. 62. p.409. a l. 8. ep.66. p.417.

Pour la page 106. § 18.

NOTE XIII.

De Ruſtique maiſtre de M. Aurele.

Tac. v. Agr. n. 82. p 153 Ant. v. l. 1. c. 4. 14. p. 5. 21 M. Aur. v. p 23. b. Joſ. l. 3. c. 5. p. 231.

'Lipſe entend de Junius Arulenus Ruſticus executé ſous Domitien, ce que M. Aurele dit d'un Junius Ruſticus philoſophe ſtoïcien dont il avoit receu d'excellentes regles. 'Mais M. Aurele qui eſt né en l'an 121, n'a jamais rien appris d'un homme mort dés l'an 94 ou 95. Et ainſi Ruſtique qui l'a inſtruit, ne peut eſtre au plus que le fils de l'autre.

Pour la page 114. § 22.

NOTE XIV.

Quelques difficultez ſur Quintilien.

Quint prel. 'Quelques uns revoquent en doute ce que S. Jerome & Auſone diſent, que Quintilien eſtoit de Calahorra en Eſpagne, parceque Martial, qui eſtoit, diſent-ils, du meſme pays, ne dit point que Quintilien en fuſt auſſi; que l'ayeul de Quintilien a fait à Rome les declamations que Seneque le pere en cite; que ſon pere a plaidé devant l'Empereur; & que lui meſme eſtoit à Rome fort jeune, *adoleſcentulus*. [Ce dernier point eſt veritable, mais ne prouve point que Quintilien ne fuſt pas né en Eſpagne. Son pere pourroit auſſi avoir plaidé à Rome aprés s'y eſtre venu établir avec ſa famille. Mais l'endroit où il parle de ſon pere ne dit point s'il plaidoit à Rome ou à Calahorra, ni meſme ſi ſon diſcours eſtoit un plaidoyé, ou une ſimple declamation. Que ſi c'eſtoit un plaidoyé veritable, il ne fut pas apparemment fait à Rome,] 'puiſque c'eſtoit contre un deputé qui eſtoit revenu ſans rien faire. [Et ce ſont plutoſt les deputez des villes qu'on met en juſtice, que les ambaſſadeurs des Princes. Il paroiſt que l'ancien Quintilien declamoit à Rome. Mais c'eſt par une ſimple conjecture qu'on le fait ayeul de l'autre, ſans aucune raiſon poſitive: outre qu'il pouvoit eſtre venu à Rome, & avoir laiſſé une partie de ſa famille en Eſpagne. La raiſon qu'on tire de Martial eſt plus forte, quoqu'il ne fuſt pas de Calahorra, mais de Bilbilis. Et neanmoins ce n'eſt qu'une ſimple omiſſion, ſur laquelle il eſt ſouvent dangereux de s'appuyer.

l. 9. c. 3. p. 23. 2

Nous ne pouvons pas ſoûtenir de meſme ce que dit Saint Jerome ſur l'an 69, que Galba amena alors Quintilien à Rome;] 'puiſqu'il y a entendu Domitius Afer, [a] mort 10 ans auparavant, comme nous l'apprenons de Tacite.

Quint. l. 10. c. 1. p. 532. a Tac. an. 14. c. 19. p. 225.

'Quoique la maniere dont il parle de Domitien dans ſa rhetorique, ne laiſſe aucun lieu de douter qu'il ne l'ait écrite ſous ce Prince; cependant quelques uns veulent qu'il ne l'ait achevée & publiée que ſous Trajan, parcequ'entre les auteurs déja morts, il met un Virginius, ce qu'ils rapportent à Verginius Ruſus appellé quelquefois Virginius, & mort ſous Trajan, [ou plutoſt ſous Nerva en 97. Mais rien ne nous oblige à l'entendre de Ruſus, qu'on ne dit point meſme s'eſtre jamais meslé d'écrire, eſtant aiſé qu'il

Plin. l. 2. ep. 2. p. 74 not.

Quint. l. 3. c. 1. p. 4. 1.

y euſt pluſieurs autres Virginius.

Pour la page 119. §24.

NOTE XV.

Sur la patrie de Silius Italicus.

Plin. n. p. 168| Voſſ. po. lat. p. 42.

'On cherche de quelle ville d'Italica le poëte Silius eſtoit, ſuppoſant qu'il eſtoit de quelque ville de ce nom là, à cauſe de ſon nom d'Italicus. [Mais puiſqu'Italicus eſtoit ſon nom, comme on le voit par Pline & par les faſtes, & non une epithete; on n'en peut tirer que par une conjecture tres foible, qu'il fuſt d'une ville appellée Italica.] 'Et il en auroit plutoſt pris le nom [d'Italicanus ou] d'Italicenſis, que celui d'Italicus. [Ainſi on ne ſçait point de quel pays il eſtoit, ſinon] 'qu'apparemment il n'eſtoit pas d'Eſpagne; puiſque Martial qui eſtimoit beaucoup Silius, & qui aime à marquer les poëtes Eſpagnols, ne dit nullepart qu'il en fuſt.

Baill. poet. c. 1162. p. 388.

Plin. n. p. 168| Voſſ. po. lat. p. 42.

NOTES SUR L'EMPEREUR NERVA.

Pour la page 138.

NOTE I.

Attique pere d'Herode le ſophiſte, diſtingué d'Attique le platonicien.

Jonſ. l. 3. c. 6. p. 240.

'JONSSIUS pretend qu'Attique qui vivoit du temps de Nerva, & qui fut pere du ſophiſte Herode Atticus, eſt cet Attique Philoſophe platonicien, 'dont 'Plotin faiſoit lire les écrits dans ſon ecole, 'qui eſt cité par Theodoret, [a] & dont Euſebe nous a conſervé de grands fragmens, tirez d'un livre fait contre Ariſtote & contre ceux qui vouloient ſe ſervir de ſa doctrine pour expliquer celle de Platon. [Neanmoins Euſebe parle d'Attique philoſophe platonicien, ſur l'an 177. Et je ne voy pas qu'on le puiſſe entendre,] 'comme Jonſſius le veut, d'Herode Atticus, [qui eſt toujours nommé Herode quand on ne luy donne qu'un nom, & qui ce me ſemble ne paſſe nullement pour philoſophe.] Jonſſius veut meſme que le philoſophe ait eu pour pere un Plutarque, quoiqu'il ne marque pas ſur quoy cela eſt fondé: 'au lieu qu'Atticus pere d'Herode eſtoit fils d'un Hipparque ſelon Philoſtrate.

Plot. v. p. 9. d. Theod. af. cur. l. 6. 12. p. 573. a| 671. c.

a Eul. præp. l. 11. c. 1. 2. p. 530| l. 15. c. 4. p. 794. & 2.

Jonſ. p. 240.

Philoſt. ſo. h. 27. p. 545. b. c.

Pour la page 141.

NOTE II.

Sur la mort de Virginius Rufus.

Plin. l. 2. ep. 1. p. 75.

'Puiſque Virginius Rufus mourut de s'eſtre caſſé la jambe en voulant remercier l'Empereur de lui avoir donné le Conſulat, [ce qui convient mieux au commencement qu'à la fin de ſa magiſtrature; & que d'ailleurs il eſtoit rare en ce temps là que l'on fuſt Conſul plus de ſix mois; il y a bien de l'apparence qu'il mourut en l'an 97, auquel il fut Conſul pour la troiſieme & derniere fois,] 'ſoit durant qu'il eſtoit encore Conſul, comme l'a cru Onuphre, [ſoit quelques mois aprés.] 'Car pour ce que dit Pline qu'il ſurvéquit trente ans à la gloire qu'il avoit acquiſe [en l'an 68, il eſtoit entré dans cette 30e année en 97, & cela ſuffit.]

Onu. in faſt. p. 223. d.

Plin. l. 2. ep. 1. p. 73.

'Cependant Catanée commentateur de Pline veut qu'il ſoit mort ſous Trajan, aprés avoir eſté deſigné par ce Prince pour un IV. Conſulat. [Il ne dit point ſur quoy il ſe fonde, Mais 1°, Si Rufus avoit eſté deſigné pour un IV. Conſulat, Pline qui le releve autant qu'il peut, n'auroit point manqué de le marquer; & il n'auroit point dit] 'qu'en arrivant à un troiſieme, il eſtoit monté au comble de ce qu'un particulier peut eſperer. [2°, Il ſe caſſa la jambe, ou eſtant Conſul, ou fort peu devant,] 'puiſqu'il preparoit un diſcours qu'il devoit faire eſtant Conſul. Il fut aſſez long-temps malade, [& en ſorte qu'on crut qu'il en gueriroit,] 'puiſ-

p. 75| not.

p. 74.

p. 75.

p. 77.

qu'on parloit de luy donner de l'emploi. [Il auroit donc aſſez vécu pour entrer dans ce IV. Conſulat, & pour l'exercer, comme on le pouvoit eſtant meſme abſent : car on ne dit point que jamais perſonne ait perdu le Conſulat pour eſtre malade. Et neanmoins Catanée n'auroit jamais dit qu'il ait eſté 4 fois conſul. 3°, Un homme de la conſideration de Rufus, qui avoit déja eſté trois fois Conſul, n'auroit pas eſté deſtiné à un IV. Conſulat pour eſtre ſubrogé à d'autres : & Trajan que Catanée dit l'y avoir deſtiné, ne le pouvoit pas faire encore en 97. Il aura donc eſté deſtiné non pour l'an 98, auquel Trajan meſme fut Conſul avec Nerva, mais pour l'an 99, ou quelqu'une des années ſuivantes, juſqu'à laquelle il aura vécu : & il aura ainſi ſurvécu à ſa gloire plus de trente ans ; ce que Pline ne nous permet pas de dire.] 'Le Cardinal Noris ſe moque de ceux qui veulent que Verginius ait eſté deſigné pour ce IV. Conſulat.

Not. ep. conſ. p. 59.

NOTE III.

Pour la page 142.

Sur le jour de la naiſſance & de l'adoption de Trajan.

Onu. in faſt. p. 213.

'Onuphre croit que Trajan fut adopté par Nerva, & fait Ceſar le 18 de ſeptembre, qui eſtoit le jour de la mort de Domitien, & auquel Nerva avoit eſté declaré Empereur. 'Il eſt certain que le 18 de ſeptembre eſtoit le jour que Trajan eſtoit né, ou le jour où il avoit eſté fait Empereur, *natalis ejus*. [Et Nerva ayant eſté fait Empereur ce jour là, il paroiſt bien naturel qu'il l'ait pris pour elever Trajan à la meſme dignité. Mais plus cette convenance paroiſt naturelle, plus elle peut eſtre ſuſpecte, n'ayant point eſté remarquée par Pline, qui devroit bien l'avoir relevée dans le panegyrique de Trajan.] 'Il y dit ſeulement en paſſant, & ſur un autre ſujet, *diem illum triplici gaudio latum, qui principem abſtulit peſſimum, dedit optimum, meliorem optimo genuit.* [C'eſt peu pour une choſe ſur laquelle il avoit lieu de s'étendre beaucoup. Il eſt meſme bien difficile de croire que le mot de *genuit* ſe puiſſe entendre de ſon adoption.] 'Natalis *divi Trajani*, eſt marqué le 18 ſeptembre dans un ancien calendrier fait du temps de Conſtance : & on voit par ce qu'il dit des autres Empereurs, qu'il l'entend du jour de ſa naiſſance, & non de celui de ſon regne.

Plin. l. 10. ep. 18. p. 577. Panc. p. 164.

Panc. p. 164.

Buch. cycl. p. 276.

Fabr. c. 9. p. 270. 271.

[L'epitome de Victor dit que Trajan fut trois mois collegue de Nerva, [qu'on croit eſtre mort le 27 de janvier. [Il fut donc fait ſon collegue vers le 27 d'octobre, & cela donne quelque ſens à ce que dit le meſme auteur, (s'il n'y a point de faute dans ſon texte,) que Nerva a regné 13 mois & 10 jours, ce qui nous mene au 28 d'octobre. Cela s'accorderoit mieux auſſi avec diverſes medailles qui ſont de l'an 97, aprés le 18 ſeptembre, & qui neanmoins ne donnent point à Nerva le titre d'Imperator II, ni le nom de Germanicus, d'où l'on peut juger qu'elles ont eſté faites avant les nouvelles de la victoire qui preceda l'adoption de Trajan.] 'Dodwel & Fabreti croient ſur cela que Trajan fut adopté vers le 27 d'octobre. 'Le P. Pagi dit preciſément le 28. *V. kal. nov.* parcequ'il pretend que les creations des Ceſars avoient accoutumé de ſe faire le 5 des calendes. [Mais nous ne voyons pas bien encore la certitude de cette remarque.

Cyp. diſ. ap. 5 40. p. 53. Fabr. p. 271. Pagi, 97. § 2.

Cependant ſi Trajan à vécu 62 ans, 9 mois, & 4 jours, comme le dit Eutrope, & qu'il ſoit mort le 10 aouſt 117, comme le tient le P. Petau, il faut qu'il ſoit né le 6 novembre. *V. Trajan note* 3. Et en ce cas le *genuit* & le *natalis dies* de Pline ne ſe peuvent raporter qu'à ſon adoption, quelque peu naturel que ce ſens paroiſſe pour le mot de *genuit*. Nous ne voulons rien determiner dans cette obſcurité, non plus que le P. Petau.

S'il ne faut mettre l'adoption de Trajan que vers la fin d'octobre, il la faut peut-eſtre differer juſqu'au commencement de novembre.] 'Car Pline qui fut Conſul [en l'an 100,] au mois de ſeptembre, marque bien que la ſolennité de la naiſſance de Trajan au 18 de ſeptembre, tomboit dans ſon Conſulat, [mais ne le dit point du jour de ſon adoption. Cependant on ſuppoſe communément que les Conſuls du mois de ſeptembre alloient juſques à la fin d'octobre. Diroit-on qu'on ne celebroit point le jour que Trajan avoit eſté adopté & fait Ceſar, mais ſeulement celui auquel il avoit receu peu de temps aprés la puiſſance du Tribunat & le titre d'Empereur? Il eſt difficile de le croire, & plus encore ce me ſemble de dire que Pline ait pu ne point remarquer que le jour de cette adoption tomboit dans ſon Conſulat, quand meſme on n'en euſt point fait de ſolennité. Mais on voit par bien des exemples que les Conſulats ne commençoient pas toujours avec les mois; & ainſi celui de Pline pouvoit finir avant le 27 d'octobre.]

Plin. pane. p. 164.

NOTE IV.

Pour la page 143.

Si Trajan a eu le titre d'Auguſte du vivant de Nerva.

[Ce que nous diſons que Trajan peut avoir eu le titre d'Auguſte dés le vivant de Nerva, eſt fondé ſur une medaille] 'où il eſt qualifié Auguſte, & *Nerva Imp. F.*, [& non pas *Divi Nerva F.* Il ſe peut faire neanmoins que ce ſoit aprés la mort de Nerva, mais avant ſon apotheoſe, puiſque Pline ne dit point expreſſément que Nerva luy ait donné le titre d'Auguſte. S'il l'a eu de luy, ce n'a eſté qu'aprés en avoir receu la puiſſance du Tribunat,] 'puiſqu'il la joint dans pluſieurs inſcriptions avec le ſimple titre de Ceſar. Il ne prend auſſi que le titre de Ceſar dans pluſieurs medailles de ſon ſecond Conſulat, & qui ſont par conſequent de l'an 98, [auquel Nerva eſt mort dés le mois de janvier. De ſorte qu'il eſt bien difficile de croire qu'il ait eſté Auguſte avant la mort de ce Prince.]

Occo. p. 290.

Bir. p. 147.

NOTE V.

Pour la page 144.

Sur la mort de Nerva, & ſur ſa pretenduë demiſſion.

[L'epitome de Victor ne donne que 13 mois & 10 jours au regne de Nerva. Ainſi il le finit au 28 d'octobre, auquel nous venons de dire qu'il peut avoir adopté Trajan. Il eſt certain qu'il ne mourut pas alors, puiſqu'il fut encore Conſul en 98,] '& qu'il vivoit encore lorſque Trajan commença [la meſme année] ſon II. Conſulat. 'Auſſi Dion étend ſon regne à 16 mois & 9 jours; 'S. Clement d'Alexandrie[a] & S. Theophile d'Antioche diſent un jour de plus; & Eutrope un jour de moins, ce qui revient à la chronique d'Alexandrie, *p.* 592, qui met ſa mort le 25 de janvier. [Toutes ces differences ne ſont pas conſiderables, & meſme hors la derniere,] 'elles peuvent toutes marquer le 27 de janvier, en comprenant ou en excluant le premier & le dernier jour, [ou en contant par les calendes. Euſebe & Aurele Victor ne content que les 16 mois.] 'C'eſt ſurquoi le P. Petau ſe fonde pour mettre la mort de Nerva le 27 janvier 98.

Plin. pane. p. 110.

Dio, l. 69. p. 771. b.

Cl. ſtr. 1. p. 339. c.

[a] Theph. l. 3. p. 137. d.

Pagi, an. 98. §. 2.

Pet. doc. t. 1. 11. c. 21. p. 332. a.

[Mais je voudrois qu'il euſt répondu à deux grandes difficultez qu'on luy peut faire. Car l'epitome de Victor dit qu'il y eut une eclipſe de ſoleil le jour que mourut Nerva: ce qui ne ſe peut dire du 27 janvier 98, qui eſtoit le 7 ou le 8 de la lune, 'puiſque ſelon Bucherius, le premier janvier eſtoit le douzieme de la lune.] L'autre difficulté eſt que Gruter, Goltzius, & Occo, citent pluſieurs inſcriptions greques & latines, qui marquent la 3e année du Tribunat

Buch. cycl. p. 21.

Tribunat ou du regne de Nerva. Et on ne peut pas dire que l'on contoit les années de ſon Tribunat par les Conſulats, ou par quelque autre epoque differente du jour qu'il avoit commencé ſa puiſſance du Tribunat. Je penſe que cela ſeroit dementi par les inſcriptions de tous les autres Empereurs.]

Goltz.p.61.c] Nor.de Pil.c. 6.p.66. 'Et nous en avons une de Nerva meſme, qui joint ſon IV. Conſulat [qui eſt l'an 98,] avec la ſeconde année de ſon Tribunat.

[Ces difficultez ſemblent nous obliger de ſuivre ce que dit Aurele Victor,]que Nerva ſe demit de l'Empire au bout de 16 mois, [& 8 ou 10 jours.]

Lact.perſ.c. 18.p.16. 'Maximien Galere dit la meſme choſe dans Lactance, long-temps avant Aurele Victor, ſinon qu'il ne donne à Nerva qu'un an de regne [ce qui n'eſt rien] & il dit poſitivement que ce Prince

Cyp dif.ap. 41.p.57. rentra dans la vie privée. 'Dod Wel pour montrer que Nerva s'eſt effectivement demis de l'Empire, cite ce que

Plin.l.7.ep. 31.l.453. Pline dit de luy: *'Nam privatus quoque attendebat his quæ reſtè in publico fierent.* [Il faudroit ſeulement ajouter que meſme aprés ſa demiſſion Trajan luy conſerva toutes les marques & les titres de la dignité imperiale juſques à ſa mort, qu'il ne faudra mettre qu'aprés

Occ.p.117. le 18 de ſeptembre 98. 'Occo a cru qu'il avoit quitté l'Empire, & avoit vécu quelque temps particulier. Les autres ont pu confondre la fin de ſon regne avec la fin de ſa vie.

[Voilà ce que nous dirions ſi nous pouvions répondre à Pline qui n'a pu ignorer la verité, & qui auroit eu, ce ſemble, bien des raiſons de marquer cette ceſſion abſoluë de Nerva en faveur de Trajan, & le reſpect que Trajan luy auroit fait rendre enſuite. Mais

Plin.pane p. 258. bien loin de rien dire de cela,]'il marque au contraire fort clairement, que Nerva n'a jamais quitté l'Empire, mais l'a ſeulement partagé avec Trajan: [Et afin qu'on ne recourc pas à cette ſolution forcée, que Pline raporte en cet endroit ce que Nerva avoit fait d'abord, ſans nier ce qu'il peut avoir fait depuis;]il dit dans la ſuite que l'aſ- p.191 Pagi,an. 97. §4. ſociation de Trajan fut ſa derniere action, & qu'il mourut auſſi-toſt aprés.

'La premiere lettre de Pline à Trajan Plin.l.10.ep. 1.p.503. montre viſiblement ce me ſemble que ce Prince n'eſt devenu Empereur que par la mort de Nerva: [& on le peut encore tirer] 'de l'extreme empreſſe- Adri.v.p.1.c. ment qu'eut Adrien de luy aller aprendre cette mort.

[Outre cela, ſi Nerva s'eſt demis de l'Empire, on ne ſauroit guere douter que ce n'ait eſté pour vivre tout à fait en particulier, ſans ſe mesler des affaires, & pour ſe retirer meſme hors de Rome: & c'eſt ce que Diocletien & Maximien firent depuis.]Cependant Vict.epit. il prit la maladie dont il mourut en s'échaufant à parler contre Regulus; [& il ne le fit apparemment que dans le Senat.] Eutrope finit l'hiſtoire de Diocletien par cette remarque, que luy ſeul avoit quitté volontairement l'Empire pour rentrer dans la vie privée. [Nerva ne l'avoit donc pas fait avant luy.

Ces deux dernieres raiſons ne ſont peut-eſtre pas abſolument ſans replique: mais nous ne voyons point que la premiere tirée de Pline puiſſe recevoir de réponſe. Il eſt bien dur d'autre part de dire, que]toutes les inſcriptions qui Nor.de Lic.c 6.p.66. marquent la 3e année de Nerva, ſont fauſſes, ou qu'au moins on y a dû lire II. au lieu que les imprimez ont III. [Cela eſt encore plus dur dans les grecques, B. & Γ: n'eſtant pas des caracteres qui ſe prennent l'un pour l'autre:]'& on Goltz.p.63.d en cite une où *ἐνις τείτου* eſt tout au long. [On ne peut point dire non plus qu'elles ſe rapportent à Trajan. Car quoiqu'il priſt le nom de Nerva, c'eſtoit toujours en y joignant celui de Trajan. Et la 3e année de ſon Tribunat eſtoit finie avant ſon IV. Conſulat, qui tombe

en l'an 101, puiſqu'il eut la puiſſance du Tribunat dés le vivant de Nerva ſelon Pline, avant que de prendre le titre d'Auguſte, comme on le voit par pluſieurs inſcriptions. Birague ne raporte aucune de ces inſcriptions qui font la difficulté, & je ne voy pas meſme qu'il en diſe un mot. C'eſt ſe tirer bien aiſément d'embaras, & y laiſſer les autres qui ont plus de bonne foy.

Il eſt indubitable auſſi qu'il n'y eut point d'eclipſe de ſoleil le 27 janvier 98.] Grand. p. 33. Grandami dit qu'il y en eut une petite de lune le 21, [auquel Nerva peut eſtre tombé malade. Si c'eſt celle que marque l'epitome de Victor, il faut dire qu'il a pris une eclipſe de lune pour une eclipſe de ſoleil, & le commencement de la maladie de Nerva pour ſa mort. Cela n'eſt pas impoſſible.] Calv. p. 337. Pour l'eclipſe de ſoleil arrivée le 21 de mars ſelon Calviſius, [je ne voy pas qu'elle nous éclairciſſe de rien.

Dans ces difficultez nous avons cru devoir ſuivre le ſentiment commun, qui eſt extremement appuyé par Pline, Not. de Lic c. 6. p. 66 [ep. conl. p. 55. pour ne dire rien de plus,] & que le Cardinal Noris ſuit toujours nonobſtant les difficultez qui s'y rencontrent. [Il eſt certain au moins par le temps de Trajan, qu'on commençoit ſon regne vers le 27 de janvier. Les paroles de Galere & d'Aurele Victor nous aſſurent qu'il y avoit quelque bruit dans le IV. ſiecle que Nerva s'eſtoit demis de l'Empire: mais il ne faut pas pretendre que Galere fuſt ſi ſcrupuleux qu'il n'oſaſt rien avancer de ce qui eſtoit favorable à ſon ambition, à moins qu'il ne fuſt tout à fait certain, ni que Diocletien fuſt aſſez habile dans l'hiſtoire, pour le dementir ſur un fait qu'il avançoit comme conſtant. Le paſſage de Pline allegué par Dodwel eſt deciſif, ſi l'affaire de Babius Maſſa, au ſujet de laquelle Pline dit que Nerva eſtoit alors particulier, eſt arrivée aprés la mort de Domitien. Mais c'eſt de quoy nous ne voyons pas de preuves; & Dodwel qui le ſuppoſe, n'en doute point.] Il y a meſme toute apparence que cela ſe doit raporter [à l'an 93, auquel nous l'avons mis, *v. Domitien* § 16, ou au pluſtard] à l'année d'aprés. Pagi, an. 97. § 6. [Les plus habiles ne croient pas qu'il ſe faille tout à fait arreſter aux eclipſes marquées dans les auteurs, parcequ'ils s'y ſont trompez pluſieurs fois, prenant peut-eſtre des obſcuritez extraordinaires pour des eclipſes. Il n'y a que les medailles de la 3e année de Nerva auſquelles nous ne voyons point de bonne réponſe. Mais ſi le Cardinal Noris tres habile en cette matiere ne s'y eſt pas arreſté, nous croyons nous en pouvoir raporter à luy.

Ceux qui voudront défendre en quelque ſorte l'eclipſe marquée par le jeune Victor, pourront obſerver [que Trajan ayant appris la mort de Nerva dans la baſſe Germanie, [& apparemment à Cologne] où l'on écrit qu'il prit l'Empire, [il ne peut l'avoir appriſe que quelques jours aprés qu'elle fut arrivée. Ainſi s'il prit le titre d'Auguſte le 17 de janvier ſur la nouvelle de cette mort, Nerva peut eſtre mort le 21, auquel il y eut eclipſe de lune: & en ce cas, il faut dire que Dion conte le regne de Nerva juſqu'au jour que Trajan prit l'Empire: comme au contraire ſi Nerva n'eſt mort que le 27, il faut dire que c'eſt à ſa mort qu'on commence le regne de Trajan, & non au jour que Trajan ſe fit proclamer Auguſte Ce que nous diſons ici ſuppoſe que Trajan ne prit le titre d'Auguſte qu'aprés avoir ſçeu la mort de Nerva. Car s'il l'avoit dés auparavant, le jour où il le prit ne ſert plus pour trouver celui que mourut Nerva.] Et aprés tout, il ſeroit bien difficile qu'on euſt eſté en ſept jours de Rome à Cologne; de ſorte que le plus court eſt de ne ſe point arreſter à la remarque de l'eclipſe. Adri. v. p. 2. c. Vict. epit. Eutr. Hier. chr.

Le P. Pagi s'étend aſſez pour dé- Pagi, an. 97. § 39.

truire la prétenduë demiſſion de Nerva contre Dodwel qui l'a voulu ſoûtenir. Il le fait toujours en ſuppoſant qu'il eſt mort le 27 de janvier 98; mais il n'entre point dans les difficultez qui ſe rencontrent dans cette ſuppoſition.

NOTES SUR L'EMPEREUR TRAJAN.

NOTE I.

Pour la page 144. § 1.

Trajan né à Italica, non à Todi.

Bar. 100. 51. BARONIUS croit qu'il y a faute dans l'epitome de Victor, où nous liſons que Trajan eſtoit *ex urbe Tudertinâ*, puiſqu'il eſt certain qu'il eſtoit de la ville d'Italica en Eſpagne. Et comme cette ville eſt dans les peuples appellez *Turditani*, il croit qu'on a confondu le nom de ces peuples avec *urbs Tudertina* [dans l'Ombrie, qu'on appelle aujourd'hui Todi. Cette conjecture eſt ingenieuſe, & il faut apparemment la ſuivre. Ce n'eſt pas qu'il ne ſe puiſſe faire que Trajan eſtant originaire d'Italica, ſoit neanmoins né Aur. V. epit. à Todi,] comme Nerva originaire Dio, l. 69. p. 787. de Crete, eſt né à Narni, comme Adrien originaire d'Italica auſſibien Spart. v. Adri p. 1. b. que Trajan, eſtoit neanmoins né à Rome. Mais Eutrope dit nettement que Dio, l. 68. p. 771. 2. Trajan eſtoit né à Italica; & Dion dit de luy, ὡς Ἰταλός, οὐ Γαδείρων ὤν, [ce qui ne paroiſt pas pouvoir ſignifier autre choſe, ſinon qu'il n'étoit ni natif, ni originaire d'Italie.

Sanſon appelle la ville d'Italica *Hiſpa Italica*.] Ferrarius en fait deux villes Baud. p. 374. 394. differentes.

NOTE II.

Pour la page 145. § 1.

Temps de la mort de Marcienne.

[Il ſemble neceſſaire de dire que Marcienne ſœur de Trajan eſtoit morte dés l'an 100, auquel Trajan fut Conſul pour la 3e fois, puiſque] Biraque p. 166. cite des medailles qui portent ces mots, *Diva Auguſta Marciana*, avec ceux-ci, *Coſ. III.* Cependant Leünclavius Dio, l. 68. n. p. 1040. l. cite auſſi une inſcription qui contient un vœu de la colonie de Sarmiz pour le ſalut de Trajan & de Marcienne ſa ſœur. [Or Sarmiz ou Zarmizegetuſe n'a pu eſtre colonie qu'aprés la conqueſte de la Dace en l'an 105. Il y a donc apparence que les medailles produites par Biraque ne ſe raportent pas au III. Conſulat de Trajan, dont Biraque ne dit point que ces medailles portent le nom, mais à Adrien,] qui fit de Adri. v. p 5. c. grands honneurs à ſa belle-mere, dit Spartien; [& qui peut bien en avoir fait auſſi quelques uns à Marcienne mere de ſa belle-mere.]

NOTE III.

Pour la page 145. § 1.

Sur le temps de la naiſſance de Trajan.

Dion dit que Trajan avoit 42 ans Dio, l. 68. p. 772. a. quand il commença à regner. a Il regna a p. 796 e. 19 ans, ſix mois, & 15 jours. [Il mourut donc à 61 ou 62 ans.] Eutrope dit qu'il mourut *ætatis anno* 62, *menſe nono*; & *die quarto*. [On conte pour le jour de ſa mort le 11 d'aouſt 117, auquel Adrien fut declaré Empereur. *V. la note* 28. Il eſt donc né le 8 decembre 55, s'il faut entendre qu'il mourut le 4e jour du 9e mois de ſa 62e année. Ainſi lorſqu'il commença à regner le 28 janvier 98, il eſtoit dans le ſecond mois de ſa 43e année; ce qu'on ne peut pas dire eſtre contraire à Dion.

Mais Eutrope dit auſſi-toſt aprés par la meſme expreſſion, que Trajan mourut *imperii anno* 19, *menſe* 6, *die* 15. Or il doit avoir entendu par là qu'il regna les 6 mois & demi outre les 19 ans, non ſeulement ſelon Dion, mais auſſi ſelon

Aurele Victor, & ſon epitome, où nous liſons que Trajan regna 20 ans. S'il faut donc auſſi entendre qu'il a vécu 62 ans, 9 mois, & 4 jours, il faudra dire qu'il eſt né le 8 novembre 54, & qu'il eſtoit dans ſa 44e année en 98; ce qui ne s'accorde plus avec Dion. L'epitome de Victor où nous liſons que Trajan vécut 64 ans, & Euſebe qui luy en donne 65, s'en eloignent encore davantage. Scot n'a point mis dans ſon edition d'Eutrope combien Trajan a regné. Mais aſſurément Eutrope n'avoit point oublié de le mettre. Auſſi cela ſe trouve dans ſa traduction greque, *p.* 114. *b*, & ſans cela meſme Eutrope conte de la meſme maniere le regne de Caius: de ſorte qu'on ne peut douter que ſelon luy, Trajan n'ait vécu plus de 62 ans, ou meſme plus de 63; car dans l'edition de Vechel en 1590, *p.* 114. *b*, on lit 63 & dans le latin & dans le grec.

Le latin de cette edition met un mois au lieu de neuf. Ainſi il ſeroit né le 8 de juillet; mais cette leçon eſt moins autoriſée, & elle ne ſuffiroit point encore pour accorder Dion avec Eutrope.]

Plin. l.10.ep. 28. p.977. pane. p.164. 'Pline ſemble nous eloigner beaucoup de tout cela pour le jour, & nous obliger de dire que Trajan eſt né le 18 de ſeptembre, 'comme on le trouve marqué dans le calendrier donné par Bucherius, [par Lambecius, & par d'autres. On ne ſçait s'il ne le faut point raporter au jour de ſon adoption: & neanmoins il y a bien des raiſons pour ne mettre ſon adoption qu'à la fin d'octobre. *V. Nerva note* 3. Le calendrier de Bucherius ne s'accorde point non plus avec Dion pour le jour de la naiſſance de Nerva.]

Buch. cycl. p. 285.

Pagi, an. 119. § 6. 'On cite de Xiphilin, que Trajan avoit 60 ans, dix mois, & 24 jours quand il mourut; ce qui doit faire mettre ſa naiſſance au 18 de ſeptembre 56, [mais je ne trouve point ce paſſage dans Xiphilin.

Dans cette diverſité, il ſemble qu'il vaut mieux ſuivre ceux qui luy donnent le plus d'âge,] 'puiſqu'il ſe plaint dans Julien que ſa vieilleſſe l'avoit empeſché d'achever la conqueſte des Parthes: 'à quoy il ajoute que ſon âge ne l'avoit pu empeſcher de marcher contre eux [en l'an 115 au pluſtard,] quoiqu'il le diſpenſaſt ſelon les loix de porter les armes.

Juli. cæſ. p. 39

p. 40.

[Nous parlons toujours du jour de la naiſſance de Trajan, en ſuppoſant qu'il eſt mort le 11 d'aouſt,] 'ſelon ce que dit Dion, qu'il a regné 19 ans, 6 mois, & 15 jours. [On verra dans la note 28 que cela n'eſt pas tout à fait exact, & qu'il eſt mort un peu pluſtoſt: mais cela ne va qu'à peu de jours, qui meſme ne changent rien à l'égard de ceux qui mettent ſa naiſſance le 18 de ſeptembre.]

Dio, l. 68. p. 768. c.

NOTE IV.

Pour la page 360. l. 8.

Sur les Conſuls de l'an 99.

[Les Conſuls de l'an 99 ſont Palma & Senecion, ſelon Idace, la chronique d'Alexandrie, *p.* 572,] '& l'Anonyme de Cuſpinien donné depuis peu par le Cardinal Noris; ou Senecion & Palma, ſelon S. Proſper, Victorinus & Caſſiodore, qui ont accoutumé de le ſuivre.

Noris. hiſt. p. 16.

'Onuphre croit que Palma eſt A. Cornelius Palma, marqué comme Conſul dans une inſcription, où le nom de ſon collegue eſt effacé, & cela ne paroiſt pas recevoir de difficulté, puiſque je penſe qu'on ne trouve point de Palma Conſul ordinaire que ſous Trajan. Pour Senecion,] 'Pline le jeune parle en divers endroits d'Herennius Senecio: mais c'eſt celui que Domitien avoit fait mourir. 'Il écrit à un Soſius Senecio, [qui eſt ſans doute le Soſſius Senecio, à qui Plutarque adreſſe la vie de Theſée,] '& pluſieurs autres de ſes ouvrages.

Onu. in fast. p. 214. d.

Plin. l. 1. ep. 5. p. 10. &c.

Plin. l. 1. ep. 12 p. 35.

Rual. v. Pluc. c. 12. p. 21.

[Comme Senecion fut pluſieurs fois Conſul ſous Trajan, on ne peut douter que ce ne ſoit] 'ce Soſſius que Dion dit

Dio, l. 68. p. 770.

avoir eſté particulierement aimé de ce
Onu. in faſt. p.217.a.b. Prince, & ce C. Soſius qu'on trouve avoir eſté Conſul pour la 4e fois, [ou au moins pour la ſeconde en 107 avec Sura, qu'on ſçait auſſi avoir eſté celebre du temps de Trajan. Ce peut eſtre
Plin.l.4.ep.4 p.222. encore] ce Soſſius à qui Pline écrit, pour le prier de donner ou faire donner quelque charge à un de ſes amis, & de l'obliger en ce point, comme il avoit
Adri. v.p.2.c obligé bien d'autres perſonnes. Il y avoit encore en ce temps là un Soſius Pappus, [mais qu'on ne voit pas avoir eu de credit extraordinaire.]

Onu. in faſt. p.214.c d. Onuphre a donc raiſon d'appeller le Conſul de cette année C. Soſius Senecio. [Mais je ne ſçay s'il l'a de meſme de dire qu'il eſtoit alors Conſul pour la ſeconde fois, pretendant que Trajan l'avoit déja fait Conſul ſubrogé l'année de devant avec Licinius Sura. Cela ne ſe trouve dans aucun monument. Idace, la chronique d'Alexandrie,] & l'inſcription raportée par Onuphre meſme, ſont Palma premier Conſul, & ſelon cette inſcription on peut juger qu'il eſtoit Conſul pour la premiere fois. [Cependant il eſt bien rare de voir un homme Conſul pour la ſeconde, mis aprés un autre qui ne l'eſtoit que pour la premiere. Saint Proſper & Caſſiodore donnent pour Conſuls à l'an 102, *Senecionem II, & Suram.* Je ne ſçay meſme ſi l'on trouveroit que des particuliers aient jamais eſté Conſuls en deux années conſecutives. L'unique fondement d'Onuphre, c'eſt]
p.217.a.b. qu'en 107, Senecion fut Conſul pour la 4e fois avec Sura pour la 3e. [Ils pourroient avoir eſte ſubrogez entre 102 & 107, & nous eſperons montrer dans la note 19, que ſelon toutes les apparences Senecion ne fut Conſul en 107 que pour la ſeconde fois.

Quoique Senecion ſoit ordinairement appellé Soſſius par les anciens, nous l'appellons Soſius pour nous conformer à Onuphre & aux autres qui le ſuivent communément: Et Onuphre le cite ainſi de l'inſcription de l'an 107. [Ou trouve dans Gruter des Soſius & des Soſſius.]

NOTE V.

Pour la page 261. § 8.

Quand la femme & la ſœur de Trajan ont eſté Auguſtes.

Plin.panc.p. 152. 'Pline dit fort nettement que [Photine] femme, & [Marcienne] ſœur de Trajan, ne prenoient point encore le titre d'Auguſtes lorſqu'il faiſoit ſon panegyrique, [eſt à dire en l'an 100 au mois de ſeptembre:] *habeantur Auguſtæ, quia non vocantur.* Cependant il dit au meſme endroit, qu'elles avoient refuſé de le prendre tant que Trajan refuſeroit celui de Pere de la patrie, 'que Trajan
p.38. ne refuſoit plus alors, [& qu'il avoit pris ſelon les medailles de l'an 99. Il ſemble donc qu'il y ait peu ou point d'apparence que ſa femme & ſa ſœur aient refuſé plus long-temps celui d'Auguſtes. Nous ne voyons pas bien à quoy il faut ſe determiner.] 'Plotine eſtoit
Bir.p.164. Auguſte avant le VI. Conſulat de Trajan, [c'eſt à dire avant l'an 112.]

NOTE VI.

Pour la page 262. § 8.

*Sur le titre d'*Optimus *donné à Trajan.*

Plin.panc. p. 137.160. 'On voit par le panegyrique de Pline, [fait en l'an 100 au mois de ſeptembre,] 'que le Senat avoit déja donné à Trajan le titre d'*Optimus*;
Bir. p. 148. 149. & il eſt en effet marqué dans une medaille de ſon ſecond Conſulat, [c'eſt à dire de l'an 98 au 99,] & dans une autre qui ne luy donne que le titre de Germanique. 'Cependant on ne le
Fabr.c.9. p. 295. trouve point, dit Fabretti, dans toutes les autres medailles & inſcriptions juſqu'au VI. Conſulat que Trajan prit en l'an 112, & juſqu'à ce qu'il euſt pris le nom de Parthique. 'Et nous liſons auſſi
Dio, l.68. p. 781. d. dans l'abregé de Dion par Xiphilin, que le Senat le luy donna aprés la conqueſte de l'Armenie. 'On ne peut douFabr. p.295. ter que le Senat ne le luy ait donné dés

l'an 100 au pluſtard, puiſque Pline le dit. Mais Fabretti croit qu'il peut avoir attendu à ſouffrir qu'on le miſt ſur ſes medailles juſqu'à ſes dernieres années, & que c'eſt ce qui a trompé [Dion ou] Xiphilin. Pour les medailles des années precedentes où on le lit, il croit qu'il y a faute, & qu'elles doivent eſtre datées du VI. Conſulat. 'Goltzius en cite neanmoins du V;] '& on en voit un ſi grand nombre dans Birague, qu'aſſurément il n'y a pas d'apparence à vouloir qu'il y ait faute dans toutes.] 'Il en marque meſme quelques unes du IV. Conſulat, dont l'une porte *Trib. pot. IIII. Imp. II*, qui eſt la marque de l'an 101. [Ainſi il faut dire qu'on le luy donnoit dés ce temps là, quoiqu'on l'ait fait plus communément depuis l'an 110 ou environ;] '& encore plus depuis l'an 115, ſoit que le Senat le luy euſt confirmé plus ſolennellement par un nouvel arreſt, [ſoit par quelque autre raiſon qui ne nous eſt pas connuë.]

Goltz p. 65. c. Bir. p. 153-158. p. 251, 252. Mor. epo. p. 247.

NOTE VII.

Pour la page 262. § 8.

Sur les enfans entretenus par Trajan.

[Il eſt bien naturel de raporter aux meſmes enfans nourris par Trajan, ce qu'on en trouve dans Dion & dans Pline.] 'Cependant Pline en parle enſuite de la diſtribution *congiarium* faite à Rome, en loüant beaucoup Trajan d'y avoir fait comprendre les enfans: & il ne lie point ces choſes par aucune tranſition; de ſorte qu'il ſemble que ce n'en ſoit qu'une. Il finit en effet tout cet endroit par ces paroles, *Dabis congiaria ſi voles: illi tamen propter te naſcuntur.* Et il entre auſſi-toſt dans un nouveau ſujet par ces autres: *Inſtar ego perpetui congiarii &c.* [On ne trouve point que ces *congiaria* ſe donnaſſent hors de Rome: de ſorte qu'il ſemble neceſſaire de diſtinguer ce que dit Pline des enfans de Rome, de ce que dit Dion] 'des enfans que Trajan faiſoit nourrir dans les villes de l'Italie: & de reconnoiſtre que Pline ne parle point de ceux-ci, parceque Trajan n'en a pris ſoin qu'après l'an 100.

Plin. pane. p. 248. Dio, l. 68. p. 772. c.

'D'autre part neanmoins Pline ne dit pas qu'on euſt fait ſeulement une gratification à ces enfans pour une fois, mais qu'on continuoit à les entretenir; *publicis ſumtibus aluntur, patrium ut alumnum colunt*: '& il dit que leur catalogue s'augmentoit à meſure qu'il naiſſoit de nouveaux enfans. [Peut-on dire que tous ceux qui avoient part aux diſtributions extraordinaires, appellées *congiaria*, qui, comme je croy, ſe faiſoient en argent, avoient part auſſi aux diſtributions ordinaires qui ſe faiſoient en blé ou en autres eſpeces, comme on le voit par l'hiſtoire; & qu'ainſi ils eſtoient toujours nourris, ou tout à fait, ou en partie par le public? Cela peut ſuffire pour expliquer Pline, mais non pas pour l'unir avec Dion: & c'eſt ce qui nous oblige de croire qu'ils parlent de deux choſes differentes.]

Plin. p. 48. p. 49.

NOTE VIII.

Pour la page 163. § 10.

Sur les Conſuls collegues de Trajan en l'an 100.

'Celui qui fut Conſul avec Trajan en l'an 100 de J. C, [nommé Fronton par S. Proſper & ceux qui le ſuivent, & Frontin par l'Anonyme de Cuſpinien, *p. 341 a*,] avoit eſté Conſul pour la deuxieme fois ſous Nerva. 'Dion raporte une parole fort belle & fort libre dite dans les commencemens de Nerva par Fronton alors Conſul. 'Le Cardinal Noris croit qu'on peut tirer de Martial, que Frontin avoit eſté Conſul vers le meſme temps, & pour la ſeconde fois: [de ſorte qu'il n'eſt pas aiſé de determiner lequel des deux fut Conſul en l'an 100.] Le Cardinal Noris dans ſon epiſtre conſulaire ſemble pencher pour Frontin. 'Neanmoins il a depuis écrit au P. Pagi, qu'il valoit mieux

Plin. pane. p. 218. Dio, l. 68. p. 769. b. Nor. ep. conſ. p. 61. 62. Pagi, an 100. § 2.

l'appeller Fronton, parceque ſelon Pline *pane. p.*116, ce n'eſtoit point un homme de guerre; & Frontin avoit commandé avec honneur les armées en Angleterre. 'Ulpien cite un reſcrit de Trajan à Julius Fronto: [a] & nous trouvons un M. Julius Fronto Intendant des grands chemins en l'an 103.

Dig 48. t.19. l. 1. p. 1128. a Grut p.199. 4.

Onu. in faſt. p.213. d.214. f.

'Onuphre veut auſſi que le Conſul de l'an 100 ſoit Fronton: mais il ajoute que c'eſt M. Cornelius Fronto dont parle Capitolin ſur M. Aurele, [c'eſt à dire celui qui fut maiſtre de cet Empereur & de L. Verus. Cependant un homme Conſul pour la troiſieme fois en l'an 100, eſtoit aſſurément trop âgé pour enſeigner l'eloquence à M. Aurele né en 121, & à L. Verus né apparemment en 130. Cette fonction meſme ne convient pas à un homme qui auroit eſté trois fois Conſul.] 'Auſſi l'on voit par l'inſcription qu'Onuphre meſme rapporte en cet endroit, que Fronton l'orateur maiſtre de M. Aurele, ne fut qu'une fois Conſul, '& par Auſone, qu'il ne le fut que ſubrogé pour deux mois: ce qu'on marque meſme comme une recompenſe extraordinaire. 'Ainſi il eſt certain que l'orateur n'eſt point le Conſul de l'an 100, [& il eſt meſme tres probable qu'il n'eſtoit ni ſon fils, ni ſorti d'aucune maiſon illuſtrée par trois Conſulats. Auſſi Fronton, ſi c'eſt luy qui fut Conſul en l'an 100, n'eſt point nommé Cornelius ni par Dion lorſqu'il en parle ſous Nerva, *p.*769. *b*, ni par aucun autre;] '& il n'y a guere lieu de douter que ce ne ſoit M. Julius Fronto, dont nous venons de parler.

p.213 e.

Auſ. conſ. p. 388.

Not ep conſ. p.60.

p 610

'Il y avoit en ce temps-ci un Fronto Catius. Mais Pline qui le nomme ainſi en trois endroits, en parle plutoſt comme d'un avocat celebre, [que comme d'un homme qui ayant eſté trois fois Conſul, devoit tenir l'un des premiers rangs entre les chefs du Senat, & n'y appuyer les affaires que par ſon autorité.]

Plin. l. 2. ep. 11. p. 98. 105. l. 6. ep. 13. p. 363.

Il faut encore avouer qu'Onuphre ſe trompe,] 'lorſqu'il croit que l'un des deux qui ayant eſté Conſuls pour la ſeconde fois ſous Nerva, furent deſignez pour exercer un III. Conſulat en l'an 100, eſt Sextus Pompeius Collega, qui avoit eſté Conſul ordinaire ſous Domitien en 93, & qu'on voit, dit-il, avoir encore eſté Conſul ſous Nerva au lieu de Certus. On le voit ſelon luy par ces paroles de Pline, *'Collega Certi Conſulatum, ſucceſſorem Certus accepit.* [Onuphre a donc cru que *Collega Certi Conſulatum*, ſignifioit que Collega avoit eu le Conſulat deſtiné à Certus. Mais en ce cas *ſucceſſorem Certus accepit* ne ſignifiera que la meſme choſe, & un peu moins. Ainſi il vaut mieux donner ce ſens à cet endroit, que Domitien ayant deſtiné Certus & Proculus pour eſtre Conſuls enſemble, 'comme Pline l'avoit dit auparavant, Nerva donna à un autre le Conſulat deſtiné à Certus, & laiſſa Proculus ſon collegue exercer le ſien.

Onu. in faſt. p.214.f.

Plin. l. 9. ep. 13. p. 526.

p.526.

Quoy qu'il en ſoit de cet endroit,] 'on voit que dans l'affaire de Marius Priſcus jugée en janvier, lorſque Trajan eſtoit Conſul, '& Cornutus deſigné Conſul, [c'eſt à dire certainement en l'an 100 dont il s'agit,] 'Pompeius Collega eſt mis entre les Conſulaires qui opinoient aprés les Conſuls deſignez. [S'il faut donc deviner quel eſt celui dont parle Pline, il vaudroit mieux dire que c'eſt un Pontin un Pontien, 'qu'Idace & la chronique d'Alexandrie marquent au lieu de Fronton pour collegue de Trajan. Mais il y a bien plus d'apparence que c'eſt une corruption du nom de Frontin ou Fronton.] 'Pline écrit diverſes lettres à un Pontien.

l. 2. ep. 11. p. 101. 102.

p.106.

p.107.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 9. t.

Plin. l. 5. ep 13. l. 6. ep. 28. l. 7. ep. 4.

NOTE IX.

Pour la page 171. § 12.

Sur l'ordre des lettres de Pline.

[Nous ſuppoſons que les lettres de Pline ſont à peu prés miſes dans l'ordre

du temps: & Onuphre paroiſt auſſi l'avoir cru, puiſqu'il en tire les années de
Plin.l.1.ep.1. p.1. divers Conſuls.] 'Cependant Pline dit luy meſme qu'il les avoit rangées comme elles luy eſtoient venües dans les mains, ſans y obſerver l'ordre du temps: [& il y en a en effet qui ne le
p.345. ſuivent pas. Par exemple] 'la derniere du 5e livre doit eſtre écrite au commencement que Nepos fut Preteur, *initurus*
p.271. *magiſtratum jura recognovit.* 'Et cependant il eſt parlé de ſa Preture dés la 29 du quatrieme livre, & dans quelques autres enſuite. Et je ne croy pas qu'on puiſſe dire que ce ne ſoit pas le meſme Nepos, puiſqu'il y paroiſt toujours avec le meſme caractere d'eſprit. Quand meſme c'en ſeroit un autre, cettre lettre 21 du 5e livre doit toujours
p.165. avoir precedé la 14. 'Car la 21 porte que Nepos vouloit faire executer l'arreſt du Senat contre les avocats qui prendroient de l'argent; & ne parle point du reglement que Trajan avoit
p.128. fait pour appuyer cet arreſt, 'comme nous l'apprenons de la lettre 14.

[De meſme au milieu des lettres, qui, ſelon noſtre ſuite & ſelon Onuphre,
l.6.ep.10. p. 351. doivent regarder l'an 102,] 'nous en trouvons une écrite 10 ans aprés la mort de Verginius Rufus, [& ainſi en l'an
p.482. 107. Il faut auſſi ce me ſemble que] 'la lettre 14 du livre 8, où il eſt parlé de la mort d'Afranius Dexter *p.* 482, & qui paroiſt écrite dés la fin de 102, ſoit
p.480. miſe trop tard, 'ou que la 4 du meſme livre écrite aprés la mort de Decebale, & ainſi aprés l'an 105, ſoit miſe trop toſt: Et je croirois plutoſt le dernier.
p.520. 'La 10 du 9e livre eſt une réponſe de
p.16. Tacite à la 6e du premier.

[Neanmoins ces anachroniſmes ſont rares, & ainſi ils ne nous empeſchent pas de croire que la pluſpart ſont dans l'ordre qu'elles ont eſté écrites, puiſque cela nous paroiſt dans preſque toutes celles où l'on peut remarquer quelque ordre. Nous avons donc cru aprés Onuphre, en pouvoir tirer quelque lumiere pour l'hiſtoire de ce temps là, quoique nous ne pretendions pas qu'on s'y puiſſe fonder avec une entiere aſſurance.]

NOTE X.

Pour la page 171. § 13.

Pourquoi l'on met la premiere guerre des Daces en l'an 101.

'Calviſius commence la premiere guerre de Trajan contre les Daces dés l'an 100. 'Occo cite en effet deux medailles de ſon III. Conſulat, qui eſt l'an 100, dont l'une porte cette inſcription *Profectio Aug. Germaniæ*: & il ſe peut bien faire que l'on compriſt alors les Daces & les autres barbares ſeptentrionaux ſous le nom de Germains ou Allemans: L'autre luy donne expreſſément le nom de *Dacicus* ou vainqueur des Daces; [ce qui ſuppoſe que cette guerre eſtoit déja terminée.] 'Birague en ajoute une troiſieme où il eſt appellé *Victor Germ.* & il entend tout cela des Daces.

Calv p.338. Bir. p.150. Occo p.197. 198. Bir. p.149.

'Cependant le panegyrique de Pline, prononcé bien avant dans l'an 100, & comme on croit, le premier jour de ſeptembre, ne donne pas lieu de dire qu'on ſongeaſt meſme encore alors à cette guerre. 'De plus, Spartien dit qu'Adrien fut Queſteur en l'an 101, qu'il eut enſuite le ſoin des regiſtres, & qu'il ſuivit Trajan dans ſa premiere guerre contre les Daces. [Cette guerre ne ſe fit donc qu'aprés 101 ou en 102 au pluſtoſt, ſi Adrien n'a eſté que peu de mois dans ces deux emplois.] 'Il y faut joindre ce que Trajan dit dans les Ceſars de Julien, qu'il avoit vaincu les Daces en cinq ans. Car cette guerre n'ayant fini qu'en 105 ou 106, elle doit avoir commencé en 101 ou 102. Pour les inſcriptions d'Occo, rien n'oblige de raporter la premiere & la derniere aux Daces: & il eſt aiſé que dans l'autre on ait mis *Coſ. III*, au lieu de *Coſ. IIII*, comme on lit dans d'autres, ce qui marque

Onu. in faſt. P.215. & Nor. ep. conſ. p.63.

Adri. v. p. 2 b.

Juli cæſ. p.30.

que les années 101 & 102. Mais je ne comprens pas comment la premiere & quelques autres de la meſme année, citées par Occo, & par Birague *p.*150, portent *Divo Trajano*. Je ne croy pas qu'aucun Empereur ait eſté appellé *Divus* de ſon vivant. [Auſſi le Cardinal Noris tient ces medailles pour ſuſpectes,

Nor.ep.conſ. p.63.64.

[La premiere guerre des Daces ne ſe pouvant donc pas mettre en l'an 100,] 'Caſaubon la met en 101. [Et c'eſt ce que nous ſommes obligez de dire aprés luy,] 'ſi nous recevons l'inſcription qu'Onuphre raporte, datée de la 4.e année du Tribunat de Trajan, puiſqu'elle luy donne le ſurnom de Dacique, & marque la défaite de Decebale. 'Il eſtoit auſſi Imperator pour la ſeconde fois dés la meſme année, a & n'eſtoit point encore Imperator III. à la fin de l'an 102, ce qui oblige à mettre ſa victoire en 101 ou en 103. 'Il l'eſtoit pour la premiere fois dés l'an 98. 'Euſebe & l'auteur des Olympiades marquent auſſi le triomphe de Trajan ſur les Daces en l'an 101. 'Fabretti & le P. Pagi ſuivent l'opinion de Caſaubon.

Adri.v.n.C. p.7.d.e.
Onu.in.faſt. p.215.f.
Goltz.p.63. c.d. Bir.p.350.
a Nor.ep. conſ.p.63.
Goltz.p.63.f.
Euſ.Chr.ad. p.341.1.
MS.

'Le Cardinal Noris ſoûtient neanmoins qu'on ne peut point mettre la guerre des Daces en l'an 101, auquel Adrien fut Queſteur, parce, dit-il, que la Queſture duroit un an; & il cite pour cela un Junius Avitus, que Pline *l.*8. *ep.* 23, dit avoir eſté Queſteur ſous pluſieurs Conſuls. [Je ne voy pas bien que cela prouve: car comme les Conſulats eſtoient tantoſt d'un an, tantoſt de quelques mois, & meſme de quelques jours, la Queſture pouvoit-elle pas eſtre de meſme? Il ſeroit meſme plus aiſé de tirer de cet endroit de Pline, que la Queſture ne duroit pas ordinairement une année entiere: *Queſtor Conſulibus ſuis (& plures habuit) non minus jucundus &c.* Ce n'eſtoit donc pas une choſe ordinaire aux Queſteurs de ſeruir ſous pluſieurs Conſuls; & il eſtoit auſſi fort rare de voir les meſmes Conſuls durer toute l'année, ſi meſme cela ſe voyoit jamais dans ce temps là.]

Nor.ep.conſ. p.65.

'Le Cardinal Noris s'inſcrit en faux contre l'inſcription d'Onuphre, [qui joint la défaite de Decebale avec la 4.e année de Trajan. Il pretend que cette inſcription a eſté d'abord donnée par Lazius toute informe, avec la moitié des le tres mangées, & la 4.e année de Trajan, ſi c'eſt de luy qu'elle eſt, jointe à ſon V. Conſulat, ce qui eſt inſoûtenable; qu'Onuphre & d'autres l'ont enſuite corrigée & remplie comme ils ont voulu; & qu'ainſi c'eſt une piece ſur laquelle on ne peut rien appuyer. [Il ne répond pas à la chronique d'Euſebe, & à l'auteur des Olympiades. Mais on ſçait aſſez le peu d'exactitude de la premiere, & pour l'autre, je penſe que l'on demeure d'accord que c'eſt Scaliger qui a compoſé ce recueil d'hiſtoires, comme il l'intitule, l'ayant tiré de divers auteurs. Le titre d'Imperator II. ne prouve pas non plus beaucoup. Car quand il ſeroit certain que Trajan l'auroit pris en 101, il n'eſt point neceſſaire que ce fuſt pour la guerre des Daces. Ainſi ſi l'opinion du Cardinal Noris a des fondemens un peu ſolides, elle doit l'emporter ſur les autres.]

Nor.ep conſ. p.64.

'Sa principale raiſon eſt ce me ſemble p.65. que nous avons pluſieurs inſcriptions de la 6.e année de Trajan commencée à la fin de 102, où il eſt appellé Imperator II, & d'autres où il y a Imperator IIII, ce qui doit marquer qu'il remporta divers avantages ſur les ennemis en 103, & nous ne ſavons point qu'il ait eu de guerres conſiderables que contre les Daces & les Parthes. Au moins il ne s'attribuë que ces deux trophées dans les Ceſars de Julien. [Cette preuve ſeroit moins forte, s'il avoit eſté Imperator III. dés l'an 101,] comme Birague *p.*151, dit l'avoir trouvé

Fabr.c.9.p. 278. sur une medaille. Mais il y a faute apparemment, puiſqu'on trouve le contraire dans pluſieurs autres : & cette medaille parle du Tigre, dont les armées Romaines n'approchoient point
Nor.ep.conſ. p.55.67. en ce temps là. [Je penſe que le Cardinal Noris ſe fonde encore ſur ce que dans des medailles de l'an 103, Trajan n'eſt qualifié que *Germanicus*, & non *Dacicus*, ce qui donne lieu de croire qu'il ne triompha des Daces qu'à la fin de 103 dans la 7.e année de ſon regne:
Dio.l.68.p. 774.b. & il ne prit le nom de Dacique qu'à ſon triomphe ſelon Xiphilin. [Pour ce que nous avons dit, que ſelon Julien, la guerre des Daces doit avoir commencé en 101 ou 102, le Cardinal Noris n'aura pas de peine à l'accommoder à ſon opinion, en la faiſant commencer en 102 & finir en 103.

Il s'appuie beaucoup, comme nous avons dit, ſur ce que la guerre des Daces à ſuivi la Queſture d'Adrien, qu'il faut mettre en 101: mais nous croyons avoir ſuffiſamment répondu à cette raiſon. Il ne ſeroit pas difficile auſſi que Trajan euſt vaincu les Daces en 101, & quelques autres ennemis moins conſiderables en 103, ſoit par ſes Generaux, ſoit par luy meſme. Je ne ſçay s'il faut s'arreſter davantage à l'omiſſion du titre de Dacique : car il me ſemble avoir remarqué que ces ſortes de titres s'omettoient aſſez ſouvent.
Nor.ep.conſ. p.61. Mais ce qui embaraſſe beaucoup, c'eſt qu'au lieu que Trajan eſt qualifié Imperator II. dans deux inſcriptions de ſa 6.e année, commencée en 102 vers novembre, il s'en trouve pluſieurs autres qui portent *Imperator IIII. Coſ. II II. deſ. V*, & une autre où il y a *Dacicus Conſ. III I.* Selon tous les faſtes il fut Conſul pour la quatrieme fois en 101, & pour la cinquieme en 103. Il faut donc dire qu'il eſtoit *Imperator IIII.* & *Dacicus* dés la fin de 102 & qu'il avoit triomphé des Daces dés ce temps
p. 65. là. 'Il n'y a point cependant d'apparence, dit le Cardinal Noris, que Trajan ait fait la guerre dans la Dace, & y ait pris deux fois le titre d'Imperator en novembre & en decembre. [Il faut ajouter meſme qu'il eſtoit déja revenu à Rome avant la fin de decembre, puiſqu'il n'eut le titre de Dacique qu'avec le triomphe.] Cela fait croire au Cardinal Noris que Trajan n'eut ſon V. Conſulat qu'en 104, & il l'appuie par de tres fortes raiſons, [qui ne ſont pas telles neanmoins, que nous oſions renverſer pour cela tous les faſtes, comme nous le dirons en ſon lieu. Nous aimons donc mieux chercher quelque autre ſolution; & il me ſemble qu'on peut ſuppoſer raiſonnablement ce que nous avons dit, que Trajan remporta en 102 quelques avantages ſur les ennemis par ſes Lieutenans, en deux differens endroits de l'Empire; & que la nouvelle en eſtant arrivée à Rome au mois de novembre, le Senat l'obligea de prendre deux fois le titre d'Imperator. Les victoires de ſa 6.e année ſe devant donc diſtinguer de celle des Daces, il ne nous reſte plus que l'an 101, auquel nous puiſſions raiſonnablement placer celle-ci. Voila ce qui nous paroiſt de mieux fondé dans l'obſcurité de l'hiſtoire de ce temps là.] Car ceux MS.p.682. qui ſont aujourd'hui les plus habiles dans l'hiſtoire & dans les medailles, & qui ſemblent s'eſtre particulierement appliquez à demesler les guerres des Daces, ne peuvent s'accorder ſur ce point.

'Le P. Pagi qui avoit mis le triomphe Pagi,p.207. de Trajan ſur les Daces en l'an 101, 'a an.101. §7. depuis changé quelque choſe dans ce an.101.103. §6. ſentiment. Car il fait commencer la guerre en 101, & durer juſques en 103, auquel il met le triomphe de Trajan à cauſe de quelques medailles qui ſem- Nor.ep.conſ. blent marquer un triomphe; datées de p.67.Bur.p.1. ſa 7.e année qui commence à la fin de 103. [Nous laiſſons à ceux qui ſont habiles en ces ſortes de choſes, à voir ce :

que prouvent ces medailles. Mais puiſque Trajan avoit le nom de Dacique avant la fin de 102, nous ne voyons pas moyen de differer ſon triomphe juſqu'à la fin de 103.] Bir.p.152. On trouve auſſi des marques de triomphe dans des medailles de ſon IV. Conſulat, [& ainſi avant 103.

Nous ne determinons point ſi ce fut dés l'an 101 ou ſeulement en 102, qu'il revint à Rome, & qu'il triompha, eſtant aiſé qu'il n'ait vaincu Decebale que vers la fin de 101, & qu'il ait enſuite eſté obligé de paſſer l'hiver dans la Dace meſme ou dans l'Illyrie. Nous ne voyons pas meſme qu'il y ait beaucoup de difficulté à dire qu'il ſoit parti de Rome à la fin de l'an 100 pour la guerre des Daces, c'eſt à dire pour aller en Illyrie y faire ſes preparatifs durant l'hiver. Car ce qui eſt dit, qu'Adrien le ſuivit dans cette guerre, ſera toujours vray, quand il ne l'aura pas ſuivi dés ſa ſortie de Rome, mais qu'il l'aura eſté trouver par ſon ordre dans la Dace vers le milieu de l'an 101. Pour les cinq ans que Julien donne aux deux guerres des Daces, ſi on les prend depuis le commencement de l'une juſqu'à la fin de l'autre, on ne peut pas commencer la premiere plutoſt qu'en 101. Mais ſi dans ces cinq ans on ne conte que le temps de la guerre, les trois ans qu'on peut donner en un ſens à la premiere, joints aux deux de la ſeconde, feront les cinq ans de Julien.]

Pour la page 175. § 14.

NOTE XI.

Sur les Conſuls de l'an 102.

[Il y a bien de la difficulté pour les Conſuls de l'an 102.] S. Proſper, & Caſſiodore qui le copie toujours mettent Senecio II. & Sura. Cuſp.p.342.b. [a] L'Anonyme de Cuſpinien a Servilius II. & Sura II. Lab.bib.nov. t.1.p.9.1. [b] Les faſtes attribuez à Idace ont Severianus & Sura: la chronique d'Alexandrie a Syrianus & Syrius. [C'eſt apparemment de quelque monument ſemblable, que Baronius a tiré] les Conſuls qu'il donne à cette année, Sura II. & Servianus. Bar.104.51. Et Uſſerius le ſuit à peu prés, mettant C. Julius Servilius Servianus & L. Licinius Sura. Uſſ.in Ign.p. 51. [Nous voudrions pouvoir faire la meſme choſe: mais nous verrons ſur la note 20 qu'il n'y a point d'apparence que Servien ait eſté Conſul cette année. Nous y verons auſſi qu'il y eut en 106 ou 107 un Suranus Conſul pour la ſeconde fois, diſtingué de Servien & de Sura. C'eſt donc apparemment le Syrianus de la chronique d'Alexandrie, dont le nom aura eſté encore plus corrompu dans l'Anonyme & dans Idace. C'eſt ce qui nous a paru de plus probable dans l'obſcurité de ces temps là. Onuphre a mieux aimé prendre Senecion de Caſſiodore, & le faire Conſul pour la troiſieme fois; en quoy il a preſque eſté ſuivi de tout le monde. Et nous nous joindrions volontiers à cette foule, ſi nous n'avoins des raiſons conſiderables pour croire que Senecion n'a eſté Conſul en 107 que pour la ſeconde fois, l'ayant eſté pour la premiere en 99. *V. la note* 19. Il eſt meſme faſcheux d'abandonner tous les autres faſtes, pour ſe reduire à ceux de Caſſiodore, qui ont beaucoup moins d'autorité, parcequ'ils ſont pleins de fautes.

Sura eſt appellé Licinius dans Dion *p.777. d*.] & dans pluſieurs inſcriptions, qui y ajoutent le prenom de Lucius. Grut.p.199.1. 429.

NOTE XII.

Pour la Page 176. § 14.

Temps du Conſulat & de la mort de Dexter.

Onuphre & Goltzius mettent en l'an 98 la mort d'Aframus Dexter [a] tué lorſqu'il eſtoit Conſul. [b] Il eſtoit deſigné Conſul dans l'affaire de Nominat, c ſur laquelle le Senat demanda un reglement *ab optimo principe*, [c'eſt à dire ſans doute à Trajan.] *Paucidies*, dit

Onu.in faſt. p.254. a Plin.l.8.ep. 14.p.482. b l.5.ep.13.p. 126. c p.128.

Pline *& liber ſeverus à principe*. [Trajan eſtoit donc à Rome dés devant le Conſulat de Dexter: & nous ne croyons
l.1.ep.14.p. 482.485. point qu'il y ſoit venu qu'en 99. Il ſemble auſſi que lorſqu'on jugea l'affaire de la mort de Dexter, Pline eſtoit de ceux qui ouvroient les avis, [c'eſt à dire qu'il eſtoit ou deſigné Conſul, ou Conſulaire. Et il ne fut le premier
p.482. qu'en l'an 100.]Autant qu'on en peut juger par l'ordre où ſont dans Pline les lettres qui parlent de Dexter, [il doit avoir eſté Conſul en l'an 102 ou depuis.]

Pour la page 178. § 25.

NOTE XIII.

Epoque du V. Conſulat de Trajan.

Cuſp.p.243.al Chr.Al.p. 554. 'L'Anonyme de Cuſpinien, Idace, la chronique d'Alexandrie, S. Proſper, Victorius, & Caſſiodore, c'eſt à dire tout ce que nous avons de faſtes pour ce temps-ci, s'accordent à mettre Trajan Conſul en l'an 103 avec Maxime. Il eſt certain par l'hiſtoire, que c'eſtoit
Bir.p.152.al Nor.ep.conſ. p.66.epo.p. 241.242. le V. Conſulat de Trajan. 'Cependant Birague, le Cardinal Noris, & Fabretti qui a écrit ſur la colonne de Trajan, tranſpoſent ce Conſulat, pour le mettre en l'an 104, & donnent pour Conſuls à l'an 103, ceux que les faſtes mettent pour l'année ſuivante. Leur raiſon eſt, que l'on trouve pluſieurs medailles, que les plus habiles en ce genre ſoûtiennent eſtre tres legitimes, leſquelles joignent encore le IV. Conſulat de Trajan avec la 7.e année de ſa puiſſance tribunitiaire, qui n'a commencé qu'à la fin de l'an 103.

[Nous ne voyons point de réponſe à cette preuve: de ſorte que nous ſuivrions ce ſentiment, comme nous avons fait durant quelque temps, & nous mettrions avec le Cardinal Noris la premiere guerre des Daces en 102 &
M.S.p.681. 682. en 103,] 'ſi nous ne voyions que les perſonnes les plus habiles de France & d'Angleterre ne peuvent ſouffrir qu'on
p.685. renverſe ainſi tous les faſtes. 'Le Cardinal Noris a douté depuis luy meſme, s'il falloit differer le V. Conſulat de Trajan en l'an 104, '& quoiqu'il ſe determine de nouveau à ce ſentiment dans ſon dernier ouvrage, [c'eſt ſans l'appuyer par aucune nouvelle raiſon.]
Nor.epo.p. 241.242.
'Le P. Pagi qui a vu tout ce que le Cardinal Noris & Fabretti ont écrit ſur cela, & qui eſt habile en ces ſortes de difficultez, *ne* ſauroit entrer dans leur ſentiment, quelque forte que luy en paroiſſe la preuve, & il aime mieux croire que le graveur s'eſt trompé dans les deux ſeules medailles que le Cardinal Noris produit, eſtant aiſé qu'on ait mis. *Trib. pot. VII.* au lieu de VI; & il marque qu'il n'y a point d'Empereur dont on trouve tant de medailles & de pieces fauſſes que de Trajan. [La perſonne de France qui paſſe pour la plus habile dans la connoiſſance des medailles & de l'hiſtoire des Empereurs, promet de nous donner une réponſe aux raiſons du Cardinal Noris; mais il ne s'en ouvre pas encore.]
Pagi an.103. § 34.

'Quelques uns croient qu'on ſe peut tirer de cet embaras, en faiſant commencer les années de la puiſſance tribunitiaire des Empereurs, *non* au jour auquel ils l'ont receuë, mais au 10 de decembre, auquel on marque que les Tribuns du peuple entroient en charge. [Si l'on pretend que ce ſoit une regle generale, & qu'il faille toujours conter ainſi les années du Tribunat des Empereurs, on aura à combatre un fort grand nombre de medailles, & des autres Princes, & de Trajan meſme. Que ſi l'on veut ſeulement que cela ſe contaſt quelquefois ainſi, c'eſt embrouiller tout à fait l'hiſtoire, & rendre cette epoque inutile, ſi en meſme temps l'on ne donne moyen de diſcerner quand on la commençoit au 10 de decembre, & quand on la contoit d'une autre maniere.] Ainſi nous aimons mieux, auſſi-bien que le P. Pagi, avouer noſtre ignorance, que de nous ſauver par cette ſolution.
§ 5. Pagi p.130.

Pour la page 179. § 15.

NOTE XIV.

En quel temps Pline a gouverné la Bithynie.

[Nous n'avons point de monument authentique qui nous apprenne en quel temps Pline a eſté gouverneur de la Bithynie. Ainſi l'on n'en peut juger que par les circonſtances de l'hiſtoire.]

MS. p. 684. 'Le P. Pagi a cru durant quelque temps, que ce n'avoit eſté qu'en 112, parce-qu'on n'envoyoit les Proconſuls en Aſie & en Afrique que dix ans aprés qu'ils avoient eſté Conſuls. [Selon ce principe, il devoit plutoſt mettre le gouvernement de Pline en 110 ou 111, puiſqu'il avoit eſté Conſul en l'an 100.] Mais il gouverna la Bithynie en qualité de Propreteur, non de Proconſul; & les Propreteurs s'envoyoient abſolument à la diſcretion des Empereurs, comme Dion nous l'apprend. Ainſi cette regle vraie ou fauſſe à l'égard des Proconſuls, ne nous ſert de rien pour Pline. Et c'eſt ce que le Pere Pagi a reconnu depuis ce temps là dans ſa critique contre Baronius.

Pagi, an. 111. § 4.

§ 9. 'Il y perſiſte neanmoins à croire que Pline a eſté gouverneur de Bithynie vers l'an 112, c'eſt à dire qu'il y vint à la fin de 110, & n'en ſortit qu'aſſez avant dans l'an 112. § 5. 'Sa raiſon eſt qu'il y eſtoit, dit-il, à la ſolennité de la 15.e année de Trajan, puiſqu'on perſecutoit alors les Chrétiens; [à quoy nonobſtant tous ſes principes, nous ne voyons aucune conſequence.] Il remarque que Pline celebra deux diverſes ſolennitez pour le regne de Trajan: & ces deux ſolennitez, qui doivent, dit-il, eſtre pour le commencement de ſa puiſſance Proconſulaire au mois d'octobre [ou de novembre,] & de ſa puiſſance ſouveraine aprés la mort de Nerva au mois de janvier, ne ſe faiſoient que de cinq ans en cinq ans. Ainſi il faut qu'il fuſt gouverneur en 112, ou au pluſtoſt en 107. [Il eſt certain qu'on faiſoit tous les cinq ans une grande ſolennité pour le jour que les Princes avoient pris l'Empire. Mais je doute fort qu'on ait quelque preuve qu'on n'en fiſt pas auſſi quelqu'une les autres années, quoique moindre.] Le P. Pagi reconnoiſt qu'on celebroit tous les ans le jour de la naiſſance des Empereurs. [Il eſt difficile qu'on en fiſt moins le premier jour de leur regne. Si les lettres du 10.e livre de Pline ſont dans l'ordre du temps, la 53 & la 108 ſont trop eloignées pour mettre l'une le 28 octobre 111, & l'autre le 28 janvier 112, comme il le faut dire ſelon le Pere Pagi. Il y a plus d'apparence que la 53 eſt du 28 janvier auſſi-bien que la 108, mais que la 53 eſt de la premiere année de ſon gouvernement, & l'autre de la ſeconde: & ainſi on faiſoit tous les ans quelque ſolennité pour le premier jour du regne des Princes.]

§ 6. 'Le P. Pagi allegue ce que dit Pline, que quelques Chrétiens avoient renoncé à leur religion il y avoit vingt ans; pour en inferer que c'eſtoit donc vingt ans depuis la perſecution de Domitien en 93. 'Pline dit que divers Chrétiens avoient renoncé, *quidam ante triennium, quidam ante plures annos, nonnemo etiam ante viginti quoque.* [Je ne ſçay s'il ne faut point *viginti quinque*. Mais il eſt certain qu'on ne tirera jamais de ce paſſage combién c'eſtoit depuis la perſecution de Domitien. On n'a pas meſme de preuve que cette perſecution ait commencé avant l'an 95, & la lettre de Pline ſur les Chrétiens, qui eſt la 102, doit ſe mettre en 111 ſelon les principes du Pere Pagi, pour commencer l'an 112 par la lettre 106.

Plin. l. 10 ep. 102. p. 832.

Le Cardinal Noris ſans s'amuſer à la 15.e année de Trajan, ſe rencontre à peu prés dans le meſme ſentiment que le P. Pagi, croyant que Pline ne peut eſtre venu en Bithynie que vers le mois de ſeptembre 109 ou 110: & il ſe

Nor. ep. conſ. p. 70.

ſonde pour cela ſur diverſes remarques tirées des lettres meſmes de cet
p.69.70. auteur.' Il prouve fort bien qu'il n'y eſt pas venu à la ſortie de ſon Conſulat,
p.69. ni avant l'an 103. 'Les années, *aliquot anni*, qu'il donne à l'affaire de Varenus, [pourroient aller plus loin: mais je ne voy pas qu'elles ſoient aſſez prouvées, & il ſemble que tout ce que Pline dit s'eſtre paſſé en cette affaire, ne demande qu'un an de temps ou deux au plus. Ainſi elle peut avoir commencé en 101 aprés celle de Julius Baſſus,
MS.p.678. & avoir fini en 103.]Il faudra la pouſſer juſqu'en 104, s'il eſt vray que Varenus n'ait eſté Proconſul de Bithynie qu'en 102, comme le meſme Pere pretend le prouver, parcequ'il ne l'eſtoit pas en 101, auquel il defendoit Baſſus à Rome. [Mais en ce cas, il n'auraeſté accuſé qu'en 103, deux ans aprés
Plin.l.5.ep. 20.p.340. Baſſus, & non]peu aprés luy, *poſt breve tempus*, comme dit Pline. Pline s'étonne encore que ceux de Bithynie accuſaſſent Varenus, aprés l'avoir demandé pour avocat contre Baſſus. [Il n'y avoit nul ſujet de s'en étonner, ſi aprés les avoir défendus contre Baſſus, il les avoit pillez eſtant Proconſul. Ainſi il faut neceſſairement que Varenus ait eſté Proconſul avant l'an 101. Et en effet rien n'empeſche de croire qu'il le fuſt en 99 entre Julius Baſſus &
Nor.ep.conſ. p.69. Anicius Maximus.]Le Cardinal Noris pretend que durant qu'on traitoit
Plin.l.6.ep. 13.p.365. l'affaire de Varenus, 'Trajan fut dans la Dace. Neanmoins l'endroit de Pline ſur lequel il ſe peut fonder, porte ſeu-
Nor.p.70. lement qu'il avoit eſté abſent. 'Le Cardinal Noris montre encore fort bien que Pline eſtoit à Rome dix ans aprés la mort de Verginius Rufus, c'eſt à dire en 107. [Mais la queſtion eſt de ſavoir ſi c'eſtoit devant ou aprés ſon voyage de Bithynie. Car ce voyage ayant eſté d'environ dixhuit mois, il peut y avoir eſté en 103, 104, ou 105, & en eſtre revenu en 107.]

'Auſſi la raiſon ſur laquelle le Cardi- p.70.
nal Noris s'appuie davantage, c'eſt que les neuf premiers livres de Pline ne parlant jamais de ſon voyage de Bithynie, il croit que toutes les lettres qui les compoſent, ont eſté ou publiées, ou au moins écrites avant ce voyage; & il eſt certain qu'il y en a d'écrites en 107, & d'autres aprés la derniere guerre des Daces. [Cette raiſon ſeroit indubitable; ſi Pline gardoit toujours l'ordre du temps dans ſes lettres.]Mais il de- Plin.l.1.ep.2. p.1.
clare luy meſme qu'il les a miſes comme elles luy ſont venues entre les mains, ſans ſe mettre en peine du temps où elles eſtoient écrites. *V. la note 9.* [Qui nous empeſche donc de croire qu'aprés eſtre revenu de Bithynie, & ſix ans aprés ſi l'on veut, il ſongea à publier ſes lettres; qu'il en fit neuf livres, où il mit principalement celles qui avoient precedé ſon gouvernement, avec d'autres qui l'avoient ſuivi, ſoit par hazard, ſoit par quelque raiſon particuliere, qu'il fit le 10.e livre, de celles qu'il avoit écrites à Trajan, quelques unes de Rome, & preſque toutes de Bithynie; & qu'il reſerva pour les livres ſuivans celles qu'il avoit écrites dans le meſme temps à ſes amis durant ſon gouvernement ou depuis, mais que d'autres affaires, ou ſa mort, l'empeſcherent de les publier? Il n'y a rien en cela que de poſsible; & ſi cela eſt poſsible, l'argument du Cardinal Noris ne prouve rien.

Il ne taſche à montrer que Pline a eſté tard dans la Bithynie, que pour en inferer que Trajan n'a point eſté en Orient dés l'an 106. Car il eſt certain que Trajan a paſſé à Rome une partie du temps que Pline a eſté dans la Bithynie;] '& quelques uns pretendent Pagi, an.112. n.9.
meſme prouver qu'il y a toujours eſté durant ce temps là. [Nous eſperons montrer dans la ſuite, que Trajan a eſté effectivement en Orient en l'an 106, mais cela ne nous oblige point

d'avancer le voyage de Pline, parce-qu'il nous paroiſt aſſez probable que Trajan eſt revenu d'Orient à Rome, & eſt retourné enſuite en Orient dans les dernieres années de ſa vie.

Ce qui nous paroiſt donc certain pour la legation de Pline, c'eſt qu'on ne la peut mettre au pluſtoſt qu'à la fin de l'an 103, qu'il la faut commencer ou en ce temps là ou un an aprés, s'il en eſtoit deja revenu ['lorſqu'il fut voir le tombeau de Verginius Rufus en l'an 107,] & il en eſtoit certainement revenu, ſi Trajan n'a fait qu'un voyage en Orient : que s'il en a fait deux, on peut mettre la legation de Pline en 107, & en telle autre année ſuivante que l'on voudra, pourvu que ce ſoit quelques mois avant que Trajan retournaſt en Orient. Mais comme ſes lettres ne nous fourniſſent aucun fait qu'on voie eſtre poſterieur à l'an 107, & qu'on n'y trouve meſme rien qu'on puiſſe juger appartenir aux années 104, 105 & 106, il eſt plus naturel de croire qu'il partit dés l'an 103, ou au pluſtard en 104. S'il eſt parti dés 103, Trajan peut avoir eſté à Rome durant tout le temps qu'il a eſté en Bithynie.

Plin.l.6.ep. 10.p.360.361.

MS.p.680. 'Lloyd Eveſque de S. Aſaph, qui croit, comme le Cardinal Noris, que Trajan ne fut en Orient qu'en 112 ou depuis, p.682 Pagi, 112. § 8. 'met neanmoins comme nous, le voyage de Pline à la fin de l'an 103, & ſon retour en 105.

Pour la page 180. § 16.

NOTE XV.

Sur les Conſuls de l'an 104.

Ign.act.Uſſ. 1.p.51. 'Le premier des Conſuls de l'an 104, eſt ſelon Uſſerius, L. Licinius Sura II, [& on a mis auſſi Sura II. dans la chronique d'Euſebe.] Le Pere Pagi met de meſme *Sura II*, Pagi.p.9. p.1. 'quoiqu'il euſt déja mis *Licinius Sura II.* en l'an 102. [Les anciens ſemblent convenir dans le nom de Suranus, quoiqu'en le corrompant un peu.] Car la chronique d'Alexandrie l'appelle *Syrianus II.* Saint Proſper & Caſſiodore *Urbanus*, Idace *Suburanus II.* 'l'Anonyme de Cuſpinien *Suranus II.* 'Onuphre a ſuivi ces autoritez, & a mis Suranus pour premier Conſul de cette année. [Mais je ne ſçay s'il l'a dû mettre Conſul pour la deuxiéme fois, puiſque] 'Spartien dit qu'Adrien fut Preteur aprés l'an 105, *Sura II. & Serviano Conſſ.* 'En on pretend, *v. la note* 20, qu'au lieu de *Sura*, il faut lire *Suráno* qui eſt marqué auſſi dans une inſcription Conſul pour la ſeconde fois avec Servien, [& non avec Marcel qu'on luy donne pour collegue en l'an 104. Cependant l'Anonyme de Cuſpinien le fait Conſul II. Idace & la chronique d'Alexandrie marquent de meſme leur Suburanus ou Syrianus Conſul pour la ſeconde fois, & il faut que Sura, dont on aura aiſément fait Suranus, Suburanus &c. ait eu un ſecond Conſulat entre 102 & 107. Que ſi Suranus a eſté Conſul en 102, comme nous l'avons marqué dans la note 11, & Conſul pour la ſeconde fois aprés l'an 105, il n'a pas pu eſtre Conſul en 104. C'eſt ce qui nous a determinez à ſuivre Uſſerius, & à mettre cette année Licinius Sura Conſul pour la ſeconde fois.

Onu.p.216.b. Adri.v.p.2.d. n.p.3.2.b.c.

L'autre Conſul de l'an 104, nommé ſimplement Marcellus dans les faſtes, peut eſtre] 'Neratius Marcellus dont parle Pline. [a] Catanée croit meſme que ce peut eſtre ce Neratius Priſcus dont parle Spartien, 'Cuſpinien le dit auſſi, mais comme une choſe incertaine. [Et il eſt aiſé en effet qu'il y euſt en meſme temps deux Neratius.] On marque meſme que Priſcus eſtoit un celebre juriſconſulte : [& il ſemble que Marcellus fuſt plutoſt un homme de guerre, qu'un homme de lettres,] puiſqu'il faiſoit des Tribuns. [b] Onuphre ſuppoſe que Spartien nomme Neratius Marcellus, ce qui n'eſt pas. Je ne ſçay pas non plus où il a trouvé [le prenom de Publius qu'il luy donne.]

Plin.l.3.ep.9. p.171. [a] n.p.171. Adri.v.p.3.a. Cuſp.p.344. a. Spart.n.C.p. 10.a.c.&alii. Plin.l.3.ep.8. p.171. [b] Onu.in faſt. p.216.b.

Pour la page 282. 516.

NOTE XVI.

Epoque de la ſeconde guerre des Daces.

Goltz.p.64.d. 'Ce que nous avons remarqué des avantages remportez par Trajan ſur la fin de l'an 102, [donne quelque lieu de croire qu'il faut mettre dés ce temps là la ſeconde guerre contre les Daces, & leur entiere défaite. Cela ſe pourroit confirmer par la chronique d'Euſebe, qui dit ſur l'an 102, que Trajan fit une province de la Dace.]Scaliger dans ſon hiſtoire des Olympiades fait la meſme choſe, ajoutant qu'il fit alors un pont ſur le Danube; ce que Dion met durant la ſeconde guerre. 'Entre les lettres de Pline qui ſemblent écrites en l'an 103, il y en a une qui parle du voyage de Trajan dans la Dace, comme fait peu de temps auparavant: ' & dans la ſuite on en trouve une autre écrite certainement aprés la mort de Decebale.

Euſeb.Ȝ p. ad.p.341.1.

Plin.l.6.ep. 31.p.196.

l.8.ep.4.p. 455.460.

'Caſaubon, aprés Scaliger & Baronius, s'eloigne peu d'Euſebe, mettant la ſeconde guerre des Daces en l'an 103. Baronius cite pour cela la chronique d'Euſebe; Scaliger & Caſaubon ſe fondent ſur beaucoup d'inſcriptions, qui joignent cette victoire avec le V. Conſulat de Trajan. [Mais ces derniers n'ont pas conſideré que le V. Conſulat qu'eut Trajan en l'an 103, eſt toujours marqué dans les inſcriptions juſqu'à ſon ſixieme, c'eſt à dire juſqu'en 112, ce qu'il eſt bien aiſé de verifier par Goltzius. Ainſi toutes ces inſcriptions ne peuvent rien, à moins qu'on n'y trouve quelque autre caractere de temps: & je n'en trouve aucun dans toutes celles que produit Occo, *p.*201. 203.

Spart.n.C.p. 8.c.Euſ.ch.s. a.p.166.1.

Mais ce qui combat beaucoup cette opinion, c'eſt que]'Trajan eſtoit Imperator pour la quatrieme fois dés devant ſon V. Conſulat, [c'eſt à dire dés l'an 102,]& il l'eſtoit encore en la 8.e année de ſon Tribunat, [commencée à la fin de l'an 104,]& meſme en la 9.e

Goltz.p.94. d.

f.

Onu.in faſt. p.216.f.Grut. p.247.5.

[Ainſi il n'y a aucune apparence de mettre la ſeconde victoire ſur les Daces ni en 103, ni en 104, ni avant les derniers mois de l'an 105.

Toutes les inſcriptions citées par Caſaubon n'empeſcheroient pas qu'on ne la miſt en 102, puiſqu'on peut avoir fait des rejouiſſances en 103 & depuis, pour une victoire obtenuë en 102.]

'Mais l'Empereur Julien nous aſſurant que la guerre de Trajan contre les Daces a duré cinq ans, [& la premiere n'ayant commencé, comme nous avons vu, qu'en l'an 101, la ſeconde ne peut pas avoir fini avant l'an 105.]Et nous trouvons en effet que Trajan avoit pris le titre d'Imperator pour la cinquieme fois dans la 9.e année de ſon regne, qui commence à la fin de 105.]Dion nous apprend que dans le temps de cette derniere guerre des Daces, les Arabes de Petra furent ſoumis à l'Empire: [cela doit eſtre arrivé vers l'an 105,] puiſque la chronique d'Alexandrie *p.* 596, dit que ceux de Petra & de Boſtres commençoient leur epoque de cette année là. Spartien dit, *v. Adri. p.*2.*c*, qu'Adrien fut Tribun du Peuple ſous les Conſuls Candide & Quadrat, [qui ſont ceux de l'an 105,]& marque enſuite qu'il commanda une legion dans la ſeconde guerre des Daces. 'Les actes du martyre de Saint Ignace diſent que lorſque Trajan perſecutoit les Chrétiens d'Antioche en la 9.e ou 10.e année de ſon regne, [c'eſt à dire en 107,]il eſtoit encore tout enflé de la victoire qu'il avoit remportée ſur les Daces. *V. S. Ignace* § 3.

Juli.caſ.p. 40.

Goltz.p.64.f.

Dol.l.68.p. 777.c.

Ign.act.Uſſ. p.2.

On ne peut donc point mettre la fin de cette guerre en 105 ou en 106. Car toutes les choſes conviennent preſque egalement à l'une & à l'autre année. Et nous aurions meſme plus d'inclination à la continuer juſques en 106, ſi nous n'eſtions obligez de mettre dés cette année là le voyage de Trajan contre les Armeniens & les Parthes, comme

me on le verra dans la note 17.

[Nous ne diſons tout ceci que de la fin de la ſeconde guerre des Daces. Car elle peut avoir commencé dés devant l'an 105.] 'puiſqu'elle dura aſſez long-temps. [a] Dion dit que Trajan la fit par luy meſme, & non par ſes Generaux. [Je ne ſçay neanmoins ſi cela peut empeſcher abſolument de dire, qu'il la fit d'abord par ſes Generaux, & enſuite par luy meſme. Je penſe auſſi que quand] 'Spartien écrit que Trajan mena Adrien en l'an 105 à cette guerre, [cela n'oblige point neceſſairement à dire que Trajan ne ſoit parti de Rome qu'en 105, mais qu'il ſuffit qu'Adrien ait eſté auprés de luy dans les derniers temps de la guerre. Il eſt encore fort aiſé que Trajan ait marché contre les Daces dés l'an 104, qu'il ait fait alors ſon pont ſur le Danube, & qu'il ſoit revenu à Rome paſſer l'hiver.] 'On pretend, comme nous avons dit, que Trajan n'a point quitté Rome durant que Pline eſtoit en Bithynie; [ce qui comprend ſelon nous, tout l'an 104. Neanmoins nous ne voyons pas que les lettres de Pline qu'on cite pour cela, le prouvent, que juſque vers le milieu de l'an 104.]

Dio, l.68. p. 776.c.
[a] p.774.c.
Adri.v.p.2.c.
Pagi, an.112. § 9.

NOTE XVII.

Pour la page 181. § 18.

Sur le temps des voyages de Trajan en Orient, & du martyre de S. Ignace.

[Au lieu que nous croyons que Trajan vint en Orient dés l'an 106 pour faire la guerre aux Parthes,] 'le Cardinal Noris differe ce voyage juſqu'en l'an 112, parceque nous avons deux medailles qui marquent qu'il partit de Rome eſtant Conſul pour la 6e fois: & il ne le fut qu'en 112. Il ajoute qu'Adrien ayant eſté fait Arconte d'Athenes en l'an 112, c'eſt ſans doute parce qu'il y eſtoit alors en la compagnie de Trajan, qui y paſſa en allant en Orient. 'Dion ſemble en effet mettre aſſez clairement la mort de Sura avant que Trajan partiſt de Rome pour Antioche. [Et il vivoit encore non ſeulement en l'an 107, auquel il fut Conſul,] 'mais auſſi lorſqu'Adrien exerçoit le Conſulat, [ce que nous ne voyons pas qu'on puiſſe mettre plutoſt qu'en l'an 109.] Selon l'ordre de Spartien, Adrien ne fut fait Preteur qu'aprés la ſeconde guerre des Daces, qui ne peut avoir fini plutoſt qu'en l'an 105. Il fit enſuite la guerre dans la Pannonie, & fut recompenſé de la maniere dont il s'y eſtoit conduit par le Conſulat en l'an 109. Ce fut aprés tout cela qu'il fut Lieutenant de Trajan dans le temps de la guerre des Parthes. [Ainſi cette guerre ſemble ne ſe pouvoir pas mettre dés l'an 107, mais ſeulement aprés 109.] 'Dion met aſſez de choſes entre la ſeconde guerre des Daces & le voyage de Trajan en Orient, [pour croire qu'elles ne ſe ſont pas faites en quelques mois; & au contraire ce que l'on ſçait de la guerre que Trajan fit en Orient juſqu'en l'an 115, ne demande point les huit années qu'il y aura employées, s'il l'a commencée dés l'an 107.] 'Le Cardinal Noris s'étend beaucoup pour montrer que Pline n'a eſté gouverner la Bithynie qu'à la fin de 109 ou 110, & il eſt certain que Trajan demeura à Rome une partie du temps que Pline paſſa dans la Bithynie. 'Il ajoute que juſqu'en l'an 112 on ne trouve point de marques dans les inſcriptions & dans les medailles que Trajan euſt emporté aucun avantage dans l'Orient.

Nor.ep.conſ. p.72.73.
Dio, l.68. p. 777.d.
Adri.v.p.2.d.
Dio, l.68. p. 777.778.
Nor.ep conſ. p.69.70.
p.73.74.

[Ces raiſons ſont fortes, mais d'autre part nous ne voyons pas ce qu'on peut répondre aux autoritez poſitives que l'on a, pour dire que Trajan eſt venu en Orient dés l'an 106.] 'Uſſerius cite ces paroles du 10e livre de Jean Malela: *L'Empereur Trajan partit de Daphné, & fit ſon entrée à Antioche de Syrie par la porte dorée, appellée la porte de Daphné, portant ſur ſa teſte une couronne d'olivier. Ce fut au mois*

Ign. act. n p. 31.

d'*Andynée*, *qui eſt celui de janvier*, *le* 7 [*du mois*,] *le* 5. *jour* [*de la ſemaine*,] *à quatre heures de jour*, [c'eſt à dire le jeudi 7 janvier de l'an 107, à dix ou onze heures du matin.]Quoique Jean Malela meſle bien des fables dans ſon hiſtoire; cependant il y a dans les plus méchans auteurs des endroits tirez de bons originaux, & qui portent un caractere de verité, auquel il eſt comme impoſſible de ne ſe pas rendre, comme dans Cedrene l'epoque de la fondation de Conſtantinople, non-obſtant meſme les fautes que les copiſtes y ont meſlées. Cet endroit de Malela paroit eſtre du meſme genre; & il eſt tellement particulariſé, qu'on ne ſauroit guere douter qu'il ne vienne de quelques memoires fort anciens. Cette rencontre du jeudi avec le ſettieme jour de janvier, qui convient à l'an 107, & qui ne convient à aucun autre durant tout le reſte du regne de Trajan, ſemble ne ſe devoir point mepriſer.

[Les actes de S. Ignace confirment entierement cette date.] Ign. act. p. 3. 'Car ils nous apprennent que ce Saint fut pris à Antioche lorſque Trajan y eſtoit, & ſe preparoit à aller combatre les Armeniens & les Parthes; p. 4. 'que Trajan l'ayant condanné à eſtre expoſé aux beſtes dans Rome, p. 6. 'il y fut mené par l'Aſie & p. 8. par la Macedoine; '& y conſomma ſon martyre le 20 de decembre, *præſidentibus apud Romanos Syria & Senecio ſecundo*; [c'eſt à dire ſous les Conſuls Sura III, & Senecion IIII, qui ſont Act. M. p. 707 ceux de l'an 107,] '& le texte grec que les Benedictins nous ont donné depuis peu, porte Σύρα. [Ainſi ſelon ces actes, Trajan eſtoit à Antioche dans les premiers mois de l'an 107. Car quand il ſeroit vray que Senecion eſtoit alors Conſul, non pour la ſeconde fois, comme nous le croyons, *v. la note* 19, mais pour la quatrieme, comme quelques uns le pretendent; cette faute de chifre, *II.* au lieu de *IIII*, ne ſeroit pas une choſe qui nous duſt arreſter, eſtant bien certain que Trajan n'eſtoit pas à Antioche en l'an 99, auquel Onuphre met le ſecond Conſulat de Senecion.] 'Outre cela, on voit par ces actes que Ign. act. p. 2. le Saint fut condanné par Trajan aſſez peu aprés la guerre des Daces. Le meilleur manuſcrit latin de ces actes, ſemble dire que Trajan vint à Antioche, & y condanna le Saint aprés la quatrieme année de ſon regne. 'Mais il eſt aiſé de n. 1. p. 35. juger, comme le remarque Uſſerius, qu'on a fait *IV. de IX*, qui ſe lit dans les autres manuſcrits, auſſi-bien que dans le grec *p.* 696. Et la neuvieme année de Trajan finiſſoit le 26 de janvier 107. 'On lit dans les meſmes actes act. p. 2. qu'il n'y eut que peu d'années entre la perſecution de Domitien [finie en 96,] & le martyre du Saint: [de ſorte que ſi nous pouvions oſter ſon martyre de l'an 107, ce ſeroit pour le mettre pluſtoſt, & non pas pour le reculer juſques en l'an 116, comme quelques uns le veulent. Je ne voy donc pas qu'on puiſſe ſe diſpenſer de rejetter abſolument les actes de S. Ignace, ſi ce Saint n'a ſouffert qu'en 113, comme le Cardinal Noris reconnoiſt qu'il le faut dire en cas que Trajan ne ſoit venu en Orient qu'en 112. Cependant ce ſeroit une extremité bien faſcheuſe que de rejetter ces actes: & nous ſavons que les perſonnes les plus habiles ne peuvent point y conſentir.

Euſebe met auſſi la mort de S. Ignace en l'an 107. S'il l'a pris des actes de ce Saint, comme il eſt aiſé de le preſumer,] '& comme l'a cru Dodwel: Pearſ. diſp. c'eſt une preuve qu'on y liſoit de 101. ſon temps la date qu'on y lit encore: S'il l'a pris d'autre part, c'eſt une nouvelle autorité qui confirme les deux autres. La chronique d'Alexandrie qui eſt quelque choſe en ce que ce n'eſt pas une copie d'Euſebe, fait auſſi partir Trajan de Rome en l'an 106, pour aller contre les Perſes.

S'il faut meſme s'arreſter [aux medailles & aux inſcriptions,] 'Onuphre, & Gruter aprés luy, en citent une, qui donne à Trajan le titre de Parthique dans la quinzieme année de ſon Tribunat, [c'eſt à dire avant la fin de l'an 112, & lorſqu'il ne faiſoit encore qu'arriver en Orient, s'il n'eſt parti de Rome que la meſme année aprés ſon VI. Conſulat. Mais cette inſcription prouve encore plus.] 'Car ſelon Goltzius & d'autres, Trajan eſtoit Imperator pour la 6e fois dés la 12e année de ſon Tribunat, c'eſt à dire dés devant la fin de 109, '& il ne l'a eſté pour la 7e fois que ſix ans aprés, en 115.a Birague le marque *Imp. VI.* dés l'an 108, quoiqu'il n'en raporte point de medaille qu'en ſa 14e année, [c'eſt à dire en l'an 111. Puiſqu'il ne prit donc point de nouveau le titre d'Imperator depuis l'an 109 juſqu'en 115; il faut dire qu'il ne remporta dans cet entretemps aucune victoire conſiderable, & qu'ainſi il avoit merité le titre de Parthique dés l'an 109.] 'Auſſi le Cardinal Noris à qui on a objecté cette preuve, ne s'en eſt défendu qu'en pretendant que l'inſcription citée par Onuphre eſt fauſſe; de quoy il ne rend point de raiſon particuliere, ſinon que les inſcriptions poſterieures à l'an 112, n'ont point le titre de Parthique. Je ne ſçay ſi cette raiſon eſt aſſez ſolide. Il nous renvoie auſſi à Fabretti, 'qui ſoûtient en effet que Trajan n'a eu le titre de Parthique que dans ſa dixneuvieme année, c'eſt à dire en l'an 116. Mais ſon unique preuve eſt que ce titre ne ſe lit point dans pluſieurs inſcriptions des années de devant. [Cependant ne peut-on pas le luy avoir donné dés l'an 109, l'avoir marqué dans quelques inſcriptions, & negligé dans d'autres, & le luy avoir confirmé plus ſolennellement en 116, à cauſe de ſes victoires eclatantes ſur les Parthes, depuis leſquelles on n'a plus manqué de le mettre dans les inſcriptions? Nous avons vu la meſme choſe pour le titre de Dacique dans la note 10.] 'On trouve encore le titre de Parthique dans une inſcription de la 14e année de Trajan, 'que Fabretti rejette à cauſe de quelques autres difficultez. 'Mais il ne trouve que celle là dans celle d'Onuphre.

Onu. in faſt. p. 218. b Grut p. 247. 3.

Goltz. p. 65. b Spon. p. 185.

Goltz. p. 65. e. f.

a Bir. p. 158.

Mſ. p. 679.

Fabr. c. 9. p. 290, 295.

Rein. p. 256.

Fa. r. c. 9. p. 294.

p. 292.

Birague *p.* 157, cite deux medailles du V. Conſulat de Trajan qui portent *Tigris*, & l'une de celles là repreſente le pont qu'il avoit fait faire ſur ce fleuve. [Il l'avoit donc fait faire avant ſon VI. Conſulat, c'eſt à dire avant l'an 112, & par conſequent il eſtoit avant ce temps là en Orient.] Occo cite cette medaille, *p.* 205, & une autre de meſme date *p.* 207, qui porte au revers, *Le Roi des Parthes rétabli*.

[Il ſemble que ces preuves peuvent bien paroiſtre auſſi fortes que celles du Cardinal Noris, & faire laiſſer la choſe en ſuſpens, s'il n'y a pas moyen de répondre ni aux unes ni aux autres. Il eſt certain que Birague,] 'qui a vu les medailles du VI. Conſulat de Trajan où il eſt parlé de ſon depart, & qui les raporte à ſon voyage d'Orient contre les Parthes, 'ne laiſſe pas de ſuppoſer qu'il eſtoit en Orient dés l'an 107. [Que ſi l'on ne craint pas d'avancer qu'il y a faute dans toutes les inſcriptions qui marquent quelque choſe du voyage de Trajan en Orient avant l'an 112, & qu'il faut dire qu'on y a mis *Tr. pot. XV.* pour *XVIII.* ou *XX*, ou *V. Coſ.* pour *VI*; pourquoi ne ſera-t-il pas permis de dire de meſme, qu'il faut *V. Coſ.* pour *VI.* dans les deux ſur leſquelles le Cardinal Noris ſe fonde?]

Bir. p. 160.

p. 157.

'Spartien dit qu'Adrien ſervit ſous Trajan dans la guerre des Parthes: mais il ne dit pas qu'il ſoit allé avec luy en Orient, ni auſſi-toſt que luy. [Il peut l'y avoir eſté trouver depuis, ſoit en 112, ſi l'on veut s'arreſter au temps qu'il fut fait Archonte d'Athenes, ſoit en quelque autre année.

Adri. v. p. 2.

Il eſt plus difficile de répondre à la mort de Sura, qu'on ne peut mettre qu'aprés l'an 109,] '& qui ſelon Dion paroiſt eſtre arrivée avant que Trajan partiſt pour l'Orient. [Il faut neanmoins conſiderer que nous n'avons cet endroit que dans l'abregé de Xiphilin, & non dans les termes de Dion, qui peut avoir ramaſſé en cet endroit quantité de choſes qui regardent la bonté & la magnificence de Trajan, ſans en avoir voulu fixer le temps. C'eſt ce qu'on peut répondre auſſi] 'ſur les divers ouvrages dont Dion parle au meſme endroit, [quoiqu'on puiſſe dire encore que Trajan en prit alors le deſſein, & en donna les ordres, qui s'executerent pendant ſon abſence.]

Dio, l. 68. p. 777. d] p. 778. c.

p. 777. d.

Rien ne nous empeſchera donc ce me ſemble, de dire que la ſeconde guerre des Daces ayant eſté achevée dans les derniers mois de l'an 105, Trajan revint à Rome, & ſans s'y arreſter que quatre ou cinq mois, partit ſur la fin de l'année 106 pour ſe rendre à Antioche, où il arriva le jeudi 7 janvier de l'an 107. Cela eſt un peu ſerré; mais les actes de S. Ignace & Malela nous permettent-ils de dire autre choſe? Il eſt certain que nous voyons peu ce que Trajan a fait durant tant de temps en Orient. Mais nous n'avons aucune hiſtoire particuliere de ſon regne; & on ne ſçait pas davantage ce qu'il aura fait en Occident, s'il y eſtoit. Pour ce qui regarde le temps que Pline a eſté dans la Bithynie, nous en avons parlé ci-deſſus, *note* 14, & nous croyons avoir montré qu'il eſt fort poſſible, & meſme fort probable que ç'a eſté dés l'an 103.

'Le P. Pagi ſuit à peu prés le meſme ſentiment que le Cardinal Noris, & ne veut point que Trajan ſoit allé en Orient qu'en l'an 112. 'Il veut que l'on renvoie le martyre de S. Ignace à l'an 116, & auſſi-toſt aprés il dit, qu'il paroiſt certain que ç'a eſté en 112. [Il veut dire ſans doute aprés l'an 112.] Il raporte le ſentiment de Guillaume Lloyd Eveſque Proteſtant de S. Aſaph en Angleterre, 'qui allegue diverſes raiſons pour montrer que S. Ignace a ſouffert en 116. Mais ce ne ſont que des convenances arbitraires, & des conjectures, ſans aucun témoignage poſitif, ſinon un paſſage de Malela, qui ſemble joindre la condannation de S. Ignace par Trajan avec le tremblement arrivé à Antioche le 23 decembre 115, *ἐμαρτύρησε ἐπὶ Τραιανοῦ τότε*, [ce qui peut fort bien marquer ſeulement qu'il ſouffrit du temps de Trajan. Mais quand Malela ſeroit formel, ce n'eſt pas un auteur à oppoſer aux actes de S. Ignace.

Pagi, an. 105. § 2.

an. 107. § 3.

§ 4. 5.

pearſ. diſ. p. 2.

Ni Lloyd, ni le P. Pagi, ni Fabretti, ne répondent non plus à la date des actes de S. Ignace, que s'ils n'en avoient jamais oui parler. Cependant c'eſt une autorité qui ne peut eſtre conteſtée que ſur des raiſons claires, preciſes, indubitables, & ſans replique: ce qui ne nous paroiſt nullement dans tout ce qu'on allegue de contraire.] 'Dodwel qui ſemble quelquefois vouloir mettre la mort de ce Saint en 115, comme il dit qu'a fait Pearſon, 'la met autrepart en 107, ſur l'autorité de ſes actes, [a] écrits, comme il le reconnoiſt, par un témoin oculaire.

pearſ. diſ. p. 2. 3.

Cyp. diſ. 11. c. 18. p. 239.

[a] diſ. 12. c. 4. p. 103.

'Lloyd ſe debaraſſe de Malela en changeant ſon texte comme il luy plaiſt, c'eſt à dire en mettant *α* pour *ιβ* & *ς* pour *ι*, afin de luy faire dire que Trajan partit de Rome, ou plutoſt d'Aſie, en la 15e année de ſon regne, de J. C. 112, au mois d'Octobre, & qu'il fit ſon entrée à Antioche le vendredi 7 de janvier, en l'an de J. C. 113. [Si nous croyions pouvoir abandonner le texte de Malela, il nous ſeroit aiſé de dire que Trajan ne partit de Rome que vers le prin-temps de 107, pour eſtre à Antioche vers la fin de juillet, ce qui nous donneroit le moyen d'étendre la guerre des Daces juſques en 106. Car

Pagi. 107. § 4.

ce que nous avons de fixe par les actes de S. Ignace, c'eſt que ce Saint aprés avoit eſté jugé à Antioche par Trajan, eſtoit à Smyrne le 24 aouſt de l'an 107; *v. ſon titre* § 5 : ce que ſes actes diſent de la 9e année de Trajan, pouvant ſe raporter à ſa victoire ſur les Daces, pourvu qu'on diſe que la confeſſion de S. Ignace en fut une ſuite immediate.

Juſqu'ici nous avons toujours ſuppoſé que Trajan n'a fait qu'un voyage en Orient, & que depuis qu'il y fut allé une fois, il ne revint plus à Rome. Cependant je ne ſçay ſi nous ſommes obligez de faire cette ſuppoſition. Il eſt vray qu'aucun auteur ne marque qu'il ait eſté deux fois en Orient: mais nous n'avons aucune hiſtoire de ſon regne. Tout ce que nous en trouvons, ſe reduit proprement à l'abregé de Dion par Xiphilin, qui a pu ne pas remarquer cette diſtinction dans ſon auteur, ou la negliger.] Spartien marque les deux guerres des Daces, & n'en diſtingue point deux contre les Parthes; mais c'eſt parcequ'Adrien dont il parloit, avoit eu part à toutes les deux guerres des Daces, & n'en avoit eu qu'à la derniere contre les Parthes. Il parle meſme de la premiere contre les Daces abſolument & ſans diſtinction, comme ſi elle euſt eſté ſeule, *ad bellum Dacicum profectus eſt*: de meſme qu'il dit enſuite *expeditionis Parthicæ tempore*. [La chronique d'Euſebe marque plutoſt ſelon le latin deux guerres contre les Parthes que contre les Daces, & ſelon le grec de Scaliger, elle n'en marque aucune contre les Parthes.

Adri. v. p. 2. c. d.

Nous ne voyons donc rien qui nous empeſche de dire que Trajan a eſté deux fois en Orient; & cela levera toutes les difficultez. Car il n'y en aura plus que peu ou point à faire venir Trajan à Antioche le 7 janvier 107, & y condanner S. Ignace. Nous aurons moins de peine à rendre raiſon de ce que nous ne voyons point qu'il ait rien fait de conſiderable contre les Parthes juſques en 115. Il pourra aiſément eſtre parti de Rome aprés la mort de Sura, ſoit en l'an 112 lorſqu'Adrien fut fait Archonte d'Athenes, ſoit pluſtard encore, ſi l'on veut: & ceux qui ſeront perſuadez que les neuf premiers livres de Pline le jeune, qui n'ont pu eſtre publiez pluſtoſt qu'en l'an 107, l'ont eſté avant qu'il gouvernaſt la Bithynie, auront toute la liberté de placer ſa legation entre 107 & 111.] Biragues paroiſt admettre ces deux voyages de Trajan en Orient; car il ſuppoſe qu'il pouvoit eſtre revenu d'Orient en 108, & avoir conquis l'Armenie. [Nous ſavons que pluſieurs perſonnes habiles croient auſſi que c'eſt le meilleur d'admettre ces deux voyages; & c'eſt ce qui nous a fait prendre la liberté de ſuivre cette opinion, juſqu'à ce que nous trouvions quelque lumiere qui éclairciſſe davantage ces difficultez.]

Bir. p. 158.

NOTE XVIII.

Pour la Page 189. § 18.

Que Coſrhoés Roy des Parthes eſtoit fils de Pacorus.

'Parthamaſiris Roy d'Armenie eſt relevé dans Dion comme fils de Pacorus, & neveu ou couſin ἀδελφιδῆς de Hoſroés [ou Coſrhoés,] qui eſtoit alors Roy des Parthes. [Ce Pacorus eſt ſans doute celui meſme] 'qui regnoit peu auparavant ſur les Parthes, comme nous l'apprenons de Pline. [Pourquoi donc ce Coſrhoés, qui ne pouvoit eſtre que ſon frere ou ſon neveu, luy ſuccedoit-il au prejudice de ſon fils? Eſt-ce que Coſrhoés avoit emporté la couronne par violence ſur Parthamaſiris? Mais ſi cela eſtoit, l'auroit-il fait Roy d'Armenie? Il faut remarquer encore,] 'qu'écrivant à Trajan, il luy recommande Parthamaſiris *qui eſtoit auſſi fils de Pacorus*, Παχόρε ἑ αὐτ῀ῦ. [Cet *auſſi* ſe raporte viſiblement à Coſrhoés. Et ſi cela eſt, il faut dire qu'il

Dio, l. 63. p. 777. c.

Plin. l. 10. ep. 80. p. 617.

Dio, l. 68. p. 778. d.

eſtoit luy meſme fils de Pacorus, & qu'on doit lire ἀδελφὸν dans Dion au lieu d'ἀδελφιδοῦν.]

Pour la Page 189. §19.

NOTE XIX.

Pourquoi on ne met Senecion Conſul en 107 que pour la ſeconde fois.

Onu in faſt. p. 18. 'Onuphre marque pour les Conſuls de l'an 107, C. Soſius Senecio IIII, &

in faſt. p. 217. a. b. C. Licinius Sura III, 'ce qu'il cite d'une ancienne inſcription, qui omet ſeulement le nom de Senecion [aiſé à ſuppléer par les faſtes,] & ne le nomme que le ſecond. Il eſt appuyé par S. Proſper, où on lit *Senecione IV. & Sura III.* Les faſtes d'Idace mettent *Sura*

Chr. Al. p. 596. *III. & Senecione II.* 'La chronique d'Alexandrie a *Syriano III. & Sene-*

Ign. act. p. 8. *cione II*, '& les actes de S. Ignace ſont datez *Præſidentibus apud Romanos Syriâ & Senecio ſecundò.* [Cuſpinien a oublié de marquer ce que portoit en

Nor. faſt. p. 16. cet endroit ſon Anonyme:] 'dans l'edition que le Cardinal Noris vient de nous en donner, il y a *Surâ & Senecione.*

[Le III. Conſulat de Sura eſt donc ſuffiſamment atteſté par tous les faſtes, auſſi-bien que par diverſes inſcriptions qui ſont dans Gruter. Et il ne faut pas s'étonner qu'il ait eſté oublié par le copiſte dans les actes de S. Ignace. Mais il eſt faſcheux que ces actes & tous les faſtes, hors ceux de S. Proſper, qu'on ſçait eſtre pleins de fautes, ſe trouvent contraires à l'inſcription d'Onuphre. Eſt-ce que dans cette inſcription il y auroit eu auſſi *II*, mais que le ſecond *I.* auroit eſté malfait, & trop large par en haut, ce qui l'auroit fait prendre pour un *V*, d'où Onuphre auroit fait ſon *IIII.* Il eſt aſſurément ſurprenant que Sura qui paroiſt avoir eſté le principal favori de Trajan, ne fuſt Conſul que pour la troiſieme fois, lorſqu'un autre l'eſtoit déja pour la quatrieme. Il eſt encore plus ſurprenant de voir Senecion Conſul pour la quatrieme fois, mis partout aprés Sura, Conſul ſeulement pour la troiſieme: & cela dans l'inſcription meſme d'Onuphre, n'y ayant que les faſtes de S. Proſper qui changent cet ordre. Cela eſt ſi contraire à l'uſage des Romains, qu'Onuphre meſme s'eſt cru obligé d'abandonner ſon inſcription en ce point, & de mettre Senecion le premier. Mais je penſe qu'on trouvera qu'il eſt plus à propos de ſuivre l'ordre uniforme de l'inſcription, des faſtes, & des actes de S. Ignace, & de croire par conſequent que Senecion n'eſtoit point Conſul pour la quatrieme fois.] 'Uſſerius ne le met Conſul que pour la ſeconde: [mais je ne ſçay pourquoi il luy donne Suranus pour collegue au lieu de Sura, ni d'où vient auſſi que l'inſcription d'Onuphre ne ſe lit point dans Gruter.]

Ign. act. n. p. 51.

NOTE XX.

Pour la page 189. §19.

Sur les Conſulats de Servien.

'On lit dans Spartien, qu'Adrien fut Preteur aprés l'an 105, *Surâ bis, Serviano iterùm Conſſ.* 'Mais un autre manuſcrit lit *Suriano, & Serviano I. C.*, [c'eſt à dire *iterùm Conſulibus*:] '& un autre plus clairement *Subſurano bis, Serviano iterùm*, où l'on voit bien qu'il faut lire *ſub Surano.* 'Onuphre cite en effet une inſcription, qui porte *C. Julio Servilio Urſo Serviano, & Surano II. Conſulibus.* [Si Servien avoit eſté Conſul en 102, il eſt indubitable qu'il faut lire ici *Serviano II.* comme on lit toujours dans Spartien. Il paroiſt que c'eſt le ſentiment de Saumaiſe & de Caſaubon,] 'auſſi-bien que celui d'Uſſerius.

Adri. v. p. a. d. n. C. p. 8. a. b. n. S. p. 9. 1. b. Onu. in faſt. p. 217. b. Ign. act. n. p. 51.

[Cependant il faut apparemment l'abandonner, & dire que Servien n'a point eſté Conſul en 102, & l'a eſté pour la premiere fois en 107,] 'puiſqu'au dos d'une inſcription faite en la 14e année de Trajan, [c'eſt à dire en l'an 111,] on trouve ces mots *dedica-*

Onu. in faſt. p. 281. a | Grut. p. 190. 3. 6.

tum kal. mart. Urſo Serviano II, & L. Fabio Juſto Conſſ. [p. 175. 10.] 'Le II. Conſulat de Servien eſt encore joint avec celui de L. Fabius Juſtus dans deux autres inſcriptions, l'une du premier de mars, [Onu. p. 218. a.] 'l'autre du 13 octobre, où il eſt appellé C. Urſus Servianus. [Et on ne peut pas dire que dans ces inſcriptions il faille lire III. au lieu de II.] [Adri. v. p. 5. a.] 'puiſque Spartien nous apprend qu'il n'avoit eſté que deux fois Conſul avant le regne d'Adrien. [On ne peut pas non plus diſtinguer deux Serviens, puiſque le Conſul de l'an 107, & celui de l'an 111, ſont tous deux nommez C. Urſus.] Ainſi il faut ſuivre Onuphre, qui ne met point Servien Conſul en 102, mais ſeulement en 107 & en 111.

C'eſt contre l'uſage ordinaire que l'inſcription d'Onuphre, qui ne ſe trouve point dans Gruter, met Servien Conſul pour la premiere fois avant Suranus qui l'eſtoit pour la ſeconde. Celui qui l'a faite, vouloit peut-eſtre flater Servien allié de Trajan: & il met en effet tous ſes noms & ſes ſurnoms, au lieu que pour ſon collegue il ſe contente du ſimple nom de Suranus. Mais Spartien les met dans leur ordre naturel, & qui eſtoit ſans doute celui des faſtes.

[n. C. p. 8. a. c.] [Onu. p. 2. 7. b.] [Ign. Act. n. p. 51.] 'Onuphre, Caſaubon, & Uſſerius, conviennent que les Conſuls Suranus & Servien ſont ſubrogez. [Mais je voudrois qu'ils nous euſſent dit pour quelle raiſon Spartien date la Preture d'Adrien par des Conſuls ſubrogez plutoſt que par les ordinaires: Eſt-ce qu'un couſin de Trajan n'eſtoit pas Preteur dés le commencement de l'année?]

Onuphre & Caſaubon croient qu'ils furent Conſuls en l'an 107, auquel Sura eſtoit Conſul ordinaire pour la troiſieme fois, & Senecion pour la ſeconde, afin qu'Adrien ait eſté Preteur deux ans aprés avoir eſté Tribun du peuple. Uſſerius les met ſous les Conſuls Commode & Cereal en l'an 106. Il n'en rend point de raiſon particuliere: [& il ſemble peu probable que Suranus Conſul pour la ſeconde fois ait eſté ſubrogé à un autre qui ne l'eſtoit que pour la premiere.]

NOTE XXI.

Pour la page 192. 519.

Sur les guerres de Trajan en Orient.

[Tout ce que nous diſons dans les § 19 & 20 des conqueſtes de Trajan dans l'Armenie, la Meſopotamie, & l'Adiabene, comme arrivé en 107 ou peu aprés,] 'eſt mis par le Cardinal Noris aprés l'an 112, ſur l'autorité des medailles du VI. Conſulat de Trajan qui marquent ces conqueſtes, & ſur ce qu'on n'en trouve rien, dit-il, dans les medailles du V. Conſulat. [Il y eut de nouvelles guerres dans la Meſopotamie & l'Adiabene aprés l'an 112, auſquelles on peut raporter les medailles du Cardinal Noris.] 'Nous trouvons des medailles de la conqueſte de la Dace, *Dac. cap.* faites en 112, [ſix ans aprés cette conqueſte. Ainſi il ne faudra pas s'étonner qu'on en ait fait dans le meſme temps pour celle de l'Armenie. Il eſt plus faſcheux qu'on n'en trouve point avant l'an 112, qui parlent de ces guerres d'Orient, ce qui n'eſt pas neanmoins tout à fait ſans exception, comme nous l'avons vu dans la note 17.] 'Et le titre d'Imperator VI. pris par Trajan entre 105 & 109, [marque qu'il ſe paſſa alors quelque guerre conſiderable. Si neanmoins on jugeoit ces preuves moins fortes que celles du Cardinal Noris, il faudroit dire que Trajan venu l'an 106 en Orient pour faire la guerre aux Parthes & aux Armeniens, comme nous le liſons dans les actes de S. Ignace, & dans la chronique d'Alexandrie, *p.* 596, ſe ſeroit ſatisfait de leurs ſoumiſſions, pourvu neanmoins que cela ſoit croyable d'un Prince belliqueux & ambitieux comme il eſtoit,] & s'en ſeroit bien-toſt retourné à Rome. En ce cas il faudroit

[Nor. cr. conſ. p. 73. 74.]

[Bit. p. 15. 9.]

[Goltz. p. 63. a. b.]

Digitized by Google

raporter à ſon ſecond voyage d'Orient tout ce qu'on lit dans Dion ſur ce ſujet. Spon, p.18.5. On a en effet une inſcription de la douzieme année de ſon Tribunat, [c'eſt à dire de l'an 109,] ſur la défaite des Daces, [ſans qu'il y ait un mot de ſes victoires ſur les Parthes. Mais que dire aux preuves que nous avons alleguées?]

Pour la page 297. § 22.

NOTE XXII.

Que Trajan n'eſt apparemment retourné en Orient qu'en l'an 114.

Pearſ.diſ.c.1. p. 2. 'On cite de Jean Malela, que la grand tremblement qui renverſa Antioche [l'an 115,] au mois de decembre, arriva deux ans aprés la venuë de Trajan. [Trajan vint donc à Antioche à la fin de 113, ou au commencement de 114. Malela n'eſt pas une grande autorité; mais nous ne voyons rien de meilleur pour fixer le ſecond voyage de Trajan en Orient, ni rien qui y ſoit contraire.] Nor.ep.conſ. p.72.73. 'Car les medailles de ſon VI. Conſulat, qui portent *profectio Auguſti*, prouvent ſeulement que ce n'a pas eſté avant l'an 112. Pagi, an. 107. § 2. 'La remarque qu'on fait qu'Adrien eſtoit Arconte d'Athenes en 112, d'où l'on veut tirer que Trajan y avoit paſſé cette année là pour aller en Orient, [ne peut tenir lieu que d'une conjecture tres foible.] Pagi, an. 107. § 4. 'S'il n'eſt parti de Rome qu'au mois d'octobre, comme le veut Lloyd, [Adrien n'aura donc eſté fait Arconte que tout à la fin de l'année.] Ce qui eſt certain, c'eſt que Trajan dans la 17e année de ſon regne, c'eſt à dire en 114, eſtoit encore Imperator VI. [depuis l'an 109 au moins: & ainſi il n'avoit encore rien fait de conſiderable juſque vers le milieu de cette année là, & peut-eſtre encore pluſtard.] Onu. in faſt. p.218.d. 'Il eſt vray que l'inſcription de la colonne de Trajan porte dans Onuphre *Trib. pot. XVII. Imp. VII.* [Mais il faut que ce Pagi, an 104. § 2. | 107. § 7. ſoit une faute.] 'Car d'autres citent *Imp. VI*, & ſoûtiennent qu'on ne le trouve point *Imperator VII.* que dans ſa 18e année. [Ainſi il y a aſſez d'apparence que Trajan ne retourna en Orient qu'en l'an 114, & qu'il employa meſme tout le reſte de l'année à negocier, ou à ſe preparer pour commencer la guerre de l'année ſuivante.] 'Le P. Pagi pretend tirer de Dion, qu'il ne partit de Rome qu'aprés y avoir dedié la place Trajane qu'il y avoit fait faire: & on juge par l'inſcription de la grande colonne qui y eſtoit poſée, que cela ne ſe fit que dans la 17e année de ſon Tribunat, c'eſt à dire aprés le 28 octobre de l'an 113. an.107.§ 3.

NOTE XXIII.

Pour la page 298. § 22.

Sur les Conſuls de l'an 115.

'Onuphre nomme les Conſuls de l'an 115, M. Valerius Meſſala, & C. Popilius Carus Pedo. Baronius les nomme L. Vipſtanus Meſſala, & M. Pedo Vergilianus. Idace & les autres mettent ſeulement Meſſala & Pedo ou Pedon. Je ne voy point qu'Onuphre ait rien pour luy, ſinon qu'il rrouve un C. Popillius C. F. Carus Pedo Conſul ſous Antonin; & il dit que c'eſt le fils de celui-ci. 'Baronius au contraire cite pour luy une inſcription qui marque ſes Conſuls en l'an de Rome 867, 'qui eſt l'an de J. C. 114, depuis le 21 avril juſqu'au 20 avril 115. Cette autorité eſt trop conſiderable pour ne s'y pas rendre, [quoique Goltzius, le P. Petau, Vorburg, le P. Labbe, & le P. Pagi, n'y aient point eu d'égard; & qu'ils ſuivent tous Onuphre, dont on a mis l'opinion dans Dion & dans la chronique d'Euſebe. 'Les Conſuls de Baronius ſont marquez trois fois dans Gruter, ſans autre caractere de temps, que du 28 janvier: 'ce qui montre que ce ſont des Conſuls ordinaires, & non ſubrogez. 'Au lieu de Vipſtanus on lit quelquefois Vipſianus, quelquefois Vipſtanius.

Onu. in faſt. p.218.e.f. Bar. 117. § Nor.ep.conſ. p. 75. Grut. p.74.1 | 300. 1066.5 | 1070. 2. Nor.ep.conſ. p. 75. Grut. p.74.2. p. 1066. 5 | 1070. 2.

NOTE XXIV.

Pour la page 199. § 22.

NOTE XXIV.

Sur le voyage de Trajan à Babylone.

Dio, l. 68. p. 785. a.

'Le nom de Babylone n'eſt point dans l'endroit de Dion, d'où nous citons que Trajan y fut. Mais il eſt certain que la maiſon où Alexandre eſt mort, [n'eſt point autrepart : & cet endroit de Dion eſt viſiblement defectueux. Je ne ſçay ſi au lieu que] le texte porte que Trajan receut dans ſon vaiſſeau ἐν πλοίῳ la nouvelle de la revolte des pays conquis, [ce qui eſt une expreſſion aſſez particuliere, il ne faudroit point lire ἐν Βαβυλῶνι. En ce cas, il n'y auroit eſté qu'en 116. D'autre part neanmoins il ſeroit étrange que Trajan n'euſt appris qu'à Babylone cette revolte commencée dés devant qu'il remontaſt l'Ocean & le Tigre pour

p. 783. d. revenir.] 'Dion avoit dit auparavant qu'il s'eſtoit avancé juſqu'à Babylone.

p. 784. b. c. 'Mais c'eſtoit avant qu'il euſt paſſé le Tigre pour prendre Cteſiphon : [& la ſituation des lieux ne permet guere qu'on croie qu'il ait eſté alors juſqu'à Babylone. C'eſt pourquoi nous l'avons expliqué de la province de Babylone, qui pouvoit confiner avec la Meſopotamie, où il paroiſt que Trajan eſtoit alors. Quoy qu'il en ſoit, nous avons mieux aimé mettre le voyage de Trajan à Babylone entre les evenemens dont nous ne ſavons pas preciſément le temps.]

Pour la page 200. § 22.

NOTE XXV.

Sur le tremblement d'Antioche.

Evag. l. 2. p. 72. a. b. 'Le Conſulat de Pedo fixé par tous les chronologiſtes en l'an 115 de J.C, y fixe auſſi le tremblement d'Antioche,

Dio, l. 68. p. 782. d. 'puiſque Dion nous aſſure que ce Conſul y perit. [Euſebe le met neanmoins deux ans pluſtoſt dans ſa chronique, & il faudroit meſme le mettre dés l'an 111

Evag. l. 2. c. 12. p. 305. b. d. ſelon Evagre,] 'qui conte 347 ans entre ce tremblement, & celui qui arriva en la deuxieme année de l'Empereur Leon, [c'eſt à dire en 458.] 'Mais le Conſulat de Pedo ne ſouffre point qu'on ait égard à ces auteurs. 'On explique auſſi de l'an 115, ce que dit Jean Malela, que le tremblement arriva au mois de decembre de l'an 164 de l'ere d'Antioche. Cet auteur dit que ce fut le dimanche 13 de decembre. Et neanmoins le 13 eſtoit le jeudi en 115. Mais il eſt aiſé qu'on ait mis le 13 au lieu de 23, qui eſtoit le dimanche 17 pour 17.

Euſ. chr. a. p. 208. 2. Ign. act. p. 53. 54.

[Nous n'avons rien de poſitif à oppoſer à cette epoque,] 'ſurtout Dion nous ayant appris que cela arriva durant l'hiver. [Mais cependant la mort de Pedo Conſul ſemble n'avoir eſté marquée particulierement que parce qu'il mourut eſtant en charge. Or je penſe qu'il eſtoit rare en ce temps là qu'un homme fuſt Conſul toute l'année. De plus, mettant le tremblement en decembre 115, il faudra rapporter à l'an 116, 'comme fait Scaliger dans ſes Olympiades, ce que dit Dion aprés avoir décrit le tremblement, 'Que le prin-temps eſtant venu, Trajan entra dans le pays des ennemis, prit Cteſiphon, & fit les grandes conqueſtes que cet auteur raporte enſuite : [& c'eſt cependant ce qui ne paroiſt guere probable.] 'Car on voit que Trajan prit le titre d'Imperator pour la 8 & la 9e fois, & meſme apparemment pour la 7e dans la 18e année de ſon Tribunat, [avant la fin de l'an 115. Ainſi cette année fut pour luy une année de victoires.] 'Il eſtoit encore *Imperator IX.* dans ſa 20e année, 'quoique le P. Pagi ait cru le contraire, en avouant neanmoins qu'il n'y en avoit point de preuve. [Il ne prit donc point ce titre dans la 19e, & ainſi on n'y peut pas mettre la priſe de Cteſiphon,] 'à laquelle les ſoldats le luy donnerent,

Euſ. chr. a. d. p. 341. 2.

Dio, l. 68. p. 783. b.

Onu. in faſt. p. 218. f. Goltz. p. 55. c. f.

Goltz. p. 66. c.

pagi, an 116. § 6.

Dio, l. 68. p. 784. c.

[Je ne ſçay ſi ces raiſons ne peuvent point ſuffire pour faire croire malgré l'autorité de Malela, que le tremblement eſt arrivé en janvier pluſtoſt qu'en

Nor.ep.conſ. p.74| Pagi.an. 115.§ 2. decembre:] '& il paroiſt que c'eſt le ſentiment du Cardinal Noris, auſſi-bien que de Baronius & de Calviſius. Mais je penſe qu'il ſe peut faire que Dion ſe ſoit contenté de marquer le tremblement en l'année où il eſtoit arrivé, & ſous le Conſulat de Pedon, ſans ſe mettre en peine ſi c'eſtoit au commencement ou à la fin de l'année: & qu'ainſi ce qu'il met aprés le tremblement, peut bien l'avoir precedé. C'eſt ce que nous ſuivons, eſtant bien aiſe de concilier les auteurs autant qu'il nous eſt poſſible, plutoſt que de les oppoſer l'un à l'autre, & de les accuſer d'erreur.

Pagi, an. 116. § 6. 'Le P. Pagi appuie Malela par les recueils grecs donnez par Scaliger avec la chronique d'Euſebe, *p.* 341. 2. [Je puis avoir auſſi cité quelque fois ces recueils comme eſtant de quelque ancien auteur anonyme; mais je croy avoir trouvé depuis qu'ils n'ont point d'autre auteur que Scaliger meſme.

Si on jugeoit qu'il valuſt mieux preferer à Malela l'ordre de Dion ou de Xiphilin, & mettre le tremblement au commencement de l'année; il ne ſera plus neceſſaire de dire que Trajan ſoit revenu de Cteſiphon paſſer l'hiver à Antioche, & il pourra eſtre demeuré dans les pays conquis; ce qui eſt aſſez naturel en ſoy meſme, & revient mieux à ce que Xiphilin met aprés la priſe de Cteſiphon. Mais auſſi s'il eſt vray que Trajan fuſt depuis deux ans en Orient, comme le dit Malela, il faudra qu'il y ſoit venu dés l'an 113, ſans qu'on voie ce qu'il y aura fait, ni dans le reſte de cette année-là, ni dans toute l'année d'aprés.

Voilà ce que nous avions cru pouvoir dire ſur ce ſujet avant que d'avoir vu le nouvel ouvrage du Cardinal Noris ſur les epoques des villes greques

Nor. epo. p. 111.183. de Syrie,] 'où il traite ce point fort exactement; & il conclut ſans heſiter qu'il faut mettre le tremblement au commencement de 115, ſuivant l'ordre de Dion, ſans s'arreſter ni au mois d'Apellée, ni à l'an 164 d'Antioche, qui ne commence qu'en l'autonne de l'an 115: la remarque de Dion ſur Pedo, & la difficulté de faire revenir Trajan de la conqueſte des Parthes pour paſſer l'hiver à Antioche, luy paroiſſant preferables à toutes les epoques de Malela.

NOTE XXVI.

Pour la page 201. § 23.

Sur les Conſuls de l'an 116.

'Au lieu d'Elien Conſul avec Vetus en l'an 116 ſelon l'Anonyme de Cuſpinien, Idace, '& la chronique d'Alexandrie, S. Proſper & Caſſiodore, mettent Emilien. 'Onuphre pour les accorder, l'appelle Æmilius Ælianus, & dit que Pline le jeune en parle. [Je ne croy pas neanmoins qu'on puiſſe trouver en aucun endroit de cet auteur qu'il parle ni d'Emile, ni d'Elien. Elien qui a adreſſé à Adrien un écrit ſur l'arrangement des troupes, vivoit en ce temps-ci. *V. Adrien* § 20. Mais je ne voy pas qu'on diſe qu'il ait eſté Conſul.] 'Phlegon marque un evenement arrivé vers ce temps-ci, ſous les Conſuls L. Lamia, & Ælianus Vetus. 'Ces Conſuls ne ſe trouvent point. C'eſt pourquoi on croit qu'il y a faute: & Meurſius veut qu'on liſe L. Æmilius Ælianus, & Vetus. [Il eſt plus aiſé de croire qu'Ælius qui eſtoit le nom de famille des Lamies, a eſté changé dans les faſtes en celui d'Elien & d'Emilien, ſurtout le nom d'Elien ſe trouvant dans l'autre Conſul.] 'C'eſt le ſentiment du Cardinal Noris, qui donne pour Conſuls à cette année L. Ælius Lamia, & Ælianus Vetus, qu'il appelle Veter: [je ne ſçay pourquoi.]

Cuſp. p. 347. b. Chr. Al. p. 598. Onu. in faſt. p. 219. a. Phleg. mir. c. 9. p. 62. a. p. 159. Nor. ep. conſ. p. 76. 192.

NOTE XXVII.

Pour la page 205., 21.

En quel lieu Trajan eſt mort.

'Quelques uns ont écrit que Trajan n'eſtoit pas mort à Selinonte en Cilicie, 'comme on le lit dans Dion, mais

Euſ. chr. Dio, l. 68. p. 786. c.

à Seleucie en Iſaurie ; & on le lit ainſi dans Eutrope. [Mais s'il alloit à Rome par mer, comme Dion le dit, Seleucie eſt bien eloignée de la mer. Le nom de Trajanople donné depuis à Selinonte, porte encore à croire que ce fut le lieu de ſa mort, plutoſt que Seleucie.]

n. p. 208. a. 'On voit que l'auteur des vers attribuez aux Sibylles, a voulu dire la meſme choſe ; & c'eſt ce que Scaliger a ſuivi dans ſes Olympiades. [a] Caſaubon dit que perſonne n'en doute. [b] On le confirme par quelques inſcriptions. [c] La chronique d'Alexandrie dit auſſi qu'il eſt mort à Selinonte, dont elle fait une *ville de Seleucie.* [Il faut viſiblement *de Cilicie.*]

Xiphil. p. 341. 2.
a Spart. n. C. p. 10. 1.
b Pagi an 119. § 1.
c Chr. Al. p. 598.

Pour la page 205. § 24.

NOTE XXVIII.

Du jour de la mort de Trajan.

Cyp. diſ. ad c. 59. p. 55. 'Le temps qu'on donne au regne de de Trajan, qui eſt de dix neuf ans, ſix mois, & quinze jours, commençant au 28 janvier 198, nous mene juſqu'au 11 aouſt 117. [Je ne ſçay pourquoi] le P. Petau a mis le dix. [Mais cela n'eſt rien. Ce qui fait une difficulté un peu plus conſiderable, c'eſt qu'il mourut à Selinonte en Cilicie ;]& neanmoins Adrien receut à Antioche le 11 d'aouſt les lettres par leſquelles on luy mandoit la mort de ce Prince. 'Or il y a trop loin de Selinonte à Antioche, pour croire que ces lettres y ſoient venües en un jour, ou meſme du jour au lendemain, 'Adrien avoit meſme receu dés le neuf la nouvelle de ſon adoption par Trajan. 'Cependant on pretend que cette adoption avoit eſté ſuppoſée par Plotine lorſque Trajan ſon mari eſtoit déja mort, & que meſme on cacha pour cela ſa mort durant quelques jours. [Quand cette opinion ne ſeroit pas vraie, elle prouve au moins que Trajan n'adopta Adrien que dans les derniers momens de ſa vie ;]& il n'en put ſigner l'acte. [Ainſi il faut qu'il ſoit mort quelques jours avant le neuf, & que quand on étend ſon regne juſqu'au onze, c'eſt pour ne point laiſſer d'interruption entre luy & Adrien,]qui commença le ſien ce jour là.

Petr. doct. t. I. 11. c. 21. p. 332. c.

Adri. v. p. 2. e. 3. d.

n. C. p. 10. 2. d.

v. p. 51. 2. a.

Dio, l. 69. p. 788. b.

Adri. v. p. 3. a.

[Ce que nous dirons qu'Adrien receut les lettres qui luy mandoient la mort de Trajan deux jours aprés la nouvelle de ſon adoption, n'eſt point contraire à ceux qui diſent que cette adoption ne ſe fit qu'aprés que Trajan fut mort. Car il eſt aiſé que Plotine luy ait mandé ſon adoption dés qu'elle eut eſté faite ou ſuppoſée, en luy mandant en meſme temps en ſecret la mort de Trajan, & qu'elle ait enſuite attendu deux jours à declarer cette mort à Selinonte, & à la mander à Adrien par une lettre publique pour la dire à tout le monde,]

Pour la page 206. § 24.

NOTE XXIX.

Qu'Adrien n'a point conté ſa puiſſance tribunitiaire du 9. aouſt 116.

'Dodwel traite de fable ce que quelques auteurs ont dit, que l'adoption d'Adrien par Trajan avoit eſté ſuppoſée par Plotine. 'Dion en parle en des termes [qui ne donnent pas ſujet de la rejetter ſi hautement.]Mais quoy qu'il en ſoit, on n'auroit jamais dit ou cette hiſtoire, ou cette fable, s'il eſtoit vray que Trajan euſt adopté Adrien un an avant que de mourir, & l'euſt aſſocié dés ce temps là à la puiſſance du Tribunat. 'Car Dodwel ſuppoſe toujours que ces deux choſes eſtoient jointes l'une à l'autre. Il montre encore par d'autres raiſons, qu'Adrien ne ſavoit point au commencement de 117 que Trajan le duſt adopter. Il ne laiſſe pas cependant de croire qu'Adrien conta ſon adoption & ſa puiſſance tribunitiaire du 9 aouſt 116, un an entier avant la mort de Trajan. [C'eſtoit donc une pure fiction d'Adrien, & une fantaiſie ſans fondement, de quoy neanmoins Dodwel ne l'accuſe pas en termes formels. Je ne ſçay ſi c'eſt parcequ'il a ju-

Cyp. diſ. ap. p. 67.

Dio, l. 69. p. 787. 788.

Cyp. diſ. ap. p. 67.

p. 66.

p. 65. 66.

gé que ceux qui enviſageroient ſon opinion en cette maniere, auroient peine à la recevoir. Il eſt indubitable qu'on n'entendit parler de cette adoption qu'à l'extremité de la vie de Trajan.] Les lettres que Trajan en adreſſa au Senat, eſtoient ſignées non par luy, mais par Plotine ſa femme, comme Dion nous en aſſure p.788. *b*, [& cela ne ſe pouvoit ſoûtenir que par l'extremité de ſa maladie. Ainſi il n'y a aucune apparence qu'Adrien ait pu pretendre] p.67. 'avoir eſté adopté & aſſocié à la puiſſance du Tribunat par un teſtament fait un an auparavant, & tenu ſecret, qui eſt l'unique ouverture par laquelle Dodwel ait cru pouvoir juſtifier ſa penſée *p.67.* [Mais quand Adrien l'euſt pu pretendre, je ne croy point qu'il fuſt aſſez vain & aſſez fou pour vouloir conter ſon Tribunat de la date d'une piece qui n'avoit eu lieu qu'un an aprés.]

P.59.60.65. 'La raiſon qui a porté Dodwel à entrer dans ce ſentiment, & à le donner meſme comme une choſe certaine, c'eſt qu'il y a pluſieurs auteurs, & meſme pluſieurs inſcriptions, qui attribuent 22 ans de regne à Adrien: & comme il eſt conſtant d'ailleurs qu'il eſt mort le 10 juillet 138, il faut qu'on ait commencé à conter ſon regne dés devant le 10 Aſſi.v.p.2.3. juillet 117, & dés le 9 aouſt 116, 'puiſqu'il faiſoit celebrer ſon adoption le 9 d'aouſt. [Nous examinerons cette objection dans la note 10 ſur Adrien; & nous eſperons montrer qu'elle n'eſt pas ſans réponſe. Mais nous croyons pouvoir dire que quelque forte qu'elle puiſſe eſtre, il eſt difficile qu'elle rende probable une opinion auſſi peu probable que l'eſt celle de cet auteur.] Il ſe fonde encore ſur un canon de Ptolemée, [que nous n'oſons pas entreprendre d'examiner ici. Il nous ſuffit de dire qu'il a exercé l'eſprit & la critique de ceux qui ſont les plus habiles en cette matiere. Et quelques uns ont cru ſur cela devoir commencer le regne d'Adrien en 116, mais ç'a eſté en ſuppoſant que Trajan eſtoit mort la meſme année. Les plus judicieux ont mieux aimé ne s'y point arreſter, ou y chercher quelque explication bonne ou mauvaiſe, voyant qu'il n'y a pas moyen de mettre la mort de Trajan avant l'an 117,] 'comme Dodwel meſme le prouve fort bien: [& je ne ſache perſonne qui ait oſé pretendre avant luy, qu'Adrien ait conté ſa puiſſance du Tribunat un an entier avant qu'il l'euſt. Quand meſme cette prétention n'auroit en elle meſme rien d'improbable, avant que de la recevoir, il faudroit examiner avec ſoin ſi toutes les inſcriptions que nous avons d'Adrien s'y peuvent accommoder: & je penſe que cela ſeroit bien difficile. Cyp.diſ.ap.p p.34-38.

Nous avons bien voulu ſuppoſer avec luy, que l'adoption qu'un Empereur faiſoit d'une perſonne, luy donnoit auſſi-toſt la puiſſance du Tribunat. Cependant il n'en allegue aucune preuve; & je ne ſache aucun auteur ni ancien, ni moderne qui l'ait dit. Au contraire nous ſavons que Druſus fils propre & non adoptif de Tibere, n'a eu que bien tard la puiſſance du Tribunat: Domitien ne l'a euë qu'aprés la mort de ſon pere & de ſon frere, non plus que Neron aprés celle de Claude. Britannicus fils de Claude & le fils de Vitellius ne l'ont jamais euë. Ainſi on pouvoit eſtre fils d'un Empereur ſans l'avoir.] 'Dodwel dit ſeulement en paſſant, qu'on voit dans Trajan que la puiſſance du Tribunat ſuivoit l'adoption: [& on voit par Trajan meſme que ce n'eſtoit point une ſuite neceſſaire, & qu'on pouvoit eſtre l'un ſans l'autre.] '*Simul filius, ſimul Cæſar*, dit Pline en parlant de luy, *mox Imperator & conſors Tribunitiæ poteſtatis*. Cyp. diſ. ap. p.66. Plin. pane p. 16.

NOTE XXX.

Pour la page 208. § 23.

Temps de la punition de trois Veſtales.

'Plutarque dit que ce qu'il raporte Plut. e. Rom. p. 306.

d'Helvia & des autres Veſtales, eſtoit arrivé peu d'années auparavant. [Nous entendons cet *auparavant* par raport au temps qu'il écrivoit.] Et Baronius Rat.86.§2. paroiſt l'avoir entendu de meſme, puiſqu'il le met ſous Domitien. [Il ſemble neanmoins qu'on le pourroit auſſi raporter à l'hiſtoire des Anglois, dont Plutarque venoit de parler : & en ce cas nous ne voyons point en quel temps cela ſera arrivé. On peut ſeulement dire que ç'a eſté depuis que Claude eut conquis l'Angleterre, pourvu que ces barbares, βλακησίωι, comme les appelle Plutarque, ſoient les Bretons. Neanmoins ἀρυξαν, dont ſe ſert Plutarque, revient mieux au premier ſens : car ſelon le ſecond, il auroit pluſtoſt dû mettre ὀρωρύχεσαν.]

Pour la page 231. § 6.

NOTES SUR L'EMPEREUR ADRIEN.

NOTE I.

Quand Adrien a accepté le titre de Pere de la patrie.

Adri.v.p.3.c. 'SPARTIEN dit qu'Adrien refuſa par deux fois le titre de Pere de la patrie, ne le voulant pas prendre ſitoſt. Cela peut autoriſer Euſebe, qui marque dans ſa chronique qu'il ne prit ce titre qu'en l'an 128, ou plutoſt en l'an n. p. 213. c. 126, comme on le lit dans S. Jerome, & dans la chronique d'Alexandrie *p.* Coltz. p. 68. 598. Et en effet dans les medailles de Goltzius qui ſont en ſon nom, *Hadrianus*, & non *Hadriano*, ce titre ne luy eſt donné que dans la douzieme année de ſon Tribunat, [commencée en 128.]

a Adri. v. n. C. p. 13. 1. 2. Scal. in Eus. p. 213. a. 'On trouve neanmoins diverſes inſcriptions où on le luy donne dés l'an 118, a à quoy quelques uns répondent que c'eſtoient des particuliers, qui le faiſoient ſans autorité du Senat, & & ſans qu'il l'euſt accepté. [Mais il eſt bien difficile d'appliquer cette ſolution] à une inſcription de l'an 121 ou 122, qui eſt faite par ordre du Senat.

a Pagi p. 131. 136.

p. 146. Onu. in faſt. p. 220. a. b Spart. n. C. p. 313. 2. a. Celle que raporte Caſaubon de l'an née 118, eſt au nom d'Adrien meſme. Une autre qui parle de ſon adoption, qui ne le qualifie que Conſul, & qui ne marque point l'année de ſon Tribunat, [ſemble par ces trois caracteres avoir eſté faite dés l'an 117, avant qu'Adrien fuſt venu à Rome. Neanmoins les omiſſions ſont ſi ordinaires dans les medailles, qu'il ne faut rien conclure de ce qu'elles ne diſent pas.] On trouve meſme aſſez rarement dans celles d'Adrien le nombre des années de ſa puiſſance du Tribunat. [Il eſt aiſé auſſi qu'on ait fait à Rome des medailles ſur ſon adoption aprés qu'il y fut arrivé en 118. Bir. p. 177.

Il ſemble donc que tout ce qu'on peut accorder à Spartien, c'eſt que le Senat ayant decerné à Adrien le titre de Pere de la patrie en le declarant Empereur en 117, & Adrien l'ayant refuſé, on le luy decerna encore lorſqu'il fut arrivé à Rome en 118, & qu'il differa encore de le prendre, mais qu'il l'accepta enfin dés la meſme année. Et aſſurément on ne manqua pas de le luy offrir de nouveau aprés la grande remiſe qu'il fit ſur les impoſts. Pour cela il faut abandonner Euſebe & la chronique d'Alexandrie : & ce ſont des autoritez que nous ſuivons quand nous ne trouvons rien de meilleur.

'Le P. Pagi veut qu'Adrien ait refuſé & accepté peu aprés ce titre dés le commencement de ſon regne ; qu'il l'ait depuis refuſé lors meſme qu'on le preſſoit de nouveau de le prendre ; & qu'il l'ait enfin accepté une ſeconde fois dans la dixieme année de ſon re- Pagi, an. 118. § 2.

gne. Spanheim ſemble avoir eu la meſme penſée. [Il eſt certain que Spartien ne dit point qu'il l'ait quitté aprés l'avoir pris: le terme de *diſtuliſſe* marque meſme aſſez que ce n'eſt point ſon ſens. Mais quand il diroit poſitivement & nettement qu'un Empereur auroit refuſé & quitté un des titres ordinaires aprés l'avoir accepté, j'avoue que je ne le croirois pas.]

Spanh. l. 8. p. 715.

Pour la page] 232. 36.

NOTE II.

Temps de la remiſe des impoſts faite par Adrien.

Euſ. chr. Euſebe met en l'an 118 la grande remiſe des impoſts faite par Adrien. Scaliger dans ſon hiſtoire des Olympiades la met en la ſeconde année d'Adrien, qu'il conte pour la premiere de la 224e Olympiade, au lieu de la conter pour la deuxieme, parcequ'il a mis la mort de Trajan un an trop toſt. Il la met comme faite auſſi-toſt aprés l'arrivée d'Adrien à Rome: ce qu'il peut avoir pris de Dion *l.69. p.791. c.* Elle eſt marquée dans une inſcription faite dans la ſeconde année du Tribunat, & dans le ſecond Conſulat d'Adrien, [c'eſt à dire en 118 aprés le 11 d'aouſt.] On cite ſur le meſme ſujet une autre inſcription qui eſt de ſon troiſieme Conſulat, [c'eſt à dire de l'an 119 au pluſtoſt. Mais on peut avoir fait une inſcription en l'an 119, pour une choſe arrivée en 118.

Euſ. chr. p. 341. a.

a. p. 210. 1.

La ſeule difficulté donc qui ſe rencontre pour le temps de cette remiſe,] c'eſt que Spartien la met entre les choſes que fit Adrien pour appaiſer le bruit de la mort de Palma &c. & cette mort aprés le voyage d'Adrien en Meſie contre les Sarmates. [Or ce voyage contre les Sarmates n'arriva, ſelon Euſebe, qu'en 119.] Caſaubon y raporte une inſcription du troiſieme Conſulat d'Adrien, qui porte *Expeditio Auguſti* [Cela eſt tout à fait conforme à Spartien meſme,] qui aprés avoir dit qu'Adrien porta en triomphe l'image de Trajan, [ce qui ne peut avoir eſté qu'en 118,] ajoute qu'il alla enſuite en la Meſie. [Ainſi ſi l'on veut ſuivre Spartien, on ne peut pas mettre la remiſe avant 119. Dion ne parle point aſſez préciſément pour nous en empeſcher: Scaliger dans ſes Olympiades n'a fait que le copier: la chronique d'Euſebe n'eſt pas fort exacte. Il n'y a que l'inſcription de l'an 118 qui nous tienne. Car à moins que d'y lire *Coſ. III.* au lieu qu'on y lit *Coſ. II.* il n'y a pas moyen de dire que la remiſe ſoit poſterieure à l'an 118.

Adri. v. p. 4. a. c.

a. C. p. 23. a. f.

v. p. 3. 4.

Il eſt aſſez difficile de ſe determiner ſur ceſa.] Neanmoins puiſqu'on remarque que Spartien eſt peu exact à ſuivre l'ordre des temps, [nous aimons mieux l'abandonner en ce point, & ſuivre l'inſcription, comme je penſe que l'on a fait generalement juſques ici.] Le P. Mabillon a donné de nouveau cette inſcription d'une maniere un peu differente des autres: mais il lit comme eux *Trib. pot. II. Coſ. II.*

n. C. p. 13. 1. b.

Anal. t. 4. p. 486.

NOTE III.

pour la page 232. 36.

Quelques difficultez ſur la remiſe d'Adrien.

Dion dit qu'Adrien remit ce qui eſtoit dû au threſor du Prince, & au threſor public des Romains, [ce qui ſemble marquer & le fiſc qui comprend tout ce qui appartenoit à l'Empereur, & le threſor public de l'Etat. Ainſi cette remiſe aura eſté generale pour tout l'Empire.] Neanmoins Scaliger reduit ceſa aux provinces du departement de l'Empereur, ſe fondant ſur les termes qu'il a mis dans le texte grec de la chronique d'Euſebe, comme les propres termes de cet auteur, parceque ce ſont ceux de George le Syncelle; & ces termes ſont, Qu'Adrien remit ce que les villes *qui eſtoient ſous*

Dio, l. 69. p. 791. c.

Euſ. chr. a. p. 210. 2.

Sync. p. 349. 2.

luy devoient de reſte au threſor public &c. L'inſcription faite ſur cette remiſe
Euſ. chr. n.p. 210. 1. porte en effet *debitum fiſci* ou *fiſcis*: & au lieu que dans Scaliger & les autres on y lit *non præſentes modò, ſed & poſteros ſuos præſtitit hac liberalitate ſe-*
Annal. t. 4. p. 486. *curos*, le Pere Mabillon met *non præſentes tantùm cives ſuos, ſed & poſteros eorum &c.*

[Les termes de Spartien reviennent au meſme ſens, mais l'expliquent davantage, & nous donnent quelque jour pour y faire revenir ceux de Dion.]
Adr. v. 'Infinitam pecuniam, dit-il, *quæ* FISCO *debebatur privatis debitoribus in Urbe atque Italia, in provinciis verò etiam ex reliquiis ingentes ſummas remiſit.* [Cela paroiſt ſignifier qu'il remit generalement tout ce qui pouvoit luy eſtre dû du paſſé dans Rome, & dans l'Italie; & une grande Partie de ce que les provinces imperiales devoient au fiſc. Ainſi le ſens de Dion pourra eſtre qu'il remit ce que les particuliers devoient au threſor du Prince pour les terres, les maiſons &c. & ce que les provinces entieres devoient au threſor public, mais au threſor public du Prince, diſtingué de celui de l'Etat. Il eſt neanmoins difficile que *le threſor public des Romains* marque autre choſe dans Dion que celui de l'Etat. Mais il peut s'eſtre brouillé, & avoir étendu à toutes les provinces ce qui n'eſtoit vray que de
Spanh. l. 9. p. 8. l. 2. celles de l'Empereur.] 'Spanheim ſemble croire que cette grace eſtoit pour
Spart. n. 5. p. 16. l. d. toutes; '& Saumaiſe le ſoûtient poſitivement contre Scaliger. [Que ſi les remiſes faites par les Empereurs ſuivans ont eſté faites ſur le modele de celle d'Adrien, je ne croy pas qu'on trouve qu'on y ait jamais diſtingue les provinces imperiales de celles du Senat. Les loix des Empereurs que nous avons ſur cela ſont generales pour tout l'Empire.] 'Mais pour ce que pretend Saumaiſe, que dés le temps d'Adrien il n'y
d. e. avoit plus de diſtinction de provinces imperiales & des provinces du Senat, [c'eſt ce qu'il ne ſauroit nullement prouver.] 'Dion dit qu'Adrien meſme
Dio, val. p. 744. ayant envoyé un Gouverneur de ſa part dans la Bithynie, donna en echange la Pamphylie au Senat.

[Nous trouvons encore bien de la difficulté dans ce que Dion dit,] 'qu'A-
Dio, l. 69. p. 791. c. drien fixa un eſpace de ſeize ans, depuis le quel & juſques auquel on obſerveroit cette remiſe. [Ces paroles, dis-je, paroiſſent obſcures, & je ne voy pas que Scaliger, Saumaiſe, & Spanheim, qui ont aſſez parlé de cette action d'Adrien, les éclairciſſent. S'il s'agiſſoit d'impoſts à lever pour l'avenir, il ſeroit aiſé d'entendre qu'Adrien auroit ordonné qu'on ne les leveroit point depuis l'an 118 juſques en 134, mais il s'agit d'impoſts déja dus.

Il me ſemble que les Empereurs ſuivans quand ils ont fait de ces remiſes, exceptoient ce qui eſtoit dû depuis un certain nombre d'années. Ainſi Adrien pourroit avoir remis toutes les dettes anciennes de plus de ſeize ans. Mais les termes de Dion ne ſouffrent guere ce ſens. Ils recevrnient plutoſt le contraire, qui eſt qu'Adrien auroit remis les dettes faites depuis ſeize ans, c'eſt à dire depuis l'an 102 juſques en 118. Mais en faiſant payer les anciennes dettes, qui ſont les plus difficiles à débrouiller, n'auroit-ce pas eſté donner un ſujet de chicaner & d'embarraſſer bien
Spart. n. C. p. 16. l. a. des perſonnes?] 'C'eſt neanmoins le ſens que Caſaubon, & Spanheim *p.* 811, ont pris: [& il eſt favoriſé par un autre endroit de Dion,] 'où parlant d'une
Dio, l. 71. p. 814. b. remiſe ſemblable faite par M. Aurele pour 46 ans, il ſemble dire que ces 46 ans eſtoient joints aux ſeize de celle d'Adrien. [Ainſi celle-ci aura commencé en 102, & fini en 118, & l'autre aura continué depuis 119 juſqu'à la fin de 164: de ſorte que M. Aurele qui faiſoit cette remiſe à la fin de 176 ou peu aprés, aura voulu qu'on ait payé les

dettes plus nouvelles, comme les Empereurs ont fait depuis. Nous diſons ce que nous pouvons ſur ces endroits obſcurs, preſts à recevoir ce que les autres pourront trouver de mieux fondé, ou de plus probable.

Il n'y auroit pas de difficulté, s'il eſtoit vray que Trajan euſt déja fait
Sphan. l. 9. p. 812. une ſemblable remiſe,]'comme on le trouve dans une medaille & dans Auſone. [Car il pourroit l'avoir faite en l'an 102, ſeize ans avant celle d'Adrien, qui ainſi en remettant les ſeize années precedentes, remettoit tout.] Mais on pretend qu'il y a faute dans la medaille & dans Auſone, [ſans doute parceque]
Euſ. chr. n. p. 210. l. l'inſcription qui parle de celle d'Adrien, porte *quòd unus omnium principum & ſolus remittendo ſeſtertium novies millies &c*, Neanmoins ce *ſolus* pourroit-il point tomber non ſur l'action en elle meſme, mais ſur la quantité de la ſomme?

Pour la page 232. §6.

NOTE IV.

Sur un endroit de la chronique d'Euſebe.

[Au lieu que nous liſons qu'Adrien dechargea les Romains de beaucoup d'impoſts, le texte de la chronique d'Euſebe dans l'edition d'Amſterdam en 1658, porte, *p.* 210, qu'il les dechargea *des impoſts*, ce qui ne ſeroit pas aiſé ou à comprendre, ou à juſtifier. Mais c'eſt que dans cette edition on a oublié πολλοῖς qui eſtoit dans les plus
Spart. n. S. p. 26. l. f. anciennes,]'comme on le voit par ce que Saumaiſe dit ſur cet endroit: & il ſe lit auſſi dans le Syncelle *p.* 349. *a*, [dont Scaliger a compoſé preſque toute ſa chronique d'Euſebe.

Le Syncelle ajoute qu'à cauſe de cela le Senat fit un Dieu d'Adrien. Cela donne l'idée qu'on le fit dés ce temps
Euſ. chr. n. p. 210. l. là, de ſon vivant meſme;]'& Scaliger paroiſt le prendre de la ſorte. [Mais je m'étonne qu'il ait pu croire que cela vinſt d'Euſebe,]'puiſque Dion nous
Dio. l. 51. p. 458. b. aſſure que le Senat n'a jamais decerné les honneurs divins à aucun Empereur vivant. [On ſçait meſme qu'Antonin eut bien de la peine à les luy faire decerner aprés ſa mort. Eſt-ce qu'on les luy avoit oſtez durant la ſuite de ſon regne? S. Jerome n'a point vu ces paroles dans Euſebe, puiſqu'il ne les a point traduites.] 'Et Scaliger n'a pas oſé les
Euſ. chr. n. p. 210. l. mettre dans ſa chronique d'Euſebe.

NOTE V.

Pour la page 236. §8.

En quel temps Adrien a commencé ſes voyages.

'Le Pére Pagi croit qu'il ne faut pas
Bar. 122. §1. Pagi, 121. §4. commencer les voyages d'Adrien dés l'an 120, comme a fait Baronius, mais ſeulement en 121, 'à cauſe d'une me-
Pagi, 121, §2. daille du 21 avril en l'an 874 de Rome, qui porte *cir. con.* ce qu'il explique *circus conditus*. [S'il l'expliquoit *circum condidit*, ou *conſecravit*, ſuppleant *Adrianus* qui eſt de l'autre coſté de la medaille, cela prouveroit davantage. Car je ne voy pas pourquoi on n'aura pas pu fonder un cirque à Rome durant qu'Adrien eſtoit dans les Gaules.] D'autres l'expliquent *circenſes conceſſi*, [ce qui ne prouve rien non plus pour le P. Pagi: & je ne comprens point la raiſon pour laquelle] il rejette cette explication, qui eſt de M.r Valois, s'il ne veut dire que les jeux du cirque eſtoient ordinaires le jour de la fondation de Rome, ce qu'il ne dit pas nettement. [D'ailleurs les années de Rome ne ſe contant pas toujours de meſme, la medaille peut eſtre de l'an 122 de J.C, auquel Adrien aprés avoir paſſé l'hiver à Tarragone pourroit eſtre revenu à Rome avant le 21 d'avril. Au moins nous n'avons rien dans l'hiſtoire qui y ſoit contraire. Je ne voy pas neanmoins qu'il y ait de difficulté à ne mettre ſi l'on veut le depart d'Adrien qu'aprés la fin d'avril 121, puiſqu'en huit

mois

mois de temps il peut bien avoir visité les Gaules, les armées de la Germanie, l'Angleterre, & estre ensuite revenu dans les Gaules pour aller passer l'hiver en Espagne. Nous l'avons mis, aprés Baronius, dés l'an 120, pour donner plus de temps à tous ces voyages, ne voyant rien qui nous empeschast de le faire.

§ 3. 'Le P. Pagi veut que la mesme année 121, Adrien ait encore fait à Rome la solennité de sa cinquieme année, ce qu'il fonde sur ce que Dion avant que de parler des voyages d'Adrien, décrit l. 69. p. 791. c. d, les spectacles qu'il fit representer αὐτοῖς ἀυτὸ γενεθλίοις. Car, dit le P. Pagi, γενέθλια ou *Natale* marque souvent dans les anciens les cinquiemes années. [Il est vray que ce terme s'applique quelquefois à toutes sortes de festes: mais par cette raison mesme il ne marque pas plus celles de la cinquieme année que les autres.] Et il est assez naturel de croire que Dion a voulu marquer ici celle qu'Adrien fit le jour de sa naissance la premiere fois qu'il le celebra à Rome le 24 de janvier 119, ou mesme l'anniversaire de son elevation à l'Empire, le 11 d'aoust 118. Car Dion semble mettre tout cela l'année mesme qu'il revint à Rome. Il faut remarquer encore que quand Dion dans la suite parle des voyages que fit Adrien, il en parle absolument sans aucune liaison avec ce qu'il venoit de dire. Car le *post hæc* qu'y met le P. Pagi, n'est point dans le grec.

§ 3. 'L'autre raison du Pere Pagi est plus forte, qui est que Dion met la mort d'Euphrate la mesme année que les spectacles d'Adrien: & sa mort est mise dans la chronique de S. Jerome sur l'an 121 Le P. Pagi y ajoute les recueils grec donnez par Scaliger. [Mais ces recueils sont de Scaliger mesme, & n'ont pas d'autre autorité que la sienne, ou celle des auteurs qu'il a suivis, c'est à dire de la chronique de S. Jerome en cet endroit. Quelque peu exacte que soit cette chronique, nous voulons bien la prendre pour regle quand nous n'y trouvons rien de contraire.] Mais § 4. si pour la suivre en ce point, nous faisons demeurer Adrien à Rome jusqu'au 9 d'aoust auquel il commençoit sa cinquieme année, il n'y a plus de temps pour le faire aller passer l'hiver en Espagne. Le Pere Pagi le reconnoist, & pour cela il est obligé de dire qu'Adrien fit la solennité de sa cinquieme année dés les premiers mois de l'an 121 [lorsqu'il n'estoit encore que dans la quatrieme. Il faudroit une plus grande autorité que celle de la chronique de S. Jerome pour nous le faire croire.] 'Scaliger met la mort d'Euphrate dés 118, l'année mesme qu'Adrien revint à Rome; & il croit que Dion nous y oblige. Hier. chr. a. p. a. 121. d.

[Si nous avions quelque preuve un peu forte qu'Adrien eust fait à Rome la solennité de sa cinquieme année, nous ne voyons rien qui nous empeschast de dire qu'il n'a commencé ses premiers voyages qu'à la fin de 121, ou mesme de 122, & de reculer ensuite d'un an ou deux tout ce que nous en disons. Car nous ne voyons rien en cela de constant ni de fixe, sinon qu'il estoit à Rome au commencement de l'an 129. *V. la note 9.*]

NOTE VI.

Pour la page 239. 9.

Sur les divers voyages d'Adrien à Athenes.

[Nous ne trouvons presque rien dans l'antiquité qui nous puisse servir à distinguer par années les divers voyages d'Adrien. Ainsi nous sommes reduits à donner quelque chose à la conjecture, & beaucoup à la chronique de S. Jerome.

Mais cette chronique mesme nous embarasse en faisant venir bien des fois ce Prince à Athenes. Elle dit sur l'an

122 qu'il donna des loix aux Athe-
Euſ.chr.n.p. 211.1. niens.]Il ſemble donc qu'il eſtoit alors à Athenes. [Elle dit poſitivement ſur l'année d'aprés qu'il y paſſa l'hiver: mais on le peut entendre de l'hiver commencé en 122, & ainſi ce ne ſera qu'un ſeul voyage. Elle dit ſur l'an 125 qu'il fut initié aux myſteres d'Eleuſine &c. ce qui ſe fit certainement à Athenes: & ſur l'an 126, elle marque que S. Quadrat luy preſenta ſon
Hier.v.ill.c. 19. apologie:]& il la luy preſenta ſelon S. Jerome meſme, *cum Athenis exegiſſet hiemem, inviſens Eleuſina, & omnibus penè Gracia ſacris initiatus &c.*
ep.84.p.227. b. *Eleuſina ſacra inviſenti.* [Il eſtoit donc encore à Athenes en 126, & il faut qu'il y ait paſſé l'hiver de 125 à 126.]S. Jerome marque de nouveau ſur l'an 131, qu'il paſſa l'hiver à Athenes. Ainſi voilà trois hivers qu'il y paſſa ſelon ce Pere: à quoy il faut encore ajouter l'hiver qui finit l'an 135, comme on le verra dans le texte. Nous n'examinons pas ſi ce n'eſt point un peu trop. C'eſt un auteur ancien qui le dit, & nous ne voyons rien de poſitif qui y ſoit contraire, ſinon que nous croyons devoir avancer d'un an le voyage qu'il met en 131.

Je ne ſçay neanmoins s'il ne ſe feroit point un peu brouillé. Car il dit ſur l'an 131, qu'Adrien *Eleuſinam inviſit.* Cet *inviſere* qui vient du grec ἐποπτεύειν, ſignifie-t-il autre choſe qu'eſtre initié? Et pouvoit-on eſtre initié pluſieurs fois aux meſmes myſteres? Cependant Adrien eſtoit initié à ceux d'Eleuſine dés 125. *Jam inviſerat Eleuſina.* Neanmoins peut-eſtre que S. Jerome a voulu dire en 131, qu'il avoit aſſiſté & par-
Euſ.chr.n.p. 214.215. ticipé à ces myſteres, '& on pretend qu'à l'égard des myſteres d'Eleuſine on diſtinguoit entre μυεῖσθαι & ἐποπτεύειν. le dernier eſtant plus que l'autre, & ne s'accordant que pluſieurs années aprés. [De ſorte que la faute de S. Jerome ſeroit d'avoir dit que Saint Quadrat luy preſenta ſon apologie *Eleuſina inviſenti*, ſi elle a eſté preſentée en 126, comme on le lit dans ſa chronique. *Eleuſinam inviſit* pourroit ſignifier ſimplement qu'il alla voir la ville d'Eleuſine. Mais eſtoit-ce une choſe à marquer dans une chronique? Il y avoit ſans doute eſté des l'an 123, lorſqu'il y avoit fait baſtir un pont.

Un autre embaras ſur la chronique de S. Jerome, c'eſt que les choſes y ſont placées aſſez differemment dans les manuſcrits & dans les diverſes editions, comme on le peut voir dans les notes de Mr de Pontac. Mais nous ſuivons l'edition revuë par Scaliger comme la plus eſtimée, tant que nous n'avons pas de raiſon conſiderable pour l'abandonner. Et il n'eſt ici queſtion que de donner à ce qu'on trouve dans les auteurs l'ordre le plus probable & le mieux fondé.]

'Scaliger dans ſa chronique greque d'Euſebe met l'initiation d'Adrien dés 123, & ne met rien du tout ſur 125. [Il a peut-eſtre voulu ſuivre le Syncelle p.349, qui ne diſtingue pas les années.] Euſ.λρ.p. 211.

'Dans ſon hiſtoire des Olympiades, il ne marque qu'un voyage d'Adrien à Athenes, dans lequel, dit-il, il vit les myſteres. Il le met ſur la premiere année de la 226e Olympiade, [qui eſt l'an 125 de J. C.] add. p. 342.

NOTE VII.

Pour la page 241. l. 9.

Sur les Conſuls de l'an 126.

'Le premier Conſul de l'an 126 eſt nommé ſimplement Verus par Capitolin, S. Proſper, & Caſſiodore. L'Anonyme de Cuſpinien *p*, 350.*b*, & Idace, ajoutent qu'il eſtoit Conſul pour la troiſieme fois. 'L'ancien catalogue des Papes dit la meſme choſe: & il y faut joindre la chronique d'Alexandrie, quoiqu'elle l'appelle Severe: ce qu'elle fait encore en d'autres endroits. [Il y a donc toute apparence que c'eſt Annius Verus ayeul de M. Aurele,]que nous Pert.v.p.59.c Boll. apr. t. 1 p. 41. 2. Dio. l. 69. p. 797. 6.

Onu. in fast. p. 221. a. ſavons avoir eſté trois fois Conſul. 'Cependant Onuphre l'entend d'un Veſpronius Candidus, qu'il croit s'eſtre appellé Verus ſur un ſeul endroit où d'autres liſent *Vetus*, qu'on ne trouve point avoir eſté Conſul plus d'une fois; & qui eſtoit encore vivant, & en état d'agir aprés la mort de Pertinax, [c'eſt à dire 67 ans aprés ceci.]

Inſi. v. p. 62. b. Ferr. ad Sc. c. 9. p. 87. b.

Pet. v. p. 59. c. 'Le ſecond Conſul eſt appellé Bibulus par Capitolin, Ambibulus par l'ancien catalogne des Papes, & par l'Anonyme de Cuſpinien. Idace met Ambigulus, la chronique d'Alexandrie Amphigulus, S. Proſper & Caſſiodore Ambiguus. 'Tous ces noms peuvent aiſément n'avoir eſté formez que par corruption de celui d'Ambibulus, qui ſe lit dans une inſcription de cette année. Nous en avons deux autres d'un L. Varius Ambibulus: & comme ce nom n'eſt pas ordinaire, il y a lieu de croire que c'eſt le Conſul de l'an 126, ou quelqu'un de la meſme famille.

Nor. ep. conſ. p. 79. 81.

Pour la page 442. ſ. 10.

NOTE VIII.

Sur les Conſuls de l'an 129.

[La chronique d'Alexandrie & Idace marquent pour les Conſuls de l'an 129, Celſus & Marcellus. On y peut joindre S. Proſper & Caſſiodore qui mettent Marcellin au lieu de Marcel. Il y a faute ſans doute dans l'Anonyme de Cuſpinien qui met Marcellus II. & Marcéllinus, ou une ſeconde fois Marcellus II. ſelon l'edition que le Cardinal Noris vient de nous donner de cet Anonyme. [Mais tout cela s'eloigne bien de l'inſcription raportée par Onuphre *p.* 221. *d*, où l'on voit que le 18 fevrier de la 12e année d'Adrien, P. Juventius Celſus II. & Q. Julius Balbus eſtoient Conſuls, & que le 25 decembre Marcellus & Gallus l'eſtoient en leur place: [de ſorte qu'il ſemble que les auteurs des faſtes ſe ſoient accordez à joindre l'un des Conſuls ordinaires avec un autre ſubrogé tout à la fin de l'année: ce qui eſt aſſez étrange. Nous ſuivons neanmoins Onuphre, puiſque Baronius, Goltzius, & pluſieurs autres le ſuivent: & le Cardinal Noris n'y corrige rien.] 'Dans ſon ouvrage ſur les epoques des villes de Syrie, il cite une inſcription qui porte *Marcell. & Celſ. II. Coſ.* & il croit que pour accorder toutes choſes, il faut reconnoiſtre que Balbus avoit auſſi le nom de Marcellus. [Le P. Petau s'eloigne un peu d'Onuphre; mais je penſe que ce n'eſt qu'une brouilliere de copiſte. Il faut neanmoins remarquer] 'que dans Gruter qui raporte la meſme inſcription toute entiere, au lieu de *Gallo* on lit *C N. LO.* [Je n'y voy pas bien meſme que ces Conſuls du mois de decembre, doivent ſe raporter à l'année du Conſulat de Celſus & de Balbus. Mais je m'en raporte aiſément à Onuphre, qui eſtoit habile en ces ſortes de choſes.]

Nor. faſt. p. 27.

epo. p. 422. a.

Grut. p. 574. 4.

'Quintus Julius Balbus & P. Juventius Celſus ſe trouvent joints auſſi dans un arreſt du Senat rendu le 14 mars ſous Adrien, [où il y a neanmoins de l'embaras. En voici les termes.] *Pridie idus martias, Q. Julius Balbus, & P. Juventius Celſus, Titius Auſidius, Oenus*, ou comme lit Onuphre, *Arrius Severianus Conſules verba fecerunt de his &c.* 'D'autres liſent *T. Auſidius*, & *Arrius Severianus*. [Qu'eſt-ce que c'eſt que ces quatre Conſuls? Si Auſidius & Severianus n'eſtoient que deſignez, comme on l'a mis à la marge, pourquoi les nomme t'on abſolument Conſuls, ſans les diſtinguer de ceux qui l'eſtoient actuellement? On voit dans Pline que les Conſuls deſignez opinoient les premiers. Mais voit-on nullepart qu'ils propoſaſſent les affaires; & ſurtout quand les Conſuls en charge eſtoient preſens? Pourquoi Marcellus & Gallus deſignez comme eux ne ſont-ils pas nommez avec eux? Eſtoient-ils tous deux abſens, eux qui devoient eſtre à la teſte du Senat, ſurtout ſous un Prince

Dig. 5. t. 1. l. 20. p. 174.

Onu. in faſt. p. 221. c. Noris epo. p. 322.

exact & regulier comme Adrien ? J'aimerois mieux croire avec Onuphre que c'eſtoient les Conſuls ſubrogez depuis le premier de mars. Mais je voudrois qu'Onuphre nous euſt dit pourquoi Balbus & Celſus ſont nommez avec eux, & avant eux. Eſt-ce que les Conſuls ordinaires agiſſoient & parloient durant toute leur année comme Conſuls, meſme avant les Conſuls ſubrogez en charge ? C'auroit eſté un privilege bien conſiderable ; mais je ne ſçay point qu'il ait eſté remarqué nullepart, ni par les anciens, ni par les modernes.]

Onu. in faſt. p. 221. c.

Pour la page 140. § 20.

NOTE IX.

Temps du dernier voyage d'Adrien en Orient, & de la revolte des Juifs.

[La chronique de S. Jerome marque la mort d'Antinoüs ſur l'an 129. Il eſt certain qu'elle arriva lorſqu'Adrien eſtoit en Egypte : ainſi il y eſtoit ſelon ce Pere en 129. C'eſt ce que Scaliger a ſuivi dans ſon hiſtoire des Olympiades, *p.* 342.] Cependant on trouve pluſieurs medailles qui joignent l'entrée d'Adrien à Alexandrie avec ſa quinzieme année, *L. n*, qui ne commence que le 11 d'aouſt 131. [Il ne peut donc eſtre venu à Alexandrie que ſur la fin de l'an 131 : & on ne peut pas preſumer qu'il ait eſté long-temps en Egypte ſans venir à Alexandrie, qui y eſtoit le plus digne objet de ſa curioſité & de ſes ſoins. Il eſt meſme difficile d'ailleurs de croire qu'il fuſt en Egypte dés 129.] Car il n'y vint qu'aprés avoir traverſé la Grece, l'Aſie, & la Syrie, y avoir conferé avec les Rois voiſins, & y avoir fait bien des choſes : & il eſtoit encore à Rome au commencement de 129. C'eſt ce qu'on voit par l'arreſt du Senat rendu le 14 de mars, ſous les Conſuls Q. Julius Balbus, & P. Juventius Celſus, [qui ſont ceux de l'an 129 :] cet arreſt ayant eſté donné ſur ce que l'Empereur Adrien avoit propoſé par écrit le 3e mars precedent, [Nous ſavons bien qu'il y a de la difficulté dans cet arreſt, comme nous venons de le dire : on pourroit peut-eſtre croire auſſi qu'Adrien a eſté pluſieurs fois à Alexandrie dans le temps qu'il a paſſé en Egypte, & que les medailles de ſa quinzieme année ſont de la derniere fois qu'il y eſt venu. Mais je ne croy pas que l'autorité de la chronique d'Euſebe ou de S. Jerome vaille la peine de faire violence aux auteurs. Il ne ſeroit pas meſme aiſé de croire qu'Adrien euſt paſſé deux ans entiers en Egypte.]

Pagi, 131. § 3.

Adri. v. p. 7. v. b.

Nor. epo. p. 221.

Dig. 5. t. 3. l. 20. p. 174.

Le P. Pagi pretend qu'Adrien eſtoit aſſurément en Egypte dés 128, à cauſe d'un grand nombre de medailles de diverſes villes d'Egypte & de Syrie datées de ſa onzieme année. [Cela prouveroit, ſi ces medailles avoient *adventus Auguſti*, comme celles de la quinzieme. Mais le Pere Pagi ne dit point qu'elles aient ni ces mots, ni aucune autre marque de la venuë d'Adrien.]

Pagi, 128. § 2.

Le Cardinal Noris croit qu'on peut tirer d'une medaille de Gaza, qu'Adrien vint en cette ville en l'an 130, avant la fin d'octobre : [Et il n'eſt pas impoſſible qu'il ſoit venu dés ce temps là juſques à Gaza en viſitant la Syrie & la Paleſtine ; & que neanmoins les affaires de ces provinces ou d'autres raiſons l'aient empeſché de venir en Egypte avant le mois d'aouſt 131.

Nor. epo. p. 222. f.

Il peut meſme ſembler neceſſaire de dire qu'Adrien n'eſt venu en Egypte que vers le milieu de 132, à la fin de ſa 15e année, & qu'il n'en eſt parti que ſur la fin de 133.] Car nous avons une lettre de ce Prince raportée par Phlegon, adreſſée à Servien, & c'eſt indubitablement à Servien ſon beau-frere ; [puiſqu'il luy parle de ſa ſœur.] Il luy mande par cette lettre des nouvelles de ce qu'il avit vu à Alexandrie : [Ce n'eſtoit donc pas pluſieurs années, ni meſme apparemment pluſieurs mois aprés en eſtre

Topiſc. v. Sat. p. 245. a. c.

ſorti.] Cependant il donne à Servien le titre de Conſul: *Serviano Coſ.* [& perſonne ne met le Conſulat que Servien ſon beau-frere eut ſous ſon regne qu'en l'an 134. La lettre eſt donc de 134, & il faut qu'Adrien n'ait quitté Alexandrie qu'en l'an 134, ou au pluſtoſt à la fin de 133. Nous ne voyons aucune repouſſe à faire ſur cela, à moins qu'on ne diſe que l'on donnoit le titre de Conſul à ceux qui l'avoient eſté une fois lors meſme qu'ils ne l'eſtoient plus. Car Servien avoit eſté déja deux fois Conſul ſous Trajan. Cela ſe pratiquoit certainement à l'egard des Empereurs; mais pour les particuliers, je ne ſçay ſi l'on en trouveroit des exemples.

Il faut neanmoins ſe contenter de cette ſolution, ſi l'on ne peut pas faire demeurer Adrien à Alexandrie juſqu'à la fin de 133. Et il paroiſt difficile de croire qu'il y ſoit demeuré juſque là, non parceque S. Jerome met ſur l'an 131 qu'il paſſa l'hiver à Athenes, & qu'il y fit l'année ſuivante divers baſtimens, ce qu'on trouve auſſi en partie dans le grec de la chronique d'Euſebe; mais à cauſe de la guerre des Juifs.] Dio, l.69. p. 795.c. 'Cette guerre ne commença que lorſqu'Adrien eut quitté l'Egypte & la Syrie, & qu'il ſe fut eloigné de l'Orient. Hier. in Dan. 9. p.595. b. 'Elle a duré trois ans & demi ſelon la tradition des Juifs. [Si donc Adrien eſtoit encore en Egypte à la fin de 133, elle n'aura pu commencer que ſur la fin de 134, & elle n'aura fini qu'avec l'an 137. Or je ne ſçay ſi les ſix mois qu'Adrien a vécu en 138, toujours malade à Tivoli, eſt un temps bien propre, & aſſez long, pour y mettre le baſtiment de la nouvelle ville de Jeruſalem, & les autres choſes qu'on trouve qu'il a faites aprés cette guerre. Il faudroit alors renoncer bien abſolument à la chronique de S. Jerome, qui marque le commencement de la guerre en 132, & ſa fin en 134; & en 135 l'ordination de S. Marc, qui en fut fait le premier Eveſque d'entre les Gentils, parcequ'Adrien avoit défendu à tous les Juifs d'y mettre le pié. On lit les meſmes choſes dans le texte grec de la chronique d'Euſebe.

Mais quoiqu'il ſoit difficile de ne faire commencer la revolte des Juifs qu'en 134, je ne ſçay neanmoins s'il ne vaut point encore mieux le faire, que de dire que Servien ait eſté qualifié Conſul lorſqu'il ne l'eſtoit pas. Adrien peut avoir quitté l'Egypte dés 133, & la Syrie dés les premiers mois de 134, pour aller paſſer le reſte de l'année dans l'Aſie, peut-eſtre dans le Pont, dans la Thrace, dans la Macedoine, & enfin à Athenes. On peut donc commencer la revolte des Juifs dés le printemps de l'an 134, lorſqu'Adrien quitta la Syrie. Cela s'accordera aſſez bien avec] 'ce qu'Euſebe cite d'Ariſton de Pella [auteur du meſme temps,] que la guerre eſtoit dans ſon plus grand feu, πυρ-ζειν, en la 18e année d'Adrien, [qui finit le 10 d'aouſt 135.] 'Elle eſtoit déja fort violente lorſqu'Adrien en écrivoit au Senat; [& ainſi avant qu'il fuſt retourné à Rome,] 'où il eſtoit le 3 may 135, ſi nous ne diſons qu'il écrivoit de ſa retraite de Tivoli. La tradition des Juifs qui la faiſoit durer trois ans & demi, n'eſt pas ce ſemble une preuve bien conſiderable: S. Jerome meſme qui la raporte, ne donne que deux ou trois ans à la guerre dans ſa chronique: & je penſe que cela ſuffit pour ce que dit Dion,] 'que ce ne fut pas une guerre de peu de temps. [Elle peut donc avoir fini dés 136, ou dans les premiers mois de l'an 137, plus d'un an avant la mort d'Adrien, qui quoique malade ne laiſſoit pas d'agir. Et ce temps luy a-t-il pas pu ſuffire non pour achever de baſtir ſa ville d'Ælia, mais pour en donner tous les ordres, & en faire commencer l'execution?

Euſ. l.4. c.6. p.118.c.d.

Dio, l.69. p. 794.b.c.

Pagi,136.§3.

p.793.c.

Il ne faut pas diſſimuler un emba-

ras que forme ici le ſiege de Bitther.]

Euſeb. l. 4. c. 6. p. 118. c. d. 'Selon ce qu'Euſebe cite d'Ariſton de Pella, cette place fortifiée par les Juifs, fut ou aſſiegée ou priſe par les Romains en la 18e année d'Adrien, [finie le 10 d'aouſt 135,] '& puiſque S. Jerome dit qu'elle fut priſe au mois d'aouſt, [il faut que ç'ait eſté pour le pluſtard au commencement d'aouſt 135, n'y ayant pas d'apparence,] 'quoique le ſiege ait duré long-temps, [de le faire commencer en ce temps là pour le faire finir un an aprés, au mois d'aouſt 136,] 'Il ſemble ſelon Euſebe que ſa priſe ait fini la guerre, [comme la priſe de Jeruſalem avoit terminé l'autre ſous Tite: & ſi cela eſt, il ſera bien difficile de ne la faire commencer qu'en 134, puiſqu'elle n'auroit duré qu'environ quinze mois. Il faudra donc dire ou qu'Adrien écrivoit à Servien en 134, comme ſortant d'Egypte, quoiqu'il en fuſt ſorti un an au moins auparavant, ou qu'il luy a écrit avant 134, & qu'il le qualifie Conſul parcequ'il l'avoit eſté autrefois.

Hier. in Zac. 8. p. 262. b.

Euſeb. 118. c.

Mais dans la verité Euſebe ne ſemble finir la guerre à la priſe de Bitther, que parcequ'il n'en raporte aucun autre evenement particulier. Et ainſi je ne croy pas que rien nous empeſche de croire que la guerre continua encore un an depuis, & davantage; les Juifs ayant bien pu ſe défendre encore long-temps] 'dans les cinquante chaſteaux tous conſiderables qu'ils poſſedoient ſelon Dion. [On pourroit peut-eſtre dire qu'Ariſton ne commençoit les années d'Adrien qu'au premier janvier d'aprés la mort de Trajan; ſelon quoy le ſiege de Bitther aura pu commencer à la fin de 135, lorſque ſelon ce conte, la 18e année d'Adrien couroit encore, & durer juſqu'au mois d'aouſt 136. Mais il n'eſt pas aiſé de croire que l'armée Romaine ait paſſé huit mois & tout l'hiver devant une place.

Dio, l. 69. p. 794. a.

Nous voudrions avoir le ſentiment des perſonnes habiles ſur toutes ces difficultez; mais en l'attendant, nous croyons nous devoir arreſter à la lettre d'Adrien, & au Conſulat de Servien en 134.]

'Scaliger met cette lettre dés l'an 132, auquel, dit-il, Sentius Augurinus & Arrius Servianus eſtoient Conſuls. [Je ne trouve nullepart que le collegue d'Augurin ſoit nommé Servien. On lit Sergien dans S. Proſper & Caſſiodore: Cuſpinien *p.* 351. *b*, ne dit point que ſon Anonyme change rien;] '& quoy qu'Onuphre en cite Severien, a l'edition du Cardinal Noris porte Sergien. [Idace, & la chronique d'Alexandrie *p.* 598. ont la meſme choſe. Quand on voudroit dire qu'il faut Servien, on ne trouve point qu'il fuſt Conſul pour la troiſieme fois, comme il le faut dire du beau-frere d'Adrien, & comme on le trouve de Servien Conſul en 134.

Euſ. chr. 209. 1.

Onu. in faſt. p. 202. c.

a Nor. faſt. p. 17.

Au contraire le P. Pagi, qui n'a pas pris garde à ce qu'Adrien dit de ſa ſœur dans cette lettre, veut qu'il l'ait écrite en 136 à un Servien alors Conſul ſubrogé, different de ſon beau-frere, à cauſe qu'il y parle de Verus ſon fils, [c'eſt à dire qu'il parloit comme ſortant d'Alexandrie deux ou trois ans au moins aprés qu'il en eſtoit parti. Je penſe que cela ſuffiroit, quand nous ne ſerions point fixez à l'an 134 par le Conſulat de Servien, pour dire qu'il appelle Verus ſon fils, parcequ'il l'aimoit deslors comme ſon fils, ce qui paroiſt aſſez par Spartien, quoiqu'il ne l'ait adopté qu'en 135 ou 136.]

NOTE X.

Pour la page 242. ligne 10.

Qu'il n'y a pas de preuve qu'Adrien ait commencé en 121 le temple de Rome.

M^r. Valois dit qu'Adrien commença en l'an 874 de Rome, le temple qu'il fit baſtir à la Fortune de cette ville, *quando*, dit-il, *& Natalem urbis Roma celebravit, vocarique ſanxit eum diem, qui antea Parilia erat dictus.* [Je ne

Am. m. p. 121.

voy point que cela puiſſe ſignifier autre choſe, ſinon qu'Adrien fit appeller *Natalem Urbis* le 21 d'avril, qu'on appelloit auparavant Parilia.] Le Pere Pagi le prend en ce ſens, & le ſuit ſans y trouver aucune difficulté. [Cependant puiſque le 21 d'auril a toujours eſté regardé comme le jour de la fondation de Rome, j'aurois bien de la peine à croire qu'il n'ait eſté appellé *natalis urbis* que depuis Adrien, & qu'il ait falu une ordonnance de ce Prince pour luy faire donner ce nom. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'Athenée cité ſur cela par M.r Valois, ne dit autre choſe ſinon que] *Parilia* eſtoient appellez *Romana* ſupp. *feſta* depuis qu'Adrien avoit baſti le temple de la Fortune de Rome. Auſſi dans la ſeconde edition des notes de Mr Valois *p.* 132, on a mis *vocarique exinde Romana ſanxit eum diem &c.* [Mais en liſant ainſi, il n'y a plus de preuve que le temple de Rome ait eſté commencé l'an 874. Car je ne voy pas] que Mr Valois ait eu d'autre fondement de le dire, que la medaille où il trouve *anno DCCCLXXIV. nat. urbis &c.*

Pagi, an. 121. § 2.

Athen. l. 8. p. 361. f.

NOTE X.I.

Pour la page 230. § 3.

Sur les Conſuls de l'an 135.

[Les Conſuls de l'an 135 ſont, ſelon la chronique d'Alexandrie, Pontianus II. & Aquilinus; ſelon S. Proſper & Caſſiodore, Pompeianus & Attilianus ou Acilianus, comme lit Onuphre: ſelon Idace, Pontianus & Aquilinus Rufus; ſelon l'Anonyme de Cuſpinien, Lupercus & Atticus.] De toutes ces opinions differentes, Onuphre a fait Pompeianus Lupercus, & L. Julius Atticus Acilianus. Il fonde le dernier ſur une inſcription, qui ſeroit plus aſſurée s'il y avoit trouvé le nom de Rufus au lieu de Julius. 'Mais on aſſure de plus qu'il y a ajouté le nom d'Atticus qui n'y eſt point, & qu'il paroiſt par l'inſcription meſme que ce Jule Acilien n'eſtoit point de qualité à eſtre Conſul. [Pour l'autre Conſul il paroiſt que c'eſt par une ſimple conjecture qu'Onuphre luy a donné le nom de Pompeien plutoſt que celui de Pontien: Et il euſt mieux réuſſi à choiſir le dernier,] puiſqu'on trouve dans une inſcription *Pontiano & Atiliano Conſſ.* C'eſt donc à cela qu'il faut s'arreſter. [Et il eſt aſſez viſible que les autres noms ne ſont que des corruptions de ceux-ci, hors ceux de Lupercus & de Rufus, qui peuvent avoir eſté de ſeconds noms des meſmes perſonnes: & c'eſt ce que nous avons cru devoir ſuivre ſur l'autorité d'Idace & de l'Anonyme. Mais la chronique d'Alexandrie ne nous a pas paru aſſez conſiderable pour attribuer un ſecond Conſulat à Pontien: Que ſi l'on vouloit dire que c'eſt le meſme Pontien qui avoit eſté Conſul en l'an 131, il ne faudroit plus l'appeller Lupercus, mais Servius Octavius Lænas.] 'Le Cardinal Noris ſe contente des noms de Pontianus & d'Atilianus.

Onuph. in faſt. p. 202. e. f.

Nor. ep. conſ. p. 34.

p. 83.

p. 191.

NOTE XII.

Pour la page 213. § 13.

Sur le nom de Verus donné à Ælius Cæſar.

[Nous donnons d'ordinaire le nom de Verus, comme fait Spartien, à L. Ceionius Commodus, nommé Ælius depuis qu'il eut eſté adopté par Adrien. Cela nous oblige de remarquer la difficulté que le Cardinal Noris fait ſur ce nom.] 'Car il pretend que ce Commode ne l'a point eu dutout, puiſqu'il ne le prend jamais dans les faſtes ni dans les inſcriptions, ſoit avant ſon adoption, ſoit aprés, & puiſque ſon fils ne l'eut qu'en devenant Auguſte, Marc Aurele le luy ayant donné alors comme un nom qui venoit de luy meſme, & non de la famille des Ceiones. 'Le P. Pagi répond que les Romains avoient alors des noms propres qui ne paſſoient point dutout à leurs

Nor. ep. conſ. p. 48.

Pagi, ad. p. 306.

cenſans, & qui quelquefois ne ſe mettoient point dans les actes & dans les inſcriptions, quoique ce fuſſent ceux ſous leſquels on les connoiſſoit le plus. [Il eſt plus difficile de trouver des exemples du dernier, & je ne ſçay ſi celui de Caligula y eſt bien propre. Mais auſſi il eſt bien difficile de croire qu'un auteur ait eſté aſſez ignorant & aſſez malheureux, pour nommer toujours un Prince, meſme en faiſant exprés ſon hiſtoire, d'un nom qu'il n'a jamais eu.] 'Le P. Pagi remarque pluſieurs endroits où Adrien meſme luy donne le nom de Verus. [Et quand on voudroit dire que c'eſt Spartien qui le fait parler ſelon ſon ideé, on ne le dira pas au moins] 'de la lettre à Servien raportée par Vopiſque. [Car j'ay peine à croire que le Cardinal Noris vouluſt dire que ce Verus qu'il y appelle ſon fils n'eſt pas celui qu'il adopta depuis. Et les railleries que les Alexandrins faiſoient de ce Verus s'accordent fort bien avec ce qu'on dit de ſa vie & des cauſes de ſon adoption.] 'Le Cardinal Noris reconnoiſt que Capitolin, dont il tire ſa ſeconde raiſon, ne laiſſe pas de donner à Ælius Cæſar le nom de Verus.

p. 306. a.

Sat. v. p. 245. c

Nor. ep. 48. Veri, v. p. 14. b.

[J'aurois moins de peine à croire des noms d'Annius & d'Aurele donnez à ce Ceſar ce que le Cardinal Noris dit de celui de Verus. Car ils ne paroiſſent nullepart que dans un ſeul endroit de Spartien. Mais la choſe ne vaut pas la peine de l'examiner.]

NOTE XIII.

Pour la page 254. § 13.

Sur le temps de l'adoption de L. Verus.

Spart. n. C. p. 81. 1. c. d.

'Caſaubon laiſſe indecis ſi L. Verus fut adopté en 135 ou en 136: & il met meſme le dernier comme l'opinion des ſavans. [C'eſt en effet celle d'Onuphre,] 'qui a depuis eſté ſoûtenuë par le P. Pagi. La raiſon qu'on allegue pour dire qu'il ne fut pas adopté avant 136, c'eſt qu'ayant eſté Conſul cette année là meſme, les faſtes & les inſcriptions qui marquent ce Conſulat, ne luy donnent point le nom de Ceſar, comme ils font pour le ſecond qu'il eut en 137, & luy meſme dans une lettre où il prend le titre de Ceſar dans l'inſcription ſelon que Kirchman la raporte, ne le met point dans la date, qu'il écrit ainſi *Ceionio Commodo, & Civica Pompeiano Coſſ.*

Pagi, p. 27.

'Cependant Spartien dit fort nettement par deux fois, qu'aprés avoir eſté adopté il fut fait Preteur, & enſuite Conſul pour la premiere fois. [Eſtant donc certain qu'il a eſté Conſul en 136, il faut dire neceſſairement ſelon Spartien qu'il a eſté adopté dés 135, & qu'il ne faut pas s'arreſter à l'omiſſion du titre de Ceſar; ou qu'ayant eſté adopté en 135, il n'eut le titre de Ceſar qu'en 136, comme M. Aurele adopté en 138 dans la famille imperiale, ne l'eut qu'en l'an 139, & L. Verus le fils ne l'eut qu'avec le titre d'Auguſte, vingt trois ans aprés ſon adoption.] 'Il eſt vray que Spartien parle comme ſi Adrien l'euſt fait Ceſar en l'adoptant: [mais ce peut n'eſtre qu'un defaut d'expreſſion pardonnable meſme à des hiſtoriens bien plus exacts.

Adri. v. p. 11. d. Veri, v. p. 14. c.

Adri. v. p. 11. d. Veri. v. p. 14. b.

C'eſt ce que nous croirions pouvoir dire, s'il ne s'agiſſoit que de l'omiſſion du titre de Ceſar. Mais peut-on dire de meſme, qu'ayant eſté adopté en 135, il n'ait receu le nom d'Ælius qu'en 136? Et cependant il n'a jamais ce nom qu'avec celui de Ceſar, ni dans les faſtes en l'an 136, ni en aucun autre endroit que nous ſachions. Ainſi pour accorder quelque choſe à Spartien, il faut peut-eſtre ſe reduire à dire qu'Adrien ſe declara dés l'an 135 ſur ſon adoption, & ſur cela le fit Preteur & Conſul, mais qu'il attendit à faire l'acte & la ceremonie de l'adoption l'année ſuivante, afin qu'il euſt au moins eſté Conſul avant que d'eſtre Ceſar. Ainſi la faute de Spartien ſera d'avoir confondu la reſolution qu'Adrien

drien prit de l'adopter avec l'adoption.

Neanmoins on voit par les exemples de Trajan & d'Adrien, que ces adoptions n'emportoient pas toujours un changement de nom. Pourquoi donc ne pourrons nous pas croire qu'Adrien l'adopta en 135, en luy laiſſant ſes noms de Ceionius Commodus : & qu'en 136 il luy donna ſon nom d'Ælius avec celui de Ceſar ? Nous prenons ce parti, non comme certain, mais comme probable, eſtant bien aiſes de ne point dementir les anciens auteurs ſans neceſſité. Que ſi l'on objecte que l'on ne trouve point d'inſcription en l'honneur de ce Prince qu'avec les noms d'Ælius & de Ceſar, je croy qu'on n'en trouve point non plus de ſon fils durant tout le regne d'Antonin, dont il eſtoit fils adoptif.

Onu. in faſt. p.222.f. 'Onuphre met que Verus le pere fut adopté le 10 d'aouſt. Je n'en ay point encore trouvé la preuve. Mais je penſe qu'il n'en a point eu d'autre] 'que ce qu'il a cru que les Empereurs adoptoient leurs ſucceſſeurs au meſme jour qu'ils avoient eſté adoptez eux meſmes. D'autres l'ont cru aprés luy : mais on s'en eſt enfin detrompé.

Pagi. [Il faut dire que Verus avoit le titre de Ceſar avant le 19 juin 136, s'il n'y a point de faute] 'dans la lettre que Kirc-

Kirc. l.3.c.14 p.441.442. man raporte de luy, datée de ce jour là, puiſqu'elle porte en teſte *Ælius*

Pagi,136.§5. *Cæſ.* 'Mais d'autres raportent la meſme lettre avec un titre tout different, conceu en ces termes, [auſquels neanmoins je ne comprens rien ;] *C. Julius Cadus lib. Samiaris Quintianus* : Et comme la date de cet acte porte ſimplement

ad.p.305. *Ceionio Commodo Conſule*, 'le P. Pagi en infere qu'il n'eſtoit point encore alors Ceſar, parceque quand quelqu'un, dit-il avoit receu ce titre dans l'année de ſon Conſulat, on l'ajoutoit dans les dates ſuivantes de la meſme année. Neanmoins il ne le prouve que par le ſeul exemple de M. Aurele & L. Verus le fils, elevez non au ſimple titre de Ceſar, mais à celui d'Auguſte, [ce qui peut faire quelque diſtinction. Il y a auſſi de la difference dans le temps, & on en peut faire encore entre une inſcription publique, & une lettre ou un acte particulier, tel qu'eſt celui dont il s'agit. Cette derniere raiſon ne repondroit pas] 'à l'inſcription raportée par Onu- Onu.p.223.a. b. phre, [laquelle prouvera contre Onuphre meſme, ſi le raiſonnement du P. Pagi eſt juſte, que Verus n'a eſté fait Ceſar qu'aprés le 10 aouſt 136,] puiſqu'elle eſt de la 20e année d'Adrien, [commencée ce jour là meſme ou plutoſt le lendemain.]

Spart.n. C.p. 81.1.c.d.Cyp. dif.ap.p.61. 'Caſaubon & d'autres croient qu'il y a faute dans Spartien, lorſqu'il dit que Lucius Verus fut fait Preteur aprés ſon adoption ; parcequ'il eſt dit que ſon fils naquit pendant qu'il eſtoit Preteur, & que l'on voit qu'il doit eſtre né dés l'an 128, 'ou au moins dés l'an 130. *V.* Cyp. dif. ap. p.61. *M. Aurele note* 5. [Mais il eſt plus aiſé de croire que dans l'endroit qui porte qu'il eſt né *in Pretura patris ſui*, il faut lire *in Quæſtura*,] 'puiſqu'il doit avoir p.62. eſté Queſteur avant que d'eſtre Preteur, [que de croire que les copiſtes aient fait deux fois la meſme faute, en mettant *Pretura* pour *Proconſulatu* & *Prætor* pour *Proconſul* comme le veut Caſaubon ; outre que la Pannonie eſtant une province de l'Empereur, ne devoit point eſtre gouvernée par un Proconſul.] 'Dodwel ne change point *Prætor* p.61. en *Proconſul*, mais il veut que Spartien ne diſe pas que L. Ceſar a eſté Preteur aprés avoir eſté adopté : [& il auroit eu peine à le dire plus clairement.

Je n'entens rien à ce que dit Spartien,] 'que Verus eſt le premier qui Veri, v. p.13. c.14.a. n'ait eu que le nom de Ceſar, & qu'il n'a point eſté adopté de la meſme maniere que Trajan, mais à peu prés de meſme que Conſtance Chlore & Galere furent depuis adoptez par Diocletien. [Je ne voy par non plus que ce

que Caſaubon, & Saumaiſe diſent ſur cet endroit, y faſſe trouver un ſens raiſonnable.

Pour la page 254. §13.

NOTE XIV.

Du temps que Verus Ceſar a paſſé dans la Pannonie.

Adri. v. p. 11. d. c| Veri, v. p. 14. c. 'Spartien dit que Verus auſſi-toſt aprés ſon adoption, & avant meſme ſon premier Conſulat, fut envoyé dans la Pannonie; Veri, v. p. 15. b. c. '& qu'en eſtant revenu, il mourut le premier janvier [138. Il ſemble donc qu'il ait toujours eſté en Pannonie depuis la fin de 135, juſqu'à la fin de 137. Cela paroiſt difficile à croire d'un homme deſtiné pour regner, & qu'Adrien n'avoit ce ſemble adopté que pour ſe decharger ſur luy du poids des affaires à cauſe de ſes maladies.] Aur. Vict. p. 525. b. 'Aurele Victor dit en effet qu'il luy laiſſa le ſoin de Rome durant qu'il demeuroit dans ſa retraite de Tivoli. [Cependant ce long ſejour de Verus dans la Pannonie s'accorde aſſez bien avec ce Veri, v. p. 15. c. que dit auſſi Spartien,]'qu'il fut peu à la Cour, *In aula diu non fuit*, [à moins qu'il n'ait voulu dire qu'il ne fut pas Pagi, 136. §6. long-temps Ceſar.] 'Ce qui paroiſt de plus certain, c'eſt qu'il eſtoit en Pannonie dans les derniers mois de l'an Cyp. diſ. ap. §4. p. 60. 137,]puiſqu'on y a trouvé une ou deux inſcriptions, où il eſt qualifié Proconſul, datées de la 21e année d'Adrien. Kirc. l. 3. c. 14. p. 342. 'La lettre que Kircman cite de luy eſt datée du 19 juin 136, *in hortis Statilie Maximæ*: [c'eſt à dire à Rome: d'où l'on pourroit inferer qu'il n'a pas eſté en Pannonie autant de temps que dit Spartien: ou bien qu'il vint faire quelque tour à Rome & s'en retourna. Mais Nor. ep. conſ. p. 49. nous venons de voir] 'qu'on ſoûtient que cette lettre n'eſt point de luy.

Pour la page 256. §14.

NOTE XV.

Que Verus Ceſar n'eſt mort qu'en 138.

Onu. in faſt. p. 221. c| Cyp. diſ. ap. p. 63. 64. 'Nous aurions bien de l'inclination à mettre avec Onuphre la mort de L. Verus en l'an 137, auquel il devoit eſtre Conſul pour la ſeconde fois, ſuivant ce que dit Spartien, 'qu'aprés ſa Veri, v. p. 16. c. mort Adrien delibera long-temps avant que d'adopter Antonin, [ce qu'il fit le 25 fevrier 138.] Ce qui eſt dit que Ve- p. 15. b. c. rus mourut en ſe preparant à faire une action de graces à Adrien le premier jour de janvier, [convient tout à fait bien à un nouveau Conſul. Autrement ce n'eſtoit pas pour luy un jour bien propre a luy faire une harangue, puiſque c'eſtoit la fonction des Conſuls. Et on ne voit pas bien meſme de quoy il auroit eu à le remercier.] 'Le P. Pagi Pagi, 138. §2. dit que c'eſtoit de ſon adoption, dont il n'avoit pu le remercier pluſtoſt ſelon Spartien, à cauſe de ſes maladies. 'Spar- Adri. v. p. 11. c. tien dit bien qu'il ne put point en remercier Adrien dans le Senat à cauſe de ſon peu de ſanté: [Mais il ne dit point que ne l'ayant pas pu faire dans le temps, il ait ſongé à le faire deux ans aprés:] '& cela a peu d'apparence. Cyp. diſ. ap.

[En differant ſa mort juſques en l'an 138, il faudra dire qu'il eſtoit demeuré plus de deux ans dans la Pannonie, ce qui peut paroiſtre aſſez peu probable.

On pourroit objecter qu'il eſt donc mort avant que de prendre poſſeſſion de ſon ſecond Conſulat, & d'en faire aucune fonction; & qu'ainſi on ne devroit point avoir conté ce ſecond Conſulat,] 'comme il eſt certain qu'on a Onu. Occ. p. 246. fait. Mais la flaterie ſuppleoit à ce defaut, & d'autant plus aiſément, qu'il n'y avoit point eu d'autre Conſul ordinaire à mettre en ſa place.

'On raporte une inſcription trouvée Pagi, p. 28. en Hongrie, au nom de Verus meſme en l'honneur d'Adrien qui eſtoit alors en la XXI. année de ſon Tribunat, commencée le 11 d'aouſt 137. Ainſi s'il n'y a point de faute dans ce nombre de XXI, il eſt indubitable que Verus eſtoit encore vivant [& en Pannonie] aprés le mois d'aouſt 137, & qu'il

ne peut eſtre mort que le premier jour de l'an 138. [Mais il y a lieu de douter s'il ſe faut beaucoup fier à cette inſcription, peu correcte d'ailleurs. Car il y a *Lelius* pour *L. Ælius*, *Coſ.* Pour *Coſ. II.* Je ne ſçay ce que c'eſt que PR. ni le VII. qui eſt à la fin.

Il eſt plus difficile de répondre à une ſemblable qu'on lit dans Gruter *p.* 252. 2, car je n'y remarque aucune faute. Elle porte comme l'autre *Trib. pot. XXI*, & donne le titre de Proconſul à Verus, dont elle marque auſſi le ſecond Conſulat. Ce titre de Proconſul ne ſe donnoit ce me ſemble aux Empereurs que lorſqu'ils eſtoient dans les provinces, & en effet l'inſcription ne le donne point à Adrien. On marque outre cela qu'elle a eſté trouvée en Hongrie. Il n'y auroit donc point d'apparence de dire, que c'eſtoit une inſcription que Verus avoit fait faire à la fin de 136, pour eſtre poſée en 137, lorſqu'il ſeroit dans ſon ſecond Conſulat, & qu'il y faut ſeulement lire *Trib. pot. XX.* Cela, dis je, ne ſe peut préſumer, puiſque Verus eſtoit à Rome quelque temps avant ſa mort. Je ne voy pas ce qu'Onuphre auroit pu répondre à cela: Et il raporte luy meſme une autre inſcription faite à l'honneur de Verus en la 21e année d'Adrien, [ſans marquer comment elle ſe peut accorder avec ſon opinion.] Dodwel pretend y répondre, mais d'une maniere qui ne nous paroiſt nullement ſoûtenable. *V. Trajan note* 29.

Onu. in faſt. p. 223. d.

Cyp. diſ. ap.

[Il faut donc que toutes les preſomtions cedent à des monumens poſitifs, & differer la mort de Verus juſq'au premier janvier 138.] Il ſeroit meſme difficile que tant de medailes qu'on trouve de ſon ſecond Conſulat, euſſent eſté faites ou par avance, ou dans les provinces où l'on ignoroit encore ſa mort.

Bir. p. 180.

Pagi, 153. 5.

'Le P. Pagi fait grand fort ſur une medeille datée de l'an 169, de la ville d'Amiſe dans le Pont, qui répond, dit-il, à l'an 137 de J. C. 'Mais aprés avoir mieux examiné cette année 169, il a jugé qu'elle ſe raportoit à 136, & ainſi la medaille ne prouve rien. 'Ce qu'on dit de la breveté de ſon regne [n'empeſche pas qu'il n'ait pu durer deux ans & demi, s'il le faut commencer en l'an 135.]

ap. p. 305.

Cyp. diſ. ap. 5 46. p. 63.

NOTE XVI.

Pour la page 236. l. 14.

Sur la femme de Verus Ceſar.

'Occo donne le nom de Domitia Lucilla à la femme de Verus Ceſar, ſans en rendre aucune raiſon. 'Caſaubon le ſuppoſe auſſi [comme une choſe conſtant.] 'Birague met la choſe douteuſe, & la croit neanmoins, parceque Lucille à qui les medailles attribuent la fecondité ne peut pas eſtre la femme de L. Verus Auguſte. [Mais ſi ce n'eſt pas ſa femme, quelle preuve a-t-on que ce ſoit ſa mere?] Cette Lucille eſt même qualifiée Auguſte: & quelle apparence que la femme d'un ſimple Ceſar ait eſté Auguſte? Birague répond que des filles & des ſœurs 'd'Empereurs, quoique mariées à de ſimples particuliers ont eſté Auguſtes: [ce qui ſera bon, quand il aura prouvé que Nigrinus beaupere de Verus eſtoit Empereur. S'i y avoit preuve que cette Lucille fuſt la femme de Verus, j'aimerois mieux croire qu'ayant vécu juſques en 163, M. Aurele luy auroit donné le titre d'Auguſte en le donnant à ſon fils.] Pour le nom de Domitia, Birague ne nous apprend point non plus que les autres ſur quoy il peut eſtre fondé: Spanheim a mieux aimé ne rien dire du tout de cette pretenduë Lucille.]

Occo p. 247.

Spart. n. p. 14. 2. a.

Bir. p. 183.

NOTE XVII.

Pour la page 257. l. 14.

Qu'Antonin n'a eſté adopté qu'en 138.

[Il ſemble neceſſaire de dire qu'Antonin adopté le 25 fevrier, le fut dés l'an 137, puiſque Spartien dit qu'A-

Adri. v. p. 3. 2.

drien le recommanda *natali ſuo ultimo*. Car ſoit que ce *dies natalis* ſoit le jour de la naiſſance d'Adrien, qui eſtoit le 24 de janvier, ſoit que ce fuſt le premier jour de ſon Empire, qui eſtoit le 11 d'aouſt, aucun de ces jours ne ſe rencontre entre le 25 fevrier 138, & le 10 de juillet auquel Adrien mourut la meſme année.

Onu. in faſt. p. 223. f. Mais d'autre part Antonin deſigné pour ſon troiſieme Conſulat, [c'eſt à dire à la fin de 139,] n'eſtoit encore que dans la ſeconde année de ſon Tribunat : & on trouve la meſme choſe dans une inſcription de l'an 140. [Il ne peut donc point avoir eu le Tribunat avant l'an 138.] Il eſt dit que M. Aurele eſtoit alors dans ſa 18e année. Il eſtoit né le 26 avril 121. [Ainſi il n'eſtoit pas encore tout à fait dans ſa 18e année le 25 fevrier 138. Mais en 137 il n'eſtoit que dans la 16e. Il ſeroit d'ailleurs extraordinaire qu'Antonin ayant eſté fait Ceſar en l'an 137, n'euſt pas eſté Conſul en 138. Enfin nous avons vu dans la note 15, que les inſcriptions nous obligent de differer la mort de Verus Ceſar juſques en 138. Et ſi cela eſt, Antonin ne peut pas avoir eſté adopté en ſa place dés l'an 137.

Colt. p. 71. d. M. Aur. v. p. 24. a. c. p. 22. d. Pagi, p. 26.

Il faut donc dire que Spartien ſe trompe, lorſqu'il dit qu'Adrien recommandoit Antonin le jour de ſa naiſſance ;] ou recourir à ce que dit le P. Pagi, qu'il le recommandoit alors, non qu'il l'euſt encore adopté, mais parcequ'il le vouloit adopter, & n'attendoit plus que le conſentement d'Antonin meſme [quoi qu'il ſoit peut-eſtre aſſez difficile de croire qu'Antonin ait pris un mois & plus pour deliberer s'il donneroit ce conſentement.]

Pagi, p. 36.

NOTE XVIII.

Pour la page 237. §. 14.

Du titre d'Empereur donné à Antonin Ceſar.

Pagi, p. 30. Le Pere Pagi remarque qu'Antonin eut dés le vivant d'Adrien la qualité d'Empereur, [qui ſe mettoit avant le nom du Prince, & marquoit ſon autorité ſouveraine, & non celle d'Imperator qui ſe mettoit aprés, & ſe donnoit aux Cefars, comme à Tite & à Trajan, quand ils avoient remporté quelques victoires.] Il cite pour cela des medailles qui ont cette inſcription *Imp. T. Ceſar Anton &c.* ſans le titre d'Auguſte ; d'où il tire qu'elles ont eſté faites avant la mort d'Adrien.] Je ne ſçay neanmoins ſi la ſimple omiſſion du titre d'Auguſte ſuffiroit pour le prouver :] & on cite une medaille grecque de Trajan Ceſar, qui luy donne de la meſme maniere le titre d'Empereur, quoique les latines ne le luy donnent qu'avec celui d'Auguſte. Mais celles où Antonin eſt appellé *Hadriani Aug. F.* non *D. Hadriani, & Pontifex*, non *Pontifex Maximus*. [appuient beaucoup le ſentiment du P. Pagi,] auſſi bien qu'une autre, qui a d'un coſté la teſte & l'inſcription d'Adrien Auguſte, & de l'autre la teſte & l'inſcription d'Antonin Empereur. Le P. Pagi dit que Tite & Trajan avoient déja eu le titre d'Empereur en la meſme maniere. [Je penſe qu'on ne trouve pour Trajan que la medaille dont nous venons de parler.] Pour Tite, on ne trouve jamais dans Birague & dans Goltzius *Imperator Titus &c.* qu'avec le titre d'Auguſte ; mais on y lit ſouvent *Titus Ceſar Imperator Veſpaſianus*. Je ne ſçay ſi c'eſt tout à fait la meſme choſe. Car cela n'eſt plus de meſme lorſqu'il y a *Imp. II. III. &c.*

Goltz. p. 63. 64. p. 70. et Pagi, 138. §. 2. Pagi, p. 30. an 138. §. 3.

NOTE XIX.

Pour la Page 238. §. 15.

Qu'Adrien eſt mort en l'an 138.

[Nous ne pouvons douter ce me ſemble, que le regne d'Adrien ne ſe doive commencer au 11 aouſt 117. Car quoique des hommes habiles l'aient commencé un an pluſtoſt, & qu'ils

aient pour eux des raiſons conſiderables ; neanmoins les autoritez contraires ſont trop fortes pour ne le pas emporter. On peut voir ce point traité amplement par le P. Petau.]

Dio, l. 69. p. 797. Euſ. χρ. ad p. 396. 1] Cyp. diſ. ap. p. 66.

'Dion dit qu'il regna vingt ans & onze mois : une liſte des Empereurs attribuée à Chryſeros affranchi de M. Aurele, en diminuë ſeulement deux jours ; S. Clement d'Alexandrie *ſtr.* 1. *p.* 339. *d.* fait la meſme choſe, avec un chronologiſte anonyme qui écrivoit ſous Alexandre Severe. Euſebe dit 21 an ; & il eſt ſuivi par la chronique d'Alexandrie. Toutes ces opinions vont à mettre la mort d'Adrien en l'an 138.

Lab. bib. t. 1. p. 308.

Pagi, p. 29, 30.

'Elles ſont confirmées par des inſcriptions, qui marquent Adrien mort en la premiere année d'Antonin, & avant ſon ſecond Conſulat, c'eſt à dire avant l'an 139, & par ce que nous apprenons de Dion, qu'Adrien vécut 62 ans, 7 mois, & 19 jours, ou plutoſt 17, comme on lit dans Spartien : car eſtant né ſelon Spartien le 24 janvier 76, il doit eſtre mort au mois de juillet 138. [C'eſt donc une faute aux chroniques d'Euſebe, de S. Jerome, & à celle, d'Alexandrie, d'avoir mis ſa mort en l'an 137.

Dio l. 69. p. 797. c.

Adri. v. p. 1. b.

Il y a faute auſſi ſans doute de dix ans dans Spartien, lorſqu'il le fait vivre 72 ans. Il luy donne encore un an de regne plus que Dion ; & il eſt ſuivi par le jeune Victor qui luy donne 22 ans. Eutrope & Aurele Victor s'expliquent d'une maniere qui peut revenir à l'une & à l'autre opinion : car le premier dit qu'il mourut *imperii anno* 21, *menſe* 10, *die* 29, & l'autre dit, *anno imperii, abſque menſe vigeſimo ſecundo.* Mais quand ils diroient clairement comme Spartien, qu'il a regné 21 an & onze mois, ce ſentiment ſeroit toujours moins autoriſé que l'autre.]Car on pretend que les obſervations mathematiques de Ptolemée ne peuvent ſouffrir qu'on commence le regne d'Antonin pluſtard qu'en 138, & on voit par les medailles d'Antonin qu'il eſtoit Auguſte avant ſon ſecond Conſulat, [c'eſt à dire avant 139.] Ainſi s'il y a quelques inſcriptions qui donnent à Adrien 22 ans de Tribunat, le P. Petau ne craint point d'aſſurer que c'eſt une faute des graveurs ou des copiſtes. Le P. Pagi rejette de meſme une de ces inſcriptions, où il eſt en effet auſſi aiſé qu'on ait mis XXII. pour XXI, que d'oublier le mot de *Divo* eſſentiel en cet endroit, comme Dodwel qui ſoûtient ces inſcriptions, eſt obligé d'avouer que l'on a fait. Le P. Pagi répond à une autre trouvée en Tranſilvanie, qu'on pouvoit bien ignorer encore en ce pays la mort d'Adrien un mois aprés qu'elle fut arrivée ; & avoir meſme fait l'inſcription par avance, comme il y en a des exemples de ces ſiecles là [& du noſtre.]On peut répondre la meſme choſe à une autre raportée par Dodwel aprés Gruter, qu'on dit venir auſſi de Tranſilvanie. [Et neanmoins elle eſt d'un officier de la police de Rome.]Dodwel en raporte encore deux de L. Ceſar, mort à ce qu'il pretend le premier janvier 137, & qui portent neanmoins la 21e année du Tribunat d'Adrien. [Mais s'il faut mettre la mort de ce Prince en 138, comme il y a bien de l'apparence, ces inſcriptions ne prouvent rien.

Pet. doct. t. 1. 11. c. 21. p. 315. c.

Pagi p. 35.

Cyp. diſ. ap. p. 60.

Pagi, p. 161 an. 139.] 1.

Cyp. diſ. p. 61. Grut. p. 252. 1

Cyp. diſ. p. 60.

Occ. p. 248.

Nous n'alleguons point]qu'une inſcription faite en 137 pour ſervir ce ſemble d'epitaphe à Adrien, ne luy donne que 21 an ſelon Onuphre, parce qu'on pretend que c'eſt une de celles qui portent XXII, & qu'Onuphre jugeant que c'eſtoit une faute, a mis XXI. ſans nous en avertir, par une liberté qui ne luy eſt que trop ordinaire. [& qui trompe ſouvent ceux qui ſe fient trop à luy.]

Onu. in faſt. p. 221. 1.

Pagi, p. 39.

'Le Cardinal Noris fondé en partie ſur quelques unes de ces inſcriptions, avoit ſoûtenu qu'Adrien n'eſtoit mort qu'en l'an 139. Mais il a enfin reconnu que les preuves qui mettent ſa mort

Nor. dec. c. 1. p. 86. 87.

ep. conſ. p. 85.

en 138, ſont trop fortes pour en douter; & il a mieux aimé avouer avec les autres qu'il y a faute dans les inſcriptions qui marquent ſa 22e année. Il y en a une qui ſe refute par elle meſme. Dod-Wel a mieux aimé ſoûtenir qu'Adrien avoit fait conter les années de ſon Tribunat un an avant qu'il euſt ce titre: [& c'eſt à quoy nous ne voyons point d'apparence. *V. Trajan note 29.*]

Cyp. dif. ap 948. p. 66.

Pour la page 259. § 15.

NOTE XX.

Que l'apotheoſe d'Adrien a eſté faite dés l'an 138.

[Il peut ſembler qu'Antonin n'obtint l'apotheoſe d'Adrien qu'aprés bien du temps.] Car dans une inſcription qu'il fit faire [à la fin de l'an 139,] lorſqu'il eſtoit déja deſigné pour ſon troiſieme Conſulat, il ne donne point le titre de *Divus* à Adrien, quoiqu'il l'y donne à Sabine ſa femme. Mais on ſoûtient que cette inſcription eſt ou fauſſe, ou peu correcte en ce point: parceque d'autres qui ſont de l'an 138, mettent le titre de *Divus*. Et cette inſcription fait une ſeconde faute de donner à Adrien 22 ans de Tribunat. Car on aſſure que l'inſcription le porte ainſi, comme nous venons de dire, quoiqu'Onuphre en la raportant ait mis XXI.

Onu. in faſt. p. 223. f.

Pagi, p. 35.

p. 29.

p. 35.

Pour la page 260. § 16.

NOTE XXI.

Sur l'aqueduc de la nouvelle Athenes.

Saumaiſe a bien vu qu'on pouvoit entendre de la nouvelle Athenes de Delos l'inſcription qui parle d'un aqueduc commencé par Adrien dans la nouvelle Athenes, & achevé par Antonin en 140. Il rejette neanmoins ce ſentiment, parceque l'inſcription eſt à Milan, parcequ'elle eſt latine, parceque l'Athenes de Delos s'appelloit *la nouvelle Athenes d'Adoien*. [Mais il n'eſt pas difficile que dans les divers voyages des Latins en Orient, on en ait aporté cette inſcription, auſſi-bien qu'un autre de la meſme ville, qui eſt aujourd'hui à Veniſe, & où cette ville eſt ſimplement appellée l'Athenes de Delos, [parcequ'on n'eſt pas toujours obligé d'exprimer tout. Je croy auſſi que la langue latine eſtant celle de l'Empire & des Empereurs, on ne doit point s'étonner qu'on s'en ſerviſt dans les inſcriptions que les Empereurs & les Gouverneurs faiſoient mettre. Les exemples aſſurément n'en ſont pas rares: mais au moins celui de la Croix de J. C. n'eſt inconnu à perſonne. Wheler *p.* 440, parle de cette inſcription, mal placée à Milan, dit-il, par Gruter. [Je ne comprens pas bien le reſte de ce qu'il en dit.]

Spart. n. p. 53. 2. c. d.

Grut. p. 405.

Pour la page 265. § 17.

NOTE XXIII.

Si Adrien a fait une nouvelle diviſion des provinces.

Onuphre fait une deduction des provinces de l'Empire dans l'Europe & dans l'Afrique, telle qu'il croit qu'elles ont eſté établies par Adrien. Il l'a tirée de Feſte, au moins en partie; & il pretend qu'elle vient d'Adrien ſur ce que dit le je une Victor, que ce Prince mit les offices publics, ceux de la Cour, & ceux de la milice, au meſme état qu'ils eſtoient encore de ſon temps, c'eſt à dire ſous Arcade & Honoré, hors quelques petits changemens que Conſtantin y avoit faits. [Ainſi Onuphre ayant trouvé dans Feſte, qui écrivoit ſous Valentinien I, une eſpece de notice, il a cru la pouvoir attribuer à Adrien.

Onu. r. Aom. l. 3. p. 413.

p. 423.

vict. epit. p. 517. c.

p. 517. c

Cependant Victor ne dit point qu'Adrien ait fait aucun changement dans les provinces: & je ne voy pas que les dixſept dont Onuphre compoſe l'Italie, ou au moins les onze qu'il luy donne, en en retranchant les Alpes Cottiennes, (qu'il met auſſi dans les Gaules,) avec les deux Rhecies, & les trois iſles; je ne ſçai, dis-je, ſi ces onze provinces

s'accordent bien avec ce que dit Spartien, qu'Adrien établit quatre Conſulaires pour gouverner toute l'Italie. [Je n'entens point ce que c'eſt que la province de Marſeille, ni celles d'Amiens, & je ne voy point que ces deux villes aient jamais paſſé pour metropoles, ni que la ſeconde Belgique, dont il reconnoiſt que Reims eſtoit metropole, ait jamais eſté diviſée en deux juſqu'au dernier ſiecle. Je ne trouve point ces deux provinces dans Feſte, qui en met trois dans l'Angleterre, où Onuphre n'en met que deux.

Adri v. p. 11. b.

Nous n'examinons pas ici en particulier le reſte de cette notice; mais nous ne pouvons pas oublier ce que Lactance dit de Diocletien & de ſes collegues: *U tomnia terrore complerentur, provincia quoque in fruſta conciſa, multi præſides, & plura officia, ſingulis regionibus, ac penè jam civitatibus incubare.* [Ainſi ſi nous trouvons les provinces plus partagées au milieu du IV. ſiecle que ſous Auguſte, il ſemble que ce n'eſt ni à Adiren, ni à Conſtantin qu'on doit raporter ce changement, mais à Diocletien, ſans l'avis duquel ſes collegues ne faiſoient rien de conſiderable.]

Lact. de preſ. p. 6.

'Dodwel cite la preface d'Appien ſur les guerres civiles, pour montrer qu'Adrien a fait quelque changement dans les provinces avant celui de Diocletien. [Je n'y en trouve rien: il veut ſans doute marquer] la preface generale d'Appien ſur les hiſtoires, où il fait une grande deſcription de l'état ou eſtoit alors l'Empire Romain, & Onuphre copie en effet cette deſcription toute entiere, en parlant du changement qu'il attribuë à Adrien. [Je ne voy pas neanmoins qu'on en puiſſe rien tirer pour montrer que du temps d'Appien, c'eſt à dire ſous Antonin, il y euſt une ſeule province autrement partagée que du temps d'Auguſte. Et je ne voy pas en effet qu'Onuphre en tire rien de ſemblable.

Cyp. diſ. 11. § 23. p. 244.

App. pr. p. 3.

Onur. 1. Rom. L. pp. 412. 413.

'Mr de Marca dit que la diviſion des 14 provinces des Gaules, [où la notice d'Adrien ſelon Onuphre en met 16,] eſt raportée par quelques uns à Conſtantin, mais qu'elle eſt beaucoup plus ancienne. 'Cependant cette antiquité ſelon les preuves qu'il en allegue, ne va qu'à Diocletien. 'Car pour la diſtinction de la Belgique & des deux Germanies qu'il trouve ſous Neron, [elle vient ſans doute d'Auguſte.] Au moins cela eſt clair des deux Germanies par le paſſage qu'il cite du premier livre de Tacite. Il pretend trouver deux Belgiques dans une inſcription du tems de M. Aurele, où Baſſæus eſt appellé *Procurator à rationibus provinciarum Belgicæ & duarum Germaniarum.* ['Ceſt une excellente preuve qu'il nous fournit, pour montrer contre Onuphre qu'il n'y en avoit encore qu'une après Adrien.]

Marc. prim. § 63. p. 159.

§ 64. p. 161.

§ 63. p. 159. 161.

NOTE XXIII.

Pour la page 165. l. 27.

Si Adrien a ſeparé la Phenicie du gouvernement de la Syrie.

'Nous trouvons dans Suides qu'Adrien a fait la ville de Tyr en Phenicie metropole; 'ce qui a donné ſujet à Godefroy de dire qu'il avoit ſeparé la Phenicie de la Syrie pour en faire une province & un gouvernement à part. 'Spartien dit en effet qu'il le voulut faire, afin que la ville d'Antioche qu'il n'aimoit pas, ne fuſt plus metropole de tant de pays. Il ne dit pas neanmoins qu'il l'ait fait; [& je ne voy pas meſme qu'on le puiſſe croire, puiſqu'Herodien dit que Niger en qualité de gouverneur de Syrie, commandoit ſous Commode à tout ce qui eſt entre la mer & l'Euphrate, & nommément dans la Phenicie. Nous voyons auſſi que Ptolemée [qui écrivoit ſous Antonin,] borne la Sytie à la Paleſtine du coſté du midi, comprenant ainſi la Phenicie dans ſon étenduë.]En effet il en parle dans le meſme chapitre, la joignant

Suid. t. p. 465. d. e.

Cod. Th. t. 2. p. 184.

Adri. v. p. 7. b.

Her. L. 2. p. 100. c.

Prol. l. 5. c. 15. p. 258.

p. 159. 160.

avec pluſieurs autres pays, [qui aſſurément n'avoient point de Gouverneurs
c.14.16. particuliers.]Il fait au contraire des chapitres exprés de la Cilicie, & meſ-
c.15.p.161. me de la Paleſtine, & il met expreſſément la ville de Tyr ſur la coſte de la Syrie. [Ainſi ſi Adrien a fait Tyr metropole, ce n'a eſté que pour luy en donner le titre avec quelques prerogatives particulieres, mais non pour la ſouſtraire à Antioche ni au gouvernement de Syrie. Nous pourrons voir ſur Severe qui aimoit Tyr, & haïſſoit Antioche encore plus qu'Adrien ſi ce n'eſt point luy qui a donné un Gouverneur
Dio. l. 53. p. 504. a à la Phenicie.]On voit par Dion qu'elle en avoit un du temps d'Alexandre :
Her. l. 2. p. 500. c. & cela paroiſt auſſi par Herodien.

a Pagi, ap. p. 305. [Le P. Pagi ſoûtient cette erection de la Phenicie en gouvernement par Adrien, & la fixe meſme à l'an 128 ou 129, à cauſe d'une medaille de la ville de Gaza, datée de l'an 192, qui revient à l'an 131 de J. C, avec un ϛ qu'on pretend marquer la troiſieme année d'une nouvelle ere de cette ville, & par conſequent, dit-on, de l'erection de la Phenicie en gouvernement. [Cette concluſion eſt bien eloignée: car je douterois fort que l'erection d'un nouveau gouvernement fiſt une nouvelle ere pour toutes les villes qui en dependoient. Mais ce qui eſt plus,]c'eſt que
Ptol. l. 5. c. 16. p. 161. Gaza eſtoit du gouvernement de la Paleſtine, comme nous l'apprenons de Ptolemée, [& non de la Phenicie, comme le ſuppoſe le P. Pagi.]

Nor. epo. p. 297. Juſt. dial. p. 305. a. 'Le Cardinal Noris fait une difficulté bien plus importante ſur ce que S. Juſtin dit dans ſon dialogue, que la ville de Damas avoit eſté & eſtoit encore de l'Arabie, quoique maintenant dit-il, elle ſoit attribuée à ce qu'on appelle la Syrophenicie. [Cela eſt fort aſſurément, pour prouver qu'il y avoit alors une province particuliere de la
Tert. in Jud. c. 9. p. 217. c. in Mar. l. 3. c. 13. p. 488. b. Phenicie; & d'autant plus que]Tertullien dit que Damas avoit eſté attribuée à la Phenicie par la diviſion qu'on avoit faite de la Syrie, *ex diſtinctione Syriarum*. [Il ne ſera pas difficile d'accorder S. Juſtin avec Ptolomée, en ſuppoſant que le dialogue de Saint Juſtin n'eſt fait qu'aprés l'an 150, & que la Phenicie qui du temps de Ptolemée, c'eſt à dire vers l'an 140, eſtoit encore compriſe dans le gouvernement de la Syrie, (car il me ſemble qu'il n'y a pas moyen d'en douter en voyant ce qu'en dit cet auteur,) avoit eſté erigée en province particuliere auſſi-toſt aprés par Antonin.

Mais que dire à Herodien? Pretendrons nous que Niger commandoit dans la Syrie & la Phenicie pour les armes ſeulement, & qu'il y avoit d'autres Gouverneurs, l'un pour la Syrie, l'autre pour la Phenicie, qui n'avoient que l'adminiſtration civile de la juſtice? Je ne voy perſonne qui l'ait dit encore: & il me ſemble que ce n'eſt point l'idée que l'hiſtoire nous en donne. Vaudroit-il point mieux dire que les bornes de la Phenicie eſtant aſſez vagues & incertaines tant qu'elle n'a point eu de Gouverneur particulier, comme nous le voyons aujourd'hui dans nos pays de Gatinois, de Sologne, & autres ſemblables: les uns y comprenoient Damas ſelon le paſſage de S. Juſtin,]les autres la mettoient Ptol. l. 5. c. 15. p. 160. m.
dans la Cœlé-Syrie, comme on le voit par Ptolemée; eſtant toujours certain de part & d'autre qu'elle n'eſtoit plus compriſe dans le gouvernement de l'Arabie. [Pour Tertullien, il a pu regarder l'attribution de Damas à la Phenicie comme une ſuite de la diviſion de la Syrie, parceque cette diviſion eſtoit déja faite lorſqu'il écrivoit. C'eſt ce que nous pouvons dire ſur cette difficulté, dont nous laiſſons la deciſion à de plus habiles.]

NOTE XXIV.

NOTE XXIV.

Pour la page 272. § 20.

Que la navigation du Pont-Euxin eſt d'Arrien, mais non celle de la mer Rouge.

[La deſcription ou la navigation de la mer Rouge porte le nom d'Arrien, & eſt adreſſée à l'Empereur Adrien ſelon l'inſcription latine. Neanmoins cet écrit ne parle jamais à ce Prince, comme celui de la navigation du Pont.]

Salm. in Sol. p. 1186. 1. c. d. 'Saumaiſe ſoûtient qu'il a eſté fait du temps de Pline le naturaliſte, ou meſme un peu devant, & qu'ainſi il ne peut eſtre d'Arrien, ni adreſſé à Adrien. Il tire cela de ce qu'il y eſt parlé de quelques Princes qui vivoient du temps de Pline. [On y peut ajouter]

Arri. de Eryt. p. 6. 'ce qui y eſt dit en un endroit, que l'on alloit du bourg de Leucé à Petra vers Malican Roy des Nabatéens. [Car la ville de Petra & toute l'Arabie Petrée avoit eſté ſoumiſe aux Romains dés l'an 105, & reduite enſuite en forme de province. *V. Trajan* § 17. Perſonne ne

Occ. p. 241. dit qu'Adrien l'ait abandonnée:] 'Au contraire on trouve des medailles de la ville de Petra ſous ce Prince avec le titre de metropole. [Il faut donc que cet écrit ait eſté fait avant l'an 105, & ainſi il ne peut eſtre d'Adrien qui vivoit encore ſous M. Aurele, c'eſt à dire

Art. de Eryt. p. 9. aprés l'an 160.] 'En effet l'auteur de cet écrit parle de l'Egypte comme de ſon

p. 3. pays, '& ſe ſert quelquefois des mois egyptiens.

[Mais ce que nous diſons de la deſcription de la mer Rouge ne doit pas

Voſſ. h. g. l. 2. c. 7. p. 19. | c. 21. p. 216. s'étendre à celle du Pont-Euxin,] 'comme Voſſius paroiſt avoir fait. [Car celle-ci a tous les caracteres d'un écrit adreſſé à un Prince ſavant & curieux comme Adrien, & ce qui y eſt dit du Roy Anquiale connu ſous Trajan, le

Phor. c. 58. p. 53. confirme tout à fait. Le ſtyle a ['la ſimplicité & la netteté que Photius attribuë à Arrien; & elle cite ſans ceſſe Xenophon.] dont Arrien a eſté l'imitateur jusqu'à eſtre appellé luy meſme Xenophon le jeune.

NOTE XXV.

Pour la page 278. § 23.

Deux Eliens confondus par Voſſius.

'Voſſius & d'autres raportent à Elien, Voſſ. h. g. l. 2. c. 11. p. 217. qui a adreſſé à l'Empereur Adrien un traité de l'arrangement des armées, & qui avoit vu Nerva, 'ce que dit Suidas Suid. *at.* p. 802. f. d'un Claudius Ælianus natif de Paleſtrine, qui enſeignoit l'eloquence à Rome aprés Adrien. [Mais cet Elien de Suidas eſt viſiblement le meſme que celui de Philoſtrate,] 'qui eſtoit diſciple Philoſt. ſoph. 57. p. 619. d. de Pauſanias, [a] comme Pauſanias l'eſtoit d'Herode Atticus. [b] Il eſtoit contemporain de Philoſtrate de Lemne, [c] qui n'avoit au plus que 24 ans en 212: [d] & il écrivit un diſcours κατὰ τῶν γυμνικῶν, [ce

a 19 p. 550. c. b c. 57. p. 619. b. c c. 56. p. 618. b. d c. 57. p. 619. b. c. que les circonſtances, & particulierement l'âge de Philoſtrate de Lemne dont il eſt parlé en cet endroit, font voir ne ſe pouvoir entendre que d'Heliogabale.] Ce γυμνὸς eſtoit mort de puis peu [en 222. Ainſi c'eſtoit ſous Alexandre qu'Elien écrivoit contre luy: Suidas a donc quelque raiſon de dire que Claude Elien vivoit aprés Adrien. Mais ce n'a eſté qu'un ſiecle aprés. Auſſi Philoſtrate le met preſque le dernier dans ſon hiſtoire des ſophiſtes. On 'voit encore d'autres differences entre celui de Philoſtrate & celui du temps d'Adrien. Car celui-ci paroiſt dans ſa preface un eſprit fort vain, & rempli d'une grande idée de luy meſme;] 'au lieu a. que Philoſtrate loüe le ſien d'une grande modeſtie. 'Il n'eſtoit jamais ſorti d'I- c. d. talie, & aimoit les mœurs de Rome: '& l'autre ſe vante de ſavoir fort bien Æli. tact. pr. p. 3. la diſcipline militaire des Grecs, & avoue qu'il ignoroit celle des Romains.

[Pour les autres ouvrages qui portent le nom d'Elien, nous ne voyons pas à qui on les doit plutoſt attribuer,] Philiſt. ſoph. 57. p. 619. b. 'puiſque celui de Philoſtrate a écrit [auſſi-bien que l'autre,] & s'eſt rendu

Voſſ. h. g. l. 2. c. 11. p. 217. celebre par ſes ouvrages. 'On marque que l'auteur des Melanges dit pluſieurs fois qu'il eſtoit Romain. [Mais je ne ſçay ſi l'on en peut rien conclure Il faudroit examiner ſi le ſtyle en convient mieux à ce que nous avons du premier Elien, ou à ce que Philoſtrate dit du ſecond.]

Æli. lact. p. 3. 'Dans la preface du premier, Nerva y eſt appellé pere d'Adrien: [mais le mot de pere ſe peut prendre pour celui dont il tiroit ſon origine, quoique ce ne fuſt pas immediatement ni par la naiſſance, mais par le ſeul droit d'adoption, à cauſe duquel Adrien eſt appellé dans les inſcriptions petit-fils de Nerva. Je ne voy pas qu'on puiſſe expliquer auſſi aiſement le *divo Hadriano* qu'on lit dans la meſme preface, ſelon la traduction de Gaza. Car je ne croy pas que les Empereurs fuſſent jamais appellez *divi* durant leur vie. Mais le texte grec met *Divo nato*, ce qui ſe raporte à Trajan plutoſt qu'à Adrien, comme l'a mis le nouveau traducteur latin.]

NOTES SUR LES REVOLTES DES JUIFS.

Pour la Page 282. l. 1.

NOTE I.

Temps de la revolte des Juifs ſous Trajan.

Euſ. chr. n. P. p. 603. c. EUSEBE dans ſa chronique fait commencer la revolte des Juifs ſous Trajan en la 16e ou en la 17e année de ce prince, 'Dans ſon hiſtoire il dit que ce fut. ἤδη τῷ αὐτοκράτορος εἰς ἐνιαύτου ἐκκαιδέκατον εἰσελαύνοντος. [Je ne ſçay ſi cet εἰσελαύνοντος ne pourroit point ſignifier ſeulement qu'il approchoit de ſa 18 année; & en ce cas il marqueroit la fin de ſa 17e année, & s'accorderoit avec ſa chronique. Mais Ruſin,

Euſ. l. 4. c. 2. p. 115. b.

Nphr. l. 3. c. 22. p. 254. b. 'Nicephore, Muſculus, Chriſtophorſon, & Mr Valois, ont tous entendu cet endroit de la 18e année de Trajan, & non de la fin de la 17e.] 'Mr de Pontac dans ſes notes ſur la chronique d'Euſebe, n'a point cru qu'on puſt l'accorder avec l'hiſtoire ſur ce point; & il l'abandonne, [comme nous nous croyons auſſi obligez de faire, puiſque l'hiſtoire eſt poſterieure, & que generalement parlant la chronique eſt peu exacte. Nous ne croyons pas non plus nous devoir arreſter à Dion,]

Euſ. chr. n. p. p. 603. c.

Dio. l. 68. p. 786. a. 'qui ne met la revolte des Juifs qu'aprés le ſiege d'Atra, c'eſt à dire en la 20e année de Trajan. Peut-eſtre que ſi nous avions l'hiſtoire originale de cet auteur, & non un ſimple abregé, nous verrions qu'il n'en parle en cet endroit que pour ramaſſer en un ſeul lieu ce qui s'eſtoit fait en pluſieurs années à l'égard des Juifs. Le regne de Trajan a commencé au mois de janvier 98. Ainſi ſa 18e année eſt l'an 115.]

Pour la page 284. l. 2.

NOTE II.

Sur ce qu'on dit de la revolte de la Paleſtine vers l'an 117.

Adri. v. p. 3. b. 'Ce que dit Spartien que la Paleſtine penchoit à la revolte au commencement d'Adrien, [ſemble ſe pouvoir raporter] à ce que dit S. Jerome ſur l'an 118, ſelon l'edition de Scaliger, Qu'Adrien vainquit les Juifs revoltez pour la ſeconde fois contre les Romains. Et la chronique d'Alexandrie parle ſur l'an 119, d'une revolte des Juifs, qui obligea, dit-elle, Adrien de venir à Jeruſalem, de vendre les captifs à la foire du Terebinthe &c. [Mais pour ce qui eſt de S. Jerome, il y a bien de l'apparence qu'il n'a voulu qu'ajouter à Euſebe la fin de la revolte dont il avoit marqué le commencement, c'eſt à dire de celle des Juifs de Libye ou de

Cypre, ſurtout s'il faut mettre cet article ſur l'an 117,] 'comme il eſt dans quelque manuſcrits. [a] Car il paroiſt que les troubles de la Libye ne finirent pas plutoſt. [Pour la chronique d'Alexandrie, elle a ſans doute voulu marquer la grande revolte des Juifs qui arriva ſur la fin du regne d'Adrien; ce qui ſe voit parce qu'elle ne met aucune autre revolte de Juifs dans les reſte de ce regne; & que ce qu'elle dit de celle-ci] 'eſt raporté par S. Jerome à leur derniere ruine.

Euſ. chr. n. p. p. 606. d.
[a] Adri. v. p. 3. d.
Hier. in Jer. 31. p. 342. b.

Pour la page 285. § 3.

NOTE III.

Refutation de quelques traditions des Juifs ſur le temps qu'ils ſe revolterent ſous Adrien.

[Nous avons marqué dans la note 9 ſur Adrien, les raiſons qui nous obligent à ne commencer la revolte des Juifs ſous ſon regne qu'en l'an 134, vers le prin-temps, pour la faire finir deux ans aprés ſelon les temps que luy donne S. Jerome dans ſa chronique, quoique non pas tout à fait dans les meſmes années.

Il faudroit la commencer des l'an 125, & finir en 129, ſi l'on vouloit ſuivre l'opinion des Juifs marquée par S. Jerome,] 'puiſqu'ils la faiſoient durer trois ans & demi, qu'ils ne contoient que 49 ans depuis la mort de Veſpaſien [arrivée en 79,] juſqu'à la fin de cette guerre. 'Ils contoient meſme quelquefois ces 49 ou 50 ans de la ruine de Jeruſalem ſous Tite [en l'an 70: ce qui obligeroit de commencer au moins leur revolte dés l'an 120.] Mais quoique S. Jerome ſemble ſuivre quelquefois cette opinion, qu'il avoit détruite dans ſa chronique, on voit par ce qu'il en dit, qu'on la fondoit ſur une explication des 70 ſemaines de Daniel, [auſquelles il eſt aiſé de trouver un autre ſens; & non ſur aucun monument hiſtorique. Ce qui eſt certain, c'eſt que cette opinion ne ſe peut accorder ni avec

Hier. in Dan. 9. p. 595. d.
in If. 6. p. 31. d. | in Ez. 1. p. 350. d.

Dion,] 'qui dit que la revolte n'eclata que lorſqu'Adrien ſe fut eloigné de la Syrie pour retourner en Occident aprés la mort d'Antinoüs, [& ainſi aprés ſon dernier voyage d'Orient; ni avec] 'Ariſton de Pella cité par Euſebe, [ſelon lequel le fort de cette guerre (ἀκλόνητος τὰ πολέμους) fut dans la 18e année d'Adrien,] commencée le 11 aouſt 134.

Dio. l. 69. p. 793. c.
Euſ. l. 4. c. 6. p. 113. c. d.

'S. Jerome dit en un endroit que les reſtes de Jeruſalem ſubſiſterent 50 ans juſqu'à Adrien, aprés qu'elle eut eſté ruinée par Tite. 'Le P. Pagi a tiré de cet endroit, qu'Adrien avoit rebaſti Jeruſalem dés l'an 119. [L'endroit donne plutoſt ſujet de croire que S. Jerome parle de la ruine de ces reſtes de Jeruſalem qui fut une des ſuites de la guerre, comme il le dit en divers endroits:] '& Scaliger l'a pris en ce ſens. Ainſi il faut joindre cet endroit aux autres où S. Jerome veut que la guerre de Juifs ſous Adrien ſoit arrivée 50 an aprés la priſe de Jeruſalem par Tite. Que s'il eſt vray] 'que les Juifs aient pris les armes, comme le dit Dion, à cauſe de la colonie qu'Adrien avoit miſe dans leur ville; [il eſt au moins tres difficile de croire que cette colonie y ait eſté miſe quinze ans avant leur revolte.]

Hier. ep. 129. § 7. p. c.
Pagi, 132. § 3.
Euſ. chr. n. p. 212. 2.
Dio. l. 69. p. 793. b. c.

NOTE IV.

Pour la page 238. § 4.

Sur la ruine de Jeruſalem du temps d'Adrien.

'Scaliger rejette comme des fables tout ce qu'Euſebe & S. Jerome diſent de la priſe & de la nouvelle ruine de Jeruſalem ſous Adrien. [Il a oublié que] 'S. Chryſoſtome le dit auſſi: [mais il ne l'auroit pas plus reſpecté que les autres:] '& ce réveur cité par Suidas, *nugator neſcio quis*, dit Scaliger, [eſt apparemment ce Saint meſme.] Pour Appien qui parle de la deſtruction de Jeruſalem ſous Adrien, comme d'une choſe arrivée de ſons temps, ἐπ' ἐμοῦ, 'Scaliger pretend que c'eſt un endroit ajouté au texte, [quoique cet ἐπ' ἐμοῦ ne

Euſ. chr. n. p. 212. 2.
Chry. t. 1. h. 37. p. 435. a. b.
Euſ. chr. n. p. 212. 1. | Suid. β. p. 544. f.
[a] App. Syr. p. 83. b.
Euſ. chr. n. p. 212. 2.

ſoit guere du ſtyle d'un fauſſaire.

La confiance avec laquelle il parle ſur cela, pour ne rien dire de plus, ſeroit peut-eſtre excuſable, ſi elle eſtoit ſoûtenuë par des preuves invincibles: & je ne voy pas cependant qu'il en ait d'autres, ſinon] 'que Jeruſalem n'eſtoit plus dutout, dit-il, du temps d'Adrien, | uiſqu'elle avoit eſté détruite par Tite, ſans qu'il en fuſt reſté quoy que ce ſoit: & afin qu'on ne diſe pas qu'elle avoit eſté rétablie, il ajoute qu'on y avoit paſſé la charuë; ce qui oſtoit toute permiſſion d'y baſtir à l'avenir. [On a vu ſur la ruine des Juifs §75, qu'il y a quelques reſtrictions à faire ſur le premier point; & on va voir dans la note 5, que le ſecond eſt au moins tres-incertain. Il eſt certain au contraire que Jeruſalem a eſté rebaſtie. Si ç'a eſté en la meſme place que l'ancienne, ou tout auprés, cela ne fait rien à la queſtion. Toutes les charuës paſſées & repaſſées n'empeſchent donc point qu'il n'ait pu y avoir une Jeruſalem, petite ou grande, du temps d'Adrien avant la revolte, & Dion dont aſſurément l'autorité n'eſt pas meprisable,] 'le dit poſitivement. [Quelle raiſon avons nous donc de rejetter ce qu'Euſebe, S. Jerome, S. Chryſoſtome, & Appien, diſent en termes exprés?

Euſ. chr. n. p. 219. 212.

Dio, l. 69. p. 793. b. c.

Je ne ſçay comment Scaliger ne s'eſt point ſouvenu de cet endroit de Dion: mais je comprens encore moins comment.] 'M.r Valois en citant ce paſſage meſme, & en l'appuyant comme veritable par la chronique d'Alexandrie, declare en meſme temps qu'il ſuit le ſentiment de Scaliger. Car comment, dit-il, Adrien auroit-il ruiné Jeruſalem, puiſque depuis long-temps elle n'eſtoit plus? [On nous pardonnera bien, ſi nous tombons quelquefois dans des bevuës, puiſque des hommes ſi habiles en ſont de ſi grandes. Nous n'oſerions pas excuſer celle-ci par la diſtinction d'Ælia & de Jeruſalem, puiſque ces deux noms d'une meſme ville ne changent rien à la choſe.

Euſ. n. p. 61. r.

La deſtruction de Jeruſalem ſous Adrien nous aide à expliquer une grande difficulté] 'que M.r Valois a remarquée, & à laquelle il ne trouve point de ſolution. 'Car Euſebe dit aſſez nettement qu'Adrien ne mit une colonie à Jeruſalem qu'aprés la fin de la revolte des Juifs, 'au lieu que ſelon Dion la revolte vint de l'établiſſement meſme de cette colonie. [Cela paroiſt bien contraire: & neanmoins il eſt aiſé de preſumer que les Juifs animez contre cette colonie, ne manquerent point de ſe rendre maiſtres de la ville le pluſtoſt qu'ils purent, & d'y exercer toute leur cruauté contre les Romains; que les Romains enſuite ayant aſſiegé & repris la ville ſur eux, la raſerent entierement, & puis en firent une ville toute nouvelle, où ils établirent de nouveau leur colonie, qui pouvoit n'avoir meſme eſté que commencée avant la guerre.]

1. l. 4. c. 6. p. 118, 119.

Dio, l. 69. p. 793. b. c.

'Le P. Pagi qui entre dans les ſentimens de Scaliger & de M.r Valois, cherche dans ſes principes pourquoi Euſebe s'eſt trompé. [Il eſt encore plus favorable de pouvoir ſoûtenir qu'il ne s'eſt point trompé.

Pagi, 132. §. 9. 5.

L'ordonnance par laquelle Adrien défendit aux Juifs d'entrer dans Jeruſalem, & qui eſt reconnuë de Scaliger auſſi-bien que de tous les autres, eſt ce me ſemble une grande preuve que cette ville avoit fait une grande partie de la guerre; puiſque ſans cela, on ne voit pas quelle raiſon il euſt pu avoir de faire cette ordonnance. Ils n'eſtoient point exclus de Ceſarée, ni des autres colonies Romaines établies dans la Paleſtine.]

NOTE V.

Pour la page 289. §4.

Si l'on a paſſé la charuë ſur Jeruſalem, ou ſeulement ſur le Temple; par qui cela s'eſt fait, & en quel temps.

'Scaliger dans ſes notes ſur la chroni-

Scal. in Euſ. p. 211. 2.

que d'Euſebe, dit que Muſonius Tyrthenus intendant des fortifications, paſſa la charuë ſur la ville de Jeruſalem : & il ne cite rien pour tout cela. Il nous renvoie ſeulement à ſes Canons Iſagogiques, où il avoit dit ſur l'autorité des Juifs, que Turanus Rufus avoit paſſé la charuë ſur le Temple : [ce qui eſt fort different :] & S. Jerome ne parle non plus que du Temple. [Je ne ſçay ſi Scaliger a cru que Turanus Rufus eſtoit le meſme que Muſonius Rufus intendant des baſtimens de Rome avant la priſe de Jeruſalem ſous Tite, & avant l'an *66* auquel il fut banni, & s'il luy a donné le nom de Tyrrhenus, parcequ'il eſtoit de Toſcane. Ce ſeroient des conjectures bien peu ſolides, pour ne rien dire de plus.

Iſag. p. 311.

Hier. in Zach. 8. p. 262. b. c.

Il ſuppoſe auſſi toujours que l'on paſſa la charuë ſur le Temple aprés qu'il euſt eſté ruiné par Tite : mais il ne cite perſonne qui le diſe. Joſeph dit le contraire en n'en diſant rien :] & S. Jerome dit aſſez poſitivement que ce fut aprés la priſe de Bether. *In hoc (quinto) menſe .... templum deſtructum, capta urbs Bethel ... aratum templum* : [& la priſe de Bether appartient certainement au temps d'Adrien. Ainſi il y a aſſez d'apparence que ce Turanus Rufus,] nommé dans S. Jerome Titus Annius Rufus, [n'eſt autre que Tinnius Rufus,] [qui commandoit en Judée ſous Adrien dans le temps de la revolte, & qui y traita les Juifs avec une étrange rigueur.] On trouve un T. Turranius Rufus qui a fait faire un baſtiment parcequ'on l'avoit fait Edile. [C'eſt ſans doute à Zara dans la Dalmatie,] où l'on a trouvé l'inſcription qui en parle.

c.

Euſeb. l. 4. c. 6. p. 118. c. d.

Rein. p. 274.

NOTE VI.

Pour la page 294. §. 6.

Sur S. Marc Eveſque de Jeruſalem.

[Euſebe dans ſa chronique met ſur l'an 135 le commencement de S. Marc premier Eveſque de Jeruſalem d'entre les Gentils : & ſur l'an 156, il met ces paroles : *Caſſien dixſeptieme Eveſque de Jeruſalem reçoit l'epiſcopat aprés Marc.* C'eſt dire aſſez nettement que Caſſien ne ſucceda pas à S. Marc avant ce temps là. Cette preuve neanmoins ſeroit bien plus forte, s'il n'ajoutoit pas auſſi-toſt : *Aprés Caſſien Publius fut le 18e Eveſque, Maxime le 19e &c.* Car cela donne quelque lieu de croire que ne ſachant point combien ces Eveſques avoient gouverné,] comme il eſt certain qu'il ne l'a point ſçeu de ceux qui ont ſuccedé à S. Simeon juſqu'à S. Marc, [il les a placez au hazard dans ſa chronique. Et cela paroiſt d'autant plus probable,] qu'il les met tous enſemble dans ſon hiſtoire à l'occaſion de S. Narciſſe, ſans aucune diſtinction de temps.

Euſ. l. 4. c. 5 p. 117. b.

l. 5. c. 12. p. 176.

[On pourroit confirmer la meſme choſe par le livre Des temps, comme l'appelle Scaliger, χρονικῶν λόγος, qui n'eſt preſque que la chronique d'Euſebe ſans diſtinction d'années.] Car ce livre ne donne que huit ans d'epiſcopat à S. Marc ; [ce qu'on lit auſſi dans Nicephore. Mais ce livre Des temps ajoute quelquefois à Euſebe.] Il marque meſme les années des predeceſſeurs de S. Marc, [qu'Euſebe, comme nous avons dit, n'avoit trouvées nulle part,] & qui apparemment n'ont pas eſté trouvées depuis par d'autres. [Ainſi il eſt à craindre que les années de luy & de ſes ſucceſſeurs ne ſoient pas mieux établies.] S. Epiphane dans l'enumeration qu'il en fait, ne marque point non plus leurs années. Il taſche neanmoins de fixer leur temps un peu plus diſtinctement que ne fait Euſebe. Mais ſon texte eſt ſi plein de fautes qu'on n'y peut rien appuyer. [On ne peut pas non plus s'arreſter à Uſuard, à Adon, & aux autres martyrologes poſterieurs, qui diſent que S. Marc mourut peu de temps aprés avoir eſté fait Eveſque de Jeruſalem, *non multo poſt.*

Euſ. χρ. p. 81. 82.

p. 80. 81.

Edi. n. p. 266.

66. c. 20. p. 636. 637.

p. n. 264.

Boll. may. t. 3 p. 21. d.

C'eſt une expreſſion vague qui marque ſeulement qu'on n'en ſçait rien; & ces martyrologes ne peuvent pas faire autorité dans une choſe ſi ancienne.

Ainſi ne voyant rien qui nous determine, nous ſuivons à la lettre ce que nous trouvons dans Euſebe, [puiſque le P. Petau & Bollandus l'ont fait avant nous. [Mais au lieu qu'Euſebe commence l'epiſcopat de S. Marc des l'an 135, les meſme raiſons qui nous ont obligé de ne faire finir la guerre des Juifs qu'en 136, nous obligent auſſi de croire que S. Marc ne fut fait Eveſque qu'en 137 ou 138 [puiſque les Juifs ne furent abſolument exclus de Jeruſalem qu'aprés la fin de la guerre.

Epi. n. p. 266. Boll. 18. mars, p. 329. d. may, t. 3. p. 11. d.

Euſ. l. 4. c. 6. p. 118. d.

Pour la page 296. 3. 7.

NOTE VII.

Sur Aquila; en quel temps il a vécu, & a traduit l'Ecriture ſainte.

Hier. in Iſ. 8. p. 38. a.

'Il ſemble ſelon un endroit de S. Jerome, où il raporte ce que diſoient les Nazaréens, qu'Aquila ait eſté ou avant J. C, ou au moins du temps meſme des Apoſtres. 'Neanmoins il dit autrepart, non plus au nom des autres, mais en ſon non propre, qu'il n'a traduit l'Ecriture que lorſque l'Evangile brilloit déja: Mais il eſt vray que c'eſt en le joignant avec Symmaque & Theodotion, [ce qui diminuë beaucoup la force de ce témoignage.] S. Epiphane le met ſans ambiguité ſous Adrien. Il en parle ſans heſiter comme d'une choſe qui ne recevoit pas de difficulté; & il ſemble, dit Baronius, qu'il ſoit ſuivi en cela de tout le monde. S. Athanaſe, ou l'auteur de la Synopſe quel qu'il ſoit, comme dit Mr Valois, eſt de ce meſme ſentiment. [Les Juifs dont l'intereſt ſeroit de le faire plus ancien,] ne le mettent auſſi que de ce temps là, voulant qu'il ait eſté diſciple d'Akibas tué ſelon eux dans la revolte de Barcoquebas. 'Ils le font auſſi poſterieur à Tite. [Ainſi il ſemble que ce ſentiment peut paſſer pour certain, ou au moins pour fort probable] quoiqu'un Eveſque qu'on dit avoir écrit au X. ſiecle, le mette du temps des Apoſtres, [en abandonnant S. Epiphane qu'il ſuit dans le reſte. Et il eſt plus ordinaire de faire les hommes celebres trop anciens, que de les faire trop nouveaux. La choſe ſera indubitable, s'il eſt vray, [comme le ſoûtient le P. Pezron, que les Juifs aient corrompu le texte hebreu de l'Ecriture aprés la ruine de Jeruſalem, & qu'Aquila ait ſuivi ce texte corrompu dans ſa verſion. Mais c'eſt un point trop important & embaraſſé de trop de difficultez, pour nous engager à l'examiner.

Bar. 137. § 10.

Ath. ſyn. t. 2. p. 156. c.

Rez. p. 408.

Mori. bib. p. 340. a.

Epi. menſ. 2. 13. p. 169. 170.

Traſſ. p. 269. 270.

Rez. p. 408.

'S. Epiphane dit qu'Aquila parut en la 12e année d'Adrien, [de J. C. 128 ou 129.] Il paroiſt l'entendre du temps qu'il publia ſa traduction de l'Ecriture: [Et c'eſt la ſeule choſe qui l'ait fait paroiſtre. Neanmoins s'il eſt vray,] comme le dit auſſi Saint Epiphane, qu'il ait eſté employé pour rebaſtir Jeruſalem, qu'il ſe ſoit fait Chrétien dans ce temps là, qu'il ſe ſoit enſuite fait Juif, & qu'il ait encore appris l'hebreu avant que de traduire l'Ecriture; [il ne peut guerre avoir commencé ſa traduction que dans les dernieres années d'Adrien, ou plutoſt ſous Antonin ſon ſucceſſeur. Cela eſt indubitable s'il ne s'eſt fait Chrétien que lorſqu'Adrien rebaſtit Jeruſalem aprés la revolte, & ainſi en 137 au pluſtoſt. On peut dire que ç'a eſté] lorſqu'il la fit rebaſtir pour la premiere fois avant la revolte des Juifs; [& il le faut dire neceſſairement, s'il eſt vray] qu'il ait eſté diſciple du Rabin Akiba, & que ce Rabin ait eſté executé durant la guerre des Juifs ſous Adrien, comme on le cite des nouvelles hiſtoires des Juifs. 'S. Jerome dit que les Nazaréens le croyoient diſciple d'Akiba. [Mais je penſe que le plus ſeur, eſt d'avouer que ce fait eſt fort incertain, & les Nazaréens, & encore plus les nouveaux

Epi. menſ. c. 15. p. 169. 170.

c. 14. p. 170. d.

c. 15. p. 171.

Dio, l. 69. p. 792. b.

Rez. def. p. 408.

Hier. in Iſ. 8. p. 38. a.

Juifs, n'eſtant pas pour faire une grande autorité dans l'hiſtoire. Mais quoy qu'il en ſoit, Dion dit que les Juifs irritez de ce qu'Adrien mettoit une colonie Romaine à Jeruſalem, attendirent ſeulement qu'il fuſt parti d'Orient pour ſe revolter. Il ne fit donc apparemment rebaſtir la ville que dans ſon dernier voyage d'Orient, c'eſt à dire au pluſtoſt en 130, dans ſa 13e ou 14e année. *V. Adrien* § 10, & la revolte vint en l'an 134. Ainſi quand Aquila auroit eſté chaſſé de l'Egliſe dés l'an 130, ce qui ne ſe peut pas preſumer, il n'auroit guere eu de temps pour eſtre diſciple d'Akiba. On ne ſçait pas meſme ſi Akiba ne vivoit pas un ſiecle entier auparavant *Voyez dans le texte* § 3.

Dio, ut ſup.

Le P. Pezron dit que les Juifs citent diverſes choſes d'Aquila ſous le nom d'Onkelos. Je ne ſçay ſi c'eſt qu'il ſuppoſe qu'Aquila eſt le meſme qu'Onkelos auteur de la paraphraſe Caldaïque. Le Pere Morin dit que pluſieurs Juifs l'ont cru, mais que d'autres d'entre les Juifs meſmes ont refuté cette imagination: & il allegue pluſieurs raiſons pour montrer que la paraphraſe d'Onkelos n'a eſté faite que pluſieurs ſiecles aprés Aquila & Adrien, aprés le Talmud de Jeruſalem, & avant celui de Babylone, [c'eſt à dire vers l'an 700,]

Pez. def. p. 64.

Mori. bib. p. 342. b.

b. 344.

NOTES SUR L'EMP. TITE ANTONIN.

NOTE I.

Sur Matidie tante d'Antonin.

Pour la page 297.) 1.

[Il eſt aſſez étrange que Capitolin voulant faire une eſpece de genealogie de Tite Antonin, n'y ait point parlé de] Matidie qualifiée dans pluſieurs inſcriptions ſa tante maternelle, *matertera*. Car cette Matidie eſtant ſœur de Sabine femme d'Adrien, & petite-fille de Marcienne ſœur de Trajan, [pouvoit paſſer pour un des principaux ornemens de la famille d'Antonin. D'autre part auſſi il eſt aſſez difficile de voir comment cette Matidie eſtoit tante maternelle de ce Prince,] donr la mere nommée Arria Fadilla eſtoit fille d'Arrius Antoninus & de Boionia Procilla: [au lieu que Matidie qui devoit eſtre ſa ſœur, ſi elle eſtoit tante d'Antonin, l'eſtoit fille d'une autre Matidie. Reineſius croit qu'on peut dire qu'elle eſtoit grande-tante d'Antonin, ſœur de Boionia Procilla, & fille de Boionius Proculus, qui aura ainſi eſté le mari de la premiere Matidie. [Je ne ſçay où il a trouvé le nom de Boionius Proculus, s'il ne l'a deviné ſur celui de Boionia Procilla, ce qui eſt foible: & pour le fond, il ſemble qu'Arrius Antonius eſtoit bien âgé pour avoir epouſé une petite-niece de Trajan. J'Antonin petit-fils de Boionia eſt né dés 86, [onze ans avant que Trajan regnaſt, & quatorze ans avant que Sabine ſon autre grande-tante, ſelon Reineſius, fuſt mariée à Adrien.

Rein. p. 306.

p. 306.

T. Ant. v. p. 27. a.

Rein. p. 305. p. 306.

T. Ant. v. p. 17. a. b.

J'aimerois donc mieux dire qu'aprés la mort de Boionia, Arrius s'eſtoit remarié à la premiere Matidie, & en avoit eu la ſeconde avec Sabine ſa ſœur, ou que cette ſeconde Matidie avoit epouſé un fils d'Arrius; ce qui la rendoit tante de Tite Antonin par alliance. Il vaut peut-eſtre mieux dire le dernier, puiſqu'il ſera moins étrange que Capitolin ait omis ou nubiié Matidie dans la genealogie d'Antonin: au lieu que ſi Sabine & Matidie eſtoient ſes tantes propres, Adrien en epouſant Sabine eſtoit devenu ſon couſin germain, ce qui pourroit l'avoir porté en

Digitized by Google

partie à l'adopter : & neanmoins aucun hiſtorien ne dit qu'ils fuſſent parens.]

NOTE II.

Pour la page 304. §4.

Sur l'adoption de M. Aurele & Lucius Verus par Antonin.

[Les auteurs de qui nous ſommes obligez de tirer les vies des Empereurs aprés Trajan, eſtant tres confus dans leur narration, & peu exacts dans leurs expreſſions, laiſſent de grands embaras dans cette hiſtoire. C'eſt ce qui fait que l'on a peine à ſavoir ſi M. Aurele & L. Verus furent adoptez par T. Antonin en 138, ou ſi ce ne fut qu'en 139.]

M. Aur. v. p. 24. c.

'Car Capitolin paroiſt dire que M. Aurele fut adopté dans le ſecond Conſulat d'Antonin,

Pagi, p. 18. 25.

[qui eſt l'an 139,] '& diverſes perſonnes habiles ont cru le devoir ſuivre en cela. Ils ſe fondent encore ſur ce que cet auteur dit que Marc Aurele eſtoit alors dans la 18e année de ſon âge, commencée le 26 avril 138, a parce-

M. Aur. v. p. 24. c.

qu'ils ſuppoſent que les Princes adoptoient le meſme jour qu'ils avoient eſté adoptez, & qu'ainſi Antonin adopté par Adrien le 25 de fevrier, doit avoir adopté M. Aurele & L. Verus le meſme jour.

p. 22. d. a Pagi.

[Nous ne voyons pas juſqu'à preſent que ce que ces auteurs ſuppoſent ſoit aſſez fondé. Mais quand il le ſeroit, cela n'empeſche pas que Marc Aurele n'ait eſté adopté dés 138. Car Capitolin ſoit par erreur, ſoit parcequ'il ne

M. Aur. v. p. 24. a. b.

conte que les Conſulats,] 'ſuppoſe M. Aurele âgé de 18 ans lorqu'Antonin fut adopté [le 25 fevrier 138. Pour le ſecond Conſulat d'Antonin, on pourroit dire que Capitolin ne le raporte pas à l'adoption d'Aurele, mais au temps où il fut deſigné Queſteur. Ce ſeroit neanmoins le meſme embaras, eſtant certain par cet endroit meſme qu'il fut deſigné Queſteur du vivant d'Adrien, & ainſi dés l'an 138, avant le ſecond Conſulat d'Antonin. Il faut donc recourir à la ſolution du P. Pagi, l'approuvée par Dodwel, qu'on parle quelque fois des Conſuls deſignez comme s'ils euſſent déja eſté Conſuls, [ou dire nettement que Capitolin ſe trompe, ou croire ſeulement qu'il a parlé d'une maniere impropre, & que *in ſecundo Antonini Conſulatu .... Quæſtor eſt deſignatus* peut ſignifier qu'il fut deſigné pour eſtre Queſteur lorſqu'Antonin ſeroit Conſul *in Conſulatu* pour *in Conſulatum*.]

Cyp. diſ. ap. p. 64. 65.

M. Aur. v. p. 24. e.

'Pour revenir au temps de ſon adoption, Capitolin en nous aſſurant qu'il fut deſigné Queſteur du vivant d'Adrien, [c'eſt à dire avant le 10 de juillet 138] nous aſſure en meſme temps qu'il avoit eſté adopté par Antonin. 'Il le confirme en diſant qu'il rendit les honneurs funebres à Adrien *ſon ayeul dés* qu'on eut appris ſa mort: [& on ne peut expliquer ce qu'il dit] qu'il avoit eſté adopté par Adrien, [que parcequ'Adrien le faiſoit adopter par Antonin:] 'Et c'eſt ce que Dion dit nettement. Car υἱοποίησιν ſe doit raporter à Adrien & non pas à Antonin, come cela eſt clair par la ſuite, & ſurtout par πρὸς Ἀντωνῖνον ἐκ τούτου. Ainſi il faut lire υἱοποίησιν αὐτοῦ, & non pas αὐτόν.

c.

b.

Dio, l. 69. p. 797. a

Pagi, p. 23. 27.

'Le P. Pagi s'étend beaucoup pour montrer que Marc Aurele avoit eſté adopté dés l'an 138. 'Mais au lieu qu'il avoit mis d'abord cette adoption le 25 de fevrier, il a cru depuis qu'il la falloit differer de deux mois, & de la mettre le 27 d'avril auquel M. Aurele eſtoit entré dans ſa 18e année. Et il choiſit le 27 d'avril parceequ'il croit que le 5e des calendes eſtoit un jour que les Empereurs avoient comme conſacré à ces ſortes d'actions. [Nous avons vu que] 'Capitolin ſuppoſe bien ou mal que M. Aurele eſtoit dans ſa 18e année dés le 25 fevrier 138. 'Et ainſi puiſque les auteurs ſemblent joindre l'adoption de M. Aurele par Antonin à celle d'Antonin par Adrien, il nous paroiſt bien auſſi

p. 25. § 10.

an. 138. § 2.

M. Aur. v. p. 24. a.

a. b. & c. Dio, l. 69. p. 797. a.

auſſi probable qu'elles ſe ſont faites en
Pagi, p. 19. un meſme jour, le 25 fevrier 138,] de meſme que Tibere adopta M. Agrippa & Germanicus le meſme jour qu'il fut adopté par Auguſte.

[Les hiſtoriens joignent auſſi toujours l'adoption de L. Verus à celle de
Veri, v. p. 16. c. d] L. Ver. p. 35. d. M. Aurele,] & Spartien dit poſitivement qu'Adrien le donna à Antonin pour l'adopter. Eſtant en effet devenu petit-fils d'Adrien par l'adoption de Verus Ceſar ſon pere, il n'y avoit qu'Adrien qui le puſt faire paſſer de ſa maiſon dans celle d'un autre.

[Spartien & Capitolin nous forment encore une autre difficulté par
Adr. v. p. 12. a] Veri, v. p. 16. c. d T. Ant. v. p. 18. c] l. Ver. p. 36. b. a M. Aur v. p. 24. b] L. Ver. p. 15. d Veri, v. p. 16. a. b n. C. p. 46. r. c. d. c Caſſ. v. p. 30. c. d. leur peu d'exactitude :] 'Car ils diſent tantoſt que L. Verus fut adopté par Antonin, [a] tantoſt que ce fut par M. Aurole, [b] tantoſt qu'ils ne ſavent par lequel des deux. [c] Ils raportent une lettre de L. Verus qui appelle [Antonin] ſon ayeul & pere de M. Aurele ; & une réponſe de M. Aurele qui fait Adrien grand-pere de L. Verus : [& Caſaubon ni Saumaiſe ne ſe mettent pas en peine de nous demeſler cette difficulté. Car M. Aurele & Verus n'ignoroient pas ce qui en eſtoit.

Mais je penſe que la premiere opinion a ſeule eſté receuë par la poſterité ; & les juriſconſultes en citant les loix de ces deux Princes, les appellent *Divos fratres*. Dion l'autoriſe ſans aucune ambiguité. Et je ne ſçay pas ſi les loix Romaines euſſent ſouffert qu'un mineur de 17 ans adoptaſt un enfant qui en avoit ſept au moins. Si on ne peut guere excuſer M. Aurele d'avoir pris pour collegue un eſprit auſſi malfait qu'eſtoit L. Verus, on le pourroit encore moins excuſer ſi L. Verus n'eſtoit pas conſideré comme ſon frere, mais comme ſon fils : car alors rien ne l'obligeoit de faire au prejudice de l'Etat une choſe qui n'avoit pas encore eu
Goltz p. 79] Occo, Num. d'exemple.] 'Les medailles & les inſcriptions ſont toujours L. Verus fils de T. Antonin, [& jamais de M. Aurele,] dont il eſtoit frere [& non le fils] ſelon Aurele Victor & Eutrope.

NOTE III.

Pour la page 313. 5 8.

Pacorus donné pour Roy aux Lazes.

'Capitolin dit qu'Antonin donna Pacorus pour Roy aux Lades. On croit qu'il faut lire aux Lazes, les copiſtes mettent ſouvent un *d* pour un *z*. 'On trouve qu'il a donné un Roy aux Quades. Mais le nom de Pacorus commun en Orient, convient mieux à un Roy des Lazes voiſins de l'Armenie, qu'aux Quades peuples de l'Allemagne.

T. Ant. v. p. 20. d n C. p. 52. c, S. p. 71. r. 6.
Occ. p. 251.
Spanh. l. p. 812. 833.

NOTE IV.

Pour la page 316. 5 p.

Sur le Conſulat d'Herode le ſophiſte.

[Il ſemble qu'il y ait quelque lieu de douter ſi Herode Atticus Conſulaire, dont Aulu-Gelle parle en quelques endroits, & qui eſt aſſurément celui qui fut Conſul en 143, eſt le meſme que le ſophiſte Herode dont Philoſtrate a fait l'hiſtoire parmi celles des autres ſophiſtes, *ſoph. 27. p. 545*. Car Philoſtrate dit bien que le ſophiſte eſtoit fils & pere d'un Atticus ; mais il ne luy donne jamais ni ce nom, ni aucun autre que celui d'Herode.] 'Il marque qu'il a eſté gouverneur des villes libres de l'Aſie, [mais ne dit point qu'il ait eu ni le Conſulat ni aucune autre dignité à Rome, ni qu'il y ait meſme jamais eſté.]

Philſt. ſoph. 27. p. 547. a.

'Il dit neanmoins en un autre endroit, qu'il eſtoit Conſul, ὕπατος, & deſcendu de Conſuls. 'Mais ces Conſulats ne ſe pourroient-ils point raporter à Athenes, auſſi-toſt qu'à Rome, 'ou ſe prendre ſimplement pour une qualité eminente, ſelon la force du mot grec ὕπατος, *ſummus*, comme ce qui eſt dit [de Bradea] beau-frere d'Herode, qu'il eſtoit celebre entre les Conſuls, & que pour marque de ſa nobleſſe, il portoit un croiſſant d'ivoire ſur ſes ſouliez : [car

Soph. 25. p. 536. a.
Falc. p. 94.
p. 93.
Philſt. ſoph. 27. p. 554. b.

Gell. l. 1. c. 2. p. 9. j. cela ſe faiſoit-il à Rome ?] 'Aulu-Gelle remarque que le Conſul eſtoit auſſi fort eloquent en grec, & parloit d'ordinaire en cette langue. [Cette remarque porte à le prendre pour un Latin

Philſt. ſoph. 27. p. 545. a b. plutoſt que pour un Grec naturel,]'& pour un Athenien, qui contoit Cimon & Miltiade entre ſes anceſtres, comme on le dit du ſophiſte.

[Mais pour cette derniere difficulté,

Gell. l. 18. c. 10. p. 455. l. 19. c. 12. p. 477. Aulu-Gelle la leve luy meſme,] 'non ſeulement en marquant que le Conſul demeuroit à Athenes, & avoit du bien & une belle maiſon à Cephiſie dans

Philſt. ſoph. 27. p. 560. d. a Gell. l. 9. c. 2. p. 210. l'Attique, 'comme Philoſtrate le dit du ſophiſte, [a] mais en nous aſſurant poſitivement qu'il eſtoit Athenien d'origine [& non Romain: aprés quoy il ſemble que le reſte ne doit point nous arreſter, ni nous empeſcher de croire que le Conſul eſt le meſme que le ſophiſte.]

Falc. p. 91. 'Au moins on pretend que le croiſſant de ſes ſouliez eſtoit la marque des Patriciens à Rome, & le nom de Bradea ou plutoſt Bradua, [n'eſt pas incomu entre les Conſuls Romains. Il eſt aiſé auſſi que le ſophiſte Herode euſt des anceſtres qui avoient eſté Conſuls, & meſme deux fois Conſuls, ſi c'eſt le

Philſt. ſoph. 27. p. 543. a. b p. 546. b. ſens]'de ce que dit Philoſtrate, *ſ'r'λει ἐκ πατέρων εἰς τὰς διουπάτους*, [b] puiſqu'il eſtoit ſorti de pluſieurs maiſons tres riches.

Pour la page 318, § 20.

NOTE V.

Sur Avite & Maxime Conſuls en 144.

[Le premier Conſul de l'an 144 eſt appellé Aviola dans S. Proſper, dans Caſſiodore, & meſme dans la chronique d'Alexandrie *p.* 600.]'Nous l'appellons Avite, en ſuivant avec Onuphre

Onu. in faſt. p. 216. b. Cyp. diſc. ap. p. 98. l'Anonyme de Cuſpinien, [Idace,]'& les faſtes attribuez à Theon, [c] parce-

c Pert. v. p. 54. a. qu'il y avoit ſous Antonin un Lollianus Avitus Conſulaire, [& encore plus,]

Grut. p. 301. 'parcequ'Avite & Maxime Conſuls ſe trouvent joints enſemble dans une inſcription aprés Torquatus & Atticus.

'Comme Onuphre trouve dans une autre inſcription un C. Gavius Strabo Maximus Conſul, il croit que c'eſt le meſme que Maxime collegue d'Avite. [Ainſi je ne ſçay pourquoi il ne luy donne pas le nom de Strabo avec les autres.] Il croit encore que ce Conſul eſt le meſme que Gavius Maximus Preſet du Pretoire ſous Antonin. 'Ce- T. Ant. v. p. 20. b. pendant ce Maxime fut Preſet durant 20 ans, [c'eſt à dire juſqu'en 158. Or les Preſets n'eſtoient alors que Chevaliers, & ainſi ne pouvoient pas eſtre Conſuls. Je ne ſçay ſi l'on pourroit dire qu'il n'a fait qu'achever les 20 ans de ſa Preſecture ſous Antonin: cela ne paroiſtroit guere conforme au deſſein de Capitolin,] qui allegue cet exemple pour montrer qu'Antonin ne changeoit point les bons officiers, & les laiſſoit dans leurs charges juſqu'à la mort. [Ainſi C. Gavius Strabo Maximus Conſul eſt plutoſt un parent du Preſet que le Preſet meſme.

Onu. in faſt. p. 226. c.

Mais il faut remarquer qu'Onuphre n'a aucune preuve pour mettre ce Strabo Maximus Conſul en 144, que ſon nom de Maxime, le plus commun peut-eſtre qu'il y euſt parmi les Romains.]C'eſt pourquoi le Cardinal No- Pagi, 144. § 2. ris ſuivi par le P. Pagi, ne fait point difficulté de l'abandonner, & de croire qu'Avite & Maxime Conſuls en 144, ſont les meſmes que Lollianus Avitus & Claudius Maximus qui furent l'un aprés l'autre Proconſuls d'Afrique, comme nous l'apprenons de l'apologie d'Apulée *p.* 333, adreſſée au dernier des deux, ce qui donne ſujet de croire qu'ils avoient eſté Conſuls dans le meſme rang. 'Il eſt certain d'ailleurs, Pert. v. p. 54. a. comme nous venons de dire, qu'il y avoit ſous Antonin un Lollianus Avitus qui avoit eſté Conſul: '& Claude M. Aur. v. p. 23. b. Maxime eſt celebre entre les philoſophes que M. Aurele a eus pour maiſtres. [Que ſi Auſone ne le met pas entre les precepteurs des Princes qui ont eſté

elevez au Conſulat, il n'y met point non plus Herode Atticus. Les plus habiles ne ſavent pas tout, & ſouvent ils oublient ou volontairement ou par megarde ce qui ne les accommode pas pour leur ſujet. Ce qui pourroit faire douter davantage ſi Claude Maxime Proconſul eſt le meſme que le philoſophe,] 'c'eſt qu'Apulée qui paſſoit auſſi pour philoſophe, ayant à ſe défendre devant luy, & à défendre meſme, à ce qu'il dit, la philoſophie, [ne dit jamais neanmoins ce me ſemble, qu'il a l'avantage d'avoir pour juge un philoſophe.]

Apul. apol. p. 271.

Pour la page 319. §10.

NOTE VI.

Sur l'état de L. Verus durant la vie d'Antonin.

L. Ver. p. 36. a. 'Capitolin dit que L. Verus paſſa 33 ans dans le palais imperial comme un ſimple particulier, b. 'qu'il fut long-temps ſans avoir aucun autre titre d'honneur, ſinon qu'on l'appelloit *Fils d'Auguſte*; c. 'qu'aprés la mort d'Antonin, M. Aurele luy donna toutes choſes, voulut qu'il portaſt ſon nom de Verus au lieu de celui de Commode qu'il avoit porté juſque là, '& le declara Ceſar & Auguſte. [Il paroiſt donc certain ſelon cet auteur, qu'il ne fut fait Ceſar que par M. Aurele aprés la mort d'Antonin, en meſme temps qu'il fut fait Auguſte. Ammien marque la meſme choſe,] 'lorſqu'il dit que Valentinien en elevant tout d'un coup ſon frere & ſon fils à la dignité d'Auguſte, ſans qu'ils euſſent eu auparavant le titre de Ceſars, avoit imité la conduite de M. Aurele envers ſon frere Verus.

M. Aur. v. p. 25. b.

Amm. l. 27. p. 144. c.

Pagi, p. 213. 'Cependant le P. Pagi pretend dans ſa diſſertation, qu'il fut fait Ceſar en 152 durant qu'il eſtoit Queſteur, comme M. Aurele avoit auſſi receu ce titre durant ſa queſture: & il ſe fonde ſur ce qu'il eſt appellé Ceſar en 153 dans l'index des Conſuls à la teſte du livre 70 de Dion. [Mais il y a tout lieu de croire, ou plutoſt il y a une entiere certitude que cet index eſt fait par Leünclavius, & copie preſque partout ſur Onuphre, dont le P. Pagi a cru avec raiſon ne devoir point alleguer l'autorité, non plus que de ceux qui l'ont ſuivi.

Ce qui eſt de plus fort pour le Pere Pagi, c'eſt] 'que Goltzius & Occo raportent quelques medailles qui ont cette inſcription *L. Aurelius Ceſar Aug. Pii F. Coſ. II.* [C'eſtoit avant la mort d'Antonin, puiſqu'il n'eſt point appellé *Divus*, ni Lucius qualifié Auguſte. Ainſi s'il n'y a point de faute dans ces medailles, il faut demeurer d'accord contre Capitolin, que Lucius a eſté fait Ceſar avant la mort d'Antonin, en quelque temps que ç'ait eſté.

Goltz. p. 79. b.

Mais je ne ſçay s'il n'y a point lieu de craindre qu'on y ait mis *L.* pour *M*; ce qui raporteroit ces medailles à M. Aurele:] '& on en cite une en ces termes *L. Aurelius Verus Ceſar*: [ce qui eſt encore contraire à ce que dit Capitolin, que Lucius ne prit le nom de Verus qu'avec le titre d'Auguſte: & Capitolin eſt confirmé par tous les anciens faſtes, qui ne donnent point le nom de Verus à Lucius dans les deux Conſulats qu'il eut du vivant d'Antonin, non plus que le titre de Ceſar, & luy donnent l'un & l'autre dans le troiſieme.] Le P. Pagi raporte luy meſme p. 216, cette date d'une inſcription:

Ibid.

Grut. p. 300. 1

'M. Ælio Aurelio Vero Ceſare III.
L. Ælio Aurelio Commodo II. Coſ.

[Rien ne confirme mieux tout ce que dit Capitolin. Car cette inſcription eſt de l'année 161, en laquelle mourut Antonin: & cependant on n'y donne point à Lucius ni le titre de Ceſar, ni le nom de Verus, en meſme temps qu'on les donne à M. Aurele.

La medaille qui porte ſeulement dans Goltzius, p. 79. b, *L. Aurelius Verus Ceſar*, eſt apparemment celle meſme que raporte Birague p. 232, mais en y ajoutant *Tr. P. Coſ. II. Imp.*

Pont. Cependant le Pere Pagi ne dira point que L. Verus ait eu la puiſſance du Tribunat, ni le titre d'Empereur du vivant d'Antonin. Il faut donc ou que le titre d'Auguſte ait eſté omis dans l'inſcription, ou qu'on y ait mis L. au lieu de M. Et le changement de ces deux lettres eſt ſi aiſé à faire, que lorſqu'Occo veut raporter les medailles de L. Verus, *p.*301, on a mis une M. à la premiere.

[Le P. Pagi abandonne abſolument dans ſa critique ce qu'il avoit avancé
Pagi, 161. § 2. 4. dans ſa diſſertation;] '& il reconnoiſt qu'il eſt conſtant, *conſtat*, que L. Verus n'a jamais eſté Ceſar que lorſqu'il fut fait Auguſte par M. Aurele en l'an
Nor. ep. conſ. p. 95. 161. 'Le Cardinal Noris qui ſoûtient auſſi que L. Verus n'a point eſté fait Ceſar qu'apres la mort d'Antonin, répond à l'inſcription de Goltzius qu'elle eſt de Commode fils de Marc Aurele. [Neanmoins le nom de Commode n'y eſt pas, & je ne voy point qu'il ſoit jamais omis dans celles du fils de M. Aurele. Lucius Cæſar eſt appellé *Pii filius*. *Pius* dans l'ordinaire, eſt Tite Antonin, & je doute fort qu'on le trouve ainſi marqué ſeul pour M Aurele.]

NOTE VII.

Pour la page 319. § 10.

Sur les Conſuls de l'an 149.

[Les Conſuls de l'an 149, ſont ſelon tous les faſtes, Orfitus ou Orphitus, &
Onu. in faſt. p. 211. b. d. Priſcus.] 'Onuphre les appelle Ser. Scipio Orfitus & Q. Nonius Priſcus, à cauſe de trois inſcriptions des mois de may
Grut. p. 129. 4. & de juin datées de leur Conſulat. 'On les trouve dans Gruter. [a] Le Cardinal
a Nor. ep. conſ. p. 89. 90. Noris ſuit Onuphre, ſinon qu'au lieu du nom de Cornelius ajouté par Onuphre à ceux d'Orfite, il l'appelle Vet-
Grut. p. 302. 2. tius, 'parcequ'on trouve dans Gruter un Vettius Scipio Orfitus entre des Senateurs qu'on croit avoir compoſé le Conſeil de M. Aurele.

[Rien ne paroiſt mieux établi que ce ſentiment d'Onuphre.] 'Et cependant Fabr. c. 8. p. 248. Fabretti nous donne l'inſcription d'un monument commencé ſous Antonin le Bon, *Pio*, & dedié le 18 de mars, *Scipione Orphito & Soſio Priſco Coſ.* par un Caſſien affranchi de T. Flavius Celadus, qui eſtoit luy meſme affranchi de l'Empereur, [& viſiblement de Tite ou au moins de Domitien: de ſorte que ce monument doit ſe raporter ſans difficulté à l'an 149. Eſt-ce qu'il faut Nonius dans Fabretti au lieu de Soſius? ou eſt-ce que les Conſuls des trois inſcriptions d'Onuphre ſont des Conſuls ſubrogez? ou eſt-ce que ces inſcriptions ſe doivent raporter à quelque autre année, s'il s'en trouve qui ait eu auſſi Orfite & Priſque pour Conſuls? ou faut-il dire enfin qu'en l'an 110, à qui l'on donne pour Conſuls Priſcinus, Priſcianus, ou Criſpinus, & Orfite, le premier doit eſtre nommé Priſcus ſelon les inſcriptions d'Onuphre? Nous laiſſons à ceux qui ſont habiles en ces matieres la deciſion de la difficulté: & comme il eſt toujours plus ſeur de ſuivre les ſentimens communs lorſqu'il n'y a pas neceſſité de s'en eloigner, nous aimons mieux laiſſer à Priſcus le nom de Nonius, & croire que le Soſius de Fabretti eſt une faute de copiſte.]

'L'inſcription ſe lit de meſme dans Spon. p. 85. 1. Spon.

[Nous expliquons le *Ser.* des inſcriptions d'Onuphre par *Servius*, & non par *Sergius*, comme on le lit dans le Cardinal Noris, *p.*90, ce qui eſt ſans doute une bevuë de ſon copiſte, puiſqu'on ſçait que Servius eſt un des prenoms Romains, & Sergius un nom de famille.]

NOTE VIII.

Pour la page 320. § 10.

Sur les Conſuls de l'an 150.

'Idace & la chronique d'Alexandrie Chr. Al. p. 602. mettent pour Conſuls en l'an 150, Glabrion & Vetus: ce qu'on trouve auſſi dans S. Proſper, & enſuite dans Victo-

rius & dans Caſſiodore qui ont accoutumé de le copier. Mais au lieu de Glabrion ſont lit Gallican dans l'Anonyme de Cuſpinien, & dans les faſtes de Theon donnez par Dodwel. L'ancien catalogue des Papes commence auſſi le pontificat d'Hygin au Conſulat de Gallican & Vetus: & on trouve encore ce Conſulat marqué dans une inſcription, qui embaraſſe neanmoins, parcequ'on y lit dans la ſuite *Hibero Coſ. & Serviano III. Coſ.* [ce qui marque les années 133 & 134.] Mais on ne trouve point Gallican & Vetus Conſuls dans les années precedentes. Ces deux opinions peuvent s'accorder en diſant que Glabrion & Gallican ne ſont qu'une meſme perſonne, comme Herode Atticus eſt appellé Herode dans quelques faſtes, & Atticus dans d'autres.

Cuſp. p. 316. Cyr. diſ. ap. p. 98. Buch. cycl. p. 270.

Grut. p. 108. 9.

Onu. in faſt. p. 37! n. p. 227. c.

'Onuphre a mieux aimé neanmoins donner à Vetus le nom d'Antiſtius, ſans autre fondement ſinon qu'il y a eu autrefois pluſieurs Antiſtius Vetus; & à Gallican celui de Romule, 'parcequ'e Cuſpinien dit que ce nom eſtoit à la marge de cette année dans ſon Anonyme: car il ne dit pas que ſon Anonyme ait *Romulus Gallicanus*, comme Onuphre le ſuppoſe. Cuſpinien croit meſme qu'il vaut mieux joindre ce nom à Vetus, & appeller l'autre Conſul Glabrio Gallicanus. [Ainſi c'eſt luy que nous ſuivons dans ce Conſulat, en omettant neanmoins le nom de Romulus, parcequ'une addition de la marge ne nous paroiſt pas une preuve aſſez conſiderable.] 'Le P. Pagi ſe contente des noms de Gallican & de Vetus.

Cuſp. p. 316.

Pagi, an. 150.

Pour la page 320. § 10.

NOTE IX.

Sur Condien Conſul en 151.

[Tous les faſtes mettent Gordien & Maxime pour Conſuls en l'an 151, hors les faſtes de Theon, qui au lieu de Gordien ont Condien. Mais il y faut joindre ſans doute la chronique d'Alexandrie, 'quoiqu'on y liſe Κορδιανῷ dans l'edition de Raderus en l'an 1615. Car le latin a Condianus, & le texte grec de l'edition d'Amſterdam en 1658, a auſſi Κονδιανῷ.] 'Entre les perſonnes de qualité tuées dans les premieres années de Commode, Dion met Quintilius Cardianus & Quintilius Maximus avec Sex. Condianus fils de Maximus. Il louë beaucoup les deux premiers, & remarque qu'ils avoient toujours eſté tres unis, meſme dans les charges qu'ils avoient exercées. 'On trouve vers ce temps-ci deux Quintilius Conſuls enſemble. Tout cela a fait croire à Onuphre que c'eſtoient les Conſuls de cette année. 'Caſaubon le ſuit, & croit qu'il faut lire Condien dans Dion au lieu de Cardien, puiſque la chronique d'Alexandrie l'appelle ainſi, & que c'eſtoit le nom de ſon neveu ſelon Dion meſme, 'ou de ſon fils ſelon Lampride, dans lequel il faut viſiblement *Condiani* au lieu de *Cocidiani*. 'Onuphre ne s'eloigne pas non plus de ce ſentiment. [Ainſi je ne comprens pas pourquoi il a mis dans ſes faſtes *p.* 37, Quintilius Gordianus, au lieu de Condianus. S'il a cru que Condianus & Cardianus eſtoient les fautes, & qu'il falloit lire partout Gordianus, il le devoit dire dans ſon commentaire. Cependant il a eſté ſuivi par Goltzius, Calviſius &c.] 'Le P. Pagi avoit auſſi d'abord mis Gordien, & rejetté meſme Condien: mais il s'eſt corrigé auſſi-toſt, & a ſoûtenu qu'il falloit lire Condien. Pour les prenoms de Sextus qu'Onuphre leur donne; ſi on ſuppoſe que les deux Quintilles eſtoient freres, comme il y a tout ſujet de le croire, il n'y a pas d'apparence qu'ils aient eu tous deux le meſme prenom: & les faſtes d'Onuphre imprimez en 1557, ne leur en donnent aucun, *p.* 26.

Chr. Al. p. 602.

Dio, l. 72. p. 817 b. c.

Onu. in faſt. p. 227 c Grut. p. 226.

Spart. n. C. 9. t. d.

a. b.

Onu. p. 227. c.

Pagi. 151. § 2.

ad. p. 312. 312.

NOTE X.

Pour la page 312. § 12.

Sur les Conſuls de l'an 152.

'Nous trouvons des inſcriptions da-

Grut. p. 1077.

tées *Mv.* (ou *Manio*) *Acilio Glabrione*, *M. Valerio Homulo Cos.* 'd'autres *Sex. Glabrione & C, Omollo Veriano Cos. K. junias*, & une autre, *Junio Glabrione & Homollo Cos. Kal. feb.* [Homulus, Homollus, Omollus &c.] & Omullus qu'on trouve encore dans une inſcription, [ne ſont viſiblement que le meſme nom. Mais C. Omollus Verianus & M. Valerius Homulus ſont aſſurément deux perſonnes differentes, auſſi-bien que Man. Acilius Glabrio doit eſtre diſtingué de Sextus Glabrio, qui peut auſſi avoir eu le nom de Junius.]

Nor. ep. conſ. p. 92.

Onu. in faſt. p. 37.

'Onuphre qui de ces quatre n'en fait que deux, [n'avoit pas vu l'inſcription qui parle de Man. Glabrio & de M. Homulus.

La difficulté eſt donc de ſavoir où il faut placer ces quatre Conſuls. ['Car tout ce que nous en trouvons dans les faſtes, c'eſt que Glabrion & Homule furent Conſuls ordinaires en l'an 152, [ſans qu'on marque leurs autres noms.]

Idat. Cyp. diſc. Cuſp. & c. Onu. in faſt. p. 227. Fabi. ic. It. p. 155.

Nor. ep. conſ. p. 93.

'Ainſi il faut que l'autre Conſulat de Glabrion & d'Homule ſoit ſubrogé.

M. Aur. v. p. 24. c.

'Valerius Homulus eſtoit celebre du temps d'Antonin: [de ſorte qu'il eſt aſſez naturel de croire que c'eſt luy qui

Nor. ep. conſ. p. 92.

fut Conſul en 152,]'& le Cardinal Noris dit comme une choſe certaine que ce fut ſous Antonin. Neanmoins on ne trouve point de date de ſon Conſulat qu'au mois de juin; & Junius Glabrio eſt marqué Conſul dés le premier de fevrier, ce qui ne peut guere convenir qu'à un Conſul ordinaire. [Il ſemble donc que le plus ſeur eſt de mettre pour les Conſuls de l'an 152, Sextus Junius Glabrio & C. Homollus Verianus:] '& en effet le Cardinal Noris laiſſe Man. Acilius Glabrio, & M. Valerius Homulus entre les Conſuls ſubrogez.

p. 117.

p. 92, 93.

'Junius Glabrio eſt appellé Junior dans Reineſius au lieu de Junius, *Junior Glabrione*. Mais on remarque que Reineſius n'eſt pas exact & que l'epithete de Junior ſe met toujours aprés le nom dans les inſcriptions, & non pas devant. 'On trouve encore Junius Omullus Conſulaire dans une inſcription qui peut eſtre de ces temps-ci:

Spon, p. 253.

'Man. Glabrio eſt marqué ſimplement Conſul dans ſon inſcription: '& il ne l'a certainement eſté qu'une fois, ſi c'eſt celui qui dans une autre inſcription eſt appellé *l'ancien*, & biſayeul d'Acilia Manliola; 'ce que le Cardinal Noris ſuppoſe comme conſtant. [a] Les inſcriptions de Sex. Junius Glabrio ne diſent point non plus qu'il ait eſté Conſul plus d'une fois. [Et neanmoins celui de l'an 152 eſt marqué *Conſul II.* dans S. Proſper & ceux qui le ſuivent, 'dans la chronique d'Alexandrie, & dans Idace. S. Proſper & toute ſa ſuite ne fait pas une grande autorité. La chronique d'Alexandrie eſt ſujette à prendre les meſmes noms pour les meſmes perſonnes: & ainſi ayant marqué Glabrion Conſul en l'an 150, il ne faut pas s'étonner qu'elle ait mis celui de l'an 152 Conſul pour la ſeconde fois. Je ne ſçai ſi Idace, qui eſt plus exact, ſeroit tombé dans la meſme faute. Mais l'Anonyme de Cuſpinien, & les faſtes de Theon ne marquent point ce ſecond Conſulat, & s'accordent ainſi avec les inſcriptions.]

Grut. p. 1077. p. 144. 4.

Nor. ep. conſ. p. 91. 92. 227. [a] p. 92.

Chr. Al. p. 602.

NOTE XI.

Pour la page 330. § 15.

Sur Maxime de Tyr.

'On voit par ce que M. Aurele dit du Philoſophe Maxime, qu'il eſt mort du temps d'Antonin, ou au pluſtard ſous M. Aurele meſme. [b] Ainſi quand Suidas dit qu'il vivoit à Rome ſous Commode, [il faut apparemment l'entendre de L. Verus nommé Commode avant que d'eſtre elevé à l'Empire, dont Maxime pouvoit aiſément parler dans quelqu'un de ſes ouvrages.] Car pour ce que pretend Caſaubon le fils dans ſes notes ſur Marc Aurele *p.* 18. 19, qu'il

M. Ant. l. 1. c. 13. p. 19 [l. 8. c. 22. p. 211.] Spart. n. 5. p. 78. a. b. c. [b] Suid *μ.* p. 92. d.

ſaut diſtinguer Claude Maxime precepteur de ce Prince, de Maxime de Tyr, [nous n'y voyons pas aſſez de ſondement: & il faudroit changer non ſeulement la ponctuation de la chronique greque d'Euſebe, comme Caſaubon le reconnoiſt, mais le texte meſme, pour empeſcher qu'elle ne mette Maxime de Tyr au nombre de ceux qui ont inſtruit M. Aurele. La maniere dont nous liſons cet endroit dans la traduction de S. Jerome ne l'y met pas: & il pourroit neanmoins en avoir eſté, quand Euſebe & S. Jerome ne l'auroient pas ſçeu.

M. Aur. v. p. 21 b. a Max. Tyr. n. p. 10.

La faute de]Capitolin, qui fait un Stoicien de Claude Maxime, [a] au lieu que Maxime de Tyr paſſe pour Platonicien, [n'eſt point ſans doute une raiſon bien conſiderable pour en faire deux perſonnes differentes. Au moins elle n'a point empeſché]ceux qui ont fait des epigrammes ſur Maxime de Tyr, de dire qu'il avoit inſtruit un Empereur. Heinſius dans ſes notes ſur ce Platonicien, dit un mot de Claude Maxime, [mais un mot que je n'entens point. Je ne ſçay s'il le veut diſtinguer de Maxime dont M. Aurele dit avoir appris diverſes regles de morale; ce qui auroit peu d'apparence. Ce n'eſt pas au moins ce que veut le jeune Caſaubon,]qui croit meſme que dans le texte de M. Aurele au lieu de παράκλησις μαξίμῳ, il faut lire παρὰ κλ., ou κλαυδίῳ μαξίμῳ. Heinſius meſme dit que Maxime de Tyr avoit inſtruit M. Aurele. Il reconnoit encore tres formellement que Maxime loüé par M. Aurele eſt le meſme que Maxime de Tyr: [& ainſi je ne ſçay pas comment il a pu dire] qu'il vint encore à Rome ſous Commode aprés la mort de M. Aurele.

prol. n. p. 10. M. Aur. n. p. 18. Max. Ty. n. p. 9. p. 10.

NOTES SUR LES EMPEUEUUS.

MARC AURELE, ET LUCIUS VERUS.

NOTE I.

Pour la page 334. ſ. 1.

Sur la parenté de Marc Aurele avec Adrien & avec L. Ceſar.

Dio. l. 65. p. 797. b.

ON lit dans Dion qu'Adrien mit M. Aurele audeſſus de L. Verus, parcequ'il eſtoit ſon parent. [Nous marquons dans le texte divers indices de cette parenté: mais ni Dion, ni aucun autre ancien n'explique point de quel coſté elle venoit,]ſinon qu'Herodien dit que la jeune Fauſtine, [fille de la tante paternelle de M. Aurele,] eſtoit petite-fille d'Adrien, ἐξ γονῆς, du coſté des femmes, ayant auſſi Trajan pour biſayeul, [comme pere d'Adrien par adoption. Et neanmoins perſonne ne dit qu'Adrien ait jamais eu ni fils, ni fille. Capitolin en faiſant la genealogie de M. Aurele; ne dit rien de cette parenté avec Adrien; & je ne voy point qu'aucun autre auteur en parle.]La mere d'Adrien s'appelloit Domitia, auſſi-bien que celle de M. Aurele.

Her. l. 1. p. 47 t. b.

Adri. v. p. 1. 2. p. 22. d.

Eutr.

Eutrope fait auſſi M. Aurele parent de L. Verus qui regna avec luy; [ce que l'hiſtoire n'éclaircit pas non plus: Car le ſurnom de Verus qui leur eſtoit commun, n'y fait rien, Lucius ne l'ayant eu que de M. Aurele avec le titre d'Auguſte.] Beaucoup donnoient à l'ayeul paternel le nom d'Annius: [mais ce n'eſtoit pas ſon nom de famille, comme à M. Aurele, puiſqu'on ne le donne point à ſon fils ni à ſon petit-fils.]

NOTE II.

Pour la page 340. ſ. 4.

Qui l'eſtoit Commode, dont M. Aurele avoit fiancé la fille.

M. Aur. v. n. 21. c'n S. p. 77. a. 89. 1. b.

[Saumaiſe ſuppoſe que L. Ceionius Commodus, dont Capitolin dit qu'A-

drien avoit accordé la fille à M. Aurele, eſt celui meſme qui fut adopté par
n.C.p.58.1.c. Adrien.]Caſaubon le croit auſſi: [& en effet nous ne connoiſſons point en ce temps là d'autre perſonne du meſme nom. On peut s'étonner que Capitolin ne luy donne pas le nom de Ceſar.]Mais ce mariage avoit eſté accordé lorſque M. Aurele n'avoit encore que 15 ans, c'eſt à dire dés l'an 135: [& L. Commodus pouvoit n'avoir pas
v.p.23.b n.S. encore alors ce titre.]On peut s'étonner encore de ce que Capitolin dit que
1.77.a.d.c. Commode, dont Marc Aurele devoit epouſer la fille, avoit eſté un de ſes maiſtres. [Car L. Cæſar ne ſavoit guere que ce que M. Aurele ne ſe mettoit pas
Ver i, v. p. 14. en peine d'apprendre.]'Il ſavoit neanmoins un peu la guerre & les belles lettres. [Et pour ce que Capitolin le mesle parmi ceux qui avoient appris la philoſophie à M. Aurele, il ne faut pas demander à des hiſtoriens de ce genre là qu'ils gardent quelque ordre dans ce qu'ils diſent.]

n.S.p.77.a 89.1.b. 'Saumaiſe fait difficulté de croire que la fille de L. Cæſar ait eſté accordée à M. Aurele, parce, dit-il, qu'il n'eſt point parlé de cette fille ni dans la vie de L. Cæſar ſon pere, ni dans celle de L. Verus ſon frere. [Quand cela ſeroit, il ne faudroit pas faire un grand fond ſur
L. Ver. p. 39. b. c. cette omiſſion.]Mais il en eſt parlé trés nettement dans celle de L. Verus,
Pert.v.p.57.c. où elle eſt appellée Fabia: & on voit dans celle de Pertinax qu'un eſclave
M. Aur. v. p. 28. §. pretendit eſtre ſon fils. Il eſt dit meſme dans la vie de M. Aurele que Lucius avoit pluſieurs ſœurs. [Mais l'hiſtoire ne nomme que cette Fabia: & c'eſt apparemment celle qui avoit eſté d'abord
p. 34. c. accordée à M. Aurele,]puiſqu'elle eſpera [encore] le pouvoir epouſer aprés
n.C.p.80.2.b. la mort de Fauſtine. 'Caſaubon croit qu'elle s'appelloit plutoſt Fadia que Fabia. [Nous ſuivons ce que nous trouvons.]

NOTE III.

Pour la page 340 §4.

Sur quelques filles de M. Aurele.

'Le P. Pagi donne à M. Aurele une Pagi, 180. §4.
fille nommée Sabine, marquée, dit-il, dans une inſcription de Gruter. [Je ne trouve point de Sabine fille de Marc Aurele dans la table de Gruter. Il veut peut-eſtre dire Vibia Aurelia marquée dans Gruter *p.* 252.8.]

'Il met encore entre les filles de M. §4.
Aurele, une ſeconde Lucille mariée à Pertinax, & le cite d'Herodien, *l.* 4. *c.* 6. [Il marque viſiblement ce qu'on lit dans la traduction d'Herodien *p.* 546. *d*, que Caracalla fit tuer *filium Pertinacis, & Lucillæ item Commodi ſororis filium. Item* & le ſecond *filium* manquent dans l'edition de Lion en 1611, *p.* 167, & peut-eſtre dans quelques autres; ce qui fait le ſens du P. Pagi. Mais ſelon le grec, Herodien veut dire que Caracalla fit tuer le fils de Pertinax, & le fils de Lucille. En effet non ſeulement perſonne ne dit qu'outre tant de faveurs que M. Aurele fit à Pertinax, il l'euſt encore fait ſon gendre, ce qui n'eſtoit pas à oublier;]mais on Pert.v.p.55 d. 55.c|Dio,l.73 p. 833.a.
marque poſitivement que ſa femme ſe nommoit Flavia Titiana, & qu'elle eſtoit fille de Flavius Sulpicianus;

NOTE IV.

Pour la page 341. §4.

Sur Sextus appellé fils de M. Aurele.

'On lit dans la vie de Commode Comm.v.p.
qu'il fut fait Ceſar [en 166,] avec ſon 46.b.
frere nommé Severe; & dans celle de M. Aurele, que ce Prince prés à marcher contre les Allemans [en l'an 170,] perdit ſon fils Verus Cæſar âgé de ſept ans. 'Ainſi il y a bien de l'apparence que *Severo* a eſté mis pour *Vero*.[a] Car ces deux noms ſe confondent aſſez ſouvent;[b] & on trouve pluſieurs medailles de Verus ou Antonius Verus Cæſar enfant: [au lieu qu'on n'en trouve point de Severe.]

M. Aur. v. p. 31.
Spart.n. C. p. 92.1.c Spanh. l.7.p.65.b.
[a] Spart.n. S. p.514.1.c.d.
[b] Bir.p.232. 233.

Quelques

Spart. n. C. p. 92. 1. c. d. 'Quelques uns croient que dans la vie de Commode, au lieu de *Severo* il faut lire *Se. Vero*, & que ce Ceſar s'appelloit Sextus Annius Verus; ce qu'ils fondent encore ſur ce qu'on trouve, diſent-ils, dans Gallien un Sextus fils de Spanh. l. 7. p. 658. 659. M. Aurele. 'D'autres ſoûtiennent que ce Sextus de Gallien n'eſtoit point fils de M. Aurele, mais d'un nommé Maxime, qui eſtoit en ce temps là un homme illuſtre & conſiderable. [Je ne ſçay Gal. prog. t. 3. p. 459. c. où ils prennent ce Maxime:] 'Car Gallien dit nettement que ce Sextus ou Hexſtus, comme il eſt appellé dans le grec ἕξτος eſtoit fils d'Antonin, [qui eſt le nom qu'il a accoutumé de donner à M. Aurele Mais il me ſemble qu'il y ajoute toujours que c'eſt l'Empereur; & il ne le fait point en cet endroit. Il me paroiſt qu'il y a encore d'autres choſes dont on peut tirer que ce Sextus n'é- b. c. toit point le fils d'un Empereur:]'& la ſuite de Galien donne meſme quelque ſujet de croire que ſon pere s'appelloit Antonius Quintilianus: Ἕξτος υἱὸς &c. [Mais au moins il eſt viſible que ce n'eſtoit point un enfant de ſept ans, & qu'ainſi il faut abſolument le diſtinguer Spart. n. 8. p. 114. 1. c. d'Annius Verus.] 'Saumaiſe dit que ce Sextus de Gallien vivoit encore lorſque M. Aurele faiſoit la guerre aux Marcomans, & qu'Annius Verus eſtoit Gal. prog. p. 445. a. déja mort. 'Et Gallien en parle effectivement aprés avoir marqué le depart de ce Prince pour la guerre d'Allemagne, p. 460. b. & avant que de parler d'une maladie qu'eut Commode durant cette guerre. [Je ne voy pas neanmoins de preuve qu'il garde toujours l'ordre du temps dans les differentes hiſtoires p. 459. f. qu'il raporte:]'& meſme il eſt aſſez a. clair que Sextus & Gallien eſtoient alors au meſme lieu que l'Empereur, 'quoique Gallien n'ait pas ſuivi M. Aurele dans la guerre d'Allemagne.

[Que ſi l'on croit de voir ſoûtenir que ce Sextus eſtoit fils de M. Aurele, je Spart. n. 8. p. 484. 1. c. ne voy rien qui empeſche] de dire avec Saumaiſe, qu'il pouvoit s'appeller auſſi Severe, & qu'il avoit eſté fait Ceſar avec Commode [& Annius Verus, eſtant peut-eſtre né en 162 entre l'un & l'autre. De la maniere dont Galien nous le repreſente, il falloit qu'il euſt quinze ans au moins: & ainſi ce pourra eſtre] 'le Veriſſime connu d'Herodien, [par- Her. l. 1. p. 464. a c. cequ'il avoit vecu plus que tous ſes freres hors Commode. Car je penſe que χομιδῆ νέος n'empeſche pas qu'il n'ait pu vivre juſqu'à 17 ou 18 ans. Mais ſi cela eſt, d'où vient que nous ne trouvons aucune medaille de ce Severe, qui ſera né avant Annius Verus, & ne ſera mort que long-temps aprés?]

NOTE V.

Pour la page 348. 1. 6.

Que Lucien parle de la guerre de L. Verus contre Vologeſe.

[Lucien dans ſon traité de la maniere d'écrire l'hiſtoire, parle d'une grande guerre arrivée de ſon temps entre les Romains & les Parthes, ſans dire ſi c'eſt celle de Trajan contre Coſrhoés, ou celle de L. Verus contre Vologeſe Car il y parle d'Oſroés ou Coſrhoés, & de Vologeſe, ne nomme point l'Empereur Romain, & pour les circonſtances qu'il en raporte, nous ſavons ſi peu l'une & l'autre guerre, qu'il eſt difficile de voir à laquelle elles appartiennent. Ainſi il ne faut pas s'étonner que de grands hommes s'y ſoient trompez.] Car le meſme Caſaubon raporte Spart. n. C. p. 27. 1. a. b. au temps de Trajan ce que Callimorphe en avoit écrit, [comme nous l'apprenons de ce ſeul endroit de Lucien,] '& raporte au temps de L. Verus ce que p. 8. p. a. d. Lucien y dit de la défaite de Severien.

[Nous croyons qu'il a raiſon dans le dernier: car ce que Lucien dit de ce Severien a trop de raport à ce que Dion en dit auſſi dans l'hiſtoire de L. Verus, pour douter qu'ils ne parlent du meſme evenement. Et il ny auroit point d'apparence à dire qu'il y auroit

eu auſſi un Severien défait en Armenie ſous Trajan, avec les meſmes circonſtances.] 'Outre cela, cette guerre eſtoit ſi recente lorſque Lucien en parloit, que l'Empereur n'en avoit pas encore triomphé. [C'eſtoit donc avant l'an 118, ſi cela regarde la guerre de Trajan. Or Lucien qui écrivoit encore aprés la mort de M. Aurele, c'eſt à dire en 180 ou depuis, n'eſtoit pas en état en 118 de faire un écrit tel que celui là.]

Luci. Inſ. p. 362. c. d.

'Entre les Generaux Romains il nomme [Statius] Priſcus, & [Avidius] Caſſius, 'celebres dans la guerre de L. Verus contre Vologeſe, 'Pour Oſroés à qui il donne beaucoup de part dans cette guerre, [il eſt aiſé que ce ſuſt un fils de Vologeſe, ou ſon frere, qu'il vouloit peut-eſtre faire Roy d'Armenie, comme cela s'eſtoit déja fait pluſieurs fois.]

n. 357. b. l. 363. a.

L. Ver. p. 37. d.

Luci. p. 356. b. d. 357. d.

NOTE VI.

Pour la page 349. l. 7.

Sur les Conſuls de l'an 163.

'Celui qui fut Conſul avec Paſtor en l'an 163, eſt nommé Coglien dans les faſtes de Theon, 'Julien dans Victorius, [Elien dans la chronique d'Alexandrie, L. Ælianus dans Idace & dans une inſcription de Gruter, Lælianus dans Caſſiodore & dans S. Proſper. De tous ces noms celui de L. Ælianus paroiſt le mieux établi, & c'eſt celui qu'a mis Onuphre. Cependant il eſt tres rare & peut-eſtre ſans exemple, qu'Idace marque le prenom des Conſuls, ni meſme leur nom de famille, ſe contentant toujours ou preſque toujours d'un ſeul nom. C'eſt ce qui nous fait pencher beaucoup à croire que le veritable nom de ce Conſul eſt Lælianus; & qu'il faut lire ainſi dans Idace, & meſme dans l'inſcription de Gruter, dans laquelle en effet les autres Conſuls ſont marquez par un ſeul nom. Cuſpinien ne dit point ce que porte ſon Anonyme, par où il nous donne lieu de juger qu'il eſt conforme à Caſſiodore, & qu'il a auſſi Lælianus. Car je ne ſçay point d'où Onuphre a pris ce qu'il dit,] 'que l'un & l'autre a L. Ælianus.'

Cyp. diſ. ap. p. 96.

Buch. cycl. p. 29.

Grut. p. 124.

Onu. in faſt. p. 230.

NOTE VII.

Pour la page 3 1. 17.

Sur les Conſuls de l'an 164.

'Onuphre cite de quelques inſcriptions un C. Julius Macrinus deux fois Conſul, & un L. Cornelius Celſus auſſi Conſul: & croit que ce ſont les Conſuls de l'an 164. 'Mais on ſoûtient qu'il ſe trompe, ou qu'il a eſté trompé dans l'explication de ces inſcriptions, & qu'elles n'attribuent point le Conſulat ni à ce Macrien, (car c'eſt ainſi qu'il y eſt nommé,) ni à ce Celſus. 'Le Cardinal Noris ſemble croire que Macrin Conſul en 164, peut eſtre un M. Nonius Macrinus qualifié dans quelques inſcriptions Propreteur & Lieutenant Conſulaire [de la Bithynie] ſous Marc Aurele. 'Mais ce M. Aurele eſt qualifié Auguſte dans la ſeconde année de ſon Tribunat, & une ſeule fois Conſul; [ce qui ne peut convenir au grand M. Aurele. Mais cela ſe raporte fort bien à l'an 223 ſous M. Aurele Alexandre.] 'M. Nonius Macrinus Conſul & Propreteur de la baſſe Pannonie ſelon une autre inſcription, [pourroit plus aiſément eſtre le Conſul de 164, s'il y avoit deſlors deux Pannonies, Que ſi la Pannonie n'a eſté diviſée en deux qu'entre M. Aurele Antonin & Alexandre, ce Macrin pourra avoir paſſé du gouvernement de la Pannonie à celui de la Bithynie.]

Onu. in faſt. p. 230. c.

Nor. ep. conſ. p. 102-105.

p. 103.

Grut. p. 1078. 2.

p. 442. 12.

NOTE VIII.

Pour la page 154. l. 9.

Que L. Verus eſt revenu à Rome, & a triomphé des Parthes en 166.

'L'Empire avoit joui quelque temps de la paix ſous M. Aurele, lorſque Vologeſe Roy des Parthes commença la guerre qui obligea L. Verus de marcher en Orient. [Le regne de M. Au-

M. Aur. v. p. 25. c.

rele commence au 7 mars 161. Ainſi L. Verus ne ſçauroit eſtre parti au pluſtoſt que vers le milieu de la meſme année: & il n'y a pas meſme moyen de croire qu'il ſoit parti ſitoſt,] 'puiſqu'il eſtoit encore en Italie lorſque Vologeſe avoit déja défait Severien, & ravageoit tellement l'Orient que la Syrie ſongeoit à ſe rendre. [Il fit ce voyage fort lentement,] s'arreſtant partout pour badiner & ſe divertir, dans l'Italie, à Corinthe, à Athenes, dans toutes les villes maritimes de l'Aſie, de la Pamphylie, de la Cilicie. Il fut meſme malade avant que de quitter l'Italie. 'Le P. Pagi dit qu'il peut neanmoins n'avoir mis que ſix ou ſept mois à ſon voyage. [C'eſt aſſez peu: & le voyage de S. Ignace à qui on ne donnoit pas tant de loiſir de s'arreſter, paroiſt avoir duré davantage. Mais en contant meſme ſur ces ſix ou ſept mois, L. Verus ne ſauroit eſtre arrivé à Antioche qu'en 162 au milieu de l'hiver. Il paroiſt par ce que nous avons dit, qu'il alloit par mer le long des coſtes de l'Aſie: & y a-t-il apparence qu'un Prince auſſi peu belliqueux & auſſi voluptueux que celui là, ſe ſoit expoſé durant l'hiver aux perils & aux incommoditez de la mer? La chronique d'Euſebe marque qu'il eſtoit à Athenes ou l'année d'aprés la mort d'Antonin ſelon l'edition de Scaliger, *p.* 169, c'eſt à dire en 162, ou meſme un an encore pluſtard ſelon celle de Pontac, *p.* 171. Enfin Birague ne donne aucune medaille de ſa premiere année qui marque ſon voyage: & *Profectio Auguſ.* ſe lit ſur pluſieurs medailles de ſa ſeconde année, *Tr. P. II.* qui commence le 7 mars 162.] 'Je ne voy donc pas que nous puiſſions dire qu'il ſoit parti de Rome pluſtoſt qu'en 162 au printemps, vers le mois de mars ou d'avril.

'La guerre des Parthes dura quatre ans, [& ainſi juſques en 165, ſurtout ſi on ne la conte que depuis que L. Verus fut parti pour l'Orient. Au moins elle ne peut pas avoir fini pluſtoſt;] 'puiſque L. Verus qui eſtoit Imperator II. dés la ſeconde année de ſon regne, [avant le 7 mars 163,] l'eſtoit encore dans la cinquieme, & ne fut Imperator III. que dans la ſuite de la meſme année. Birague donne une medaille qui a *Tr. Pot. IIII. Imp. III.* Mais il en avoit déja mis deux autres qui ont *Tr. Pot. V. Imp. II,* [ſans ſe mettre en peine d'accorder ces contrarietez, ni de mettre les medailles dans leur rang. 'Je trouve dans Occo & dans Goltzius *Trib. Pot. V. Imp. II.* & *III,* mais jamais *Trib. Pot. IIII. Imp. III.*] 'On voit encore par les medailles que L. Verus n'a changé ſon titre d'Armeniaque en celui de Parthique que dans le cours de ſa cinquieme année. [Ainſi il n'y a pas moyen de douter que la guerre n'ait continué au moins juſqu'aſſez avant dans l'an 165.

Cela eſtant, il eſt aſſez difficile de croire que L. Verus,]'qui regardoit la Syrie comme ſon royaume, dit Capitolin, & comme ſon centre, & qui ne la quittoit qu'à regret, ſe ſoit haſté d'en partir dés 165, pour eſtre à Rome la meſme année, puiſqu'aprés une guerre comme celle là, [il y avoit aſſurément bien des choſes à regler, quand meſme L. Verus auroit voulu laiſſer la paix à conclure à ſes generaux, ce qui eſt aſſez peu probable, ou ceder cet honneur à M. Aurele.] '*Confecto bello*, dit Capitolin, *regna regibus, provincias comitibus ſuis regendas dedit.* [Que s'il n'eſt parti de Rome qu'en 162, il eſt abſolument impoſſible qu'il y ſoit retourné dés 165, ou il faut dementir ce que dit Capitolin;] '*Egit per quadriennium hyemem Laodiceæ, æſtatem apud Daphnen, reliquam partem Antiochiæ*: & en un autre endroit: '*fratre poſt quinquennium reverſo*; [ce qui donneroit meſme ſujet de differer ſon retour juſques en 167, ſi cela ſe pouvoit. Mais on ne peut pas dire qu'il ſoit revenu pluſtard qu'en

Bir. p. 234.

p. 236.

Occ. p. 304. Goltz. p. 79. c.

p. 236.

L. Ver. p. 3. a.

a.

p. 37. a.

M. Aur. v. 7. 28. a.

L. Ver. v. p. 17. d.

Pagi, 166. § 2. a. p.

Pearſ. dif. p. 232.

L. Ver. v. p. 37. c.

p. 27. c. 166.] 'Car aprés ſon retour il demanda que les enfans de Marc Aurele fuſſent faits Ceſars: '& on leur donna ce titre le 12 octobre 166. [C'eſt pourquoi je ne voy pas comment] 'Dodwel a pu douter ſi Lucius eſtoit revenu en 166, ou ſeulement au commencement de 167, '& dire abſolument en un autre endroit qu'il n'eſtoit pas encore revenu d'Otient en 167.

Com. v. p. 46. b. 50. c.

Pearſ. diſ. p. 183.

Cyp. diſ. 11. c. 36. p. 250.

[Nous croyons ce point ſuffiſamment établi, ſans qu'il ſoit neceſſaire de répondre aux difficultez que fait ſur cela le P. Pagi,] 'pour montrer que L. Verus eſt revenu à Rome dés 165, quoiqu'il n'ait triomphé qu'en 166. [Ces difficultez paroiſtront aſſurément peu conſiderables à ceux qui les voudront examiner. Car ce n'eſt pas une raiſon] 'de dire que nous n'avons point de medailles de 166 qui portent *Fortunæ reduci*. Que ſi on en trouve deux en 165, ce Pere remarque luy meſme qu'on faiſoit de ces medailles dés que les Empereurs partoient pour quelque voyage. [Pourquoi n'en auroit-on pas fait auſſi durant leur voyage, ſurtout quand il eſtoit de pluſieurs années comme celui de L. Verus?] L'une de ces medailles porte en effet *Imp. II.* [Ainſi elle eſt faite avant la fin de la guerre, & par conſequent lorſque Verus ne ſongeoit point encore dutout à s'en revenir.

Pagi, app. p. 202. 353.

p. 312.

Ce qui peut faire quelque difficulté.] L. Ver. v. p. 38. b. 'c'eſt ce que dit Capitolin, que le jour du triomphe il communiqua à M. Aurele les noms qui luy avoient eſté deferez. [Nous ne ſavons point qu'on luy euſt deferé d'autres noms que ceux d'Armeniaque, de Parthique, de Medique, d'Imperator II. & III:] '& tous ces noms hors celui de Medique, ſe liſent ſur les medailles de Marc Aurele dans la 19e année de ſon Tribunat, achevée vers le 15 fevrier 166, d'où le P. Pagi infere que L. Verus avoit triomphé dés ce temps là. Je ne voy pas trop bien comment il faut expliquer ſur ce la Capitolin, qui a pu n'eſtre pas plus exact en cet endroit qu'en beaucoup d'autres. [Et je ne ſçay ſi le P. Pagi voudroit pretendre que les medailles de M. Aurele qui ont *Imp. III*, ou *Parth. Max.* avec *Tr. P. XIX*, ſont toutes de l'an 166, avant le 25 de fevrier.] 'Pour *Imp. I.* & *Armeniacus*, nous trouvons le premier dés le 17e Tribunat de M. Aurele, avant le 25 fevrier 164, & l'autre ſouvent dans le 18^e^

Bir. p. 218. 219.

p. 217. 218.

Je ne ſçay s'il ne faudroit point expliquer Capitolin, parcequ'il dit] 'que L. Verus receut du Senat aprés ſon retour les noms qu'il avoit receus dans l'armée; [& dire qu'il voulut que le meſme arreſt les donnaſt auſſi à M. Aurele,] 'à qui on les avoit déja offerts à Rome, en les deferant auſſi à L. Verus: 'Mais M. Aurele les avoit refuſez pour luy, [ce qui ayant rendu l'arreſt ſans effet, il en fallut un nouveau aprés le retour de L. Verus pour les donner à l'un & à l'autre. Si les choſes ſe ſont paſſées de la ſorte, il faut reduire ces noms à celui de *Parthicus maximus*, qui ne ſe trouve que dans deux medailles du 19e Tribunat de M. Aurele, dont l'une eſtant faite par arreſt du Senat S. C, peut avoir eſté faite en meſme temps que l'arreſt qui luy donnoit ce titre, & qui demeura nul par le refus de M. Aurele. L'autre medaille n'a point S. C, & ainſi peut avoir eſté faite hors de Rome ſans égard au refus de ce meſme Prince. Voilà ce que nous pouvons dire pour accorder Capitolin avec luy meſme & avec les monumens authentiques; ce qui n'eſt pas une petite difficulté dans des auteurs auſſi peu exacts & auſſi peu judicieux que ceux qui compoſent le corps qu'on appelle L'hiſtoire Auguſte.]

L. Ver. v. p. 38. b.

p. 27. c | M. Aur. v. p. 26. b.

M. Aur. v. p. 26. b.

NOTE IX.

Pour la page 534. 539.

Difficultez ſur quelques inſcriptions qu'on raporte à M. Aurele.

'Goltzius raporte une inſcription de

Golt. p. 77. a.

la 19e année du Tribunat de M. Aurele, [qui eſt l'an 165,] où on luy donne le titre de Pere de la patrie. Onuphre en raporte une autre de la meſme année, mais anterieure à celle de Goltzius, puiſqu'elle le fait ſeulement *Imperator II.* où cela ſe trouve auſſi. [Je ne ſçay ſi l'on peut ſoûtenir ces deux inſcriptions contre ce que nous liſons dans Capitolin,]que Marc Aurele ne voulut accepter le titre de Pere de la patrie qu'aprés le retour de L. Verus. [Celle d'Onuphre eſt meſme au nom de M. Aurele; ce qui fait qu'il ſetoit difficile de dire que d'autres luy donnoient des titres qu'il n'acceptoit pas. Celle de Goltzius ſe pourroit défendre par là, puiſqu'elle n'eſt pas en ſon nom, mais au nom de ceux qui la luy dreſſent, ſi elle ne portoit pluſieurs autres marques de ſuppoſition, comme de donner à M. Aurele le nom de *Pius*, & d'heureux, celui de Britannique qu'on ne voit pas qu'il ait jamais pris, avec ceux de Parthique & de Germanique, qu'on trouve bien dans ſes medailles, mais non enſemble, ſuivant ce que dit Capitolin,]qu'en prenant le dernier il quitta l'autre. [On ne trouve point non plus que de ſon temps on repetaſt le mot de *Maximus* à chaque nom de peuple, comme on le voit dans cette inſcription.] Les derniers mots *numini majeſtatique ejus*, ſont que nous ſommes bien aiſes pour l'honneur de M. Aureſe, de pouvoir dire qu'elle eſt fauſſe. Onuphre, qui l'avoit dû voir dans Goltzius, ne s'en ſert point.

Onu. in faſt. p. 231. a

M. Aur. v. p. 26, b 27. d. e.

p. 27. c.

'Il faut tenir auſſi non ſeulement pour ſuſpecte, comme fait Smece, [mais pour fauſſe,] celle d'un Julien qu'on voit à Tarragone, où M. Aurele eſt qualifié Auguſte, & Conſul neanmoins pour la ſeconde fois, luy qui n'a eſté Auguſte que dans ſon troiſieme Conſulat. [On ne peut pas non plus ſoûtenir]celle où la troiſieme année du Tribunat de M. Aurele eſt jointe avec ſon troiſieme Conſulat. [On pourra examiner autrepart ſi ces inſcriptions ſe peuvent raporter à Antonin Caracalla, à Heliogabale, ou à Alexandre Severe.]

Grut. p. 8, 6.

NOTE X.

Pour la page 357. § 10.

Sur une victoire remportée par les Romains en l'an 166.

'Onuphre, Goltzius, Occo, & Birague, marquent trop de medailles qui joignent le titre d'*Imperator III.* avec la ſixieme année de L. Verus & la 20e du Tribunat de M. Aurele, [pour croire que ce ſoient toujours des fautes, & qu'il faille lire dant toutes ces medailles IIII. au lieu de III; quoiqu'on ne puiſſe excuſer la negligence d'Occo & de Birague qui meslent ces *Imperator III.* avec d'autres medailles de la meſme année qui ont *Imperator IIII.*

Onu. p. 231. c Goltz. p. 77. c 79. a Occo, p. 288 & 304 Bir. p. 219. 236

On ne peut donc douter qu'il n'y ait eu quelque victoire remportée dans le cours de l'an 166, qui ait fait prendre à ces deux Princes le titre d'*Imperator IIII.* Mais il n'eſt pas aiſé de deviner ce que c'eſtoit que cette victoire.]

'Dodwel la raporte encore à la guerre des Parthes, [quoique nous ne voyions pas moyen d'étendre cette guerre au-delà de l'an 165.] 'Le P. Pagi veut que ce ſoit la guerre de Mauritanie dont parle Capitolin. 'Mais Capitolin met cette guerre aprés la mort de L. Verus, [c'eſt à dire en l'an 170, & je ne penſe pas que nous ayons de preuve qu'il ſe trompe.] 'Il eſt certain que la guerre des Marcomans eſtoit commencée avant que celle des Parthes fuſt finie, '& qu'il s'y fit divers exploits par les Generaux. [C'eſt ce qui nous a portez à attribuer à cette guerre la victoire dont nous parlons, juſqu'à ce que nous en ayons plus de lumiere.]

Pearſ. diſ. p. 63.

Pagi, 166. § 5.

M. Aur. v. p. 31. b.

p. 20. a.

L. Ver. v. p. 19. a.

NOTE XI.

Pour la page 359. § 11.

Sur les Conſuls de l'an 168.

'Onuphre met pour Conſuls en l'an

Onu. in faſt. p. 231. c.

168, L. Vettius Paulus, & T. Junius Montanus, fondé, dit-il, ſur une inſcription, & ſur l'Anonyme de Cuſpinien. [Mais on ne voit point par l'inſcription qu'il raporte, pour quelle année ſont ces Conſuls, ni s'ils ſont ſubrogez ou ordinaires. Pour l'Anonyme, Cuſpinien ne dit point qu'il ſoit different de Caſſiodore en cette année; d'où Onuphre meſme accoutumé de tirer qu'il luy eſt conforme. & en effet dans l'edition que le Cardinal Noris vient de nous en donner, on lit, *p.* 18, *Aproniano & Paulo.* Nous nous ſommes donc cru obligez d'abondonner Onuphre en cette rencontre, pour ſuivre le conſentement unanime de S. Proſper, de Caſſiodore, d'Idace, de la chronique d'Alexandrie; des faſtes de Theon, & meſme de l'Anonyme de Cuſpinien, qui tous mettent Paul & Apronien pour les Conſuls de cette année,] Les faſtes de Theon les marquent tous deux Conſuls pour la ſeconde fois.

Cyp. dif. ap. p. 58.

NOTE XII.

Pour la page 360. 411.

En quel temps Lucius Verus eſt mort & eſt né.

Pagi, 169. §. 5. 'Les inſcriptions de L. Verus ne marquent jamais plus que la neuvieme année de ſon Tribunat,] & l'on trouve le meſme nombre dans celle qu'on dit luy ſervir d'epitaphe. Euſebe & la chronique d'Alexandrie ne luy donnent auſſi que neuf ans, & Euſebe met ſa mort ſur l'an 169. On voit en effet par une medaille, qu'il eſtoit mort & apotheoſé avant la fin de la 23e année du Tribunat de Marc Aurele, [c'eſt à dire avant le 25 fevrier 170.] Le reſcrit à Augurin Proconſul d'Afrique daté du 27 janvier 170, ne porte que le ſeul nom de M. Aurele. 'C'eſt donc une faute à Capitolin, à Eutrope, & à l'epitome de Victor, ou à leurs copiſtes, de luy avoir donné onze ans de regne au lieu de neuf, *XI*, pour *IX.*

Onu. in faſt. p. 231. 232.

Noris. epo p. 104. m.

Cyp. dif. ap. p. 61. 62.

[Sa 9e année commençoit au 7 mars 169, & finiſſoit le meſme jour en 170. Ainſi ſa mort ſe doit mettre dans cet eſpace.] 'Elle arriva au milieu de l'hiver ſelon Galien. [Il ne la faut donc pas mettre au commencement de 169 aprés le 7 de mars,] mais vers la fin de la meſme année, où au commencement de 170. [Que s'il n'y a point de faute] 'dans quelques medailles de M. Aurele où on lit *Tr. P. XXIII. Imp. VI*, [il faut avaneer la mort de L. Verus le plus qu'on peut, afin de pouvoir mettre cette nouvelle victoire entre ſa mort & le 25 fevrier 170, auquel M. Aurele entroit dans ſon XXIV. Tribunat, puiſque les medailles de L. Verus,] & 'ſon epitaphe meſme, le marquent ſeulement *Imperator V.* [Mais il eſt aiſé que dans les medailles de Marc Aurele on ait mis *Tr. P. XXIII.* pour *XXIIII*, ou *Imp. VI.* pour *V.*

L. Ver. n. S. p. 87. 1. b. Gal. Prog. t. 3 f. 459. a.

Pearſ. poſt. p. 291.

Bir. p. 221.

Onu. in faſt. p. 231. a

Il y a encore de la difficulté pour les années de la vie de L. Verus.] Car s'il a vécu 42 ans, comme dit Capitolin, [il faut qu'il ſoit né en 127,] le 15 de decembre qui eſt le jour de ſa naiſſance. [Ainſi il eſtoit dans ſa onzieme année lorſqu'il fut adopté par Antonin le 23 fevrier 138.] Cependant le meſme Capitolin dit qu'il n'avoit guere alors que ſept ans, *poſt ſeptimum annum &c.* 'Selon quoy il ne doit eſtre né qu'en l'an 130. Le P. Pagi & Dodwel ſuivent ce dernier ſentiment: '& en effet nous trouvons que Lucius fut Queſteur en l'an 153, *v. Antonin* § 11, avant l'âge porté par les loix, 'qu'on croit eſtre celui de 25 ans commencez. [Or s'il eſtoit né en 127, il auroit eſté dans ſa 26e année en 153.]

L. Ver. v. p. 39 d.

p. 15. c.

p. 36. a.

pagi, p. 212 Cyp. dif. ap. n. 61. T. Ant. v. p. 19. c. L. Ver. v. p. 36. a.

Roma, Illuſt. p. 6.

NOTE XIII.

Pour la page 362. § 11.

Brouilleries dans les inſcriptions ſur les Conſuls de l'an 170.

[Quoique nous nous ſervions des inſcriptions & des medailles comme de piece qui ont beaucoup d'autorité,

nous ſommes neanmoins obligez d'avertir ici que cette autorité a ſes bornes, auſſibien que toutes les autres qu'on peut employer dans l'hiſtoire. Car outre les fautes que les graveurs meſmes ont pu faire dans les inſcriptions originales, comme les plus habiles en cette matiere le reconnoiſſent quelquefois, outre la difficulté de ſavoir ſi des medailles ſont anciennes & legitimes, ou ſi ce ſont de fauſſes pieces faites dans les derniers temps, ou ſi on n'en a point changé les inſcriptions, comme les habiles pretendent que cela eſt arrivé quelquefois; outre ce qui regarde, dis-je, les pieces en elles meſmes, la negligence & l'ignorance de ceux qui les copient fait ſouvent que ce qui devroit eſtre la lumiere & la certitude de l'hiſtoire, y cauſe de grandes obſcuritez. Entre beaucoup d'exemples que

Fa'c. p.6. 12 Nor.ep.conſ. p.35-81. l'on en pourroit donner, J'on voit que Falconieri a pretendu renverſer tous les faſtes des premieres années d'Antonin, parceque dans une inſcription qu'il avoit devant ſes yeux, il n'a pas diſtingué deux figures aſſez ſemblables, mais dont l'une fait trois, & l'autre ſix.

[Ce qui nous oblige de faire ici cette remarque, c'eſt l'embaras où nous nous trouvons pour les Conſuls de l'an 170. Ces Conſuls ſont nommez Cethegus & Clarus dans tous les faſtes an-

Onu.p.39. ciens.]'Onuphre dans les ſiens les appelle M. Aurelius Severus Cethegus &

f.232.a. L. Junius Clarus, 'ſans en donner d'autre autorité dans ſes commentaires,

Grut.p.183.1.2. 'qu'une inſcription datée *L. Junio Claro & Aurelio Severo Coſ.* [ce qui aſſu-

Nor.ep.conſ. p.107. rément ne prouve rien, J'eſtant aiſé que ce ſoient des Conſuls ſubrogez, [s'il n'y a point d'année où Severus & Clarus ajent eſté Conſuls ordinaires, & n'y ayant rien qui montre que Severus eut auſſi le nom de Cethegus.] Auſſi le Cardinal Noris rejette les Conſuls d'Onuphre, dont la faute, dit-il, eſt corrigée par une inſcription de Forli, (*Forolivienſis*,) inſerée dans l'hiſtoire de cette ville par le Chevalier Sigiſmond Marqueſe: '& cette inſcription porte *J. O.* p.105. *M. M. Varenus Polybius pro. ſe &. ſuos. V. S. L. M. M. Cornelio. Cethego. C. Erucio. Claro. Coſ.* [Cela paroiſt demontré:] & cependant Spon nous renverſe tout dans ſes Mélanges, *p.*80, où il raporte auſſi l'inſcription de Forli *ex ſchedis Equitis Marchetii*: mais il la raporte en ces termes: *J. O. M. Obſeque. M. Varenus Polybius pro ſe & ſuis V. L. S. M. Aurelio Cethego L. Junio Claro Coſ.* [Ainſi on peut dire que voilà Onuphre juſtifié.

Il eſt aſſez difficile de prendre parti entre deux perſonnes qui pretendent l'un & l'autre raporter les choſes telles qu'ils les trouvent, ſans y rien changer. Neanmoins Spon ne cite que les memoires de Marqueſe, qui pouvoit l'avoir copiée d'abord aſſez negligemment, & en la confondant avec celle d'Onuphre, en attendant qu'il l'examinaſt quand il compoſeroit ſon ouvrage; au lieu que]le Cardinal Noris p.107. 108. cite l'hiſtoire toute compoſée du meſme auteur. Il cite encore une lettre entiere de Sertorius Orſatus ſur cette inſcription: & pour le *ſuos* [qui paroiſt d'abord une faute d'impreſſion,] Urſatus allegue, dit-il, bien des choſes pour le juſtifier. Il s'agiſſoit de refuter Onuphre par cette inſcription, [& ainſi il eſt certain que le Cardinal Noris n'y a pu lire ce qu'il ſoûtenoit eſtre faux dans Onuphre. Il a d'ailleurs une reputation d'exactitude ſi bien établie, qu'il faut une evidence entiere pour croire qu'il en ait manqué dans des occaſions meſmes où cela ne ſeroit pas auſſi impoſſible que dans celle-ci. Ainſi nous avons cru le devoir ſuivre, ſans nous arreſter ni à Onuphre, ni à Spon.]

Pour la page 169. § 25.

NOTE XIV.

Que M. Aurele eſtoit en perſonne à la bataille contre les Quades.

Dio, l. 71. p. 805. d. 806. c. 'Il eſt certain que ſelon Dion, Marc Aurele eſtoit en perſonne à la bataille gagnée miraculeuſement ſur les Quades. 'Capitolin qui attribuë le miracle à ſes prieres, [confirme la meſme choſe. Ainſi je ne ſçay pourquoi Euſebe dans ſa chronique dit que Pertinax commandoit alors l'armée Romaine.

M. Aur. v. p. 32. d.

Nous diſons que cette bataille ſe donna ſur la riviere de Grau, à cauſe que] 'Marc Aurele aprés avoir marqué diverſes faveurs dont il ſe croyoit redevable à ſes Dieux, ajoute auſſi-toſt, Τὰ ἐν χαυάδοις πρὸς τῷ γραυᾷ. [Car il ſemble que ce ſoit une apoſtille ajoutée aprés coup, pour marquer en un mot qu'il luy étoit arrivé en cet endroit quelque bonheur extraordinaire: (ce qui convient tres bien à la bataille dont nous parlons,) ſoit que le livre fuſt déja écrit avant cette bataille, ſoit qu'il ne ſe fuſt ſouvenu de cette bataille qu'aprés avoir écrit cet endroit.]

M. Ant. l. 1. c. 14. p. 23.

NOTE XV.

Pour la page 373. § 16.

Sur la lettre prétenduë de M. Aurele pour les Chrétiens.

Nous avons aujourd'hui une lettre attribuée à Marc Aurele ſur la victoire qu'il remporta par le moyen des Chrétiens. Elle eſt en grec aprés les apologies de S. Juſtin, '& en latin dans Onuphre & dans Baronius, traduite ſelon eux ſur le texte grec, qui eſtoit déja une traduction de l'original latin. Ils la reçoivent tous deux comme authentique; quoiqu'il ſoit aſſez difficile de ſuivre en cela leur jugement. Sans parler du ſtyle barbare & preſque inintelligibile de cette lettre, ſurtout dans le grec; elle porte que le miracle arriva lorſque les Allemans eſtoient encore à trois ou quatre lieuës des Romains: que l'armée n'eſtoit compoſée que de quatre legions qu'elle nomme, ſans parler de la 12e ſurnommée foudroyante & Melitine: que les Chrétiens qui eſtoient dans l'armée haïſſoient l'uſage des armes: & elle ordonne que les Chrétiens mis en juſtice ſoient renvoyez abſous, quand meſme ils perſiſteroient dans leur religion, & que leurs accuſateurs ſoient brulez tout vifs. 'Scaliger y trouve encore d'autres marques de fauſſeté, qui ſeroient trop longues à raporter, & ſur leſquelles il ne fait point de difficulté de conclure que cette piece eſt abſolument fauſſe, & n'a eſté compoſée qu'aprés meſme le temps de Juſtinien. 'Il a eſté ſuivi par d'autres: [& nous ne voyons pas qu'il ſoit aiſé de répondre aux raiſons qu'il allegue, ni à celles que l'on y pourroit ajouter.]

Onu. in faſt. p. 214. Par. 176. § 22.

Euſ. chr. n. p. 223. Pag. 274. § 2.

M. Aur. n. Sap. 95. 96.

NOTE XVI.

Pour la page 373. § 17.

Sur les traitez de M. Aurele avec les Allemans.

[L'hiſtoire des traitez de M. Aurele avec les Allemans eſt aſſez embaraſſée; & je ne ſçay ſi l'endroit que nous en avons dans Dion, tiré d'un Theodoſe, n'eſt point un ſimple extrait où l'on a omis pluſieurs choſes que Dion mettoit entre deux, & meſme la grande bataille contre les Quades.] 'Car il ſemble qu'avant cette bataille les Marcomans & les Jazyges fuſſent déja ſoumis. [Il faudroit donc peut-eſtre dire] 'que les Quades firent les premiers leur traité; qu'ils le rompirent en aſſiſtant les Jazyges & les Marcomans; 'que ceux-ci s'eſtant ſoumis, & la guerre recommençant contre les Quades, ce fut alors qu'arriva la victoire miraculeuſe en 174. [Mais d'autre part comment cela s'accordera t-il avec ce qui eſt dit] 'que les Jazyges n'obtinrent la paix qu'à cauſe de la revolte de Caſſius? [Faudra t'il admettre deux paix & deux guerres avec eux?

Dio, l. 71. p. 805. b.

p. 808. b. c.

p. 805. b.

p. 809. b.

p.810.a.b. 'A la fin de tous ces traitez, il eſt dit que M. Aurele avoit 20000 hommes dans les pays des Marcomans & des Quades, qui les empeſchoient de labourer; faiſoient des priſonniers &c, [Eſt-ce que cela ſe faiſoit depuis les traitez; Il n'y a aucune apparence. Nous avons donc mis toutes ces choſes dans l'ordre que nous avons jugé le plus clair, ſans examiner beaucoup ſi c'eſtoit celui du temps. Et cela n'eſt pas de grande importance.]

Pour la page 374. § 17.

NOTE XVII.

Sur le titre d'Imperator VIII. donné à M. Aurele en 175.

[Les victoires remportées en 175 par Marc Aurele ſur les Allemans, doivent avoir eſté conſiderables, puiſque] ſelon diverſes medailles il prit le titre d'Imperator VIII. dans la 20e année de ſon Tribunat, [c'eſt à dire en 175.] 'Le P. Pagi croit neanmoins qu'il le prit alors à cauſe de la mort de Caſſius, qui eſtoit une grande victoire pour luy. [Mais comme on le verra dans la note 20, il y a encore plus d'apparence qu'il faut lire VII. dans ces medailles au lieu de VIII, & qu'il ne fut appellé Imp. VIII. que le 27 novembre 176.]

Onuf. in faſt. p. 235. d. Bit. p. 225. a.

pagi, 127. § 10.

§ 10.

'Le P. Pagi pour prouver ce ſemble que ce fut dés l'an 175, allegue quelques medailles qu'il dit avoir vuës, & qu'il garantit legitimes. [Mais au lieu qu'il devroit y avoir *Trib. P. XXIX*, pour prouver ce qu'il pretend,] l'Imprimeur a toujours mis XXII.

Pour la page 378. § 18.

NOTE XVIII.

Que Metien eſtoit fils de Caſſius.

M. Aur. v. p. 31. a.
[a] Caſſ. v. p. 42. d.

'Capitolin dit que Metien eſtoit fils d'Avidius Caſſius, [a] & Vulcatius dit qu'il s'eſtoit joint à Caſſius dans l'eſperance qu'il l'aſſocieroit à l'Empire. [Cela ne paroiſt pas s'accorder, puiſqu'il ne faut point d'eſperance particuliere à un fils pour ſuivre la fortune & le parti de ſon pere: & auſſi Vulcatius ne dit point que Metien fuſt ſon fils. Mais d'autre part de quel droit Metien eſperoit-il d'eſtre aſſocié par Caſſius, s'il n'eſtoit pas ſon fils?] 'Car Caſſius avoit un gendre, & pluſieurs enfans, [dont deux au moins devoient eſtre âgez, l'un ayant eſté tué avec luy, [a] & l'autre nommé Heliodore relegué dans une isle. [b] Il eſt dit que Metien avoit le ſoin d'Alexandrie. [Ce n'eſtoit pas comme Preſet d'Egypte:] 'Flavius Calviſius l'eſtoit alors. [C'eſtoit donc en une qualité inferieure au Preſet, qui n'eſtoit qu'un ſimple Chevalier: & un homme de cette qualité aſpiroit-il à l'Empire? Il y a donc apparence que Vulcatius s'eſt mal exprimé, & que Metien eſtoit veritablement le fils aiſné de Caſſius, qui l'avoit envoyé à Alexandrie, avec un pouvoir ſuperieur à celui meſme du Preſet, ce qui eſt aiſé à croire du fils d'un Empereur. Cela s'accorde fort bien avec ce que dit Dion,] 'que le fils de Caſſius qui fut tué, n'eſtoit pas avec ſon pere: [& ſans cela il faudra dire que Vulcatius & Capitolin ont oublié de marquer la mort de ce fils.]

M. Aur. v. p. 33. d.

Dio, l. 71. p. 813. a.
[a] M. Aur. v. p. 33. d.
[b a] Caſſ. v. p. 42. d.

Dio, val p. 718.

l. 71. p. 813. a.

'On pretend que ſon vray nom eſt Mæcianus, & non Metianus, comme portent nos editions.

Spart. n. S. p. 97. a.

Pour la page 384. § 22.

NOTE XIX.

Sur quelques fauſſes lettres de Marc Aurele & de Fauſtine.

'Vulcatius nous donne des lettres de M. Aurele & de Fauſtine ſa femme ſur la revolte de Caſsius, auſquelles je ne comprens rien. Car on y trouve que M. Aurele eſtoit à Albane prés de Rome lorſqu'il apprit cette revolte, ou auſsi-toſt aprés; & que lorſque Caſsius vivoit encore, il eſtoit à Formies & à Capoue. [Cependant tous les hiſtoriens nous le repreſentent dans ce

Caſſ. v. p. 43 d.

p. 44. a. b.

temps là en Allemagne ou en Illyrie. Sur la nouvelle de la revolte il fit venir Commode de Rome en Illyrie, où il luy donna la robe virile le 7 de juillet. Il a donc receu la nouvelle de la revolte en Illyrie, & ne ſongeoit pas ſeulement à eſtre à Rome ou aux environs, ni à y aller.] On craignoit Caſsius à Rome parceque M. Aurele n'y eſtoit pas. M. Aurele quitta, dit Capitolin, la guerre des Marcomans & des Sarmates pour aller contre Caſsius: [Ce n'eſtoit nullement ſon chemin de paſſer par l'Italie.] Aprés la lettre qu'il écrivit au Senat en faveur des partiſans de Caſsius, le Senat demanda ſon retour; *præſentiam tuam rogamus* : Et ſelon une de celles que nous examinons, il eſtoit alors à Formies [auprés de Rome, où on ne peut pas s'imaginer qu'il ait eſte ſans aller à Rome,] quoique le Cardinal Noris le veuille bien croire, [n'ayant pas ſans doute examiné les lettres ſur leſquelles ſeules on le peut fonder.] Quand il revint d'Orient [en 176,] il avoit eſté abſent durant pluſieurs années. [Il n'eſtoit donc pas dans la Campanie en 175.]

p. 42. c.

M. Aur. v. p. 32. c.

Caſſ. v. p. 45. a.

p. 44. b.

Nor. ep. conſ. p. 119.

Dio, l. 71. p. 814. a.

'Fauſtine ſuppoſe Caſsius vaincu, & encore vivant: *Vide quid agat de Caſſio &c.* [Les hiſtoriens ne marquent point de diſtance entre l'un & l'autre: mais ce qui eſt moins aiſé à comprendre,] c'eſt que Marc Aurele dans ſa réponſe luy parle de la mort de Caſsius comme d'une choſe qu'elle ſavoit déja. [Il n'y a pas non plus d'apparence que Caſsius eſtant défait, ſa femme, ſes enfans, & ſon gendre parlaſſent contre M. Aurele,] comme le dit Fauſtine, [ni meſme qu'ils l'aient jamais fait, s'ils eſtoient à Rome, comme cela eſt aſſez probable. En un mot il nous paroiſt bien plus aiſé d'abandonner abſolument ces lettres, que de demeſler tant d'enigmes qu'elles contiennent.]

Caſſ. v. p. 44. a.

b. c.

b.

NOTE XX.

Pour la page 390. §. 24.

Que Commode a eſté fait Imperator en 176, & Auguſte en 177.

'Lampride dit par deux fois que Commode fut appellé Empereur ou Imperator avec ſon pere le 17 novembre 176. *Appellatus eſt Imperator* ſe prend plutoſt dans l'ordinaire pour le titre d'Imperator qui ſe donnoit à cauſe des victoires, que pour la dignité ſouveraine & imperiale, que les anciens hiſtoriens marquent plutoſt par le nom d'Auguſte: [& d'ailleurs *cum patre appellatus eſt Imperator*, nous donne ſujet de croire que M. Aurele receut auſſi le titre d'Imperator en meſme temps; ce qu'on ne peut pas entendre de la puiſſance ſouveraine.

Com. v. p. 46. 150. c. d M. Aut. v. p. 29. b.

Mais ſi c'eſt là le ſens de Lampride & la verité de l'hiſtoire, il faut dire qu'il y a erreur dans les inſcriptions, qui marquent Marc Aurele *Imperator VIII.* en 175, au lieu de VII. Car pour ce qu'on pourroit croire auſſi que dans celles de l'an 177, il faut lire *Imperator VIIII*, au lieu qu'Occo y lit toujours VIII, cela ne feroit qu'augmenter une autre difficulté dont nous allons parler, ou plutoſt la rendre tout à fait indiſſoluble. C'eſt peut-eſtre ce qui a fait qu'Onuphre a pris le mot d'Imperator dans les deux endroits de Lampride pour Empereur & Auguſte. On y peut trouver de la difficulté, puiſque] diverſes inſcriptions qualifient Commode Conſul, (ce qu'il ne fut qu'en 177,) ſans marquer qu'il fuſt Auguſte, ou en luy donnant meſme la qualité de fils d'Auguſte, & celle de Prince de la jeuneſſe, qui ne convient nullement avec celle d'Auguſte. Et je ne voy pas que cette difficulté ſe puiſſe meſme reſoudre par l'opinion due Per Pagi, [qui veut que les Conſuls deſignez fuſſent appellez Conſuls abſolument.] Car il ſemble ſelon Lampride, que Commode ne fut guere deſigné Conſul avant le

Bir. p. 2. ad Goltz. p. 80. e. f.

Com. 2. p. 46. c.

M. Aur. v. p. 21. d. 27 de novembre 176. Selon Capitolin & Eutrope, il n'eſtoit que Ceſar lorſqu'il triompha [le 23 de Decembre.

Ce qui paroiſt plus certain, c'eſt que ſi Commode ne fut pas fait Auguſte en 176, ce fut au moins en 177, puiſque diverſes inſcriptions luy donnent ce titre ou celui de Pere de la patrie, non ſeulement dans ſon premier Conſulat, c'eſt à dire avant l'an 179,] mais auſſi dans la ſeconde année de ſon Tribunat, [c'eſt à dire avant la fin de 177, ou meſme avant le mois d'aouſt. [Il y en a meſme qui marquent ſon Tribunat ſans nombre d'année, comme ſi c'en eſtoit la premiere; Mais ce nombre s'omet ſouvent: & ces meſmes inſcriptions le font Conſul, ce qu'il n'a eſté qu'en la ſeconde année de ſon Tribunat.] Pour celle où Biragues lit *Commodo Cæſ. Aug. Fil.... Trib. P. III. Imp. II. P. P.*, [je ne voy pas moyen de la ſoûtenir, ſi l'on ne veut dire qu'on avoit donné le titre de Pere de la patrie à un ſimple Ceſar âgé de ſeize ans, ce que je ne croy pas que perſonne oſe avancer. Si cela ſe pouvoit ſoûtenir, il ſeroit aiſé de croire qu'au lieu de *Tr. P. III.* il faut lire II. Mais il faudroit encore avouer qu'il y a faute dans *Imp. II.*, y ayant toute apparence que Commode n'a eſté *Imp. II.* que lorſqu'il fut fait Auguſte, ſelon ce que nous allons voir. Ce n'eſt pas qu'il y euſt aucun lieu de s'étonner que Commode déja Auguſte euſt eſté appellé *M. Aurelli Aug. filius.* Mais cette expreſſion *Commodo Cæſari Auguſti filio*, diſtingue ſi fort le pere du fils par la qualité d'Auguſte, que je ne voy aucun moyen de croire qu'elle fuſt commune à l'un & à l'autre.

Goltz. p. 80. f.

Eſt. p. 242.

Il y a encore une autre difficulté ſur ce titre d'Imperator.] C'eſt que Commode l'ayant eu pour la premiere fois le 27 novembre 176, lorſque M. Aurele le prenoit au moins pour la VIII. il l'avoit déja pour la IV. avant la mort de ſon pere, qui cependant ne l'a jamais eu que dix fois. Ainſi il faut qu'il l'ait priſe une fois ſans ſon pere. C'eſt en partie ce qui fait croire au P. Pagi & à d'autres perſonnes habiles de ce temps, que les Princes au moins depuis Nerva, en recevant la qualité d'Auguſte, recevoient auſſi non ſeulement le titre d'Empereur qui ſe mettoit à la tête de leur nom, *Imp. M. Aurelius &c.* mais encore celui d'Imperator qui ſe mettoit à la fin, quand meſme il ne ſe ſeroit rencontré en ce temps là aucune nouvelle victoire; quoiqu'ordinairement on ne le marquaſt pas ſur leurs medailles, juſqu'à ce que quelque victoire leur euſt donné occaſion de ſe dire *Imp. II.* Selon cette pratique Commode qui eſtoit déja Imperator en 176, n'eſtant que Ceſar, aura eſté appellé *Imp. II.* lorſqu'il fut fait Auguſte en 177, quoique Marc Aurele demeurât toujours *Imp. VIII.* Et en effet il eſt marqué *Imp. II.* dans des medailles de la ſeconde année de ſon Tribunat. [Nous voudrions que cette obſervation fuſt fondée ſur quelque témoignage poſitif de l'antiquité. Mais il nous ſuffit pour la recevoir juſqu'à un plus ample éclairciſſement, que nous n'y trouvions rien de contraire, & qu'elle leve une difficulté à laquelle nous ne voyons point d'autre ſolution. Car ſi quelqu'un demandoit pourquoi Commode qui eſtoit *Imperator IV.* avant la mort de ſon pere, n'a pas pris ſuivant cette regle le titre d'*Imp. V.* dés qu'il eſt devenu ſeul Empereur; il ſeroit aiſé de répondre que la mort de ſon pere augmentoit tout à fait ſa puiſſance, mais non ſa dignité ni ſes titres, hors celui de grand pontife.]

Pa. i, 17. § 10.

§. 10.

Eſt. p. 242.

NOTE XXI.

Pour la page 390. § 24.

Sur un endroit corrompu de Capitolin.

'Capitolin aprés avoir dit que Marc Aurele donna à Commode ſon fils le

M. Aur. v. p. 29. b.

triomphe & le Conſulat, ajoute, *quo quidem tempore ſine Imperatoris filio ad triumphalem currum in circo pedes excurrit.* Ce *ſine Imperatoris filio* ne fait point de ſens. C'eſt pourquoi on le change en differentes manieres. Le Cardinal Noris rejette la correction de Caſaubon, qui mettant *Senatus* au lieu de *ſine*, & *accurit* au lieu de *excurrit*, pretend tirer de cet endroit que le Senat vint à pié au devant de Commode lorſqu'il triomphoit avec M. Aurele & L. Verus. [Il eſt viſible en effet que le triomphe de L. Verus en 166, n'a point de raport au temps que marque Capitolin, qui eſt le triomphe de Commode en 176, ou ſon Conſulat en 177] Il n'y a pas à douter que le Senat ne ſoit venu audevant de Commode dans ſon triomphe: mais il ne triomphoit qu'avec M. Aurele, à qui tous les honneurs ſe raportoient principalement. Ainſi ſi l'on veut ſuivre la correction de Caſaubon, il vaut mieux raporter cet endroit au Conſulat de Commode. Mais eſtoit-il extraordinaire que le Senat accompagnaſt le char des Conſuls?

n.C.p.70.1.b Not.de Dioc. c.5.p.28.

D'autres veulent qu'au lieu de *ſine Imperatoris*, on liſe *ſenex Imperator*; & pretendent que dans le Conſulat de Commode, M. Aurele meſme marcha à pié devant le char de ſon fils. [Cela paroiſt trop indigne de la dignité, de la gravité, & meſme du devoir de Marc Aurele.] Julien l'apoſtat l'a fait: [mais c'eſtoit un Prince leger, qui gardoit peu de meſures.] Et en effet on ſe moqua de cette action.

Spart.n.S p. 881. d.

Amm.l

NOTES SUR L'EMPEREUR COMMODE.

NOTE I.

Sur ſes prenoms de Lucius & de Marcus.

Pou e la page 412. b l.

[JE ne ſçay pourquoi l'Empereur Commode eſt nommé tantoſt Lucius & tantoſt Marcus. Dans Goltzius il eſt toujours nommé Lucius juſqu'à la mort de M. Aurele, enſuite Marcus juſqu'en 191, & enfin Lucius en 191 & 192. On voit la meſme choſe dans Occo, ſinon qu'il le nomme encore quelquefois Marcus dans les medailles de 191. & 192. Les inſcriptions raportées par Onuphre varient un peu davantage.] Car il y en a de l'an 180 qui ont Marcus, & une de 181 qui a Lucius, & toutes les ſuivantes ont Marcus, meſme en 192. Mais celle qu'on pretend lui avoir ſervi d'epitaphe, a Lucius. Dans Birague on le voit nommé Marcus dans une medaille de 178, & Lucius dans les autres de la meſme année & des deux ſuivantes, & meſme dans une de la 6e année de ſon Tribunat, [quelques mois aprés la mort de ſon pere: mais il faut peut-eſtre lire V,] puiſque meſme dans pluſieurs de ſa cinquieme année on lit Marcus: ce qui eſt enſuite uniforme juſqu'à ſa 16e année commencée au mois d'aouſt 190, dans laquelle il eſt nommé Marcus & Lucius. Birague met toujours Lucius dans celle de 192, hormis dans deux qui ont encore Marcus, & Conſul VII; ce qui n'a eſté qu'en 192. Dion raportant tous les noms qu'il prenoit, & ceux qu'il donnoit aux mois, met Lucius en l'un & en l'autre endroit. [Eutrope lit de meſme: & ſi c'eſt à luy que l'apologe d'Athenagore eſt adreſſée, comme nous croyons qu'il le faut dire, il y eſt appellé Lucius.] Ainſi il faut dire apparemment que c'eſtoit ſon veritable prenom; ſoit que Marcus ſoit une faute, ſoit qu'il ait voulu porter ce nom durant quelques années, & l'ait enſuite quitté pour reprendre l'autre. Je ne me

Onu. in faſt. p.236.c.c. & p.238.c.f.

Bir. p.243.

p.244.

p.256.

p.256.257.

Dio, l.72.p. 824.c d.

ſouviens pas neanmoins d'avoir vu d'exemple de ces changemens dans les prenoms.

Il faut auſſi remarquer qu'on ne luy donne guere le nom d'Antonin qu'avec celui de Marcus: [& on joint d'ordinaire ceux d'Ælius & d'Aurelius à Lucius.]

Pour la page 428. § 3.

NOTE II.

Sur Pompeien qui vouloit tuer Commode.

Dio. l. 72. p. 818. d. 'Dion dit que celui qui voulut tuer Commode à la ſuſcitation de Lucille, fut Claudius Pompeianus. Com. v. p. 47. a. 'Lampride dit la meſme choſe, ajoutant qu'il eſtoit Her. l. 1. p. 473. a. parent de Commode. 'Herodien au contraire dit que c'eſtoit un Quintien; Amm. l. 29. p. 385. a in. p. 380. 'en quoy Ammien le ſuit comme en beaucoup d'autres choſes. [a] Caſaubon Com. n. C. p. 93. a. ſemble preferer Dion, [qui en effet eſt Dio l. 72. p. 818. c. le plus autoriſé par luy meſme,] puiſqu'il raporte ce qu'il avoit vu: [mais nous n'avons que l'abregé de ſon texte par Xiphilin, qui peut y avoir fait des fautes. Il y a en effet une contradiction en cet endroit ſelon Caſaubon.] Car on y fait dire à Dion que ce Pompejen avoit epouſé ou fiancé la fille de Lucille: [& cependant c'eſtoit ſelon Caſaubon le fils de Claudius Pompeianus mari de Lucille. Aura-t-il donc epouſé ſa ſœur? Car l'hiſtoire ne dit point que Lucille ait eu aucun enfant de L. Verus ſon premier mari:] '& elle eſtoit Carac. v. p. 86. d. mere du jeune Pompeien. [Ce qui Her. l. 1. p. 472. d. e. brouille encore, c'eſt qu'Herodien dit d'un Quadrat une partie de ce que Dio, p. 818. et Com. v. p. 46. e. Dion dit de Pompeien: '& il eſt certain Amm. n. p. 380. qu'il y eut un Quadrat meſlé dans la conſpiration: 'C'eſt pourquoi Mr Valois veut qu'on liſe Quadrat dans Dion au lieu de Claude Pompeien.

[Mais il faut remarquer que Caſaubon ſe trompe de faire Pompeien, dont il eſt parlé en cet endroit, fils de Com. v. p. 47. e. Claude Pompeien mari de Lucille.] 'Il eſtoit fils d'un Claude qui fut tué ſous Commode. [Or tout le monde convient que] le mari de Lucille vivoit Pert. v. p. 55. b. Juli. v. p. 63. c. encore ſous Pertinax, & ſous Julien; '& nous apprenons de Spartien & Carac. v. p. 86. d. Her. l. 4. p. 346. c. d'Herodien, que Pompeien fils de Pompeien & de Lucille ne fut tué que ſous Caracalla [vers l'an 215. N'y ayant donc point de contradiction dans Dion, nous ne voyons point de difficulté à le preferer à Herodien meſme.] Car 'Zonare dit auſſi-bien que Xiphilin, que Zon. p. 209. d. celui qui voulut tuer Commode eſtoit un Claude Pompeien. [Ainſi il n'y a point de neceſſité de changer le texte de Dion comme veut Mr Valois. Cette correction eſt aſſez peu probable par elle meſme, & elle attribueroit à Quadrat ce qu'aucun hiſtorien ne luy attribuë.]

Pour la page 429. § 4.

NOTE III.

Pourquoi on met Eclecte & non Electe.

[Le Chambellan qui eut part à la mort de Commode, eſt toujours nommé Ἐκλεκτος par les Grecs. Capitolin *p.* 38. *e*, l'appelle Eclecte dans la vie de L. Verus, & Electe dans celles de Commode & de Pertinax. Ces deux mots ſignifient *elu*, l'un en grec, l'autre en latin. Mais comme ces affranchis, (car les Chambellans n'eſtoient pas alors autre choſe,) eſtoient bien plus ſouvent Grecs que Latins, nous avons mieux aimé l'appeller Eclecte, qui eſt le nom grec. Je ne trouve ni Eclecte ni Electe dans les inſcriptions de Gruter.]

Pour la page 431. § 7.

NOTE IV.

Temps des emplois de Severe, & de divers evenemens du regne de Commode.

[Herodien ne nous permet pas de mettre la guerre des Deſerteurs avant l'an 186, pour finir en 187,] 'puiſqu'il Her. l. 1. p. 475. d. dit qu'elle ſuivit la mort de Perennis. [Nous ne pouvons pas auſſi la mettre pluſtard, ſi nous voulons ſuivre Spartien,] 'qui dit que Severe aprés avoir Sev. v. p. 65. b. 73. a.

gouverné la Liomoiſe dans le temps de cette guerre, gouverna la Pannonie, & puis la Sicile: [ce qu'il faut mettre avant ſon Conſulat,] aprés lequel cet auteur dit qu'il paſſa un an à Rome, & obtint enſuite le commandement des troupes de la Germanie [ou plutoſt de l'Illyrie. Il faut donc dire que Severe gouvernoit les Gaules en 186, la Pannonie en 187, la Sicile en 188, & qu'il fut Conſul en 189] dans l'année des 25 Conſuls, comme dit Dion. [a] On voit en effet que Gete ſon ſecond fils qui doit eſtre né ſelon le P. Pagi le 27 may 189, naquit ſelon Spartien, *Severo & Vitellio Conſulibus*. [Les 25 Conſuls appartiennent au regne de Cleandre, [dont par conſequent on ne peut mettre la mort avant 189.] Il fut tué particulierement à l'occaſion de la mort d'Arrius Antoninus, à laquelle on pretendoit que Pertinax avoit contribué par les avis qu'il avoit donnez eſtant en Angleterre. [Il y eſtoit donc encore en 189.] A ſon retour d'Angleterre il eut le ſoin des vivres [en 190,] fut Proconſul d'Afrique [en 191, Conſul &] Preſet de Rome [en 192,] durant que Julien eſtoit Proconſul d'Afrique.

Dio, l. 72. p. 826. e.
a Pagi, p. 221
Get. v. p. 91. a.
Dio, p. 826. c.
Com. v. p. 48. d.
Pert. v. p. 54. c.
p. 55. a.
Iuli. v. p. 60. d.

[Voilà l'ordre qu'on en peut donner aux dernieres années de Commode ſelon les auteurs de l'hiſtoire Auguſte, que nous ſuivons en ceci, non que nous les croyons fort exacts, mais parceque nous ne trouvons rien de meilleur. Spartien meſme ſe contredit en cela. Car il faut ſelon luy, comme nous venons de dire, que Severe ait eſté envoyé en Illyrie dés l'an 190, lorſque Caracalla ſon fils aiſné n'avoit que deux ans & quelques mois,] puiſqu'il eſt né le 4 avril 188. [b] Et cependant Spartien dit qu'il en avoit cinq, & en raporte une choſe qui ne convient point à un enfant de trois ans: ce qui a porté le P. Pagi à dire dans ſon dernier ouvrage, que Severe n'a commandé les armées qu'en l'an 192, auquel Caracalla entroit dans ſa 5e année, & qu'ainſi il n'a eſté Conſul qu'en l'an 190. [Il ne dit rien de la naiſſance de Gete,] qu'il continuë neanmoins dans la ſuite à mettre en 189.

Dio, l. 78. p. 891. d.
b Sev. v. p. 63. d.
Pagi, 189. §. 2.

[Il y auroit bien d'autres changemens à faire que la chronologie que nous ſuivons, s'il ne falloit mettre, comme il fait, la mort de Materne qu'en l'an 190. Son fondement eſt que] Materne fut tué un peu avant la feſte de Cibele, qui ſe faiſoit au commencement du prin-temps, de ſorte que Commode en rendit graces à ſa pretenduë deeſſe, & l'on trouve des medailles faites en l'honneur de Cibele dans le VI. Conſulat de Commode, c'eſt à dire en 190 ou depuis, & dans la ſeizieme année de ſon Tribunat, commencée auſſi en 190 au mois d'aouſt. [Mais peut-on pas avoir eu des raiſons de faire ces medailles en 190 ou 191, ſans ſonger à Materne? On en faiſoit peut-eſtre tous les ans,] comme on faiſoit tous les ans la feſte de Cibele: [& je penſe que c'eſt ce que] le calendrier Romain appelle *ludi Megaleſiaci*, qui duroient depuis le 4 d'avril juſqu'au 10. [Ainſi la raiſon du P. Pagi ne peut paſſer que pour une conjecture bonne à ſuivre quand on n'y trouve rien de contraire, mais non pas quand il faut renverſer des choſes qui paroiſſent eſtre aſſez bien établies, & combatre ce que dit Herodien,] que la conſpiration de Materne contre Commode ſuivit de bien prés celle de Perennis.

Her. l. 1 p. 476. c. 477. a.
Pagi, 190. §. 3.
Her. p. 476. c.
Pet. uran. p. 114.
Her. l. 1. p. 475. c. d.

NOTE V.

Pour la page 444. §. 12.

Du titre de Ceſar accordé à Albin par Commode.

[Nous ne pretendons point revoquer en doute l'autorité de toutes les lettres que produiſent les auteurs de l'hiſtoire Auguſte. Mais il eſt vray qu'il s'y rencontre quelquefois des difficultez dont nous ne voyons pas moyen de ſortir. Nous avons eſté contraints d'aban-

donner celles de M. Aurele & de Fauſtine ſur Caſsius. Nous avons trouvé des contradictions dans celles du meſme Prince & de L. Verus ſur le meſme Caſsius.]'Caſaubon doute de la lettre de Severe au Senat contre Albin; [a] & pour ne pas trouver une fauſſeté inexcuſable dans celle de Commode à Albin, il eſt obligé de changer *proavus* en *propatruus*, [c] 'Saumaiſe rejette cette correction, & veut que L. Cæſar puiſſe eſtre appellé biſayeul de Commode, parcequ'il tenoit lieu de pere à Antonin, ayant eſté adopté par Adrien avant luy, [comme ſi cette adoption pouvoit le faire regarder au plus que comme frere aiſné d'Antonin. J'aime mieux avouer mon ignorance, que de recourir à ces ſortes de ſolutions.

Albi. n.C.p. 129. 1.b.
a p.127.1.2.
c S.p.158.1.2.

Mais ce n'eſt pas là l'unique difficulté de cette lettre.] 1°, 'Le mot de *puer*, quoy qu'on diſe, ne convient point à ce L. Cæſar. 2°, 'Commode y permet à Albin de prendre le titre de Ceſar, *ſi neceſſitas fuerit*: [& il ne dit point quelle devoit eſtre cette neceſsité. Cependant il n'y avoit rien pour luy de plus important à marquer. Il ne veut pas parler de ſa mort, puiſqu'en ce cas les lettres qu'il luy envoyoit pour prendre de l'argent, n'euſſent plus eu d'autorité. Il n'euſt eu que faire non plus de luy marquer ſi préciſément quelle ſorte d'habit il falloit qu'il priſt comme Ceſar. Je penſe que le meilleur ſens eſt, *en cas que Commode meſme eſtant preſſé par les revoltes qu'on craignoit, Albin creuſt devoir prendre ce titre de Ceſar pour le mieux defendre*: Mais ſi c'eſt ce ſens, je voudrois qu'il fuſt mieux exprimé. Et de plus, il ne s'accordera pas avec Capitolin,]'qui ajoute qu'Albin ne voulut point faire ce que Commode luy mandoit. [Il a donc cru qu'Albin pouvoit prendre le titre de Ceſar ſans qu'il y euſt de revolte, puiſqu'il n'y en eut point en effet.]

n.C.p.127. 2. d.
v p.79.e.
p.80.b.
p.79.e.

3°, 'Commode dit qu'il luy écrivoit en meſme temps *de honore & ſucceſſore ſuo*. 'C'eſtoit lorſque Severe eſtoit déja General de l'Illyrie, c'eſt à dire en 191 ou 192. Il eſt donc difficile de douter qu'Albin ne fuſt pas auſsi deſlors gouverneur d'Angleterre, [eſtant certain qu'il l'eſtoit au commencement de 193,]'& qu'il avoit eu cette charge de Commode [mort en 192.] Cependant s'il l'eſtoit, je ne voy pas moyen d'expliquer cet endroit, eſtant certain qu'il demeura en Angleterre, & que par conſequent Commode ne luy avoit point envoyé de ſucceſſeur. Mais il peut n'eſtre pas ſi certain qu'il fuſt déja en Angleterre en 191. Il pouvoit gouverner quelque autre province dont Commode l'aura retiré en 191 ou 192, pour l'envoyer en Angleterre; & c'eſt ce qu'il aura appellé *de honore tuo*.

p.80.a.
p.84.c.

4°, Mais quoy qu'on diſe, c'eſt une choſe aſſez conſiderable que Commode ait voulu faire Albin Ceſar, pour n'avoir pas eſté oubliée par ceux qui pouvoient mieux le ſavoir, ſurtout la choſe eſtant devenuë publique dés le temps de Commode ſi nous en croyons Capitolin. Et neanmoins nous n'en trouvons rien dans Herodien ni dans Dion, quoiqu'ils parlent aſſez d'Albin; ni meſme dans les deux Victors & dans Eutrope poſterieurs à Capitolin, & qui le ſuivent d'ordinaire. Nous la mettons neanmoins parce que nous avons peine à rejetter pluſieurs pieces qu'on pretend originales, à moins que d'avoir des preuves tres claires de leur fauſſeté. Si les lecteurs jugent que celles que nous alleguons ſont de ce genre, nous n'aurons pas de peine à nous ſoumettre à leur ſentiment.]

NOTE VI.

Pour la page 451. § 15.

Ulpien dont parle Athenée, different du juriſconſulte.

'Caſaubon pretend qu'Ulpien de Tyr qui parle ſouvent dans Athenée, eſt le grand juriſconſulte de ce nom. 'Mais

Alex. v.n. c. p.172.a.c.f.
Athn.l.v.p. 686.c.

cet Ulpien eſtoit mort avant qu'Athenée écriviſt; [& le juriſconſulte n'eſt mort que vers 228, ou au pluſtoſt aprés 222.] Or Athenée qui avoit vu Pancrate poëte celebre dés l'an 130, [n'écrivoit pas ſans doute aprés l'an 222. Ulpien fait dans luy un perſonnage bien

p.677. d.

different de l'idée qu'on a d'un premier miniſtre, tel qu'eſtoit le juriſconſulte. Mais au moins je ne trouve point qu'Athenée en diſe rien qui porte à croire que ce ſoit la meſme perſonne. Ainſi Caſaubon ne ſe peut fonder que ſur le nom: ce qui eſt bien foible.]

NOTES SUR L'EMPEREUR PERTINAX.

Tout la page 456. §3.

NOTE I.

Sur Erucius Conſul en l'an 193.

LE Conſul de l'an 193, que nous appellons C. Julius Erucius Clarus, eſt appellé Ἐρυκλιος dans Xiphilin ſelon l'edition de 1606, *p.*828. *a*, & Ἐρύκιος ſelon celle de 1590, *p.*384. *d.* [Leünclavius croit qu'il y faut lire Ἐρύκιος.] [a] On lit cependant non pas Erucius, mais Fructus dans deux inſcriptions; [ce qu'Onuphre & les autres enſuite on ſuivi, hors Baronius, qui a mis Erucius. Il eſt en effet bien plus aiſé de faire Fructus d'Erucius, que de Φρῦκτος faire Ἐρύκλιος: Et s'il faut lire Ἐρύκιος dans Xiphilin; c'eſt aſſurément le meſme nom qu'Erucius. Tout le monde convient d'ailleurs qu'il y a eu un Erucius Clarus Conſul en 146.]

Dio, n. p. 104. 3. 2.

a Grut. p. 209. 1. [475. 4.

[Il y en avoit encore un autre ſous Trajan, connu dans Pline, où il eſt nommé Euritius, & dans Dion, [b] & qu'Onuphre croit avoir auſſi eſté Conſul. [c] Le Cardinal Noris ſoûtient que Gruter & Onuphre ont eſté trompez par une pure bevuë des copiſtes, qui ont mis Fructus pour Erucius dans les inſcriptions qu'ils tranſcrivoient.

Plin. l. 1. ep. 16. p. 44. not. l. 2. ep. 9. p. 94. Dio, l. 68. p. 785. b.

b Onu. in faſt. p. 219. b. c.

c Pagi, 193. §2.

Cyp. dif. ap. p. 99.

[Le collegue de Clarus eſt appellé Flaccus [au lieu de Falco] dans les faſtes de Theon; [& dans la chronique d'Alexandrie.]

Pour la page 458. §4.

NOTE II.

Sur les reproches de Falcon à Pertinax.

Pert. v. p. 55. c.

[Capitolin dit que Pertinax dés le premier jour de ſon regne, reconnut dans le Senat eſtre obligé à Lætus de ce qu'il avoit tué Commode: & que ſur cela le Conſul Falco luy dit, Nous pouvons juger dés à preſent de ce que nous devons attendre de voſtre gouvernement, puiſque nous voyons derriere vous Lætus & Marcia les miniſtres des crimes de Commode. [Cette parole eſt étrangement hardie & ſeditieuſe. Mais le moyen de croire que Marcia fut preſente dans le Senat;] [a] Agrippine mere de Neron n'ayant jamais oſé y paroiſtre, lors meſme que dans le comble de ſa puiſſance elle en regloit les deciſions? [Je ne ſçay auſſi ſi Lætus s'avouoit dés ce premier jour auteur de la mort de Commode.]

Tacit. an. 13. c. 5. p. 198.

Pour la page 466. §8. ligne 21.

NOTE III.

Diverſes fautes des auteurs ſur la durée de la vie & du regne de Pertinax.

[a] Capitolin donne à Pertinax 60 ans, 7 mois, & 26 jours: & neanmoins il marque ſa naiſſance ſous les Conſuls Verus & Bibulus, qui ſont ceux de l'an 126: de ſorte qu'il doit avoir vécu prés de 67 ans, juſqu'au 28 mars 193 qu'il fut tué: [b] & c'eſt juſtement ce qu'on lit dans la traduction de Dion, dans Zonare, & dans le texte grec de Dion abregé par Xiphilin ſelon l'edition de 1590. [Ainſi c'eſt ſeulement une faute d'impreſſion de ce que dans le meſme texte imprimé en 1606, on a mis 60 au lieu de 67, en omettant ἑπτὰ ἐξ.] Caſaubon

a Pert. v. p. 59. c. d.

Pagi, 193. §24.

b Dio, 1. 73. p. 814. c. Zon. p. 215. a. Xip. 5. p. 191. b.

Pert. n. C. p. 109. 2. b.

ſaubon ſoûtient auſſi qu'il faut lire 66 dans Capitolin au lieu de 60. [Pour Eutrope & S. Jerome qui luy donnent 70 ans, il faut qu'ils cedent à l'autorité des plus anciens.]

b. e. Il faut auſſi lire 28 jours dans Capitolin, au lieu de 26, ſelon ce qu'il dit luy meſme, que Pertinax eſtoit né le premier d'aouſt, & qu'il mourut le 28 demars. [Et cela s'accorde avec Dion.]

Dio, l. 75. p. 834. c. qui luy donne 67 ans de vie, moins quatre mois & trois jours, & 87 jours de regne, [qui en commençant au premier janvier, finiſſent dans l'année non biſſexte le 28 mars. Ainſi c'eſt encore une faute à Capitolin de ne luy donner que deux mois & 25 jours de regne: il faut lire 28. L'épitome de Victor ſuit cette faute lorſqu'elle met 85 jours. Aurele Victor s'eloigne encore plus de la verité en ne contant que 80 jours: & Euſebe encore davantage lorſqu'il luy donne ſix mois,] ce qui ſe trouve auſſi dans Oroſe par une faute non des copiſtes, mais de l'auteur meſme. [On lit deux mois dans la chronique d'Alexandrie:] Et Herodien ſemble dire meſme qu'il ne les acheva pas.

Oroſ. l. 7. c. 16. p. 215. a. b.

Her. l. 2. p. 495. d.

CHRONOLOGIE
OU ABREGÉ DES PRINCIPALES choſes qui ſont traitées dans ce volume, miſes ſelon l'ordre des temps.

APOLLONE de Tyanes naiſt vers l'an 27 d'Auguſte, de Rome 749, *p.* 121.

L'Empereur Veſpaſien naiſt le 17 de novembre, en l'an de JESUS CHRIST 9, de Rome 762, *p.* 2.

Il y eut vers l'an de J. C. 25, de Rome 778, une famine & une ſedition à Aſpende en Pamphylie, *p.* 122.

L'Empereur Nerva naiſt le 17 de mars en l'an de J. C. 32, de Rome 785, *p.* 134.

L'Empereur Tite naiſt le 30 de decembre en l'an de J. C. 40, de Rome 793, *p.* 46.

Veſpaſien ſe ſignale dans la guerre d'Angleterre l'an de J. C. 43, de Rome 796, *p.* 2. 3.

Apollone de Tyanes va chercher les Bracmanes dans les Indes, vers l'an 50 de J. C. de Rome 803, *p.* 124.

Domitien naiſt le 24 d'octobre en l'an de J. C. 51, de Rome 804, *p.* 65. Veſpaſien ſon pere eſt Conſul en novembre & decembre de la meſme année, *p.* 2.

L'Empereur Trajan naiſt le 18 de ſeptembre en 52, 54, ou 55 de J. C. *p.* 145.

Eprius Marcellus accuſé par les Lyciens, & coupable, fait condanner ſes accuſateurs, en l'an de J. C. 57, de Rome 810, *p.* 41.

Domitius Afer celebre orateur, meurt en l'an de J. C. 59, de Rome 812. Quintilien encore jeune l'ecoutoit, & ſe formoit ſur luy, *p.* 114.

Apollone de Tyanes vient à Corinthe l'an de J. C. 61, de Rome 814, où les cyniques Demetrius & Menippus ſe joignent à luy, *p.* 125.

Suetonius Paulinus arreſte les revoltes d'Angleterre en l'an 61, *p.* 32. Turpilien, Maxime, & Bolanus ſes ſucceſſeurs juſqu'en 70, laiſſent l'iſle en paix, *ib.*

Pline le jeune naiſt en l'an de J. C. 61, de Rome 814, *p.* 214.

Grand tremblement de terre dans la Campanie en l'an de J. C. 63, de Rome 816, *p.* 54.

Neron envoie Veſpaſien contre les Juifs ſur la fin de l'an 66 de J. C. de Rome 819, *p.* 4.

Année Julienne 114. L'AN DE JESUS CHRIST 69, DE ROME 822, DE VESPASIEN 1.
Servilius Sulpicius Galba Aug. II, & T. Vinius Rufinus, Conſuls.

VESPASIEN eſt declaré Empereur à Alexandrie le premier juillet, & en Paleſtine par ſon armée le 3e. Il eſt auſſi-toſt reconnu juſques en Acaïe, *p.* 5. Il regne dix ans moins ſix jours, *p.* 43. Il tient une aſſemblée à Beryte, *p.* 5.

Civilis ſe revolte avec les Hollandois ſous pretexte de faire la guerre pour Veſpaſien, *p.* 11.

Veſpaſien va à Alexandrie, *p.* 5. 6.

Le 19 decembre Sabinus frere de Veſpaſien eſt pris dans le Capitole, & tué, *p.* 2.

114. Vitellius qui regnoit à Rome, eſt tué le 20 decembre ou fort peu aprés, *p.* 5. Domitien eſt proclamé Ceſar le meſme ſoir: & le lendemain le Senat declare Veſpaſien Auguſte, Tite & Domitien Ceſars, *p.* 6. 7. Mucien arrive à Rome le jour meſme, & y diſpoſe de tout. Il y fait tuer Galerien, *p.* 7. 8.

Les troupes de la Germanie battuës par Civilis, tuent Hordeonius Flaccus leur General à la fin de decembre, *p.* 11-15.

115. L'AN DE J. C. 70, DE ROME 823, DE VESPASIEN 1, 2.
Veſpaſianus Auguſtus II, & Titus Ceſar, Conſuls.

Valerius Feſtus Lieutenant d'Afrique fait tuer L. Piſo Proconſul, *p.* 8, repouſſe les Garamantes appellez par ceux d'Oea contre la ville de Leptis, *p.* 10.

Egnatius qui avoit accuſé Soranus ſous Neron, eſt condamné, *p.* 9.

Les Sarmates & les Daces courent la Meſie & la Pannonie en 69 ou 70, tuent Fonteius Agrippa, ſont chaſſez par Rubrius Gallus, *p.* 11.

Antonius Primus qui avoit vaincu Vitellius, perd bien-toſt ſon credit, *p.* 9.

Clement Arretin Senateur eſt fait Preſet du Pretoire au lieu d'Arrius Varus, *p.* 10.

Le 21 juin Helvidius Priſcus met la premiere pierre au nouveau baſtiment du Capitole, *p.* 10.

On pretend que Veſpaſien fait des miracles à Alexandrie: il en part durant le ſiege de Jeruſalem, & arrive à Rome ſur la fin de l'année, *p.* 19. 20.

Les Gaulois ſe revoltent, particulierement à Treves & à Langres, & ſe joignent à Civilis: les legions meſmes prennent leur parti, tuent Vocula, & abandonnent les autres chefs, *p.* 14.

Julius Sabinus de Langres prend le titre de Ceſar, & eſt défait par les Francontois, *p.* 14.

Petilius Cerealis eſt envoyé contre Civilis & les Gaulois, *p.* 15.

Ceux de Reims & la pluſpart des Gaulois rentrent dans l'obeïſſance, *p.* 15.

Domitien quitte Rome avant le 21 de juin, & vient dans les Gaules juſques à Lion, *p.* 18.

Cerealis remporte pluſieurs victoires ſur ceux de Treves & ſur Civilis, *p.* 16.

Civilis ſe ſoumet enfin aux Romains ſur la fin de l'année, *p.* 17.

Velleda pretenduë propheteſſe eſtoit alors honorée comme une deeſſe par les Allemans, dont elle eſtoit Reine, *Ibid.*

116. L'AN DE J. C. 71, DE ROME 824, DE VESPASIEN 2, 3.
Veſpaſianus Aug. III. & M. Cocceius Nerva, Conſuls.

Eclipſe de lune le 4 de mars, & de ſoleil le 20, *p.* 29.

Tite eſt aſſocié à la puiſſance du Tribunat & à la dignité de Cenſeur, *p.* 28. Il revient enſuite à Rome où il entre en triomphe avec ſon pere, peut-eſtre à la fin d'avril, *ib.* Il avoit amené avec luy le Roy Agrippa II, & Berenice ſa ſœur, *p.* 49.

Le temple de Janus eſt fermé, *p.* 28.

L'ere de Samoſates commence ſur la fin de 71, *p.* 31.

Petilius Cerealis gouverneur d'Angleterre ſubjugue en 71, ou peu aprés, une partie du Northumberland, *p.* 32.

Veſpaſien prend trois fois le titre d'Imperator en l'an 71, *p.* 31.

117. L'AN DE J. C. 72, DE ROME 825, DE VESPASIEN 3, 4.
Veſpaſianus Aug. IV, & Titus Ceſar II, Conſuls.

Eclipſe horizontale le 22 de fevrier 72, *p.* 472.

Antiochus Roy de Comagene eſt depouillé de ſes Etats vers le mois d'aouſt par Petus gouverneur de Syrie, *p.*29.30.

117. Veſpaſien met vers 72 une colonie de veterans à Emmaüs, nommée enſuite Nicopolis, *p.* 43. Il met auſſi une colonie à Ceſarée en Paleſtine avant 76, *ib.*

Joſeph acheve l'hiſtoire des Juifs peu aprés l'an 72, *p.*30.

Les Alains ravagent la Medie & l'Armenie, *p.*31.

Veſpaſien prend trois fois le titre d'Imperator en 72, *p.*31.

118. L'AN DE J. C. 73, DE ROME 826, DE VESPASIEN 4, 5.
Domitianus Ceſar II. & Valerius Meſſalinus, Conſuls.

Sedition à Alexandrie, *p.*33.

Veſpaſien reduit en provinces la Grece, Rhode, la Lycie, la Comagene, une partie de la Cilicie & de la Thrace, *p.*33.

Jonathas Juif, & Catulle Romain, troublent le pays de Cyrene, calomnient Joſeph: Jonathas eſt puni, *t.*1. *p.*578.

Ceſar fils de Domitien naiſt en l'an 73, & meurt peu aprés, *p.*66.

119. L'AN DE J. C. 74, DE ROME 827, DE VESPASIEN 5, 6.
Veſpaſianus Aug. V, & Titus Ceſar III, Conſuls.

Veſpaſien & Tite font le dernier denombrement des citoyens Romains, *p.*37.

120. L'AN DE J. C. 75, DE ROME 828, DE VESPASIEN 6, 7.
Veſpaſianus Aug. VI, & Titus Ceſar IV, Conſuls.

Veſpaſien dedie le temple de la paix, dreſſe un coloſſe, *p.* 28. 37.

On meſure Rome, qui avoit plus de cinq lieuës de tour, *p.*38.

Le dialogue des orateurs eſt fait cette année, *ibid.*

Julius Secundus, Vipſanius Meſſala, Cluvius hiſtoriens: Curiatius Maternus, Saleius Baſſus poëtes, & Moderat Pythagoricien, eſtoient celebres en ce temps-ci, *p.*45.

Helvidius Priſcus Senateur celebre eſt banni, & puis condamné à mort: Demetrius cynique eſt banni, & tous les autres philoſophes ſont chaſſez de Rome apparemment en 75 ou 76, *p.*34.37.

121. L'AN DE J. C. 76, DE ROME 829, DE VESPASIEN 7, 8.
Veſpaſianus Aug. VII, & Titus Ceſar V, Conſuls.

L'Empereur Adrien naiſt à Rome le 24 janvier, *p.*219.

Tremblement de terre en Cypre, *p.*38.

Plautius Ælianus eſtoit Prefet de Rome vers ce temps-ci, *ibid.*

Mucien paroiſt eſtre mort en l'an 76, *p.*45.

122. L'AN DE J. C. 77, DE ROME 830, DE VESPASIEN 8, 9.
Veſpaſianus Aug. VIII, & Titus Ceſar VI, Conſuls.

Pline adreſſe à Tite ſon hiſtoire de la nature, *p.*39.

Julius Frontinus ſubjugue vers ce temps-ci les Silures dans le pays de Galles, *p.*32.

Grande peſte à Rome, *p.*39.

123. L'AN DE J. C. 78, DE ROME 831, DE VESPASIEN 9, 10.
L. Ceionius Commodus, & D. Novius Priſcus, Conſuls.

Agricola vient gouverner l'Angleterre: & dés l'année meſme il ſubjugue le pays de Nord-Galles, & l'iſle d'Angleſey, *p.*39.475.

124. L'AN DE J. C. 79, DE ROME 832, DE VESPASIEN 10.
Veſpaſianus Aug. IX, & Titus Ceſar VII, Conſuls.

Julius Sabinus de Langres caché depuis neuf ans, eſt decouvert & condamné à la mort, *p.*40.41.

Cocina & Eprius Marcellus conjurent contre Veſpaſien, & ſont punis, 124. *p.* 41. 42.

Veſpaſien meurt debout le 24 de juin, aprés avoir vécu 69 ans, ſept mois, & ſept jours, & avoir regné dix ans moins ſix jours *p.* 42. Tite luy ſuccede, *p.* 51, regne deux ans, deux mois, & vingt jours, *p.* 64.

Agricola reduit pluſieurs villes d'Angleterre, *p.* 61

Le mont Veſuve s'embraſe le premier de novembre, & le lendemain étouſe Pline l'ancien, *p.* 54-59. 476. Cæſius Baſſus poëte lyrique meurt de meſme, *p.* 57.

125. L'AN DE J. C. 80, DE ROME 833; DE TITE 1, 2.
Titus Auguſtus VIII, & Domitianus Cæſar VII, Conſuls.

Grand embraſement à Rome durant trois jours, *p.* 60.

Peſte extraordinaire, *ibid.*

Agricola ravage juſqu'au milieu de l'Ecoſſe, *p.* 61.

Tite donne des ſpectacles durant plus de cent jours pour dedier ſon amphitheatre, *p.* 60.

Un Terentius Maximus ſe fait paſſer pour Neron. *Artabane* Roy des Parthes au lieu de *Vologeſe* veut le ſoûtenir, *p.* 61.

126. L'AN DE J. C. 81, DE ROME 834, DE TITE 2, 3.
Sex. Annius Silvanus, & T. Annius Verus Pollio, Conſuls.

Tite meurt le 13 ſeptembre aprés avoir regné deux ans, deux mois, & vingt jours, *p.* 62. DOMITIEN ſon frere luy ſuccede, *p.* 67., & regne 15. ans & cinq jours, *p.* 112. Son commencement eſt aſſez bon, *p.* 70.

127. L'AN DE J. C. 82, DE ROME 835, DE DOMITIEN 1, 2.
Domitianus Auguſtus VIII, & T. Flavius Sabinus, Conſuls.

Domitien fait Auguſte ſa femme Domitia Longin, *p.* 477.

Agricola va par mer combatre les barbares de l'Ecoſſe, *p.* 73.

128. L'AN DE J. C. 83. DE ROME 836, DE DOMITIEN 2, 3.
Domitianus Aug. IX, & Q. Petilius Rufus, Conſuls.

Agricola défait les Caledoniens, *p.* 75.

Quelques Allemans pouſſez par le vent font le tour de l'Angleterre, *ibid.*

Tremblement de terre vers l'Helleſpont, *p.* 75.

Domitien défend de faire des eunuques, & fait mourir trois Veſtales, *p.* 74. Il va en Allemagne vers le milieu de l'année, prend le nom de Germanicus: au retour il triomphe des Cattes, *p.* 75. 479. Il augmente d'un tiers la paye des troupes, *p.* 76.

129. L'AN DE J. C. 84, DE ROME 837, DE DOMITIEN 3, 4.
Domitianus Aug. X, & Sabinus, Conſuls.

Guerre entre les Cattes, & *Cariomer* Roy des Querusques, *p.* 78.

Agricola remporte une grande victoire ſur les Caledoniens à la fin de l'été, & ſoumet toute l'iſle, *p.* 76. Sa flote en fait le tour & ſoumet les Orcades, *p.* 77.

Attilius Rufus gouverneur de Syrie meurt vers ce temps-ci, *ibid.*

130. L'AN DE J. C. 85. DE ROME 838, DE DOMITIEN 4, 5.
Domitianus Aug. XI, & Fulvius, Conſuls.

Domitien rappelle Agricola d'Angleterre, dont une partie ſe revolte peu aprés, *p.* 77. 78.

Les Sarmates & les Sueves entrent vers ce temps-ci dans la Pannonie, & y défont les Romains, *p.* 79.

L'AN DE J.C. 86, DE ROME 839, DE DOMITIEN 5, 6.

131. *Domitianus Aug. XII, & Serv. Cornelius Dolabella, Conſuls.*

Domitien eſt fait Cenſeur perpetuel, *p.* 478.

Les Naſamons opprimez par les impoſts, ſe revoltent en Afrique, & ſont défaits, *p.* 86.

Domitien établit les jeux Capitolins pour eſtre celebrez tous les quatre ans, *p.* 89.

La guerre des Daces contre les Romains peut avoir commencé en ce temps-ci, & avoir duré juſques en 90. *Duras* leur Roy cede la couronne à *Decebale*: Domitien marche deux fois contre eux, *p.* 89-94.

L'Empereur Antonin naiſt le 19 de ſeptembre, *p.* 298.

132. L'AN DE J.C. 87, DE ROME 840, DE DOMITIEN 6, 7.
Domitianus Aug. XIII, & Saturninus, Conſuls.

On continuë cette année la guerre contre les Daces, *p.* 94.

133. L'AN DE J.C. 88, DE ROME 841, DE DOMITIEN 7, 8.
Domitianus Aug. XIV, & L. Minucius Rufus, Conſuls.

L. Antonius ſe revolte vers l'an 88 dans la Germanie, & perit auſſi-toſt, *p.* 95.

Jeux ſeculiers celebrez aprés le 13 de ſeptembre, *p.* 95.

Il paroiſt un faux Neron que les Parthes veulent ſoûtenir. Ils l'abandonnent enfin aux Romains, *p.* 96.

Des aſſaſſins font perir partout diverſes perſonnes avec des poinçons empoiſonnez, *ibid.*

134. L'AN DE J.C. 89, DE ROME 842, DE DOMITIEN 8, 9.
Fulvius II, & Atratinus, Conſuls.

Les Romains ſont battus vers ce temps-ci dans la Germanie, *p.* 97.

135. L'AN DE J.C. 90, DE ROME 843, DE DOMITIEN 9, 10.
Domitianus Aug. XV, & [M. Cocceius] Nerva, Conſuls.

Domitien contraint les Quades & les Marcomans de le combatre, & ils le défont, *p.* 93. Il offre la paix à Decebale qui l'accepte, ſi ce n'a pas eſté dés l'an 89, *ibid.*

136. L'AN DE J.C. 91, DE ROME 844, DE DOMITIEN 10, 11.
[M.] *Ulpius Trajanus, & Acilius Glabrio, Conſuls.*

Domitien triomphe des Daces, *p.* 95. 98, fait fermer le temple de Janus, *p.* 99. Il fait enterrer vive Cornelia la premiere des Veſtales, *p.* 99.

137. L'AN DE J.C. 92, DE ROME 845, DE DOMITIEN 11, 12.
Domitianus Aug. XVI, & Q. Coluſius Saturninus, Conſuls.

Domitien veut faire arracher une partie des vignes, *p.* 100.

138. L'AN DE J.C. 93 DE ROME 846, DE DOMITIEN 12, 13.
Pompeius Collega, & Priſcus, Conſuls.

Trajan eſt envoyé vers ce temps-ci commander dans la Germanie inferieure *p.* 146.

Cnæus Julius Agricola meurt le 23 d'aouſt, *p.* 101. Les cruautez de Domitien augmentent beaucoup depuis ſa mort, *p.* 103-107.

139. L'AN DE J.C. 94, DE ROME 847, DE DOMITIEN 13, 14.
Aſprenas, & Laterani, Conſuls.

Quintilien écrit vers ce temps-ci ſes douze livres de la rhetorique, *p.* 114.

Domitien fait mourir Senecion, Helvide, & Ruſtique, *p.* 104. 105, chaſſe de Rome & de l'Italie tous les philoſophes, *ibid.* relegue Nerva à Tarente, *p.* 135.

Apollone de Tyanes disparoist devant Domitien en septembre, *p.* 128.

140. L'AN DE J. C. 95, DE ROME 848, DE DOMITIEN 14, 15.
Domitianus Aug. XVII, & Flavius Clemens, Consuls.

Domitien fait mourir Flavius Clemens son cousin au sortir de son Consulat, parcequ'il estoit Chrétien, bannit Flavie Domitille sa niece femme de Clement, & Ste Domitille niece du mesme Clement, *p.* 109. Il fait aussi mourir Acilius Glabrio sur la fin de 95, *p.* 97.

Juvenius ou Jubentius Celsus conspire contre Domitien, & est decouvert sans estre puni, *p.* 108.

141. L'AN DE J. C. 96, DE ROME 849, DE DOMITIEN 15, 16.
C. Fulvius Valens, & C. Antistius Vetus, Consuls.

Domitien est tué dans sa chambre le 18 de septembre, aprés avoir regné 15 ans & 5 jours, *p.* 111. Toutes ses ordonnances sont cassées, & son nom est effacé, *p.* 112. NERVA est fait Empereur, regne seize mois, & huit ou neuf jours, *p.* 136. 144. Il rapelle les bannis, oste l'action de leze majesté, & défend d'accuser les Chrétiens, *p.* 142.

Apollone de Tyanes meurt au commencement de NERVA, *p.* 129.

142. L'AN DE J. C. 97, DE ROME 850, DE NERVA 1, 2.
Nerva Aug. III, & L. Verginius Rufus III, Consuls.

Verginius meurt estant Consul ou peu aprés, âgé de 83 ans, *p.* 141, 486. Tacite alors Consul fait son oraison funebre, *p.* 211.

Nerva travaille à diminuer les depenses publiques, *p.* 141. Crassus conspire contre luy, & est relegué à Tarente, *ibid.*

Les Pretoriens se soulevent, contraignent Nerva de leur abandonner ceux qui avoient tué Domitien, & les massacrent, *ibid.*

Les Romains gagnent quelque victoire dans la Pannonie, *p.* 142.

Nerva va au Capitole pour ce sujet, y adopte Trajan, luy donne le nom de Cesar vers le 28 d'octobre, & peu aprés celui d'Empereur avec la puissance du Tribunat avant la fin de l'année, *p.* 142. 143. 158.

Isée celebre sophiste Assyrien vient à Rome vers l'an 97, *p.* 218.

143. L'AN DE J. C. 98, DE ROME 851, DE TRAJAN 1.
Nerva Aug. IV, & Trajanus Cæsar II, Consuls.

Nerva meurt le 21 ou 27 de janvier, *p.* 144. 488. TRAJAN prend l'Empire à Cologne, & demeure sur les bords du Rhein & du Danube, *p.* 158. Il regne 19 ans, 6 mois, & 15 jours, *p.* 205. On celebre tous les ans le commencement de son regne le 27 de janvier, *p.* 158.

Les Bructeres sont vaincus & chassez vers ce temps-ci de leur pays par leurs voisins, *p.* 160.

Tacite écrit le livre des mœurs des Allemans, *p.* 160, & peut-estre aussi la vie d'Agricola, *p.* 212.

144. L'AN DE J. C. 99, DE ROME 852, DE TRAJAN 2.
A. Cornelius Palma, & C. Sosius Senecio, Consuls.

Trajan vient à Rome, y entre à pié, il accepte les titres de Pere de la patrie, de grand pontife, & d'Optimus, donne à Plotine sa femme & à Marcienne sa sœur celui d'Auguste, *p.* 160. 161.

Famine en Egypte, où le Nil s'estoit peu debordé, *p.* 163.

Trajan punit les delateurs, *p.* 163. Il prend soin des enfans de Rome & d'Italie, *p.* 162. Il oste les spectacles des farceurs, *p.* 164.

L'AN DE J. C. 100, DE ROME 853, DE TRAJAN 5.

145. *Trajanus Aug. III, & M. Julius Fronto III, Conſuls.*

Trajan en prenant & en quittant le Conſulat, fait le ſerment comme les particuliers, *p.* 166.

Martius Priſcus Proconſul d'Afrique eſt banni en janvier; & peu-aprés, Julius Claſſicus Proconſul de la Betique eſt condanné aprés ſa mort par le Senat, *p.* 168.

Adrien epouſe vers ce temps-ci Julia Sabina petite-niece de Trajan, *p.* 171.

Pline le jeune eſt Conſul au mois de ſeptembre, & commence ſon Conſulat par le celebre panegyrique de Trajan, *p.* 170.

Largius Macedo ancien Preteur eſt aſſaſſiné par ſes valets, *p.* 171.

Le Senat commence à nommer les magiſtrats par des billets ſecrets, *Ibid.*

Trajan ſemble avoir eſté en Allemagne ſur la fin de l'année, *p.* 170.

146. L'AN DE J. C. 101, DE ROME 854, DE TRAJAN 4.

Trajanus Aug. IV, & Sex. Articuleius Paetus, Conſuls.

Sextus Julius Frontinus meurt vers ce temps-ci, *p.* 175.

Julius Baſſus Proconſul de la Bithynie eſt condanné à reſtituer les preſens qu'il avoit receus, *Ibid.*

Trajan défait Decebale Roy des Daces, luy accorde la paix & rentre à Rome en triomphe, *p.* 172. 496. Il rétablit les ſpectacles des farceurs, *p.* 173.

147. L'AN DE J. C. 102, DE ROME 855, DE TRAJAN 5.

Suranus, & L. Licinius Sura, Conſuls.

Licinius Nepos exerce la Preture avec beaucoup de cœur, *p.* 176.

Trajan autoriſe les arreſts du Senat qui défendoient aux avocats de rien prendre de leurs parties, *p.* 177.

Afranius Dexter Conſul ſe tuë, ou plutoſt eſt tué chez luy, *p.* 176.

Trajan fait quelques reglemens pour ceux qui demandoient les charges, *p.* 177.

Les Romains remportent quelques victoires à la fin de cette année, *p.* 177. 498.

148. L'AN DE J. C. 103, DE ROME 856, DE TRAJAN 6.

Trajanus Auguſtus V. & Maximus II. Conſuls.

Trajan fait un port à Centumcelles ou Civita-Vecchia, *p.* 179. Il peut avoir eſté cette année vers l'Allemagne, *Ibid.*

Tacite travailloit vers ce temps-ci à faire l'hiſtoire de ſon temps, *p.* 212.

Pline le jeune eſt fait gouverneur du Pont & de la Bithynie: Il y arrive le 17 de ſeptembre, *p.* 179. 501.

Grand embraſement à Nicomedie, *p.* 180.

Pacorus pouvoit eſtre en ce temps-ci Roy des Parthes, *p.* 172. 188.

149. L'AN DE J. C. 104, DE ROME 857, DE TRAJAN 7.

L. Licinius Sura II, & Marcellus, Conſuls.

Le palais d'or de Neron eſt brulé, *p.* 181.

Sauromate Roy du Boſphore depute à Trajan. *Ibid.*

150. L'AN DE J. C. 105, DE ROME 858, DE TRAJAN 8.

Tib. Julius Candidus II, & Aulus Julius Quadratus II, Conſuls.

Trajan marche de nouveau contre Decebale, & fait un pont ſur le Danube: Decebale vaincu ſur la fin de l'année, ſe tuë: ſon pays eſt reduit en province, *p.* 182-185. 504.

On

On croit que Trajan a fondé vers ce temps-ci Marcianople, Nicople, &
150. quelques autres villes de la Mesie & de la Thrace, *p.* 186.

Aulus Cornelius Palma soumet l'Arabie Petrée, *p.* 187.

Les eres de Petra & de Bostres commencent cette année *Ibid.*

Un tremblement de terre renverse six villes dans l'Asie & dans la Grece : *p.* 184.

151. L'AN DE J. C. 106, DE ROME 859, DE TRAJAN 9.
Commodus, & Cerealis, Consuls.

L. Valerius Pudens âgé de treize ans, remporte le prix des poëtes latins aux jeux Capitolins de cette année, *p.* 188.

Crassus Frugi forme une conspiration contre Trajan : Il est relegué dans une isle, *Ibid.*

Trajan fait travailler à la place Trajane où est sa colone ; *p.* 208. Il part d'Italie au mois d'octobre pour aller en Orient combattre *Cosrhoés* Roy des Parthes, & *Exedare* Roy d'Armenie. Cosrhoés fait *Parthamasiris* son frere Roy d'Armenie au lieu d'Exedare, & demande pour luy le diademe à Trajan, qui continuë son voyage par l'Asie, & arrive à Seleucie prés d'Antioche à la fin de decembre, *p.* 188.

152. L'AN DE J. C. 107, DE ROME 860, DE TRAJAN 10.
L. Licinius Sura III, & C. Sosius Senecio, Consuls.

Trajan fait son entrée à Antioche le jeudi 7 janvier, *p.* 189. 505. Peu aprés il condanne l'Evesque S. Ignace à estre exposé aux bestes dans Rome, *p.* 190. Il va en Armenie : *Anquiale* Roy des Henioques l'y vient trouver : Parthamasiris vient aussi luy demander la couronne d'Armenie, & n'obtient rien, il fait la guerre où il est tué, & Trajan demeuré enfin maistre de l'Armenie en fait une province, *p.* 191. 511. Il donne des Rois à quelques peuples : Les autres se soumettent à luy, *p.* 192. Il fait une ville du chasteau de Melitine sur l'Euphrate, *Ib.*

153. L'AN DE J. C. 108, DE ROME 861, DE TRAJAN 11.
Appius Annius Trebonianus Gallus, & M. Attilius Metellus Bradua, Consuls.

Adrien commande dans la basse Pannonie, où il reprime les Sarmates & les Intendans, *p.* 190.

Trajan prend vers ce temps Nisibe & d'autres places dans la Mesopotamie ; ce qui luy fait donner le nom de Parthique, *p.* 194. Il fait un traité avec Cosrhoés Roy des Parthes, *Ibid.* Il acheve de dompter l'Arabie Petrée, *p.* 201.

154. L'AN DE J. C. 109, DE ROME 862, DE TRAJAN 12.
[*A. Cornelius*] *Palma II, & Tullus II, Consuls*

On croit qu'Adrien fut subrogé à l'un de ces deux Consuls, *p.* 190.

Trois villes de la Galacie abysmées par un tremblement de terre ; *p.* 196.

155. L'AN DE J. C. 110, DE ROME 863, DE TRAJAN 13.
Priscinus ou *Priscianus, & Orfitus, Consuls :*

Le Pantheon est brulé par le tonnerre, *p.* 196.

156. L'AN DE J. C. 111, DE ROME 864, DE TRAJAN 14.
C. Calpurnius Piso, & N. Vettius Bolanus, Consuls.

Ce fut en cette année que Trajan fit paver à ses depens un chemin dans les marais Pontins, *p.* 197.

157. L'AN DE J. C. 112, DE ROME 865, DE TRAJAN 15.
Trajanus Augustus VI, & T. Sextius Africanus Consuls.

Phlegon parle sous ce Consulat d'un enfant né à Rome avec deux testes *p.* 197.

158. L'AN DE J. C. 113, DE ROME 866, DE TRAJAN 16.
L. Publilius Celſus II, & C. Clodius Criſpinus, Conſuls.

Trajan dedie à Rome la place & la colonne de ſon nom à la fin de cette année ou peu aprés, *p.* 298. 208.

159. L'AN DE J. C. 114, DE ROME 867, DE TRAJAN 17.
C. Ninnius Haſta, & P. Maninius Vopiſcus, Conſuls.

Trajan part de Rome pour aller une ſeconde fois faire la guerre aux Parthes, *p.* 198. 512.

160. L'AN DE J. C. 115, DE ROME 868, DE TRAJAN 18.
L. Vipſtanus Meſſala, & M. Pedo Vergilianus, Conſuls.

Trajan paſſe le Tigre à la vuë des Parthes, demeure maiſtre de l'Adiabene, de l'Aſſyrie, & de Cteſiphon, va voir les reſtes de Babylone, *p.* 199. Il reduit en provinces Romaines la Meſopotamie & l'Aſſyrie, *p.* 200.

Les Juifs ſe revoltent à Alexandrie, dans toute l'Egypte, & dans la Libye, où ils maſſacrent plus de 200000 hommes, *p.* 283.

Trajan eſt preſque accablé à Antioche au commencement de l'année, ou le dimanche 23 de decembre, par le tremblement qui ruina la ville; Le Conſul Pedon y eſt tué, *p.* 200. 513.

161. L'AN DE J. C. 116, DE ROME 869, DE TRAJAN 19.
L. Ælius Lamia, & Ælianus Vetus, Conſuls.

Trajan fait faire un port à Ancone, *p.* 201.

Les Alexandrins défaits par les Juifs, tuent tous ceux qui eſtoient dans leur ville, *p.* 283.

Martius Turbo envoyé par Trajan arreſte en un an ou deux la revolte des Juifs, *ib.* qui font cette année d'effroyables maux en Cypre, y tuent 240000 hommes, & en ſont tous chaſſez, *p.* 284.

Trajan va voir le golfe Perſique, & l'Ocean, *p.* 201. Se ſoumet la Meſene & l'Arabie heureuſe, *p.* 202. Durant ſon voyage, la Meſopotamie & d'autres pays ſe revoltent, *p.* 203. Il fait *Parthamaſpate* Roy des Parthes à Cteſiphon, *ib.*

Maxime Lieutenant de Trajan eſt defait & tué par les revoltez; Luſius reprend Niſibe, brule Edeſſe, & d'autres prennent Seleucie, *Ibid.*

Luſius défait auſſi les revoltez dans la Meſopotamie, *p.* 284.

162. L'AN DE J. C. 117, DE ROME 870, DE TRAJAN 20.
Niger, & Apronianus, Conſuls.

Trajan aſſiege Atra en 116 ou 117, & ne la peut prendre, *p.* 204. Il tombe malade peu aprés, part pour retourner à Rome, & meurt à Selinonte le 8 d'aouſt aprés avoir regné 20 ans, ſix mois, & 15 jours, *p.* 205. ADRIEN eſt declaré Empereur à Antioche le 11 d'aouſt, *p.* 228. Il regne vingt ans & onze mois, *p.* 258.

Il y a du trouble dans la Mauritanie & en d'autres provinces, *p.* 219.

Adrien abandonne l'Armenie, qui prend un Roy, la Meſopotamie, & l'Aſſyrie, *p.* 230. Il donne d'autres Etats à Parthamaſpate, & Coſrhoés recouvre la couronne des Parthes, *Ibid.*

163. L'AN DE J. C. 118, DE ROME 871, D'ADRIEN 1, 2.
Adrianus Auguſtus II. & Salinator, Conſuls.

Adrien arrive d'Orient à Rome par l'Illyrie, *p.* 230. 231. Il remet à la fin de 118 ce qui eſtoit dû à ſon domaine pour plus de vingt-deux millions d'or, *p.* 232. 518.

L'AN DE J. C. 119, DE ROME 872, D'ADRIEN 2, 3.
Adrianus Augustus II, & Rusticus, Consuls.

164. Les Sarmates pillent la Mesie : Adrien y vient, & ils se soumettent à luy. Il achete la paix des Roxolans, *p.* 233. Il fait mourir quatre Consulaires, ce qui le rend fort odieux, *p.* 234. Il revient à Rome, *ibid.*

S. Jerome met en 119 Oenomaüs cynique, qui a écrit contre les oracles, *p.* 279.

L'AN DE J. C. 120, DE ROME 873, D'ADRIEN 3, 4.
L. Catilius Severus II, & T. Aurelius Fulvus, Consuls.

165. Adrien peut estre venu en ce temps-ci dans les Gaules, *p.* 236. 520.

Nicomedie renversée par un tremblement, & Nicée, sont rétablies par Adrien, *p.* 237.

L'AN DE J. C. 121, DE ROME 874, D'ADRIEN 4, 5.
Annius Verus II, & Augur, Consuls.

166. L'Empereur Marc Aurele naist le 26 d'avril, *p.* 234.

Adrien fait vers ce temps-ci une muraille en Angleterre pour arrester les barbares d'Ecosse, *p.* 238.

Suetone, Clarus Prefet du Pretoire, & d'autres sont disgraciez, *ibid.*

Adrien bastit à Nisme vers ce temps-ci, & va passer l'hiver à Tarragone en Espagne, *ibid.* Il envoie des colonies dans la Libye depeuplée par les Juifs, *p.* 283.

Les Egyptiens en trouble pour avoir trouvé un Apis, *p.* 238.

L'AN DE J. C. 122, DE ROME 875, D'ADRIEN 5, 6.
Acilius Aviola, & Corellius Pensa, Consuls.

167. Adrien estoit peut-estre à Rome au mois d'avril, *p.* 239. Il va vers ce temps-ci dans la Mauritanie, où il y avoit du trouble, puis passe en Orient, va peut-estre à Athenes, *ibid.*

L'AN DE J. C. 123, DE ROME 867, D'ADRIEN 6, 7.
Q. Arrius Patinus, & C. Venditius Apronianus, Consuls.

168. On craint vers ce temps-ci la guerre avec les Parthes : Adrien l'arreste par une entrevuë, *p.* 240.

L'AN DE J. C. 124, DE ROME 877, D'ADRIEN 7, 8.
Man. Acilius Glabrio, & C. Bellicius Torquatus, Consuls.

169. Il y eut cette année une eclipse de lune, *p.* 240.

On croit qu'il faut mettre en cette année quantité de grands edifices qu'Adrien fit bastir à Nicomedie, à Nicée, & à Cyzic, *ibid.*

L'AN DE J. C. 125, DE ROME 878, D'ADRIEN 8, 9.
P. Cornelius [Scipio] Asiaticus II, & Vettius Aquilinus, Consuls.

170. Adrien vient passer l'hiver à Athenes & se fait initier aux mysteres d'Eleusine, *p.* 240.

L'AN DE J. C. 126, DE ROME 879, D'ADRIEN 9, 10.
Verus III, & Ambibulus, Consuls.

171. Adrien revient à Rome par la Sicile, *p.* 241.

L'Empereur Pertinax naist le premier d'aoust, *p.* 452.

L'AN DE J. C. 127, DE ROME 880, D'ADRIEN 10, 11.
Titianus, & Gallicanus, Consuls

172. Tatien tuteur d'Adrien, est proscrit comme complice d'une conspiration, *p.* 241.

Digitized by Google

L'AN DE J. C. 128, DE ROME 881, DE DOMITIEN 11, 12.

173. *Torquatus Asprenas, & Annius Libo, Conſuls.*

Le texte grec de la chronique d'Euſebe, dit qu'Adrien donna cette année le titre d'Auguſte à [Sabine] ſa femme, *p.* 241.

174. L'AN DE J. C. 129, DE ROME 882. D'ADRIEN 12, 13.

P. Juventius Celſus II, & Q. Julius Balbus, Conſuls.

Adrien a défendu de ſacrifier jamais aucun homme, *p.* 262.

Grand tremblement en Bithynie, *p.* 242.

Adrien va en Afrique, d'où il revient bien-toſt à Rome, *p.* 242.

Plotine veuve de Trajan peut eſtre morte vers ce temps-ci, *p.* 242.

175. L'AN DE J. C. 130, DE ROME 883, D'ADRIEN 13, 14.

Q. Fabius Catullinus, & M. Flavius Aper, Conſuls.

Adrien fait tuer Apollodore grand architecte, *p.* 243. Il pout avoir dedié au commencement de l'an 130, le temple baſti ſous le nom de Rome & de Venus Il part enſuite pour aller en Orient, *p.* 242. Il renvoie à Coſrhoés Roy des Parthes ſa fille priſe par Trajan, *p.* 243.

Divers Rois de l'Orient le viennent viſiter, *Ibid.*

L'Empereur Lucius Verus naiſt le 15 de decembre, *p.* 321.

176. L'AN DE J. C. 131, DE ROME 884, D'ADRIEN 14, 15.

Serv. Octavius Lanas Pontianus, & M. Antonius Rufus, Conſuls.

Adrien publie l'edit perpetuel fait par Salvius Julianus, *p.* 244.

177. L'AN DE J. C. 132, DE ROME 885, D'ADRIEN 15, 16.

Augurinus, & Sergianus, Conſuls.

Adrien vient en Egypte vers le milieu de 132, rebaſtit le tombeau de Pompée, voit la Muſée d'Alexandrie, fait un dieu d'Antinoüs, & rebaſtit Beſa ſous le nom d'Antinoé, *p.* 245-257. Il met ou veut mettre une colonie de Romains à Jeruſalem: Cela irrite les Juifs, & ils ſe preparent à la revolte, *p.* 285.

278. L'AN DE J. C. 133, DE ROME 886, D'ADRIEN 16, 17.

Hiberus, & Siſenna, Conſuls.

Plutarque, Epictete, Favorin, Elien, Florus, & divers autres hommes de lettres vivoient ſous Adrien, *p.* 266-282.

179. L'AN DE J. C. 134, DE ROME 887, D'ADRIEN 17, 18.

C. Servilius Servianus III, Cc. C. Vibius Juventinus Varus, Conſuls.

Adrien quitte l'Egypte & Orient, & vient paſſer l'hiver à Athenes, *p.* 248. Auſſi-toſt les Juifs ſe revoltent ouvertement dans la Paleſtine vers le printemps, ſous Barcoquebas, dont ils font leur Roy & leur Meſſie, *p.* 285. Tinnius Rufus & Julius Severus leur font la guerre, *p.* 287-289. Jeruſalem eſt priſe & ruinée de nouveau par les Romains dans cette guerre, *p.* 289.

Quelques uns diſent qu'un Appelle & un Ariſton preſentent cette année des apologies à Adrien pour la religion Chrétienne, *p.* 291.

Les Alains ou Maſſagetes courent vers ce temps-ci la Medie, l'Armenie, & la Cappadoce. Ils ſont chaſſez de la Cappadoce par Flavius Arrianus qui en eſtoit gouverneur. Cet Arrien fait la navigation du Pont-Euxin, *p.* 249.

Eclipſe de lune la nuit du 20 au 21 d'octobre, *Pagi*, 135. § 2.

180. L'AN DE J. C. 135, DE ROME 888, D'ADRIEN 18, 19.

Lupercus Pontianus, & Rufus Atilianus, Conſuls.

Adrien fait de grands baſtimens à Athenes, donne aux Atheniens l'iſle de Cephalonie & d'autres choſes; *p.* 251. Il revient à Rome, où il eſtoit le 3 de

may, *Ibid.* Il tombe malade, adopte L. Verus cette année ou la ſuivante, le fait Ceſar, & l'envoie faire la guerre en Pannonie, *p.* 252. 253.

Vologeſe Roy, (peut-eſtre de l'Armenie,) depute à Rome, *p.* 249.

Pharaſmane Roy d'Iberie vient à Rome: Adrien le reçoit tres bien, & s'en raille, *p.* 252.

Bether prés de Jeruſalem, la principale retraite des Juifs, eſt priſe au mois d'aouſt, *p.* 289.

181. L'AN DE J.C. 136, DE ROME 889, D'ADRIEN 19, 20.
L. Ceionius Commodus [Verus] & Sex. Vetulenus Civica Pompeianus, Conſuls.

Adrien fait baſtir à Tivoli, & y comme bien des cruautez Il peut avoir fait mourir en ce temps-ci Servien ſon beau-frere, & Fuſcus ſon petit-neveu, *p.* 254. 255.

La revolte des Juifs finit apparemment en 136, aprés avoir duré prés de trois ans, 580000 Juifs y ſont tuez, beaucoup pris & vendus &c. *p.* 290.

Arrien écrit de l'arrangement des troupes en la 20e année d'Adrien, *p.* 273.

182. L'AN DE J.C. 137, DE ROME 890, D'ADRIEN 20, 21.
L. Ælius Verus Cæſar II, & P. Celius Balbinus, Conſuls.

Jule Severe aprés avoir dompté les Juifs eſt envoyé rétablir la Bithynie; *p.* 255.

Adrien rebaſtit Jeruſalem ſous le nom d'Ælia, *p.* 294. Il défend aux Juifs d'en approcher ſous peine de la vie, *p.* 291. S. Marc y eſt fait premier Eveſque des Gentils, & gouverne 21 an, *p.* 294. Tinnius Rufus y paſſe la charuë ſur la place du temple au mois d'aouſt, *p.* 289.

Aquila interprete de l'Ecriture vivoit en ce temps-ci, *p.* 296.

183. L'AN DE J.C. 138, DE ROME 891, D'ADRIEN 21.
Camerinus, & Niger, Conſuls.

Lucius Ælius Verus Ceſar meurt le premier jour de janvier, *p.* 256.

Tite Antonin eſt adopté par Adrien le 25 fevrier, eſt fait Ceſar, & aſſocié à la puiſſance du Tribunat: Il adopte luy meſme M. Aurele, & L. Verus ſe fils, *p.* 257. 303. 340.

Sabine femme d'Adrien meurt peu aprés, *p.* 257.

Adrien meurt à Bayes le 10 de juillet: le Senat veut condanner ſa memoire; & puis le fait dieu, 258. 259. TITE ANTONIN luy ſuccede, reçoit du Senat le ſurnom de *Pius*, *p.* 304. & regne 22 ans, 7 mois, & 26 jours, *p.* 323 Fauſtine ſa femme eſt auſſi appellée Auguſte, *p.* 305. Il donne des penſions aux philoſophes, *p.* 309. Il fonde la ville de Pallantium en Arcadie, *Ibid.* Malheurs arrivez ſous ſon regne, *Ibid.* Attilius Tatianus & Priſcien ſe revoltent contre luy: Il y eut des ſeditions en Acaïe & dans l'Egypte: Il fit la guerre aux Maures, en Angleterre où il fit un ſecond mur, aux Allemans, aux Daces, aux Juifs, aux Tauroſcythes pour la ville d'Olbia, *p.* 310-312. Antonin juge les Rois étrangers, rétablit *Rhametalce* dans le Boſphore: Les Bactriens, les Hircaniens, & les Indiens luy deputent: Pharaſmane Roy d'Iberie le vient voir à Rome: Il donne *Pacorus* pour Roy aux Lazes, *p.* 312-314.

184. L'AN DE J.C. 139, DE ROME 892, DE TITE ANTONIN 1. 2.
T. Antonius Aug. II, & C. Bruttius Præſens II, Conſuls.

Antonin fait M. Aurele Ceſar, *p.* 315. 340. Il donne des Rois aux Quades & aux Armeniens, *p.* 315.

L'AN DE J. C. 140, DE ROME 893, DE TITE ANTONIN 2, 3.
T. Antoninus Augustus III, & M. Aurelius Cæsar, Consuls.

185. Celsus se revolte vers ce temps-ci contre Antonin, *p.* 316.

Phlegon termine selon quelques uns ses Olympiades à l'an 140, *p.* 267.

186. L'AN DE J. C. 141, DE ROME 894, DE TITE ANTONIN 3, 4.
M. Peducæus Syloga Priscinus, & T. Hoenius Severus, Consuls.

Ptolemée le geographe fait sa derniere observation sur les astres le mécredi 2e fevrier, *p.* 331.

Herennius Philo de Byblos qui a traduit Sanconiathon, avoit cette année 78 ans, *p.* 277.

Faustine femme d'Antonin meurt entre le 25 de fevrier & le 10 de juillet, *p.* 316.

187. L'AN DE J. C. 142, DE ROME 895, DE TITE ANTONIN 4, 5.
L. Cuspius Rufinus, & L. Statius Quadratus, Consuls.

Antonin établit cette année à Pouzoles les jeux appellez Pia ou Pialia, en l'honneur d'Adrien. Ils se celebroient la seconde année de chaque Olympiade, *p.* 316.

188. L'AN DE J. C. 143, DE ROME 896, DE TITE ANTONIN 5, 6.
C. Bellicius Torquatus, & Ti. Claudius Atticus Herodes, Consuls,

Cet Herode estoit un celebre sophiste, & qui fut un des precepteurs de Marc Aurele, *p.* 316.

189. L'AN DE J. C. 144. DE ROME 897, DE TITE ANTONIN 6, 7.
Avitus, & Maximus, Consuls.

Ce fut le premier de ces Consuls qui commença sous Antonin à avancer dans la milice Helvius Pertinax qui fut Empereur aprés Commode, *p.* 318.

190. L'AN DE J. C. 145, DE ROME 898, DE TITE ANTONIN, 7, 8.
T. Antoninus Aug. IV, & M. Aurelius Cæsar II, Consuls.

Antonin donne la robe virile à Lucius Verus, & fait la dedicace du temple qu'il avoit fait bastir à Adrien, *p.* 318.

191. L'AN DE J. C. 146, DE ROME 899, DE TITE ANTONIN 8, 9.
Sex. Erucius Clarus II, & Cn. Claudius Severus, Consuls.

Erucius Clarus estoit un homme savant, qui aimoit les livres, & les mœurs des anciens, *p.* 318.

192. L'AN DE J. C. 147, DE ROME 900, DE TITE ANTONIN 9, 10.
Largus, & Messalinus, Consuls.

Antonin donne à M. Aurele la puissanee du Tribunat, apparemment le 25 de fevrier, & fait une remise des impost, *p.* 318. Il celebre l'an 900 de Rome en 147 ou 148, *p.* 319.

Appien écrit son histoire vers l'an 900 de Rome, *p.* 327.

Etat de l'Empire en ce temps-ci, *p.* 328.

193. L'AN DE J. C. 148, DE ROME 901, DE TITE ANTONIN 10, 11.
Torquatus, & Julianus, Consuls.

Antonin celebre la fin de sa dixieme année, *p.* 319.

194. L'AN DE J. C. 149, DE ROME 902, DE TITE ANTONIN 11, 12.
Serv. Scipio Orfitus, & Q. Nonius Priscus, Consuls.

On croit que ce Scipio Orfitus est celui qui demanda à estre dechargé de la dignité de Prefet de Rome, *p.* 319.

L'AN DE J.C. 150 DE ROME 903, DE TITE ANTONIN 12, 13.
Glabrio Gallicanus, & Vetus, Conſuls.

195. Antoine Julien Eſpagnol maiſtre d'Aulu-Gelle enſeignoit la grammaire à Rome vers l'an 150, *p.* 588.

196. L'AN DE J.C. 151, DE ROME 904, DE TITE ANTONIN 13, 14.
Quintilius Condianus, & Quintilius Maximus, Conſuls.

Ces deux Quintiles freres ſont celebres par leur union & leur amitié qui paroiſſoit en toutes choſes, *p.* 320.

197. L'AN DE J.C. 152 DE ROME 905, DE TITE ANTONIN 14, 15.
Sex. Junius Glabrio, & C. Omollus Verianus, Conſuls.

Antonin écrit cette année aux Etats d'Aſie pour défendre de maltraiter les Chrétiens: Il a encore écrit pour eux à pluſieurs autres, *p.* 321.

198. L'AN DE J.C. 153, DE ROME 906, DE TITE ANTONIN 15, 16.
Caius Bruttius Præſens, & A. Junius Rufinus, Conſuls.

Lucius Verus fut Queſteur en cette année, quoiqu'il n'euſt pas encore l'âge reglé par les loix, *p.* 321.

199. L'AN DE J.C. 154, DE ROME 907, DE TITE ANTONIN 16, 17.
Aurelius Commodus, & T. Sextius ou *Sextilius Lateranus, Conſuls.*

200. L'AN DE J. C. 155, DE ROME 908, DE TITE ANTONIN 17, 18.
C. *Julius Severus, & M. Rufinus Sabinianus, Conſuls.*

201. L'AN DE J. C. 156, DE ROME 909, DE TITE ANTONIN 18, 19.
M. Ceionius Silvanus, & C. Serius Augurinus, Conſuls.

On croit que Caſſien ſueceda cette année à S. Marc 16e Eveſque de Jeruſalem, *p.* 294.

202. L'AN DE J. C. 157, DE ROME 910, DE TITE ANTONIN 19, 20.
Barbarus, & Regulus, Conſuls.

203. L'AN DE J. C. 158, DE ROME 911, DE TITE ANTONIN 20, 21.
Tertullus, & Sacerdos, Conſuls.

204. L'AN DE J. C. 159, DE ROME 912, DE TITE ANTONIN 21, 22.
Plautius Quintillus &, M. Statius Priſcus, Conſuls.

205. L'AN DE J. C. 160, DE ROME 913, DE TITE ANTONIN 22, 23.
App. Annius Bradua, & T. Vibius Barus, Conſuls.

206. L'AN DE J. C. 161, DE ROME 914, DE TITE ANTONIN 23.
M. Aurelius Cæſar III, & L. Aurelius Commodus II, Conſuls.

Antonin meurt le 7 de mars, *p.* 323, MARC AURELE eſt declaré Auguſte par le Senat, & prend pour collegue LUCIUS COMMODUS à qui il donne le nom de VERUS, *p.* 343.

L. Verus regne prés de neuf ans, & M. Aurele 19 ans & dix jours, *p.* 360. 394.

L'Empereur Commode fils de M. Aurele naiſt le 31 d'Aouſt, *p.* 341. 342.

Vologeſe Roy des Parthes declare la guerre aux Romains, chaſſe le Roy *Soeme* de l'Armenie, y tuë Severien General Romain avec ſon armée, & entre en Syrie, *p.* 347.

Alexandre l'impoſteur eſtoit déja celebre par les faux oracles qu'il rendoit à Abonotique en Paphlagonie, *p.* 406.

207. L'AN DE J.C. 162, DE ROME 915, DE M. AURELE ET L. VERUS 1, 2.
Ruſticus, & Aquilinus, Conſuls.

Grand debordement du Tibre, *p.* 346.

Calphurnius Agricola eſt envoyé contre les Anglois, Anſidius Victorinus contre les Cattes, & L. Verus contre les Parthes, *ibid.*

Julienne Divers evenemens de cette derniere guerre, *p.* 347.

207. 208. L'AN DE J. C. 163. DE ROME 916, DE M. AURELE ET L. VERUS 2, 3. *Lælianus* ou *L. Ælianus*, *& Paſtor*, *Conſuls.*

Les Romains ſe rendent maiſtres de l'Armenie, & Marcius Verus y rétablit Soeme: Verus eſt appellé Armeniaque en 163, *p.* 351.

209. L'AN DE J. C. 164, DE ROME 917, DE M. AURELE ET L. VERUS 3, 4. *Macrinus*, *& Celſus*, *Conſuls.*

L. Verus épouſe vers 164 Lucille fille de Marc Aurele, *p.* 351.

Caſſius fait vers ce temps-ci divers exploits dans l'Armenie & dans l'Arabie; *p.* 366.

210. L'AN DE J. C. 165, DE ROME 918, DE M. AURELE ET L. VERUS 4, 5. *M. Gavius Orfitus. & L. Arrius Pudens*, *Conſuls.*

Les Marcomans & pluſieurs autres barbares s'uniſſent pour faire la guerre aux Romains, *p.* 356. 357.

Caſſius pourſuit Vologeſe, prend Ctefiphon, pille Seleucie: Les Parthes cedent aux Romains la Meſopotamie & l'Adiabene, *p.* 352. 353.

Divers Grecs écrivent mal cette guerre: Lucien leur apprend à le bien faire, *Ib.* Grande peſte qui commence cette année en Orient, & qui ſe repand enſuite partout durant pluſieurs années, *p.* 355.

211. L'AN DE J. C. 166, DE ROME 919, DE M. AURELE ET L. VERUS 5, 6. *Q. Servilius Pudens*, *& L. Fuſidius Pollio*, *Conſuls*,

M. Aurele & L. Verus triomphent des Parthes, & reçoivent le titre de Peres de la patrie, *p.* 354.

Commode & Verus fils de M. Aurele ſont faits Ceſars le 12 d'octobre, *Ibid.*

M. Aurele & L. Verus partent de Rome, & vont paſſer l'hiver à Aquilée pour faire la guerre aux Marcomans, *p.* 356.

212. L'AN DE J. C. 167, DE ROME 920, DE M. AURELE ET VERUS 6, 7. *L. Aurelius Verus III*, *& Quadratus*, *Conſuls.*

Divers peuples d'Allemagne demandent la paix: Les deux Empereurs retournent à Rome, *p.* 358. 359.

213. L'AN DE J. C. 168, DE ROME 921, DE AURELE ET L. VERUS 7, 8. *Apronianus II*, *& Paulus II*, *Conſuls.*

La guerre recommence avec l'Allemagne, *p.* 359.

214. L'AN DE J. C. 169, DE ROME 922, DE M. AURELE ET L. VERUS 8, 9. *Q. Sofius Priſcus*, *& P. Cœlius Apollinaris*, *Conſuls.*

M. Aurele & L. Verus reviennent à Aquilée pour aller en Allemagne: La peſte les fait retourner d'Aquilée à Rome: L. Verus meurt en chemin à Altino au milieu de l'hiver, *p.* 359, 360.

215. L'AN DE J. C. 170, DE ROME 923, DE MARC AURELE 9, 10. *M. Cornelius Cethegus*, & *C. Erucius Clarus*, *Conſuls.*

M. Aurele remporte une victoire ſur les Allemans avant le 25 de fevrier; *p.* 361. Il remarie Lucille veuve de L. Verus à Claude Pompeien, *p.* 362.

Annius Verus Ceſar meurt durant les jeux Capitolins, *p.* 363.

Caſſius gouverneur de Syrie ſoumet les Bucoles revoltez en Egypte durant la guerre des Marcomans, *p.* 366.

Les Maures ravagent l'Eſpagne, & en ſont chaſſez, *Ibid.*

Il y a quelques troubles dans la Franche-Comté, *p.* 367.

Les Scythes du Tanais font vers ce temps-ci la guerre à *Leucanor* & à *Eubiote* Rois du Boſphore, & à d'autres barbares du Nord, *p.* 405. L'AN

216. L'AN DE J. C. 171, DE ROME 924, DE MARC AURELE 10, 11.
Severus, & Herennianus, Conſuls.

Les Atheniens accuſent vers ce temps-ci Herode Atticus devant M. Aurele, *p.* 367.

Divers evenemens de la guerre d'Allemagne, *p.* 361.

217. L'AN DE J. C. 172, DE ROME 925, DE MARC AURELE 11, 12,
Maximus, & Orfitus, Conſuls.

On donne le titre de Germanique à Commode le 15 d'octobre, *p.* 368.

218. L'AN DE J. C. 173, DE ROME 926, DE MARC AURELE 12, 13.
M. Aurelius Severus II, & T. Claudius Pompeianus, Conſuls.

Pauſanias travailloit en ce temps-ci à ſon hiſtoire de la Grece, qu'il n'acheva pas avant l'an 175, *p.* 415.

219. L'AN DE J. C. 174, DE ROME 927, DE MARC AURELE 13, 14.
Gallus, & Flaccus, Conſuls.

M. Aurele enfermé par les Quades, & preſque défait, eſt ſauvé par les prieres des Chrétiens, qui luy obtiennent de la pluie, & font tomber le tonnerre ſur les ennemis, *p.* 369. 373. Il défend ſur peine de la vie d'accuſer les Chrétiens, ſans ceſſer cependant de les haïr & de les perſecuter, *p.* 372.

220. L'AN DE J. C. 175, DE ROME 928, DE MARC AURELE 14, 15.
Piſo, & Julianus, Conſuls.

Beaucoup de barbares demandent la paix à M. Aurele: il la leur accorde, mais non aux Quades, *p.* 373.

Caſſius gouverneur de Syrie ſe fait proclamer Empereur vers le commencement d'avril, *p.* 376. 379.

M. Aurele donne la robe virile à Commode dans la Pannonie le 7 de juillet, *p.* 379. Caſſius eſt tué vers le meſme temps: M. Aurele pardonne à ceux de ſa faction, *p.* 379-384, il donne la puiſſance du Tribunat à Commode vers le mois d'aouſt, *p.* 384, il va en Orient où Fauſte meurt vers l'hiver: Il laiſſe Pertinax continuer la guerre d'Allemagne, *p.* 385.

221. L'AN DE J. C. 176, DE ROME 929, DE MARC AURELE 15, 16.
L. Vitraſius Pollio II, & M. Flavius Aper II, Conſuls.

M. Aurele va en Syrie & en Egypte, revient par Smyrne à Athenes, où il ſe fait initier. Il y avoit établi divers profeſſeurs, *p.* 387.

Pertinax peut avoir remporté quelque victoire en Allemagne vers le commencement de novembre, *p.* 390.

M. Aurele revient à Rome, fait Commode Imperator le 27 de novembre, & triomphe avec luy le 23 de decembre, *ibid.*

Julius Pollux & Phrynique adreſſent divers écrits à Commode encore Ceſar, *p.* 449.

222. L'AN DE J. C. 177, DE ROME 930, DE MARC AURELE 16, 17.
[*L. Aurelius*] *Commodus* [*Caſar,*] *& Quintillus, Conſuls.*

Marc Aurele remet les dettes de quarante-ſix ans, *p.* 390. Il fait Commode Auguſte apparemment avant le mois d'aouſt, *ibid.*

Smyrne eſt ruinée cette année ou peu aprés par un tremblement de terre: Ariſtide ſophiſte, dont nous avons divers diſcours, en écrit à M. Aurele, qui la rétablit, *p.* 390,

223. L'AN DE J. C. 178, DE ROME 931. DE MARC AURELE 17, 18.
Orfitus, & Julianus Rufus, Conſuls.

L'arreſt d'Orfite fait les enfans heritiers de leurs meres, *p.* 393.

Julienne Les deux Quintiles remportent quelques victoires ſur les Allemans, *ibid.*

223. *Ariogeſe* Roy des Quades eſt pris vers ce temps-ci, & relegué à Alexandrie, *p.* 374.

M. Aurele marie Commode à Criſpine, puis part avec luy le 5 d'aouſt pour retourner en Allemagne, *p.* 393.

224. L'AN DE J. C. 179, DE ROME 932, DE MARC AURELE 18, 19.
Commodus Auguſtus II, & T. Annius Aurelius Verus II, Conſuls.

Paterne gagne une grande bataille ſur les Marcomans &c. *p.* 394.

On met ſous M. Aurele le philoſophe Numene, Apulée, Aulu-Gelle, & divers autres hommes de lettres, *p.* 409. 421.

225. L'AN DE J. C. 180, DE ROME 933, DE MARC AURELE 19, 20.
Præſens, II, & Sex. Quintilius Condianus, Conſuls.

M. Aurele meurt le 17 de mars 180, à Sirmich ou à Vienne, *p.* 394. 395. COMMODE ſon fils luy ſuccede, & gouverne 12 ans, 9 mois, & 14 jours, *p.* 447. Il laiſſe les Chrétiens en paix, *p.* 429.

Les Romains remportent quelques avantages ſur les Allemans en ſeptembre: Commode leur vend la paix ou l'achete, retourne à Rome, & y entre en triomphe le 22 d'octobre, *p.* 423. 424.

Lucine & Celſe philoſophes epicuriens vivoient encore ſous Commode, *p.* 403.

226. L'AN DE J. C. 181, DE ROME 934, DE COMMODE 1, 2.
Commodus Auguſtus III, & Burrhus, Conſuls.

Le temple de Serapis à Alexandrie eſt brulé, *p.* 425.

227. L'AN DE J. C. 182, DE ROME 935, DE COMMODE 2, 3.
Mamertinus, & Rufus, Conſuls.

Les Romains remportent quelque victoire & apparemment vers la Dace, *p.* 426.

228. L'AN DE J. C. 183, DE ROME 936, DE COMMODE 3, 4.
Commodus Auguſtus IV. & Victorinus II, Conſuls.

Quel eſtoit Victorin ſecond Conſul, *p.* 426.

Les Anglois paſſent le mur, & pillent les terres des Romains: Ulpius Marcellus les bat, *p.* 427.

Lucille ſœur de Commode conſpire contre luy: Elle eſt bannie & tuée avec beaucoup d'autres, *p.* 427.

Paterne Preſet du Pretoire eſt auſſi tué avec Salvius Julianus, *p.* 429.

Perennis ſucceſſeur de Paterne devient tout puiſſant, & regne durant environ trois ans, *p.* 430.

L'Imperatrice Criſpine accuſée d'adultere eſt bannie & tuée en 183 au plutoſt, *p.* 428.

229. L'AN DE J. C. 184, DE ROME 937, DE COMMODE 4, 5.
M. Eggius Marullus, & Cn. Papirius Ælianus, Conſuls.

Il peut y avoir eu cette année quelques guerres contre les Sarmates, *p.* 431.

230. L'AN DE J. C. 185, DE ROME 938, DE COMMODE 5, 6.
Maurus, & Bradua, Conſuls.

231. L'AN DE J. C. 186, DE ROME 939, DE COMMODE 6, 7.
Commodus Auguſtus V. & Glabrio II, Conſuls.

Perennis miniſtre de Commode eſt abandonné aux ſoldats, qui le maſſacrent, *p.* 432. Cleandre prend ſa place & fait pis que luy, *p.* 433.

Cleandre fait perir Antiſtius Burrhus beau-frere de Commode, *ibid.*

Julienne Pertinax eſt envoyé gouverner l'Angleterre, & y appaiſe de grandes ſeditions
231. des ſoldats, *p.* 434.

Materne & les deſerteurs ravagent l'Eſpagne & les Gaules, *p.* 434.

232. L'AN DE J. C. 187, DE ROME 940, DE COMMODE 7, 8.
Criſpinus, & Ælianus, Conſuls.

Materne entreprend de tuer Commode vers le mois de mars: Il eſt trahi & puni, *p.* 435.

La peſte afflige Rome & l'Italie, & dure deux ou trois ans, *ibid.*

233. L'AN DE J. C. 188, DE ROME 941, DE COMMODE 8, 9.
Fuſcianus II, & Silanus II, Conſuls.

Arrius Antonimus qui eſtant Proconſul d'Aſie y avoit perſecuté les Chrétiens, eſt puni par l'injuſtice de Commode & de Cleandre, *p.* 438.

234. L'AN DE J. C. 189, DE ROME 942, DE COMMODE 9, 10.
Duo Silani, Conſuls.

Il y eut cette année 25 Conſuls, dont Severe fut l'un, *p.* 437.

Famine à Rome, *ibid.*

Le peuple ſe ſoulève contre Cleandre, & Commode luy fait trancher la teſte, *p.* 438. 439.

Pertinax rappellé d'Angleterre eſt fait Intendant des vivres, *p.* 439, & enſuite Proconſul d'Afrique, *p.* 441.

235. L'AN DE J. C. 190, DE ROME 943, DE COMMODE 10, 11.
Commodus Auguſtus VI, & Petronius Septimianus, Conſuls.

Commode fait mourir Petrone Mamertin ſon beau-frere, Antonin ſon neveu, Annia Fauſtina couſine germaine de ſon pere, Sulpicius Craſſus Proconſul d'Aſie, Jule Alexandre, & beaucoup d'autres, *p.* 440.

Severe eſt envoyé commander les troupes dans l'Illyrie, *p.* 441.

Pluſieurs ſont tuez avec des aiguilles empoiſonnées, *p.* 440.

Les Juifs compoſent leur Michna, *p.* 452.

236. L'AN DE J. C. 191, DE ROME 944, DE COMMODE 11, 12.
Apronianus, & Bradua, Conſuls.

Il y eut vers ce temps-ci quelque guerre contre les Sarrazins, *p.* 443.

Les temples de la paix & de Veſta ſont brulez avec beaucoup d'autres edifices de Rome, *p.* 442.

237. L'AN DE J. C. 192, DE ROME 945, DE COMMODE 12, 13.
M. Commodus Aug. VII, & P. Helvius Pertinax II, Conſuls.

Commode fait repreſenter des jeux à la fin de decembre: & le dernier jour de l'an il eſt étranglé par la conſpiration de Lætus Preſet du Pretoire, *p.* 445.

Lætus fait proclamer Pertinax Auguſte par les Pretoriens de la nuit meſme, *p.* 456.

238. L'AN DE J.-C. 193, DE ROME 946,
Q. Soſius Falco, & C. Julius Etrucius Clarus, Conſuls.

PERTINAX eſt declaré Empereur par les ſoldats & par le Senat le premier de janvier avant le jour, *p.* 457. Le 2e jour on abat les ſtatuës de Commode, *p.* 460. Le 3e les Pretoriens mecontens veulent faire un nouvel Empereur: Ils s'appaiſent, *p.* 462. Ils recommencent le trouble, veulent faire Soſius Falco Empereur, Pertinax pardonne à Falco: Mais 200 ſoldats viennent attaquer Pertinax dans le Palais, & animez par un ſeul, ils le tuent le 28 jour de mars, *p.* 463-466. Severe venge ſa mort, & honore ſa memoire, *p.* 466.

TABLE DES MATIERES.

A

Baſques ou *Abaſges* peuples vers le nord-eſt du Pont-Euxin, *p.* 244.

S. *Aberes* Eveſque d'Hieraple, *p.* 352.

Abgare ou *Agbare*, nom commun à tous les Rois d'Edeſſe, *p.* 313.

Abgare Roy d'Edeſſe du temps de Trajan, balance long-temps entre les Romains & les Perſes, *p.* 190, vient chez luy, & le traite bien, *p.* 193.

Abgare cede à la ſeule autorité d'Antonin, *p.* 313.

Abonotique, ville de Paphlagonie, *p.* 406, nommée depuis Ionople, *p.* 407.

Abraham eſtoit honoré au Teberinthe près d'Hebron, *p.* 190.

Abſtinence merveilleuſe de M. Aurele, *p.* 343. & d'Ulpius Marcellus General d'armée, *p.* 427.

Abus: prendre du temps & uſer d'adreſſe pour les corriger, *p.* 454-457.

L'*Acaie* ou la Grece renduë libre par Neron, eſt de nouveau ſoumiſe à un Proconſul par Veſpaſien, *p.* 33. Elle eſt gouvernée par les Quintiles vers 173, *p.* 320.

Accenſus. V. Secundus.

Accuſation: ne traiter pas comme coupable un homme qui n'eſt point accuſé dans les formes de la juſtice, *p.* 377. Ne faire aucune pourſuite contre les morts que dans les cinq ans après leur mort, *p.* 139.

L'*accuſateur* de Severe eſt crucifié, *p.* 456. Pertinax jure de ne recevoir aucune accuſation de leze majeſté, *p.* 460. V. Leze majeſté. Delateurs.

Acilius. V. Aviola, Glabrio, Rufus.

Aclius. V. Sura.

Acutius. V. Nerva.

Aden, ville celebre de l'Arabie, nommée autrefois Arabia *p.* 202.

L'*Adiabene*: Trajan s'en rend maiſtre, *p.* 198.

Adreſſe de Tite à tous les exercices de la main, *p.* 47. à gagner les cœurs, *ibid.* de Commode à tirer de l'arc, *p.* 445.

Adriane, ville dans la Cyrenaïque, *p.* 261.

Adrianotheres, ville baſtie en Illyrie par Adrien, *p.* 227. 261.

Ælius *Adrianus* Afer, pere de l'Empereur Adrien, *p.* 219.

L'Empereur P. Ælius ADRIANUS, *V. ſon titre p.* 219, eſtoit fils d'Ælius Afer couſin germain de Trajan, *p.* 145. L'armée de Meſie le députe en 97 à Trajan, qui l'emploie, *p.* 158. Il apprend à Trajan la mort de Nerva, *Ib.* Plotine femme de Trajan le favoriſe toujours &c. *p.* 161, & luy fait epouſer en l'an 100, Julia Sabina petite niece de Trajan, *p.* 171. Il eſt Queſteur en l'an 101 &c. *Ib.* Tribun du peuple en 105 &c. *p.* 184, paroiſt beaucoup en 105 dans la ſeconde guerre des Daces, *Ib.* Il peut avoir eſté Preteur en 107, *p.* 191, & Conſul ſubrogé en 109, *p.* 196. Il eſt fait Arconte d'Athenes en 112, *p.* 197. Il tire avantage des vices de Trajan pour parvenir à l'Empire, *p.* 156. Trajan luy donne le gouvernement de Syrie en 117, & le commandement de l'armée, *p.* 205. En mourant il l'adopte où eſt cenſé l'adopter, *p.* 206. Adrien eſt declaré Empereur le 11 aouſt 117, à Antioche, *p.* 205. Il promet au philoſophe Euphrate de ſe faire mourir, *p.* 232, fait abatre les arches du pont de Trajan, *p.* 183. Il parle mal de Tite, *p.* 51, honore Apollone de Tyanes, *p.* 132. Il envoie des troupes dans la Paleſtine contre les Juifs revoltez en 134 &c. *p.* 238, met une colonie à Jeruſalem ſous le nom d'Ælia Capitolina, *p.* 285. 294, défend aux Juifs d'y entrer, *p.* 291. Il établit une foire à Gaza, *Ib.* Il aimoit extremement M. Aurele &c. *p.* 334. & il le preſere au jeune Verus, *p.* 340. Il honore Servien ſon beau-frere, & puis le fait mourir, *p.* 190. Il laiſſe en mourant un threſor de perles, *p.* 362. Il n'a point conté ſon Tribunat de l'an 116, *p.* 515.

Adrien ſophiſte à Athenes & à Rome ſous M. Aurele, *p.* 348.

Adulteres: Domitien en fait punir pluſieurs hommes & femmes, *p.* 72. Les femmes infames ſont incapables de legs & de ſucceſſion &c. *Ib.* L'adultere eſt puniſſable dans les maris comme dans les femmes, *p.* 325,

Ælia Capitolina. V. Jeruſalem.

Ælianus. V. Vetus.

Tib. Plautius Silvanus *Ælianus* preſet de Rome ſous Veſpaſien, & Conſul II. p.c. en 76 &c. *p.* 38.

Caſperius *Ælianus* Preſet du Pretoire vers 94, *p.* 107, favoriſe Apollone de Tyanes, *p.* 127, ſe ſouleve contre Nerva en 97 &c. *p.* 141.

L. Roſcius *Ælianus* Conſul en l'an 100 au mois de decembre, *p.* 166.

L. *Ælianus* Conſul en l'an 164, *p.* 349.

Cn. Papirius *Ælianus* Conſul en 184, *p.* 430.

Ælianus Conſul en 187, *p.* 434.

Ælius. V Adrianus. Ariſtides. Baſſus. Lamia.

Æmilius. V. Junctus. Lætus. Parthenianus.

Afer. V. Adrianus.

Domitius *Afer* l'orateur meurt en 59. Quintilien ſe forme ſur luy, *p.* 114.

Affranchis ne ſont point en credit ſous Tra-

Jan, p. 153, ni ſous Adrien, p. 224. Antoniu les traitoit avec ſeverité, p. 306. Ils ont tout pouvoir ſous Commode, p. 427. Ils euſſent voulu tuer Pertinax parcequ'il les tenoit dans le devoir, p. 462, & ils ouvrent le palais aux ſoldats qui le viennent tuer, p. 464.

Afranus. V. Dexter.

Africain p. e. Conſul en 108, p. 396.

Jule *Africain* homme d'eſprit ſous Trajan, p. 197.

Jule *Africain* auteur Eccleſiaſtique fait rétablir Nicople en Paleſtine l'an 221, p. 43.

T. Sextius *Africanus* Conſul en 112, p. 197.

L'*Afrique* hait Veſpaſien, aime Vitellius, p. 3, eſt pillée avant l'an 100, par Marius Priſcus ſon Proconſul, p. 167. Elle a encore pour Proconſuls Avite & Maxime vers la fin d'Antonin, p. 318. Orſite vers 164, p. 320, Tibere vers 180, p. 262. Pertinax en 190, p. 441. Julien en 191, p. 443. Bradua Mauricus entre 198 & 211, p. 442.

Agaclyte affranchi de L. Verus, p. 354.

Agareniens d'Atra: Trajan leur fait la guerre en 117, p. 204. V. Sarrazins.

Agathobule philoſophe contemporain d Epictete, p. 278. 279.

Age: en l'an de J. C. 74, il ſe trouve deux perſonnes âgées chacune de 150 ans, p. 37. L'age ne ſe doit pas conter par les années; mais par les actions: ainſi Tite a autant vécu qu'Auguſte, p. 63.

Agellius. V. Aulu-Gelle.

Cn. Julius *Agricola* né en 38, ou en 40, p. 483, eſt fait Praticien par Veſpaſien, p. 21, ſert fort bien en Angleterre dés l'an 70, p. 32, eſt ſubrogé Conſul en l'an 77, p. 39, eſt fait gouverneur d'Angleterre en l'an 78, p. 32. 39. De quelle maniere il s'y conduit: ſa ſeconde campagne en 79, p. 54, ſa troiſieme ou il va juſqu'au Tay, p. 613, ſa quatrieme, *ib.* Il fait de nouvelles conqueſtes en 82, p. 73, défait les Caledoniens en 83, *ib.* & encore en 84, ce qui ſoumet toute l'iſle, p. 76. Il eſt rapellé en 85 &c. p. 79. Il s'excuſe d'accepter le Proconſulat, p. 85. Domitien n'oſe l'envoyer contre les Daces, p. 91. Il meurt en 93 &c. p. 101. Tacite qui avoit epouſé ſa fille, écrit ſa vie, p. 211. 212.

Calphurnius *Agricola* envoyé en 162 par M. Aurele contre les barbares d'Angleterre, p. 346.

Fronteius *Agrippa* gouverneur de la Meſie, y eſt tué en 70 par les Sarmates, p. 11.

Agrippa II. Roy d'Iturée, ſuit Tite à Rome avec Berenice ſa ſœur, p. 50.

Agrippa petit-fils d'Agrippa I, & fils de Felix, autrefois gouverneur de Judée, perit en 79 par l'embraſement du Veſuve, p. 57.

Helvius *Agrippa* pontife tombe mort ſaiſi d'horreur pour une injuſtice, p. 99.

Les *Alains* peuples de Scythie, ravagent en 72 le pays des Medes, & l'Armenie &c. p. 31 pillent la Cappadoce vers 134 &c. ſont chaſſez par Arrien, p. 249. On les appelle auſſi Maſſagetes, *ib.* Ils veulent ſe remuer ſous Antonin & ſont arreſtez &c. p. 311. Ils ſe joignent aux Marcomans contre les Romains, p. 357.

Les *Albaniens*: Trajan leur donne un Roy, p. 192. Leur Roy ſe diſpenſe d'aller voir Adrien vers l'an 130, p. 243.

Clodius *Albinus* gouverneur de Bithynie en 173, empeſche ſes troupes de ſe déclarer pour Caſſius contre M. Aurele, p. 378, eſt deſtiné pour eſtre Conſul en 176, p. 382. Il ſe ſignale dans une guerre vers 182, p. 426, bat les Friſons vers 186, p. 434, eſt fait vers 192 gouverneur d'Angleterre par Commode, qui luy offre, ſelon Capitolin, le titre de Ceſar &c. p. 444. Il ſouleve, dit-on, Julien contre Pertinax, p. 463. Il aimoit les fables d'Apulée, p. 452.

Alcantara, ville de Luſitanie nommée autrefois le pont de Trajan, p. 207.

Alciade Garde du corps, à qui Phlegon adreſſe ſes Olympiades, p. 267.

Alcimedon affranchi d Herode Atticus, p. 367.

Alcippe accouche à Rome d'un elephant en 77, p. 39.

Jule *Alexandre* General Romain ſous Trajan, p. 202.

Alexandre platonicien inſtruit M. Aurele, p. 338.

Alexandre grammairien l'un des maiſtres de M. Aurele, *ibid.*

Alexandre de Seleucie ſophiſte, ſecretaire de M. Aurele, habile à flater les riches, p. 413.

Alexandre d'Abonotique fameux impoſteur: Son hiſtoire, p. 400. Il promet des triomphes à Severien, qui perit auſſi-toſt, p. 347. 348. Il réuſſit de meſme fort mal dans la grande peſte, p. 355, & dans la guerre des Marcomans, p. 362.

Jule *Alexandre* d'Emeſe ſe tuë luy meſme &c. en 190, p. 440.

L'Empereur *Alexandre* s'excuſe de prendre le nom d'Antonin, p. 314. Il rejette le titre de Seigneur, p. 88. Il honore tout enſemble J. C. Abraham, Apollone de Tyanes &c. p. 132.

Les *Alexandrins* ſeditieux, legers, railleurs, p. 245. Ils avoient tous un métier: aucun d'oiſif, *ibid.* Ils irritent Veſpaſien par des railleries ſanglantes, p. 6. Sedition à Alexandrie en 73, p. 33. Il y arriva ce ſemble de grands troubles vers 117, p. 231, & une ſedition vers 121 pour un Apis, p. 238.

Alienus. V. Cecina.

Alpidus. V. Herennianus.

Les *Allemans* prennent ſouvent les femmes pour prophetesſes, p. 17. Ils ſe joignent à Civilis en 69, p. 16. Antonin fait quelque guerre contre eux, p. 311. Divers Allemans ſe donnent à M.

Aurele, pour faire la guerre à ceux de leur nation, p. 362.

On trouve des femmes *Allemandes* armées entre les morts, p. 364. V. Marcomans, Quades. Jazygues &c.

Alphenus. V. Varus.

L. Varius *Ambibulus* Conſul en 126, p. 241. 523.

Ambition: Veſpaſien avoit pitié de ceux qui aſpiroient à l'Empire, p. 23. Ambition des Romains ſans bornes, p. 61. Ambition baſſe de vouloir paroiſtre exceller en tout, p. 80. La meſme vanité qui fait deſirer les charges fait dedaigner de les exercer, p. 68. L'ambition fait aimer la flaterie & veut paroiſtre ne la pas aimer, p. 80. Exemple d'un genereux mepris de la royauté dans Duras Roy des Daces, p. 90. Nerva exempt d'ambition, p. 135, & Antonin de meſme, p. 300. Trajan ne pouvoit ſouffrir que l'Empire euſt des bornes, p. 157. L'ambition nous fait combatre les autres paſſions, p. 220. Elle ſe cache ſous une modeſtie apparente, p. 67. On commet continuellement des crimes pour s'agrandir, puiſque Dieu ſeul peut nous elever, p. 53 & ce ne ſont pas toutes ces grandeurs humaines qui rendent heureux, p. 68.

L'*Amitié* peu connuë parmi les payens, p. 154. 155. Domitien n'en avoit que pour ceux qui le meritoient le moins, p. 64. Trajan vray ami, pluſieurs exemples, p. 154. 155. Il avoit des amis, parcequ'il aimoit, p. 154. Il choiſiſſoit bien ſes amis, p. 155. Les amitiez d'Adrien peu conſtantes, p. 222. Choiſir bien ſes amis, & les aimer conſtamment, p. 301. Comment agir avec eux, p. 301. 306. Il n'y a point de plus grand bien dans la vie, p. 405.

Ammien Marcellin a fait l'hiſtoire de Trajan, p. 195.

Ammone philoſophe Egyptien, maiſtre de Plutarque, p. 273.

Amyntianus méchant hiſtorien. p. 415.

Ancone: Trajan y fait faire un port vers 115, p. 201.

André chef des Juifs de Libye revoltez en l'an 116, p. 243.

Andrinople, ville de Thrace baſtie par Adrien, p. 261.

Pactumeius *Androſthenes* frere de Magnus Conſul, p. 441.

Angleterre: Des Allemans en ſont par hazard le tour en 83, & apprennent aux Romains que c'eſt une iſle, p. 74. Agricola la ſoumet toute entiere en 85, p. 77. Aprés luy, les peuples ſeptentrionaux ſe revoltent, p. 237. Adrien les ſepare des pays ſoumis, par un mur, ou un foſſé, p. 238. Ils ſont battus par Loilius Urbicus ſous Antonin, qui fait un ſecond mur bien plus avancé, p. 311. Ils ſont long-temps la guerre ſous M. Aurele, p. 346. Ils paſſent le mur vers l'an 183, & ſont réprimez par Ulpius Marcellus, p. 427. Ils n'attaquoient point d'eux meſmes les Romains, p. 32. Gouverneurs d'Angleterre. Pauiin en 61 Turpilien, Maxime depuis 65 juſques en 69. Bolanus, Cereal vers 71. Frontin juſques en 78. Agricola depuis 78 juſques en 85. Lucullus p. e. en 85. Urbicus ſous Antonin. Marcel, Pertinax, & Albin ſous Commode.

Angrivariens peuples d'Allemagne, chaſſent les Bructeres en 98, p. 159. 160.

Anicius. V. Maximus.

Nouvelle *année* ſacrée: ce que c'eſtoit, p. 470. 471.

Annius. V. Baſſus. Bradua. Cornificia. Fabianus. Fauſtina. Gallus. Libo. Macer. Rufus. Silvanus. Verus.

Anquiale Roy des Henioques ſous Trajan & ſous Adrien, p. 191.

Antere ou Saotere Chambellan de Commode, aſſaſſiné vers 183, p. 429.

L'*Anthemiſe* grand pays dans la Perſe, p. 199.

L'*Anthemuſie* partie de la Meſopotamie, p. 193.

Antimaque preferé à Homere par Adrien, p. 221.

Antinople ou *Antinoé*, ville d'Egypte rebaſtie par Adrien vers 132, p. 247.

Antinoüs nouveau Dieu: ſon hiſtoire, *Ibid.*

Antioche preſque entierement ruinée en 115 par un tremblement de terre, p. 200, eſt haſté d'Adrien parcequ'il y eſtoit raillé, p. 265. Antonin luy donne le droit de colonie, p. 309. Elle eſt brulée de ſon temps, *Ib.* M. Aurele la traite mal à cauſe de Caſſius, & puis luy pardonne, p. 387.

Antiochus Roy de Comagene eſt chaſſé de ſes Etats en 72, par Petus gouverneur de Syrie &c. p. 30.

Antioque d'Eges ſophiſte & hiſtorien, p. 412. employoit ſon bien pour ſa patrie, *Ibid.*

Antioquien méchant hiſtorien dans la guerre des Parthes, *Ibid.*

Antiſtius V. Burrhus. Vetus.

Antium, lieu proche de Rome, où Adrien ſe plaiſoit particulierement, p. 261.

Antius. V. Pollio. Quadratus.

Arrius *Antoninus* ayeul maternel de l'Empereur Antonin: ce qu'on ſçait de luy, p. 297. Il plaint Nerva d'avoir eſté fait Empereur, p. 136.

L'Empereur Titus Aurelius Fulvus Boionius ANTONINUS *V. ſon titre* p. 297, eſt Conſul en l'an 120, p. 236. Adrien l'adopte & le fait Ceſar &c. le 25.e jour de fevrier 138, p. 257. Il veille pour la conſervation d'Adrien, p. 258, ſuppoſe pour cela de faux miracles, *Ibid.* le fait honorer aprés ſa mort &c. p. 159, fait rappeller les bannis, *Ibid.* acheve le mauſolée & un aqueduc qu'Adrien avoit commencez, p. 260. Il

fait epouſer ſa fille Fauſtine à M. Aurele, *p.* 340. qu'il eſtime & eleve beaucoup, *p.* 342, & il ne laiſſe l'Empire qu'à luy ſeul, *p.* 343, mais il n'eleve point L. Verus, *p.* 344. On luy attribuë les Areſnes de Niſmes, *p.* 238. Le nom d'Antonin eſt extremement reveré des peuples & des ſoldats, *p.* 312-324.

M. Aurelius Fulvus *Antoninus*, & M. Galerius Aurelius *Antoninus* fils de T. Antonin, mort avant 138, *p.* 298.

T. Aurelius *Antoninus* fils de M. Aurele, mort avant 16, *p.* 341.

Antoninus Geminus fils de M. Aurele né en 161, mort quatre ans aprés *Ibid.*

Arrius *Antoninus* Proconſul d'Aſie, perit ſous Commode ſur une fauſſe accuſation, *p.* 438. 439.

Antonin fils de Mamertin & petit-fils de M. Aurele, *p.* 341. Commode le fait mourir en 190, *p.* 440.

Antonius. V. Guevara. Primus. Rufinus.

L. *Antonius* gouverneur de la haute Germanie ſe fait declarer Empereur vers 88, *p.* 95. 482. 483, & eſt auſſi toſt défait & tué par L. Maximus, *p.* 95.

Apelle qu'on dit avoir fait une apologie pour les Chrétiens en 134, *p.* 291.

Flavius *Aper* Senateur, *p.* 176.

M. Flavius *Aper* Conſul en 130, *p.* 242.

M. Flavius *Aper* Conſul II. en 176, *p.* 387.

Apion V. Appien.

Apis, bœuf idolatré par les Egyptiens: Tite en conſacre un en 72, *p.* 49. Il s'en trouve un autre vers l'an 121, *p.* 238.

P. Cœlius *Apollinaris* Conſul en 169, *p.* 359.

Sulpice *Apollinaire*, grammairien celebre à Rome ſous Adrien & Antonin, *p.* 331.

Apollodore de Damas excellent architecte, fait le pont de Trajan ſur le Danube, *p.* 183. Adrien ne luy pardonne jamais une raillerie, *p.* 222, le bannit, & meſme le fait tuer en 130 &c. *p.* 243.

Apollone de Tyanes. *V. ſon titre p.* 120. Il eſt conſideré de Veſpaſien, *p.* 6. Tite le conſulte &c. *p.* 49. Il pouſſe les Grands à conſpirer contre Domitien &c. *p.* 107, & le nie, *p.* 135. Il voit d'Epheſe la mort de Domitien à Rome, *p.* 113, écrit à Nerva, & s'excuſe de le venir trouver, *p.* 139. On le fait pere adulterin d'un Alexandre de Seleucie, *p.* 411. Adrien ramaſſe ſes écrits à Antium, *p.* 261.

Apollone platonicien écrivoit ſous Adrien ou depuis, *p.* 331.

Apollone ſtoïcien avare, ſot, & fier &c. *p.* 330. Il pouvoit eſtre de Calcide en Syrie, &c. *Ibid.*

Apollone Dyſcole grammairien d'Alexandrie: on en a divers écrits, *p.* 418.

S. *Apellone* Senateur, Martyr à Rome ſous Commode, *p.* 331, Luy & ſon accuſateur ſont condamnez à la mort, *p.* 372.

Appien a fait l'hiſtoire Romaine par provinces vers l'an 147 &c. *p.* 327. 328.

Approbation generale eſt ſouvent marque d'improbation, *p.* 84.

Apronianus Conſul en 227, *p.* 204.

C. Ventidius *Apronianus* Conſul en 123, *p.* 239.

Apronien Conſul II. en 168, *p.* 359.

Apronien pere de Dion a gouverné la Cilicie vers l'an 183, *p.* 206. 430. C'eſt peut-eſtre le Conſul de l'an 191, *p.* 442.

Les *Apſiles* peuples vers le Pont-Euxin & le pays des Lazes: Trajan leur donne un Roy, *p.* 192.

Apuleius. V. Rufus.

L. *Apuleius* Saturantius philoſophe & magicien; abregé de ſon hiſtoire, *p.* 412-414.

Apulée auteur latin qui a écrit ſur la medecine, *p.* 414.

Aquila embraſſe la foy vers 137, l'abandonne, ſe fait Juif, & traduit la Bible en grec, *p.* 396.

Vettius *Aquilinus* Conſul en 125, *p.* 240.

C. Vettius *Aquilinus*: C'eſt p. e. le Conſul de 162, *p.* 346.

Aquilius, V. Orſitus Regulus.

Aquilius eſt défait par Civilis en 69, *p.* 12.

L'*Arabie* Petrée ſoumiſe à l'Empire en l'an 105 par Palma, *p.* 187, donne encore des affaires à Trajan vers l'an 108, *p.* 201. L'Arabie heureuſe eſt auſſi conquiſe par Trajan vers 116, *ib.* Caſſius fait la guerre dans l'Arabie vers 164, *p.* 366.

Arbandes fils du Roy d'Edeſſe eſt aimé de Trajan &c. *p.* 190. 193.

Ariogeſe Roy des Quades eſt pris vers 178, & banni à Alexandrie, *p.* 374.

Ariſtomete de Byzance ſophiſte vers 190, *p.* 451.

Ariſtonete dont on a des lettres, pouvoit vivre aprés 450, *Ibid.*

Ælius *Ariſtides* ſophiſte celebre fait un eloge de Cyzic vers 165, *p.* 310, vient à peine ſaluer M. Aurele, *p.* 388, luy écrit vers 177 pour faire rétablir Smyrne, *p.* 391. Jugement qu'on a fait de ſes écrits, &c. *p.* 412.

Claudius *Ariſto* accuſé de s'attirer la faveur du peuple par ſa magnificence, eſt abſous de Trajan, *p.* 153.

Ariſtobule eſtoit de Calcide en 72, *p.* 30.

Ariſtocle philoſophe peripateticien, puis ſophiſte, *p.* 410.

Ariſtocle Senateur Romain, *p.* 411.

Ariſton de Pella écrit p. e. l'hiſtoire des revoltes des Juifs &c. *p.* 291.

Armées. V. Bataille. Guerre. Soldats &c. Veſpaſien maintient la diſcipline dans les armées, *p.* 21. Nulle diſcipline dans celles de Domitien:

c'eſt pourquoi elles ſont aiſément défaites, *p.* 67. Trajan la rétablit, *p.* 159. Adrien rend les armées auſſi modeſtes que puiſſantes & redoutables, *p.* 225. Il y établit des regles pour la diſcipline, *p.* 261. 266. Arrien fait des livres ſur le meſme ſujet, *p.* 273. Adrien vouloit que dans chaque compagnie il y eut tous les ouvriers neceſſaires pour baſtir &c. *p.* 261. M. Aurele établit la ſeverité de la diſcipline dans les armées, *p.* 401. Vertus d'un General d'armée, *p.* 3.

L'*Armenie* eſt ravagée par les Alains en 72, *p.* 31. Trajan la ſoumet à l'Empire & en fait une province, *p.* 191. Adrien l'abandonne en 117, & y laiſſe établir un Roy, *p.* 230. Antonin y en met un, & empeſche les Parthes de s'en emparer, *p.* 313. Elle eſt troublée vers 161 par Tiridate &c. *p.* 347. Rois d'Armenie, Exedare, Parthamaſiris, Vologeſe, Soeme.

Arnuphis magicien, *p.* 370.

Clement *Arretin* parent de Domitien, eſt fait Preſet du Pretoire en 70, *p.* 10. Domitien le fait Conſul, le careſſe, & le lendemain le fait mourir, *p.* 83.

Arria veuve de Thraſea eſt bannie vers 94 avec Fannia ſa fille, & rappellée ſous Nerva, *p.* 104. 505.

Flavius *Arrianus* écrit l'hiſtoire de la guerre de Trajan contre les Parthes, *p.* 194, gouverne la Cappadoce vers 134, & en chaſſe les Alains, *p.* 249, viſite la coſte orientale du Pont-Euxin, & en envoie la relation à Adrien, *p.* 201. Il peut avoir inſtruit M. Aurele, *p.* 337. Hiſtoire de ſa vie; ſes entretiens d'Epictete, ſes autres écrits, *p.* 271. 272.

Arrien qui a écrit de la navigation de la mer rouge, p. e. celui à qui Pline le jeune a écrit, *p.* 272.

Arrien le juriſconſulte eſt plus nouveau que le philoſophe, *p.* 273.

Arricidia. V. Tertulla.

Arricinius. V. Clemens.

Arrius V. Antoninus. Pætinus. Pudens. Severianus. Varus.

Arrogance qui veut toujours tenir ſon rang, digne d'eſtre moquée, *p.* 225.

Artabane Roy des Parthes vers l'an 80, n'eſtoit pas bien avec Tite, *p.* 35. 61.

Un *Artabane* donne beaucoup à la ville d'Antioche, *p.* 415.

Artemidore philoſophe, gendre de Muſone, eſt loüé par Pline &c. *p.* 106.

Artemidore d'Epheſe écrit ſur les ſonges &c. *p.* 418.

Artemion chef des Juifs de Cypre revoltez en 116, *p.* 284.

Articuleius. V. Pætus.

Arviragus Roy en Angleterre, fait la guerre aux Romains, *p.* 77.

Arulenus. V. Ruſticus.

Arruntius. V. Stella.

Aſcletarion predit la mort de Domitien, & la ſienne propre, *p.* 110.

Aſiaticus. V. Saturninus Scipio.

Aſiaticus affranchi de Vitellius & miniſtre de ſes infamies, eſt puni par Mucien, *p.* 7.

Valerius *Aſiaticus* Conſul ſubrogé pour le mois de juillet de l'an 70, *p.* 8. 468.

L'*Aſie.* V. ſes Proconſuls, Cereal ſous Domitien, Antius Quadratus ſous Trajan, Granion & Fundanus ſous Adrien, Maxime vers 150, Statius Quadratus en 166, Antonin ſous M. Aurele & Commode, Emilien en 192.

Aſinius V. Pollio. Quadratus.

Aſpende, ville de Pamphilie Apollone de Tyanes y appaiſe une ſedition vers l'an 25 de J. C. *p.* 122.

Aſprenas Conſul en 94, *p.* 103.

Torquetus *Aſprenas* Conſul en 128, *p.* 241.

Aſſaſſins qui tuoient avec des aiguilles empoiſonnées, *p.* 96. 440.

Aſſyrie reduite en province par Trajan, *p.* 200. eſt abandonnée par Adrien en 117, *p.* 230.

Aſſudius. V. Curianus.

Les *Aſtinges*, peuples inconnus, ſervent M. Aurele, *p.* 364.

Aſtrologues: Veſpaſien les conſulte, & les fait bannir de Rome en 70, *p.* 19. Ils ont eſté l'une des cauſes des cruautez de Domitien, *p.* 81. Il les chaſſe de Rome en l'an 90, *p.* 97. Ils ſe trompent ſur la mort de Nerva, *p.* 81, ſur un fils de M. Aurele, *p.* 341. Pourquoi Dieu permet quelquefois que ce qu'ils ont prédit arrive, *p.* 81. Aquila eſt chaſſé de l'Egliſe pour eſtre trop attaché à l'aſtrologie, *p.* 296.

Athambile. V. Sambele.

Atheneus. V. Severus.

Athenée, college pour les belles lettres inſtitué à Rome par Adrien, *p.* 252.

Athenée: grammairien écrit ſon Dipnoſophiſte vers 193, *p.* 451.

Athenes: Adrien y vient pluſieurs fois, *p.* 521. 522. Il y vient p. e. à la fin de 122, & y établit de nouvelles loix, *p.* 239. Il y vient encore en 125, y fait de grands dons &c. *p.* 240. Il y eſtoit encore en 134 & 135, & donne Cephalonie aux Atheniens &c. *p.* 251. Gouvernement d'Athenes ſous les Empereurs, *Ibid.* Les Allemans font baſtir à Delos une nouvelle Athenes, *Ibid.*

Rufus *Atilianus* Conſul en 135, *p.* 250. 527.

Attilius. V. Braduа. Maximus. Rufus. Tatianus.

Atra, ville de Meſopotamie aſſiegée par Trajan en 117, & par Severe, qui ne la peuvent prendre, *p.* 204.

Atratinus Conſul en 89, *p.* 97.

Attale condamné par Antonin Proconſul d'Aſie, *p.* 438.

Montanus *Atticianus* ſe rend accuſateur de Beutien dont il eſtoit aſſeſſeur, & ſe trouve luy meſme coupable vers l'an 103, *p.* 178.

Accidius V. Cornelianus.

Atticus. V. Herodes.

Attien. V. Tatien.

Attilius. V. Severus.

Attique pere d'Herode Atticus trouve un threſar, que Nerva luy laiſſe, *p.* 138.

Attique platonicien vivoit vers 175, *p.* 486

Attius. V. Fuſcianus.

L'*avarice* deshonore les graodes qualitez de Veſpaſieo, *p.* 25. On s'en moque a ſes funerailles, *p.* 43. Domitien de liberal qu'il eſtoit devient avare & pourquoi, *p.* 04. 86. Son avarice luy fait commettre beaucoup d'injuſtice & de cruautez, *p.* 86, eſt cauſe de la guerre des Daces contre les Romains, *p.* 91, & de la revolte des Naſamons, *p.* 86. L'avarice eſt un vice capital dans un ſouverain, *p.* 383. M. Aurele craignoit ſurtout d'en eſtre accuſé, *p.* 399. Elle vient ſouvent de, rodigalité, *p.* 423. Eſtre menager ſans avarice, *p.* 299 308.

Auſidius V. Victorinus.

T. ou Titius *Auſidius* Conſul ſubrogé en 129, *p.* 242. 523.

Augur Conſul en 121, *p.* 237.

Augure, dignité qui ne ſe perdoit que par la mort, *p.* 173.

Augurin Conſul en 132, *p.* 245.

C. Serius *Augurinus* Conſul en 156, *p.* 322.

L'*Auguſteuphrateſienne*, province en Syrie: C'eſt la Comagene, *p.* 30.

Avidius V. Caſſius. Severus.

Acilius *Aviola* Conſul en 122, *p.* 238.

Lollianus *Avitus* Conſul app. en 144, gouverneur d'Afrique & de Bithynie &c. *p.* 318. 412. C'eſt luy qui commença d'avancer Pertinax, *p.* 425.

Aule-Gelle a étudié à Athenes ſous Calviſius Taurus, *p.* 329, & à Rome ſous Apollioaire, *p.* 331, voyoit ſouvent Coroelius Fronto, *p.* 332. Il ſemble avoir receu ſes nuits Attiques ceu avant 165. &c. *p.* 420.

Avecats: Les perſonnes de la premiere qualité en faiſoit la fooction, *p* 167. Il leur eſtoit défendu de recevoir aucun argent de leurs parties. *p.* 176. Avocat du fiſc établi par Adrien, *p.* 264.

M. *Aurele*: V. Marc.

Vibia *Aurelia* fille de M. Aurele, *p.* 340.

L'Empereur *Aurelin* preod le titre de Seigneur dans ſes medailles, *p.* 88, pardonne à la ville de Tyanes à cauſe d'Apollone &c. *p.* 132.

Aurelius. V Antoninus Commodus. Fatilla. Fulvus. Severus. Verus. Victor.

T. Ælius *Aurelius* fils de Marc Aurele, mort avant 161, *p.* 211

Julius *Auſpex* deputé de Reims en 70, exhorte les Gaulois revoltez à ſe ſoumettre aux Romains. *p.* 15.

B

Abylone n'eſtoit plus rien du temps d'Auguſte, *p.* 123.

Tisjao y va, & n'y trouve que des ruines *p.* 199

Bacchius l'un des Maiſtres de M. Aurele, *p.* 338.

Baſtriens; Leurs Rois envolent des preſens à Adrien vers l'an 130. *p.* 244.

Babius. V. Macer. Probus

Bains ou Thermes baſtis par Tite, *p.* 60. Tite s'y accoutume trop & en meurt. Adrien & M Aurele ordonneot que les bains des hommes fuſſent ſeparez de ceux des femmes, *p.* 62. 262. 401.

P. Cœlius *Balbinus* Vibullius Pius Conſul en 137, *p.* 255.

Balbus. V. Flaccus.

Q. Julius *Balbus* Marcellus Conſul en 129, *p.* 242. 523.

Ballomar Roy des Marcomans, *p.* 362.

Banadaſpe ſecond Roy des Jazyges mis en priſon par eux en 175, *p.* 375

Banqueroutier dolveot eſtre foüettez publiquement, *p.* 262.

Barbarus Conſul en 157, *p.* 322.

La *barbe*: Les Romains n'en portoient point juſqu'à Adrien, *p.* 227.

Barbillus aſtrologue aimé de Veſpaſien &c. *p.* 19.

Barcoquebas, Coquebas ou Gozba chef des Juifs revoltez ſous Adrien, *p.* 285. 286 Il perit app. en 136, *p.* 290.

Cardeſane: Apollone luy veut faire quitter le Chriſtianiſme, *p.* 331,

Barea. V. Soranus.

Barentus ſe trompe en confondant les honneurs conſulaires avec les Conſulats ſubrogez, *p.* 467. 468, en faiſant Glabrion Martyr, *p.* 98, & la ſeconde guerre de Trajan contre les Daces *p.* 501,

T. Vibius *Barus* Conſul en 160, *p.* 322.

M. Rufus *Baſaus* de ſimple payſan devient Preſet du Pretoire, *p.* 368.

Baſilide preſtre payen nu mont Carmel, *p.* 467

Baſilide vu, dit-on, en l'an 70 à Alexandrie ſans y eſtre *p.* 19,

Baſilide de Scytople l'un des maiſtres de M. Aurele, *p.* 337.

Baſilide de Milet ſophiſte vers 180, Phrynique luy adreſſe que'ques écrits, *p.* 450.

L. Aunius *Baſſus* Conſul le 17 novembre ſous Veſpaſien, *p.* 468.

Saleius *Baſſus* poëte du temps de Veſpaſien, *p.* 46.

Cæſius *Baſſus* poëte perit en 79 dans l'embraſement du Veſuve, *p.* 57

Julius *Baſſus* craint Tite, qui ne luy fait point de mal ; & s'aſſure ſur l'amitié de Domitien, qui le bannit, *p.* 52. Il eſt rappellé, fait Proconſul de Bithynie vers l'an 98, & condanné de peculat vers 101, *p* 173. 174. 502.

Muſſonius *Baſſus* : Pollion ſon ami écrit ſa vie ſous Trajan, *p* 217.

Gabius *Baſſus* Prefet de la coſte du Pont ſous Pline, *p.* 180.

Ælius *Baſſus* gouverneur de Pannonie, en chaſſe les barbares. *p.* 361.

Les *Baſternes* unis aux Marcomans contre les Romains, *p.* 357.

Bataves. T. Hollandois: Ce que leur pays & leur iſle pouvoit comprendre &c. *p.* 469.

Battaire, Prince âgé de douze ans, vient faire alliance avec les Romains, *p.* 376.

Bebarſape. V. Mebarſape.

Bebius. V. Maſſa.

Bellicius. V. Torquatus.

Beocie, pays décrié pour l'eſprit, ne laiſſe pas de produire un Plutarque, *p.* 273.

Berenice ſœur d'Agrippa II, Tite s'y attache &c. *p* 50. 51. Quintilien plaide devant elle, *p.* 214.

Beſa ou *Beſantinous*, ville d'Egypte rebaſtie par Adrien, *p.* 247.

Bether ou Bitther place forte prés de Jeruſalem aſſiegée ſur les Juifs par les Romains, & ruinée en 135, *p*, 289. 290.

Bethléem profané par les payens, & reſpecté par les Chrétiens, *p.* 295.

La *Betique* en Eſpagne pillée par Bebius Maſſa ſous Domitien, *p.* 101, & par Claſſicus ſon Proconſul avant l'an 100, *p.* 168. Caleſtrius Tiro en eſt Proconſul vers l'an 103, *p.* 178.

Bibliotheque d'Auguſte brulée, *p.* 60, reparée par Domitien, *p.* 69.

Bibliotheques baſties à Rome par Trajan, *p.* 207, à Athenes par Adrien, *p.* 251 Pline le jeune en donne une à la ville de Come lieu de ſa naiſſance, *p.* 214.

Bitilis l'un des confidens de Decebale, *p.* 185.

Bilbao. V. Flaviobriga,

Bilbilis eſtoit prés de Calataïud, *p.* 116.

La *Bithynie* gouvernée par les Proconſuls, app. Maxime ſous Domitien, *p.* 95. Baſſus vers 98, *p.* 173. Varenne vers 99. Anicius Maximus vers l'an 100. Pline en eſt fait Propreteur ſur la fin de l'an 103, *p.* 179. Elle continua encore depuis à avoir ſes Proconſuls juſqu'à ce qu'Adrien en fit une provintie imperiale, *p.* 180. 256. Clement la gouverne aprés Pline : Jule Severe en 137, *p.* 256. Avitus vers 165, *p.* 318. Arrien a fait l'hiſtoire de la Bithynie, *p.* 272.

Bitther. V. Bether.

Blé : Compagnie de marchans établie par Commode pour faire venir des blez d'Afrique à Rome, *p.* 448. V. Vivre.

Boethe homme de lettres & de qualité à Rome vers 163, *p.* 389.

Bononius. V. Antoninus. Procilla.

Bois ſeché en ſorte qu'il ne fume point, *p.* 452

Vectius *Bolanus* gouverneur d'Angleterre en 69, y vit en paix, *p.* 32.

M. Vettius *Bolanus* Conſul en 121, *p.* 196.

Bons, gents de bien. Le Prince doit travailler à meriter leur affection, & avoir ſoin de leur ſureté, *é.* 164.

Bonté de Veſpaſien, *p.* 23, 25. La bonté eſtoit le caractere naturel de Tite, *p.* 52. Il aime ceux meſmes qui le vouloient tuer, *p.* 53. Cela n'empeſche qu'il ne faſſe punir rigoureuſement les delateurs, *Ibid* Il tient pour perdu le jour où il n'a rien donné, *p.* 52. C'eſt eſtre trop bon que de l'eſtre aux méchans meſmes, *p.* 139. 140. 148, Trajan eſtima ſurtout le titre qu'on luy donna de *tres bon*, *p.* 162, ſa bonté ouvrit les ſoldats, *p.* 172. La bonté dont on doit uſer envers les méchans eſt de leur oſter le pouvoir de nuire, *p.* 301. Joindre à la bonté un grand amour pour la juſtice, *ib.* Pourquoi Antonin à eſté ſurnommé le *bon*, *p.* 305, la bonte de M. Aurele peut avoir eſté juſqu'à l'excés, *p.* 396.

Le *Boſphore* : ſon Roy eſtoit ſoumis a Trajan, *p.* 192. C'eſtoit app. Sauromate en l'an 104, *p.* 281. Cotys Roy du Boſphore meurt vers 134. *p.* 250. Rhœmetalce l'eſtoit ſous Antonin, *p.* 313. Leucanor, Eubiote, & Eupator vers le temps de M. Aurele, *p.* 405. Le Boſphore a eu pour Roy vers le temps d'Adrien un homme habile dans les lettres, *p.* 276.

Boucher : les Caninefates elevent leurs nouveaux Princes ſur un boucher, *p.* 12.

Les *Bracmanes* ou Bramains philoſophes & magiciens des Indes. *p.* 123. 124.

M. Atilius Metellus *Bradua* Conſul en 108, *p.* 196.

Appius Annius *Bradua* en 160, *p.* 322.

Eradua Conſul en 185, *p.* 431.

Mauricus *Bradua* Conſul l'an 191, & Proconſul d'Afrique ſous Severe, *p.* 442.

Bradua. V. Mauricus.

Bretagne. V. Angleterre.

Les *Brigantes*, (ou Northumbetland,) ſoumis vers l'an 71, *p.* 32, ſont vaincus par Lollius Urbicus, *p.* 311.

Brinion eſtoit chef des Caninefates en 69, *p.* 12.

Bruchium quartier du palais d'Alexandrie, où eſtoit le Muſée, *p.* 246.

Bructeres peuples d'Allemagne chaſſez de leur pays en 98, ſe placent vers Veſel, *p.* 160.

Luſtricus *Brutianus* Proconſul d'Afrique accuſé par ſon aſſeſſeur, le convine d'eſtre luy meſme le criminel, *p.* 178.

Bruttius. V. Præſens.

Bucoles d'Egypte: ce que c'eſt: Ils ſe revoltent vers 170, & ſont domptez, *p.* 366.

Les *Bures*, peuples audelà du Danube, traitent avec M Aurele, *p.* 375, obtiennent avec peine la paix de Commode, *p.* 44. On ne parle plus guere d'eux depuis, *ibid.*

Antiſtius *Burrhus* gendre de M. Aurele eſt Conſul en 181. *p.* 340. 425. Commode le fait mourir vers 187 &c *p.* 433.

Butece Chevalier Romain abuſe d'une Veſtale, *p.* 209

Byzance: ſon état depuis Claude juſques à Trajan, *p.* 33. 34. Elle eſtoit ſoumiſe à Pline Propreteur de Bithynie, *p.* 180.

C

Cæcilius. V. Capella. Claſſicus. Clemens. Plinius. Rufus. Strabo.

L. *Cæcilius* pere de Pline le jeune, *p.* 214.

Cæcina. V. Pætus.

Cælius. V. Clemens. Tatianus.

Cæpio. V. Hiſpo.

Cæſellius. V. Vindex.

Caſſius. V. Baſſus.

Caſonius. V. Veſtilianus.

Calcide avoit Ariſtobule pour Roy en 72, *p.* 30. Elle eſt ſurnommé Flavia, *p.* 44.

Caledoniens peuple d'Ecoſſe ſubjuguez par Agricola en 84 & 85, *p.* 73. 76.

Caleſtrius. V. Tiro.

Callidrome echapé des Parthes eſt envoyé par Pline à Trajan &c. *p.* 172. 181.

Callimorphe méchant hiſtorien de la guerre des Parthes, *p.* 353.

Sutorius *Callinicus* hiſtorien grec ſous Marc Aurele ou ſous Gallien, *p.* 328. 329.

Callinique fils d'Antiochus Roy de Comagene: ſon hiſtoire, *p.* 30.

Calomnies: Atticinus calomniateur puni, *p.* 178.

Calphurnia femme de Pline le jeune, *p.* 216.

Calphurnius. V. Agricola.

Creperius *Calpurnianus* méchant hiſtorien, *p.* 353.

Calpurnius. V. Craſſus. Galerianus, Piſo.

La *Calvaire* eſt enfermé par Adrien dans la nouvelle Jeruſalem, *p.* 394.

Calvilla. V. Lucilla.

Calvina reçoit de grands biens de Pline le jeûne, *p.* 215.

Calviſius. V. Taurus. Tullus.

Flavius *Calviſius* Prefet d'Egypte en 175, prend le parti de Caſſius contre M Aurele, *p.* 378, eſt ſeulement relegué dans une iſle, *p.* 382.

Sethus *Calviſius* ſe trompe quand il ne fait venir Agricola en Angleterre qu'en l'an 79, *p.* 476, quand il met la guerre des Daces en l'an 102, *p.* 476.

Les *Camaves* Allemans chaſſent les Bructeres de leur pays en 98. *p.* 159. 160.

Camerinus Conſul en 138, *p.* 256.

Candide commande l'infanterie dans la Pannonie: *p.* 361

Tiberius Julius *Candidus* Conſul II en 105, *p.* 184.

Julius *Candidus* ou *Canditus* Proconſul de Pamphylie vers 137, *p.* 256.

Veſtronius *Candidus* Conſulaire vivoit encore en 193, *p.* 523.

Les *Caninefates* peuples de Hollande ſe revoltent contre les Romains en l'an 69 &c *p.* 12.

Caninius. V. Celer.

Caninius vient écrire en vers grecs la guerre des Daces, *p.* 187.

Canius poëte ſous Domitien, *p.* 120.

Titinius *Capito* poëte & hiſtorien du temps de Trajan, *p.* 217.

Egnatius *Capito* Conſulaire tué ſous Commode, *p.* 430.

Capiton de Lycie hiſtorien grec app. dans le V. ſiecle, *p.* 217.

Le *Capitole* brulé en 63, & rebaſti en 70, *p.* 10 On y met la premiere pierre le 21 de juin, *ibid.* Il eſt encore brulé en l'an 80, *p.* 60, & rebaſti par Domitien, *p.* 71, qui emploie plus de douze mille talens pour la ſeule dorure, *ibid.*

La *Cappadoce*: Veſpaſien luy donne un Conſulaire pour gouverner, & des troupes, *p.* 32 Elle eſt gouvernée par Arrien vers 134 &c. *p.* 149 Les Cappadociens ſujets à prononcer mal le grec, *p.* 416.

L'Empereur *Caracalla* idolatre d'Apollone de Tyanes, *p.* 130. 134.

Carax-Spaſin, ville à l'embouchure du Tigre, *p.* 201.

Carduenes peuples d'Orient ſoumis par Trajan, *p.* 199.

Cariomer Roy des Queruſques chaſſé par les Cattes vers 85 &c. *p.* 78.

Le mont *Carmel* les payens en font un Dieu, *p.* 467.

Carnonte, ville de Pannonie ſur le Danube &c. *p.* 365.

Carthage: la grande place en eſt brulée ſous Antonin, *p.* 309. Elle eſt aſſiſtée par Marc Aurele aprés un embraſement, *p.* 399.

Carus. V. Pedo.

Metius *Carus* delateur celebre ſous Domitien, *p.* 71, luy donne des memoires contre Pline, *p.* 107.

Caſaubon condanne ſans ſujet un paſſage de Philoſtrate ſur Tire, *p.* 471.

Caſperius. V. Ælianus.

Caſſien 17e Ev. de Jeruſalem ſuccede à Saint Marc, *p.* 294.

Caſſiodore a tiré ſes Conſuls de S. Proſper, *p.*

484. Ils ſont pleins de fautes, p. 499.
Caſſius V. Maximus Papirius.
Avidius *Caſſius*, quel il eſtoit. p. 376. C'eſtoit le premier General dans la guerre de L. Verus contre les Parthes, p. 349. Il défait & pourſuit Vologeſe, prend Cteſiphon, ſaccage Seleucie &c. p. 352, fait garder ſeverement la diſcipline dans les armées, p. 358. 366. 376, & ſait punir des officiers qui avoient vaincu ſans ordre, p. 358. Il eſt fait gouverneur de Syrie, ſoumet vers 170 les Bucoles d'Egypte &c. p. 366. Hiſtoire de ſa revolte & de ſa mort en 175 &c. p. 376. 370. Manilius ſon ſecretaire ſe ſauve, p. 425. Commode fait perir toute ſa famille, p. 440.
Caſtalie fontaine prés d'Antioche. Adrien la fait boucher, p. 226.
T. *Caſtricius* rhetoricien celebre à Rome &c. p. 282.
Cn Pedius *Caſtus* Conſul ſubrogé en 71, p. 28
Catanée confond deux Catulles, p. 82, & deux Neraces, p. 503.
Catilius. V. Severus.
Catius. V. Fronto.
Les *Cattes* peuples d'Allemagne bien diſciplinez, p. 75. Domitien leur fait un peu la guerre en 83, *ibid.* Ils défend les Queruſques, p. 78, font des courſes ſur les frontieres en 162, & ſont repouſſez, p. 346. On en parle peu depuis, p. 347.
Q. Fabius *Catullinus* Conſul en 130, p. 242.
Catullus. V. Meſſalinus.
Catulle méchant gouverneur de Lybie ſous Veſpaſien, p. 82.
Cinna *Catullus* ou Catulus ſlotien maiſtre de M. Aurele, p. 337.
Les *Cauques* peuples d'Allemagne repouſſez par Didius Julianus, p. 347.
Alienus *Caecina* conſpire contre Veſpaſien en 79, & eſt puni, p. 41
Celonius, V. Augurinus. Commodus, Verus.
Celer V. Clemens Egnatius.
Celer Chevalier executé vers l'an 91, p. 100.
Nonius *Celer* epouſe la fille de Quintilien, *ib*
Caninius *Celer* maiſtre de M. Aurele pour le grec, p. 275.
L. Publius *Celſus* l'un des favoris de Trajan, p. 153, Conſul p.c. en 109, p. 196, Conſul II. en 113, p. 107. Adrien le fait mourir en 119, p. 234.
P. Jubentius ou Juventius *Celſus* conſpire contre Domitien & le ſurvit p. 308. Il eſtoit Preteur vers 101, p. 177. Adrien s'en ſert beaucoup, p. 224, le fait Conſul II en 129, p. 242. 513
Celſe epicurien, écrit contre l'Egliſe, vivoit encore ſous Commode, p. 403.
Celſus ſe revolte contre Antonin vers 140, p. 316.
Celſus Conſul en 164, p. 351.
Cenis femme de neant, vend tout ſous Veſpaſien, p. 25, 26.
Cenſeur: Veſpaſien en prend le titre en 70, & fait le dernier denombrement des citoyens, p. 21. Domitien fait diverſes actions comme Cenſeur p. 72. Il eſt fait ſeul Cenſeur perpetuel, p. 68.
Centumcelles en Toſcane: Trajan y fait un port, p. 179.
Cephaleon hiſtorien ſous Adrien, p. 276.
Petilius *Cerealis* reduit les Gaulois revoltez, & Civilis en 70, p. 15. 17. Domitien taſche en vain de le gagner, p. 18 Il eſt deſigné Conſul en l'an 70, p. 468. Il gouverne l'Angleterre, & ſoumet le Northumberland vers 71, p. 32.
Civica *Cerealis* Proconſul d'Aſie, tué ſous un faux pretexte de rebellion, p 85.
Tutius *Cerealis* Conſul avant l'an 100, p. 187.
Cerealis Conſul en 106, *ibid.*
Ceremonies: les obſerver ſans ſuperſtition, p. 300.
Publicius *Certus* Preteur traite indignement Helvide, p. 104, eſt pour cela privé du Conſulat, & meurt en 98, p. 104. 140.
Ceſar a eſté premierement un nom de famille, puis un nom de dignité donné à ceux qu'on deſtinoit à l'Empire, p. 304. Il a eſté donné à tous les fils de Princes juſqu'a M. Aurele, *Ib.*
Ceſarée en Paleſtine, eſt faite colonie, & nommée Flavia par Veſpaſien avant 76 &c p. 43.
Ceſarée en Bithynie, agitée par un tremblement en 129, p 242.
Ceſennius. V. Petus.
M. Cornelius *Cethegus* Conſul en 170, p. 361.
Charges. V. Magiſtrats. Veſpaſien oſte à un jeune homme une charge qu'il luy avoit donnée, parcequ'il eſtoit trop parfumé, p. 22, Défenſe de briguer les charges, p. 137. Marc Aurele tremble en entrant dans la maiſon imperiale, p. 340.
Chariots de Commode pour montrer l'heure, & meſurer les chemins, p. 460.
Chaſteté loüée de pluſieurs, poſſedée de peu, p. 335. Celle des payens alloit à peu de choſe, p. 75.
Chemins: Trajan en fait faire pluſieurs, p. 188. 196, dont l'un alloit depuis le Pont-Euxin juſque dans les Gaules, p. 207.
Ptolemæus *Chennus* grammairien d'Alexandrie, p. 276.
Cheval: Adrien défend d'aller à cheval dans les villes, p. 264.
Chevaliers Romains. La charge de Prefets du Pretoire preſque toujours donnée à un Chevalier, p 10. Adrien prend le premier des Chevaliers pour ſes ſecretaires & ſes intendans, p. 262.
Fabius *Chilo* deſigné Conſul, fait enterrer Commode, p. 448.
Les *Chrétiens*. Ils ne ſe trouvent jamais meslez dans les revoltes, p. 383. 384. Nerva défend de les accuſer, p. 137. Les Juifs revoltez ſous

Adrien les traitent cruellement, p. 286. Les Chrétiens Juifs ſont obligez enſuite de ſortir de Jeruſalem, p. 293 Ils avoient toujours obſervé la loy, *ib* Antonin ne veut point qu'on les maltraite pour la religion, p. 321 Les ſoldats Chrétiens de l'armée de Marc Aurele luy obtiennent de la pluie en 174, & une grande victoire ſur les Quades, p. 371. Il défend enſuite ſur peine de la vie d'accuſer les Chrétiens, & ne laiſſe pas de les condanner à la mort, p. 372. Ils eſtoient alors en grand nombre dans le Pont, où ils ſe moquent d'Alexandre l'impoſteur & de ſon Glycon, p 408. Commode les laiſſe en paix, p. 249

Chryſeros ou *Chryſore* affranchi de M. Aurele a écrit, p. 323. 417.

Cinna. V. Catullus.

Le *Cirque*: Ses quatre couleurs, qui forment bien des factions, p. 79.

Citoyen Romain: Ce titre donné à tous les ſujets de l'Empire par Caracalla, non par Adrien, p. 265, ni par M. Aurele, p. 401.

Civica. V. Cereals Pompeianus.

Claudius *Civilis*, celebre chef des Hollandois, les fait revolter contre les Romains en 69 &c. p. 22. 23, remporte divers avantages, p. 42. 43 eſt enfin vaincu par Cereal en 70, p. 57.

Civita-Vecchia, ville de Toſcane, autrefois Centumcelles, p. 179.

Erucius *Clarus* envoyé par Trajan en 117, contre les Orientaux revoltez, p. 203.

Septicius *Clarus* fait Preſet du Pretoire vers 119, p. 230, perd ſa charge en l'an 121, p. 238

Sex. Erucius *Clarus* Conſul II. an 146, Preſet de Rome &c p. 358.

C. Erucius *Clarus* Conſul en 170, p. 362.

C. Julius Erucius *Clarus* Conſul en 193, p. 436. 456, ſe haſte de ſe ſoumettre à Pertinax, p. 457.

Claſſicus de Treves ſouleve les Gaulois contre les Romains au commencement de 70, p. 42, eſt battu avec Civilis, p. 10, luy amene du ſecours de l'Allemagne, p. 17.

Cæcilius *Claſſicus* Proconſul de la Betique, la fille meurt avans l'an 100 &c. p. 168. 169.

Claudius. V. Ariſto. Civilis. Herodes. Libianus. Maximus. Pacatus. Pollio. Pompeianus Ptolemæus Sacerdos. Severus.

L'Empereur *Claude*: ſa timidité établit diverſes coutumes que Veſpaſien abolit, p 22. Il fait un ſecond Muſee à Alexandrie, p. 246.

Cleandre affranchi & Chambellan de Commode, p. 433, aſſaſſine Antere vers l'an 183, p. 429, a part à la mort de Perennis an 186, p. 432, & regne aprés luy &c. p. 433. Il fait diverſes intrigues dans la vuë d'uſurper l'Empire &c. p. 437. Le peuple ſe ſouleva enfin contre luy; & Commode luy fait trancher la teſte en 189 &c. p. 438. 439.

Clemence. V. Bonté, Douceur. Divers exemples de clemence dans Veſpaſien, p. 23. 36, & dans Nerva, p. 141. Veſpaſien aime mieux rendre bons les méchans par ſes bien faits, que de les punir, p. 24. Tite traite tres bien deux Senateurs qui avoient conſpiré contre luy, p. 53 Adrien prend ſoin d'un eſclave fou qui avoit penſé le tuer p. 239 Antonin ne veut point qu'on informe d'une conſpiration &c. p. 310. Bonté extraordinaire de M. Aurele pour les parens & les partiſans de Caſſius, p. 383. 384. *&c.* Il veut ignorer ſes ennemis depeur de haïr quelqu'un, meſme malgré luy, p. 380. Un Prince qui ſe venge paſſe au moins pour trop ſevare, p. 381.

Clement. V. Arretin.

Clement Preſet du Pretoire ſous Caius, p. 10.

M. Arricinus ou Arretinus *Clemens* Conſul ſubrogé en 94, p. 193. 484.

Flavius *Clemens* neveu de Veſpaſien, p. 2, fait donner les ornemens conſulaires à Quintilien precepteur de ſes enfans, p. 113, eſt Conſul & Martyr en 95, p. 109.

Cælius ou Cæcilius *Clemens* Conſul app. en 104, ſuccede à Pline dans la Bithynie, p. 180 156.

Clement gouverne peut-eſtre la Dace ſous M. Aurele &c. p. 364.

Cornivus *Clemens* ou Celer poëte du temps d'Apulée, p. 419.

S. *Clement* d'Alexandrie copie appelle catalogue des Empereurs fait par Chryſeros, p 417.

Clodius. V. Albinus. Criſpinus.

Cluvius l'hiſtorien. V. Rufus.

Cluvius pere d'Helvidius Priſcus, p. 46.

Cocceianus V Dion.

Salvius *Cocceianus* neveu d'Othon tué pour avoir honoré ſa memoire, p. 85.

Cocceius. V. Encolpus. Nerva.

Codrus ou *Cordus* poëte ſous Domitien, p. 120.

Cælius. V. Apollinaris Belbinus.

Le Roy de la *Colchide* ſe ſoumet à Trajan, p. 192.

Colere de Domitien quelquefois promte & furieuſe, quelquefois diſſimulée, p. 83.

Pempeius *Collega* Conſul en 91, p. 501, mais non an 97, ni en l'an 100, p 495.

Colonies: des villes libres & municipales demandent le droit de colonie, quoiqu'onereux, p. 239.

Colonne de Trajan à Rome, dediée en 114, p. 198, 208.

Coloſſe d'airain de plus de 100 piez de haut elevé à Rome en 75, p. 38. Commode en oſte la repreſentation du ſoleil, & y met ſa ſtatuë, p. 440.

La *Comagene* en Syrie ſoumiſa aux Romains en 72, p. 30.

Come dans le Milanés: Pline le jeune en eſtoit, y donne une bibliotheque, y fonde un college, p. 213, 214.

Comedies: il s'en faiſoit meſme aux funerailles des perſonnes de qualité, *p.* 43 Domitien interdit le theatre aux comediens, *p.* 72. M. Aurele diminuë ce qu'on leur donnoit, *p.* 290. Les farceurs ſont oſtez par Domitien, rétablis par Nerva à la priere du peuple, oſtez de nouveau par Trajan qui en eſt loüé, rétablis par luy vers 101, *p.* 139. 164. 173. V. Dantes. Jeux. Spectacles.

Commodus. V. Verus.

L. Ceionius *Commodus* Conſul en 78, *p.* 39. L. Ceionus *Commodus* Verus pere de Lucius Ceſar, peut eſtre le Conſul de l'an 106, *p.* 187.

L. Ceionius *Commodus* Auguſte. V. L. Verus.

L'Empereur Lucius ou Marcus Aurelius Commodus. *V. ſon titre p.* 422, naiſt le 31e jour d'aouſt en l'an 61, *p.* 341, eſt fait Ceſar le 12 octob. 166, *p.* 355. M. Aurele ſon pere allant en allemagne en 170, ſe laiſſe à Rome, *p.* 363. Il eſt Appellé Germanique le 15. octobre 172, *p.* 368, reçoit la robe virile le 15 juillet 175, *p.* 379, & la puiſſance du Tribunat vers le mois d'aouſt, *p.* 384, ſon pere le fait tres bien elever &c. *p.* 397. le mene en Orient, *p.* 385. Il eſt fait Imperator le 27 novembre 176, Conſul pour l'an 177 &c. *p.* 389. 390, & Auguſte en 177, appavant le mois d'aouſt, *p.* 390 Il epouſe Criſpine en 178 &c. *p.* 393, eſt Conſul II. en 179 &c. *Ibid* On aſſure qu'il avança la mort de ſon pere, *p.* 394 Il fait bruler vifs les enfans de Caſſius que ſon pere s'eſtoit fait honneur de conſerver, *p* 382. Il met bien de nouveaux impoſts, *p.* 461. Aprés ſa mort ſes ſtatuës ſont abatuës, *p.* 460.

Quintilius *Condianus*, & Quintilius Maximus freres toujours unis enſemble, ſont Conſuls en 151 &c *p.* 320, ſoſtiennent les Atheniens contre Herode Atticus, *p.* 367, ſuivent M. Aurele en Orient en 175 & 176, *p* 385, amenent Ariſtide à M. Aurele, *p.* 388, puis commandent dans l'Illyrie en 177, *p* 385. remportent quelques victoires ſur les Allemans en 178, *p.* 393. Commode les fait tuer vers 183, *p.* 430.

Sex Quintilius *Condianus* le jeune, *p.* 320, eſt Conſul en 180, *p* 394. Commode le veut faire tuer vers 183. Il ſe cache &c. *p.* 430, ſon nom eſt oſté des faſtes, *p.* 436. Un impoſteur demande ſes biens à Pertinax &c. *p.* 461.

Conſeil: Un Prince ne doit rien faire ſans conſeil, *p.* 400. Les bons avis ſont toujours bien receus par Antonin, *p.* 306

La *confiſcation* eſtoit une ſuite de l'exil: ce qui fut aboli par Trajan, *p.* 137. 152. Elle eſtoit rare ſous Antonin, *p.* 308.

Conſtance: Antonin conſtant dans ſa conduite parcequ'il ne fait rien qu'aprés y avoir bien penſé, *p.* 301. M. Aurele toujours ferme dans ſon devoir, inebranlable à la complaiſance & à la crainte, *p.* 365. Pertinax attend la mort avec intrepidité, *p.* 456.

Conſtantin a fait quelques changemens dans les charges, *p.* 271. Il décharge ceux de Nicée d'une amende annuelle, *p.* 351, punit ſeverement les Juifs d'avoir voulu rebaſtir leur Temple &c. *p.* 292.

Conſulaires: Adrien en établit quatre pour rendre la juſtice dans l'Italie, *p.* 265.

Conſulat. Conſuls. Les Empereurs eſtoient ordinairement Conſuls l'année qui ſuivoit leur promotion, *p.* 160. Comment Pline & d'autres furent nommez Conſuls par le peuple ſous Trajan &c. *p.* 164-168. Cleandre fait 25 Conſuls en l'an 189, *p.* 433. 437. les Conſulats ſubrogez & les ornemens ou honneurs conſulaires ſont deux choſes fort differentes, *p.* 467 Les Conſulats des Empereurs ſe contoient toujours juſqu'à ce qu'ils en priſſent un nouveau *p.* 504. Les Conſuls deſignez opinoient les premiers, *p.* 523.

Coquebas. V. Barcoquebas.

Cn Dominius *Corbulo* pere de Domitia Longina femme de Domitien, *p.* 66.

Corellia achette une terre de Pline le jeune &c. *p.* 215.

Corellius. V. Panſa.

Corellius homme d'honneur eſt employé par Nerva, *p* 138. Pline le jeune prend ſes avis, *p.* 216.

Cornelia premiere Veſtale enterrée vive, ſans eſtre bien convaincuë, *p.* 99.

Attidius *Cornelianus* gouverneur de Syrie, fuit devant les Parthes vers 161, *p.* 348. Phrynique loué ſon erudition, & luy adreſſe un ouvrage, *p.* 450.

Cornelius. V. Cethegus. Dolabella. Fronto. Fuſeus. Nepos Orfitus. Palma. Scipio. Tacitus. Victorinus.

Annia *Cornificia* ſœur de M. Aurele, *p.* 314. qui luy laiſſe tout le bien de ſon pere, *p.* 339. Elle conduit Lucille ſa niece en Aſie à L. Verus l'an 164, *p.* 352.

Tertullius *Cornutus* homme d'honneur, Conſul en l'an 190 au mois de ſeptembre; Quel il eſtoit, *p* 165. Il opine fortement, *p.* 168.

Corvinus. V. Clemens.

Coſrhoés Roy des Parthes en 106, aprés Pacorus ſon pere &c, *p.* 189. 509, fait ce ſemble quelque traité avec Trajan vers 107 &c. *p.* 194. luy laiſſe prendre en 115 l'Adiabene, Seleucie, Cteſiphon, ſon throne, ſa fille, & s'enfuit, *p.* 198, eſt rétabli en 117, *p.* 230. Il a p.e une conference en 123 avec Adrien, *p.* 240, qui luy renvoie ſa fille vers l'an 130, *p.* 243. Le Roy des Parthes redemande ſon throne à Antonin, *p.* 313.

Les *Coſtoboques* courent la Grece juſques en Acaïe vers 169, *p.* 357, ſont chaſſez de leur pays par les Aſtinges, *p.* 364.

Les *Cotins* en Allemagne trahiſſent M. Aurele, *p.* 365.

Digitized by Google

Cotys Roy du Boſphore meurt vers 134, *p.* 250
Les *Couades*. V. les Quades.
Courage extraordinaire d'un cavalier bleſſé, *p.* 184. Action courageuſe d'un autre ſoldat, *p.* 364.
Cozeba ou *Cozba*. V. Barcoquebas.
Crainte: Domitien & Commode font craindre & craignent tout le monde, *p.* 110. 448.
Scribonianus *Craſſus* frere de Piſon Ceſar, eſprit tranquille, *p.* 9.
Calpurnius *Craſſus* conſpire contre Nerva, & eſt banni, *p.* 141.
Craſſus Frugi eſt traité de nueſme par Trajan, *p.* 188. Adrien ne veut pas le faire mourir en 107, *p.* 229. Un Intendant le fait peu aprés ſans ordre, *p.* 183
Sulpicius *Craſſus* Proconſul d'Aſie eſt tué en 190, *p.* 440.
La *credulité* fait qu'Adrien perd enfin tous ſes amis, *p.* 222.
Creperius V. Calpurnianus.
Creſcent philoſophe cynique fait beaucoup de maux aux Chrétiens, *p.* 403.
Criſpin p. e. Conſul en 108, *p.* 196.
C. Clodius *Criſpinus* Conſul en 113, *p.* 197.
Criſpin Conſul en 187, *p.* 434.
Criſpine epouſe en 178 l'Empereur Commode, *p.* 303. Il la bannit & la fait mourir en 183, ou quelques temps aprés, *p.* 428.
Vibius *Criſpus* poëte & orateur ſous Domitien, *p.* 69.
Critio, ville de Bithynie eſt ſurnommée Flavia, *p.* 44.
Crone platonicien ami de Numene, *p.* 410.
Cruauté. Celle de Domitien venoit de ſa laſcheté, *p.* 65. 80, de ſon avarice, *p.* 84. 86, de la croyance qu'il avoit aux delateurs & aux aſtrologues, *p.* 81. Elle eſt cauſe de la revolte d'Antonin, *p.* 95. Il faiſoit ſon divertiſſement de voir ſouffrir ceux qu'il faiſoit tourmenter, *p.* 83. Adrien eſt cruel au commencement & à la fin de ſon regne, *p.* 221. 255. 266. La credulité & la timidité de Commode augmentent ſa cruauté naturelle, *p.* 422.
Cteſiphon, ſejour du Roy des Parthes en hiver, *p.* 124. Elle eſt priſe par Trajan & par Caſſius, *p.* 199, 352.
Cumes dans la Campanie, ſouffre beaucoup en 79 par l'embraſement du Veſuve, *p.* 55.
Aſſidius *Curianus* exclus par Pline de la ſucceſſion de ſa mere, *p.* 216.
Curiatius. V. Maternus.
Curioſité de ſavoir le ſecret des familles, blaſmée dans Adrien, *p.* 226. Ruſtique attend que Plutarque ait fini ſon diſcours pour lire une lettre qu'il avoit receuë de l'Empereur, *p.* 105.
Curtius. V. Montanus
Cuſpius. V. Rufinus.
L'iſle de *Cypre*: Les Juifs y tuent 240000 hommes en 116, & en ſont tous chaſſez, *p.* 284.
Cyrene eſt ſurnommé Flavia, *p.* 44. Ravage des Juifs dans la Libye Cyrenaïque vers 116, *p.* 283.
Cyzic eſt ſubmergé ſous Antonio, & rétabli, *p.* 310.

D

Les *Daces*. V. Decebale. Quels eſtoient ces peuples &c. *p.* 90. Ils coureot juſque dans la Pannonie en l'an 70, *p.* 11. Leur pays eſt reduit en province par Trajan, *p.* 185. Adrien veut l'abandonner, mais on l'en detourne, *p.* 230. Les Daces font la guerre à Antonin, *p.* 311, ſont vaincus en 168, *p.* 359. Douze mille ſe donnent aux Romains en 180, *p.* 423.
Damis ſe rend diſciple d'Apollone de Tyanes à Ninive, *p.* 123, le ſuit à Rome ſous Domitien & juſque dans la priſon, mais il n'eſt pas preſent à ſa more, *p.* 127. 129 Il en a écrit la vie, *p.* 121.
Damophile de Bithynie, philoſophe, *p.* 415.
Les *Dancriges*. V. Les Lanerigea.
Danſes: Apollone de Tyanes les abolit en divers endroits, *p.* 124. Un queſteur eſt chaſſé du Senat parcequ'il danſoit, *p.* 72.
David: Domitien & Trajan perſecutent ceux qui ſont deſcendus de luy. *p.* 86.
Decebale Roy des Daces: ſes grandes qualitez, ſes guerres contre Domitien, *p.* 90-92. Il enleve aux Jazyges une partie de leur pays, *p.* 158. Il eſt vaincu par Trajan en 101, *p.* 172, & de nouveau en 105, il ſe tuë &c. *p.* 182. 185.
Défiance: celle de Domitien ruine ſes armées, *p.* 80. Il veu qu'il y en ait une continuelle entre les Princes & leurs ſujets, *Ibid.* Ceux qui aiment à ſe faire craindre n'oſent ſe fier à perſonne, *p.* 440. 448.
Les *Delateurs*: Mucien empeſche le Senat de les pourſuivre, *p.* 9. Tite les punit ſevercment, *p.* 52. Domitien dit que qui ne les chaſtie pas les anime, *p.* 71. Il s'en ſert, & puis il les perd, *p.* 81. 85. Nerva eſt fort ſevere contre eux, *p.* 137. & Trajan encore plus *p.* 163. M. Aurele rejette abſolument les raports ſans preuve, *p.* 337. Commode reçoit aiſément les plus faux, *p.* 440. Pertinax ordonne des peines contre les delateurs, *p.* 460. Ils ne manquent jamais ſous les Princes qui les veulent ecouter, *p.* 81.
L'iſle de *Delos*: Les Atheniens y baſtiſſent une nouvelle Athenes, *p.* 151.
Demetrius le cynique ſe joint à Apollone de Tyanes vers l'an 61, *p.* 125. Apollone le recommande à Tite en 71, &c *p.* 49. Il eſt chaſſé de Rome vers 75, & banni à cauſe de ſon inſolence &c. *p.* 73. Il exhotte Apollone de ſe cacher de Domitien, *p.* 127.
Demetrius ſophiſte d'Alexandrie, diſciple de Favorin, *p.* 270.

Demetrius méchant hiſtorien de la guerre des Parthes, *p.* 353.

Demetrius medecin de M. Aurele *p.* 339.

Demonax cynique : abregé de ſa vie, *p.* 405.

Demonſtrate deputé des Atheniens à M. Aurele vers 172 &c. *p.* 367.

Demonſtrate femme de Cleandre, *p.* 433.

Denombrement des citoyens, (*cenſus* :) le dernier s'eſt fait par Veſpaſien & Tite en l'an 74, *p* 37.

Denys de Milet ſophiſte aſſocié par Adrien à l'academie d'Alexandrie, *p.* 240. Il eſt fait Chevalier &c. *p.* 270.

Denys d'Halicarnaſſe le jeûne écrit de la muſique ſous Adrien, *p* 277.

Les *deſerteurs* cenduits par Materne ravagent pluſieurs provinces, *p.* 434.

Deſintereſſemens: On en voit de beaux exemples dans Pline le jeûne, *p.*215 216, & dans M. Aurele, *p.* 339. 379. 399

Deuelte ou *Deulte* ville de Thrace, colonie des Faviens, *p.* 44.

Deuil: Adrien eſt neuf jours habillé de noir pour la mort de l'Imperatrice Plotine, *p.*242.

Atranius *Dexter* tué eſtant Conſul en 102, ou peu aprés, *p*, 176. 499. 500.

Diegis frere de Decedale, traite en ſon nom avec Domitien, *p.* 93.

Dieta : Veſpaſien pour conſerver ſa ſanté paſſoit tous les mois un jour ſans manger, *p.* 4.

Dillius. V. Vocula.

Dioclitien s'attribuë le titre de Seigneur, & meſme de Dieu, *p.*88. Il honoroit beaucoup M Aurele, *p.* 398. Il a app, partagé les Gaules en 24 provinces, *p.* 535.

Diogene cynique inſolent, eſt foüetté à Rome vers 78, *p.* 51.

Diogenien a fait un recueil de proverbes, *p.* 278.

Diognete porte M. Aurele à aimer la philoſophie *p.* 338. luy apprend à faire des dialogues, *Ibid.*

Dion Ghryſoſtome ſophiſte, veut porter Veſpaſien en 69 à quitter l'Empire, *p.* 126. Il s'enfuit vers 94 au pays des Getes par la crainte de Domitien, *p.* 107, empeſche les troupes de la Meſie de venger la mort de ce Prince, *p.* 112, revient à Rome en 96 ou 97, *p.*136. Trajan le met ſur ſon char de triomphe en 101 ou 102, *p.*173. Il arreſte par ſon eloquence une grande ſedition, *p.*136 Favorin eſtoit ſon diſciple, *p.* 269.

Cocceianus *Dion* habitant de Pruſe, *p.* 281.

Dion l'hiſtorien eſtoit ce ſemble en Cilicie vers 183, *p.* 430. Il apprend en 192 aux autres Senateurs le moyen de ne pas rire des folies de Commode, *p.* 445. Son livre 70 eſt perdu il y a plus de 800 ans, *p.* 305. Il ſe trompe ſur Agricola, *p.* 475. Les Conſuls mis à la teſte de ſon *p.* 484.

Papirius *Dionyſius* intendant des vivres, met la famine dans Rome vers 188. *p.*437, & en eſt puni *p.* 439.

Diſſimulation : c'eſt un crime de penetrer dans l'intention des Princes diſſimulez, & de n'y pas penetrer, *p* 80. La haine de Domitien d'autant plus dangereuſe qu'il la diſſimuloit davantage, *p* 83

Diurpanée c'eſt Decebale, *p.* 481.

Servius Cornelius *Dolabella* Conſul en 86, *p* 89.

Dodwel veut contre toute raiſon qu'Adrien ait conté ſon Tribunat du 9 aouſt 116, *p.* 516.

Domitia. V. Fauſtina Lucilla.

Domitia Longina femme de Domitien: abregé de ſon hiſtoire, *p.*66. Elle eſtoit innocente de l'inceſte dont on l'accuſoit avec Tite, *p.* 53, mais coupable de bien d'autres crimes, *p.*66. Domitien la vouloit faire mourir au lieu de la repudier, *p* 82. Elle le fait tuer luy meſme, *p*, 111.

L'Empereur Flavius Sabinus DOMITIANUS ſecond fils de Veſpaſien. *V. ſon titre*, *p.*64, eſt declaré Ceſar vers le 23 decembre 69, Prince de la jeuneſſe, & Preteur pour l'an 70, *p.* 6. 7. Il exerce peu la Preture &c. *p.*8 C'eſtoit un eſprit ambitieux & turbulent, *p* 7, jaloux de la gloire de ſon frere, *p.* 18. Il entreprend beaucoup de choſſes audeſſus de ſon âge &c *p.* 7. Il vouloit prendre Primus auprés de luy, *p.*9, ſe ſert de ſa qualité pour commettre toutes ſortes de crimes *p.*7, aimoit Clement Arretin, *p.* 10. Il fait mourir Valentin de Treves en 70, *p.* 16, vient à Lion &c *p* 18. Veſpaſien le rabaiſſe autant qu'il peut, *p.*25, Il eſt Conſul ſubrogé en 71, *p.*28, ne peut obtenir d'aller au ſecours des Parthes. *p.* 31. Il eſt fait Conſul ordinaire en 73, *p.*33. On croit qu'il fut Conſul ſubrogé en 74, 75, 76, 77, *p.* 37-39. Tite le traite trop bien, & ne le peut adoucir, *p.* 54, le fait Conſul ordinaire en 80, *p.* 59. Domitien l'empoiſonne à ce qu'on croit, *p.*62. Il oſte les farceurs, *p.*139, met de bons officiers, *p.*158. Ses voyages coutnolet beaucoup, *p.* 161. Il fait mourir Pompoſianus, *p.* 24, maltraite Apollone de Tyanes, *p.* 127. Il avoit des eſpions parmi les priſonniers, *Ibid.* Ses inceſtes avec Sabine ſa niece, *p.* 63. Il envoie Trajan commander dans la Germanie aprés l'an 88, *p.*146. Nerva confirme ſes graces & ſes reſcrits, *p*, 138. 139. Ceux qui l'avoient tué ſont punis par les Pretoriens, *p.* 241.

Flavie *Domitille* femme de Veſpaſien. & *Domitille* ſa fille, mortes avant l'an 70 &c. *p.* 2.

Flavie *Domitille* ſa petite-fille, femme du Conſul Clement, eſt bannie par Domitien comme Chrétienne en 95, avec Sainte Flavie *Domitille* petite-niece du meſme Empereur, *p.*109.

Domitius. V. Afer. Corbulo.
Dorothée d'Aſcalon gramairien, *p.* 278.
Doepanée. c'eſt Decebale, *p.* 91.
Les *Drilles*. V. les Sannes.
Druencien ou *Druncien* gendre de Caſſius, *p.* 381.
Dulius. V. Silanus.
Duras cede la couronne des Daces à Decebale, *p.* 90.
Douceur de Veſpaſien, *p.* 436, d'Antonin, *p.* 301. 302, de M. Aurele, *p.* 338. 350. 368. La douceur doit eſtre ſans laſcheté & ſans molleſſe, *p.* 150. 301. 454. V. Bonté. Clemence.

E

Eburius Preſet du Pretoire eſt executé vers 187, *p.* 433.
Echatanes, ſejour des Rois des Parthes durant l'été, *p.* 124.
Eclecte affranchi de L. Verus, conſervé par M. Aurele, *p.* 360. D'autres le font valet de Quadratus tué en 183, *p.* 429. Commode le fait ſon Chambellan. *Ibid.* Il contribue à la mort de Commode &c. *p.* 456. Il fait Pertinax Empereur, *p.* 456, & eſt tué en la défendant, *p.* 495. On le nomme quelquefois Electe, *p.* 565.
Deux *eclipſes* en quinze jours, le 4 & le 20 de mars 71, *p.* 29.
Edeſſe forcée & brulée par Luſius, *p.* 203.
Edifices: Trajan en fait beaucoup ſans y employer le ſang de perſonne, *p.* 152. Il y met ſon nom partout, & on s'en moque, *p.* 157. Les maiſons à Rome ne devoient point paſſer ſoixante piez de haut, *p.* 208. Adrien baſtit dans preſque toutes les villes, *p.* 260.
Edit perpetuel dreſſé par Salvius Julianus en 131, *p.* 244, fait tout le droit Romain juſqu'au Code Theodoſien, *p.* 262.
L'*education* ne corrige pas toujours le mauvais naturel, *p.* 422. Pertinax fait elever ſon fils comme un ſimple particulier, *p.* 459. Les Romains plaignoient plus l'argent à l'education de leurs enfans qu'à toute autre choſe, *p.* 114. La molleſſe des peres perd les enfans, *p.* 397.
Egalité merveilleuſe d'eſprit & de conduite dans Antonin, *p.* 391, & dans M. Aurele. *p.* 335. 343.
Eggius. V. Matullus.
Egnatius. V. Capito. Marcellinus.
P. *Egnatius* Celer accuſateur de Soranus, eſt condanné en l'an 79, *p.* 9.
L'*Egypte* en trouble en 116 & 117 à cauſe des Juifs, *p.* 229. 283, & vers 121 pour un bœuf, *p.* 238. Lupus Preſet d'Egypte en 116, *p.* 283.
Electe. V. Eclecte.
Eleuſine pres d'Athenes: Adrien la garantit des debordemens du Cephiſe, *p.* 239. Myſteres d'Eleuſinne: Adrien les établit à Rome, *p.* 262. Les grands ne ſe celebroient que tous les quattre ans, *p.* 250.
Elien adreſſe quelquefois écrits à Adrien, *p.* 178
Eloquence: Veſpaſien donne le premier des penſions aux profeſſeurs d'eloquence, *p.* 27.
Embraſemens à Rome qui dure trois jours, & conſume le Capitole en l'an 80, *p.* 60. Embraſement effroyable du mont Veſuve en 79 &c. *p.* 54. 58. Palais d'or de Neron brulé en 104, *p.* 181. Grands embraſemens à Rome & autrepart ſous Antonin, *p.* 309. Il en arrive un grand ſous Commode en 188, *p.* 436, & un encore plus grand en 191 qui conſume les temples de la paix, de Veſta &c. *p.* 442. Il fait reconnoiſtre la puiſſance de Dieu aux payens meſmes, *p.* 443.
Emeſe en Phenicie, avoit Soëme pour Roy en 72, *p.* 30.
Emilie Veſtale adultere, *p.* 209
Emilien gouverneur de Syrie, puis d'Aſie en 191, *p.* 443.
Emmaus. V. Nicopte.
Empereurs: *Empires*. Pour bien gouverner, ecouter ceux qui veulent bien nous parler avec liberté, *p.* 49. Il faudroit choiſir le meilleur de tout en Etat pour le conduire, *p.* 142. Veſpaſien avoit pitié de la folie de ceux qui aſpiroient à l'Empire, *p.* 23, & ceux qu'on y appelle ſont à plaindre, *p.* 136. Pertinax ne l'accepte que par contrainte, *p.* 457. Clauſe remarquable dans les vœux que faiſoient les Romains pour les Empereurs, *p.* 167. Etat de l'Empire vers l'an 150. *p.* 328. Les domeſtiques des Emperenrs eſtoient vétus de blanc, *p.* 72, tous de leurs affranchis ou eſclaves juſqu'a Adrien qui prit des Chevaliers pour ſecretaires, intendans &c. *p.* 262. Antonin n'eſtoit ſervi que par ſes eſclaves, *p.* 306. On portoit du feu devant les Auguſtes, *Ibid.* & devant les Ceſars, *p.* 342. Commode & ſes ſucceſſeurs prennent les titres de Pius, Felix, *p.* 425.
Empone. V. Peponile.
M. Cocceius *Encolpus* affranchi de Nerva, *p.* 134.
Enfance: Un Prince agé de douze ans vient traiter avec les Romains, *p.* 376. Un enfant de treize ans ſemporte le prix de la poëſie latine, *p.* 188. M. Aurele admet les enfans à la ſucceſſion de leurs meres mortes ſans teſter, *p.* 393, ordonne que les noms des enfans ſeront enregiſtrez un moins au pluſtard aprés leur naiſſance, *p.* 401 Enfant né à onze mois, *p.* 265.
Envie maligne & baſſe d'Adried, qui rabaiſſoit tous ceux qui excelloient en chaque choſe, *p.* 221.
Epaphrodite affranchi de Neron: Domitien le bannit, & puis le fait mourir vers l'an 95, *p.* 109. Epictete eſtoit ſon eſclave, *p.* 270.
Epaphrodite de Queronée grammairien, *p.* 120.
Epargne. V. Avarice. Menage. Epargne ſans avarice, *p.* 308. Adrien n'achette rien que de ne-

ceſſaire, ne nourrit aucune perſonne inutile, p. 223.

Epheſe: on pretend qu'Apollone de Tyanes y corrige diverſes choſes, p. 124.

Epictete celebre ſtoïcien: abregé de ſon hiſtoire, p 270. Il eſt chaſſé de Rome comme philoſophe vers 94, p. 106. Dialogue de luy & d'Adrien, p. 266.

Antiochus *Epiphane* fils du Roy de Comagene: ſon hiſtoire, p. 29. 30.

S. *Epiphane* peu exact dans l'hiſtoire, p. 230

Epponine. V. Peponine.

Eprius. V. Marcellus.

L'*ere* de Samoſates commence à la fin de 71, p. 31. Celle de Petra & de Boſtres en l'an 105. p. 187. Les Egyptiens en commencent une au regne d'Antonin, p. 314.

Erucius. V. Clarus.

Eſclave fugitif devenu Centenier, eſt rendu à ſon maiſtre, p. 72. Un eſclave ne doit jamais eſtre ecouté contre ſon maiſtre, p. 137, ne peut eſtre vendu à ceux qui en faiſoient un honteux trafic p. 262, ni puni de mort depuis Adrien que par les magiſtrats; p. 264. Adrien caſſe la loy qui les faiſoit tous mourir quand leur maiſtre avoit eſté aſſaſſiné chez luy, p. 263, & abolit les ouvroirs où on les tenoit priſonniers, p. 164.

L'*Eſpagne*: on y faiſoit d'ordinaire les recruës, p. 239.

Eſtienne intendant de Domitille conſpire contre Domitien, & le tuë, p. 111. Il eſt auſſi-toſt tué luy meſme, p. 112.

Etude: application extraordinaire de Pline le naturaliſte à l'étude, p. 59.

Eubiote Roy du Boſphore vers 170, fait la guerre aux Scythes, p. 405.

Eumenée, ville de Phrygie eſt ſurnommée Flavia, p. 44.

Eunape veut faire un Dieu d'Apollone de Tyanes, p. 133.

Eunuques: Domitien défend d'en faire p. 74. ce que Nerva confirme, p. 138.

Eupater Roy du Boſphore vers 180, p. 405.

Euphrate philoſophe tres celebre, veut perſuader à Veſpaſien en 69 de quitter l'Empire, p. 126, décrie Apollone de Tyanes comme un méchant homme, *ibid.* meurt volontairement vers l'an 18 &c. p. 132. 233. 521.

L'*Euphrateſienne*, c'eſt la Comagene, p. 30.

L'*Europe* partie de la Thrace, devient une province vers 73, p. 34.

Europe, ville de Syrie ſur l'Euphrate &c. p. 349.

Eurythme affranchi de Trajan, p. 154. 178.

Euſebe de Ceſarée a écrit contre Hierocle, p. 121. Sa chronique n'eſt pas exacte, p. 478. Les Conſuls y ont eſté ajoutez par Scaliger, p. 484.

Eutychius. V. Proculus.

Euxene pythagoricien tres dereglé, eſt le premier maiſtre d'Apollone de Tyanes, p, 121.

Exactitude trop grande dans les petites choſes, blaſmée par Adrien, p. 126. Il eſt bon de tout ſavoir, mais non de tout relever, p. 40.

Exceller en bien des choſes hors de ſon devoir, n'empeſche pas qu'on ne ſoit un Neron & un Commode, p. 445.

Exedare Roy d'Armenie en 106, reçoit la couronne des Parthes; ce qui luy attire la guerre des Romains. Il eſt depoſé, p. 188. 189.

L'*exemple* des bons Empereurs reforme les vices de Rome, p. 21. 22. 401.

L'*exil* eſtoit ſuivi de la confiſcation, meſme aprés Trajan qui avoit aboli cette loy, p. 152.

F

Fabia ſœur de L Verus Auguſte, p. 256. Adrien la deſtine pour femme à M. Aurele, qui ne l'epouſe pas, p. 340. Elle avoit trop de pouvoir ſur ſon frere, p. 361. Elle veut epouſer. M Aurele en 176, p. 386. Un eſclave ſe pretend ſon fils, p. 463.

L. Annius *Fabianus* Propreteur de la Dace, p. 184.

Fabius. V. Catullinus. Chilo. Hiſpanus Juſtus. Marcellinus. Quintilianus.

Fabricius. V. Veiento.

Arria *Fadilla* mere de Tite Antonin &c. p 297.

Julia *Fadilla* fille d'Arria, p. 298.

Aurelia *Fadilla* fille de T. Antonin, *ibid.*

Fadilla fille de M. Aurele vivoit encore en 189, p. 340.

Q. Soſius *Falco* Conſul en 193, p. 446. 456, ſe haſte de ſe ſoumettre à Pertinax, p. 457, le reprend avec inſolence, p. 458. Les Pretoriens le veulent faire Empereur: Pertinax empeſche le Senat de le condanuer, p. 463. 464.

Famille non moins difficile à gouverner pour quelques uns qu'une province, p. 40.

Famine: Quelques Allemans reduits par la faim à ſe manger les uns les autres, p. 74. Famine à Rome où Antonin fait paroiſtre ſa bonté, p. 309. Il y en eut une autre en 166, p 356, & encore en 188, cauſée par la malice de ceux qui gouvernoient, p. 437.

Fannia fille de Thraſes, & femme d'Helvidius Priſcus, p. 35, ſuit ſon mari dans ſon exil ſous Neron & ſous Veſpaſien, p. 36, fait écrire ſa vie par Senecion, p. 104, eſt bannie pour cela par Domitien vers 94, eſt rappellée par Nerva, p. 104. 105.

Farceurs. V. Comedie. Jeux. Spectacles.

Favorin d'Arles ſophiſte celebre: ſon hiſtoire & ſes écrits, p. 269. Aulu-Gelle le conſulte ſur un procés, p. 421.

Annia Galeria *Fauſtina* femme de T. Antonin, & tante paternelle de M. Aurele, p. 298.

334. Elle eſt faite Auguſte dés l'an 138, p. 105 & meurt en 141 vers avril &c. p. 316.
Annia *Fauſtina* fille d'Antonin, p. 298. M. Aurele l'epouſe en 139 au plutoſt & en 146, au pluſtard, p. 315. 340. Elle avoit le titre d'Auguſte avant ſon mari, p. 341. On la ſoupçonne de la mort de L. Verus, p. 361. Elle dedaignoit Pompeien ſon gendre, p. 363. Elle ſuit M. Aurele en Pannonie, p. 367. s'intereſſe pour les Atheniens, *ibid.* On l'accuſe d'avoir eu part à la revolte de Caſſius, p. 377. Elle meurt dans la Cappadoce ſur la fin de 175, p. 385. Sa vie dereglée &c. p. 396.
Domitia *Fauſtina* fille de M. Aurele, p. 340.
Annia *Fauſtina* couſine germaine de M. Aurele, p. 334. Commode la fait mourir en 190 p. 440.
Fauſtinople, ville en Iſaurie ou en Cappadoce, p. 385.
Fauſtus poëte ſous Domitien, p. 120.
Sextilius *Felix* remet une partie des Gaules dans l'obeïſſance en l'an 70, p. 15.
Tib. Julius *Ferox* Conſul ſubrogé en l'an 100, p. 166, opine contre Marius Priſcus, p. 168.
Feſtin funebre de Domitien, p. 98.
Valerius *Feſtus* Lieutenant en Afrique fait tuer Piſon ſon Proconſul en 70, p. 8, repouſſe les Garamantes, p. 11.
Hoſtilius *Firminus* Lieutenant d'Afrique avant l'an 100, p. 168.
Romanus *Firmus*: Pline le jeune luy donne pour eſtre Chevalier, p. 215.
Le *fiſc* eſt proprement le domaine de l'Empereur, p. 152. Le fiſc n'a jamais tort que ſous un bon Prince, *ibid.* Avocat du fiſc établi par Adrien, p. 264.
Hordeonius *Flaccus* gouverneur de la baſſe Germanie, ſollicite Civilis en 69 à ſe declarer pour Veſpaſien, p. 12, envoie contre les Hollandois des troupes qui ſont battuës, p. 12, 13, eſt tué par ſes ſoldats revoltez, p. 14.
C. Valerius *Flaccus* Setinus Balbus poëte celebre ſous Veſpaſien & Domitien, p. 67. 116.
Flaccus gouverneur de Numidie eſt défait par les Naſamons, & les défait enſuite, p. 86.
Flaccus Conſul en 174, p. 369.
Flaterie: Domitien l'aime, & fait profeſſion de la haïr, p. 80. Les flateurs ſe taiſent ſous Trajan, parcequ'on ne les ecoute point, p. 152. Il haïſſoit les complimens, les eloges, & tout ce qui ſentoit la flaterie, p. 149. 150.
Flavia. V. Domitilla. Titiana. Pluſieurs villes prennent ce nom ſous Veſpaſien & ſes enfans, p. 44.
Flaviobriga, aujourd'hui Bilbao dans la Biſcaie, peuteſtre une colonie de Veſpaſien, *ib.*
Flavius. V. Aper. Arrianus. Calviſius. Clemens, Marcianus. Sabinus, Sulpicianus. Tertullus. Veſpaſianus.
Julius *Florus* celebre orateur ſous Tibere, p. 281.
L. Julius *Florus* hiſtorien. ce qu'on en ſçait, *ibid.*
La *Foy*: Il n'y a point de bonne vie ſans la foy, p. 324. Les vertus humaines n'y diſpoſent point, p. 314.
Fonteius, V. Agrippa.
Les *Francontois*, (Sequani,) défont en 70 ceux de Langres revoltez, p. 14.
Les *Friſons* ſont battus vers 186, p. 434.
Sex Julius *Frontinus*; abregé de ſon hiſtoire: ſes écrits, p. 209. 210. Il eſt Preteur en l'an 70 &c. p. 8, gouverne l'Angleterre en 77, & y ſoumet les Silures, p. 32. Quelques uns le font Conſul III. en l'an 100, p. 164. Pline le jeune prenoit ſes avis, p. 216. Il meurt vers l'an 101, p. 173. Fautes dans ſes ouvrages, p. 33.
M. Julius *Fronto* Conſul II. app. en 97, parle avec liberté à Nerva &c. p. 140. eſt fait Conſul III. pour l'an 100, p. 164. 166. 495.
Fronto Catius avocat celebre vers l'an 100. p. 495.
Julius *Fronto* commande la flote de Miſene ſous Adrien p. 164.
M. Cornelius *Fronto* grand orateur, Conſul ſous Antonin &c. p. 332.
Fronton commande les troupes ſous Lucius Verus, p. 349.
Frugalité de Veſpaſien, p. 22. celle de Trajan eſtoit ſon threſor, p. 152. Celle de Pertinax reforme le luxe de Rome, p. 460.
Frugi V. Craſſus. Piſo.
Fuſidius, V. Pollio.
Fulgence. V. Planciade.
Fulvius. V. Præſens. Valens.
Fulvus. V. Antoninus.
T. Aurelius *Fulvus* ayeul paternel de T. Antonin, Conſul en 85 & 89 &c. p. 79. 97.
Aurelius *Fulvus* le fils, pere de T. Antonin, p. 297.
Minucius *Fundanus* Conſul p. e. en 102 &c. p. 176.
Funerailles; Les Romains y faiſoient meſme des Comedies, p. 43.
Furius. V. Victorinus.
Marcia *Furnilla* ſeconde femme de Tite, p. 47.
Furtin Roy des Quades chaſſé par eux en 175. p. 358. 374.
C. Attius *Fuſcianus* app. Conſul II. en 188, & Prefet de Rome, p. 436.
Fuſcus. V. Salinator.
Cornelius *Fuſcus* Prefet du Pretoire, eſt défait & tué par Decebale &c. p. 92. Domitien luy fait baſtir un monument, p. 94.
Fuſcus petit neveu d'Adrien, qui penſe à l'adopter, & le fait mourir, p. 252. 255.

G

Abius, V. Baſſus.

Gaiete: Antonin y fait un port, *p.* 309.

L'Empereur *Galba* ne veut pas pouſſer les delateurs puiſſans, *p.* 42. Helvidius Priſcus le fait enterrer, *p.* 35. Sa memoire eſt rétablie en l'an 70, *p.* 9.

Calpurnius *Galerianus* homme de merite: Lucien le fait mourir en 170, *p.* 8.

Galerius. V. Antoninus. Fauſtina.

Galgacus Roy en Ecoſſe, *p.* 76.

Galien medecin tres celebre eſt mandé à Aquilée en 169, par M. Aurele, *p.* 59, qui luy permet de demeurer à Rome auprés de Commode, *p.* 363, & luy fait compoſer la theriaque dont il ſe ſervoit. *p.* 339.

Gallican Conſul en 127. *p.* 241.

Glabrio *Gallicanus* Conſul en 150, *p.* 320.

Herennius *Gallus* eſt défait en 69 par les Hollandois &c. *p.* 13.

Annius *Gallus* grand capitaine, eſt envoyé contre les Hollandois, *p.* 15.

Rubrius *Gallus* chaſſe les Sarmates de la Meſie en 70, *p.* 11, eſt p. e. Conſul en 101, *p.* 171.

Appius Annius Trebonianus *Gallus* Conſul en 108, *p.* 196.

Gallus Conſul ſubrogé en 119, *p.* 242.

Gallus Conſul en 174, *p.* 369.

Ganda propheteſſe Allemande vient à Rome vers 85, & y eſt bien receuë, *p.* 79.

Les *Garamantes* ſont battus en 70 par les Romains, *p.* 10.

Les *Gaſcons* battent les Hollandois, *p.* 13.

Gavius. V. Maximus. Orfitus.

Les *Gaulois* ſollicitez par Civilis ſe portent à la revolte au commencement de l'an 70, *p.* 14, & auſſitoſt à la paix, *p.* 15.

Gaza: Adrien y établit une foire, *p.* 291.

Gellius, V. Anlu-Gelle.

L. *Gellius*, Arrien luy adreſſe les Entretiens d'Epictete, *p.* 272.

Geminus V. Antoninus.

Genealogie: Veſpaſien ſe mocque de ceux qui luy en veulent dreſſer une magnifique, *p.* 22. 23.

La *generoſité* eſt eſtimée en ceux meſmes qui en ſont un mauvais uſage, *p.* 36. Il ſe voit de grands exemples de cette vertu ſous Domitien, *p.* 102. 104.

Terentius *Gentianus*: Adrien penſe à l'adopter, & puis ne le peut ſouffrir, *p.* 253.

Lollius *Gentianus* patron de Pertinax, *p.* 452.

Les *Getes* ne ſe doivent pas confondre avec les Daces. *p.* 90.

Glabrio. V. Gallicanus.

Acilius *Glabrio* Conſul en 91, tué vers 95 &c *p.* 97. 98. 109.

Manius Acilius *Glabrio* Conſul en 124, *p.* 240.

M. Acilius *Glabrio* Conſul ſubrogé vers l'an 152, *p.* 321.

C. Junius *Glabrio* Conſul en 152 *Ibid.*

Man Acilius *Glabrio* Conſul II. app. en 186, *p.* 431, refuſe l'Empire que Pertinax luy offroit &c. *p.* 458. Il reçoit beaucoup d'honneurs de ce Prince, diſparoiſt aprés luy. *p.* 459.

Les *Gladiateurs*: On offre à Rome de leur ſang à Jupiter, *p.* 263. Apollone de Tyanes taſche de les abolir, *p.* 125. M. Aurele veut qu'ils ne ſe battent qu'avec des fleurets, *p.* 392. Un payen dit que pour les établir il faut abattre l'autel de la Miſericorde, *p.* 405.

La gloire mepriſée en fait acquerir une plus grande, *p.* 40. Amour de la gloire, dernier vice qu'on ait à vaincre, *p.* 35.

Glycon ſerpent dont l'impoſteur Alexandre fait ſon Eſculape, *p.* 407.

L'Empereur *Cordien* I. a fait en vers l'hiſtoire de M. Aurele, *p.* 324.

Les *Gots* confondus quelque fois avec les Daces, parcequ'ils ont occupé leur pays, *p.* 90.

Gouverneurs: Quels eſtoient ceux que choiſiſſoit Antonin, *p.* 307. Ne donner point pour Gouverneur aux provinces ceux qui en ſont originaires, *p.* 386. Commode retenoit comme en oſtage les enfans des Gouverneurs *p.* 444. Il commence à en mettre deux dans les provinces, l'un pour la juſtice, l'autre pour les armes, *p.* 435. Veſpaſien donne des Gouverneurs à pluſieurs pays libres, parcequ'ils abuſoient de leur liberté, *p.* 33.

Grampius, montagne qui diviſe l'Ecoſſe en deux, *p.* 76.

Grandeur: ſoutenir ſon rang ſans faſte & ſans baſſeſſe, *p.* 3. 22. 47. 51. Eſtre grand & genereux ſans arrogance & ſans fierté, *p.* 454. La grandeur eſt un grand poids &c. *p.* 136.

Pomponia *Gratilla* veuve d'Arulenus Ruſticus, bannie vers 94, rappellée en 96, *p.* 106. deſherite Aſſidius Curianus ſon fils &c. *p.* 216.

Eſtre *grave* ſans oſtre triſte, *p.* 454.

Les *Grecs* avoient deſappris à eſtre libres, *p.* 33.

Guerre: Les armes avancent peu quand on traite mal les peuples, *p.* 40. Trajan modele d'un grand homme de guerre, *p.* 147. Antonin dans la guerre meſme prefere la juſtice à la victoire &c. *p.* 312. Cereal refuſe aux ſoldats le pillage de Treves revoltée & vaincue, depeur de ſe rendre infame, *p.* 16. Les Romains ſont aſſez injuſtes pour attaquer des peuples que meſme ils ne connoiſſoient pas, *p.* 61.

Antoine *Guevara* Eveſque d'Eſpagne, auteur de l'Horloge des Princes, *p.* 403.

Les *Gymnoſophiſtes* philoſophes de l'Ethiopie ſelon Philoſtrate, *p.* 226.

Digitized by Google

G

Hadrien. V. Adrien.

Haine : Domitien haïſſoit tous ceux qui avoient quelque avantage, tous ceux que ſon pere & ſon frere avoient aimez, *p.* 80. 85, & quelquefois auſſi les miniſtres de ſes paſſions, *p.* 84. Moins on craignoit Trajan, moins on le haïſſoit, *p.* 249. Apparence d'amour pire qu'une haine decouverte, *p.* 154.

Ælius, Cajus, & Valerius *Harpocration* ont fait divers écrits de grammaire ou d'hiſtoire, *p.* 427.

Q Ninnius *Haſta* Conſul en 114, *p.* 198.

Heliodore ſophiſte eſt fait ſecretaire d'Adrien p. e. en 121, *p.* 238, qui le maltraite enfin &c. *p.* 270. Il a eſté Preſet d'Egypte, & pere d'Avidius Caſſius, *p.* 374.

Helvia Veſtale tuée du tonnerre, *p.* 208

Helvidius V. Priſcus.

Helvidius fils de Priſcus : Domitien le fait mourir &c. *p.* 46, 104. Certus qui l'avoit mal traité, eſt privé du Conſulat par Nerva, *p.* 140.

Helvius. V. Agrippa. Pertinax. Succeſſus.

Les *Henioques*, peuples ſur le Pont-Euxin, *p.* 191.

Heſtheſtion d'Alexandrie a écrit ſur les meſures de vers &c. *p.* 417.

Heras cynique inſolent eſt decapité à Rome vers 78, *p.* 51.

Herculane ville de la Campanie, perit en 79 par l'embraſement du Veſuve, *p.* 55.

L. Alfidius *Herennianus* Conſul p. e. en 171 *p.* 367.

Herennius. V. Gallus. Philo. Senecio.

Hermas Chambellan de l'Imperatrice Domitia, *p.* 66.

Hermias pere de Nicanor le grammairien, vivoit vers le temps de Trajan, *p.* 278.

Hermippus de Beryte paroiſſoit beaucoup ſous Adrien &c. *p.* 277.

Hermogene hiſtorien executé vers l'an 94. &c *p.* 106.

Hermogene de Tarſe homme extraordinaire, dans l'enfance ; enfant dans un age plus avancé, *p.* 451.

Les *Hermondures* unis aux Marcomans contre les Romains, *p.* 357, ſont défaits en 179, *p.* 393.

Herode poëte grec vers l'an 100, *p.* 317.

Tib. Claudius Atticus *Herodes* diſciple & heritier de Favorin. *p.* 269, regarde Calviſius Taurus comme ſon maiſtre, *p.* 329. Abregé de ſon hiſtoire, *p.* 317. Il enſeigne l'eloquence a Rome, *p.* 411. Il eſt Conſul en 143, *p.* 316, reçoit chez luy L. Verus en 162, *p.* 348. Marc Autele luy laiſſe avant l'an 173 le choix des profeſſeurs d'Athenes, *p.* 388. Il a peine à contenter l'avarice de Polemon, *p.* 226. Il fait faire un baſtiment à Athenes, *p.* 415. Il a une méchante affaire vers 173 contre les Quintiles & contre les Atheniens, *p.* 230. Il s'emporte contre M. Aurele qui le ſouffre &c. *p.* 376, & luy écrit depuis avec bonté à la fin de 175, *p.* 386.

Herodien d'Alexandrie grammairien ſous M. Aurele &c. *p.* 418.

Herodien l'hiſtorien luy eſt poſterieur de 50 ans, *Ibid.* eſtoit à Rome en 192, *p.* 445.

Hiarcas chef des Bracmanes, *p.* 124.

Hiberus Conſul en 133, *p.* 248.

Hierocle oſe comparer Apollone de Tyanes à J. C, *p.* 121.

Hipparque de Nicée homme extraordinaire, eſt tué par ſes citoyens &c. *p.* 351.

Hippocentaure pris en Arabie, *p.* 268.

L'*Hircanie* envoie une ambaſſade à Antonin, *p.* 313.

Fabius *Hiſpanus* relegué en l'an 100, *p.* 169.

Cœpio *Hiſpo* Conſul ſubrogé en 101, *p.* 571.

Hiſtoire : Lucien enſeigne comment il la faut écrire, *p.* 353.

Hoenius. V. Severus.

Holiandois ou Bataves, leur état, leur revolte ſous Civilis, leur défaite, *p.* 11-17.

Homere : Tous les philoſophes y ont voulu trouver leur doctrine, *p.* 279.

Homerites peuples d'Arabie, *p.* 202.

Valerius *Homulus* parle fort librement à Trajan, *p.* 157. 158. V. Omulus.

Hordeonius. V. Flaccus.

Les *Horeſtes* peuples d'Ecoſſe ſe ſoumettent à Agricola, *p.* 77.

Hoſtilius. V. Firminus.

I

Iamblique de Babylone magicien du temps de M. Aurele &c. *p.* 416.

Janus : ſon temple eſt fermé en 71, *p.* 28.

Jaſon d'Argos hiſtorien, p. e. ſous Adrien, *p.* 278.

Les *Jazyques* Sarmates, battent les Romains dans la Pannonie vers 85, *p.* 79. Trajan leur refuſe un pays qu'ils avoient perdu pour l'amour de luy, *p.* 158. Ils deputent a Adrien vers 135, *p.* 252, s'uniſſent aux Marcomans contre les Romains, *p.* 357 ; ſont battus ſur le Danube, *p.* 454, reduits enfin vers 175 à demander la paix, *p.* 375. Commode défend aux Allemans de les attaquer, *p.* 424.

Le Roy d'*Iberie* ſe ſoumet à Trajan, *p.* 192.

Idace oublie les Conſuls de 73, *p.* 39.

Idolatrie : on offre des ſacrifices à Domitien, *p.* 81. Trajan ſouffroit qu'on offriſt de l'encens à ſes ſtatuës, *p.* 557. Adrien ſe dreſſe & ſe conſacre à luy meſme des temples & des autels, *p.* 227, défend d'immoler des hommes, *p.* 262. Les payens font des dieux des perſonnes les plus infames, comme d'Antinoüs, *p.* 247, de Fauſtine,

p. 386, de Commode, p. 448 [& de bien d'autres.] Apollone de Tyanes travaille beaucoup à rétablir l'idolatrie, p. 122. 124. Il reſte encore quelque choſe de l'idolatrie dans les Empereurs Chrétiens, p. 88.

Jean. V. Malela.

S. *Jerome* ſe trompe ſur Quintilien, p. 485.

Jeruſalem eſt repeuplée aprés Veſpaſien, p. 288. Adrien y met vers 132, ou y veut mettre une colonie &c. p. 285. Les Juifs revoltez s'en rendent maiſtres vers 134, les Romains la prennent, & la ruinent entierement, p. 289, & y établiſſent leur colonie ſous le nom d'Ælia Capitolina, p. 294. Il eſt défendu aux Juifs d'y entrer, p. 293. C'eſt pourquoi S. Marc du nombre des Gentils en eſt établi Eveſque, p. 294.

Jeux établis à Epheſe par un Barbille aſtrologue, p. 19. Les jeux Capitolins commencent en l'an 86, p. 89. Jeux ſemblables établis à Vienne, & abolis peu aprés: Les plus ſages ſouhaitent le meſme ſort à ceux de Rome, p. 89. 174. Les jeux ſeculiers ſont celebrez par Domitien en l'an 88 aprés le 13 ſeptembre, p. 94, 95, & par Antonin en 147 ou 148, p. 319. Jeux Parthiques établis à Rome en l'honneur de Trajan, p. 205. Antonin en établit à Pouzoles pour Adrien appellez Pialia, p. 316. Les quatre couleurs du cirque, qui forment bien des factions, p. 70.

Impatience: Silius Italicus ſe laiſſe mourir de faim pour ne ponvoir ſouffrir la douleur d'un clou, p. 119.

Impoſteurs: deux faux Nerons, p. 61. 96. Un faux Sex. Condianus convaincu parcequ'il ne ſavoit pas le grec, p. 461.

Impoſts exceſſifs mis par Veſpaſien, & exigez avec rigueur, p. 7. 15. Agricola les adoucit par la maniere dont il les leve, p. 40. Domitien charge d'impoſts les Juifs & les Chrétiens, p. 86. Nerva les ſoulage, p. 137. Antonin levoit les impoſts avec douceur, p. 307. & en faiſoit aiſément des remiſes, p. 308. Nerva & Marc Aurele vendent les meubles du palais pour n'en point mettre de nouveaux, p. 138. 362. L'impoſt du vintieme des ſucceſſions eſt beaucoup diminué par Nerva, p. 137, & encore plus par Trajan, p. 163, qui remet une partie de ce qui eſtoit dû des anciens impoſts, p. 152. Adrien en fait une grande remiſe en 118, p. 232, & M. Aurele enſuite, p. 391. 399. Pertinax abolit les impoſts mis par Commode, p. 461. M. Aurele les menage beaucoup, parcequ'il les faut tirer du ſang des peuples, p. 365. Adrien défend aux Senateurs de les prendre à ferme, p. 239.

Impudicité. V. Adultere.

Les *Indiens* deputent à Trajan vers 106, p. 187.

Ingratitude: Les grands ſervices ſont de grands crimes pour les ames ingrates, p. 24.

Injure: Belle raiſon de Tite pour les ſouffrir, p. 53. Pardon des injures. V. Bonté. Clemence. Douceur.

Les *Inſcriptions* omettent ſouvent le nombre du Conſulat & de la puiſſance tribunitiaire, p. 470. Il y en a bien de Trajan qui ſont fauſſes, p. 500.

Jonſius confond deux Attiques. p. 486.

Joſeph l'hiſtorien predit l'Empire à Veſpaſien, p. 4, adreſſe ſes antiquitez à Epaphrodite en 93. p. 109.

L'*Irlande*: Agricola ſonge en 82 à la conquerir, p. 73.

Iſée ſophiſte Aſſyrien vient à Rome vers 97 &c. p. 218. Denys de Milet & Marc de Byzance eſtoient ſes diſciples, p. 270. 275.

Iſidore fait revolter les Bucoles d'Egypte, p. 366.

L'*Iſlande* eſt decouverte en 84 par la flote d'Agricola, p. 77.

Italica ville d'Eſpagne, partie de Trajan &c. p. 144. & d'Adrien, qui luy accorde diverſes graces, p. 239.

C. Silius *Italicus* n'eſtoit point Eſpagnol, p. 486, n'a eſté Conſul qu'en l'an 68, p. 485, écrivoit ſon poëme ſur la fin de Domitien, p. 119, ne quitte point la campagne pour venir ſaluer Trajan en 99, p. 161. Il ſe laiſſe mourir de faim &c. p. 119. Son fils peut avoir eſté Conſul ſubrogé vers 91, p. 103.

L'*Italie*: Adrien y établit quatre Conſulaires pour y rendre la juſtice, p. 265. M. Aurele retire tous les barbares qu'il y avoit mis, p. 375.

Jubentius. V. Calſus.

Les *Juifs* ſont traitez fort durement ſous Domitien, p. 86, ſoulagez par Nerva, p. 137. Ils ſe revoltent en l'an 115 &c. p. 203. 283. Ils ſe revoltent de nouveau en 134 &c. p. 248. 285. & encore ſous Antonin aprés l'an 150, p. 311, ſe declarent pour Caſſius contre Marc Aurele, p. 378, qui ſe plaint d'eux, p. 387. Niger ne demande qu'a les accabler, p. 443. Ils écrivent leur Michna vers l'an 190, p. 452. Antonin leur permet de circoncire leurs enfans, mais non ceux des autres, p. 312.

Julia. V. Fadilla. Sabina.

Julie femme de Severe fait écrire par Philoſtrate la vie d'Apollone de Tyanes, p. 121.

Julianus. V. Rufus.

Julien défait les Daces ſous Domitien, p. 92.

Julien eſt fait Roy des Apſiles par Trajan, p. 192.

Salvius *Julianus* juriſconſulte, l'un des principaux conſeillers d'Adrien, p. 224, fait l'edit perpetuel en 131, p. 244.

Julien Conſul en 143, p. 319.

Julien Conſul en 175, p. 373, nourrit le philoſophe Damophile, p. 459.

Julien le pere & *Julien* le fils magiciens de Caldée, & auteurs de divers livres de magie, *p.* 370.

Salvius *Julianus* petit-fils du juriſconſul eſt tué vers 183, *p.* 429.

Julien eſt fait Preſet du Pretoire en 189, & auſſi-toſt tué, *p.* 439.

Didius *Julianus* depuis Empereur, défait les Cauques & les Cattes ſous M. Aurele &c. *p.* 347, eſt Conſul vers 175 avec Pertinax, *p.* 453; plutoſt qu'en 189, avec Severe, *p.* 438. Il eſt accuſé de rebellion vers 183, & abſous, *p.* 430, eſt fait Proconſul d'Afrique en 191, *p.* 443. On veut qu'il ait eu part à la mort de Pertinax, *p.* 463. Il le fait enterrer &c. *p.* 465. 466.

Julien l'apoſtat taſche d'abolir le titre de Seigneur, *p.* 88.

Julius. V. Africanus. Agricola. Alexander. Auſper. Balbus. Baſſus. Candidus. Clarus. Ferox. Florus. Frontinus. Fronto. Lacer. Lupus. Paulus. Pollus. Priſcus. Quadratus. Sabinus. Secundus. Servianus. Severus. Tutor. Veſtinus.

Æmilius *Junctus* Conſul tué ſous Commode, *p.* 430.

Junianus. V. Juſtinus.

Junius. V. Glabrio. Juvenalis. Mauricus. Rufinus. Ruſticus. Severus.

M. *Junius* gouverneur de la Cappadoce, *p.* 191.

La *Juriſprudence* eſt utile à un Prince, *p.* 337.

Juſtice: Domitien la fait rendre exactement par tout l'Empire, *p.* 71, & pour luy il en vouloit garder les formes dans ſes injuſtices; *p.* 83. Joindre la bonté à l'amour de la juſtice, *p.* 301.

S. *Juſtin* ſe convertit vers l'an 132, *p.* 247. Il a toujours écrit en grec, *p.* 327.

M. Junianus *Juſtinus* fait en latin l'abregé de Trogus Pompeius, p. e. ſous Antonin, *p.* 327.

L. Fabius *Juſtus* Conſul ſubrogé en 111, *p.* 297. 513.

Papirius *Juſtus* fait un recueil des ordonnances de M. Aurele, *p.* 402.

Decimus Junius *Juvenalis* poëte ſatyrique ſous Trajan, *p.* 128.

Juvenius ou *Juventius* V. Celſus. Varus.

L

Laberius. V. Maximus

Julius *Lacer* architecte du pont d'Alcantera ſous Trajan, *p.* 208.

Les *Lacringes* ou Daneriges peuples vers la Dace ſont battus par les Aſtinges &c. *p.* 364.

Placidus *Lactantius* commence Stace & Ovide dans le XI. ſiecle au plutoſt, *p.* 118.

Lalianus Conſul en 164, *p.* 349.

Lanas. V. Pontianus.

Lanas ayeul maternel de l'Empereur Nerva, *p.* 139.

Latus. V. Lenis.

Q. Æmilius *Latus* Preſet du Pretoire en 191, obtient des charges à Severe en 191, *p.* 441, empeſche Commode de bruler Rome, *p.* 448, le fait empoiſonner &c. *p.* 447. Il donne l'Empire à Pertinax, *p.* 456, qui le loue dans le Senat, *p.* 458. Cependant il ſouleve luy meſme les Pretoriens contre Pertinax, *p.* 463. 464, & le leur abandonne, *ibid.* Julien le fait mourir, *p.* 449.

L. Ælius *Lamia*: Domitien luy enleve Domitia ſa femme. *p.* 66, & le fait tuer, *p.* 85.

L. Ælius *Lamia* Conſul en 116, *p.* 201. 514.

Lamia Syllanus gendre de T. Antonin, *p.* 298.

Lamprias donne une table des écrits de Plutarque ſon pere, *p.* 274.

Lampride apprend à commettre les crimes en les raportant, *p.* 281.

Ceux de *Langres* ſe revoltent au commencement de l'an 70, ſont vaincus par les Francontois, *p.* 14, ſe ſoumettent à Cereal, *p.* 16.

Rubrenus *Lappa* poëte ſous Domitien, *p.* 120.

Larginus. V. Proculus.

Largius. V. Macedo.

Largus Conſul en 147, *p.* 318.

La *Leſcheté* rend Domitien cruel, *p.* 65. Il n'oſoit confier ſes armées à un homme de cœur, *p.* 91, auſſi laſche dans l'adverſité qu'inſolent dans la victoire, *p.* 93. La laſcheté du Senat autoriſe les plus grands crimes, *p.* 84.

Triarius Maternus *Laſcivius* Senateur: Les Pretoriens le veulent faire Empereur contre Pertinax; il s'enfuit, *p.* 462.

Lateranus Conſul en 94, *p.* 103.

T. Sextius ou Sextilius *Lateranus* Conſul en 154, *p.* 322.

Latinus farceur, *p.* 110.

Laurente dans le Latium, ainſi nommée à cauſe de ſes lauriers, *p.* 436.

Les *Lazes* V. Pacorus. Adrien leur donne un Roy, *p.* 244. Ils eſtoient alors ſeparez de la Colchide, *p.* 250.

Leander. V. Nicanor,

Suetonius *Lenis* ou Lætus pere de l'hiſtorien &c. *p.* 279.

Leptis ville de Libye, fait la guerre à celle d'Oea en 70, *p.* 10.

Lettres: L. Maximus brule celle de L. Antoninus rebelle, *p.* 96. M. Aurele ne veut point voir celles de Caſſius, *p.* 380. Commode en brule d'autres ſans les voir auſſi: ſeule action loüée dans luy, *p.* 425.

Leucanor Roy du Boſphore vers 160, *p.* 405.

Leze majeſté: c'eſtoit le crime de tous les innocens, *p.* 163.

Liberalité de Pline le jeune, *p.* 214-216. En ſe donnant peu à luy meſme, il trouve beaucoup à donner aux autres, *p.* 215. Antonin liberal de ſon patrimoine, menage l'argent du public. *p.* 301.

Liberté : les Grecs n'en eſtoient plus capables, *p.* 33. Adrien trouve tres bon qu'on luy parle avec liberté, *p.* 212. Un bon Prince fait trouver aux peuples leur liberté dans la monarchie, *p.* 136. 148.

Claudius *Libianus* preſet du Pretoire en 101 &c. *p.* 172.

Annius *Libo* oncle de M. Aurele, eſt Conſul en 128, *p.* 241. 334.

Annius Libo ſon fils eſt fait gouverneur de Syrie, & y meurt vers 165 &c. *p.* 354.

La *Libye* toute depeuplée vers 116 par la revolte des Juifs ? eſt repeuplée par Adrien vers 121, *p.* 283.

Valerius *Licinianus* Preteur reduit à eſtre maiſtre de rhetorique &c. *p.* 100. Nerva luy permet de dementer en Sicile, *p.* 137.

Norbanus *Licinianus* puiſſant ſous Domitien, eſt relegué en l'an 100, *p.* 169.

Licinie Veſtale impudique, *p.* 209.

Licinien poete ſous Domitien, *p.* 120.

Licinius. V. Secundus. Sura.

Ligurinus poete ſous Domitien, *p.* 120.

Lipſe confond deux Auſtiques, *p.* 485.

Livres : il n'y en a point de ſi méchant qu'on n'y trouve quelque choſe d'utile, *p.* 59. Domitien fait bruler ceux qui louent les grands hommes, pretendant ignorer ce qui eſtoit ſceu de tout le monde, *p.* 105.

Loix M. Aurele en adoucit pluſieurs, *p.* 460.

Lollianus. V. Avitus.

Lollius. V. Gentianus. Maximus. Saturninus. Urbicus.

Les *Lombars* demandent la paix aux Romains, *p.* 361.

Longin General pris par Decebale, s'empoiſonne &c. *p.* 182. 183.

Loric en Toſcane; Antonin y naiſt, y fait un palais, & y meurt, *p.* 309.

Lucien ſurnommé l'athée : ſon hiſtoire, ſes écrits, ſon impieté, *p.* 404. Il ſe brouille fort avec l'impoſteur Alexandre, *p.* 408, fait ſon traité de la maniere d'écrire l'hiſtoire vers le commencement de 166, *p.* 353. On croit qu'il n'eſt pas auteur du Philopatris, *p.* 200.

Domitia *Lucilla* qu'on fait femme de Verus Ceſar, *p.* 256.

Dumitia Calvilla *Lucilla* mere de M. Aurele, *p.* 334, ne veut pas qu'il cede ſon bien à ſa ſœur, *p.* 339.

Lucille fille aiſnée de M. Aurele eſt née avant 147, *p.* 319, & mariée vers 164 à L. Verus &c. *p.* 340. 351. On l'accuſe de l'avoir empoiſonné, *p.* 361. Elle eſt remariée en l'an 170 à Pompeien qu'elle n'aime pas, *p.* 362. 363. Elle forme une conſpiration contre Commode, & y perit en 183, *p.* 427. 428.

Lucius. V. Verus.

Lucius de Patres a fait faire des fables avant Lucien, *p.* 413.

Lucua Roy des Juifs d'Egypte revoltez en l'an 116, *p.* 283.

Sal Inſtins *Lucullus* gouverneur d'Angleterre vers 85, *p.* 78, eſt tué ſous Domitien, *p.* 85.

Lupercus, V. Pontianus.

Memmius *Lupercus* eſt battu par Civilis en 69, *p.* 12.

Lupus Preſet d'Egypte en 116, *p.* 283.

Julius *Lupus* ſecond mary de la mere d'Antonin, *p.* 298.

Luſius Quietus ſeigneur Maure ſert fort bien Trajan dans les guerres des Daces &c. *p.* 192, prend Singare en Meſopoſamie, *p.* 193. ſubjugue les Mardes &c. *p.* 191, reprend Niſibe & Edeſſe revoltées en 116. *p.* 203. Il eſt fait Conſul & gouverneur de Paleſtine, *p.* 195, défait en 116 les Juifs de Meſopotamie, arreſte ceux de Paleſtine, *p.* 284. Trajan ſonge à luy laiſſer l'Empire, *p.* 206. Adrien luy oſte ſes Maures des l'an 117, *p.* 229, & la vie en 119, *p.* 231.

Luſtricus. V. Brutianus.

Le *Luxe* rend les peuples laſches, *p.* 54 Adrien eſt le premier qui ait porté des boutons d'or, *p.* 225.

Les *Lyges* Allemans demandent du ſecours à Domitien ; *p.* 79.

M

Maate ſe tue de couſuſion, *p.* 268.

Largius *Macedo* Preteur eſt aſſaſſiné en l'an 100 par ſes eſclaves, *p.* 171.

Bæbius *Macer* Conſul ſubrogé en 101, *Ibid.* Preſet de Rome en 117 &c. *p.* 229.

Annius *Macr* maiſtre de M. Aurele, *p.* 275.

Macrinius Conſul en 164, *p.* 351.

L. Voluſius *Marianus* ou Metianus juriſconſulte ſous Antonin, *p.* 307, inſtruit M. Aurele. *p.* 337.

Les *magiciens:* Il y en avoit beaucoup dans la Theſſalie, *p.* 413.

Les *magiſtrats* ſont nommez dans le Senat tantoſt de xive voix, tantoſt par billets, *p.* 171, doivent avoir le tiers de leur bien en Italie &c. *p.* 177.

Pactumeia *Magna* desheritée comme morte, parniſt & herite. *p.* 441.

Pactumeius *Magnus* Conſulaire tué en 190, *p.* 440.

La *magnificence* des Princes eſt ſouvent à charge aux peuples, *p.* 398.

La *majeſté* des Princes ſe peut conſerver ſans pompe & ſans ornemens royaux, *p.* 306.

Malaſſe eſt fait Roy des Lazes par Adrien *p.* 243.

Jean *Malela* eſt meſſé de fables, mais il a de bons endroits, *p.* 508.

Les *malheurs* arrivez ſous Antonin ſervent à faire

faire paroiſtre ſa liberalité & ſa bonté, *p.* 309.
Petronius *Mamertinus* Prefet du Pretoire en 140, *p.* 315.
Petronius *Mamertinus* gendre de M. Aurele, eſt Conſul en 182, *p.* 340. 341. 425. Commode le fait tuer en 190, *p.* 440.
Mane Prince Arabe, *p.* 193.
Manilius. V. Vopiſcus.
Manilius ſecretaire d'Avidius Caſſius &c. *p.* 425.
Maniſare Seigneur de Meſopotamie, *p.* 193.
Les *Maquelons*, peuples vers le pont-Euxin, *p.* 191.
S. *Marc* eſt fait le premier des Gentils Eveſque de Jeruſalem en 137 ou 138, *p.* 294.
Marc de Byzance ſophiſte celebre, *p.* 275.
L'Empereur MARC AURELE *V. ſon titre p.* 333, eſt adopté par Antonin le 25 fevrier 138, *p.* 257. 304. Il epouſe Fauſtine en 139 au plutoſt, *p.* 315, eſt fait Ceſar en 139, Conſul en 140, *ibid.* en 145 & en 161, *p.* 318. 323. Il pleure la mort de celui qui l'avoit nourri, *p.* 302. Antonin l'envoie étudier ſous Apollone ſtoicien, *ib.* Il reçoit la puiſſance du Tribunat en 147, app. le 25 de fevrier &c. *p.* 318. Il apprend beaucoup de Cornelius Fronto, & le fait Conſul, *p.* 332. Il fait l'eloge d'Antonin, & Gordien fait le ſien en vers, *p.* 324. Eſtant Empereur il va encore ecouter Apollone chez lui, *p.* 330. Il avance beaucoup Victorin, *p.* 426, & Pertinax, *p.* 453.
Marcellin. V. Ammien.
Egnatius *Marcellinus* Queſteur d'une grande integrité, *p.* 574.
Fabius *Marcellinus* a écrit la vie de Trajan, *p.* 195.
Marcellus V. Balbus. Victorius.
Eprius *Marcellus* conſpire contre Veſpaſien en 79, & eſt puni, *p.* 41. 47.
Neratius *Marcellus* donne vers l'an 100 une charge de Tribun à Suetone, *p.* 280. eſt app. le Conſul de l'an 104, *p.* 180. 503.
Marcellus Conſul ſubrogé en 529, *p.* 242.
Uttedius *Marcellus* Lieutenant en Afrique vers 164, *p.* 320.
Marcel de Side écrit en vers ſur la medecine, *p.* 419.
Ulpius *Marcellus* grand capitaine, bat les Anglois &c. *p.* 417.
Marcia. V. Furnilla.
Marcia concubine de Commode, favoriſe les Chrétiens &c. *p.* 429. Elle s'oppoſe aux folies de Commode, *p.* 446, & l'empoiſonne &c. *p.* 447. Julien la fait mourir, *p.* 449.
Marcianople metropole de la Meſie, prend ſon nom de la ſœur de Trajan. *p.* 185. 186.
Flavius *Marcianus* banni d'Italie en l'an 100, *p.* 168.
Marcien l'un des maiſtres de M. Aurele, *p.* 338.
Marcienne Auguſte ſœur de Trajan, morte entre 105 & 116, *p.* 545. 491.
Les *Marcomades* peuples d'Orient ſoumis à Trajan, *p.* 599.
Les *Marcomans* défont Domitien, *p.* 93, font encore la guerre en 93, *p.* 502, forment en 165 une furieuſe guerre contre l'Empire, *p.* 356, ſont vaincus en 168, *p.* 359, & au commencement de 170, *p.* 365, demandent la paix à Vindex, puis le défont & le tuent, *p.* 362. Ils ſont chaſſez de la Pannonie &c. *p.* 364, ſont reduits à demander un traité, *p.* 375. M Aurele en met quelques uns dans l'Italie, *ibid.* Il les défait en 179, *p.* 393, & les euſt reduit en province s'il euſt vécu juſqu'à la fin de 180, *p.* 394. Commode leur accorde la paix en 180, *p.* 424.
Les *Mardes* peuples vers la mer Caſpienne, vaincus par Trajan, *p.* 195.
Maris adulteres doivent eſtre auſſi-bien punis que les femmes, *p.* 325. La permiſſion d'epouſer les nieces, caſſée par Nerva, *p.* 139.
Marius. V. Priſcus.
Martia Veſtale impudique, *p.* 209.
Martial fidele affranchi de Sabinus de Langres, *p.* 41.
M. Valerius *Martialis* celebre ſous Domitien par ſes epigrammes &c. *p.* 516. Il exhorte Valerius Flaccus à plaider, *ibid.* écrit de Bilbilis à Juvenal ſon ami, *p.* 118.
Martius. V. Turbo. Verus.
Maruſie poëte ſatyrique vers l'an 165, *p.* 419.
Marullin Senateur, triſayeul d'Adrien, *p.* 219.
M. Eggius *Marullus* Conſul en 184, *p.* 430.
Bebius *Maſſa* delateur celebre ſous Domitien, *p.* 81, eſt condamné en 93 pour avoir pillé la Betique, *p.* 102, & fait encore perir Senecion vers 94, *p.* 104.
Les *Maſſagetes*. V. les Alains.
Maſtor Jazyge refuſe à Adrien de le tuer, *p.* 258.
Maſye Roy des Semnons Allemans, *p.* 79.
Maternus. V. Laſcivius.
Curiatius *Maternus* avocat & poëte du temps de Veſpaſien, *p.* 45.
Materne ſophiſte tué ſous Domitien, *p.* 85.
Materne Conſul en 185, *p.* 431.
Materne ſimple ſoldat forme la guerre des deſerteurs vers 186, & y perit en mars vers 187, *p.* 434. 435.
Matidie Auguſte, fille de Marcienne ſœur de Trajan, *p.* 145, porte à Rome les cendres de Trajan, *p.* 204.
Matidie fille de la precedente, ſœur de Sabine femme d'Adrien, *p.* 145, & tante de T. Antonin. *p.* 297.
Les *Maures* font la guerre à Antonin, & ſont défaits, *p.* 311, pillent l'Eſpagne vers 170, *p.* 366, ſont battus ſous Commode, *p.* 449.
Maurice ou Urbice publie un écrit ſur l'arrangement des armées, *p.* 266.

Mauricus. V. Bradua.

Junius *Mauricus* grand homme, banni vers 91, rappellé en 96, *p.* 106. 140. parle librement à Nerva, *p.* 139, ſouhaite qu'on aboliſſe les ſpectacles, *p.* 174.

M. Valerius Bradua *Mauricus* pontiſe ſous Severe, *p.* 442.

La *Mauritanie* : Adrien y va, & y appaiſe quelque trouble vers 122, *p.* 239.

Maurus. V. Terentianus.

Trebellius *Maximus* gouverneur d'Angleterre vers 65, n'y fait point de guerre &c. *p.* 32.

Tereutius *Maximus* ſe fait paſſer pour Neron en 80 ou 81, *p.* 61.

L. Appius *Maximus* nommé p. e. auſſi Norbanus, défait L. Antonius, eſt Proconſul de Bithynie ſous Domitien &c. *p.* 95, peut avoir eſté Conſul II. en 103 &c. *p.* 178, & avoir eſté tué en 116, en combattant les rebelles de la Meſopotamie, *p.* 203.

Anicius *Maximus* Proconſul de Bithynie vers l'an 100, *p.* 502.

Maxime Lieutenant de Trajan, prend la ſœur de Decebale en 101, *p.* 172. 178.

Maxime commis par Trajan pour gouverner les villes libres de la Grece, *p.* 317.

Laberius *Maximus* eſtoit banni en 117 comme rebelle, *p.* 188. Adrien ne veut pas le faire tuer, *p.* 229.

Gavius *Maximus* Prefet du Pretoire ſous Antonin durant 20 ans, *p.* 307. Il l'eſtoit en 140, *p.* 315.

C. Gavius Strabo *Maximus* Conſul, *Ibid.*

Claudius *Maximus* Conſul app. en 144, & Proconſul d'Afrique, *p.* 318. Apulée eſt accuſé devant luy, *p.* 413.

T. Attilius *Maximus* Proconſul d'Aſie vers 150, *p.* 321.

Quintilius *Maximus* Conſul en 151 &c. V. Condianus.

Claude *Maxime* de Tyr philoſophe platonicien ſous Antonin &c. *p.* 330.

Caſſius *Maximus* homme de lettres vers l'an 160, *p.* 419.

Maxime Conſul en 172, *p.* 368.

Lollius *Maximus* : Damophile luy adreſſe quelques écrits, *p.* 415.

Maxime d'Eges a fait un livre ſur Apollone de Tyanes, *p.* 121.

Mebarſape Roy de l'Adiabene, balance entre les Romains & les Parthes &c. *p.* 193.

Méchans : le Prince doit leur oſter le pouvoir de ſe faire craindre & de nuire, *p.* 148. 302.

Medailles. V. Inſcriptions.

Medecins : leur grand nombre ne fait que nuire aux malades, *p.* 258.

Le pays des *Medes* eſt ravagé par les Alains, *p.* 31.

Melancomas athlete celebre ſous Tite, *p.* 64.

Meliſene chaſteau ſur l'Euphrate : Trajan en fait une ville, *p.* 192.

Memmius. V. Lupercus.

Scæva *Memor* poëte ſous Domitien, *p.* 120.

Menippus cynique ſe joint à Apollone de Tyanes vers 61, *p.* 125.

Menſonge : Apollone de Tyanes n'en fait nul ſcrupule, *p.* 127. 135.

La *Meſene* iſle dans le Tigre ſe ſoumet à Trajan, *p.* 201.

Meſomede poëte lyrique ſous Adrien & Antonin &c. *p.* 308.

La *Meſopotamie* conquiſe par Trajan, eſt abandonnée par Adrien en 117, *p.* 230. Elle eſt reconquiſe par les Romains vers 165, & leur demeure, *p.* 353.

Vipſanius *Meſſala* homme de naiſſance, d'honneur, de lettres, & de guerre &c. *p.* 45.

L. Vipſtanus *Meſſala* Conſul en 115, *p.* 198. 511.

Valerius *Meſſalinus* Conſul en 73, *p.* 33.

Catullus *Meſſalinus* dangereux delateur, quoiqu'aveugle, *p.* 82, eſtoit mort en 97, *p.* 139.

Meſſalinus Conſul en 147, *p.* 318.

Metellus. V. Bradua.

Metianus. V. Mæcianus.

Metius fils de Caſſien gouverne pour luy l'Egypte, *p.* 378, & y eſt tué, *p.* 380.

Metius. V. Carus. Pompoſianus.

Le *Michna* des Juifs eſt compoſé du temp de Commode, *p.* 452.

Minucius. V. Fundanus.

Miracles attribuez à Veſpaſien, *p.* 19. Les demons en peuvent faire d'apparens, *p.* 20. 324. Ceux qu'on rapporte d'Apollone de Tyanes ſont ſans preuve, *p.* 130. T. Antonin en feint pour faire eſperer à Adrien de guerir, *p.* 258. Le demon fait paroiſtre une reſurrection qui ne produit que des crimes & des malheurs, *p.* 208.

Moderat pythagoricien a écrit ſous Veſpaſien, *p.* 45.

Modeſte Prefet d'Egypte vers le temps de Claude, *p.* 110.

Veſtius *Modeſtus* banni ſous Domitien, *p.* 85.

Modeſte reçoit la liberté de Pline le jeune, *p.* 215, 216.

Modeſtie exemplaire de Veſpaſien, *p.* 22, & de M. Aurele dans ſa jeuneſſe, *p.* 342, Pertinax conſerve toujours la petite cabane de ſon pere, *p.* 453. Eſtant Empereur il n'eleve ni ſa femme ni ſon fils, *p.* 459.

Mœragene a fait un ouvrage ſur Apollone de Tyanes, *p.* 121.

Le *monde* : le pouvoir qu'y ont les demons nous le doit faire haïr, *p.* 20.

Montanus. V. Atticinius.

Curtius *Montanus* poëte ſous Domitien, *p.* 18

Mopſueſte en Cilicie nommée euſſi Adriane &c. *p.* 315.

Mort: Veſpaſien veut mourir debout, *p.* 42. Adrien ſouhaite de mourir, & ne le peut, *p.* 258. On craint peu la mort quand on eſpere une autre vie, *p.* 90. Veſpaſien, Antonin, Euphrate &c. tombent en paix dans l'enfer, *p.* 41. 323. Le dernier obtient permiſſion de finir par le poiſon les incommoditez de ſa vieilleſſe, *p.* 233, Le ſophiſte Polemon ſe fait enterrer tout vivant dans ſon tombeau, *p.* 276. Il doit eſtre permis aux plus ſages de pleurer les morts, *p.* 302. mais non avec excés comme Quintilien, *p.* 115. On ne les pouvoit tranſporter ſans permiſſion des Pontifes ou des Gouverneurs, *p.* 181.

Les *mouchoe* contraignent Trejan de lever le ſiege d'Atre, *p.* 205.

Licinius *Mucianus* gouverneur de Syrie: Tite l'unit avec Veſpaſien, *p.* 48, qu'il anime à prendre l'Empire en 69, *p.* 24. Il eſt envoyé par luy en Italie &c. *p.* 5. Le Senat luy decerne divers honneurs, *p.* 7. Il eſt Conſul II en 70, *p.* 468. Il regnoit alors à Rome, & il y fait tuer quelques perſonnes &c. *p.* 7. 8, empeſche de pourſuivre les delateurs, *p.* 9. 42. ebaiſſe Antonius Primus &c. *p.* 9, envoie Cereal & des troupes contre Civilis, *p.* 15, donne une des legions d'Angleterre à Agricole, *p.* 32. Il ne peut empeſcher Domitien de venir à Lion, & l'y ſuit, *p.* 18. Il evoit de grands défauts, que Veſpaſien ſouffre avec patience, *p.* 26. Il rend Veſpaſien evare, *p.* 16, luy conſeille vers 75 de chaſſer de Rome tous les philoſophes, *p.* 37. On croit qu'il fut Conſul III. en 75, *Ibid* Il paroiſt eſtre mort en 76, *p.* 37-45. Il a laiſſé quelques écrits &c. *p.* 45.

Mummius. V. Quadratus.

Nonius *Marcus* Generel d'une armée en 192, *p.* 444.

Murſe dans la Pannonie, rebaſtie par Adrien &c. *p.* 260.

Le *Muſée* d'Alexendrie: ce que c'eſtoit, *p.* 245.

Muſonius. V. Baſſus. Rufus.

N

Naarmalcha canal de l'Euphrete dans le Tigre, *p.* 199

Naplouze (*Neapolis*) dens la Samarie, eſt l'ancienne Sichem: on la ſurnomme Flavie, *p.* 44.

Narbonne eſt brulée ſous Antonin, *p.* 309.

Narciſſe affranchi de Claude: eleve Veſpaſien, *p.* 3.

Narciſſe ethlete fait donner par Commode la Syrie à Niger, *p.* 417. 443. Il étrangle Commode, *p.* 447. Severe le feit dechirer par les lions, *p.* 449.

Les *Nariſques* ſe joignent aux Mercomans contre les Romains, *p.* 357, traitent avec M. Aurele, *p.* 375.

Les *Naſamons* en Afrique preſque exterminez vers 86, *p.* 87. 90.

Neocesarée dans le Pont nommée quelquefois Adrianople, *p.* 261.

Licinius *Nepos* Preteur vers 102, oſe condanner un Senateur à l'amende &c. *p.* 176.

Pletorius *Nepos*: Adrien l'aime extremement, le veut edopter, & enfin ne le peut ſouffrir, *p.* 252. 253.

Cornelius *Nepos*: on luy ettribuë le livre des hommes illuſtres, *p.* 214.

Neratius. V. Marcellus. Priſcus.

L'Empereur *Neron* empoiſonne bien des perſonnes evec le lievre marin, *p.* 62, aimoit Nerva &c. *p.* 134, envoie Veſpaſien contre les Juifs en 66 &c. *p.* 4. Il paroiſt un faux Neron vers 80, *p.* 61, & un autre en 88, *p.* 96.

M. Cocceius Nerva eyeul de l'Empereur, Conſul en l'an 23, *p.* 134.

Cocceius *Nerva* ſon fils, Conſul p. e. en l'an 40, *Ibid.*

L'Empereur M. Cocceius NERVA. *V. ſon titre p.* 134, eſt Conſul en 71, *p.* 28, en 90 & en 97, *p.* 97. Il ſe réjouit d'une belle action que Pline avoit feit en 93, *p.* 102. On pretend qu'il formoit une conſpiretion en 94, *p.* 127. Domitien le veut faire mourir, *p.* 81, & le bannit à Tarente ſur la fin de ſon regne &c. *p.* 97. 108. Il recompenſe Procule qui avoit predit le mort de Domitien, *p.* 110, ſoulage les Juifs, *p.* 86, reſtituë ce que Domitien evoit pillé, *Ibid.* decharge l'Italie du ſoin des poſtes, *p.* 264, appelle Apollone de Tyanes auprés de luy, *p.* 129.

Acutius *Nerva* Conſul epp, en l'an 100, *p.* 166.

Leander *Nicanor* gremmairien & hiſtorien, *p.* 278.

Flevia *Nicé* femme d'un Pierlus, *p.* 66.

Nicée en Bithynie rétablie par Adrien vers 120, *p.* 237, punie par M. Aurele pour un meurtre, *p.* 351.

Nicete ſophiſte flechit la colere de Ruſus par ſa ſoumiſſion, *p.* 143.

Nicomedie: Il y arrive un grand embraſement à le fin de 103, *p.* 180, & pluſieurs tremblemens en 120, en 129, & ſous M. Aurele, *p.* 237. 242. 399. Adrien & M. Aurele la retabliſſent, *p.* 237 399.

Nicople en Judée appellée cuperavant Emmaüs: Veſpaſien y met une colonie vers 72, elle eſt rétablie en 221, *p.* 43.

Nicople en Meſie ſur le Meſte & le Danube, fondée par Trajan, *p.* 186.

Nicople en Threce ſur le mont Hæmus, *Ibid.*

Niger Conſul en 117, *p.* 204.

Niger Conſul en 138, *p.* 256.

Niger Prefet du Pretoire durant cinq jours vers 186, *p.* 433.

Peſcennius *Niger* paroiſt beaucoup dans une guerre vers 187, *p.* 426. Il réuſſit dans les Gaules contre les deſerteurs vers 186, *p.* 434. 435, eſt Conſul avant Severe, *p.* 438, eſtoit gouverneur de Syrie en 192 &c. *p.* 433.

Nigrinus vigoureux Tribun du peuple en 102 &c. *p.* 176. 177. Adrien l'accuſe de trahiſon, & le fait mourir en 119, *p.* 234. Verus Ceſar avoit epouſé ſa fille, *p.* 256.

Ninnius. V. Haſta.

Niſibe dans la Meſopotamie : elle eſt priſe par Trajan, *p.* 194. 203. cedée aux Romains par les Parthes vers 165, *p.* 353.

Niſme en Languedoc: Adrien ou Antonin y ſont divers baſtimens, *p.* 238.

Nobles conſiderez & avancez par Trajan, *p.* 148.

Thuſcillus *Nominatus* avocat timide, *p.* 176.

Nonius. V. Celer. Murcus. Priſcus.

Norbanus. V. Licinianus. Maximus.

Norbanus Prefet du Pretoire en 96, conſpire contre Domitien, *p.* 111.

Novius. V. Priſcus. Rufus.

Numene orateur du temps d'Adrien, *p.* 410.

Numene platonicien pouvoit vivre ſous M. Aurele &c. *Ibid.*

O

LEs *Obies* Allemans, courent la Pannonie ; demandent la paix, *p.* 361. 362.

Deux *Ocellates* Veſtales punies vers 84, *p.* 74.

Octavia tragedie faite p.e. ſous Domitien, *p.* 120.

Octavius V. Pontianus.

Oea, ville de Libye appellée en 70 les Garamantes contre celle de Leptis, *p.* 10.

Oenomaüs cynique écrit contre les oracles, p.e. ſous Adrien, *p.* 279.

Oenus. V. Severianus.

Oiſif: perſonne ne l'eſtoit à Alexandrie, *p* 245.

Olbia ſur le Boryſthene eſt ſecouruë par les Romains contre les Tauroſcythes, *p.* 312.

C. *Omollus* Verianus Conſul en 152, *p.* 321.

M. Valerius *Omulus*, Homulus &c. Conſul ſubrogé vers 152, *Ibid.* eſprit ruſtre, railleur, & malin ; *p.* 302.

Onuphre ſe trompe ſur les Conſuls ſubrogez en l'an 70, *p.* 468, & auſſi app. ſur le Tribunat de Vite, *p* 471, ſe corrige ſur Agricola. *p.* 78, ſe trompe ſur les Conſuls de 83, *p.* 73, cite mal le Digeſte, *p.* 171, & l'Anonyme de Cuſpinien, *p.* 319, ſe brouille beaucoup ſur le premier triomphe de Domitien, *p.* 479. 480. ſe trompe ſur les Conſuls de l'an 91, *p.* 484, ſur les Conſulats de Senecion, *p.* 493. 510, en faiſant Fronto l'orateur Conſul de l'an 100, *p.* 495, & Collega en 97 & en 100, *Ib.* Senecion en 102, *p.* 499. Dexter en 98, *p.* 499, 500. Il ſe trompe app. ſur les Conſuls de l'an 104. *p.* 502, ſur ceux de 115, *p.* 512, de 116, *p.* 514, de 126. *p.* 523.

Opimien Conſul ſubrogé en 155, *p.* 322.

Oppius. V. Sabinus.

Optimus : Quand ce nom a eſté donné à Trajan, *p.* 493. 494.

Les iſles *Orcades* ſoumiſes en 84 par Agricola, *p.* 77.

Les *Ordoviques* au pays de Galles ſoumis par le meſme en 78, *p.* 39.

Salvidienus *Orfitus* executé vers 94, *p.* 107.

Orfitus peut avoir eſté Conſul en 110, *p.* 171.

Orfitus Conſul en 110, *p.* 196.

Orfitus Prefet de Rome ſous Antonin, *p.* 307, eſt p. e. Serv. Cornelius Vettius Scipio *Orfitus* Conſul en 149, *p.* 319, & Proconſul d'Afrique vers 164, *p.* 320.

Aquilius *Orfitus* Conſul, p. e. en 154, *p.* 322.

M. Cavius *Orfitus* Conſul en 165, *p.* 352.

Orfitus Conſul en 172, *p.* 368.

Orfitus Conſul en 178, *p.* 392. Arreſt d'Orfite pour faire les enfans heritiers des meres, *p.* 493.

Orgueil des Romains humilié par les infamies & les crimes de ſes premiers Empereurs, *p.* 1. L'orgueil des Bructeres leur attire la haine de tous leurs voiſins, & cauſe leur entiere ruine, *p.* 160.

Oſtilius cynique banni ſous Veſpaſien vers 75, *p.* 37.

L'*Oſrhoene* reconnoiſt les Romains depuis 165, *p.* 353.

Oſrhoés Prince Parthe fait perir Severien & l'armée Romaine en Armenie vers 161, *p.* 348. Il eſt reduit à fuir & à ſe cacher &c. *p.* 349.

Ouvroirs, (*ergaſtula*,) oſtez aux particulier à cauſe des injuſtices qu'on y commettoit, *p.* 264.

Ozogardane, ville de Caldée, *p.* 200.

P

CLaudius *Pacatus* eſclave devenu Centenier, eſt rendu à ſon maiſtre, *p.* 72.

Paccius Poëte ſous Domitien, *p.* 120.

Pacerus Roy des Medes en 72 &c. *p.* 31.

Pacorus Roy des Parthes vers 101 s'entend avec Decebale, *p.* 172. 188.

Pacſumeius. V. Androſthenes. Magnus.

Q. Arrius *Patinus* Conſul en 123, *p.* 239.

Patus. V. Traſea.

C. Cæcina *Patus* : Conſul le 17 novembre ſous Veſpaſien, p. e. en l'an 70, *p.* 468.

Sextus Articuleius *Patus* Conſul en 101 ; *p.* 171.

La *paix* : Veſpaſien fait baſtir à Rome un temple de la paix, dedié en 75, *p.* 28. 37. Il eſt brulé vers 101, *p.* 442. La paix eſt quelquefois auſſi à apprehender que la guerre à cauſe de l'avarice des magiſtrats, *p.* 40. Aimer la paix paſſe pour laſcheté parmi les barbares quand on eſt malheureux, & pour ſageſſe quand on eſt heureux ; *p.* 78. Ce n'eſt pas la paix qui corromp

les hommes, mais leur mauvaiſe diſpoſition, *p.* 311. L'amour de la paix & de la juſtice a eſté plus glorieux à Antonin que les triomphes des conquerans, *p.* 312, le fait aimer & reverer de tous ſes voiſins, *Ibid.*

Pallantium bourg en Arcadie: Antonin en fait une ville libre, *p.* 309.

Pallas a écrit aprés Adrien avant Porphyre, *p.* 262.

A. Cornelius *Palma* l'un des favoris de Trajan, *p.* 155, eſt Conſul en 99 & en 109, *p.* 160. 196, gouverne la Syrie, & ſoumet l'Arabie Petree en 105, *p.* 187, eſt tué par ordre d'Adrien en 119, *p.* 234.

Palmyre en Syrie rétablie par Adrien, *p.* 261.

La *Pamphylie*: Adrien la donne au Senat en echange de la Bithynie, *p.* 180. 255.

Pancrate poëte aſſocié à l'academie d'Alexandrie &c. *p.* 246. 278.

Corellius *Panſa* Conſul en 122, *p.* 238.

Le *Pantheon* eſt brulé à Rome en 110, *p.* 196.

La *Paphlagonie*: les eſprits y eſtoient groſſiers, *p.* 406.

Papinius V. Statius.

Papirius. V. Ælianus. Dionyſius. Juſtus.

Papirius Centenier eſt tué en l'an 70 en voulant tuer Piſon, *p.* 8.

Caſſius *Papirius* deſigné Conſul pour l'an 176, *p.* 384.

Une *parole* indiſcrete cauſe de grands maux, *p.* 153.

Parthamaſiris fils de Pacorus & frere de Coſrhoés Rois des Parthes, *p.* 188. 189. Coſrhoés le fait Roy d'Armenie, *p.* 189. Trajan l'en chaſſe, & il meurt en taſchant de s'y rétablir &c. *p.* 192. 193.

Parthamaſpate eſt fait Roy des Parthes en 116 ou 117, *p.* 203. depoſé en 117 par Adrien, qui luy donne un autre royaume, *p.* 230.

Parthene Chambellan de Domitien, conſpire contre luy, *p.* 111. & le fait tuer, *p.* 112. Il fait declarer Nerva Empereur &c. *p.* 135. 136, eſt egorgé un an aprés par les Pretoriens, *p.* 122

Æmilius *Parthenianus* a fait aprés M. Aurele l'hiſtoire des tyrans. *p.* 416.

Les *Parthes*. V. leurs Rois, Vologeſe. Artabane. Pacorus. Coſrhoés Parthamaſpate. Vologeſe. Ces Rois paſſoient l'hiver à Cteſiphon, & l'été à Ecbatanes, *p.* 124.

Paſſienus. V. Paulus.

Les *paſſiens* qui ne ſont arreſtées que par la vanité, reviennent bien-toſt, *p.* 220.

Paſtor Conſul en 163, *p.* 349.

Tarruntius *Paternus* ſecretaire de M. Aurele, & Preſet du Pretoire &c. *p.* 365. commande l'armée Romaine en Allemagne en 179. *p.* 394.

Commode pouſſé par Perennis le fait mourir vers 183, *p.* 429. 430. On le nomme aſſez differemment, *p.* 429.

Patience: exemple qu'en donnent Antonin, *p.* 302, & Epictete, *p.* 271. Souffrir ſans nous plaindre les plaintes injuſtes qu'on fait de nous *p.* 306.

Pauline ſœur d'Adrien eſt mariée à Servien, *p.* 190, paroiſt eſtre morte en 139, *p.* 248.

Paulinus V. Aſiaticus.

Suetonius *Paulinus* grand capitaine, arreſte en 61 la revolte des Anglois. *p.* 32. Il a laiſſé quelques écrits &c. *p.* 44.

Valerius *Paulinus* Conſul p. c. en 101, *p.* 171.

Paſſienus *Paulus* poëte ſous Domitien, *p.* 120.

Paul de Tyr orateur ſous Adrien, *p.* 278.

Julius *Paulus* poëte latin ſous Adrien & Antonin, *p.* 327.

Paulus Conſul II. en 168. *p.* 359.

Pauſanias a écrit l'hiſtoire de la Grece vers 173, *p.* 415.

Pauſanias de Cappadoce ſophiſte: C'eſt peut-eſtre le meſme, *p.* 416.

Pauſanias de Lacedemone different de l'hiſtorien, *Ibid.*

Pedius. V. Caſtus.

M. *Pedo* Vergilianus Conſul en 115, *p.* 198. 512, perit la meſme année dans le tremblement d'Antioche, *p.* 200.

C. Pupillius Carus *Pedo* Conſul ſous Antonin, *p.* 512.

Peducæus. V. Priſcinus.

Peponille, Epponine, ou Empone, femme de Sabinus de Langres &c. *p.* 40.

Peregrin ſurnommé Protée, a eu pour maiſtre un Agathobule, *p.* 279

Perrenis Preſet du Pretoire ſous Commode, regne durant environ trois ans, & puis perit vers l'an 186 &c. *p.* 432. Il attribuoit à ſes enfans les victoires des autres, *p.* 416. Victorin ſe preſente à luy afin qu'il le tuaſt s'il vouloit, *Ibid.*

L'Empereur Helvius PERTINAX. *V. ſon titre*, *p.* 452, profeſſe la grammaire à Rome, *p.* 33, entre dans les charges ſous Antonin, *p.* 318, porte les armes contre les Parthes, & puis contre les Anglois, *p.* 347. Il eſt caſſé, rétabli, & elevé juſqu'au Conſulat, *p.* 365. qu'il fut app. en 175 au pluſtard, *p.* 393. Il commande les troupes d'Illyrie en 176, *p.* 385, & remporte app. quelque victoire en novembre, *p.* 390. Il commande enſuite dans les deux Meſies & dans la Dace, [puis dans la Syrie,] *p.* 385. Perennis le tient trois ans comme relegué dans la Ligurie juſqu'en 186, *p.* 431. En 186 il eſt envoyé en Angleterre &c. *p.* 434 On l'accuſe d'avoir contribué à la mort d'Arrius Antoninus, *p.* 439. Il eſt rapellé d'Angleterre en 189 & fait intendant des vivres à Rome, *Ibid.* eſt Proconſul d'Afrique en 191, *p.* 441, enſuite Preſet de Rome, *p.* 443 & Conſul II. en 192, *Ibid.* Il n'a eu app. aucune part à la mort de Commode, *p.* 446, dont il fait tranſporter

le corps dans le mauſolée d'Adrien, *p.* 448.

Pertinax le fils: ſon pere ne veut point qu'il ſoit Ceſar, le traite comme ſimple particulier: Caracalla le fait tuer pour une raillerie, *p.* 459.

Peſte furieuſe à Rome en 77, *p.* 39. & en 80, *p.* 71, en Arabie ſous Antonin, *p.* 310. Elle eſt grande en Orient vers 165, d'où elle ſe repand dans tout l'Empire &c. *p.* 355. 359. Elle eſtoit fort grande à Rome en 187, & dans les années ſuivantes, *p.* 435.

Le P. *Petau* ſe trompe d'un an ſur la mort de Pline le naturaliſte, *p.* 376.

Petilius. V. Cerealis. Rufus.

Petronius. V. Mamertinus. Secundus. Septimianus.

Ceſennius *Petus* gouverneur de Syrie s'empare de la Comagene en 72, *p.* 29. 30.

Pharaſmane Roy app. d'Iberie, viſite Adrien en Orient vers 130, *p.* 243. Il vient à Rome vers 135, *p.* 252. & y vient encore ſous Antonin, *p.* 313.

Pharaſmane Roy des Alains fait la guerre à Adrien vers 134, *p.* 249.

L'eau du *Phaſe* dans la Colchide ſe garde dix ans ſans ſe corrompre, *p.* 219.

Phedimon affranchi & ſecretaire de Trajan, meurt auſſi-toſt aprés luy en 117, *p.* 205. 206.

La *Phenicie*: Adrien en veut faire un gouvernement, mais app. ne le fait pas, *p.* 265.

Philadelphie en Syrie eſt ſurnommée Flavia, *p.* 44.

Herennius *Philo* de Byblos écrit ſous Adrien & Antonin, *p.* 277. 316.

Les *Philoſophes* ſont chaſſez de Rome vers l'an 75, *p.* 37, & de l'Italie meſme vers 94, *p.* 106. 483. Pluſieurs renoncent alors au pallium & à la philoſophie, *p.* 107. Trajan les reſpecte, *p.* 148. Adrien en avoit toujours pluſieurs auprés de luy, qu'il maltraite enfin preſque tous, *p.* 269. Antonin leur donne des penſions, *p.* 309. M. Aurele les favoriſe beaucoup; & ils ſont en grand nombre ſous luy, mais fort inſolens, *p.* 403, & preſque tous avares, querelleurs, vains &c. *p.* 338. Les philoſophes enſeignoient aux autres ce qu'ils ne pratiquoient nullement, *p.* 331. Ils ſollicitent quelquefois les peuples à la revolte, *p.* 125.

Philoſtrate écrit la vie d'Apollone de Tyane vers l'an 200, *p.* 121. Cette hiſtoire eſt ſans aucune autorité, *p.* 330. Elle ſe brouille ſouvent, *p.* 475.

Phlegon affranchi d'Adrien; ſes écrits, *p.* 265.

Phœbus affranchi de Neron, traité bien doucement par Veſpaſien, *p.* 23.

Phraate Roy dans les Indes vers l'an 50, *p.* 224.

Phrynique adreſſe divers écrits à Commode Ceſar, à Cornelien &c, *p.* 450. à Ariſtocle, *p.* 411. Il fait beaucoup d'état d'Ariſtide, *p.* 412.

Phyllis nourrice de Domitien, l'enterre comme un pauvre, *p.* 113.

Pierius affranchi, precepteur des enfans de Domitien, *p.* 66.

L. *Piſo* Ceſar: le Senat ordonne en l'an 70 que ſa memoire ſera rétablie, *p.* 9.

L. *Piſo* Conſul en 57, vit encore long-temps aprés, *p.* 8.

L. *Piſo* ſon fils eſt tué en 70 eſtant Proconſul d'Afrique &c. *Ibid.*

M. Calpurnius *Piſo* Frugi, Preteur en 109 *p.* 196.

C. Calpurnius *Piſo* Conſul en 111, *ibid.*

Piſo Conſul en 175, *p.* 373.

Pitholaüs Chambellan de M. Aurele, eſt chargé du ſoin de Commode en 170, *p.* 363.

Pius. V. Balbinus.

Pius: ce titre donné d'abord à T. Antonin, enſuite à Commode & aux autres Empereurs, *p.* 304. 305.

Placidus. V. Lactantius.

Fulgence *Planciade* grammairien, attribuë à Tacite un faux ouvrage, *p.* 213.

Sergia *Plautilla* mere de l'Empereur Nerva, *p.* 134.

Plautius. V. Ælianus. Quintillus.

Pletorius. V. Nepos.

C. *Plinius* Secundus l'ancien: abregé de ſa vie, *p.* 59. Il adopte Pline le jeune fils de ſa ſœur, *p.* 214. Il alloit voir l'Empereur Veſpaſien encore au lit, *p.* 22. Il adreſſe ſon hiſtoire de la nature à Tite en 77, *p.* 39. Il eſt étouffé le 2 novembre 79, par les cendres du Veſuve, *p.* 56. 476. Sa vie n'eſt écrite que long-temps aprés Suetone, *p.* 281.

Pline le jeune appellé C. Plinius Cæcilius Secundus, *p.* 214, abregé de ſa vie: ſa generoſité &c. *Ibid.* Il eſt né en 61, *p.* 211, dans la ville de Come d'une ſœur de Pline l'ancien, *p.* 59, qui l'adopte pour ſon fils, *Ibid.* Il eſt en danger de perir avec ſon oncle au mont Veſuve, *p.* 57. Verginius Rufus eſt ſon tuteur, *p.* 141. Il étudie l'eloquence ſous Quintilien, *p.* 114, eſt formé par Arulenus Ruſticus, *p.* 105. Il défend ceux de la Betique en 93 contre Bebius Maſſa, & fait pour eux une action fort genereuſe, *p.* 102, ſurquoi Nerva le congratule, *p.* 135. On tache au contraire d'animer Domitien contre luy par des calomnies, *p.* 81. 106. 107. Regulus s'humilie devant luy en 96, *p.* 140. En 97 il pourſuit Certus deſigné Conſul, *p.* 104. 140. Il eſt chargé du ſoin du threſor & des grands chemins, *p.* 165. 166, eſt deſigné Conſul par Trajan pour l'an 100 en ſeptembre, *p.* 165, dés le mois de janvier il fait condanner Marius Priſcus Proconſul d'Afrique, *p.* 167, & Claſſicus Proconſul de la Betique, *p.* 169. Il ne recevoit pas meſme aucun pre-

ſent de ceux pour qu'il plaidoit, *p.* 176. 177. Il fait le panegyrique de Trajan en entrant dans le Conſulat, *p.* 170 Il eſt fait Auguſte vers 101, *p.* 172, défend Julius Baſſus, *p.* 174, paye les dettes d'Artemidore, *p.* 106, donne des ſommes d'argent à la fille de Quintilien, *p.* 115, & à Martial, *p.* 117, & ſert beaucoup Suetone, *p.* 280, eſtoit fort uni avec Tacite, & luy donne des memoires pour l'hiſtoire, n'ayant pas voulu l'écrire. *p.* 211. 212. Il juge quelques affaires avec Trajan en 103, *p.* 179, en obtient quelque grace par Servien, *p.* 190. Il va gouverner le Pont & la Bithynie ſur la fin de l'an 103, *p.* 179. 503. Ce qu'il y fait en 104, *p.* 181. Ses lettres paroiſſent ſuivre preſque toutes l'ordre du temps, *p.* 496.

Pompeia *Plotina* femme de Trajan, corrige meſme les défauts de ſon mari &c. *p.* 161. Elle eſt favorable à Adrien, *Ibid.* luy obtient un ſecond Conſulat pour l'an 118, *p.* 231, fait ou feint ſon adoption par Trajan, *p.* 206, porte à Rome les cendres de ſon mari en 117, *p.* 205, meurt ſur la fin de 129, *p.* 242. Adrien fait baſtir un palais à Niſme en ſon honneur, *p.* 238.

Plotinopolo, ville de la Thrace, *p.* 186.

Pluie miraculeuſe obtenuë par les Chrétiens, ſauve l'armée de M. Aurele, *p.* 371.

Plutarque: abregé de ſon hiſtoire, *p.* 274. Il enſeigne à Rome, & a Ruſticus Arulenus pour auditeur, *p.* 105. Il adreſſe pluſieurs ouvrages à Senecion, *p.* 160, & d'autres à Favorin, *p.* 270.

Polemo Prefet des Gaules au V. ſiecle, eſtoit deſcendu de Tacite, *p.* 211.

Polemon ſophiſte tres celebre à Smyrne: abregé de ſon hiſtoire, *p.* 275. Il s'échaufe fort contre Favorin, *p.* 270, traite mal Antonin, & en eſt bien traité, *p.* 301. 302.

Veſpaſia *Polla* mere de Veſpaſien, *p.* 2.

Pollio. V. Verus.

T. Annius Verus *Pollio* Conſul en 81, *p.* 61.

Claudius *Pollio* Chevalier Romain vers l'an 100, écrit la vie de Muſonius Baſſus, *p.* 217. 218.

Antius *Pollio* Conſul ſubrogé en 155, *p.* 322.

L. Fulfidius *Pollio* Conſul en 166, *p.* 354.

T. Vitraſius *Pollio* Conſul II. en 176, *p.* 387.

Aſinius *Pollio* de Tralles ſophiſte &c. on ignore quand il a vécu, *p.* 217.

Julius *Pollux* adreſſe ſon Onomaſticon à Commode encore Ceſar, *p.* 449.

Julius *Pollux* chronologiſte Chrétien vers 370, ou depuis, *p.* 450.

Polyclete trop puiſſant affranchi de Neron, *p.* 154.

Polyeno écrit ſes ſtratagemes vers 165, *p.* 415.

Le grand *Pompée*: Adrien fait rebaſtir ſon tombeau à Perouſe, *p.* 245.

Sex. Vetulenus Civica *Pompeianus* Conſul en 136 &c. *p.* 254, conduit Lucille à L. Verus ſon neveu en 164, *p.* 352.

Claudius *Pompeianus*: ſon hiſtoire, *p.* 362. Il epouſe en 170 Lucille fille de M. Aurele, *ib.* commande en Allemagne, & remet Pertinax dans l'emploi, *p.* 365. 453. Il a eſté deux fois Conſul ſous M. Aurele, mais ſeulement ſubrogé. *p.* 368, & aprés l'an 175, *p.* 384. Il porte Commode en 180 à achever la guerre d'Allemagne, *p.* 423. Lucille ſa femme luy cache ſa conſpiration contre Commode, *p.* 428. Il ſe retire de Rome honteux des folies de ce Prince, *p.* 445, refuſe l'Empire que Pertinax luy offroit, *p.* 457. Il eſtoit toujours malade ſous Commode & ſous Severe, ſe portoit bien ſous Pertinax, *p.* 459.

T. Claudius *Pompeianus* Conſul en 173, *p.* 368,

Claude *Pompeion* conſpire contre Commode, & perit en 183, *p.* 428.

Pompeies, ville de Campanie perit en 79 par l'embraſement du Veſuve, *p.* 55.

Pompeius. V. Collega. Plotina. Saturninus.

Trogus *Pompeius* excellent hiſtorien ſous Auguſte, *p.* 327.

Pomponia. V. Gratilla.

Metius *Pomposianus* fait Conſul par Veſpaſien, eſt tué par Domitien, *p.* 24. 81.

Pont merveilleux conſtruit par Trajan ſur le Danube, *p.* 183. Adrien en fait abatre les arc hes, *p.* 183. 230. Le pont du Gard en Languedoc eſt baſti par Adrien, *p.* 238.

La province du *Pont* & la Bithynie n'avoient qu'un meſme gouverneur, *p.* 180.

Pontien à qui Pline écrit diverſes lettres, *p.* 495.

Servius Octavius Lænas *Pontianus* Conſul en 131, *p.* 244.

Lupercus *Pontianus* Conſul en 135, *p.* 250 527.

Les marais *Pontins* en Italie: Trajan y fait faire un chemin en 111, *p.* 197.

Popillius. V. Pedo.

Poſte, chariots de poſte: Trajan fait quelques reglemens ſur cela, *p.* 207. Adrien decharge quelques provinces d'en prendre ſoin, non de les payer, *p.* 264. 265.

L'Empereur *Poſtume* le fils eſt auteur de quelques declamations, *p.* 115.

Poſtumius. V. Terentianus.

Pouzoles en Campanie ſouffre beaucoup en 79 par l'embraſement du mont Veſuve, *p.* 55. Antonin y fait divers baſtimens, *p.* 309.

C. Bruttius *Præſens* Conſul II. en 139, *p.* 314.

C. Bruttius *Præſens* Conſul en 153, *p.* 321.

L. Fulvius Bruttius *Præſens* beau-pere de Commode, *p.* 393, eſt Conſul II. en 180, *p.* 394.

Les *Prefets* du Pretoire tous Chevaliers juſqu'à Alexandre, hors Arretin & Tite, *p.* 10, deviennent enfin les premiers officiers de l'Empire, *p.* 29.

Antoninus *Primus* ſollicite Civilis en 69 a ſe declarer pour Veſpaſien, *p.* 12, fait tuer Vittellius, *p.* 5. Le Senat luy decerne de grands honneurs, *p.* 7, Mucien le fait promtement ſortir de Rome &c. *p.* 9.

Princes. On voit quelque idée d'un bon Prince dans Veſpaſien, *p.* 19-27. Tite, *p.* 51-53. Nerva, *p.* 138. Trajan, *p.* 147. Antonin, *p.* 299, 300, 311. M. Aurele, *p.* 342. 350. 398. 400. Pertinax, *p.* 454, meſme dans Domitien, *p.* 71. Veſpaſien preſque ſeul meilleur Prince que particulier, *p.* 2. Pline en loüant Trajan, inſtruit tous les Princes, *p.* 170. Qu'un Prince, dit Trajan, traite ſes ſujets, comme il voudroit eſtre traité s'il eſtoit ſujet, *p.* 151. Il doit faire moins de fautes qu'aucun autre, *p.* 153. Les Etats ſont heureux, quand les Rois ſont philoſophes, *p.* 333. Un Prince doit prendre Dieu meſme pour ſon modele, *p.* 400. donner principalement ſon affection à ſon Etat & à ſon peuple, *p.* 396, mettre ſa grandeur à faire reſſentir à tous les effets de ſes ſoins & de ſa bonté, *p.* 398. 400, ne pas prendre moins de ſoin du bien des particuliers que de celui du public, *p.* 153, & ſurtout de la ſureté des gents de bien, *p.* 164. Maxime de Tite, Qu'il faut que perſonne ne ſorte triſte d'avec ſon Prince, *p.* 52, Trajan veut qu'en priant pour luy, on ajoute *pourvu qu'il procure le bien de tous*. *p.* 167. Un Prince doit ecouter beaucoup, ne ſe mettre jamais en colere, *p.* 405, regarder l'avarice comme un vice capital dans un Souverain, *p.* 383, ſonger non à ſe faire connoiſtre dans la poſterité, mais à s'en faire eſtimer, *p.* 149. 150. On peut eſtre grand Prince ſans pompe & ſans faſte, *p.* 306. La majeſté des Rois n'eſt jamais moins reſpectée, que lorſqu'ils forcent les hommes à la reſpecter, *p.* 163. Veſpaſien ne paroiſt Prince que par le ſoin qu'il prend de l'Etat, *p.* 22. Un Prince ſent tout le bien & le mal de ſes ſujets. *p.* 66. Un ſouverain ne ſe releve qu'en ſe rabaiſſant, *p.* 149, ſon veritable honneur eſt de borner ſon pouvoir par la raiſon &c. *p.* 16. Adrien refuſe au peuple d'exiger d'un maiſtre qu'il affranchiſſe ſon eſclave, *p.* 251. Il n'y a rien de bas pour un Prince que de haïr, *p.* 154 Trajan ne veut eſtre craint que des ennemis de l'Etat, *p.* 151. Il faut qu'un Prince meure debout, *p.* 42. 235. Commode fait bien tant qu'il ecoute les miniſtres de ſon pere, *p.* 43. Un bon Prince qui ſouffre de méchans officiers, pire qu'un méchant qui a ſoin d'en mettre de bons, *p.* 158 Un méchant Prince eſt deteſté de ceux meſmes qui le rendent méchant, *p.* 155. Si on ne blaſme pas un méchant Prince aprés ſa mort, c'eſt que ſon ſucceſſeur luy reſſemble, *p.* 156. On peut exceller en beaucoup de choſes, & eſtre un tres méchant Prince, *p.* 445. Les meilleurs Princes ſont à plaindre, d'eſtre chargez d'un ſi grand fardeau, *p.* 136. Il n'eſt jamais permis d'attenter à la vie des Princes quels qu'ils ſoient, *p.* 449. Les Chrétiens honorent Dieu dans les Princes, & ne ſe meſlent jamais dans les factions. *p.* 383.

Priſcien conſpire contre Antonin, & ſe tuë, *p.* 310.

Priſcinus Conſul en 110, *p.* 196.

M. Puducæus Syloga *Priſcinus* Conſul en 141, *p.* 316.

Julius *Priſcus* Prefet du Pretoire ſe tuë aprés la mort de Vitellius, *p.* 7.

Helvidius *Priſcus* fils de Cluvius, *p.* 46. Eſtant Preteur en 70, il met la premiere pierre au nouveau Capitole le 21 de juin &c. *p.* 10. Il pourſuit en vain Eprius Marcellus, *p.* 42. Son amour dereglé pour la liberté reduit Veſpaſien à le bannir & à luy oſter enfin la vie, *p.* 35. 36. Senecion écrit ſa vie à la priere de Fannia ſa veuve, *p.* 104.

Novius *Priſcus* Conſul en 78, *p.* 39.

Priſcus Conſul en 93, *p.* 101.

Terentius *Priſcus*: Martial à ſa priere fait ſon douzieme livre vers l'an 100, *p.* 116. 117.

Marius *Priſcus* Proconſul d'Afrique banni d'Italie en l'an 100, *p.* 167. 168. Il eſtoit de la Betique, *p.* 169.

Stillonius *Priſcus* banni auſſi d'Italie en l'an 100, *Ibid.*

Neratius *Priſcus* juriſconſulte: Trajan ſonge à le faire ſon ſucceſſeur, *p.* 206. Adrien s'en ſert beaucoup, *p.* 224. On le fait Conſul en 104 ſans fondement, *p.* 503.

Q. Nonius *Priſcus* Conſul en 149, *p.* 319.

M. Statius *Priſcus* Conſul en 159, *p.* 322.

Statius *Priſcus* General Romain ſous Lucius Verus, *p.* 349, prend Artaxata &c. dans l'Armenie, *p.* 351.

Q. Sofius *Priſcus* Conſul en 169, *p.* 359.

Priſonniers. V. Captifs.

Bæbius *Probus* relegué en l'an 100 pour cinq ans, *p.* 169.

Procés: Veſpaſien travaille à les abreger, *p.* 21.

Boionia *Procilla* ayeule maternelle d'Antonin &c. *p.* 197.

Procope ſujet à raporter des hiſtoires qui ſentent la fable, *p.* 113.

Larginus *Proculus* predit la mort de Domitien, *p.* 110.

Vectius *Proculus* deſigné Conſul par Domitien, eſt confirmé par Nerva, *p.* 140.

Eutychius *Proculus* grammairien, elevé p.e. au Conſulat par M. Aurele &c. *p.* 417.

Prodigalité cauſe d'avarice & de cruauté, *p.* 423.

Prodiges. V. Miracles. Une femme accouche d'un elephant, *p.* 39. Prodiges qui precedent l'embraſement du Veſuve, *p.* 55, & la mort de Domitien, *p.* 109, 110. La défaite de L. Antonius

ſur

ſur les bords du Rhein, eſt ſçeuë à Rome le meſme jour, *p.* 96. Une femme de Trente accouche de pluſieurs ſerpens, *p.* 73. Enfant né à Rome avec deux teſtes, *p.* 197. Une femme d'Alexandrie accouche en une fois de trois garçons & deux filles, *p.* 208, une autre accouche encore de cinq enfans, *p.* 310. Un grand dragon ſe mange la moitié du corps, *Ibid.* Une troupe d'enfans à la teſte deſquels on croit voir un démon, demande la mort de Cleandre, *p.* 438.

Proſcrits: leurs enfans ont le douzieme de leur bien depuis Adrien, *p.* 262.

S. *Proſper*: Il y a beaucoup de fautes dans ſes Conſuls, *p.* 484.

La *Providence* reconnuë par Tacite meſme, *p.* 16, & par tout le peuple Romain dans l'embraſement du temple de la Paix, *p.* 443. La vuë de la Providence empeſche M. Aurele d'eſtre cruel par precaution, *p.* 383.

Pſammatoſſiris: C'eſt Parthamaſpate.

Ptolemaus. V. Chennus,

Claude *Ptolemée* geographe & aſtrologue celebre ſous Antonin, *p.* 331.

Publicius. V. Certus.

Publilius V. Celſus.

Servilius *Pudens* Lieutenant de Pline dans la Bithynie, *p.* 180.

L. Valerius *Pudens* enfant de treize ans, remporte le prix de la poëſie aux jeux Capitolins en 106, *p.* 188.

L. Arrius *Pudens* Conſul en 165, *p.* 352.

Q. Servilius *Pudens* Conſul en 166, *p.* 354.

Pudentille femme d'Apulée, *p.* 414.

Punir par le ſeul deſir de corriger, *p.* 350, & diminuer les peines portées par les loix, *Ibid.* ſur tout en faveur de ceux qui ont pluſieurs enfans; *p.* 222. Il vaut mieux laiſſer un criminel impuni que condanner un innocent, *p.* 151.

Pylade daneſur aimé de Trajan, *p.* 119.

Q

LEs *Quades*: Domitien leur fait la guerre, *p.* 93. Antonin leur donne un Roy, *p.* 313. Ils ſe joignent aux Marcomans contre les Romains vers 165, *p.* 357, demandent la paix en 167, *p.* 358, ſont vaincus en 168, *p.* 359, & chaſſez dans la Pannonie, *p.* 364, ſont vaincus de nouveau en 174 par les prieres des Chrétiens &c. *p.* 369, 370. M. Aurele eſt preſt de les reduire en province: ils ſe ſoumettent &c. mais ils recommencent auſſi-toſt la guerre &c. *p.* 374. Ils ſont défaits en 179, *p.* 393, & encore en 180, *p.* 423. Commode leur accorde neanmoins enfin la paix, *p.* 424.

C. Antius Julius *Quadratus* Conſul ſubrogé en 93, *p.* 101.

Aulus Julius *Quadratus* Conſul II. en 105, *p.* 184.

L. Statius *Quadratus* Conſul en 142, *p.* 316.

Mummius *Quadratus* neveu de T. Antonin, *p.* 298, eſt p. e. le Conſul de 167, *p.* 358.

Quadrat veut tuer Commode en 183, & eſt tué luy meſme, *p.* 418.

Aſinius *Quadratus* écrit ſon hiſtoire vers 248, *p.* 353.

Les *Quarante* Martyrs de Sebaſte eſtoient de la douzieme legion, *p.* 372.

Les *Queruſques* Allemans aſſez pacifiques, ſont vaincus par les Cattes vers 85, *p.* 78.

La *Querſoneſe* Taurique obeïſſoit app. aux Rois du Boſphore, *p.* 406.

Les *Queſteurs* devoient eſtre agez de 25 ans, *p.* 321.

Quietus. V. Lufius.

Quintien veut, ſelon quelques uns, tuer Commode en 183, *p.* 428.

Quintilien le declamateur pouvoit vivre du temps d'Auguſte, *p.* 115. Il n'eſt point certain qu'il fuſt ayeul du grand Quintilien, *p.* 485.

M. Fabius *Quintilianus* excellent maiſtre d'eloquence: ſon hiſtoire, *p.* 114. Rien n'empeſche qu'il ne ſoit né à Calahorra &c. *p.* 485. Le dialogue des orateurs ne paroiſt point eſtre de luy, *p.* 38.

Quintilius. V. Condianus. Maximus.

Plautius *Quintillus* Conſul en 159, *p.* 327.

Quintillus Conſul en 177, *p.* 392.

R

Raillerie: vice naturel des Alexandrins, *p.* 245. Veſpaſien trouvoit bon qu'on le raillaſt, & répondoit de meſme, *p.* 23. Pertinax le fils s'attire la mort par une raillerie, *p.* 459.

Regille femme d'Herode Atticus, *p.* 317.

Regille fait Preſet du Pretoire au lieu de Cleandre, perd auſſi-toſt ſa charge & la vie, *p.* 439.

Regulus meurt, dit-on, pour s'eſtre baigné trop matin, *p.* 62.

M. Aquilius *Regulus* celebre delateur, *p.* 9. 45, ſous Neron & ſous Domitien, *p.* 82, ſe glorifie d'avoir fait perir Arulenus Ruſticus, *p.* 105. Il s'abaiſſe devant Pline en 96, *p.* 140. Nerva s'eleve contre luy en 93 avec une grande force, *p.* 144.

Regulus Conſul en 157, *p.* 312.

Ceux de *Reims* portent les Gaulois revoltez à la paix en 70, *p.* 15.

Religion: Trajan loüé d'en avoir eu, *p.* 150, Antonin d'avoir eſté religieux ſans ſuperſtition *p.* 300.

Fabius *Repentinus* Preſet du Pretoire ſous Antonin, *p.* 303.

Reprimendes: un Prince les doit ſouffrir, *p.* 49.

Reputation: M. Aurele prenoit un tres grand ſoin de ſa reputation, *p.* 399. Tite eloigne de lui tout ce qui peut bleſſer la ſienne, *p.* 54.

Reſmague eſt fait Roy des Abaſques par Adrien, *p.* 244.

Reſtitution : Nerva fait rendre les biens que Domitien avoit pris injuſtement, *p.* 137.
Reſurrection, V. Miracles.
Rhode perd ſa liberté vers 73, & devient metropole de la province des Cyclades, *p.* 33. 34.
Rhœmetalce rétabli par Antonin dans le royaume du Boſphore, *p.* 313.
Richeſſes: un homme content eſtant pauvre, devient miſerable en devenant riche, *p.* 127.
Rimethalce, c'eſt Rhœmetalce.
Romanus. V. Firmus.
Verginius *Romanus* poëte du temps de Trajan, *p.* 218.
Rome avoit plus de cinq lieuës de tour en 75 &c. *p.* 38. On y diſtribuoit du blé & d'autres vivres au petit peuple, *p.* 163. Adrien fait baſtir un temple de Rome, *p.* 242. Ses Prefets, Macer en 117, Orfite & Clarus ſous Antonin, Pertinax en 192, Sulpicien ſous Pertinax.
Roſcius. V. Ælianus.
Les *Roxolans* troublent l'Illyrie en 119, Adrien les chaſſe avec de l'argent, *p.* 233. Ils s'uniſſent aux Marcomans contre les Romains, *p.* 357. M. Aurele permet aux Jazyges de trafiquer avec eux, *p.* 375.
Rubrenus. V. Lappa.
Rubrius. V. Gallus.
Ruſinus. V. Sabinianus.
T. Vinius *Ruſinus* Conſul en 69, *p.* 55.
Cæcilius *Ruſinus* Queſteur, chaſſé du Senat parcequ'il danſoit, *p.* 72.
Trebonius *Ruſinus* magiſtrat de Vienne, y abolit des ſpectacles, *p.* 174.
M. Antonius *Ruſinus* Conſul en 131, *p.* 244.
L. Cuſpius *Ruſinus* Conſul en 142, *p.* 316.
Aulus Junius *Ruſinus* Conſul en 153, *p.* 322.
Ruſus. V. Atilianus. Varenus.
C. Muſonius *Rufus* celebre ſtoïcien, fait condanner Egnatius Celer en 70, *p.* 9. Veſpaſien l'epargna p. e. lorſqu'il chaſſa de Rome tous les philoſophes, *p.* 37. Artemidore eſtoit ſon gendre, *p.* 106.
M. Cluvius *Rufus* homme de qualité a écrit l'hiſtoire &c. *p.* 45. 46.
Q. Petilius *Rufus* Conſul II. en 83, *p.* 73.
Atilius *Rufus* gouverneur de Syrie, meurt vers la fin de 84, *p.* 77.
L. Minucius *Rufus* Conſul en 88, *p.* 94.
L. Verginius *Rufus*: il n'a point eſté Conſul en 83, *p.* 73, mais l'a eſté pour la troiſieme fois en 97, & eſt mort la meſme année &c. *p.* 141. 486. 487.
Rufus favoriſe Apollone de Tyanes &c. *p.* 107. Un *Rufus* commande en 97 dans la baſſe Germanie &c. *p.* 143.
Atilius *Rufus* Conſul p. e. en 102. *p.* 176.
Ruſe Epheſien a écrit ſur les ſimples du temps de Trajan, *p.* 218.
Tinnius, ou T. Annius, ou Turanus *Rufus* gouverneur de Judée en 134, y fait bien des maux aux Juifs, *p.* 287, paſſe en 136 la charuë ſur la place du temple de Jeruſalem, *p.* 289.
Julianus *Rufus* Conſul en 178, *p.* 392.
Velius *Rufus* Conſul p. e. en 178 ou 182, *p.* 392. 425. Commode le fait tuer, *p.* 430.
Apuleius *Rufus* Conſul app. en 189, *p.* 438.
L. Novius *Rufus* eſt privé de la ſucceſſion d'Androſthene, *p.* 441, eſtoit Propreteur d'Eſpagne en 193, *p.* 459.
L. Junius Arulenus *Ruſticus* Senateur & ſtoïcien: Domitien le fait mourir vers 94, *p.* 105.
Ruſticus Conſul en 119, *p.* 232.
Junius *Reſtitus* maiſtre de M. Aurele, pouvoit eſtre petit-fils d'Arulenus, *p.* 106. Son eloge: M. Aurele le fait deux fois Conſul, Prefet de Rome &c. *p.* 338. Ce peut eſtre le Conſul de 162, *p.* 346.
Rufus V. Baſæus.
Rutilien homme de qualité, epouſe la fille d'Alexandre l'impoſteur, croyant que c'eſtoit la fille de la lune &c. *p.* 407.

S

JUlia *Sabina* fille de Tite, *p.* 47. Sa vie honteuſe & malheureuſe, *p.* 63. Elle eleve Urſus au Conſulat, *p.* 82.
Sabine dame Romaine ſupplée à toutes les formalitez en choiſiſſant bien ſes heritiers, *p.* 216.
Julia *Sabina* petite-niece de Trajan, epouſe Adrien vers l'an 100, *p.* 145. 171. Adrien & elle ne ſe peuvent ſouffrir &c. *p.* 228. Suetone & d'autres diſgraciez à cauſe d'elle vers 121, *p.* 238. Adrien la fait mourir un peu avant luy, *p.* 257.
M. Rufus *Sabinianus* Conſul en 155, *p.* 322.
Sabinien donne des terres dans la Dace à douze mille barbares en 180, *p.* 423.
Sabinus. V. Veſpaſianus.
T. Flavius *Sabinus* pere de l'Empereur Veſpaſien, *p.* 2.
Flavius Sabinus frere aiſné de Veſpaſien &c. *Ibid.* Veſpaſien luy avoit engagé toutes ſes terres, *p.* 3.
Julius *Sabinus* de Langres ſe revolte en 70, eſt défait, ſe cache durant neuf ans, *p.* 14. Il eſt trouvé, & condanné à la mort, *p.* 41.
Sabin ſon fils né ſous terre &c. *Ibid.*
T. Flavius *Sabinus* neveu de Veſpaſien, *p.* 2, epouſe Julia Sabina fille de Tite, *p.* 63. Il eſt Conſul en 82, & tué peu aprés, *p.* 72.
Appius ou Oppius *Sabinus* Conſul en 84, *p.* 76, gouverne la Meſie, où il eſt défait & tué par les Daces, *p.* 91.
Saburan eſt fait Prefet du Pretoire par Trajan &c. *p.* 153. 155.
Tib. Claudius *Sacerdos* Conſul à la fin de l'an 100, *p.* 166.

Sacerdos Conſul en 158, *p.* 322.
Sacrifice. V. Idolatrie.
Sageſſe : Veſpaſien ſouhaitoit de commander ou d'obeïr à des ſages. *p.* 22. La plus grande ſageſſe des hommes ſans la foy n'eſt que folie, *p.* 316.
Salamine, ville de Cypre, eſt ruinée en 116 par les Juifs, *p.* 284.
Saleius. V. Baſſus.
Fuſcus *Saliuator* fils d'un autre du meſme nom, *p.* 231, epouſe la fille de Servien niece d'Adrien, *p.* 190. C'eſt app. le Conſul de l'an 118, *p.* 231.
Salluſtius. V. Lucullus.
Salomon: ſon tombeau ſe ruine ſous Adrien, *p.* 291.
Salvia mere d'Apulée, *p.* 413.
Salvidienus. V. Orfitus.
Salvius V. Cocceianus Julianus. Valens.
Sambele Roy de la Meſene, ſe ſoumet à Trajan, *p.* 201, & luy demeure fidele, *p.* 203.
Samos & les isles voiſines perdent leur liberté vers 73, *p.* 33.
Samoſates, capitale de la Comagene, eſt priſe par les Romains en 72. Son ere commence dés la fin de 71, *p.* 30. 31. Elle eſt ſurnommée Flavia, *p.* 44.
Les *Sanges*, peuples vers la Colchide, *p.* 192. 244.
Les *Sannes* ou Tzannes nommez autrefois Drilles, peuples barbares prés de Trebizonde, *p.* 250.
La *ſanté* ſe conſerve par une grande ſobrieté & peu de remedes, *p.* 4. On en peut prendre un ſoin mediocre, *p.* 299.
Saotere. V. Antere.
Les *Sarmates.* V. les Jazyges. Ils pillent la Meſie en 69 ou 70, & en ſont chaſſez, *p.* 11. Domitien marche contre eux en 93 &c. *p.* 102. Ils ſont reprimez par Adrien vers 108, *p.* 190, ſe ſoumettent à Trajan, *p.* 192. Adrien les vient combatre en 119 *p.* 253. Ils s'uniſſent aux Marcomans contre les Romains vers 165, *p.* 357, ſont vaincus en 168, *p.* 369, & chaſſez de la Pannonie, *p.* 364, ſont défaits de nouveau en 179, *p.* 393, & p. e. auſſi en 184, *p.* 431.
Sarmiz. V. Zermizegethuſe.
Les *Sarrazins* ne paroiſſent pas avoir eſté connus du temps de Trajan, *p.* 202. 204. Ils défont les Romains vers 192, *p.* 413.
Saturantius. V. Apuleius.
Saturnin Conſul en 87, *p.* 94.
Q. Voluſius *Saturninus* Conſul en 92, *p.* 100.
M. Lollius Paulinus Valerius Aſiaticus *Saturninus* Conſul ſubrogé en 93, *p.* 101.
Pompeius *Saturninus* laiſſe beaucoup à la ville de Come, *p.* 216. Il eſtoit poëte, orateur, & hiſtorien, *p.* 217.
Saturnin commande ſous L. Verus, *p.* 349.
Sauromate Roy du Boſphore en 104, depute à Trajan &c. *p.* 181.
Scævola juriſconſulte, l'un des principaux conſeillers de M. Aurele, *p.* 350.
Scaliger met deux ans trop toſt la ruine de Decebale, *p.* 504. Il eſt auteur des recueils grecs joints à la chronique d'Euſebe, *p.* 514. Il change Sergien Conſul en 132, en Servien, *p.* 526.
M. *Scaurianus* établit une colonie à Sarmiz, *p.* 186.
Scaurius ou Scorus apprend le latin à L. Verus, *p.* 282.
Scaurinus le jeune, p. e. ſon petit-fils, l'apprend à Alexandre Severe, *ibid.*
Terentius *Scaurus* pere du premier Scaurinus, grammairien celebre ſous Adrien, *p.* 281.
Science: Veſpaſien favoriſe tous ceux qui eſtoient habiles dans les arts, *p.* 27, & Domitien les hait, *p.* 84. Trajan ſans étude avoit tout ce que l'étude peut donner, *p.* 147. Les ſciences fleuriſſent ſous luy, *p.* 209. Les ſavans ſont honorez, enrichis, & enfin perſecutez par Adrien, *p.* 220. 221. Il établit un college à Rome pour les belles lettres, *p.* 252. On peut apprendre de tout le monde, *p.* 400.
Scipio. V. Orfitus.
Cornelius *Scipio* Aſiaticus Conſul II. en 225. *p.* 240.
Scopelien ſophiſte deputé à Domitien par l'Aſie vers 92, pour les vignes, *p.* 100.
Scribonianus. V. Craſſus.
Les *Scythes* du Tanaïs font la guerre à ceux du Boſphore & à d'autres barbares vers 170, *p.* 405.
Sebaſtople ou Dioſcuriade, derniere ville de l'Empire ſur le Pont-Euxin, *p.* 192. 249.
Seconde, femme de Maxime de Tyr, *p.* 330.
Secundus. V. Pline.
Julius *Secundus* hiſtorien & orateur ſous Veſpaſien, *p.* 45.
Petronius *Secundus* Preſet du Pretoire ſous Domitien, conſpire contre luy, *p.* 111, fait Nerva Empereur, *p.* 136, & eſt tué par les Pretoriens au bout d'un an, *p.* 141.
L. Licinius Accenſus *Secundus* frere de Sura, *p.* 175.
Sedition dans Antioche appaiſée par un tremblement de terre, *p.* 44. Antonin arreſte pluſieurs ſeditions ſans uſer de ſeverité, *p.* 308-312.
Seigneur: titre odieux parmi les Romains, eſt ſouffert enfin par Trajan, mais ſurtout depuis Aurelien, *p.* 87. 88.
Seleucie compriſe quelque temps dans la Cilicie, puis dans l'Iſaurie, *p.* 411.
Seleucie ſur le Tigre, ville tres puiſſante, baſtie pour depeupler Babylone, *p.* 128. Elle eſt priſe par Trajan en 115, *p.* 199, ſe revolte & eſt repriſe

en 116, *p.* 203, eſt brulée vers 165 par Caſſius &c. *p.* 352. 355.

Seleuque aſtrologue, *p.* 19.

Selinonte en Cilicie, nommée depuis Trajanople à cauſe de Trajan qui y eſt mort, *p.* 205. 515.

Les *Semnons* peuples d'Allemagne, *p.* 79.

Le *Senat*: ſes arreſts eſtoient gravez ſur des plaques d'airain dans le Capitole, *p.* 10. Les Senateurs eſtoient fort redoutez du temps de Trajan, *p.* 176. Veſpaſien communiquoit au Senat toutes les affaires publiques, *p.* 21. Les Empereurs ne faiſoient rien que par l'autorité du Senat, mais le Senat ordonnoit toujours tout ce qu'ilt vouloient, *p.* 381.

Herennius *Senecio* fait l'eloge d'Helvidius Priſcus, *p.* 36. Il eſt Queſteur de la Betique ſa patrie, *p.* 101, agit dans l'affaire de Licinien, *p.* 100, fait condanner Bæbius Maſſa en 93 &c. *p.* 102. Domitien le fait mourir vers 94, *p.* 104.

C. Soſius *Senecio* l'un des favoris de Trajan, *p.* 155, eſt Conſul en 99, *p.* 160. 492, & en 107 pour la deuxieme fois, non pour la quatrieme, *p.* 189. 510. Il aimoit Plutarque qui luy adreſſe pluſieurs de ſes ouvrages. *p.* 160. 274.

Sentius centenier fait rendre à Trajan un chaſteau où il eſtoit priſonnier, *p.* 193.

Petronius *Septimianus* Conſul en 190, *p.* 440.

Septimius. V. Severus.

Serapion poëte grec ami de Plutarque, *p.* 218.

Le culte de *Serapis* condanné par M. Aurele, *p.* 336. Son temple brulé à Alexandrie, *p.* 425.

Seras philoſophe condanné ſous Nerva, *p.* 137. 140.

Serenius. V. Granianus.

Sergia. V. Plautilla.

Sergianus Conſul en 132, *p.* 245. 526.

Serius. V. Augurinus.

C. Julius Servilius Urſus *Servianus* mari de Pauline ſœur d'Adrien, eſt p. e. Conſul en 107 & non en 102 &c. *p.* 190. 510. 511. Il eſt encore Conſul en 111, *p.* 197, & en 134, *p.* 248. 526. Trajan ſonge à le faire ſon ſucceſſeur, *p.* 206. Adrien a la meſme penſée, & puis le fait mourir à l'age de 90 ans &c. *p.* 251. 255. Il luy avoit écrit d'Orient en 134, *p.* 248. 525.

Servilius V. Paulus. Pudens. Servianus. Silanus.

Sestius. V. Flaccus.

Arrius ou Oenus *Severianus* Conſul ſubrogé en 129, *p.* 242.

Severien General Romain perit avec toute ſon armée dans l'Armenie vers 161, *p.* 348.

Severité: Domitien s'en faiſoit une maxime, *p.* 80. Il eſt bon d'eſtre ſevere pour les grandes fautes, & indulgent pour les petites, *p.* 40.

Severe Conſul app. en 103, *p.* 178.

Catilius *Severus* ayeul maternel de M. Aurele, *p.* 334.

L. Catilius *Severus* eſt fait gouverneur de Syrie en 117, *p.* 230, & Conſul en 120 &c. *p.* 236. Il a p. e. eſté Prefet de Rome *Ibid.* & depoſé en 138, *p.* 257.

Julius *Severus* grand capitaine envoyé par Adrien contre les Juifs, *p.* 255, dompte enfin leur opiniatreté en 136, *p.* 288, eſt enſuite fait gouverneur de la Bithynie, *p.* 256.

T. *Hoenius* Conſul en 141, *p.* 277. 316.

Cn. Claudius *Severus* Conſul en 146, *p.* 318.

C. Julius *Severus* Conſul en 155, *p.* 322.

Avidius *Severus* homme conſiderable, *p.* 376.

Claudius *Severus* peripateticien, Conſul vers 163, *p.* 337.

Septimus *Severus* oncle de l'Empereur Severe, peut eſtre le Conſul de 171 &c. *p.* 367.

M. Aurelius *Severus* Conſul II. en 173, *p.* 368.

Severe gouverneur de la Bithynie en 183, *p.* 430.

Attilius *Severus* Conſul, eſt tué ſous Commode, *Ibid.*

Junius *Severus* envoyé par Commode à la fin de 129, pour gouverner l'Angleterre, *p.* 445.

L'Empereur *Severe* eſtoit Queſteur de la Betique vers l'an 170, *p.* 366. gouverne la Lionnoiſe vers 186 &c. *p.* 435, la Pannonie comme Proconſul en 187, puis la Sicile, *p.* 435, 436, eſt Proconſul d'Afrique en 188, accuſé à Rome, & abſous, *p.* 436. Il eſt Conſul ſubrogé app. en 189, *p.* 437, obtient un an après le commandement des armées de l'Illyrie, *p.* 421. 444. Eſtant Empereur il rend de grands honneurs à Pertinax & prend ſon nom, *p.* 466, fait cependant ſon Dieu de Commode, *p.* 448.

Ælius Athenæus *Severus* abrege un ouvrage d'Herennius Philo, *p.* 277.

Sextilis. V. Felix Lateranus.

Sextius V. Africanus. Lateranus.

Sextus philoſophe neveu de Plutarque, *p.* 274. 279, fut un des maiſtres de M. Aurele, *p.* 338. Ce qu'on ſçait de luy, *p.* 409.

Sextus gueri par Galien vers 173, *p.* 341.

Sexte l'empyrique philoſophe pyrrhonien, *p.* 409.

Sexte ou Xyſte pythagoricien auteur de diverſes ſentences, *p.* 410.

Les *Sibylles*: écrits qu'on leur attribuë, *p.* 325.

Sichem. V. Naplouze.

Dulius *Silanus* app. Conſul en 188, eſt tué ſous Commode, *p.* 436.

Deux *Silanus* Conſuls en 189, l'un d'eux eſt app. Servilius *Silanus* tué par Commode, *p.* 437.

Silius, V. Italicus.

Silvanus. V. Ælianus.

Sex. Annius *Silvanus* Conſul en 81, *p.* 62, s'appelloit encore Galva, *p.* 477.

Cæſennius *Silvanus* parent de Suetone, p. 180
M. Ceionius *Silvanus* Conſul en 156, p. 312.
Les *Silures* au pays de Galles, conquis vers l'an 77, p. 32.
Similis, homme excellent, eſt fait Preſet du Pretoire en 117, ſe retire peu aprés p. 229. 235.
Sincerité : Pline le jeune trop ſincere pour prendre une contre lettre, p. 216.
Sinope, colonie dans le Pont, reçoit quelques graces des Flaviens, p. 44.
Montagne de *Sion* : en quel état elle eſtoit dans le IV. ſiecle, p. 295.
Siſenna Conſul en 133, p. 248.
S. *Sixte* II. Pape & Martyr: Rufin luy attribuë des ſentences d'un payen, p. 410.
Smyrne ſe peuple par l'ecole du ſophiſte Polemon, p. 275. Elle eſt renverſée vers 177 par un tremblement de terre, & rétablie, p. 390.
Sobricté exemplaire d'Antonin, p. 300, & du General Ulpius Marcellus, p. 427. Marc Aurele prolonge par là ſa vie, p. 339.
Soemc Roy d'Emeſe en 72, p. 30.
Soeme eſt depouillé de la couronne d'Armenie, p. 347. Il eſt fait Conſul; & rétabli dans ſes Etats, p. 351.
Soldats. V. Armée. Les plus reglez ſont plus fideles, p. 40. Ils ne profitent que des malheurs publics, p. 136, ſont inſolens ſous les Princes qui aiment la guerre, p. 148. Marc Aurele s'en fait aimer en corrigeant leurs vices, p. 402, ſans craindre leurs mutineries. p. 365. Domitien augmente leur paie d'un tiers vers 83, p. 76.
Solers Preteur établit une foire à Vicence, p. 176.
Solitude oiſive & cruelle de Domitien, p. 70.
Songes : Hermippus & Artemidore s'amuſent à en faire des livres, p. 277. 418. Songe étrange raporté par Pline le jeune, p. 104.
Barea *Soranus* : Il aimoit Veſpaſien, p. 3. Egnatius ſon accuſateur eſt puni en 70, p. 9.
Soranus cavalier Hollandois, p. 233.
Soſius V. Falco. Priſcus. Senecio.
Seſtrate de Boecie, philoſophe d'une vie auſtere, p. 404.
Spadagne eſt fait Roy des Saniges par Adrien, p. 244.
Spartien eſt peu exact pour l'ordre des temps, p. 518.
Spaſin. V. Carax-Spaſin.
Spectacles V. Jeux. Nerva en oſte pluſieurs, p. 137.
Sporace, Prince de l'Anthemuſie, balance entre Trajan & Coſrhoés, p. 193.
Veſtricius *Spurinna* reduit les Bructeres, p. 160.
Staquimſax eſt fait Roy des Zuques par Adrien, p. 244.
Statius. V. Priſcus. Quadratus. Valens. Urſulus.
Statius Papinius poëte celebre ſous Domitien, p. 118.
Statues: Veſpaſien punit legerement ceux qui avoient abatu les ſiennes, p. 33. Nerva ne veut point qu'on luy en dreſſe, p. 137, & Trajan en ſouffre peu, p. 149.
Arruntius *Stella* poëte ſous Domitien, p. 120.
Stillonius. V. Priſcus.
Strabo. V. Maximus.
C. Cæcilius *Strabo* Conſul p. e. en 101, p. 178.
Stratonicée en Macedoine rétablie par Adrien, p. 261.
Helvius *Succeſſus* pere de Pertinax, p. 452.
Suetonius. V. Lenis. Paulinus.
C. *Suetonius* Tranquillus l'hiſtorien, fils de Suetonius Lenis ou Lætus qui eſtoit Tribun militaire en 69, p. 44. 45. 279. Adrien luy oſte ſa charge de Secretaire vers 121, p. 238. Abregé de ſon hiſtoire. Ses écrits, p. 280.
Les *Sueves*: Il y en avoit vers la Friſe, p. 74. Ils battent les Romains dans la Pannonie vers 85, p. 79, s'uniſſent contre eux aux Marcomans, vers 165, p. 357.
Sulpicia dame Romaine fait des vers ſous Domitien, p. 108.
Flavius *Sulpicianus* beau-pere de Pertinax eſt fait par luy Preſet de Rome, p. 459, & renvoyé aux Pretoriens pour les appaiſer, p. 464.
Sulpicius. V. Apollinaris. Craſſus.
La *ſuperſtition* d'Adrien condannée des payens meſmes, p. 226.
L. Licinius *Sura* contribuë à l'elevation de Trajan, p. 142, eſtoit l'un de ſes favoris, p. 155. & écrivoit au lieu de luy, p. 157. Il eſt deputé à Decebale en 101, p. 172, eſt Conſul en 102 &c. p. 175; & encore app. en 104, p. 503, & en 107, p. 189. 510. Il meurt vers l'an 110, p. 175.
Actius *Sura*: Pline demande pour luy la Preture, p. 176.
Sura, ville de Syrie ſur l'Euphrate, p. 349.
Suranus Conſul en 102, p. 175. & p. e. encore en 107, p. 499. 510, mais non en 104, p. 503.
Surculus: c'eſt Urſulus, p. 118.
Suſagne capitaine Dace, p. 172.
Sutorius, V. Callinicus,
Syllanus. V. Lamia.
Syloga. V. Priſcinus.
La *Syrie*. V. ſes Gouverneurs, Pætus en 72, Atilius Cuſus mort en 84, Antius Quadratus ſous Trajan, Palma en 105, Adrien & Severe en 117, Annius Libo & Veſtilien vers 165, Caſſius vers 169 juſqu'en 175, Murtius Verus en 175, Emilien vers 191, Niger en 192.

T

COrnelius Verus *Tacitus* Intendant de la Belgique avant 77, & de la baſſe Germanie, p. 211.
C. Cornelius *Tacitus* l'hiſtorien peut eſtre ſon

fils: abregé de ſa vie, *Ibid.* Il eſtoit Preteur en 88, *p.* 95, fit l'eloge de Verginius en 97 eſtant Conſul, *p.* 141. Il écrit ſur les mœurs des Allemans en 98, *p.* 159, fait condanner en l'an 100 Priſcus Proconſul d'Afrique, *p.* 167, écrit ſous Trajan la vie d'Agricola ſon beau-pere, *p.* 101, demande des memoires à Pline pour ſon hiſtoire des Empereurs, *p.* 57, fait ſouvent profeſſion d'impieté &c. *p.* 16. Il ne paroiſt pas avoir fait le dialogue des orateurs, *p.* 38.

L'Empereur *Tacite* fait gloire d'eſtre deſcendu de l'hiſtorien, *p.* 211, & taſche d'immortaliſer ſes ouvrages, *p.* 213.

Taliſmans: Apollone de Tyanes en fait mettre en pluſieurs endroits, *p.* 126.

Tandaſide l'un des maiſtres de M. Aurele, *p.* 338.

Tarbe, Prince barbare entre dans la Dace, & en eſt chaſſé, *p.* 376.

Tarruntius. V. Paternus.

Cælius *Tatianus* ou Attianus tuteur d'Adrien, continuë à le faire adopter par Trajan *p.* 206. 219. Il eſt fait Preſet du Pretoire en 117, *p.* 229. porte Adrien à la cruauté, *p.* 224. Adrien le fait Senateur pour luy oſter ſa charge, & puis le proſcrit, *p.* 235. Il le fait p. e. Conſul en 127, *p.* 241.

Attilius *Tatianus* conſpire contre Antonin, qui prend grand ſoin de ſon fils, *p.* 310.

Calviſius *Taurus* platonicien à Athenes ſous Antonin. *p.* 329.

Tauſius Pretorien Liegeois oſe ſeul tuer Pertinax, *p.* 465.

Telephe grammairien grec ſous Antonin, *p.* 330.

C. Luccius *Teleſinus*: Il aime mieux ſe bannir de Rome que quitter la philoſophie, *p.* 106.

Le *Terebinthe*, lieu où Abraham a demeuré prés d'Hebron &c. *p.* 290.

Terentianus Maurus auteur du poëme ſur la meſure des vers, vivoit p. e. vers l'an 90, p. e. vers 270, *p.* 119.

Poſtumius *Terentianus*: Longin luy adreſſe un écrit vers 270, *p.* 120.

Terentius. V. Gentianus. Maximus. Priſcus. Scaurus.

Terracine: Antonin y rétablit le port, *p.* 309.

Arricidia *Tertulla* premiere femme de Tite, *p.* 47.

Tertullus. V. Cornutus.

Tertullus. Conſul en 158, *p.* 322.

Q. Flavius *Tertullus* Conſul p. e. en 162, *p.* 346.

Teſtament: Les gents d'honneur y examinent la volonté du teſtateur, & non les formalitez, *p.* 215.

Theodore poëte du temps de Domitien, *p.* 120.

L'Empereur *Theodoſe* I. ſe moquoit de l'ambition de Trajan, *p.* 157.

Theodote eſt choiſi par M. Aurele pour enſeigner la rhetorique à Athenes, *p.* 388.

Theon philoſophe d'Alexandrie vers l'an 400. On luy attribuë des faſtes grecs qui commencent à l'an 139, *p.* 314.

S. *Theophile* d'Antioche nous a conſervé la liſte des Empereurs par Chryſeros, *p.* 417.

La *theriaque*: M. Aurele en prend tous les jours &c. *p.* 339.

Theſée pere d'Apulée, *p.* 413.

La *Theſſalie*: la magie y eſtoit commune, *Ib.*

La *Thrace* reduite tout à fait en province par Veſpaſien, *p.* 33. 472.

Pætus *Thraſea* agiſſoit & parloit avec liberté, mais avec ſageſſe, *p.* 35. Il aimoit Veſpaſien, *p.* 3. Neron l'ayant fait condanner à la mort, *p.* 35, il empeſche Ruſticus Tribun du peuple de s'oppoſer à cet arreſt, *p.* 105.

Threſor: Nerva le laiſſe à celui qui l'a trouvé, *p.* 138. Adrien en fait une loy, *p.* 262.

Thucidide officier Romain met Soeme en poſſeſſion de l'Armenie, *p.* 351.

Thuſcillus. V. Nominatus.

L'Empereur *Tibere*: Domitien lit beaucoup ſes memoires, *p.* 69.

Tibere Proconſul d'Afrique vers 180, *p.* 262.

Le *Tibre* ſe deborde extremement en 98, *p.* 144. en 117, *p.* 208. & en 162, ce qui cauſe une grande famine, *p.* 346.

Tillibore voleur dont Arrien a fait la vie, *p.* 272.

La *timidité* fait de vrais maux pour en eviter d'imaginaires, *p.* 303. V. Lacheté.

Tinnius. V. Ruſus.

Tiridate Roy d'Armenie, frere de Pacorus Roy des Medes &c. *p.* 31. 188.

Tiridate ſeigneur Armenien, grand brouillon, eſt pris vers 164, & envoyé en Angleterre, *p.* 347.

Caleſtrius *Tiro* Proconſul de la Betique vers l'an 103, *p.* 178.

L'Empereur TITE fils de Veſpaſien *V. ſon titre p.* 46, eſt fait Ceſar vers le 24 decembre 69, *p.* 73, & Conſul pour l'an 70, *p.* 7. Il appaiſe ſon pere irrité contre les Alexandrins, *p.* 6. Il demeure en Orient pour prendre Jeruſalem, *p.* 5. Il eſt fait Empereur, & aſſocié à la puiſſance du Tribunat au commencement de 71, & peu aprés il triomphe des Juifs, *p.* 28. 471. Il eſt Cenſeur avec ſon pere en 72 au pluſtard, *p.* 28. Il blaſme l'avarice de ſon pere, *p.* 25, ſe fait ſon Preſet du Pretoire &c. *p.* 10. 29, ſert Domitien ſon frere, *p.* 18, & luy obtient un Conſulat ordinaire pour 73, *p.* 33. Il eſt luy meſme Conſul en 61, *p.* 29, en 74, 75, 76, 77, *p.* 37-39, & en 79, *p.* 40. Il fait tuer Cecina preſque à ſa table en 79, *p.* 42. Il fait du bien à ceux de Ceſarée en Paleſtine, *p.* 44. On l'accuſe d'avoir trop favoriſé les eunuques, *p.* 74.

Flavia *Titiana* femme de Pertinax &c. *p.* 459, l'avertit que les ſoldats venoient pour le tuer, *p.* 464.

Titien Conſul en 127, *p.* 241.

Titien commande ſous *L.* Verus, *p.* 349.

Titinius. V. Capito.

Titius. V. Auſidius.

Tivoli prés de Rome celebre par les baſtimens & par les cruautez d'Adrien, *p.* 254.

Tolerance trop grande blaſmée dans Marc Aurele, *p.* 369.

La cohorte de *Tongres* ſe joint à Civilis en 69, *p.* 12.

Torquatus. V. Aſpreuas.

C. Bellicius *Torquatus* Conſul en 124, *p.* 240.

C. Bellicius *Torquatus* Conſul en 143, *p.* 316.

Torquatus Conſul en 148, *p.* 319.

Trajan pere de l'empereur, *p.* 62, a eſté Conſul &c, *p.* 144.

L'Empereur M. Ulpius TRAJANUS Crinitus; *V. ſon titre p.* 244, peut eſtre né le 18 ſeptembre: mais cela n'eſt pas ſans difficulté, *p.* 487. 488. Eſtant encore jeune il fait peur aux Parthes, *p.* 62. Il eſt tuteur d'Adrien ſon couſin, & l'avance peu, *p.* 219. Domitien le fait Conſul en 91, & l'envoie commander dans la Germanie &c. *p.* 97. Nerva l'adopte vers le 28 d'octobre 97, le fait Ceſar, luy donne peu aprés le titre d'Empereur & la puiſſance du Tribunat, le fait Conſul II. en 98, *p.* 142. 143. Trajan aimoit Pylade danſeur, *p.* 119, ſouffroit qu'on le traitaſt de Seigneur, *p.* 88. Il accordoit peu le droit de trois enfans, *p.* 280. Il a fait divers reglemens pour la milice, *p.* 261. Il a peut-eſtre fait en 102 une remiſe ſur les impoſts, *p.* 519. Il commet Maxime pour regler les villes libres de la Grece, *p.* 317, envoie en 116 Martius Turbo contre les Juifs de Libye, *p.* 283. Ses medailles ſont ſouvent fauſſes, *p.* 500.

Trajanople. V. Selinonte.

Tranquillus. V. Suetonius.

Trebellius V. Maximus.

Trebizonde ſur le Pont-Euxin: Adrien y fait faire un port, *p.* 250.

Trebonianus. V. Gallus.

Trebonius V. Rufinus.

Tremblement de terre en 76, renverſe trois villes dans l'iſle de Cypre, *p.* 38. 39, un tremblement appaiſe une ſedition à Antioche, *p.* 44. Divers tremblemens en 83 vers l'Helleſpont, *p.* 75, en 105, qui renverſe pluſieurs villes de l'Aſie & de la Grece. *p.* 189, en 109, dans la Galacie, *p.* 196, en 115, qui renverſe preſque entierement Antioche, *p.* 200, en 120, & en 129, dans la Bithynie, *p.* 237. 242, à Rhode & aux environs ſous Antonin, *p.* 310, à Smyrne vers 177, *p.* 390. 391, en 191, à Rome où il produit un furieux embraſement, *p.* 442.

Treves ſe revolte au commencement de l'an 70, *p.* 15, eſt priſe par Cereal, & conſervée, *p.* 16. Ses chefs, & 113 Senateurs demeurent avec Civilis, *p.* 17.

Triarius. V. Laſcivius.

Puiſſance du *Tribunat:* ſi elle ſe contoit quelquefois du 10 decembre ou du premier janvier, *p.* 500. On ne l'avoit pas pour eſtre fils naturel ou adoptif d'un Empereur, *p.* 516.

Tripoli de Syrie eſt ſurnommée Flavia, *p.* 44.

Trogus. V. Pompeius.

Tullius. V. Valentinus.

Calviſius *Tullus* ayeul maternel de M. Aurele, Conſul app. en 109, *p.* 196.

Turannus. V. Rufus.

Martius *Turbo*: ſon eloge, *p.* 235. Il défait les Juifs de Libye avec bien de la peine vers l'an 17. *p.* 283, eſt envoyé auſſi-toſt aprés par Adrien contre les Maures, *p.* 229, eſt fait Prefet de la Dace en 119, *p.* 233, enſuite Prefet du Pretoire, *p.* 235. Il tombe enfin dans la diſgrace d'Adrien, *Ibid.*

Turnus poëte ſatyrique, *p.* 120.

C. Petronius Sabinus *Turpilianus:* Il gouverne l'Angleterre l'an 62, & n'y fait rien, *p.* 32.

Tutius V. Cerealis.

Julius *Tutor* de Treves ſe revolte au commencement de 70, *p.* 14, eſt défait à Bingen, *p.* 25, & auprés de Treves, *p.* 16, amene d'Allemagne du ſecours à Civilis, *p.* 17.

Tyr, obtient d'Adrien le titre de metropole *p.* 278.

Les *Tzanes.* V. les Sannes.

V

CAjus Fulvius *Valens* meurt en 96 âgé de 90 ans, eſtant Conſul, *p.* 136.

Statius *Valens* a fait l'hiſtoire de Trajan, *p.* 195.

Salvius *Valens* juriſconſulte ſous Antonin, *p.* 307.

Tullius *Valentinus* deputé de Treves, laſche & audacieux, *p.* 15. Domitien le fait mourir, *p.* 16.

Valerius. V. Aſiaticus. Feſtus. Flaccus. Licinianus. Mauricus. Meſſalinus. Omulus. Paulinus. Pudens. Saturninus.

Les *Vandales* joints aux Marcomans ſe rendent maiſtres de la Pannonie vers 166, *p.* 357, en ſont chaſſez, *p.* 364. Commode défend aux Allemans de les attaquer, *p.* 424.

Vanité inſupportable d'Apollone de Tyanes, *p.* 120. La vanité cherche l'honneur des hommes, & attire leur mépris, *p.* 68, fait deſirer les charges, & fait dedaigner de les exercer, *Ibid.* Elle ſe couvre quelquefois ſous une apparence de modeſtie, *p.* 210. Antonin ne ſonge qu'à faire ſon devoir, ſans flater & vouloir eſtre eſtimé, *p.* 300.

Vardane Roy des Parthes: Apollone de Tya-

nes paſſe vingt mois à la Cour &c. p. 124.

Ruſus *Varenus* Proconſul de la Bithynie vers l'an 99, eſt accuſé vers 100 de l'avoir pillée, p. 177. 501.

Varius. V. Ambibulus.

Varronille Veſtale punie vers 83, p. 74.

Alphenus *Varus* Prefet du Pretoire ſous Vitellius, p. 8.

Arrius *Varus* a la meſme charge ſous Veſpaſien dés 69, p. 7. Mucien la luy oſte en 70, & le fait Intendant des vivres p. 9.

C. Vibius Juventius *Varus* Conſul en 134, p. 248.

Varus Conſul en 160. V. Barus.

Palais de *Vectile* ſur le mont Cælius : Commode y eſt tué, p. 447.

Cæſonius *Vectilianus* eſt fait p. e. gouverneur de Syrie en 165, p. 354.

Vectius. V. Boſanus. Modeſtus. Proculus.

Fabricius *Veiento* dangereux delateur &c. p. 339, ſoûtient Certus en 96 ou 97, p. 140.

Velius. V. Ruſus.

Velleda Reine & propheteſſe Allemande &c. p. 17.

Ventidius. V. Apronianus.

La *Venus* de Paphos n'eſtoit qu'un morceau de bois en forme de corne, p. 48.

Venutius Roy du Northumberland veut attaquer les Romains en 69, p. 32.

Vergilianus. V. Pedo.

Verginius. V. Romanus Rufus.

Verianus. V. Omollus.

La *Verité*: Veſpaſien trouvoit bon qu'on lui diſt la verité, p. 23.

Les *Vertus* humaines ont pour recompenſe l'eſtime des hommes, p. 556. Les fauſſes vertus ne peuvent pas arreſter toujours les paſſions, p. 220. Le demon les ſouffre, & s'en ſert, p. 124. Toutes les vertus humaines ne ſont point embraſſer la vraie vertu, p. 314.

Verus V. Commodus. Tacitus.

T. Annius *Verus Pollio* Conſul en 81. p. 61.

Annius *Verus* pere, ayeul, & biſayeul de M. Aurele, p. 333. Son ayeul fut Conſul II. en 125, & III. en 126, p. 237. 243. 522.

Aurelius *Verus* a fait l'hiſtoire de Trajan, p. 595.

L. Ceionius Commodus *Verus* eſtoit app. petit-fils de Commode Conſul en 78, p. 39. Martial eſtoit ſon Virgile, p. 117. Il eſt adopté par Adrien en 135 ou 136, & fait Ceſar en 136 &c. p. 253. 528. 529, Conſul en 136 & 137, p. 254. 255, meurt le premier janvier en 138 &c. p. 256. On luy conteſte le nom de Verus, p. 527. 528.

L'Empereur Lucius Ceionius Commodus VERUS ſon fils *V. ſon titre* p. 333, eſt né le 15 de decembre l'an 130, p. 321. Tite Antonin l'adopte le 25 fevrier 138, p. 257. 304. Antonin luy donne la robe virile en 145, p. 338, le fait Queſteur en 153, Conſul en 154 & en 161, p. 321. 322. 323, mais ne le fait point Ceſar, p. 319. M. Aurele le fait Auguſte avec luy en 161, & change ſon nom de Commode en celui de Verus, p. 344. Il prononce l'eloge funebre d'Antonin, p. 324. Il va en 162 faire la guerre aux Parthes &c. p. 346. Il eſt proclamé Imperator II, & Armeniaque en 163, p. 351. Au lieu de Fauſtine fille d'Antonin qu'Adrien luy avoit deſtinée, p. 315. Marc Aurele luy donne Lucille ſa fille vers 164 p. 345. Il vient la recevoir à Epheſe, p. 352. Il écrit d'Orient à M. Aurele contre Caſſius, p. 377. Il prend les titres de Parthique & de Medique en 165, p. 353, donne des Rois & des Gouverneurs à l'Orient &c p. 353. 354, revient malgré luy triompher à Rome en 166 &c. p. 354. M. Aurele le mene à la fin de 166, à Aquilée contre les Marcomans &c. p. 356. Il eſt Conſul III. en 167, & revient à Rome, p. 358. 359. Il fait bien des folies en 167 & 168, p. 357. Il retourne à Aquilée, d'où la peſte le fait revenir ; & en chemin il meurt à Altino ſur la fin de 169 &c. p. 359. 360. Ses bonnes & mauvaiſes qualitez, p. 343. 344.

Vindius *Verus* juriſconſulte ſous Antonin, p. 307.

M. Annius *Verus.* V. Marc Aurele.

Annius *Verus* fils de Marc Aurele, s'appelloit p. e. auſſi Veriſſimus, p. 341. Il eſt fait Ceſar le 12 octobre 166, p. 355, meurt en 170, p. 363.

Martius *Verus* brave general Romain, fait la guerre en Armenie vers 164, p. 347, remporte bien des victoires ſur les Parthes, p. 349, oblige les Armeniens de recevoir Soeme leur Roy, p. 351. Il gouverne la Cappadoce en 175, p. 378, & mande à M. Aurele la revolte de Caſſius, *ib.* M. Aurele le fait gouverneur de Syrie &c. p. 379.

T. Annius Aurelius *Verus* Conſul II. en 179, p. 393.

Veſpaſia. V. Polla.

L'Empereur T. Flavius Sabinus VESPASIANUS. *V. ſon titre* p. 1, envoie Tite ſon fils à Galba &c. p. 48, voit Apollone de Tyanes à Alexandrie en 69, p. 126, aſſigne le premier des gages pour les profeſſeurs en eloquence, p. 114, fait Patricien Verus ayeul de M. Aurele, p. 237, declare Tite ſon uniqne ſucceſſeur, p. 51.

Veſpricius. V. Spurinna.

Veſpronius. V. Candidus.

Trois *Veſtales* adulteres punies vers 83, p. 74, nne autre vers 91, p. 99, trois autres ſous Trajan, p. 209. 479.

Veſtinus Chevalier commis en 70 pour rétablir le Capitole. p. 10.

L. Julius *Veſtinus* grand pontife d'Egypte, p. 220.

Le

Le mont *Veſuve* s'embraſe en l'an 79 &c. *p.* 55.

Vettius. V. Aquillnus. Bolanus. Orſitus.

Vetulenus. V. Pompejanus.

C. Antiſtius. *Vetus* Conſul en 96, *p.* 109.136

Ælianus *Vetus* Conſul en 116, *p.* 201. 514.

Vetus Conſul en 150, *p.* 320.

Vezinas Prince Dace, evite la mort en faiſant le mort, *p.* 92.

Vibius. V. Aurellus. Barus. Criſpus. Varus.

Vibullius. V. Balbinus.

Statue de la *Victoire* toujours dans la chambre de l'Empereur, *p.* 343. Marc Aurele aime mieux vaincre par la prudence que par la force, *p.* 364.

Voconius *Victor* poete ſous Domitien, *p.* 120.

Aurele *Victor*: on le croit auteur du livre des hommes illuſtres, *p.* 214.

Marcellus *Victorius*: Quintilien luy adreſſe ſa rhetorique, *p.* 115.

Cornellius Furius *Victorinus* Preſet du Pretoire, défait & tué par les Marcomans vers 166 *p.* 357.

Aufidius *Victorinus* Preſet de Rome: abregé de ſon hiſtoire, *p.* 426. Il eſt renvoyé en 162 contre les Cattes, *p.* 346, meurt ſous Commode &c. *p.* 332.

Les *Victovales* unis aux Marcomans contre les Romains, *p.* 357.

Vienne en Daufiné. on y aboloit des ſpectacles, *p.* 174.

Les *villes* ſont incapables de legs teſtamentaires, *p.* 216 Comment les villes librea eſtoient gouvernées, *p.* 317.

Le *vin*: Les Naſamons pour s'eſtre enivrez ſont preſque tous exterminez ſous Domitien, *p.* 86. Trajan ſe voyant ſujet au vin, défend d'executer ce qu'il ordonneroit aprés ſes feſtins *p.* 156. Domitien fait arracher une partie des vignes vers 92, *p.* 100.

Cæſellius *Vindex* grammairien de Rome, *p.* 331.

Vindex commande la cavalerie dans la Pannonie, *p.* 362.

M. *Vindex* Preſet du Pretoire defait & tué par les Marcomans, *Ibid.*

Vindius. V. Verus.

Vipſanius, Vipſianus. V. Meſſala.

L'Empereur *Vitellius* attaqué par Veſpaſien, mande les troupes de la baſſe Germanie, y ordonne des levées &c. *p.* 12, eſt executé comme un criminel vers le 20 decembre 69, *p.* 5. Veſpaſien marie ſa fille, *p.* 23.

Vitellius eſt p. e. Conſul ſubrogé en 189, *p.* 438.

Vitraſius. V. Pollio.

Vivre. On ne vit qu'autant qu'on vit pour ſoy, *p.* 229.

Vivres: Trajan ſe fait aimer par le ſoin qu'il prend des vivres, *p.* 163.

Ulpius. V. Marcellua. Trajanus.

M *Unicus* poete ſous Domitien, *p.* 120.

Voconius V. Victor.

Dillius *Vocula* eſt battu par Civilis en 69, *p.* 13, luy fait lever le ſiege de Mayence, *p.* 14, eſt tué par les ſoldats meſme qu'il commandoit, *Ibid.*

Vologeſe Roy des Parthes deputé à Veſpaſien en 70, *p.* 19. Il luy écrit en ces termes: *Arſace Roy des Rois*, *p.* 23, intercede en 72 pour les Princes de Comagene &c. *p.* 30, demande en vain ſecours à Veſpaſien contre les Alains &c. *p.* 31.

Vologeſe Roy, p.e d'Armenie, député à Adrien vers 135 &c. *p.* 249.

Vologeſe Roy des Parthes ſonge à attaquer les Romains des le vivant d'Antonin. *p.* 323, & le fait peu aprés ſa mort &c. *p.* 347 Il eſt défait, & contraint de ceder la Meſopotamie &c. *p.* 352. 353.

Volufius. V. Mæcianus: Saturninus.

P. Manilius *Vopiſcus* Conſul en 114, *p.* 198.

Vopiſque l'hiſtorien revere Apollone de Tyanes, *p.* 232.

Voyages: Ceux de Domitien tres onereux aux provinces, *p.* 94. Ceux de Trajan ſont tous differens, *p.* 2. Adrien en fait beaucoup, mais il les rend utiles aux peuples, *p.* 236. Antonin n'en veut point faire, parcequ'un Prince n'en peut faire ſans eſtre à charge &c. *p.* 308.

Lollius *Urbicus* défait les Anglois &c. *p.* 311.

Statius *Urſulus* enſeigne la rhetorique dans les Gaules ſous Neron, *p.* 218.

Urſus. V. Servianus.

Urſus Conſul ſubrogé ſous Domitien &c. *p.* 82.

Les *Uſipes* Allemans: quelques uns font le tour de l'Angleterre en 83 &c. *p.* 73. 74.

Uttedius. V. Marcellus.

X

Xenophon General des troupes Romaines dans la Cappadoce vers 134, *p.* 249.

Xyſte. V. Sexte.

Z

Zantique Roy des Jazyges vers 175 &c. *p.* 375.

Zenobe ou *Zenodote* ſophiſte a fait un recueil de proverbes &c. *p.* 276.

Zermizegethuſe ou Sarmiz, ville capitale des Daces. *p.* 172. On y met une colonie &c. *p.* 186.

Les *Zuques*, peuples vers le nord-eſt du Pont-Euxin, *p.* 244.

NOI RIFORMATORI
DELLO STUDIO DI PADOVA.

AVendo veduto per la Fede di Reviſione, ed Approbazione del *P. Fr. Tommaſo Maria Gennari Inquiſitore* nel Libro intitolato: *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique Tom. 16. Et Memoires pour ſervir à l' Hiſtoire des Empereurs in Cinque Volumi in 4.° di Monſieur Lenain de Tillemont*, non v'eſſer cos'alcuna contro la Santa Fede Cattolica, e parimente per Atteſtato del Segretario Noſtro, niente contro Principi, e buoni Coſtumi; concedemo Licenza a *Franceſco Pitteri Stampatore*, che poſſi eſſer ſtampato, oſſervando gl'ordini in materia di Stampe, e preſentando le ſolite copie alle Publiche Librarie di Venezia, e di Padova.

Data 19. Settembre 1732.

(Gio: Franceſco Moroſini Cav. Riff.
(Alviſe Piſani Cav. Proc. Riff.
(Pietro Grimani Cav. Proc. Riff.

Agoſtino Gadaldini Segretario.

321 887

Digitized by Google